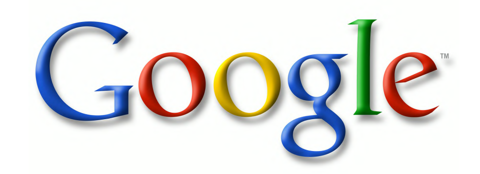
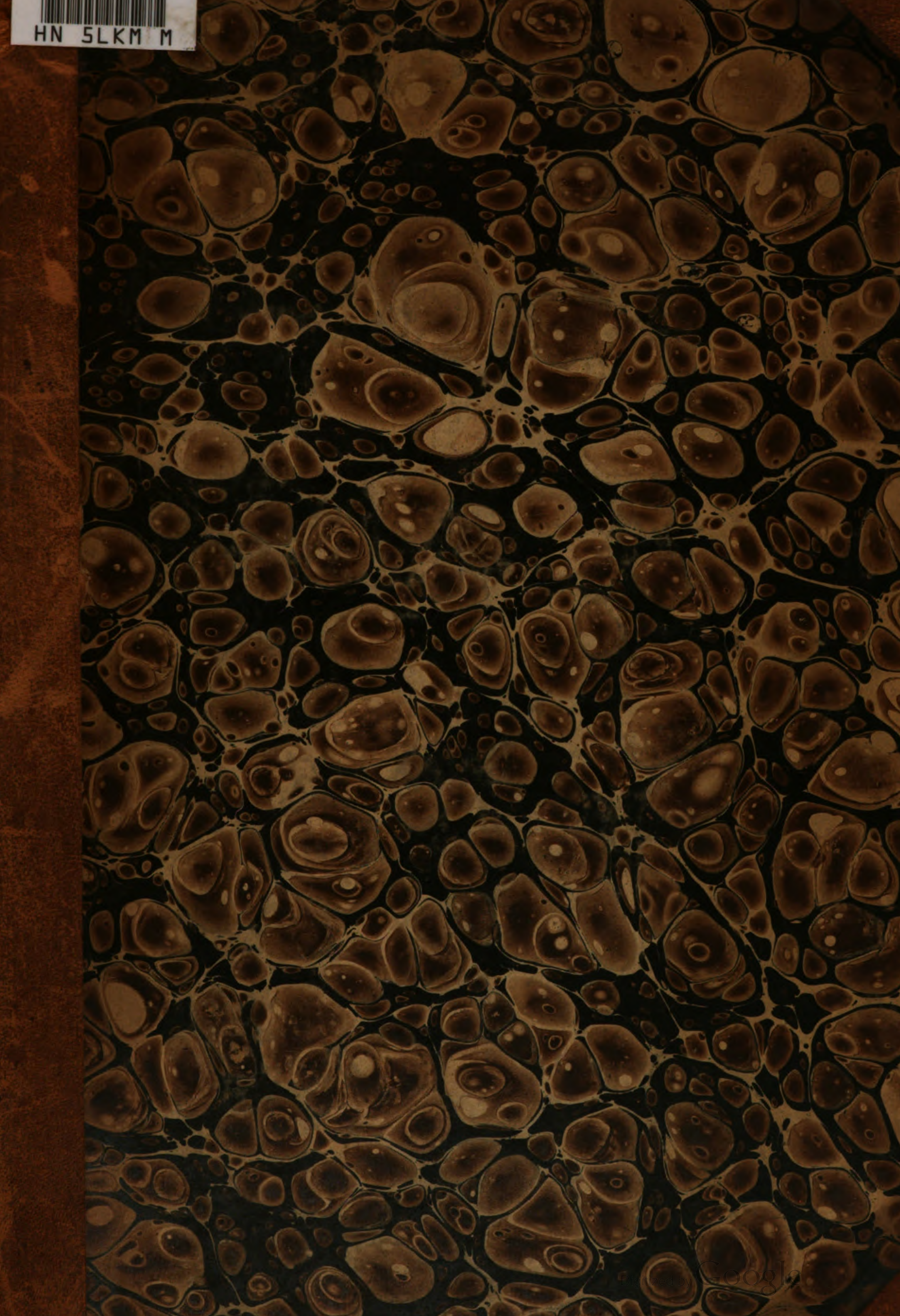

Google


HN 5LKM M



Encyclop:
Useful Arts
Cyc 83.4
KF16
CHRISTO ET ECCLESIAE
NOV·ANGL·MDCL SIGILL·COLL·HARVARD·CANTAB·
$125
EX DONO
THOMAE HOLLIS, ANGLI,
HOSPIT·LINCOLN·
REG·ET ANT·SS·LOND·
SODALIS
Emptus
Jul. 10. 1837
48.10

DICTIONNAIRE

DES INVENTIONS.

Imprimerie de A. CAUVIN.

DICTIONNAIRE
DES INVENTIONS,
DES ORIGINES
ET DES DÉCOUVERTES,

DANS LES ARTS, LES SCIENCES, LA GÉOGRAPHIE, L'HISTOIRE,
L'AGRICULTURE, LE COMMERCE,

INDIQUANT

LES ÉPOQUES DE L'ÉTABLISSEMENT DES PEUPLES,
DES RELIGIONS, DES SECTES, DES VILLES, DES LOIS, DES DIGNITÉS;
L'ORIGINE DES COUTUMES, DES MODES,
DES USAGES, DES MONNAIES, ETC;
AINSI QUE LA DATE DES INVENTIONS UTILES
ET DES DÉCOUVERTES IMPORTANTES
FAITES JUSQU'A CE JOUR;

François Joseph (Michel) L. J. (M.)
par MM. Noël, Carpentier et Puissant fils.

QUATRIÈME ÉDITION, REVUE, CORRIGÉE,
AUGMENTÉE D'UN GRAND NOMBRE D'ARTICLES NOUVEAUX.

Invente, tu vivras.
LEMIERRE, *La Peinture.*



Bruxelles.
J. P. MELINE, CANS ET COMPAGNIE.
LIBRAIRIE, IMPRIMERIE, FONDERIE ET PAPETERIE.

1837

PRÉFACE DES AUTEURS.

Il y aurait de l'injustice à ne pas reconnaître les bons effets qu'ont produits les Dictionnaires, en répandant le goût de l'instruction, en jetant dans la circulation des notions peu approfondies, si l'on veut, mais appropriées à la généralité des lecteurs, en mettant à la portée des moindres fortunes l'acquisition de ces répertoires, que la simple curiosité ne consulte point sans fruit, et d'où peut jaillir, même pour la science, quelque trait de lumière.

Il est une classe d'ouvrages de ce genre à laquelle les réflexions de la critique ne sont pas applicables. On peut placer en premier lieu les Glossaires, dont l'utilité ne peut être révoquée en doute; dans la seconde classe se trouvent les dictionnaires dont l'objet est de réunir des matières qui, sans être homogènes, ont un air de famille en quelque sorte et un caractère général de ressemblance. Tels sont, par exemple, ceux de géographie, d'antiquités, de mythologie, etc.

On peut ranger dans ce nombre celui dont nous publions aujourd'hui la quatrième édition, avec des améliorations importantes.

En général, les compilations ne prouvent ni force de conception, ni talent supérieur, ni rien de ce qui donne droit à la haute estime du siècle et de la postérité: nous en convenons sans peine. Mais si elles sont sans gloire pour les auteurs, elles ne sont pas sans agrément pour le public, qui voit recueilli dans un petit espace ce qui est disséminé dans une multitude de livres. S'il en est une qui puisse exciter sa curiosité, nous aimons à croire que c'est celle qui nous a occupés. En effet, il se présente tous les jours dans la conversation des doutes sur l'origine de certaines choses, sur l'introduction d'une fleur, d'une plante utile; sur l'époque d'une découverte. Tantôt c'est un empire dont on veut connaître la fondation, un peuple dont on veut voir le berceau; tantôt c'est un pays inconnu qu'un intrépide navigateur a trouvé, à travers mille périls. S'il est question d'une secte, il prend envie d'en connaître le chef et les erreurs. Plus les usages sont bizarres, plus on est curieux de savoir quelle cause les a fait naître, dans quel pays ils ont été introduits pour la première fois. Les lois nous touchent de si près, que nous sommes bien aises de remonter à leur source. L'emploi des monnaies ne nous laisse indifférents ni sur leur valeur ni sur leur empreinte. Tout ce qui a trait au Christianisme est si respectable, qu'il n'est guère permis d'ignorer l'institution de ses fêtes les plus augustes. Les modes ont parmi nous tant de pouvoir, qu'il n'est pas inutile de savoir comment et depuis quand elles règnent. Enfin, les inventions sont en général trop importantes, pour qu'on ne désire pas vivement de connaître le nom de ceux à qui l'on en est redevable.

Ce n'est point assez de profiter des avantages qui en résultent et des ressources qu'elles ménagent, on veut encore être informé des évènements qui ont préparé ces découvertes, des circonstances qui les ont accompagnées, et de toutes les particularités qui les concernent.

Aussi cet objet a-t-il fixé plus d'une fois l'attention des gens de lettres. Un des plus anciens ouvrages de ce genre est le traité curieux et intéressant qui a pour titre, *De rebus inventis et perditis*, dont l'auteur, Gui Pancirolle, jurisconsulte de Padoue, vivait au XVIe. siècle. On connaît aussi celui de Polydore-Virgile, *De inventoribus rerum*. Mais la masse de connaissances était alors trop peu étendue pour que ces productions pussent remplir leur objet.

En France, il a existé deux recueils alphabétiques sur le même sujet. Le premier, en 6 volumes in-12, a été publié à Paris en 1777. Le second fait 3 volumes petit in-8°.

Les Allemands ont publié divers ouvrages sur les inventions et découvertes. Nous citerons, entre autres, celui de Beckmann, qui a été traduit en anglais, 3 vol. in-8°.; l'*Almanach des inventions*, que publiait Busch; l'*Histoire des découvertes dans tous les genres de sciences et d'arts*, rangée par ordre alphabétique, par Donndorf, Leipzig, 1817; le *Magasin des inventions les plus nouvelles*, et les *Archives des inventions et des découvertes les plus importantes dans les sciences, les arts etc., en Allemagne et dans les pays étrangers*, 2 vol. in-8°. de 1822 à 1825.

Nous nous occupions de notre ouvrage, lorsqu'on annonça le *Dictionnaire des découvertes depuis* 1789.

Ce livre très volumineux, 17 volumes, est resserré dans le cadre étroit d'une période qui n'embrasse pas même un demi-siècle; tandis que le notre, renfermé en un seul volume, et par cette raison à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs et des fortunes bornées, remonte aux plus anciennes époques, sans excepter les plus nouvelles.

Il y aurait autant d'ingratitude que de mauvaise foi à ne pas reconnaître que nous avons mis à profit le travail de nos devanciers; nous ne pouvons guère nous prévaloir d'une supériorité que nous ne devons qu'à des circonstances favorables. Le temps marche; dans son cours il soulève un coin du voile de la nature, lui dérobe quelques-uns de ses mystères, et sans cesse ajoute quelques anneaux à la chaîne des connaissances humaines. On ne pardonnerait pas à un ouvrage de la nature de celui-ci, de n'avoir pas tenu note de ces investigations et de leurs plus heureux résultats. C'est là surtout l'avantage que nous pouvons revendiquer sur nos prédécesseurs.

NOTE DES ÉDITEURS.

Ajoutons que la deuxième édition de ce livre, faite à Bruxelles, et la troisième publiée à Paris comme seconde, ont été enrichies de beaucoup d'articles nouveaux. Mais jusqu'ici on se plaignait d'un défaut auquel nous ne pouvons nous faire; tout ce qui tient à la Belgique était effacé. Nous avons enrichi cette édition de trois cents articles qui comblent ce vide, et qui, nous l'espérons, rendront cette réimpression, bien supérieure aux précédentes.

En outre nous avons revu tout le travail et supprimé les erreurs, les hors-d'œuvre et les répétitions nombreuses, que la négligence avait laissées dans cet ouvrage.

A.

A. la lettre A nous vient de l'*alpha* des Grecs. Chez les Romains, lorsqu'on devait prononcer sur une cause, on distribuait aux juges trois bulletins, sur l'un desquels était gravé un A, *absolvo*, j'absous; sur l'autre un C, *condemno*, je condamne; et sur le troisième un N suivie d'un L, *non liquet*, le fait n'est pas clair. Chez les Grecs *a* était une lettre numérale qui valait 1. C'est la première lettre de tous les alphabets excepté l'éthiopien.

ABAQUE. Table de nombres, ou tableau carré divisé en petites cases, que nous appelons table de multiplication : on la nomme aussi *table de Pythagore*, parce qu'on en attribue l'invention à ce philosophe.

ABATIS (terme de fortification). Dans l'origine des sociétés, la guerre étendant ses ravages, des peuplades entières se trouvèrent en présence; le parti le plus faible se retrancha dans les forêts, et s'en fit un abri capable de suppléer aux forces du parti dominant. Ainsi furent faites les premières fortifications, avec des abatis d'arbres façonnés, aiguisés et fichés en terre de manière à braver les insultes de l'attaquant et à supporter ses efforts avec plus de chance et de sécurité. Toutes les histoires de l'antiquité font mention de ce genre de fortification, qui sert encore dans nos armées. Hérodote rapporte qu'à Marathon, Miltiade, adossant sa poignée de braves à un mont, s'utilisant d'un abatis sur sa droite, couvrant sa gauche d'un marais, déjoua les efforts de Datis, commandant les six mille immortels. Camille, au rapport de Plutarque, venant au secours de l'armée romaine assiégée par les Volsques, trouva ces derniers fortement retranchés derrière des abatis, et ne dut la victoire qu'aux efforts redoublés des Romains. Au siége d'Alésia, César s'en servit lui-même pour couvrir ses lignes de contrevallation, et les mettre hors d'insulte de la part de la nombreuse cavalerie des Gaulois. Germanicus, pénétrant dans la forêt de Cécia, dit Tacite, fortifiait journellement ses camps par des abatis à la manière des Germains. De toutes les fortifications de campagne, les abatis sont, dans un pays couvert, ce qu'il y a de plus commode et de plus fort. La guerre de la révolution nous en a offert une foule d'exemples. (*Encyclopédie moderne*, tom. 1.)

ABATTOIRS. On désigne sous le nom d'*abattoirs* les lieux où l'on abat, où l'on assomme les bœufs, et où l'on égorge les veaux et les moutons. Ce ne fut qu'en 1810 que l'administration française résolut de fonder des *abattoirs*. Toutes les villes de quelque importance en ont à présent.

ABBÉ. Supéreur d'un monastère de religieux érigé en abbaye. Ce nom d'abbé, *abbas* en latin et en grec, *abba* en syrien et en chaldéen, vient de l'hébreu *ab*, qui veut dire père. C'est en ce sens que ce nom a été donné à Jésus-Christ.

Abbé est aussi un titre qu'ont porté différents magistrats ou autres personnes laïques. Parmi les Génois, un de leurs premiers magistrats était appelé l'*abbé du peuple*, nom honorable puisque son véritable sens est *père* du peuple. A Milan, dans toutes les communautés de marchands ou d'artisans, il y en avait de préposés qu'on appelait *abbés*; et c'est apparemment delà qu'est venu le jeu de *l'abbé*, dont la règle est que quand le premier a fait quelque chose, tous ceux qui le suivent doivent l'imiter.

ABBESSE. Quoique les communautés de vierges consacrées à Dieu soient plus anciennes dans l'église que celles des moines, néanmoins l'institution des abbesses est postérieure à celle des abbés. Les premières vierges qui se sont consacrées à Dieu demeuraient dans leurs maisons paternelles : au quatrième siècle, elles se rassemblèrent dans des monastères; mais elles n'avaient point d'église particulière; ce ne fut que du temps de Saint Grégoire qu'elles commencèrent à en avoir qui faisaient partie de leurs couvents. L'abbesse était autrefois élue par sa communauté : on choisissait ces supérieures parmi les plus capables de gouverner; elles

recevaient la bénédiction de l'Évêque, et leur autorité était perpétuelle. Le père Martène, dans son *Traité des rites de l'Église*, t. II, p. 29, observe que quelques abbesses confessaient leurs religieuses.

ABDEST. Mot persan composé d'*ab*, eau, et *est*, main; purification légale des Persans et des Turcs. *Voyez* ABLUTION.

ABDICATION. Les plus célèbres abdications sont celles de Dioclétien et Maximien en 305; de Charles-Quint en 1556; de Christine de Suède en 1654; de Gustave IV en 1809; de Napoléon en 1814; et de Charles X en 1830.

ABEILLE. Insecte ailé qui produit la cire et le miel. Si l'on en croit Justin, ce fut Aristée, roi d'Arcadie, qui apprit aux Grecs l'art d'élever les abeilles, de les rassembler dans des ruches, et de mettre leur miel à profit. Les abeilles étaient consacrées à Apollon. Les Éphésiens se disaient descendus d'une colonie d'Athéniens, conduite par les Muses sous la forme d'abeille. De là, les figures d'abeilles qu'on trouvait dans les anciennes médailles d'Éphèse.

ABÉLONIENS ou ABÉLOITES. Secte d'hérétiques formée en Afrique qui se proposait l'exemple d'Abel mort sans postérité. 4e. siècle.

ABERRATION. Mouvement apparent qu'on observe dans les étoiles fixes, et dont la cause et les circonstances ont été découvertes par Bradley, membre de la société royale de Londres, en 1727. Il est causé par le mouvement successif de la lumière, combiné avec le mouvement de la terre.

ABLUTION. Mot tiré du latin, qui signifie l'action de laver, de purifier. Il paraît que les ablutions étaient connues chez les Hébreux dans les temps les plus reculés, puisque Moïse nous apprend que ce fut des miroirs offerts par les femmes qui veillaient à la porte du tabernacle qu'on fit le bassin d'airain destiné aux ablutions. Les Romains empruntèrent probablement des Juifs cette cérémonie religieuse, et la regardaient comme une sorte de purification pour laver le corps, ou quelque partie du corps, avant le sacrifice. Dans les idées de l'antiquité, la vertu expiatoire de l'eau suivait une espèce d'échelle graduée. Celle de la mer, comme salée, passait pour plus efficace : d'où vient le proverbe, *clavo purior;* à son défaut, on employait celle des fleuves. De simples lotions suffisaient aux péchés véniels. Les juifs modernes commencent par se laver le visage et les mains aussitôt qu'ils sont levés. Avant cette ablution, ils n'oseraient toucher à quoi que ce soit. Ces sortes de purifications, en usage chez plusieurs peuples méridionaux, sont très fréquentes chez les Mahométans, qui distinguent trois espèces d'ablutions : l'une, qui est une immersion; l'autre, qui concerne particulièrement les pieds et les mains; la troisième enfin, où, au lieu d'eau, on emploie du sable ou de la terre : les Parsis et les Indiens croient se purifier avec de l'urine de vache. D'autres sont convaincus du pouvoir magique d'une pièce d'or trempée dans l'eau : il est probable que les législateurs hébreux et orientaux ont rattaché à des principes de religion, un acte de propreté personnelle : sous des climats brûlants, une telle précaution devenait indispensable.

ABRACADABRA. Parole magique qui, étant répétée dans une certaine forme et un certain nombre de fois, est supposée avoir la vertu d'un charme pour guérir les fièvres et prévenir d'autres maladies. Voici la manière dont ce mot mystérieux doit être écrit pour avoir la prétendue vertu qu'on suppose :

A B R A C A D A B R A
A B R A C A D A B R
A B R A C A D A B
A B R A C A D A
A B R A C A D
A B R A C A
A B R A C
A B R A
A B R
A B
A

Cette figure, étant principalement composée des lettres du nom *Abraca*, le même qu'*Abracax* ou *Abraxas*, que l'on croyait le plus ancien des Dieux, était elle-même révérée comme une espèce de divinité chez les Syriens.

ABRICOTIER. Cet arbre, dont on ignore la première patrie, a été apporté d'Arménie en Grèce, et delà en Italie et dans le reste de l'Europe. Il est appelé dans les auteurs latins *malum armeniacum*.

ABSTINENCE. Orphée, après avoir adouci les mœurs des hommes, établit une sorte de vie qu'on nomma *orphique;* et une des pratiques des hommes qui l'embrassaient était de ne point manger de la chair des animaux. On sait que les pythagoriciens, par suite du sytème de la métempsycose, s'abstenaient de tout ce qui avait eu vie. Les Juifs s'abstiennent de plusieurs sortes d'animaux, dont on trouve le détail dans la Lévitique et le Deutéronome. L'abstinence

religieuse, accompagnée de deuil et de macérations, s'appelle jeûne. (Voyez ce mot). Il est aussi une époque d'abstinence, de pénitence forcée, pendant laquelle chacun est tenu de jeûner quarante jours, pour se préparer à la fête de Pâques. (Voyez *Carême*).

ABUS (Appel comme d'). C'est au Parlement qu'on doit la ressource des appels comme d'abus, ressource imitée de la loi *Præmunire* d'Angleterre. En 1309, Pierre de Cugnières, avocat du Roi, proposa le premier cette mesure.

ACACIA. C'est l'arbre qui donne la gomme arabique, nommé ainsi par les Grecs (l'*arbre sans malice*), parce que la piqûre de ses épines n'est suivie d'aucun fâcheux accident. Mais on le confond actuellement avec un arbre originaire de l'Amérique septentrionale, apporté en France, avant l'année 1600, par *Vespasien Robin*, professeur de botanique au jardin de Paris, d'où lui est venu le nom de *robinier*. On distingue un autre acacia, de la semence duquel on tire un suc qui porte le nom de suc d'acacia, et qui entre dans la composition de la thériaque. Le premier pied d'acacia-robinier qui parvint en Europe, fut planté à Bruxelles, dans le jardin de l'archiduc Albert.

ACADÉMICIEN. Ce nom a d'abord été donné aux disciples de Platon, parce qu'ils s'assemblaient dans un lieu nommé *Académie*. (Voyez ce mot.) Mais on compte ordinairement trois académies : l'ancienne, dont Platon fut le chef et le fondateur ; la moyenne, qui fut fondée par Arcésilas ; et la nouvelle, dont l'établissement est attribué à Carnéade. Dans les temps modernes, le mot *académie* ayant servi à désigner des sociétés savantes, le nom d'*académiciens* a été continué aux membres de ces différentes sociétés.

ACADÉMICIENNE. Ce mot a été établi au sujet et en faveur de Mme Deshoulières, que l'académie d'Arles s'est fait honneur de compter au nombre de ses membres, et qui a été la première femme qui ait reçu, en France, des lettres d'*académicienne*, en 1689.

ACADÉMIE. Lieu agréable et planté d'arbres, à six stades (un quart de lieue) de la ville d'Athènes, où Platon et ses disciples s'assemblaient pour converser sur des matières philosophiques. Le nom d'Académie fut donné à cet emplacement, d'un nommé *Académus*, riche citoyen d'Athènes, qui en était possesseur, et vivait du temps de Thésée. Cicéron, chez les Latins, donna par allusion le nom d'*Académie* à une maison de campagne qu'il avait près de Pouzzol. Ce fut là qu'il composa ses *Questions académiques*. On a donné depuis le nom d'*académies* à différentes assemblées de savants qui s'appliquent à cultiver les sciences ou les arts. Lorsque Ptolémée-Soter se fut assuré la possession de l'Égypte, il fonda, sous le nom de *Muséon*, la fameuse académie d'Alexandrie, dans laquelle il réunit les philosophes les plus distingués de son temps, et auxquels on dut la célèbre bibliothèque brûlée en 640 par ordre du farouche Omar. Cette académie fut longtemps le centre de l'instruction. Les poètes et les écrivains latins se formèrent à l'école des Grecs ; mais Rome n'eut point d'académie. Le premier établissement de ce genre, parmi les modernes, fut fondé par Charlemagne. Cette académie, dont il était membre, obtint une grande célébrité. Dans le siècle suivant, l'académie d'Oxford fut fondée, en Angleterre, par Alfred-le-Grand. Vers la même époque, les villes de Grenade et de Cordoue eurent aussi des académies, que leurs fondateurs, les Maures, rendirent célèbres, par leur goût pour la poésie, la musique et les lettres.

L'ACADÉMIE DES JEUX FLORAUX, fondée à Toulouse en 1325, est la plus ancienne des académies qui subsistent encore aujourd'hui. Ses membres prirent le nom de *mainteneurs de la gaie science*. Les prix que l'on y décerne consistent en fleurs d'or et d'argent, telles que la *violette*, le *souci*, l'*amarante* et l'*églantine*. Cette société, que Clémence Isaure fit son héritière, jouit encore d'une réputation méritée.

La renaissance des lettres, au quinzième siècle, fit éclore une foule d'*académies*, et notamment en Italie : la plus célèbre fut celle de la *Crusca* de Florence, à laquelle on doit le fameux vocabulaire qui porte son nom. La plupart des nations ont à présent des académies.

L'ACADÉMIE FRANÇAISE, fut instituée en 1635 par le cardinal Richelieu, pour perfectionner la langue. Sa devise est : *A l'immortalité*.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, dont les travaux ont pour objet les inscriptions, les devises, les médailles. « L'académie des inscriptions et belles-lettres, dit Voltaire, formée d'abord, en 1663, de quelques membres de l'académie française, pour transmettre à la postérité, par des médailles, les actions de Louis XIV, devint utile au public, dès qu'elle ne fut plus uniquement occupée du monarque, et qu'elle s'appliqua aux recherches de l'antiquité, et à une critique judicieuse des opinions et des faits. » Cependant, elle ne reçut

que le 16 Juillet 1701 le règlement définitif de son organisation. Sa devise est : *Vetat mori.* Cette académie, détruite en 1793 par la révolution, et rétablie dans l'ancien Institut, en 1803, par un décret consulaire, sous le nom de *classe d'histoire et de littérature ancienne,* a repris son premier nom, lors de la création du nouvel Institut, en 1816.

Académie des sciences. Cette académie fut établie, en 1666, par les soins de Colbert. Les sciences physiques, les mathématiques, l'histoire, les belles-lettres et les matières d'érudition sont principalement de son ressort. Sa devise est : *Invenit et perficit. Voyez* Institut.

Louis XIV avait déjà fondé, en 1648, l'Académie royale de peinture et de sculpture, et, en 1671, celle d'architecture. *Voyez* Luc (*Académie de Saint-*).

Louis XV établit l'Académie de chirurgie, fondée en 1731 par les soins de la Peyronie.

Académie de Bruxelles, fondée en 1769 par Marie-Thérèse et organisée par Van der Vynckt.

Académie de médecine de Paris. Créée par une ordonnance du 20 Décembre 1820. Elle est instituée spécialement pour répondre aux demandes du gouvernement français, sur tout ce qui intéresse la santé publique, et principalement sur les épidémies, les épizooties, les différents cas de médecine légale, la propagation de la vaccine, l'examen des remèdes nouveaux et des remèdes secrets, les eaux minérales naturelles ou factices.

Académie royale de musique, autrement appelée le Grand-Opéra. Cette académie fut établie en 1669. Paris en est redevable à l'abbé Perrin, introducteur des ambassadeurs auprès de Gaston, duc d'Orléans. Ce fut l'opéra de Venise qui lui en donna l'idée.

Académie se dit encore, dans un sens particulier, des lieux où la jeunesse apprend à monter à cheval, et quelquefois à faire des armes, à danser, à voltiger, etc. Gui-Allard dit que Pluvinel, élève de Pignatelli de Naples, fut le premier qui établit en France des académies pour monter à cheval. Il était du Dauphiné; il fut fait écuyer de la grande écurie de Henri IV; ce fut lui qui apprit à monter à cheval à Louis XIII.

Académie d'armes. V. Maitres en fait d'armes.

ACAJOU. Le bois d'acajou provient de l'anacardier, arbre des Indes, dont on connaît deux espèces qui atteignent aux dimensions de nos plus grands chênes. Plusieurs autres arbres des pays chauds fournissent aussi du bois que l'on confond avec l'acajou, tels sont ceux que les botanistes ont appelés *cedrella* et *switenia.* Ce nom d'*acajou* paraît au reste n'être que la corruption des mots *caju* et *cazou,* qui, dans les langues de racine malaise, désignent simplement le bois de tout arbre employé à la charpente ou à la menuiserie. Ce n'est que depuis le commencement du dernier siècle que le bois d'acajou est connu en Europe. A cette époque, le frère du célèbre docteur Gibbons, commandant d'un bâtiment employé dans le commerce des Indes occidentales, rapporta, pour lui servir de lest, plusieurs madriers de ce bois, qu'il envoya à son frère le médecin qui faisait bâtir alors une maison dans Covent-Garden; mais les charpentiers ayant trouvé ce bois trop dur pour leurs outils ordinaires, ne voulurent point le mettre en œuvre, et il resta oublié pendant longtemps dans le jardin du docteur. Quelques années après, une boîte propre à renfermer des chandelles fut faite avec une planche de ce bois, qui se trouva par hasard parmi les madriers. Le menuisier se plaignit, ainsi que l'avaient fait les charpentiers, de la dureté du bois et de la faiblesse de ses instruments. Le docteur lui conseilla d'en faire établir de plus forts; et enfin la boîte fut faite. Le docteur fut si satisfait de sa beauté, qu'il voulut avoir un bureau du même bois : l'ouvrier qu'il employa, étant fort habile dans son métier, parvint à finir ce dernier ouvrage dans la plus grande perfection. M. Gibbons, enchanté de sa découverte, montra son bureau à ses amis. La duchesse de Buckingham-Shire l'admira, et pria le docteur de lui donner de quoi s'en faire faire un semblable pour elle-même. C'est ainsi que l'acajou s'est d'abord introduit en Angleterre, où il était déjà d'un usage universel vers le milieu du dix-huitième siècle, et ensuite dans les différents pays de l'Europe.

ACANTHE. C'est à son feuillage que l'acanthe doit sa célébrité. On dit qu'une jeune Corinthienne étant morte peu de jours avant un heureux mariage, sa nourrice désolée mit dans un panier divers objets qu'elle avait aimés, le plaça près de son tombeau sur un pied d'acanthe, et le couvrit d'une large tuile pour préserver ce qu'il contenait. Au printemps suivant, l'acanthe poussa; ses larges feuilles entourèrent le panier, mais arrêtées par les rebords de la tuile, elles se courbèrent et s'arrondirent vers leur extrémité. Près de là passa un architecte nommé Callimaque, il admira cette décoration champêtre, et résolut d'ajouter à la colonne corinthienne la belle forme que le hasard lui offrait.

ACCENT. Les Grecs paraissent être les premiers qui aient introduit les *accents* dans l'écriture. Aristophane de Byzance, grammairien qui vivait deux siècles avant Jésus-Christ, passe pour les avoir inventés. Les accents étaient marqués sur un vers d'Euripide écrit sur le mur d'une maison qui faisait le coin d'une rue d'Herculanum.

ACCOLADE. Cérémonie qui consistait, dans l'ancienne chevalerie, à baiser à la joue gauche celui qu'on recevait chevalier, et à lui donner sur l'épaule ou sur le cou un coup du plat d'une épée nue. De nos jours, l'accolade est la cérémonie par laquelle une personne qui a reçu le brevet de la légion-d'honneur, est admise dans cet ordre.

ACCOMPAGNEMENT. Plusieurs auteurs en attribuent l'invention à Louis Viadana, maître de chapelle de la cathédrale de Mantoue, né à Lodi, en 1580. C'est du moins l'un des premiers musiciens qui en ont parlé et donné des exemples. Les premières notions de l'accompagnement figuré furent exposées en 1703 par François Gasparini, directeur de musique au conservatoire de Venise. Peu d'années après, Rameau jeta une vive lumière sur la théorie de l'accompagnement, en appelant l'attention des musiciens sur le renversement des accords. Kirnberger découvrit la loi des prolongations de consonnances. Enfin, dans ces derniers temps M. Catel régularisa la considération des altérations d'intervalle, et M. Fétis de Bruxelles a complété le système de l'harmonie et de l'accompagnement en 1824, par la découverte du mécanisme de la *substitution* dans les accords dissonnants.

ACCOUCHEMENTS. Dès le temps de Jacob, l'art d'accoucher fut, selon Goguet, une profession particulière. « Il est aisé, dit-il, de reconnaître, par la manière dont Moïse s'explique, qu'il y avait alors chez les peuples de l'Asie des sages-femmes telles qu'il y en a aujourd'hui parmi nous. » Il paraît aussi qu'en Égypte, de temps immémorial, le soin des accouchements était confié aux femmes. On pourrait même soupçonner, par les termes dont Moïse se sert, que les sages-femmes égyptiennes faisaient usage de quelque machine propre à faciliter l'enfantement : c'était, autant qu'on le peut conjecturer, une espèce de chaise sur laquelle elles faisaient mettre la femme au moment du travail. On vient de voir que chez les peuples de l'Orient le soin des accouchements avait été dans l'origine confié aux femmes. Il n'en a pas été de même chez les Grecs, dans les premiers temps. Il était expressément défendu aux femmes d'exercer aucune des parties de la médecine, sans en excepter même celle des accouchements. Cette défense eut des suites très fâcheuses. Les femmes ne pouvaient se résoudre à appeler des hommes dans ces moments critiques : faute de secours, il en périssait beaucoup dans les travaux de l'enfantement. L'industrie d'une jeune Athénienne, qui se déguisa en homme pour apprendre la médecine, tira les femmes d'intrigue. On avait remarqué que ce prétendu médecin était le seul dont les femmes se servissent. Cela fit naître des soupçons; on le traduisit devant l'aréopage pour rendre compte de sa conduite. Agnodice (c'était le nom de la jeune Athénienne) n'eut pas de peine à tirer ses juges d'erreur. Elle exposa le motif de son déguisement. Cette aventure fut cause qu'on abrogea l'ancienne loi.

S'il en faut croire Astruc, *Art d'accoucher*, l'emploi des chirurgiens dans les accouchements ne remonte pas plus haut que les premières couches de madame de La Vallière, en 1663.

ACÉMÈTES. Mot grec qui signifie non dormants. On appelle ainsi des moines de Syrie, chez qui les exercices de piété duraient jour et nuit sans interruption. Cet ordre fut fondé dans le cinquième siècle par Saint Alexandre.

ACHÉENS. Nom des habitants de l'Achaïe. Ils occupèrent d'abord une contrée voisine d'Argos; mais en ayant été chassés par les Héraclides, quatre-vingts ans après la guerre de Troie, ils fondèrent leur établissement dans la partie nord-est du Péloponèse, qui depuis a été nommée Achaïe. Les Achéens, gouvernés quelque temps par des rois, formèrent une confédération qui ne fut soumise que par les rois de Macédoine successeurs d'Alexandre. Les villes de l'Achaïe ayant une seconde fois secoué le joug, firent de nouveau une confédération, devenue célèbre sous le nom de *ligue Achéenne*, et qui pendant cent trente-cinq ans se rendit redoutable et conserva son indépendance. Elle dut une partie de ses succès aux talens de Philopémen et d'Aratus. Après avoir combattu longtemps contre les Romains pour la liberté de la Grèce, elle fut détruite par le consul Mummius, l'an cent quarante-six avant Jésus-Christ.

ACIDE PYROLIGNEUX. — Voyez vinaigre de bois.

ACIER. L'acier est du fer combiné avec quelques millièmes de carbone. On ignore à quelle époque il a été découvert. Il y a deux espèces d'acier, l'acier naturel et l'acier artificiel. L'a-

cier naturel est celui où l'art n'a eu d'autre part que de détruire par le feu l'excès des parties salines, sulfureuses, et autres dont le fer de fonte est trop plein. L'acier artificiel est du fer à qui l'art a restitué, par le secours des matières étrangères, les mêmes parties dont il était trop dénué. L'acier, sans la trempe, ne nous rendrait guère plus de service que le fer doux : c'est par la trempe qu'on lui donne la dureté qui le caractérise. Cette façon consiste à faire chauffer le morceau quand il est travaillé ; on lui fait prendre le rouge couleur de cerise, et quand il est dans cet état, on le plonge subitement dans l'eau froide. Il paraît que ce secret n'était pas inconnu des anciens.

ACIER (*Bijouterie d'*). Industrie née en France et en Belgique vers l'an 1740. Depuis une trentaine d'années, elle dispute de supériorité avec celle d'Angleterre.

ACOLYTHE. Les Grecs donnaient ce nom aux personnes qui paraissaient inébranlables dans leurs résolutions. Les Stoïciens étaient appelés *acolythes*. L'église chrétienne appliquait ce nom aux jeunes gens qui se dévouaient au service de Dieu, et qui accompagnaient les évêques.

ACONIT. Herbe vénéneuse qui croît plus fréquemment sur les rochers. On en trouvait une grande quantité auprès d'Héraclée, dans le Pont, où était la caverne par où l'on prétendait qu'Hercule était descendu aux enfers.

Il y a plusieurs sortes d'aconits, entre lesquelles on en distingue une qui sert en médecine, c'est l'*aconitum salutiferum*, autrement nommé *anthora*, parce qu'il passe pour l'antidote du *thora*, autre plante vénéneuse.

AÇORES. Archipel de l'Océan Atlantique, situé à 280 lieues de la côte occidentale de l'Europe. Il s'étend de 36°. 56'. à 39°. 45'. de latitude nord, et de 27°. 14'. à 33°. 32'. de longitude ouest. Il est composé de neuf îles formant trois groupes. L'aspect général des Açores indique son origine volcanique. Elles appartiennent au Portugal. On ne sait pas l'époque de la découverte des îles Açores : les anciens ne les connaissaient pas. Les géographes arabes du moyen âge paraissent en avoir eu une connaissance obscure ; ce n'est que vers le milieu du XV[e] siècle que des naufragés attirèrent sur elles l'attention des Portugais qui, à cette époque, se livraient encore avec ardeur aux découvertes lointaines et aux entreprises hasardeuses. En 1432, la cour de Portugal y envoya le commandeur D. Gonzalo-Velhio qui aborda à Sainte-Marie ; les autres îles furent successivement reconnues, et en 1450 elles étaient toutes sous la domination portugaise. Le nom d'Açores (Éperviers) leur vient du grand nombre d'oiseaux de cette espèce qu'on y aperçut en les découvrant.

ACOUSMATE. Terme formé du grec, pour exprimer un phénomène qui fait entendre un grand bruit dans l'air, comparable, dit-on, à celui de plusieurs voix humaines et de plusieurs instruments. Les *Mercures* de 1730 et 1731 donnent la description d'un évènement de cette nature arrivé près de Clermont en Beauvaisis.

ACOUSTIQUE. Le nom d'acoustique, dit Bossut, dans son histoire des mathématiques, fut inconnu aux anciens et inventé par les modernes, pour désigner, d'une manière abrégée, la partie des mathématiques qui considère le mouvement du son, les lois de sa propagation et les rapports que les sons ont entre eux. L'acoustique a une analogie frappante avec l'optique, tant sous le rapport de la théorie que sous celui des instruments qui servent à renforcer l'ouïe ou la vue. L'air est le véhicule du son, et se propage de tous côtés en ligne droite. Hauksbée a fait à ce sujet des expériences qu'il a publiées en 1754 et qui sont très concluantes.

ACROSTICHE. Petite pièce de poésie dont chaque vers commence par une des lettres du nom de la personne ou de la chose qui en fait le sujet. Un exemple rendra la définition plus sensible :

Le ciel, qui la sauva de son propre penchant,
A la beauté du corps unit celle de l'âme ;
Un seul de ses regards, par un pouvoir touchant,
Rendait à la vertu le cœur de son amant.
Elle embellit l'amour en épurant sa flamme.

ACTE. Déclaration, convention ou stipulation faite entre des parties. Avant la découverte de l'écriture, les actes se passaient verbalement ; et pour en constater la vérité, on avait coutume de les passer devant témoins, et même en public. Lorsque Abraham achète d'Éphron une caverne pour enterrer Sara, la vente s'en fait en présence de tout le peuple. Les Babyloniens ont été regardés dans l'antiquité comme les premiers peuples qui aient introduit l'usage de passer les actes par écrit. L'usage de signer les actes n'était pas encore établi en France dans le treizième siècle. Le parlement de Paris, sous le règne de Henri III, en 1591, ordonna que les actes par-devant notaires seraient signés des parties. Avant François I[er]., les actes étaient rédigés en latin ; mais ce prince, voulant mettre les parties à portée

d'entendre les obligations qu'elles contractaient, ordonna que les actes fussent écrits en langue française. Un évêque de Metz, nommé Bertrand, prélat dont le nom doit être à jamais célèbre, imagina d'établir, dans les villes, des dépôts où les actes, qui constatent les propriétés des particuliers, fussent conservés, et où l'on pût avoir recours dans les contestations.

ACTE. Partie d'un ouvrage dramatique. Les Romains se firent une loi de diviser leurs pièces en cinq parties égales, dont chacune doit avoir un sens presque parfait. Dorat, dans l'argument de l'*Andrienne*, remarque qu'il n'était pas facile d'apercevoir cette division dans les premiers poètes dramatiques ; mais du temps d'Horace, l'usage en était établi.

ACTEUR. La tragédie, dans son origine, consistait en un simple chœur. Thespis y joignit un personnage, et plus tard, Eschyle en introduisit un second, pour animer le drame par le dialogue ; il leur donna le cothurne élevé, qui devint l'attribut distinctif des acteurs tragiques. Sophocle ajouta seulement un troisième personnage, et l'on voit rarement plus de trois acteurs dans la même scène ; mais leur nombre fut plus considérable dans la comédie grecque. Les femmes, au rapport d'Aulu-Gelle, ne paraissaient sur le théâtre que pour danser. Les acteurs jouissaient, en Grèce, de tous les droits de citoyen, et furent souvent appelés à remplir dans l'État les fonctions les plus honorables. A Rome, au contraire, la profession d'acteur entraînait après elle la perte des droits de citoyen et de suffrage dans les assemblées publiques. *V.* COMÉDIEN.

ACUPUNCTURE. Du latin *acupunctura*, piqûre que l'on fait avec une aiguille. C'est le nom généralement adopté pour désigner une opération médico-chirurgicale, que l'on pratique avec des aiguilles au moyen desquelles on pique plus ou moins profondément les parties souffrantes, dans la vue de guérir certaines maladies, ou de soulager les douleurs dont elles sont accompagnées. Ce moyen curatif était entièrement inconnu aux Grecs, aux Romains et aux Arabes. On en doit l'invention aux Chinois, chez lesquels il est considéré comme remontant à la plus haute antiquité, et qui passent pour l'avoir transmis aux habitants de l'île de Corée et à ceux du Japon. Ce n'est guère que vers la fin du dix-septième siècle, qu'il a commencé à être un peu connu en Europe, et l'on trouve dans un ouvrage publié en 1693, un chapitre consacré à l'acupuncture. (Ten-Rhyne, *De arthritide*, Londini, 1693). Cette opération resta dans l'oubli pendant près d'un siècle, et jusqu'à l'époque où Dujardin, dans son *Histoire de la Chirurgie*, et Vicq-d'Azir, dans un mémoire d'ailleurs peu étendu, rappelèrent sur elle l'attention des médecins qui négligèrent encore une fois de la soumettre au creuset de l'expérience. L'acupuncture fut pratiquée pour la première fois en France, il y a quelques années par plusieurs médecins qui obtinrent quelques succès malgré lesquels des praticiens distingués restèrent disposés à croire que, comme moyen curatif, elle pouvait, sans inconvénient, être abandonnée aux Chinois ses premiers inventeurs. Appliquée au traitement des affections rhumatismales, des douleurs nerveuses, et de certaines paralysies du mouvement et du sentiment, l'acupuncture a opéré des guérisons nombreuses et incontestables. Les nouveaux expérimentateurs considèrent les aiguilles comme effectuant par leur contact avec les filets des nerfs qu'elles rencontrent dans leur trajet, une soustraction abondante, une véritable saignée de *fluide nerveux*, soustraction à laquelle ils attribuent l'heureuse efficacité de l'opération.

ADONIQUE ou ADONIEN. Sorte de vers fort court, usité, dans la poésie grecque et latine. Il est composé de deux pieds : le premier est un dactyle, et le second un spondée ou un trochée, comme : *rara juventus*. Son nom vient de ce qu'on faisait grand usage de ce vers dans les fêtes lugubres qu'on célébrait en l'honneur d'Adonis.

ADOPTION. L'adoption était établie chez tous les peuples de l'antiquité. A Athènes, on revêtissait du droit de bourgeoisie celui qui était adopté. L'enregistrement des enfants adoptifs avait lieu à l'époque des fêtes *Thargélies*, qui se célébraient dans le onzième mois de l'année. A Sparte, on ne pouvait adopter quelqu'un, qu'en présence du Roi. Chez les Romains, l'enfant adoptif quittait ses noms propres, et prenait le prénom, le nom et le surnom de son nouveau père. Cette institution, qui avait été connue en France, sous les rois de la première race, mais dont l'usage était perdu sous ceux de la seconde, est entrée, en 1792, dans le plan de nos lois civiles, et a été enfin consacrée dans notre code civil.

ADRESSE. Ces sortes de placets, requêtes ou remontrances, commencèrent à avoir lieu sous l'administration d'Olivier Cromwell.

ADULTÈRE. « Dès les premiers temps, dit Furgault, tous les peuples ont établi des peines

contre l'adultère. Chez les Athéniens, la mort en était la punition. Lycurgue avait ordonné qu'il serait puni comme le parricide; cependant Plutarque prétend qu'il était toléré à Lacédémone. Les Locriens arrachaient les yeux aux coupables. Les lois romaines n'étaient pas moins sévères. Auguste, par la loi *Julia*, renouvela toutes les anciennes peines contre les adultères. Le droit civil, réformé par Justinien, qui, sur les remontrances de sa femme Théodora, modéra la rigueur de la loi *Julia*, portait que la femme fût fouettée et enfermée dans un couvent, pour deux ans; et si, durant ce temps, le mari ne voulait pas se résoudre à la reprendre on lui coupait les cheveux, et on l'enfermait pour toute sa vie. Les Saxons brûlaient la femme adultère, et sur ses cendres ils élevaient un gibet où ils étranglaient le complice. En Angleterre, le roi Edmond punissait l'adultère comme le meurtre; mais Canut ordonna que la punition de l'homme serait d'être banni, et celle de la femme, d'avoir le nez et les oreilles coupés. Les lois concernant l'adultère sont à présent bien mitigées.

AÉRO-CLAVICORDE. Cet instrument de musique, de l'invention de MM. Schell et Tschirscki, est une espèce de clavecin à vent, que l'air seul fait parler; c'est lui qui fait vibrer ses cordes sur le corps sonore: c'est par cet agent si simple que l'artiste a su produire un son qu'on n'avait jamais entendu, et qui approche le plus de la voix humaine; égal à cet organe pour la force d'intensité des sons, il lui est supérieur par la possibilité de les nuancer et de les graduer. Le Moniteur (1790, pag. 120), parle de ce nouvel instrument.

AÉROLITHES. *Voyez* PIERRES DE L'AIR.

AÉROSTAT. Sans parler de Dédale et de son malheureux fils Icare, puisque les prétendues ailes de l'un et de l'autre ne sont probablement que les voiles d'un vaisseau, il est certain que les hommes ont longtemps cherché le moyen de se soutenir dans les airs. Plusieurs procédés plus ou moins ingénieux ont été imaginés avant la découverte des aérostats. Il est fait mention dans le *Journal des Savants* (1676), p. 426, première édition, d'une machine pour voler en l'air, inventée par Besnier. M. Desforges, chanoine d'Étampes, a, dans les papiers publics de 1772, annoncé une machine propre à voler, à laquelle il donnait le nom de *cabriolet volant*. Blanchard a essayé de s'élever de terre par les seuls effets de la mécanique; mais ses tentatives ont été infructueuses, c'est-à-dire qu'il est seulement parvenu à quitter le sol; et que, pour obtenir une ascension de vingt pieds, il lui a fallu employer un contre-poids de six livres et une manœuvre pénible. En 1782, il construisit une machine, qu'il appelait *vaisseau volant*, dont la figure a été gravée, mais dont il n'a jamais fait usage. Si l'on veut remonter à des époques anciennes, pour y trouver l'origine, ou au moins l'idée des aérostats, on verra dans les voyages du P. Lana les moyens de naviguer dans l'air, découverte par lui faite en 1670, et fondée sur des calculs, mais qui ne fut ni accueillie ni tentée. L'énorme vaisseau flottant de Gallien dut éprouver le même sort, parce que le principe sur lequel il était fondé ne pouvait recevoir son application. Dans un ouvrage présenté en 1679, par un Italien nommé Borelli à la reine Christine, l'auteur, après avoir cherché à démontrer l'insuffisance de plusieurs moyens, semble croire cependant qu'il ne serait pas impossible à l'homme de voler dans les airs. Un P. Laurent Barthélemy présenta anciennement au roi de Portugal un mémoire pour obtenir la permission de naviguer dans les airs. Toutes ces tentatives devaient amener peu-à-peu la découverte des aérostats. Cette invention, comme beaucoup d'autres, est due en grande partie au hasard; mais cela ne diminue point le mérite de l'inventeur, Mongolfier l'aîné, qui a eu l'idée de renfermer dans une enveloppe légère, de l'air raréfié par la chaleur. La première expérience qu'il fit à ce sujet le 5 Juin 1783, à Annonay, eut une pleine réussite, et le premier ballon lancé en liberté fit parcourir à Pilatre-des-Rosiers un espace de quatre mille toises en dix-sept minutes. Charles a depuis étendu cette première découverte; il a eu le courage et la gloire d'entreprendre, le 1er. Décembre 1785, dans le nouvel aérostat qu'il avait composé et rempli de gaz hydrogène, un voyage aérien dont le succès a été aussi complet qu'il pouvait le désirer. Cet habile physicien parcourut un espace de neuf lieues après s'être élevé à environ dix-sept cents toises. Jusqu'à présent les diverses expériences qu'on a faites n'ont pu fournir le moyen de maîtriser les vents, et de se diriger à volonté dans l'espace des airs.

La physique a profité des voyages aérostatiques de deux savants. MM. Gay-Lussac et Biot constatèrent, dans leur ascension, l'état électrique de l'air et la permanence du pouvoir magnétique à de grandes hauteurs. Le premier s'éleva à 7000 mètres environ, et puisa

dans cette haute région, de l'air atmosphérique dont la composition se trouva la même que celle de l'air à la surface de la terre. *Voy.* PARACHUTE.

AFFICHES. Dans les temps les plus reculés de l'histoire, les législateurs faisaient afficher les actes de l'autorité administrative ou judiciaire, afin de mieux graver dans la mémoire des hommes les préceptes qui servaient de règle à leur conduite. L'usage d'afficher les actes du gouvernement a subsisté pendant plusieurs siècles en France. Aujourd'hui la promulgation des lois a lieu par leur insertion au *Bulletin des lois*; mais les ordonnances et réglements de police ne sont obligatoires que par l'affiche qui en est faite dans les lieux où ils doivent recevoir leur exécution.

AFFICHES, *annonces et avis divers*. Ce sont les Allemands qui ont imaginé les premiers de faire connaître au public, par des annonces imprimées, les biens, les charges à vendre, les naissances, les morts, les productions nouvelles des arts, etc. *Des feuilles d'avis* parurent à Hambourg, en 1724; à Berlin, le 3 Février 1724; à Hanôvre et à Dresde, en 1732. Dans la même année, Boudet, de Lyon, établit les *Petites affiches de Paris*.

AFFRANCHISSEMENT. Acte par lequel on fait passer un esclave de l'état de servitude à celui de liberté. « A Lacédémone, le droit d'affranchir les esclaves, dit M. Furgault, n'appartenait point aux maîtres dont ils cultivaient les terres, mais au peuple assemblé. A Athènes, les esclaves recouvraient la liberté, lorsqu'ils pouvaient offrir à leurs maîtres une somme d'argent prescrite par les lois. L'affranchissement, à Rome, commença sous le règne du roi Servius Tullius. Ce prince, voulant fortifier la république en multipliant les citoyens, fit porter une loi par laquelle il était permis aux particuliers d'affranchir leurs esclaves. Pour diminuer l'autorité des seigneurs, les rois de France ne crurent pas devoir mieux faire que d'affranchir les serfs de l'esclavage sous lequel ils gémissaient. C'est ainsi que Louis-le-Gros, en 1135, Louis VIII, en 1223, commencèrent à diminuer le nombre des esclaves dont la France était couverte. Saint Louis et Louis-le-Hutin suivirent l'exemple de leurs prédécesseurs; mais c'est surtout dans le temps des croisades qu'on vit les seigneurs engager ou vendre leurs fiefs et rompre à prix d'argent les fers de leurs serfs ou esclaves.

AFRIQUE. Appelée Lybie par les Grecs. L'Afrique est représentée sur les médailles par une femme coiffée avec la dépouille d'un éléphant, dont la trompe avance sur le front; on voit auprès d'elle, soit un scorpion ou un serpent, soit un lion ou un cheval, ou des montagnes. Son nom, d'une étymologie incertaine, est romain d'origine (*Africa*).

L'Afrique, dans l'intérieur, est absolument inconnue ou très-imparfaitement visitée. Des voyages ont été entrepris, mais les explorateurs ont été presque tous victimes de leur dévoûment. Le major Laing a péri à la sortie de Tombouctou; un jeune Français, M. Caillé, est parvenu en 1828 à pénétrer dans cette ville centrale de l'Afrique, et a, le premier de tous, rapporté dans sa patrie des documents précieux qui éclairciront sans doute plusieurs points très-importants de géographie.

AGAPES. Repas que les Chrétiens faisaient entre eux en signe d'amitié et de fraternité, du grec *agâpan* (aimer, chérir). C'était un repas qui se faisait le soir, en mémoire de la dernière cène que Jésus-Christ avait faite avec ses disciples; il avait lieu au commencement de l'assemblée, avant la communion. Des abus firent abolir les agapes, l'an 397, par le troisième concile de Carthage.

AGARIC. Excroissance fongueuse qui pousse sur différents arbres, tels que le chêne, le hêtre, le sapin, etc. Il y a lieu de croire que la propriété qu'a l'agaric d'arrêter les hémorrhagies était connue des anciens, puisqu'ils ont nommé celui qui naît sur le chêne, en forme de champignon, *agaricus sanguinem sistens*, c'est-à-dire agaric qui arrête le sang; cette découverte avait été longtemps perdue. Au milieu du siècle dernier, un bûcheron s'étant donné sur le pied un coup de cognée, et ne pouvant arrêter le sang qui coulait en abondance, s'avisa d'appliquer dessus un morceau d'agaric qui se trouvait à portée de sa main, ce qui le mit en état de revenir chez lui. M. Brossard, chirurgien, chargé du soin du malade, ayant fait des réflexions sur l'effet de l'agaric, le proposa comme un remède souverain.

AGATE. On croit que le nom de cette pierre fine vient du fleuve Achates dans le Val di Noto en Sicile, que l'on appelle aujourd'hui le Drille; et l'on prétend que les premières pierres d'agate furent trouvées sur ses bords.

AGE DU MONDE. Tous les chronologistes, qui fondent leurs calculs sur les écrits des auteurs sacrés, diffèrent entre eux sur le temps qui s'est écoulé depuis la création du monde jusqu'à la naissance de Jésus-Christ : l'un suppose un intervalle de 6984 ans; un autre,

de 3758 ans ; un troisième, de 3616 ans seulement ; enfin Rollin adopte 4004 ans. Une époque aussi incertaine que celle d'Adam ne peut donc servir à y rapporter les événements historiques. La *période julienne*, au contraire, a le très-grand avantage d'établir entre les chronologistes un langage uniforme. *Voyez* PÉRIODE JULIENNE.

AGENTS DE CHANGE. Ils furent créés en titre d'office par Charles IX, en Juin 1572, sous le nom d'agents de change et courtiers de marchandises, de draps, de soie, de laine, de toile, etc.

AGENTS-GÉNÉRAUX *du Clergé*. Les assemblées du clergé ont été réglées sous Charles IX : après qu'elles étaient finies, on laissait à la suite de la cour des personnes qui prenaient soin des affaires, sous le nom de syndics; mais en 1585, on établit des agents fixes, avec des pouvoirs beaucoup plus étendus.

AGIO. Mot italien passé dans notre langue avec la même signification qu'il a dans son pays natal. Il est particulièrement en usage dans les banques pour désigner ce que l'argent de banque vaut plus que l'argent courant.

AGIOTEUR. Ce mot fut employé pour la première fois, ou lors du système de Law, ou peu de temps après.

AGNUS DEI. Nom que l'on donne aux pains de cire que le Pape bénit le dimanche *in albis*, après la consécration. Il fait cette cérémonie de sept ans en sept ans : on imprime ordinairement une figure d'agneau sur ces petits pains. L'origine de cette cérémonie vient d'une coutume ancienne de l'église romaine. On prenait autrefois, le dimanche *in albis*, le reste du cierge pascal, béni le jour du samedi saint, et on le distribuait au peuple par morceaux. Chacun les brûlait dans sa main, dans ses champs et dans ses vignes, et les regardait comme un préservatif contre les prestiges du démon, et contre les tempêtes et les orages.

AGRICULTURE. L'agriculture, selon Goguet, est un de ces arts que le déluge n'a point entièrement abolis. L'Écriture nous dit que Noé cultiva la terre au sortir de l'arche; il transmit à ses descendants les connaissances qu'il avait acquises. L'histoire nous apprend que les habitants de la Mésopotamie, de la Palestine, de l'Égypte, se sont appliqués à l'agriculture dès les temps les plus reculés. La connaissance du labourage remontait chez les Babyloniens aux premiers siècles de leur histoire. Les Égyptiens faisaient honneur de cette découverte à Isis et à Osiris. Les Chinois, qui voudraient disputer à tous les peuples l'ancienneté du labourage, prétendent avoir appris cet art de Chin-noug, successeur de Fo-hi. C'est de ces diverses contrées que l'art de cultiver les grains fut successivement transporté dans différents climats. Les Grecs disaient que l'agriculture leur avait été apportée d'Égypte : les Romains étaient persuadés qu'elle était venue en Italie de l'Afrique et de la Grèce. Convaincus de l'importance de cet art, tous les peuples en attribuèrent la découverte à leurs dieux, ou déifièrent les mortels qui leur firent un présent si utile. Les Grecs en faisaient honneur à Cérès et à Triptolème son fils : les Italiens, à Saturne ou à Janus leur roi, qu'ils placèrent au rang des dieux, en récompense de ce bienfait. Rien ne fait mieux connaître l'estime que font les Chinois de la culture des terres, que la fête qui se célèbre tous les ans au Tonquin. Dans ce jour solennel, l'Empereur, accompagné des grands de l'état, prend une charrue et trace des sillons dans un champ. Cette fête, appelée *Kanja*, se termine par un festin magnifique.

AH ! AH ! ou *Saut de loup*. Ouverture de mur sans grille, et au niveau des allées, avec un fossé au pied, ce qui étonne et fait crier *ah ! ah !* On prétend que c'est Monseigneur, fils de Louis XIV, qui a inventé ce terme en se promenant dans les jardins de Meudon.

AIDE-DE-CAMP. Sous la première race des rois francs, leurs aides-de-camp étaient des barons; ces fonctions avant Philippe-Auguste furent remplies par les connétables et les maréchaux. Plus tard, le titre d'aide-de-camp fut donné aux officiers qui *aidaient* les maréchaux-de-camp dans la répartition des différents quartiers dans les campements. On attacha ensuite des aides-de-camp à chacun des officiers-généraux employés dans les armées. Pendant la révolution, il y avait en France un corps de trois cents aides-de-camp.

AIDES. Les impôts connus sous ce nom furent introduits sous Charles V, vers 1370, afin de payer la rançon du roi Jean, son père, fait prisonnier à la bataille de Poitiers. Les superintendants ou commissaires, qui avaient été précédemment établis à l'effet de connaître des discussions qui pourraient naître sur la perception de ce nouvel impôt, furent nommés *généraux des aides*, et, réunis en corps par François Ier, commencèrent à former un tribunal : c'est de là que l'ancienne *cour des aides* tirait son origine.

AIGLE. Cet oiseau a servi d'étendard à plusieurs nations. Les premiers peuples qui l'ont porté en leurs enseignes sont les Perses, selon

le témoignage de Xénophon. Les Romains, après avoir porté diverses autres enseignes, s'arrêtèrent à l'*aigle*, au second consulat de Marius : avant cette époque, ils portaient indifféremment des *aigles*, des loups et des léopards, suivant la fantaisie de leurs chefs. Constantin fut, dit-on, le premier qui introduisit l'*aigle* à deux têtes, pour montrer que l'Empire, bien qu'il parût divisé, n'était néanmoins qu'un même corps. Selon d'autres, ce fut Charlemagne qui reprit l'*aigle*, comme étant l'enseigne des Romains, et qui ajouta une seconde tête. Mais cette opinion est détruite par un *aigle* à deux têtes que J. Lipse a observé dans la colonne Antonine, et parce qu'on ne voit qu'une seule tête dans le sceau de l'empereur Charles IV apposé à la bulle d'or. Aigle blanc. Cet ordre fut institué en 1625 par Uladilas V, lorsqu'il maria son fils Casimir avec la fille du grand-duc de Lithuanie. Les chevaliers portaient une chaîne d'or, d'où pendait sur l'estomac un aigle d'argent couronné. Frédéric-Auguste, roi de Pologne, électeur de Saxe, renouvela cet ordre en 1705, afin de s'attacher, par cette distinction, les principaux seigneurs de sa cour, dont plusieurs penchaient pour l'élection du roi Stanislas. Aigle noir. Ordre de chevalerie de Prusse, institué le 18 janvier 1701 par Frédéric, électeur de Brandebourg, peu après qu'il eut été couronné roi de Prusse. L'insigne de l'ordre est une croix d'or à huit pointes, émaillée d'azur ayant quatre *aigles* de sable dans les angles; au centre de cette croix sont les lettres F. R. en chiffre, qui signifient *Fredericus rex*. La devise est *cuique suum*.

AÏGUE-MARINE. Pierre précieuse d'une couleur mêlée de vert et de bleu, à peu près comme la couleur de l'eau de mer, d'où vient le nom d'*aigue-marine* (*aqua marina*) que les modernes ont donné à cette pierre. Il y a très-grande apparence que les anciens la connaissaient sous le nom de *béryl*. « Les plus beaux béryls, dit Pline, sont ceux qui imitent la couleur de l'eau de la mer. »

AIGUILLE. Cet instrument, dont l'antiquité grecque et romaine attribue l'invention à une femme, fut assez longtemps sans être connu; dans les commencements des sociétés, les os pointus, les arêtes des poissons, les épines, tinrent lieu des aiguilles et des épingles, dont nous nous servons. On pourrait citer plusieurs peuples qui de nos jours sont encore réduits aux mêmes expédients. Aix-la-Chapelle possède une manufacture considérable d'aiguilles, dont la fabrication exige quatre-vingts opérations différentes. C'est en 1545 que les *premières aiguilles* furent fabriquées en Angleterre par un Indien. Le procédé de ce travail, perdu après sa mort, fut retrouvé en 1560 par Christophe Greening.

Aiguille pour la ligature de l'artère intercostale. L'invention en est due à M. Goulard, chirurgien de Montpellier.

AIGUILLE AIMANTÉE. — Voyez *Aimant*.

AIGUILLETTES DE LA CAVALERIE. — Pendant les troubles de la Belgique au seizième siècle, un corps de Gantois se sépara du duc d'Albe pour s'unir aux Gueux, leurs compatriotes. Le duc d'Albe furieux fit publier contre eux une sentence qui les condamnait tous à être pendus. Ces hommes intrépides portèrent dès lors à leur cou le clou et la corde destinés à leur exécution, si on parvenait à les prendre. Comme ils se signalèrent par de beaux faits multipliés, la corde et le clou, qu'ils avaient adoptés par ironie devinrent une marque d'honneur; et c'est là, dit-on, l'origine des aiguillettes de la cavalerie.

AIGUILLON. Petite ville de l'Agénois. On prétend que ce fut à ce siége qu'on se servit du canon pour la première fois.

AIL. l'*ail* était dieu chez les Égyptiens, très-estimé des Romains et en honneur chez les Grecs. Ce légume est, dit-on, originaire du Levant; mais il croît partout avec une grande facilité.

AILES. Les statues de Jupiter, de Diane, de Minerve, de Vénus et des nymphes portaient des ailes dans les monuments des Étrusques; ces peuples, à l'exemple des anciens Grecs, en mettaient aussi à la tête de quelques divinités; à l'Amour, à Proserpine, à Méduse, aux Furies et aux chars des Dieux. Les Grecs ornaient d'ailes le pétase, les épaules et les talons de Mercure; mais ordinairement ils ne donnaient de grandes ailes qu'à la Victoire : celles des divinités égyptiennes ressemblaient aux ailes des Chérubins. Enfin, selon l'Écriture, les Séraphins, les Anges sont ailés.

Ailes *artificielles* pour s'élever et se soutenir en l'air. *Voyez* Voler.

Ailes. Les deux extrémités d'une armée rangée en bataille. Pan, l'un des capitaines de Bacchus, en est regardé comme le premier inventeur; et c'est pour cela, dit-on, que les anciens qui nommaient *cornua* ce qu'on appelle aujourd'hui *ailes*, représentaient Pan avec des cornes à la tête. Ce qu'il y a de certain, c'est que cette manière de ranger les armées est très ancienne.

Aile de Saint-Michel. Ordre de chevalerie.

Alphonse Henri, premier roi de Portugal, institua cetordre en 1171, en mémoire d'une victoire qu'il remporta sur le roi de Séville et les Sarrasins, et dont il crut être redevable à Saint Michel, qu'il avait invoqué dans cette guerre. L'insigne des chevaliers était une *aile*, ou *demi-vol* de pourpre, le bout en bas, sur un cercle à huit pointes, quatre droites en croix, quatre ondées et aiguisées en sautoir; le tout d'or en forme d'étoile rayonnante.

AIMANT. L'aimant a été regardé pendant longtemps comme une simple pierre qui avait la propriété d'attirer le fer, et la trace de cette opinion s'est conservée dans le langage vulgaire qui désigne encore par le nom de *pierre d'aimant*, la mine de fer naturellement pourvue de la propriété dont il s'agit : on aura jugé de cette substance par les particules pierreuses dont elle est souvent mêlée et qui lui sont purement accidentelles. Les anciens ont connu la vertu attractive que l'aimant exerce sur le fer. Ils avaient même remarqué qu'il communiquait au fer la vertu d'attirer un autre fer. Platon en donne un exemple dons l'*Ion*, où il décrit cette fameuse chaîne d'anneaux de fer suspendus les uns aux autres, et dont le premier tient à l'aimant; Lucrèce fait de plus mention de la propagation de la vertu magnétique au travers des corps les plus durs. D'après une erreur populaire qui existe encore, le tombeau de Mahomet est un coffre de fer suspendu à la voûte de la grande mosquée de Médine, par une pierre d'aimant. Æpinus est le premier qui, pour expliquer les phénomènes du magnétisme, ait employé de simples forces soumises au calcul. Ce fut en tenant une tourmaline qu'il conçut l'idée qui a servi de base à sa théorie. Il venait de découvrir que les effets de cette pierre étaient dus à l'électricité, et il avait remarqué qu'elle repoussait par un côté et attirait par l'autre un petit corps électrisé. Il vit dans la tourmaline un petit aimant électrique, et comparant les phénomènes des vrais aimants avec ceux des corps isolants, il trouva que les actions des deux fluides pouvaient être ramenées aux mêmes lois. Si la direction que prend naturellement vers le pôle nord une aiguille aimantée posée sur un pivot (direction qui, au milieu même des ténèbres, nous trace des routes certaines sur l'immense Océan) a été connue des anciens, comme le pensent quelques auteurs, il est certain que cette découverte avait été perdue, et qu'elle n'a été retrouvée que dans le douzième siècle (*Voyez* Boussole). L'homme, souvent rival de la nature, a essayé de communiquer au fer et à l'acier les propriétés de l'aimant, il y a réussi : c'est ce qu'on nomme *aimant artificiel*. M. Knight, à Oxford, est un des premiers qui aient tenté cette opération, qui a été perfectionnée par MM. Baradelle, l'abbé Lenoble et Mitchell. Aétius, qui vivait l'an 500, est le plus ancien auteur qui désigne l'application extérieure de l'aimant comme utile dans certaines maladies. On dit que l'aimant tenu dans la main des goutteux les soulage, et qu'il est utile aussi dans les maladies convulsives.

AINESSE (Droit d'). Ce droit, en vigueur chez les Hébreux, était inconnu chez les Romains; ils croyaient, avec raison, que la nature appelait les enfants au partage égal de la succession de leurs pères. Il a été introduit en France pour perpétuer le lustre des familles nobles en même temps que leurs noms. Le droit d'aînesse a été aboli à la révolution; il n'existe plus que dans les lois qui régissent la transmission du trône.

AIR. Corps léger, fluide, transparent, capable de compression et de dilatation, qui couvre le globe terrestre jusqu'à une hauteur d'environ 15 à 16 lieues. Les anciens croyaient que l'air était un corps simple, un des quatre éléments. Ce furent les expériences publiées en 1630, par Jean Rey, médecin, né à Bugue, en Périgord, qui mirent sur la voie de sa décomposition. Brun, apothicaire à Bergerac, ayant trouvé que l'étain augmentait de poids dans la calcination, en demanda la cause à Jean Rey. Celui-ci répondit que cette augmentation de poids était due à une absorption d'air : cependant ce ne fut qu'un siècle et demi plus tard que Bayen tira cette découverte de l'oubli, et prépara les travaux du célèbre Lavoisier et autres savants chimistes qui découvrirent que l'air est composé de deux corps qui paraissent simples, et les expériences les plus positives ont démontré qu'il est composé, sur tous les points du globe, et à quelque hauteur que ce soit, de vingt-une parties d'oxigène, de soixantedix-neuf parties d'azote, et de quelques atômes d'acide carbonique et d'hydrogène. — *Pesanteur de l'air*. Voyez Pesanteur. — *Condensation et raréfaction de l'air*. Voyez Condensation.

C'est en 1773 que Guyton-Morveau fit voir que le gaz acide muriatique avait la propriété de désinfecter l'air. Jusque-là aucun principe de physique n'avait guidé ceux qui cherchaient à combattre l'influence de l'air infecté dans les hôpitaux, dans les lazarets et dans les circonstances accidentelles où elle produisait ses funestes effets.

AIR. En termes de musique. Saumaise croit

que ce mot vient du latin *æra*, et Burette est de son sentiment, quoique Ménage le combatte dans ses étymologies de la langue française... « *Ara*, c'est à dire, nombre ou la marque du nombre, *numeri nota*, d'où est venu, le mot français, *air*, et l'italien *aria* pris dans le même sens.» (J.-J. Rousseau, *Dictionn. de musique*).

AIRAIN. Alliage de cent parties de cuivre et huit à douze d'étain. Avant que le fer fût connu, les hommes faisaient un usage très-fréquent de ce métal; ils en faisaient des vases, des armes, des coutres de charrues, des faucilles, des haches, des couteaux et même des miroirs. L'airain de Corinthe, qui a eu tant de réputation dans l'antiquité, était, à ce qu'on prétend, le résultat de la fusion et du mélange de l'or, de l'argent et du cuivre, qui se trouvèrent en abondance à Corinthe, lorsque le consul Mummius réduisit cette ville en cendres, cent quarante-six ans avant l'ère chrétienne. Les statues, les vases et autres objets qui étaient faits de ce métal, étaient d'un prix inestimable. Voyez Bronze. — Age d'airain. L'âge d'airain est le temps qui suivit le règne de Saturne; il vit commencer l'injustice et les désordres, sans cependant que la perversité se déclarât aussi ouvertement que dans le siècle suivant. C'est dans cet âge que les lois de la propriété sont fixées, que l'homme parcourt les contrées les plus éloignées, et qu'il pénètre les entrailles de la terre, pour en arracher l'aliment de tous les vices.

AIX-LA-CHAPELLE. Charlemagne s'étant égaré à la chasse aperçut de la fumée dans le fond d'un vallon; il piqua son cheval vers cet endroit, croyant y trouver une cabane. C'était une source d'eau chaude, où il se baigna. Ce lieu lui sembla si agréable, qu'il y fonda une ville (Aix-la-Chapelle) où il établit sa demeure. C'était d'ailleurs dans les environs qu'il était né.

ALAMBIC. Vase en cuivre étamé ou en étain, et quelquefois en verre, qui sert à la distillation. L'assemblage de l'alambic se compose de trois pièces distinctes, savoir, la chaudière ou cucurbite, le chapiteau et le réfrigérant ou condensateur. Il paraît que c'est dans les écrits des Arabes que l'on trouve pour la première fois le mot d'*alambic*, qui dérive de leur propre langue, et qu'ils le connaissaient avant le dixième siècle. La seule chaudière était exposée au feu du fourneau, et toute la masse du liquide entrait en ébullition. Presque en même temps, Solimani et Isaac Bérard, se fondant sur d'autres principes, se bornèrent à placer entre la chaudière et le réfrigérant un vase particulier, qu'ils appelèrent *condensateur*, immergé dans l'eau plus ou moins chaude. La fonction de ce vase consiste à séparer, par la différence de température, les vapeurs aqueuses des vapeurs alcooliques, en transmettant seulement ces dernières à la condensation. Par ce moyen ingénieux, ils ont beaucoup hâté la distillation, et obtenu par une seule *chauffe* des produits plus parfaits et plus purs. Enfin, en 1813, M. Cellier Blumenthal obtint un brevet d'invention pour un appareil propre à opérer la distillation continue. M. Charles Derosne, aujourd'hui propriétaire de ce brevet, a beaucoup perfectionné cet appareil dont la description exigerait trop d'espace.

ALBATRE. Dépôt calcaire qui s'est formé, à la manière des stalactites, dans les cavernes des montagnes de marbre. Cet albâtre se nomme *calcaire*; il est d'une couleur ordinairement rembrunie. L'albâtre *agate* et l'albâtre *onix* sont les plus estimés. On donne aussi le nom d'*albâtre* à un dépôt gypseux qui se forme dans les carrières de pierre à plâtre; il est au gypse ordinaire ce qu'est au marbre l'albâtre calcaire: cet albâtre gypseux est ordinairement d'un beau blanc, d'où vient le mot trivial *blanc comme l'albâtre*. L'albâtre servait autrefois si généralement à faire des vases pour les parfums, que tous les vases destinés à cet usage s'appelaient *vases d'albâtre* (*alabastra*). Les vertus que les médecins attribuent à cette matière, avaient déjà été reconnues par Dioscoride. L'albâtre se forme naturellement dans certaines fontaines qui donnent un dépôt d'un blanc jaunâtre. La plus remarquable est celle des Bains Saint-Philippe en Toscane. L'eau de cette source, presque bouillante, coule sur une masse de stalactites qu'elle a formée, et l'albâtre paraît y être tenu en dissolution par du gaz hydrogène sulfuré, qui se dégage dès que l'eau a le contact de l'air. On a tiré parti de cette propriété pour faire des bas-reliefs d'un très-beau blanc, à l'aide de moules de souffre qu'on place obliquement contre les parois de plusieurs cuves de bois ouvertes par les deux fonds. L'opération dure de trois à quatre mois. On est parvenu ainsi à mouler des vases, des figures et autres objets en relief de toutes formes. L'art de travailler l'albâtre était inconnu à Paris avant 1806; nous devons l'importation de cette industrie au sieur Gozzoli, qui, le premier, en établit une fabrique dont les produits ont fait partie de l'exposition de 1819, et ont été honorablement mentionnés.

ALBIGEOIS. Nom sous lequel on compre-

nait, dans le treizième siècle, tous ceux qui prêchaient la liberté de conscience, et refusaient de reconnaître l'autorité des papes en matière de foi. La Gascogne, le Languedoc, et surtout le comté d'Albi, étaient le siége principal de ces sectaires; ce qui leur fit donner à tous indistinctement le nom général d'*Albigeois*, quoique ces sectes religieuses n'aient point eu entre elles unité de croyance.

ALBINOS. Ces individus de l'espèce humaine, qui, dans la race nègre, portent le nom de *nègres blancs*, ont la peau d'un blanc mat et fade, les cheveux blanchâtres comme de l'étoupe, et l'iris de leurs yeux d'un gris pâle ou rougeâtre; aussi ne peuvent-ils supporter la lumière du jour. Les *albinos* sont en si petit nombre, si faibles et si maltraités par les Nègres, qu'il est à craindre que cette espèce ne subsiste pas encore longtemps. (*Introduction à l'Essai sur les mœurs.*)

ALCANTARA. Ancien ordre militaire, ainsi appelé d'une ville d'Espagne du même nom dans l'Estramadure. Les chevaliers qui composaient cet ordre se nommaient anciennement *chevaliers du Poirier*, de l'institution de *Gomez Fernand*, en 1170, mais ayant été mis en possession d'Alcantara pour la garde de cette ville, à la place des chevaliers de Calatrava, ils en prirent le nom avec la *croix verte fleurdelisée* (un écusson ovale au centre de la croix chargé d'un poirier du premier émail). Leur maîtrise fut unie à la couronne sous le règne de Ferdinand et d'Isabelle, et la permission de se marier leur fut accordée en 1540 par le pape Innocent VIII, quoique par leur institution ils fussent soumis à la règle de saint-Benoît.

ALCARAZAS. La difficulté de se procurer des boissons fraîches dans les pays chauds a suggéré aux peuples qui vivent sous le ciel brûlant de la zône torride un moyen ingénieux pour rafraîchir les liquides destinés à leur usage, èt pour calmer la soif qui les dévore. Cette invention, que les Égyptiens ont connue depuis un temps immémorial, a passé en Espagne avec les Arabes. Les vases réfrigérants nommés alcarazas sont formés d'une espèce de poterie très-légère et très-poreuse, qui laisse facilement suinter l'eau à travers ses parois; le liquide se filtrant, pour ainsi dire, par tous les pores du vase, en imprègne d'humidité toute la surface extérieure, et donne lieu à une évaporation d'autant plus vive que la température de l'air est plus élevée, ou que le vase est exposé à un plus grand courant d'air. Cette évaporation ne peut avoir lieu qu'en absorbant la chaleur du liquide contenu dans le vase, dont la température s'abaisse en conséquence de plusieurs degrés, et produit une boisson d'une fraîcheur délectable.

ALCHIMIE. Suivant toute la force de cette expression, ce mot signifie *la chimie sublime, la chimie par excellence*. Si l'on en croit quelques histoires fabuleuses, l'alchimie était connue dès le temps de Noé; quelques auteurs ont même prétendu qu'Adam savait de l'alchimie. Pour ce qui regarde l'antiquité de cette science, on n'en trouve aucune trace dans les anciens auteurs, depuis Homère jusqu'à quatre cents ans après Jésus-Christ. Le premier auteur qui parle de faire de l'or est Zozime, qui vivait vers le commencement du cinquième siècle. Il n'est point parlé du remède universel, ou du moyen de rajeunir, qui est l'objet principal de l'alchimie, avant Geber, auteur arabe, qui vivait dans le septième siècle. Kirker assure que la théorie de la pierre philosophale est expliquée dans la table d'Hermès, et que les anciens Égyptiens n'ignoraient point cet art. L'Allemagne est encore pleine de gens qui cherchent la pierre philosophale.

ALCOOL. Ce mot nous vient des Arabes, et désignait primitivement le degré de ténuité extrême de certaines poudres. Ensuite on a étendu cette expression à des liqueurs spiritueuses. Ainsi on disait esprit de vin *alcoolisé*. Depuis l'établissement de la nomenclature nouvelle, le mot *alcool* est devenu le synonyme d'*esprit de vin*.

ALCOOMÈTRE CENTÉSIMAL. Instrument nouveau au moyen duquel on détermine la quantité d'alcool contenue dans les esprits de vin et les eaux-de-vie. « Cet instrument, est-il dit, dans le *Moniteur* du 17 Décembre 1824, manquait au commerce. » Il n'existait jusqu'à présent pour mesurer la force des liquides spiritueux que des pèse-liqueurs de Beaumé et de Cartier. M. Gay-Lussac a donné sur l'alcoomètre une instruction qui est indispensable pour connaître l'usage de cet instrument.

ALCORAN. Livre de la loi de Mahomet. L'opinion commune parmi nous sur l'origine de l'*Alcoran*, est que Mahomet le composa avec le secours de Batyras, hérétique jacobite, de Sergius, moine nestorien, et de quelques Juifs. Mais les Musulmans croient que leur prophète n'a rien mis du sien dans ce livre, qu'il l'a reçu de Dieu par le ministère de l'ange Gabriel, écrit sur un parchemin fait de la peau du bélier qu'Abraham immola à la place de son fils

Isaac, et qu'il ne lui fut communiqué que successivement, pendant le cours de vingt-trois ans.

ALCOVE. Il est à présumer que c'est de l'Orient que nous avons eu la première idée de ces réduits; car *alcôve* vient du mot arabe *El-kauf*, et signifie le lieu où l'on dort.

ALCYONIUM. Substance marine que l'on avait mise de tous temps au rang des végétaux. Enfin on a reconnu que ces prétendues plantes appartiennent au règne animal. C'est à M. Pessonnel qu'on est redevable de cette découverte. On s'est assuré que l'*alcyonium* était produit et formé par des insectes de mer assez ressemblants aux polypes. Le mot vient d'*alcyon*, parce qu'on a cru que cette substance avait quelque rapport avec le nid de cet oiseau.

ALEXANDRE-NEWSKI. Ordre russe créé en 1725 : le cordon ponceau.

ALEXANDRIN. (Vers alexandrin.) Lambert-le-Court et Alexandre de Paris s'associèrent, dans le douzième siècle, pour traduire l'histoire d'Alexandre; ils n'employèrent que des vers de douze syllabes, dont quelques auteurs s'étaient déjà servis, et dès-lors on les appela *Alexandrins*, du nom du héros et de celui d'un des deux poëtes.

ALGÈBRE. C'est à Diophante, qui vivait à peu près dans le quatrième siècle de l'ère chrétienne, qu'on attribue communément l'invention de l'algèbre; quoique quelques-uns pensent que cette science n'a pas été totalement inconnue aux anciens, et qu'on en découvre quelques traces dans Euclide, dans Archimède et dans Apollonius. Quant aux Arabes, qui passent pour avoir cultivé cette science avec succès, il est probable, selon quelques indices, qu'ils étaient parvenus à résoudre les questions du troisième degré et quelques cas particuliers du quatrième; en quoi ils sont allés plus loin que Diophante, qui ne passe pas le second degré. Vers l'an 1400, Léonard de Pise rapporta de l'Arabie la connaissance de cette science, qu'il répandit en Italie. L'algèbre fit de grands progrès en Europe pendant le XVI[e] siècle, et elle dut une grande partie de ses succès en Italie, à Cardan, Bombelli, Tartaglia, Ferrari, etc.; en France à Viète, qui introduisit dans les calculs les lettres de l'alphabet pour désigner les quantités connues et inconnues.

ALGER. Ce royaume de la Barbarie, qui est en grande partie composé de la Numidie et de la Mauritanie des anciens, fut jadis gouverné par des princes indigènes, soumis ensuite à l'empire romain. Les Vandales, qui s'en étaient emparés en 428, en furent chassés par Bélisaire en 533. Alger demeura sous l'empire grec jusqu'à l'invasion des Sarrazins en 690. A cette époque ce pays fut gouverné par les successeurs des califes. Dans le XIV[e] siècle, l'Espagne s'en empara, mais bientôt le corsaire Barberousse parvint à chasser les Espagnols d'Alger et s'en rendit le conquérant. En 1536, le pape Paul III engagea vivement Charles-Quint à prendre la défense de la chrétienté. Celui-ci, avec une armée de 27,000 hommes, s'embarqua à Carthagène le 15 Octobre 1541. La flotte qui emmena cette brillante armée, parvint sur les côtes d'Afrique. On connaît les déplorables résultats de cette expédition, occasionnés par la tempête du 27 Octobre qui dispersa les vaisseaux, détruisit le camp et livra l'armée aux attaques des Maures et des Arabes. Louis XIV fit bombarder Alger en 1683 et 1684. Les côtes d'Italie et d'Espagne continuèrent d'être en proie aux brigandages des pirates jusqu'en 1816, époque où l'Angleterre envoya une escadre commandée par lord Exmouth. Le 27 Août, la flotte d'Alger fut réduite en cendres et les fortes batteries qui défendaient le port de la ville furent entièrement détruites. Le Dey restitua les captifs et abolit l'esclavage des Chrétiens dans ses états. Cependant il était réservé aux Français de délivrer à jamais le commerce maritime du fléau de la piraterie. Depuis le 9 Juillet 1830, Alger appartient à la France, à titre de conquête.

ALIEN-BILL. Loi anglaise adoptée en 1793; elle dispose que tout étranger sera soumis, à son arrivée en Angleterre, à une enquête sévère et astreint à prendre une carte de sûreté à la chancellerie du secrétaire-d'état, qui pourrait la lui refuser, et sur le moindre soupçon lui interdire un plus long séjour dans le royaume.

ALLELUIA. Mot hébreu qui signifie *louez Dieu;* Saint Jérôme est le premier qui l'ait introduit dans la liturgie. Pendant longtemps on ne l'employait qu'une fois l'année dans l'église latine, savoir le jour de Pâques; puis, selon Saint Augustin les cinquante jours suivants, en réjouissance de la résurrection de Jésus-Christ; mais il était plus en usage dans l'église grecque, où on le chantait même dans la pompe funèbre des saints. Le pape Damase, mort en 384, et après lui Saint Grégoire-le-Grand, ordonnèrent qu'on le chanterait de même toute l'année dans l'église latine.

ALLEMAGNE. L'Allemand ne porte pas dans sa langue le nom par lequel nous le désignons;

il se donne celui de *Deutsch*, et appelle son pays *Deutschland*. C'est par un malentendu que les Français ont attribué à cette nation le nom d'Allemand. Les *Allemani* ou *Allemanni*, *Allamanni*, *Alabani*, étaient des guerriers teutons qui, dans le troisième siècle de l'ère chrétienne, se formèrent en confédération dans le pays compris entre le lac de Constance, le Danube, le Rauhé-Alp, le Mein et la Lahn. Ce fut sous le règne de Caracalla qu'on entendit pour la première fois parler des Allemands.

ALLUMETTES. La machine à faire des allumettes, inventée par Pelletier à Paris, en 1802, en fabrique soixante mille par heure. *Les allumettes oxigénées*, récemment inventées, procurent promptement de la lumière. Il suffit d'en plonger l'extrémité dans un flacon contenant de l'acide sulfurique concentré, et de l'en retirer à l'instant : aussitôt le bout prend feu et enflamme l'allumette.

ALMAGESTE. *Voyez* ASTRONOMIE.

ALMANACH. Nos ancêtres traçaient le cours des lunes pour toute l'année sur un morceau de bois carré qu'ils appelaient *al monayht*. Ces mots signifiaient, *indication de toutes les lunes*. Telle est, selon quelques auteurs, l'origine et l'étymologie des almanachs. *Almanach*, suivant Nicot, paraît être un mot arabe ou chaldéen ; *al* est l'article *le*, et *manach* en hébreu ou en chaldéen signifie *nombre*, *compte* ; dans le *calendrier* on compte les jours et les mois. On prétend que c'est chez les Égyptiens qu'il faut chercher l'origine des almanachs.

On est porté à penser, d'après un passage de Pline, qu'Hipparque faisait des éphémérides où étaient annoncés chaque jour les positions du soleil, des planètes et de la lune, les phases, les éclipses, et les aspects, les configurations, etc. ; mais rien n'indique que ce grand astronome ait cru aux rêveries astrologiques des Chaldéens ou des Égyptiens. En Europe, le premier qui, dans le XVe. siècle, ajouta le cours du soleil, de la lune et des planètes à l'almanach, qui ne contenait auparavant que les fêtes ecclésiastiques et les noms des saints, fut Regiomontanus. *Voyez*. CALENDRIER. Dans le XVIIe. siècle, quelques astrologues rendirent par leurs prophéties, leurs almanachs populaires, tels sont Moore en Angleterre et Mathieu Lænsberg à Liége.

Le premier almanach journalier de Mathieu Lænsberg parut en 1636. Le chanoine de Liége avait été devancé en 1618 par Pierre Larrivey poète Champenois, et même à ce qu'il paraît en 1579 par Nostradamus. Henri III défendit cette année là aux faiseurs d'almanach de prédire sur les affaires de l'état ou des particuliers. Cependant c'est à la Belgique qu'appartient l'honneur des almanachs supputés dans le genre de ceux de Mathieu Lænsberg. En 1550, Pierre van Bruhesen, docteur et astrologue de la Campine, publia à Bruges son *grand et perpétuel almanach*, où il indique, d'après les principes de l'astrologie judiciaire, les jours propres à purger, baigner, raser, saigner, couper les cheveux, appliquer les ventouses, avec des prédictions et pronostics. François Rapaert, médecin de Bruges, combattit cet almanach. Anvers avait en 1576 l'almanach journalier de Weraven, avec pronostications, en Flamand.

ALMANACH ROYAL. Sa publication remonte à l'année 1679.

ALOSE. L'Alose fut connue des Grecs : on la voit figurer sur leurs médailles, et divers monuments anciens attestent que ce poisson était regardé comme l'une des espèces les plus abondantes que possédaient les eaux du fleuve *Bétis*. L'alose était un poisson très recherché en France dès le XVe. siècle.

ALOST. Ancienne capitale de la Flandre impériale, batie à ce qu'on croit, ainsi que Gand et Audenarde en 411 par les Goths. Elle fut capitale du comté d'Alost, qui subsista cent vingt-neuf ans, de 1046 à 1175 où Philippe d'Alsace le réunit à la Flandre.

ALPHABET. Ce mot est composé de *alpha* et de *betha*, qui sont les noms des deux premières lettres de l'alphabet grec. Les Assyriens et les Égyptiens sont les peuples auxquels on attribue généralement l'invention des lettres ou caractères alphabétiques. Cadmus est le premier qui les ait introduits dans l'Europe. Quant à nous, nous tenons nos lettres des Latins ; les Latins tenaient les leurs des Grecs, qui les avaient reçues des Phéniciens. Grégoire de Tours et Aimoin parlent de plusieurs ordonnances de Chilpéric touchant la langue. Ce prince fit ajouter à l'alphabet quatre lettres grecques. L'alphabet Allemand a 26 lettres ; Anglais 26 ; Arabe 28 ; Arménien 38 ; Chaldéen 22 ; Cophte 32 ; Danois 28 ; Esclavon 27 ; Espagnol 27 ; Éthiopien (langue savante) 30 ; (langue vulgaire) 37 ; Finois 20 ; Français 25 ; Georgien 36 ; Grec 24 ; Hébraïque 22 ; Hollandais 26 ; Italien 20 ; Latin 22 ; Malais (Inde) 25 ; Moscovite 35 ; Persan 32 ; Polonais 27 ; Portugais 27 ; Samaritain 22 ; Sanscrit 50 ; Siamois 37 ; Slavon (ancien) 39 ; Suédois 28 ; Tamoul 30 ; Thibetain. 30 ; Turc 33. Les Chinois n'ont pas d'alphabet proprement dit.

Les signes de l'écriture, pris en général, expriment chez eux des idées et non des prononciations. Les dictionnaires classiques chinois en expliquent 30 ou 40,000.

ALPHONSIN. Instrument de chirurgie dont on se sert pour extraire les balles du corps. Il a été ainsi appelé du nom de son inventeur, Alphonse Ferrier, médecin de Naples.

ALPHONSINES (TABLES.) Alphonse, roi de Castille, fit une dépense royale pour assembler de tous côtés ce qu'il y avait de savants astronomes. Ils travaillèrent, par ses ordres, à la réformation de l'astronomie et firent de nouvelles tables qui, de son nom, furent appelées *Alphonsines*.

ALTESSE. Autrefois le titre d'altesse ne se donnait qu'aux rois. Une pragmatique de Philippe II l'affecta, en Espagne, aux personnes royales seulement, c'est-à-dire aux princes des Asturies, aux infants et infantes, et aux archiducs, fils de l'impératrice dona Maria sa sœur, et frères de l'empereur Rodolphe, ainsi qu'aux gendres et aux beaux-frères des rois ses successeurs. En 1590, le même roi offrit le titre d'altesse au duc de Mantoue, pour un emprunt de trois cent mille écus. Philippe V, roi d'Espagne, étant arrivé au port de Livourne en 1702, donna ce titre au grand-duc de Toscane et au prince son fils, lorsqu'ils vinrent lui rendre visite dans sa galère. Le mois suivant, il fit le même honneur au duc de Parme, qui l'était venu saluer à Crémone. Un curé de Montferrat refusa le titre d'altesse au duc de Mantoue, parce que son bréviaire ne le donnait qu'à Dieu : *Tu solus altissimus*.

ALTESSE ROYALE. L'usage de ce titre, est-il dit dans le Dictionnaire de Moréri, a commencé en 1633, lorsque le Cardinal-Infant passa par l'Italie pour aller aux Pays-Bas; car, se voyant sur le point d'être environné d'une multitude d'*Altesses*, avec lesquelles il était chagrin d'être confondu, il fit en sorte que le duc de Savoie convînt de le traiter d'altesse royale, et de n'en recevoir que l'altesse. Gaston de France, duc d'Orléans, qui était alors à Bruxelles, ne voulant pas souffrir qu'il y eût de distinction entre ce cardinal et lui, puisqu'ils étaient tous deux fils et frères de rois, prit aussitôt la même qualité. Les fils et petits-fils des rois en France, en Angleterre et dans le Nord, ont aussi pris ce titre. Le prince de Condé est le premier qui ait porté dans le même temps le titre d'*altesse sérénissime*.

ALUMINE. *Terre* ou *base salifiable terreuse*, ou oxide d'aluminium. Margraf, le premier en 1754, distingua l'alumine comme corps particulier. Elle fut regardée ensuite comme corps simple jusqu'à la découverte du potassium et du sodium, et appellée quelquefois *argile*, *argile pure*. Son nom vient du mot latin *alumen*, qui signifie *alun*, sel dont on l'extrait.

ALUN. Pendant longtemps ce sel a été regardé comme du sulfate d'alumine. Ce sont MM. Decroizilles, Vauquelin et Chaptal qui ont prouvé que c'était un sel double, et qu'il contenait du sulfate de potasse ou d'ammoniaque, outre le sulfate d'alumine. Aussi le trouve-t-on dans le commerce, tantôt à base de potasse, tantôt à base d'ammoniaque.

La Syrie fut longtemps en possession de nous fournir ce sel, que le commerce faisait venir sous le nom d'*alun de roche*. Dans le XVe. siècle, l'extraction et la fabrication de l'alun se répandirent dans l'Italie et de là dans le nord de l'Europe.

Les bois imprégnés d'alun sont presque incombustibles ; c'est avec ce sel qu'on fixe toutes les couleurs solubles dans l'eau.

AMADIS. C'est le nom qu'eurent dans le XVIIe. siècle, des manches de vestes serrées et boutonnées jusqu'au poignet. On le leur donna, suivant Ménage, parce qu'à la deuxième représentation de l'opéra d'*Amadis*, les acteurs avaient de ces sortes de manches.

AMADOTE. Espèce de poire jaune, nommée ainsi par abréviation pour *dam'-Oudotte*. C'est le nom qu'on leur donne en Bourgogne, d'une femme qui se nommait *dame Oudet*, au village de Demigny, entre Beaune et Châlons, et qui la première eut de ces fruits en ce pays-là.

AMADOU. Cette production vient d'une espèce de champignon qui croît sur le tronc des vieux chênes, des ormes, des charmes, des bouleaux, etc., et qu'on nomme *agaric amadouvier*.

AMANDES. L'*amandier commun*, croît naturellement dans la partie septentrionale de l'Afrique, particulièrement en Mauritanie. C'est de là qu'il a été transporté dans le midi de la France où il réussit bien. Les *amandes* ont une saveur agréable. Les meilleures viennent de Barbarie et des contrées méridionales. Dans les royaumes de Valence et de Murcie, on en fait un excellent nougat, à l'aide du miel parfumé que les abeilles récoltent sur les montagnes couvertes de plantes aromatiques.

AMARANTHE. Espèce d'ordre de chevalerie que la reine Christine de Suède institua en 1653.

L'insigne était une médaille ovale d'or, émaillée de rouge au milieu, où se trouvait un A et un V en chiffre, avec une couronne de laurier au-dessus, le tout en diamants. Cette médaille était attachée à un ruban couleur de feu, et se portait au cou. Cet ordre fut éteint, même avant la mort de Christine.

AMAZONES. Les anciens et les modernes ont longuement disserté sur l'existence réelle ou supposée de ces femmes guerrières qui habitaient la partie de l'Asie Mineure baignée par le Thermodon, et qui formaient un état gouverné par une reine. On rapporte qu'elles pénétrèrent dans l'Attique, où Thésée les mit en déroute; qu'elles vinrent au secours de la ville de Troie assiégée par les Grecs, et qu'après avoir disparu de la scène pendant quelques siècles on les vit reparaître au temps d'Alexandre, sous le gouvernement d'une reine nommée Thalestris. Plutarque et Arrien rapportent, mais sans y ajouter foi, la visite faite par cette reine au roi de Macédoine. Hérodote place les Amazones dans le pays des Scythes, sur les bords du Thanaïs, où elles abordèrent après avoir été défaites par les Grecs sur le Thermodon. Elles devinrent, selon lui, les épouses des jeunes Scythes et formèrent sur l'autre rive du fleuve la nation des *Sauromates,* où les femmes montent à cheval et accompagnent leurs maris soit à la chasse, soit à la guerre. Strabon dit que les Amazones habitèrent jadis les montagnes situées au-delà de l'Albanie; il cite divers historiens d'une opinion différente de la sienne; mais il élève en définitive des doutes sur l'existence de ces femmes guerrières. On pensait aussi dans l'antiquité que plusieurs villes avaient été fondées par les Amazones, parce qu'elles en portaient le nom. Enfin, dans les temps modernes, quelques voyageurs prétendent avoir vu des nations de femmes guerrières. Le père d'Acugna, auquel on doit l'histoire du fleuve des *Amazones,* raconte comme il suit l'origine de ce nom. François Orellana, officier de l'armée de Pizarre, s'embarqua en 1539, près de Quito, sur un grand fleuve qui le conduisit jusque dans l'Océan Atlantique; cet aventurier en descendant le fleuve mettait pied à terre pour avoir des vivres et connaître les habitants. Mais il trouva des peuplades qui surent défendre leur pays. Il leur livra plusieurs combats opiniâtres. Les femmes se mêlaient parmi les hommes et les secondaient vaillamment. Orellana, pour rendre sa défense plus glorieuse, dit qu'il était entré dans un pays de grande étendue, le long de cette rivière, qui était gouverné par des Amazones qui n'avaient point de maris, qui exterminaient tous leurs mâles et se rendaient en corps aux frontières de leurs voisins pour y choisir des amants et empêcher la fin d'une nation si extraordinaire. Ce qui a fait que cette rivière, qu'il nomma de son nom, fut depuis appelée rivière des Amazones.

AMBASSADEUR. L'usage des ambassades est aussi ancien que le sont les relations des différents peuples entre eux. On le trouve en Orient chez les Hébreux, chez les Perses, etc.; puis à Sparte et à Athènes. Le sénat romain eut souvent à recevoir des ambassades, et la solennité des audiences se mesurait sur l'importance de ceux qui les lui envoyaient : les ambassadeurs romains jouissaient au dehors de la plus haute considération.

AMBASSADRICE. La maréchale de Guébriant fut la première femme et peut-être la seule qui ait été envoyée par une cour de l'Europe en qualité d'ambassadrice. Matthieu dit que le roi de Perse envoya une dame en ambassade vers le Grand-Seigneur, pendant les troubles de l'Empire.

AMBRE. L'ambre gris dont il est ici question, et qu'il faut bien se garder de confondre avec l'ambre jaune ou succin, qu'on trouve dans les entrailles de la terre, et surtout en Prusse, est un parfum qui vient de la mer et qui se rencontre sur les côtes en morceaux de consistance solide. L'origine et la nature de l'ambre gris ont été longtemps ignorées. « Nous savons aujourd'hui, dit M. Castel, qu'il est produit par un énorme poisson du genre des cachalots, le *phiseter trumpo* ou *macrocephalus.* On le trouve quelquefois dans les intestins de cet animal, le plus souvent dans une bourse qu'il porte sous le ventre, et dans laquelle l'ambre nage sous la forme de boules, au milieu d'une liqueur jaune et odorante. Ces boules sont ordinairement au nombre de trois ou quatre; on en a vu qui pesaient jusqu'à vingt livres. Quand le cachalot s'est débarrassé de ces corps étrangers, la mer les roule à sa surface, et c'est alors que l'industrie humaine s'en empare pour soulager nos maux ou pour accroître nos délices. » L'ambre gris est un ingrédient des pastilles à brûler et des pastilles des Indes; il entre dans la préparation des savonnettes, des vinaigres, des huiles; on l'emploie souvent aussi en médecine.

L'Ambre jaune a la propriété de recevoir un beau poli, on en a fait des bijoux de toute forme. Il a été autrefois d'un grand usage en médecine, et Pline rapporte qu'on en faisait

des colliers et des amulettes aux enfants. « Les Æstiens, dit Tacite, vont fouiller jusque dans la mer, pour y chercher le succin, qui ne se trouve que dans leur pays, où il se nomme *gless*; ils vont le ramasser au milieu des bas-fonds, quelquefois aussi sur le rivage. » L'ambre jaune se trouve en Saxe et ailleurs; mais nulle part aussi abondamment que dans les ruisseaux de la Prusse ducale, à l'embouchure de la Vistule, dans l'île de Narung, et dans celle qui est formée par les deux bras de ce fleuve. Formey et d'autres savants veulent encore que ce soit le suc résineux des pins et des peupliers. Pline l'ancien, raconte que du temps de Néron, on apporta un morceau d'ambre jaune qui pesait treize livres.

AMBROSIEN (CHANT). Saint Augustin attribue à saint Ambroise l'introduction en Occident du chant des psaumes, à l'imitation des églises orientales, et il est probable qu'il en composa ou revit la psalmodie. Ce chant, usité dans l'église de Milan et dans quelques autres, se distinguait du chant romain en ce qu'il était plus fort ou plus élevé, au lieu que le romain était plus doux et plus harmonieux.

AMÉRIQUE. Les anciens ont-ils connu l'Amérique? Cette question n'a pas été encore résolue d'une manière péremptoire. En premier lieu on a vu la terre de Colomb dans l'Élysée qu'Homère plaçait dans la mer occidentale, au-delà des ténèbres cimmériennes. La tradition des Hespérides et ensuite des *Iles Fortunées* succéda à celle de l'Élysée. Quant à l'*Atlantide* de Platon, ce devait être un continent d'une immense étendue, situé dans l'Océan occidental, en face du détroit de Gades, position juste de l'Amérique. L'Atlantide fut, dit-on, engloutie au fond des eaux; c'était se débarrasser à la fois du récit des navigateurs phéniciens et des romans du philosophe grec. Senèque, dans la Médée, a prédit littéralement la découverte du nouveau monde; mais ce n'est qu'une inspiration poétique. Méla parle d'étrangers jetés par la tempête sur nos rives occidentales, et Élien mentionne un pays où l'or peut se ramasser à pleines mains. Selon Ptolémée, les extrémités de l'Asie se réunissaient à une terre inconnue qui joignait l'Afrique par l'Occident. Enfin presque tous les monuments géographiques de l'antiquité indiquent un continent austral. Si ce continent a pu être imaginé pour remplir sur les cartes des espaces vides, il est aussi très-possible qu'il y fût dessiné comme le souvenir d'une tradition confuse. Restent pour derniers indices, les statues et les médailles phéniciennes des Açores, si toutefois les statues ne sont pas les ornements de gravure appliqués aux anciens portulans de l'Archipel. Passons au moyen âge. Il est certain que le Groenland a été découvert dès le milieu du dixième siècle; il est certain que la pointe méridionale du Groenland est fort rapprochée de la côte du Labrador; il est certain que les Esquimaux, placés entre les peuples de l'Europe et ceux de l'Amérique, paraissent tenir davantage des premiers que des seconds; il est certain qu'ils auraient pu montrer aux premiers Norwégiens établis au Groenland la route du nouveau continent. Mais enfin trop de fables et d'incertitudes se mêlent aux aventures des Norwégiens et des frères Zéni, pour qu'on puisse ravir à Colomb la gloire d'avoir abordé le premier aux terres américaines. Le *Génois* Colomb, calculant qu'en partant de notre Europe et gouvernant toujours vers l'Occident, il devait ou rencontrer de nouvelles terres ou arriver aux côtes orientales de l'Asie, s'adressa successivement à Gênes sa patrie, à la France, à l'Angleterre et au Portugal. Partout il fut repoussé comme un insensé. Enfin après huit ans de sollicitations, il l'emporta auprès de la reine Isabelle de Castille. Il partit en 1492, et après une navigation de trente-trois jours, pendant lesquels sa vie fut plusieurs fois mise en danger par les mutineries de son équipage, il aperçut dans la nuit du 11 au 12 Octobre une petite lumière sur une terre inconnue. C'était l'une des Lucayes, qu'il appela Saint-Salvator et où il aborda au lever du soleil. Le vol des oiseaux l'avait guidé vers l'Amérique; la lueur du foyer d'un sauvage lui découvrit un nouvel univers. Améric Vespuce, qui parcourut ces côtes quelques années plus tard et qui en publia les premières cartes, ravit à Colomb la gloire de donner son nom au nouveau monde.

AMÉTHYSTE. Quartz coloré d'un beau violet pourpré. Les plus belles nous viennent de Carthagène, des Indes et des Asturies. Elles sont très-abondantes au Brésil et dans la Sibérie. La France en possède de fort belles aussi dans les Hautes-Alpes. Les anciens gravaient sur les coupes d'améthyste la tête de Bacchus, parce qu'ils prétendaient que cette pierre bannissait l'ivresse. L'améthyste était l'une des douze pierres qui composaient le pectoral du grand prêtre des Juifs.

AMIANTE. Matière minérale qui se trouvait autrefois auprès de Caryste, ville de l'île d'Eubée, dont les anciens composaient une toile incombustible dans laquelle on brûlait les

corps des grands, pour conserver leurs cendres pures et séparées de celles des bûchers. Ces toiles, jetées au feu, en sortaient plus blanches, plus éclatantes, sans souffrir d'autre altération que d'y devenir plus légères et plus cassantes. Mais cette espèce de lin incombustible était si rare au temps de Pline, qu'il compare sa valeur à celle des pierres les plus précieuses. L'amiante est aujourd'hui fort commun; on en tire de plusieurs îles de l'Archipel; on le trouve en divers endroits d'Italie et de Bavière, en Angleterre, en Espagne, en France. La pierre d'amiante a cédé en un moment au feu du miroir ardent de verre; ses filaments se sont écartés, puis recourbés en pelotons, et ensuite fondus en petites boules de verre. On fait aussi avec l'amiante un papier incombustible; pour en effacer l'écriture, il suffit de le passer au feu. Madame Perpenti a fait plusieurs essais plus ou moins heureux pour filer l'amiante et en obtenir un fil propre à la tisseranderie et à faire du papier. Ses efforts ont été couronnés d'un succès complet, et elle en a publié les résultats dans le quinzième cahier du *Journal de la Société d'encouragement de Milan*. En préparant le papier d'amiante, il s'agissait encore de trouver une encre aussi indestructible au feu que le papier. On obtint une pareille encre, en mêlant un tiers de sulfate de fer avec deux tiers d'oxide de manganèse.

AMIDON, ou AMYDON. Pline attribue aux habitants de l'île de Chio l'invention de l'amidon. On a découvert, au commencement du dix-huitième siècle, la racine d'une plante qui donne un amidon aussi bon que celui qu'on tire de la farine du froment. Le sieur Vaudreuil en tira le premier un autre de la racine de l'arum, et obtint en 1716 le privilége exclusif, pour lui et pour sa famille, de le fabriquer pendant vingt ans. L'académie jugea, en 1739, que l'amidon de pommes de terre et de truffes rouges, proposé par le sieur de Ghise, donnait un empois plus épais que celui de l'amidon ordinaire, mais que l'émail ne s'y mêlait pas bien.

AMIRAL. On s'accorde généralement à faire venir ce mot de l'arabe, *amir* ou *émir*, qui, dans cette langue, signifie gouverneur de province ou général d'armée. Fauchet pense que ce mot nous est venu des voyages de nos seigneurs en Orient. Le nom d'*amiral* se donne aussi à un vieux vaisseau sur lequel est arboré le pavillon d'amiral. C'est à son bord que se tiennent les conseils de guerre, qu'ont lieu les exécutions et que se passent les revues trimestrielles des officiers de marine.

AMMONIAQUE. L'ammoniaque, connue autrefois sous le nom d'*alcali volatil*, d'*alcali fluor*, d'*esprit de sel ammoniac*, fut confondue, jusqu'à Black, avec le sous-carbonate d'ammoniaque. Schéele, en la traitant par les oxides métalliques, la décomposa et démontra que l'azote était l'un de ses principes constituants. Priestley, en la soumettant à l'action des étincelles électriques, fut conduit à la regarder comme un composé d'azote et d'hydrogène. Cette opinion fut mise hors de doute par Bertholet; qui fit en 1785 l'analyse de l'ammoniaque, et qui trouva qu'elle était formée de trois parties de gaz hydrogène et d'une partie de gaz azote.

AMOUR DU PROCHAIN. Ordre institué par l'impératrice Élisabeth Christine, en 1708. Les chevaliers portent à la boutonnière une croix à huit pointes, pommetées d'or, émaillées, les quatre angles rayonnants; au centre ces mots : *Amor proximi;* le ruban est rouge.

AMPHICTYONS. Nom que les Grecs donnaient aux députés des villes qui avaient droit de suffrage dans l'assemblée générale de la nation. Le conseil des *Amphictyons*, qu'on peut regarder comme les États-Généraux de la Grèce, dut son établissement à Amphictyon, fils de Deucalion, qui régnait aux Thermopyles. Ces députés de douze villes grecques confédérées se réunissaient aux Thermopyles, et arrêtaient avec plein pouvoir tout ce qui leur paraissait utile pour la sûreté ou pour l'avantage de la cause commune.

AMPHITHÉATRE. Lieu d'où les spectateurs, rangés circulairement, peuvent également bien voir de tous côtés. L'amphithéâtre était destiné à donner au peuple des spectacles, soit de bêtes féroces, soit de gladiateurs. C'est aux Étrusques qu'on rapporte l'origine des amphithéâtres, qu'ils n'élevèrent que sous l'influence de la religion. Athénée pense que les Romains empruntèrent des Étrusques la forme de leurs amphithéâtres. Les premiers qu'on éleva en Grèce n'étaient faits que de charpentes qui s'enlevaient après les jeux finis; la même chose se pratiquait à Rome; mais bientôt après, à l'occasion de quelques accidents qui arrivèrent dans les spectacles, on prit le parti d'en construire de pierres, d'abord à Athènes, et peu après à Rome. Auguste fut le premier qui en fit faire un pareil dans le Champ-de-Mars, l'an 725 de la fondation de Rome, sous le consulat de Statilius Taurus; cet amphithéâtre fut consumé par les flammes et relevé avec plus de magnificence sous Néron; mais celui qui fut

bâti sous Vespasien était bien supérieur aux premiers, soit pour la beauté, soit pour la grandeur. Cet amphithéâtre construit en pierres est le Colisée : il fut terminé sous Titus son fils. (*Voir* Colisée.) L'*amphithéâtre de Trajan*, construit à Rome dans le Champ-de-Mars, était circulaire : il fut détruit par Adrien. L'*amphithéâtre de Castrense* est situé sur le penchant de l'Esquilino, entre les portes Preneste et Celimontane. Il fut construit sous le règne de Tibère, et doit son nom à sa destination; les soldats s'y exerçaient à la lutte, au pugilat, et s'y battaient contre des bêtes féroces. L'*amphithéâtre de Vérone*, qu'on attribue à Auguste, aurait été, selon Sigonius, élevé par l'empereur Maximien. L'*amphithéâtre de Rimini*, dont on voit les ruines derrière le jardin des Capucins, date du règne d'Auguste. L'*amphithéâtre de Tarragone en Espagne* se composait de deux rangs d'arcades, bâti sur le penchant d'une colline au bord de la mer. Il paraît avoir été élevé sous Auguste. L'*amphithéâtre de Nîmes* fut construit en 138, par Antonin-le-Pieux. Charles Martel le fit ruiner en 733 pour ôter aux Sarrazins le moyen de s'y défendre, s'ils venaient à s'en emparer. On le répara en 1716. C'est l'un des plus beaux monuments que nous aient laissés les Romains. L'*amphithéâtre de Bordeaux*, vulgairement appelé le *palais Gallien*, fut construit vers l'an 127.

AMPOULE (sainte). *Voyez* Sainte-Ampoule.

AMSTERDAM. Cette ville, l'une des plus commerciales de l'Europe, et qui renferme aujourd'hui 220,000 habitants, n'était au XII[e] siècle qu'un petit château nommé *Amstel*, du nom de la petite rivière qui la divise en deux parties. Vers le milieu du même siècle, elle devint une petite bourgade, et reçut les priviléges et le rang d'une ville. L'on commença à l'agrandir en 1380 ; on l'entoura de murailles et de fortifications en 1482. Sa plus grande splendeur date de 1578, époque de son adhésion à la pacification de Gand. Déjà florissante par le grand concours d'étrangers qui fréquentaient son port, elle acquit une grande prépondérance commerciale par suite de la clôture de l'Escaut, qui porta un coup si violent au commerce d'Anvers.

AMULETTE. L'usage des amulettes, c'est à dire de petites figures de pierre, de bandelettes ou autres objets que la superstition regarde comme des préservatifs contre les maladies et les enchantements, remonte aux temps les plus reculés. Les Grecs leur donnaient différents noms, suivant les différentes propriétés qu'ils leur supposaient. Les Romains avaient de petites figures en bronze qu'ils portaient dans la poche et quelquefois sur le corps. Les pères de l'Église, les conciles, ont condamné ces pratiques superstitieuses.

ANA. On appelle *ana* des recueils de pensées, des discours familiers, et quelques petits opuscules d'un homme qui s'est fait un nom. On appelle encore *ana* des traits détachés et piquants qui, sans avoir l'appareil de l'érudition ni même de la science, excitent pourtant un intérêt assez vif. Les premiers *ana* ont paru vers 1666 et 1669. Ce sont *Scaligerana prima et secunda*, *Perroniana* et *Thuana*.

ANABAPTISTES. Religionnaires qui improuvent le baptême donné aux enfants; ils ne confèrent ce sacrement qu'à ceux qui sont parvenus à l'âge de puberté, ou rebaptisent ceux qui l'ont été trop tôt. Leur nom, tiré du grec, signifie *rebaptiseurs*. Ils parurent à l'époque où Luther prêcha la réforme et détacha du Saint-Siége une portion considérable de l'Europe. On se sait pas précisément quel est le fondateur de cette secte ; les uns croient que c'est Carlostad, d'autres Zuingle, Melanchton, etc.; celui qui la défendit et la propagea avec le plus d'ardeur, est Thomas Muncer qui, se disant inspiré, arma ses partisans, et excita vers 1528 une guerre désastreuse.

ANACHORÈTE. Saint Paul l'ermite fut le premier. Il se retira dans le désert de la Thébaïde, l'an 250, pendant la persécution de Dèce et de Valérien.

ANAGRAMME. Transposition ou dérangement des lettres d'un nom ou autre mot, pour en faire une nouvelle combinaison d'où il résulte un sens quelconque. L'anagramme de *logica* est *caligo ;* celle de *Versailles* est *ville seras ;* celle de *frère Jacques Clément*, assassin de Henri III, présente, *c'est l'enfer qui m'a créé*. Lycophron, un des sept personnages qui composèrent la Pléiade poétique sous le règne de Ptolomée Philadelphe, et qui vivait environ deux cent quatre-vingts ans avant Jésus-Christ, est regardé comme le père de l'anagramme, puisque les plus anciennes que l'on connaisse sont celles qu'il fit du nom de ce prince et de celui de la reine Arsinoé. Cette espèce de jeu n'est pas fort ancienne chez les modernes ; on prétend que Daurat, poète français du temps de Charles IX, en fut l'inventeur ; mais Calvin l'avait précédé à cet égard, en se donnant le nom d'*Alcuinus*, et l'on trouve dans Rabelais, qui écrivait sous François I[er] plusieurs anagrammes.

ANALEMME. Représentation sur un plan des cercles de la sphère, par des perpendiculaires à ce plan; autrement dit *Projection orthographique*. Elle était employée anciennement à trouver la hauteur d'un astre à toute heure, et son passage au méridien. Ptolémée est le premier qui l'ait fait connaître en même temps que le *Planisphère*.

ANANAS. C'est don Gonzale Hernandez de Oviedo, gouverneur de Saint-Domingue, en 1535, qui fit connaître cet excellent fruit aux botanistes d'Europe. Acosta nous apprend qu'il fut apporté de Santa-Crux aux Indes occidenteles, et transplanté ensuite aux Indes orientales et en Chine, où il était connu en 1578. On peut remarquer cependant que le nom de ce fruit est composé de deux mots arabes, *ain-anas*, qui signifient l'œil humain; et l'on sait que les boutons dont la surface de la pomme d'ananas est régulièrement couverte, ont la forme de cet organe; or, les plantes indigènes, dans un pays, sont ordinairement les seules dont les dénominations aient une étymologie descriptive. On peut conclure, d'autre part, que ce fruit était inconnu dans l'Indostan avant l'ère chrétienne, parce qu'il n'en est fait aucune mention dans *Amra Cusa*, dictionnaire sanscrit, qui renferme une nomenclature très-étendue des plantes indigènes. Ce n'est qu'en 1733 que la culture a obtenu en France les premiers fruits de l'ananas.

ANATOMIE. On fait remonter aux premiers âges du monde, l'origine de cette science. Alcméon de Crotone, disciple de Pythagore, passe pour avoir le premier anatomisé des animaux. Aristote disséqua des quadrupèdes, des poissons, des oiseaux et des insectes. Les détails exacts avec lesquels Homère décrit les blessures de ses héros prouvent jusqu'à l'évidence que ce prince des poètes ne manquait pas de connaissances anatomiques. Les Ptolémée, qui après la mort d'Alexandre occupèrent le trône d'Égypte, établirent à Alexandrie une école de médecine qui devint très-célèbre. C'est au temps de ces princes, protecteurs des savants, qu'il faut, selon Goguet, rapporter tout ce qu'on nous dit des découvertes anatomiques dues aux Égyptiens. Hérophile de Chalcédoine, qui vivait du temps de Ptolémée Soter, et Erasistrate, passent pour avoir les premiers anatomisé des corps humains, et sont regardés comme les fondateurs de l'anatomie proprement dite. Érasistrate et Hérophile disséquaient tout vivants les criminels condamnés à mort; car de leur temps, comme dans les siècles qui les avaient précédés, on regardait comme une action impure de toucher le corps d'un mort; ce préjugé religieux, si nuisible aux progrès de l'anatomie, s'est perpétué dans les siècles suivants. Ce même scrupule retarda cette science dans les temps modernes. Au commencement du règne de François Ier, la dissection passait encore pour un sacrilége; et Charles-Quint fit consulter les théologiens de Salamanque pour savoir si la religion permettait de disséquer le corps humain pour en connaître l'organisation. Ce n'est donc que fort tard que l'anatomie proprement dite a éclairé la médecine et dirigé les opérations de la chirurgie; elle ne remonte pas au-delà du seizième siècle, et Vésale, célèbre médecin belge, est le premier qui ait débrouillé cette science, portée depuis à un haut point de perfection. — ANATOMIE ARTIFICIELLE, OU EN CIRE. L'invention en est due à M. Gaetano Giulio Zumbo, de Syracuse, qui apporta à l'Académie des sciences en 1701 une tête d'une certaine composition de cire, qui représentait parfaitement une tête préparée pour une démonstration anatomique.

ANATOMIE COMPARÉE.—Hunter et Vicq-d'Azir avaient entrevu cette science, dont Cuvier, de nos jours, a dévoilé tous les secrets. On doit aux leçons de ce savant tout un système vaste et profond qui a fait faire à la science des pas immenses.

ANCRE. On employait, dans les premiers temps, pour arrêter les vaisseaux, de grosses pierres, des paniers, des sacs remplis de sable, que l'on attachait à des cordes, et que l'on descendait dans la mer. Midas, roi de la grande Phrygie, passait chez les anciens pour avoir inventé l'ancre. Les premières ancres n'étaient point de fer, elles étaient de pierre ou même de bois; on chargeait ces dernières de plomb. Diodore raconte que les Phéniciens ayant ramassé, dans les premiers voyages qu'ils firent en Espagne, une plus grande quantité d'argent que leurs vaisseaux n'en pouvaient contenir, ils ôtèrent le plomb qui était dans leurs ancres, et mirent en place l'argent qu'ils avaient de trop. Ces premières ancres n'avaient qu'un seul crochet; ce ne fut que bien des siècles après qu'Anacharsis, au rapport de Strabon, inventa l'ancre à deux dents. Les Grecs ne connaissaient pas encore les ancres du temps des Argonautes; ils n'en faisaient pas même usage dans le siècle d'Homère.

ANDRÉ (ORDRE DE SAINT-). Institué en Russie le 10 Septembre 1698, par le czar Pierre-le-Grand, au retour de ses voyages en Allemagne et dans les Pays-Bas. L'insigne de cet ordre est

une croix de saint André ; au centre, sur un espace ovale, se trouvent, sur trois lignes, L. C. P. C. D. L. R., qui signifient, *le czar Pierre, conservateur de la Russie.* Le cordon est une chaîne d'or, ornée de roses.

ANDRIENNE. Sorte de vêtement à l'usage des dames. En 1703, le père De la Rue, jésuite, ayant fait jouer au Théâtre-Français, sous le nom du comédien Baron, l'*Andrienne* de Térence, traduite en vers français, la comédienne Dancourt, inventa cette espèce de vêtement; déshabillé convenable en une occasion où elle représentait une femme malade, qui relève de couches.

ANDROIDE. On donne ce nom à certains automates ayant figure humaine, qu'on fait parler, marcher et agir par le moyen de certains ressorts. C'est à cette invention qu'on doit rapporter la fameuse statue de Memnon qu'on voyait à Thèbes, en Égypte. Albert-le-Grand avait, dit-on, fait un androïde. En 1738, tout Paris a vu et admiré un flûteur automate qu'avait inventé Vaucanson. *Voy.* AUTOMATE.

ANE. *Voy.* FÊTE DES ANES.

ANÉMOMÈTRE. Cet instrument, inventé en 1808 par M. Poeschman, est destiné à mesurer la force du vent.

ANÉMONE. Cette plante, au rapport de Pline, est ainsi appelée, parce que c'est le vent, nommé en grec *anemos*, qui la fait éclore. L'anémone des jardins est originaire du Levant, et ne devait pas être connue des Romains; elle fut apportée en France par un nommé Bachelier.

ANÉMOSCOPE. instrument qui aide à prédire les changements du vent. L'anémoscope, en usage parmi les anciens, paraît, suivant la description qu'en donne Vitruve, avoir plus servi à montrer de quel côté venait le vent qu'à faire prévoir d'où il viendrait. Otto-Guerick, bourgmestre de Magdebourg, a donné le nom d'*anémoscope* à une machine de son invention qui indique d'avance les changements du temps. C'est un petit marmouzet de bois ou d'émail qui s'élève ou s'abaisse dans un tube de verre, selon que l'atmosphère est plus ou moins pesante. Ce n'était qu'une application du baromètre ordinaire.

ANGÉLIQUE. Originaire des Alpes et des Pyrénées, cette plante magnifique, est odoriférante dans toutes ses parties. Ses tiges sont confites au sucre pour l'usage de la table.

ANGÉLIQUES. Ancien ordre de chevaliers, institué en 1191 par Isaac-Ange Commène, empereur de Constantinople. On les divisait en trois classes, mais toutes sous la direction d'un grand-maître. Les premiers étaient appelés *torquati*, à cause d'un collier qu'ils portaient; ils étaient au nombre de cinquante ; les seconds s'appelaient *champions de justice*, et c'étaient des ecclésiastiques ; le reste était appelé *chevaliers servants*.

ANGELUS. Prière instituée, en 1316, par le pape Jean XXII, que récitent les Catholiques romains, et dont l'objet est d'implorer la protection de la sainte Vierge. On l'appelle *Angelus*, parce que le premier verset commence par ces mots : *Angelus domini nuntiavit Mariæ*, etc. En 1327, le Pape approuva l'usage que l'église de Saintes avait introduit, d'avertir le soir les fidèles, au son de la cloche, de faire une prière à la Vierge, et accorda dix jours d'indulgence à ceux qui la feraient à genoux. C'est ainsi qu'a commencé la prière qu'on nomme *Angelus*. Louis XI, en 1472, établit en France l'usage de cette prière, et il ordonna que, dans chaque église, on sonnerait une cloche trois fois par jour, le matin, à midi et le soir, pour avertir de la réciter,

ANGLETERRE. Cette île, connue des anciens sous le nom d'*Albion*, fut appelée par les Romains *Britannia Major*. Son nom actuel vient des *Angles*, peuple de Holstein ; qui la subjuguèrent conjointement avec les Saxons, vers le Ve. siècle. Depuis le neuvième siècle, la race des loups et des ours a été entièrement détruite en Angleterre.

ANGLETERRE (NOUVELLE-). Province de l'Amérique septentrionale, près du Canada et de la mer Septentrionale. Jean Varazani, Florentin, la découvrit, et en prit possession pour François Ier. en 1524. Les Anglais y portèrent des habitants en 1607. Cette première tentative ne réussit pas ; ce ne fut qu'en 1721 que cette contrée fut appelée la Nouvelle-Angleterre, *New-England*. Elle est aujourd'hui divisée en quatre provinces, qui en forment quatre des États-Unis, Nouvelle-Hampshire, Massachusett, île de Rhodes et Connecticut.

ANIS. Graine aromatique qui nous vient principalement de Malte et du Levant, et qu'on ne cultive guère en France qu'à Tours et Chinon. *L'anis étoilé*, que nous tirons de la Chine et des Indes, fait d'excellentes liqueurs.

ANJOU. Voici comment on raconte l'origine de l'ancienne maison d'Anjou. Geoffroy, comte du Gatinais, mourut du temps de Louis-le-Bègue, ne laissant qu'une fille. Louis-le-Bègue voulut la faire épouser à Ingelger, son favori. La jeune comtesse rejeta longtemps ce mariage, mais enfin, pressée par les sollicitations du Roi,

et par les instantes prières des seigneurs du Gatinais, elle se détermina à cette union. Après qu'ils eurent vécu dix ans ensemble, on trouva un matin Ingelger mort auprès de sa femme. La forte répugnance que la comtesse avait témoignée pour ce mariage donna lieu au bruit qu'elle s'était défait de son mari. Gontran cousin du défunt, l'accusa devant le Roi et la cour, et jeta son gant, pour défier quiconque se porterait pour défenseur de la comtesse. Tout-à-coup s'offrit un de ses pages, qui était son filleul, nommé Ingelger comme son mari, âgé seulement de seize ans. Il ramassa le gant, pour soutenir, contre Gontran, l'honneur de sa dame et prouver son innocence. Le Roi permit le combat. La comtesse était présente avec ses femmes dans un chariot couvert de deuil. Les champions fondirent l'un sur l'autre avec une égale bravoure, mais non avec une égale force. Quoique Gontran fût un puissant et hardi chevalier, le jeune page le vainquit, et l'ayant renversé de son cheval, il lui coupa la tête avant qu'il se fût relevé. La comtesse justifiée alla aussitôt après se jeter aux pieds du Roi, et lui dit, que le malheur de sa destinée ayant voulu qu'elle fût diffamée, rien ne pouvait plus la retenir dans le monde, qu'elle était résolue d'aller passer le reste de ses jours dans un couvent : toute la grâce qu'elle demandait, était de donner tous ses biens au jeune Ingelger, son défenseur. Non seulement le Roi consentit à tout ce que voulut la comtesse, mais il retint à sa cour le jeune page, le combla dans la suite de bienfaits, et le fit comte d'Anjou. De lui vinrent tous ces comtes d'Anjou, qui ont donné des rois à Jérusalem et à l'Angleterre.

ANNATES. Tribut que la cour de Rome avait imposé à tout ecclésiastique pourvu d'un bénéfice. On en fixe l'époque au pontificat de Boniface IX, en 1398, parce qu'il réserva pour la chambre apostolique les premiers fruits d'une année de toutes les églises cathédrales ou abbatiales qui viendraient à vaquer; en sorte que ceux qui voulaient recevoir du pape un évêché ou une abbaye devaient, avant toutes choses, en payer les premiers fruits, quand même ils ne pourraient pas en prendre possession. Cet impôt subsista jusqu'à l'époque de la révolution française, où parurent les lois du 11 Août et du 21 Septembre 1789, qui en prononcèrent l'abolition définitive.

ANNEAU. L'usage des anneaux ou cachets, inventés pour assurer la foi des actes et les rendre plus authentiques, est très ancien; il avait lieu en Égypte. Diodore nous apprend qu'on coupait les deux mains à ceux qui avaient contrefait le sceau du prince. « Il paraît, dit Goguet, que l'usage des sceaux était établi en Égypte dès le temps de Joseph : les sceaux anciens étaient ordinairement gravés sur le chaton des anneaux qn'on portait. Il est dit dans l'Écriture que Pharaon, en confiant à Joseph une autorité sans bornes sur toute l'Égypte, ôta l'anneau qu'il portait, et le remit à ce patriarche. Ce fait nous donne lieu de penser que cet anneau était le sceau royal, et que Pharaon le remit entre les mains de Joseph comme une marque de l'absolu pouvoir qu'il lui donnait sur tout son royaume. » Suivant Pline, les Grecs, au temps de la guerre de Troie, ne connaissaient point encore les anneaux. Cependant, quoique Homère ne fasse aucune mention de cet ornement, il est à croire qu'il était en usage chez les Grecs et les Troyens. Les Romains avaient des anneaux qui ne servaient que d'ornement, et d'autres qui tenaient lieu de cachets. L'anneau se portait ordinairement à la main gauche, et on le mettait au quatrième doigt, qui se nommait en conséquence *annullaris ;* mais bientôt le goût de cet ornement fut si fort, qu'on en porta aux deux mains, et non seulement à tous les doigts, mais à toutes les phalanges. Dans l'origine cependant les anneaux avaient servi à distinguer les conditions : les esclaves portèrent l'anneau de fer, le peuple portait l'anneau d'argent ou de bronze. Les sénateurs n'eurent que plus tard le droit de porter l'anneau d'or, qui avait d'abord été réservé aux ambassadeurs. Les anciens Gaulois, et les premiers habitants de l'Écosse et de l'Angleterre, portaient des anneaux ; les Français et les Belges en portaient aussi. On trouva à Tournai, en 1653, dans le tombeau du roi Childéric, son anneau d'or; on y lit cette inscription : *Childerici regis.*

Anneau du pêcheur (l') est celui que porte le pape. Il est ainsi appelé parce qu'on suppose que Saint Pierre, qui était pêcheur, s'en est servi le premier. Il sert à sceller les brefs apostoliques, et porte l'image de Saint Pierre.

Anneau nuptial (l') remonte, selon quelques-uns, jusqu'aux Hébreux. Cet anneau était en usage chez les Grecs et chez les Romains, et c'est d'eux que les Chrétiens ont reçu cette pratique, qui est fort ancienne parmi eux. Cet anneau était d'abord de fer, avec le chaton d'aimant, parce que, comme l'aimant attire le fer à lui, de même l'époux doit attirer sa bien-aimée des bras de ses parents. On le plaçait en signe d'alliance au doigt auquel on a donné le nom d'annulaire, parce qu'il y avait, préten-

dait-on, dans ce doigt une ligne qui allait directement au cœur.

Anneau pastoral. L'anneau que porte les évêques date du cinquième siècle; il est le signe du mariage spirituel de l'évêque avec son église.

Anneau de Saturne. L'anneau de Saturne, est la chose la plus singulière que l'invention des lunettes ait fait apercevoir. C'est une couronne large et mince qui environne Saturne sans le toucher : elle est ronde, mais elle paraît sous une forme ovale à cause de son inclinaison. Il fut découvert par Huyghens, à l'aide d'un télescope de sa composition. Eustache Divini, artiste italien, qui excellait dans la fabrication de ces sortes d'instruments, lui contesta, en 1660, la vérité de cette découverte; mais Huyghens le réfuta d'une manière victorieuse. *Voyez* Phases. Herschell, au moyen d'un excellent télescope, a remarqué sur la surface de l'anneau une bande noire continue et concentrique qui la sépare en deux parties, paraissant par conséquent former deux anneaux distincts dont l'extérieur est moins large que l'intérieur. Ce même observateur a en outre reconnu que ces anneaux sont doués d'un mouvement de rotation dont la période est d'un peu moins d'un demi-jour. *Voyez* Planètes.

ANNÉE. « Les Chaldéens passaient pour les premiers qui eussent entrepris de mesurer la durée de la révolution annuelle du soleil. Leurs observations à cet égard n'avaient point été infructueuses; car nous voyons que, dès le règne de Nabonassar, l'année, chez ces peuples était divisée en trois cent soixante-cinq jours. » Il n'est pas aussi facile, suivant Goguet, de décider dans quel temps les Babyloniens ont connu la nécessité d'ajouter à leurs années ordinaires les cinq heures et quelques minutes dont la révolution annuelle du soleil surpasse la durée de trois cent soixante-cinq jours; il est certain cependant que cette découverte n'avait point échappé aux astronomes chaldéens. Strabon n'en fixe point l'époque, quoiqu'il donne à entendre que cette connaissance était fort anciennement répandue dans la Chaldée. « L'année juive, comme celles des autres peuples, jusqu'au règne de César, était fixée à l'équinoxe d'automne. » Les Grecs avaient une année *luni-solaire*, dont l'origine était au solstice d'été; et comme leurs mois qui commençaient à la néoménie étaient alternativement de 29 et de 30 jours, l'année ne se composait que de 354 jours : mais pour ne pas laisser accumuler indéfiniment la différence de onze jours et un quart entre l'année lunaire et l'année solaire, on intercalait trois mois de 30 jours, dans l'intervalle de huit ans, ce qui faisait alors accorder l'année solaire. Ces années de treize mois étaient appelées *embolismiques* et avaient par conséquent 384 jours. Au bout du cycle de 19 ans, introduit par Méton l'an 433 avant notre ère, les nouvelles et pleines lunes se retrouvaient précisément aux mêmes dates. Les Grecs faisaient en outre usage d'une période de quatre ans qu'ils nommaient *olympiade*, parce que la première de ces années concourait avec la célébration des jeux olympiques. La première olympiade eut lieu l'an 776 avant J.-C. Les mois égyptiens étaient de 30 jours, et l'on ajoutait à la fin de l'année cinq jours complémentaires ou *épagomènes*. Cette division de l'année est encore en usage chez les Cophtes. Romulus divisa l'année en dix mois, et donna le premier rang au mois de Mars, qu'il appela du nom de Mars son père. Mais Numa Pompilius, ayant changé cet ordre, et fait commencer l'année au premier janvier, elle se trouva de douze mois. Jules-César, en qualité de grand pontife, aidé de Sosigène d'Égypte et de Flavius, établit une nouvelle année qui répondait au cours du soleil par le nombre de trois cent soixante-cinq jours, et c'est le premier de l'an 45 avant J.-C. que commença cette *réforme julienne*. Comme, outre les trois cent soixante-cinq jours, il restait encore six heures pour se conformer à la révolution solaire, César intercala un jour, de quatre en quatre ans, en sorte que la quatrième année était de trois cent soixante-six jours, c'est ce que nous nommons l'année *bissextile*. Pour que le calcul eût été entièrement juste, il aurait fallu que le cours du soleil fût de trois cent soixante-cinq jours six heures, au lieu de cinq heures quarante-neuf minutes. Ces onze minutes d'excédant donnèrent un jour entier et une minute en cent trente-un ans, ce qui fit avancer les équinoxes d'un jour. Pour remédier à cet inconvénient, le pape Grégoire XIII, éclairé par les observations astronomiques de Copernic et de Ticho-Brahé, ordonna de retrancher dix jours de l'année 1582. C'est de cette année que date la *réforme grégorienne*. Pour éviter à l'avenir cette erreur, il fut réglé que trois années séculaires consécutives seraient communes, et que la quatrième serait bissextile. Ce réglement a été observé depuis lors parmi les nations catholiques. Le commencement de l'année a longtemps varié en France. Sous les rois de la première race, les Français

commençaient l'année du jour de la revue des troupes, qui était le 1er Mars. Sous les rois de la seconde race, l'année s'ouvrait le jour de Noël; et sous ceux de la troisième, le jour de Pâques. Charles IX, en 1564, ordonna que l'année commencerait dans la suite au 1er Janvier; mais le parlement ne consentit à ce changement que vers l'an 1567. Les Russes et tous les peuples du rit grec suivent le calendrier julien, tandis que les Musulmans font usage du calendrier lunaire; ainsi l'année de ces derniers est de 354 jours, et son commencement parcourt successivement toutes les saisons, mais beaucoup plus rapidement que le jour initial de l'année julienne. *Voyez* CALENDRIER.

ANNIVERSAIRE. Jour où d'année en année, on rappelle la mémoire d'un défunt, en priant pour le repos de son âme. Des auteurs en rapportent la première origine au pape Anaclet, et depuis à Félix Ier, qui instituèrent des anniversaires pour honorer avec solennité la mémoire des martyrs.

ANNONCIADE. Nom commun à plusieurs ordres, les uns religieux, les autres militaires, institués avec une vue, un rapport à l'Annonciation. Le premier ordre religieux de cette espèce fut établi, en 1232, par sept marchands florentins, et c'est l'ordre des servites, ou serviteurs de la Vierge. Le second fut fondé à Bourges, en 1501, par Jeanne, reine de France, fille de Louis XI et femme de Louis XII. Le troisième, qu'on appelle des Annonciades Célestes, fut fondé, vers l'an 1600, par une pieuse veuve de Gênes, nommée Marie-Victoire Fornaro, morte en 1617.

ANNONCIADE. Société fondée à Rome dans l'église de Notre-Dame-de-la-Minerve, l'an 1460, par le cardinal Jean de Torrecremata, pour marier de pauvres filles. Elle a depuis été érigée en archi-confraternité, et, à force d'aumônes et de legs, est devenue si riche, que, tous les ans, le 25 Mars, fête de l'annonciation de la Vierge, elle donne des dots de soixante écus romains à plus de quatre cents filles, une robe de serge blanche et un florin pour des pantoufles.

ANNONCIADE (l'ordre militaire de l') fut institué, en 1355, par Amédée VI, comte de Savoie, dit *le Vert*. Le collier était composé de lacs d'amour, sur lesquels étaient entrelacées ces quatre lettres, F. E. R. T., dont le sens est suivant quelques auteurs, *Frappez, Entrez, Rompez Tout*.

ANNONCIATION. Il n'est fait mention de cette fête d'une manière authentique, que dans le sacramentaire du pape Gelase Ier en 492. Ce n'est que depuis cette époque qu'elle a été célébrée dans les églises d'Orient et d'Occident.

ANSÉATIQUES (VILLES). *Voyez* HAMBOURG.

ANSPESSADE ou LANSPESSADE. Espèce de grade dans les corps de l'infanterie au-dessous de celui de caporal, et néanmoins au-dessus des simples sentinelles. Mot formé de l'italien *lancia spezzata*, lance brisée, parce qu'ils étaient dans leur origine des gendarmes congédiés, qui sollicitèrent, faute de subsistance, un rang de quelque distinction dans l'infanterie. Ils étaient ordinairement quatre ou cinq dans chaque compagnie. Les commissaires des revues les portaient dans leurs registres sous le nom d'*appointés*, parce que leur paie était plus forte que celle des simples soldats.

ANTÉCESSEURS. Nom dont on honorait ceux qui précédaient les autres en quelque science, du latin *antecedere*. Justinien l'appliqua particulièrement aux jurisconsultes chargés d'enseigner le droit. De là le titre d'*antecessores* que prenaient les professeurs en droit des universités de France, dans les thèses et dans les affiches.

ANTHOLOGIE. Le premier recueil d'épigrammes, d'inscriptions grecques, tirées des ouvrages de quarante-six poètes anciens, a été fait par Méléagre, natif de Gadare en Syrie, qui vivait sous Séleucus VI, dernier roi de Syrie. Le goût qui y règne l'a fait nommer *Anthologie*, qui signifie *bouquet de fleurs*.

ANTIENNES. Elles ont été ainsi nommées parce que, dans l'origine, on chantait à deux chœurs, qui se répondaient alternativement, et l'on comprenait sous ce titre les hymnes et les psaumes que l'on chantait dans l'église. Saint Ignace, disciple des apôtres, fut, selon l'historien Socrate, l'auteur de cette manière de chanter parmi les Grecs, et Saint Ambroise l'introduisit parmi les Latins. Théodoret en attribue l'origine à Diodore et à Flavien.

ANTILLES. Iles de l'Amérique disposées en forme d'arc, entre la Floride et l'embouchure de l'Orénoque. Christophe Colomb les découvrit en 1492. Elles sont au nombre de huit principales. Les grandes sont Saint-Domingue; Cuba, la Jamaïque et Porto-Ricco. La dénomination d'*Indes occidentales* vient de ce qu'à l'époque de leur découverte, on les prit pour les îles des Indes les plus avancées à l'Est. Les Espagnols les divisèrent en îles du vent et sous le vent: les Français et les Anglais ont adopté cette division, avec des modifications différentes.

ANTIMOINE. Ce métal a été longtemps connu avant d'être employé en médecine. Paracelse est, parmi les médecins, le premier qui en fit usage, vers l'an 1522; il n'avait pas cependant été le premier à reconnaître les propriétés qu'on lui accorde. Cette découverte est due à un moine nommé Basile Valentin, Allemand de nation. Ce moine, qui cherchait la pierre philosophale, ayant jeté aux pourceaux le résidu de ses expériences, reconnut que ceux qui en avaient mangé, après avoir été purgés violemment, en étaient devenus bien plus gras. La fantaisie lui prit de faire le même essai sur ses confrères; mais la dose était trop forte, et les religieux en moururent. De là le nom d'*antimoine* qu'on donna dans la suite à ce minéral. Malgré cet accident funeste, Basile Valentin ne se rebuta pas; il chercha à diminuer ce que ce remède pouvait avoir de dangereux, et parvint à le préparer de manière à en tempérer la violence. Suivant d'autres, il a été ainsi nommé comme n'étant presque jamais seul, d'*anti* et de *monos*, parce qu'il est toujours mêlé avec des matières étrangères. L'antimoine se trouve dans les mines de toutes sortes de métaux, surtout dans celles d'argent et de plomb. Quelques-uns l'ont appelé *marcassite de plomb*. La Hongrie et l'Allemagne sont les principaux lieux qui le produisent.

ANTIPODES. L'opinion que la terre est ronde, habitée en tous sens, et que par conséquent il y a des antipodes dont les pieds sont opposés aux nôtres, est une des plus anciennes vérités connues des anciens philosophes. Diogène Laërce dit, dans un endroit de son histoire, que Platon était le premier qui eût nommé *antipodes* les habitants de la terre qui nous sont opposés. Il ne veut pas dire que Platon ait enseigné le premier cette opinion, mais seulement qu'il a le premier employé le mot *antipodes;* car, dans un autre endroit, le même Diogène Laërce cite Pythagore comme auteur de cette opinion. Plutarque a aussi un passage là-dessus, par lequel il paraît que c'était un point discuté de son temps. Lucrèce et Pline, qui combattent ce sentiment, ainsi que Saint Augustin, servent aussi à faire voir que de leur temps il devait avoir prévalu.

ANTIQUITÉS. Les antiquités offrent tous les jours à la science des découvertes nouvelles et de précieux trésors. Herculanum et Pompéi ont été surtout des mines fécondes pour les savants. De nos jours M. Champollion jeune, chargé par le Gouvernement Français d'explorer les antiquités de l'Égypte, y a découvert une foule de documents intéressants qui complètent les travaux des savants dans l'expédition d'Égypte. Il en a rapporté quinze cents dessins relatifs aux mœurs domestiques, aux usages religieux, à l'histoire des Égyptiens il y a quatre mille ans. On y voit que les rois étaient pontifes en Égypte, car ils occupent la première place dans toutes les cérémonies du culte. On y trouve le jeu de la main chaude, la mourre, les dames, les échecs, en usage chez les Égyptiens, vingt siècles avant Jésus-Christ; ces renseignements se publient.

ANTOINE. (L'ordre militaire de Saint) fut établi en 1381, par Albert de Bavière, comte de Hainault, de Hollande et de Zélande, dans le dessein de faire la guerre aux Turcs. Les chevaliers devaient être ecclésiastiques; ils portaient deux T (nommés *Tau*) l'un sur l'autre, une ceinture d'ermite bleue en cercle, bordée d'or, avec un fermail à gauche en sa partie inférieure; et à droite, au même niveau, était attachée une béquille avec une clochette aussi d'or; cette béquille était posée en bande sur le premier *Tau*.

ANTOING. Bourg du Tournaisis que l'on croit avoir été fondé par un général Romain nommé Antonius.

ANTROPOGRAPHE. *Voyez* TÉLÉGRAPHE.

ANTROPOPHAGES. Les plus anciens antropophages sont mentionnés dans l'Odyssée.

ANVERS, *Antwerpen* en flamand. On raconte ainsi l'origine de cette ville célèbre. Un géant, nommé Antigone, occupait un fort ou un repaire sur les bords de l'Escaut; il obligeait tout bâtiment qui descendait ou remontait le fleuve à lui payer un tribut, et coupait la main à ceux qui lui faisaient résistance. Salvius Brabo (qui donna son nom au Brabant) l'un des lieutenants de César, combattit le géant, le tua, lui coupa la main et la jeta dans l'Escaut. De cette action *Hant Werpen,* (main jetée) est venu le nom d'Anvers. Saint Amand bâtit en 630 la première église d'Anvers, dédiée à Saint Pierre et Saint Paul. Les armes d'Anvers sont deux mains coupées et un bastion.

AOUT. Ce mois, appelé anciennement *Sextilis,* ou le sixième, parce que tel était son rang dans le calendrier de Romulus, reçut sous le onzième consulat d'Auguste, l'an 730 de Rome, le nom d'*Auguste*. C'est de ce mot que nous est venu par contraction *Aoust* et ensuite *Août*.

APANAGE. Ce n'est qu'à partir des rois de la troisième race que les apanages furent con-

nus en France. Auparavant, les fils de prince puînés partageaient également avec leur frère aîné.

APOLLINAIRES (JEUX). Ces jeux, institués à Rome en l'honneur d'Apollon, furent célébrés pour la première fois l'an 542, par le préteur C. Rufus. A cette époque ils n'avaient point d'objet fixe ; mais en 546, P. Licinius-Varus les consacra à perpétuité, à l'occasion d'une peste. Dès-lors on les célébra chaque année le 5 Juillet. Le peuple y assistait couronné de laurier.

APOLOGUE. Histoire feinte, morale et instructive. C'est à Pilpay, Lockman, Esope, ou Vichnou-Sarma, que l'on attribue l'invention de cette espèce de fiction; cependant on trouve dans la Bible un apologue, livre des Juges, chap. IX, v. 8 et suivants, où il est dit que les arbres voulurent se choisir un roi.

APOTHÉOSE. Cérémonie par laquelle les anciens mettaient les empereurs, les impératrices, etc., au rang des dieux. La première apothéose que l'on connaisse est celle d'Osiris, suivie peu après de celle de Bélus. Toutes les divinités des Grecs, Saturne, Jupiter, tous les autres princes de la famille des Titans, sont beaucoup plus modernes. Xénophon atteste que Cyrus a été le premier des hommes qui ait été adoré de son vivant comme un dieu.

APOTHICAIRE. Il n'est pas facile, de décider en quoi les *pigmentarii*, les *seplasiarii*, les *pharmacopolæ* et les *medicamentarii* des Romains différaient de nos apothicaires. On ignore l'époque à laquelle les médecins confièrent exclusivement à ceux-là la préparation des drogues dont ils ordonnaient l'usage. Conring affirme que dès le premier siècle de l'ère chrétienne, il vint en Espagne et en Italie des apothicaires d'Afrique. Le mot *apotheca* signifie un *magasin* : celui qui le possédait se nommait *apothecarius*.

APPLAUDISSEMENTS. Les Romains, si l'on en croit Suétone, divisaient en trois classes les applaudissements dont aucun peuple n'a porté aussi loin qu'eux l'industrie : les *bombi*, dont le bruit imitait le bourdonnement des abeilles et qui répondent peut-être à nos applaudissements graves ou plutôt à nos murmures d'approbation; les *imbrices*, qui retentissaient comme la pluie tombant sur les tuiles, et les *testæ*, applaudissements qui imitaient le bruit de cruches qui se cassent. Plaute et Térence avait coutume, à la fin de leur pièce, de solliciter les applaudissements du public. Nos auteurs de vaudevilles ont continué seuls cet usage, qui fut ignoré des Grecs.

APPROBATION (*en librairie*). Le bienheureux Autpert, écrivain du VIIIe siècle, pour se mettre à couvert des critiques jaloux qui le persécutaient, pria le Pape Étienne III d'accorder à son commentaire sur l'Apocalypse une approbation authentique ; « ce que, dit-il, aucun interprète n'a fait avant lui, et qui ne doit préjudicier en rien à la liberté où l'on est de faire usage de son talent pour écrire. » Dans les premières éditions de nos livres, on ne remarque ni privilége du Prince, ni approbation des docteurs. Quand on commença à prendre des priviléges en France, on s'adressait au parlement, qui les donnait pour le Roi. Suivant l'abbé de Saint-Léger, l'approbation des livres remonte à l'an 1480. La première connue fut donnée à l'ouvrage d'un chartreux italien intitulé : *Nosce te ipsum*. Bertholde, archevêque de Mayence, en fit une loi, le 4 Janvier 1486, et défendit d'imprimer ou d'exposer en vente quelque livre que ce fût, sans l'avoir auparavant soumis à la censure.

AQUEDUC. Du latin *aquæ ductus*, conduit d'eau. Le premier aqueduc fut construit en l'an de Rome 441, par les Romains sous le consulat de Valerius Maximus et de Decius Murus. On l'appelle *aqua appia*, du nom du censeur Appius Claudius Cœcus qui en ordonna l'exécution.

AQUITAINE. Cette contrée de l'ancienne Gaule comprenait les pays qui sont entre la Seine et la Loire. Les peuples qui l'habitaient formaient entre eux une république dont le gouvernement était aristocratique. César l'ayant subjuguée, elle fut augmentée d'une partie de la Gaule Celtique et s'étendit entre la Loire, les Cévennes, la Garonne et la mer de Gascogne. Les Visigoths l'enlevèrent aux Romains, et la possédaient depuis quatre-vingt-dix ans, lorsqu'en 509 Clovis les en chassa. Charlemagne la soumit en 770, l'érigea en royauté en 781, pour la donner à Louis, le plus jeune de ses fils. Celui-ci la transmit, en montant sur le trône, à Pepin, dont le fils fut déposséde par Charles-le-Chauve. L'Aquitaine, à la mort de ce prince, devint un duché héréditaire et fut donnée aux comtes de Poitiers.

ARABIE. Cette contrée, connue dès la plus haute antiquité, est désignée dans la Bible sous le nom de *Kitim* (Orient) et les habitants sont appelés *Beni Kitim*, les fils de l'Orient. Les livres plus récents du nouveau Testament ont les premiers fait usage du nom d'Arabie. L'Écriture fait descendre les Arabes d'Ismaël, dont ils retraçaient encore les mœurs au septième siècle.

ARACK ou **ARRACK.** Liqueur spiritueuse qui vient des Indes orientales, et dont les Anglais font un grand usage pour la composition de leur *punch.* Le nom est indien, il signifie tout ce qui est fort ou distillé ; de sorte que les Indiens donnent le nom d'*arack* à l'eau-de-vie; mais nous ne l'appliquons proprement qu'à leur liqueur, qui est une distillation de jus de cocotier, qn'on fait couler par incision. Ce jus, qui s'appelle *toddy*, est lui-même une liqueur assez agréable : On donne aussi le nom d'*arack* à une distillation de riz.

ARBALÈTE. Arme composée d'un arc d'acier monté sur un fût de bois, d'une corde et d'une fourchette. On la bande avec effort par le moyen d'un fer propre à cet usage. L'invention de l'arbalète est attribuée aux Phéniciens. Les anciens avaient de grandes machines avec lesquelles ils jetaient des flèches, qu'ils appelaient arbalètes ou *balistes.* Le mot arbalète vient d'*arbalista* ou *arcubalista.* L'exercice de l'arbalète, tombé presque partout, fut remplacé par celui de l'arquebuse. *Voy.* ce mot.

ARBRE D'OR. C'est le nom d'un beau palais de Venise. Un de ses anciens possesseurs, dominé par la passion du jeu, perdit ce palais, dont il se réserva un des arbres; mais dans l'excès de son désespoir, il joua cet arbre même, et par un caprice du sort, sa dernière ressource lui fit regagner, avec tout ce qu'il avait perdu, des sommes considérables ; de là le nom de ce palais.

ARC. Cette arme, ainsi que la fronde, paraît remonter à la plus haute antiquité. Les Perses apprirent des Mèdes à manier l'arc et le javelot; c'est à Apollon que les anciens attribuaient l'invention de cette arme, qu'ils mettaient dans la main de ce dieu, aussi bien que dans celle de l'Amour, de Diane, d'Hercule, d'Hippolyte, etc. L'exercice de l'arc était familier aux Gaulois. Philippe-le-Bon aimait à se trouver aux jeux de l'arc, à Lille, Bruges, Dijon, Beaune, Châlons. Henri II, Charles IX, Henri IV, s'y trouvèrent plusieurs fois. Louis XIV, étant à Montpellier, se déclara le chef du *noble jeu de l'arc*, et décocha plusieurs flèches au *papegai* (à l'oiseau).

ARCS DE TRIOMPHE. Les premiers arcs de triomphe que les Romains élevèrent à la mémoire d'un vainqueur, pour consacrer un évènement mémorable, étaient des portiques de bois ornés de guirlandes de feuillage sous lesquels passait le cortége ; mais plus tard des monuments en pierre et en marbre remplacèrent ces fragiles édifices qu'on détruisait après le triomphe. (*Voyez* TRIOMPHE).

Arc de Constantin. Élevé à la mémoire des victoires remportées par cet empereur sur Maxence. *Arc de septime-Sévère.* Situé au pied du Capitole. Outre le quadrige, son attique était sur monté de deux porte-enseignes. — *Arc de Titus.* Le plus célèbre de tous les six que les Romains consacrèrent à la mémoire des vainqueurs. Il fut construit en l'honneur des conquêtes que Titus remporta en Judée. Cet édifice est très-précieux pour l'histoire de l'art. C'est à ses bas-reliefs que nous devons la connaissance des dépouilles sacrées du temple de Jérusalem. Il est percé d'une seule arcade et orné d'un attique.—*Arc des orfèvres.* Dédié par les orfèvres et les marchands du *Forum Boarium* à Septime-Sévère. — *Arc de Rimini.* Dédié à Auguste, à l'occasion du rétablissement de la voie Flaminienne. Ce monument est regardé comme le plus ancien des arcs élevés par les Romains. — *Arc de Suze.* Situé au pied du Mont-Cénis. Dédié à Auguste. L'*Arc d'Orange* est le plus beau monument antique que la France possède en ce genre ; il fut élevé en l'honneur de Marius, à l'occasion de sa victoire sur les Cimbres — *Arc ou Porte-Saint-Denis.* Monument élevé, en 1673, par François Blondel à l'occasion du passage du Rhin par Louis XIV.—*Arc ou Porte-Saint-Martin.* Dédié à Louis XIV, après la conquête de la Franche-Comté. Il fut construit aux frais de la ville de Paris en 1674, par Pierre Bullet. — *Arc du Carrousel*, construit de 1806 à 1809, par MM. Percier et Fontaine. —*Arc de triomphe de l'Étoile.* Commencé en 1806 sur les dessins de Chalgrin. Bâti en pierre dure de Château-Landon.

ARC-EN-CIEL. Un spectacle aussi magnifique que celui que présente ce phénomène a dû frapper les premiers humains et les saisir d'étonnement. Les hommes sauvés du déluge l'ont reçu comme un signe de paix de la part de Dieu, et les anciens en ont fait une divinité sous le nom d'Iris.

La cause de ce météore, dit M. Dutens, n'était pas ignorée des anciens ; une comparaison dont se sert Plutarque fait voir qu'ils en avaient une idée presque aussi juste que nous. Antonio de Dominis, archevêque de Spalatro en Dalmatie, dans son livre intitulé *de radiis visûs et lucis*, imprimé à Venise en 1611, a le premier, du moins chez les modernes, expliqué les causes de ce météore ; mais il était réservé au célèbre Newton de mettre la matière dans son plus grand jour, en appliquant à ce phénomène sa découverte de la décomposition de la lumière et de la

réfrangibilité propre à chaque espèce de rayon. Il s'assura que chaque rayon de lumière, quelque petit qu'il soit, est composé d'une infinité de rayons différemment colorés. On distingue dans leur infinité sept couleurs que l'on peut regarder comme primitives ; ces couleurs sont le rouge, l'orangé, le jaune, le vert, le bleu, l'indigo, le violet ; ce sont du moins les seules dont les nuances marquées nous deviennent sensibles.

ARCADES (*Académie des*). Fondée à Rome vers la fin du XVIIe siècle dans le but de répandre la culture de la poésie nationale. Les membres s'attachaient à imiter les mœurs pastorales des Arcadiens. Chacun d'eux prenait le nom d'un berger grec, sous lequel ses ouvrages devaient être publiés.

ARCHER. Ce mot, dans son origine, signifie un homme de guerre qui se sert d'un arc. Une partie de la garde du Roi portait autrefois ce nom. Cette milice composait un corps qu'on nomma *francs archers ;* ils étaient appelés *francs,* parce qu'ils ne payaient aucune taille, et *archers,* parce qu'ils portaient à la guerre des *arcs* et des flèches. — *Archers de Paris.* Ils étaient, comme les arbalétriers, commandés par un *roi* et un *connétable ;* ils demandèrent à Charles VI, en 1411, la permission de se constituer en confrérie, en l'honneur de Dieu, de la Vierge et de Saint Sébastien. Soumis aux mêmes règles, ils avaient à-peu-près les priviléges des arbalétriers : ils étaient au nombre de cent vingt.

ARCHET. Petit arc garni de crins et qui sert à faire résonner les cordes de plusieurs instruments de musique, comme le violon, la viole, etc. On fixe généralement l'invention de l'archet au moyen âge ; mais il y a lieu de croire qu'il á été connu des anciens. Le *plectrum* des Grecs, que les Latins appellent souvent *plectrum crinitum,* était une baguette dont on frappait les cordes de la lyre pour la faire vibrer, et sans doute on la *promenait* aussi quelquefois dans le même but. On a d'ailleurs trouvé des plectres de différentes matières, dont les extrémités de la baguette étaient recourbées et disposées de manière à faire reconnaître qu'un corps étranger avait dû y être attaché : ce qui se rapporte bien à notre archet moderne.

ARCHEVÊQUE. Ce titre fut inconnu à la primitive église : on croit que saint Athanase fut le premier qui l'introduisit vers le milieu du IVe siècle, en le donnant par occasion à l'évêque d'Alexandrie. Ce nom fut aussi donné quelquefois anx papes et à quelques évêques des plus grandes villes. Ce titre ne devint familier et ordinaire en Europe que sur la fin du IXe siècle.

ARCHITECTURE. Cet art, sans contredit le plus ancien des arts, si l'on applique ce mot à la construction des premiers abris que les hommes élevèrent, dut être très-grossier dans son origine ; ce ne fut que fort longtemps après qu'il se perfectionna. Le besoin l'avait fait naître, le luxe l'embellit. La Chaldée, la Chine, l'Égypte et la Phénicie, sont les premières contrées où nous voyons que l'architecture proprement dite ait été mise en usage. Par ce qui nous reste des monuments égyptiens, nous pouvons juger de ce qu'était l'architecture dans l'ancienne Égypte : elle était lourde, massive, mais grande par ses dimensions et faite pour braver les siècles et la barbarie des hommes. Les Grecs, plus heureusement organisés que les Égyptiens, reçurent de ces derniers des leçons d'architecture ; mais ce fut pour les rendre à tous les peuples, et leur présenter des modèles qui, sous le double rapport de l'élégance et de la grâce, ne devaient point être surpassés. Les Romains n'ont cultivé l'architecture que vers la fin de la république, et lorsque, vainqueurs de l'Asie et de la Grèce, ils en rapportèrent les richesses avec le goût des arts. Ils conservèrent l'ordre toscan, qui sans doute avait régné constamment en Italie, et ils associèrent cet ordre aux trois ordres qu'on leur apporta de la Grèce. Ils en inventèrent un cinquième, qui est l'ordre composite, et qui n'est, comme l'on sait, qu'un mélange de l'ionique et du corinthien. L'architecture a, depuis ce temps-là, conservé ces cinq ordres, qui sont le dorique, l'ionique, le corinthien, le toscan et le composite. L'invention des deux premiers ordres d'architecture dont les Grecs aient fait usage est entièrement due aux habitants de l'Asie mineure. Leur nom les fait assez connaître. Le *dorique* est né dans la Doride. Dorus, roi d'Achaïe et de tout le Péloponèse, ayant fait élever à Argos un temple dédié à Junon, l'ordonnance de ce temple, jusqu'alors inconnue, prit le nom de *dorique. L'ionique* est né dans l'Ionie. Le *corinthien* n'a paru que longtemps après ces deux premiers ordres. Ce dernier semble avoir pris naissance dans la Grèce proprement dite : c'est le plus riche, le plus magnifique et le plus élégant de tous les ordres grecs, et l'on peut dire de tous ceux que l'architecture ait jamais inventés. On ignore comment et dans quel temps précisément ces ordres

d'architecture ont été inventés. Le corinthien tire son nom de la ville de Corinthe, où, suivant l'opinion la plus commune, il fut d'abord suivi par le sculpteur Callimaque, qui vivait l'an du monde 3464, et le 540e avant Jésus-Christ. L'ordre *toscan* a pris naissance dans la Toscane. Le plus simple, le plus solide de tous les ordres, il est propre aux bâtiments qui exigent beaucoup de solidité. La chute de l'empire d'Occident entraîna celle de l'architecture, qui tomba dans un oubli dont elle ne put se relever de plusieurs siècles. L'architecture *gothique* n'a point de patrie, elle n'est l'invention d'aucun peuple ni d'aucun siècle; elle est uniquement le mélange du goût de l'Orient avec celui de cette architecture abâtardie, mélange qui, combiné par le hasard dans des temps d'ignorance, est devenu, sous l'empire de la routine, une sorte de désordre ordonné : cette architecture dominait en Europe, lorsque, sous les règnes de Louis XII et de François Ier, on vit arriver en France des architectes d'Italie, qui, les premiers, firent revivre la belle architecture qu'on venait de déterrer des superbes débris de l'ancienne Rome.

ARCHIVES. Les premières archives des peuples ont été les quippos des sauvages, des pyramides, des colonnes et autres monuments symboliques destinés à faire connaître aux générations futures les évènements remarquables qui les avaient précédées. Lorsque l'écriture fut connue, on recueillit avec soin les titres révérés, qu'on enferma dans les temples sous la protection des dieux. Des ministres étaient préposés à leur garde, ainsi qu'à celle des trésors et des dépouilles prises à l'ennemi; mais les volontés des peuples eurent des dépositaires infidèles et la fable fut substituée à l'histoire. A Rome, les archives consacrées sur le Mont-Tarpéien, dans le temple de Saturne, renfermaient peu de traditions utiles. Ce fut en 1186, qu'un évêque de Metz, nommé Bertrand, introduisit en Allemagne l'usage d'avoir des archives dans les villes et d'y conserver les actes dont dépendent les fortunes des particuliers. Avant ce temps-là, tout se faisait par témoins seulement, et presque toutes les contestations se décidaient par des combats. Ce ne fut cependant que vers la fin du XVe siècle que les archives furent conservées avec soin en Allemagne. Il y a eu des dépôts permanents à Mayence, à Vienne, à Spire, en France sous les premières races; les archives suivaient les rois à la guerre ou dans leurs voyages. Les pièces recueillies étaient écrites en latin ou en langue romane. Les moines en furent les dépositaires et les réunirent aux titres de leurs établissements. C'est de là que nous sont venues les chroniques de Saint-Denis, de Fulde, etc., et nos premiers historiens, Grégoire de Tours, etc.

ARDENNES. Vaste forêt qui occupe une partie de la Belgique et une partie la France. Elle est très-ancienne. Du temps des Romains, elle s'appelait *Arduena Sylva*, du nom d'une divinité qu'on y adorait. Les mystères des Druides et les aventures de la chevalerie ont rendu cette forêt célèbre.

ARDOISE. L'ardoise est une substance minérale très-répandue dans la nature, dont les usages sont très-multipliés, mais qui n'a point été connue des anciens. Les palais des Romains étaient couverts de tuiles, et même beaucoup de départements de la France n'en font point encore usage. On prétend que les premières ardoises ont été tirées du pays d'Ardes en Irlande ou des Ardennes, d'où le nom latin de ce pays, *ardesia*, leur a été donné. Celles des Ardennes se conservent une centaine d'années. *Les ardoises artificielles* ont été fabriquées par un nommé *Faxe* de Calseroon, et importées à Pétersbourg, où elles attirèrent la curiosité des savants. Elles ont été reconnues d'une grande légèreté, incombustibles et imperméables à l'eau : qualités précieuses pour la conservation des toitures et des charpentes.

ARÈNE (du latin *arena*). Signifie proprement le sable, le gravier dont la terre est couverte en certains endroits, et principalement aux rivages de la mer et des rivières. Il s'est dit par extension, des places, des lieux où les anciens romains faisaient combattre les gladiateurs, parce qu'on avait soin d'y répandre du sable.

ARÉOMÈTRE ou PÈSE-LIQUEUR. Homberg, de l'Académie des sciences, a imaginé, sur la fin du dix-septième siècle, cet instrument, qui sert à mesurer la densité ou la pesanteur des fluides. En 1796, Guyton a imaginé un nouvel instrument propre à mesurer la pesanteur spécifique des solides et des fluides. En comparant le *gravimètre* (c'est le nom que l'inventeur donne à cet instrument) avec les aréomètres connus, Guyton a fait connaître à l'Institut la supériorité du gravimètre sur les autres aréomètres, tant pour l'exactitude des résultats que pour la possibilité d'éprouver toutes les substances, et la facilité de comparer les épreuves. Il y a plusieurs sortes d'aréomètres; le plus simple, celui qui est usité dans le commerce, est connu sous le nom de Cartier. L'aréomètre

de Fareinheit est aussi fort en usage. Celui de Nicholson est propre à déterminer les pesanteurs spécifiques des solides.

AREOPAGE. Les anciens ne sont pas d'accord sur le temps auquel on doit fixer l'établissement de ce célèbre tribunal d'Athènes. Mais, depuis la découverte des marbres d'Arondel, on ne peut pas, selon Goguet, en rapporter l'établissement à d'autres qu'à Cécrops, puisque sous le règne de Cranaus, son successeur, l'aréopage était déjà en si grande réputation, que Neptune et Mars le choisirent pour arbitre de leur différent. Il est donc prouvé par les marbres d'Arondel que ce tribunal subsistait neuf cent quarante-un ans avant Solon; mais comme ce tribunal avait été humilié par Dracon, et que Solon lui rendit sa première splendeur, cela a donné lieu à la méprise de quelques auteurs, qui ont regardé Solon comme l'instituteur de l'aréopage. L'édifice dans lequel l'aréopage s'assemblait dans son origine était très-simple et très-grossier; il était placé au milieu d'Athènes, sur une colline située à l'opposite de la citadelle. Cette position devait être très-incommode pour des vieillards qui ne pouvaient monter qu'avec peine : c'est ce qui détermina les aréopagites à transporter leur tribunal dans un endroit de la ville appelé le *Portique du roi*. C'était une place exposée à toutes les injures de l'air. Les juges s'y rendaient en grand silence. Aussitôt qu'ils étaient réunis, on les enfermait dans une enceinte tracée par une espèce de corde qu'on faisait tourner autour d'eux. Ils étaient assis sur des siéges de pierre, tenant à la main, pour marque de leur caractère, une manière de bâton fait en forme de sceptre.

ARÉO-THERMOMÈTRE. L'aréo-thermomètre, pour lequel M. Hervieux a obtenu un brevet de cinq ans, est en argent, d'une forme très-élégante; plus commode, et d'une construction plus parfaite que celle des instruments analogues. Les tables que l'auteur a publiées abrègent les calculs, et suffisent au commerce. Ce même instrument, ajoutent-ils, a l'avantage d'indiquer les degrés de pesanteur des liqueurs et ceux de la température, sans qu'il soit nécessaire de le sortir du vase dans lequel il est plongé.

ARGENT. Ce métal, connu de toute antiquité, était désigné autrefois sous les noms de *Lune*, de *Diane*. Il se rencontre en Norvége, en Sibérie, en Espagne, en France, et surtout au Pérou et au Mexique. On se sert principalement de l'argent pour faire de la monnaie, des vases, des ustensiles et des ornements; on l'emploie aussi en médecine pour préparer la pierre infernale (nitrate d'argent), avec laquelle on brûle les chairs. *Voyez* MONNAIES.

ARGENT (Age d'). C'est, selon les poètes, le temps que Saturne, chassé du ciel par son fils Jupiter, passa en Italie avec Astrée, déesse de la justice. Saturne enseigna l'art de cultiver la terre, qui refusait de produire d'elle-même, parce que les hommes commençaient à devenir méchants. On éprouva dès-lors les premières vicissitudes des saisons, et on eut recours aux arts pour suppléer à ce que ne donnait pas la nature. Ce fut sur la fin de cet âge que Jupiter commença à régner.

ARGO. On dit qu'il y avait une ancienne loi parmi les Grecs qui défendait de mettre en mer aucune galère qui portât plus de cinq hommes, et que Jason fut le premier qui contrevint à cette défense. On veut aussi que le navire Argo ait été le premier du genre de ceux qu'on appelait vaisseaux longs : c'étaient des vaisseaux de guerre beaucoup plus grands et mieux équipés que ceux dont on se servait alors, et qui n'allaient guère qu'à la rame. Mais deux cents ans avant les Argonautes, on fait venir Danaus d'Égypte à Argos dans un vaisseau à cinquante rames. Ceux qui ont dit que le navire Argo fut le premier qui passa au travers des Cyanées pour entrer dans le Pont-Euxin, se sont expliqués fort improprement. Ils devaient dire que ce fut le premier vaisseau long qui franchit ce passage estimé alors si dangereux; car Phryxus et Hellé, en portant la toison d'or dans la Colchide, avaient nécessairement tenu la même route que Jason, mais dans une autre sorte de vaisseau. Il faut dire la même chose de ce vaisseau de Crète qui enleva Europe, et de la flotte de Minos, et de tant d'autres vaisseaux plus anciens dont l'histoire et la fable font mention. On dispute même à Jason l'honneur de s'être le premier servi d'un vaisseau long : on nomme Paralus, Sémiramis et Ægæon qui le lui contestent. Mais quoi que l'on nous dise de ce navire Argo, il est aisé de juger que c'était fort peu de chose, en comparaison des vaisseaux dont on se sert aujourd'hui, par le transport qu'on dit que firent les Argonautes de ce navire sur leurs épaules, du Danube dans la mer Adriatique, etc. (Huet, *Histoire du commerce et de la navigation des anciens*). *Voyez* VAISSEAUX.

ARGOT. Langage particulier des filous, et généralement de tous les habitants des prisons et des bagnes. Selon Furetières, le mot vient de la ville d'*Argos*, parce que, dit-il, la

plus grande partie de ce langage est composée de mots tirés du grec. Rabelais le fait dériver du nom de *Ragot*, fameux bélitre qui vivait du temps de Louis XII; d'autres auteurs, et notamment M. Clavier, l'attribuent à *l'ergo* des écoles. Quoi qu'il en soit, l'origine de l'idiome argotique doit remonter à la formation même des sociétés civilisées; car c'est à cette époque que les voleurs durent formuler les principes constitutifs d'un langage inintelligible pour tous autres que pour eux. Nous empruntons au *Dictionnaire de la Conversation*, quelques-uns des verbes et des substantifs en usage dans la langue des filous français :

Année, *Longe;* Argent, *Dalle;* Pièce d'Argent, *Mousseline;* Arrêter, *Enflaquer;* Assassin, *Escarpe;* Boire, *Pictonner;* Cottes, *Tuyaux de poële;* Bourse, *Filoche;* Chemise, *Limace;* Clé, *Tournante;* Commissaire, *Quart-d'œil;* Diamant, *Rapes d'orient;* Doigts, *Arpions;* Écrire, *Graillonner;* Enfant, *Môme;* Fausse clé, *Carroube;* Femme de mauvaise vie, *Gironde et Largue;* Frère, *Frangin;* Gendarme, *Cogne, Grive;* Hardes, *Frusques;* Jambes, *Fumerons;* Lit, *Pieu;* Lune, *Moucharde;* Maison, *Tolle;* Manger, *Tortiller;* Matelas, *Galettes;* Miroir, *Rembroquani;* Montre, *Toquante;* la Mort, *La Carline;* Mouchard, *Rousse;* Nuit, *Sorgue;* Ouvrir, *Déboucher;* Pain, *Larton;* Papier, *Fafliat;* Paquet, *Baluchon;* Patrouille, *Patraque;* Pleuvoir, *Lansquiner;* Plomb, *Gras-double;* Poche, *Valade;* Police, *Cuisine;* Porte, *Lourde;* Regarder, *Allumer;* Révéler, *Manger le morceau;* Sage-femme, *Tire-monde;* Sang, *Raisiné;* Sortie de spectacle, *Décarre;* Tuer, *Étourdir;* Vendre, *Fourailler;* Vieillard, *Vioc;* Vin, *Picton;* Vol, *Ouvrage;* Voler, *Travailler, grinchir;* Voler avec violence, *Marcher à l'escarpe;* Voleur, *Pègre, Grinche, Affranchi.*

ARIANISME. Doctrine d'Arius et de ses sectateurs. Elle fut professée par son auteur au commencement du IVe siècle, vers l'an 320. Elle consistait à nier que le Fils fût de la même substance que le Père, et qu'il lui fût égal et coéternel. Cette doctrine attira l'attention de tous les esprits. L'empereur Constantin, en appela à une assemblée générale de l'Église, qui se tint dans la ville de Nicée en l'an 325. La doctrine d'Arius y fut condamnée par plus de trois cents évêques, qui frappèrent d'anathème quiconque désormais en ferait profession. Mais bientôt, en l'an 330, un concile tenu à Antioche donna gain de cause aux Ariens, et pendant plusieurs siècles, cette doctrine, tantôt puissante, tantôt proscrite, s'éteignit enfin en Italie dans le VIIe. siècle, et disparut de toute la chétienté. Mais après un intervalle d'environ neuf cents ans, et lorsque les anciens abus de l'église de Rome eurent amené la réforme, l'arianisme fut retrouvé et forma de nouveau un parti. Il devint en Allemagne, en Pologne, en Hongrie, la base d'un grand nombre de sectes qui toutes se confondirent par la suite dans la doctrine de Fauste Socin, doctrine qui eut beaucoup d'importance, principalement en Angleterre.

ARITHMÉTIQUE. L'histoire nous apprend que l'arithmétique a pris naissance chez les Égyptiens et chez les Phéniciens, c'est-à-dire que ces deux peuples ont porté les premiers à un certain degré de justesse la pratique d'assembler les nombres et de les calculer. Ce fut en Égypte que Pythagore alla puiser les théories qu'il a débitées sur la nature et les propriétés des nombres. L'antiquité attribuait aux Phéniciens l'invention de l'art de dresser des comptes. On leur donnait encore le mérite d'avoir trouvé les premiers la manière de tenir les registres et tout ce qui regarde la factorerie. Les doigts furent sans doute le premier moyen dont les hommes se servirent pour la pratique de la numération. Dans Homère, on voit Protée compter cinq à cinq, c'est-à-dire par ses doigts, les veaux marins dont il était le conducteur. C'est de cet usage primordial de compter par les doigts, qui sont au nombre de dix, qu'est venu ce concert de toutes les nations policées à compter par dizaines, dizaines de dizaines ou centaines, dizaines de centaines ou mille, et ainsi de suite; de manière que la numération recommence toujours de dix en dix. Les anciens étaient si pauvres en expressions arithmétiques, qu'ils n'avaient point de mots particuliers pour désigner les nombres qui contenaient plus de dix unités. Pour énoncer, par exemple, le nombre cent vingt-sept, on disait *sept, deux dizaines* et *une dizaine de dizaines;* car il est constant qu'anciennement on commençait toujours par l'expression des unités pour remonter à celle des dizaines, puis à celle des centaines, etc. Cet usage est clairement marqué dans le texte hébreu de l'Écriture, dans Hérodote et même dans des auteurs encore plus récents : on y voit l'ancienne pratique d'exprimer les nombres en commençant toujours par les quantités les plus simples. Quelques écrivains prétendent que l'idée de représenter tous les nombres possibles, au moyen de dix caractères auxquels on fait occuper différentes places, vient de l'Inde, et qu'elle a passé de là chez les Arabes. Il est

certain du moins que c'est à ceux-ci que nous devons l'arithmétique telle que nous la possédons aujourd'hui. Le célèbre Gerbert, qui par la suite devint Pape sous le nom de Silvestre II, alla puiser cette science en Espagne, soumise alors à la domination des Arabes, et la répandit dans le reste de l'Europe vers l'an 960 de notre ère. Blaise Pascal était à peine âgé de dix-neuf ans, lorsqu'il découvrit, en 1642, la fameuse machine arithmétique, par laquelle, sans autre secours que celui des yeux et de la main, on peut faire toutes sortes de calculs sur les nombres. L'idée de cette machine a paru si utile et si belle, qu'on a cherché à la perfectionner et à la rendre plus commode dans la pratique. Leibnitz, après de longues recherches, en a effectivement trouvé une plus simple que celle de Pascal. L'Anglais Nicolas Saunderson, l'un des plus étonnants mathématiciens qu'il y ait eus au monde, a, malgré les obstacles que sa cécité mettait à ses travaux, inventé une arithmétique palpable : c'est une machine dont on trouve la description dans ses *Éléments d'algèbre*, traduits par Jaucourt. Lord Stanhope a imaginé, en 1786, deux machines arithmétiques : la première, de la grandeur d'un volume in-8°, sert à faire avec exactitude les opérations les plus compliquées de l'addition et de la soustraction ; la seconde est de la grandeur d'une table à écrire : par le moyen d'une vis, on résout tous les problèmes de la multiplication et de la division ; et, si l'opérateur se trompe et fait faire à la vis une révolution de plus, il voit tout-à-coup sortir de la table une petite boule d'ivoire, dont la présence l'avertit de son erreur. Malgré ces inventions ingénieuses, il n'en est pas de plus utile aux sciences que celle des logarithmes. (*Voy.* ce mot.)

ARLEQUIN. Personnage de la comédie italienne. Le caractère distinctif de l'ancienne comédie italienne, c'est une imitation grotesque des mœurs des différentes villes d'Italie, et chacune d'elles est toujours représentée par le même personnage. Pantalon est Vénitien ; le docteur est Bolonais, Scapin est Napolitain et *Arlequin* est Bergamasque. Il est vraisemblable qu'un esclave africain fut le premier modèle de ce personnage. Ce rôle exige beaucoup de naturel et d'esprit, beaucoup de grâce et de souplesse. Ce mot, que l'on a prononcé autrefois *Harlequino*, vient d'un fameux comédien italien qui vint à Paris sous Henri III. Comme il allait souvent chez MM. de Harlay, ses compagnons l'appelèrent *Harlequino*, c'est-à-dire petit Harlay, nom qui est demeuré à ses successeurs, qui comme lui firent le rôle de bouffon, pour divertir le peuple par leurs plaisanteries

ARLON.—Ville de Belgique dans le Luxembourg, qui doit son nom, disent quelques savants, à cette circonstance que dans les premiers siècles, on y adorait la lune : *ara lunæ*.

ARMES. Les pierres, les morceaux de bois bruts, les cornes des animaux, auront été les premières armes dont on se sera servi. On imagina ensuite de faire durcir les bâtons au feu et de les aiguiser. On ne tarda pas non plus à tailler les morceaux de bois en forme de massue, arme si commune dans les anciens temps. Il est vraisemblable encore que, dès les premiers âges, on se sera battu avec des haches ; les écrivains de l'antiquité en donnent aux anciens héros. On doit mettre aussi au nombre des premières armes qu'on aura inventées, la lance et la pique. On ne pouvait se battre que de près avec ces armes ; mais on chercha bientôt les moyens de pouvoir atteindre de loin son ennemi ; on ne tarda pas à inventer des armes propres à cet usage. Il n'en est point de plus ancien, et en même temps de plus universel, que celui de l'arc et des flèches, si ce n'est la fronde, inventée par les Phéniciens. L'écriture dit qu'Ismaël se rendit habile à tirer de l'arc ; Esaü prend son carquois et son arc pour aller à la chasse. Quant au sabre et à l'épée, ces armes n'ont été connues que postérieurement aux précédentes, puisqu'elles supposent la connaissance de l'art de travailler les métaux. Des historiens profanes attribuent l'invention de l'épée à Bélus, roi d'Assyrie et père de Ninus. L'Écriture nous apprend que cette arme était connue dans l'Asie, dès la plus haute antiquité. Abraham prend son épée pour immoler Isaac ; Siméon et Lévi entrent l'épée à la main dans Sichem, et s'en servent pour massacrer les habitants. Les armes défensives qu'on sait avoir été en usage dans l'antiquité sont le bouclier, le casque et la cuirasse ; mais on ne peut point marquer dans quel temps ces différentes armures ont été inventées : on sait seulement qu'elles sont d'une très-haute antiquité, et que les Égyptiens prétendaient avoir inventé le bouclier. Les Grecs, dès les temps héroïques, étaient armés à peu près de la même manière que l'ont été la plupart des peuples de l'antiquité. Ils avaient pour armes offensives la massue, la hache, l'épée, les flèches, le javelot, la fronde et la pique. Les armes défensives étaient le bouclier, la cuirasse, le casque et des bottines de métal pour garantir les jambes. Hérodote prétend que les Grecs avaient reçu des Égyptiens le bouclier et le casque. Si

l'on en excepte le plastron, qui était particulier aux Romains, et qui consistait dans une plaque d'airain bombée que les légionnaires portaient sur la poitrine au lieu de cuirasse, les armes des Grecs et des Romains étaient les mêmes, soit pour l'attaque, soit pour la défense. Les armes des Gaulois et des Germains ne différaient guère de celles des Grecs et des Romains, et encore, lorsque Clovis fit la conquête des Gaules, les Francs n'avaient pour armes offensives que l'épée, le javelot et la hache; le bouclier était leur seule arme défensive. Les armes offensives dont on se servait sous la troisième race, jusqu'à l'invention des armes à feu, étaient l'arc, l'arbalète, la fronde, la flèche, le poignard, l'épée, la lance, l'épieu, ou bâton ferré, la hache d'armes, la massue, le mail ou maillet qui était une espèce de long marteau. Le mousquet et la pique étaient regardés depuis plusieurs siècles, comme nécessaires aux fantassins, lorsqu'en 1700 et 1705, Louis XIV substitua le fusil à l'un, et la baïonnette à l'autre. Les premières *armes à feu* parurent dans les armées en 1330. Elles se multiplièrent tellement, qu'un siècle après, on employait généralement trois à quatre cents canons dans les siéges, et quatre mille couleuvrines dans les batailles. A l'affaire de Morat (1476), les Suisses mirent en jeu jusqu'à dix mille de ces couleuvrines; c'étaient de longs tubes en cuivre ou en fer battu, du poids de 20 à 50 livres; les plus lourdes étaient montées sur de petits affûts mobiles, les plus légères se posaient sur des fourchettes: ces couleuvrines, par leurs perfectionnements successifs, donnèrent lieu aux armes à feu portatives qui sont en usage de nos jours. A la fin du XVII[e] siècle, d'importantes innovations furent apportées dans la fabrication des armes à feu portatives; le fusil à silex dont nous nous servons encore aujourd'hui, et dont on fait remonter l'invention à 1630, fut mis en usage dans les troupes en 1680. En 1671 on avait imaginé la bayonnette à douille pleine, qu'on enfonçait dans le canon: trente ans après on conçut l'idée de la fabriquer à douille creuse et à lame évidée telle qu'elle est encore en usage. Ce fut seulement en 1703, sur l'avis de Vauban, contrairement à celui du maréchal Montesquieu et d'une foule d'autres militaires de cette époque, que Louis XIV ordonna la suppression générale des piques et l'armement de toute l'infanterie française avec le fusil à baïonnette. L'ascendant du génie de Vauban l'ayant ainsi emporté sur les résistances de la routine, les souverains de l'Europe imitèrent à l'envi l'exemple de Louis XIV, et avec tant d'empressement, qu'à la bataille de Blenheim, en 1704, où combattirent des troupes françaises, anglaises, impériales, prussiennes, danoises, hollandaises, hessoises et bavaroises, il n'est plus fait mention d'un seul bataillon de piquiers.

Armes a vapeur. M. Perkins, en Angleterre, a fait des essais pour lancer directement des projectiles au moyen de l'élasticité de la vapeur; il est parvenu à lancer un nombre considérable de balles avec une très-grande rapidité. Elles étaient placées dans une espèce de trémie, tombaient régulièrement dans le canon, et au même instant étaient chassées par la vapeur. Cet habile ingénieur espérait pouvoir lancer, par le même moyen, les boulets de différents calibres; mais les expériences qui ont été faites à cet égard dans ces derniers temps laissent encore beaucoup à désirer.

ARMÉE. Bien que la guerre soit aussi ancienne que les hommes, les différents ne se vidèrent pendant longtemps que de populations à populations, d'hommes à hommes, sans troupes organisées. Les Égyptiens furent les premiers qui confièrent à une classe de citoyens distincte et séparée la défense du pays. *Voyez* Artillerie, Cavalerie, Infanterie, Milice, Paie des troupes, Régiments, Uniforme.

ARMÉNIE. Nom de deux contrées d'Asie dont la première, *Armenia-Major*, fut d'abord un royaume puissant; subjuguée ensuite par les Mèdes, elle devint une province de l'Empire des Perses, fut conquise par Alexandre-le-Grand et réduite en province romaine sous Trajan. La petite Arménie, *Armenia-Minor*, ne prit ce nom que lorsqu'elle devint une colonie Arménienne. Elle faisait d'ailleurs partie de la Cappadoce et eut des rois particuliers jusqu'au temps de l'empereur Vespasien, qui en fit une province romaine. Ces deux pays sont aujourd'hui sous le joug des Musulmans et portent le nom d'Arménie turque et d'Arménie persane. (*Dictionnaire hist.*)

ARMOIRIES. Tous les peuples, dit Saint-Foix, dans ses *Essais sur Paris*, ont eu des symboles, figures ou enseignes nationales. Les Athéniens avaient une *chouette*; les Thraces, une *mort*; les Celtes, une *épée*; les Romains, une *aigle*; les Carthaginois, une *tête de cheval*; les Saxons, un *coursier bondissant*; les premiers Francs, un *lion*, que les Belges ont conservé; les Goths, une *ourse*; les chefs des Druides, des *clefs*. Dans des temps moins éloignés, et d'après la nouvelle division des états, les nations, ou ceux qui les gouvernent,

ont adopté des symboles ou armes distinctives. S'il y eut de tout temps des figures sur les boucliers et les drapeaux, ce n'étaient, dans l'origine, que des emblêmes et des hiéroglyphes de fantaisie, qui ne servirent jamais, dans les anciens temps, à distinguer les familles ni à en marquer la noblesse. Les armoiries, au contraire, sont des marques héréditaires d'extraction et de noblesse, composées régulièrement de certaines figures et d'émaux, données ou autorisées par les souverains pour la distinction des personnes et des maisons. Les savants sont partagés sur leur antiquité, et n'ont aucune certitude du temps et du pays où l'art qui explique et règle les symboles héroïques a pris naissance. Le P. Ménestrier et Muratori font honneur aux Français d'avoir été les auteurs des principes de cette science connue sous le nom d'*art héraldique*. L'époque n'en est pas certaine; mais on ne connaît point d'auteurs qui traitent du *blason* avant 1150. Ces marques distinctives ont été nommées *armoiries*, parce qu'on les peignait, qu'on les gravait sur le bouclier, sur la cuirasse, etc., et qu'elles ont pris leur origine des armes. Quant à l'antiquité des armoiries, nous sommes fondés à croire que leur première institution doit être rapportée aux tournois célébrés vers la fin du Xe siècle. M. de Foncemagne a prouvé solidement que l'origine des armoiries remonte jusqu'aux tournois que Henri Ier, surnommé l'*Oiseleur*, institua, l'an 934, à Gottingen, pour entretenir la noblesse dans l'exercice des armes en temps de paix, et que Geoffroi de Preuilli introduisit en France vers l'an 1036. Le rapport des armoiries aux tournois est sensible, et en fait connaître l'origine et l'analogie. Les chevrons, les pals et les jumelles faisaient partie de la barrière qui fermait le champ du tournoi : les combattants, après avoir remporté des épées ou d'autres armes, avaient droit d'en décorer leur écus et de les y placer comme des monuments de leur valeur. Une chose d'ailleurs qui détruit le sentiment de ceux qui ne reculent les armoiries que jusqu'aux croisades, c'est qu'on sait indubitablement quelles étaient les armes de la famille de Regimbold, prévôt de l'abbaye de Mouri, en Suisse, depuis 1027 jusqu'en 1055; quelles étaient celles de Robert Ier, comte de Flandre, en 1072, et celles des comtes de Toulouse: ce qui prouve l'existence des armoiries avant la première croisade, publiée seulement en 1095. Cette première expédition ne fit que les multiplier, et elles furent la distinction de la noblesse d'origine jusqu'en 1371, que les roturiers anoblis commencèrent à en porter.

ARMURE. Armes défensives qui couvrent et joignent le corps, comme la cuirasse, le casque, etc. Ce mot se dit plus particulièrement des armes de l'ancien temps, où les guerriers étaient armés de toutes pièces. Les seigneurs de certains fiefs, sous la seconde race, et tous les chevaliers sous la troisième, portaient un plastron de fer, sur ce plastron le gobisson, sur le gobisson le haubert, et sur le haubert la cotte d'armes. Le *gobisson* ou *gambeson* était une espèce de pourpoint de taffetas rembourré de laine et piqué. Il servait à rompre l'effort du coup de lance qui, sans percer le haubert, aurait pu faire des contusions. Le *haubert* ou la *jacque de mailles* était une tunique faite de petits anneaux de fer, à laquelle on accrochait les chausses faites de pareils anneaux et qui couvraient la jambe. Le *heaulme* garantissait la tête, le visage et le chignon du cou. On appelait *visière* du heaulme une petite grille qu'on pouvait relever pour prendre l'air. La *cotte d'armes* était du drap le plus fin, quelquefois d'étoffe d'or ou d'argent; on y mettait ses armoiries. Elle était faite comme la soubreveste des mousquetaires. (Saint-Foix, *Essais historiques sur Paris*). C'est aussi sous la seconde race que l'usage des cuirasses s'introduisit. Cette pièce de l'armure avait été connue des Grecs et des Romains. Du temps de Philippe-Auguste, les chevaliers cherchèrent à se rendre presque invulnérables par la manière de joindre tellement toutes les pièces de leur armure, que ni le javelot ni l'épée ne pussent pénétrer jusqu'à leur corps. Sous Louis-le-Jeune, ils avaient une espèce de pourpoint fait de cuir, bourré de laine ou de crin, et couvert par-devant d'un plastron d'acier. Par-dessus était une cotte ou chemise de mailles de fer doubles, qui descendait jusqu'aux genoux, et s'appelait *haubert*. L'armure de tête était le heaulme, et quand on le quittait pour se reposer, on prenait l'armet, casque léger, sans visière et sans gorgerin, que portait particulièrement la cavalerie légère. Du temps de François Ier, les piétons avaient les uns des corselets de lames de fer, qu'on appelait *hallecrets*, les autres une veste de mailles.

ARONDEL ou ARUNDEL (Marbres d'). Les marbres de Paros, depuis nommés *marbres d'Arondel* ou d'*Oxford*, ont conservé les plus célèbres époques grecques depuis le règne de Cécrops, fondateur du royaume d'Athènes, jusqu'à l'archonte Diogenète, sous l'archontat

duquel ils furent mis en ordre, l'an 264 avant Jésus-Christ; ce qui présente la suite de mille trois cent dix-huit années. Ce précieux monument de chronologie a été trouvé dans l'île de Paros, au commencement du XVIIe siècle, par Thomas Petrer que lord Howard, comte d'Arondel, envoya dans le Levant, pour y recueillir les morceaux d'antiquité les plus rares.

ARPENTAGE. De toutes les parties de la géométrie, l'arpentage ou la planimétrie pratique est la première qui ait été réduite en art. Son origine remonte au premier partage des terres. Dès qu'il se forma des sociétés politiques, il fallut fixer l'étendue des héritages. Jamblique rapporte l'usage de mesurer les terres en Égypte au temps où l'on place le règne des dieux, c'est à dire dans les siècles les plus reculés. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'arpentage était connu très-anciennement chez les Babyloniens et chez les Égyptiens. Nous trouvons la mesure et le partage des terres établis en Égypte avant l'arrivée de Joseph en ce pays.

ARQUEBUSE. Arme de la longueur d'un fusil ou d'un mousquet : c'est la plus ancienne des armes à feu, montée sur un fût ou long bâton. son nom vient d'*arc-à-buse* usité en Belgique où buse signifie encore tuyau ou tube. La Curne Sainte-Palaye rapporte à peu près à l'année 1550, sous Henri II, roi de France, l'invention de cette arme, qui fut perfectionnée en 1554 par d'Andelot, général de l'infanterie française; et ce n'est guère qu'à cette époque que l'usage s'en est introduit à la chasse. Dans l'origine, l'arquebuse ne fut pas telle que nous la connaissons; elle était d'abord *à rouet;* on la fit ensuite *à croc*. Ce fut une arquebuse de cette dernière espèce qui tua Bayard en 1524. On en fabriqua enfin de plus simples et de plus légères, en diminuant le calibre et la longueur. On inventa la batterie de pierre à feu, au lieu de la mèche dont on se servait. Lorsque l'arquebuse était en usage, on appelait *arquebusiers* les soldats qui en étaient armés. Il y avait des arquebusiers à pied et à cheval.

Arquebuse a vent ou fusil a vent. Cette machine, servant à pousser des balles avec une grande violence en n'employant que la force de l'air, n'a point été inventée, comme l'ont cru quelques-uns, par des ouvriers hollandais, sous le règne de Louis XIII. David Rivaut, de Florence, maître de mathématiques de ce prince, donne, dans ses *Élements d'artillerie,* la figure et la construction d'une arquebuse à vent, qui avait été inventée longtemps auparavant par un nommé Marin, bourgeois de Lisieux, et présentée au roi Henri IV.

ARRÊT. Autrefois on ne donnait le nom d'arrêt qu'aux jugements rendus dans les affaires d'audience, et ils s'expédiaient en latin comme les autres jugements. Ce n'est que depuis 1539, que, conformément à l'ordonnance de François Ier, les arrêts et jugements sont prononcés et rédigés en français.

Arrêt d'amour. *Voyez* Cour d'amour.

ARRIÈRE-BAN. C'était la convocation que le prince faisait de toute la noblesse de ses états pour marcher en guerre contre l'ennemi. Quelques-uns disent que le *ban* est la première convocation, et l'*arrière-ban* la seconde, et comme une convocation réitérée pour ceux qui sont demeurés en *arrière*, et qui ne sont pas venus la première fois qu'ils ont été appelés. D'autres estiment que ce mot vient de *heribannum*, comme qui dirait *convocation faite de la part du maître* ou du seigneur. Il n'y a point eu de convocation d'arrière-ban, depuis la guerre qui commença en 1688 et qui fut terminée 1697, par la paix de Ryswick.

ARSENAL. Selon Ducange, ce mot dérive du latin, *ars*, qui signifie engin, machine. On donne ce nom à un magasin d'armes et de toutes sortes d'instruments de guerre, soit pour la terre, soit pour la mer.

ARSENIC. C'est Brandt qui le premier, en 1743, a considéré l'arsenic comme un métal particulier. Il était autrefois désigné par le nom de *régule d'arsenic*, et son oxide par celui d'*arsenic*, de *mort aux rats*. C'est en effet un poison dont on ne saurait trop se défier. Les montagnes primitives seules en contiennent. On en trouve en France, à Sainte-Marie-aux-Mines; en Saxe, en Bohême, en Angleterre, en Sibérie, etc.; mais il n'est presque jamais pur. Les usages de l'arsenic sont très-bornés. Uni au platine, à l'étain et au cuivre, il forme un alliage propre à faire des miroirs de télescope. L'arseniate de cobalt s'emploie quelquefois dans les fabriques de porcelaine pour faire le beau bleu d'azur.

ART MILITAIRE. Il n'y a point de doute que l'art militaire n'ait été connu et cultivé très-anciennement en Égypte. De temps immémorial, les revenus de l'état, comme l'a remarqué Goguet, étaient partagés en trois portions, dont la première appartenait aux prêtres, la seconde au roi, et la troisième à la milice. Il paraît donc que les Égyptiens avaient pensé de très-bonne heure aux moyens de former des troupes, et que le nombre même en

devait être considérable. Aussi voyons-nous que, dès le temps du patriarche Joseph, il y avait chez ces peuples un commandant de la milice, que l'Écriture représente comme un personnage important, ayant une jurisprudence particulière et affectée à sa place. On voit enfin Pharaon poursuivre les Israélites, à la première nouvelle de leur sortie d'Égypte, avec des forces considérables, tant de pied que de cheval. Ces faits suffisent pour faire juger que l'Égypte est un des premiers pays où l'art militaire ait fait quelques progrès ; mais nous ne connaissons rien des réglements relatifs à l'art militaire, chez les Égyptiens, avant le règne de Sésostris. Le siége et la prise de Troie, si bien décrits par Homère, nous indiquent ce qu'était à cette époque, chez les Grecs, l'art militaire, l'art de former des camps, le genre d'armes offensives et défensives qui se fabriquaient alors, l'usage des chars, l'habileté à les conduire et à dresser les chevaux. Quant aux peuples modernes, ils semblent avoir pris les anciens, et surtout les Romains, pour modèles dans l'art militaire. Ils les suivirent d'assez près dans la manière de diviser leur armées, et dans celle d'attaquer ou de défendre les places, jusqu'au quinzième siècle, où la découverte de la poudre à canon opéra un grand changement dans l'art de ranger les troupes en bataille, donna lieu à la fortification moderne, et fit inventer les batteries, les tranchées, les sapes, les mines, les contremines, et enfin l'artillerie dans laquelle on comprend les canons, les mortiers, les bombes, les grenades, etc. *Voyez* Cavalerie, Infanterie, Siége.

ARTICHAUT. Les artichauts, rares du temps de Pline, et qui paraissent indigènes de l'Andalousie, avaient été ensuite abandonnés. Hermolao Barbaro raconte qu'en 1473, à Venise, ils parurent une nouveauté.

ARTIFICE. *Voyez* Feu d'artifice.

ARTILLERIE. C'est l'art de construire toutes les machines de guerre, de les conserver et d'en faire usage. « Tous les instruments de ject, dit Cl. Fauchet, s'appelaient autrefois *engins* et *artillerie*, pour ce qu'il fallait avoir de l'*art* pour faire et composer ces ouvrages subtils. Dont est demeuré le nom d'*artiller* (artilleur) aux faiseurs d'arcs, flesches et arbalestes, et d'*artillerie* à tout instrument qui frappe de loin ; mais aujourd'hui seulement à ceux qui, pour opérer, sont aidés de poudre faite de charbon et de souffre allumé par le feu. » L'artillerie actuelle peut être divisée en trois classes ; 1° l'artillerie de campagne, destinée à suivre les divisions des corps d'armée ; elle se compose de pièces de 12, de 8, de 4, et d'obusiers de 6 pouces ; 2° l'artillerie de siége et de place composée de pièces de 24 et de 16, d'obusiers de 8 pouces et de mortiers de 10 et de 8 pouces ; 3° l'artillerie de montagne qui ne comporte dans sa composition que des pièces légères pour l'usage desquelles ont fait ordinairement l'emploi de traîneaux. Les affûts sont portés à dos de mulets, lorsqu'on ne se sert pas d'affûts-traîneaux.

ARUNDEL. *Voyez* Arondel.

AS. L'*as* est la première monnaie qu'aient employée les Romains : elle fut même la seule dans l'origine. Cette monnaie était de cuivre, du poids d'une livre et ne portait d'abord aucune empreinte. Servius Tullius fut le premier qui lui en donna une. Il y fit représenter une brebis (*pecus*) d'où l'argent monnayé prit le nom de *pecunia*. Une monnaie si lourde ne dut pas tarder à devenir incommode ; on en réduisit le poids sans en changer la valeur ; ce fut, selon Pline, pendant la première guerre punique commencée l'an 490 de Rome, 264 ans avant Jésus-Christ.

ASCENSION. Fête célébrée par l'église, dix jours avant la pentecôte, en mémoire de l'élévation miraculeuse de Jésus-Christ quand il monta au ciel ; cette fête fut instituée par ses apôtres, en présence et à la vue desquels l'ascension eut lieu.

Ascension (Ile de l'). Cette île, située dans l'Océan Atlantique et dans les possessions anglaises de l'Afrique, fut découverte en 1501 par Jean de Nova, navigateur au service du Portugal.

ASIE. L'Asie est, après l'Amérique, la plus grande des cinq parties du monde. Son nom est très-ancien. Homère, Hérodote et Euripide ont employé ce nom pour désigner une contrée de la Lybie, et selon l'érudit Maltebrun, il est naturel de penser que les Grecs aient ensuite étendu successivement cette dénomination d'une seule province à l'Asie mineure et ensuite aux autres contrées orientales, à mesure qu'elles leur ont été connues. Selon Hérodote, les Grecs qui trouvaient dans leur mythologie les origines de tous les noms géographiques, dérivaient le nom d'Asie de celui d'*Asia*, femme de Japet et mère de Prométhée. De ce qu'on a beaucoup disserté sur l'origine de ce mot, sans être parvenu à l'assigner exactement, l'on doit en conclure que cette origine est incertaine. Les premiers détails géographiques sur l'Asie occidentale sont renfermés dans les livres de

Moïse et dans d'autres parties de la Bible. Ils nous apprennent que, dans les temps les plus reculés, cette contrée était parcourue par des caravanes de marchands que l'appât des richesses faisait voyager d'un pays à un autre.

ASILE. Les temples, les autels, les statues et les tombeaux des héros étaient autrefois la retraite ordinaire de ceux qui étaient accablés par la rigueur des lois, ou opprimés par la violence des tyrans; mais de tous ces asiles les temples étaient les plus sûrs et les plus inviolables. Le privilége attaché à certains lieux, de mettre les meurtriers à couvert de toutes poursuites, était très-ancien chez les Grecs; on croyait que l'asile de Samothrace avait été établi par Cybèle. Un des plus anciens est celui que Cadmus ouvrit dans la Béotie. « Mais la faveur des asiles, dit Goguet, n'avait été établie originairement que pour les meurtriers involontaires. » Dans Thucydide, les Athéniens donnent à entendre très-clairement que les autels des dieux ne servaient d'asile qu'à ceux qui avaient eu le malheur de commettre involontairement un homicide. On voit aussi dans Tite-Live le meurtrier du Roi Euménès, obligé d'abandonner l'asile du temple de Samothrace, comme indigne d'en jouir. Moïse, en établissant des villes de refuge pour les meurtriers involontaires, exclut formellement de ce privilége ceux qui se sont rendus coupables d'assassinat. Afin d'augmenter la population de sa nouvelle cité, Romulus ouvrit, comme on sait, un asile à Rome dès le commencement de son règne. Le nombre de ces lieux de refuge augmenta dans la suite par la construction des temples et des autels qui jouirent de ce privilége. Les Francs eurent aussi leurs asiles. Sous la première race de nos Rois, le droit d'asile dans les églises était un droit sacré; ce droit s'étendait jusqu'aux parvis des églises et aux maisons des évêques. On ne lit qu'avec peine les désordres commis dans les XIIIe, XIVe et XVe siècles, d'autant plus impunément, que leurs auteurs trouvaient des retraites assurées dans presque toutes les églises et dans presque tous les monastères; mais enfin les tribunaux séculiers, secondés de l'autorité royale, sont venus à bout de supprimer ces priviléges, qui ne servaient qu'à rendre la licence plus hardie.

ASPERGE. L'asperge nous est venue d'Asie. Elle était très-estimée chez les Grecs et chez les Romains. Pline, Martial et Suétone en parlent comme d'un mets très-friand. L'asperge a été cultivée pour la première fois en Belgique et en France, en 1608.

ASSAINISSEMENT. (*Technologie*). L'art de détruire l'effet des émanations insalubres et pernicieuses, dans les ateliers de certaines professions industrielles, est un des plus utiles pour l'humanité : il ne date guère que de nos jours. Les ouvriers qui travaillent le plomb, le cuivre, le mercure, ne tardent pas à éprouver un dépérissement qui se manifeste par un teint pâle et livide, une maigreur et une morosité constantes. Les doreurs et ceux qui emploient le mercure, sont presque tous affectés d'une maladie terrible qu'on nomme *tremblement mercuriel*. Les chimistes se sont occupés des moyens de détruire ou d'annuler l'effet des exhalaisons nuisibles, soit par des courants d'air convenablement établis, soit en employant des réactifs chimiques, appropriés à la nature des vapeurs délétères. Le ventilateur de Hales, nommé aussi *Tarare*, est un des plus simples pour renouveler l'air. Les cheminées ou les *fourneaux d'appel* sont également employés avec succès pour purifier les ateliers insalubres. M. d'Arcet, membre de l'Académie des Sciences, rend, chaque jour, d'importants services aux arts industriels, en améliorant les procédés usités pour assainir tous les genres de travaux sur lesquels il porte son attention. M. Smith, en Angleterre, a indiqué l'acide nitrique comme un puissant anti-putride. Cette substance agit, en effet, avec une bien plus grande énergie que le vinaigre.

ASSASSIN. Les auteurs ne sont pas d'accord sur l'étymologie de ce mot. Vertot, dans son *Histoire de Malte*, le fait venir d'*assissin*, nom qu'un malheureux petit peuple de montagnards, habitant dans des cavernes vers le chemin de Damas, et dont nous allons parler, donnait aux poignards qu'il portait. Les historiens des croisades ont donné le nom d'*assassins* aux Ismaéliens, sujets du prince des Montagnes, appelé par quelques auteurs *le Vieux de la Montagne*, dont les sectaires étaient embrasés d'un tel esprit de fanatisme, que, sur son ordre, ils allaient, sans crainte de la mort et des tourments, poignarder les princes qui leur étaient désignés. Ce mot, en passant dans l'Occident avec une légère altération, nous a fourni un terme qui exprime celui qui commet un meurtre de propos délibéré. M. Sylvestre de Sacy (*Mémoire sur la dynastie des assassins et sur l'origine de leur nom*, lu à la séance de l'Institut, le 7 Juillet 1809), ne doute point que cette dénomination n'ait été donnée aux Ismaéliens, à cause de l'usage qu'ils faisaient d'une liqueur ou préparation

enivrante, connue encore dans tout l'Orient sous le nom de *haschisch*, composée principalement de feuilles de chanvre et quelquefois d'autres parties de ce végétal. Ceux qui font usage de cette boisson sont encore appelés aujourd'hui *haschischin* et *haschaschin*, et ces deux expressions différentes font voir pourquoi les Ismaéliens ont été nommés par les historiens des croisades tantôt *assissini* et tantôt *assassini*.

ASSEMBLÉE NATIONALE. Calonne convoqua une assemblée des notables, qui ouvrit ses séances à Versailles, en Février 1787. Elle exista peu de temps, et se retira après avoir approuvé la suppression des corvées et un nouvel impôt sur le timbre. Ce fut le 5 Mai 1789 que se fit à Versailles l'ouverture des États-Généraux, et, le 17 Juin suivant, que les députés du tiers-état se constituèrent en *assemblée nationale*. Cette assemblée fit la clôture de ses séances, le 29 Septembre 1791, après avoir donné la première Constitution, dite la Constitution de 91; ce qui lui fit donner aussi le nom d'*assemblée constituante*. L'assemblée qui succéda à l'*assemblée nationale*, autrement appelée *assemblée constituante*, ouvrit ses séances, le 1er Octobre 1791, et se déclara sur-le-champ *assemblée nationale législative*. A cette assemblée succéda la *convention nationale*, qui se constitua le 20 Septembre 1792.

ASSIGNATS. *Voyez* Papier-Monnaie.

ASSOLEMENTS. (*Agriculture*). Ils résultent de l'art de connaître les conditions les plus favorables à la végétation des diverses productions naturelles. Les principaux faits de la science assolaire étaient connus des Égyptiens, des Grecs et des Romains. Ces derniers surtout faisaient succéder les récoltes conformément aux principes pratiques que les progrès de notre agriculture moderne n'ont point effacés et n'effaceront jamais, parce qu'ils sont indiqués par les opérations mêmes de la nature. Les expériences de MM. Ingenhousz, Sennebier, Saussure, Bérard et autres, prouvent que les végétaux tirent leurs aliments du sol et de l'air. Ils les tirent du sol, à l'état de sève et de l'air, en s'emparant du carbone qui y est répandu en combinaison avec l'oxigène, par la respiration animale.

ASSOMPTION (Fête de l'). L'Église, depuis le sixième siècle, célèbre cette fête tous les ans, le 15 Août, en mémoire de la mort, de la résurrection et de l'enlèvement au ciel de la sainte Vierge.

ASSURANCE. Cette manière de diviser le risque des entreprises de commerce maritime paraît avoir été connue des anciens; du moins, c'est l'avis de Puffendorf et d'Anderson, qui se fondent sur certains passages de Tite-Live, de Suétone et de Cicéron. L'origine moderne des assurances vient des Juifs; ils en furent les inventeurs, lorsqu'ils furent chassés de France, en l'année 1182, sous le règne de Philippe-Auguste. Ils s'en servirent alors pour faciliter le transport de leurs effets. Ils en renouvelèrent l'usage en 1321, quand, sous Philippe-le-Long, ils furent encore chassés de France. Dès le milieu du dernier siècle, l'Allemagne, la Belgique et l'Angleterre avaient formé des associations où, moyennant une garantie réciproque ou une rétribution annuelle, les propriétaires étaient dédommagés des pertes que pouvaient leur causer les incendies. Dès-lors, on pouvait même, en Angleterre, faire assurer ses meubles et effets. Quelque sages que fussent ces établissements, ils n'ont commencé à être en usage en France que quelques années avant la révolution.

ASSYRIENS. Peuple d'Asie, situé entre l'Arménie, la Médie, la Mésopotamie et la Babylonie. Les Assyriens, dans les temps les plus reculés, formaient deux empires florissants. Le premier qu'on suppose avoir été fondé par Nemrod, vers l'an 2229, ou par Assur, en l'an 2370, ne commence à être bien connu que depuis Ninus, que les auteurs profanes considèrent comme le fondateur de cet empire, vers l'an 2174, selon les uns, ou 2059, selon les autres. Le second empire, formé, ainsi que celui des Mèdes et des Babyloniens, des débris du premier, se confondit ensuite dans l'empire des Perses.

ASTER. Ce magnifique genre, appelé vulgairement *œil de perdrix*, renferme trente-huit espèces; dont le plus grand nombre, presque tout d'ornements, nous vient de l'Amérique septentrionale. Catesby a le premier apporté en Europe l'aster à grandes fleurs.

ASTRE. C'est à Képler que nous devons la connaissance des lois qui règlent le mouvement des astres. Les anciens considéraient la position des astres au moment de la naissance d'un enfant, et jugeaient de là de ce qui devait arriver dans le cours de sa vie.

ASTROLABE signifiait anciennement un système ou assemblage de différents cercles de la sphère, disposés entre eux dans l'ordre et la situation convenable. Il y a apparence que les anciens astrolabes avaient beaucoup de rapport avec nos sphères armillaires. Le premier de ce

genre était celui qu'Hipparque avait imaginer pour rapporter les positions des étoiles à l'écliptique. Ce célèbre astronome en fit usage à Rhodes où il avait fixé sa demeure, ainsi que le prouve son Commentaire sur Aratus. L'astrolabe, décrit dans l'*Almageste* de Ptolémée, consistait en une sphère creuse, composée de plusieurs grands cercles, l'un représentant l'équateur, un autre nommé *l'oblique*, figurant l'écliptique. Deux autres cercles, appelés *colures*, étaient destinés à procurer plus de solidité à l'instrument; l'un passait par les points solsticiaux et les pôles, l'autre par les points équinoxiaux et ces mêmes pôles. C'est par l'ombre de la partie antérieure de l'armille équatoriale sur la partie concave, que l'on jugeait de la distance du soleil à l'équateur. Tycho-Brahé est le dernier qui ait fait quelque usage de cette machine. Les perfectionnements qu'elle a reçus depuis l'invention des lunettes, l'a rendue précieuse pour l'astronomie moderne : elle est connue sous le nom de *machine parallactique*. *Voyez* PLANISPHÈRE.

L'*astrolabe de mer* est un instrument dont on se servait en mer, autrefois, pour prendre la hauteur du pôle ou celle des astres. Aujourd'hui l'on a des instrumnnts beaucoup plus exacts pour cet effet. *Voyez* SEXTAN, CERCLE A RÉFLEXION. Quelques-uns attribuent l'invention de cet astrolabe à deux médecins juifs, nommés Rotheric et Joseph, établis à Lisbonne, qui furent encouragés et secondés par le Roi Jean II.

ASTROLOGIE ne signifie depuis longtemps que l'étude vaine et superstitieuse des prédictions et des horoscopes. L'astrologie est née de l'astronomie, qui, suivant l'expression d'un célèbre astronome, est la mère sage d'une fille folle. Cet art frivole et ridicule, qui prétend lire dans le ciel la destinée de chaque homme, eut son berceau dans la Chaldée, d'où il pénétra en Égypte, en Grèce et en Italie. Qant à nous, c'est des Arabes que nous le tenons.

ASTRONOMIE. Le peu de monuments qui nous restent de l'astronomie des premiers âges, est insuffisant pour en fixer l'époque et l'étendue. Les annales des Chinois sont les seules où l'on trouve les plus anciennes observations que l'on puisse employer dans l'astronomie. Elles apprennent que cette science, servait d'appui aux idées religieuses, était cultivée à la Chine, plus de deux mille ans avant l'ère chrétienne. C'est par l'observation des ombres méridiennes du gnomon aux solstices, par celle des passages des astres au méridien, par la mesure du temps à l'aide de clepsydres, et la détermination du lieu de la lune, relativement aux étoiles dans les éclipses, qu'on avait reconnu que la durée astronomique de l'année surpasse d'un quart de jour environ 365 jours. Cette année commençait au solstice d'hiver; et pour y ramener l'année civile qui était lunaire, on faisait usage de la période de dix-neuf années solaires correspondante à 235 lunaisons : période que Méton d'Athènes introduisit plus de seize siècles après dans le calendrier des Grecs. Les observations précieuses par leur antiquité et leur exactitude, sont celles de Tcheou-Kong, prince dont la mémoire est encore révérée à la Chine. Deux d'entre elles donnent les longueurs de l'ombre du gnomon aux solstices d'été et d'hiver, dans la ville de Loyang, maintenant Houan-Fou, et ont été faites vers l'an 1100 avant notre ère : elles font connaître l'obliquité de l'écliptique à cette époque. Une troisième observation est relative à la position du solstice d'hiver à la même époque. 750 ans plus tard, Pythéas, de Marseille, à la fois géographe et astronome, observa par le même moyen, dans sa ville natale, le solstice d'été. Cette observation, comparée à la précédente et avec celles des temps modernes, confirme la diminution successive de l'obliquité de l'écliptique. Beaucoup d'autres observations intéresseraient probablement l'astronomie par leur ancienneté, si l'incendie des livres chinois ordonné par l'empereur Tochi-Koanti, vers l'an 230 avant Jésus-Christ, ne les eût fait disparaître pour toujours. Après les Chinois viennent les Chaldéens, dont Ptolémée nous a transmis plusieurs observations utiles à l'astronomie. Les plus anciennes sont trois éclipses de lune, observées à Babylone, dans les années 719 et 720 avant l'ère chrétienne. Hypparque et lui en firent usage pour déterminer approximativement le mouvement de cet astre. La période de 223 lunaisons, que les Chaldéens nommaient *saros*, et qui ramène à peu près la lune à la même position, à l'égard de ses nœuds, de son périgée et du soleil, n'a pu être découverte que par une longue suite d'observations comparées entre elles et discutées avec beaucoup de sagacité. Elle seule forme le monument astronomique le plus curieux avant la fondation de l'école d'Alexandrie. Ceux des philosophes chaldéens qui avaient les vues les plus saines sur l'ordre et l'immensité de l'univers, pensaient que les comètes, ainsi que les planètes, ont leurs courses réglées par des lois immuables; mais il leur manquait, pour s'élever au véritable système du monde, ce que de meilleures observations et la théorie de l'attraction universelle ont dévoilé

à leurs successeurs. Il est impossible d'acquérir des notions positives sur l'état de l'astronomie en Perse et dans l'Inde, parce que son origine est enveloppée, comme chez tous les peuples, dans les ténèbres qui obscurcissent les premiers temps de leur histoire. Cependant les tables indiennes relatives au soleil, à la lune et aux planètes, supposent une astronomie assez florissante; elles remontent, selon l'illustre auteur qui nous sert de guide dans cette notice, aux années 1302 et 1401 ans avant notre ère. C'est de cette contrée de l'Orient que nous vient notre ingénieux système de numération. Lorsque les Grecs et les Arabes commencèrent à se livrer aux sciences, ils allèrent dans l'Inde en puiser les premiers éléments. On leur attribue la division du ciel en constellations, treize à quatorze siècles avant l'ère chrétienne; plus tard les Grecs furent les disciples des Égyptiens. Thalès, Pythagore, Eudoxe et Platon recueillirent d'eux les connaissances dont ils enrichirent ensuite leur patrie. Le premier, né à Milet, l'an 640 avant Jésus-Christ, fonda l'école Ionienne, y enseigna la sphéricité de la terre, fit connaître l'obliquité de l'écliptique et les véritables causes des éclipses du soleil et de la lune. Après cette école s'établit celle de Pythagore, qui acquit une plus grande célébrité. On doit à l'amour que Ptolémée-Soter eut pour les sciences l'établissement de l'école d'Alexandrie, où, pour la première fois, les observations firent prendre à l'astronomie une forme nouvelle que les siècles suivants n'ont fait que perfectionner. Aristille et Timocharis furent les premiers observateurs de cette école célèbre, vers l'an 300 avant notre ère. Ils préparèrent, par la position qu'ils assignèrent aux principales étoiles du Zodiaque à l'égard du soleil, la découverte de la précession des équinoxes. Aristarque de Samos vint ensuite reculer les bornes de l'univers, bien au-delà de celles qu'on leur assignait alors, en plaçant le soleil dix-neuf fois plus eloigné de nous que la lune; il fit revivre l'opinion de l'école Pythagóricienne sur le mouvement de la terre autour du soleil. Ce judicieux astronome eut pour successeur Eratosthene, qui mesura l'obliquité de l'écliptique, et dut principalement sa célébrité à sa mesure de la terre, la première dont l'histoire fasse mention. De tous les astronomes de l'antiquité, Hipparque, de Nicée en Bithynie, qui vécut dans le IIe siècle avant notre ère, obtint le plus de titres à l'admiration de la postérité, tant par le nombre et la précision des observations, que par les conséquences importantes qu'il sut tirer de leur comparaison entre elles et avec les observations antérieures. Ptolémée, qui florissait à Alexandrie, vers l'an 130 de notre ère, suivit les vues de ce grand astronome, et essaya, dans son *Almageste,* de donner un système complet d'astronomie. Ce système, qu'il inscrivit dans le temple de Sérapis, à Canope, a subsisté pendant quatorze siècles. La découverte de l'inégalité du mouvement lunaire, connue sous le nom *d'évection*, et la vérification du mouvement des équinoxes signalé par Hipparque, sont dues à cet astronome égyptien. Les géographes lui savent gré, à leur tour, d'avoir, d'après une idée d'Hipparque, jeté les fondements de la méthode des projections pour la construction des cartes géographiques. C'est à ses travaux que s'arrêtent les progrès de l'astronomie dans l'école d'Alexandrie, dont la fameuse bibliothèque fut mise en cendre par l'ordre barbare du calife Omar, l'an 640 de l'ère chrétienne. Les Arabes furent longtemps les seuls qui se livrèrent avec ardeur à l'astronomie, après avoir mis un terme à leurs conquêtes. Copernic s'acquit en 1530 une gloire immortelle, par l'explication heureuse des phénomènes celestes, au moyen du double mouvement de la terre sur elle-même et autour du soleil. Son système, beaucoup plus simple que celui de Ptolémée, se rapproche singulièrement de celui des anciens philosophes qui regardaient le soleil comme le centre des mouvements de Vénus et de Mercure, et qui attribuaient à la terre un mouvement de rotation sur son axe. Képler, aidé des conseils de Ticho-Brahé, auteur d'un nouveau système astronomique, fit les plus belles découvertes, et appliqua le premier aux mouvements planétaires ces beaux principes mathématiques connus sous le nom de *lois de Kepler*. Galilée introduisit l'usage des télescopes, découvrit le premier les satellites de Jupiter, et publia ses observations sous le titre de *Nuncius sidereus*. Tandis que Hevelius, Gassendi, Horrox, Boullandward, contribuaient aux progrès de l'astronomie, Huyghens inventait les pendules astronomiques, signalait l'anneau de Saturne et un de ses satellites; Cassini désignait quatre autres satellites de cette planète; et Newton s'ouvrait le chemin de l'immortalité par la découverte de l'attraction universelle, de cette force à laquelle sont soumis tous les corps célestes. C'était s'élever au véritable système de la nature, que de démontrer les lois des mouvements planétaires, de faire ressortir du seul principe de la gravitation, l'explication physique de la figure de la terre et celle des oscillations périodiques des

eaux de l'océan, désignées sous le nom de *flux et reflux* de la mer. Néanmoins la théorie newtonienne eut, pendant quelque temps, à lutter contre l'ingénieux système des tourbillons; il fallut que les géomètres reconnussent que toutes les observations rapportées au même principe, présentaient entre elles l'accord le plus parfait, pour que cette théorie devînt la base de la mécanique céleste. Kepler et Newton doivent donc être considérés comme les restaurateurs de l'astronomie, tant sous le rapport de leurs grandes découvertes que sous celui des progrès qu'ils firent faire à cette science. Halley, compatriote de Newton, détermina les mouvements d'un grand nombre de comètes et la position de 373 étoiles de l'hémisphère sud; Flamstede, leur contemporain, donna pendant quarante ans une suite d'observations exactes sur le soleil, la lune, les planètes, et de plus un catalogue de trois mille étoiles, très-estimé; enfin, un autre Anglais, auteur des deux plus belles découvertes qui aient été faites en astronomie, Bradley, s'illustra par son explication physique de l'aberration des étoiles fixes et de la nutation de l'axe de la terre. Plusieurs autres astronomes célèbres, tant français qu'anglais et allemands, concoururent à avancer la science astronomique au point où elle se trouve aujourd'hui. En France, Lalande et son illustre élève Delambre contribuèrent plus particulièrement à sa perfection, tant par leurs propres observations que par la publication des traités les plus complets qui aient paru sur l'astronomie pratique. En Angleterre, Herschell est, de tous les astronomes modernes, celui qui a fait les découvertes les plus heureuses : pendant quarante années le bruit de ses succès a retenti dans toute l'Europe. Voyez Télescope.

ASTROPHONOMÈTRE. Instrument inventé par Jeaurat, pour déterminer sans calcul et trouver mécaniquement l'heure du lever et du coucher des astres. Il a été exécuté par le marquis de Courtanvaux.

ATHÉNÉE, *athenæum*, du grec *Athênê*, Minerve. L'Athénée était un lieu public à Rome, bâti l'an 135 de l'ère chrétienne, par l'empereur Adrien, pour servir d'auditoire aux savants et à ceux qui voulaient lire leurs ouvrages en présence de beaucoup de monde. Il servait aussi de collége, et on y faisait des leçons publiques. On a étendu depuis ce titre aux académies destinées à l'enseignement des sciences et des langues, aux colléges, aux bibliothèques, aux cabinets des savants. Bruxelles possède un Athénée.

Athénée *des arts*. Cette société savante, la plus ancienne de celles qui sont établies à Paris, s'occupe dans ses travaux de la prospérité des sciences, des belles-lettres et des arts.

ATHLETE, du grec *athlêtês*, combattant. On donnait ce nom à ceux qui s'exerçaient à dessein de pouvoir disputer le prix dans les jeux publics. L'art qui les formait à ces combats, dit Rollin, s'appelait *gymnastique*, parce que les athlètes y paraissaient nus. (R. *Gumnos*, nu). Les exercices des athlètes furent d'abord institués pour exercer et former les jeunes gens aux travaux et aux fatigues de la guerre, mais ils dégénérèrent bientôt en spectacles. En Grèce, les athlètes étaient de condition libre, au lieu que chez les Romains c'étaient des esclaves et des affranchis.

ATTRACTION. (*Mathématiques*). Force qui anime tous les corps de la nature pour les pousser les uns vers les autres et qu'on nomme aussi *gravité*. Newton a découvert, en 1666, la loi suivant laquelle elle agit. (*V.* Planètes, Pesanteur). Déterminer l'attraction d'un sphéroïde sur un point matériel situé intérieurement ou extérieurement à ce corps, est un des problèmes le plus importants et les plus difficiles de la mécanique céleste. Huyghens, en 1740, l'a résolu synthétiquement dans un cas particulier; mais de nos jours, MM. Legendre, Laplace, Ivory et Poisson, l'ont traité avec une grande généralité, et par des procédés analytiques les plus ingénieux. La figure des planètes en est une conséquence.

AUBE. C'était originairement le vêtement ordinaire que le clergé mettait par-dessus ses habits. De ce vêtement on a fait le rochet, en l'accourcissant, et le surplis, en l'allongeant.

AUBERGE. *Voyez* Hotellerie.

AUGES (*Supplice des*). Il s'appliquait de cette manière, suivant Rollin : on mettait le criminel à la renverse dans une auge, et après l'avoir fortement attaché aux quatre coins, on le couvrait d'une autre auge, à la réserve de la tête, des pieds et des mains qui sortaient par des trous faits exprès. Dans cette posture incommode, on lui présentait la nourriture nécessaire, qu'on le forçait de prendre malgré lui; pour boisson, on lui donnait du miel détrempé dans du lait, et on lui en frottait tout le visage, ce qui attirait sur lui une quantité incroyable de mouches, d'autant plus qu'il était toujours exposé aux rayons ardents du soleil. Les vers engendrés de ses excréments lui rongeaient les entrailles au dedans. Ce supplice

durait ordinairement quinze ou vingt jours, pendant lesquels le patient souffrait des maux indicibles. *Histoire ancienne*, liv. IX, chap. I.

AUGURES. On pense que Romulus institua d'abord les augures au nombre de trois, un pour chaque tribu, et que Numa les confirma. Un quatrième fut ajouté probablement par Servius Tullius, lorsqu'il eut divisé Rome en quatre tribus. On nomma primitivement tous les augures parmi les Patriciens; mais en l'an 454 on y ajouta cinq Plébéiens : Sylla porta leur nombre à quinze. Les augures ne pouvaient jamais être dépouillés de leurs charges, quelques crimes qu'ils eussent commis; ils observaient entre eux, avec grand soin, les devoirs de l'amitié. Ils expliquaient tous les présages et les tiraient de cinq sources : des signes du ciel, tels que le tonnerre, les éclairs; du chant et du vol des oiseaux, de l'appétit des poulets, des quadrupèdes, et de certaines circonstances extraordinaires.

AUGUSTINS. Ordre monastique de l'église romaine. Le pape Alexandre IV leur donna, en 1256, une règle commune et générale. Les Augustins s'établirent en Belgique au XIVe siècle et en France en 1596.

AUGUSTIN (*Saint*). Caractère d'imprimerie. Les premiers imprimeurs, en 1467, commencèrent à imprimer le livre de Saint-Augustin, *de la cité de Dieu*, en latin, ce qui a donné le nom au caractère que l'on appelle de *Saint-Augustin*.

AUMONIER. Prêtre attaché à la suite d'un régiment ou d'un hôpital militaire pour y exercer les fonctions de son ministère. Les anciens avaient dans leurs armées des prêtres pour y faire des sacrifices et prendre les augures. Du temps de Childeric III, et sous Carloman, maire du palais en 743, lorsque les armées étaient en campagne, le prince menait avec lui un ou deux évêques, avec leurs chapelains; et chaque chef avait un prêtre attaché à la troupe qu'il commandait.

AUMUCE. Partie de l'habillement des anciens Français, qui est restée aux chanoines. Jacques Bourgoing le dérive du latin *amictus* (vêtement), amict; l'aumuce est une sorte de vêtement de tête et d'épaules dont on se servait anciennement en France. Il était à la mode sous les Mérovingiens; la couronne se mettait sur l'aumuce. On la fourra d'hermine sous Charlemagne; le siècle d'après on la fit toute de peau; les aumuces d'étoffe prirent alors le nom de *chaperons*; peu-à-peu les aumuces et les chaperons changèrent d'usage et de forme, et enfin le bonnet leur succéda. L'*aumuce* n'était anciennement qu'un bonnet de peau d'agneau avec le poil, et la chape se portait pardessus. Ensuite on fit descendre ce bonnet sur les épaules, et par degrés juque sur les reins. La commodité devint enfin l'unique règle, et de là vient la variété qu'on voit dans cet habillement des Chanoines, qui n'est plus même qu'un ornement pour ceux qui le portent sur le le bras gauche, suivant l'usage le plus commun.

AURÉOLE. Cercle de lumière que nos peintres mettent autour de la tête des images des saints. « Dès les temps les plus anciens, dit Winckelmann, l'auréole fut donnée aux figures de Phébus, comme au Dieu du soleil. » L'auréole ne fut d'abord donnée qu'à Jésus-Christ, puis ensuite à la Vierge, aux Apôtres, aux Anges. Dès le Ve siècle elle devint l'attribut de tous les saints et de toutes les saintes, et on la donna même aux animaux symboliques des évangélistes.

AURORE BORÉALE. Phénomène lumineux ainsi nommé, parce qu'il a coutume de paraître du côté du Nord ou de la partie boréale du ciel, et que sa lumière, lorsqu'elle est proche de l'horizon, ressemble à celle du point du jour ou de l'aurore. Il est prouvé, par un grand nombre de passages des anciens auteurs, que ce phénomène avait été remarqué depuis très-longtemps. Suivant les divers aspects sous lesquels il se présentait, on le comparait à une torche ardente, à une lance, etc. Ce n'est que dans le siècle dernier qu'on a commencé à l'étudier, d'après les règles d'une saine physique. Les aurores boréales, suivant la conjecture ingénieuse de Mairan, sont dues à l'atmosphère solaire, étendue en fuseau au-delà de notre orbe : la terre la traverse et s'y plonge deux fois l'année : la matière de cette atmosphère tombe dans notre air, s'y mêle, et, continuellement chassée de zone en zone par la rotation diurne du globe, se réfugie aux deux pôles, où elle s'amasse et se montre sous la forme de couronne et de jets colorés par le feu qui y domine.

AUSCULTATION *médiate*. Le mot auscultation, qui vient du verbe *auscultare* (écouter, entendre, épier), indique l'art d'explorer avec l'oreille certaines parties du corps, mais le plus souvent la poitrine, pour se procurer des notions certaines relativement aux maladies dont elles sont ordinairement affectées; et l'auscultation est appelée *médiate*, parce qu'on ne la pratique pas avec l'oreille nue, mais au

moyen d'un instrument particulier quoique fort simple, et que l'on désigne sous le nom de *stéthoscope*. (*Voyez* ce mot).

AUSTRÈGUES. En 1292, l'Empire étant sans chef, les lois sans force, on ne pouvait pourvoir à sa sûreté qu'à main-armée. Alors, quelques seigneurs et plusieurs villes établirent les *austrègues*. C'étaient des juges ou des arbitres auxquels on donna le pouvoir de connaître, en première instance, des procès que les seigneurs avaient entre eux, ou contre leurs vassaux et les villes franches. L'autorité de ces juges durait six mois; ce terme expiré, on en choisissait six autres. Ce tribunal subsista jusqu'au règne de Maximilien I[er], et fut alors réuni à la judiriction de l'Empire. (*Anecdotes germaniques*).

AUTEL. Varron dit qu'originairement, les autels étaient portatifs, et consistaient en un trépied sur lequel on mettait du feu pour brûler la victime. Les autels étaient communément dans les temples, cependant il y en avait de placés en plein air, soit devant la porte des temples, soit dans le péristyle des palais des princes. Dans les grands temples de l'ancienne Rome, il y avait ordinairement trois autels: le premier était dans le sanctuaire, et au pied de la statue du Dieu; on y brûlait l'encens, les parfums, et on y faisait les libations: le second était devant la porte du temple, et on y offrait les sacrifices; le troisième était un autel portatif, nommé *anclabris*, sur lequel on posait les offrandes et les vases sacrés. Lorsque la foudre tombait en quelque lieu, on y élevait un autel en l'honneur du Dieu qui l'avait lancée. On en élevait aussi pour conserver la mémoire des grands événements, comme il paraît par divers endroits de l'Écriture. Les premiers autels furent de terre ou de gazon. Les Juifs avaient un autel d'airain pour les sacrifices, et un d'or pour brûler l'encens; ils donnaient encore le nom d'autels à des espèces de tables sur lesquelles ils sacrifiaient à Dieu au milieu de la campagne. Les premiers Chrétiens n'eurent ni temples, ni autels, ni cierges, ni encens, ni eau bénite, ni aucun des rites que la prudence des pasteurs institua depuis, selon les temps et les lieux, et surtout selon les besoins des fidèles. Cet état de choses subsista chez eux pendant deux cent cinquante ans. Cela se démontre par Minucius Félix qui vivait au III[e] siècle. Vous pensez, dit-il aux Romains, que nous cachons ce que nous adorons, parce que nous n'avons ni temples ni autels? Les Chrétiens n'eurent dont des temples que vers le commencement du règne de Dioclétien. Leurs autels ont la forme de tables. Ils étaient de bois, avant que le concile tenu à Paris, en 509, eût ordonné qu'ils seraient faits de pierre.

AUTO-DA-FÉ. ACTE DE FOI. En Espagne, l'*Auto-da-fé* est un jour solennel que l'inquisition assigne pour la punition des hérétiques, ou pour l'absolution des accusés reconnus innocents. L'*auto* a lieu ordinairement un jour de grande fête, afin que l'exécution se fasse avec plus de solennité et de publicité; on choisit le plus souvent un dimanche. Voyez *Inquisition*.

AUTOMATE. Machine qui se meut d'elle-même, et qui imite le mouvement des corps animés. Archytas de Tarente fit, vers l'an 408 avant l'ère chrétienne, un pigeon qui volait assez longtemps et s'abattait ensuite sans effort. Albert-le-Grand fit une tête d'airain qui prononçait des sons articulés. On ne connaît point de plus anciens automates. Parmi ces pièces réellement curieuses, on doit compter le joueur d'échecs de Kempelen, conseiller des finances de l'empereur d'Autriche. Ce célèbre mécanicien avait annoncé cette machine dès 1769, mais il ne la fit voir à Paris qu'en 1783, au mois d'Avril. L'automate, habillé en Turc, était devant un bureau de trois pieds et demi, qui portait sur quatre roulettes; on le faisait mouvoir devant les spectateurs, on l'ouvrait pour leur montrer le cylindre et les rouages qui faisaient agir le bras du joueur. Ce bras se levait lentement, avançait jusque sur la pièce qu'il devait prendre, ouvrait les doigts pour la saisir, l'enlevait, la transportait et la posait sur la case où elle devait être placée, le bras se retirait et se reposait sur un coussin. A chaque coup de l'adversaire, l'automate remuait la tête et parcourait des yeux tout l'échiquier; lorsqu'il faisait échec, il inclinait la tête pour avertir le joueur. Si celui-ci avait fait une fausse marche, l'automate prenait la pièce et la remettait à sa place en branlant la tête. Il répondait aussi à toutes les questions qu'on lui faisait, au moyen d'un tableau des vingt-quatre lettres de l'alphabet qu'on plaçait devant lui, et sur lequel il indiquait successivement toutes les lettres qui pouvaient former sa réponse. De Kempelen a fait voir aux membres de l'académie des sciences un automate qui articulait distinctement plusieurs phrases: *me ama, aimez-moi; madame, venez avec moi à Paris*, etc. On avait regardé jusqu'alors comme impossible l'imitation de la voix humaine dans l'articulation des consonnes. M. Kratzeinstein était par-

venu à imiter les voyelles, mais il n'était pas allé plus loin; et ce ne fut que le 6 de Juillet 1783 que M. l'abbé Mical annonça dans le *Journal de Paris*, une machine qui prononçait aussi quelques phrases. En 1808; M. Maetzel fit voir à Paris, avec son *panharmonicon*, un automate représentant, en grandeur naturelle, un trompette du régiment des cuirassiers autrichiens de l'archiduc Albert de Saxe-Teschen. Cet automate sonnait toutes les manœuvres de la cavalerie et accompagnait le piano. Le même artiste a exposé au Louvre, en 1823, des figures parlantes qui ont constamment attiré l'attention des curieux.

AUTRICHE. Henri Ier, dit l'Oiseleur, forma un margraviat de cette ancienne partie du *Noricum*, qui d'abord envahie par les barbares, le fut plus tard par les Hongrois. On croit généralement que Ethicon, duc de Souabe en 684, est la tige de la maison d'Autriche, qui étendit ses possessions après la mort de Werner Ier, en 1096.

AUVERGNE. Cette province de l'ancienne Gaule devenue province romaine, fit partie de l'Aquitaine. Les Goths s'en emparèrent; mais elle fut conquise par Clovis, et dans la suite elle fut gouvernée au nom des rois de France, par des comtes, qui devinrent héréditaires sur la fin de la seconde race.

AUVERNAT. Vin fait avec des raisins noirs qu'on appelle *auvernats* à Orléans, parce qu'on pense que ces plants de raisins y ont été apportés d'*Auvergne*.

AVALANCHES. Les avalanches, appelées dans certains lieux *Lavalanches* ou *Lavines*, sont des masses de neige qui se précipitent, en se pelotonnant, du haut en bas des montagnes.

AVE MARIA. La coutume de dire l'*Ave Maria* après l'exorde du sermon remonte au XIIIe siècle. Albert de Padoue, célèbre prédicateur augustin, est le premier qui l'ait mis en usage.

AVENT. On appelle ainsi le temps qui précède la fête de Noël. Dans les premiers siècles de l'église, on jeûnait pendant l'avent trois fois par semaine. Il est parlé de ce jeûne dans le neuvième canon du concile de Mâcon, tenu en 581; mais il était en usage, dès auparavant, dans l'église de France, où l'on prétend que Rupert, évêque de Tours, l'introduisit. Quelques-uns croient que le concile de Mâcon ne le prescrivit qu'aux clercs. Ensuite on jeûna tous les jours. Ce jeune commençait depuis la fête de Saint Martin; c'est pour cela qu'on l'appelait *carême de Saint Martin*. Les capitulaires de Charlemagne nous apprennent qu'on faisait un jeûne de quarante jours avant Noël dans le IXe siècle. Aujourd'hui, dans toute l'église romaine, l'*avent* n'a que quatre dimanches, et le premier est le dimanche le plus proche de la Saint-André. Dans l'église grecque, il commence le 14 Novembre; ce qui revient à l'ancienne pratique de le commencer à la Saint-Martin.

AVENTURIER. Ce mot, qui ne se prend guère aujourd'hui qu'en mauvaise part, pour signifier un vagabond, un homme sans aveu, désignait autrefois un homme hardi, entreprenant, qui cherchait les entreprises difficiles, les aventures dangereuses, qui se distinguait par des exploits militaires. Il se forma, sous Louis XI, une milice de gens levés dans les villes et dans les villages, qui furent nommés *aventuriers*, parce qu'ils allaient, comme dit Cl. Fauchet, chercher leur aventure par fortune de guerre. Cette milice, dont nos historiens nous apprennent les excès et l'indiscipline, fut supprimée, en 1558, sous Henri II, qui leva des troupes auxquelles il donna le nom de *légions*, et qui ne différaient en rien des corps qu'on a appelés depuis régiments.

AVEUGLES. Dès 1784, quelques personnes bienfaisantes ouvrirent aux jeunes aveugles un asile, rue Notre-Dame-des-Victoires à Paris; le duc de Larochefoucauld obtint pour eux, en 1790, le couvent des Célestins; et le zèle de mesdames de Plancy, Dumesnil, de Staël et de Lafayette à leur égard ne se ralentit point. Louis XVI ordonna que les aveugles seraient entretenus aux frais du gouvernement; un décret de l'assemblée constituante statua, en 1791, que les frais de cet établissement seraient faits par le trésor. Il doit à M. Hauy (frère du célèbre minéralogiste), qui le fonda sous la dénomination de *Musée des aveugles*, les principes qui l'ont rendu aussi utile qu'important sous les rapports philantropique et industriel.

La Belgique possède plusieurs institutions de jeunes aveugles; une maison destinée à ce but philantropique vient encore de s'ouvrir à Bruxelles. Voyez Quinze-vingts.

AVOUÉ, qu'on écrivait autrefois *advoué*, vient du latin *advocatus*, d'où dérive aussi le mot *avocat*. C'était le nom que l'on donnait à ceux qui défendaient en justice les droits des églises dont on leur avait confié le soin; emploi qui leur fit donner aussi le titre de *défenseurs*. Les avoués n'étaient au commencement que de simples avocats ou autres gens de justice. Dans la suite on chargea de leurs fonctions les sei-

gneurs les plus puissants, qui étaient bien plus en état de résister par les armes aux violences que l'on pouvait excercer contre l'église. La maison de Béthune se fait honneur de Robert de Béthune, avoué d'Arras; et ce titre était anciennement si recommandable, que plusieurs souverains se sont fait gloire de le porter. L'histoire nous apprend aussi qu'il y a eu des avoués des villes et des provinces, soit qu'ils eussent le gouvernement général, ou qu'ils fussent seulement les défenseurs de toutes les églises ou abbayes qui y étaient situées. On ne s'accorde pas sur l'origine de leur institution; les uns la font remonter au IVe siècle, les autres la placent au VIIIe.

Dans la jurisprudence moderne, les *avoués* remplacent les anciens procureurs.

AVRIL. C'était le second mois de l'année de Romulus, qui commençait par Mars. Ce mois, chez les Romains, consacré à Vénus, ramenait chaque année un grand nombre de fêtes relatives à la fécondité de la terre. Son nom même, *aprilis*, dérivé d'*aperire*, disait que la terre s'ouvrait alors à de plus douces influences, pour donner l'espérance des moissons et des fruits.

Avril (Poisson d'). Attrape, piége innocent que l'on tend à quelqu'un le premier jour d'Avril. « *Donner un poisson d'Avril* », c'est, dit l'abbé Tuet, faire faire à quelqu'un une démarche inutile, pour avoir occasion de se moquer de lui. Cette mauvaise plaisanterie n'a lieu que le premier jour d'Avril. Quelques personnes lui donnent l'origine suivante : Louis XIII faisait garder à vue, dans le château de Nancy, un prince de Lorraine dont il n'avait pas à se louer. Le prisonnier trouva le moyen de tromper ses gardes, et se sauva, le premier jour d'Avril, en traversant la Meuse à la nage; ce qui fit dire aux Lorrains que *c'était un poisson qu'on avait donné à garder aux Français*. Mais ce proverbe doit être antérieur au règne de Louis XIII. Écoutons Bellingen dans l'explication qu'il donne de cette expression. « Quant au mot de *poisson*, il a été corrompu, comme une infinité d'autres, au lieu qu'on dit présentement *poisson*, on a dit *passion* dès le commencement, parce que la passion du Sauveur du monde est arrivée environ ce temps-là, et d'autant que les Juifs firent faire diverses courses à Jésus-Christ pour se moquer de lui, et pour lui faire de la peine, le renvoyant d'Anne à Caïphe, de Caïphe à Pilate, de Pilate à Hérode, et d'Hérode à Pilate; on a pris cette ridicule ou plutôt impie coutume de faire courir et de renvoyer d'un endroit à l'autre ceux desquels on se veut moquer environ ces jours-là. » (*L'étymologie des proverbes français*, par Bellingen.)

AZOTE (gaz). Quoique l'azote entre dans la composition de l'air atmosphérique pour 79/100es, ce gaz n'a été découvert qu'en 1775 par Lavoisier. Cette découverte eut lieu quelque temps après celle que Priestley fit du gaz oxigène. L'azote pur est toujours gazeux; il est sans odeur, sans saveur; il éteint les corps en combustion, et sa pesanteur spécifique est de 0,9757. Il est sans usage dans les arts et la médecine.

B.

B. Cette lettre, la seconde de tous les alphabets anciens et modernes, à l'exception des langues éthiopienne et arménienne, indique le nombre deux chez les Grecs, signifiait trois cents chez les Romains et valait trois mille lorsqu'on mettait une ligne au-dessous du B. Le B distingue les monnaies frappées à Rouen, le double B la monnaie de Strasbourg.

BABYLONIENS. Ce peuple célèbre de l'antiquité forma un royaume qui embrassa la presque totalité de l'Asie supérieure. La fondation de cet empire date de la chute de celui des Assyriens : on l'attribue à Bélesis et à Arbace. Toutefois l'histoire de ces temps reculés est obscure. La coexistence de Ninive et de Babylone, la lutte de ces deux états, leur prédominance alternative et l'invasion des Chaldéens (environ 630 ans avant Jésus-Christ) sont les seuls faits généraux qu'on puisse démêler dans cette histoire. Les principaux rois babyloniens sont Nabonassar (748-703); Nabopolassar (625-604); Nabuchodonosor (604-561), enfin, Nabonadius (556-538). Ce dernier fut assiégé et pris dans Babylone par Cyrus qui assujettit les Babyloniens aux Perses. Ainsi finit ce royaume, après avoir duré deux cent dix ans depuis la destruction du grand empire des Assyriens.

BACCHANALES. Fêtes que célébraient les Grecs et les Romains en l'honneur de Bacchus. Suivant Hérodote, elles prirent naissance en Égypte où elles étaient connues sous le nom

de mystères d'Isis; le devin Mélampus les apporta en Grèce. Les mystères de Bacchus se célébraient la nuit, dans un lieu caché; un grand-prêtre présidait à la réception des initiés et recevait leur serment. Dans les premiers temps les *bacchants* et les *bacchantes*, personnes employées au cérémonial du culte du Dieu du vin, se couvraient les joues du sang des victimes : ils préférèrent ensuite le jus des mûres, le gros vin ou la lie. Les hommes et les femmes se revêtaient de peaux de bêtes et parcouraient les rues, accompagnés des plus belles vierges et des matrones les mieux famées, portant sur leurs têtes des corbeilles ornées de rubans et remplies de pampre, de lierre, de raisin et de fruits. Vers l'an de Rome 566 (186 avant Jésus-Christ), un certain Grec sans naissance et sans nom vint en Toscane et y introduisit les bacchanales, qui, peu de temps après, passèrent à Rome.

BACHELIER. Dans l'origine de la chevalerie, on distinguait, deux classes de chevaliers, les *bannerets* et les *bacheliers*. On nommait banneret, titre le plus haut et le plus relevé de la chevalerie, celui qui, noble de nom et d'armes, se trouvait assez riche et assez puissant pour lever et entretenir à ses dépens une bannière, ou cinquante hommes d'armes; il fallait que chacun de ces hommes d'armes eût, outre ses valets, deux cavaliers pour le servir. On appelait *bachelier*, ou *bas chevalier*, celui qui n'avait ni assez de bien, ni assez de vassaux pour fournir à l'état un pareil nombre d'hommes. Comme les gentilshommes étaient bacheliers de bonne heure, on a nommé autrefois les jeunes gens *bacheliers*, et les jeunes demoiselles *bachelettes*.

Jusque sous François Ier, on ne distinguait que deux classes de chevaliers, les *bannerets* et les *bacheliers*. Ce prince créa un troisième ordre composé de magistrats et de gens de lettres, qu'on appela *chevaliers ès-lois*, ou chevaliers lettrés. Le nom de *bachelier* n'est plus appliqué aujourd'hui qu'à ceux qui ont obtenu dans les facultés des sciences, des lettres, de médecine, de théologie ou de droit, le premier des trois grades qui s'y confèrent, appelé *baccalauréat*. C'est dans le XIIIe siècle que le degré de bachelier a commencé d'être introduit daus les écoles par le pape Grégoire IX.

BADAUD. Ce mot vient de l'italien *badare*, qui signifie *regarder*, *s'arrêter*; *perdre son temps*. Il y a des badauds partout; mais on a donné la préférence à ceux de Paris.

BAGDAD. Les historiens ne sont pas d'accord sur l'époque de la fondation de Bagdad. Les uns font remonter l'origine de cette ville à la première dynastie des rois de Perse, d'autres au commencement du VIIIe siècle sous le califat d'Almanzor. Probablement la ville bâtie à cette époque, le fut sur les ruines d'une autre plus ancienne portant le même nom. Voici, au reste, une ancedote sur sa fondation. Le calife Almanzor était comblé de gloire, lorsqu'un de ses officiers, passant dans une plaine agréable entre l'Euphrate et le Tigre, se recommanda aux prières d'un bon ermite qui desservait en cet endroit une espèce de chapelle consacrée au Dieu Bag. En conversant avec le vieux solitaire, l'officier lui dit que son maître avait formé le projet de bâtir une ville qui devînt la capitale de l'empire, mais qu'il ne savait encore dans quelle partie de ses états il en jetterait les fondements. « Si l'on en croit les traditions du pays, répondit l'ermite, un prince qui s'appellera Moclas doit élever dans cette contrée une cité qui deviendra fameuse : il n'est pas probable que ce temps soit arrivé, puisque votre maître ne porte point ce nom. »

Quand l'officier eût rejoint Almanzor, il crut devoir lui rapporter ce discours. Mais à peine eut-il prononcé le nom de Moclas, que le calife, transporté de joie, se prosterna la face contre terre, et remercia le ciel de lui avoir fait connaître l'endroit où il fallait bâtir la capitale de ses états. Puis remarquant l'étonnement de ses courtisans : « Dans ma jeunesse, dit-il, mes frères et moi, nous avions quelquefois besoin d'argent. Afin de m'en procurer, je dérobai un bracelet à ma nourrice, qui s'étant aperçue de mon larcin, m'appela Moclas, nom d'un brigand alors fameux dans le Khorassan. Vous voyez, par le discours du solitaire, que ce Moclas ne peut être que moi, et que Dieu veut l'exécution d'un dessein formé depuis si longtemps. » Aussitôt le calife rassembla jusqu'à deux cent mille ouvriers, ramassa les matériaux les plus précieux, prodigua les trésors, et, en moins de quatre ans, vit s'élever une ville riche et superbe; ce fut Bagdad, qu'il appela *Medinat-alsalam* (séjour de paix); mais le nom vulgaire de *Bagdad* (présent fait au Dieu Bag) a prévalu. Sous le règne des Abbassydes, Bagdad a brillé pendant cinq siècles d'une splendeur sans égale en Turquie. Elle fut la capitale d'un grand empire, le siége du goût, des sciences et des arts, le centre du commerce de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe, et renfermait une population immense.

Depuis que les Mogols s'en emparèrent en 1258, elle a beaucoup souffert. Sa prospérité diminua constamment jusqu'au moment où elle tomba au pouvoir d'Amurat IV en 1638. On y compte environ 80,000 habitants, dont 50,000 Arabes, 25,000 Turcs, 1,500 Chrétiens et 2,500 Juifs.

BAGNE. Ce mot, dérivé de l'italien *Bagno*, fut donné par les Italiens au bâtiment où l'on renferme à Constantinople les esclaves du Sultan, parce que ce bâtiment contient des bains. C'est, au rapport de Tournefort, *l'une des plus affreuses prisons du monde*. Ensuite, on a appliqué ce nom à tous les lieux de détention destinés à l'esclavage et aux chiourmes des galères. Il y a des bagnes à Gênes, à Naples, à Malte, à Brest, à Toulon, dans plusieurs autres ports de l'Europe. *Voy.* Galériens, Botany-Bay.

BAGUE. La mythologie nous explique à sa manière l'origine des bagues. Elle dit que Prométhée, depuis sa punition, ayant empêché par ses avis Jupiter de faire la cour à Thétis, parce que l'enfant qu'il aurait d'elle le détrônerait un jour, le Dieu, reconnaissant de ce service, consentit qu'Hercule allât le délivrer. Mais pour ne pas violer son serment de ne jamais souffrir qu'on le déliât, il ordonna que Prométhée porterait toujours au doigt une bague de fer, à laquelle serait attaché un fragment de la roche du Caucase, afin qu'il fût vrai, en quelque sorte, que Prométhée restait toujours lié à cette chaîne. Les Chaldéens et les Égyptiens sont les premiers peuples chez qui nous trouvons l'usage de porter des bagues ; les Hébreux dans le même temps en usaient aussi. Les Perses disent que Guiamschid, quatrième roi de la première race, en introduisit l'usage parmi eux. Les Grecs et les Romains les connurent plus tard, et parmi ces derniers, personne n'en porta avant Scaurus, gendre de Sylla. On faisait des bagues de fer, d'acier, d'or, d'argent, de bronze, etc., et on les portait au petit doigt de la main gauche, ou au doigt que nous nommons l'*annulaire* ; il y en avait de creuses et de solides. On les chargeait de pierres précieuses, et leurs figures ne variaient pas moins que leur matière. *Voy.* Anneau.

BAGUETTE *divinatoire*. *Voy.* Rabdomancie.

BAILLI. On ne trouve aucune trace des baillis sous les deux premières races de nos rois ; l'opinion commune est qu'ils ont été institués par les comtes et les ducs, qui vers la fin du Xe siècle, se croyant souverains de leurs fiefs, partageaient les débris de la monarchie ; les baillis furent chargés de rendre la justice. La plus ancienne ordonnance de nos rois que l'on connaisse, concernant les baillis, fut donnée en 1190 par Philippe-Auguste, qui institua les baillis royaux, différents des simples baillis, en ce qu'ils leur étaient supérieurs. Leurs fonctions étaient de tenir les assises dans les provinces, de recevoir les plaintes des sujets, lésés par les prévôts du seigneur, et de réprimer les vexations de ces derniers. Il paraît toutefois qu'il y avait des baillis en Flandre, avant l'époque de Philippe-Auguste.

BAINS. Les Orientaux furent les premiers qui construisirent des édifices à l'usage des bains ; les Grecs ne tardèrent pas à suivre cet exemple. La Grèce connaissait les bains chauds dès le temps d'Homère, comme il paraît par divers endroits de l'Odyssée ; Vitruve a donné une description fort détaillée de ces bains. Selon Pline, ils ne furent en usage à Rome que du temps de Pompée ; Dion, dans la vie d'Auguste, rapporte que Mécène fit bâtir les premiers bains publics ; mais Agrippa, dans l'année de son édilité, en fit construire cent soixante-dix. Ce furent les Romains qui introduisirent dans les Gaules l'usage d'y construire des bains. Grégoire de Tours nous apprend que de son temps il y avait plusieurs de ces édifices. On voit encore des restes des bains de l'empereur Julien, au palais des Thermes à Paris. Les Arabes et les Turcs sont ceux des peuples modernes qui ont conservé l'usage le plus habituel des bains, pratique qu'on doit attribuer autant à leur religion qu'à la chaleur du climat. Les bains à domicile ou portatifs ont été imaginés à Bruxelles en 1822 ; ils sont établis à Paris depuis quelques années.

Bain (Ordre du). Ordre anglais institué par Richard II au XIVe siècle. En 1399, Henri IV lui donna d'autres statuts. Tombé peu à peu en oubli, Georges Ier lui rendit tout son éclat en 1725. Cet ordre se compose de trente-six chevaliers. A un ruban rouge moiré est suspendue une médaille présentant trois couronnes, avec la devise *in uno tria juncta*.

BAIRAM. Cette fête, que les Turcs célèbrent après le jeûne du *Ramazan*, et qu'ils renouvellent soixante-dix jours après, dure trois jours pendant lesquels le travail est interdit ; le *bairam* se termine par une prière solennelle par laquelle les Turcs demandent à Dieu l'extermination de tous les Chrétiens.

BAISER. Dans toute l'antiquité, le baiser était une manière de saluer très-ordinaire.

Plutarque dit que les conjurés avant de tuer César, lui baisèrent le visage, la main et la poitrine. Tacite rapporte que lorsque son beau-père Agricola revint de Rome, Domitien le reçut avec un froid baiser et le laissa confondu dans la foule sans lui parler. L'un des capitaines de David, Joab, jaloux d'Amasa, lui dit : « Bonjour, mon frère ; et il prit de sa main droite le menton d'Amasa comme pour le baiser. » On connaît assez les baisers de Judas ; ils sont devenus proverbe. La coutume de *baiser les pieds* fut introduite en Occident par Dioclétien qui, le premier, exigea cette marque de respect. Les papes Adrien Ier et Léon III attirèrent au pontificat cet honneur que Dioclétien avait arrogé à l'Empire.

BAL. Assemblée pour danser. L'usage des bals simples remonte à la plus haute antiquité. Chez les Grecs, Socrate fut loué des philosophes pour avoir dansé dans les bals de cérémonie d'Athènes. Platon fut blâmé de la conduite contraire qu'il tint au bal donné par le roi de Syracuse; et l'on rapporte que Caton se vit contraint d'apprendre à danser à l'âge de 59 ans. En France, les bals étaient déjà en grande faveur dans les premiers siècles de la monarchie ; Louis XIV en donna d'une magnificence qui n'avait point encore été égalée. Les *bals masqués* nous viennent des Romains, qui s'amusaient dans la célébration des saturnales sous mille déguisements divers. Les *bals publics* sont d'institution moderne et française. Une ordonnance de 1715 les permit trois fois par semaine. *Voyez* DANSE, BALLET.

BALANCE. Ce qui prouve que cet instrument est d'une origine très-ancienne, c'est qu'il figure dans le zodiaque, comme le symbole de l'égalité des jours et des nuits. La balance, qui est d'un usage continuel dans le commerce et en physique, a été perfectionnée par Ramsden et par d'autres artistes distingués. La *balance hydrostatique*, imaginée par Kook, pour trouver la pesanteur spécifique des corps liquides et des solides, sert aussi à apprécier les degrés d'alliage des corps de toute espèce, la qualité et la richesse des métaux, etc. Quant à la *balance de Torsion* due à Coulomb, elle est destinée à mesurer l'intensité de la force magnétique.

BALANCIER. C'est à Nicolas Briot, tailleur général des monnaies, sous Louis XIII, que l'on est redevable du *balancier* à l'aide duquel on marque la monnaie. Il a remplacé avantageusement le marteau.

BALANÇOIRE. Ce jeu, ou plutôt cet exercice, remonte à une très-haute antiquité, puisqu'on en recule l'invention jusqu'au temps d'OEbalus, roi de Laconie, père d'Érigone et de Pénélope. Ce prince ayant appris de Bacchus l'usage de la vigne, fit boire du vin à ses paysans; qui, dans leur ivresse, croyant avoir pris du poison, tuèrent Icarius. « A peine ce crime eut-il été commis, dit Demoustier, que les épouses des meurtriers furent saisies d'un transport de fureur et de rage que rien ne put calmer. L'oracle consulté ordonna, pour expier le crime de leurs époux, que l'on institua des fêtes en l'honneur d'Icarius. Ces fêtes furent nommées les jeux icariens. On les célébrait en se balançant sur une corde attachée à deux arbres; c'est ce que nous appelons aujourd'hui l'*escarpolette*.»

BALCON. Les Latins, dit l'auteur des *Amusements philologiques*, édit. de 1808, page 307, appelaient un balcon *menianum*, mot qui ne vient pas de *mœnia*, mais d'un certain Menius qui, le premier à Rome, fit faire des balcons chez lui; c'est Festus qui rapporte ce fait. Asconius dit qu'il vendit sa maison, mais qu'il retint ses *meniana* pour avoir des places d'où il pût voir les jeux.

BALÉARES. Iles de la Méditerranée, à l'Est de l'Espagne à qui elles appartiennent. Elles sont au nombre de cinq : Majorque, Minorque, Ivica, Formentera, Cabrera. Elles furent autrefois une subdivision de la couronne d'Aragon et composent aujourd'hui la province de Palma. Les Grecs appelèrent d'abord ces îles *Gymnesiæ*, parce que les habitants allaient nus ; ils leur donnèrent ensuite le nom de *Baléares*, du mot grec *Ballo* (lancer), à cause de leur habileté à lancer la fronde.

BALEINE (Pêche de la). Quelque utile que soit la pêche de la baleine, il s'est passé des siècles sans que les hommes aient osé la tenter. C'était au temps de Job une entreprise qu'on regardait comme tellement au-dessus de leur force, que ce patriarche se sert de cet exemple pour faire sentir aux hommes leur faiblesse en comparaison de la toute-puissance divine. Si Pline rapporte que l'empereur Claude a donné au peuple romain le plaisir d'une espèce de pêche où l'on prit une baleine, il observe en même temps que ce monstre marin avait échoué au port d'Ostie. On savait encore si peu tirer profit de ce poisson, sous les règnes de Vespasien, de Titus, de Domitien et de Néron, qu'au rapport de Plutarque, plusieurs baleines avaient échoué, en donnant de travers aux côtes de la mer Adriatique, comme un vaisseau sans gouvernail ; et qu'une, entre les autres, proche de la ville de Brindes,

avait tellement infecté l'air par sa putréfaction, qu'elle avait mis la peste dans la ville et dans les environs. La pêche de ce cétacée avait lieu en Chine au IXe. siècle. Depuis longtemps les habitants de ce vaste empire savent extraire son huile qu'ils emploient à une foule d'usages, notamment pour le calfatage des vaisseaux. Les Basques, et surtout ceux qui habitent le pays de Labour, sont les premiers qui aient entrepris la pêche de la baleine. Quelques pêcheurs du Cap-Breton s'embarquèrent et firent voile vers les mers de l'Amérique, et l'on prétend qu'ils découvrirent les premiers les îles de Terre-Neuve et la terre ferme du Canada, environ cent ans avant le voyage de Christophe Colomb, et qu'ils donnèrent le nom de *Cap-Breton*, leur patrie, à une de ces îles, nom qu'elle porte encore. Ils découvrirent, dans les mers qui sont au nord de l'Amérique, un grand nombre de baleines plus longues et plus grosses que dans les autres mers. Les dangers qu'ils y couraient les ayant insensiblement rebutés, ils allèrent faire leur pêche en pleine mer, vers l'île de Finlande; mais quoique plus petites qu'au Groënland, les baleines y sont plus difficiles à harponner : ces obstacles les ayant encore rebutés, ils quittèrent ce parage, et établirent leur pêche dans le détroit de Davis. Les Basques, qui avaient enhardi les autres peuples et principalement les Flamands à la pêche de la baleine, l'ont ensuite comme abandonnée, tandis que les Hollandais savent tirer de cette pêche, un profit considérable. C'est à un bourgeois de Cibourre, nommé François Soupite, que l'on doit la manière de fondre et de cuire les graisses de baleine dans les vaisseaux, même à flot en pleine mer. Il donna le dessin d'un fourneau de brique qui se bâtit sur le second pont; on met sur ce fourneau la chaudière, et l'on tient auprès des tonneaux d'eau pour garantir du feu.

BALISTE. Machine de guerre usitée chez les anciens. Elle servait à lancer des pierres et des matières combustibles. Elle fut inventée par les Syriens. Cette machine avait une force que nous avons de la peine à comprendre, mais qui est attestée par tous les bons auteurs. Végèce rapporte que la baliste poussait des traits avec tant de rapidité et de violence, qu'elle brisait tout ce qu'elle rencontrait. Vitruve dit qu'elle ressemblait assez à l'arbalète Il y en avait qui lançaient à plus de cent vingt-cinq pas des pierres de 300 livres pesant. On voit des effets surprenants de ces machines, dans Josèphe.

BALISTIQUE. Science du mouvement des corps pesants, lancés en l'air suivant une direction quelconque. La balistique est originaire de l'Asie; d'abord elle était l'art de faire jouer les machines de guerre, maintenant elle embrasse les armes pyrobalistiques de l'artillerie et de l'infanterie. Elle calcule les lignes des trajectoires, le tir des bouches à feu, l'effet des projectiles, etc..... Cette science a occupé Galilée qui, le premier, a fait des expériences sur la chute des corps. Elle a été traitée par Blondel, Belidor et notamment par Maupertuis. Newton a démontré que la courbe décrite par un projectile dans un milieu fort résistant s'éloigne de la parabole. M. Robins, Anglais, a également considéré le mouvement des corps lancés, eu égard à la résistance de l'air. Les découvertes de Bernouilli, développées par Euler, ont fait faire des progrès sensibles à une partie de cette science. D'autres savants ont ensuite ajouté par leurs travaux à la masse des connaissances acquises : tels sont Lambert, Tempelhoff, Bezout, Lombard, Antoni, etc. Plus récemment encore Legendre, et M. Poisson sont entrés dans de hautes considérations analytiques et physiques sur la théorie des projectiles. (*Journal de l'École Polytechnique*, XIe et XXIe cahiers).

BALLADE. Espèce d'ancienne poésie française, composée de couplets faits sur les mêmes rimes, et qui finissent par le même vers. La ballade contient ordinairement trois strophes ou couplets et un envoi.

BALLET. Les représentations d'une action par les gestes, les pas et les mouvements du corps, réglés sur la musique, sont ce qui constitue le ballet. Les Égyptiens firent les premiers de leurs danses des hiéroglyphes d'action, comme ils en avaient fait de figurés en peinture, pour exprimer tous les mystères de leur culte. Sur une musique de caractère, ils composèrent des danses sublimes qui peignaient le mouvement réglé des astres, l'ordre immuable et l'harmonie constante de l'univers. Les Grecs, dans leurs tragédies, introduisirent des danses et suivirent les notions des Égyptiens. Les chœurs, qui servaient d'intermèdes, dansaient d'abord en rond de droite à gauche, et exprimaient ainsi les mouvements du ciel qui se font du levant au couchant; ils se tournaient ensuite de gauche à droite, pour représenter le cours des planètes. Thésée changea ce premier objet de la danse des Grecs : leurs chœurs ne furent plus que l'image des évolutions et des détours du fameux labyrinthe de Crète. Cette danse, inventée et exécutée par le vainqueur du Minotaure et par la jeunesse de Délos, fut nommée la *danse de la grue*, parce qu'on s'y suivait à

la file, comme font les grues, lorsqu'elles volent en troupes. Deux célèbres danseurs furent en en Grèce les inventeurs véritables des ballets, et les unirent à la comédie. Bathylle d'Alexandrie inventa ceux qui représentaient des actions gaies, et Pilade introduisit ceux qui exprimaient les actions graves, touchantes et pathétiques. Quelques auteurs ont prétendu que c'est à la cruauté d'Hiéron, tyran de Syracuse, que les ballets doivent leur origine. Ils disent que ce prince soupçonneux ayant défendu aux Siciliens de se parler, de peur qu'ils ne conspirassent contre lui, la haine et la nécessité, deux sources d'invention, leur suggérèrent les gestes, les mouvements du corps et les figures, pour se faire entendre les uns aux autres ; mais nous venons de voir que les ballets sont antérieurs à cette époque. Le ballet passa des Grecs chez les Romains. Dans la suite, les Italiens et tous les peuples de l'Europe en embellirent successivement leurs théâtres, et on l'employa enfin pour célébrer, dans les cours les plus galantes et les plus magnifiques, les mariages des rois, les naissances des princes, et tous les événements heureux qui intéressaient la gloire et le repos des nations. Il forma seul alors un très-grand spectacle, d'une dépense immense, que, dans les deux derniers siècles, on a porté au plus haut point de perfection et de grandeur. Lorsque l'opéra, que nous avons reçu des Italiens, fut établi en France, Quinault changea la forme des grands ballets, en coupant la danse par des morceaux de chant, et il fit *le Temple de la Paix*. Houdard de la Mothe mit presque tout le récit en action, et donna, en 1697, *l'Europe galante*, qui est le premier ballet dans la forme adoptée aujourd'hui sur le théâtre lyrique. Noverre fut le premier qui fit un art de la composition des ballets. Après Noverre, qui avait donné l'exemple avant de donner le précepte, Dauberval, Gardel, Milon et Aumer, se sont distingués dans ce genre de composition.

BALLET DE CHEVAUX. On lit dans Pline que c'est aux Sybarites que l'on doit l'invention de la danse des chevaux : Athénée, d'après Aristote, rapporte que les Crotoniates, qui faisaient la guerre à ce peuple, s'étant aperçus du soin avec lequel on y élevait les chevaux, firent secrètement apprendre à leurs trompettes les airs de ballets que les Sybarites faisaient danser à ces animaux dociles. Au moment de la charge, lorsque leur cavalerie s'ébranla, les Crotoniates firent sonner tous ces airs différents, et dès lors les chevaux sybarites, au lieu de suivre les mouvements que voulaient leur donner les cavaliers qui les montaient, se mirent à danser leurs entrées de ballet ordinaires, et les Crotoniates les taillèrent en pièces. Ces sortes de ballets se sont renouvelés dans les temps de la chevalerie, et dans presque tous les carrousels il y avait autrefois des ballets de chevaux qui faisaient partie de ces magnifiques spectacles. Les deux plus beaux ballets de cette espèce dont on ait connaissance sont ceux qui furent donnés à Florence, le premier en 1608, l'autre en 1615.

BALLON. *Voyez* AÉROSTAT

BALSAMINE. Plante originaire de l'Inde. Son fruit est une capsule à cinq valves qui, dans la maturité, s'ouvrent avec élasticité en se roulant en spirale. Cette propriété lui a fait donner par Linné le nom *d'impatients*. L'espèce de balsamine où cette élasticité est la plus sensible est *la balsamine des bois, noli me tangere*, qui vient naturellement dans les bois ombragés et humides de l'Europe septentrionale ; à peine on la touche que ses valves éclatent de toutes parts. Dans le continent de l'Amérique, et même dans le nord de l'Europe, on mange ses feuilles comme celles des épinards.

BAMBOCHADE. Nom qu'on donne à certains petits tableaux qui représentent des sujets grotesques. On les appelle ainsi de leur auteur, peintre flamand du XVIIe siècle, que les Italiens nommèrent *Bambocio* ou *Bamboche*, à cause de la singularité de sa taille. Son véritable nom était Pierre *Laer* ou *Laar*. Et ce sobriquet *Bambocio* vient de l'italien *bamboccie* (Marionnettes), dérivé lui-même de *bambo* (enfant).

BAMBOU. la Bourdonnaie, à son retour de l'Inde en 1747, s'arrêta à la Martinique, et fit don à la colonie du bambou de l'Inde, dont le feuillage est d'un vert plus agréable et dont le bois, plus lourd et plus capable de résister à l'action des vents et des ouragans que celui des Antilles, s'y est heureusement propagé.

BAN. Proclamation solennelle de quelque chose que ce soit. L'usage de publier les bans de mariage est fort ancien ; on en voit des vestiges en France sur la fin du XIIe siècle. Le concile général de Latran, qui se tint sous Innocent III, ordonna que la publication des bans se ferait dans toute l'Église. Le concile de Trente renouvela depuis cette ordonnance.

BAN DE L'EMPIRE. La coutume de mettre au ban de l'empire, c'est-à-dire d'exiler, commença vers l'an 1030, à l'occasion d'Ernest, duc de Souabe, qui avait armé contre l'empereur Conrad II.

BAN et ARRIÈRE-BAN. Mandement public, adressé de la part du souverain à ses vassaux,

de se trouver en armes à un rendez-vous pour servir dans l'armée. *Voyez* Arrière-Ban.

BANC DU ROI, ou *curia Domini regis*. Cette cour de Londres, composée de quatre juges, connaît de toutes les affaires qui intéressent le prince. Elle a été ainsi nommée, parce que le Roi y présidait, assis sur un banc élevé.

BANDE. Ce mot, pris pour compagnie de gens de pied, vient, suivant Nicot, du mot *bannière*, parce que chaque compagnie de gens de pied a sa bannière particulière. « Aussi, dit-il, tant le Picard que le Provençal et le Languedoc pour *bannière* disent *bandière*, duquel le diminutif *banderole* est encore usité. »

Bande (Ordre de la). Ancien ordre militaire d'Espagne, institué, en 1332, par Alphonse XI, roi de Castille, pour défendre la religion contre les Infidèles.

BANDOULIER. C'est, suivant la Monnoye, le nom qu'on a originairement donné aux voleurs qui habitaient les monts Pyrénées, vraisemblablement, comme dit Borel, parce qu'ils allaient par bandes. On a depuis entendu par ce nom toute sorte de voleurs, de fripons, de déterminés. Ce terme est plus ancien dans la signification de cornette de cavalerie à Malte, où *Bandoliero* est le nom de cet officier. *Bandolier* vient de *vando* (en espagnol), qui signifie faction, amas, partialité; et *vandero*, homme de faction.

BANIANS. Idolâtres adonnés au commerce comme les Juifs, et qui sont les descendants des premiers habitants paisibles de l'Inde. Ils n'ont jamais mêlé leur sang à un sang étranger, non plus que les Brachmanes. Ils sont répandus particulièrement dans le Mogol.

BANNERET. Seigneurs, chevaliers bannerets, c'est ainsi que nos ancêtres appelaient les seigneurs puissants et riches qui obtenaient du Roi la permission de lever une bannière sous laquelle ils conduisaient à l'armée une compagnie de combattants. Les chevaliers bannerets, suivant le P. Daniel, ne paraissent dans notre histoire que sous Philippe-Auguste. Ils subsistèrent jusqu'à la création des compagnies d'ordonnances par Charles VII. Alors, il n'y eut plus de bannières, ni de chevaliers bannerets; toute la gendarmerie fut mise en compagnies réglées.

BANNIÈRE. On donnait autrefois le nom général de *bannière*, aux drapeaux et aux étendards, qu'on nommait aussi *pennons*, *gonfanons* et *bassinets*, avec cette différence, que le gonfanon était une bannière d'église, au lieu que le pennon ou guidon était une bannière militaire. Ce fut en 1414, au concile de Constance, qu'on porta, pour la première fois, à la canonisation de Saint Roch, l'image du saint canonisé; et c'est depuis ce temps qu'on est dans l'usage d'avoir des bannières dans les églises, et de les porter aux processions. La plupart des anciens seigneurs sont représentés dans leurs sceaux avec des bannières à la main. Ils entraient ainsi dans la lice aux tournois. Les officiers de la couronne et leurs lieutenants avaient, avec les seuls seigneurs bannerets, droit autrefois de porter bannière. La *bannière de France* ou le *pennon royal* était le drapeau de nos anciens rois quand ils allaient à la guerre. C'était le plus grand étendard et le plus orné de tous. On s'avisa, vers l'an 1100, d'attacher ce pennon au haut d'un mât ou gros arbre, planté sur un échafaud qui posait sur un chariot tiré par des bœufs couverts de housses de velours, ornées de devises ou des chiffres du prince régnant. Au pied du gros arbre, un prêtre, de grand matin, disait la messe tous les jours. Dix chevaliers, jour et nuit, montaient la garde sur l'échafaud, et autant de trompettes ne cessaient de jouer des fanfares. Cette embarrassante machine fut en usage en France durant cent vingt ou cent trente ans. Elle était au centre de l'armée. C'est là que se donnaient les plus grands coups. Outre cette bannière, les rois faisaient encore porter celle du saint le plus célèbre qu'on réclamât dans leurs états. Il n'est mention, dans les histoires de la première et de la seconde race, que de *la chape de Saint Martin*. Cette bannière fut en vogue pendant six cents ans. Nos rois de la troisième race eurent encore un étendard particulier qu'on appelait *bannière royale;* elle était semée de fleurs de lis, avec une croix blanche au milieu. Eudes, duc de France, aïeul de Hugues Capet, Hugues Capet lui-même et ses successeurs, n'en eurent point d'autre, jusqu'à Louis-le-Gros, qui prit l'oriflamme. *Voyez* Oriflamme.

La bannière des belges a presque toujours été le lion, qui était l'emblème des premiers Francs lorsqu'ils étaient unis aux enfants de la Belgique.

BANQUE. Ce mot vient de l'italien *banca*, formé de l'espagnol *banco*, un *banc* sur lequel étaient assis les changeurs ou banquiers, dans les marchés ou places publiques, ou une table sur laquelle ils comptaient leur argent, et qu'on nomme aussi en espagnol *banco*. Il paraît que le nom, comme la chose, nous est venu des Italiens, et que la plus ancienne banque est celle de *Venise*, qu'on appelle vulgairement

banco del giro. Cette banque a été établie en 1157; mais elle ne reçut son organisation définitive qu'en 1587. C'était un bureau de dépôt public pour tous les marchands. La banque de *Génes* fut établie en 1345; celles d'*Amsterdam* et d'*Hambourg*, en 1609, de *Rotterdam*, en 1636; d'*Angleterre*, en 1694; d'*Ecosse*, en 1695; de *Vienne*, en 1704; de *Copenhague*, en 1736; de *Stockholm*, de *Pétersbourg* et de *Moskou*, en 1768; de *Calcutta*, en 1785.

Banque de France. Le mot *banque*, dans le sens où il est pris ici, signifie l'association d'une masse de capitaux, dont la destination immuable est d'escompter le papier du commerce ou d'autres valeurs, à un taux fixe et modéré, et toujours inférieur à celui de l'escompte exercé par les particuliers. La banque émet des billets remboursables au porteur : ces billets, d'un usage commode dans les grandes transactions, ont encore l'avantage, lorsque leur crédit est confirmé, d'accroître la masse du numéraire circulant. La *Banque de France*, créée par Law en 1717, et qui tomba par l'effet du désastreux système de cet Irlandais, fut rétablie en 1800, sur des bases qui offrent les plus grandes garanties.

Il y a en Belgique deux banques, l'une fondée par le roi Guillaume au commencement de son règne sous le titre de Société Générale pour l'encouragement de l'industrie et du commerce; l'autre établie en 1835 sous le nom de banque de Belgique.

BANQUEROUTE, de l'italien *bancarotta*. Coquille dit, sur l'article 205 de l'ordonnance de Blois : « Banqueroute et faillite sont dictions italiennes; car en Italie, d'ancienneté étoit accoutumé que ceux qui faisoient trafic de deniers pour prêter, ou pour faire tenir et changer, avoient un banc ou table en lieu public. Quand aucun quittoit le banc, que les Latins disent *foro cedebat*, se disoit que son banc étoit rompu. *Faillito*, au même langage, signifie ceux desquels le crédit est failli. »

BAPTÊME, du mot grec baptô, *laver, plonger dans l'eau.* Le baptême, institué par Jésus-Christ est l'un des sacrements du Christianisme, le premier que la religion confère à l'homme. Dans les premiers temps de l'Église, le baptême avait lieu par immersion et n'était souvent administré que lorsque les Fidèles avaient atteint l'âge de raison. Constantin-le-Grand ne le reçut que dans la soixante-cinquième année de son âge, et ses trois fils, peu avant leur mort. Le pape Innocent IV permit, le 6 Mars 1254, d'employer indifféremment l'eau froide ou l'eau chaude. D'autres décisions autorisèrent depuis l'usage de l'eau douce, amère, salée, trouble, pourvu que la nature de l'eau n'en fût point changée.

Baptême *du tropique.* Cérémonie profane que font les gens de mer à ceux qui passent, pour la première fois, le tropique du Cancer ou l'équateur. Quoique chaque nation ait un usage particulier, cependant tous ces baptêmes se réduisent à mouiller le nouveau passager. En France, après avoir mis sur le tillac du vaisseau des bailles (moitiés de tonneaux en forme de baquets) pleines d'eau, à tribord et à bâbord, et avoir rangé en haies, près de ces bailles, des matelots avec un seau d'eau à la main, le maître-valet vient au pied du grand mât, ayant le visage barbouillé, et quantité de garcettes sur le corps, roulées tout autour, dont quelques-unes même lui pendent des bras; il est suivi de quelques matelots équipés de même, et tient entre les mains quelques livres de marine, pour représenter le livre des Évangiles. Les choses ainsi disposées, on fait mettre celui qu'on veut baptiser à genoux devant le maître-valet qui, lui faisant poser les mains sur le livre, lui fait jurer d'exercer les mêmes choses qu'on va exercer sur lui, toutes les fois qu'il se présentera l'occasion de baptiser quelqu'un; après cela, on lui ordonne de se lever, et de marcher vers l'avant du vaisseau entre lesdites bailles, où des gens de l'équipage l'attendent avec des seaux pleins d'eau qu'ils lui versent sur le corps; il essuie cet orage, et reçoit ainsi ce qu'on appelle le *baptême.* Cette cérémonie est celle qu'on pratique en France; dans d'autres endroits, on baptise un homme en le plongeant subitement dans la mer, d'où on le retire promptement; ce baptême est plus désagréable que le précédent. On se rachète de l'un et de l'autre, en donnant quelque argent à l'équipage.

Baptême *du sang.* On a donné ce nom au martyre des Catéchumènes qui mouraient pour la foi, avant d'avoir été baptisés, parce que dans l'origine on ne baptisait que deux fois l'année, à Pâques et à la Pentecôte.

BARBARIE. Vaste contrée de l'Afrique septentrionale bornée à l'Est par l'Égypte, au Nord par la Méditerranée, à l'Ouest par l'Océan Atlantique, et au Sud par le Sahara. Les habitants de la Barbarie se divisent en trois classes : les Maures, qui habitent les villes et les plaines cultivées; les Arabes, nation nomade qui vit sous les tentes; et les berbers qui se tiennent

dans les montagnes ou fréquentent le désert. C'est du mot de *berber* qu'a été formé celui de *Barbarie*.

BARBE. Les premiers hommes ont porté la barbe telle que la nature la leur avait donnée. Les Égyptiens et plusieurs nations de l'Asie se débarrassaient soigneusement de leur barbe comme d'une superfluité. Il était défendu aux Juifs de couper la leur. Bacchus, le plus ancien conquérant dont il soit fait mention dans l'histoire profane, était barbu, de même que les Hercules. Les Grecs, les Troyens, les Latins, laissaient croître leur barbe. Homère parle souvent de la barbe d'Ulysse, de celles de Diomède, d'Hector et de Priam. Virgile nous représente Mezentius la poitrine couverte de sa longue barbe : sous le règne de Sémiramis, qui voulait se faire passer pour un homme, on ne vit point de barbe chez les Assyriens. Les Grecs se firent raser dans le siècle d'Alexandre. Philippe, son père, ainsi que ses prédécesseurs Amyntas et Archélaus, sont représentés sans barbe sur les médailles. Au moment de la bataille d'Arbelles, Alexandre se fit raser la barbe et les cheveux, et ordonna à ses soldats de suivre son exemple, afin de ne laisser aucune prise à l'ennemi. Cet usage subsista longtemps depuis en Macédoine : les Ptolémée et ses autres successeurs la reprirent. Les Romains, vers l'an 454 de la fondation de Rome, imitèrent les Orientaux et commencèrent à se faire couper la barbe. A Rome, les jeunes gens ne pouvaient se couper la barbe qu'à l'âge de vingt-un ans. Cette époque était pour eux un jour de fête, et ils en consacraient les prémices à quelque divinité. Néron offrit sa barbe dans un vase d'or à Jupiter Capitolin. Adrien reprit la barbe, et avec lui les Grecs et les Romains. Ces peuples, sous Constantin, quittèrent de nouveau la barbe, et la reprirent sous Justinien. Les Goths et les Francs n'avaient qu'une moustache. Depuis Clovis, qui accepta la dignité de patrice romain, les barbes s'établirent, et leur règne dura jusqu'au XIIe siècle. Louis-le-Jeune, Saint Louis et ses successeurs quittèrent la barbe. On la vit renaître sous François Ier, qui voulait couvrir par là une difformité qu'il avait au bas de la joue. On sait qu'Henri IV avait une longue barbe. Louis XIII porta la barbe en toupet. Enfin les barbes disparurent tout-à-fait vers l'an 1680. Parmi les paysans des Cévennes, la barbe fut un signe de distinction. Ils faisaient précéder de ce mot le nom de la personne qu'ils voulaient honorer. Ainsi ils disaient, *barbe Jean*, *barbe Pierre*, etc., qualification devenue depuis un sobriquet pour les religionnaires de ce pays, qui furent surnommés *Barbets*.

BARBIER. Théopompe, qui écrivait cinquante ans avant la naissance d'Alexandre, dit que les Toscans et les Tarentins furent les premiers peuples de l'Europe qui commencèrent à se raser et à faire usage de barbiers. Publius Ticinius Ménas fut le premier qui, à son retour de Sicile, appela des barbiers à Rome, et Scipion l'Africain, le premier qui se fit raser tous les jours. Les statuts des barbiers de Paris étaient très-anciens. Ils furent modifiés en 1370 par Charles V. Par lettre royale du mois de Mai 1380, son successeur changea quelques-unes de ces dispositions. « Aucun barbier, y « est-il dit, ne doit faire office ou *œuvre de* « *barberie* aux cinq fêtes Notre-Dame, ni à celles « de saint Côme et saint Damien, à l'Épiphanie, « aux quatre fêtes solennelles ; ne doit prendre « *bassins* aux féries de Noël, de Pâques et de « la Pentecôte, sous peine d'amende de cinq « sols. »

BARCAROLLES. Petits airs que chantent les gondoliers à Venise en conduisant leurs barques ou petites gondoles. Il est probable que le mot *barcarolle* vient de *barca*.

BARDES. Ministres et poètes chez les Celtes. Ils célébraient en vers les exploits des héros et les chantaient sur des harpes. Fréret prétend que ce mot est celtique, et Saint-Foix, dans ses *Essais historiques sur Paris*, partage ce sentiment. « *Barde*, dit ce dernier, en breton signifie un poète, et *bardoneg* un poëme. Dans le pays de Galles, on appelle encore aujourd'hui *bardes* des espèces de poètes musiciens qui vont dans les châteaux chanter les éloges des grands hommes, en accompagnant leurs chansons avec la harpe. » Ils étaient si estimés, que s'ils se présentaient lorsque deux armées étaient près d'en venir aux mains, et même lorsque le combat avait déjà commencé, on mettait sur-le-champ les armes bas pour écouter leurs propositions. Chaque chef barde pouvait avoir trente subalternes, et chaque barde du deuxième rang, quinze pour l'accompagner. (Strabon, IV.) Cet ordre, car il en faisait un dans l'état, se soutint longtemps avec splendeur, et dura jusqu'au règne d'Édouard Ier, qui fit massacrer tout ce qui en restait.

BAROMÈTRE. Instrument pour mesurer la pesanteur de l'atmosphère et ses variations, et qui marque les changements du temps. Les anciens, qui ignoraient que l'air est un fluide pesant, attribuaient l'ascension de l'eau dans

les pompes à l'horreur de la nature pour le vide. Galilée, interrogé un jour par des fontainiers surpris de ne voir monter l'eau dans les pompes aspirantes qu'à la hauteur de trente-deux pieds au-dessus du réservoir, leur répondit, sans trop croire à ce qu'il leur disait, que l'horreur de la nature pour le vide cessait à cette hauteur. Quoique ce grand philosophe eût déjà été conduit par quelques expériences à connaître l'effet de la pression de l'air, cependant il laissa à son disciple Torricelli la gloire d'expliquer la véritable cause du phénomène des pompes. Celui-ci fit, en 1643, une expérience avec un instrument d'où le baromètre ordinaire a tiré son origine et sa forme, et dans laquelle le Mercure, qui est quatorze fois plus pesant que l'eau, ne monta qu'à vingt-huit pouces environ dans un tube vide d'air, tandis que l'eau atteignit une hauteur quatorze fois plus grande dans la pompe. Il conclut de là que la pression de l'air faisait équilibre au poids du Mercure et à celui de l'eau, et que l'horreur de la nature pour le vide était une véritable chimère. Mais en 1646, Pascal mit encore mieux en évidence la pesanteur de l'air en faisant remarquer que la hauteur du baromètre diminuait de plus en plus à mesure qu'il s'approchait du sommet du Puy-de-Dôme. Depuis lors cet instrument a reçu des perfectionnements qui l'ont rendu propre à indiquer et prédire les variations atmosphériques, à mesurer les hauteurs des montagnes, et à servir dans toutes les expériences de physique où il est important de déterminer exactement la pression de l'air. Avant Torricelli, Otto-Guerick, né à Hambourg, en 1602, avait imaginé un marmouzet de verre qui descendait dans un tube quand le temps était pluvieux, et qui s'élevait lorsqu'il devait être serein; mais le baromètre de Toricelli fit oublier le marmouzet de Guerick. (*Voy.* Anémoscope.) *Le baromètre à roue* ou *à cadran* a été imaginé par le docteur Hook, et selon d'autres, par Boyle. Il est seulement destiné à indiquer les changements de temps, et à orner les appartements. Le *baromètre double* a été inventé par Huyghens. De nos jours, Fortin a perfectionné le baromètre à cuvette; Gay-Lussac, a aussi fait d'utiles modifications au baromètre à siphon, que les voyageurs préfèrent à tout autre, parce qu'il est très-portatif. Plusieurs physiciens géomètres ont donné des formules pour mesurer les hauteurs des montagnes, à l'aide de cet instrument et du thermomètre, entre autres Deluc et Trembley; mais la formule de Laplace a un degré de précision que ne comportent pas les autres. Il existe diverses tables pour l'évaluer avec promptitude, et la plus commode est celle de M. Oltmans.

BARON. Terme dont l'origine et la première signification sont fort contestées. Barbazan, Roquefort et Bouille le dérivent de *viro*, ablatif de *vir* (homme), duquel mot *viro* on aurait fait *baro* dans la basse latinité. Il est plus raisonnable de croire que ce mot, très-usité en Belgique, vient du flamand. Le titre de baron n'a guère commencé à être en honneur que dans le VIe siècle. Selon Frédegaire et Grégoire de Tours, les grands du royaume de Bourgogne furent appelés, dès le VIe siècle, *barons* ou *farons*, ce qui revient au même. Au IXe siècle, la dénomination de baron fut appliquée aux principaux membres de l'état et aux grands du royaume en général, sans qu'on voulût distinguer par cette qualité un certain ordre de noblesse. Au XIe siècle, temps où cette qualité était presque inconnue dans le Languedoc, le roi Malcolm III créa divers barons en Écosse. Ce titre eut beaucoup d'éclat aux XIe, XIIe, XIIIe siècles; de là vint qu'on tenait pour princes les barons du royaume, et que, dans les lettres de nos rois pour assigner des apanages à leurs frères et à leurs enfants, ils marquaient que telles terres données devaient être tenues *in comitatum et baroniam* en *comté* et en *baronie*.

BARONET. Le titre de baronet fut créé en Angleterre, en 1611, par Jacques Ier. Il est immédiatement au-dessous de celui de baron; il se confère par lettres-patentes et est héréditaire.

BARQUE. Les premières barques durent être des troncs d'arbres creusés. Il paraît cependant que plusieurs nations de l'antiquité se servaient de canots composés de baguettes en bois pliant, disposées en forme de claies et couvertes de cuir. Il est impossible de savoir quel est le peuple qui, le premier, se construisit des barques. *Voy.* Vaisseaux.

BARRE. Il y avait autrefois, à la porte de la grand'chambre, une barre de fer sur laquelle se venaient appuyer les conseillers, pour recevoir les requêtes des parties; c'est ce qu'on a appelé depuis *instructions et instances à la barre*.

Barres *en musique*. Ces traits, tirés de mesure en mesure sur les lignes de la portée, ne sont guère en usage que depuis environ cent cinquante ans. Tant que la musique fut peu chargée de croches et de doubles croches, on

n'eut pas besoin des marques qui en distinguent aujourd'hui la mesure.

Barres (*Jeu des*). D'après ce que dit Jean le Maire de Belges, dans ses *Illustrations de Gaule,* livre I, chap. XIII, il paraît que ce jeu est fort ancien chez nous : « Encore aujourd'hui le peuple de Gaule belgique est fort adonné à la lutte et au jeu des barres. » « *Le jeu des barres,* auquel les jeunes gens s'exercent encore quelquefois, a pris son nom et son origine du jeu des barres olympiques, auquel les plus habiles coureurs sont victorieux et gagnent la partie. »

BARRETTE. Sorte de petit bonnet autrefois en usage parmi la noblesse de Venise. C'est aussi un bonnet carré rouge que le Pape donne aux cardinaux.

BARTAVELLE. C'est au bon Roi René qu'on doit l'introduction de cette sorte de perdrix en France et en Belgique.

BARYTON. Nom que l'on donne à la voix d'homme qui participe, par son étendue et par son timbre, des qualités du bas-tenor et de la haute-basse. Son étendue est d'une douzième en partant du grave à l'aigu, depuis le *si-bémol* à la seconde ligne de la clef de *fa* quatrième ligne, jusqu'au premier *fa* des lignes ajoutées. Baryton est aussi le nom d'un instrument qui n'est plus en usage et pour lequel Haydn a composé beaucoup de musique.

BAS. Les Japonais, qui font usage de bas tricotés, se servent aussi de bas faits, comme anciennement en Europe, avec des morceaux d'étoffes cousues ensemble. C'était la même coutume en Perse. On ignore l'inventeur du tricot de bas.

Bas *au métier*. Les Anglais se vantent en vain d'être les inventeurs du métier à faire des bas; un Français, ayant inventé ce métier si utile et si surprenant, et rencontrant des difficultés à obtenir un privilége exclusif qu'il demandait pour s'établir à Paris, passa en Angleterre où la machine fut admirée et l'ouvrier récompensé. Les Anglais furent si jaloux de cette invention, qu'il fut longtemps défendu, sous peine de la vie, de la transporter hors de l'île, ni d'en donner des modèles aux étrangers; mais un Français les ayant enrichis de ce présent, un Français le restitua à sa patrie. Par un effort prodigieux de mémoire et d'imagination, il fit construire à Paris, au retour d'un voyage de Londres, le premier métier, celui sur lequel on a construit ceux qui sont en France et en Belgique. Anderson fait honneur de cette découverte à William Lée, et prétend que l'art de faire des bas au métier fut inventé à Cambridge, en 1589. Mais le docteur *Howel*, dans son *Histoire du Monde*, pense que la découverte de *Lée* n'est que de 1600. La première manufacture de bas au métier, en France, fut établie en 1656, dans le château de Madrid, au bois de Boulogne, sous la direction d'un nommé Hindret. Ce premier établissement ayant eu un succès considérable, Hindret forma, en 1666, une compagnie qui, sous la protection royale, fit faire de si rapides progrès à sa manufacture, que six ans après on érigea, en faveur des ouvriers qui y travaillaient, une communauté de maîtres ouvriers de bas au métier. L'art de faire des bas à côtes, inventé par les Anglais, ne fut connu en France qu'en 1770.

Bas *de soie*. Quoique la soie fût commune en France au XVe siècle, on ne connaissait pas encore la façon d'en faire des bas tricotés. Les bas que l'on portait alors étaient des bas d'étoffes de soie ou de laine qui étaient appelés *chausses*, comme on les appelle encore aujourd'hui, d'où est venu le nom de *haut-de-chausses*, qui a été si longtemps en usage. Henri II, en 1559, est le premier roi de France qui ait porté des bas de soie tricotés.

BASILIQUE. Ce mot vient du grec et signifie originairement une *maison royale*. Les basiliques étaient dans les villes romaines de vastes édifices où l'on rendait la justice. Après l'audience du juge, on y parlait d'affaires et de négoce. C'étaient à la fois des tribunaux et des bourses de commerce. A l'extérieur, ces monuments civils se distinguaient des temples par une sévère simplicité. Point de ceintures de colonnes, point d'entablements sculptés, point de frontons au tympan riche et majestueux. De simples murailles percées de quelques fenêtres arrondies par le haut, à peine un cordon en relief, à peine quelques moulures pour soutenir le toit : telle était la décoration extérieure des basiliques. A l'intérieur, deux rangs de colonnes parallèles formaient, dans toute la longueur de l'édifice, trois galeries de largeur inégale, dont chacune avait sa destination. A l'extrémité des trois galeries se trouvait un espace vide, et au delà, vis-à-vis de la galerie du milieu, un enfoncement semi-circulaire au fond duquel siégeait le juge. A ses côtés, un banc placé contre la muraille et courbe comme elle, était réservé aux assesseurs. Cette espèce de sanctuaire de la justice avait le nom de tribunal. Rien ne fut plus facile que d'adapter les basiliques à leur nouvelle destination : on changea la peinture et la mosaïque ; on revêtit les murailles latérales de tableaux religieux ; on

incrusta dans l'enfoncement semi-circulaire des légendes, des chiffres, des monogrammes et autres emblêmes. Quant à la disposition du plan de l'édifice, il n'y fut presque rien changé. Une fois la basilique ainsi transformée en temple chrétien, sa disposition architectonique devint, en quelque sorte, un article de foi : l'église la consacra, la convertit en dogme; et lorsque Constantin et d'autres empereurs voulurent offrir au Dieu des Chrétiens de nouveaux temples construits en son honneur, c'est sur le modèle des basiliques que les temples furent élevés.

Basiliques. Recueil de lois romaines traduites en grec par les ordres des empereurs Basile et Léon, et qui furent observées dans l'Empire d'Orient jusqu'à sa destruction. Ce recueil n'est pas parvenu en entier jusqu'à nous. Les jurisconsultes du XVIe siècle, entre autres Cujas, ont travaillé à le compléter; et, en 1647, Fabrot en a donné une édition en sept volumes in-folio, contenant le texte grec avec une traduction latine. On trouve encore dans sa collection plusieurs lacunes considérables qui n'ont pu être remplies.

BASIN. Nous appelons *basin* une étoffe fine et velue faite de coton. L'origine de ce mot est fort reculée : d'abord il nous est immédiatement venu de l'italien *bambaqine*, dont on a fait par aphérèse *bagine*, *basin*.

BASKERVILLE. Les caractères d'imprimerie qui portent ce nom furent fondus par l'Anglais Baskerville, qui exerça avec un grand succès la profession d'imprimeur à Birmingham, et mourut en 1775.

BASOCHE. Institution composée des clercs du Parlement. « *Basoche*, dit Dulaure, est une dénomination de localité, commune à plusieurs bourgs et villages de France. Dans les titres latins, ces lieux *basoche* ou *basouche*, sont nommés *basilica*, mot qui signifie *royale*, qualification qui désigne bâtiment, église ou palais de fondation ou de propriété royale. Ce mot de *basoche* est donc une altération de celui de *basilique* qu'on donnait aux édifices royaux. On voit que l'association des clercs du Parlement a été nommée *basoche* ou *basilique*, parce qu'elle siégeait dans le palais de la Cité, palais habité par les rois, et qu'on a souvent nommé autrefois Palais-Royal. La *basoche* fut, à ce qu'on dit, instituée en 1302, par Philippe-le-Bel, qui ordonna que cette association porterait le titre de *royaume*; qu'elle formerait un tribunal jugeant en dernier ressort, tant en matière civile que criminelle, tous les différents qui s'éleveraient entre ces clercs, et toutes les actions intentées contre eux; que le président porterait le titre de *Roi de la basoche*, et que, tous les ans, ce roi et les sujets de ce royaume feraient une montre ou revue solennelle. On ne trouve point cette ordonnance de Philippe-le-Bel, ajoute Dulaure, ainsi je ne garantis pas l'authenticité de cette origine. »

BAS-RELIEF. Ouvrage de la sculpture dans lequel ce qui est représenté a peu de saillie. Selon Pline, Phydias inventa ce genre que Polyclète perfectionna. Dans la plus haute antiquité les bas-reliefs étaient peints ou coloriés. La description du bouclier d'Achille, par Homère, prouve que l'art de les exécuter sur métaux se perd également dans la nuit des temps.

BASSE. Celle des quatre parties de la musique qui est au-dessous des autres, la plus basse de toutes; d'où lui vient le nom de *basse*. La basse est la plus importante des parties, c'est sur elle que s'établit le corps de l'harmonie. On donne aussi ce nom à la voix grave et sonore des hommes, et dont l'étendue est d'une douzième en partant du *la* entre la première et seconde ligne de la clé de *fa* quatrième ligne, jusqu'au *mi* de la seconde ligne ajoutée à la partie. On donne encore le nom de *basse* à une espèce de gros violon monté également de quatre cordes portées sur un chevalet. La *contre-basse* est un instrument de même structure que la *basse*; elle est montée de trois cordes et se joue de même avec un archet.

Basse gigantesque. Instrument colossal inventé à Vienne en 1829, monté de sept cordes; son archet est mis en jeu par une mécanique.

BASSE-CONTINUE. Cette basse, qui dure pendant toute la pièce, qui règle l'harmonie, soutient la voix et conserve le ton, fut inventée et mise en usage, vers l'an 1600, par un Italien nommé Ludovico Viadana. C'est Dumont, maître de musique de la chapelle du roi, mort en 1682, qui a établi en France l'usage des basses-continues, dont nous nous passions auparavant. *Voy.* Accompagnement.

BASSE-COR et BASSE-TROMPETTE. *Voyez* Trombe.

BASSETTE. Jeu de cartes, venu d'Italie, et introduit en France, vers l'an 1674, par M. Justiniani, ambassadeur de Venise; inventé par un noble vénitien qui, pour cela, fut banni de son pays. Ce jeu eut des suites si funestes que la police de France se vit obligée de le proscrire : depuis longtemps il n'est plus en usage.

BASTILLE. C'est le nom que portaient autrefois tous les châteaux fortifiés par des tours. A l'époque de la révolution, ce nom n'appartenait plus qu'au château-fort qui était à Paris auprès de la porte Saint-Antoine, à l'emplacement où l'on devait établir la fontaine de l'Éléphant. Hugues Aubriot, prévôt des marchands, qui fut chargé par Charles V de faire travailler aux fortifications de la nouvelle enceinte de la ville de Paris, posa, en 1370 ou 71, la première pierre des fondements de la Bastille, où il fut enfermé le premier, pour cause de religion. Ce château ne fut achevé que sous le règne de Charles VI, en 1383. Les fortifications qu'on y voyait avant sa destruction avaient été commencées en 1553, et n'avaient été achevées qu'en 1559. La Bastille avait toujours servi à retenir les prisonniers d'état. Henri IV y avait fait garder son trésor. Cette forteresse, dont les Parisiens insurgés s'emparèrent de vive force le 14 Juillet 1789, fut démolie quelques jours après cette époque.

BASTION. Il est difficile de déterminer précisément l'époque où les bastions ont été inventés; mais il est certain que l'usage s'en est établi vers l'an 1500. Quelques écrivains font honneur de cette invention à Zisca, chef des Hussites en Bohême, et prétendent qu'il s'en est servi à la fortification de Tabor. Folard dit, au contraire, qu'on n'avait point vu de bastions avant ceux qu'Achmet-Pacha, l'un des généraux de Soliman-le-Magnifique, fit construire à Otrante, lorsqu'il en eut fait la conquète, en 1480. Selon le marquis de Maffei, la gloire d'avoir élevé le premier des bastions est due à un ingénieur de Vérone, nommé San-Michèli. Quoi qu'il en soit, les bastions n'ont guère commencé à être en usage qu'au temps de François Ier et de Charles-Quint, c'est-à-dire, comme nous l'avons établi plus haut, vers l'an 1500 ou 1520. On leur a d'abord donné le nom de *boulevards*, et on les a faits très-petits. On voit dans un ouvrage de Tartaglia, imprimé en 1546, un plan de Turin, revêtu de quatre bastions qui venaient d'être faits quelque temps avant cette époque. Dans la suite, on donna beaucoup plus de largeur aux bastions, et on les contruisit plus près les uns des autres. La citadelle d'Anvers, édifiée l'an 1566, est le premier modèle de ce raffinement. Du reste, la grandeur des angles et de toutes les parties du bastion a souffert différentes variations, suivant le temps et les idées particulières des ingénieurs. Le maréchal de Vauban a inventé les tours *bastionnées*, dont l'usage est de servir de retranchement aux contregardes, et de mettre les poudres en sûreté; car ces tours sont construites en souterrains à l'épreuve de la bombe.

BATEAU-PLONGEUR. « Cette invention, due à M. Castera, offre à celui qui y est renfermé le moyen de voir sous l'eau, de s'y diriger, d'y descendre jusqu'à dix mètres, de remonter à volonté à la surface de l'eau, enfin d'agir en dehors de l'embarcation sans en sortir, et dans toutes les positions. Il est parlé dans le *Journal Encyclopédique* du 1er Août 1772, d'un bateau pour aller sous l'eau, dont l'invention était due à Dionis, académicien de Bordeaux; il y est dit que cette machine, qui contenait dix personnes, et dont l'expérience fut faite le 28 Mai 1722, navigua sous l'eau, quatre heures et demie dans la baie de Biscaye, et fit cinq lieues dans cet espace de temps, sans que l'air extérieur y pénétrât. Déjà Corneille Drebbel avait imaginé un semblable bateau. (*Voyez* l'*Encyclopédie*). Pierre Drebbel, et après lui M. Dionis, avaient trouvé le moyen, à l'aide d'une eau artificielle, de mettre les personnes renfermées dans leurs bateaux à l'abri de la suffocation, et de rétablir l'air vital. *Voyez* PLONGEUR.

BATEAU-PORTE. Espèce de bateau de l'invention d'un ingénieur suédois, destiné à faire l'office de porte au bassin de Carlscrone, et qui a été imité depuis au bassin de Toulon, par M. Groignard.

BATEAU A VAPEUR. *Voyez* VAPEUR.

BATISSE. Si nous en croyons les anciens, l'art de tailler les pierres et d'en construire des maisons aurait été connu chez certains peuples dès les temps les plus reculés. Les Égyptiens faisaient honneur de cette découverte à Tosorthus, successeur de Ménès; ils attribuaient même à Vénéphès, dont le règne remonte à une très-haute antiquité, la construction d'une pyramide.

BATISTE. Quelques auteurs croient que le nom de cette toile vient de ce qu'elle a été mise en usage, dans le XIIIe siècle, par Baptiste Chambrai qui aurait été le premier à la fabriquer. On emploie pour la tisser un lin très-fin et très-blanc, connu sous le nom de *ramé* et que l'on cultive particulièrement dans le Hainaut. D'autres auteurs pensent que le nom de batiste a été donné à ce tissu, par analogie avec une toile très-fine qui vient des Indes et qu'on nomme *bastas*.

BATON. Le bâton est quelquefois une marque de commandement et un attribut de dignité

ou d'emploi : tels sont les bâtons de maréchaux de France, de maîtres-d'hôtel, de capitaines des gardes, d'exempts, etc. Celui de maréchal est fleurdelisé; le Roi l'envoie à celui qu'il élève à ce grade militaire; les maîtres-d'hôtel, les capitaines des gardes, les exempts, etc., pouvaient être méconnus pour ce qu'ils sont, s'ils s'exposaient à l'exercice de leurs charges sans leurs bâtons. Cet usage du bâton comme marque de pouvoir ou de dignité remonte à l'antiquité la plus haute. Dans les siècles les plus reculés, non seulement les princes, mais même les personnes considérables, telles que les pères de famille, les juges, les généraux d'armée, etc., portaient pour marque de distinction, un bâton fait en forme de sceptre. Chez les Babyloniens, chacun portait au doigt son cachet, et personne ne sortait qu'il n'eût à la main un bâton très-bien façonné, en haut duquel il y avait, en relief, ou une grenade, ou une rose, ou un lis, ou un aigle, ou quelque autre figure, car il n'était point permis de porter de bâton simple et nu; ils devaient être garnis de quelque ornement, de quelque marque apparente et distinctive. Cet usage, très-expressément marqué dans l'Écriture sainte, était établi chez tous les anciens peuples, et s'y est perpétué pendant fort longtemps. Homère ne parle ni de couronnes ni de diadèmes, mais il n'oublie pas le sceptre ou le bâton de distinction. Quand un peuple ou un souverain établissait un officier pour le représenter, soit dans le commandement d'une armée, dans quelque ambassade, ou dans l'administration de la justice, cet établissement se faisait par la transmission d'une baguette ou d'un bâton qui devenait la marque de sa dignité. Les principaux magistrats romains portaient de ces bâtons; celui du consul était d'ivoire, celui du prêteur était d'or. Les Lacédémoniens donnaient aux bâtons portés par leurs généraux le nom de *skitale;* le bâton d'un ambassadeur s'appelait *caducée*. Les monarques français portaient autrefois le sceptre d'une main et le bâton de l'autre. Le bâton, à la hauteur d'un homme, était revêtu d'une lame d'or, à laquelle on substitua la *main de justice* au commencement du XIV[e] siècle. Les évêques et les abbés prirent aussi cette marque de distinction; mais ils terminèrent leur bâton pastoral par un bec recourbé, ce qui forme la *crosse*, toujours regardée comme signe de puissance. Le bâton pastoral est très-ancien; mais il n'est pas fait mention de la *crosse* avant le XI[e] siècle; les premières crosses n'étaient que de simples bâtons de bois, qui d'abord eurent la forme du T; ensuite on les fit plus longues et peu-à-peu elles prirent la forme qu'elles ont aujourd'hui. La loi des Frisons ne donne qu'un demi-sou de composition à celui qui a reçu des coups de bâton. Par la loi salique, si un ingénu donnait trois coups de bâton à un ingénu, il payait trois sous, s'il avait fait couler le sang, alors la peine se mesurait par la grandeur des blessures. La constitution de Charlemagne, insérée dans la loi des Lombards, veut que ceux à qui elle permet le duel, combattent avec le bâton. Le capitulaire de Louis-le-Débonnaire donne le choix de combattre avec le bâton ou les armes. Dans la suite il n'y eut que les serfs qui combattissent avec le bâton. De là il suivit que le bâton était l'instrument des outrages, parce qu'un homme qui en avait été battu, avait été traité comme un vilain. Chez les Romains les coups de bâton n'étaient point infâmes.

BATONNIER DES AVOCATS. On ne sait pas précisément ce qui a fait donner ce nom à l'avocat qui, pendant un an, préside aux assemblées de l'ordre et à ses députations. Il y en a qui prétendent que c'est parce qu'il portait anciennement, aux cérémonies qui se faisaient à la Sainte-Chapelle, le bâton de la confrérie de Saint-Nicolas, dont il était le chef. Les avocats cessèrent en 1782 de participer à cette confrérie établie en 1342; on n'en continua pas moins la qualification de *batonnier* au président annuel de leurs assemblées.

BATTERIES A RICOCHET inventées par le maréchal de Vauban, qui les employa la première fois au siége d'Ath, en 1697.

BAUDRIER. Ce qu'on appelait autrefois *baudrier*, dit le Duchat, était proprement une ceinture de cuir, doublée d'un autre cuir, laquelle servait à mettre de l'argent, et à pendre aussi l'épée, lorsqu'on avait droit d'en porter une. Les empereurs donnèrent à ceux qu'ils voulaient honorer de la compagnie de leur suite, une courroye, pour marque de leur dignité ou grade, appelée *cingulum militare*, c'est-à-dire ceinture militaire, que les officiers portaient, autant ceux qui servaient au palais et suite de l'empereur, que les capitaines et soldats des légions servant aux armées et garnisons. « Ceste courroye s'appeloit *balteus*, et de nos François *baudriers*, pour ce que volontiers elle estoit de cuir sec (que nous appelons *baudrier*), ce baudrier estoit quelquefois changé en écharpe, principalement quand c'étoit en guerre. » (Fauchet).

BAUME. Ce furent Vespasien et Titus qui, dans leur triomphe, après la guerre des Juifs,

montrèrent aux Romains le premier baumier. C'ets cet arbrisseau qui donne le baume, si connu sous le nom de baume de la Mecque, mais qui ne nous arrive souvent que fort altéré. On assure qne cet arbrisseau ne se trouve plus maintenant qu'en Arabie, où il est cultivé uniquement pour le Grand-Seigneur.

BAVIÈRE. Royaume de la confédération germanique, composé de deux parties séparées par le royaume de Wurtemberg et le duché de Bade, l'une orientale ou sur le Danube, l'autre occidentale ou sur la rive gauche du Rhin. La Bavière faisait anciennement partie du *Noricum.* Les Boïens, qui vinrent l'habiter sons Auguste, lui firent donner, par les Romains, le nom de *Boïaria,* duquel est dérivé celui qu'elle porte aujourd'hui. Ce pays, d'abord gouverné par des rois, étant tombé au pouvoir des Francs, fut gouverné par des ducs jusqu'à Charlemagne qui, s'en étant emparé, le fit administrer par des comtes. Il échut en partage à Louis-le-Germanique, en 843. Après avoir changé plusieurs fois de souverain, il tomba au pouvoir d'Arnold-le-Mauvais, qui fut la tige de familles célèbres. Après diverses vicissitudes, la Bavière échut en 1180 à la maison de Witelsbach qui l'avait déjà possédée. Cette maison se partagea en deux branches, dont la cadette eut le duché de Bavière, l'aînée l'électorat palatin du Rhin. Maximilien-Joseph obtint, en 1806, le Tyrol avec le titre de roi de Bavière; il combattit contre la France et reçut par le congrès de Vienne l'indépendance de son royaume, comme membre de la confédération germanique.

BAYADÈRES. Femmes indiennes, consacrées au culte des dieux. Les ouvriers destinent ordinairement à cet état la plus jeune de leurs filles et l'envoient à la pagode, avant qu'elle soit nubile. Là, on les instruit dans l'art de la musique et de la danse. Leurs chants respirent la volupté, leurs danses sont extrêmement lascives.

BAYONNETTE ou BAIONNETTE. Arme, dont l'auteur reste inconnu, inventée en 1670 à Bayonne, d'où lui vient son nom.

Cependant il paraîtrait, suivant les mémoires de Puységur, qu'on en faisait usage en 1642. Les Français s'en servirent pour la première fois en 1692 au combat de Turin. L'usage de la mettre au bout du fusil est de l'institution de Louis XIV. Dans le commencement on mettait la baïonnette dans le canon du fusil. Si le coup n'était pas tiré, on ne pouvait plus le faire, parce que la baïonnette bouchait le canon. On a suppléé à cet inconvénient par le moyen de la douille qui embrasse en dehors le bout du canon; en sorte que la baïonnette n'empêche ni de tirer ni de charger.

BAZAR. Ce mot, dérivé de l'arabe, signifie achat et échange de marchandises; mais on l'a appliqué au lieu où se fait en Orient le trafic de ces marchandises. Il y a deux sortes de *bazar:* les uns à ciel ouvert, comme nos marchés d'Europe, servent aux objets les moins précieux et d'un grand volume; les autres sont des constructions en pierre, de forme carrée ou oblongue, surmontées de coupoles ou de dômes. Le grand bazar de Constantinople a été construit par Mahomet II, en 1462.

BDELLOMÈTRE. Instrument propre à remplacer les sangsues, inventé en 1819 par le docteur Sarlandière.

BEFFROI. Tour ou clocher d'où l'on fait le guet, et où l'on sonne l'alarme. Telle est la définition que donne l'académie.

Beffroi. Espèce de tocsin. « Quasi *bée effroi,* dit Nicot, car il est expressément fait pour *béer* et regarder, ou faire le guet en temps soupçonneux, et pour sonner à l'*effroi.*»

BÉGUINES. C'est le nom qu'on donne dans les Pays-Bas à des filles ou à des veuves retirées du monde, mais non cloîtrées, qui, sans faire vœux, se rassemblent pour mener une vie dévote et réglée. La première communauté de cet institut, s'il n'est pas dû à Sainte-Begghe, fille de Pepin de Landen, fut fondée à Liége en 1173 par Lambert-*le-Bègue*. Il sortit de cette communauté un grand nombre de filles, qui allèrent s'établir à Nivelles, en 1207, et de là se répandirent par toute la Flandre, en France et en Allemagne. Elles s'appelèrent *béguines,* du nom de leur fondateur. Leurs habitations, qu'on nommait *béguinages,* comprenaient plusieurs maisons renfermées dans un clos, avec une ou plusieurs églises, selon le nombre des béguines.

BELGES. Peuples très-anciens, d'origine germaine selon les uns, suivant d'autres, descendants des anciens Troyens; leur nom vient de *belgen* qui signifie querelleur ou plutôt belliqueux. Leur pays, au temps de César, s'étendait jusqu'à la Seine. Le royaume de Belgique a été fondé par la révolution de 1830.

BÉLIER. Machine de guerre dont on se servait anciennement pour enfoncer les portes et battre les murailles des villes assiégées. On les appelait ainsi à cause de la ressemblance de la tête de la poutre avec laquelle on frappait, avec la tête d'un bélier. Et l'on avait figuré la

tête d'un *bélier* de préférence à toute autre, parce que c'est avec sa tête que se bat un bélier. Quelques-uns attribuent à Epéus, le même qui fabriqua le fameux cheval de Troie, l'invention du bélier. Au rapport de Vitruve, elle remonterait aux Carthaginois, qui auraient imaginé cette machine pendant le siége de Cadix. Polydus, Thessalien, la perfectionna pendant le siége que Philippe, roi de Macédoine et fils d'Amyntas, mit devant Bysance, aujourd'hui Constantinople. Quelques critiques prétendent que ce n'est ni aux Grecs ni aux Carthaginois que l'on doit attribuer l'invention du bélier, puisque les Juifs, en remontant jusqu'à David, connaissaient cette machine de guerre. Dom Calmet, dans sa dissertation sur la milice des Hébreux, nous apprend que le bélier était connu des peuples de l'Asie longtemps avant que les Occidentaux en eussent la moindre notion.

Bélier hydraulique. Plusieurs machines hydrauliques, auxquelles on a donné le nom de *bélier*, ont été successivement imaginées par plusieurs physiciens : on pourrait citer celle inventée par M. Pitot, pour mesurer la vitesse des eaux courantes ; celle qui est appelée *pompe à volute*, propre à élever l'eau, que M. Viallon présenta, en 1797, au lycée des arts ; mais la plus remarquable est celle que MM. Montgolfier ont inventée en 1792, et présentée à l'institut national, sous le nom même de *bélier hydraulique*. Cette machine élève l'eau d'une rivière par le moyen de la vitesse du courant.

BELLA DONA ou belle dame. Plante, dont les feuilles ont diverses propriétés médicinales, ainsi nommée, parce qu'en Italie on en compose une espèce de fard à l'usage des dames.

BELLE-DE-NUIT à longue fleur (*Mirabilis longi-flora*). Cette fleur, remarquable par le long tube de sa corolle et par son parfum, est originaire des montagnes du Mexique. C'est Le Monnier, qui l'a répandue en Europe.

BÉNÉDICITÉ. Chez les Romains, le chef de la maison ne se mettait jamais à table sans rendre hommage à la divinité, en répandant à terre ou dans le foyer quelques gouttes de vin. Depuis l'établissement du Christianisme, cet usage s'est conservé pendant longtemps en Provence, à la collation de la fête de Noël. Le *benédicité* a remplacé chez les Chrétiens la libation quotidienne des payens.

BÉNÉDICTINS. Saint Benoît fonda cet ordre et ordonna la construction du monastère du Mont-Cassin vers l'an 529.

Sa réforme eut lieu en France, en 942, par Odon, abbé de Cluny ; une autre réforme fut établie sous la dénomination de Chartreux, par saint Bruno, en 1086. Ce pieux ecclésiastique fonda la même année le monastère de la *Chartreuse*, à cinq lieues de Grenoble. La *congrégation de Saint-Maur*, établie en France en 1621 ; les *Feuillants*, institués en 1560, par Jean de la Barrière ; les *Blancs-Manteaux*, les *Célestins*, les *Humiliés* et les *Trappistes* sont des branches de l'ordre de Saint Benoît.

BÉNÉDICTINES. Quelques monastères de filles voulurent aussi suivre la règle de Saint Benoît. La plus ancienne maison de *Bénédictines* a été celle de Sainte-Croix de Poitiers, que sainte Radegonde, reine des Francs, fit bâtir en 544.

BÉNÉDICTION. L'usage de donner la bénédiction remonte à la plus haute antiquité. Les patriarches au lit de la mort bénissaient leurs enfants et leur famille ; les prophètes et les hommes inspirés donnaient des bénédictions aux serviteurs de Dieu et à son peuple ; les prêtres bénissaient solennellement le peuple juif dans certaines cérémonies. Cet usage a passé chez les Chrétiens, et s'est toujours conservé chez les Catholiques romains, parmi lesquels les bénédictions se pratiquent dans presque toutes les cérémonies. On bénit en effet dans l'église romaine, non seulement le peuple, mais encore les églises, les cimetières, les maisons et les campagnes.

Bénédiction *de la rose d'or*. Cette cérémonie fut instituée, en 1366, par le pape Urbain V, qui, voulant donner une marque particulière de son estime à Jeanne, reine de Sicile, bénit solennellement, le quatrième dimanche de carême, une rose d'or, et l'envoya à cette princesse. Il fit en même temps un décret par lequel il ordonna que, tous les ans, on en bénirait une semblable. La bénédiction de cette rose se fait avec de l'encens, de l'eau bénite, du baume et du musc. Sa Sainteté en fait ordinairement présent à quelque église ou à quelque princes du monde chrétien.

BENGALE. Le Bengale a été tantôt un royaume libre et tantôt un état dépendant du du royaume de Bahar. Envahi en 1203, par les Afghans mahométans, il fut tributaire de l'empereur de Dehly jusqu'en 1340, qu'il devint indépendant sous le sultan Sekonder. Ses descendants régnèrent jusqu'en 1538. Le Bengale fut alors conquis par Chere-Chah qui l'annexa de nouveau au royaume de Dehly dont il continua à dépendre jusqu'en 1765, époque à laquelle il fut cédé aux Anglais.

BERGAMOTE. Espèce de petite poire ronde

et verte très-estimée, et qui vient de Bergame en Italie. L'essence de bergamote se tire d'un citron produit par une branche de citronnier entée dans le tronc d'un arbre de bergamote. On fait de l'écorce de ce citron des boîtes qu'on appelle aussi *bergamotes*. (*Manuel lexique*.)

BERLINES. Espèce de carosse qui tire son nom de la ville de Berlin, où il fut d'abord fabriqué. Philippe Chièse, né à Orange, premier architecte de Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg, est l'inventeur de la berline. On appelle *berlingot* et plus souvent *brelingot* une berline coupée : c'est, comme on le voit, un diminutif de *berline*.

BERNARDINS. Ordre religieux fondé en France par Saint Bernard, qui prit l'habit monastique en 1113. C'est une réforme de l'ordre de Saint Benoît. *Voyez* BÉNÉDICTINS.

BERNIESQUE. Style agréable et facétieux qui se rapproche du burlesque, mais qui est moins trivial et moins négligé. Il tire son nom de *Berni* poète italien du XVI[e] siècle, qui mit l'*Orlando* de l'Arioste dans ce style.

BERRI. Ancienne province de France, qui forme aujourd'hui la majeure partie des départements du Cher et de l'Indre, autrefois duché. Bourges en était la capitale. Elle tire son nom des *Bituriges*. Ce pays fit partie de l'Aquitaine; Clovis l'enleva aux Visigoths qui l'avaient prise aux Romains. Elle devint un fief héréditaire sous les comtes qui la gouvernaient. A ceux-ci succédèrent les vicomtes. Enfin, Eudes Arpin la vendit à Philippe I[er]; cette cession date de 1100. Les rois de France donnèrent fréquemment le Berri en apanage à leurs enfants.

BESANT, en latin *Bysantium*. Ancienne monnaie frappée à Bysance, aujourd'hui Constantinople. Le besant a souvent varié de poids et de valeur; il paraît que, du temps de Saint Louis, il valait dix sous de notre monnaie.

BESICLES. C'est à Alexandre Spina, dominicain de Pise, qui vivait dans le XIV[e] siècle, que l'on est redevable de l'invention des besicles. (*Voy.* LUNETTES). Costar écrivait à Voiture : ne croyez-vous pas que *besicles*, sont dites quasi *bis-oculi*, c'est-à-dire doubles ou seconds yeux.

BETTERAVE. Les parties méridionales de l'Europe paraissent être le pays originaire de la betterave; mais on ne la retrouve plus dans l'état sauvage. On la cultive depuis plusieurs siècles, pour la nourriture de l'homme. Olivier de Serres, le premier des agronomes qui en ait parlé et qui écrivait à la fin du XV[e] siècle, dit que cette plante avait été apportée d'Italie en France depuis peu de temps. On tire de la betterave un sucre qui ne le cède en rien au sucre de canne. (*Voyez* SUCRE).

BEURRE. Il est parlé de beurre dans la *Genèse*, chap. XVIII, v. 8; mais Beckmann prétend que c'est une méprise des traducteurs, et que le mot devait être rendu par celui de crême ou de lait aigre. Les Grecs n'ont connu le beurre que fort tard. Ils furent redevables de cette invention aux Scythes, aux Thraces ou aux Phrygiens; et ce seraient les Germains qui en auraient fait connaître l'usage aux Romains, lesquels ne s'en servaient qu'en remède et jamais en aliment. Les Espagnols n'en firent très-longtemps que des topiques pour les plaies. Dans les ordonnances indiennes de Wisnou, écrites douze siècles avant l'ère chrétienne, à ce que conjecture cet auteur, il est question de beurre pour certaines cérémonies religieuses. Durant les premiers siècles de l'église, on brûlait du beurre dans les lampes au lieu d'huile; cette pratique s'observe encore dans l'Abyssinie.

BIBLE. Cette collection de livres sacrés renferme l'ancien et le nouveau Testament. Les premiers furent écrits avant Jésus-Christ. Ils contiennent l'histoire de la création du monde, de la chute de l'homme, du déluge, de la dispersion du genre humain, l'histoire des Juifs, la loi de Moïse, des traités de morale, les prédictions des prophètes. Le nouveau Testament contient les livres écrits depuis la mort de Jésus-Christ, par ses apôtres ou par ses disciples. Ce livre par excellence a été traduit dans presque toutes les langues; la plus ancienne version est celle que Ptolémée Philadelphe fit rédiger environ 284 ans avant l'ère chrétienne. Elle fut appelée des *septante*, non parce qu'elle est l'ouvrage de soixante-douze personnes, mais parce que les soixante-douze juges du Sanhédrin l'approuvèrent et la déclarèrent authentique. La première version en langue grecque après Jésus-Christ, fut faite en 128 sous le règne d'Adrien, par le juif Aquila de Sinope. La deuxième version dans la même langue est due à Simmaque, Samaritain de naissance, qui florissait sous le règne de l'empereur Sévère. Une troisième traduction fut publiée sous le règne de Lucius-Vérus, par le juif Théodotion d'Ephèse. Origène y eut recours pour corriger la version des septante. Le concile de Trente reconnut comme version authentique la *vulgate*, traduction latine des livres saints publiée par Saint Jérôme. Le pape Sixte V

fit corriger et exécuter au Vatican une édition très-soignée de cette Bible dont il revit lui-même les épreuves. Ce pontife, dans une bulle du 1er Mars 1589, déclara que cette traduction était la seule reconnue authentique par le concile de Trente. Mais en 1592, le pape Clément VIII cassa cette décision et remplaça par une version différente celle que Sixte V avait approuvée. Quelques-uns pensent que la division en chapitres et versets fut longtemps inconnue et qu'elle est due à Origène. Selon d'autres critiques, les livres saints ont toujours été ainsi distribués. La Bible contient : Livres 66; Chapitres 1,189; Versets 31,174; Mots 773,656; Lettres 3,566,560; Le mot *et* s'y trouve répété 46,197 fois, et le nom de Jehovah, 6,855 fois. De 1804 à 1820, la société Biblique de Londres avait fait distribuer 2,559,000 Bibles ou nouveaux Testaments en 128 dialectes différents. Cette société avait employé, en 1822, une somme de 22,500,000 fr., pour remplir l'objet de son institution. En 1818, la société Biblique de Saint-Pétersbourg seule a fait publier quarante-trois éditions de la Bible en dix-sept idiomes différents.

BIBLIOTHÈQUE. Les Juifs sont le premier peuple qui ait eu une bibliothèque. Outre les tables de la loi, les livres de Moïse et ceux des prophètes, qui étaient conservés dans la partie la plus secrète du sanctuaire, il y avait encore une bibliothèque dans chaque synagogue. C'est chez les Égyptiens, dit Goguet, qu'on trouve ensuite l'exemple de la plus ancienne bibliothèque dont il soit parlé dans l'histoire. Dans le nombre des bâtiments dont était accompagné le superbe tombeau d'Osymandias, il y en avait un qui renfermait la bibliothèque sacrée; on lisait au-dessus cette inscription : *Le trésor des remèdes de l'âme*. Il y avait encore une belle bibliothèque à Memphis, déposée dans le temple de Vulcain; c'est là que Naucratès accuse Homère d'avoir volé l'*Iliade* et l'*Odyssée*, et de les avoir ensuite données comme ses propres productions. Mais la plus riche et la plus nombreuse peut-être qui ait jamais existé, est celle des Ptolémée à Alexandrie; elle fut commencée par Ptolémée-Soter et composée par les soins de Démétrius de Phalère, qui fit rechercher à grands frais des livres chez toutes les nations, et en forma, selon Saint Epiphane, une collection de cinquante-quatre mille huit cents volumes. Elle reçut un immense accroissement sous les successeurs de Ptolémée-Soter, puisqu'on y compta jusqu'à quatre cent mille volumes. César, assiégé dans un quartier d'Alexandrie, se vit contraint de faire mettre le feu à sa flotte; le vent porta les flammes plus loin que César ne voulait, et l'embrasement gagna du port à la bibliothèque, qui fut presque entièrement consumée. Elle fut recomposée dans la suite, et devint en peu de temps fort nombreuse; mais elle fut de nouveau détruite, l'an 640 de notre ère, par l'ordre du calife Omar, et les livres qui la composaient servirent à chauffer, pendant six mois, les bains publics d'Alexandrie. Jaloux de protéger les lettres et les sciences, Eumène, roi de Pergame, fonda à Pergame même une fameuse bibliothèque destinée à l'usage du public. Pline paraît douter laquelle de ces deux bibliothèques, celle de Pergame ou celle d'Alexandrie, avait été établie la première dans un si louable dessein. Pisistrate fut le premier des Grecs qui recueillit les ouvrages des savants, et forma à Athènes une bibliothèque publique. Après la mort de ce tyran, les Athéniens augmentèrent considérablement cette bibliothèque et en fondèrent même d'autres. Paul Émile fut le premier qui apporta à Rome une grande quantité de livres qu'il avait amassés en Macédoine et dans la Grèce : il en composa une bibliothèque particulière. Sylla suivit son exemple, et ensuite Lucullus; ce dernier surtout fit transporter à Rome la riche bibliothèque qu'il avait trouvée à Pergame; et, pour la placer commodément, il fit construire un vaste bâtiment orné de portiques et de galeries, avec de grandes salles où s'assemblaient les savants pour conférer des matières de littérature. Ce fut la première bibliothèque publique que l'on vit à Rome. Les premiers Chrétiens eurent aussi des bibliothèques. Eusèbe nous atteste que chaque église avait la sienne; mais elles furent brûlées et détruites par Dioclétien. Constantin-le-Grand fonda, selon Zonaras, l'an 336, la bibliothèque de Constantinople, qui contenait cent vingt mille volumes. Enfin les barbares qui inondèrent l'Europe détruisirent partout les bibliothèques; quelques ouvrages échappèrent à peine à leur fureur, et ce fut dans les monastères que l'on conserva une partie des livres anciens qui sont venus jusqu'à nous. La bibliothèque du Roi à Paris, la plus riche, la plus nombreuse que l'on connaisse, fondée par Charles V, possède aujourd'hui un million de volumes. La bibliothèque de Bourgogne à Bruxelles, est très-précieuse et très-riche en manuscrits de haute valeur, rassemblés par Philippe-le-Bon. En Italie, celle du Vatican,

à Rome, fondée par Nicolas V et successivement enrichie par Sixte V, Clément VII et Léon X, est la bibliothèque la plus célèbre et la plus précieuse de toutes celles de ce pays. La plus considérable de l'Espagne est celle de l'*Escurial*, formée par Charles-Quint. Les principales bibliothèques de l'Angleterre sont celles d'Oxford et de la *Société Royale de Londres*. Les bibliothèques *turques* sont peu remarquables. Les Chinois possèdent d'immenses bibliothèques. Il en existe déjà plusieurs en Amérique.

BICÊTRE. Château, hospice, prison, etc. Une ancienne propriété, appelée *la Grange-aux-queux* (ou aux cuisiniers), fut acquise par Jean, évêque de Winchester en Angleterre. Il y fit bâtir, vers l'an 1204, un château qui porta depuis son nom, dont on a fait *Vichestre* et *Bicestre*. Philippe-le-Bel, en 1294, confisqua ce château, et ses successeurs le possédèrent. Charles VI, en 1381 et en 1409, donna des lettres datées de ce lieu. Le duc de Berri, qui en devint possesseur, le fit embellir; il s'y retira avec le duc d'Orléans pour se liguer contre le duc de Bourgogne. Les guerres civiles du XVe siècle causèrent la ruine de ce château. Le duc de Berri le donna, en 1416, ainsi que ses appartements, au Chapitre de Notre-Dame, qui n'y fit aucune réparation. Louis XIII, en 1632, acquit cette propriété, fit construire, en 1634, dans l'emplacement du château, une chapelle, des bâtiments pour y loger des officiers et des soldats invalides, et il érigea cet établissement en *commanderie de Saint-Louis*. Louis XIV, ayant construit l'hôtel des Invalides, cette maison, devenue inutile, fut, en 1656 convertie en succursale de l'hôpital général (la Salpêtrière).

BIÈRE. La bière était la boisson commune et ordinaire de la plus grande partie de l'Égypte; l'usage en était établi très-anciennement dans la Grèce et dans une partie de l'Italie; les anciens Belges, les Espagnols, les Gaulois, les Germains, la connaissent aussi de temps immémorial. L'origine de la bière est fort ancienne. Osiris passait pour l'avoir inventée. La tradition portait qu'en faveur des peuples dont le terroir ne se trouvait pas propre à la vigne, ce prince inventa une boisson faite avec de l'orge et de l'eau, qui, pour l'odeur et la force, n'était guère différente du vin. Il n'est pas difficile de reconnaître ici la bière Au temps de Strabon, cette boisson était fort commune en Flandre et en Angleterre. A Londres, en 1650, on employa la *levure de bière* dans la fabrication du pain. Le même procédé fut admis à Paris par autorisation du parlement en date du 21 Mars 1670, malgré une décision du 24 Mars 1668, de la Faculté de médecine qui déclarait la bière contraire à la santé, à raison du houblon qui entre dans sa composition. *Voyez* FARO, LOUVAIN etc.

BIÈRE-VIN. Sorte de bière dorée qui a un peu le goût de vin de Rhin, inventée il y a sept ou huit ans à Kehl par un allemand nommé Schlossen; elle est renommée.

BIGARRADIER. M. Michel, auteur d'un *Traité du Citronnier*, in-fol. (Paris 1816), cite l'exemple d'un bigarradier sauvage de Versailles, dit *le Grand-Bourbon*. Sa hauteur en caisse est de vingt-deux pieds, la circonférence de sa tête est de quarante-cinq, son tronc de quatre pieds et demi de circonférence. Suivant une note de M. Lemoine, jardinier en chef de l'orangerie de Versailles, cet arbre est originaire de Pampelune; il est venu de graine dans les jardins d'une reine de Navarre, en 1421; il a appartenu ensuite au connétable de Bourbon, d'où lui vient son nom. Après la mort du Connétable, sous le règne de François Ier., cet oranger fut transporté, en 1532, de Moulins au château de Fontainebleau : Louis XIV le fit venir à Versailles en 1684. D'après cet historique, l'arbre a plus de quatre cents ans. Il n'a cessé de produire des fleurs et des fruits. (*Journal des Savants*, Mai 1817, p. 276.)

BILBOQUET. Ce jeu fut inventé sous le règne de Henri III.

BILL. « C'est un mot anglais qui est devenu français par l'usage que le gazetier en fit pour la première fois dans la gazette du mois de Juin de l'année 1685. Il signifie un papier contenant les propositions qu'on veut faire passer par les chambres du parlement d'Angleterre pour en faire une loi. »

BILLARD. Ce jeu, fort anciennement connu en Angleterre, en est peut-être originaire. Il y est appelé *billiard*, corruption de *balyards*, qui signifie la queue ou l'instrument avec lequel on pousse une bille sur une table.

BIRIBI. Nom d'un jeu de hasard qui nous est venu d'Italie.

BISCUIT. Le biscuit de mer est un pain cuit deux fois, le biscuit de table s'appelle biscuit par antiphrase. Les Grecs faisaient grand usage pour leur marine du biscuit de mer, qu'ils appelaient *arton dispuron*, pain remis au feu.

BISMUTH. Métal solide, blanc, jaunâtre, très-cassant, très-friable et d'une contexture lamelleuse. Ce métal cristallise très-facilement;

il fond à 250°. On le rencontre à l'état natif, à l'état d'oxide, et combiné avec le soufre et l'arsenic, en France, dans les Pyrénées; en Saxe, à Freyberg; en Bohême, en Souabe, en Suède, etc. On s'en sert pour faire le *blanc de fard*. Quant à l'auteur de la découverte du bismuth, on l'ignore entièrement, mais elle remonte au moins à 1520, car il est question de ce métal dans le *Traité d'Agricola* qui parut à cette époque. Geoffroy-le-Jeune est le premier qui, en 1753, publia un mémoire sur le bismuth, connu autrefois sous le nom d'*étain de glace*.

BISSEXTILE. On appelle ainsi une année composée de 366 jours. *Voyez* ANNÉE, CALENDRIER.

BITHYNIENS. Peuples de l'Asie mineure, originaires de Thrace. Leur dernier roi, Nicomède III, qui régna de 92 à 77 avant J.-C., légua ses états au peuple romain.

BITUME. Les naturalistes s'accordent généralement à regarder cette substance comme le résultat de la décomposition d'animaux et de végétaux enfouis dans le sol à différentes époques. Le bitume a la propriété de brûler avec flamme et de répandre, pendant sa combustion, une odeur spéciale et comme aromatique, qu'on désigne sous le nom d'*odeur bitumineuse*. Le bitume appartient exclusivement aux terrains de seconde formation. Les naturalistes distinguent quatre variétés principales de bitume, savoir : 1°. la *naphte*, d'une grande fluidité, très-transparente, ayant assez d'analogie avec l'essence de térébenthine; d'une très-grande combustibilité; sa flamme est bleue, le résidu nul. Elle est commune en Perse. Les naturels du pays s'en servent pour faire cuire leurs aliments. On l'emploie également dans la fabrication des vernis et dans l'éclairage. Autrefois en médecine elle était ordonnée comme un puissant vermifuge. 2°. Le *pétrole*, qui a beaucoup d'analogie avec la naphte. On l'emploie comme huile à brûler et comme combustible. 3°. La *malthe* ne diffère du pétrole que par plus de consistance et d'épaisseur. Elle est noire, visqueuse; elle a l'air gras. Les Persans la nomment *baume de momie*. On trouve cette espèce en France, dans le département du Puy-de-Dôme. 4°. L'*asphalte* se distingue des trois autres par une solidité plus prononcée. Il est friable et sa cassure est souvent luisante; on en trouve de très-noir; son odeur n'est sensible que par le frottement. On le nomme aussi *bitume de Judée*, parce qu'on en recueille abondamment à la surface du lac de Judée, appelé *lac asphaltique* et *Mer-Morte*. Une dernière espèce de bitume est celle qu'on désigne sous le nom de *bitume élastique*, ou *caoutchouc minéral*, à cause de son analogie avec la gomme élastique. Dans la plus haute antiquité, le bitume a été employé à divers usages. Les briques des murs de Babylone étaient cimentées avec du bitume; les Égyptiens l'employaient dans l'embaumement de leurs momies, et les Romains en recouvraient les statues pour les préserver des injures de l'air.

BLANC. Monnaie ancienne, ainsi nommée par opposition aux sous qu'on nommait *noirets* et par corruption *nérêts*, à cause de leur couleur qui tirait sur le cuivre. Cette monnaie de billon valait communément dix deniers tournois, quelquefois plus, quelquefois moins. On appelait *grands blancs* ou gros deniers *blancs* ceux qui valaient dix deniers tournois, et *petits blancs* ou *demi-blancs* ceux qui n'en valaient que cinq. Les blancs parurent pour la première fois sous Philippe de Valois et au commencement du règne du roi Jean. Sous Charles VIII, les blancs furent nommés *Carolus*, et sous Louis XIII, *Ludovicus*. Il y a eu aussi des pièces de six blancs appelées *néelles*, parce qu'elles avaient été faites en la tour de Néelle, à Paris.

Ce mot était encore usité avant la révolution, dans cette expression, *six blancs*, qui signifiait trente deniers ou deux sous six deniers.

BLANCHE (REINE). Sous le règne de Henri III, on appelait encore *reines blanches*, les reines veuves de nos rois. Henri III, arrivant à Paris, alla saluer la reine blanche, et cette reine blanche était Élisabeth d'Autriche, veuve de Charles IX. Le nom de *blanche* leur était donné, de ce qu'elles portaient en *blanc* le deuil de leurs époux.

BLANCHIMENT. C'est à Berthollet, savant chimiste, que l'on doit l'emploi de l'acide muriatique oxigéné pour le blanchîment des substances végétales, service immense rendu à l'industrie. Ce procédé, répandu aujourd'hui dans toute l'Europe, double la valeur d'une des principales richesses de notre sol. M. Berthollet eût pu vendre ce secret à haut prix, il aima mieux publier gratuitement ce qui lui avait coûté tant de travaux et de dépenses : tout le profit qu'il en retira fut un petit ballot d'étoffes de coton blanchies par ce moyen, qu'un manufacturier anglais lui envoya en présent. Ce procédé, exécuté en grand dans les manufactures, y a fait introduire les noms de *berthollemètre*, *bertholler*, *bertholleur*, *berthollerie*, *blanchisserie berthollienne*.

Blanchissage *à la vapeur*. C'est à Chaptal que nous devons l'introduction de ce nouvel art, qui n'était auparavant connu que des Orientaux.

BLANQUE. Espèce de jeu de hasard, en forme de loterie, que nous avons reçu des Italiens. Estienne Pasquier, liv. III, de ses *Recherches de la France*, dit : « Le jour venu pour tirer la *blanque*, on asseyait un aveugle au milieu de deux vaisseaux, en l'un desquels étaient mises toutes les devises, distribuées par petits billets avec le nombre auquel elles étaient cotées sur le registre, et en l'autre autant de bulletins, dont les aucuns contenaient les joyaux destinés pour celui auquel le hasard du jeu diroit ; ils nommaient ceux-ci *bénéfices*, et les autres qui étaient sans écriture, pour ceste cause étaient appelez *blancs* ou *blanques*. Or, avons nous dit *blanque* et non *blanc*, par un mot françois italiannisé, au lieu de *bianco* ou *bianca*, voire pour autant que ce mot de *blanque* était souvent répété, nous appellames ce jeu *blanque*. »

BLASON. L'art héraldique, ou l'art de blasonner les armoiries des maisons nobles, ou d'en expliquer toutes les parties dans les termes qui leur conviennent. « *Blasen*, est-il dit dans le *Dict. de Moréri*, au mot *blason*, est un mot germanique qui signifie *sonner dn cor ou de la trompe*, et on a pris de là le nom qu'on a donné à la description des armoiries, parce qu'anciennement ceux qui se présentaient aux lices pour les tournois sonnaient du cor pour faire savoir leur venue. Les hérauts, après avoir reconnu s'ils étaient gentilshommes, sonnaient aussi de leur trompe, ils criaient à haute voix, et décrivaient les armoiries de ceux qui se présentaient. Lorsqu'on avait paru deux fois dans ces tournois solennels, la noblesse était suffisamment reconnue et blasonnée, c'est-à-dire annoncée à son de trompe par les hérauts. On ne voit point d'auteurs qui parlent du blason avant l'an 1150. Les véritables armoiries n'étaient pas encore connues; ce sont les tournois et les croisades qui ont donné naissance à cet art. Une lance, une épée enlevée dans un combat ou dans un tournoi ; un château, une tour, les créneaux ou les palissades de quelques remparts, forcés ou défendus ; le parti, le taillé, le tranché, qui peut exprimer les coups dont l'écu du chevalier aurait été fendu ou coupé en divers sens, et autres faits semblables, ont donné l'origine aux différentes pièces des écus, et ces pièces, répétées plusieurs fois, marquent le nombre des exploits qui ont été renouvelés par le chevalier; de là vient que quelques-uns les ont pris sans nombre. Comme les hérauts d'armes étaient tenus de caractériser les armes de ceux qui voulaient entrer en lice dans les tournois, il fallait que ces hérauts fussent versés dans la science du blason, laquelle a été nommée l'*art héraldique*. On divisa les figures en quatre espèces : 1°. les figures naturelles, comme le soleil, les plantes, les animaux ; 2°. les figures artificielles, tels que les ouvrages sortis des mains des hommes; 3°. les figures *héraldiques* qui se distinguent par des traits dessinés sur le *champ* où sont peintes les armoiries ; 4°. enfin les figures des animaux fabuleux et autres emblêmes qni appartiennent à la religion et à la mythologie. Les couleurs qu'on emploie et qu'on nomme *émaux*, sont le blanc ou *argent ;* le jaune ; le bleu ou *azur ;* le rouge ou *gueule ;* le vert ou *sinople ;* le noir ou *sable ;* la couleur de chair et la couleur naturelle des animaux, qui s'appelait aussi *carnation* et *au naturel*. Les figures héraldiques rappellent la bizarrerie des anciens costumes et se distinguent par des lignes horizontales, perpendiculaires et diagonales, qui traversent daus tous les sens le plan où sont dessinées les armoiries.

Blason. Nos pères nommaient de ce nom certaines petites pièces de poésie contenant l'éloge ou le blâme de la personne ou de la chose qui en était l'objet.

BLÉ. « Il faut être pyrrhonien outré, a dit Voltaire, pour douter que *pain* vienne de *panis*. » Mais, pour faire du pain, il faut du blé. Les Gaulois avaient du blé, du temps de César. Où avaient-ils pris ce mot de *blé?* On prétend que c'est de *bladum*, mot employé dans la latinité barbare du moyen âge. Mais les mots latins de ces siècles barbares n'étaient que d'anciens mots celtes ou tudesques latinisés. *Bladum* venait donc de notre *blead*, et non pas notre *blead* de *bladum*.

Blé *de Turquie*. *Voyez* Maïs.

BLEU. C'est par les soins de M. Ternaux que la draperie s'est enrichie des cuves à faire le bleu à la manière hollandaise. *Voyez* Cobalt.

Bleu de Prusse ou Bleu de Berlin, nommé par les chimistes *prussiate de fer*. On attribue cette utile invention à un philosophe hermétique de Berlin, appelé Jean Conrad Dippel, qui se nommait dant ses ouvrages *Christianus Democritus*. Le hasard seul a fait découvrir, en 1709, cette couleur que les peintres substituent au *bleu de mer ;* elle sert aussi à l'épreuve des eaux minérales ferrugineuses. Conrad Dippel, ayant jeté dans sa cour plusieurs liqueurs de son laboratoire, s'aperçut avec surprise que

quelques pavés étaient devenus d'un bleu magnifique ; il recomposa ses liqueurs, et reconnut celle dont la propriété lui paraissait si singulière. Il s'appliqua a préparer de ce bleu pour la peinture, et en fit un secret qui, découvert enfin par les chimistes, fut publié, en 1724, dans les *Transactions philosophiques*. L'acide prussique ou *hydrocyanique*, dit M. Chaptal (*Chimie appliquée à l'agriculture*, tom. II, pag. 81), combiné avec le fer, forme cette éclatante composition connue sous le nom de *bleu de Prusse*, et dont l'emploi est si précieux pour la teinture et pour la peinture. *Voyez* OUTREMER.

BOCANE. Danse grave et figurée. ainsi nommée de *Bocan*, maître à danser de la reine Anne d'Autriche, qui en fut l'inventeur. On commença à la danser en 1645 ; elle n'est plus d'usage.

BOEUF-GRAS. Le jeudi qui précède le dernier jour du carnaval, on célèbre encore à Paris, la cérémonie du *bœuf-gras*, qui, dans d'autres lieux de la France, est nommé le *bœuf villé*, *violé*, ou *viellé*, sans doute parce qu'il était promené par la ville au son des violons ou des vielles. Cette fête avait ordinairement lieu (et a lieu encore en Belgique trois jours avant Pâques) à l'équinoxe du printemps, époque où le soleil entre dans le signe du zodiaque appelé *le taureau*, objet de vénération chez tous les peuples de la terre où le culte astronomique avait pénétré.

BOHÊME. La Bohême tire son nom des Boiens, colonie de la Gaule Celtique, qui s'y établit six cents ans avant Jésus-Christ, et qui posséda ce pays jusqu'au règne d'Auguste, époque à laquelle ils en furent chassés par les Marcomans. Ceux-ci furent bientôt remplacés par les Tchèches, dont les descendants forment encore aujourd'hui la masse de la population. Quoique tributaires de Charlemagne et de plusieurs de ses successeurs, les Tchèches ne furent pas d'abord réunis à l'empire de Germanie. Leurs chefs eurent le titre de ducs jusqu'à Othon IV, qui leur donna celui de rois. Le roi Louis s'étant noyé dans le Danube en 1526, la Bohême fut réunie à la monarchie autrichienne par le mariage de la sœur de ce monarque avec l'archiduc Ferdinand.

BOHÉMIENS. Les historiens ne sont point d'accord sur l'origine de ces coureurs qu'on appelle ordinairement *Bohémiens* ou *Égyptiens*. Les uns prétendent qu'ils sont venus de la Tartarie ou de la Scythie, et qu'ils commencèrent à paraître en Europe, vers l'an 1417 : ce fut alors qu'ils entrèrent par troupes en France, avec un passeport de Sigismond, roi de Hongrie, et fils de Charles IV. D'autres croient que les Bohémiens sont Persans d'origine, de la race de ceux qui adoraient le soleil, et qui furent contraints, de sept en sept ans, de décimer leur peuple et d'en envoyer plusieurs caravanes chercher fortune dans les pays étrangers, parce que la Perse ne pouvait pas nourrir un si grand nombre de gens. D'autres enfin soutiennent qu'ils sont descendus des dix tribus juives qui furent emmenées captives par Salmanazar, roi d'Assyrie. Quelle que soit leur origine, les auteurs se sont tous accordés à les peindre sous les couleurs les plus défavorables. Mézeray entre autres s'exprime ainsi : « En ces années (vers 1417 ou 18) il commença de courir en Allemagne certaines bandes de vagabonds sans religion, sans loi, sans pays, qui avaient le visage basané, parlaient un baragouin qui leur était particulier, et faisaient métier de dérober subtilement et de dire la bonne aventure. On les nommait *Tartares* et *Zigens* : ce sont, à mon avis, ceux que l'on appelle en France *Bohémiens* et *Égyptiens*. » Les Italiens les appellent *zingari*, d'un mot de leur langue, qui signifie une espèce d'oiseau aquatique qui n'a pas de nid fixe, mais qui est forcé tous les jours de chercher un nouveau gîte. Quoique ces gens soient d'une origine juive, ils se sont formés d'un tel mélange de divers peuples et de diverses religions, que les Bohémiens d'aujourd'hui ne reconnaissent ni religion, ni patrie. En 1810, on a publié à Paris un ouvrage curieux, intitulé *Histoire des Bohémiens*, traduit de l'allemand.

BOIRE *à la santé*. La coutume de *boire à la santé* est très-ancienne. Les Grecs et les Romains l'observaient exactement ; les Celtes la suivirent ; les Germains l'adoptèrent.

BOIS FLOTTÉ. *Voyez* FLOTTAGE.

BOIS DE ROSE. Le bois de rose cabris a été appelé bois de Rhodes et bois de Chypre, pour en déguiser l'origine, jusqu'en 1781, où un botaniste anglais, nommé Masson, le découvrit dans les îles Canaries.

BOMBARDES. Ces pièces d'artillerie, dont quelques-unes portaient jusqu'à trois cents livres de balles, étaient en usage longtemps avant qu'on eût imaginé les canons ; quelques auteurs en attribuent l'invention aux Danois. Il est probable qu'elles étaient connues même avant l'invention de la poudre à tirer, puisque dans son *Glossaire de la langue romane*, M. Roquefort définit la *bombarde*, canon, en-

gin de guerre avec lequel on lançait des pierres.

Bombarde (Marine). On donne aussi ce nom à un bâtiment armé d'un ou deux mortiers destinés à bombarder. Autrefois les bâtiments appropriés à cet usage s'appelaient *galiotes à bombes*, parce qu'en effet ils étaient gréés en galiotes. Ce fut sous le règne de Louis XIV, que furent faits les premiers essais des *Bombardes*, aux deux bombardements d'Alger, par le célèbre Duquesne, en 1682 et 1683. Elles venaient d'être inventées par l'ingénieur Bernard Renaud, qui éprouva beaucoup de difficultés à les faire adopter.

BOMBE. Ce mot dérive du bruit de la bombe qui éclate. On a dit que la bombe avait été inventée à Rimini par Pandolphe Malatesta en 1457. Mais un siècle auparavant, pendant les guerres que le Brabant soutint contre Louis De Maele comte de Flandre, les Brabançons lancèrent des bombes, à la petite bataille de Santvliet; année 1356. On lit formellement dans les annales de Louvain, sous cette date, que les Louvanistes lancèrent trente-deux bombes dans cette journée.

BOMBES D'EAU. Inventées par M. Fallewarth, mécanicien du roi d'Angleterre, pour éteindre les incendies. Lancées d'un mortier, elles crèvent et versent leur énorme quantité d'eau sur les flammes.

BONAVISTA ou *Bonnevue*. Une des îles du Cap-Vert reçut ce nom des Portugais, dans leur premier transport de joie, lorsqu'en 1497, Jean Cabot et son fils Sébastien en firent la découverte.

BON-CHRÉTIEN (*Poires de*). Elles ont été ainsi nommées, parce que nous les tenons de Saint François de Paule, instituteur des Minimes. Louis XI l'avait fait venir du fond de la Calabre, dans l'espérance de recouvrer la santé par la vertu de son intercession. Le Saint apporta de la graine de ce fruit, et comme on l'appelait à la cour *le bon chrétien*, on donna ce nom aux poires dont notre sol lui fut redevable.

BONNET. On ignore si, dans les premiers temps, l'usage était, chez les peuples de l'Asie, que les hommes se couvrissent la tête; on voit seulement dans quelques occasions les femmes se voiler. Les Babyloniens portaient pour bonnet une espèce de toque ou turban; les Mèdes se couvraient la tête d'une tiare ou espèce de bonnet magnifique. Les grecs et les Romains allaient ordinairement la tête nue; mais leurs femmes ne paraissaient jamais en public que couvertes d'un voile, ou pour mieux dire, d'une espèce de mante qui se mettait par-dessus la robe, et s'attachait avec une agrafe. Les Athéniens, quelquefois portaient une espèce de bonnet appelé *pilion* d'où est venu le *pileus* des Latins. Les Romains, quand il faisait trop froid, se couvraient la tête d'un pan de leur toge qu'ils relevaient par derrière. Ils ne portaient les bonnets ou les capuchons que pour marcher la nuit. En voyage, ils se couvraient la tête d'une façon de bonnet ou chapeau nommé *petasus*, pétase; il était aussi en usage chez les Grecs. Ce pétase avait les bords rabattus, mais plus étroits que ceux de nos chapeaux. Mercure, comme grand voyageur, portait un pétase auquel il avait attaché des ailes. L'époque de l'usage des bonnets et des chapeaux, en France, se rapporte à l'an 1449; ce fut à l'entrée de Charles VII à Rouen que l'on commença à en voir: on s'était jusqu'alors servi de chaperons ou de capuchons. M. Le Gendre en fait remonter l'origine plus haut: On commença dit-il, sous Charles V, à rabattre sur les épaules les angles des chaperons, et à se couvrir la tête de bonnets qu'on appela *mortiers*, lorsqu'ils étaient de velours; et simplement *bonnets*, s'ils étaient faits de laine. Le mortier était galonné; le bonnet au contraire n'avait pour ornement que deux espèces de cornes fort peu élevées, dont l'une servait à le mettre sur la tête, et l'autre à se découvrir. Il n'y avait que le roi, les princes, et les chevaliers qui portassent le mortier. Les anciens vitraux de la Sainte-Chapelle de Paris représentaient le roi Saint Louis avec le *mortier* sur la tête. Les miniatures de divers manuscrits montrent Louis XI avec cette coiffure, précédemment adoptée par les princes de la maison de Bourgogne. Le bonnet était, non-seulement l'habillement de tête du peuple, mais encore du clergé et des gradués; au moins fut-il substitué parmi les docteurs, bacheliers, etc., au chaperon, qu'on portait auparavant comme un camail, ou capuce, et qu'on laissa depuis flotter sur les épaules. La forme des bonnets a éprouvé beaucoup de variations selon les différents temps.

Bonnet vert. Pour marquer, dit Pasquier, dans ses *Recherches sur la France*, que celui qui fait cession de bien est devenu pauvre par sa folie, on le force de porter un bonnet vert. La peine du bonnet vert, pour les cessionnaires et les banqueroutiers, nous vint d'Italie et s'introduisit à la fin du XVIe siècle; mais elle fut comme abolie au commencement du XVIIIe. Cette marque d'infamie assujettissait

ceux qui y étaient condamnés à porter un bonnet vert, dont l'exhibition empêchait l'exécution des décrets de prise de corps; mais si le cessionnaire était trouvé sans son bonnet vert, il pouvait être constitué prisonnier.

Bonnets carrés. Pasquier attribue à un nommé Patrouillet l'invention des bonnets carrés, ou plutôt l'introduction en France, au XV[e] siècle de cette coiffure; car bien antérieurement à cette époque, les ecclésiastiques anglais en faisaient usage. Comme il est scandaleux en Chine de paraître la tête nue en public, honte réservée exclusivement aux criminels conduits au supplice, les missionnaires catholiques ont obtenu du pape la permission d'y célébrer le service divin en *bonnet carré*.

BONNETERIE. « La bonneterie, dit Peuchet, dans son *Dictionnaire de géographie commerçante*, remonte dans l'antiquité, puisque les étoffes à mailles étaient connues du temps des Romains; cependant il est douteux qu'elles s'appliquassent aux usages auxquels nous les employons communément. Ce qui nous reste des monuments représentant des Perses, des Phrygiens ou d'autres peuples asiatiques, chaussés ou coiffés, annonce bien plus, par la grossièreté ou la raideur de ces vêtements, ou par leur état lisse, une toile une étoffe tissue et drapée, une peau, un cuir, qu'une étoffe à mailles tricotées, plus fine, plus souple du moins que les premières et plus grenue que les secondes. »

BONZES. Moines ou prêtres de la Chine divisés en plusieurs sectes. Ceux de Foé, pratiquent en public les plus rudes austérités. Les Bonzes de Lao-Kium prédisent l'avenir.

BORAX, BORE. Corps simple d'un brun verdâtre, sans odeur, ni saveur, infusible et plus pesant que l'eau; on l'extrait de l'acide borique à l'aide du potassium qui lui enlève son oxigène. Le bore a été découvert, en 1808, par MM. Gay-Lussac et Thénard. Le *borax* ou borate de soude a été confondu souvent avec le nitre. Mais le borax, connu des Arabes depuis plusieurs siècles, a été nommé par eux *baurach*, d'où lui est venu le nom de *borax* qui s'est conservé jusqu'à nous. Agricola le nommait *chrysocolla*, à cause de sa propriété de souder l'or. On le nomme quelquefois encore *chrysocalque*, ou *tinkal*. De temps immémorial le borax brut nous est venu de l'Inde, de la Perse, de la Tartarie et de l'île de Ceylan. En 1822, John Rose, anglais, a fait entrer ce sel dans la composition d'une *couverte* ou vernis pour la porcelaine, qui a paru supérieure à toutes les matières employées jusqu'à ce jour au même usage.

BORIQUE (*Acide*). Cet acide est solide, sans couleur, inodore; sa saveur est faible; il ne rougit que faiblement la teinture de tournesol; découvert par Hombert, vers l'année 1702, en distillant un mélange de sous-borate de soude et de sulfate de fer. Il a été considéré comme un corps simple jusqu'en 1808, que MM. Gay-Lussac et Thénard en firent la décomposition et reconnurent qu'il était formé d'oxigène et d'une substance à laquelle ils donnèrent le nom de Bore. C'est alors seulement qu'on le nomma *acide borique*. Il avait été appelé primitivement *sel sédatif* ou *narcotique*, puis *acide boracique*, nom tiré de celui du *Borax* dont on l'extrait, et qui est très-répandu dans le commerce. Il existe aussi en dissolution dans les eaux de plusieurs lacs de Toscane et à l'état concret, sur leurs bords. Il y fut découvert en 1776, par MM. Hoëfer et Mascagni.

BOTANIQUE. Les Égyptiens ont ont été regardés autrefois comme les premiers qui se soient appliqués à ce genre d'étude; on veut même que, dès les premiers temps, ils eussent composé des traités sur la botanique. Dans le nombre prodigieux des livres attribués à Mercure-Trismégiste, on prétend qu'il y en avait plusieurs qui traitaient de la vertu des plantes. « Nous trouvons dans l'Écriture sainte un témoignage bien positif et bien ancien des progrès que la botanique avait faits dans certains pays. Moïse nous apprend que, dès le temps de Jacob, les Égyptiens étaient dans l'usage d'embaumer les corps. Ce fait est presque suffisant pour prouver que ces peuples avaient fait des progrès assez rapides dans la connaissance de la propriété des simples. Parmi les Grecs, presque tous les fameux personnages des sièles héroïques se sont distingués par leurs connaissances dans cet art. Dans ce nombre, on compte Aristée, Jason, Télamon, Teucer, Pélée, Achille, Patrocle, etc. Ils avaient été instruits par le centaure Chiron, que ses lumières avaient rendu alors l'oracle de la Grèce. Médée n'a dû qu'à la science profonde de la botanique et à l'usage criminel qu'elle fit de ses découvertes sa réputation de magicienne. La connaissance des plantes ne fut d'abord, pour ainsi dire, que médicinale; c'est ce qui en rendit le catalogue si court et si borné que Théophraste, le premier auteur botaniste connu, n'en a nommé que six cents, et que Dioscoride et Pline n'en ont cité guère davantage. Les siècles qui suivirent celui de Dioscoride enri-

chirent faiblement la botanique, et cette science, éclipsée pendant un long laps de temps, ne reparut qu'au XV[e] siècle. Ceux qui ont rendu les plus grands services à cette science sont Jean Bauhin, mort en 1544, Gaspard Bauhin son frère, mort en 1560, Gesner de Zurich, surnommé le Pline Allemand, mort en 1565, à qui l'on doit la première méthode pour le classement des plantes : son système est fondé sur la fructification ; Césalpin, médecin Italien, mort en 1581, Léonard Fusch, professeur d'anatomie à Tubingen, mort en 1566 ; Morison, médecin anglais, mort en 1683. Enfin, en 1702 ou environ, Tournefort, en divisant et en classant les plantes, et quelque temps après Linnée, en distinguant particulièrement leur sexe, ont établi l'un et l'autre une méthode qui fait de la botanique une science proprement dite. Depuis, comme nous l'avons annoncé, cette science a compté parmi ceux qui l'ont cultivée avec le plus grand succès, Jussieu, Thonin, du Petit-Thouars, Cuvier, etc. Les anciens avaient observé cinq à six cents plantes tout au plus ; à la fin du XVI[e] siècle, on en avait décrit déjà plus de 6,000 : Tournefort en fait connaître 8,846 espèces, et maintenant on porte à 50,000 à-peu-près les plantes classées et décrites.

BOTANY-BAY. Baie spacieuse sur la côte S. E. de la Nouvelle-Hollande, dans la Nouvelle Galle méridionale et le comté de Cumberland, découverte en 1770 par le capitaine Cook, et ainsi nommée par lui à cause de la grande quantité de plantes qu'il trouva sur ses bords. L'établissement que les Anglais formèrent pour les criminels condamnés à l'exil, est un peu plus au Nord, au port Jackson. La ville de Sydney fut immédiatement bâtie, et la nouvelle colonie conserva le nom de Botany-Bay que les Anglais avaient primitivement choisi pour cet objet.

BOTTE. Les Grecs et les Romains après eux, portèrent des espèces de bottines faites de cuir de bœuf, qui se mettaient à cru sur la jambe. Les bottines de cuir empruntées des Grecs par les Romains n'avaient pas la largeur de celles des Parthes, mais serraient étroitement la jambe et le pied. Il est parlé de bottes dans la vie de Saint Richard, évêque de Chichester, écrite par un Anglais au XIII[e] siècle. On trouve dans les registres de la chambre des Comptes un article de quinze deniers pour graisser les bottes de Louis XI. « Les bottes des Chinois, dit le voyageur De Guignes, sont de soie noire ou de cuir, et ne dépassent pas le mollet. Elles sont larges. Les Chinois s'en servent au lieu de poches et y mettent des papiers et leur éventail. » *Voyez* CHAUSSURE.

BOUCANIERS. C'est le nom qu'on donna aux aventuriers qui, vers la fin du XVI[e] siècle, infestèrent les côtes de l'île Saint-Christophe où ils s'établirent. L'amiral Frédéric de Tolède fut envoyé en 1630, par la cour de Madrid, pour les détruire. Plusieurs d'entre eux parvinrent à se sauver et se réfugièrent dans l'île de la Tortue, où, réduits à la vie des sauvages, ils se nourrissaient de la chair des taureaux qu'ils allaient poursuivre dans les plaines de Saint-Domingue, et qu'ils faisaient sécher à la fumée afin de les conserver. C'est de là que leur vint le nom de boucaniers, sous lequel ils firent trembler encore les Espagnols. Ceux-ci, pour réduire ces bandits, détruisirent la race des bœufs sauvages qui s'était prodigieusement multipliée depuis son importation dans ces contrées par Christophe Colomb. Ce moyen réussit. Les boucaniers devinrent stationnaires, et fondèrent une espèce de société que les Français consentirent à reconnaître : telle est l'origine de la colonie française de Saint-Domingue.

BOUCHER. Il ne paraît pas qu'il y ait eu des bouchers dans les premiers temps ; ils étaient même encore inconnus dans les siècles héroïques de la Grèce. En lisant la description que fait Homère des festins des Grecs, on s'imagine lire ces relations modernes où il est parlé des repas des sauvages. Lorsque les Grecs veulent préparer à manger, ils assomment eux-mêmes un taureau, ou égorgent un bélier, dépouillent ces animaux et les coupent en plusieurs morceaux qu'ils font griller sur-le-champ. Les bouchers s'établirent à Rome sous les consuls ; ils composaient deux corps ou colléges, chargés par état de fournir à la ville les bestiaux nécessaires à sa subsistance. L'un de ces corps ne s'occupa d'abord que de l'achat des porcs, et ceux dont il était formé furent appelés *suarii* ; l'autre était pour l'achat et la vente des bœufs, ce qui fit appeler ceux qui le composaient *boarii* ou *pecuarii*. Ces deux corps furent réunis dans la suite. Ces marchands avaient sous eux des gens dont l'emploi était de tuer les bestiaux, de couper les chairs et de les mettre en vente ; il s'appelaient *laniones* ou *lanii*, ou même *carnifices* ; on appelait *Lanienæ* les endroits où l'on tuait, et *Macella* ceux où l'on vendait. Nous avons la même distinction. Les tueries ou échaudoirs de nos bouchers répondent aux *Lanienæ*, et leurs étaux aux *Ma-*

cella. La police que les Romains observaient dans leurs boucheries s'établit dans les Gaules avec leur domination.

BOUCHERIES. Au commencement de son règne, Néron fit construire dans un vaste terrain, appelé le *Grand-Marché*, un superbe édifice abreuvé d'eau courante, à l'usage des bouchers, qui fut appelé *la Grande Boucherie*. *Voy.* ABATTOIRS.

BOUCLIER. « Ce mot vient, dit le P. Labbe (*Étymologie des mots français*), de boucle, *buccula*; non pas, ajoute-t-il, parce qu'on couvrait le bouclier de boucles, mais parce qu'il était attaché au bras par une boucle ou plutôt parce que l'on passait le bras dans une boucle ou gros anneau pour le tenir ferme et serré. Le bouclier est une des plus anciennes armes défensives et la seule dont il soit parlé dans les livres de Moïse : les Égyptiens s'en attribuaient l'invention. Le bouclier d'Achille est décrit dans l'*Iliade;* Hésiode a chanté celui d'Hercule ; Virgile nous a dépeint celui d'Énée, et Silius celui d'Annibal. Les Grecs avaient reçu des Égyptiens le bouclier et le casque. On voit d'abord que leurs boucliers étaient d'une grandeur étonnante, ayant presque la hauteur d'un homme. Au temps de la guerre de Troie, on ne les portait point encore au bras; ils étaient attachés au cou par une courroie et pendaient sur la poitrine : lorsqu'il s'agissait de se battre, on les tournait sur l'épaule gauche et on les soutenait avec le bras ; pour marcher, on les rejetait derrière le dos, et alors ils battaient sur les talons. Les Cariens, peuple très-belliqueux, changèrent cet usage si désavantageux : ils enseignèrent aux Grecs à porter le bouclier passé dans le bras par le moyen de courroies faites en forme d'anses. La figure du bouclier a fort varié chez toutes les nations. Le premier bouclier des Romains fut celui des Argiens; ils le nommaient *clypeus*. Après leur réunion avec les Sabins, ils adoptèrent le *scutum* de ces derniers. Ce bouclier formait un carré oblong, tantôt plat, tantôt courbé. Il devint l'arme défensive de l'infanterie. La cavalerie eut un bouclier rond que l'on appelait *parma*. Chaque légion avait des boucliers d'une couleur particulière et ornés d'un symbole qui les distinguait de ceux des autres légions, tels que le foudre, une ancre, un serpent, etc. Le bouclier des anciens Francs était fait d'un bois léger, poli et couvert d'un cuir bouilli. Perdre ou se laisser ôter son bouclier en combattant était une ignominie chez les anciens Germains. Les premiers Francs élisaient leurs rois en les élevant sur un bouclier qu'ils appelaient *pavois*. C'était ainsi que les soldats romains proclamaient leurs empereurs. Aux boucliers des anciens ont succédé, chez les modernes, les écus, les rondaches, boucliers ronds et grands; les rondelles, boucliers ronds et fort petits, qui ont été longtemps en usage chez les Espagnols.

BOUFFONS. Cœlius Rhodiginus rapporte une histoire que la plupart des auteurs regardent comme l'origine du mot *bouffon*. « Le roi Érechtée avait, dit-il, institué une fête dans l'Attique, à l'occasion d'un sacrificateur nommé *Buphon* qui, après avoir immolé le premier bœuf sur l'autel de Jupiter-Polien, ou gardien de la ville, prit la fuite si promptement, qu'il ne fut pas possible de le trouver, malgré les perquisitions les plus exactes : on déposa chez les juges la hache et les autres instruments du sacrifice qu'il avait laissés par terre, pour lui faire le procès ; mais la hache seule fut déclarée criminelle. Cette cérémonie ne manquait pas d'être renouvelée toutes les années avec les mêmes circonstances ; et, comme rien n'était plus burlesque, on a appelé depuis *bouffons* et *bouffonneries*, les farceurs et les momeries qui ont paru ridicules. » « Bouffons, dit M. Nodier doit se rapporter à la même racine que *bouffée* et *bouffi*, soit, comme le dit Voltaire, qu'on veuille dans un *bouffon* un visage rond et une joue rebondie ; soit que cette *bouffissure* des joues, qui est une des *bouffonneries* les plus triviales des plus grossiers saltimbanques, ait déterminé leur nom générique. Longtemps en Europe les rois, et même les grands seigneurs, ont eu des fous ou bouffons en titre, et cette mode n'a cessé en France que sous le règne de Louis XIV, par la disgrâce de L'Angely, dernier bouffon de cette cour, quoiqu'elle se soit conservée en Allemagne encore longtemps après.

BOUGIE. Ce mot vient de *Bougie,* ville située sur la côte d'Afrique. On tirait autrefois beaucoup de cire de ce pays-là ; elle y était si commune qu'on en faisait des chandelles, imitées depuis en France, et qui ont conservé le nom du pays qui en a fourni le modèle. Si l'on en croit Barbazan, le mot *bougie* n'est usité en France que depuis le dernier siècle ; en 1699, on disait encore *chandelle de cire*. L'usage des bougies, regardé jadis comme un très-grand luxe en France, fut, dit-on, introduit en Europe, vers l'an 1300, par les Vénitiens qui l'empruntèrent probablement des Orientaux. Philippe-le-Bel défendit en 1313 de mêler la cire avec le suif. Pendant longtemps en France, les reines, dans

les six premières semaines de leur veuvage, ne pouvaient s'éclairer qu'avec des chandelles. Le procédé de filer la bougie était connu dès 1357. Son usage, en 1600, semblait encore devoir appartenir exclusivement aux princes et aux grands seigneurs. On fait aussi des bougies avec des fèces d'huile de poisson.

BOUGIE *stéarique*. Une patente d'importation avait été accordée en Angleterre, dans le mois de Décembre 1825, à M. Mose Poole, pour l'emploi de l'acide stéarique (*stear*, suif) dans la fabrication des bougies, acide découvert par M. Chevreul. Cette nouvelle industrie n'avait pas été mise à profit, à cause de plusieurs difficultés heureusement vaincues par A. Cambacérès et compagnie, qui ont établi, en 1826, à Paris une manufacture aujourd'hui en pleine activité. La bougie stéarique est plus blanche que celle de cire, et donne une flamme supérieure à toutes les bougies connues jusqu'à présent; elle est préférable à la bougie diaphane, en ce qu'elle résiste à la température des bals et des pays les plus chauds; l'acide stéarique n'étant fusible qu'à 70 degrés, tandis que le blanc de baleine, qui compose la bougie diaphane, l'est à 44.

BOUGIE. Instrument cylindrique lisse et flexible, employé dans les opérations chirurgicales, et dû à un médecin portugais, nommé Aldereto. Son disciple Amatus publia, en 1554, les premières observations relatives à son usage.

BOUILLOTTE. Sorte de brelan qui se joue à plusieurs personnes, et où le perdant cède sa place à un nouveau joueur. La *bouillotte* a remplacé le loto.

BOULANGER. « Il paraît, que le mot *boulanger* vient de ce qu'autrefois on tournait les morceaux de pâte et qu'on faisait les pains ronds comme des boules. La profession de boulanger, devenue aujourd'hui si nécessaire, était inconnue aux anciens. Les premiers siècles étaient trop simples pour apporter tant de façons à leurs aliments. Le blé se mangeait en substance comme les autres fruits de la terre; et après que les hommes eurent trouvé le secret de le réduire en farine, ils se contentèrent encore longtemps d'en faire de la bouillie. Lorsqu'ils furent parvenus à en pétrir du pain, ils ne préparèrent cet aliment que comme les autres, dans la maison et au moment du repas. C'était un des soins principaux des mères de famille; et, dans un temps où un prince tuait lui-même l'agneau qu'il devait manger, les femmes les plus qualifiées ne dédaignaient pas de mettre la main à la pâte. « Abraham, dit l'Écriture, entra promptement dans sa tente, et dit à Sara : *Pétrissez trois mesures de farine, et faites cuire des pains sous la cendre*. » « On ne peut point, dit Goguet, déterminer le temps où l'art de faire le pain a commencé à être connu dans la Grèce. La tradition faisait honneur de cette invention au dieu Pan. On voit par Homère que cette découverte devait être ancienne. » Dans les temps héroïques les femmes paraissent avoir été les seules qui se mêlassent du soin de préparer cet aliment. Les dames romaines faisaient aussi le pain. Cet usage passa dans les Gaules, et des Gaules jusqu'aux extrémités du Nord. Les boulangers ont commencé en Orient; les Hébreux, les Grecs, les Cappadociens, les Lydiens et les Phéniciens eurent des gens préposés pour faire le pain. Ces ouvriers ne passèrent en Europe qu'en l'an 583 de la fondation de Rome, c'est-à-dire après la guerre de Macédoine; et les Romains ont été plus de 580 ans sans avoir de boulangers publics. Les boulangers tardèrent à passer de l'Italie dans les Gaules, et ils parvinrent plus tard encore dans les pays septentrionaux. La France eut, dès la naissance de la monarchie, des boulangers, des moulins à bras ou à eau, et des marchands de farine appelés, ainsi que chez les Romains, *pistores*, ou en français *pestores*, puis *panetiers*, *talmeliers* et *boulangers*. Le nom de *talmeliers* est corrompu de *tamisiers*.

BOULETS. Le roi d'Angleterre Édouard IV ordonna en 1481 de fabriquer des boulets de *fer*, de *pierre* et de *plomb*. Les boulets d'*étain* sont employés de nos jours par les Japonais. En Europe, on faisait encore usage de boulets de pierre en 1564. Aujourd'hui ces projectiles sont en fer. Outre les boulets ronds, on emploie à la mer des boulets *ramés* ou à deux têtes. Ce sont deux demi-boulets joints ensemble par une barre de fer dont on se sert pour couper les manœuvres et les mats.

BOULET ROUGE. L'électeur de Brandebourg est le premier prince qui ait introduit avec succès l'usage des *boulets rouges* : ce fut au siége de Stralsund en Poméranie, en 1675.

BOULEVARD. Ménage dit que ce mot vient de l'Allemand *bolwerk*, qui signifie ouvrage en poutres. Ducange le dérive de *burwardus*, composé de *bury* et de *ward*, mots teutons, dont le premier signifie *bourg* ou *village*, et le second *garde*. « Boulevard ou boulevart, dit Roubaud, italien *balvardo*, espagnol *bolvarte*, allemand *boulwart*, anglais *bulwark*, paraît composé du celte *bal*, qui signifie élévation, grandeur, force, puissance, et de *ward*, garde, mot également celte ou teuton, litté-

ralement conservé dans l'anglais et l'allemand. Cette étymologie paraît infiniment plus naturelle et plus vraisemblable que celle de *boule sur le vard*, et autres semblables. » Selon Voltaire, on devrait dire *boulevert*, parce qu'autrefois le rempart était couvert de *gazon* sur lequel on jouait à la boule; on appelait le gazon le *vert; boule-vert*, terme que les Anglais ont rendu exactement par *bowling-green*.

BOULINGRIN. L'invention de ce parterre nous est venue d'Angleterre, aussi bien que son nom qui a été fait de *bowl*, qui signifie *boule*, et de *green*, *vert pré* ou *gazon*. « Le jeu de boule (en Angleterre) n'est d'usage que dans les belles saisons, et les lieux où l'on joue sont des promenades délicieuses; on les appelle *boulingrins*. »

BOUQUIN, de l'allemand *Boock*, qui signifie livre. On l'applique à tous les vieux livres.

BOURBON (Ile). Découverte en 1545 par le navigateur portugais Don Mascarenhas, cette île fut prise en possession en 1649 par Flacourt au nom du roi de France. Le 8 Juillet 1810, l'île Bourbon fut prise par les Anglais. Elle fut restituée à la France le 2 Avril 1815, par suite du traité de Paris.

BOURDALOUE. Nom d'une sorte de tresse ou de cordon de chapeau, dont l'invention est attribuée au père Bourdaloue. On a donné aussi ce nom à une étoffe assez simple, dont les femmes s'habillèrent pendant quelque temps.

BOURDON (*cloche*). *Voyez* Notre-Dame.

BOURGOGNE. Ancienne province du royaume de France, qui renfermait plusieurs petits pays, savoir : le Mâconais, le Charolais, le Briennois, le Châlonnais, l'Autunois, le Dijonnais, l'Auxois, l'Auxerrois, le Pays de la Montagne, la Bresse, le Bugey, le Pays de Gex, de Dombes et le Valromey. Elle forme aujourd'hui les départements de Saône-et-Loire, de la Côte d'Or, de l'Yonne et de l'Ain. Les Bourguignons, peuple de l'ancienne Allemagne, habitaient primitivement les bords de la Vistule; mais ils passèrent ce fleuve en 406, lors de la grande invasion des Vandales, et ils s'emparèrent successivement du pays entre le Rhône et les Alpes. Le royaume qu'ils fondèrent fut gouverné par cinq rois jusqu'en 534 qu'il tomba au pouvoir des rois Francs. Après Charlemagne, il fut divisé. Bozon fut créé duc de la Bourgogne cisjurane en 879, et Rodolphe fut couronné roi de la Bourgogne transjurane en 888. Les deux Bourgognes furent réunies sous Conrad-le-Salique en 1032, mais s'éteignirent tout-à-fait au commencement du XIII[e] siècle. Une troisième partie de la Bourgogne était restée à la France. Le premier duc fut Richard-le-Justicier. Les ducs continuèrent à tenir ce duché jusqu'en 1001 qu'il retourna au roi de France Robert, qui en passa le titre à son fils Henri, lequel, étant monté sur le trône de France en 1032, donna le duché de Bourgogne en apanage à son frère Robert, qui fut la tige de la première maison héréditaire de Bourgogne. Cette branche subsista 329 ans, et s'éteignit en 1361 dans la personne de Philippe de Rouvre. Le duché de Bourgogne échut ensuite par succession à Jean roi de France, qui le donna à son quatrième fils, Philippe-le-Hardi. Ce dernier prince fut la souche de la deuxième maison de Bourgogne qui finit avec Charles-le-Téméraire, en 1477, après avoir eu 113 ans d'existence. Ce fut alors que Louis XI réunit pour toujours le duché de Bourgogne à la couronne de France.

BOURRACHE. Plante originaire de la Syrie, naturalisée en Europe. Dès le XV[e] siècle on l'employait en Espagne comme médicament. Elle ne semble pas avoir été connue des anciens. Nicolas Myrepsus, écrivain des premières années du XIV[e] siècle, a, le premier, cité cette plante dont les propriétés médicinales sont aujourd'hui contestées.

BOURREAU. Le dernier officier de justice, dont le devoir est d'exécuter les criminels. Chez les Israélites, tout le peuple ou les parents d'un homme tué, ou quelques autres personnages semblables, selon les différents cas, exécutaient les sentences de mort. On se faisait honneur de ces exécutions, qui n'avaient alors rien d'infamant. Chez les Romains, les bourreaux étaient à-peu-près regardés comme ils le sont aujourd'hui en France; la loi des censeurs les privait de domicile. Chez les Grecs, cet office n'était point méprisé, puisque Aristote met le bourreau au nombre des magistrats. On rapporte à l'an 1260 ou 1261 l'origine du nom de *bourreau* donné aux exécuteurs de la haute justice. Ils le doivent, dit-on, à un clerc nommé Richard Borel, qui possédait le fief de Bellemcombre, à la charge de pendre les voleurs du canton.

BOURRÉE. Danse fort gaie; elle vient d'Auvergne : d'un usage très-ancien dans cette province.

BOURSE. Dans le temps même des anciens Romains, il y avait des lieux où les commerçants s'assemblaient dans les villes les plus considérables de l'Empire. La bourse que quelques-

uns prétendent avoir été bâtie à Rome, l'an 259 après la fondation de cette ville, c'est-à-dire 493 ans avant la naissance de Jésus-Christ, fut nommée *Collegium mercatorum* (l'assemblée des marchands). C'est sous le nom de *bourse* que l'on désigne, dans les grandes villes de l'Europe, le lieu où les marchands et les banquiers traitent de leurs affaires, parce que les négociants de Bruges, ville autrefois très-florissante pour le commerce, tenaient leurs assemblées dans une place au bout de laquelle était un magnifique hôtel qui appartenait à la famille *Van der Burse*.

BOUSSOLE. M. Éloi Johanneau a cru découvrir que le nom comme la chose appartient aux Italiens. « Il est certain, dit-il, que l'italien *bussola*, qui a donné *boussole*, vient de l'italien *bossolo*, boîte, qui vient lui-même de *bosso*, buis. Je crois cependant que la *boussole* est bien antérieure à l'italien Flavio Gioja, qui passe pour l'avoir inventée, vers l'an 1300, à Amalfi, dans le royaume de Naples. » « L'on veut, dit Dutens, que les Égyptiens, les Phéniciens et les Carthaginois n'aient pas ignoré la direction de l'aimant vers le pôle septentrional, et qu'ils aient employé la boussole pour se guider dans leurs longs voyages de mer; mais qu'ensuite l'usage s'en soit perdu. Le jésuite Pinéda, Espagnol, et Kircher même, ont prétendu que Salomon avait connu la boussole, et que ses sujets s'en étaient servis pour aller à la terre d'Ophir. » Bailly prétend que la boussole a été connue à la Chine dans une très-haute antiquité. Lalande dit deux cent quarante ans avant Jésus-Christ Elle fut aussi connue des anciens Grecs; mais il ne paraît pas qu'on ait découvert en Europe, avant l'an 1100, la propriété qu'a l'aimant de se diriger vers le Nord. On apprend par un poète du XII[e] siècle, Guyot de Provins, que les pilotes français faisaient usage d'une aiguille aimantée qu'ils appelaient la *marinette*; il est vrai qu'on croit aussi que Paul, Vénitien, l'avait apportée de la Chine. L'*Annuaire du Bureau des Longitudes* dit que la boussole était connue et employée en France, vers 1260; mais c'est du commencement du XIV[e] siècle que date l'invention de la boussole proprement dite, ou, si l'on aime mieux, de la boussole perfectionnée. Un Napolitain, nommé Flavio Gioja, imagina, en 1302, de mettre en équilibre sur un pivot une aiguille aimantée, le tout placé dans une boîte, afin que se balançant librement, cette aiguille suivît la tendance qui la ramène vers le pôle. Dans la suite on la chargea d'un carton divisé en trente-deux rumbs de vents, qu'on nomme la *rose des vents*, et l'on suspendit la boîte qui la porte, de manière que, quelque agitation qu'éprouvât le vaisseau, elle restât toujours horizontale. En 1797, un journal de Naples a annoncé qu'on avait trouvé en Angleterre le moyen de faire des aiguilles aimantées qui n'avaient pas de déclinaison, et dont l'inclinaison était si régulière, qu'on pouvait s'en servir pour découvrir les latitudes. Mais la vérité est que les physiciens ne connaissent pas encore la loi mathématique qui lie l'inclinaison de l'aiguille aimantée avec la latitude du lieu où cette inclinaison se manifeste. D'ailleurs, il faut un instrument bien parfait pour obtenir l'angle d'inclinaison à une minute près; et il n'y a encore que M. de Humboldt qui soit parvenu il y a peu de temps (Mars 1829) à ce degré de précision, en mesurant, à Berlin, la force magnétique du globe terrestre, avec une excellente boussole d'inclinaison. On a remarqué que la déclinaison de l'aiguille aimantée, depuis 1550 jusqu'en 1554, a été orientale; qu'en 1666 elle était précisément au pôle, et que depuis cette époque elle est occidentale. M. William Clarke, à Chatam, a inventé un compas de mer d'après un principe entièrement nouveau. La boussole consiste en quatre branches, ou pôles, placées aux angles droits et se réunissant dans un même centre. Les deux pôles nord se trouvent Nord-Ouest et Nord-Est, et les deux pôles sud, Sud-Est et Sud-Ouest de la carte marine, qui place les quatre points cardinaux droit entre les angles du compas. Toutes les expériences faites jusqu'ici avec cette boussole ont prouvé qu'elle possède les principes de polarité et de stabilité, plus que toutes les autres boussoles dont on se sert communément. » (*Amusements philologiques*, édit. de 1824, p 371.) Pour achever de donner sur la boussole les notions que comporte ce dictionnaire, nous ajouterons que le célèbre Halley est un des premiers qui aient reconnu, au commencement du XVIII[e] siècle, l'existence d'une ligne par laquelle la déclinaison est nulle, et qu'on nomme *bande sans déclinaison*. Son voyage à Sainte-Hélène, entrepris dans le but d'observer les variations de déclinaison et d'inclinaison de l'aiguille aimantée, est un de ceux qui ont été les plus utiles aux sciences. Mais l'on doit aux expéditions plus modernes d'un grand nombre de marins de diverses nations, une série d'observations très-précises de ce genre, qui ont fait connaître particulièrement la position, la figure et le dérangement

progressif tant des quatre lignes sans déclinaison, que de la courbe où l'inclinaison de l'aiguille est nulle. Cette dernière, qu'on nomme *équateur magnétique*, coupe l'équateur terrestre en plusieurs points, sous l'angle de 12 degrés environ. En 1777, Coock et William Baily, qui naviguaient dans la mer du Sud, la rencontrèrent à 158° 50'9" de longitude occidentale, et à 3° 13' 40" de latitude australe. Dalrymple retrouva cette ligne d'inclinaison nulle dans les mers de la Chine, vers 7° de latitude boréale et 256° de longitude occidentale. Toutes ces lignes, qui sont très-irrégulières, se trouvent tracées sur certaines mappemondes. La plus grande inclinaison de l'aiguille a été observée de 82 degrés, par Philipps, à 99° 44' de latitude méridionale, et 131° de longitude. Elle varie dans un même lieu, et augmente en allant de l'équateur magnétique vers les pôles. MM. de Humboldt et de Rossel ont découvert les premiers l'accroissement général de l'intensité de la force magnétique en allant aussi de l'équateur vers les pôles. La boussole, dont on fait usage pour le lever des cartes est armée d'un *éclimètre* composé d'un petit niveau à bulle d'air et d'un arc de cercle gradué, au centre duquel se meut une alidade à lunette, propre à mesurer les angles de hauteur ou de dépression des objets dont on cherche les différences de niveau. Il y a quelques années, un officier anglais, M. le capitaine Kater, a imaginé une boussole fort commode pour les voyages et les reconnaissances, et sur laquelle on lit, par réflexion, les angles que l'aiguille aimantée fait avec une direction donnée.

BOUTS-RIMÉS. Ce sont des rimes disposées par ordre, que l'on donne à un poète pour les remplir et faire des vers. Les bouts-rimés doivent leur origine à Dulot, poète qui vivait au milieu du XVIIe siècle.

BRABANT. Les vieux chroniqueurs font venir ce nom de Salvius Brabo lieutenant de César qui gouverna ce pays, et tua le géant d'Anvers; d'autres le tirent de Bratus pantium ville du Nord de la France qui faisait partie, autrefois, des contrées belges. Le Brabant ne commença qu'au septième siècle à porter ce nom, et au neuvième à avoir des princes particuliers.

BRACELET. Ornement de bras dont l'origine se perd dans les temps les plus reculés, et dont l'usage s'est perpétué jusqu'à nous. Du temps des patriarches, les hommes mêmes portaient des bracelets, comme les femmes, et cette mode subsiste encore aujourd'hui chez plusieurs peuples de l'Orient. Le mot *armilla*, qui en latin veut dire *bracelet*, vient d'*armus*, la partie supérieure du bras. Ce n'est que sous Charles VII que les Françaises prirent les bracelets avec les pendants d'oreilles et les colliers. Le bracelet se porte ordinairement à l'extrémité du bras.

BRACHMANES. Ces anciens philosophes indiens se distinguaient par leur austérité. Pour être admis dans cette secte, il fallait subir 37 ans d'épreuves, qui consistaient à garder un profond silence, à s'abstenir de toute chair d'animaux, à jeûner et à prier sans cesse.

BRAHMES ou *Brahmines*. Prêtres de la religion des Indiens idolâtres, successeurs des anciens brachmanes. Ils se prétendent issus de Brahma. Ils forment la première et la plus noble des tribus de l'Indoustan.

BRANCARD. « Le brancard était autrefois une marque d'honneur et de distinction qui n'appartenait qu'à la noblesse. On voit, dans une information du 1er Décembre 1446, que, pour prouver la noblesse de Perrette Bureau, mariée à Jean Legras, on soutint qu'elle avait été portée à l'église sur un brancard ou civière, avec un fagot d'épines et de genièvre; » ainsi que d'ancienneté on est accoutumé de faire aux gentilshommes et gentilsfemmes. »

BRANDEBOURG. Sorte de boutons d'habit, faits en olive, et ornés d'une espèce de frange. Ce nom se donnait dans l'origine à l'habit même, qui était une casaque allant jusqu'à mi-jambe, et ayant des manches plus longues que les bras. L'électeur de Brandebourg en apporta la mode en 1674.

BRANDON. Espèce de flambeau fait avec de la paille tortillée. C'est un ancien mot qui a signifié *tison*; d'où vient que l'on appelait autrefois le premier Dimanche de carême, *le dimanche des brandons*, parce que ce jour-là le peuple allumait des feux et dansait à l'entour.

BRÈCHE. Sorte de marbre. « Cette pierre est composée, dit Winckelmann, d'une infinité d'autres espèces, entre autres de parties de porphyre des deux couleurs. C'est ce qui me porte à croire, que l'Égypte est son pays natal. » Cette pierre est comprise en Italie sous le terme générique de *brèche*, *breccia*; la pierre appelée *brèche* consiste en plusieurs portions brisées d'autres pierres; et voilà, selon l'observation judicieuse de Ménage, le principe de sa dénomination, que ce savant dérive du mot allemand *brechen*, briser.

BREFS. Ces lettres, que le Pape adresse aux souverains ou aux magistrats sur les affaires publiques, sont ordinairement écrites avec concision, et ne contiennent rien d'étranger au sujet qu'elles traitent : c'est ce qui les a fait nommer *brefs*. Leur forme fut fixée vers le milieu du XV[e] siècle. Les brefs ne diffèrent des bulles, que par leur suscription et le caractère de l'écriture. Les premiers sont souscrits du nom du secrétaire, leur adresse est sur l'envers. La bulle est plus simple et s'expédie toujours en parchemin.

BRÉSIL. On fait dériver le mot brazil, bresil, breselje, de *braza*, braise, qui indique la couleur rouge du brésillet, bois qui a donné son nom au pays et qui se trouve aussi dans les Indes-Orientales. Le nord du Brésil fut d'abord découvert, le 26 Janvier 1509, par Vincent-Yanèz Pinzon qui vit le cap Saint-Augustin, remonta jusqu'à l'embouchure de l'Amazone et en prit possession au nom du roi d'Espagne. Pedro Alvarez Cabral aborda dans la baie de Porto Seguro, et le 1[er] Mai prit possession au nom d'Emmanuel, roi de Portugal, du pays qu'il venait de découvrir. L'Espagne réclama vivement contre le résultat de cette entreprise. Une ligne de démarcation fut tracée à 370 lieues à l'ouest de la plus occidentale des îles du cap Vert, par le traité du 7 Juin 1594 ; en 1778, un second traité confirma aux Portugais la possession d'une grande étendue de territoire. Rio Janeiro devint capitale du Brésil en 1773. La cour du Portugal y fixa son séjour en 1808 et y resta jusqu'en 1821. Alors le roi Jean VI revint en Europe, et laissa à Rio-Janeiro son fils aîné don Pedro, qui prit le titre d'empereur du Brésil.

BRETAGNE. ancienne province de France, et qui forme aujourd'hui les départements du Finistère, des Côtes-du-Nord, d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan et de la Loire-Inférieure, autrefois habitée par les *Osismii*, les *Curiosolites*, les *Rédones*, les *Naunetes*, les *Veneti* et les *Corisopiti*. Elle fut soumise aux Romains, et prit le nom d'*Armorique* lorsque les Bretons vinrent s'y établir, vers le milieu du V[e] siècle, époque à laquelle ils furent contraints de quitter leur île envahie par les Saxons. Charlemagne les soumit en 786, mais après sa mort, les Bretons, toujours remuants, reprirent leur indépendance. Louis-le-Débonnaire les ayant soumis de nouveau en 824, érigea en duché cette province qui, ensuite, fut partagée en plusieurs comtés jusqu'en 1213, époque du mariage de Pierre-de-Dreux avec Alix, héritière de Bretagne. Ce comte, arrière-petit-fils de Louis-le-Gros, prit le titre de duc qui ne changea plus depuis. François II, dernier duc de Bretagne, laissa une fille, Anne, qui épousa successivement Charles VIII et Louis XII. Par ce mariage, la Bretagne fut définitivement réunie à la couronne de France en 1502.

BRETTES. Sorte de longues épées, ainsi nommées parce que les premières ont été fabriquées en Bretagne.

BREVETS D'INVENTION. *Voyez* Invention.

BRÉVIAIRE. Pline, Suétone et d'autres auteurs latins ont employé ce mot dans le sens d'abrégé historique. Les premiers Chrétiens donnaient le nom de *bréviaire* aux légendes, aux homélies disposées en abrégé et par petites parties, pour la commodité de ceux qui allaient en voyage et ne pouvaient assister au chœur. Aujourd'hui *bréviaire* se prend plus particulièrement pour l'office que doivent dire chaque jour les ecclésiastiques.

BRIGAND et BRIGANDINE. Claude Fauchet pense que le mot *brigand* est allemand, et qu'il vient de *brig* ou *brug*, qui signifie *pont*. « La *brigandine* est une armure légère faite de lames de fer jointes, et qui servait de cuirasse. Originairement on nommait *brigands* les soldats qui portaient cette armure ; et, comme ceux que Paris soudoya en 1356 pendant la captivité du roi Jean commirent une infinité de vols, on désigna ainsi depuis les voleurs et les coquins. C'est ainsi qu'en latin *latro*, qui signifiait soldat, désigna par la suite un voleur, parce que les soldats en faisaient le métier. » (Roquefort, *Glossaire de la langue romane*).

BRIGNOLE. Excellente espèce de prunes qui tirent leur nom de Brignoles, ville du département du Var, d'où elles sont envoyées sèches.

BRIQUE. L'usage de la brique remonte à l'antiquité la plus reculée. Les premiers édifices de l'Asie, à en juger par les ruines, étaient de briques séchées au soleil ou cuites au feu. L'Écriture Sainte nous apprend que la ville de Babylone, bâtie par Nembrod, fut construite avec des briques. Les murs célèbres dont Sémiramis la fit enclore ne furent bâtis que de ces matériaux. Il reste encore dans l'Arménie, dans la Géorgie et dans la Perse plusieurs anciens édifices bâtis des mêmes matériaux. L'usage de construire avec des briques, qui avait commencé dans l'Asie, passa en Égypte. Des Orientaux, cette manière de construire passa chez les Grecs. Vitruve, qui écrivait sous le règne d'Auguste, dit qu'on voyait encore de son

temps, dans Athènes, l'Aréopage bâti de terre et couvert de chaume. Rome, dans son origine et pendant les quatre premiers siècles de sa fondation, n'était qu'un amas informe de cabanes de briques et de torchis. Les Romains prirent dans la suite des Toscans la manière de bâtir avec de grosses pierres massives et carrées. Vers les derniers temps de la république, ils revinrent à la brique.

BRIQUET *oxiyéné*. Petit nécessaire récemment inventé, et fort commode pour se procurer immédiatement de la lumière. Il contient une provision d'allumettes et le flacon d'acide sulfurique.

BRISBANE. Cette rivière la plus considérable qu'on ait encore reconnue dans la Nouvelle-Hollande, a été découverte en Décembre 1823; elle décharge ses eaux dans la baie Moreton par 27° 35° de latitude sud. M. Oxley l'a remontée jusqu'à cinquante milles de son embouchure, et a trouvé dans toute cette étendue plus de quinze pieds d'eau.

BROCHET. Ce poisson réputé vil chez les Romains, dès les temps les plus anciens, était connu dans le Nord. Il en est fait mention en 1249, dans un acte relatif à la pêche de la Seine.

BRODEQUIN. Sorte de chaussure en usage parmi les anciens, qui couvrait le pied et la moitié de la jambe; le *calceus*, ou la partie inférieure, était de cuir ou de bois, la partie supérieure, ou le *caliga*, était d'une étoffe souvent précieuse : tels étaient surtout ceux dont se servaient les princes, et les acteurs dans la tragédie. On attribue l'invention du brodequin à Eschyle, qui, dit-on, l'introduisit sur le théâtre pour donner plus de majesté à ses acteurs. Nous voyons dans nos anciens auteurs, que cette chaussure était en usage chez nos pères; mais la forme et la matière de leurs brodequins différaient de celles des brodequins que nous portons aujourd'hui. A l'égard du mot (*brodequin*), de plusieurs opinions qu'il y a touchant son étymologie, Ménage, qui ne sait à laquelle se déterminer, en propose une qui pourrait bien être la vraie : c'est celle de Caseneuve, qui prétend que le *brodequin* a été ainsi nommé d'une sorte de cuir appelé *brodequin*, au chapitre 119 du IVe volume de Frossart. Ce cuir était vraisemblablement le cuir de *roussi*, appelé de la sorte de la *Russie*, où on le prépare, et d'où la mode, tant du cuir que des *brodequins*, a passé chez nous.

BRODERIE. L'invention de la broderie remonte à une très-haute antiquité; elle est attribuée aux Phrygiens. Moïse parle d'ouvrages en broderie, tissus de différentes couleurs; Homère dit d'Hélène, que cette princesse travaillait à un ouvrage de broderie qui représentait les combats qui avaient lieu entre les Grecs et les Troyens.

BROIE MÉCANIQUE RURALE. M. Laforest, ancien officier, aujourd'hui agriculteur dans le département de la Dordogne, vient d'inventer une machine extrêmement simple, à laquelle il donne le nom de *broie mécanique rurale*, pour la préparation des chanvres, des lins et autres plantes textiles, sans rouissage quelconque, ni procédé chimique. Cette machine, a été jugée supérieure à tout ce qui a été tenté jusqu'ici; d'une extrême simplicité, sans cylindres cannelés ou non cannelés, et par conséquent d'une construction facile et peu coûteuse, son prix, dans la plus grande dimension, ne doit pas excéder 100 francs; des femmes et des enfants la font mouvoir à volonté et sans efforts. Quant aux services que peut rendre la broie mécanique rurale de M. Laforest, d'après les expériences multipliées par les commissaires, ils sont inappréciables. Elle va purger les campagnes de ces exhalaisons dangereuses qui s'échappaient des routoirs. Les chanvres et les lins, préparés entièrement à sec par elle seule, au point d'être livrés aux fileuses, offriront des brins plus forts, plus beaux et plus abondants. La chenevotte non rouie qui en sortira va être convertie en une pâte précieuse pour la fabrication du papier, et remplacera avantageusement les meilleurs chiffons La compagnie qui s'est formée pour l'exploitation des découvertes de M. Laforest vient de publier un recueil d'instructions qui en présente les résultats comme positifs; elle en fournit les preuves matérielles dans les bottes de chanvre et de lin travaillées à la broie mécanique rurale et dans une des feuilles du papier fabriqué uniquement avec la chenevotte non rouie. (*Moniteur* du 16 Septembre 1824).

BRONZE. On désigne aujourd'hui par ce mot un alliage de cuivre, d'étain et de zinc, employé pour les statues. On appelle aussi bronze, les figures qui parent nos cheminées, et les ornements qui embellissent nos meubles. Les armes des Égyptiens et des premiers Grecs étaient de bronze. Les anciens donnaient la préférence à ce métal, sur le fer, pour les crampons et les attaches de leurs bâtiments. Leurs instruments de sacrifice, tels que couteaux, haches, patères, etc., étaient de bronze. Des tables de ce métal étaient gravées et destinées

à conserver à la postérité les actes publics, les lois et les traités. Sous Vespasien, un incendie détruisit trois mille de ces tables de bronze conservées au Capitole.

Bronze (Statues de). Suivant l'opinion de Pausanias, on avait commencé à faire des statues en bronze beaucoup plus tôt en Italie qu'en Grèce. Il nous donne Rœcus et Théodore de Samos pour les premiers sculpteurs en ce genre. On fait mention d'une statue pédestre de bronze, érigée à Horatius Coclès, dès les premiers temps de la République, et d'une statue équestre aussi de bronze érigée à la célèbre Clélie.

BROUETTE. Petit tombereau à une seule roue. On donne aussi ce nom à une espèce de petite voiture à deux roues, pour une seule personne; elle a un brancard dans lequel se met celui qui la tire. On ne connaît pas trop l'origine des brouettes et des chaises à porteurs. On sait seulement qu'elles ont été inventées sur la fin de l'avant dernier siècle.

BROUILLARDS. D'après Davy, il ne se formerait des brouillards sur les eaux tranquilles ou courantes que dans le cas où la température de l'eau surpasse celle de la terre environnante. Cette opinion a été combattue par des expériences positives de George Harvey, qui montrent que l'infériorité de la température de l'air sur celle de l'eau, n'est pas toujours une cause suffisante de la formation d'un brouillard. Il y a aussi des brouillards plus rares et dont la cause n'est pas bien connue. En 1783, un brouillard de cette espèce couvrit toute l'Europe pendant près de deux mois. Le 22 Mai 1822, vers cinq heures du soir, il se répandit à Paris et dans les environs, un brouillard ayant l'odeur du gaz nitreux. Il en règne souvent de très-épais, même pendant les mois les plus chauds, sur les mers polaires. Berg, officier russe, parle aussi d'un brouillard qu'il nomme *fumée*, et qui paraît sortir de la mer dans les temps orageux, en s'élevant jusqu'à cent pieds de hauteur.

BRUGES. Ville de flandre qui existait au troisième siècle. Saint-Crysole porta l'Évangile à Bruges, *Brugas*. Son nom *Bruygen* lui vint des ponts qui l'entouraient.

BRULER. La coutume de brûler les corps était presque générale chez les Grecs et chez les Romains. Elle a précédé chez les premiers le temps de la guerre de Troie. Il ne faut pourtant pas s'imaginer que ç'ait été la plus ancienne, même chez ces peuples. « La première manière d'inhumer, dit Cicéron, est celle dont se sert Cyrus, dans Xénophon : le corps est ainsi rendu à la terre, et il est couvert du voile de sa mère.» Sylla, victorieux de Caïus Marius, le fit déterrer et jeter à la voirie. Ce fut peut-être par crainte d'un pareil traitement qu'il ordonna que son corps fût brûlé. « L'usage de brûler les corps n'est pas, dit Pline, fort ancien. Il doit son origine aux guerres que nous avons faites dans les contrées éloignées; comme on y déterrait nos morts, nous prîmes le parti de les brûler. »

BRUMAIRE. C'était dans le calendrier en usage pendant la République le second mois de l'année. Le nom de *brumaire* lui a été donné à cause des brumes ou brouillards qui ont ordinairement lieu dans ce mois.

BRUNEHAUT. On appelle, en Belgique, chaussée de Brunehaut les voies romaines que cette reine fit réparer, et dans le Tournaisis, pierre de Brunehaut un grès haut de quinze pieds, large de dix, qui est là sans doute (à une lieue et demie de Tournai) en commémoration de quelque victoire.

BRUXELLES. Il paraît que cette ville fut fondée au temps de César par les enfants des Nerviens, que ce peuple cacha dans les marécages de la Senne. On a donné diverses étymologies à ce nom. La plus vraisemblable, si ce n'est pas la même que Bruges, serait *brugsen* qui veut dire lieu de refuge. Bruxelles, capitale de la Belgique croît tous les jours et tous les jours s'embellit.

BUCENTAURE. La plus belle et en même temps la plus ridicule cérémonie que l'on pouvait voir à Venise, était celle du mariage de la République avec la mer, le jour de l'Ascension. La seigneurie sortait du palais, en pompe, pour aller monter le *Bucentaure*, superbe bâtiment, plus long qu'une galère, et haut comme un vaisseau, sans mâts et sans voiles. La chiourme était sous un pont sur lequel était élevée une voûte de menuiserie en sculpture, dorée en dedans. Le Doge était assis dans le milieu, le Nonce et l'Ambassadeur de France à ses côtés, avec les conseillers de la seigneurie et les nobles de la République. Le *Bucentaure* était doré, et la couverture que l'on mettait dessus en damas cramoisi à franges d'or, avec des rideaux de même. Le grand pavillon de Saint-Marc, arboré sur la poupe, les étendards de la cérémonie, les trompettes et les hautbois qui étaient à la proue, la majesté du sénat en pompe, le grand nombre d'étrangers et d'autres personnes, rendaient le *Bucentaure* une des plus belles choses que l'on pût voir. Ce superbe bâtiment partait de la place de Saint-Marc, au bruit du canon, accompagné de plusieurs galères, galiotes, et d'un nombre infini de gondoles.

Lorsque le *Bucentaure* était arrivé à l'entrée de la mer, les musiciens chantaient des motets; le patriarche de Venise suivait dans une grande barque, bénissait mer; et le *Bucentaure* lui présentant la poupe, on abattait le dossier de la chaise du Doge, lequel recevant du maître des cérémonies une bague d'or toute unie, qui pesait environ deux pistoles et demie, la jetait dans la mer, par dessus le gouvernail, après avoir prononcé distinctement ces paroles, *Desponsamus*, etc. : « Nous t'épousons, notre mer, pour « marque de la véritable et perpétuelle domi- « nation que nous avons sur toi. » On jetait ensuite des fleurs et des herbes odorantes pour couronner l'épousée. Cette cérémonie finie, le *Bucentaure* voguait de nouveau dans les lagunes avec le même cortége, et s'arrêtait à l'église de Saint-Nicolas du Lido. Le patriarche y célébrait une grand'messe, après laquelle la seigneurie rentrait dans le *Bucentaure*, et retournait à Saint-Marc, au bruit de l'artillerie du château de Lido, de celle de tous les vaisseaux qui étaient à l'ancre jusqu'à la place. Ce mariage singulier se faisait en mémoire de la victoire que l'armée navale de la république, commandée par Sébastien Ziani, leur doge, remporta sur Othon, fils de Frédéric II.

BUCÉPHALE. C'était la coutume chez les Grecs d'imprimer quelques marques aux chevaux; une de ces marques était une tête de bœuf, et on donnait le nom de *Bucéphale* aux chevaux qui étaient marqués de la sorte. Cette tête de bœuf se mettait sur la croupe du cheval ou sur son harnais. *Bucéphale* fut en particulier le nom du cheval d'Alexandre, ainsi nommé parce qu'il était marqué de la tête d'un bœuf, et non, comme quelques-uns l'ont écrit, parce que sa tête ressemblait à celle d'un bœuf.

BUCOLIQUE. Ce nom a été donné anciennement aux églogues ou idylles, parce qu'on y introduisait de préférence des bouviers ou *gardeurs de bœufs*. Poésie née en Sicile. On a donné par excellence le nom de *bucoliques* aux églogues de Virgile, parce qu'on n'a rien d'aussi parfait sur la vie champêtre.

BUFFLE. Le Buffle n'était connu ni des Grecs, ni des Romains; il a été apporté de l'Afrique et des Indes en Europe, dans le VIIe siècle. (*Buffon*).

BUFFLERIE ou BUFFLETERIE. Ce fut Colbert qui, le premier, introduisit en France la travail des buffles. Il y attira deux ouvriers, l'un de Hollande, l'autre de Cologne. Ils firent à Corbeil un établissement et eurent le privilége exclusif de passer le buffle en chamois.

BULGARES. Ces peuples étaient originairement des Huns qui s'étaient établis auprès du Volga, et de *Volgares* on fit aisément Bulgares. Sur la fin du VIIe siècle, ils firent des irruptions vers le Danube; ils inondèrent l'empire romain. Ayant franchi ce fleuve, ils s'établirent dans une partie de la Dacie et de la Mœsie, et donnèrent leur nom à ce pays qu'on appelle encore Bulgarie.

BULLE. Ce nom signifiait dans l'origine un ornement que les jeunes Romains de qualité portaient sur la poitrine. Il avait été en usage chez les Égyptiens. Tarquin l'ancien, fut le premier qui donna une bulle d'or à son fils qui, n'ayant pas encore 14 ans, tua un ennemi dans un combat contre les Sabins. *Bulle* vient de l'italien *bulla*, qui signifie proprement aujourd'hui une bulle du pape, et *bulla* vient de *bullo*, timbre, sceau. « Le mot *bulle*, dit un Lexicographe du dernier siècle, désigne la boule ou le sceau d'or, d'argent, de cire ou de plomb, attaché à un instrument ou à une charte quelconque. Le plomb pendant aux rescrits expédiés en cour de Rome porte d'un côté les têtes de Saint Pierre à droite, et de Saint Paul à gauche. On lit au revers le nom du pape régnant, et l'an de son pontificat. » Le nom de *bulle* est devenu particulier aux décrets solennels des papes, ou aux lettres qui s'expédient de la chancellerie romaine, scellées en plomb qui répondent aux édits, lettres-patentes, provisions des princes séculiers.

BURIN. *Voyez* GRAVURE.

BURLESQUE. Sorte de poésie triviale et plaisante qu'on emploie pour jeter du ridicule sur les choses et sur les personnes. Le poète Sarrasin, mort en 1654, passe pour être le premier qui ait fait usage du mot *burlesque*; mais, comme la remarque en est faite par Ménage, ce mot se trouve dans *le Catholicon*, à la page 334 de l'édition de 1677. *Burlesque* vient de l'italien *burla*, qui est lui-même emprunté de la langue castillane, dans laquelle il veut dire une malice, un badinage, quelque chose de risible. Du mot *burla*, que les Italiens ont adopté, et qui chez eux signifie plaisanterie, ils ont fait *burlesco*, plaisant, et *burlare*, plaisanter. On regarde les Italiens comme les inventeurs de ce genre, qui d'Italie passa en France, où il devint tellement à la mode, qu'il parut, en 1649, un livre sous le titre de *Passion de notre Seigneur en vers burlesques*.

BYSSE ou BYSSUS. Il est singulier, disent les auteurs de l'Encyclopédie, que ce mot soit le même en hébreu, en grec, en latin et en

français, sans qu'on connaisse précisément ce qu'il désigne. On sait seulement que c'est le nom de la matière qui servait au tissu des plus riches habillements. Il en est beaucoup parlé dans les auteurs profanes et dans l'Ecriture. Presque tous les commentateurs de l'Ecriture traduisent le terme hébreu dont Moïse se sert pour désigner la sorte d'étoffe donnée à Joseph (la robe dont Pharaon fit revêtir Joseph), par le mot *byssus*. On est partagé aujourd'hui sur l'espèce de matière qu'on nommait ainsi autrefois : les uns pensent qu'on doit entendre cette espèce de soie d'un jaune doré qu'on voit attachée en forme de houppe à de grandes coquilles appelées *pinnes de mer*. On sait que les anciens ont connu et employé cette matière pour les habits. D'autres croient que le *byssus* était une sorte de lin très-fin qu'on tirait d'Egypte ou de Judée. Il y en a enfin qui veulent que ce terme signifie le coton Ce sentiment paraît d'autant plus probable, qu'on ne peut appliquer qu'au coton la description que Pollux fait du *byssus*. Cet auteur dit que cette matière provenait d'une espèce de noix qui croissait en Egypte ; on l'ouvrait, et on tirait la substance qu'on filait pour en faire des habits. Philostrate s'en explique à-peu-près dans les mêmes termes. Ces caractères conviennent parfaitement au coton : il vient dans une espèce de noix brune qui naît sur un petit arbrisseau. Il paraît donc prouvé que le mot employé par Moïse doit s'entendre du coton. On voit d'ailleurs par les profanes que ces sortes d'habits étaient d'un usage fort ancien : dans l'Egypte particulièrement, ils étaient réservés pour les personnes de la plus grande distinction.

C.

C. La figure de cette lettre, qui est la troisième de notre alphabet, nous vient des Latins. Scaliger prétend que le C s'est formé du K des Grecs. Quelques auteurs ont cru que cette lettre venait du *caph* des Hébreux. Chez les Romains, le C était une lettre numérale qui signifiait cent. Deux CC marquent *deux cents*. Le C, avec une barre au-dessus, signifiait *cent mille*. Cette lettre est la marque de la monnaie de Caen. Le C double est celle de la monnaie de Besançon.

CABALE. On n'est pas d'accord sur l'origine de la cabale, c'est-à-dire de la doctrine mystique et de la philosophie occulte des Juifs. Ce mot vient de l'hébreu, et signifie *leçon*, *tradition*. « *Cabale*, dit Claude Duret est appelée en langue hébraïque *cabalah*, du verbe hébreu *kibbel*, *accipere* en latin, *apprendre* en français. » Il est à remarquer que ce mot a signifié, dans le principe, une tradition orale dont les Juifs croyaient trouver la source sur le mont Sinaï, où, selon eux, elle fut donnée à Moïse, en même temps que la loi écrite ; et qui, après sa mort, passa aux prophètes, aux rois chéris de Dieu, et surtout aux sages, qui la reçurent les uns des autres, par une espèce de substitution. La *cabale*, prise pour la doctrine mystique et la philosophie occulte des Juifs, en un mot, pour leurs opinions mystérieuses sur la métaphysique, la physique et la pneumatique, est tombée dans un entier oubli. Parmi les auteurs qui ont fait leurs efforts pour relever cette prétendue science, on doit distinguer Jean Pic de la Mirandole, qui, à l'âge de vingt-quatre ans, soutint à Rome un monstrueux assemblage de toutes sortes de propositions tirées de plusieurs livres cabalistiques.

CABARET. Les Grecs avaient des lieux où l'on vendait du vin, et d'autres où l'on donnait à manger. Il y avait à Rome des tavernes ou cabarets, et s'il faut en croire Horace, ceux qui les tenaient connaissaient très-bien l'art de tromper. Bourdelot dérive ce mot de l'herbe qui servait autrefois à faire les bouchons ou enseignes. Avant qu'il y eût des cafés dans Paris, la meilleure société se réunissait au cabaret.

CABESTAN. Machine qui sert à lever de gros fardeaux, par le moyen d'un essieu traversé de barres de bois qui le font tourner en rond. Cette machine, d'un usage si fréquent, tant sur mer que sur terre, a successivement été améliorée. Déjà perfectionné par Ludot, à qui l'académie des sciences décerna, en 1734 et 1741, le prix de la meilleure construction de cette machine, le cabestan le fut encore, en 1773, par Eckhart, de la société royale de Londres ; en 1783, par Deshayes des Vallons, sous-commissaire de la marine ; et en 1793, par De Lalande. Au commencement de l'année 1794, le lycée des arts a couronné le sieur Cardinet, pour la construction d'un cabestan avec lequel on peut virer continuellement sans changer la corde, difficulté qui jusqu'alors paraissait insurmontable.

CABINET *d'histoire naturelle*. Nous savons

que c'était dans les temples que les anciens rassemblaient tout ce qui était curieux ou riche dans la nature et les arts. Nous voyons par ce que dit Pline, que les savants allaient examiner ces dépôts, qui étaient plutôt entassés qu'arrangés méthodiquement. Les anciens ignoraient l'art de conserver les animaux dans l'esprit de vin; ils employaient pour cet effet, mais avec un succès fort incomplet, le miel, le sel et la cire. S'il y a jamais eu, dans ces temps reculés, un cabinet d'histoire naturelle, il est probable qu'il aura été établi chez les Grecs, ordonné par Alexandre, et formé par Aristote. Ce fameux naturaliste, voulant traiter son objet avec toutes les vues d'un grand philosophe, obtint de la magnificence d'Alexandre des sommes considérables; il les employa à rassembler des animaux de toute espèce, et à les faire venir de toutes les parties du monde connues. Or il est évident qu'Aristote n'aurait pas donné tant de soins à former cette nombreuse collection, s'il n'avait pas eu un dépôt pour la conserver. Suétone nous dit qu'Auguste avait une collection dans son palais. Ce sont les apothicaires qui, les premiers en Europe, formèrent, vers la renaissance des sciences et des arts, des cabinets d'histoire naturelle, ou collections alors mal assorties de quelques peaux d'animaux, de plantes marines représentant des paysages, de cadres de papillons et de serpents conservés dans du tafia. Ces cabinets devinrent peu-à-peu plus dignes de la vaste science dont ils sont comme les archives. Le XVIII[e] siècle a vu se former les premiers cabinets d'histoire naturelle qui méritent véritablement ce nom; et celui du Jardin-des-Plantes, à Paris, est un des plus riches de l'Europe, par le nombre prodigieux d'animaux, de végétaux et de minéraux qu'il renferme.

Cabinets secrets. On appelle ainsi des lieux où la voix de celui qui parle bas à un bout de la voûte est entendue à l'autre bout, parce que la muraille auprès de laquelle il est placé est unie et cintrée en ellipse. Les cabinets secrets les plus renommés étaient la prison de Denis, tyran de Syracuse, et l'aqueduc de Claude. Il y en a un à l'Observatoire de Paris. Ce qu'il y a de plus remarquable en ce genre, c'est le dôme de l'église de Saint-Paul de Londres, où le battement d'une montre se fait entendre d'un côté à l'autre, et où le moindre chuchotement semble faire le tour du dôme.

CABLE, du flamand *Cabel.* Grosse et longue corde faite ordinairement de chanvre, employée à tenir les ancres des vaisseaux et à les amarrer dans les ports. *Voyez* Ancre.

CACAO. Avant la découverte du Nouveau-Monde, le cacao, fruit du *cacaoyer* ou *cacaotier*, était entièrement inconnu aux habitants de l'ancien continent; aucune relation de voyages faits en Asie, en Afrique et en Europe, n'avait parlé d'un semblable fruit, ce qui doit faire penser que c'est une production de l'Amérique. Cette amande est la substance dont on compose le chocolat. Les Espagnols et les Portugais ont été les premiers à qui les Indiens ont donné connaissance du cacao; ils en ont longtemps usé sans le communiquer aux autres nations. En 1649, on ne connaissait encore aux îles du Vent qu'un seul arbre de cacao, planté par curiosité dans le jardin d'un Anglais, habitant de l'île de Sainte-Croix. En 1655, les Caraïbes montrèrent à Duparquet le cacaoyer dans les bois de l'île de la Martinique, dont il était seigneur. Cette découverte donna lieu à plusieurs autres de même espèce dans les bois de la Capestère de cette île, et c'est apparemment aux graines qu'on en tira que les cacaoyers qu'on y a depuis plantés doivent leur origine. Un Juif, nommé Benjamin, y planta la première graine de cacaoyer vers l'an 1660; mais ce ne fut que vingt ou vingt-cinq ans après que les habitants de la Martinique commencèrent à s'appliquer à la culture du cacao et à planter des cacaoyers. Le cardinal de Lyon, Alphonse de Richelieu, fut le premier qui fit en France usage du cacao, usage qui ne s'est établi chez nous que vers la fin du XVII[e] siècle. D'abord les Espagnols nous le fournissaient. Les Portugais et les Hollandais partagèrent dans la suite avec eux ce commerce, qui ne nous devint propre que par la culture que les habitants de nos colonies firent des cacaotiers. La vente des amandes de cacao pour faire le chocolat forme une branche considérable de commerce en Amérique. Ces amandes fournissent encore une huile qui s'épaissit naturellement et qui reçoit le nom de *beurre*.

CACHEMIRE. Province de l'Indoustan, comprise entre 34° et 35° de latitude Nord, et entre 72° 40' et 74° 32' de longitude Est. C'est une belle vallée de forme elliptique, d'environ quarante lieues de longueur et de vingt-cinq lieues de largeur. Ce pays, suivant de très-anciennes traditions, aurait été couvert d'eau et se serait primitivement appelé Sottysir, c'est-à-dire réservoir de Sotty, femme de Syra. Aboul Farl compte, antérieurement à l'an 742 de l'Hégire, cent cinquante rois du Cachemire sous

lesquels ce pays a été renommé pour le savoir de ses brahmes et pour la magnificence de ses temples. Cet état fut ravagé au commencement du XI[e] siècle, par Mahmoud le Ghaznévide. En 1323, des Tatars s'en emparèrent; Akbar l'annexa à l'Indoustan en 1586. Ce qui fait la richesse et la gloire de ce pays, ce sont ses manufactures de châles, que l'on n'a jamais égalées. Mais les chèvres du Thibet n'ont pu être naturalisées dans le Cachemire, et les habiles fabricants des châles auxquels cette vallée doit son renom et ses richesses, tirent toujours du Thibet et du Turkestan leurs matières premières. MM. Ternaux en France ont fait venir à grands frais et introduit les chèvres du Thibet; ces manufacturiers, en affranchissant la France du tribut qu'elle paie à l'Asie pour ses tissus, sont parvenus à imiter parfaitement les châles précieux que nous tirons si chèrement de l'Inde. D'après M. Gosselin, le *serica materies* des anciens était l'étoffe des châles qui viennent de Cachemire, dont la capitale est Siri-Nagar.

CACHET. (*Voyez* ANNEAU). On attribue aux Lacédémoniens l'invention de l'art de graver des figures sur les anneaux. Un de leurs rois, nommé Arius, portait sur son anneau la figure d'un aigle tenant un dragon dans ses serres; Cléarque, capitaine des Grecs qui portèrent les armes pour le service de Cyrus, avait sur son cachet, au rapport de Plutarque, une Diane dansant avec ses nymphes; sur celui de César on voyait une Vénus, et sur celui de Pompée un lion tenant une épée. Les premiers rois francs, suivant l'usage des Romains et des empereurs, pour donner de l'authenticité à leurs diplômes, y apposaient leur cachet gravé sur un anneau qu'ils portaient ordinairement au doigt.

CACHET (*Lettre de*). *Voyez* LETTRE.

CACHOU. Le nom de cachou nous vient d'Orient, ainsi que la substance qu'il désigne. Elle est tirée de différentes parties de plusieurs espèces de plantes, par des procédés variés. Le cachou nous parvient rarement dans son état de pureté, étant presque toujours mêlé de substances étrangères, et surtout d'une terre fine qui fait quelquefois le tiers de son poids; on l'apporte en gâteaux de différentes grosseurs. La cachou s'emploie en médecine; sa dissolution dans l'eau, pour la guérison des fièvres ardentes et bilieuses, est très-efficace. Lorsqu'on en veut faire des pastilles agréables au goût, on le mêle avec du sucre, de la canelle, de l'ambre, et autres substances parfumées.

CADASTRE. Du latin *capitastrum*, dérivé de *caput*, tête, parce que ce terme a été employé pour les impositions sur les têtes, avant de l'être pour les impositions sur les biens. On écrivait autrefois *capdastre*. Si l'on consulte l'histoire romaine, on voit que Servius Tullius, le fondateur des constitutions de la République, fit faire un dénombrement des biens de chaque citoyen, qui se renouvelait à des époques déterminées. En 1789, les assemblées électorales demandèrent un cadastre : l'assemblée constituante le décréta. Ce fut en 1802 que cette grande opération fut commencée.

CADENAS. Les premiers cadenas furent fabriqués à Nuremberg, en 1540, par Ehrmann.

CADENETTE. Ménage, dans son *Dictionnaire étymologique*, nous apprend qu'on a appelé de ce nom une moustache de cheveux du côté droit, d'Honoré Albert, seigneur de Cadenet, maréchal de France, qui le premier porta de ces sortes de moustaches.

CADRAN SOLAIRE. On convient assez généralement que les Chaldéens ont connu avant tous les autres peuples l'usage des cadrans solaires. De toutes les découvertes dont Anaximandre, successeur de Thalès, enrichit l'astronomie grecque, celle des cadrans solaires qu'il inventa, ou au moins qu'il perfectionna, est, d'après le sentiment de Goguet, une des plus belles et des plus importantes. Pline attribue l'honneur de cette découverte à Anaximène de Milet, qui naquit cinq cent vingt-huit ans avant Jésus-Christ.

CAFÉ. Roquefort croit que nous sommes redevables de ce mot aux Arabes, et le P. Bouhours, que le mot, avec le grain qui porte ce nom, nous est venu de Turquie; ce dernier sentiment est celui des auteurs de l'Encyclopédie. Les propriétés du café, selon les Mémoires de l'académie des sciences, furent découvertes par le prieur d'un monastère de religieux, dans cette partie de l'Arabie où croît l'arbuste qui porte ce fruit. Le prieur ayant remarqué que les chèvres qui en mangeaient étaient extrêmement vives, résolut de s'en servir pour réveiller ses moines, et c'est de là, dit-on, qu'est venu l'usage du café, usage aujourd'hui universel. Addalcader, dont le manuscrit est à la bibliothèque du Roi, et Galand, d'après lui, rapportent une autre origine de l'usage du café, prise de Schehabeddin. Il dit qu'au milieu du IX[e] siècle de l'Hégire, ou du XV[e]. de l'ère chrétienne, un certain Gemaleddin, qui demeurait à Aden, ville et port fameux à l'orient de l'embouchure de la mer Rouge, faisant un voyage en Perse, y trouva des gens de son pays qui pre-

naient du café, et qui vantaient cette boisson. De retour à Aden, il eut quelque indisposition dont il se persuada qu'il serait soulagé s'il prenait du café. Il en prit, et s'en trouva bien. Gemaleddin était mufti d'Aden, et avait coutume de passer les nuits en prière avec les dervis ; pour y vaquer avec plus de liberté d'esprit, il leur proposa de prendre du café : leur exemple mit le café en vogue à Aden. Les gens de loi pour étudier, les artisans pour travailler, les voyageurs pour marcher la nuit, enfin tous les habitants d'Aden en prirent. De là il passa à la Mecque, puis il fut porté au Caire, en Syrie, à Constantinople, où les cafés furent fréquentés avec fureur : ces réunions portèrent ombrage à Amurat III, qui fit fermer ces lieux publics. L'introduction du café en Angleterre éprouva sous Charles II les mêmes difficultés qu'en Turquie; on trouva que les cafés devenaient des réunions trop considérables, on les supprima, en 1675, comme dangereuses. Le café le plus estimé est celui qu'on recueille dans le royaume d'Yémen en Arabie : on le transporte à Moka, dont on lui donne le nom improprement. Le café n'est pas une plante indigène du Nouveau-Monde, quoiqu'elle y soit aujourd'hui très-commune. Les immenses plantations de cafiers qui enrichissent l'Amérique viennent toutes, dans l'origine, de deux pieds que fournit le Jardin-des-Plantes de Paris. « Il ne faut pas oublier, dit M. Castel, que c'est M. Declieux qui porta ce trésor aux Antilles, et que, l'eau étant devenue rare sur le vaisseau, il partagea chaque jour avec ses arbustes la faible ration qu'on lui donnait. » Quant à la boisson que sa graine fournit, elle n'a été connue en Europe que dans le courant du XVIe. siècle. Le café y parut presqu'en même temps que le tabac, y fut d'abord assez mal accueilli : grand nombre de médecins prétendaient que c'était un poison. En 1669, le grand-seigneur envoya à Louis XIV l'ambassadeur Soliman-Aga. Il plut aux Parisiens. On goûta surtout la liqueur du café, qu'il introduisit dans la bonne compagnie, et qu'il distribua aux dames, selon l'usage de sa nation. Quoique la couleur en fût noire, le goût âpre et amer, la singularité et la nouveauté le firent réussir. Après le départ de Soliman-Aga, on chercha à se procurer du café. Le premier *café public* de France fut ouvert à Marseille par un Vénitien, en 1664. Les Orientaux prennent du café toute la journée, et jusqu'à trois ou quatre onces par jour. Ils le font épais; le boivent chaud, sans lait ni sucre, ils le parfument avec des clous de girofle, de la canelle et de l'essence d'ambre.

La première manufacture de *café-chicorée* fut établie à Berlin en 1771. D'autres fabriques considérables de ce genre furent formées en Belgique et dans le duché de Bade en 1800 et années suivantes.

CAIQUE. Nom d'un petit bâtiment de mer en Orient. Les caïques sont des bateaux longs, étroits, extrêmement légers, armés d'une, de deux ou de trois paires de rames ; ils portent une ou deux et même trois voiles, qu'on met seulement lors du beau temps, ou lorsque le vent n'est pas trop fort.

CAIRE (Le). Ville capitale de l'Égypte, à quatre cents toises de la rive droite du Nil, bâtie par Gohar vers l'an 978 de Jésus-Christ, sous le premier des califes fatimites. Le château ne fut construit qu'en 1176, par Saladin, à qui l'on doit pareillement le fameux puits dit de Joseph. Les Français s'en emparèrent en 1798. Après leur retraite, la guerre civile et la guerre étrangère désolèrent le Caire et tout le pays, jusqu'au jour où enfin Mahomet-Aly-Pacha saisit l'autorité suprême.

CAISSES D'ÉPARGNE. Etablissements tout nouveaux formés en faveur des ouvriers, des domestiques, des petits propriétaires qui veulent mettre en réserve quelques épargnes qu'ils augmentent à mesure qu'ils ont recueilli une petite somme. Les caisses d'épargne payent un intérêt qui s'accumule. On peut, quand on veut, retirer le capital qu'on y a déposé. La caisse d'épargne de Tournai est la première qui se soit établie en Belgique.

CALABER (Quintus). On doit la découverte du poëme grec de cet auteur, dont on ignore le véritable nom, au cardinal Bessarion, qui le trouva dans une vieille église de Saint-Nicolas, près d'Otrante en Calabre.

CALABRE. Cette grande contrée du royaume de Naples, autrefois habitée par une colonie grecque, passait alors pour une des plus peuplées, des plus civilisées et des mieux cultivées de l'univers. Les Visigoths et les Sarrazins avaient enlevé la Calabre aux Romains ; mais à leur tour ils en furent chassés par les Normands.

CALATRAVA. Ordre militaire en Espagne, institué en 1158 par Sanche III, roi de Castille. Les historiens en rapportent l'origine à ce que ce prince ayant conquis sur les Maures le château de Calatrava, qui était alors une forteresse importante, il en confia d'abord la garde aux Templiers, qui, ne pouvant défendre cette place, la lui rendirent. Ils ajoutent qu'à la sollicitation de Diégo de Vélasquez,

moine de Cîteaux et homme de condition, Raimond, abbé de Fitero, l'un des monastères du même ordre, obtint du roi la permission de défendre Calatrava, et s'en acquitta très-bien contre les Maures; que plusieurs de ceux qui l'avaient accompagné dans cette entreprise prirent l'habit de l'ordre de Cîteaux, sans toutefois renoncer aux exercices militaires. De là, dit-on, se forma l'ordre de Calatrava.

CALCUL. Cette supputation de plusieurs sommes ajoutées, soustraites, multipliées ou divisées, est ainsi nommée du mot latin *calculus*, qui signifie pierre, caillou, et qui en grec s'appelait *calix*, parce que les anciens Grecs et Romains se servaient de petites pierres au lieu de jetons, pour faire leurs supputations arithmétiques. (*Voy.* ARITHMÉTIQUE.) Le calcul des nombres a été suivi de *l'algèbre*, qui opère sur les grandeurs en général, et dont les premiers principes se trouvent dans les écrits de Diophante. La partie de cette science qui a le plus influé sur les progrès des mathématiques et à laquelle Leibnitz et Newton ont attaché leur nom, est *l'analyse infinitésimale* ou le calcul différentiel et le calcul intégral. Enfin, à cette analyse a succédé le *calcul des variations*, dû à Lagrange, lequel a principalement pour but la résolution directe des hautes questions de *maximis* et *minimis*. *Voyez* MATHÉMATIQUES.

CALCUL DES PROBABILITÉS. Le triangle arithmétique de Pascal, au moyen duquel ce célèbre géomètre formait de la manière la plus générale tous les nombres figurés, et assignait les rapports qu'ils ont entre eux, lui servit à déterminer les *paris* qu'on doit établir entre deux joueurs qui jouent en plusieurs parties. Cette application au calcul des probabilités donna naissance à la théorie des hasards, dont les premières notions furent connues en France vers 1654. Huyghens composa sur ce sujet un traité qui reçut le jour en 1659; Rémond de Montmort donna en 1708 son *Analyse des jeux de hasard*, ouvrage dans lequel les probabilités sont soumises au calcul avec beaucoup de finesse et de sagacité. Trois ans plus tard, Moivre fit paraître son *Mensura sortis*, remarquable par des applications ingénieuses de la théorie des suites récurrentes. Nicolas Bernouilli, qui fut lié d'amitié à Montmort, eut comme lui un goût décidé pour l'analyse des probabilités, et contribua par son *Ars conjectandi*, imprimé en 1713, aux progrès de ce nouveau calcul. Condorcet traita pareillement cette matière en habile géomètre, dans son *Essai sur l'application de l'analyse à la probabilité des décisions*. D'autres savants figurent honorablement dans l'histoire de cette branche importante des sciences exactes; mais personne n'a porté le calcul analytique des probabilités à un degré aussi éminent que Laplace, et n'en a fait de plus belles et de plus utiles applications que cet illustre géomètre.

CALCUL DÉCIMAL. — Le calcul décimal, appliqué depuis l'assemblée nationale française à tous les usages du commerce, n'est pas dû à Beccaria en l'honneur de qui les Italiens le réclament, mais à Simon Stévin, mathématicien flamand, mort en 1635.

CALE. La *cale* fut autrefois un supplice fort en usage dans la marine. On l'inflige rarement aujourd'hui. Voici en quoi il consiste: après avoir lié les deux mains du patient au-dessus de la tête et avoir attaché à ses pieds quelques boulets ramés, on le hisse au bout de la grande vergue, où on le laisse suspendu quelques minutes, afin que les équipages des bâtiments réunis dans le même lieu le puissent voir. A un signal convenu, on lâche entièrement le cordage qui le tient hissé, il tombe dans la mer, d'où on le retire pour le hisser de nouveau et le précipiter autant de fois que la sentence le porte. Cette manière de donner la cale est la plus ordinaire; on la nomme *cale simple* ou *cale mouillée*, en opposition avec la *cale sèche*. Celle-ci consiste à tenir la corde plus courte et à ne point laisser tomber le patient jusqu'à l'eau. La chute lui cause une forte secousse dont le résultat ordinaire est la mort.

CALÉDONIE (NOUVELLE). Ile du grand Océan équinoxial découverte par Cook le 4 Septembre 1774. Les Insulaires sont des hommes cruels, des voleurs effrontés et très-avides de chair humaine.

CALÉFACTEUR. Invention de cuisine, récente, due à M. Lamarre; avec cet instrument, une livre de charbon cuit cinq ou six plats à la fois.

CALEMBOUR. Le calembour est une espèce de jeu de mots qui résulte du double sens que présente un terme, ou de la double signification que peuvent avoir deux homonymes. Une dame chantait avec prétention; n'ayant pu achever sur le ton qu'elle l'avait pris l'air qu'elle avait commencé, elle dit à un homme d'esprit, assis à côté d'elle: « Je vais le reprendre en *mi*. — Non, madame, restez-en *là*; » lui repartit son voisin.

CALENDES du latin *Calendæ*. Les Romains

appelaient *calendæ* le premier jour de chaque mois, du grec *calein* (appeler), parce que ce jour-là on convoquait le peuple au Capitole pour lui déclarer combien il fallait compter de jours jusqu'aux *nones*, et lui faire connaître l'ordre des fêtes et des autres cérémonies qui se devaient observer dans tout le cours du mois. On date encore à Rome les bulles des *calendes* de Janvier, de Février, de Mars, etc., lorsqu'on les signe ces jours-là. »

CALENDRE ou CALANDRE. Machine qui sert à tabiser et à moirer certaines étoffes. Avant Colbert, il n'y avait point de calandre en France. Les Anglais se servent, dans leurs ménages, de *calandres* qu'ils appellent *maugles*, pour repasser le gros linge, comme les draps, les serviettes. Ces instruments usent moins le linge et le lustrent mieux que les fers à repasser.

CALENDRIER. Du latin *calendarium*, qui a été formé de *calendæ*, calendes; catalogue qui indique le retour de toutes les fêtes tant mobiles qu'immobiles. Il y a différentes espèces de calendriers, le calendrier romain, la calendrier julien, le grégorien, le réformé et le calendrier français ou perpétuel. *Voyez* ANNÉE.

Le cardinal Pierre d'Ailly, surnommé *l'aigle des docteurs*, présenta au pape Jean XXIII, dans un synode tenu à Rome en 1414, un traité sur la réforme du calendrier. Les conciles de Bâle et de Constance, auxquels ce projet fut soumis, ne décidèrent rien. En 1474, Sixte IV songea sérieusement à cette réforme; il consulta Jean Muller, plus connu sous le nom de *Regiomontanus*, qui mourut l'année suivante; et ce projet en resta là. Il fut repris en 1516, par Léon X; il en fut aussi question au concile de Trente; mais ce fut le pape Grégoire XIII qui eut la gloire d'achever l'entreprise, en 1582, avec le secours de Louis Lilio, habile mathématicien italien.

CALICE. Vase qui sert au sacrifice de la messe et dans lequel se fait la consécration du vin. Les calices des apôtres et de leurs premiers successeurs étaient de bois. Urbain Ier défendit ceux d'étain et de verre, et ordonna qu'ils fussent d'or et d'argent. Bède assure que le calice dont Jésus-Christ se servit à la Cène, avait deux anses, et qu'il était en argent. Les anciens calices étaient beaucoup plus grands que ceux d'aujourd'hui, parce que le peuple communiait alors sous les deux espèces, au lieu que le calice ne sert présentement qu'au prêtre.

CALIFE. C'était, chez les Sarrazins, le nom d'une dignité souveraine qui s'étendait comme pouvoir absolu sur le temporel et le spirituel. Ce nom, qui est arabe, était affecté aux successeurs de Mahomet. Son origine vient de ce que Aboubècre, après la mort de Mahomet, ayant été choisi par les Musulmans pour lui succéder, prit le titre de *khalifah resons allah*, c'est-à dire, *vicaire de l'apôtre de Dieu*. La domination des califes dura 655 ans.

CALLIGRAPHIE. Avant la découverte de l'imprimerie, l'art du peintre embellissait les copies faites à la main, comme celui du dessin et de la gravure embellit aujourd'hui les ouvrages qui sortent de nos presses; et l'art d'orner ainsi les manuscrits s'appelait *calligraphie*. On se bornait quelquefois à enluminer les lettres, à varier leurs couleurs, à faire serpenter autour des marges des guirlandes de fleurs diversement entrelacées. Cet art avait d'autres fois un objet plus utile, et alors il prenait plus d'étendue, il exigeait plus de talent : si le manuscrit, par exemple, était une histoire qui décrivît les costumes et les arts d'un siècle, les animaux peu connus d'une contrée ignorée, le peintre en miniature venait au secours de l'historien. Son pinceau mettait sous les yeux du lecteur les costumes, les inventions des arts, les animaux curieux que la plume de l'écrivain ne pouvait peindre qu'à l'imagination. Il est arrivé de là que c'est peut-être dans la calligraphie que l'on trouve l'histoire la plus fidèle de la peinture, de l'architecture, des usages, des habillements civils, militaires, ecclésiastiques, des modes, des meubles, des ustensiles, des instruments de guerre, des siècles qui ont précédé la découverte de l'imprimerie. Cet art était connu des anciens, et il avait reçu chez eux la perfection qu'ils avaient donnée à tous les arts du dessin. Pomponius Atticus, l'ami de Cicéron et de Brutus, avait écrit en vers la vie des plus grands personnages de Rome, et chaque vie était précédée du portrait du héros dont elle faisait l'histoire. Varron avait écrit aussi les vies de sept cents personnages, toutes enrichies de leurs portraits; mais malheureusement ces deux manuscrits de Varron et d'Atticus ont dû périr dans les ruines de l'empire romain; et c'est une perte irréparable pour l'histoire ancienne, pour la peinture et pour la calligraphie. Du siècle de ces deux hommes célèbres, il faut descendre au IVe siècle de l'ère chrétienne pour découvrir quelques monuments de la calligraphie ancienne. Cet art trouve alors dans l'Empire romain une nouvelle reli-

gion et de nouvelles vertus, des saints à la place des grands hommes ; il consacre leurs traits dans le calendrier romain, et orne de peintures une traduction grecque de la Genèse. Les débris du siècle suivant nous présentent des lambeaux d'un Virgile et d'un Térence embellis de semblables ornements. Cet art conserve encore quelque goût et quelque beauté depuis le VIe jusqu'au Xe siècle ; mais depuis le Xe jusqu'au XIVe, les manuscrits sont défigurés plutôt qu'embellis par la peinture. Cet art était alors dans la barbarie, comme tous les autres arts. A cette dernière époque, il commence à renaître avec le goût des lettres et des connaissances. Dès qu'il existe des manuscrits qui méritent d'être lus, la peinture les orne de ses formes et de ses couleurs. La calligraphie fit même de grands progrès jusqu'à l'époque de la découverte de l'imprimerie, qui devait la faire tomber, mais à laquelle elle s'associa pendant quelque temps.

CALORIFÈRE. Appareil de chauffage qui, par un seul foyer, peut échauffer toutes les salles d'un établissement.

CALORIFÈRE À AIR. Ce mode de chauffage consiste à échauffer directement l'air qu'il s'agit d'envoyer dans les appartements pour élever et maintenir la température. On fait usage en Angleterre, dans plusieurs filatures et dans quelques hôpitaux, des calorifères inventés par MM. Strutt à Belper. M. Désarnod a établi en France plusieurs calorifères à air.

CALORIFÈRE A EAU. Ce procédé de chauffage s'effectue par la circulation de l'eau chaude dans des tuyaux qui parcourent les salles à chauffer ; mais ce mode ne saurait donner des températures un peu élevées.

CALORIFÈRE A VAPEUR. Dans ces appareils, la vapeur transporte la chaleur du foyer dans les tuyaux des appartements, où en perdant son état gazeux elle abandonne le calorique qui la constituait et le transmet à l'air des salles, à travers les tuyaux qui la contiennent.

CALORIQUE. *Voyez* CHALEUR.

CALOTTE. Il paraît que les calottes sont d'un usage fort ancien. Martial parle sans doute d'une calotte de cuir, lorsqu'il dit à un de ses amis qu'il lui envoie une peau qui pourra lui servir à cacher ses cheveux, quand ils seront mouillés, de peur que la pommade dont il les a frottés ne les salisse. Saint Jérôme parle d'une calotte que Paulin lui avait envoyée. Avant l'an 1377, il y avait des ecclésiastiques qui portaient des calottes à l'office, puisque les statuts synodaux de Poitiers de ce temps-là leur défendent de le faire ; cependant ils n'ont commencé, surtout en Italie, d'en porter communément que vers la fin du XVIe siècle et au commencement du XVIIe. Le cardinal de Richelieu est le premier qui en ait porté en France ; peut-être même est-ce lui qui en a introduit la mode dans ce pays.

CALOTTE, CALOTIN, CALOTINE. Au propre, *calotte* est une petite toque, un petit bonnet qui ne couvre que le haut de la tête. On a appelé au figuré *calotte, brevet de la calotte, calotine*, ces pièces de vers satiriques et burlesques par lesquelles on tournait les gens en ridicule. C'est en ce sens que Voltaire a dit dans sa quatre-vingt-septième lettre (année 1746) : « Que dites-vous d'une infâme *calotte* qu'on a faite contre M. et Mme de la Popelinière, pour prix des fêtes qu'ils nous ont données ? » Au commencement du XVIIIe siècle, quelques beaux esprits de la cour de Louis XIV formèrent une société qui se nomma *le régiment de la calotte*. Leur but était de corriger les mœurs, et de réformer, en employant l'arme du ridicule, les travers soit dans la conduite, soit dans le langage ou dans le style. M. de Torsac, exempt des gardes-du-corps, M. Aimon, portemanteau du roi, et divers autres officiers, ayant fait un jour mille plaisanteries sur un mal de tête dont l'un d'entre eux souffrait extrêmement, proposèrent une calotte de plomb au malade. La conversation s'étant échauffée, ils s'avisèrent de créer un régiment composé uniquement de personnes distinguées par l'extravagance de leurs discours ou de leurs actions. Ils le nommèrent le régiment de la calotte ; et d'un consentement unanime, le sieur Aimon en fut aussitôt élu général.

CALVINISME. Jean Calvin, né à Noyon en 1509, commença à dogmatiser en 1533, se retira à Genève en 1536, d'où il fut chassé deux ans après : il y revint et s'y fixa en 1541. L'on peut réduire à six chefs principaux les dogmes caractéristiques du Calvinisme ; savoir ; 1°. Que Jésus-Christ n'est pas réellement présent dans le sacrement de l'Eucharistie, qu'il n'y est qu'en signe ou en figure. 2°. Que la prédestination et la réprobation sont antérieures à la prescience divine des œuvres bonnes ou mauvaises. 3°. Que la prédestination et la réprobation dépendent de la pure volonté de Dieu, sans égard aux mérites ou démérites des hommes. 4°. Que Dieu donne à ceux qu'il a prédestinés une foi et une justice *inamissibles*, et qu'il ne leur impute pas leurs péchés. 5°. Que les justes ne sauraient faire aucune bonne œuvre, en conséquence du

péché originel, qui les en rend incapables. 6°. Que les hommes sont justifiés par la foi seule, qui rend les bonnes œuvres et les sacrements inutiles.

CAMAIEU. La gravure qui porte ce nom, et qui imite en estampes les dessins lavés, ainsi que l'espèce de peinture à une seule couleur, que les Italiens appellent *chiaroscuro*, a été inventée par Hugo de Carpi. On appelle grisaille un camaïeu peint de gris, et cirage celui qui est peint en jaune. On donne encore le nom de camaïeux à certains tableaux qui imitent les agates, les sardoines et d'autres pierres taillées en relief, parce que ces sortes de pierres se nommaient aussi camaïeux, corruption du mot *camée*, seul employé aujourd'hui. Les camaïeux ont été fort à la mode, il y a une soixantaine d'années, et cette mode a enfanté une multitude d'ouvrages barbares qui ont beaucoup nui aux progrès des arts.

CAMAIEU ou CAMAIL (*Ordre du*). C'est l'ordre militaire du Porc-Épic; institué en 1395, par Louis de France, duc d'Orléans, au baptême de son fils Charles. Cet ordre fut appelé *Ordre du Camaïeu* ou *Camée*, parce que le duc d'Orléans donnait avec le collier une bague d'or, garnie d'un *camaïeu*, ou pierre d'agate sur laquelle était gravée la figure d'un porc-épic.

CAMAIL. C'est aux capuchons des moines que le camail doit son origine. Les chanoines et autres ecclésiastiques ne commencèrent à s'en servir que vers la fin du XVe. siècle, ou au commencement du XVIe. Le concile provincial de Saltzbourg, en 1386, prouve cependant qu'on en faisait usage en Allemagne avant ce temps-là, puisqu'il défend aux ecclésiastiques de paraître dans l'église, en public, sans un camail. L'histoire ancienne fait mention de chevaliers qui avaient une couverture de tête assez semblable au camail des évêques, que l'on appelait *cap de maille;* de là peut-être est venu le nom de *camail*.

CAMP. Les Grecs environnaient leurs camps d'un fossé ou d'une tranchée. Ce ne fut qu'après la défaite de Pyrrhus, à la bataille de Bénévent, que les Romains commencèrent à fortifier leurs camps. Mais aussi depuis ce temps-là il les rendirent des forteresses d'une structure des plus solides. Les Français et les autres peuples destructeurs de l'empire romain, conservèrent l'habitude où ils étaient de ne se servir, pour la sûreté de leurs camps, que de ce qu'offrait le lieu où il se trouvaient, comme des arbres dont ils formaient des abattis. Ainsi, peu à peu, la manière de camper à la romaine fut négligée et presqu'abandonnée. Ce ne fut que dans les guerres d'Italie, que l'usage en revint; mais depuis le règne de Louis XIV, l'art des campements a été progressivement porté à la plus haute perfection.

CAMPÈCHE (Bois de). Arbre épineux toujours vert, de la famille des légumineuses, originaire de la baie de Campèche d'où il a tiré son nom. On le trouve aussi à la Jamaïque et à Saint-Domingue. Son bois, propre à la teinture, forme une branche considérable de commerce dans une partie des possessions espagnoles du Nouveau-Monde. Par sa simple fusion dans l'eau, il donne une coulenr d'un très-beau noir. Par sa décoction, il fournit une couleur rouge foncée et même pourprée, dont on varie les teintes en y mettant plus ou moins d'eau.

CAMPHRE. Cette substance a beaueoup d'analogie avec les résines; on la trouve unie à l'huile essentielle de plusieurs plantes de la famille des labiées, et pour ainsi dire libre dans le *Laurus Camphora*, arbre très-commun dans l'Inde et au Japon. On scie le bois de cet arbre, on le fend, on le chauffe avec de l'eau dans des vases de métal surmontés d'un couvercle conique en bois dont l'intérieur est garni de paille. C'est dans l'intervalle de ces pailles que se fixe le camphre, qui est entraîné avec les vapeurs d'eau bouillante; on l'y trouve en petits grains grisâtres, et on l'apporte ainsi en Europe pour être raffiné au moyen d'un procédé maintenant très-connu, mais dont les Hollandais faisaient encore un secret il y a moins de cinquante ans. Le camphre est peu soluble dans l'eau; une partie de camphre exige, pour se dissoudre, 1,000 parties d'eau. Cependant on met un bâton de camphre dans l'eau, de manière à ce qu'une moitié seulement y plonge, au bout de quelque temps il est corrodé au point qui correspend à la surface de l'eau, et séparé ainsi en deux parties qui n'ont éprouvé l'une et l'autre qu'une diminution très-peu sensible. Lorsqu'on place un petit morceau de camphre sur de l'eau pure, il entre en un mouvement de rotation assez rapide si le fragment est petit. On arrête complètement ce mouvement, en jetant sur la surface de l'eau une goutte d'huile d'olive ou de toute autre huile grasse. Ces phénomènes singuliers ont occupé à diverses reprises les physiciens, qui les ont rapportés, tantôt à une action électrique, tantôt à la dissolution du camphre. Berzélius les attribue uniquement à l'évaporation tant du camphre que de l'eau. Un physicien italien, Charles Mettucci, a repris récemment cette question et fait plusieurs expériences pro-

pres à mettre en évidence les véritables causes. « Il est facile, dit-il, de démontrer qu'on ne peut attribuer la rotation à la dissolution du camphre dans l'eau, puisqu'il y a des corps bien plus solubles que le camphre qui, placés sur l'eau, ne tournent pas. Rien n'indique non plus un développement d'électricité, et dans ce cas même on conçoit difficilement comment il pourrait produire cet effet. » L'évaporation de l'eau, suivant le physicien italien, ne peut non plus entrer dans l'explication du phénomène, et c'est uniquement à l'évaporation du camphre qu'il rapporte la cause des mouvements. Il le prouve par les expériences et les considérations suivantes. Si l'on jette sur l'eau un petit morceau de potassium, on voit, entre autres phénomènes, un tournoiement semblable à celui du camphre; dans ce cas, il est évident que le mouvement est dû au dégagement de l'hydrogène et de la vapeur d'eau. Un petit charbon allumé projeté sur l'eau prend de semblables mouvements qui s'expliquent de même par le dégagement de la vapeur d'eau formée autour de lui. « On n'éprouve dès-lors, dit M. Mattucci, aucune difficulté à se rendre compte du mode d'action de l'huile pour empêcher ces mouvements. Si l'on place dans une soucoupe pleine d'eau un morceau de camphre assez gros pour que ses mouvements soient très-lents, et qu'on place la soucoupe sous une cloche dans laquelle on fait le vide, on voit les mouvements s'accélérer considérablement, parce qu'alors le dégagement de vapeurs devient plus grand ; si on laisse rentrer l'air sous la cloche, le mouvement au bout de peu d'instants redevient aussi lent qu'auparavant. Des râpures de liége imprégnées d'éther tournent quand on les jette sur l'eau, comme le feraient de petits fragments de camphre. Le mouvement continue jusqu'à ce que l'éther soit évaporé. »

CANADA. L'origine du nom de cette contrée vient, selon quelques-uns, des Espagnols, qui, étant venus chercher des mines d'or et d'argent, ont, après quelques tentatives infructueuses, quitté le pays en criant : *aca nada*, c'est-à-dire il n'y a rien ici. Mais il est plus probable que ce nom dérive du mot iroquois *Canada*, qui signifie, dit-on, une réunion de cabanes. Ce vaste pays de l'Amérique septentrionale fut découvert, dit-on, en 1504, par des pêcheurs bretons qui y furent jetés dans une tempête. Cependant il paraîtrait certain que les Français y avaient déjà abordé en 1500, lorsqu'ils descendirent sur les bords du fleuve Saint-Laurent, et même que Jean Cabot, Vénitien, et Gaspard de Portréal, Portugais, qui avaient fait le voyage en 1497, les avaient prévenus dans cette découverte. Il est en outre reconnu que vers 1504 les Bretons et les Flamands se hasardaient assez souvent, avec de faibles barques, sur le banc de Terre-Neuve, pour se livrer à la pêche, dont ils faisaient un grand commerce ; et c'est peut-être ce qui porte à fixer à cette époque la reconnaissance notoire de cette contrée. Toujours est-il constant que le capitaine Thomas Aubert reconnut aussi ce pays en 1508, et que dix-sept ans après François Ier y envoya Jean Varazain, qui en prit possession et y arbora les armes de France ; mais quel que soit le plus ou moins d'exactitude des dates que nous venons de citer, on sait que ce ne fut réellement qu'en 1608, le 3 Juillet, que Monty remonta le fleuve de Saint-Laurent, et, secondé de Champlain et de Pontgrené, jeta les fondements de Québec. « On trouva dans le Canada trois langues-mères, l'*algonquine*, la *siouse* et la *huronne*. On jugea que ces langues étaient primitives, parce qu'elles renfermaient chacune un grand nombre de ces mots imitatifs qui peignent les choses par le son. Les dialectes qui en dérivaient se multipliaient presque autant que les bourgades. On n'y remarquait pas des termes abstraits, parce que l'esprit des sauvages, esprit encore dans l'enfance, ne s'écarte guère loin des objets et des temps présents ; et qu'avec peu d'idées on a rarement besoin de les généraliser et d'en représenter plusieurs dans un signe.

CANAL. On entend en général par ce mot tout conduit naturel ou artificiel qui reçoit, contient des eaux et les conduit en quelque lieu. Dès les temps les plus reculés, on a creusé des canaux pour faciliter le commerce, en joignant une mer à une mer, un fleuve à un autre. Les premiers habitants de la terre ont travaillé à rompre les isthmes et à couper les terres, pour établir entre les contrées une communication par eau. Hérodote rapporte que les Cnidiens, peuples de Carie, dans l'Asie mineure, entreprirent de couper l'isthme qui joint la presqu'île de Cnide à la terre ferme ; mais qu'ils en furent détournés par un oracle. Plusieurs rois d'Égypte ont tâché de joindre la mer Rouge à la Méditerranée. Soliam II, empereur des Turcs, y employa cinquante mille hommes, qui travaillèrent sans effet à rétablir ce canal qui avait comme disparu sous les sables. Les Grecs et les Romains projetèrent un canal à travers l'isthme de Corinthe qui joint la Morée à l'Achaïe, afin de passer ainsi de la mer Ionienne dans l'Archipel. Cet isthme n'a pas plus de deux

lieues ; en le coupant on épargnait aux commerçants un circuit de 160 lieues auteur du Péloponèse ; mais Jules César, Caius Caligula, Néron, et enfin Hérode Atticus, échouèrent dans cette tentative. Si l'histoire des Grecs et des Romains ne nous présente que de grands projets restés sans exécution, relativement aux canaux de navigation, les Chinois offrent à la vue ce que l'imagination peut à peine concevoir. La Chine est le pays du monde où il y a le plus de canaux. Suivant toutes les relations, les Chinois s'occupèrent dans les temps les plus reculés de la conduite et la distribution des eaux. Sans parler des autres canaux, on peut se faire une idée des grands ouvrages des Chinois dans ce genre, par la description du grand canal entrepris vers l'an 1289 par l'empereur *Chi-Tsou*, chef de la dynastie des *Yuen* ; ce canal est encore connu sous le nom de *Houpilaï* ou *Koublaï*, cinquième successeur de *Ghinghis-Can*. Vainqueur de la Tartarie occidentale, Houpilaï transporta le siége de l'empire à Pékin, pour être plus à portée de ses vastes états. Ce grand canal est formé par une rivière médiocre, que l'on appelle *Ouen-Ho*, dont on divise les eaux, ainsi que par un étang qu'on a conduit au travers d'une montagne. On a trouvé le point de partage, près de la petite ville de *Ouen-Chon-Hien*. Les deux tiers de l'eau sont conduits dans la partie du canal qui est vers le Nord, où il reçoit les eaux d'une rivière. Après une assez longue course, le canal se jette dans la rivière de Pékin, qui passe le long de ses murailles, et va tomber dans l'Océan oriental. L'autre tiers des eaux de la rivière de *Ouen-Ho*, en coulant au Midi, vers le fleuve Jaune, rencontre des étangs et des marais dont on a su mettre les eaux à profit, au moyen de rigoles qu'on peut ouvrir ou former à volonté, par de grosses traverses en bois, que l'on engage dans des coulisses fermées le long des massifs de pierre qui sont bâtis au bord du canal, là où chaque rigole aboutit. Ces ouvrages s'appellent *tcha*. Ce sont des demi-écluses ou pertuis, qui ne laissent que le vide suffisant pour faire passer une barque. Le canal a été coudé, et on lui a fait faire des détours pour retenir les eaux, surtout dans les temps de sécheresse. Vingt-cinq à trente lieues au-dessus de la ville de *Tum-Cheu*, on trouve un temple appelé *Fuen-Xiu-Miao*, c'est-à-dire temple de l'Esprit qui divise les eaux. En cet endroit, les Chinois ont creusé deux autres canaux ; l'un vers le Septentrion et l'autre vers le Midi : tout cela avec tant de précision et un niveau si juste, que l'eau arrivant au milieu, devant le temple, descend également de part et d'autre, vers le Nord et vers le Sud. On dit qu'il y a soixante-douze écluses sur ce canal. Il existe une écluse appelée la *Reine* et la *Maîtresse* du ciel, afin d'exprimer, par ces termes hyperboliques, sa hauteur extraordinaire. Plus de quatre à cinq cents hommes sont quelquefois employés à élever une barque au niveau du canal supérieur, où ils l'abandonnent ensuite à la rapidité du courant. La Chine voit souvent sur ses canaux plus de dix mille barques, dont quelques-unes sont presque aussi grandes qu'une frégate ; elles sont destinées à porter les présents et tributs des provinces à la ville impériale. Les canaux d'Italie sont dit-on les plus anciens de tous ceux qui existent actuellement en Europe. La communication du Tésin avec l'Adda se fait par deux canaux de navigation. Le *Ticinello naviglio digazano* fut commencé le 5 Août 1179. Mais en 1054, Baudouin, comte de Flandre, avait fait un canal, d'Aire à Saint-Omer, et la Belgique fut un des premiers pays dans les temps modernes qui comprit l'utilité des canaux. Le canal de *Briare*, en France, fut commencé sous Henri IV, en 1605, d'après les plans et sous la direction de l'ingénieur Hugues Crosnier. Les travaux furent interrompus en Mai 1610, et repris en 1638. Ce canal fut achevé sous Louis XIII. Un des plus grands et des plus merveilleux ouvrages de cette espèce, c'est le canal de *Languedoc*, qui joint l'Océan à la Méditerranée, en franchissant un espace de quatre-vingts lieues environ. Le vaste projet de ce canal fut proposé sous l'empereur Charlemagne, reproduit sous Charles IX et sous Henri IV. Il était réservé à Louis XIV et à Colbert de le faire exécuter par les soins de deux hommes d'un rare mérite, Andréossy et Riquet. Commencé en 1667, il fut terminé en 1680. Le beau canal de Bruges fut fait au treizième siècle, et le canal de Bruxelles à Anvers au seizième.

CANARIES. Archipel célèbre, connu des anciens sous le nom d'*Iles Fortunées*, à cause de leur agréable température. Ils les appelaient aussi *Iles Canaries*, en raison de la multitude de chiens qu'on y trouva. Cet Archipel se compose d'une vingtaine d'îles, dont les principales, les seules habitées, sont au nombre de sept, savoir : Ténériffe, Canarie, Gomera, Fortavantura, Lancerote, Palma et l'île de Fer. Les Canaries sont de formation volcanique ; elles n'ont point de rivières, mais seulement

beaucoup de sources et de torrents alimentés par les vapeurs qui couronnent les sommets des montagnes. Les géographes du moyen âge avaient décrit les Canaries, mais les fables qu'ils avaient mêlées à leurs relations, firent douter de leur existence. Découvertes en 1395, par les Espagnols, ces îles furent négligées jusqu'en 1417, époque à laquelle Jean de Betencourt s'en empara pour Henri III, roi de Castille; mais leur conquête ne fut entièrement achevée qu'en 1512, après une suite de guerres cruelles dans lesquelles les Insulaires furent entièrement exterminés par les Espagnols. Ces Insulaires, appelés *Guanches* par les Espagnols, étaient, selon des traditions fabuleuses, d'une taille gigantesque. Quelques monuments attestent qu'ils avaient l'usage d'une écriture hiéroglyphique. Une de leurs coutumes les plus remarquables était d'embaumer leurs morts : on a trouvé plusieurs de leurs momies enveloppées de peaux de chèvres et parfaitement conservées.

CANDELABRE. On en attribue l'origine aux Égyptiens. Homère, dans l'*Odyssée*, en décrivant le palais d'Alcinoüs, parle de candelabres formés de statues en or et représentant un jeune homme placé sur un autel, pour tenir dans ses mains des flambeaux allumés. Chez les anciens, les candelabres étaient généralement faits de bronze; quelques-uns étaient ornés de feuillages et de fleurs, mêlés parfois de mosaïques.

CANDIDAT, du latin *candidatus*. « On nommait à Rome, candidats, *candidati*, dit Furgault, ceux qui aspiraient aux charges de la république; parce que, pendant les deux années qu'ils étaient obligés de les briguer, ils se présentaient dans les assemblées du peuple avec une simple robe blanche.

CANELLE. Seconde écorce du canellier, petit arbre très-commun dans l'île de Ceilan. Tant que les Hollandais ont été possesseurs de cette île, ils n'ont pas permis aux naturels du pays de cultiver le canellier. Toutes les parties de cet arbre sont utiles : son écorce, sa racine, son tronc, ses branches, ses feuilles, ses fleurs et ses fruits. On en retire des eaux distillées, des sels volatils, du camphre, du suif ou de la cire, des huiles précieuses; on en compose des sirops, des liqueurs, des essences odorantes. En un mot, le canellier peut être regardé, à tous égards, comme un des arbres les plus précieux que l'on connaisse.

CANICULE. Constellation qui déterminait anciennement l'époque des grandes chaleurs. Les Romains, persuadés de la malignité de ses influences, lui sacrifiaient tous les ans un chien roux. La canicule est, selon les mythologues, le chien que Jupiter donna à Europe pour la garder, et dont Minos fit présent à Procris et celle-ci à Céphale; ou bien c'est la chienne d'Érigone. Sirius, appelé *Canis* ou le *Grand-Chien*, est la principale étoile de cette constellation et la plus brillante du ciel.

CANNE. Quoique l'origine donnée au mot *bâton* semble commune à l'usage encore existant de porter une canne, cependant cette origine n'est pas la même. La *canne* de bois de férule, plante qui croit en France et en Grèce, dont la tige s'élève à huit ou dix pieds, est très-légère et contient dans son intérieur une assez grande quantité de moelle. Dès la première antiquité l'on se servait des cannes de férule pour transporter du feu d'un lieu dans un autre, parce qu'il s'y conserve parfaitement bien et ne consume la moelle que peu à peu, sans endommager l'écorce. Cet usage s'est perpétué en Sicile, où l'on emploie la canne comme des mèches à canon, et dans quelques provinces de la France, pour conserver et transporter du feu. Bacchus, l'un des grands législateurs de l'antiquité ordonna sagement aux hommes qui boiraient du vin de porter des cannes de férule, parce que, dans la fureur du vin, ils se cassaient la tête entre eux avec les bâtons ordinaires, et que la canne étant très-légère n'avait pas le même danger. Les prêtres du même Dieu s'appuyaient sur des *cannes* de férule. Dans la troupe, jadis les officiers supérieurs portaient la canne sous les armes. C'est qu'alors on se permettait de frapper le soldat dans les rangs. Il est des armées étrangères où ce genre de correction a été conservé. C'était la mode au Xe et au XIe siècles, parmi les dames de qualité, de porter de petites cannes légères, dont la pomme était ornée de quelque oiseau.

Canne a Sucre. *Voy.* Sucre.

CANON. On appelle ainsi, par excellence, les paroles sacramentales de la messe, depuis la Préface jusqu'au *Pater*. Ce mot vient évidemment du grec *kanôn*, qui signifie *règle*. Le canon de la messe est très-ancien; Saint Ambroise en parle, et l'appelle *canon*, comme nous. Il est presque tout entier comme on le dit aujourd'hui dans la liturgie de Saint Ambroise; et du temps de Saint Grégoire-le-Grand il était tel que nous l'avons. Il fut rédigé par Saint Jérôme, selon le témoignage de quelques auteurs.

Canon *des Juifs*. Ce catalogue des livres de la loi des Juifs fut fait après leur captivité, par les ordres de la synagogue.

Canon *des apôtres*. Ce recueil des lois ecclé-

siastiques des premiers siècles a été mal à propos attribué au pape Saint Clément, troisième successeur de Saint Pierre, comme les ayant reçues de ce prince des apôtres. Des critiques éclairés ne le datent que de la fin du IIIe siècle.

CANON (*Droit*). C'est la collection des règles tirées de l'Écriture sainte, des conciles, des constitutions des papes, des sentiments des pères de l'Église, et de l'usage reçu par la tradition. Cette collection a été faite en 1151, par dom Gratian, bénédictin.

CANON. (*Arme à feu*). Ce nom vient, selon Perrier, du mot hébreu *kanen*, roseau, canne. Les premiers canons ont été appelés bombardes, comme toutes les armes à feu le furent d'abord, à cause du bruit qu'elles font en tirant. On leur a aussi donné des noms terribles, pareils à ceux que les anciens appliquaient à leurs machines de guerre : tels sont ceux de *couleuvrine*, qui vient de *couleuvre*; de serpentine, de basilic, et d'autres semblables. Ces noms leur furent donnés à cause de la figure de ces animaux que l'on représentait sur ces sortes de pièces. La plupart des auteurs pensent que les canons furent inventés par Bertold Schwartz, et employés, en 1380, pendant la guerre des Vénitiens avec les Gênois ; mais nous avons un monument qui prouve qu'en 1338, huit ans avant la bataille de Crécy, on se servait de canons dans les siéges; car, à la chambre des comptes de Paris, dans un compte de 1338, on parle d'une dépense faite pour la poudre nécessaire aux canons qui étaient devant Puy-Guillaume, château en Auvergne. Les gros canons de ce temps-là était des cylindres creux, fortifiés d'espace en espace de plusieurs cercles de fer ; la culasse était terminée par un bouton, et la lumière placée entre le premier et le second cercle. Les canons furent d'abord de fer; mais comme ils étaient trop cassans, on en fit d'un alliage de métaux auquel on a donné le nom de fonte. Le grand canon de Gand, fait en 1381 sous Philippe d'Artevelde est composé de lattes de fer jointes ensemble; c'est de toutes les pièces d'artillerie la plus grande connue. (*Voy*. FONDERIE).

Sous Charles V, on commençait à connaître l'art de fondre les canons, et l'on se servit de canons fondus au siége de Compiègne, en 1414. L'art de les enclouer était aussi connu alors : le premier qui encloua un canon fut un nommé Gaspard Vimercatus de Brême, qui encloua l'artillerie de Sigismond Malatesta. (*Voy*. POUDRE A CANON.) Le *calibre*, instrument par le moyen duquel on mesure le diamètre de l'ouverture d'un canon, a été inventé à Nuremberg, par Georges Heartman, en 1510.

CANON. (*Musique*). C'était dans la musique ancienne une méthode pour déterminer les rapports des intervalles. L'on donnait aussi le nom de *canon* à l'instrument par lequel on trouvait ces rapports. En musique moderne, le canon est une sorte de fugue qu'on appelle *perpétuelle*, parce que les parties, partant l'une après l'autre, repètent sans cesse le même chant. L'empereur Charles VI, qui était grand musicien et composait très-bien, se plaisait beaucoup à faire et à chanter des canons.

CANONISATION. C'est une déclaration du Pape par laquelle, après un long examen et plusieurs solennités, il inscrit au catalogue des saints un homme qui a mené une vie sainte et exemplaire, etc. Le mot *canonisation* semble être d'une origine moins ancienne que la chose même : on ne voit point qu'il ait été en usage avant le XIIe siècle, quoique, dès le XIe, on trouve un décret ou bulle de canonisation donnée à la prière de Lintolfe, évêque d'Augsbourg, par le pape Jean XV, pour mettre Saint Uldéric ou Ulric au catalogue des saints. Ce mot est formé de *canon, catalogue*, et il vient de ce que la canonisation n'était d'abord qu'un ordre des papes ou des évêques, par lequel il était statués que les noms de ceux qui s'étaient distingués par une piété et une vertu extraordinaires seraient insérés dans les sacrés diptyques, ou le canon de la messe, afin qu'on en fît mémoire dans la liturgie. On y ajouta ensuite les usages de marquer un office particulier pour les invoquer ; d'ériger des églises sous leur invocation, et des autels pour y offrir le saint sacrifice ; de tirer leurs corps de leurs premiers sépulcres. Peu à peu on y joignit d'autres cérémonies. On porta en triomphe les images des saints dans les processions ; on déclara jour de fête l'anniversaire de celui de leur mort ; et, pour rendre la chose plus solennelle, le pape Honorius III, en 1225, accorda plusieurs jours d'indulgences pour les canonisations.

CANOTS DES SAUVAGES, OU PIROGUES. Ces canots sont faits ordinairement d'une seule pièce. C'est un tronc d'arbre creusé dans son milieu par le feu et aminci aux deux bouts.

CANTALOUP. Le nom de cette espèce de melon vient de *cantalupo*, maison de Plaisance des papes, à quatre ou cinq lieues de Rome, où ils furent d'abord cultivés.

CANTATE. Petit poëme composé de récitatifs et d'airs, et propre à être mis en musique. Ce nom est italien ; la mode des cantates,

dit J.-J. Rousseau, nous est venue d'Italie. Ce genre, dont J.-B. Rousseau a fait présent à notre langue, et dans lequel, ainsi que l'a observé La Harpe, il n'a ni modèle ni imitateur, réunit le merveilleux de l'épopée, le pathétique de la tragédie, l'enthousiasme de l'ode pindarique, le gracieux de l'ode anacréontique, et l'harmonie de la musique.

CANTHARIDES. Petit insecte de l'ordre des *coléoptères*, dont les élytres sont verdâtres, les antennes filiformes, de la longueur de la moitié du corps, et composés de onze articles: ce genre se rapproche du *méloé* et du *mylabre*. Ces insectes sont redoutés des jardiniers, parce qu'ils dévorent toute la verdure de la plante à laquelle ils s'attachent, et qu'ils infectent l'air de leur odeur. On en trouve en été des essaims entiers sur les frênes, les rosiers, les lilas et les peupliers. Celles dont on emploie le verrein dans la pharmacie sont d'une belle couleur verte, luisante, azurée, mêlée de couleur d'or; elles ont environ neuf lignes de long. Ce fut en l'an 550 de l'ère chrétienne qu'Alexandre de Tralle, médecin grec, employa le premier les mouches cantharides comme vésicatoires contre la goutte. L'usage des cantharides n'était pas inconnu aux anciens; mais il faut dire qu'elles ne sont pas les mêmes que celles des modernes. Les Chinois emploient le mylabre de la chicorée.

CANTIQUE. Les plus anciens cantiques contiennent le récit des événements remarquables, ce qui doit les faire mettre au nombre des premiers monuments historiques. On y rend à Dieu des actions de grâces des bienfaits qu'on a reçus ou des victoires qu'on a remportées. Ils sont aussi quelquefois de touchantes élégies : le cantique de David, sur la mort de Saül et de Jonathas, est l'expression de la plus vive douleur.

CAOUTCHOUC. Vulgairement nommé *gomme élastique*, le caoutchouc est une substance solide, blanche, inodore, molle, flexible, élastique, qui fut apportée d'Amérique en Europe au commencement du XVIIIe siècle. Le caoutchouc se trouve contenu en grande quantité dans l'*hœva caoutchouc*, le *jatropa elastica* et d'autres arbres qui croissent dans l'Amérique méridionale et dans les Indes occidentales. Pour extraire le caoutchouc des arbres, il suffit de les inciser. Il en sort un suc laiteux qui se prend en masse blanchâtre qui est le caoutchouc lui-même. Il nous arrive d'Amérique en forme de poire; à cet effet, les naturels appliquent différentes couches du suc sur un moule de terre; lorsque ces couches de terre ont été successivement séchées à la fumée, ils brisent le moule et les font sortir.

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE. Ce cap, situé à l'extrémité méridionale de l'Afrique, fut découvert par les Portugais, sous la conduite de Barthélemi Diaz, vers l'an 1486, et fut d'abord appelé *le Cap des Tourmentes* (*Cabo-Tormentoso*), puis *le Lion-de-la-Mer*, *la Tête de l'Afrique*; mais le roi Emmanuel lui donna le nom qu'il porte actuellement, parce que, dès qu'on l'a doublé, on espère arriver bientôt aux Indes. Les Hollandais s'en emparèrent en 1650, et y établirent un fort. Il fut pris par les Anglais le 16 Septembre 1795; mais à la paix d'Amiens, il fut rendu à la Hollande. Au renouvellement des hostilités en 1806, l'Angleterre s'en empara de nouveau, et le conserva en 1814.

CAP VERT. Ce cap très-considérable, sur la côte occidentale d'Afrique, fut découvert en 1446 par Denys Fernandez qui, frappé de la verdure que lui offrait ce promontoire, le désigna sous le nom qui lui est resté. On a nommé îles du Cap Vert, un archipel situé vis-à-vis, à la distance de soixante-dix-lieues, dans l'Océan Atlantique et composé de dix îles d'origine volcanique et généralement montagneuses et arides. Ces îles furent découvertes en 1450, par Antoine Noli, Gênois, au service du Portugal.

CAPÉTIENS. Les rois de France de la troisième race ont été ainsi nommés de Hugues *Capet*, trente-cinquième roi de France; et le surnom de *Capet* que portait Hugues, auteur de la race capétienne, lui fut donné, selon Pasquier, à cause d'un habillement de tête dont ce roi se couvrait, et que, selon Ducange, on appelait *cappa*.

CAPITATION, *tributum capitis*, en latin, c'est-à-dire *impôt qui se lève par tête*. Cette espèce de tribut est ancien, puisqu'il était en usage chez les Grecs et chez les Romains. On lui donna le nom de *capitation*, pour distinguer les taxes sur les personnes, des taxes sur les marchandises. On croit que la première capitation générale qui ait été levée en France fut celle que le roi Jean leva, en 1355, sur tous les sujets du royaume.

CAPITOLE. Forteresse de Rome, sur le mont Tarpéien, où il y avait un temple de Jupiter qui, pour cette raison, s'appelait *Jupiter Capitolin*. Les premiers fondements du Capitole furent jetés, l'an de Rome 139, par Tarquin l'Ancien; et cet édifice fut achevé, en 221, par Tarquin-le-Superbe; il ne fut consacré que

trois ans après l'expulsion des rois et l'établissement du consulat. Arnobe prétend que cette forteresse reçut le nom de *Capitole*, de la tête d'un homme appelé *Tolus* (*a capi Toli*) que l'on trouva encore fraîche lorsqu'on jetait les fondements; sentiment appuyé par l'autorité de Varron. Aujourd'hui, c'est une maison-de-ville, où les conservateurs du peuple romain ont leur tribunal. Les Italiens l'appellent *campidoglio.* « Le nom de *Capitole*, dit Moréri, passa sous les empereurs, aux temples des différentes villes, et surtout à ceux des colonies; ainsi Constantinople, Milan, Autun, Nîmes, Besançon Toulouse, etc., avaient chacun leur Capitole. Ce nom s'est encore conservé dans quelques villes. »

CAPITULAIRES. On a donné ce nom aux ordonnances que les rois de la première et de la seconde race faisaient, tous les ans, dans les grandes assemblées où l'on délibérait sur les matières civiles et ecclésiastiques. C'était en présence de ces assemblées que le roi proposait ce qu'il appelait constitutions. On en faisait la lecture à haute voix; et après que toute l'assemblée y avait donné son consentement, chacun y souscrivait en particulier. Comme ces constitutions étaient rédigées succinctement, et par articles, on les appelait *chapitres*, et le recueil de plusieurs chapitres s'appelait *capitulaires.*

CAPORAL, vient de l'italien *caporale*, dérivé de *caput.* Le caporal est le chef d'une division de compagnie d'infanterie, appelée *escouade*; il avait autrefois le nom de *cap d'escouade*, qui fut remplacé, sous Henri II, par la dénomination de caporal, aujourd'hui en usage.

CAPUCINE. Cette plante, originaire du Pérou, a d'abord porté le nom de *cresson du Pérou;* elle fut introduite en Europe vers 1580.

CAPUCINS. Religieux de l'ordre de Saint François, qui reçurent une règle de Mathieu Baschi, en Italie, en 1528. Ils s'établirent, en 1585, en France et en Belgique. Ils doivent leur nom au capuce qui leur sert de coiffure.

CARABINE. Espèce de mousqueton dont le canon est rayé circulairement ou en spirale, en sorte que lorsque la balle, qu'on y enfonce à force, sort poussée par l'impétuosité de la poudre, elle s'allonge environ d'un travers de doigt, et et elle sort empreinte des rayures du canon. C'est aux Arabes qu'on attribue l'invention de la carabine.

CARABINIERS. Corps de cavalerie, ainsi nommé parce qu'il tire avec des carabines. Dans la campagne de 1690, Louis XIV ordonna que l'on formât par régiment de cavalerie une compagnie de carabiniers; et en 1693, le même roi forma de ces compagnies un régiment composé de cinq brigades, sous le titre de *régiment royal des carabiniers.*

CARACTÈRES D'IMPRIMERIE. L'art de fondre ces caractères à l'aide de poinçons a été découvert en Allemagne, vers l'an 1440. (*Voyez* IMPRIMERIE). On compte vingt-deux sortes de caractères, depuis l'œil le plus fin jusqu'à l'œil le plus gros. Voici leur dénomination et leur rapport entre eux, d'après Didot père : 1 Perle. 2 Parisienne. 3 Nompareille. 4 Mignonne. 5 Petit-Texte. 6 Gaillarde (deux Parisiennes). 7 Petit-Romain (une nompareille et une Parisienne). 8 Philosophie (une Mignonne et une Parisienne). 9 Cicéro (deux Nompareilles). 10 Saint-Augustin (un Petit-texte et une Nompareille). 11 Gros-Texte. 12 Gros-Romain (un Petit-Romain et un petit-Texte). 13 Petit-Parangon (deux Petit-Romains). 14 Gros Parangon (une Philosophie et un petit-Romain). 15 Palestine (deux Cicéros). 16 Petit-Canon (deux Saint-Augustins). 17 Deux point de Gros-Romain (deux Gros-Romains). 18 Trismégiste. 19 Gros-Canon. 20 Double Canon. 21 Triple-Canon. 22 Grosse Nompareille.

CARAIBES, Peuple indien qui habitait les petites Antilles et la côte de l'Amérique méridionale, depuis le cap de la Vela jusqu'à l'embouchure de Surinam. Il ne reste plus dans les Antilles que quelques familles qui se sont mêlées avec les nègres. Les autres habitent dans la partie orientale du gouvernement de Caracas. On ignore l'origine de ces peuples. M. de Humdold pense que la taille élancée des Caraïbes annonce qu'ils sont originaires du Nord.

CARAITES. Sectaires juifs dont la doctrine est de s'attacher exclusivement au sens littéral de la Bible, et de rejeter toute espèce d'interprétation. Cette secte est répandue chez les Juifs d'Égypte, de la Syrie, de l'Asie mineure, de Russie et de Pologne.

CARAT vient, dit-on, de l'arabe *kouara*, qui est le nom d'un arbre que les naturalistes appellent *coralodendron*, sans doute à cause de la couleur de ses fleurs et de ses fruits, qui sont rouges comme du corail. Le fruit est une espèce de fève, avec une marque noire dans le milieu; il est renfermé dans une coque ronde extrêmement dure. Les fèves du *kouara*, dès les premiers âges du monde, servaient de poids aux Shangallas, dans le commerce de l'or. Quand elles sont bien sèches, elles ne varient presque pas de poids. La fève du kouara est appelée *karat*, d'où dérive la manière d'estimer l'or,

plus ou moins fin, à tant de karats. Du pays de l'or, en Afrique, le karat passa dans l'Inde, où il servit à peser les pierres précieuses, et surtout les diamants. (*Amusements philologiques*, deuxième édit., pag. 312).

CARBONE. C'est le nom que les chimistes ont donné à ce que les anciens appelaient *charbon pur;* car le charbon tel que nous le connaissons dans l'économie domestique, contient toujours de l'hydrogène et de la cendre. Lavoisier démontra le premier la présence de l'hydrogène dans le charbon, en 1781. Il prouva que ce corps, en brûlant, passait à l'état d'acide carbonique; ce fut lui aussi qui, guidé par les expériences de Newton et des académiciens de Florence, aperçut le premier le carbone dans le diamant; mais ce furent Smithson-Tennant, Guyton-Morvau, Allen, Pépis et Davy, qui constatèrent que le diamant et le charbon, quoique d'une apparence si différente, sont identiquement de la même nature. Le carbone pur n'existe réellement que dans le diamant; mais le carbone impur est au contraire très-commun.

CARBONIQUE (*Acide*). Ce gaz reçut, à la réformation du langage chimique, le nom qu'il porte aujourd'hui. Il fut connu précédemment sous les noms de *gaz, d'air fixe* ou *fixé*, d'acide méphytique, d'*acide aérien*, d'*acide crayeux*. Les premiers indices de la découverte de ce gaz remontent jusqu'à Van Helmont. Il reconnut le premier que les pierres calcaires laissaient dégager dans certaines circonstances un air qu'il désigna par le mot de *gaz*. Hales remarqua ensuite que cette sorte d'air était une partie constituante de ces pierres. Priestley en étudia les propriétés et en soupçonna l'existence dans l'atmosphère. Presque tous les chimistes, et notamment Bergmann, Cavendish, Jacquin et Fontana, s'en occupèrent successivement; mais il était réservé à Lavoisier de nous en faire connaître la nature et de déterminer la proportion de ses constituants. Les expériences, qui datent de 1777, ont été refaites et reconnues généralement exactes par Allen et Pépis, Théodore de Saussure, Guyton-Morvau et Davy. L'acide carbonique est composé de 27,67 de carbone, et de 72,33 d'oxigène en poids.

CARDINAL. Prince ecclésiastique qui fait partie du sacré collége, et qui a voix active et passive dans le conclave, lors de l'élection du pape. Ce titre est très-ancien dans l'église, et on le trouve dès l'an 499. On prétend même que dans le sixième canon du concile de Rome, tenu sous Saint Sylvestre, en 324, il est fait mention de cardinaux-diacres. Les cardinaux n'étaient originairement que les prêtres principaux ou les curés des paroisses de Rome. Ce titre n'était pas même réservé à cette église; il était aussi en usage en France : l'évêque de Paris et plusieurs autres avaient leurs prêtres cardinaux. Ces prêtres avaient seuls le droit d'administrer les sacrements; lorsqu'ils étaient nommés aux évêchés, leur cardinalat cessait. Les choses restèrent en cet état jusqu'au XI[e] siècle : alors le souverain pontife crut qu'il était de sa grandeur d'avoir un conseil de cardinaux plus élevés en dignité que les anciens prêtres; mais ces cardinaux assesseurs n'eurent pas dès ce moment la prééminence sur les évêques; ils ne s'élevèrent au-dessus d'eux qu'après qu'ils eurent en 1181, lors de l'élection de Lucius III, le droit de nommer les papes. Ce fut dans le concile de Lyon, en 1243, que le pape Innocent IV donna aux cardinaux le chapeau rouge. Il n'y avait auparavant que les légats *a latere* qui portassent cette marque de distinction. Boniface VIII leur donna à tous la pourpre sur la fin du XIII[e]. siècle : quelques-uns l'avaient cependant déjà portée, surtout dans les légations. Enfin Paul II leur donna la calotte rouge, le cheval blanc et la housse de pourpre. Urbain VIII leur accorda le titre d'*Éminence* le 10 Janvier 1630; jusque-là ils étaient traités d'*illustrissimes*. Sixte-Quint fixa leur nombre à soixante-dix, dont six évêques, vingt-cinq prêtres et dix-neuf diacres. Ce réglement, qui est de 1526, a été observé par ses successeurs.

CARÊME. Contraction de *Quadragésime*, à cause des quarante jours de jeûne, dont il est composé. C'est, chez les Catholiques romains, le temps compris entre le mardi-gras et le jour de Pâques. Les uns prétendent que l'institution du carême a été créée pour rappeler les quarante jours du déluge; d'autres, les quarante années pendant lesquelles les Juifs errèrent dans le désert; quelques historiens pensent que c'est un hommage rendu à la mémoire du grand événement de la passion. Du temps des apôtres, la fête des Pâques était précédée de jours de jeûne, mais le nombre n'en était point fixé. Le jeûne devint obligatoire seulement au III[e]. siècle, et l'Église le fixa à trente-six jours. Dans la suite, Grégoire I[er] l'augmenta de quatre jours, et cet usage fut suivi dans l'Occident.

CARIATIDES. On désigne ainsi ces figures de femmes sans bras, décemment vêtues, qui portent des entablements et tiennent lieu de colonnes. Voici, selon Vitruve, l'origine des cariatides. Dans une guerre entre les Grecs et

les Perses, les habitants de Carie, ville du Péloponèse, prirent parti en faveur des Perses; et comme ceux-ci furent vaincus, les Cariens furent traités en ennemis par les Grecs qui les attaquèrent, prirent leur ville, et passèrent tous les hommes au fil de l'épée. Les femmes furent emmenées comme esclaves, sans distinction d'état. Celles de la plus haute condition parurent même dans cet état humiliant, confondues avec les autres. Enfin, ponr laisser à la postérité des monuments de cette vengeance, les architectes grecs mirent, au lieu de colonnes la figure des Cariennes ou *Cariatides* dans les édifices publics, afin que le poids de l'entablement dont elles étaient chargées rappelât l'oppression qu'elles avaient soufferte pendant leur captivité.

CARICATURE. Terme emprunté de l'italien *caricatura*, et qui signifie proprement *charge* en peinture. Il s'applique principalement aux figures grotesques et extrêmement disproportionnées qu'un peintre, un sculpteur ou un graveur fait exprès pour s'amuser et pour faire rire. Les caricatures sont à la mode depuis longtemps, et, sans remonter plus haut que Rabelais, on peut dire que cet auteur est rempli de ces sortes de figures. Callot est un des peintres qui ont excellé dans la caricature. Horace Vernet, Charlet, Pigal, Bellangé, Madou ont élevé les caricatures à la hauteur *du genre*.

CARILLON. Sans doute pour *quadrillon*; c'est un dérivé de *quadrille*, parce que le battement de cet air est souvent exécuté par quatre cloches. C'est encore une horloge qui répète un air aux heures, aux demies et même aux quarts. Les carillons ont été inventés en Flandre et le premier a été fait à Alost en 1487.

CARLOVINGIENS. Nom que l'on donne aux rois de France de la seconde race, qui commença, en 752, en la personne de Pepin-le-Bref, fils de Charles-Martel, et finit en celle de Louis V, mort en 987. On compte quatorze rois de cette famille. Ce nom vient de *Karl*, ou Charles-Martel.

CARMES, ou CARMÉLITES, ainsi nommés du Carmel où habitait Élie qu'ils regardaient comme leur fondateur. Ces religieux reçurent, en 1209, une règle d'Albert, patriarche, de Jérusalem. Ce statut fut confirmé, en 1227, par le pape Honorius III. Saint Louis, à son retour de la Palestine, ramena de l'Orient quelques-uns de ces religieux. Sainte Thérèse entreprit, en 1540, la réforme des *Carmes-Déchaussés*, qui fut sanctionnée par Grégoire XIII, en 1580.

CARMIN. Couleur rouge très-belle, que l'on retire de la cochenille par un procédé que les fabricants tiennent secret. C'est, suivant MM. Pelletier et Caventou, une combinaison triple de l'acide ou du sel dont on s'est servi pour le précipiter, de la matière animale particulière que l'on rencontre dans l'insecte, et d'une matière colorante à laquelle ils ont donné le nom de *carmine*. Le carmin est très-employé pour la miniature.

CARNAVAL. C'est le temps de fête et de réjouissance, qui commence le jour des Rois et qui finit le mercredi des Cendres; on dit que ce mot vient de l'italien *carnavale;* mais il y a tout lieu de croire que ce mot est dérivé de *caro*, *carnis*, parce que tout le temps que durent les divertissements, on mange beaucoup de viande, pour se dédommager de l'abstinence où l'on doit vivre ensuite. Ducange le dérive de *carn-aval*. Le carnaval est sans doute une imitation plus ou moins fidèle des fêtes populaires connues en Égypte, en Grèce et à Rome, sous les noms de *Bacchanales*, de *Lupercales* de *Saturnales*, etc. (*Voy*. ces mots.) Ainsi, la cérémonie du *bœuf-gras* n'est autre chose que la procession du bœuf Apis, observée par les Égyptiens, à l'équinoxe du printemps. Le carnaval paraît aussi être une suite des extravagances qui se commettaient autrefois sous le nom de *fête des Anes*, *fête des Fous*, et *fête des Innocents*. (*Voy*. ces mots.)

CAROLINE. L'un des États-Unis de l'Amérique septentrionale. La côte fut découverte en 1512, par Jean Ponce de Léon. Ce pays fut primitivement appelé Albermarle; et ce n'est qu'au commencement du XVIIIe. siècle qu'il reçut le nom de *Caroline*. Plusieurs colonies s'y établirent successivement. Le plus grand lustre de la Caroline est d'avoir reçu les lois du célèbre philosophe Locke.

CAROLINES, ou NOUVELLES PHILIPPINES. Archipel du grand Océan équinoxial. Ruy Lopez de Villalobos découvrit, en 1543, et Miguel Lopez de Legaspi, en 1565, plusieurs îles où l'on place les Carolines, dont l'existence oubliée pendant plus d'un siècle, ne fut révélée de nouveau qu'en 1686, par une pirogue de leurs habitants, que les vents poussèrent jusqu'aux Philippines. Les Espagnols les nommèrent Carolines, du nom du roi Charles II.

CARPE. Espèce de poisson du genre cyprien, propre aux eaux douces des parties méridionales et tempérées de l'Europe. On connaît l'époque de sa naturalisation dans plusieurs contrées. Pierre Marschal la porta en Angleterre en 1514; Pierre Oxe, en 1560, en Danemarck.

Elle a été introduite quelques années après en Hollande et en Suède. Les carpes peuvent vivre très-longtemps ; on en a vu dans les fossés du château de Pontchartrain, appartenant à M. de Maurepas, qui avaient au moins cent cinquante ans bien avérés.

CARREAU. C'était le nom d'un coussin carré de velours, que les dames se faisaient porter à l'église pour se mettre à genoux plus commodément ; et c'était aussi une marque de qualité. Les femmes des gens d'épée avaient des carreaux à galons d'or ou d'argent ; celles des gens de robe en avaient seulement avec des broderies de soie. Un auteur, qui a fait des observations sur la noblesse, trouve chez les Romains l'origine des carreaux dont les dames se servaient dans les églises. Les romains, dit-il, mettaient dans les temples, en forme de petits lits, des carreaux sur lesquels on posait les statues des dieux. Ces carreaux, que les Latins appelaient *pulvinaria*, servaient notamment dans le *lectisterne*, cérémonie religieuse pratiquée à Rome dans les temps de calamité publique. L'ambition ou la mollesse ont porté le sexe à adopter ce droit ou cette coutume, jusque dans leurs appartements.

CARROSSE. L'usage et le nom des carrosses ne sont pas fort anciens en France ; dans l'origine ils étaient nommés *coches*, du nom d'une ville de Hongrie où l'on prétend que les premiers ont été fabriqués, ou plutôt de l'ancien mot allemand *gutsche*, qui signifiait *lit de repos*. « Je ne sais, dit Ménage, si nous avons pris carrosse de l'italien *carrocio*, qui signifie un chariot à quatre roues, sur lequel les Italiens portaient anciennement leurs étendards à la guerre, ou bien si nous l'avons formé immédiatement du latin *carruca*, qui était un chariot servant à porter les hommes. » *Carrosse* était autrefois du genre féminin. Parmi les présents que l'ambassadeur de l'empereur Ladislas V, roi de Hongrie et de Bohême, offrit, en 1457, à la reine de France, se trouvait un char qui attirait l'admiration de tout Paris. Un ancien auteur, qui en parle, dit qu'il *était branlant et moult riche*, d'où l'on pourrait conclure que cette voiture était déjà suspendue à des soupentes. Du temps de François I[er] on ne comptait que trois carrosses à Paris ; l'un appartenait à la reine, le second à la belle Diane de Poitiers, et le troisième à Réné de Laval, que sa grosseur monstrueuse empêchait de marcher et de monter à cheval. Ces carrosses ou coches étaient faits comme autrefois ceux des messageries, avec de grandes portières de cuir qu'on baissait pour y entrer. On n'y mettait que des rideaux. *Voyez* FIACRE.

CARROUSEL. Espèce de tournoi qui consistait ordinairement en courses de bagues, de têtes, etc., entre plusieurs chevaliers partagés en différentes quadrilles, distinguées par la diversité des habits. C'est à Circé que Tertullien, dans son *livre des spectacles*, attribue l'invention de cette sorte de course accompagnée de chariots, de machines, de récits et autres spectacles. Cette fameuse magicienne, qu'on disait fille du soleil, fut la première qui fit faire des courses en l'honneur de son père. « C'est apparemment, dit Moréri, de *curus solis*, *carro del sole* (char du soleil), que le mot *carrousel* a été formé, ou des chars et des carrosses qu'on y menait. » Ces joûtes, qui tenaient de l'ancienne chevalerie, furent introduites en France sous le règne de Henri IV. Il y en eut un fort brillant sous Louis XIII, en 1612, à l'occasion de son mariage avec Anne d'Autriche, infante d'Espagne ; mais aucun ne peut être comparé pour la magnificence à celui que Louis XIV donna, en 1662, sur la place située devant les Tuileries, et qui en a retenu le nom de place du *Carrousel*. *Voyez* TOURNOI.

CARTEL. Lettre ou billet de défi par lequel on appelle quelqu'un à un combat singulier. L'usage des cartels était fort commun chez les Grecs et chez les Romains : on en voit plusieurs exemples dans Homère, dans Virgile, et dans d'autres poètes grecs et latins. Plutarque rapporte qu'Antoine, succombant sous le poids de l'infortune, envoya un cartel à Auguste, qui lui fit répondre qu'il avait mille moyens de mourir sans celui-là.

CARTES GÉOGRAPHIQUES. Strabon prétend qu'Anaximandre de Milet, successeur de Thalès, a été le premier qui ait dressé des cartes géographiques ; d'autres font remonter l'invention de ces cartes à Sésostris, roi d'Égypte. Ce monarque s'appliqua à faire lever la carte de tous les pays qu'il avait parcourus. Il ne se contenta pas d'enrichir l'Égypte de ces productions géographiques, il eut soin encore d'en faire répandre des copies jusque dans la Scythie, par le désir de faire passer son nom dans les climats les plus reculés. Un fait prouve que les cartes était en usage du temps de Socrate, puisque ce philosophe, voulant rabaisser l'orgueil que de grandes possessions territoriales inspiraient à son disciple, lui demanda une carte, et l'invita à y montrer l'Attique ; et quand celui-ci la lui eut fait voir : « Eh bien, ajouta Socrate, montrez-moi à présent vos

domaines ; » ce qu'Alcibiade ne put faire. Le premier qui ait indiqué la manière de dresser des *cartes topographiques*, très-exactes, en faisant des observations à deux stations avec des instruments garnis d'alidades, est Philippe d'Amfrie, tailleur général des monnaies de France. La dissertation qu'il a publiée sur ce sujet, en 1597, est très-curieuse.

Carte marine. C'est la projection de quelques parties de la mer sur un plan, pour l'usage des navigateurs. (*Voy.* Projection). On y décrit le plus exactement possible la mer, les côtes, les rochers, les îles, les golfes, les bancs de sable, etc. Le P. Fournier rapporte l'invention des cartes marines à Henri, fils de Jean, roi de Portugal. Les grandes opérations géodésiques dont nous avons fourni le type et l'exemple à l'Europe ont facilité l'établissement des cartes générales basées sur les résultats de ces travaux importants. Nos cartes marines ont été rectifiées sur la marche des montres à longitude, et d'après les observations faites de divers phénomènes célestes. Les atlas de d'Anville, de Robert de Vaugondy, de Buache, de Mentel, etc., forment sans doute une riche et précieuse collection ; mais les belles cartes d'Arrousmith, de Lapie, de Brué, rédigées d'après les meilleures autorités, contiennent les découvertes les plus récentes, et sont, à tous égards, à la hauteur de nos connaissances géographiques.

Dominique de Lupis a imprimé à Bologne, en 1462, une édition de la *Géographie de Ptolémée*, dans laquelle se trouvent les premières cartes géographiques gravées sur métal. Selon d'autres bibliographes, le premier essai de ce genre ne date que de 1482, et est dû à Conrad Swenheim, imprimeur allemand, établi à Rome.

Cartes a jouer. Ces cartes, suivant MM. Boissonnade et Eloi Johanneau, sont beaucoup plus anciennes qu'on ne le croit communément. Suivant le premier, elles ne furent pas inventées pour amuser la mélancolie de Charles VI, comme dit M. Née de la Rochelle, après le P. Ménestrier, le P. Daniel, les Encyclopédistes, le comte de Tressan, Villaret et bien d'autres. elles étaient connues en France sous Charles V. Le petit Jehan de Saintré ne fut honoré de la faveur de ce prince, que parce qu'il ne jouait ni aux cartes ni aux dés. On les trouve en Espagne vers 1330. On lit dans le quatrième volume, page 646, du *Dictionnaire espagnol de l'académie de Madrid*, que les cartes à jouer furent inventées par Nicolas Pepin; et que le mot *naipes*, qui est leur nom espagnol, a été formé des lettres, N P, qui sont les initiales des deux noms de l'inventeur. Dans les statuts de l'ordre de la Bande, formé en Espagne vers 1332, par Alphonse XI, les jeux de cartes sont prohibés, etc. M. Johanneau, dans une savante dissertation, assigne aux cartes à jouer une origine bien plus ancienne encore. Il s'appuie d'un passage de Papias, lexicographe du XIe. siècle, passage trouvé dans Ducange, et qui prouve, selon M. Johanneau, que le mot *mappa* a signifié, entre autres choses, *cartes à jouer*. L'abbé de Longuerue, l'homme de France qui peut-être a su le plus de choses, avait vu un jeu de cartes, telles qu'il prétendait qu'elles étaient dans l'origine : elles avaient sept à huit pouces de longueur ; on y voyait un pape, des empereurs, et les quatre monarchies qui combattaient les unes contre les autres. Mais ce que l'abbé de Longuerue a vu ne serait-il pas plutôt un jeu de tarots? Ce qu'il y a de certain, c'est que si les cartes étaient déjà connues en France sous Charles V, elles ne devaient pas y être communes, à cause de la dépense que leur peinture devait occasionner, puisque l'art de graver sur le bois était encore ignoré ; et l'on sait qu'en 1390, la chambre des comptes passa une somme considérable pour le jeu de cartes qui fut apporté en France pour amuser, dans les intervalles de sa maladie, Charles VI alors en démence. Sous le règne suivant, un peintre français, nommé *Jacquemin Gringonneur*, en inventa de particulières à la France. *Argine*, nom de la dame de *trèfle*, est l'anagramme de *regina* : c'était la reine Marie d'Anjou, femme de Charles VII. Rachel, la dame de *carreau*, était Agnès Sorel. La dame de *pique*, sous le nom de la guerrière Pallas, désignait la Pucelle d'Orléans ; et Isabeau de Bavière était représentée par la dame de *cœur*, sous le nom de l'impératrice Judith. Dans David qui est le roi de *pique*, on reconnaît aisément Charles VII, persécuté par son père, comme David par Saül. Les quatre valets, Ogier, Lancelot, La Hire et Hector, sont des personnages historiques. Les deux premiers étaient des héros ou des braves du temps de Charlemagne. Hector de Galand et La Hire étaient deux capitaines distingués sous Charles VII. Le titre de valet, anciennement varlet, était un grade qui menait à celui de chevalier. Les quatre valets représentaient la noblesse ; toutes les autres cartes, depuis le *dix*, désignaient les soldats, les couleurs même étaient des emblêmes militaires. Par le *cœur*, il faut entendre la bravoure ; les armes, par le *pique* et les *carreaux* ; enfin, par le *trèfle*, les

fourrages, qu'un général doit avoir en vue lorsqu'il place son camp. On prétend aussi que l'*as* est le symbole des finances, qui sont le nerf de la guerre. C'était en effet le nom d'une monnaie chez les Romains, et même ils appelaient *as* tout le bien que possédait un citoyen.

CARTHAGE. L'an 883 avant notre ère, Didon fuyant la tyrannie de Pygmalion, frère et meurtrier de son époux, vint aborder en Afrique, suivie de quelques Tyriens fidèles. Carthage, fondée par l'épouse de Sichée, dut ainsi sa naissance à l'une de ces aventures tragiques qui marquent le berceau des peuples, et qui sont comme le germe et le présage des maux, fruits plus ou moins tardifs de toute société humaine. Après la mort de Didon, la nouvelle colonie adopta un gouvernement dont Aristote a vanté les lois; mais bientôt l'amour des conquêtes fit entrer les Carthaginois dans des guerres honteuses. Ils donnèrent des chaînes à ces peuples de la Bétique dont le courage ne sauva pas la vertu. Ils s'allièrent avec Xerxès et perdirent une bataille contre Gélon, le même jour que les Lacédémoniens succombèrent aux Thermopiles. Après avoir combattu tour à tour Agathoclès en Afrique et Pyrrhus en Sicile, les Carthaginois en vinrent aux mains avec la république de Rome, et le territoire de Carthage devint province romaine.

CASQUE. Cette arme défensive, qui sert à couvrir la tête, remonte aux temps les plus reculés. Les bonnets des anciens rois de Perse étaient faits en forme de boisseau, et portaient le nom de *kankal*, c'est-à-dire boisseau. Ce sont des bonnets semblables que portent les figures égyptiennes assises sur la pointe de quelques obélisques tirés des ruines de Persépolis. Sur le devant du bonnet s'élève un serpent. A cette occasion, Jacques Gronovius s'est représenté les figures de ces médailles la tête couverte de la peau de petits chiens maltais, dont la queue s'élève au-dessus du front. En conséquence, il a cru trouver dans cette coeffure la vraie dérivation du mot grec *kyni*, qui signifie un casque, fait anciennement de la peau d'une tête de chien, comme Hercule qui a la tête couverte d'une peau de lion : les deux pattes de cette peau sont attachées au-dessous du cou. Carès fut le premier qui orna son casque d'aigrettes et de plumes. (Winckelman). Il est présumable que le cuir, en latin *corium*, fut la première matière employée dans la confection du casque. Les boucliers de l'antiquité étaient recouverts de la peau du bouc, d'où *bouclier*. Ensuite les armes offensives se perfectionnant, il aura fallu donner aux casques une plus grande solidité; et les métaux, comme le fer, l'acier et le cuivre, devinrent, comme ils le sont aujourd'hui, les seules matières employées. C'est le plus ancien habillement de tête qui paraisse sur les médailles, et le plus universel.

CASSATION (*Cour de*). Cette cour, établie à Paris, fut instituée en 1790; elle prononce sur toutes les demandes en cassation contre les jugements en dernier ressort.

CASTILLES (Les deux). Provinces du royaume d'Espagne. La *Nouvelle Castille*, dont Madrid est le chef-lieu, a formé sous les Maures un État particulier. Les Chrétiens qui, vers l'an 920, parvinrent à fonder le royaume de Léon, s'emparèrent d'une partie de cette province, mais elle ne fut entièrement réunie à ce royaume que vers l'an 1085, par Alphonse IV de Léon et Ier de Castille. Dès-lors elle a suivi le sort de la vieille Castille jusqu'à la translation du siége de la monarchie espagnole dans son sein. La *Vieille Castille*, dont Burgos est le chef-lieu, après avoir passé des Romains aux Goths, et de ceux-ci aux Maures, fut réunie au royaume de Léon en 920.

CASTRAMÉTATION. C'est proprement l'art de marquer le camp et d'en déterminer toutes les différentes proportions. Ce mot vient du latin *castra* (camp) et de *metiri* (mesurer). L'art d'asseoir un camp et d'en déterminer les proportions était oublié en Europe, lorsque Maurice, prince d'Orange, rétablit, vers la fin du XVI. siècle, cette partie de la discipline si perfectionnée chez les Romains, et sur laquelle Polybe et Végèce sont entrés dans un grand détail.

CASTRATION. On ignore dans quels climats et dans quels siècles a pris naissance l'art inhumain de mutiler des hommes. Moïse ne veut pas qu'un eunuque puisse entrer dans l'assemblée du Seigneur; il y en avait donc avant le temps de ce législateur. En effet Manéthon dit que le père de Sésostris fut assassiné par les eunuques : ce fut à une époque qui précède de près de deux cents ans le siècle de Moïse.

CATACOMBES. L'origine des catacombes n'est pas mieux fixée que l'étymologie du mot sous lequel on désigne ces grottes souterraines situées à environ trois lieues de Rome. On pourrait attribuer aux premiers Chrétiens la découverte des catacombes, lorsque, forcés de se soustraire aux persécutions des tyrans qui les poursuivaient, ils choisirent ces cavernes pour retraite, et qu'ils y enterraient les corps des défenseurs de la foi tombés sous le fer des bourreaux. Mais quelques auteurs donnent une

autre origine aux catacombes. Ils rapportent que, dans des temps antérieurs aux persécutions des Chrétiens, on jetait dans ces cavernes les corps des coupables qui avaient péri dans les arènes en combattant contre les animaux ; que plus tard les familles peu aisées, qui ne pouvaient imiter la coutume des grands, nouvellement introduite à Rome, de brûler les corps, pour conserver les cendres de leurs parents, allaient les déposer dans les cavernes dont nous parlons. On y creusait des espèces de fours, dont on fermait l'entrée avec une pierre, après que le corps y avait été introduit. On appela *catacombes* ou *catatombes* ce lieu de sépulture, à cause des tombeaux qui y étaient réunis.

Catacombes *de Paris*. On ignore généralement à Paris l'origine de ces souterraines et funèbres demeures, dont la population, si elle venait tout-à-coup à remonter à la surface, encombrerait jusqu'aux plus petits recoins du sol que nous habitons aujourd'hui. Ces catacombes furent autrefois des carrières où l'on allait chercher des matériaux pour la construction du vieux Paris. Quand elles se trouvèrent épuisées, on les abandonna, et bientôt des éboulements de terre successifs en bouchèrent les ouvertures. On avait fini par les oublier, lorsqu'en l'année 1774, plusieurs maisons vinrent à s'écrouler, sans cause apparente, dans un même quartier. Cela donna lieu à des recherches : on reconnut bientôt que le sol manquait de solidité et d'épaisseur en cet endroit, et qu'il en était de même pour une grande partie de la surface que Paris occupait. Alors on songea à empêcher de nouvelles catastrophes ; on descendit dans ces galeries souterraines percées irrégulièrement et selon que la pierre qu'elles fournissaient s'était offerte aux ouvriers, dans un endroit et puis dans un autre. On procéda d'une manière si ingénieuse et si habile aux travaux de soutenement, que toutes les galeries qui demeurèrent vides correspondirent exactement à l'espace de terrain occupé par les rues au-dessus, tandis que celles qui avaient des maisons ou des bâtiments publics à soutenir, furent comblées entièrement ou étayées par des massifs de maçonnerie assez forts pour prévenir tout affaissement de terrain. En 1780, M. Lenoir, alors lieutenant-général de police, suggéra l'idée de transporter dans ces souterrains les restes mortels dont étaient encombrés les cimetières de Paris. On se hâta d'y procéder, car l'infection produite par l'amoncellement des cadavres était menaçante pour la santé des habitants en général, et plus particulièrement pour ceux de certains quartiers, le quartier des Innocents entre autres.

Catacombes *à Rome*. Elles proviennent d'anciennes carrières, non de pierre, comme celles de Paris, mais d'une espèce de sable appelé *puzzolana*, dont on se servait pour fabriquer du ciment. Ce sont aussi des galeries ou rues souterraines qui se croisent et se mêlent entre elles, au point qu'on ne pourrait s'y reconnaître, pour peu que l'on osât s'y aventurer sans un guide expérimenté.

Catacombes *de Syracuse*. On y trouve imprimé le caractère de magnificence et de grandeur qui distinguait autrefois cette cité célèbre : ce sont encore des passages souterrains, mais taillés et alignés avec le plus grand soin, et d'une régularité parfaite. La principale galerie a dix pieds de hauteur; elle se prolonge en ligne droite à une distance considérable, et vraisemblablement s'étend beaucoup plus loin, mais on ne peut que le présumer, attendu que le sol s'est éboulé dans un endroit de manière à intercepter le passage au-delà.

Catacombes *de Naples*. Elles sont situées dans les montagnes au nord de la ville. Leur entrée principale donne dans l'église de San-Gennaro ; c'est une arche creusée dans le roc, de laquelle on passe aux catacombes proprement dites. Elles se composent de trois étages souterrains, dont le plus bas est maintenant presque tout-à-fait rempli de terre, que les tremblements volcaniques du sol y ont jetée.

Catacombes *en Grèce*. On a trouvé dans un quartier d'Athènes un cimetière très-vaste, presque entièrement creusé dans le roc. Les tombes ont la forme de parallélogrammes ; leur profondeur est de quatre pieds environ ; elles sont placées dans les excavations de chaque côté du roc.

CATALOGNE. Cette province d'Espagne, envahie par les Romains leur fut enlevée par les Goths vers l'an 470. Les Maures la conquirent sur ces derniers en 712, et les Francs sur les Maures au commencement du IXe siècle. Peu de temps après, cette province forma une souveraineté particulière, et eut, depuis 830, seize comtes, jusques et y compris Raymond V, qui mourut en 1172. Réunie à la monarchie espagnole en 1640, elle conserva ses priviléges, ses lois et ses coutumes.

CATAPULTE. Cette machine de guerre fut inventée par les Syriens. Les anciens s'en servaient pour lancer à-la-fois sur les ennemis de grosses pierres et des flèches de douze ou quinze pieds de longueur. On voyait encore des cata-

pultes du temps de Henri IV. L'invention de la poudre les a fait oublier. *Voy*. BALISTE.

CATARACTE. Chute ou précipice dans le canal ou lit d'une rivière, qui a pour cause des rochers ou d'autres obstacles qui arrêtent le courant et font tomber l'eau avec beaucoup de bruit et une grande impétuosité. Telles sont les cataractes du Nil, du fleuve Tornéo, que les gens du pays franchissent dans des nacelles fort minces. Strabon et les anciens appelaient *cataractes* ce que nous nommons *cascades*, et donnaient le nom de *catadoupes* aux chutes d'eau que nous désignons par *cataractes*. La cataracte du Niagara, au Canada, est la plus célèbre de toutes.

CATÉCHISME. Instruction sur les principes et les mystères de la foi chrétienne. Cette courte explication se faisait aux catéchumènes afin de les disposer au baptême. C'est sur le modèle du catéchisme latin, rédigé par ordre du concile de Trente, que sont faits nos catéchismes.

CATÉCHUMÈNES. On appelait ainsi, dans les premiers temps de l'Église, les Juifs ou les Gentils convertis que l'on intruisait pour le baptême. Dans la plupart des églises, il y avait des écoles particulières destinées à leur instruction. Telle fut celle d'Alexandrie, qui se rendit célèbre par les travaux de Saint Clément et d'Origène. Les catéchumènes ne pouvaient pas assister au sacrifice de la messe; mais il leur était permis de rester à l'office. On les divisait en trois classes: les *écoutants*, qui ne recevaient d'instruction que sur la foi et les mœurs; les *élus*, qui étaient préparés pour le baptême; et les *compétants*, qui étaient admis pour le recevoir.

CATHÉDRALE, du grec *Kathédra*, siége. L'origine de ce mot vient de ce que les prêtres, qui composaient avec leur évêque l'ancien *presbyterium*, étaient assis, comme le sont les Juifs dans leurs consistoires, et présidés par l'évêque dans un siége plus élevé. Le nom d'église cathédrale n'a été en usage dans l'église latine qu'au Xe siècle.

CATHERINE. Ordre russe de dames fondé en 1714 par le Czar Pierre Ier après la victoire navale d'Aland remportée par les Russes sur les Suédois, et aussi en l'honneur de son épouse Catherine.

CATHOLICISME. Vient du grec *katholicos*, *universel*, et signifie au propre la doctrine, le système de la religion catholique.

CATHOLIQUE. On a donné anciennement le nom de catholique à dès magistrats ou officiers qui avaient soin de faire payer et de recevoir les tributs dans les provinces de l'Empire, comme il paraît par *Eusèbe*, *Théodoret* et l'histoire byzantine. Les patriarches ou primats d'Orient ont encore le nom de catholiques : on disait *catholique d'Arménie*, titre qui revenait à celui *d'œcuménique* qu'avaient pris les patriarches de Constantinople. Aujourd'hui l'on désigne par le nom de *catholiques*, la société des Chrétiens qui reconnaît le pape pour chef spirituel, et qui professe le catholicisme. On a fait de ce mot un titre d'honneur pour les rois d'Espagne.

CAUCASE (*Monts*). Le nom de Caucase est aussi ancien que l'histoire. Les opinions sur sa signification sont très-partagées. Pline dérive ce mot du scythe *graucasus*, qu'il explique par *blanchi par la neige*. Le mot *Caucase*, actuellement inconnu aux habitants de ces montagnes, dérive vraisemblablement du persan *koh kaf*. Le Caucase et les pays caucasiens, c'est-à-dire l'isthme compris entre la mer Noire et la mer Caspienne, sont habités par plusieurs peuples : les Géorgiens y sont venus des vallées des monts Pampaki; les Ossélès descendent d'une colonie mède qui y fut envoyée par les Scythes dans le VIIe siècle avant notre ère; les Basiones sont une tribu venue de Madjarie et des bords de la Kouma vers le VIIIe siècle avant Jésus-Christ. Les autres peuples Caucasiens sont indigènes et leur origine se perd dans la nuit des temps.

CAVAGNOLE. Jeu de hasard qui nous a été apporté de Gênes vers le milieu du XVIIIe siècle. Les Génois l'appellent *cavajola*, mot qui signifie nappe ou serviette. Il se joue avec de petits tableaux à cinq cases, qui contiennent des figures et des numéros. Il était en usage du temps de Voltaire.

CAVALERIE. S'il faut s'en apporter à un grand nombre d'historiens, c'est en Égypte que l'équitation a été inventée. La plupart des anciens attribuent cette découverte à Orus, fils d'Osiris, et la font par conséquent remonter à des temps fort reculés : elle ne tarda pas à se répandre chez les peuples voisins. On voit d'après ce qu'on lit dans la *Genèse*, que, dès le temps de Jacob, l'art de monter à cheval devait être connu dans la Palestine. Cet usage devait avoir lieu aussi chez les Arabes, au siècle de Job, que l'on croit avoir été contemporain de Jacob. Sésostris, qui monta sur le trône d'Égypte vers l'an 1650 avant Jésus-Christ, fut le premier qui imagina de former un corps de cavalerie. Dans le dénombrement de ses

troupes, Diodore distingue expressément la cavalerie d'avec les chariots armés en guerre; et c'est peut-être à cette nouveauté que ce monarque fut redevable de la rapidité de ses exploits. Du temps de la guerre de Troie, dit Goguet, il n'y avait pas de cavalerie proprement dite dans les armées grecques. On voit qu'ils en ont fait usage dans la suite, et qu'ils en avaient des corps dans leurs armées; mais il n'est guère possible de fixer l'époque de ce changement. On ignore absolument par qui et dans quel temps la cavalerie a été introduite chez les Grecs. Tout ce qu'on peut dire, c'est que la première guerre de Messène, dont l'époque tombe à l'an 743 avant Jésus-Christ, est la première occasion où l'histoire fasse mention de cavalerie dans les armées grecques : il y en avait dans l'armée des Messéniens et dans celle des Lacédémoniens. Les Romains, dans le commencement, ne connurent pas mieux que les Grecs les avantages qu'une armée peut retirer de la cavalerie; ils faisaient consister leur principale force dans l'infanterie. La proportion de la cavalerie à l'infanterie fut d'abord, selon Furgault, d'un à dix; car la légion, sous Romulus, était de trois mille hommes de pied et de trois cents chevaux; mais ce rapport diminua dans la suite, parce que la cavalerie resta presque toujours fixée au même nombre de trois cents, tandis que l'infanterie augmenta jusqu'à cinq à six mille par légion. Les Romains ne commencèrent à sentir l'avantage de la cavalerie que dans la guerre qu'ils eurent avec les Carthaginois, et lorsque la cavalerie d'Annibal eut inspiré une telle frayeur à leurs légions, qu'elles n'osaient descendre dans la plaine. Du temps de César, dans la guerre des Gaules, la cavalerie cessa de faire corps avec les légions. L'ancienne cavalerie de France a été celle que les chevaliers bannerets et les chevaliers bacheliers levaient au commencement du XIIe siècle; mais la première cavalerie réglée par les rois fut nommée chevaux-légers et carabiniers, de la forme et de la nature de leur armure, qui n'était pas de pied en cap, comme celle des gendarmes; elle était divisée en compagnies franches de trois ou quatre cents maîtres chacune.

CAVEAU (*Société du*). Cette société, qui comptait parmi ses membres Piron, Collé et Gallet, se forma vers le milieu du dernier siècle. C'est là que se réunissaient les gens lettres les plus distingués; c'est là qu'avant de livrer leurs joyeux ouvrages au public, ils les soumettaient, non à des lectures d'apparat, telles qu'on en fait aujourd'hui, mais à d'utiles examens dans lesquels l'amitié profitait des conseils du goût. On a voulu, de nos jours, ressusciter cette société ou plutôt en former une semblable, d'abord sous le nom de *Dîners de Vaudeville*, puis sous celui de *Caveau moderne*, et enfin sous celui de *Soupers de Momus*.

CÉDILLE. Cette petite marque en forme de c tourné de droite à gauche, et qu'on met sous la lettre *c* pour lui donner dans certains cas la prononciation de l's quand elle précède un A, un O, ou un U, a été inventée par les Espagnols.

CÈDRE. C'est à M. Bernard de Jussieu que la France est redevable du cèdre du Liban. Ce savant eut la satisfaction de voir les deux pieds de cet arbre, que lui-même avait apportés d'Angleterre dans son chapeau, croître sous ses yeux dans le Jardin-des-Plantes, et élever leurs cimes au-dessus des plus grands arbres. On rapporte que les charpentes des temples d'Ephèse et de Jérusalem étaient construites avec ce bois. On lit dans l'histoire, qu'on trouva dans le temple d'Apollon, à Utique, des débris de charpente faite du même bois, qui avait près de deux mille ans.

CEINTURE. L'usage des ceintures est de la plus haute antiquité. Les Juifs étaient garnis de ceintures lorsqu'ils mangeaient l'agneau pascal, et leur grand-prêtre était obligé d'en porter une dans les sacrifices. Les Grecs et les Romains avaient des ceintures. Ceux qui disputaient le prix dans les jeux olympiques se ceignaient le corps; mais vers la trente-quatrième olympiade, la ceinture leur fut interdite, et ils se dépouillèrent pour courir. L'usage des ceintures a été fort commun dans nos contrées; mais les hommes ayant cessé de s'habiller en long, et pris le justaucorps et le manteau court, l'usage des ceintures s'est restreint peu à peu aux premiers magistrats, aux gens d'église, aux religieux et aux femmes. Nous avons jadis attaché, ainsi que les anciens, une marque d'infamie à la privation de la ceinture. Les banqueroutiers et et autres débiteurs insolvables étaient contraints de la quitter. La raison de cet usage est que nos ancêtres, attachant à leur ceinture une bourse, des clés, etc., la ceinture était un symbole d'état ou de condition, dont la privation de cette partie du vêtement indiquait qu'on était déchu. L'histoire rapporte que la veuve de Philippe Ier, duc de Bourgogne, renonça au droit qu'elle avait à sa succession, en quittant sa ceinture sur le tombeau du duc. Les poètes donnent à Vénus, une ceinture à laquelle ils attribuent le pouvoir d'inspirer de l'amour.

Ceinture dorée. Sous Louis IX, le nombre des prostituées était fort considérable, notamment dans Paris et les grandes villes. Le roi crut avoir trouvé le moyen d'en diminuer le nombre et la publicité dans une mode qui régnait alors. Les femmes portaient des ceintures dorées. Un édit en défendit l'usage aux femmes honnêtes: d'où est venu le proverbe que *bonne renommee vaut mieux que ceinture dorée.*

Ceinture virginale *chez les anciens.* C'était la coutume, chez les Grecs et chez les Romains, que le mari dénouât la ceinture de sa femme, le premier soir de ses noces.

CÉLIBAT. Cet état n'était guère connu dans les premiers temps. Moïse fait du mariage une loi expresse; Lycurgue nota d'infamie les célibataires, les exclut de toutes les charges civiles et militaires, et leur défendit d'assister aux spectacles et aux fêtes publiques. Les Romains imposaient comme peine aux célibataires une amende proportionnnée à leur bien, et dans les spectacles il ne leur était permis d'occuper que les dernières places. On n'admettait au serment que les gens mariés, et les magistrats pères de famille avaient la préséance sur leurs collègues qui n'avaient point d'enfants.

CELTES. Dès l'antiquité la plus reculée, ce nom fut donné aux peuples qui habitaient cette partie de l'Europe (la Celtique) appelée depuis Gaule (*Gallia*). Suivant Ammien Marcellin, Celta, roi des Aborigènes, fut tellement aimé et regretté de ses sujets, qu'ils voulurent quitter leur noms pour prendre le sien; et de celui de Galata, sa mère, dérivèrent les noms de Galates chez les Grecs, et de Gaulois (*Galli*) chez les Romains. Un grand nombre de savants ont prétendu que la Celtique n'était pas exclusivement la Gaule, mais que le nom de Celtes était commun à plusieurs autres peuples de l'Europe. On a voulu considérer pendant quelque temps la langue des Bas-Bretons comme le Celtique pur. Un examen exact et impartial a démontré que le bas-breton offre un mélange de celtique, de germain et de latin. Les restes du véritable celtique se retrouvent dans la langue des Irlandais et des Highlanders d'Écosse; c'est dans cette dernière que sont écrites les poésies d'Ossian, dont l'authenticité est d'ailleurs contestée.

CENDRES. Les cendres furent, chez plusieurs peuples, une marque de douleur et de repentir. Les Hébreux s'en couvraient la tête dans les calamités publiques. Dans la primitive église, l'évêque marquait de cendres le front du pécheur, au commencement de sa pénitence; et de là vint la pratique ordonnée en 1091, par le concile de Bénévent, d'aller recevoir des cendres le mercredi qui précède le premier dimanche de carême.

CÈNE. Cérémonie que les rois faisaient tous les ans le Jeudi-Saint, en mémoire de la *cène*, ou du dernier repas que Jésus-Christ fit avec ses apôtres, où il leur lava les pieds, et leur recommanda d'imiter cet exemple. Robert, fils de Hugues-Capet, passe pour le premier des rois de France qui ait pratiqué cette pieuse cérémonie.

CÉNOBITE. L'abbé Piammon rapporte au temps des apôtres l'institution des cénobites, comme un reste ou une imitation de la vie commune des premiers fidèles de Jérusalem. Saint Pacôme passe cependant pour l'instituteur de la vie cénobitique, parce que c'est le premier qui forma des communautés réglées.

CÉNOTAPHE, du grec *kénos*, vide, et *taphos*, tombeau. C'était un monument que les anciens faisaient élever à la gloire de ceux qui étaient morts pour la patrie, lorsqu'ils avaient fait naufrage, ou qu'ils avaient péri dans une bataille.

CENSEUR, du latin *censor*, nom que l'on donnait à Rome à un magistrat qui était chargé de veiller sur les mœurs publiques et privées. On prétend que les censeurs ne furent établis d'abord que pour faire le dénombrement du peuple romain, ce qu'on appelait le *cens*, institué par Servius Tullius. Mais comme l'autorité, de sa nature, ne cherche qu'à s'étendre, les censeurs, dit Vertot, se mirent insensiblement en possession de réformer les trois ordres de la république. Ce fut l'an de Rome 311, que le peuple, assemblé au champ de Mars, nomma pour la première fois deux censeurs; et son choix tomba sur Papirius et Sempronius.

CENSURE. On donnait en France le nom de *censeurs de livres* à des gens de lettres chargés par le chancelier d'examiner les livres qui s'imprimaient. Anciennement le droit de juger les livres était attaché à l'autorité épiscopale; mais depuis l'établissement de la faculté de théologie, les évêques se déchargèrent de ce soin sur les docteurs. Les rois de France créèrent à plusieurs reprises des censeurs, dans le sein de la faculté, puis hors de son sein. Sous l'Empire, une censure tyrannique fut imposée aux journaux et s'étendit aux ouvrages politiques.

CENTURIE. Ce mot se dit dans le style historique de la division du peuple romain par centaines. On appelle *Centuries de Nostradamus* les prédictions de cet auteur, rangées par

centaines de quatrains ou de sixains. On a appelé, par imitation, *centuries* des quatrains ou autres pièces de vers faits dans le genre de ceux de Nostradamus.

CERCLE. Ce fut l'empereur Maximilien qui commença à diviser le corps de l'Empire en cercles. D'abord il en institua six, savoir : Franconie, Bavière, Souabe, Rhin, Westphalie et Basse-Saxe. Ce réglement fut fait à Augsbourg, en 1500. A ces cercles il en ajouta quatre autres. savoir : Autriche, Bourgogne, Bas-Rhin et Haute-Saxe.

CERCLE ASTRONOMIQUE ET GÉODÉSIQUE. Tobie Mayer, astronome allemand, proposa en 1752, de déterminer le rapport d'un arc à la circonférence, par un procédé qui atténue indéfiniment l'erreur de la mesure ; il consiste à porter cet arc, un grand nombre de fois sur la circonférence divisée en parties égales, et à prendre pour mesure de ce même arc, le quotient qu'on obtient en divisant le nombre des parties contenues dans l'arc total parcouru par le nombre des répétitions. Une idée aussi ingénieuse ne pouvait rester longtemps stérile ; aussi Mayer, en 1767, et Borda, en 1775, l'appliquèrent-ils à la construction de leur cercle de réflexion propre aux observations nautiques. Celui de Borda, qui est le seul usité, procure une précision que ne peuvent donner les meilleurs sextans. C'est d'après le même principe que ce savant géomètre imagina, en 1786, le *cercle répétiteur* dont le premier fut construit par Lenoir. Ce précieux instrument est, depuis cette époque, employé aux opérations les plus délicates de la géodésie et de l'astronomie. Les cercles et théodolites répétiteurs sortis des ateliers de Reichenbach en Bavière ont, à juste titre, acquis une très-grande réputation.

CÉRÉMONIAL. Ces décorations extérieures, propres à distinguer et à faire remarquer les personnes constituées en dignité, ont été établies dès la plus haute antiquité. Tigranes refusa à Lucullus le titre d'empereur romain dans la réponse qu'il lui fit, parce que ce général romain, dans la suscription de sa lettre, donna à Tigranes le titre de roi, et non celui de roi des rois, que l'orgueilleux monarque avait coutume de prendre. Plus anciennement, Alexandre ayant reçu une lettre de Darius, qui commençait par ces mots, *le roi Darius à Alexandre,* commença sa réponse par ces mots : *Alexandre à Darius,* et la finit par cet avertissement : « Souvenez-vous, que toutes les fois que vous m'écrirez, vous écrivez, non seulement à un roi, mais au vôtre. »

CÉRES. Planète. On en doit la découverte à l'astronome napolitain Piazzi, qui la vit pour la première fois à Palerme, le 1er Janvier 1801, et qui lui avait donné le nom de *Cérès Ferdinandea.*

CERISIER. Nom générique qui comprend plusieurs espèces d'arbres. Le cerisier vulgaire, *cerasus saliva,* est cet arbre qui porte des fruits rouges, dont la chair flatte le goût par sa saveur légèrement acide et sucrée. Tout le monde répète, après les anciens auteurs, que l'Europe doit le cerisier à Lucullus, qui le transporta à Rome après avoir vaincu Mithridate, et qu'il le fit servir d'ornement à son char de triomphe. Les recherches de plusieurs naturalistes, faites à ce sujet, portent à croire que le cerisier devait déjà exister dans les Gaules. Cet arbre aime les pays froids.

CÉRIUM. Ce métal découvert en 1804 par MM. Berzelius et Hisinger, est solide, très-cassant, lamelleux, blanc grisâtre, et presque infusible. Il n'a encore été trouvé qu'à l'état d'oxide combiné avec la silice et l'oxide de fer, dans la mine de cuivre de Bastnaès, à Riddarhyta, en Suède; et avec ces deux substances, la chaux et l'alumine, au Groënland. On connaît le premier de ces deux composés sous le nom de *cérite.* Le cérium est sans usage.

CÉRUSE. Cette couleur, connue aussi sous le nom de *blanc de plomb*, de *blanc de krems* et de *blanc de céruse,* est un sous-carbonate de plomb, qu'on débite plus ou moins pur dans le commerce. On fait grand usage de cette substance dans la peinture en bâtimeut. L'Autriche et la Hollande étaient autrefois en possession de fournir le *blanc de plomb.*

CERVOISE. *Voyez* BIÈRE.

CÉSAR. « Le premier que je sache, dit Crevier, qui porte dans l'histoire le nom de *César* est Sext. Julius César, qui fut prêteur l'an de Rome 544. On croit assez communément que ce surnom désigne un enfant pour la naissance duquel il a fallu ouvrir avec le fer le sein de la mère (*à cœso matris utero*). De ce Sext. Julius, qui avait été ainsi tiré du ventre de sa mère, tous les Jules prirent dans la suite le nom de César. Selon une autre étymologie, pour le moins aussi vraisemblable, *Cœsar* (*à cœsarie*) signifie un enfant qui est né avec une chevelure. » Depuis que le sénat eut ordonné par un décret que le surnom de *César,* que portait Caïus Julius, premier empereur romain, comme descendant de la famille Julia, serait donné à l'héritier de l'Empire, ce nom est devenu un titre honorifique. Mais sous les successeurs de

Caïus Julius César, le nom d'*Auguste* étant propre aux empereurs, celui de *César* fut déféré à la seconde personne de l'Empire, sans que l'empereur cessât pour cela de le porter. Depuis Marc-Aurèle jusqu'à l'empereur Valens, nul n'a été fait Auguste, qu'il n'ait été auparavant créé César. Lucius Verus est le premier qui fut appelé César avant d'être empereur.

CÉSARIENNE (*Opération*). Cette opération, qui consiste à tirer le fœtus par une ouverture faite à l'abdomen de la mère, a été ainsi appelée parce qu'elle fut employée pour la naissance d'un enfant de la famille Julia (*voy.* César. *Voyez* Accouchements.)

CÉSURE. Jean Lemaire de Belges, né vers l'an 1473, est le premier qui ait fixé la règle pour la césure des vers français; avant lui, on n'avait pas remarqué que la césure du vers ne doit jamais tomber sur un *e* muet. Marot avoue que ce fut Lemaire qui lui apprit la règle, en le reprenant d'y avoir manqué.

CEYLAN. Ile grande, montagneuse et fertile, au sud de l'Indoustan, dont elle est séparée par le détroit de Manar. Elle était connue des anciens sous le nom de Taprobane. Ammien Marcellin appelle les habitants Ferandins. Cosmas, qui vivait au VIe siècle, a donné une description de cette île, que les navires arabes fréquentaient dès la plus haute antiquité. Elle porte dans les relations arabes le nom de Sérendib. En 1506, don Laurent d'Almeida la reconnut, et les Portugais, profitant des divisions intestines qui régnaient entre les rois de Ceylan (il y en avait huit ou neuf), s'établirent sur les côtes. Quelques années après, ils en furent chassés par les Hollandais. Les Anglais sont maintenant maîtres de toute l'île.

CHACONE. Terme formé de l'italien. C'est le nom d'un air de danse, ou d'une pièce de musique qui a son mouvement propre.

CHAINES-CABLES. Les habitants de la Vénétie, lors de la conquête des Gaules par les Romains, se servaient de chaînes de fer, au lieu de câbles de chanvre, pour amarrer leurs vaisseaux. Strabon ajoute que ces mêmes chaînes servaient aussi pour les voiles. C'est donc à tort qu'on attribue la première idée de substituer les câbles de fer aux câbles de chanvre, au chirurgien anglais Slater qui prit pour cet objet une patente en 1808. Ce fut le capitaine Brown qui s'en servit le premier en 1811.

Chaines. M. Galles a imaginé, en 1832, un nouveau système de chaînes qui paraît devoir être employé avec autant de succès que d'économie et de sécurité dans les puits des mines de houille, pour monter les pierres brutes des carrières, les pierres ouvrées dans les édifices élevés, charger et décharger les bateaux, etc. Cette espèce de chaîne est composée de maillons en tôle décapée et laminée, disposés quatre par quatre de chaque côté, et séparés par une goupille ou fuseau renflée au milieu de sa longueur, afin de maintenir les maillons éloignés les uns des autres à la même distance.

Chaines de montre. On fait honneur de l'invention de ces petites chaînes d'acier qui communiquent le mouvement du tambour à la fusée, à un Genevois, nommé Gruet, établi à Londres, d'où sont venues les premières chaînes. En remédiant aux inconvénients de la corde à boyau dont on se servait auparavant, l'inventeur a rendu un très-grand service à l'horlogerie.

CHAIRE. Ce fut à la persuasion du célèbre Guillaume Budé que François Ier fonda à Paris les premières chaires de belles-lettres.

CHAISE CURULE. La chaise curule, *sella curulis*, chez les Romains, était un siége d'ivoire pliant et sans dossier, plus élevé que les siéges ordinaires, sur lequel s'asseyaient les rois et dans la suite les premiers magistrats, tels que les dictateurs, les consuls, les proconsuls, les prêteurs, les proprêteurs, les censeurs et les grands édiles, non seulement chez eux, mais partout où ils allaient, au sénat, à la place publique, dans les assemblées du peuple, dans les temples, aux spectacles, et même chez les particuliers. Cette chaise les suivait à l'armée; on la plaçait sur les chars de triomphe, et elle était un des principaux ornements de la souveraine magistrature. Les Romains l'envoyaient par honneur aux rois et aux princes leurs alliés. Ceux des sénateurs qui avaient été honorés des grandes dignités de la république conservaient toute leur vie le droit de s'asseoir sur la chaise curule, tant au sénat que partout ailleurs.

Chaise de poste. Les chaises de poste furent inventées, en 1664, par le nommé de la Grugère; mais le marquis de Crenan en ayant obtenu le privilége exclusif, elles furent appelées *chaises de Crenan*. C'étaient dans l'origine des fauteuils soutenus sur le milieu d'un châssis, portés par-derrière sur deux roues, et appuyés par devant sur le cheval. Ce n'est que par la suite qu'on est parvenu à rendre ces voitures douces et commodes, et à leur donner une forme plus agréable.

Chaise a porteurs. L'usage des chaises à por-

teurs fut apporté de Londres en France par M. de Montbrun, bâtard du duc de Bellegarde. Il fallut des lettres-patentes, enregistrées en parlement, le 11 Décembre 1617, pour permettre qu'on s'en servît dans tout le royaume. M. l'abbé Wilin inventa, en 1707, une espèce de chaise à porteurs, dont le mécanisme était tel que, soit qu'on montât un escalier, ou qu'on le descendît, elle était toujours dans une situation commode pour la personne qui était dedans.

CHALEUR. On a nommé *calorique* la cause inconnue des phénomènes de la chaleur, mais pendant longtemps on l'a désignée sous le nom de *feu*. Le calorique est tellement subtil, que les physiciens n'ont pu encore en constater la matérialité; aussi en est-il plusieurs qui le considèrent comme l'effet d'un mouvement intérieur qui détermine le rapprochement ou l'écartement des molécules, selon les circonstances. Toutefois l'explication des faits, dans l'autre hypothèse, est plus facile et moins sujette à objection. Lorsque deux corps sont en présence l'un de l'autre, il s'établit entre eux des échanges de calorique qui amènent bientôt l'égalité ou l'équilibre de température. Cet état stationnaire est indiqué par le thermomètre (*Voyez* ce mot). La chaleur se réfléchit comme la lumière, en faisant l'angle d'incidence égal à l'angle de réflexion; et elle se propage dans le vide comme dans un milieu environnant : son intensité est en raison inverse du carré de la distance. Tous les corps changent de volume, lorsqu'ils changent de température (*Voyez* DILATATION), et il existe un grand nombre de corps qui se présentent à nous dans trois états différents par lesquels la chaleur les fait passer successivement. En effet, de l'état solide, un corps vient à l'état liquide, par une accumulation suffisante de calorique; et de celui-ci il passe à l'état gazeux, par une plus grande réunion de ce fluide impondérable et subtil. On a remarqué que le thermomètre était stationnaire durant tout le temps qu'un corps passait d'un état à l'autre : c'est pour cela que le calorique est dit *latent*. Il est encore aujourd'hui impossible de mesurer les quantités absolues de chaleur renfermées dans les corps, et même d'en évaluer les rapports. Les recherches des physiciens sur ce sujet ont seulement mené à la connaissance du rapport des quantités de chaleur nécessaires pour que certains corps, pris sous la même masse, varient d'un nombre déterminé de l'échelle thermométrique. Ainsi la *capacité* d'un corps pour la chaleur, ou sa *chaleur spécifique*, est la quantité de calorique qu'exige ce corps, pris sous l'unité de poids, pour varier de l'unité de température. Cette dénomination de *chaleur spécifique* paraît avoir été introduite, en 1781, par le docteur Wilke. Les physiciens n'ont pas tardé ensuite à imaginer le calorimètre propre à mesurer cette chaleur : tels sont Lavoisier et Laplace. Beaucoup d'expériences importantes sur la chaleur spécifique des gaz ont été faites par MM. Dulong et Petit, Laroche, Bérard, etc., dont on peut voir les principaux résultats dans le *Traité de physique* de M. Despretz; et les lois du refroidissement ont été étudiées d'abord par Martine, Erxleben, Laroche, Dalton, Leslie, etc.; ensuite par MM. Dulong et Petit.

CHALUMEAU. Cet instrument passe pour le premier instrument à vent dont on ait fait usage. C'était un roseau percé à différentes distances. On en attribue l'invention aux Phrygiens, aux Lydiens, aux Égyptiens, aux Arcadiens et aux Siciliens : on lit dans Pline que le chalumeau fut trouvé par Pan, la flûte courbe, par Midas, et la flûte double, par Marsyas.

CHAMBELLAN. Les rois de Perse avaient leurs chambellans; et il est fait mention d'un chambellan d'Hérode dans les *Actes des apôtres*. Les empereurs romains du haut et du bas empire avaient aussi de semblables officiers, sous le titre de *præpositi cubili*; et les derniers empereurs grecs de Trébisonde ont conservé ce titre dans leur cour. Si l'on en croit Mézeray, la charge de grand chambellan n'aurait été créée en France qu'à la suppression de celle de chambrier du roi : « Le chambrier, dit-il, gardait le trésor du roi, et, comme je crois, les titres et chartres. De sa décadence s'est fait le grand chambellan, qui a succédé en une partie de ses fonctions. » Ce qui paraît plus certain, c'est que la charge du grand chambrier, qui était supérieur au grand chambellan, ayant été suprimée sous François I[er], en 1545, une partie des attributions du grand chambrier ont été données au grand chambellan, dont l'office est presque aussi ancien en France que la monarchie.

CHAMBRE ARDENTE. Ce nom fut donné au lieu où l'on jugeait anciennement les criminels d'état d'une grande naissance. Cette chambre fut ainsi appelée, parce qu'étant toute tendue de deuil et uniquement éclairée par des flambeaux, l'obscurité des tentures augmentait l'éclat des lumières. Le nom de *chambre ardente* fut ensuite donné à une chambre spé-

ciale établie par François II dans chaque parlement pour faire le procès aux Luthériens et aux Calvinistes. On donna aussi le nom de *chambre ardente* à une chambre de justice qui fut établie, en 1679, pour juger ceux qui, par suite de l'affaire de la marquise de Brinvillers, étaient accusés d'avoir fait ou d'avoir administré du poison.

GRAND'CHAMBRE. *Voyez* ce mot.

CHAMBRE OBSCURE. C'est une chambre fermée avec soin de toutes parts, et dans laquelle les rayons des objets extérieurs étant reçus à travers un verre convexe, ces objets sont représentés distinctement, et avec leurs couleurs naturelles, sur une surface blanche placée en dedans de la chambre, au foyer du verre. C'est à Jean-Baptiste Porta que l'on est redevable de la découverte de ce phénomène d'optique. Ce physicien du XVIe siècle remarqua que les objets du dehors se dessinaient comme des ombres sur la muraille et au plancher de sa chambre; surpris de cet effet singulier, Porta s'avisa de mettre au trou de sa fenêtre un verre lenticulaire : telle a été l'origine de la chambre obscure. Érasme Reinhold, natif de Saalfeld en Thuringe, est le premier qui se soit servi en Allemagne, en 1540, de la chambre obscure pour la projection des éclipses.

CHAMBRE CLAIRE ou *camera lucida*. Cet instrument d'optique transporte l'image d'un objet sur un papier, avec les dimensions qu'on juge à propos de lui donner, et en conservant ses couleurs et ses apparences naturelles; il ne reste plus pour en avoir une copie fidèle, que de suivre au crayon les traits et le contour de cette image projetée, et de la colorier. La chambre claire a été imaginée par le docteur Wollaston, enlevé aux sciences en 1828.

CHAMEAU. L'usage de cet animal utile, que les Arabes appellent le *navire du desert*, remonte, dans l'Orient, à la plus haute antiquité. Éliézer, envoyé par Abraham pour chercher une femme à son fils Isaac, partit avec dix chameaux chargés de richesses. On a donné par analogie le nom de *chameau*, à une machine inventée à Amsterdam en 1688, par le moyen de laquelle on élève de 5 à 6 pieds un navire, pour le faire passer sur des endroits où il n'y a pas assez d'eau pour de gros vaisseaux.

CHAMOUNI. Ce bourg doit son origine à un couvent de Bénédictins, fondé en 1099, par un comte de Genève, et dont la paroisse a pris le nom de prieuré, sous lequel on désigne quelquefois cet endroit. La vallée de Chamouni est restée à peu près inconnue aux étrangers jusqu'en 1741, époque à laquelle deux Anglais, Pocock et Windham, y parvinrent après bien des difficultés, et en firent connaître les curiosités.

CHAMP-CLOS. Lieu enfermé de barrières ou clos de murailles, dans lequel deux ou un plus grand nombre de personnes qui, dans cette circonstance, étaient appelées *champions*, vidaient autrefois leurs différents par les armes, et avec la permission des magistrats.

CHAMP DE MARS ou *de Mai*. On désignait ainsi, en France, les assemblées générales de la nation, que les rois de la première race convoquaient chaque année en *Mars* ou en *Mai*, et dans lesquelles on délibérait sur les affaires de l'état.

CHAMPAGNE. Cette ancienne province de France tire son nom des vastes plaines ou campagnes qui s'étendent des confins de la Brie aux frontières de la Lorraine, et que Grégoire de Tours appelle *Champs Catalauniques*. Elle a formé les départements de la Marne, de la Haute-Marne, de l'Aube, des Ardennes, et partie de ceux de l'Yonne, de l'Aisne, de Seine-et Marne, et de la Meuse. Elle est renommée par l'excellente qualité de ses vins. La Champagne avait pour capitale Troyes. En 486, elle passa de la domination des Romains sous celle des Francs. Elle ne fut réunie à la couronne de France qu'en 1361; précédemment elle était gouvernée par des comtes.

CHAMPION vient de *champ*, dans l'acception du lieu destiné à des combattants pour y mesurer leurs forces, et de *pion*, mot Indien adopté par les Arabes dans la signification de soldat. On appelait *champion* celui qui se battait en champ clos pour sa querelle, ou pour la querelle d'autrui. La coutume de terminer les différents par des champions est venue du Nord; elle passa de là en Allemagne; les Saxons la portèrent en Angleterre; et insensiblement elle s'introduisit dans le reste de l'Europe. Lorsqu'on avait choisi deux champions pour décider de la vérité ou de fausseté d'une accusation, il fallait, avant qu'ils en vinssent aux mains, qu'il intervînt sentence pour autoriser le combat. Quand le juge l'avait prononcée, l'accusé jetait un gage (d'ordinaire c'était un gant); ce gage de bataille était relevé par l'accusateur; après quoi on les mettait l'un et l'autre sous une garde sûre jusqu'au jour marqué pour le combat. Si, dans l'intervalle, l'un des deux prenait la fuite, il était déclaré in-

fâme, et convaincu d'avoir commis le crime qu'on lui imputait.

CHAMPION DU ROI. En Angleterre, lorsque le roi est couronné, un chevalier armé de pied en cap entre dans la salle de Westminster, jette son gantelet par terre, et propose un cartel à quiconque éleverait des doutes sur la légitimité des droits du nouveau souverain à la couronne. Cette coutume est très-ancienne : l'histoire, sans en fixer l'origine, rapporte qu'en 1377, après le couronnement de Richard II, prince déposé dans la suite pour avoir voulu se mettre au-dessus des lois, Jean Dimmock fit l'office de champion, en vertu d'un droit attaché à l'un de ses domaines situé dans le Lincoln ; ce domaine était le manoir de Scrivelby, qu'il avait du chef de sa femme.

CHANCELIER, du latin *cancellarius ;* car cette charge, sans être fort importante, était cependant connue à Rome. Ces officiers, qui étaient des espèces d'écrivains ou d'huissiers, se tenaient renfermés dans des bureaux entourés de grilles ou de barreaux, en latin *cancelli*, d'où leur nom est dérivé. Chez les premiers Francs établis dans les Gaules, les chanceliers étaient des hommes publics qui jouissaient déjà de quelque distinction à la cour dès le VIe siècle. La charge de référendaire se confondit au VIIe siècle avec celle de chancelier. Erkambolde, l'un des chanceliers de Lothaire, est le premier qui, dans un précepte royal de 852, ait souscrit avec la qualification de *regiæ dignitatis cancellarius*. Cette dignité n'eut d'abord que des droits fort bornés. Louis-le-Jeune commença par y attacher celui d'assister au jugement des pairs. Ce premier pas fait, elle acquit bientôt ensuite d'autres degrés d'illustration. C'est surtout sous les rois de la troisième race qu'on vit s'accroître le pouvoir du chancelier. Depuis Hugues-Capet, ce chef de la justice a presque toujours eu les sceaux. Anciennement il portait le deuil ; mais ensuite il ne le porta plus.

CHANDELEUR. Cette fête, qui se célèbre le 2 Février dans l'église romaine, en mémoire de la présentation de Jésus-Christ au temple et de la purification de la Sainte Vierge, fut instituée par le pape Gélase en 492, ou par le pape Virgile en 536 ; elle tire son nom des cierges bénits qu'on y porte en procession, comme des symboles de la véritable lumière qui venait éclairer les Gentils. On lit dans un sermon d'Innocent III, que la fête de la Chandeleur a été substituée à celle de la déesse Cérès, où l'on faisait de grandes illuminations, et où les femmes portaient des chandelles.

CHANDELLE. Les chandelles de suif, dans le premier temps de leur invention, qui eut lieu en Flandre, à ce qu'on croit, vers 1300, furent un objet de luxe : jusqu'alors on ne s'était éclairé qu'avec des éclats de bois, et probablement avec de l'huile, puisque les lampes étaient en usage chez les anciens. En France, sous le règne de Charles V, les chandelles de suif ne se plaçaient pas encore à demeure sur les tables des repas. Des domestiques les tenaient à la main durant le souper. Depuis peu d'années, l'on est parvenu à faire une chandelle économique, qui peut remplacer dans les usages domestiques la bougie. Le procédé offre encore l'avantage d'utiliser des débris d'animaux, que l'on aurait rejetés. L'on fait bouillir des os pilés à petit bouillon ; huit myriagrammes d'os fournissent, ainsi bouillis, plus d'un myriagramme quatre kilogrammes de graisse purifiée. Ces chandelles ne pétillent pas. Un Anglais, nommé White, fabriqua pendant longtemps à Paris, et fabrique encore en Angleterre des chandelles sans mèches. Ce sont des tubes de suif. Les mèches se livrent séparément dans des boîtes ; elles ont la forme d'un champignon renversé, dont la tête repose sur le trou du cylindre. Ces chandelles sont très-commodes et donnent une belle lumière. Elle ne coulent point.

CHANGE (*Lettre de*). *Voyez* LETTRES DE CHANGE.

CHANOINE. Longtemps avant Charlemagne, et même encore après lui, il y avait peu de distinction entre les chanoines et les moines ; les uns et les autres avaient des abbés pour chefs, un monastère ou cloître, un réfectoire et un dortoir communs, un vêtement uniforme ; la seule différence qu'il y eût entre eux était que les chanoines ne se conformaient qu'aux *canons*, ce qui les faisait nommer *chanoines*, au lieu que les moines faisaient profession de suivre une *règle* plus austère, à laquelle ils s'obligeaient par des vœux : ce qui les a fait nommer *religieux* ou *réguliers*.

CHANOINESSES. Ce sont des filles qui possèdent une prébende sans être obligées de renoncer à leur bien, ni de faire aucun vœu. Cette institution, telle qu'elle existe encore aujourd'hui dans quelques parties de l'Europe, a pris naissance en Allemagne et en Belgique vers 790, mais elle ne fut reçue dans le reste de l'Europe qu'en 1060.

CHANSON. L'usage des chansons dit J.-J. Rousseau, semble être une suite naturelle de celui de la parole, et n'est en effet pas moins

général, car partout où l'on parle on chante. Ainsi les anciens n'avaient point encore l'usage des lettres qu'ils avaient celui des chansons. Orphée, Linus, etc., commencèrent par faire des chansons; c'étaient des chansons que chantait Eriphanis en suivant les traces du chasseur Ménalque; Thespis, barbouillé de lie, et monté sur des tréteaux, célébrait la vendange, Silène et Bacchus par des chansons à boire; toutes les odes d'Anacréon ne sont que des chansons. Les chansons françaises de Thibault, comte de Champagne, et de Henri-le-Débonnaire, duc de Brabant, sont du XIII[e] siècle. *Voyez* VAUDEVILLE.

CHANT DE L'ÉGLISE ou PLAINCHANT. Saint Ignace, disciple de Saint Jean l'évangéliste, institua le premier le chant alterné des hymnes et des psaumes, qui, sous l'empire de Constance, fut répandu dans toutes les églises. *Voyez* PLAINCHANT.

CHANT-ROYAL. C'est sous Charles V qu'on imagina cette sorte de poëme ancien. Le chant-royal est composé de cinq strophes ou couplets, chacun de onze vers, et terminé par un envoi. Les rimes du premier couplet règlent celles des couplets suivants, qui doivent être les mêmes et dans le même ordre, de sorte que toute la pièce, composée de soixante-deux vers, y compris l'envoi, roule sur cinq rimes différentes dont les deux premières sont employées dix fois, la troisième et la dernière douze fois, et la quatrième dix-huit fois. Le dernier vers du premier couplet sert de refrain ou d'intercalaire pour les suivants, qui doivent finir de la même manière. L'envoi est une sorte d'explication de l'allégorie; il se fait communément en sept vers, quelquefois en cinq, semblables, pour les rimes, à un pareil nombre de vers pris à la fin des couplets précédents.

CHANVRE. Le chanvre, dont on fait ce linge si nécessaire à la propreté et à la santé, est originaire de la Perse, d'où il passa en Égypte. Pythagore le rapporta de cette dernière contrée, car avant ce philosophe les Grecs n'en connaissaient point l'usage. La province de Berri a été de toute antiquité renommée pour ses chanvres, et Bourges, sa capitale, est citée par Pline comme une des villes des Gaules dans les environs de laquelle venait, de son temps, le plus beau chanvre, et où se fabriquait une prodigieuse quantité de toile. On ignore le nom de celui qui a introduit la culture du chanvre en Europe, où il est connu depuis très-longtemps. Le chanvre était encore fort rare sous Henri II, car on cite, comme une nouveauté, deux chemises de toile de chanvre que possédait Catherine de Médicis. *Voy.* BROIE MÉCANIQUE RURALE.

CHAPE. Ce mot, qui, comme *cape, capuchon* et même *chapeau,* dérive du latin *caput* (tête), servait dans l'origine à désigner un grand manteau surmonté d'un chaperon qui se relevait sur la tête.

CHAPEAU. L'usage de porter un chapeau remonte aux temps les plus reculés. Dans les Indes et surtout au Thibet, les prêtres et les moines y furent de tout temps distingués entre eux par la couleur du chapeau. Un grand nombre de lamas se servent encore de chapeaux rouges, d'autres de chapeaux jaunes. Les Lacédémoniens portaient des *chapeaux de feutre* pour se distinguer de leurs esclaves; selon Winckelman, les Athéniens s'en servaient, non seulement à la campagne, mais aussi à la ville. Dans l'île d'Égine, on portait cet ajustement de tête même au spectacle, et cela dès le siècle de l'ancien législateur Dracon. On faisait aussi alors des chapeaux de feutre, comme nous le savons par ceux que portaient les Spartiates. Chez les Grecs, les gens de tout âge portaient des chapeaux. Quand les Athéniens eurent quitté la mode d'en porter dans la ville, les Romains la mirent en vogue à leur tour, et rien de plus ordinaire chez eux que cette coeffure. Au moyen des rubans dont il était garni, on pouvait l'attacher sous le menton; quand on voulait aller tête nue, on le jetait derrière les épaules, et il restait suspendu aux rubans attachés sous le menton. En voyage ou exposées au soleil, les femmes, dit Winckelman, portaient un chapeau à la thessalienne, assez semblable aux chapeaux de paille des femmes de Toscane, c'est-à-dire n'ayant presque point de fond. Les chapeaux des anciens était communément blancs, comme nous en voyons sur plusieurs vases peints. Sophocle fait paraître Ismène, la plus jeune des filles d'OEdipe, coiffée d'un pareil chapeau, lorsque, s'étant évadée de Thèbes, elle vint joindre son père à Athènes. Sous Charles VI, on commença à porter des chapeaux à la campagne; sous Charles VII, on en porta dans les villes, mais seulement en temps de pluie; sous Louis XI, ils étaient plus communs, et on en portait en tout temps. L'usage des chapeaux *tissés en paille de seigle ou de riz* existe depuis fort longtemps en Italie, et surtout aux environs de Florence. Montaigne, qui visita Pistoie en 1580, apprit qu'on les vendait 15 sols dans cette ville. Cette fabrication ne fut introduite en France qu'en 1784.

Elle y a pris beaucoup d'activité en 1818 et 1819. Les Florentins sont les premiers qui aient eu l'idée de faire des *chapeaux de soie ;* ils sont connus depuis plus de soixante ans.

CHAPELAIN, CHAPELLE. Comme la plus précieuse relique de l'oratoire des rois de France était la *chape* de saint Martin, l'oratoire où on la gardait fut nommée *chapelle* et les prêtres qui le desservaient furent nommés *chapelains.* Telle est l'origine de ce nom devenu commun à tous les oratoires et à tous ceux qui les desservaient. On trouve pour la première fois ce dernier nom dans l'article 2 du concile assemblé par Carloman en 742.

CHAPELET. M. Fleury, dans le discours préliminaire de son vingtième tome de l'*Histoire ecclésiastique*, rapporté l'origine du chapelet aux moines du XI[e] siècle. Il dit que quand on institua les frères lais ou laïques dans les ordres religieux, on leur prescrivit de réciter un certain nombre de *Pater,* à chacune des heures canoniales ; et afin qu'ils s'en pussent acquitter, ils portaient des grains enfilés, d'où, selon lui, sont venus les chapelets. Pierre Viret et Larrey disent que l'usage en fut établi par Pierre l'Hermite, personnage fameux dans l'histoire des croisades. Les Orientaux ont des espèces de chapelets qu'ils appellent *chaines*, sur lesquels ils font leurs prières, et récitent principalement les noms des perfections de Dieu. Le chapelet des Turcs, qui est composé de quatre-vingt-dix-neuf grains, tire son origine des cent bénédictions que les Turcs doivent réciter tous les jours. *Voy.* Rosaire.

Chapelet. On appelle ainsi cette rangée de boutons qui poussent à quelques personnes, sur le front. Ce mot *chapelet* se dit alors par allusion à cette couronne de romarin, que l'on nommait *chapelet,* qu'on mettait anciennement sur le front des nouvelles mariées. Les guirlandes de fleurs d'oranger qu'on leur fait porter aujourd'hui sont une suite de cet usage.

Chapelet. Machine hydraulique propre à l'épuisement des eaux, inventée, selon Perrault, par Francini, gentilhomme français, originaire de Florence. Elle a été exécutée, environ l'an 1680, à la Bibliothèque du Roi, à Paris.

CHAPELLE. *Voy.* Chapelain.

CHAPERON. Cette coiffure a été en usage jusqu'au règne de Charles VII en France et de Philippe-le-bon en Belgique. Pour saluer, on reculait son chaperon comme font les moines.

CHAPITRE On comprend indistinctement sous ce nom le corps entier d'une congrégation de chanoines desservant une église cathédrale ou collégiale, les assemblées délibérantes de ce corps, et le lieu où elles se tiennent. Ce ne fut que depuis le VIII[e]. siècle qu'on employa dans l'église le titre de chapitre.

CHAPON. Il paraît que l'usage de châtrer les coqs pour les engraisser est fort ancien, et que cette pratique fut inventée par les habitants de Délos : les anciens désignaient sous le nom de *déliaques* ceux qui étaient chargés de châtrer ces oiseaux.

CHAR. « Dans le dixième tome du *Recueil des historiens des Gaules,* par D. Bouquet, qui contient les monuments appartenant aux règnes de Hugues Capet et de Robert son fils, on trouve *carrum, carretum, carrada,* du mot tudesque *karr,* d'où sont venus les mots *charretée, charette.* » Toutes les voitures avaient autrefois le nom de char ; maintenant on ne le donne qu'à celles qui sont traînées avec magnificence et dont on se sert dans les fêtes publiques. Les uns attribuent l'invention des chars à Erichthonius, roi d'Athènes, d'autres en font honneur à Pallas. Ce qui paraît certain, c'est que l'usage des chars est fort ancien; Salomon en entretenait un très-grand nombre. Plusieurs nations ont disputé à l'Égypte la gloire d'avoir inventé les chariots armés de faux ; Xénophon en fait honneur à Cyrus, Ézéchias à un roi de Macédoine, et Ctésias à Sémiramis. Sous les consuls, les chars étaient dorés ; sous les empereurs ils furent d'ivoire, ou même d'or ; on les arrosait de sang pour leur donner un air martial. Les chars couverts étaient distingués des autres par un dôme cintré; ils étaient à l'usage des pontifes et vraisemblablement des femmes.

CHARADE. Espèce de logogriphe qui consiste dans la simple division d'un mot en deux ou plusieurs parties, suivant l'ordre des syllabes, de manière que chaque partie soit un mot exprimant un sens complet ; et l'on propose alors de deviner le mot entier et ses parties, en définissant successivement chacune des parties et le tout. Quelquefois ces définitions sont laconiques et mystérieuses, comme dans l'exemple suivant. *Mon premier se sert de mon second pour manger mon tout.* C'est *chien-dent,* puisqu'un *chien* se sert de ses *dents* pour manger du *chiendent.*

CHARBON (*Agriculture*). C'est une maladie particulière aux céréales et surtout au seigle, à l'orge et à l'avoine. Elle se manifeste avant la maturation de la graine, par une poudre noire qui enveloppe les épis, et qui n'est, suivant les recherches de MM. Tillet, Tessier, de Candole, etc., qu'une espèce de champignon parasite du genre

oredo. Cette maladie est analogue à la carie, quoiqu'elle s'en distingue par plusieurs caractères bien marqués. L'ouvrage de M. Bénédict Prévot indique les moyens de prévenir l'une et l'autre maladie.

CHARBON (*Chimie*). Résidu noir de la distillation des substances végétales et animales. C'est un des corps les plus indestructibles : exposé à l'air ou enfoui en terre, il y reste longtemps sans être détruit. La preuve en est que l'on trouva dans la Tamise, il y a plus d'un demi-siècle, un grand nombre de palissades pointues, charbonnées à l'endroit où Tacite rapporte que les Anglais en avaient enfoncé beaucoup pour empêcher Jules-César de passer ce fleuve avec son armée. Exposé à une très-forte chaleur, sans le contact de l'air, le charbon est infusible, et chauffé avec l'air ou le gaz oxigène, il brûle sans flamme. Le charbon sec s'emploie avec succès pour assainir les appartement humides, à cause de sa propriété absorbante, et il est très utile pour clarifier les liquides. Lowitz, chimiste très-distingué, a remarqué le premier la propriété dont il jouit d'enlever aux substances végétales et animales qui entrent en putréfaction, leur odeur et leur saveur désagréables. Il a aussi plusieurs usages pharmaceutiques. (*Voyez* CARBONE, POUDRE A CANON). M. Brune a appliqué avec succès, il y a trente ans environ, la méthode anglaise à la conversion du bois en charbon. Ce procédé, au moyen duquel on retire un produit double de celui que procnre l'ancien n'en diffère essentiellement que par le plancher qui consiste en un plan de tôle sur lequel est construit l'appareil, d'où il arrive qu'au moyen de la propriété conductrice du calorique dont jouit la tôle, la base du fourneau entre en combustion presque instantanément, et que la combustion continue graduellement et uniformément jusqu'aux parties supérieures du fourneau : de sorte que la perte du combustible est beaucoup moins forte. *Voyez* HOUILLE.

CHARBONNIÈRE (forêt). Elle couvrait la plus grande partie du pays des Nerviens au temps de César, et devait son nom au charbon que l'on y fabriquait. Le Hainaut dans le moyen âge est souvent désigné sous le nom de Forêt Charbonnière.

CHARIOT. L'usage des *chariots* est très-ancien chez certains peuples. Ils étaient communs en Égypte dès le temps de Jacob. « J'observerai à ce sujet, dit Goguet, que, suivant toutes les apparences, on n'aura pas d'abord imaginé d'évider les roues, c'est-à-dire de les composer de jantes et de raies. Dans les premiers temps on les aura faites pleines et massives, telles que le sont encore les roues des voitures au Japon. L'antiquité attribuait aux Phrygiens l'invention des chariots à quatre roues dont on se sert pour le transport des marchandises. »

CHARIOT *à vapeur*. La France revendique l'invention des chariots à vapeur, dont M Blenkinsop, en Angleterre, a fait une si utile application pour le transport des houilles de Newcastle. Un chariot à vapeur traîne à sa suite sur un chemin de fer, quatorze chariots ordinaires, chargés chacun de quarante mille pesant de houille ; ce qui fait, poids total, cinq cent soixante mille. En rendant hommage à nos rivaux d'outremer, nous ne pouvons ravir à Montgolfier et Cugnot la gloire de l'invention. Montgolfier avait construit un petit char à vapeur, dans lequel il promenait sa famille dans les allées de son jardin. En 1770, Cugnot, ingénieur militaire, présenta une voiture à trois roues, portant une machine à vapeur destinée à la mettre en mouvement. Cette voiture fut exécutée à l'arsenal de Paris, aux frais du trésor royal, par les ordres du premier ministre, le duc de Choiseul ; mais ces premiers essais ne parurent pas satisfaisants. *Voyez* VAPEUR et CHEMIN.

CHARITÉ. L'utile et respectable établissement des filles de charité, dites *sœurs grises*, destinées à soigner les pauvres malades, eut en 1643 pour fondatrice Louise de Marillac, veuve de M Legras, secrétaire des commandements de la reine. Ce ne fut d'abord qu'une espèce de confrérie établie à Châtillon-les-Dombes, en Bresse, mais cette pieuse dame obtint de Saint Vincent-de-Paul d'en établir une autre à Paris dans la paroisse de Saint-Nicolas-du Chardonnet. En 1654, le cardinal de Retz érigea cette confrérie en congrégation, sous le titre de *Servantes des Pauvres*. Saint Vincent-de-Paul en fit les statuts et les réglements.

CHARIVARI. Musique burlesque de poëles et de chaudrons, au moyen de laquelle on hue dans une sérénade injurieuse, un mariage inconvenant, un scandale, un ennemi politique. Les Romains connaissaient cet usage brutal, qui commence à peine à tomber en désuétude.

CHARLATAN. Ce mot vient de l'italien *ciarlatano* formé de *ciarlare*, parler beaucoup. On applique ce nom à tout vendeur de drogues, d'orviétan, qui les débite dans les places publiques et sur des théâtres, ou sur des tréteaux. La charlatanerie a été de tous les temps. Chez les Égyptiens, les Hébreux, les Grecs et les Romains, une foule d'imposteurs abusant de la

crédulite publique s'annonçaient pour guérir toutes sortes de maladies, par des divinations et des charmes. Dans les siècles modernes, les premiers charlatans étaient des aventuriers de *Cœretum*, bourg d'Italie, d'où est venu *ceretano* qui, en italien, a la même signification que *ciarlatano*.

CHARLEROI. Ville belge sur la Sambre, bâtie et fortifiée en 1666 à la place du village de Charnoi, et appelée Charleroi en l'honneur de Charles II, roi d'Espagne, à qui ce pays appartenait alors.

CHARPIE. En 1807, une nouvelle charpie fut fabriquée en Russie avec une machine anglaise. C'est une espèce de tissu dans lequel on n'aperçoit point de trame. Cette charpie, d'une blancheur éclatante, est douce et soyeuse. Le docteur Peschier a employé avec succès, depuis peu d'années, le coton cardé comme charpie, pour les brûlures, les escarres étendues et profondes, dans une carcinomie de la face, et dans tous les cas de plaies, soit simples, soit compliquées. Selon ce médecin, le coton, bien loin d'être irritant, présente au contraire la matière à pansement la plus douce et la plus utile.

CHARRUE. C'est à Osiris que les Égyptiens attribuaient l'invention de la charrue. Les Phéniciens faisaient remonter cette invention à Dagon. Dès le temps de Jacob, on labourait dans l'Arabie avec des bœufs, ce qui suppose l'usage de la charrue. Les Chinois prétendent tenir cet instrument de labourage de Chin-hong, successeur de Fo-hi; les Grecs, de Cérès, reine de Sicile, et de Triptolème, roi d'Éleusie. A différentes époques, les agronomes, les mécaniciens et les sociétés savantes s'exercèrent ou proposèrent des prix pour arriver à perfectionner la charrue et en faire l'application à plusieurs usages. Pour économiser le temps et la peine, on a multiplié les socs. Dans le département du Rhône, Riche s'est servi d'une charrue à neuf socs, avec une herse à sa suite. Une machine a eté inventée par Jaravaglia pour labourer la terre sans chevaux ni bœufs. Une charrue à vent a été présentée par M. Grenier de Sainte-Cécile, une autre verse le grain dans le sillon que vient de creuser son soc. Molard, ancien directeur du Conservatoire des arts et métiers, présenta, en 1816, une charrue à deux ceps, en usage dans la Prusse, qui paraît être la même que celle dont on se sert depuis longtemps en Asie, et que les Chinois connaissaient. La plus ancienne bonne charrue qui existe, est celle usitée dans le Brabant et la Flandre, et connue sous le nom de *Brabant*. Elle est sans avant-train, avec demi-soc et versoir fixe. Elle porte sur le devant un patin qui maintien le bout de la flèche et l'entrure. Cette charrue est tellement bien construite et manœuvrée dans le pays, que l'ouvrier n'a aucun effort à faire pour la diriger. Elle peut labourer dans une journée un hectare de terre à huit pouces de profondeur avec la force d'un cheval et un homme pour la diriger. Elle est très-légère, elle ne pèse que 30 à 35 kilogrammes, tandis que la charrue de Brie, du poids de 390 kilogrammes, avec trois chevaux n'expédie pas 50 ares par jour.

CHARTE ou CHARTRE, dans la signification d'ancien titre, vient du grec *Kartés*, dont les Latins ont fait *charta*, papier, lettre, écrit. Ce mot se dit particulièrement des actes écrits au moyen âge. En Angleterre depuis 1215, et en France depuis 1814, il désigne la loi fondamentale de l'État. Les principales chartes sont :

La charte Normande ou le titre par lequel Louis X. dit Hutin, accorda divers priviléges à la ci-devant Normandie.

CHARTE (*La grande*). Cette ancienne patente accordée par Henri III, roi d'Angleterre, la neuvième année de son règne, et confirmée par Édouard Ier, est la base des droits et de la liberté de la nation anglaise. Le 21 Janvier 1264, Saint-Louis, choisi pour arbitre, confirma la grande charte et celle des forêts, les regardant comme le droit commun des Anglais et le rempart de leur liberté. Le chevalier *Robert Cotton* étant allé chez un tailleur, trouva qu'il allait faire des mesures de la grande charte d'Angleterre, en original, avec les seings et tous les sceaux. Il eut pour quatre sols cette pièce rare qu'on avait crue si longtemps perdue, et qu'on n'espérait pas pouvoir jamais recouvrer.

CHARTE CONSTITUTIONNELLE DES FRANÇAIS. La Charte octroyée par Louis XVIII, le 4 Juin 1814, modifiée, après les événements de Juillet 1830, par la Chambre des députés, et jurée par Louis-Philippe, le 9 Août suivant, jour de son avènement au trône comme roi des Français, a été promulguée de nouveau comme loi fondamentale de l'État, le 14 du même mois.

CHARTRES. Chef-lieu du département d'Eure-et-Loir. Cette ville était le chef-lieu des *Carnutes* ou *Carnuti*, et considérée, avant la conquête des Romains, comme la capitale de la Gaule Celtique. Elle était le siége des druides. Après avoir été la capitale d'un comté qui

échut aux comtes de Champagne, elle revint, en 1286, à la couronne de France. Henri IV la prit en 1591 et s'y fit sacrer trois ans après. Cette ville eut ensuite le titre de duché.

CHARTREUSE. C'est le nom d'une montagne isolée du Dauphiné, où Saint-Bruno bâtit le premier monastère de son ordre en 1084. Ce désert appelé *Chartreuse*, donna depuis son nom à l'ordre qui y avait pris naissance.

CHARTREUX. Ordre fondé en 1084 par Saint Bruno, natif de Cologne, d'abord chanoine de Saint-Cunibert, ensuite de Notre-Dame de Reims, et un des plus savants théologiens de son siècle.

CHARYBDE. Gouffre dangereux à l'entrée du détroit de Messine, sur la côte de Sicile. On sait ce que rapporte le P. Kircher, d'après les archives du royaume de Naples, au sujet d'un plongeur habile, surnommé *le Poisson Colas*, qui plongea dans le Charybde, pour satisfaire la curiosité de Frédéric, roi de Naples. Il en revint tout hors de lui-même, rapportant néanmoins une coupe d'or que le roi y avait fait jeter. Interrogé sur ce qu'il avait vu, et sur ce qui l'avait si fort effrayé, il répondit que du fond de la mer sortait une rivière très forte, à laquelle l'homme la plus robuste aurait peine à résister; que le fond est plein de rochers qui présentent leurs pointes aiguës, du milieu desquelles s'élancent des torrents rapides dont les courants opposés causent un tournoiement violent dans les eaux; enfin que le creux de ces rochers était plein de poissons d'une grandeur monstrueuse. Colas, ayant plongé une seconde fois dans le Charybde, à la prière du Roi, n'en revint pas. Les deux écueils Charybde et Scylla sont rapprochés, mais à l'opposite l'un de l'autre, dans un détroit assez resserré; de sorte qu'il était difficile de les éviter tous les deux à la fois; et c'est ce qui a donné lieu au proverbe *tomber de Charybde en Scylla*, pour exprimer qu'en voulant éviter un mal, on se jette dans un autre.

CHASSE. La chasse est un exercice auquel les hommes se sont toujours livrés avec passion. L'Écriture s'accorde avec la fable pour nous représenter, dès les temps les plus reculés, les hommes faisant la guerre aux animaux pour se couvrir de leur peau et se nourrir de leur chair. Nemrod, petit-fils de Noé, était un grand chasseur. Ismaël, fils d'Abraham et d'Agar, se distingua dans cet exercice, et David faisait la guerre aux animaux qui attaquaient les troupeaux de son père. Diane etait la patronne ou la déesse des chasseurs. Chiron, qui eut pour élèves la plupart des héros de l'antiquité, fut instruit dans l'art de la vénerie par Diane et par Apollon. On attribue à Pollux la gloire d'avoir le premier dressé des chiens à la chasse, et personne ne dispute à Castor celle d'avoir dressé les chevaux à la course du cerf. Les Babyloniens et les Mèdes passent pour avoir beaucoup aimé la chasse; ces derniers avaient de grands parcs dans lesquels ils tenaient renfermés des lions, des sangliers, des léopards et des cerfs. Les Grecs, dès les temps héroïques, étaient passionnés pour la chasse. On lit dans Homère qu'Ulysse fut blessé à la cuisse par un sanglier, et qu'il en porta la marque toute sa vie. Les Grecs étaient fort jaloux d'avoir des chiens bien dressés; ils leur donnaient différents noms, et les distinguaient selon les pays d'où ils venaient. La chasse aux oiseaux avec l'épervier ou le faucon ne leur était pas inconnue. Les Romains regardèrent toujours la chasse comme un exercice honnête. Paul Émile fit présent à Scipion d'un équipage de chasse semblable à ceux des rois de Macédoine; et le jeune héros, après la défaite de Persée, chassa pendant tout le temps que les troupes restèrent dans le royaume de ce prince. Pompée, vainqueur des Africains, se livra chez ces peuples aux plaisirs de la vénerie. Les Romains allaient à la chasse dans les forêts, à la campagne; et, dans les derniers temps de la république, dans des parcs où l'on tenait renfermées des bêtes de toute espèce. La chasse aux chiens leur paraissait la plus noble, ce qui n'empêchait pas qu'ils ne fissent, au rapport de Pline, la chasse aux oiseaux avec le faucon et l'épervier. En France, dans le commencement de la monarchie, la chasse était libre de même que chez les Romains. On ne voit pas précisément en quel temps la liberté de la chasse commença à être restreinte à certaines personnes et à certaines formes. Dès le temps de la première race, le fait de chasse dans les forêts du roi était un crime capital.

CHASSE *de Saint-Hubert*. Dès le Xe. siècle, on invoquait Saint Hubert pour réussir dans l'exercice de la chasse. Il est vraisemblable que ce Saint n'est devenu le patron des chasseurs qu'à l'occasion de la saison dans laquelle eut lieu la translation de son corps chez les moines d'Andain, dans la forêt des Ardennes. Elle se fit dans le temps auquel Louis-le-Débonnaire avait coutume de chasser dans ces quartiers-là. La cérémonie de la translation donna naissance au fameux pélerinage de Saint-Hubert; les chasseurs qui accompagnaient le roi y prirent part

et communiquèrent ensuite leur dévotion à d'autres chasseurs du royaume. Ce qui contribua le plus aux progrès de cette dévotion, dès qu'elle eut commencé, c'est qu'il s'éleva une opinion que Saint Hubert avait été lui-même chasseur avant d'être evêque de Liége. La dévotion fondée sur ce principe devint si grande de la part des chasseurs, dans toute l'étendue des Ardennes, même avant le XIe. siècle, que c'était une coutume universellement reçue chez tous les seigneurs de ce pays d'offrir à Saint Hubert les prémices de leur chasse, et de lui faire présent de la dixième partie de tout le gibier qu'ils prenaient chaque année.

CHASUBLE. La chasuble, ornement d'église que le prêtre met par dessus son aube quand il va dire la messe, était, chez les anciens, toute ronde et fermée de tous côtés, excepté à l'endroit où l'on passait la tête pour la vêtir. Actuellement elle est fendue sur les côtés pour rendre les bras libres. Tous les papes des douze premiers siècles sont vêtus de ces sortes de chasubles. Honorius IV est le premier que l'on voie orné d'une chape.

CHATAIGNIER. *Fagus castanea vulgaris.* On croit que cet arbre tire son nom de *Castana*, ancienne ville de Thessalie, environnée de montagnes couvertes de châtaigniers. Quelques arbres de cette espèce atteignent des dimensions prodigieuses. On rapporte que le célèbre châtaignier de l'Etna a 160 pieds de circonférence, et l'on évalue son âge à près de quatre mille ans.

CHATELET (Grand-). Il n'existe, dit Dulaure, dans son *Histoire de Paris*, aucune notion certaine sur l'origine de cette forteresse. Il est probable que Louis-le-Gros, à la place d'une tour en bois qui s'élevait, sous la seconde race, à l'extrémité septentrionale du Pont-au-Change, fit construire une autre tour ou forteresse, aussi en bois, mais plus considérable. C'est sous le règne de Louis VII, fils de Louis-le-Gros, qu'on a des preuves certaines de l'existence de cette forteresse. Voilà tout ce que la disette des monuments historiques nous permet de dire en faveur de cette conjecture, qui est plus vraisemblable que celle qui fait remonter la construction de la forteresse au temps de Jules-César. Cet édifice a été démoli en 1802.

Chatelet (Petit-). Un tarif, cité par Saint-Foix, nous apprend que c'était au passage du Petit-Châtelet que se percevaient, du temps de Saint Louis, les péages ou droits d'entrée, mais il paraît que cette espèce de forteresse, située à l'extrémité méridionale du Petit-Pont, n'était construite qu'en bois, puisqu'une inondation extraordinaire de la Seine, arrivée le 20 Décembre 1296, renversa le Petit-Châtelet ainsi que plusieurs bâtiments. Charles V, le fit reconstruire en pierre, en 1369, par le prevôt de Paris, Hugues Aubriot. En 1782, cet édifice fut démoli.

CHAUSSÉE DES GÉANTS. Ce promontoire de la côte septentrionale de l'Irlande, province d'Ulster, est formé d'une immense quantité de colonnes naturelles, qui s'étendent du pied d'une haute colline jusques dans la mer. A marée basse, cet amas de colonnes paraît avoir six cents pieds de long sur deux cent quarante de large.

CHAUSSES. *Voy.* Culottes.

CHAUSSURE. La chaussure en usage du temps d'Abraham consistait dans des espèces de sandales attachées avec des courroies. Les Grecs, dès les siècles héroïques, se servaient de souliers, mais non pas habituellement. Ils ne les prenaient que lorsqu'ils voulaient sortir. « On ne voit pas bien, dit Goguet, quelle pouvait être la forme de ces souliers. » Les hommes portaient aussi des espèces de bottines faites de cuir de bœuf, qui se mettaient à cru sur la jambe. Chez les anciens, la chaussure des femmes était ou des souliers ou de simples sandales (*voyez* ce mot); mais la forme et la matière dont ils étaient faits ont beaucoup varié. On sait que les Égyptiens ont employé pour leur chaussure l'écorce de l'arbre appelé papyrus. Une loi de Lycurgue ordonnait aux Spartiates de marcher nu-pieds : aussi ne portaient-ils des souliers que lorsque, devenus hommes, ils étaient obligés de marcher de nuit, d'aller à la chasse où à la guerre. Au reste, leur chaussure était différente de celle des autres Grecs; elle rassemblait assez à un soulier plat qui envelopperait tout le pied : elle était pour l'ordinaire de cuir rouge, mais simple et sans ornment. La chaussure des femmes était un peu plus haute que celle des hommes, mais moins que celle des filles, qui en portaient une fort élevée et qui approchait du cothurne. Les anciens Romains, à l'imitation des Grecs, ne portaient des souliers ni à la ville, ni à la campagne; l'usage n'en vint à Rome qu'avec le luxe et les richesses de l'Asie. Ceux qui conservèrent les mœurs austères des beaux temps de la république allaient toujours nu-pieds. « Nos anciens Français, dit le moine de Saint-Gall, avaient des chaussures dorées par dehors et ornées de courroies et de lanières longues de trois coudées; telle était la chaus-

sure de Charlemagne et de Louis-le-Débonnaire. » Jean-Pierre Puricelli, dans ses *Monuments de la basilique Ambroisienne*, décrit la chaussure de Bernard, fils de Pépin, roi d'Italie, dont le corps y fut trouvé et levé de terre. « Ses souliers, dit-il, étaient encore entiers ; ils étaient de cuir rouge, et la semelle était de bois ; ils étaient si justes, si bien faits à chaque pied et aux doigts de chaque pied, que le soulier gauche ne pouvait servir au pied droit, ni le droit au pied gauche, finissant en pointe du côté du gros doigt. » Sous le règne de Philippe-le-Bel, on vit s'établir une chaussure bizarre qu'on nommait *souliers à la Poulaine*, du nom de *Poulain*, son inventeur; elle finissait en pointe plus ou moins longue, selon la qualité des personnes : elle était de deux pieds pour les princes et les grands seigneurs, d'un pied pour les riches, et d'un demi-pied pour les gens du commun. C'est de là qu'est venu le proverbe. *Sur quel pied est-il? Il est sur un grand pied.* Quelquefois on l'ornait de cornes ou de griffes, ou de quelque autre figure grotesque. M. Barnet obtint en 1812 un brevet d'importation pour la chaussure *corioclave*, dont un cordonnier de Philadelphie était l'inventeur. Dans cette chaussure, la semelle, au lieu d'être retenue au reste du soulier par du fil ciré, est fixée par de petites fiches en fer ou en cuivre, rivées en dedans, et disposées dans un ordre agréable à l'œil. La semelle, ainsi retenue, s'use en même temps que les fiches, sans pouvoir se détacher, et le soulier en dure plus longtemps.

CHAUX. La chaux, connue dès la plus haute antiquité, fut regardée comme corps simple jusqu'à la découverte du potassium et du sodium. Elle est blanche, caustique, cristallise en prismes rhomboïdaux, pèse 2, 3 d'après Kirwan. Elle ne se trouve jamais à l'état de pureté dans la nature, mais très-fréquemment unie avec les acides.

CHEMIN. Il est à présumer qu'il y eut des chemins aussitôt que les hommes furent rassemblés en assez grand nombre sur la surface de la terre, pour se distribuer en différentes sociétés séparées par des distances. Il y eut aussi vraisemblablement quelques règles de police sur l'entretien des chemins, dès ces premiers temps; mais il ne nous en reste aucun vestige. Il était réservé à un peuple commerçant de sentir l'avantage de la facilité des voyages et des transports : aussi attribue-t-on aux Carthaginois le pavement des premières voies. Les Romains ne négligèrent pas cet exemple, et cette partie de leurs travaux n'est pas une des moins glorieuses pour ce peuple, et ne sera pas une des moins durables. Le premier chemin qu'ils aient construit passe pour le plus beau qu'ils aient eu : c'est la *voie Appienne*, ainsi appelée d'*Appius Claudius*. Ils firent construire ensuite la *voie Aurélienne*, puis la *voie Flaminienne*, auxquelles ils en ajoutèrent un grand nombre ; en sorte que des chemins spacieux, solides et ornés de mille en mille de colonnes de marbre, s'étendaient de tous côtés depuis les extrémités occidentales de l'Europe et de l'Afrique, jusque dans l'Asie Mineure, et faisaient environ quarante mille lieues de France. Jusqu'au règne de Charlemagne, nous ne voyons pas qu'on se soit occupé en Europe des chemins publics; c'est le premier des rois de France qui y ait fait travailler; mais ils furent ensuite négligés. *Voyez* ROUTES.

CHEMINS DE FER. L'idée de faciliter le roulage des voitures en affermissant et régularisant la surface des routes remonte à l'époque des Carthaginois. Ce ne fut que beaucoup plus tard, vers l'an 1630, qu'on fit usage en Angleterre de deux voies de madriers parallèles fixées sur le sol. Les roues étaient garnies d'un rebord qui les maintenait constamment dans la direction tracée. Sur ces routes en bois, un cheval traînait un poids double de ce qu'il traine dans une route ordinaire. Le peu de solidité et de durée que presentaient ces voies en bois obligea bientôt de les revêtir de plaques de fer ou de fonte. En 1767, on employa la fonte exclusivement. Dans l'origine, on n'eut que des chevaux comme puissance motrice sur les premiers chemins de fer. Enfin en 1710 on commença à faire usage de machines à vapeur locomotives. Ce système en 1815 reçut de grands perfectionnements des ingénieurs Birkinshaw et Stephenson, et plusieurs chemins de fer se construisirent en Angleterre. Les avantages immenses qu'ils offraient tentèrent les peuples du continent. Une route à rainure fut commencée en France, en 1825, entre Lyon et Saint-Étienne. Depuis la revolution de 1830, la Belgique, qu'on ne voit jamais en arrière dans le progrès, a conçu un système de chemins de fer qui fera de tout le royaume belge comme une seule grande cité. Le chemin de fer de Bruxelles à Malines a été inauguré le 5 Mai 1835, et l'année suivante à la même époque, on a pu aller en une heure de Bruxelles à Anvers (12 lieues de poste).

CHEMINÉE. Beaucoup d'auteurs supposent que les anciens n'avaient point de cheminées, et que, pour se chauffer, ils étaient obligés de se tenir auprès de brasiers pleins de charbons

allumés. La découverte d'Herculanum, où l'on n'a trouvé aucune cheminée dans les maisons, semblerait appuyer cette conjecture. Cependant Octavio Ferrari, savant italien, prouve que les cheminées ont été en usage chez les anciens ; et il s'appuie de plusieurs passages de leurs auteurs qui semblent ne laisser aucun doute à cet égard. Perrault pense que si les anciens avaient des cheminées, elles étaient fort rares, par la raison que Vitruve n'a point expliqué la manière dont on devait les construire. Mais du silence de Vitruve on peut seulement conjecturer qu'il y avait peu de cheminées, et que l'usage des étuves avait fait négliger chez les anciens cette partie du bâtiment que le froid de notre climat nous a contraints de soigner particulièrement dans nos habitations. On découvrit en 1809, dans les ruines de Pompéï, un conduit de cheminée en forme de tube. Encore aujourd'hui, les cheminées ne sont point en usage à Venise dans ce qu'on appelle *un' appartamento nobile;* aussi les Vénitiens y gardent-ils leurs manteaux, et vont de temps en temps dans une pièce voisine se chauffer à un vase de fonte nommé *coghera,* où brûlent de petits morceaux de bois blanc, *legna dolci :* c'est du moins ce qui se pratiquait encore dans cette ville en 1793. Vers l'an 1200, les cheminées n'étaient en usage en Angleterre que dans les cuisines.

CHEMISES. Sous Charles V et Charles VI, l'usage des chemises de toile était très-peu répandu ; on ne se servait que de chemises de serge. On taxa de luxe extraordinaire la reine Isabeau de Bavière, parce qu'elle avait deux chemises de toile. L'usage des chemises de lin était plus ancien. Dans la *Chronique* de Geoffroy de Vigeois, on lit : « En cette année (1178), la disette du lin et de la cire se fit fortement sentir. Une chemise, qu'on payait ordinairement neuf deniers, se vendait deux sous quatre deniers. »

CHÊNE. Cet arbre était consacré à Jupiter ; aussi, lorsqu'un chêne était frappé de la foudre, cet événement était d'un mauvais augure. Il était aussi consacré à Rhéa ou à Cybèle. Les chênes de la forêt de Dodone rendirent des oracles ; dans les Gaules c'était sous leur ombre sacrée que les druides chantaient des hymnes à l'Éternel. Chez les Grecs et les Romains une branche de chêne, tressée en couronne, fut toujours regardée comme la plus belle récompense qu'on pût offrir à la vertu.

CHÊNE ROYAL ou CHÊNE DE CHARLES. Cette constellation de l'hémisphère méridional, qu'on ne voit point sur notre horizon, est une de celles que Halley a observées en 1667 à l'île de Sainte-Hélène. Il lui a donné ce nom en mémoire du chêne où Charles II, roi d'Angleterre, se tint caché lorsqu'il fut poursuivi par Cromwel, après la déroute de Worcester.

CHENET. Borel, dans son *Trésor des antiquités gauloises*, a dit le premier, que le mot français *chenets*, était pour *chiennets*, petits chiens, parce qu'autrefois on donnait aux deux chenets la figure de deux *petits chiens*. Gébelin dit dans son *Monde primitif* : *Chenets* au lieu de *chiennets;* ce sont les gardes du feu, les dieux lares. Les Anglais et les Allemands donnent aussi le nom de *chien* au chenet : les premiers appellent cet instrument *dog*, chien ; les seconds, *feurhund*, chien de feu.

CHENILLE. Un moyen employé avec succès pour détruire ces insectes, c'est d'avoir quelques vanneaux apprivoisés qui font une guerre très-active à ces ennemis des arbres, des légumes et des fruits. On doit tout récemment à un Anglais, nommé M. Bradley, une observation curieuse. Il a découvert que deux vieux moineaux portaient dans leur nid quarante chenilles par heure. Ces oiseaux lui ont paru ne résider dans leur nid que douze heures chaque jour ; ce qui produit une consommation quotidienne de quatre cent quatre-vingts chenilles : trois mille trois cent soixante chenilles sont donc détruites chaque semaine par un seul couple de moineaux.

CHEVALERIE. « La chevalerie, dit La Curne de Sainte-Palaye, si l'on veut uniquement la considérer comme une cérémonie par laquelle les jeunes gens destinés à la profession militaire recevaient les premières armes qu'ils devaient porter, était connue dès le temps de Charlemagne. Il donna solennellement l'épée et tout l'équipage d'un homme de guerre au prince Louis, son fils, qu'il avait fait venir d'Aquitaine. » On trouvera même de semblables exemples sous la première race de nos rois, et dans des siècles beaucoup plus reculés, puisque Tacite témoigne qu'un pareil usage était établi chez les Germains. Mais, à regarder la chevalerie comme une dignité qui donnait le premier rang dans l'ordre militaire, et qui se conférait par une espèce d'investiture accompagnée de certaines cérémonies et d'un serment solennel, il serait difficile de la faire remonter au-delà du XIe. siècle.

Le jour de la réception du chevalier, les parents, les amis, et tous les chevaliers du canton convoqué, menaient le récipiendaire au milieu d'eux à l'église, revêtu d'un habit blanc, son

bouclier pendu au cou; les dames et demoiselles assistantes lui attachaient les éperons dorés, la cuirasse et toutes les pièces de l'armure. Le plus ancien chevalier s'approchait alors, lui ceignait l'épée qu'il prenait sur l'autel, lui donnait sur l'épaule un petit coup du plat de la sienne et l'embrassait en disant : *De par Dieu, Notre Dame et Monseigneur Saint Denis*, ou un autre saint, *je vous fais chevalier*. L'écuyer lui amenait son cheval de bataille. Affermi en selle, il brandissait sa lance, faisait flamboyer son épée, et caracolait devant l'assemblée. Pour lors, le chevalier devenait un être privilégié. Si un chevalier venait à se rendre coupable d'une faute grave, comme lâcheté ou trahison, l'ignominie de son châtiment était l'inverse de l'éclat de son adoption. Après la sentence de ses pairs, le chevalier était conduit sur un échafaud où l'on brisait et foulait aux pieds toutes ses armes. Son écu noirci était attaché à la queue d'une jument, traîné dans la boue. Des hérauts proclamaient son crime et le chargeaient d'injures. Ils lui versaient de l'eau chaude sur la tête, comme pour effacer le caractère conféré par l'accolade. On le tirait de l'échafaud avec une corde nouée sous les bras, et il était porté à l'église sur une civière couverte d'un drap mortuaire. Les prêtres récitaient sur lui le même office que pour les morts. Pour des fautes moins graves, il était exclu de la table où se trouvaient d'autres chevaliers. S'il s'y présentait, chacun s'éloignait; on tranchait la nappe devant lui, jusqu'à ce qu'il se fût purgé par serment ou par le combat, selon l'exigence du cas, du crime dont il était noté. Après les croisades, la chevalerie tomba promptement en décadence.

Chevaliers errants. Plusieurs chevaliers assemblés dans une cour, qui venaient d'y recevoir les honneurs de la chevalerie, ou qui avaient assisté à ces fêtes solennelles, s'associaient en commun pour faire des courses ou voyages qu'ils appelaient *quêtes*, soit pour retrouver un fameux chevalier qui avait disparu, une dame restée au pouvoir d'un ennemi, soit pour d'autres objets encore plus relevés, comme celui de la quête du Saint-Graal. Nos héros, errant de pays en pays, parcouraient surtout les forêts, presque sans autre équipage que celui qui était nécessaire à la défense de leur personne, et vivaient uniquement de leur chasse. *Voyez Bacheliers.*

CHEVALET. Instrument de torture dont les anciens se servaient pour tirer l'aveu des coupables. Ce genre de martyre consistait à être assis sur un cheval de bois dont le dos était aussi aigu qu'une lame très-fine, ce qui rendait cruelle la position de celui qu'on plaçait dessus. Ce dos était plus ou moins aigu, selon qu'on voulait faire plus ou moins souffrir la victime qu'on y faisait asseoir.

CHEVAU-LÉGERS *de la garde du roi*. C'était sous l'ancien régime, une compagnie de cavalerie composée de deux cents hommes, et qui fut ensuite réduite à cinquante. Ils furent amenés, en 1570, de Navarre à Henri IV, qui les mit au nombre de ses gardes en 1593; il leur accorda en même temps les priviléges dont jouissaient deux compagnies de gentilshommes de sa maison, dites *au bec dec orbin*, qui cessèrent dès-lors de servir à la garde ordinaire de sa majesté, et furent réservés seulement pour les grandes cérémonies.

CHEVEUX. Les Asiatiques, les Africains et les peuples d'Europe, qui n'étaient ni Grecs ni Romains, portaient les cheveux très-longs, tandis que ceux de la Grèce et de Rome, les Lacédémoniens exceptés, les portaient courts. En Asie, jusqu'à l'introduction du Mahométisme, on a porté les cheveux longs. Les rois de Perse chargeaient même leur tête de chevelures postiches, et ce n'est que depuis que les longues chevelures ont disparu. Vers la fin de la république et sous les empereurs, les Romains prirent le goût de friser leurs cheveux et de les parfumer à la manière des Asiatiques. Les anciens Gaulois regardaient les longs cheveux comme une marque d'honneur et de liberté. Leurs serfs avaient la tête rase. Les ecclésiastiques, pour marquer davantage leur servitude spirituelle, se la rasaient entièrement, et ne conservaient qu'un petit cercle de cheveux. On jurait sur ses cheveux, comme on jure aujourd'hui sur son honneur : les couper à quelqu'un, c'était le dégrader, le flétrir. On obligeait ceux qui avaient trempé dans une même conspiration, à se les couper les uns aux autres. Frédégonde coupa les cheveux à une maîtresse de son beau-fils, et les fit attacher à la porte de l'appartement de ce prince. L'action parut horrible. Au commencement du règne de François Ier, on portait encore les cheveux longs; ce prince se les fit couper, à cause d'une plaie qu'il avait à la tête; les courtisans imitèrent l'exemple du roi, le peuple le suivit.

CHÈVRE. Les chèvres d'Angora, en Natolie, ont le poil très-long, très-fourni, et si fin qu'on en fait des étoffes aussi belles et aussi lustrées que nos étoffes de soie. *Voyez* Cachemire.

CHIFFRE. Ce mot, selon plusieurs étymo-

logistes, vient de *sephira* ou *siffra*, dont la racine est *saphar*, tirée soit de l'arabe, soit de l'hébreu, où elle signifie *compter*, nombrer. On ne peut douter que les Égyptiens n'eussent imaginé des caractères arithmétiques avant le temps où ils ont connu les caractères alphabétiques. On sait, par les témoignages de Diodore, de Strabon et de Tacite, que les souverains qui avaient fait élever des obélisques avaient eu soin d'y faire marquer le poids d'or et d'argent, le nombre d'armes et de chevaux, la quantité d'ivoire, de parfums et de blé que chaque nation soumise à l'Égypte devait payer. Il est donc certain que, parmi les différentes figures sur ces monuments, il y en a quelques-unes destinées à exprimer des nombres. »

CHIFFRES ARABES. L'origine des chiffres numériques appelés communément *chiffres arabes*, est couverte d'obscurité. Le nom qu'on leur donne dérive de l'opinion généralement reçue qu'ils ont été transportés de l'Orient dans l'Occident, et que c'est des Sarrazins ou Arabes que l'Europe les a reçus. Le *Nouveau Traité de Diplomatique*, publié en français, reconnaît l'incertitude des conjectures faites sur ce sujet. Les uns rapportent l'origine des chiffres aux Grecs, les autres aux Romains, ou aux Celtes, ou aux Scythes, ou aux Carthaginois, ou aux Égyptiens. Toutefois le plus grand nombre des modernes attribue aux Indiens l'honneur revendiqué en faveur de tant de peuples. Le temps, qui altère tout, a apporté quelque différence entre nos propres chiffres et ceux des Arabes nos maîtres, ou entre les chiffres des Indiens et ceux des Arabes, leurs disciples, en sorte qu'aujourd'hui la forme ou la place primitive de certains chiffres se trouve changée. Quelques-uns ont déféré à un moine grec, nommé Planudes, l'honneur de s'être servi le premier de ces chiffres; d'autres en donnent la gloire à Gerbert d'Autillac, premier pape français, sous le nom de Sylvestre II. Les Espagnols la revendiquent pour leur roi Alphonse X, à cause des tables astronomiques dites *alphonsines;* mais les fondements de toutes ces prétentions, paraissent très peu solides. Ce qu'il y a de certain, c'est que ces chiffres étaient connus en Europe avant le milieu du XIIIe siècle. Ils ne parurent sur les monnaies, pour marquer le temps où elles avaient été fabriquées, que depuis l'ordonnance de Henri II, rendue en 1549. Si l'on en croit Labineau, ce n'est que depuis le règne de Henri III que l'on commença en France à se servir, en écrivant, des chiffres arabes. Les Russes ne s'en servent que depuis le voyage du czar Pierre-le-Grand.

CHIFFRES ROMAINS. On mit un I pour *un*, II pour *deux*, III pour *trois*, et IIII pour *quatre*, parce que ces lignes représentent les quatre doigts de la main sur lesquels on a coutume de compter; et le V, qui vaut *cinq*, est marqué par le cinquième doigt, ou le pouce, lequel étant ouvert forme un V avec l'index; et deux V joints par la pointe font un X; c'est pourquoi l'X vaut *dix*. Il y a une autre raison du chiffre où l'on mit un D pour *cinq cents*, un L pour *cinquante*, un C pour *cent*, et un M pour *mille*. Anciennement on faisait un M comme un I ayant une anse de chaque côté, ce qui avec le temps a été séparé en trois parties, de cette sorte : CIC. Ainsi c'est toujours M qui signifie *mille*, parce que c'est la première lettre du mot latin *mille;* et le D, ou IC, vaut *cinq cents*, parce qu'il est la moitié de ce mille ancien. L vaut *cinquante*, comme moitié du C, qui valait *cent*, parce que c'est la première lettre de *centum*. Or, les anciens faisaient leur C comme un long E qui n'aurait pas de barre au milieu, de sorte qu'en le coupant en deux la moitié forme un L, qui vaut *cinquante*. (Borel, *Trésor des recherches*, etc., in-4°, 1655.)

CHILI. Pays de l'Amériqne Méridionale, borné à l'Est par la chaîne des Andes qui le sépare de Buénos-Ayres, à l'Ouest par le grand Océan, et au Nord par une portion de Buénos-Ayres qui le sépare du Pérou; découvert en 1536 et 1537, par Diégo de Almagro, l'un des conquérants du Pérou. Longtemps avant l'arrivée des Espagnols, cette contrée portait le nom sous lequel elle est connue aujourd'hui. Les naturels du pays le dérivent d'un oiseau du genre des grives, dont le cri a quelque ressemblance avant le mot Chili. Lorsque les Espagnols envahirent le Chili, l'or abondait non seulement dans les rivières et dans les torrents, qui en charient des morceaux aplatis par le frottement, mais aussi dans les mines qui commencent à très peu de profondeur; toutefois depuis trois siècles, le produit de ces mines a beaucoup diminué; le Chili, à l'exemple d'autres colonies, s'occupa en 1810 de son affranchissement; en 1822 il se constitua en une république représentée par un congrès.

CHIMIE. Presque tous les étymologistes conviennent que la chimie a été cultivée premièrement en Égypte, patrimoine de Cham, de qui elle est supposée avoir pris le nom de *che-*

mia, sive chamia, science de Cham. Au psaume 105, l'Égypte est appelée terre de Cham. Plutarque, dans *Isis* et *Osiris,* parle d'un canton d'Égypte qu'il appelle *Chimis, quasi Chamis.* On donne encore une autre étymologie de ce mot, en le faisant dériver de l'arabe *chema, occultare,* la chimie étant un art caché; ou du grec *chumos*, suc : science qui apprend à connaître l'action intime et réciproque des corps les uns sur les autres. Cette même science a porté différents noms : on l'appela *science hermetique,* parce que l'on prétendait que les préceptes en étaient tracés sur les colonnes d'*Hermès.* Elle fut aussi appelée *alchimie;* elle reçut enfin le nom de *chimie,* qu'elle a conservé. De toutes les sciences, la chimie est peut être la seule qui soit de création moderne. Quelques procédés routiniers pour extraire et employer le petit nombre de métaux connus dans l'antiquité, l'art de préparer quelques couleurs minérales, la connaissance de quelques sels, telles étaient les données des anciens en chimie : aucun médication tiré du règne minéral ne figurait dans la matière médicale des Grecs. Ce ne fut guère qu'à l'époque où les Arabes cultivèrent les sciences que la chimie fut considérée comme telle. Rhazez, Albucasis, Mésué, Geber, furent, parmi les médecins de cette nation, ceux qui firent connaître le plus grand nombre de préparations chimiques. Mais bientôt les préjugés et la superstition du temps étendirent leur influence sur cette science : ce fut comme moyen de rechercher la pierre philosophale et une panacée universelle que la chimie fut cultivée depuis le VIIe jusqu'au XVIIe siècle : c'est alors qu'elle porta exclusivement le nom d'*alchimie.* La direction vicieuse que suivaient les alchimistes, et qui devait perdre la science, favorisa la découverte de plusieurs corps. Au milieu de ces combinaisons sans choix ni méthode, on découvrit l'alcool, l'éther, l'ammoniaque; quelques préparations de l'antimoine, du mercure, la poudre à canon et plusieurs produits qui portèrent le nom de ceux qui les trouvèrent, jusqu'à la réforme opérée dans la nomenclaturre chimique. Le commencement du XVIIIe siècle, fertile en découvertes chimiques, vit naître un homme qui sembla devoir alors fixer la science : Stahl, né en Prusse, imagina la théorie du phlogistique. Boerhaave soutint la nouvelle doctrine de tout l'éclat de son nom et de ses talents. Parmi les sectateurs de la théorie stahlienne, l'on peut citer Bacon, Macquer, Baumé, les deux Rouelle, Freind, Gaubius, Bucquet. Black, en 1755, fut le premier qui prouva que le gaz des effervescences n'est pas de l'air. Meyer créait une théorie qui avait pour base le passage d'un certain principe nommé *causticum* ou *acidum pingue,* dans les corps brûlés; il expliquait ainsi les phénomènes de la calcination. On voit que ce chimiste avait trouvé, sans s'en douter, la véritable théorie de la combustion. Cette découverte resta longtemps perdue pour la science. De 1755 à 1783 on pouvait compter des noms illustres : Woulff, Priestley, Bergmann, Guyton de Morvau, dont le nom sera longtemps célèbre par la découverte qu'il a faite du moyen de désinfecter l'air par l'emploi du chlore. Enfin parut Lavoisier, qui jeta, en 1783, les fondements de la chimie pneumatique. Fourcroy, Berthollet, Chaptal, Vauquelin, coordonnèrent ces éléments, et par une nomenclature basée sur les principes chimiques eux-mêmes, non seulement facilitèrent l'enseignement, mais donnèrent à la science un plus facile accès dans le champ des découvertes.

CHINE. Vaste en puissant empire d'Asie, le plus riche, le plus ancien et le plus peuplé de de tous ceux qui existent actuellement. Le nom *d'Empire,* de *Monde,* de *Royaume du milieu* ou de *Fleur du milieu*, est celui qu'il reçoit des peuples qui l'habitent; quelquefois ces mêmes peuples le désignent par le nom de sa dymastie régnante, aujourd'hui *Theing.* L'histoire de la Chine remonte, avec certitude, jusqu'au XIIIe siècle avant notre ère; et, suivant M. Abel Rémusat, des traditions qui n'ont rien de méprisable permettent d'en porter le point de départ quatorze siècles plus haut, à l'an 2637 avant Jésus-Christ. Fou-hi passe pour avoir été le fondateur de l'empire, mais son règne et celui de ses successeurs sont remplis de circonstances fabuleuses. Yao est le premier prince dont il soit parlé dans le Chou-King, le plus anthentique des livres classiques des Chinois; et Ju, son second successeur, a fondé la première ligne de succession. Depuis cette dynastie, vingt-une autres ont successivement occupé le trône; mais il s'en faut qu'elles aient toutes possédé la Chine entière. L'ancienne religion des Chinois paraît avoir été l'adoration d'un seul Dieu, créateur de l'univers. Ils ont la plus grande vénération pour la mémoire de Confucius, qui appuya ce dogme sur la morale. La découverte de ce pays, par mer, a été faite par le Portugais Arnaud Perez d'Andrada, en 1517.

CHININHA. La *Gazette de Madrid,* du 25 Juin 1819, annonce une nouvelle plante fébri-

fuge connue des Indiens de Quito sous le nom de *chiuininha* qu'on prononce *chiuininga;* c'est un arbuste d'un genre nouveau, que le docteur Joseph Pavon a nommé *unanuea febrifuga*, et qu'il a présenté à l'académie des sciences de Madrid. On a déjà fait quelques expériences sur des malades affectés de fièvres intermittentes; les docteurs D. F. Ruiz et D. Ignace Ruiz de Luzuriaga, etc., ont obtenu beaucoup de succès en donnant un scrupule de cette racine en poudre toutes les trois heures. La dose se porte jusqu'à un demi-gros. On est parvenu ainsi à arrêter les accès qui avaient resisté même au quinquina.

CHIROMANCIE (de *cheir* main, et de *manteia* devin). Art de deviner les événements de la vie sur l'inspection de la main. Il faut remonter au temps des Ptolémée pour trouver la naissance de plusieurs de ces scienees occultes, telles que l'alchimie, la chiromancie, etc. La main offre, sur sa face palmaire, plusieurs plicatures naturelles, des éminences formées par les os et les muscles qui servent aux mouvements. Cette disposition, presque uniforme chez tous les individus, peut varier, mais certainement n'a aucun rapport avec le cœur, le cerveau, etc., comme le prétendaient ces devins. Cependant ils donnaient aux plis de la main. des noms différents, suivant les rapports qu'ils leur attribuaient. Les phalanges des doigts avaient aussi leurs noms particuliers, etc. On peut consulter, à ce sujet Joannes de Indagine. De la Chambre et Delrio essayèrent de faire revivre la chiromancie avec des modifications appropriées au temps.

CHIRURGIE. Ce qu'il y a de mécanique dans la thérapeutique. La chirurgie n'est qu'une branche de l'art de guérir, et ne peut être séparée de la médecine. Si les progrès de la première furent plus lents, l'on en trouve la raison dans les préjugés et la superstition des peuples anciens. La chirurgie n'avait jamais formé un corps de doctrine particulier, lorsqu'en 1163 elle fut séparée de la médecine. L'origine de la chirurgie, ainsi que celle de la médecine, se perd dans la nuit des temps: il est difficile d'en préciser l'époque. Les Égyptiens attribuaient à Isis, femme ou sœur d'Osiris, l'origine de ees deux sciences, et au roi Athalis ou Taaut des livres sur l'anatomie. On conserve encore des livres écrits en langue grecque, que l'on attribuait à Hermès, connu aussi sous le nom d'Anubis, et que les Grecs appelaient Mercure-Trismégiste; mais il est évident que ces livres ne remontent pas au-delà de la naissance de Jésus-Christ, et qu'ils doivent être attribués aux *Platoniciens* d'Alexandrie. Apis, autre roi d'Égypte de la race des dieux, est aussi regardé comme l'inventeur de la médecine. Moïse a donné des preuves certaines de ses connaissances profondes en médecine, dans la partie de ses lois qui contient des préceptes d'hygiène, et l'indication des caractères auxquels on peut reconnaître la lèpre blanche. Cependant il paraît que, du temps de Joseph, il existait des médecins, seize cent soixante-douze ans avant Jésus-Christ. L'origine de la chirurgie ou de la médecine, chez les Grecs, n'est pas plus facile à distinguer que chez les Égyptiens. Une multitude de fables et de superstitions sont les sources où l'on est obligé de puiser. Guerriers, philosophes et médecins, tels la fable nous présente les premiers héros de la Grèce, et ses fondateurs. Chiron vivait sur le mont Pélion avant la fameuse expédition des Argonautes; c'est lui qui instruisit la plupart des héros grecs; il mourut d'une blessure que lui fit une des flèches d'Hercule, trempée dans le sang de l'hydre de Lerne: comme cette plaie prit un caractère malin, et devint incurable, les ulcères qui offrent le même aspect furent depuis appelés *chironiens.* Asclépias, ou Esculape, le plus renommé de tous les disciples de Chiron, eut deux fils, Machaon et Podalyre. Ils étaient aussi habiles dans les sciences et l'éloquence que dans l'art militaire; ils pansaient les plaies en y appliquant des remèdes externes. Ils étaient au siége de Troie. L'occupation du chirurgien consistait alors à retirer la flèche ou le javelot, comme cela fut pratiqué sur Ménélas, ou à faire des incisions pour faciliter l'évulsion du trait, ainsi que Patrocle le pratiqua sur Laryphylle, etc. Les Chinois attribuent à Hoang-Ti le code d'après lequel les médecins chinois se dirigent encore aujourd'hui, et auquel ils donnent quatre mille ans de date; mais il paraît avoir été substitué à un plus ancien, détruit par l'incendie d'une grande bibliothèque, arrivé deux cent trente ans avant l'ère vulgaire. Quelle que soit la date de ce livre, l'esprit des Chinois, l'attachement qu'ils portent aux coutumes routinières, leur superstition qui s'oppose à ce qu'ils puissent disséquer des cadavres, font aisément concevoir quel peut être l'état de la chirurgie chez eux. On leur attribue la découverte de la circulation du sang; mais les idées étranges qu'ils professent à ce sujet ne permettent pas de ravir à Harvey l'honneur de cette découverte (*Voyez* CIRCULATION). Le moxa est un des moyens fréquemment employés par eux. Ils pratiquent l'acupuncture

(*Voyez* ce mot) avec une aiguille d'or ou d'argent. Chez les Celtes (on comprenait sous ce nom les Gaulois et les Belges), les druides étaient en possession de l'art de guérir. Le *gui* était pour eux la panacée universelle, ils joignaient des formules empreintes de l'ignorance de ces premiers temps. Leurs femmes, appelées *alrounes*, exerçaient aussi le métier de sorcières ; elles recueillaient des plantes, auxquelles elles attribuaient des vertus magiques, et soignaient les blessés. La chirurgie et la médecine n'avaient point de principes fixes ; il n'existait aucun corps de doctrine avant Hippocrate. Né dans l'île de Cos, quatre cent soixante ans avant Jésus-Christ, doué d'un grand génie, d'un rare talent d'observation, Hippocrate rassembla les observations de ses prédécesseurs, y ajouta les résultats de sa longue expérience, et composa le premier traité de médecine. Depuis cette époque, la médecine commença à briller, et fut affranchie pour jamais de l'aveugle routine. En 1163 la chirurgie fut séparée de la médeeine. Le concile de Tours défendit aux ecclésiastiques toute opération sanglante, sous prétexte que l'église abhorre le sang. On sait que ce furent les chanoines de Paris qui, sur la fin du règne de Louis VII, déchiffrèrent les écrits des Grecs et qu'ils prirent le nom de physiciens ou observateurs de le nature. La chirurgie fut abandonnée aux charlatans et aux empiriqnes. Royer, Roland, Lanfranc, Guillaume de Salicet, Gordon, ne firent que commenter les Arabes. Guy de Chauliac, docteur en médecine de Montpellier, prêtre, chambellan, chapelain et médecin du pape, s'éleva au-dessus des préjugés de son temps pour se livrer à la pratique des opérations chirurgicales. Les lettres recommençaient à fleurir en Italie ; mais la chirurgie demeurait dans l'oubli, par l'ignorance où l'on était des connaissances anatomiques. Mundius, qui fut le premier professeur de cette science, disséqua, en 1306 et 1315, trois cadavres humains, ce qui n'étonna pas peu le monde entier. Vint ensuite l'anatomiste Vésale ; parmi les chirurgiens, Ambroise Paré de Laval fut le plus illustre. En 1787, on fonda l'Académie de chirurgie. On établit des professeurs publics pour l'enseignement de cette science.

CHIRURGIENS. Jean Pitard, chirurgien de Saint Louis, avait proposé à ce roi d'établir une corporation ou confrérie de chirurgiens qui seraient soumis à des réglements propres à prévenir les nombreux abus qui se commettaient dans la pratique de leur art. On ignore les causes qui portèrent ce roi à refuser son consentement et son appui à cette institution ; mais on sait que, vers l'an 1278, sous le règne de Philippe-le-Hardi, elle fut légalement autorisée par ce dernier roi, qui confirma ses réglements. Cette association portait le nom de *Confrérie de Saint-Côme et de Saint-Damien ;* les confrères étaient tenus, tous les premiers lundis de chaque mois, de visiter les pauvres malades qui se rendaient ou se faisaient transporter à Saint-Côme. Tous les confrères devaient s'assujettir à la théorie, à la manière d'opérer, ainsi qu'aux maximes établies par le réglement, article essentiellement nuisible aux progrès de l'art. En 1437, cette confrérie fut agrégée à l'Université ; et, en 1561, on lui permit d'avoir un bâtiment contigu à l'église de Saint-Côme. Les membres de cette confrérie étaient *chirurgiens de longue robe*, et les barbiers-chirurgiens, *chirurgiens de robe courte*.

CHLAMYDE. Du grec *Chlamos* (cotte d'armes), que les Latins appelaient *paludamentum*. La chlamyde était, en temps de guerre, ce qu'était la toge (*toga*) en temps de paix. Au rapport de Strabon, la chlamyde était plus ovale que ronde ; c'était, en général, un vêtement de gens de guerre ; elle couvrait l'épaule gauche, et, pour n'être pas embarrassante en marchant, elle était courte, et s'attachait sur l'épaule gauche avee une agrafe, afin que le bras droit fût libre. Chez les Athéniens, la chlamyde était aussi un vêtement de jeunes gens, c'est-à-dire de ceux qui, depuis dix-huit jusqu'à vingt ans, étaient préposés à la garde de la ville, et qui se préparaient par conséquent à la guerre.

CHLORE (*Chimie*). La découverte de ce corps est due à Schéele qui la fit en 1774. Désigné par lui sous le nom *d'acide marin déphlogistiqué*, il reçut des auteurs de la nouvelle nomenclature celui d'*acide muriatique oxigéné*, et bientôt ensuite de Kirvan celui de gaz *oxi-muriatique*, parce qu'on le croyait formé d'oxigène et d'acide muriatique. Mais MM. Gay-Lussac et Thénard furent conduits par leurs travaux à considérer le chlore comme un corps simple auquel ils donnèrent un nom tiré de sa couleur (chloros vert), et bientôt Davy adopta exclusivement cette hypothèse. Le chlore est un gaz jaune verdâtre dont la saveur et l'odeur sont désagréables, fortes, et tellement caractérisées qu'elles permettent toujours de le reconnaître avec facilité. Lorsqu'on le respire mêlé avec beaucoup d'air, il provoque la toux, cause un sentiment de strangulation, resserre la poitrine et produit un véritable rhume de cerveau. Si on le respirait en trop grande quantité, il déter-

minerait un crachement de sang, et finirait par faire périr au milieu de douleurs très-vives. Le chlore, dissous dans l'eau, sert à blanchir les toiles de coton, de lin et de chanvre, les estampes, la pâte du papier. On l'emploie également pour enlever les taches d'encre, etc.; pour désinfecter l'air corrompu par des miasmes de nature végétale ou animale. C'est enfin le meilleur moyen à mettre en usage pour rappeler à la vie les personnes asphyxiées par les gaz qui s'échappent des fosses d'aisance. *L'acide chlorique* est une combinaison du chlore et de l'oxigène; il contient en poids 100 parties du premier, et 111,68 du second, ou en volume un de chlore et deux et demi d'oxigène. C'est M. Gay-Lussac qui est parvenu le premier à l'isoler des chlorates dont la découverte est due à Berthollet, célèbre chimiste, qui avait bien observé que ces sels devaient contenir un acide particulier; mais il ne l'avait point séparé des bases auxquelles il est uni dans ces sortes de composés. *L'acide chlorique oxigéné* a été découvert, il y a quelques années, par M. le comte Frédéric Hadion. Il est formé d'un volume de chlore et de trois volumes et demi d'oxigène, ou de 100 parties de chlore et de 159,79 d'oxigène. *L'acide hydro-chlorique*, connu successivement sons les noms d'*esprit de sel*, d'*acide marin*, d'*acide muriatique*, paraît avoir été obtenu d'abord par Glauber. Il est composé de parties égales en volume d'hydrogène et de chlore. Il est employé pour faire en grand l'hydrochlorate d'étain. Mêlé à l'acide nitrique, il forme l'*eau régale*, qui sert à dissoudre l'or et le platine.

CHOCOLAT. C'est du Mexique que les Espagnols ont apporté le premier chocolat en Europe, vers l'an 1520; il n'a guère été connu en France, que vers l'an 1661; et il est à remarquer que le cardinal archevêque de Lyon, Alphonse, frère du cardinal de Richelieu, est le premier, en France, qui ait fait usage du chocolat; il en prenait pour modérer les vapeurs de sa rate, et il tenait ce secret de quelques moines espagnols qui l'avaient apporté en France. La culture en fut pratiquée pour la première fois à la Martinique, en 1660, par le juif Benjamin d'Acosta.

CHOEUR. Le chœur était, chez les Grecs et chez les Latins, une troupe d'hommes ou de femmes, de jeunes garçons ou de jeunes filles, qui dansaient en chantant les louanges des dieux, au son des instruments de musique : cette cérémonie faisait une partie considérable du culte.

CHOEUR (poésie dramatique). Chez les anciens le chœur était une partie essentielle des pièces dramatiques; avant Eschyle, il faisait même seul, ou presque seul, une tragédie, qui n'était autre chose, dans l'origine, que des hymnes et des danses en l'honneur de Bacchus. Thepsis joignit le premier au chœur un personnage qui déclamait. Mais l'accessoire devint bientôt le principal : les chanteurs furent réduits au second rôle, et la tragédie prit naissance. Eschyle parut, et le théâtre d'Athènes s'éleva sur une base éternelle. Il ajouta un second personnage; mais Sophocle et Euripide en ajoutèrent autant qu'ils jugèrent convenable pour donner à la tragédie le degré de perfection dont elle était susceptible. Les chœurs ne chantèrent plus que par intervalle, et devinrent partie intéressée dans l'action, quoique d'une manière plus éloignée que les personnages qui y concouraient. Le chœur, ainsi incorporé à l'action, parlait quelquefois dans les scènes par la bouche de son chef, qu'on appelait *coryphée*. Racine introduisit des chœurs dans Esther et Athalie; mais une tentative de ce genre essayée par Voltaire pour son OEdipe, ne réussit point.

CHOEUR. Lorsqu'on construisit les premières églises, le *chœur* était un terrain élevé pratiqué derrière l'autel où l'on exécutait, dans les fêtes solennelles, des chœurs de chant. On voit encore de ces sortes de chœurs à Rome, dans les églises de Saint-Clément et de Saint-Pancrace. Le chœur est actuellement le lieu dans lequel est placé le clergé pour chanter l'office divin.

CHOLÉRA-MORBUS. Selon le docteur Broussais, la dénomination de cette maladie est née dans le temps où régnait la médecine humorale, où la maladie en général était attribuée à l'humeur dont l'évacuation était la plus apparente ou semblait déterminer la solution du mal. Dans le choléra sporadique, il y a toujours en effet une abondante secrétion de bile, de là le nom de *choléra-morbus*. Son étymologie vient de deux mots, l'un latin qui signifie *maladie*, et l'autre grec, qui équivaut à *bile*, c'est-à-dire maladie de la bile, maladie bilieuse. Ce nom a été transporté, à raison de la similitude de symptômes, à une épidémie qui s'est développée depuis longtemps dans les régions équatoriales et qui est celle qui a moissonné tant de personnes en 1832 à Paris. Cette épidémie avait sans doute paru à plusieurs autres époques; il est probable que c'est cette peste *noire* qui parcourut, au XIV[e] siècle, presque tout le monde, et enleva, au rapport de Villoni, les deux tiers

des hommes existant à cette époque : cette peste noire a les plus grands rapports avec le choléra asiatique. Quoiqu'il en soit, on l'avait totalement oubliée, lorsqu'en 1817, elle reparut dans un district de l'Inde, à Zilla Jessore, ville située à cent milles au nord-ouest de Calcuta.

CHORÉGRAPHIE. Cet art de décrire la danse a été ignoré des anciens, ou, s'ils en ont eu quelques connaissances, elles ne sont point parvenues jusqu'à nous. Aucun auteur ne fait mention de cet art avant Furetière. Il est parlé dans son dictionnaire du traité curieux fait par Thoinet Arbeau, imprimé à Langres, en 1588, sous le titre d'*Orchésographie ;* il écrivait au-dessous de chaque note de l'air les mouvements et les pas de danse qui lui paraissaient convenables ; mais il ne donne pas de signes pour la figure et les autres éléments de la danse. Beauchamps donna ensuite une forme nouvelle à la chorégraphie, et perfectionna l'ébauche ingénieuse de Thoinet Arbeau ; il trouva le moyen d'écrire les pas par des signes auxquels il attacha une signification et une valeur différentes; et il fut déclaré l'inventeur de cet art par arrêt du parlement. *Voyez* DANSE, BAL, BALLET.

CHOU. Ce légume est originaire de Chypre. Les anciens lui attribuaient des propriétés médicales fort étendues. En 1520 l'Angleterre reçut de la Flandre diverses variétés du chou.

CHOUFLEUR. Cette variété du chou, due à la culture, fut cultivée en Angleterre pour la première fois en 1603. Apportée à la fin du XVIe siècle du Levant en Italie.

CHRÊME. Huile consacrée par l'évêque, qui sert à administrer les sacrements du baptême, de confirmation, d'ordre et d'extrême-onction. On fait le saint-chrême le Jeudi Saint. Cette cérémonie est fort ancienne et même d'institution apostolique.

CHRÉTIEN. Bernard Thesaurius nous apprend que ce fut à Antioche, vers l'an 41 de l'ère vulgaire, que les fidèles furent d'abord appelés *chrétiens*. On les appelait auparavant *Nazaréens,* de la ville de Nazareth, que Saint Pierre convertit d'abord à la foi. L'origine du titre de *roi très-chrétien*, qu'ont porté les rois de France, remonte, dit-on, à Childebert ; ce qu'il y a de certain, c'est que Grégoire III donna ce titre à Charles-Martel, et le pape Étienne II, à Pepin-le-Bref ; mais ce n'est que sous le pontificat de Paul II, l'an 1569, que ce titre est devenu une expression de formule dans les bulles et les brefs apostoliques adressés aux rois de France.

CHRIST (ORDRE DU). Cet ordre militaire fut créé en 1818 par Denis Ier., roi de Portugal, pour animer la noblesse contre les Maures, et fut confirmé deux ans après par le pape Jean XXII, sous la règle de saint Benoît. On donnait aussi le nom d'*ordre du Christ* à un ordre militaire institué en Livonie, en 1205, par Albert, évêque de Riga, pour dérober les nouveaux convertis aux persécutions des païens.

CHRISTIANISNE. *Voyez* RELIGION.

CHRISTOPHE. *Voyez* SAINT CHRISTOPHE.

CHROMAMÈTRE. Nouvel instrument pour accorder son piano soi-même à un diapason quelconque, inventé par MM. Roller et Blanchet en 1826.

CHROMATIQUE. « Genre de musique qui procède par plusieurs semi-tons consécutifs. Ce mot vient du grec chroma qui signifie *couleur,* soit parceque les Grecs marquaient ce genre par des caractères rouges ou diversement colorés, soit, disent les auteurs, parce que le genre chromatique est moyen entre les deux autres, comme la couleur est moyenne entre le blanc et le noir ; ou, selon d'autres, parce que ce genre varie et embellit le diatonique par ses semi-tons, qui font dans la musique le même effet que la variété des couleurs fait dans la peinture. » (J.-J. Rousseau, *Dictionn. de Musique.*) Boèce attribue l'invention de ce genre à Timothée de Milet qui vivait du temps d'Alexandre : Athénée la donne à Epigonus.

CHROME. Ce métal, remarquable par la propriété qu'il a de former avec presque tous les corps des composés colorés, a été découvert, en 1797, par Vauquelin, dans le plomb rouge ou chromate de plomb de Sibérie. Le chrôme est solide, fragile, d'un blanc grisâtre et poreux. Il donne à une température rouge et par son contact avec l'oxigène, un oxide vert qui est employé dans l'imitation des pierres précieuses et dans la préparation des belles couleurs vertes avec lesquelles on peint la porcelaine. Le chromate de plomb est d'un très-beau jaune à l'état neutre ; on en fait usage pour des fonds jaunes, particulièrement sur les caisses des voitures, sur les papiers et pour teindre quelques étoffes.

CHRONOLOGIE. *Science des époques.* La chronologie ne commença à être explicite que sous les successeurs d'Alexandre, par les soins de Berose, de Manéthon, d'Apollodore et d'Eratosthène, qui rattachèrent les événements à la succession des Olympiades, des rois de Sparte et des prêtresses de Junon à Argos. On est parvenu à établir sur des fondements assez solides, la science chronologique, dont les principaux

auteurs sont : Apollodore, Eusèbe, Petau, Buret de Longchamps, qui s'effacent aujourd'hui devant le vaste travail de M. Imbert, de Bruges.

CHRONOMÈTRE. George Graham, habile horloger et mécanicien anglais, membre de la société royale de Londres, mort en 1751, a donné le nom de *chronomètre* à une pendule portative de son invention, qui marque les parties de seconde, et qui est fort utile dans les observations astronomiques, parce que l'on peut la faire marcher dans l'instant précis où l'observation commence, et l'arrêter de même à l'instant où elle finit ; ce qui fait qu'on a exactement le temps juste qu'elle a duré. (*Voyez* Garde-temps, Montre.)

CHRYSOGRAPHIE. Ceux qui ont exercé la chrysographie, ou l'art d'écrire en lettres d'or, paraissent avoir été très-honorés. Siméon Logothète dit de l'empereur Anthémius, qu'avant de parvenir à l'empire il avait été chrysographe. L'écriture en lettres d'or pour les titres des livres et pour les grandes lettres paraît d'un temps fort reculé : les manuscrits les plus anciens ont de ces sortes de dorures. Il est fait mention dans l'histoire des empereurs de Constantinople des chrysographes ou écrivains en lettres d'or. L'usage des lettres d'or était très-commun vers le IVe et le Ve siècles.

CHUTE DES CORPS (*Mécanique*). Si un corps est mu par une impulsion ou percussion, l'espace qu'il parcourt est porportionné au temps, ou, ce qui est de même, sa vitesse est constante. Les anciens n'ont pu ignorer la théorie du mouvement uniforme, mais ils n'ont eu aucune idée des lois générales du mouvement varié. On a pu remarquer de tout temps qu'une pierre tombant librement acquiert une vitesse d'autant plus grande qu'elle tombe de plus haut ; mais personne, avant Galilée, n'a connu la loi de cette accélération. Il résulte de sa théorie, qu'un corps, qui tombe naturellement, parcourt successivement en temps égaux des espaces qui croissent comme la série des nombres impairs, 1, 3, 5, 7, 9, etc. En d'autres termes, les espaces décrits, à partir de l'origine de la chute, sont proportionnels aux carrés des temps. Cependant la quantité de déviation ne s'est pas trouvée tout-à-fait d'acord avec la formule qui résulte de la théorie que La Place a donnée, en ayant égard à la résistance de l'air, supposée proportionnelle au carré de la vitesse (*Mécanique Céleste*, tome IV, page 294). Cette différence tient évidement à la difficulté des expériences. Celles que M. Guglielmi a faites à Bologne, en 1792, répondaient à une hauteur de 241 pieds français ; et pour une hauteur de 235 pieds, M. Henzenberg, à Hambourg, a trouvé une déviation orientale de quatre lignes.

CHYPRE. Cette île, autrefois si célèbre et si florissante, était originairement peuplée de Phéniciens. Plus tard des colonies grecques vinrent s'y établir. Elle contenait neuf royaumes tributaires du roi de Perse. Elle passa aux Ptolémée. Les Romains la leur enlevèrent. Après la chute de l'empire Romain, les Arabes l'occupèrent un instant et en furent chassés par les Grecs. Lors des croisades, cette île tomba au pouvoir de Richard Ier, roi d'Angleterre, qui la céda à la maison de Lusignan, pour la dédommager de la perte du trône de Jérusalem ; elle devait échoir à la Sardaigne, mais les Vénitiens la possédèrent de 1480 à 1570, époque où ils en furent dépouillés par les Turcs : ceux-ci l'ont conservée jusqu'à ce jour.

CICÉRO. Les premiers imprimeurs qui allèrent à Rome imprimèrent, en 1467, les Épîtres familières de Cicéron en latin, d'où vient le nom de *Cicéro* donné à une sorte de caractère d'imprimerie.

CIDRE. Tout le monde sait que le cidre n'est autre chose que le jus de pommes qui a fermenté. C'est une boisson très-ancienne. Les Hébreux l'appelaient *sichar*, que Saint Jérôme a traduit par *sicera*, d'où on a fait *cidre*. Les nations postérieures l'ont connu. Les Grecs et les Romains ont fait du *vin de pomme*. Parmi nous, il est très-commun, surtout dans les provinces où l'on manque de raisin. Huet, ancien évêque d'Avranches soutient que le *cidre* ou *vin de pommes* était en usage à Caen, dès le XIIIe siècle, et qu'il était beaucoup plus ancien en France ; il avance qu'au rapport d'Ammien Marcellin, les enfants de Constantin reprochaient aux Gaulois d'aimer le vin et les autres liqueurs qui lui ressemblaient ; que les capitulaires de Charlemagne mettent au nombre des métiers ordinaires celui de *cicerator* ou *faiseur de cidre* ; que c'est des Basques que les Normands ont appris à le faire dans le commerce de la pêche qui leur était commun ; que les premiers tenaient cet art des Africains, desquels cette liqueur était autrefois fort connue, et que dans les coutumes de Bayonne et du Pays de Labour, il y a plusieurs articles concernant le cidre.

CIERGE. L'usage des cierges, dans les cérémonies religieuses, est fort ancien. Nous savons que les païens se servaient de flambeaux dans leurs sacrifices, surtout dans la célébration des mystères de Cérès, et qu'ils mettaient des cier-

ges devant les statues de leurs Dieux. Dans les églises, on ne plaçait pas autrefois les cierges sur l'autel, mais sur des poutres qui traversaient le sanctuaire ou le chœur.

CIERGE PASCAL. Saint Zozime passe pour avoir introduit l'usage de ce grand cierge que le diacre bénit le Samedi Saint, qu'il allume ensuite avec du feu nouveau, et que l'on porte pour la bénédiction des fonts. Papebrock en explique l'origine. Quand le concile de Nicée eut réglé le jour auquel on célébrerait la Pâque, il chargea le patriarche d'en faire faire tous les ans le canon, et de l'envoyer au pape. Toutes les autres fêtes mobiles se réglaient sur celle de Pâques, et l'on en faisait chaque année un catalogue que l'on écrivait sur un cierge qu'on bénissait solennellement dans l'église. Ce cierge n'avait point de mèche : c'était une colonne de cire faite pour écrire cette liste des fêtes mobiles, et qui, suffisait pour cela durant un an. Telle est l'origine du cierge pascal.

CIGARES. Ce sont les sauvages qui, les premiers, ont appris à fumer des cigares ; ils en aspirent la fumée par le nez, et la font sortir par la bouche.

CILICE, du latin *cilicium*, ainsi nommé parce que ce vêtement, fait de poil de chèvre, venait de la Cilicie, dans l'Asie mineure. Comme il était grossier, et d'une couleur brune, les Hébreux s'en servaient dans le deuil ; ils étaient différents de ceux que l'esprit de pénitence a inventés depuis, et qui sont tout de crin.

CIMENT. Le ciment des anciens, dans le sens que nous attachons à ce mot, c'est-à-dire en le prenant pour une composition propre à lier et à faire tenir ensemble plusieurs pièces de maçonnerie, était bien supérieur au mortier employé par les modernes.

CIMETIÈRE. Ce mot vient du latin *cœmeterium*, formé lui-même sur le grec *dortoir*, lieu où l'on dort. Les tombeaux chez les anciens, étaient disséminés sur les chemins, ainsi que le prouvent ces mots qu'on trouve souvent gravés sur les tombeaux antiques : *Sta, viator* (arrête, voyageur) ; *Abi, viator* (voyageur, éloigne-toi). On trouve encore de ces anciens tombeaux sur les routes de Rome. L'usage d'amonceler les morts dans les cimetières ne s'est établi que vers l'an 200 de l'ère vulgaire. L'usage d'enterrer dans les villes et même dans les églises s'est introduit sous Grégoire-le-Grand.

CIMIER. Les Cariens passent pour avoir les premiers imaginé de mettre des ornements au timbre, de porter des aigrettes sur leurs casques, et de peindre des figures sur leurs boucliers. Les rois d'Égypte croyaient donner plus d'éclat à leur dignité, et imprimer plus de respect à leurs peuples en portant pour cimiers des têtes de lion, de dragon ou de taureau. Protée ne faisait que changer de cimier, quand les poètes prétendent qu'il changeait de forme ; et Géryon, au lieu de trois têtes, avait un triple cimier. Le cimier était autrefois en Europe une plus grande marque de noblesse que l'armoirie, parce qu'on le portait aux tournois où l'on ne pouvait être admis sans avoir fait preuve de noblesse. Le cimier des rois de France est un coq, et celui de l'Empire un aigle. On ne voit plus de cimiers que dans les ornements du blason, et ce sont presque tous des aigrettes ou des plumes d'oiseaux.

CINCINNATUS (*Association Américaine de*). Cette société a été formée en 1783, par les généraux et officiers de l'armée américaine, pour perpétuer l'amitié dont ils s'étaient liés pendant la guerre pour l'indépendance des États-Unis. La décoration de cette association, qui subsiste toujours, est un aigle d'or suspendu à un ruban bleu bordé de blanc ; d'un côté, Cincinnatus est représenté quittant ses rustiques foyers pour prendre ses armes comme dictateur ; de l'autre, on le voit déposant son glaive, son bouclier, et reprenant sa charrue.

CIRCONCISION. L'usage de la circoncision, existe de temps immémorial chez les peuples de l'Orient. Chez les Juifs, c'est encore un acte de religion ; il a commencé au temps d'Abraham, l'an du monde 2108.

CIRCULATION DU SANG. On comprend sous cette dénomination le mouvement déterminé auquel est assujetti le sang dans les vaisseaux qui le contiennent. Le mécanisme qui en règle le mouvement et la distribution dans toutes les parties du corps ne fut découvert qu'en 1619 ; jusque-là on n'en connaissait que des parties séparées. Il serait difficile, pour ne pas dire impossible, de déterminer l'époque à laquelle on conçut l'idée de la circulation du sang contenu dans des vaisseaux. Hipprocrate, cet observateur si profond, avait déjà des idées assez nettes sur la circulation du sang ; mais l'ensemble de cette fonction lui était inconnu. En 1347, Cannian reconnut les valvules de quelques veines. Sylvius et Vesale les avaient également connues. Enfin, en 1574, Paul Sarpi et Fabrice de d'Aquapendente reconnurent ces valvules dans la plupart des veines du corps. Ces différentes découvertes, faites isolément, ne donnaient pas l'explication du grand système de la circulation ; elles pouvaient tout au

plus mettre sur la voie. En 1552, Michel Servet découvrit la petite circulation (celle qui se fait dans le poumon) : il publia sa découverte en 1553 ; mais il ne fait pas connaître la grande circulation. En 1583, Césalpin d'Arezzo, médecin du pape Clément VIII, publia le meilleur traité qui eût encore parut sur la circulation du sang ; il serait le seul auquel on pourrait attribuer toute la gloire de cette découverte, s'il eût été plus exact, et s'il eût été d'accord avec lui-même, lorsqu'il décrit la marche et la formation du sang. Guillaume Harvey, né à Folkstone, dans le Kentshire, découvrit et démontra publiquement à Londres, en 1619, la route que le sang suit pour arroser toutes les parties du corps et concourir à l'entretien de la vie.

CIRE. L'usage d'employer la cire à éclairer l'intérieur des maisons est très-ancien dans l'Inde et dans différentes parties de l'Asie. Son blanchîment est connu depuis longtemps en Chine. Cette substance, qu'on peut regarder comme une huile fixe, concrète, est très-répandue dans la nature. Plusieurs arbres la contiennent en abondance, tels que le *myrica cerifera* qui croît dans l'Amérique septentrionale, le *gale*, le *châton mâle* du bouleau, de l'aulne, du peuplier, du frêne. La cire étant si répandue, on a pensé que les abeilles ne la formaient point ; qu'elles ne faisaient que la recueillir. Cependant M. Huber assure qu'en nourrissant de sucre les abeilles, elles fournissent beaucoup de cire : preuve à laquelle il n'y a rien à répliquer. Ses usages sont assez variés. Combinée avec l'huile d'olive, elle forme le cérat ; c'est avec elle qu'on prépare toutes les pièces artificielles d'anatomie. L'on s'en sert pour injecter des vaisseaux : la bougie est uniquement composée de cire. La cire a servi autrefois dans la peinture, en recevant telle couleur qu'on voulait lui donner ; on en faisait des portraits qu'on endurcissait par le moyen du feu.

CIRE D'ESPAGNE. L'invention de cette cire, dont on se sert pour cacheter les lettres, est attribuée à un nommé Rousseau, marchand à Paris, qui, se voyant ruiné par l'incendie de la grande salle du Palais, s'avisa, dit-on, de fabriquer de la cire à cacheter, de la manière dont il l'avait vu préparer aux Indes orientales, où il avait voyagé. Mme de Longueville fit voir cette cire à Louis XIII. La cour et la ville en firent tant de cas, qu'en moins d'un an Rousseau gagna plus de 50,000 francs. Il donna à cette cire le nom d'Espagne, pour la distinguer de la gomme laque fondue et tant soit peu colorée avec le vermillon dont on se servait auparavant, et qui portait le nom de cochenille. Mais M. Spies, conseiller de la cour d'Anspach, a trouvé, dans les archives de son prince, un diplôme de 1574, cacheté de cire d'Espagne rouge, et un autre de 1620, cacheté de cire noire ; de sorte que cette invention remonterait bien au-delà de l'époque indiquée par les auteurs français.

CIRQUE. Un cirque, chez les anciens, était un grand bâtiment de figure oblongue ou ovale, où l'on donnait des spectacles au peuple. C'est de cette figure terminée en demi-cercle, que les Latins l'ont appelé *circus*, cirque. Tarquin-l'Ancien fut le premier qui fit enclore de charpente cet espace qu'on appela depuis *le grand cirque*. Tarquin-le-Superbe le fit construire en pierre ; et dans la suite on l'agrandit encore, et on le décora de façon qu'il devint le plus bel édifice de Rome. On prétend qu'il avait deux mille cent quatre-vingts pieds de longueur sur neuf cent soixante de largeur, et qu'il pouvait contenir deux cent mille personnes.

CISELURE. Elle paraît avoir été connue de temps immémorial en Asie et en Égypte, d'où elle passa en Grèce et atteignit un nouveau degré de perfection. Pline fait mention des plus habiles ciseleurs et de leurs meilleurs ouvrages. Zopire grava les aréopages et le jugement d'Oreste sur deux coupes estimées douze grands sesterces. Acragas cisela, sur des coupes, les Bacchantes et les Centaures. Pithias grava et cisela, sur une petite fiole, Diomède et Ulysse ayant le palladium de Troie. Au commencement du dernier siècle, Balin et Thomas Germain ont égalé par leur burin tout ce que les anciens ont laissé de plus beau en ce genre.

CITRONNIER. Parmi les riches productions de la Médie, Virgile fait mention d'un arbre au fruit duquel il attribue les plus grandes vertus contre les poisons. A la description qu'il en fait, on reconnaît sans peine le citronnier. On ne le cultivait pas encore en Italie, et Pline atteste qu'on avait fait des efforts inutiles pour l'y transporter de la Médie et de la Perse. Il paraît que le citron a plus d'efficacité contre les venins dans les pays orientaux où il vient naturellement. Le citronnier, toujours vert et continuellement chargé de fleurs et de fruits, fut apporté de la Médie, par Palladius, qui en peupla la Grèce. De là il passa en Italie et dans les provinces méridionales de l'Europe. On le cultive en Sicile, en Portugal, en Espagne, dans le Piémont, en Languedoc et en Provence.

CLAIRON. Espèce de trompette d'un son

aigu et perçant. Cet instrument fut longtemps en usage chez les Maures qui le transmirent aux Portugais, lesquels s'en servaient dans la cavalerie et dans la marine.

CLAQUEURS. On appelle ainsi au théâtre les *applaudisseurs* par état, qui, moyennant salaire, consacrent au service des acteurs des mains exercées et sonores, et dont l'enthousiasme est en raison directe de la rétribution qu'ils ont reçue. Il est vraisemblable que cet usage, résultat bizarre des progrès de l'industrie moderne, n'a point existé chez les anciens. La vaste étendue de leurs amphithéâtres, où tout un peuple se réunissait, y mettait un obstacle invincible. Cependant Néron, un beau jour, lassé de la froideur des Romains pendant qu'il était en scène, imagina d'envoyer sa garde prétorienne dans l'amphithéâtre, pour lui donner des applaudissements et pour en arracher au peuple. Ce prince est donc l'heureux inventeur d'un art qui a été bien perfectionné depuis.

CLARINETTE. Instrument de musique inventé à Nuremberg, il y a environ un siècle. Il a reçu depuis quelques années des modifications importantes, dues surtout à l'habile artiste Muller, qui au lieu de six chefs en a établi jusqu'à quatorze. Les clarinettes en *la*, en *si* et en *ut*, sont les seules admises à l'orchestre.

CLARISSES. Ordre de femmes, fondé par Saint François d'Assise, en 1224.

CLAVECIN. Quelques auteurs pensent que l'invention du clavecin ne remonte pas plus haut que le XVe siècle; d'autres la croient bien antérieure. Aucun écrit sur la musique, avant le XVIe siècle, ne nomme le clavichorde, la virginale, l'épinette, ni le clavecin; mais les auteurs de ce temps-là en parlent comme d'instruments déjà en usage. Il est vraisemblable que les Italiens ou les Flamands ont inventé, il y a cinq ou six cents ans, le clavichorde, et que cet instrument est le commencement du clavecin. *Voyez* Forté-Piano.

Clavecin oculaire. Kestler avait trouvé ou cru trouver une analogie entre le son et les couleurs. Sur ce principe, le père Castel, jésuite, supposant que les sept couleurs produites par l'effet du prisme sur les rayons de la lumière se rapportaient exactement aux sept tons de la musique, construisit un clavecin oculaire; et voici quelle était sa gamme : l'*ut* répondait au bleu, l'*ut* dièse au céladon, le *ré* au vert gai, le *ré* dièse au vert olive, le *mi* au jaune, le *fa* répondait à l'aurore. le *fa* dièse à l'orangé, le *sol* au rouge, le *sol* dièse au cramoisi, le *la* au violet, le *la* dièse au violet bleu, le *si* au bleu d'Iris, l'*ut* au bleu. Et l'octave recommençait ensuite de même. à l'exception que les couleurs étaient plus claires. Le père Castel prétendait, par ce moyen, et en faisant paraître successivement toutes les couleurs, procurer à l'œil la sensation agréable que font sur l'oreille la mélodie des sons de la musique et l'harmonie des accords.

CLAVI-CYLINDRE. M. Chladni, correspondant de l'académie de Pétersbourg, et membre de plusieurs autres sociétés savantes, a présenté à la classe des beaux-arts de l'Institut, dans la séance du 19 Décembre 1808, un instrument de musique de son invention, qu'il appelle *clavi-cylindre*. Il a fait entendre son instrument à une commmission composée de membres pris dans cette classe et dans celle des sciences; cette commission a fait sur cet instrument un rapport dont voici l'extrait : Le clavi-cylindre est un instrument à touches, de même forme à-peu-près que le forté-piano, mais de dimensions plus petites. Sa longueur est de 0^m, 80, sa largeur de 0^m, 50, et son épaisseur de 0^m, 18. L'étendue de son clavier est de quatre octaves et demie, depuis l'*ut* le plus grave jusqu'au *fa* le plus aigu du clavecin. Lorsqu'on veut jouer de cet instrument, on fait tourner au moyen d'une manivelle à pédale, munie d'un petit volant, un cylindre de verre placé dans la caisse, entre l'extrémité intérieure des touches et la planche de derrière de l'instrument. Ce cylindre, de même longueur que le clavier, lui est parallèle, et en abaissant les touches, on fait frotter contre sa surface les corps qui produisent les sons. L'auteur fait un secret du mécanisme intérieur; les corps sonores sont cachés, le cylindre seul est visible; et il est à présumer que cette pièce elle-même serait cachée aussi, sans la nécessité où l'on est de la mouiller de temps en temps lorsqu'on joue du clavi-cylindre. Nous ne pouvons donc rendre compte que de l'effet musical de l'instrument, sur lequel M. Chladni, également habile dans la théorie et dans la pratique de la musique, nous a exécuté plusieurs morceaux que nous avons entendus avec le plus grand plaisir. Cet instrument a, quant à la qualité et au timbre du son, beaucoup d'analogie avec l'harmonica, sans exciter, comme celui-ci, dans le système nerveux, un agacement et une irritation très-sensibles dans quelques individus, et qui les mettent en état de souffrance.

CLEFS (*Musique*). Caractère de musique qui se met au commencement d'une portée

pour déterminer le degré d'élévation de cette portée dans le clavier général et indiquer les noms de toutes les notes qu'elle contient dans la ligne de cette *clef*. Anciennement on appelait *clefs* les lettres par lesquelles on désignait les sons de la gamme. Ainsi la lettre A était la clef de *la*, C la clef d'*ut*, E la clef de *mi*, etc. C'est à Guy d'Arezzo qu'on doit cette invention. Par la suite on remplaça toutes ces clefs par trois seulement, que l'on plaça à la quinte l'une de l'autre; la plus basse sur le *fa*, la moyenne sur l'*ut*, et la plus haute sur le *sol*.

CLEPSYDRE. Horloge mise en mouvement par le moyen de l'eau. Chez les anciens, la clepsydre était une machine fort grossière et peu juste, dont toute l'industrie consistait à faire nager sur l'eau un petit vase en forme de bateau garni d'une vergue, qui marquait en montant, à mesure que l'eau tombait d'un autre grand vaisseau, les espaces des heures sur une règle qui lui était opposée. Depuis on a perfectionné ces machines, auxquelles même on a appliqué des sonneries et des mouvements mécaniques mis en jeu par la chute de l'eau. Les Égyptiens prétendaient que Mercure, après avoir remarqué que le cynocéphale urinait douze fois par jour, à des distances égales, profita de cette découverte pour construire une machine qui produisît le même effet. En dépouillant ce récit des fictions qui accompagnent ordinairement, chez les anciens, l'histoire des premières découvertes, on voit que c'est par l'écoulement de l'eau que les Égyptiens avaient cherché originairement l'art de mesurer le temps. C'est aussi à l'aide des horloges d'eau que les astronomes chinois calculaient les intervalles de temps qui s'écoulent entre le passage d'une étoile par le méridien, le coucher ou le lever du soleil, etc. C'est encore à l'aide d'une pareille machine qu'on a cru que les premiers astronomes avaient divisé le zodiaque en douze parties égales. Pline attribue à Scipion Nasica, qui vivait environ 200 ans avant Jésus-Christ, l'invention des clepsydres, c'est-à-dire des clepsydres romaines, car Vitruve fait remonter l'usage de la clepsydre à Ctésibius d'Alexandrie.

CLERC. Dans les premiers siècles de l'église, le titre de *clerc* était commun à tous les ministres des autels, soit qu'ils fussent évêques, prêtres ou diacres. Eux seuls avaient quelque teinture des lettres, et de là le nom de *clerc* devint le synonyme d'homme lettré et se donna même par extension à quiconque savait lire, ce qui pendant longtemps fut assez rare pour être un titre privilégié. On a donné aussi le nom de *clerc* à quiconque exerçait un office, une commission, ou qui remplissait des fonctions relatives à l'administration judiciaire. Aujourd'hui, le mot *clerc* ne se dit que de celui qui écrit sous un autre, qui lui sert de secrétaire; de là l'expression de *clerc de notaire*, *d'avoué*, etc.

CLERGÉ. Le mot clergé, fut employé d'abord pour désigner les seuls ministres actifs titulaires de la religion chrétienne, et puis tous les personnages accessoires de ces ministres. Jésus-Christ n'institua que des apôtres; à ceux-ci succédèrent les évêques et les inspecteurs; et aux autres disciples, les prêtres ou les anciens. Ajoutez à cela les diacres créés par les apôtres, et vous aurez ainsi tout le clergé primitif. Plus tard les sous-diacres, et sous eux les acolytes, les lecteurs, les catéchistes, les chantres, les portiers, les garde-malades et les entrepreneurs de sépulture entrèrent dans la composition du clergé et devinrent sujets des évêques dont les rangs mêmes se multiplièrent et furent subordonnés l'un à l'autre. Dès le III[e] siècle, l'église comptait des évêques métropolitains, des évêques primats, des évêques patriarches, des évêques co-adjuteurs, des chorévêques, ainsi que des évêques titulaires ou honorifiques, qui tous reconnaissaient au dessus d'eux l'évêque de Rome, auquel fut approprié le nom, longtemps commun à tous les évêques, de *pape* ou père des fidèles.

CLIMAT. On a divisé tout l'espace du globe, depuis l'équateur jusqu'à chaque pôle, en portions qu'on appelle *climats*, d'un mot grec qui signifie *incliner*, parce que les différences que ces climats produisent dans la longueur des jours sont l'effet de l'inclinaison de la sphère. Les anciens ne comptaient que sept climats, qui s'étendaient jusqu'au parallèle où le plus long jour d'été est de seize heures; car ils connaissaient peu de terres à de plus grandes latitudes. De nos jours, les *climats* sont remplacés par les degrés de latitude.

CLIMATÉRIQUE. Le père Labbe dérive ce mot du grec *klimax*, échelle, dont la racine serait *klima*, inclinaison; « d'autant, dit-il, que les grands changements dans la vie des hommes arrivent, comme par autant de degrés, de sept en sept, ou de neuf en neuf ans, et principalement au soixante-troisième, qui est appelé par préciput l'année climatérique, parce qu'elle est plus dangereuse que les autres, à cause du concours de sept et de neuf. » Les Chaldéens eurent les premiers cette opinion; ils la fondaient sur ce que chaque planète ayant une année pour

dominer sur le corps, celle de Saturne était trop malfaisante pour ne pas lui faire éprouver une révolution dangereuse. Auguste s'applaudissait d'avoir passé sans accident cette année fatale.

CLOAQUES. C'étaient, chez les Romains, des aqueducs qui recevaient les eaux et les immondices des villes : les édiles en avaient l'inspection. Ces cloaques ou égouts furent construits sous Tarquin-l'Ancien.

CLOCHE. Kircher fait remonter jusqu'aux Égyptiens l'invention des cloches. Chez les Hébreux, le grand-prêtre portait dans les cérémonies une tunique garnie de clochettes d'or. Chez les Athéniens, les prêtres de Proserpine appelaient le peuple aux sacrifices avec une cloche, et ceux de Cybèle s'en servaient dans leurs mystères. L'an 400 de l'ère vulgaire, Saint Paulin, évêque de Nôle, en Campanie, introduisit dans l'église l'usage des cloches, pour appeler les fidèles à l'office divin, ou pour distinguer les heures canoniales. D'autres attribuent l'introduction des cloches au pape Sabinien, qui succéda à Saint Grégoire vers l'an 606. Il paraît que l'usage des cloches fut introduit en Belgique l'an 550, à Constantinople, l'an 871, et en Suisse, l'an 1020. Avant ce temps-là, on convoquait les fidèles pour le service divin en frappant sur certaines planches qu'on nommait, pour cet effet, *planches sacrées*. Ce n'est que vers le commencement du VIIIe. siècle qu'on prit l'habitude de baptiser les cloches, et il est parlé dans Alcuin, disciple de Bède, du baptême des cloches comme d'un usage antérieur à l'an 770. Le premier carillon de cloches fut, dit-on, établi à Alost, en 1487.

CLOU. Dans les premiers temps de Rome, avant que les lettres y fussent connues, on attachait tous les ans un nouveau clou dans la muraille du temple de la déesse *Nortia*, pour marquer le nombre des années. Depuis que les Romains eurent des archives, ils gardèrent encore quelque chose de cette ancienne coutume. Lorsque la patrie éprouvait des calamités, et que les dieux paraissaient sourds aux prières et aux vœux du peuple, les consuls nommaient un dictateur qui se transportait aussitôt au Capitole, où après avoir adressé des prières aux dieux du ciel, de la terre et des enfers, il enfonçait un clou, que l'on appelait *clou sacré*, dans la muraille du temple de Jupiter. La superstition persuadait aux Romains que, dès que ce clou était enfoncé, les fléaux cessaient et que la colère des dieux était apaisée.

CLUBS. Les clubs étaient, en 1790, à Paris, des réunions privées, dans lesquelles on discutait sur les mesures du gouvernement, sur les affaires de l'état et sur les décrets de l'assemblée nationale. Le premier club avait dû son origine aux députés bretons qui s'assemblaient entre eux pour concerter leurs démarches. Lorsque la représentation nationale se transporta de Versailles à Paris, les députés bretons et ceux de l'assemblée qui pensaient comme eux, tinrent leurs séances dans l'ancien couvent des Jacobins, qui donna son nom à leur réunion. Elle ne cessa pas d'abord d'être une assemblée préparatoire ; mais, comme tout ce qui existe s'étend, le club jacobin ne se contenta pas d'influencer l'assemblée ; il voulut encore agir sur la municipalité et sur la multitude, et il admit, comme secrétaires, des membres de la commune et de simples citoyens. Son organisation devint plus régulière, son action plus forte ; il fit des affiliations dans les provinces, et il éleva à côté de la puissance légale une autre puissance qui commença par la conseiller et finit par la conduire. (*Histoire de la révolution francaise*, par Mignet, tome I.)

CLYSOIR. M. Caïman-Duverger, à Soisy-sous-Étioles, prit, le 5 Mars 1828, un brevet de cinq ans, pour un instrument qu'il a nommé *clysoir*, qui remplace toutes les seringues connues et qui ne ressemble à aucune.

CLYSTÈRE. Hérodote dit que les Égyptiens ont été les inventeurs du clystère, ou au moins les premiers qui l'ont mis en usage. Galien et Pline disent que ces peuples en avaient appris l'usage d'un oiseau de leur pays, nommé *ibis*; qu'ils avaient remarqué que cet oiseau, après s'être fait avec son bec des injections dans le fondement, se déchargeait ensuite le ventre. D'autres prétendent que c'est de la cigogne que les hommes ont appris ce remède.

COBALT. Quoique dès le XVe siècle la mine de cobalt grillée fût employée pour colorer le verre en bleu, ce n'est qu'en 1735 que Brandt fit la découverte de ce métal. Le cobalt est solide, dur et cassant, moins blanc qur l'étain; sa densité est 8,5384. Il est moins magnétique que le fer. Il fond à 13° du pyromètre de Wedgwood. Plusieurs composés de ce métal sont très-importants. Tels sont l'oxide et l'arséniate de cobalt, dont on se sert pour colorer en bleu les porcelaines, faire le *bleu d'azur* et le *bleu de cobalt* proprement dit.

COCARDE, qu'on écrivait autrefois *coquarde*. Le Duchat croit que ce nom vient de ce que ces nœuds de rubans ont succédé aux plumes de *coq* que les Croates et autres milices allemandes,

hongroises ou polonaises, portent sur leur bonnet, et que les cocardes sont une imitation de ces plumes de coq.

COCHE. Jusqu'au temps de Henri IV, les carosses ne paraissent pas avoir eu d'autre dénomination que celle de *coche*. « Je comptais « aller vous voir, écrivait ce prince à Sully; « mais je ne le pourrai, attendu que ma femme « se sert de ma *coche*. » Ce mot était alors féminin. Il sert aujourd'hui à désigner une voivoiture publique qui transporte les particuliers et leurs effets d'un lieu fixe à un autre lieu. Il y a deux sortes de coches, les coches d'eau et les coches de terre. Il est même vrai de dire que depuis vingt ans environ cette dénomination est restreinte aux coches d'eau, tandis que les autres prennent les noms génériques de *carosse, voitures*, ou les noms spécifiques de *diligence*, *messayeries*, etc. La première institution de ces coches en France remonte à Charles IX. Mais en Belgique les coches d'eau sont plus anciens; la barque de Bruges remonte à l'origine du canal.

COCHENILLE. Beckmann suppose que le nom de *coccinella* des Espagnols, et de *cochenille* des Français, vient du latin *coccus*. La cochenille est une espèce d'insecte qui fournit une couleur de pourpre. Cet insecte, auquel nous devons nos belles couleurs de pourpre et d'écarlate, est, selon Raynal, de la grosseur et de la forme d'une punaise. Quoique la cochenille appartienne au règne animal, qui est l'espèce la plus périssable, elle ne se gâte jamais. Sans autre attention que celle de l'enfermer dans une boîte, on la garde des siècles entiers avec toute sa vertu. Cette riche production nous vient du Mexique, et surtout d'une de ses provinces appelée Oaxaca. Selon les auteurs de la *Bibliothèque britannique* (de Genève), *littérature*, tom XII, pag, 216, il y a trois espèces de cochenilles. La première vient d'Amérique; c'est la plus belle et la plus chère. La seconde espèce se trouve principalement sur une sorte de chêne nommé *quercus ilex*; on apelle cet insecte *coccus ilicis* ou *kermès*. La troisième cochenille se trouve sur les racines de plusieurs plantes pérennes: on la nomme *coccus radicum* ou *cochenille d'Allemagne*. La cochenille du chêne vert, ajoutent-ils, paraît avoir été employée par toutes les nations de l'antiquité. Le professeur Tychsen pense que cette substance était le *jola* de Moïse.

CODE CIVIL. Hérodote et Diodore de Sicile nous ont transmis confusément quelques notions des usages qu'avaient les Égyptiens sur la propriété; mais il est peu vraisemblable que cette nation eût un corps de législation méthodiquement établi. Les lois de Sparte et d'Athènes, dont Xénophon nous a donné le tableau, n'étaient pas réunies en *corps de droit*. La législation était plus avancée chez les anciens Romains. Dès le temps de ses rois, ce peuple avait eu le Code *papirien*; sous la république, les Codes *flavien* et *célien*, et depuis l'établissement de l'empire sous Dioclétien, les Codes *grégorien* et *hermogènien*; mais de ces cinq Codes il ne nous est resté que les *noms* des trois premiers et quelques fragments des deux autres. Le premier recueil législatif qui nous soit parvenu dans son ensemble est le Code *théodosien*, émané de l'empire d'Orient, mais adopté aussi dans l'empire d'Occident. En France et en Belgique, la législation fut longtemps sauvage. Elle commença à luire au douzième siècle. Toutefois les Français et les Belges n'avaient point *un Code civil*; la constitution de 1791 l'avait annoncé, et sous le consulat le projet en fut présenté par une commission de jurisconsultes au gouvernement, qui en ordonna l'envoi immédiat à toutes les cours judiciaires de la Republique, afin de l'examiner et de l'amender. Ainsi épuré, il fut porté au conseil-d'état, puis soumis au corps législatif où il acquit enfin le caractère complet de loi. *Voy* Loi.

CODEINE. Nouvelle matière découverte en 1832, par M. Robiquet, dans l'opium avec lequel elle a beaucoup d'analogie en ce qui concerne son action sur l'économie animale; prise à une dose un peu élevée elle est délétère: elle agit sur la moelle épinière sans paralyser les parties postérieures, ainsi que le fait la morphine.

COIFFURE. Les Grecs dans les siècles héroïques n'avaient aucune sorte de coiffre; leur parure, à cet égard, consistait dans la beauté de leurs cheveux qu'ils portaient très-longs. La couleur blonde était la plus estimée. Ceux qui se piquaient de magnificence nouaient les boucles de leurs cheveux avec des crochets d'or. (*Voy*. Cheveux, Bonnet). Les dames romaines, avant de se coiffer, avaient soin de laver leurs cheveux pour les rendre blonds, après quoi elles les parfumaient avec les essences les plus rares. On doit croire que chez un peuple aussi changeant que les Français la coiffure a dû varier bien des fois. Sous le règne de Charles VI les Françaises portaient des cornes si hautes et si larges qu'elles étaient obligées de se baisser pour passer sous une porte. Dans les anciennes tapisseries de Flandre, on retrouve encore ces coiffures gigantesques qui allaient jusqu'à trois et quatre pieds de hauteur. Aujourd'hui les gazes,

les blondes et surtout les tulles sont à la mode, ainsi que les chapeaux de paille, de taffetas ou d'autres étoffes de soie.

COIGNASSIER. Les pommes de coing, dit Delaporte, dans ses épithètes, furent premièrement apportées de Cydon, ville de Candie, et pour cela elles sont appelées Cydonniennes. On donne également le nom de poires et de pommes au fruit du Coignassier, qu'on trouve au seizième siècle dans les jardins de l'Europe.

COIGNASSIER DE LA CHINE. « L'introduction de cet arbre en Europe ne date, dit M. Thouin, que d'une des dix dernières années du siècle précédent. Il paraît être arrivé de la Chine presque en même temps en Angleterre et en Hollande. Il a été introduit en France, par la voie du commerce, en 1802. »

COKE. Mot anglais. C'est un charbon de terre desséché. Dans plusieurs parties de l'Angleterre, la *houille* est carbonisée en plein air et reçoit le nom de coke. *Voyez* HOUILLE.

COLISÉE DE ROME, que les Latins ont appelé *coliseum* ou *colossœum :* ouvrage de Flavius Vespasien, fini par Titus son fils, et ainsi nommé, suivant quelques-uns, à cause de ses proportions colossales. Les gradins contenaient quatre-vingt-sept mille personnes, et au moyen de siéges placés dans divers endroits, on pouvait pousser jusqu'à cent neuf mille le nombre des spectateurs assis assez commodément pour voir les jeux à l'aise, ou le combat des animaux qu'on lâchait dans l'arène.

COLLE-FORTE ou gélatine. C'est avec les rognures de peau, de parchemin et de gants, avec les sabots et les oreilles de bœufs, de chevaux, de moutons et de veaux, qu'on prépare ordinairement la colle-forte ou la gélatine pour les besoins du commerce. Celles qu'on extrait des os, d'après un procédé pour lequel M. Darcet a pris un brevet d'invention, l'emportent de beaucoup sur toutes les autres colles; elles sont aussi belles que celles qu'on pourrait faire avec la meilleure colle de poisson elle-même. La *colle de poisson* n'est autre chose que la partie intérieure de la vessie natatoire de différentes espèces de poissons. La meilleure provient de certains esturgeons.

COLLÉGE, du latin *collegium*, qui signifiait assemblée de personnes occupées des mêmes fonctions; compagnie, société. Les Romains usaient indifféremment de ce terme pour désigner collectivement les ministres de la religion, ceux qui gouvernaient l'état, et ceux qui faisaient un corps dans les arts libéraux et mécaniques. Dans un sens plus restreint, ce mot désigne un lieu public doté de certains revenus, où l'on enseigne les sciences, les belles-lettres et les langues. Le lycée et l'académie furent les plus célèbres chez les Grecs; les plus renommés chez les Juifs étaient à Jérusalem, à Tibériade et à Babylone. Ce ne fut que sur la fin de leur empire que les Romains firent de pareils établissements. Il est sûr qu'il y eut plusieurs colléges fondés par leurs empereurs, et principalement dans les Gaules, tels que ceux de Marseille, de Lyon, de Bordeaux. Après l'établissement du Christianisme en France, il y eut presqu'autant de colléges qu'il y avait de cathédrales, de chapitres et de monastères. Charlemagne enjoint aux moines d'élever les jeunes gens et de leur enseigner la musique, la grammaire et l'arithmétique; mais comme l'éducation de la jeunesse détournait trop les moines des exercices de leur profession, dans la suite, on donna le soin et la direction des colléges à des personnes qui n'eurent point d'autre occupation. Le premier et le plus ancien des colléges de Paris est celui de théologie qui porte le nom de *Sorbonne;* Saint Louis l'institua, en 1252, par le conseil de Robert Sorbon, son aumônier et son confesseur. En 1530, François Ier nomma les professeurs de son nouveau collége, qu'on appela dès-lors le *collége royal.* Il y créa douze chaires pour enseigner le grec, l'hébreu, l'éloquence, la philosophie, les mathématiques, la médecine. Successivement il en fut ajouté d'autres pour le droit canon, la botanique, la chirurgie, etc., jusqu'au nombre de dix-neuf.

COLLIER. L'usage des colliers est de la plus haute antiquité; les Mèdes et les Babyloniens en portaient d'or, d'argent et de pierreries. Les Égyptiens et les Hébreux, les Grecs et les Romains, faisaient usage de colliers. Les dames en portaient de toutes sortes; on en mettait même au cou des déesses dans les temples. Les hommes en portaient aussi, puisqu'on en donnait aux soldats pour récompense de leur valeur. Chez les Romains, les colliers que l'on distribuait aux cavaliers avaient différents noms : on appelait *phalera* celui qui descendait jusque sur la poitrine, et *torques* celui qui entourait seulement le cou; ils étaient d'or ou d'argent, suivant les circonstances et l'importance des services. Les fantassins recevaient des bracelets. Manlius, surnommé *Torquatus*, n'avait pris ce pris ce surnom que parce qu'il avait enlevé un collier d'or au Gaulois qu'il avait vaincu dans un combat singulier. Un officier *plébéien,* appelé L. Sicinius Dentatus, dé-

clara dans une assemblée du peuple, qu'il conservait dans sa maison plus de quatre-vingts colliers, et plus de soixante bracelets, comme des récompenses de sa valeur. Les anciens peuples de la Grande-Bretagne portaient des colliers d'ivoire. Ceux des esclaves avaient une inscription, afin qu'on les arrêtât, s'ils venaient à prendre la fuite. On donne le nom de collier à la chaîne d'or émaillée que les chevaliers des ordres militaires portent sur leur manteau, et au bout de laquelle pend une croix ou autre marque de leur ordre. Maximilien a été le premier empereur qui ait mis un collier d'ordre autour de ses armes, exemple qui a été suivi depuis par ceux qui ont été décorés de quelque ordre de chevalerie.

Collier (*Ordre du*). Les chevaliers du Collier, qu'on appelait aussi *chevaliers de Saint-Marc* ou *de la Médaille*, n'avaient point d'habit particulier; et comme cet ordre, établi à Venise, était conféré par le Doge et par le sénat, ils portaient seulement par distinction la chaîne que le doge leur avait donnée : elle leur pendait au cou, et se terminait par une médaille où était représenté le lion volant de la République.

COLLOQUE de Poissy. Fameuse conférence, tenue à Poissy, en 1561, pour réunir les Calvinistes à la communion romaine. Elle n'opéra aucun rapprochement entre les parties.

COLOGNE. Cette ville, d'abord nommée *Oppidum Ubiorum*, parce qu'elle fut fondée par les *Ubii*, peuples germaniques de la rive droite du Rhin, qui s'y établirent sous la protection d'Agrippa, fut ensuite appelée *Colonia Agrippina*, parce que Agrippine, fille de Germanicus, y était née. En 475, les Francs en chassèrent les Germains; leurs rois s'y fixèrent jusqu'à Charlemagne qui lui préféra Aix-la-Chapelle. Cologne fut déclarée ville impériale en 957, par Othon-le-Grand. Les Français s'en emparèrent en 1795, mais elle passa en 1814 sous la domination prussienne.

COLOMBIE. L'existence de la république de la Colombie est toute récente, et les causes de cette existence ne remontent pas au-delà des dernières années du XVIIIe siècle. En 1781, le Socorro se souleva au sujet du droit d'Alcavala. Ce mouvement fut bientôt comprimé; mais il ne laissa pas d'agiter les esprits. En 1794, lorsque la situation de la France fut connue, la fermentation fut générale, et les droits de l'homme s'imprimèrent à Santa-Fé de Bogota; mais cet élan vers la liberté fut encore promptement arrêté. En 1808, la nouvelle de la mort du roi d'Espagne agita de nouveau tous les esprits; les provinces s'armèrent sous prétexte de se soustraire au joug de la France, et de maintenir les droits de Ferdinand. La province de Caracas fut la première à lever le masque, et déclara qu'elle n'adopterait d'autre forme de gouvernement que celle qui serait réglée par ses représentants. Cet exemple ayant été bientôt suivi par d'autres provinces qui se donnèrent un gouvernement, des congrès furent établis en 1811 à Santa-Fé et à Caracas. Cependant des événements désastreux pour ces contrées avaient entraîné la dissolution de ces congrès, lorsque après une longue alternative de succès et de revers, Bolivar qui, sous le titre de libérateur, jouissait d'un pouvoir presque absolu, se vit enfin maître des provinces de la Nouvelle-Grenade et de Vénézuela; il prit alors le parti d'abdiquer la dictature; peut-être, en s'en dépouillant, était-il sûr de l'exercer. Il s'occupa ensuite du soin de donner une même forme de gouvernement à ces deux provinces, de cimenter leur union, et de n'en faire qu'une république sous le nom de *Columbia*. La constitution de Colombia fut publiée au mois d'Août 1821.

COLOMBIUM, substance minérale. Ce métal, qui rappelle le nom de Christophe Colomb, a été découvert en 1801 par M. Hatchett, dans un minéral venant d'Amérique. M. Ekeberg le trouva également dans des minéraux venant de Suède : il lui donna d'abord le nom de Tantale; mais M. Wollaston prouva, en 1809, que ces deux substances étaient identiques. On les connaît aujourd'hui sous le nom de colombium. On ne trouve, dans la nature, ce métal qu'à l'état acide combiné avec le fer, le manganèse et l'yttria. On n'a pas encore pu fondre ce métal : on l'obtient à l'état pulvérulent, noir et sans brillant métallique. (Voyez *les Traités de chimie* de MM. Thénard et Thomson).

COLONEL. Ce titre dans son origine, fut donné à un officier qui commandait une colonne. La dignité de colonel, dans l'infanterie française et étrangère, ne fut établie que vers l'an 1514, à l'instar des Italiens.

COLONIES. Tous les peuples qui ont brillé sur la terre, par les armes ou par le commerce, ont senti de bonne heure de quels bienfaits l'esprit de colonisation pouvait être la source. Corinthe fonda la colonie de Corcyre, et les Phocéens, celle de Marseille. Plus hardie dans ses plans, plus vaste dans ses desseins, Tyr s'étendit jusque dans la Bétique, et posa les jalons de son commerce et de sa puissance jusqu'au détroit de Gades qu'on croyait alors les bornes

du monde. Après les Phéniciens et les Grecs, vinrent Rome et Carthage, qui peuplèrent de leurs colonies tous les pays où elles portèrent, l'une ses armes, et l'autre son commerce. Le génie des colonisations, qui s'était éteint dans les troubles du Bas-Empire, fut ranimé, même avant les croisades, par l'esprit entreprenant des républiques du moyen-âge. Les colonies ont élevé un moment le Portugal au rang des grandes puissances maritimes, et ont fourni de nos jours à son souverain le moyen d'échapper au joug que Bonaparte et l'Angleterre voulaient tour-à-tour lui imposer; et de simple colonie, le Brésil est devenu un empire indépendant. L'Espagne dut aussi la source de sa puissance aux colonies. Les colonies françaises tirent leur première origine de ces corsaires fameux qui, sous le nom de flibustiers, disputèrent aux Espagnols, conquérans du Nouveau-Monde, et aux Caraïbes, naturels du pays, les îles méridionales de l'Amérique.

COLONNE *d'Austerlitz*. Élevée en 1810 sur la place Vendôme, à Paris dite, à l'époque de cette érection, *la place des Conquêtes*, elle a cent pieds de hauteur sur douze de diamètre. La statue de Napoléon, qui dominait ce monument, abattue en 1815, a été replacée le 28 Juillet 1833.

COLONNE *de Catherine de Médicis*. Adossée à l'édifice de la halle aux blés à Paris, unique reste de l'hôtel que Catherine de Médicis fit construire, et qui a porté les noms d'*Hôtel de la Reine* et d'*hôtel de Soissons*.

COLOPHANE, dérivé de *kolophon* ville d'Ionie d'où cette résine fut d'abord apportée. C'est à Mirecourt, ville française du département des Vosges, que l'on prépare les plus grandes quantités de colophane.

COLOSSE *de Rhodes*. Assiégés par Démétrius, surnommé Poliorcète (preneur de villes), les Rhodiens firent une si belle défense, qu'ils méritèrent l'estime de leur ennemi, qui, en levant le siége, leur fit présent de toutes les machines de guerre qu'il y avait employées. L'argent qu'ils en tirèrent leur servit à construire ce fameux colosse, une des sept merveilles du monde. Il représentait Apollon ou le soleil, le dieu des Rhodiens. Cette énorme statue avait, selon la plus commune opinion, soixante-dix coudées de haut, ou cent cinq pieds, selon Festus; elle était toute d'airain. L'artiste avait ménagé dans l'intérieur des escaliers qui conduisaient au sommet du monument, d'où l'on découvrait les côtes de Syrie, et même les vaisseaux qui naviguaient dans ces mers.

COMBAT SINGULIER. (*Voy.* ÉPREUVES JUDICIAIRES. DUEL).

COMÉDIE. Ce mot vient du grec *comazô* qui signifie aller en masque dans les rues en chantant et en dansant. La comédie, selon la plupart des auteurs, doit sa naissance aux poëmes informes que l'on chantait dans l'Attique, à l'occasion des vendanges. Vers l'an 562 avant Jésus-Christ, on commença à jouer la comédie à Athènes, et l'on proposa même des prix aux poètes comiques et à leurs acteurs. Alors la comédie prit une face toute nouvelle. Les poètes formèrent la disposition de leurs fables sur celle de la tragédie; ils appelèrent la musique à leur aide; ils empruntèrent des habits, des décorations, des machines, et composèrent de tout cela un spectacle qui eut quelque régularité. La comédie qu'Horace appelle la *vieille*, tenait quelque chose de sa première origine, et de la liberté qu'elle s'était donnée, étant encore informe, de dire des bouffonneries et des injures aux passants du haut du chariot de Thespis.

COMÉDIE. La nouvelle comédie, est une imitation de la vie commune. C'est à Ménandre que le théâtre athénien doit sa perfection pour cette partie. La comédie, chez les Romains, commença en même temps que la tragédie, environ 600 ans après la fondation de Rome. Les vers *fescennins*, qui tinrent lieu aux Romains de pièces comiques pendant tout ce temps-là, étaient remplis de railleries grossières, et accompagnés de postures et de danses fort indécentes. A ces vers licencieux succéda une autre espèce de poëme plus châtié et rempli de railleries plaisantes, mais qui ne blessaient en rien les mœurs. Ce poëme s'appela *satyre*, *satyra* ou *satura*. Livius Andronicus commença le premier à faire jouer des comédies et des tragédies latines à l'imitation des Grecs, et dont le sujet était grec. Les comédies de cette espèce furent appelées *palliatæ*, et celles dont le sujet était romain, *togatæ*, parce que la *toge* était l'habit des Romains, comme le *pallium* était celui des Grecs. On nomma *trabeatæ* celles qu'inventa Melissus le grammairien, et dans lesquelles figuraient les magistrats et les prêtres. Toutes celles qui étaient au-dessous de celles-là furent appelées *tabernariæ*, parce qu'elles représentaient les mœurs du petit peuple. Il y avait des pièces appelées *atellanæ*, qui servaient d'intermèdes, et que nous pourrions comparer à nos parodies. La comédie latine demeura informe jusqu'à Plaute, qui la porta presque à sa perfection Il ne fut égalé et peut-être surpassé que par Térence. La comédie en France, née au

XIVe siècle, boita longtemps. Enfin, Corneille parut, et fit jouer le *Menteur*. On peut dire qu'il assigna alors sa véritable forme à la comédie française. Molière, qui vint après, atteignit un tel degré de perfection, qu'il semble aux meilleurs poètes qu'il n'est plus possible que d'approcher plus ou moins de cet inimitable peintre de l'homme.

COMÉDIE-BALLET. La comédie-ballet est une espèce de comédie en trois ou quatre actes, précédés d'un prologue. *Le carnaval de Venise* de Regnard, mis en musique par Campra, et représenté sur le théâtre de l'Opéra en 1699, est la première comédie-ballet qui ait paru.

COMÉDIE-HÉROÏQUE. C'est celle où les principaux personnages sont pris dans un ordre supérieur, où l'on met en scène des rois et des princes. Pierre Corneille fut le premier, suivant Bret, qui hasarda le titre de *comédie-héroïque*, pour le donner à sa pièce de *Don Sanche d'Aragon*, représentée en 1650.

COMÉDIEN. Nos premiers comédiens ont été les troubadours, connus aussi sous le nom de *trouvères* et jongleurs. Ils étaient tout-à-la-fois auteurs et acteurs, comme on a vu Molière, Dancourt, Montfleury, Picard, etc. Aux jongleurs succédèrent les confrères de la Passion qui représentaient les mystères. A ces confrères ont succédé les troupes des comédiens qui sont sédentaires ou ambulants. La profession de comédien est honorée en Angleterre; mais en France l'Église ne les reconnaît point. Charlemagne, par une ordonnance de 789, mit les histrions au nombre des personnes infâmes et auxquelles il n'était pas permis de former aucune accusation en justice. Les conciles de Mayence, de Tours, de Reims, etc., tenus en 813, défendirent le spectacle à tous les ecclésiastiques. *Voyez* ACTEUR.

COMÈTE. Du grec *komètes*, dont la racine est *komè* (chevelure). Les comètes ont été ainsi nommées, parce que les plus remarquables ont paru entourées d'une espèce de chevelure. Cassini, et Newton après lui, ont enfin fixé les sentiments des philosophes par les observations et les calculs les plus exacts; ou, pour mieux dire, ils ont ramené les esprits à s'arrêter sur ce qu'en avaient déjà dit les Chaldéens, les Égyptiens, Anaxagore, Démocrite, Pythagore, Hippocrate de Chio, Sénèque, Apollonius de Mynde et Artémidore : ils ont donné la même définition de la nature de ces astres, avancé les mêmes raisons de la rareté de leur apparition, et se sont excusés de n'en avoir pas donné une théorie plus exacte, dans les mêmes termes que l'avait déjà fait Sénèque. Personne, avant Tycho-Brahé, n'avait calculé la vraie route de ces corps célestes. Enfin, les astronomes sont parvenus, à l'aide des lois de Képler, non seulement à calculer le mouvement et le cours de ces astres, mais encore à prédire leur retour lorsqu'ils décrivent une ellipse. Diverses méthodes existent à ce sujet; les plus accréditées sont celles de Laplace, de Legendre, de MM. Olbers, Gauss, etc. Ce fut Halley qui, en 1705, eut le premier la gloire de démontrer la ressemblance ou plutôt l'identité de la comète de 1607 et de celle de 1682, et il annonça son retour pour 1759, prédiction qui s'est vérifiée. L'apparition des comètes a longtemps été regardée comme un signe désastreux, comme l'annonce de quelque événement funeste. Cette frayeur fut commune aux hommes instruits et aux ignorants.

COMICES. C'étaient des assemblées tenues par le peuple Romain dans le Champ-de-Mars, au Forum ou au Capitole, soit pour élire des magistrats, soit pour traiter des affaires les plus importantes de la république. Les jours comiciaux, au nombre de cent quatre-vingt-quatre, étaient marqués sur le calendrier par un C; mais ils étaient remis lorsque le temps était mauvais, et les pontifes, sous le prétexte de *fastes* et de *néfastes*, avançaient ou reculaient à volonté le jugement des affaires. On distinguait plusieurs sortes de comices : les *comices par centuries*, les *comices par curies* et les *comices par tribus*. Dans l'origine, les suffrages étaient donnés de vive-voix; mais depuis l'an 614 on employa les bulletins.

COMINGES. Bombes d'une grosseur considérable; elles pèsent environ cinq cents livres et ont dix-sept pouces dix lignes de diamètre. Ce nom leur vient du comte de Cominges, aide-de-camp de Louis XIV, à la taille duquel ce monarque les avait comparées en badinant. Le Le comte de Cominges avait près de six pieds de hauteur et environ autant de circonférence.

COMMANDERIE. On appelle *commanderie* une espèce de revenu bénéficial qui appartenait à l'ordre de Malte; il se donnait, par rang d'ancienneté, aux chevaliers, qui prenaient en conséquence le nom de commandeurs. Les commanderies ont commencé vers l'an 1260.

COMMERCE. L'origine du commerce est presque aussi ancienne que celle des sociétés. L'inégalité avec laquelle les productions de la nature sont distribuées dans chaque pays a occasionné le premier trafic entre les hommes. On a commence par des échanges de particulier

à particulier. Insensiblement le commerce s'est étendu de proche en proche, de villes en villes, de provinces, de royaumes en royaumes; il est enfin parvenu à réunir le monde entier. L'Orient paraît avoir été le berceau du commerce; si nous remontons à l'histoire de Joseph, nous voyons que ses frères le vendirent à des marchands ismaélites. Cependant ce que l'histoire nous apprend du commerce des Égyptiens avant l'établissement d'Alexandrie se réduit à peu de chose, et jette dans l'esprit du lecteur beaucoup d'incertitude. Les premières opérations maritimes de Phénicie ne sont pas enveloppées des mêmes voiles que celles de l'Égypte. Il n'y avait rien dans le caractère et dans la situation des Phéniciens qui ne favorisât l'inclination commerçante. Habitants d'une petite contrée de la Syrie, les Phéniciens osèrent les premiers franchir la barrière que les mers opposaient à leur cupidité, et s'approprier les denrées de tous les peuples. Les richesses de l'Orient, de l'Afrique et de l'Europe se rassemblèrent à Tyr et à Sidon, d'où leurs vaisseaux répandaient dans chaque contrée du monde le superflu des autres. La découverte de l'Espagne fut la principale source de leurs richesses. Outre les cotons, les laines, les fruits, le fer et le plomb qu'ils en tiraient, les mines d'or et d'argent de l'Andalousie les rendaient maîtres du prix des denrées de tous les pays. Carthage, colonie des Tyriens, s'étendait le long des côtes occidentales de l'Afrique. Pour accroître même son commerce, et ne le partager qu'avec sa métropole, elle devint conquérante. La Grèce cependant, par son industrie et sa population, vint à figurer parmi les puissances. Corinthe, par sa situation, fut l'entrepôt des marchandises de l'Asie et de l'Italie; mais ses marchands ne tentèrent aucune navigation éloignée. Les habitants de Phocée, colonie d'Athènes, chassés de leur pays, fondèrent Marseille, sur les côtes méridionales des Gaules. Cette nouvelle république, forcée par la stérilité de son territoire de s'adonner à la pêche et au commerce, y réussit; elle donna même l'alarme à Carthage, dont elle repoussa vigoureusement les attaques. Alexandre parut; il détruisit la ville de Tyr, et la navigation de la Syrie fut anéantie avec elle. Alexandrie, bâtie à l'entrée de l'Égypte, devint la clef du commerce des Indes et le centre de l'Occident. Enfin le génie de Rome prévalut: le commerce de Carthage fut enseveli sous ses ruines. Plus tard la chûte de l'empire d'Occident par l'inondation des peuples du Nord, et les invasions des Sarrasins, entraîna aussi celle du commerce. Il se réfugia en Italie et en Flandre, pour choisir ensuite sa patrie dans l'Angleterre.

COMMUNES. Vers le commencement du XIIe siècle on a donné le nom de *commune* en Belgique et en France à une association d'habitants d'une même ville, d'un même bourg, dont l'objet était de se maintenir contre la tyrannie des seigneurs et les violences de la noblesse. On attribue à Louis-le-Gros les premières communes; elles existaient déjà dans quelques provinces belges.

COMMUNION. *La communion sous les deux espèces* avait encore lieu dans le IXe siècle. On donnait l'espèce du pain trempée dans celle du vin. La communion sous une seule espèce a commencé en Occident l'an 1090, sous le pape Urbain II. C'est conformément au précepte du quatrième concile général de Latran, tenu en 1215, que les Catholiques reçoivent le sacrement de l'eucharistie pendant la quinzaine de Pâques.

COMPAGNIE. Les entreprises de commerce étranger et de découvertes furent longtemps l'ouvrage d'individus isolés. C'est seulement sous le ministère du cardinal de Richelieu, que l'on vit se former en France des compagnies avec l'autorisation exclusive de conquérir des terres et de commercer dans les deux Indes.

Compagnie des Indes. Ce fut en 1664 que Colbert présenta à Louis XIV le plan d'une compagnie des Indes, à qui l'on accorda un privilége exclusif pour cinquante ans. Mais après le 15 Janvier 1761, qui fut l'époque de la reddition de Pondichéry, il ne resta plus aux Français un pouce de terre dans l'Inde.

Les principales compagnies d'Angleterre sont: la *Compagnie de Hambourg*, fondée le 5 Février 1406; la *Compagnie de Moscovie*, formée en 1566; sa dernière charte est de 1699: elle existe encore; la *Compagnie du Levant*, fondée sous le règne d'Élisabeth, dissoute sous George IV; la *Compagnie des Indes Orientales*, créée en 1599: la dernière charte est du 21 Juillet 1813; la *Compagnie d'Afrique*, fondée en 1661 et supprimée en 1821; la *Compagnie de la mer du Sud*, fondée en 1710, dissoute sous George III. En Hollande, les principales compagnies sont les suivantes: *Compagnie des Indes Orientales*, fondée en 1594 et réorganisée en 1602; *Compagnie des Indes Occidentales*, formée en 1621, réunie à une autre compagnie en 1674. Dans la Belgique, la *Compagnie d'Orient*, date de 1719, et celle dite *d'Ostende*, de 1723; en Suède, la *Compagnie des grandes*

Indes, fondée sous le règne de Christine, est actuellement dissoute.

COMPAS. C'est à Talaüs, neveu de Dédale, qu'on attribue l'invention de cet instrument de mathématiques, dont on se sert pour décrire des cercles et mesurer des lignes.

Compas de proportion. L'inventeur de ce compas est Josse Byrse, mathématicien de Guillaume, landgrave de Hesse-Cassel; les jambes plate qu'a aujourd'hui cet instrument sont de l'invention de Galilée. L'usage de ce compas fait l'objet d'un petit ouvrage d'Ozanam, qui a été souvent réimprimé et auquel M. Garnier a fait des additions il y a plusieurs années.

Compas de trisection. M. Taragon, professeur de mathématiques à Paris, donna en 1688, dans le *Journal des savants*, du 23 Septembre, la construction d'un compas de trisection, par lequel on résout, d'une manière purement mécanique, le fameux problème de la trisection de l'angle.

Compas azimutal. On est redevable au célèbre Halley de cette espèce de boussole, qui sert à faire connaître la variation de l'aiguille aimantée par les azimuts, c'est-à-dire par les cercles perpendiculaires à l'horizon.

COMPENSATEUR MAGNÉTIQUE. Il est important, pour l'exactitude des observations, de corriger l'aiguille aimantée de la déviation qu'elle éprouve de la part du magnétisme du vaisseau, et de neutraliser aussi l'influence du magnétisme passager qu'elle reçoit du globe terrestre. Il y a peu de temps, M. Barlow a proposé de parvenir à ce but en faisant usage d'un appareil qu'il a nommé *compensateur magnétique*; son procédé laisse encore à désirer.

COMPLIES. On désigne sous ce nom les dernières heures de l'office divin. On assure que Saint Benoît est le premier qui ait parlé des complies.

COMPONIUM. Cet instrument, auquel on donne aussi le nom d'*improvisateur musical*, est un buffet d'orgues de douze pieds de hauteur, sur cinq de largeur et deux d'épaisseur. Il exécute les morceaux de musique qui ont été tracés; mais, ce qui paraîtra tout-à-fait incroyable, c'est que le *componium* improvise. Un thême est écrit sur le tambour, l'instrument le pose, pour le rendre bien familier à l'auditeur; mais ensuite, livré à lui-même, il exécute sans moteur étranger des variations infinies sur ce thême. (*Journal de Paris*, 7 janvier 1824). Cet instrument, inventé et exécuté à Amsterdam par M. Winkel, ferait entendre, pendant des années entières, des variations sans jamais reproduire la même; en sorte qu'il donne à l'oreille des résultats semblables à ceux que le kaléidoscope présente à l'œil.

COMPRESSIBILITÉ. Pendant longtemps la plupart des physiciens ont cru les liquides incompressibles, et les académiciens de Florence furent à cet égard induits en erreur par une expérience non décisive qu'ils firent en 1650. Ils scélèrent une sphère d'or remplie d'eau, et l'ayant soumise à une forte pression, ils virent ce liquide suinter par les pores du métal; d'où ils conclurent à tort que l'eau n'est pas compressible. Cependant d'autres physiciens pensaient que puisque l'eau avait la propriété de transmettre le son, elle devait jouir de l'élasticité et de la compressibilité. Une expérience de Kanton, faite à l'aide de la machine pneumatique et dans laquelle le vase conservait son volume, donna 0,000046 du volume primitif de l'eau pour sa compression sous le poids d'une atmosphère. M. OErstedt, en répétant cette expérience, modifiée, selon ses propres idées, trouva 0,000045; enfin M. Perkins, en Angleterre, a fait récemment des expériences très-ingénieuses, en soummettant un volume d'eau à une pression de plusieurs centaines d'atmosphères, et a confirmé à peu près le premier résultat ci-dessus. La compressibilité des liquides ne peut donc plus être révoquée en doute, et l'on sait maintenant que le mercure est beaucoup moins compressible que l'eau; que l'alcool, l'éther sulfurique et les liquides analogues le sont davantage. M. Despretz est parvenu à ce résultat nouveau, savoir : *que la compressibilité des liquides est d'autant plus faible, pour une pression donnée, qu'ils sont plus comprimés.*

COMPRESSION. Boyle et Mariotte ont découvert la loi que suit la variation de volume d'une masse de gaz correspondant à une variation de pression. Elle consiste en ce que les volumes d'une même masse gazeuse sont en raison inverse des pressions. Il s'agissait cependant de savoir, relativement aux machines à vapeur, à condensation, etc., si cette loi se soutient à toutes les pressions pour l'air : or, les expériences que MM. Arago et Dulong ont faites il y a peu de temps, et dont ils ont rendu compte à l'académie des sciences, montrent que dans l'intervalle d'une à vingt-sept atmosphères, l'air suit la loi dont il s'agit; et M. OErstedt, aidé du capitaine Suenson, a trouvé que cette loi s'étend même jusqu'à huit atmosphères.

Quant à la question de savoir si les gaz jouissent de la même propriété, M. Despretz l'a résolue pour différentes substances gazeuses, et il résulte de ses expériences que le gaz ammoniacal, l'acide sulfurique, le cyanogène, etc., donnent des pressions plus fortes que celles que donne l'air. (*Voyez* son *Traité de physique*, page 222.)

COMPTES (CHAMBRE DES). Cette cour, regardée comme un tribunal où l'on examinait les comptes des revenus du prince, est aussi ancienne que la monarchie. On ne peut fixer l'époque de la séparation et distraction de la chambre des comptes, du corps du conseil privé, ni l'époque de sa résidence à Paris. Il est seulement certain qu'elle n'était pas sédentaire en 1226, et qu'elle l'était avant 1300. On voit des *maîtres des comptes* dès Philippe-le-Bel, en 1307. La loi du 7 Septembre 1790 prononça l'abolition des chambres des comptes, mais elles ne cessèrent qu'après la loi du 4 Juillet 1791, leurs fonctions dévolues à une commission de comptabilité qui subsista jusqu'à l'époque où une loi du 16 Septembre 1807 créa la cour des comptes..

COMTE. Ce mot vient du latin *comite*, ablatif de *comes* (compagnon, qui accompagne). « On appelait *comites*, dit M. Dacier, ceux qui étaient de la cour des princes, ou de la suite des officiers ou magistrats qui allaient gouverner les provinces ou conduire les armées; et c'étaient ces courtisans qui composaient ce qu'on appelait proprement *cohortem* (la cour). » Ce titre, dont on fait remonter l'origine au temps d'Auguste ou d'Adrien, désignait chez les Romains les favoris de l'empereur et ceux qui l'accompagnaient dans ses voyages. Jusque-là c'était le titre d'un emploi; Constantin en fit une dignité. Dans la suite on donna le titre de comte à ceux qui avaient rendu des services à l'état. Lorsque les Francs passèrent dans les Gaules, ils y trouvèrent la dignité de comte établie par les Romains, et ils ne voulurent point y apporter de changement.

CONCERT SPIRITUEL. Jusqu'au commencement de la révolution, ce concert, dans lequel on n'exécuta d'abord que des symphonies, des motets et des chants religieux, tenait lieu de spectacle public à Paris, pendant la clôture des autres spectacles. Il était établi au château des Tuileries. L'origine en remonte à l'année 1725.

CONCHOIDE. Les anciens ayant fini par reconnaître l'impossibilité de résoudre le problème de la *duplication du cube*, par la géométrie plane, cherchèrent à y parvenir au moyen de divers procédés mécaniques, et la solution de Nicomède, qui vivait probablement dans le IIe siècle avant l'ère chrétienne, est une des plus ingénieuses. Mais depuis longtemps ces sortes de solutions n'offrent plus d'intérêt.

CONCIERGERIE. Sous la première et la seconde race de nos rois, la justice était rendue dans le palais par le maître ou maire du palais, auquel succéda le comte. En 988, cet office fut exercé, quant à la justice, dans le palais, sous le titre de *concierge* du palais. Le concierge ou bailli du palais avait encore la justice à Paris en 1667.

CONCILE. Assemblée d'ecclésiastiques convoquée pour résoudre des doutes ou des questions sur des points de foi ou de discipline. Dans les VIe, VIIe et VIIIe siècles, on désignait sous le nom de concile, *concilium*, toute assemblée de leudes, de herren, ou de *ricos ombres*, ou de quelques prélats. Presque tous les actes étaient alors écrits en latin. L'assemblée des apôtres et des prêtres à Jérusalem, pour décider s'il fallait circoncire les Gentils et leur ordonner de garder la loi mosaïque, pourrait être regardée comme l'origine des conciles. Mais parmi ceux que l'Église reconnaît, et que l'on désigne à Rome sous le nom de synodes, le plus ancien est celui de Nicée, assemblé dans cette ville sous Constantin, en 325. Le premier concile que les papes convoquèrent s'assembla en 1122 et 1123, à Rome, dans l'église de Saint-Jean-de-Latran, sous le pontificat de Calixte II. Le concile de Trente commença en 1545 et finit en 1569.

CONCLAVE. Grégoire X est le premier qui ordonna, en 1229, qu'immédiatement après la mort du pape les cardinaux seraient enfermés et ne sortiraient point sans avoir élu un nouveau pontife. Quelques auteurs pensent que l'usage du conclave n'a commencé qu'à la fin du XIIIe. siècle, en 1270. Clément IV étant mort à Viterbe, en 1268, des difficultés s'élevèrent à l'occasion de la nomination de son successeur. Les cardinaux, fatigués d'un long séjour dans une petite ville, et surtout d'un séjour qui ne donnait aucun résultat et dont ils ne pouvaient entrevoir le terme, voulurent se retirer. Les habitants eurent connaissance de leur résolution, et, d'après le conseil de Saint Bonaventure, ils prirent le meilleur parti pour les empêcher de sortir. Ils fermèrent les portes de leur ville, retinrent les cardinaux dans le

palais et leur déclarèrent qu'ils n'en sortiraient qu'après l'élection consommée.

CONCOURS. Chez les Grecs, les plus célèbres concours littéraires avaient lieu dans Athènes, aux fêtes appelées Panathénées et aux grandes Dionysiaques. Des poètes venaient chanter des vers en s'accompagnant de la flute ou de la cythare. Une couronne d'olivier, un vase rempli d'huile, étaient les prix destinés aux vainqueurs. C'est aux fêtes de Bacchus qu'on peut rapporter l'origine et les progrès des jeux de Melpomène et de Thalie. Cette institution nationale, chez les Grecs, fut l'une des causes premières du succès et de la grandeur du théâtre antique; mais elle n'eut point à Rome le même éclat, et surtout les mêmes résultats. Adonnés entièrement à la guerre, un triomphe militaire était pour des Romains la plus belle des fêtes. Les jeux du cirque et de l'arène avaient pour eux un attrait irrésistible : ce ne fut que sous le règne d'Auguste que les mœurs plus adoucies permirent aux lettres de reprendre leur empire. Après la bataille d'Actium, un temple en l'honneur d'Apollon fut consacré sur le mont Palatin. Ce temple devint pour ainsi dire le sénat des littérateurs et des savants de Rome : là on jugeait les concours de poésies. Plus tard on institua les jeux palatins. En France, à la renaissance des lettres, on vit les concours reparaître Les cours d'amour étaient de véritables tournois poétiques institués sur le modèle des cours souveraines où les arrêts des juges accordaient la victoire aux maîtres du gai-savoir qui venaient disputer le prix du *bien dire*. Dans le XIII[e] siècle Toulouse possédait un collége de gai-savoir; sept poètes distingués, formant un corps, enseignaient les lois d'amour appelées aussi fleurs du gai-savoir. Le 3 Mai 1324, dans une fête qui fut célébrée avec beaucoup d'éclat, tous les poètes de la langue d'*oc* avaient été invités à lire leurs ouvrages : une violette d'or fin fut décernée à l'auteur du meilleur poëme. Cette institution, longtemps languissante, fut enfin ranimée par Clémence Isaure, et le collége du gai-savoir donna naissance à l'académie des *jeux floraux*. Dans les premières années de l'empire, Napoléon essaya de ressusciter par un décret les grands concours de la Grèce antique. Les prix décennaux furent institués.

CONDENSATION et RARÉFACTION de l'air. On prétend que ces deux propriétés furent observées et reconnues pour la première fois par Diogène d'Apollonie, disciple et successeur d'Anaximène.

CONFÉDÉRATION GERMANIQUE. Cette confédération, appelée d'abord confédération du Rhin, fut organisée par le traité du 12 Juillet 1806, qui renversa, après mille ans d'existence, l'empire germanique.

CONFESSION. La plupart des théologiens soutiennent que, dans le premier siècle, il était d'usage de confesser publiquement ses péchés. Lorsque Saint Éloi fut parvenu à un âge mur, il déclara à un prêtre toutes les fautes qu'il avait commises depuis sa jeunesse. C'est la première confession générale qui ait été faite. Dans les premiers temps du Christianisme, la confession était conseillée, et non prescrite. Le premier concile général, qui ordonne à tous les fidèles de l'un et de l'autre sexe de se confesser au moins une fois l'an, est le quatrième concile de Latran, tenu en 1215. Ce fut par l'ordonnance du Roi, du 12 Février 1397, qu'il fut accordé aux condamnés à mort de se confesser. Jusqu'à cette époque, malgré les représentations de l'Église, la justice séculière en France avait voulu punir les criminels dans leur âme comme dans leur corps.

CONFIRMATION. L'un des sacrements pratiqués dans les églises grecque et romaine. Il paraît que dans l'origine cette pratique n'était qu'une solennité par laquelle l'évêque, qui était alors le seul ministre du baptême, reconnaissait la validité de ce sacrement chez ceux qui l'avaient reçu provisoirement de la main d'un prêtre. Dans les premiers temps de l'Église, il fallait être à jeun pour recevoir la confirmation, et dans certains diocèses, ceux qui recevaient ce sacrement devaient pendant sept jours s'abstenir de se laver la tête.

CONFRÉRIE DE LA PASSION. *Voyez* Passion.

CONGÉLATION DU MERCURE. Braun, membre de l'académie de Pétersbourg, remarqua le premier, au mois de Décembre 1759, la congélation du mercure, qu'il obtint à l'aide d'un mélange de substances réfrigérantes; et une expérience semblable que Cavendisch répéta en 1783, lui fit voir qu'elle avait lieu à trente-un degrés et demi au dessous de zéro. Avant l'expérience de Braun, Delisle et Gmelin avaient vu le mercure se geler naturellement en Sibérie, mais les physiciens d'alors doutèrent du fait, et ne cherchèrent point à le vérifier.

CONGO. Ce royaume de la Guinée-Inférieure a été découvert, en 1487, par une escadre portugaise commandée par Diégo Cam, qui remonta une partie du Zaïre. Dans les premiers temps de son occupation, les missions chrétiennes y eurent beaucoup de succès, mais aujourd'hui

elles ont peu d'influence sur un peuple qui retourne a l'idolâtrie et au culte des Fétiches

CONGRÈS. Cette épreuve de la puissance ou impuissance des gens mariés, était autrefois usitée dans les officialités, quand on attaquait un mariage de nullité pour fait d'impuissance. Elle s'introduisit, vers le milieu du XVIe siècle, et fut interdite le 18 Février 1677, par un arrêt solennel.

CONJONCTION. Lorsque deux ou plusieurs astres sont réunis dans un même lieu apparent du ciel, on dit qu'il y a *conjonction*; ainsi dans une éclipse de soleil, par exemple, la lune est en conjonction avec cet astre. Les conjonctions approchées de plusieurs planètes sont assez rares. Le P. Martini rapporte que, plus de deux mille cinq cents ans avant l'ère chrétienne, on a observé, en Chine, sous l'empereur Tcheoun-Hio, une conjonction de cinq grandes planètes.

CONIQUES (*Sections*). Dès le temps d'Euclide, des géomètres s'étaient déjà aperçus qu'en coupant un cône de différentes manières on formait des courbes différentes du cercle, qu'ils nommèrent *sections coniques*. Appollonius de Perge, en Pamphylie, qui vivait environ deux cent cinquante ans avant Jésus-Christ, recueillit, en huit livres, tout ce qu'avaient écrit avant lui sur ce sujet Aristée, Eudoxe de Cnide, Menœchme, Euclide Conon, Thrasidée, Nicotèle et quelques autres mathématiciens. Ce fut lui qui donna aux trois sections coniques les noms qu'elles portent de *parabole*, d'*ellipse* et d'*hyperbole*, noms qui non seulement les distinguent, mais encore les caractérisent.

CONNAISSANCE DES TEMPS. Éphémérides que les astronomes des diverses nations publient chaque année, et à l'avance, pour indiquer, en un lieu déterminé, les couchers du soleil, de la lune et des planètes; leurs positions relatives à différentes époques de l'année; les ascensions droites et les déclinaisons des principales étoiles; les latitudes et les longitudes des principaux lieux de la terre; et généralement les phénomèet les observations qui intéressent la science des astres, la géographie et la navigation. Le premier volume de la *Connaissance des temps*, publié en France, en 1678, fut rédigé par Picard. *Voyez* ALMANACH, ÉPHÉMÉRIDES.

CONNÉTABLE. Du latin *comes stabuli* (comte, chef de l'écurie). Le connétable avait la surintendance des écuries du Roi. Dans la suite son pouvoir fut si étendu, qu'il commandait aux généraux et même aux princes du sang. Cette charge fut supprimée par Louis XIII, en 1627, après la mort du duc de Lesdiguières, qui en était revêtu. Le premier connétable dont le nom soit parvenu jusqu'à nous, est Albéric, sous Henri Ier, en 1060. Le titre de connétable a été rétabli en France par le même sénatus-consulte qui a nommé Bonaparte premier consul de la république. Cette charge a été supprimée à la restauration.

CONSCRIPTION. A Lacédémone, tous les citoyens étaient obligés de porter les armes depuis l'âge de 30 ans jusqu'à 60. A Athènes, tous les jeunes gens se faisaient inscrire sur un registre public lorsqu'ils avaient atteint l'âge de dix-huit ans et s'engageaient par un serment solennel à servir la république. En France, les jeunes gens, parvenus à leur vingtième année, doivent le service militaire, et le sort désigne ceux d'entre eux qui doivent porter les armes : c'est ce qu'on appelle la *conscription*. *Voyez* MILICE.

CONSEIL-D'ÉTAT. Sous la première et la seconde race, nos rois décidaient, dans un conseil formé des principaux officiers de leur maison, des évêques et leurs chapelains, de toutes les affaires qui ne se portaient point aux assemblées du Champ-de-Mars ou de Mai, aux juridictions des officiers des villes ou aux audiences des comtes et des ducs. Jusqu'au XIIIe. siècle, on ne vit point une législation générale s'étendre à des provinces entières : mais à partir de cette époque, les états-généraux, les cours de parlement recréèrent peu à peu l'autorité des rois de France et amenèrent l'unité de gouvernement, où le souverain parlait en son nom et en celui de son conseil. Le conseil-d'état disparut, dans le gouffre de la révolution. L'assemblée constituante posa la division des pouvoirs. Elle réduisit les tribunaux aux fonctions de juges, et leur ôta leurs prérogatives politiques. La constitution de l'an VIII organisa quatre grands corps : le sénat, le tribunat, le conseil-d'état et le corps législatif. Le conseil-d'état avait, sous l'Empire, une immense influence. La dernière ordonnance fondamentale du conseil-d'état en France, est du 5 novembre 1828.

CONSERVATOIRE DES ARTS ET MÉTIERS. Établisoment, situé à l'ancienne abbaye Saint-Martin, à Paris, destiné à recevoir, pour être exposée aux yeux du public, une réunion de machines, instruments et outils à l'usage des arts industriels, particulièrement ceux qui, par leur forme nouvelle ou par les perfectionnements qu'on y a apportés, marquent les progrès successifs des arts. Le con-

servatoire doit son origine au célèbre Vaucanson, qui en posa les premiers fondements en 1775, et qui, à sa mort, légua au Roi, par testament, la collection entière de ses machines. Afin de compléter les avantages de ce bel établissement, on y a formé une bibliothèque où l'on trouve les ouvrages nationaux et étrangers, les plus rares et les plus propres à diriger ceux qui se livrent à l'étude des arts. On y explique la construction et l'emploi des outils et des machines : l'enseignement est confié à trois démonstrateurs et à un dessinateur ; l'administration de la maison s'exerce par un directeur et un sous-directeur ; il y un conseil de perfectionnement créé pour l'amélioration de l'établissement. Il a été établi au conservatoire des arts et métiers un enseignement public et gratuit, pour l'application des sciences aux arts industriels.

Conservatoire de Musique. La formation de cet établissement, connu d'abord sous le nom d'*Ecole de chant*, remonte à l'année 1784. Il fut créé par arrêt du conseil du Roi, du 3 Janvier de cette année, et s'ouvrit le 1er Avril suivant, sous la direction de Gossec. En 1786, on y ajouta une classe de déclamation spéciale, et plus tard, cette école prit le titre de *Conservatoire de musique et de déclamation*; mais la classe de déclamation ayant été supprimée, elle est maintenant désignée sous le nom de *Conservatoire de musique*. Bruxelles jouit des avantages d'un pareil conservatoire, fondé depuis peu.

CONSERVES. *Voyez* Lunettes.

CONSTANTINOPLE. Ville capitale de l'Empire Ottoman, se nommait anciennement Byzance. Elle fut fondée par le chef d'une colonie de Mégariens, appelé Byzas, qui lui donna son nom. Pausanias de Sparte, après la défaite de Xercès, l'augmenta et la fortifia. Elle souffrit beaucoup de la deuxième irruption des Perses ; et fut prise par les Athéniens. Sous la domination romaine, Vespasien lui ôta ses franchises et l'attacha à une province. Séoère la détruisit et en dipersa les habitants. Constantin, de qui elle tient son nom actuel, la fit rebâtir avec une grande magnificence, et y fixa le siége de l'Empire Romain. Elle devint celui de l'Empire des Grecs, jusqu'en 1453, époque à laquelle elle tomba au pouvoir des Turcs commandés par Mahomet II.

CONSTELLATIONS. La division des cieux en constellations est fort ancienne, et paraît l'être autant que l'astronomie ; au moins a-t-elle été connue des plus anciens auteurs qui nous restent, soit sacrés, soit profanes. Il en est fait mention dans le livre de Job, témoin cette apostrophe : *Peux-tu arrêter les douces influences des Pléiades, ou détacher les bandes d'Orion*? On peut observer la même chose dans les écrits d'Homère et d'Hésiode, qui répètent souvent le nom de plusieurs constellations. En un mot, il est vraisemblable que les astronomes ont senti dès le commencement la nécessité de partager ainsi les régions du ciel. Cette première division est contenue dans le catalogue de Ptolémée, compris dons le livre septième de son *Almageste*. Voici, suivant Pluche, l'explication des douze constellations zodiacales : « Jadis le Bélier et le Taureau commençaient le printemps, et, à cette époque, les brebis et les vaches mettent bas ; le mois suivant, les chèvres en font autant, et les Gémeaux étaient représentés par deux chèvres, symboles de fécondité ; le Cancer annonçait le solstice d'été, par la rétrogradation vers les signes descendants ; le Lion répondait aux chaleurs, et la Vierge aux moissons, dont son épi est le symbole ; la Balance désignait l'égalité des jours et des nuits, à l'équinoxe d'automne ; le Scorpion, les maladies fréquentes dans cette saison ; le Sagittaire, les plaisirs de la chasse, communs en Novembre ; le Capricorne annonçait que le soleil remonte vers les signes supérieurs ; le Verseau, le temps des pluies ; et les Poissons, le temps de la pêche. » Les Gaulois croyaient que Mithra présidait aux constellations ; ils l'adoraient comme le principe de la chaleur, de la fécondité, des bonnes et des mauvaises influences. Les initiés à ses mystères étaient partagés en plusieurs confréries, dont chacune avait pour symbole une constellation ; et les confrères célébraient leurs fêtes, faisaient leurs processions et leurs festins, déguisés en lions, en béliers, en ours, en chiens, etc., c'est-à dire sous les figures qu'on suppose à ces constellations. Ainsi, ajoute Saint-Foix, nos mascarades et nos bals, dont c'est là sans doute l'origine, étaient autrefois des cérémonies de religion.

CONSULS. Magistrats qui avaient la principale autorité dans Rome. Après l'expulsion de Tarquin, l'an 245 de la fondation de cette ville, les Romains furent gouvernés par des consuls. Sous les empereurs, il y eut encore des magistrats revêtus de cette dénomination ; mais ce n'était plus chez eux qu'un titre honorable qui s'éteignit entièrement sous Justinien, en l'année 541 de l'ère chrétienne. Charles IX établit à Paris, en 1563, un tribunal de consuls, pour juger les différends qui surviennent

entre les marchands; cette institution qui s'étendit, les années suivantes, dans les principales villes du royaume, a été remplacée, à l'époque de la révolution, par les tribunaux de commerce. Le Consulat en France remplaça le Directoire en 1801.

CONTRE-DANSE, Les contre-danses n'étaient point en usage en France au XVI[e] siècle. Cette espèce de danse est originairement anglaise, comme le mot même l'indique : *country dance* veut dire en anglais, *danse de paysans, de villageois*. Ce n'est que sous le règne de Louis XIV qu'elles ont passé d'Angleterre en France. Ceux qui contestent à cette danse une origine anglaise, dérivent ce mot de *contra*, étymologie assez juste, puisque les danseurs y figurent en face les uns des autres.

CONTRIBUTION. *Voyez* Impôt.

CONTROLE. Le contrôle fut établi par édit de Henri III, du mois de Juin 1581, portant création d'un office de contrôleur des titres en chaque siége royal. Un autre édit, du mois de Mars 1603, donné par Louis XIV, rendit générale la formalité du contrôle, qui prit, sous les rois suivans, une grande extension. Elle fut remplacée par le droit d'enregistrement établi par la loi du 19 Décembre 1790.

CONVENANT. Ce mot fait de l'anglais *convenant*, formé du latin *conventum*, a été particulièrement appliqué à la confédération qui eut lieu en Écosse en 1638, pour modifier les cérémonies de la religion. Le parlement d'Angleterre signa le *convenant* en 1643.

COPENHAGUE. Ville capitale du Danemarck n'était dans l'origine qu'un hameau habité par des pêcheurs. En 1168, l'évêque Axel ou Absalon, fortifia le port et fit bâtir sur une petite île le château-fort d'Axelhuus pour garantir la côte des pirates qui infestaient la Baltique. La protection accordée au commerce accrut sensiblement la population de cet endroit qui reçut les priviléges de ville en 1284. Dans le XIV[e] siècle, Christophe de Bavière en fit la capitale du royaume.

COPERNIC (*Système de*). Parmi les anciens philosophes qui avaient émis les opinions les plus saines sur le système du monde, les uns, tels que les Pythagoriciens, avaient supposé à la terre un mouvement de révolution annuelle dans l'écliptique; d'autres lui avaient attribué un mouvement de rotation pour expliquer la succession des jours et des nuits. Copernic, vers le commencement du XVI[e] siècle, en s'emparant de ces deux idées, est devenu le fondateur du véritable système planétaire. Il plaça donc le soleil au centre de ce système; et autour de cet astre il fit tourner d'Occident en Orient, suivant cet ordre de distances, Mercure, Vénus, la Terre, Mars, Jupiter, Saturne; dans ce mouvement, la Lune continua de tourner aussi d'Occident en Orient autour de la terre à laquelle il attribua un mouvement de rotation autour d'un axe qui demeure toujours parallèle à lui même, et qui fait avec l'axe de l'écliptique un angle de vingt-trois degrés et demi environ. Ce système devait finir par prévaloir. Maintenant il est prouvé qu'il est celui de la nature.

COPIER (*Presse à*). Les Anglais ont imaginé plusieurs instruments propres à reproduire par la pression, sur une feuille de papier, une page écrite à la manière ordinaire avec une encre particulière. En 1814, M. Roedlich, colonel prussien, et en 1817, M. Bramah de Londres, inventèrent des machines de ce genre extrêmement ingénieuses; mais celle dont M. Scheibler eut l'idée en 1818 l'emporte sur toutes les précédentes.

COQ DE CLOCHER. Andronic de Cyrrha fit élever à Athènes une tour octogone, et fit graver sur chaque côté des figures qui répresentaient les huits vents principaux. Un triton d'airain tournait sur son pivot, au haut de la tour, tenant une baguette à la main, et la posait sur le vent qui soufflait. On prétend que c'est ce triton qui a donné l'idée des coqs et des anges que les Chrétiens ont placés depuis à la pointe des donjons et des clochers.

COQUE DU LEVANT. Avicenne et Sérapion sont les premiers auteurs dont les écrits firent mention de la coque du Levant. L'arbrisseau qui la porte croit naturellement dans le sable, au milieu des rochers, sur les côtes du Malabar, de l'île de Ceylan, etc. Son fruit est une espèce de noix recouverte d'une chair molle, ayant sur le côté une fissure, et servant d'enveloppe à une amande blanche, d'une odeur nauséabonde et désagréable; c'est en elle que réside le principe vireux. On n'est pas encore parvenu à déterminer l'espèce de coque du Levant à laquelle appartiennent les fruits dont nous parlons.

COQUELUCHE. Rosen croit que cette maladie est originaire d'Afrique et des Indes orientales, et que c'est de là qu'elle est passée en Europe. J'apprends de Mézeray, dit Ménage, que le mot de *coqueluche*, en cette signification de *rhume*, était en usage en 1414, sous Charles VI. Voici ses termes : « Un étrange « rhume, qu'on nomma *la coqueluche*, tour- « menta toutes sortes de personnes durant les

« mois de Février et de Mars, et leur rendit la « voix si enrouée, que le barreau, les chaires « et les colléges en furent muets. Il causa la « mort presqu'à tous les vieillards qui en furent « atteints. » (Ménage, *Dictionnaire étymologique*). M. de la Faye, dans ses *Annales de Toulouse*, en 1509, page 313, dit que ce mal fut ainsi appelé parce qu'il saisissait les gens par la *coque*, c'est-à-dire par la tête. Dans quelques contrées de l'Allemagne on l'appelle *toux bleue*, à cause de la coloration de la face pendant l'accès. La coqueluche fit de grands ravages en France en 1723 et en 1733. Monet pense que ce nom lui fut donné, parce que ceux qui en étaient attaqués portaient une *coqueluche* ou *capuchon* pour se tenir chaudement. C'est également du bonnet de ce nom, que portaient les femmes autrefois, qu'est venue l'expression : être la *coqueluche* des femmes, c'est-à-dire qu'elles en sont coiffées.

COQUILLE. Les anciens se sont faiblement attachés aux coquilles; ils ne nous ont rien laissé d'intéressant à cet égard; et les modernes n'ont traité cette matière avec ordre que vers la fin du XVIIe siècle. Ce n'est pas que les écrits de Gesner, d'Aldrovande, de Johnston et de plusieurs autres naturalistes ne soient remplis de recherches curieuses sur les coquilles; mais ils n'en ont fait aucune distribution. J. Daniel Major les a divisées le premier en classes, genres et espèces; et sa méthode est établie sur des caractères tirés de toutes les espèces de coquilles. Bernard Palissy, auteur du XVIe siècle, est le premier qui ait osé avancer que les coquilles qui se trouvent dans la terre étaient des restes d'anciennes inondations, et peut-être du déluge. Cette opinion, qui étonna d'abord, finit cependant par être assez généralement adoptée.

COR. Instrument de musique à vent et à embouchure, en argent, en métal, ou en cuivre jaune ou rouge. Le cor pendant plusieurs siècles fut ce que nous nommons aujourd'hui *trompe de chasse*. Mais des facteurs habiles, en diminuant les proportions de la trompe, en calculant les épaisseurs d'après les lois de l'acoustique, sont parvenus à faire du cor moderne un instrument dont les sons suaves, noblés et énergiques, se rapprochent le plus du charme d'une belle voix.

CORAIL. Les dernières observations faites sur cette substance précieuse par M. Peyssonnel, paraissent prouver que le corail, ainsi que plusieurs autres productions, que l'on a regardées comme plantes marines, appartiennent au règne animal, parce qu'elles sont produites par des insectes de mer; il a découvert que les prétendues fleurs de corail observées par M. le comte de Marsigli étaient de véritables insectes, qu'il appelle *orties corallines*. Le corail se trouve fixé par sa base, et comme appliqué sur différents corps marins et immergés; on le trouve communément sous les avances de rochers ou autres corps solides qui lui servent de base, et toujours dans une situation renversée, et comme pendant. Il y en a de plusieurs espèces : le plus estimé est le corail rouge, *corallium rubrum*; il est d'un rouge clair ou d'un blanc légèrement teint de rose; il habite la Méditerranée et l'océan des climats chauds. La pêche du corail se fait en certains temps de l'année, et on le tire vers le bastion de France en Afrique, et vers l'île de Corse et celle de Majorque; à Tabarque, et vers le cap de Quiers en Catalogne. Les anciennes pêcheries étaient dans le golfe Persique, la mer Rouge, la mer de Sicile et de Naples. C'est principalement à Marseille que l'on met en œuvre le corail, et c'est principalement dans l'Orient qu'on le débite.

CORBEAU. Ancienne machine de guerre par le moyen de laquelle on accrochait les vaisseaux pour en venir à l'abordage. Les Romains s'en servirent avec avantage dans leur premier combat naval contre les Carthaginois. Cette machine, ou main de fer, fut perfectionnée par Agrippa, au moyen d'un gros câble, tenant d'un bout à la pièce de bois d'où pendait le *corbeau*, et de l'autre à un cabestan qui commençait à jouer dès que le vaisseau ennemi avait été accroché et l'attirait avec une très grande violence. Le corbeau démolisseur des Diades était une machine qui servait à accrocher et à tirer les pierres d'une muraille en bas.

CORBILLARD. Ce mot a d'abord signifié un coche d'eau qui allait de Paris à Corbeil; puis on a appelé ironiquement du même nom de grandes voitures à huit places, où l'on était fort pressé. Le corbillard désigne aujourd'hui particulièrement un chariot drapé ou peint en noir, destiné au transport des morts.

CORDELIER. Religieux de l'ordre des frères mineurs de Saint-François. Les cordeliers sont ainsi appelés à cause de la corde dont ils sont liés, et ce nom leur fut donné à la guerre de Saint Louis contre les infidèles.

CORDELIÈRE. Filet plein de nœuds que les veuves mettaient en guise de *cordon*, pour entourer l'écu de leurs armes. Ce filet était accompagné d'une devise écrite autour de l'écu. « J'ai le *corps délié*. » On en attribue l'inven-

tion à la reine Anne de Bretagne, après la mort de Charles VIII, son premier mari.

Cordelière. (*Ordre*). Anne de Bretagne, épouse de Charles VIII, imagina, pendant sa viduité, d'instituer une espèce d'ordre, dans lequel elle n'admit que les dames veuves de sa cour; il consistait dans l'obligation de porter, en guise de ceinture, un cordon de Saint-François.

CORDES D'INSTRUMENTS. « C'étaient, dit M. Pouqueville, des ouvriers établis à Cattaro, qui fournissaient, dès le XIIe siècle, aux Vénitiens les cordes de boyau pour les instruments de musique, qu'ils revendaient dans toute l'Italie.

Cordes métalliques. On n'avait fait en France que des essais infructueux pour remplacer les cordes métalliques de Nuremberg, dont les fabriques fournissaient, presqu'à elles seules, à la consommation génerale de l'Europe. En 1811, M. Pleyel, que rien n'a découragé, est parvenu à des résultats satisfaisants. Ses cordes métalliques, pour lesquelles il lui a été accordé un brevet de quinze ans, sont aussi sonores que celles de Nuremberg, et elles ont une cohésion plus forte.

CORDIER. Tout le monde connaît quel est le travail de ces ouvriers; mais peu de personnes savent par quelle raison ils ont *la conversion de Saint Paul* pour leur fête. Saint Paul étant allé pour combattre les Chrétiens, fut arrêté en chemin par un violent orage; une voix céleste lui ordonna de retourner sur ses pas, ce qu'il fit aussitôt. Ainsi les cordiers, étant obligés de travailler à *reculons*, ont pris pour patron Saint Paul au moment de sa conversion.

CORDOUAN (*Tour de*). Ce phare, élevé sur un rocher à l'embouchure de la Gironde, a été refait sous Henri II, par Louis de Foix, architecte, et terminé pendant le règne de Henri IV. Louis XIV le fit réparer en 1665. La tour de Cordouan a cent soixante-quinze pieds de haut sur cent trente-un de diamètre à sa base.

CORDOUE. Ville capitale du royaume du même nom en Espagne, patrie des deux Sénèque, de Lucain, d'Averroès et de Gonsalve Fernandès, plus connu sous le nom de Gonsalve de Cordoue. Silius Italicus reporte la fondation de cette ville aux Romains avant la deuxième guerre punique.

CORFOU (Ile de). Ile de la mer Ionienne et en quelque sorte la clef de l'Adriatique. Son premier nom fut *Drépanée;* elle a porté ensuite celui de *Schevia*, et enfin celui de *Corcyra*. Les Vénitiens s'en emparèrent sur la fin du XIVe siècle et la conservèrent jusqu'à la paix de Campo-Formio en 1797, époque à laquelle elle fut cédée aux Français.

CORINTHE. Ville de la Turquie d'Europe, en Morée. Corinthe, considérée comme la clef du Péloponèse, était anciennement une des villes les plus belles et les plus florissantes de la Grèce. Son origine se perd dans la nuit des temps. Il paraît qu'elle a porté plusieurs noms avant celui que lui donna *Corinthus*, son second fondateur. Les édifices publics, dont le style a fait donner le nom de cette ville à un nouvel ordre d'architecture, ont été détruits par le consul Mummius, qui la prit l'an 146 avant Jésus-Christ, et la ravagea entièrement. Quatre-vingts ans après, Jules-César en fit relever les murailles, et y envoya une colonie romaine. Saint Paul y prêcha l'Évangile. Corinthe passa de la domination des empereurs d'Orient sous celle des Vénitiens. Mahomet II s'en empara en 1458; reprise par les Vénitiens en 1687, elle leur fut enlevée de nouveau en 1715 par les Turcs qui l'ont toujours conservée.

Corinthien (*Ordre*.) *Voyez* Architecture.

CORNOUAILLES (Nouveau). La découverte de cette contrée, sur la côte occidentale de l'Amérique Septentrionale, est attribuée à Juan d'Ayola, à Juan de la Bodega et à Quatra, en 1775.

CORSE. Une des plus grandes îles de la Méditerranée. Le premier nom de cette île fut *Thérapné;* les Phéniciens furent les premiers peuples qui l'occupèrent : ils la nommèrent *Cyrnas*; les Lacédémoniens qui s'y établirent après eux l'appelaient *Cyrnus*. Conquise par les Carthaginois, elle passa, vers l'an 231 avant Jésus-Christ, sous la domination des Romains qui la nommèrent *Corsica*. A ceux-ci succédèrent les Goths, puis les Sarrasins, qui s'y établirent dans le VIIIe siècle. Sous Grégoire VII elle fut donnée aux Pisans, et en 1297, Boniface VIII la céda à Jacques II, roi d'Aragon. Après plusieurs tentatives, les Génois exercèrent seuls, en 1481, dans la Corse, les droits de souveraineté. Le général Paoli, en 1755, affranchit une grande partie de ce pays de la domination génoise; mais en 1769, la France, à qui les Génois l'avaient cédée, la soumit entièrement à sa puissance. Pendant la révolution, la Corse passa en 1793 au pouvoir des Anglais : les Français les en chassèrent complètement en 1797. Ils y reparurent encore en 1814, mais le traité de Paris assura de nouveau cette île à la France.

CORSET. Il paraît que chez les anciens les jeunes filles se serraient fort avec une large bande qu'elles mettaient par-dessus la chemise, au-dessous du sein, pour se rendre la taille plus fine, et la faire mieux paraître. On lit dans quelques commentateurs que les dames grecques se serraient le corps avec de petites planches de bois de tilleul très-minces, lorsqu'elles avaient quelque difformité à cacher. L'usage de se serrer le corps doit avoir été connu des Étrusques, comme on le prouve par une femme nommée Scylla, que l'on voit sur une pâte antique, et dont le corps se rétrécit vers les hanches, comme un corset. Le corset des dames romaines était le plus brillant de leurs ajustements. Ce fut Catherine de Médicis qui introduisit en France l'usage de ces corps de baleines, espèces de cuirasses pour renfermer et contenir la taille des enfants, et qui leur sont très-pernicieuses.

CORVÉE. Certain travail et service d'origine féodale que le paysan devait à son seigneur, pour la réparation des routes.

COSMOLOGIE. science qui traite des lois générales par lesquelles l'univers est gouverné. « La cosmologie des anciens se réduisait à quelques opinions vagues et à des connaissances géographiques imparfaites et superficielles. »

COSMORAMA. A l'aide de différents effets d'optique et de lumière disposés avec art, on fait paraître, de grandeur presque naturelle, des vues pittoresques dessinées à l'aquarelle ou à la gouache. Invention récente.

COSTUME. On a vu encore, au milieu du XVIIIe siècle, les dames romaines, les épouses des héros grecs, paraître sur la scène avec des coiffures et des habits français. On a vu les consuls romains et les chefs de la Grèce, couverts d'une cuirasse antique et chaussés du cothurne, porter nos chapeaux français surmontés d'un panache, qui rendait encore la disparate plus choquante. Mlle Clairon, la première, éclairée par le bon sens, avait consulté l'histoire et conformé sa mise au temps et aux lieux où vivaient les personnages qu'elle représentait. Madame Favart fut la première qui, dans le comique, observa le costume et osa sacrifier les agréments de la figure à la vérité des caractères. Talma parut le premier sur la scène avec une toge romaine dans *Brutus*.

COSTUMOMÈTRE. Instrument, inventé par M. Beck, tailleur à Paris, qui a pour objet de tracer avec économie et en très-peu de temps, toutes sortes de vêtements élégants et bien perfectionnés.

COTEAUX. (*L'ordre des coteaux, chevaliers de l'ordre des coteaux.*) Nom badin qui, l'avant-dernier siècle, avait été donné aux gens d'un goût fin et délicat, qui non seulement savaient distinguer les meilleurs vins, et de quel coteau ou de quel vignoble ils venaient, mais qui avaient la même délicatesse de goût pour tout ce qui appartient à la bonne chère.

COTHURNE. Le cothurne était une chaussure plus ou moins haute, et généralement affectée à la muse tragique. Si l'on en croit le P. de la Rue, Sophocle, poète tragique grec, fut le premier qui introduisit sur le théâtre cette chaussure.

COTON. Duvet renfermé dans une espèce de fruit que porte le cotonnier. Il croît dans les Indes orientales et occidentales, dans le Levant, dans les îles de la Méditerranée, dans la Pouille, dans la Sicile, dans les îles Antilles, etc. Le texte hébreu des livres sacrés parle souvent d'un tissu précieux qu'ils appellent *schesch*, traduit par *byssus* dans la Vulgate. Il est vraisemblable qu'il est ici question du coton. On peut dire que les Septante lui ont donné le nom qu'il portait en Égypte dès le IIIe siècle avant l'ère vulgaire, époque à laquelle ils écrivaient à Alexandrie, comme on le voit encore dans l'inscription de Rosette, où l'on apprend que Ptolémée Épiphane levait un impôt en nature sur le coton en laine et sur les cotonnades fabriquées dans ses états. Les Grecs ne donnaient encore au coton d'autre nom que celui de végétal porte-laine. Virgile est le premier des écrivains, soit grecs, soit latins, qui dans ses Géorgiques ait parlé du coton; mais il en parle encore comme d'une laine que les Sères (c'est-à-dire les Chinois) cueillaient sur les feuilles de certains arbres. Dans le second siècle de notre ère, le cotonnier fut cultivé en Europe, dans l'Elide (la Morée occidentale). Hérodote est le plus ancien auteur qui parle du coton. La première manufacture d'étoffe de coton du Mexique y a été établie à Tezcuco, en 1592. Lyon possédait eu 1480 une fabrique de *basin*. La fabrication du velours de coton fut inventée en 1747, en Angleterre. Les premiers essais de filature de coton par une mécanique ont été tentés auprès de Blackburn, dans le pays de Lancaster, par le tisserand Hargiave. Un barbier de Manchester, nommé Arkwright, perfectionna ces premiers essais en 1769, et leur donna en 1775 un plus grand développement. Il y avait en France des machines à filer le coton dès l'année 1792; mais ce ne fut guère qu'en 1802 qu'elles prirent une certaine faveur. *Voy.* Filature.

COTTE-D'ARMES. Cette casaque, que les Français mettaient autrefois sur leurs cuirasses n'est plus aujourd'hui que l'habit de cérémonie des hérauts.

COULEUR. Il paraît que Pythagore et ses disciples ont eu connaissance du principe des couleurs, puisqu'ils ont dit qu'elles n'étaient autre chose qu'une réflexion de la lumière modifiée de différentes manières; système qu'a si merveilleusement expliqué Newton, qui est parvenu à analyser les différentes couleurs qui composent la lumière. Les sept couleurs primitives sont le rouge, le jaune, le vert, le bleu, l'orangé, le pourpre, le violet. *Voyez* Teinture.

COURANTS ÉLECTRIQUES. En 1819, M. OErsted, de l'académie de Copenhague, ayant approché d'une aiguille aimantée une portion quelconque du fil conducteur qui réunit les deux extrémités d'une pile en action, vit cette aiguille se détourner de sa direction primitive; il reconnut en outre, qu'en interrompant le courant électrique, l'aiguille reprenait incontinent sa position, et que sa déviation était d'autant moindre, que l'énergie de la pile diminuait davantage. Ainsi, la boussole en faisant connaître la présence du *courant électrique*, dans un conducteur ou une pile, en indique en même temps la direction et l'énergie. C'est ce qui a donné à M. Schweiger, de Halle, l'idée de construire un appareil propre à mettre en évidence l'existence des plus faibles courants électriques, en multipliant l'action qu'a sur l'aiguille un courant galvanique. Cette découverte donna lieu en France et dans le reste de l'Europe, à de nouvelles recherches sur les phénomènes électro-dynamiques. *Voyez* Aimant.

COUR D'AMOUR. On appelait ainsi une société de gens d'esprit des deux sexes, qui s'était formée en Provence vers la fin du XI[e] siècle; elle s'était érigée en espèce de tribunal, où se jugeaient souverainement les questions agitées entre les poètes ou troubadours dans les temps de la chevalerie. Ces questions, contenues dans des poèmes appelés *tensons*, roulaient toujours sur des matières où l'amour avait part. *Voyez* Tenson, Concours.

COUR PLÉNIÈRE. Dans ces assemblées pompeuses, que les anciens rois de France tenaient aux fêtes de Pâques, de Noël, on ne voyait que fêtes, festins et divertissements. Ces assemblées, qui duraient sept ou huit jours, attiraient grand nombre de charlatans, de bateleurs, de danseurs de corde, etc. Le roi paraissait à ces fêtes, la couronne sur la tête et avec tout l'appareil de la majesté. Le règne des Carlovingiens fut celui des cours plénières. Elles furent brillantes sous Charlemagne. Charles-le-Simple les trouva trop somptueuses. Saint-Louis y mit la plus grande magnificence; Charles VII les abolit.

COUREUR. Domestique gagé par un grand seigneur, pour le précéder quand il sort, et exécuter ses ordres avec promptitude. L'usage nous en est venu d'Italie, au temps de Louis XII.

COURONNE. « On prétend que le mot *couronne* vient de *corne*, parce que les couronnes anciennes étaient en pointe, et que les cornes étaient des marques de puissance, de dignité, d'autorité, d'empire; et dans la Sainte-Écriture les mots *cornu* et *cornua* sont souvent pris pour la dignité royale : de là vient que *corne* et *couronne* en hébreu sont exprimés par le même mot. » L'antiquité la plus reculée ne déféra les couronnes qu'à la divinité. Bacchus s'en para le premier après la conquête des Indes. Phérécide, cité par Tertullien, *de coronâ*, rapporte à Saturne l'origine des couronnes; Diodore l'attribue à Jupiter, après sa victoire sur les Titans; Fabius Pictor, à Janus. Léon l'Égyptien assure qu'Isis se couronna la première d'épis de blé, parce qu'elle avait appris aux hommes l'art de semer et de cultiver. La plupart des auteurs conviennent que la couronne était, dans son origine, plutôt un ornement du sacerdoce que de la royauté; les souverains la prirent ensuite, porce qu'alors ces deux dignités, du sacerdoce et de l'Empire, étaient réunies. Les premières couronnes n'étaient qu'une bandelette nommée *diadème*, dont on se ceignait la tête, et qu'on liait par-derrière, comme on le voit aux têtes de Jupiter, des Ptolémée et des rois de Syrie sur les médailles. Quelquefois on les faisait de deux bandelettes; ensuite on prit des rameaux de différents arbres, auxquels on ajouta des fleurs. Tertullien, *de coronâ*, écrit que, selon Claudius Saturninus, il n'y avait aucune plante dont on n'eût fait des couronnes. Celle de Jupiter était de fleurs : elle est souvent de laurier sur les médailles; celle de Junon, de vigne; celle de Bacchus, de pampre et de raisin, de branches de lierre chargées de fleurs et de fruits; celles de Castor, de Pollux et des fleuves, de roseaux; celle de Saturne, de figues nouvelles; celle d'Hercule, de peuplier; celle de Pan, de pin ou d'hyèble; celle de Lucine, de dictame; celles des Heures, de fruits propres à chaque saison; celles des Grâces, de branches d'olivier, aussi bien que celle de Minerve; celle de Vénus, de roses; celle de Cérès, d'épis,

aussi bien que celle d'Isis; celles des Lares, de noyer ou de romarin, en quoi l'on suivait l'opinion commune dans le paganisme, que ces arbres ou plantes étaient particulièrement consacrés à ces divinités. La couronne papale est composée d'une tiare et d'une triple couronne qui l'environne; elle a deux pendants comme la mitre des évêques. Le pape Hormisdas ajouta la première couronne à la tiare; Boniface VIII, la seconde, et Jean XXII, la troisième. La couronne impériale est un bonnet ou tiare avec un demi-cercle d'or qui porte la figure du monde, cintré et sommé d'une croix. Quelques-uns prétendent que Charles VIII est le premier qui ait porté la couronne fermée, lorsqu'il eut pris la qualité d'empereur d'Orient, en 1495; cependant on voit, dans les cabinets des curieux, des écus d'or et autres monnaies du roi Louis XII, successeur de Charles VIII, où la couronne n'est point fermée. Il paraît donc que François Ier est le premier roi de France qui ait porté la couronne fermée; avant lui ce n'était qu'un cercle ou diadème. La noblesse porte sur ses armoiries des couronnes qu'on appelle *couronnes de casques* ou *couronnes d'écussons*. Elles sont de différentes formes, selon les divers degrés de noblesse ou d'illustration. On en distingue de cinq sortes principales : 1° *la couronne ducale*, toute de fleurons à fleurs d'ache ou de persil; 2° *la couronne de marquis*, qui est de fleurons et de perles mêlées alternativement; 3° celle *de comte*, composée de perles sur un cercle d'or; 4° celle *de vicomte* est aussi un cercle avec neuf perles entassées de trois en trois; 5° celle *de baron*, qui est une espèce de bonnet avec un collier de perles en bandes. Mais tout cela varie, et pour la forme des fleurons, et pour le nombre des perles.

Couronne d'épines. Le père Daniel dit que Saint Louis dégagea à ses frais la couronne d'épines de notre Seigneur, qui avait été engagée par Baudouin, empereur de Constantinople, pour une très-grosse somme d'argent, et qu'il la fit transporter en France avec beaucoup de pompe et de cérémonie.

Couronne d'or (*Problème de la*). Ce fut au bain qu'Archimède trouva la solution de ce problème; ou, pour mieux dire, le principe qui, à l'aide du calcul algébrique, en donne la solution. Voici quelle est l'origine de cette découverte. Hiéron, son parent et son ami, parvenu à la couronne de Syracuse, et voulant laisser un monument de sa reconnaissance envers les dieux, à qui il croyait devoir cette faveur, fit faire une couronne d'un grand prix; et en fournit l'or à l'ouvrier. Celui-ci apporta, au temps marqué, une couronne d'or du poids qu'il avait reçu : l'ouvrage fut approuvé et fut placé dans le temple. Bientôt après la fidélité de l'ouvrier fut soupçonnée. Le roi voulut découvrir la fraude, sans endommager l'ouvrage. Archimède fut consulté, et tout plein de cette pensée, en se trouvant au bain, il s'aperçut qu'à mesure qu'il s'enfonçait dans la cuve, l'eau s'en allait par-dessus les bords, et son corps devenait moins pesant; alors ravi d'avoir trouvé dans ce fait la solution du problème, quelques auteurs racontent qu'il sortit de l'eau, et que sans songer qu'il était nu, il se mit crier dans les rues de Syracuse : *Je l'ai trouvé, je l'ai trouvé*. De retour chez lui, il prit deux lingots, l'un d'or pur, l'autre d'argent, chacun du poids de la couronne. Il plongea d'abord le lingot d'argent dans un vaisseau plein d'eau; elle s'écoula par-dessus les bords, à proportion du volume du lingot. Archimède ayant mesuré l'eau sortie du vaisseau, connut d'abord quelle quantité d'eau répond à une masse d'argent d'un certain poids. Après cette expérience, il remplit d'eau le même vase jusqu'aux bords, comme la première fois, mesura ensuite l'eau qui venait de s'écouler, et trouva que le lingot d'or en avait fait moins sortir que le lingot d'argent. Il découvrit ainsi qu'il y avait une proportion entre les quantités écoulées et les volumes de deux lingots de métaux différents et de même poids. Cette première découverte était la plus difficile; le calcul fit le reste. Archimède ayant remarqué en plongeant la couronne qu'elle faisait sortir plus d'eau que le lingot d'or du même poids, reconnut qu'il y avait de l'alliage; et raisonnant ensuite sur les quantités d'eau écoulées aux expériences, il fit voir clairement combien l'ouvrier avait mêlé d'argent à la couronne. Toutefois cette solution suppose que l'alliage n'était composé que de deux métaux, car dans le cas contraire le problème eût été indéterminé ou susceptible de plusieurs solutions.

Couronne de fer. L'opinion généralement répandue dans les siècles reculés était que cette couronne avait reçu la dénomination de couronne de fer, parce que la bande de ce métal qui l'entoure était formée de l'un des clous qui avaient servi à la passion de Jésus-Christ. Quoi qu'il en soit, ni les trois savants rédacteurs des chroniques d'Italie, ni Muratori lui même, ne nous donnent plus d'autres éclaircissements sur la couronne de fer. Quelle est l'origine de cette couronne, si longtemps soustraite à tous les regards? Quelle heureuse tête en fut ornée la

première ? A quelle époque cessa-t-elle d'être en usage? Voilà ce qu'on trouverait sans doute dans les nombreuses annales du pays.

Couronne de fleurs. Glycère, courtisane de Ricyone, se distingua tellement dans l'art de tresser ces sortes de couronnes, qu'elle en fut regardée comme l'inventrice.

COURONNEMENT. *Voy.* Sacre.

COURRIER. Les anciens ont eu deux sortes de courriers : les courriers à pied, et les courriers à cheval, qui changeaient de chevaux à certaines distances. Pline, Cornelius Nepos et César parlent de quelques uns de ces courriers à pied qui faisaient vingt, trente, trente-six lieues et demie en un jour, et jusqu'à la valeur même de quarante, dans le cirque, pour remporter le prix. Xénophon attribue l'usage de ces courriers à Cyrus ; Hérodote dit qu'il était ordinaire chez les Perses, et qu'il n'y a rien dans le monde de plus prompt que ces sortes de messagers. Lorsque Constantin eut appris la mort de son père Constance, qui gouvernait les Gaules et les îles Britaniques, il prit secrètement et nuitamment la poste pour venir lui succéder dans les Gaules, et dans chaque relais où il arrivait, il faisait couper les jarrets des chevaux qu'il y laissait, afin qu'on fût hors d'état de le suivre et de l'arrêter. Après la décadence de l'Empire, les postes furent négligées en Occident ; et le rétablissement en est dû à l'université de Paris, laquelle, pour le besoin des écoliers, établit des courriers ou messageries ; l'an 1462, le roi Louis XI, établit les courriers et les postes par toute la France.

COURSE. C'était un des principaux exercices des jeux du stade chez les Grecs et de ceux du cirque chez les Romains. Ceux qui disputaient le prix de la course couraient à pied ou à cheval, ou montés sur des chars.

La course à pied fasait une partie de l'éducation de la jeunesse a Lacédémone, à Athènes et à Rome. C'était par elle que commençaient les jeux olympiques, et ce seul exercice en faisait d'abord toute la solennité.

La course à cheval était fort en usage en Grèce, et quoiqu'elle ne fût pas si célèbre que celle des chars, les personnes les plus considérables, comme les princes et les rois, recherchaient avec empressement la gloire d'y remporter le prix. Elle n'était pas moins estimée à Rome, où elle faisait une partie des spectacles du cirque et des jeux funèbres.

Les courses de chars faisaient les plus brillants spectacles de tous les jeux de la Grèce, surtout des olympiques. On peut dire la même chose de ceux du cirque à Rome. Les chars avaient la forme d'une coquille montée sur deux roues, avec un timon fort court, auquel on attelait deux, trois, quatre chevaux de front. Ces chars, à un certain signal, partaient tous ensemble du lieu qu'on appelait *carceres ;* le sort avait réglé leur place, ce qui n'était pas indifférent pour la victoire, parce que devant tourner autour d'une borne, celui qui avait la gauche en était, plus près que ceux qui étaient à la droite, et par conséquent avaient un plus grand cercle à parcourir. Il paraît par plusieurs endroits de Pindare, et surtout par celui de Sophocle, que l'on faisait douze fois le tour du stade. Celui qui avait plutôt achevé le douzième tour était le vainqueur.

COURTISANE. Les courtisanes semblent avoir été plus en honneur chez les Romains que parmi nous, et chez les Grecs que chez les Romains. Tout le monde connaît les deux Aspasies, dont l'une donnait des leçons de politique et d'éloquence à Socrate même ; Phryné, qui fit rebâtir à ses dépens la ville de Thebes. Bertin de l'académie royale des belles-lettres, dans une dissertation lue à cette académie en 1752, s'est proposé de prouver, contre une foule d'auteurs anciens et modernes, que les honneurs rendus aux courtisanes chez les Grecs ne l'étaient point par le corps de la nation, et qu'ils étaient seulement l'effet de l'extravagante passion de quelques particuliers.

COURTRAI. Ville belge. On la trouve fondée au commencement du cinquième siècle. Elle est indiquée dans la notice des dignités de l'Empire.

COUSIN. Autrefois les rois ne traitaient de cousins que ceux qui l'étaient en effet ; ils écrivaient : très cher et fidèle ami, aux pairs, aux grands officiers de la couronne et aux cardinaux. Ce ne fut que sous François Ier, environ l'an 1540, qu'il commencèrent à faire des cousins de la plupart des grands constitués en dignité. Henri II est le premier de nos rois qui ait décoré les maréchaux et les ducs et pairs de ce titre d'honneur.

COUTEAU. « Les anciens, dit Goguet, n'avaient point de couteau : une espèce de poignard, qu'ils portaient toujours à la ceinture, leur en tenait lieu. » On croit que les couteaux fermés ont été inventés à Namur

COUTIL. Cette grosse toile, quelquefois toute en fil, mais plus communément aujourd'hui en fil et coton, se fabriquait autrefois à Bruxelles, avec une supériorité incontestable : maintenant, les manufactures de France rivalisent.

COUVRE-FEU. Cloche que l'on sonne encore

exactement à Londres, tous les soirs, à neuf heures. On attribue à Guillaume-le-Conquérant cet établissement qui remonterait à 1066. Au son de cette cloche, tous les habitants de Londres étaient avertis de l'obligation qu'il leur avait imposée, sous des peines très-graves, d'éteindre sur-le-champ tous les flambeaux et toutes les lampes qui éclairaient les maisons.

COUVRE-FEU. La loi du couvre-feu, établie en Angleterre au XIe siècle, fut admise en France; elle obligeait chaque habitant, après huit heures du soir, d'éteindre, au son de la cloche, son feu et sa lumière. Il y avait autrefois à Notre-Dame de Paris une cloche appelée le *couvre-feu*.

COUVRE-PLAT. Couvercle qu'on place sur les plats pour les garantir de la poussière. Mme Adhémar, de Paris, eut l'idée, en 1824, d'en fabriquer en toile métallique, bombée en demi-sphère.

CRANE. Un des principaux objets des lois chez les druides était les devoirs qu'on devait rendre aux morts : c'était honorer leur mémoire que de conserver leurs crânes, de les faire entourer d'or et d'argent, et de s'en servir pour boire.

CRANOLOGIE, ou CRANOSCOPIE. Science qui découvre les penchants et le caractère des individus sur l'inspection du crane. Indiquée par plusieurs savants du moyen-âge, elle a été de nos jours établie en système par le docteur Gall et par Spurzheim. On l'appelle encore phrœnologie, lorsqu'elle s'occupe du cerveau.

CRATÈRE, du latin *crater,* large vase où l'on mettait le vin dans les festins, et où l'on puisait pour remplir les coupes. Par similitude on appelle aussi cratère une ouverture profonde dans la terre, telle que la bouche d'un volcan.

CRAVATE. C'est aux Croates, qu'on appelait en France *Cravates*, que nous devons la cravate : ce fut en 1638 que nous empruntâmes d'eux cet ajustement.

CRAYONS DE CONTÉ. Ce fut vers 1795, que Conté créa un nouvel art; et non seulement son pays lui dut des crayons aussi bons que ceux d'Angleterre, mais il sut aussi en varier les qualités et les approprier aux divers usages des arts.

CRÊPE. Étoffe, qui n'est connue en France que depuis l'année 1667 ; elle a été inventée à Bologne en Italie.

CRESSON. Plante qui vient de la Crète ; sans doute le cresson alénois que l'on cultive dans les jardins, et non pas celui dont sont remplis les fontaines et les ruisseaux.

CRETONNE. Les toiles appelées *cretonnes*, qui se fabriquent à Lisieux et aux environs, tirent leur origine d'un nommé Creton, qui établit le premier, il y a deux siècles environ, quelques métiers en toiles de lin, et s'acquit une grande réputation dans ce genre de fabrication.

CRI D'ARMES ou CRI DE GUERRE. « Le cri d'armes, dit M. Blanchard, était une clameur belliqueuse, prononcée au commencement ou au fort du combat par un chef ou par tous les soldats ensemble, suivant les rencontres. Ce cri servait aussi aux chevaliers pour se faire connaître dans les batailles et dans les tournois. On trouve dans l'antiquité des traces de cette coutume, et surtout bien expressément dans l'Écriture; au livre des Juges, chapitre VII, Gédéon donne pour mot ou cri de guerre, aux soldats qu'il menait contre les Madianites, ces paroles : *Domino et Gédeoni*, au Seigneur et à Gédéon. Chez les modernes, le cri de guerre et la bannière servaient à mener les troupes à la guerre et à les rallier. Dans les tournois, c'étaient les hérauts d'armes qui faisaient le cri, lorsque les chevaliers devaient entrer en lice. Le cri de la famille appartenait toujours à l'aîné, et les puînés ne prenaient le cri de leur maison qu'en y ajoutant le nom de leur seigneurie.

CRIC. On ignore quel est l'inventeur de cette espèce de roue de fer qui, à l'aide d'une manivelle, sert à lever de pesants fardeaux; mais cette machine, très-utile et très-ingénieuse, n'était pas sans danger, puisque la roue, sujette à s'échapper, pouvait, par le mouvement rétrograde de la manivelle, ou par le poids du fardeau qui retombait, causer les plus funestes accidents ; on a trouvé le moyen de remédier à ce grave inconvénient, en contruisant une espèce de cric qui n'est pas susceptible d'échapper.

CRIMÉE, CHERSONÈSE TAURIQUE, presqu'île de Russie, en Europe, dans le gouvernement de Tauride, dont elle occupe la partie méridionale ; divisée en deux parties distinctes par le grand cours d'eau nommé le Salghir, et attachée au continent, vers le Nord, par l'isthme de Pérékop. La Crimée était anciennement habitée par les *Tauriens*, d'où lui est venu le nom de *Tauride*, ou *Taurique*. Les Grecs s'y établirent vers le milieu du VIe siècle avant Jésus-Christ, et y bâtirent plusieurs villes. Environ cent ans après, ils fondèrent le petit royaume de Bosphore qui envahit peu à peu toute la Péninsule, et qui tomba successivement au pou

voir de Mithridate, roi de Pont, des Alains et des Goths, sous la domination desquels le Christianisme y fut introduit. Enfin envahi par les Huns, il cessa d'exister sous leur empire vers la fin du IVe siècle de l'ère chrétienne. A cette époque les Ongres ou Hongrois se rendirent maîtres de la Tauride; mais ils en furent expulsés dans le VIe siècle par l'empereur Justinien, qui, cependant, ne put rendre à ce pays qu'une tranquillité de courte durée. En effet, en 679, les Khozares le subjuguèrent, et l'empire d'Orient n'y conserva qu'une ombre de souveraineté. Ce fut alors qu'il prit le nom de Khozarie. A la fin du Xe siècle, ces barbares furent complètement soumis par Vladimir, fils du grand duc Sviatoslov; mais ensuite cette presqu'île devint le théâtre des guerres les plus cruelles entre les souverains de Constantinople et de Russie, et finit par tomber, en 1237, sous le joug des Tartares. Au démembrement de cet empire, la Crimée resta sous la dépendance des Tartares Nogais, et emprunta son nom de la ville de Crim par laquelle se faisait son principal commerce : nom qui rappelle celui des *Cimbres* ou des *Cimmériens*. Catherine II parvint à réunir cette contrée à ses états, et la paix de 1791 lui en assura la possession.

CRISTALLOGRAPHIE. (L'art d'observer, de connaître et de décrire la forme géométrique des cristaux). La grande découverte de la structure des cristaux qui composent les minéraux est due au savant et modeste Hauy, mort le 1er Juin 1822, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

CRISTAUX (*Art de tailler les*). Cet art nous vient de Bohême; il fut importé en France, il y a environ soixante-dix ans, par un nommé Bucher, qui se fixa à la verrerie de Saint-Quirin, dont les produits étaient alors plus en usage que le cristal. Aujourd'hui l'on grave et l'on taille les cristaux avec plus de promptitude, depuis la découverte de l'acide fluorique, trouvé par Scheele en 1771, perfectionné par MM. Gay-Lussac et Thénard.

CROISADES. On a donné ce nom aux expéditions que les Chrétiens ont entreprises contre les infidèles pour la conquête de la Terre-Sainte, parce que ceux qui s'armèrent pour y prendre part s'appelèrent *croisés*, de la croix d'étoffe rouge que chacun d'eux attacha, comme un signe de reconnaissance, sur son épaule droite ou à son chaperon. Ce fut Pierre l'Ermite qui le premier prêcha croisade. Godefroi de Bouillon, prince de Brabant fut le premier chef de la partie la plus brillante de la croisade, et prit Jérusalem en 1099.

1re	Croisade	de 1095	à 1099.
2e.	—	de 1145	à 1148.
3e.	—	de 1188	à 1192.
4e.	—	de 1195	à 1198.
5e.	—	de 1198	à 1204.
6e.	—	de 1220	à 1240.
7e.	—	de 1248	à 1255.
8e.	—	de 1268	à 1270.

CROISSANT. Les Romains tenaient des Orientaux l'usage de porter des croissants, ainsi que font aujourd'hui les Turcs. Les rois d'Iraël en faisaient porter à leurs chameaux, comme un ornement distinctif. Il y a grande apparence que ce signe vient des Chaldéens et des Égyptiens, qui, attachés au culte des astres, en révéraient les figures, surtout celle de la lune, qui, par sa proximité et ses phases, semble régler plus sensiblement les saisons que les autres planètes.

CROISSANT. (*Ordre de chevalerie*). Réné d'Anjou, roi de Sicile, fonda cet ordre en 1448. Le symbole était un *croissant* d'or, avec ce mot émaillé en lettres d'azur : *loz*, c'est-à-dire *louange, en croissant en vertu*. Les chevaliers attachaient à ce *croissant* une aiguillette d'or émaillée de rouge, après chaque action dans laquelle ils s'étaient distingués. Leur costume était une soutane et un mantelet de velours blanc; par-dessus ils mettaient un grand manteau de velours cramoisi. Le chef de cet ordre portait le titre de sénateur ou président.

CROSSE. La crosse des évêques a été empruntée du bâton recourbé, appelé *lituus*, dont se servaient les augures romains. L'usage de porter un bâton pastoral devant les évêques est très-ancien; mais ce n'est que depuis le XIe siècle que l'on entend parler de *crosse*. Dans l'origine c'était un simple bâton de bois qui avait la forme d'un T et dont on se servait pour s'appuyer.

CROUP. Terme nouveau par lequel on désigne une inflammation de la gorge qui rétrécit le larynx. On connaissait il y a trente ans peu de préservatifs contre cette maladie; mais depuis, M. Millar, médecin anglais, dans des *observations sur l'asthme et le croup*, a recherché les causes et la nature de cette maladie, et indiqué les moyens curatifs et ceux qui peuvent en arrêter les progrès. Cet intéressant ouvrage a été traduit en français en 1808. Cette maladie fut complètement inconnue aux anciens. Elle ne fut décrite pour la première fois qu'en 1747, par Ghisi, médecin à Crémone.

CRUSADE. Lorsque Alphonse V, roi de

Portugal, eut accepté la croisade et fait vœu de passer avec son armée dans la Terre-Sainte, il fit battre, en or le plus fin, une monnaie particulière pour les croisés, à laquelle il donna deux grains de plus que n'avaient les autres ducats de la Chrétienté, afin qu'elle pût avoir un libre cours dans toute sa route. On la nomma *crusado*, à cause de sa destination pour l'usage des croisés.

CRUSCA (L'Académie de la). Ce nom, qui veut dire *du son*, vient du son et du bluttoir que cette académie avait pris pour emblême avec cette devise : *Il piu bel fior ne coglie*, c'est-à-dire que la plus belle fleur de farine se tire d'une farine grossière, si l'on en sépare le son. Les meubles mêmes de la salle répondent à cette devise. On y voit une chaire en forme de trémie, dont les degrés sont des meules de moulin. Le directeur est assis lui-même sur une meule; les siéges des académiciens sont en forme de hottes, et le dossier est une pelle à four; les portraits qui sont dans la salle ont la même forme. La table est un pétrin; les papiers qu'on y lit se tirent d'une trémie, et celui qui lit a la moitié du corps passé dans un bluttoir. La réputation de cette académie a consacré son nom et ses attributs. L'objet des travaux de cette célèbre académie, établie à Florence, est la perfection de la langue toscane. On lui doit un dictionnaire italien, qui peut servir de modèle à ceux des autres langues.

CRYPTOGRAPHIE (du grec cryptô je cache, et de graphô j'écris). Écriture secrète ou cachée, qui n'est connue que de celui à qui l'on écrit. Les anciens ont connu l'usage de cette écriture; mais personne n'en avait donné des règles avant l'abbé Trithème, qui mourut en 1516.

CUBA (*Ile de*). Cette île a été découverte le 15 Octobre 1492, par Christophe Colomb. 300 Espagnols, sous les ordres de Diégo Velasquez, y fondèrent la première colonie en 1501. Les Anglais s'en emparèrent en 1660; mais cette conquête fut rendue en 1763 aux Espagnols qui en sont encore les maitres.

CUILLÈRES et FOURCHETTES. L'usage des cuillères, et surtout des fourchettes, ne s'introduisit qu'assez tard en Europe. En 1610 on regardait, en Angleterre, comme une des manies du voyageur Thomas Coryate, d'avoir apporté d'Italie l'usage d'un meuble aussi *utile* qu'une fourchette. Ces instruments étaient encore peu connus à la fin du Xe siècle; car Saint Pierre d'Amiens raconte avec horreur, que la sœur de Romain Argyle, empereur d'Orient en 991, au lieu de manger avec les doigts, employait de petites fourches et des cuillères dorées pour porter les aliments à sa bouche.

CUIR. La peau des animaux paraît avoir été universellement employée dans les premiers temps pour se couvrir: il est donc vraisemblable qu'on ne tarda pas à donner aux peaux les préparations convenables, comme de les tanner, de les corroyer, etc. Pline fait auteur de cette invention un certain Tychius, natif de Béotie, sans marquer dans quel siècle vivait cet artiste. Homère parle d'un ouvrier de ce nom, fort célèbre, dans les temps héroïques, par son adresse à préparer et à travailler les cuirs; entre autres ouvrages, il avait fait, dit-il, le bouclier d'Ajax. Il n'y a pas fort longtemps que l'on connaît en France la manière de préparer le *cuir de Hongrie*, ainsi appelé des Hongrois, qui seuls avaient autrefois le secret de le travailler, quoique l'on prétende que cette manière de préparer quelques peaux soit venue du Sénégal. Ce fut Henri IV qui en établit la première manufacture; pour cet effet, il envoya en Hongrie un habile tanneur, nommé Rose, qui, ayant découvert le secret, revint en France, où il fabriqua cette espèce de cuir avec beaucoup de succès. En 1765, on a fait en Angleterre la découverte de la propriété de la sciure du chêne pour tanner les cuirs. La même année, un nommé Raukin, en Irlande, a employé le premier la bruyère pour préparer les cuirs. Plusieurs prétendent que les premières tapisseries de cuir doré qui ont paru en France venaient d'Espagne, et que ce sont les Espagnols qui en ont inventé la fabrique. Ces tapisseries, tout-à-fait passées de mode, se fabriquaient surtout à Paris, à Lyon et à Avignon. Il nous en venait aussi beaucoup de Flandres, et celles de Malines étaient les plus estimées.

Cuir factice. Un Anglais a inventé une sorte d'étoffe qui a beaucoup d'analogie avec le papier. Le procédé consiste à broyer des rognures de cuir avec un plomb ou une machine semblable à celle dont on se sert pour broyer les chiffons dans les papeteries. Cette étoffe, nommée *papier de cuir*, se fabrique au moyen des mêmes procédés que les feuilles de papier. Quand elle a été collée avec soin, et soumise pendant quelques instants à l'action d'une presse, elle présente dans son ensemble beaucoup de douceur et de ténacité : elle remplace avec beaucoup d'avantage le maroquin et la basane pour la reliure des livres et pour la couverture des bureaux, secrétaires et autres meubles; elle est susceptible de recevoir la

dorure et toute espèce de couleurs e de vernis.

CUIRASSE. Hérodote rapporte que les Assyriens avaient des cuirasses de lin. Pline remarque que le lin résiste au tranchant du fer. Pour donner cette force au lin, on le faisait macérer dans du vin avec une certaine quantité de sel. On foulait, on collait jusqu'à dix-huit couches de ce lin les unes sur les autres. Une telle cuirasse était impénétrable à tous les traits. Selon le dixième livre de l'*Iliade*, la cuirasse d'Ajax, fils d'Oïlée, était de lin. Par la suite, il paraît que l'on mettait des cuirasses de fer pardessus celles de lin et de toile. Le fer et le bronze étaient en général la matière la plus ordinaire des cuirasses; on y employait aussi quelquefois le cuir, et c'est de là que vient le nom français *cuirasse*. Chez les anciens, la partie inférieure de la cuirasse était appuyée sur une ceinture de lames de fer battu. Les Romains portèrent d'abord des cuirasses de fer ou d'airain, comme les Grecs; mais dans la suite, ayant remarqué qu'elles gênaient le soldat dans ses mouvements, ils en prirent de plus souples. Les Francs ne portaient point de cuirasse; ce fut Charlemagne qui en introduisit l'usage dans les armées françaises. La lourdeur de cette armure, ainsi que l'invention des armes à feu, la firent quitter; Louis XIII voulut en vain en rétablir l'usage.

CUISINE. *Voy.* GASTRONOMIE.

CUIVRE. L'ancienne tradition des Égyptiens portait que, du temps d'Osiris, l'art de fabriquer le cuivre avait été trouvé dans la Thébaïde. On commença à en faire des armes pour exterminer les bêtes féroces et des outils pour cultiver la terre. Cadmus porta aux Grecs la connaissance de ce métal, et fut le premier qui leur apprit la manière de le travailler. La calamine ou cadmie, qui est d'un si grand usage pour affiner le cuivre et en augmenter le poids, avait reçu de Cadmus le nom qu'elle portait autrefois et qu'elle conserve encore aujourd'hui. On voit dans les écrits d'Homère que, du temps de la guerre de Troie, le fer était encore peu en usage; le cuivre en tenait lieu, et ce métal était employé tant à la fabrique des armes qu'à celle des outils. Il en a été de même pendant bien des siècles chez les Romains. C'est aux Gaulois que Pline attribue l'invention de l'art d'étamer le cuivre.

CUIVRE DE CORINTHE. *Voyez* AIRAIN.

CUIVRE (*Doublage en*). Une découverte récente de sir Humphrey Davy doit intéresser toutes les marines de l'Europe. L'eau de la mer exerce une action corrosive sur les enveloppes de cuivre qui doublent les vaisseaux. L'illustre président de la société royale de Londres a déduit de la théorie un moyen très-simple de prévenir cet effet. Il suffit de mettre en contact, avec une feuille de cuivre d'une grande superficie, une masse de zinc ou de fer égale au vingtième du poids du cuivre qui sert à doubler le vaisseau. Ce contact change l'état électrique du cuivre, et par cela même fait cesser l'action mutuelle de cette substance et de l'eau de la mer.

CUL-DE-SAC. *Voyez* RUELLES.

CULOTTES. Les anciens Gaulois et les Germains entouraient leurs jambes de bandelettes ou d'étoffes appelées *chausses*, origine du terme *haut-de-chausses*. Du temps d'Oléarius, les Persans portaient des *hauts-de-chausses faits*, dit-il, *comme des caleçons*. Les *culottes* représentées dans les manuscrits, sur les vitraux et les tapisseries du moyen-âge, sont, en général, de la même étoffe que les bas des personnages. Elles n'avaient point encore de poches du temps de Louis XII.

CURÉS. Les monuments ecclésiastiques des trois premiers siècles de l'Église signalent seulement des églises de certaines villes considérables où résidaient des évêques et des prêtres exerçant le saint ministère sous leur direction, mais ne pouvant rien entreprendre sans avoir été autorisés par eux. Dans la suite, les évêchés étant devenus trop vastes pour que les prêtres de la métropole pussent porter les secours spirituels et temporels aux extrémités du diocèse, on éleva des églises dans les campagnes. Les ministres attachés à ces temples champêtres ont pris longtemps après le nom de curé, peut-être du latin *cura* qui signifie *soins, fatigue*.

CYANOGÈNE. M. Gay-Lussac a ainsi nommé un fluide élastique qu'il a obtenu le premier en soumettant le prussiate de mercure desséché à une forte chaleur. Ce gaz est composé de carbone et d'azote, dans le rapport de 2 à 1 de volume, et néanmoins, il jouit de quelques-unes des propriétés des corps simples; il se combine comme eux avec les métaux non oxidés pour former des *cyanures*; il constitue *l'acide prussique* de Schèele, actuellement nommé *acide hydrocyanique*.

CYANOMÈTRE. Cet instrument de physique, inventé par Saussure, sert à mesurer les divers degrés d'intensité de la couleur bleue que présente la masse des diverses couches d'air qui composent l'atmosphère de la terre.

CYCLE. Ce mot qui, en grec, signifie *cercle*,

est employé pour désigner une période de temps au bout de laquelle certains phénomènes astronomiques se reproduisent dans le même ordre. C'est ainsi que le cycle ou la période de quatre ans, introduit dans le calendrier par Jules-César, accorde assez bien la durée du jour avec celle de l'année (*Voyez* CALENDRIER); qu'au bout de 28 ans, qui est le *cycle solaire*, les mêmes jours de la semaine, généralement représentés par les sept premières lettres de l'alphabet, se reproduisent périodiquement avec la même lettre. (*Voyez* DOMINICALE). Mais cette correspondance, qui a perpétuellement lieu dans le calendrier Julien, s'est trouvée interrompue depuis la réformation grégorienne. (*Voyez* ANNÉE). Une autre période de 19 ans, qu'on nomme *cycle lunaire*, fut connue dans l'Inde dès la plus haute antiquité, et adoptée en Grèce, environ 430 ans avant l'ère chrétienne, parce qu'à la fin de cette période, les nouvelles lunes arrivent aux mêmes dates des mois.

CYCLOIDE (ou *Roulette*). C'est une ligne courbe que décrit un point de la circonférence d'un cercle qui avance en roulant sur un plan. Quelques-uns en attribuent l'invention au père Mersenne, d'autres à Galilée. Le docteur Wallis la croit plus ancienne, et dit que le cardinal Cusa en avait fait mention en 1451.

CYLINDRE. On croit qu'Archimède fut l'inventeur du cylindre, parce qu'au-dessus de son tombeau on a trouvé une petite colonne sur laquelle était tracée la figure d'une sphère et d'un cylindre. On doit plutôt penser que cette figure est destinée à rappeller que ce grand géomètre de Syracuse démontra, entre autres propriétés, que la surface de la sphère est équivalente à la surface courbe du cylindre circonscrit.

CYLINDRE. L'impression des toiles peintes se fait aujourd'hui avec des cylindres gravés au lieu des planches en bois ou en métal. Depuis l'invention de M. Perkins, connue sous le nom de *sydérographie*, les cylindres, qui étaient généralement en cuivre rouge, sont actuellement en acier; le dessin, sur ce dernier, s'altère moins facilement, et l'on peut, sans inconvénient, obtenir un plus grand tirage. On emploie aussi dans la fabrication des étoffes des cylindres cannelés en acier à l'usage des filatures.

CYNIQUES. Cette secte de philosophes grecs, fondée par Antisthène, affectait de mépriser toutes les bienséances de la société, et justifia le nom de cynique (en grec chien), nom qui la désignait et semblait si propre à caractériser l'impudence dont elle faisait parade. Les principaux cyniques sont : Antisthène, Cratès, Diogène, Ménippe, Démonax, Pérégrinus, etc....

CYRÉNAIQUES. Secte de philosophes grecs fondée par Aristippe de Cyrène. Ils enseignaient que l'homme ne doit vivre que pour son plaisir et n'avoir d'autre règle que son intérêt. Cette secte se fondit par la suite avec celle d'Épicure.

CYSSOIDE. Courbe imaginé pour la solution du problème des deux moyennes proportionnelles, par Dioclès, géomètre qui florissait avant le Ve siècle.

CZAR. C'est le titre que prend l'empereur de Russie. Le premier qui reçut le titre de *Czar*, qui est un nom corrompu de *César*, ou empereur, a été Basile, vers l'an 1470.

D.

D. Cette lettre vient du *delta*, des Grecs; elle n'est devenue numérale chez les Romains, que vers l'an 500. Ce peuple formait le nombre mille par ces trois caractères CIↃ. Les imprimeurs imaginèrent de former 500 par un caractère qui fût la moitié de celui qui désignait mille; ils le firent ainsi : IↃ, et bientôt après, pour aller plus vite, par un D.

DACTYLE. Sorte de pied dans la poésie grecque et latine, composé d'une syllabe longue suivie de deux brèves, comme dans le mot *carmine*. Ce mot vient du grec *daktulos*, doigt, parce que le doigt est divisé en trois phalanges dont la première est plus longue que les deux autres.

DACTYLOGRAPHE. Clavier destiné à transmettre, au moyen du toucher, les signes de la parole. Cet instrument est composé de vingt-cinq touches représentant les vingt-cinq lettres de l'alphabet; chaque lettre, au moyen d'un léger mouvement imprimé à la touche correspondante, est exprimée par un petit cylindre de bois qui s'élève au-dessus du niveau de la table, et se fait sentir sous la main de la personne avec qui l'on parle. Le dactylographe sera bientôt familier aux sourds-muets, chez qui le sens du toucher est si actif et si délicat. Il offre un moyen de correspondance entre un sourd-muet et un aveugle, moyen qui n'avait pas encore été trouvé. M. Brimmer, célèbre méca-

nicien, s'est chargé de l'exécution de cette ingénieuse machine, qui se compose de plus de dix mille pièces. (*Moniteur*, 1818).

DAIS. L'origine et le premier usage du dais viennent de ce qu'on exposait les corps des princes, après leur mort, sur des lits de parade et sous des dais magnifiques, comme on le pratique encore à présent. Les dais étaient en usage du temps des Romains. L'histoire nous apprend que Constantin fut exposé durant plusieurs jours et servi avec les mêmes cérémonies que s'il eût été vivant; c'est ce qui se pratique encore à la mort des souverains, dans presque toutes les cours de l'Europe.

DALMATIE. Ce royaume, le plus méridional de l'Autriche, appartenait, dans l'antiquité, à l'Illyrie. En 188 avant Jésus-Christ, plusieurs peuplades qui l'habitaient prirent le nom de Delmates, de celui de *Delminium*, ville forte de cette contrée, que le consul Figulus ruina après de longues guerres. Depuis 1814, l'Autriche est en possession de la Dalmatie.

DALMATIQUE. Ornement que revêtent par-dessus l'aube les diacres et les sous-diacres qui assistent le prêtre à l'autel. La dalmatique, introduite dans l'église catholique vers le commencement du VIe siècle, prit son nom de la *Dalmatie*, d'où elle vint à Rome, et de là dans toute la chrétienté. Ce vêtement, dans les premiers temps, était rond et percé au milieu pour laisser passer la tête; on le relevait sur les épaules, où il était fixé par des agrafes. Plus tard, il fut échancré sur les côtés pour laisser plus de liberté aux mouvements; enfin il devint tel que nous le voyons aujourd'hui. Si l'on en croit Alcuin, ce fut le pape Sylvestre qui en introduisit le premier l'usage dans l'église. Les empereurs et les rois, dans leurs sacres et autres grandes cérémonies, étaient vêtus de dalmatiques.

DAMAS. Cette ville de la Turquie d'Asie, en Syrie, est très-ancienne. Il en est parlé dans la Genèse. Après avoir été longtemps la capitale d'un royaume, tantôt indépendant, tantôt soumis aux Juifs, elle passa sous la domination des Romains, puis fut subjuguée par les Arabes.

DAMAS. Cette étoffe de soie, ornée de dessins plus ou moins riches, plus ou moins variés, et connue en Europe dès le XIIIe siècle, tire son nom de la ville de Damas en Syrie, où elle a été fabriquée originairement. On a depuis imité cette sorte d'étoffe à Venise, à Gênes, à Lyon, etc., où elle est fabriquée avec une grande supériorité, qu'on doit en partie à Vaucanson. Des étoffes de soie, ces ornements ont été étendus aux étoffes de laine, de fil et de coton. Autrefois c'était avec des métiers dits à la *tire* ou de *basse-tire* que s'exécutaient les étoffes damassées. Les fils de la chaîne destinés à former les dessins sur le tissu étaient soulevés tour-à-tour au moyen de ficelles qu'une personne tirait. Aujourd'hui ce métier est bien simplifié par un mécanisme ingénieux, inventé par Jacquart, et qui remplace tout le système de la tire à la main.

On appelle encore *damas* des lames d'acier dont on forme des instruments tranchants. On fabrique en Syrie des sabres dont le tranchant est tellement dur qu'il coupe des clous de la grosseur du doigt. Ce fut longtemps un secret; on sait maintenant qu'en disposant convenablement des lames d'acier et de fer, en les forgeant et tordant à plusieurs reprises, on obtient des instruments sillonnés de plusieurs nuances, et dont la dureté surpasse celle que chaque métal employé aurait eue séparément. En France, la supercherie s'est glissée quelquefois chez les fabricants, qui, au moyen des acides, imitent l'acier de Damas; mais leurs instruments n'ont pas la qualité des premiers.

DAMAS. Prunes de Damas. *Voy*. PRUNE.

DAMASQUINERIE. L'art de *damasquiner*, c'est-à-dire de faire des dessins sur le fer et l'acier avec des filets d'or ou d'argent, fut inventé à Damas en Syrie, d'où il tire son nom. Cet art, connu des anciens, a été perfectionné par les modernes. Parmi les ouvriers célèbres en ce genre, Cursinet, fourbisseur à Paris, mort en 1660, est un de ceux dont l'ouvrage est le plus recherché.

DAMASSÉE (TOILE). André Graindorge, de Caen, en Normandie, fit le premier, dans le XVIe siècle, des figures sur les toiles ouvrées. Richard, son fils, perfectionna cette invention. Le père ne représentait sur la toile que des carreaux ou des fleurs; le fils y représenta des animaux et toutes sortes de figures. C'est ce que nous appelons *toiles damassées*, à cause de leur ressemblance avec le *damas* blanc. Cet habile ouvrier donna le premier la méthode d'en faire des services de table. Son fils Michel établit plusieurs manufactures en divers endroits de la France, où ces toiles damassées sont devenues fort communes. Il paraît toutefois qu'on doit à la Flandre l'origine du damassé de lin; car Graindorge était venu à Courtrai où l'on fabriquait déjà depuis longtemps ces sortes de toiles.

DAME. Ce mot, selon Ménage, vient de *dominus* (seigneur) et de *domina*, son féminin, dont on a fait *dame*. Ce titre, autrefois très-honorable parmi nous, n'était accordé qu'aux personnes du premier rang : il était réservé aux femmes des chevaliers ; celles des écuyers les plus qualifiés étaient simplement nommées *mademoiselle*.

Dames du palais. Ce fut sous le règne de François Ier que les dames furent appelées et introduites à la cour de France. Catherine de Médicis, par un raffinement de politique, y établit des filles d'honneur, remplacées bientôt par douze dames du palais.

Dames (*Jeu de*). Le *ludus latrunculorum* ou *trunculorum*, c'est-à-dire le jeu des petits troncs d'arbres, inventé par les Romains, a probablement donné naissance à notre jeu de dames. Cet ancien jeu, qui n'est connu que par quelques vers d'Ovide et de Lucain, se bornait à forcer une pièce, en l'enfermant avec deux autres. Les Germains ont pu l'apprendre des Romains et lui donner le nom qu'il conserve parmi nous. *Damm*, en allemand, signifie un rempart; *damen*, jouer aux remparts ; et c'est probablement dans ce jeu que les Français et les autres nations de l'Europe ont trouvé leur jeu de dames et le nom qu'ils lui ont donné. Barthélemy pense que le jeu de dames ne fut pas inconnu aux Grecs.

DAMOISEAU, DAMOISEL. Pasquier prétend que *damoisel* ou *damoiseau* est le diminutif de *dam*, comme son féminin *damoiselle* l'est de *dame*, et que le mot *dam*, d'où il dérive, signifie *seigneur*, comme on le voit effectivement dans plusieurs anciens auteurs, qui disent *dam Dieu*, pour seigneur Dieu, *dam chevalier*, etc. D'autres le font venir de *domicellus* ou *domnicellus*, diminutif de *dominus*, *quasi parvus dominus*; nom auquel répond celui de *dominger*, qui, comme l'observe Ducange, se prenait aussi dans ce sens-là. Dans les XIe et XIIe siècles, le titre de damoiseau était propre aux enfants des rois et des grands princes. *Voyez* Chevalerie.

DANEBOURG. Ordre de chevalerie, institué par Valdemar-le-Victorieux, en 1220, rétabli, en 1671, par le roi Christian V. Les chaînons du collier sont alternativement une croix, le chiffre du premier fondateur, et celui du restaurateur de l'ordre.

DANEMARCK. Dans l'antiquité, ce royaume de la partie septentrionale de l'Europe, situé au sud-ouest de la Suède et au nord de l'Allemagne, était habité par plusieurs peuples sur l'origine desquels l'histoire ne donne point de renseignements positifs. Les îles et la côte de la Suède qui en est voisine étaient occupées par les *Dankiones*, et le Jutland par les *Cimbres*. Ces peuples, unis aux Teutons leurs voisins, portèrent leurs armes jusqu'en Italie, cent treize ans avant J.-C. Vers la fin du IIIe siècle, Dan, roi de Zélande, marcha contre les Saxons et les vainquit. Il confédéra les trois peuples de la Scanie et donna au royaume uni le nom de *danemark* (territoire de Dan). Après des temps fabuleux et obscurs, les Danois parvinrent à un haut degré de splendeur, sous Suénon Ier et Cannut-le-Grand. Le Christianisme, introduit au Xe siècle parmi les Danois, y répandit peu à peu la civilisation et les lumières.

DANSE. « Il serait ridicule de rechercher, dit Moreau de Saint-Méry, quelle a pu être l'origine de la danse, puisque ce serait lui en supposer une autre que celle de tous les grands mouvements de l'âme qui appartiennent aux passions. En effet, celui qui éprouve un transport d'allégresse l'exprime par des mouvements semblables en tout à ceux de la danse ; et si cette joie est commune à plusieurs individus, il est naturel que, s'unissant presqu'involontairement par les mains, par les bras, d'une manière qui les enchaîne en quelque sorte les uns aux autres, leurs mouvements se mêlent et se confondent. » Les anciens avaient des danses solennelles, qui prenaient un caractère analogue aux personnages qu'on célébrait, à l'événement qu'on rappelait. Il n'y a point de peuple qui n'ait eu ses danses particulières : on en trouve l'usage jusque chez les peuples les plus barbares, et chez les nations les moins civilisées. Ajoutons qu'anciennement la danse faisait partie des cérémonies consacrées au culte de la Divinité. Les Gaulois, les Espagnols, les Allemands, les Anglais, eurent leurs danses sacrées.

DANSE THÉATRALE. Les Grecs unirent la danse à la tragédie et à la comédie, mais sans lui donner une relation intime avec l'action principale : elle ne fut chez eux qu'un agrément presque étranger. Les Romains suivirent d'abord l'exemple des Grecs, mais, sous le règne d'Auguste, il parut à Rome deux hommes extraordinaires, qui créèrent un nouveau genre, et qui le portèrent au plus haut degré de perfection. Il ne fut plus question que des spectacles de Pylade et de Bathylle. Le premier, qui était né en Cilicie, imagina de représenter, par le seul secours de la danse des actions fortes et pathétiques. Le second, né à Alexandrie, se chargea de la représentation des actions gaies, vives et badines. Ces deux hommes ne furent point rem-

placés; leur art tomba. La danse, ensevelie dans la barbarie avec les autres arts, reparut avec eux en Italie dans le XVe siècle. On vit renaître les ballets.

DANSE DE SAINT-GUY. Maladie épidémique qui parut au XIIIe siècle dans le Luxembourg et dans les environs du Rhin. Elle attaquait les nerfs des malades comme la piqûre de la tarentule et les excitait à danser jusqu'à extinction de force; on allait en pélerinage à Saint-Guy à Epternach pour obtenir guérison. Ce pélerinage se fait encore en dansant. On appelle danse de Saint-Guy une espèce de convulsion à laquelle sont sujets les enfants, depuis l'âge de dix ans jusqu'à quatorze.

DANSEURS DE CORDE ou ACROBATES. Ceux qui recherchent curieusement l'origine des choses prétendent que cet art fut inventé peu de temps après les jeux où les Grecs dansaient sur des outres de cuir; et ces jeux furent institués en l'honneur de Bacchus, vers l'an 1345 avant Jésus-Christ. Mercurial nous a donné, dans sa *Gymnastique*, cinq figures de danseurs de corde, gravées d'après des pierres antiques. Les danseurs de corde parurent à Rome, pour la première fois, environ cinq cents ans après sa fondation, et furent nommés *funambuli*.

DANSEUSES. La demoiselle Fontaine, très-belle et très-noble danseuse, fut la première femme qui dansa sur le théâtre de l'Académie royale de musique, autrement dit l'Opéra. Avant elle, les rôles de femmes étaient remplis par des hommes; et ce ne fut qu'au bal du *Triomphe de l'Amour*, que se fit ce changement.

DARD. Les dards, autrefois en usage chez les anciens peuples, si connus des Gaulois et des premiers Francs, ne sont aujourd'hui généralement employés que par les sauvages. Quelques peuples encore, et notamment les Maures, s'en servent quelquefois; il lui donnent le nom de *zagaie*. *Voyez* JAVELOT, FLÈCHE.

DARIQUE. Cette ancienne monnaie d'or des Perses fut frappée vers l'an 538 avant l'ère chrétienne, sous Darius Medus, que l'Écriture appelle Cyaxare II, roi des Mèdes. « Les dariques, dit le *Dictionnaire de Trévoux*, étaient marquées d'un archer ou tireur d'arc. »

DASYMÈTRE ou *mesure de densité*. Instrument communiqué à l'académie des sciences en 1780, par Fouchy, et qui sert à mesurer la pesanteur de chaque couche de l'atmosphère.

DATTIER. Le dattier, arbre très-anciennement célèbre, croît naturellement et est cultivé dans les terrains sablonneux de l'Inde, de l'Arabie, de l'Afrique septentrionale, dans la partie méridionale de l'Espagne et dans les îles méridionales de la Méditerrannée.

DAUPHIN. Titre qu'on a donné, depuis le XIIe siècle, aux princes qui possédaient le Viennois. Guigue IV est le premier prince Viennois qui prit le titre de dauphin, que ses descendants ont continué de porter; il mourut en 1142. Guigue VII, le premier, prit pour ses armoiries un dauphin; il mourut en 1270. La plupart de ceux qui ont cherché l'origine de ce titre ont donné trop d'essor à leur imagination. Il est plus naturel de croire, d'après quelques historiens, que le nom de *dauphin*, que Guigue porta le premier, plut assez à ses successeurs pour l'ajouter à leur nom et pour s'en faire un titre, qui s'est conservé ensuite parmi ses descendants. Rien n'était plus commun dans ces temps-là que de voir des noms propres devenir des noms de famille ou de dignité. Les dauphins d'Auvergne n'ont eu ce nom qu'après les dauphins de Viennois, et l'ont même reçu d'eux. L'usurpation du comté d'Auvergne, faite par Guillaume VIII sur son neveu, fut la cause de l'établissement de ce titre en Auvergne. Ce prince, nommé Robert, n'ayant conservé qu'une petite partie de son pays, donna à son fils le nom de dauphin, à cause de Guy VIII, dauphin de Viennois, dont il avait épousé la fille Béatrix. Depuis lui, ses successeurs, qui possédaient cette partie de l'Auvergne, se sont qualifiés *dauphins d'Auvergne*, et ont porté un dauphin dans leurs armes. Sous le règne de Philippe-de-Valois, Humbert, dernier dauphin de Viennois, ayant vu malheureusement périr son fils qu'il laissa tomber d'une fenêtre, donna la province du Dauphiné au roi de France, à la charge que les fils aînés porteraient leurs armes écartelées de France et de Dauphiné, et s'appelleraient *dauphins*.

DAUPHIN. Les anciens avaient en grande vénération ce poisson, et l'associèrent au culte de plusieurs dieux. Ce poisson, loin d'avoir la tête grosse et ronde, l'a au contraire pointue et allongée; sa queue n'est point relevée comme dans les monuments de l'antiquité : il est d'une voracité étonnante, et les naturalistes qui l'ont étudié ne lui ont reconnu aucun des caractères décrits par les anciens.

DAUPHINÉ. Les pays qui formaient le Dauphiné étaient anciennement habités par les Allobroges, peuple puissant et guerrier, que les Romains ne soumirent qu'après de longues et sanglantes guerres. *Voy.* DAUPHIN.

DAVIS (*Quart de*). Instrument astronomique

pour prendre les hauteurs; inventé, sur la fin du XVIe siècle, par Jean Davis, célèbre navigateur anglais.

Davis (*Détroit de*). Bras de mer qui sépare le Groënland de la terre de Cumberland et qui unit la mer de Baffin à l'océan Atlantique; il porte le nom du navigateur anglais qui le découvrit en 1585.

DÉ (*Jeu de*). Sorte de jeu de hasard, fort en vogue chez les Grecs et chez les Romains. L'origine en est très-ancienne, si l'on en croit Sophocle, Pausanias et Suidas qui en attribuent l'invention à Palamède. Hérodote la rapporte aux Lydiens, qu'il fait auteurs de tous les jeux de hasard. Les dés antiques étaient des cubes, de même que les nôtres; ils avaient par conséquent six faces.

Dés fossiles. On trouve quelquefois, aux environs de Bade, en Suisse, de petits corps cubiques de trois à quatre lignes de diamètre, enfoncés à peu de profondeur en terre, qui paraissent être des *dés* à jouer; mais on ignore leur origine. Il est probable qu'il en existait là jadis quelque manufacture, qui fut renversée par une inondation ou par quelque autre catastrophe. « Ceux que j'ai vus, dit M. Patrin m'ont paru faits d'argile cuite. »

Dé a coudre. Jusqu'en 1819 les plus beaux dés étaient tirés d'Allemagne ou d'Angleterre.

DÉCALOGUE. Collection des dix commandements de Dieu, qui furent donnés aux Hébreux sur le mont Sinaï par le ministère de Moïse, 1500 ans avant Jésus-Christ, et 1000 ans avant la naissance de la philosophie chez les Grecs.

DÉCEMBRE. C'était le dixième mois de l'année romaine, puisque le mois de Mars était le premier; c'est le douzième de la nôtre, depuis qu'elle commence en Janvier, c'est-à-dire depuis l'édit donné par Charles IX en 1564.

DÉCIMALES (Fractions). L'art de calculer par les fractions décimales a été inventé par Regiomontanus, célèbre astronome du XVe. siècle. Il s'en servit dans la construction des tables des sinus.

DÉCLAMATION. La déclamation des anciens était une espèce de chant; elle était notée comme la musique, de sorte qu'elle exigeait peut-être plus d'étude que de talent. Les Romains partageaient la déclamation théâtrale entre deux acteurs : l'un récitait, tandis que l'autre faisait les gestes.

DÉCORATIONS THÉATRALES. En Grèce, les décorations dont la scène était embellie sont attribuées à un artiste nommé Agatharchus : il en conçut l'idée du temps d'Eschyle, et dans un savant commentaire, il développa les principes qui avaient dirigé son travail. Cet art qui s'était perdu fut retrouvé sous Léon X, par Balthasar Peruzzi au commencement du seizième siècle.

DÉCRET. Ce mot s'est appliqué dans notre langue à toutes sortes d'actes législatifs, administratifs ou judiciaires. Dans le moyen-âge, on a connu les décrets de la cour d'amour. L'on a encore appelé *décret* une compilation de canons, faite par Burchard de Worms, par Yves de Chartres, par Gratian. Ce nom, sous l'Empire, fut consacré à désigner les actes émanés du souverain.

DÉDICACE. L'usage des dédicaces est fort ancien. Les Juifs célébraient chaque année la dédicace du temple, faite par Judas Machabée, cent soixante-quatre ans avant l'ère chrétienne. Nabuchodonosor fit faire une dédicace solennelle de sa statue. Pilate dédia à Jérusalem des boucliers d'or en l'honneur de Tibère; et Tacite parle de la dédicace du Capitole, après que Vespasien l'eut fait reconstruire. Dans le Christianisme, la dédicace des églises a commencé à se faire avec solennité du temps de Constantin.

DEGRÉS *dans les universités*. Cet usage vint au XIIe siècle. Pierre Lombard et Gilbert de la Porée, qui étaient alors les principaux thélogiens de l'université de Paris, passent pour y avoir établi les premiers les différents degrés scolastiques de bachelier, de licencié et de docteur.

DÉLUGE. L'examen des livres sacrés des peuples anciens fait apercevoir entre eux un singulier accord, en ce qu'ils admettent tous un déluge, cinq mille ans environ avant l'époque présente.

DÉMARCATION (*Ligne de*). Lorsque les Espagnols commençaient à s'établir dans l'Amérique, le pape Alexandre divisa les deux nouveaux mondes, l'Américain et l'Asiatique, en deux parties : tout ce qui était à l'Orient des îles Açores devait appartenir au Portugal; tout ce qui était à l'Occident fut donné à l'Espagne. On traça une ligne sur le globe, qui marqua les limites de ces droits réciproques, et qu'on appela *la ligne de marcation*. Le voyage de Magellan dérangea la ligne. Les îles Mariannes, les Philippines, les Moluques, se trouvaient à l'Orient des découvertes Portugaises; il fallut donc tracer une autre ligne, qu'on appela *de démarcation*.

DEMI-LUNE. On doit aux Flamands l'invention de cet ouvrage de fortification que Vauban a beaucoup perfectionné.

DENDERAH. *Voyez* ZODIAQUE.

DENDROMÈTRE. On connaît deux instruments de ce nom : le premier, imaginé par M. Gleditsch, qui le nomme aussi *phytochiromètre*, lui servait à observer le mouvement extérieur par lequel les tiges des plantes s'écartaient de la perpendiculaire en se portant vers l'horizon, et se redressaient ensuite pour reprendre leur première direction. Le second instrument, inventé par MM. Duncombe et Whittels, fait connaître, à la seule inspection, la hauteur et le diamètre d'un arbre et de ses branches, et ce qu'il doit fournir de bois.

DENIER. Les Romains se sont servis pendant longtemps de monnaie d'airain, qu'ils appelaient *as* au lieu d'*æs* (airain) ou *libra*, ou *pondo*, parce que cette monnaie pesait une livre. Ce fut l'an de Rome 485 que l'on commença à battre de la monnaie d'argent. La première qui parut fut le *denier*, qui était marqué de la lettre X, parce qu'il valait dix as. Ce denier fut nommé consulaire, à la différence de celui qu'on frappa sous les empereurs, et qui fut surnommé impérial. M. de Tillemont remarque que le *denarius* suffisait par jour pour entretenir convenablement une personne. Rollin, après plusieurs autres, évalue le denier romain à dix sous, monnaie de France ; Nieuport à seize. En France, sous les rois de la première race, il y avait des deniers d'argent fin qui pesaient environ vingt-un grains ; sous la seconde, ils furent plus pesants : les moindres étaient du poids de vingt-huit grains, et on en fit qui allaient à trente-deux. Vers la fin du règne de Philippe Ier, on commença à y mettre du cuivre. Sous Saint Louis, ils étaient de billon, et ne contenaient que six grains et demi d'argent. Depuis, le titre s'en est toujours altéré, au point que, sous Henri III, ils étaient de cuivre pur. Le denier n'est maintenant qu'une monnaie de compte, qui fait la douzième partie d'un sou tournois.

DENIER-A-DIEU. Cette pièce de monnaie, que celui qui achète ou loue donne au vendeur ou propriétaire, pour preuve de l'engagement qu'il a contracté avec lui, a été ainsi appelée parce que autrefois on ne donnait qu'un denier dans cette occasion, et que cette pièce était destinée à faire quelque aumône, supposé qu'elle demeurât au vendeur ou propriétaire.

DENIER DE SAINT PIERRE. Sous le pontificat de Léon IV, Ethelwolf, étant à Rome, rendit son royaume tributaire envers le Saint-Siége d'un schelling par famille pour une année : c'est ce tribut qu'on appelait *le denier de Saint Pierre*, et qui se paya dans toute l'Angleterre jusqu'au règne de Henri VIII.

DENTELLE. On est réduit à des conjectures très-incertaines sur l'inventeur de la dentelle, ainsi que sur l'époque et le pays où les premières dentelles furent fabriquées. Venise, Gênes, la France, l'Allemagne, mais surtout Malines et Bruxelles avec plus de fondement peut-être, en revendiquent la découverte. Quoi qu'il en soit, ce fut sous Colbert que le point d'Alençon acquit la célébrité qu'on lui a vu prendre insensiblement en France, en Angleterre, en Allemagne, en Suède et en Russie. On fabriquait auparavant en France ces espèces de dentelles grossières, dont on voit encore quelques restes, et qui servaient à orner les aubes des prêtres, les rochets des évêques, et les jupes des femmes de qualité. » Les Anglais sont parvenus, dit Peuchet, à imiter, quoique très-imparfaitement, la dentelle de Bruxelles. Ils l'ont appelée *point d'Angleterre* ; il est fabriqué au fuseau, dans le goût de la dentelle de Bruxelles pour le dessin ; mais le cordon ou la bordure des fleurs n'a point de solidité. Ces fleurs se détachent très-promptement du fond qui n'est pas plus solide. » Les fabricants anglais, pour favoriser les premiers essais de leurs manufactures, achetèrent beaucoup de dentelles de Bruxelles, qu'ils vendaient à toute l'Europe sous le nom de point d'Angleterre. Combien de personnes, encore aujourd'hui, croient porter du point de fabrique anglaise, qui cependant n'est autre chose qu'une dentelle de Bruxelles !

DENTISTE. Il y a dix-huit ans qu'on ne comptait, à Paris, pas plus de quinze à dix-huit dentistes ; mais depuis que ces artistes ont perfectionné l'art de fabriquer des dents artificielles, et surtout depuis qu'ils ont propagé l'emploi des dents incorruptibles pour remplacer la perte des dents naturelles, le nombre des dentistes s'est considérablement augmenté.

DENTS DE NARWHAL. Le narwhal est armé de deux *dents incisives*, qui sortent horizontalement de sa mâchoire supérieure, et s'allongent en longs cônes, rayés de sillons en spire. On les nomme *cornes de licornes* fort mal-à-propos, puisque la licorne, quoique souvent représentée dans les armoiries, est un animal fabuleux. Ces dents sont d'une dureté supérieure à celle de l'ivoire.

DENTS ARTIFICIELLES. L'usage de porter de

fausses dents était déjà connu des Romains, ainsi que nous l'apprenons de Martial. Guillemeau, un des premiers, parle de l'implantation, qui se fait en tirant à un individu une dent pour la transposer sur un autre ; mais ce moyen cruel a été abandonné ; il a été remplacé avantageusement par l'ivoire, les dents d'hippopotame, ou des dents sèches. Enfin M. Duchâteau, apothicaire à Saint-Germain-en-Laye, fit faire, pour son usage, un râtelier en terre de porcelaine de Sèvres ; il le présenta à l'académie de chirurgie, en 1776. M. Dubois-Foucou est parvenu, à l'aide seule de l'expérience, à fabriquer des dents dont l'émail prend la teinte appropriée aux personnes, tant à cause de leur tempérament que des autres dents qu'elles conservent ; il a publié, en 1808, un ouvrage dans lequel il fait connaître son procédé. Il serait difficile de porter plus loin que ne l'a fait M. Catalan fils, l'art de réparer les écarts de la nature et les stigmates que le temps imprime sur les individus. M. Fouzi est le premier qui a trouvé le moyen de donner aux dents artificielles la semi-transparence des dents animées. M. Pernet améliora cette invention. M. Maury est parvenu ensuite à perfectionner le travail de ses confrères. C'est à cet artiste distingué que l'art doit l'adoption générale des nouvelles dents incorruptibles.

DENYS D'HALICARNASSE. L'abbé Angelo Mai, qui, depuis l'an 1814, n'a cessé d'enrichir la littérature classique par ses belles découvertes, a fait imprimer, en 1816, une partie inédite du grand ouvrage historique que Denys d'Halicarnasse avait mis au jour sous le titre d'*Antiquités Romaines*. M. Mai l'a tirée de deux manuscrits de la bibliothèque ambroisienne, que personne avant l'éditeur n'avait eu la curiosité d'examiner.

DÉPARTEMENTS. Ce fut par un décret du 22 Décembre 1789, de l'Assemblée Nationale, que la France, jusqu'alors partagée en provinces, fut divisée en départements.

DÉPOTS ET CONSIGNATIONS (*Caisse des*). Cette caisse et celle d'amortissement, créées en France par la loi sur les finances, du 28 Avril 1816, ont remplacé l'ancienne caisse d'amortissement, dont la liquidation a été ordonnée par la même loi.

DESCARTES (*Système de*). L'un des plus grands promoteurs des sciences et de la philosophie, pendant le XVIIe siècle, l'illustre Descartes, essaya d'expliquer les mouvements des corps célestes, en les regardant comme placés au centre de tourbillons de matière subtile. Le tourbillon de chaque planète, selon lui, entraîne les satellites, et celui du soleil entraîne, à son tour, les planètes avec leurs tourbillons et leurs satellites. Ce système, si peu conforme aux principes qui avaient toujours guidé son auteur dans la recherche de la vérité, et qui suppose un plein universel, eut cependant de nombreux partisans ; mais lorsque Newton eut découvert les véritables lois auxquelles est assujetti le mécanisme de l'univers, les tourbillons ne furent plus regardés que comme une rêverie d'un homme de génie.

DÉSINFECTION DE L'AIR. C'est au célèbre Guyton de Morvau que nous sommes redevables de l'usage des fumigations acides pour la désinfection de l'air. Cette découverte, qui date de 1773, assure à son auteur des droits incontestables à la reconnaissance des contemporains et de la postérité. (*Voy.* AIR). Dans ces derniers temps, Labarraque est parvenu, au moyen du chlorure de chaux et du chlorure de soude, à produire une désinfection complète.

DESSIN. On ne peut rien dire de certain sur l'époque où cet art fut inventé ; on peut assurer seulement qu'il est de la plus haute antiquité. L'ombre que produit sur une surface qui lui est opposée tout corps placé entre cette surface et la lumière dont il est frappé a pu fournir la première idée du dessin ; on essaya ensuite de représenter les objets sans le secours de leur ombre ; peu à peu on accoutuma la main à se laisser guider par l'œil, et à suivre les proportions que la vue lui dictait. Le charbon et la craie donnèrent aux premiers hommes les moyens de dessiner sur le bois, sur la pierre. Le dessin ne consistait alors que dans la circonscription du contour des objets. C'est à l'amour d'une jeune fille, nommée Dibutade, que l'on attribue le premier essai que la Grèce ait vu de l'art de dessiner. Le père de cette jeune fille, potier de terre à Sicyone, ville du Péloponèse, ayant considéré l'ouvrage de sa fille, imagina d'appliquer de l'argile sur ces traits, en observant les contours tels qu'il les voyait dessinés. Il fit par ce moyen un profil de terre, qu'il mit cuire dans son fourneau. Telle fut encore, suivant l'ancienne tradition, l'origine des figures en relief dans la Grèce. Il est vrai de dire cependant que le dessin et les arts qui y ont rapport n'ont commencé à y faire des progrès suivis que depuis l'arrivée de Cécrops et de Cadmus, princes sortis de l'Égypte et de la Phénicie, pays où les arts qui concernent le dessin étaient connus de temps immémorial. Ardicès, natif de Corinthe, qui florissait en

Grèce avant la guerre de Perse, fut, dit-on, le premier qui inventa le dessin, ou la manière de profiler et de contre-tirer avec le crayon et le simple trait, sans mélange de couleurs ; ce qui n'était à la vérité qu'un ouvrage fort imparfait. Les Grecs avaient établi des espèces d'académies de dessin dans la plupart de leurs villes, où les enfants de condition libre qui avaient des dispositions pour la peinture, la sculpture et les autres arts, étaient élevés avec soin.

DEUIL. « L'usage de témoigner la douleur qu'on éprouve de la perte de ses proches par des marques extérieures a eu lieu, dit Goguet, dès les temps les plus reculés. » Au sujet de la mort de Sara, l'Ecriture observe qu'Abraham s'acquitta des devoirs du deuil ; et, ailleurs, elle dit que Juda, ayant perdu sa femme, laissa passer le temps du deuil avant que de se montrer en public. Les Juifs étaient dans l'usage de se raser dans le deuil et de déchirer leurs vêtements ; mais chez eux, le grand-prêtre ne portait jamais le deuil. Dans les deuils, les Égyptiens laissaient croître leurs cheveux et coupaient leur barbe ; hors de là, ils portaient les cheveux courts et la barbe longue. Les Assyriens et les Perses se rasaient dans le deuil comme les Égyptiens ; les derniers portaient le deuil en jaune, et les Éthiopiens en gris. Dans l'antiquité, les femmes portaient le deuil en habits noirs, et cela chez les Romains comme chez les Grecs. Cette mode existait déjà du temps d'Homère, qui nous apprend que Thétis, plongée dans la tristesse par la mort de Patrocle, prit le plus noir de ses vêtements. Mais, sous les empereurs romains, cet usage éprouva un changement total, et les femmes portèrent le deuil en habits blancs. En Chine et à Siam, le blanc est également la couleur funèbre. En Turquie, c'est le bleu et le violet ; en France, et chez la plupart des nations, le noir a prévalu. L'usage des rois de France, de porter le deuil en violet, n'est pas fort ancien, puisque Charles VII et Louis XI prirent le noir à la mort de leurs pères, ainsi que nous l'apprenons de Monstrelet. Si nous en croyons Le Laboureur, les reines de France portaient anciennement le deuil en blanc, et cet usage ne fut changé que par la reine Anne de Bretagne. Les deuils de Saül, de Judith et d'Hérode-le-Grand ne furent que de sept jours ; ceux de Moïse et de Aaron furent de trente. C'était pour les Juifs la plus longue durée du deuil. Chez les Romains le deuil se prolongeait jusqu'à dix mois ; mais sa durée était quelquefois abrégée à Rome par la politique du sénat. Lycurgue fixa le temps du deuil à onze jours, *et cela*, dit Plutarque, *parce qu'il ne souffrait rien d'inutile et d'oiseux*. Chez les modernes, la durée du deuil est plus longue que chez les Romains, et quoique fort abrégée en France, le deuil d'épouse y dure encore treize mois ; mais celui des maris n'est que de six mois.

DEVISE. La devise est une sorte de métaphore qui représente un objet par un autre avec lequel il a de la ressemblance. La devise est composée de figures et de paroles. « La figure seule, dit le père Bouhours, ne fait qu'un symbole ou un hiéroglyphe, et les paroles seules ne font qu'un dicton, ou tout au plus qu'une sentence. » Il faut donc une figure et des paroles pour faire une vraie devise. On a donné à la figure le nom de *corps* et aux paroles celui d'*âme*. Le mot *devise* est fort ancien dans la langue française ; il y a peu d'auteurs, qui aient écrit depuis 600 ans, où on ne le trouve pris en divers sens. L'usage des devises ou des symboles est d'une ancienneté au-dessus de laquelle on ne trouve presque rien dans les histoires profanes, qui ne soit fabuleux. La tragédie d'Eschyle, qui a pour titre *les sept chefs devant Thèbes*, et celle d'Euripide, qui est intitulée *les Phéniciens*, en sont une preuve évidente. Dans la description que ces deux poètes font des principaux capitaines que Polynice avait engagés dans sa querelle, et qui le suivirent au siége de Thèbes, ils leur donnent, comme à lui, des boucliers chargés de figures symboliques. L'époque a environ 3050 ans. Le père Ménestrier dit que c'est avec le cardinal Mazarin, qui aimait les devises, que cet art passa en France, où il fut cultivé depuis.

DIABLERIES. Toutes les illusions de sortiléges, fantômes et magie qu'on a vus en France, n'ont commencé à y être en vogue que sous les règnes de Charles VIII et de Louis XII. Les représentations des mystères, les moralités et les farces, et surtout les diableries, étaient les seuls spectacles qu'on vît alors sur le théâtre. Dès l'an 1507, il parut un volume in-*folio* de *diableries ;* il avait pour auteur Eloi d'Arménal, maître des enfants de chœur de Béthune. Les acteurs de ces sortes de pièces paraissaient sur la scène vêtus de peaux noires et d'habillements affreux. On distinguait deux sortes de diableries, les petites et les grandes. Les petites diableries étaient représentées seulement par deux acteurs ou deux diables ; les grandes par quatre, d'où est venu le proverbe *faire le diable à quatre*, parce que ces quatre diables réunis faisaient

21

un vacarme effrayant; ils poussaient des hurlements, jetaient des feux par la bouche, tenaient de grands bâtons noirs, d'où partaient de la fumée et des flammes; des masques horribles leur couvraient le visage, et, dans l'agitation de leur corps ils jetaient feu et flammes de toutes parts.

DIABLES CARTÉSIENS ou *de Descartes*. On appelle ainsi de petits plongeons de verre, qui, étant renfermés dans un vase plein d'eau, descendent au fond, remontent, et font les mouvements qu'on veut. Ces petits plongeons sont de deux sortes : les uns sont des masses solides de verre, auxquelles on attache en haut une petite boule pleine d'air, qui a comme une petite queue ouverte, ce qui rend le total moins pesant qu'un égal volume d'eau, mais de manière que la différence est fort petite; les autres sont creux en dedans, percés en quelque endroit d'un petit trou. Ces plongeons étant enfermés dans un vase plein d'eau, dont le goulot soit étroit, si l'on presse avec le doigt la superficie de l'eau au goulot, l'air contenu dans le plongeon ou dans la boule est condensé, le plongeon devient plus pesant que l'eau, et descend; si on retire le doigt, l'air se dilate, le plongeon devient plus léger, et remonte.

DIACRE. Les diacres furent institués au nombre de sept par les apôtres. Leurs fonctions étaient de servir les agapes et de distribuer le pain et le vin aux communiants. Les premiers cardinaux ont été les *diacres* de Rome, institués au nombre de sept pour les quatorze quartiers de la ville. Les cardinaux-diacres sont aujourd'hui au nombre de quatorze.

DIADÈME. Le mot *vitta* en latin et celui de *tænia* en grec signifiaient une *bandelette* ou ruban de laine. « Ce mot, dit Dancarville, exprime égalememt une *couronne* ou une *mytre*, parce qu'on plaçait la *bandelette* sur la tête des dieux, dont elle formait la *couronne*. Chrysès, dans l'*Iliade*, se présente au camp des Grecs, tenant en main le *sceptre d'or* et la *bandelette* d'Apollon dont il était le prêtre. Cette bandelette est appelée *stemma* par Homère, parce qu'elle était le *symbole* du dieu dont elle marquait la puissance. De là vint que de pareilles bandelettes, dont on entoura la tête des princes, furent la marque de leur autorité : c'est l'origine des *diadèmes* et des *couronnes*. » Le diadème était donc, dans les premiers temps, un bandeau royal, tissu de fil de laine ou de soie; il était la marque de la royauté, parce que les rois s'en ceignaient le front pour laisser la couronne aux dieux. Il était ordinairement blanc et tout simple; quelquefois il était chargé d'or, de perles et de pierreries. Le diadème est beaucoup plus ancien que la couronne. Pline prétend que Bacchus en fut le premier inventeur. Les buveurs s'en servaient d'abord pour se garantir des fumées du vin en se serrant la tête, et depuis on en fit un ornement royal.

DIAGRAPHE. Instrument de perspective, imaginé en 1830 par M. Gavard, capitaine au corps royal d'état-major; il procure, à la manière du pantographe, et par un mouvement continu, les images exactes des objets qu'on observe devant soi, mais il a la propriété, par son ingénieux mécanisme, de tracer sur un plan horizontal la perspective rigoureuse des monuments d'architecture, de donner promptement la représentation géométrale des solides, et d'être enfin d'un précieux secours pour les dessins des panoramas.

DIALECTIQUE. L'art de raisonner avec justesse. Zénon d'Élée a découvert le premier la suite naturelle des principes et des conclusions qu'on observe en raisonnant, et il en a fait un art en forme de dialogue, qui, pour cette raison, a été nommé *dialectique*. Aristote est de tous les philosophes celui qui a le plus perfectionné la dialectique. *Voy.* Logique.

DIAMANT. Il n'est point question de cette pierre précieuse dans les écrits des plus anciens auteurs de l'antiquité. Il faut descendre jusqu'aux derniers siècles avant l'ère chrétienne pour trouver quelque écrivain qui en fasse mention. Pline, qui paraît avoir fait d'assez grandes recherches sur les pierreries, avoue que le diamant a été longtemps inconnu. La taille du diamant ne doit son origine qu'à un coup du hasard. Louis de Berquen, natif de Bruges, est le premier qui l'ait mise en pratique, vers l'an 1450. C'était un jeune homme qui alors sortait à peine des classes, et qui, né d'une famille noble, n'était nullement initié dans le travail de la pierrerie. Il avait reconnu que deux diamants s'entamaient si on les frottait un peu fortement l'un contre l'autre. Il prit deux diamants, les monta sur du ciment, les égrisa l'un contre l'autre, et ramassa soigneusement la poudre qui en provint. Ensuite, à l'aide de certaines roues de fer qu'il inventa, il parvint, par le moyen de cette poudre, à polir parfaitement les diamans, et à les tailler de la manière qu'il jugeait à propos. Le premier diamant taillé par ce moyen fut acheté par Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne. C'est le Sancy. Les anciens tiraient, dans les premiers temps, leurs diamants d'Éthiopie; par la suite on en tira des Indes, de l'Arabie,

de Chypre et de la Macédoine. A l'exception des Indes, on ne tire plus aujourd'hui de diamants d'aucun des pays ci-dessus nommés ; et encore dans les Indes ne connaissons-nous à présent que les royaumes de Golconde, de Visapour et de Bengale où il y en ait des mines. Celles qu'on exploite aujourd'hui ne sont connues que depuis quelques siècles. Tavernier dit que celle de Bengale est regardée comme la plus ancienne, sans fixer le temps où elle a été découverte. La mine de Visapour n'est connue que depuis environ 400 ans. Pour celle de Golconde, du temps de Tavernier, on ne lui donnait pas plus de cent ans d'ancienneté. Le diamant est le plus dur, le plus limpide et le plus brillant des minéraux. Il raye tous les corps et n'est rayé par aucun; mais il est en même temps très-fragile; un léger choc suffit quelquefois pour le briser. Il devient phosphorescent lorsqu'on l'expose aux rayons du soleil. Pline regardait le diamant comme inattaquable par la chaleur; selon lui, le feu ne parvenait pas même à l'échauffer. Newton reconnut que le diamant devait être une substance inflammable, longtemps avant que ce fait pût être constaté, en 1694, par les expériences des académiciens de Florence, qui, ayant exposé des diamants au foyer d'une grande lentille, les virent diminuer peu à peu et disparaître entièrement. Lavoisier le premier chercha à déterminer la nature chimique du diamant, en le brûlant à vase clos, et recueillant le produit de la combustion qu'il reconnut être de l'acide carbonique. Après lui, Smisthson, Guyton Morvau, Fourcroy, Allen et Pepis, et dans ces derniers temps H. Davy, ont prouvé que le diamant est du *carbone* pur et cristallisé. Celui qui, parmi les modernes, trouva le premier l'art de graver sur le diamant fut un nommé Claude Briagues.

DIAPHANOMÈTRE. Instrument inventé par Saussure pour comparer les degrés de transparence de l'air aux différentes hauteurs.

DICTATURE. On nommait ainsi, dans la république romaine, une magistrature suprême et temporaire à laquelle on avait recours au moment du danger. Alors le sénat était sans fonctions, les assemblées du peuple étaient ajournées, les tribunaux seuls veillaient à la conservation de la liberté. Le premier dictateur fut T. Lartius Flavus. Cette charge était créée pour six mois au plus; néanmoins Sylla et César parvinrent à se faire nommer dictateurs perpétuels. Après ce dernier, la dictature fut abolie.

DIEMEN (*Terre de*). Cette île considérable du grand Océan austral, au sud-est de la Nouvelle-Hollande, fut découverte en 1642 par Abel Janson Tasman, navigateur portugais, qui lui donna le nom du gouverneur de Batavia à cette époque. Elle fut visitée en 1772 par Marion Dufresne; en 1773 par le capitaine Fourneaux: Cook et Bligh la reconnurent, l'un en 1776, l'autre en 1792. L'expédition française envoyée à la recherche de Lapeyrouse, en explora la côte en 1783. Peu de temps après, Bass découvrit le détroit qui porte son nom, et constata que cette terre était une île. Les Anglais sont établis dans cette île depuis 1804.

DIEST que l'on croit être l'ancien Dispargum des chroniques. C'est dans cette ville du Brabant que regnèrent Pharamond et Clodion, les premiers rois francs. La bière de Diest est célèbre.

DIFFRACTION. Grimaldi est le premier physicien qui ait reconnu et étudié les modifications qu'éprouve la lumière en passant près des extrémités des corps. Si l'on introduit un faisceau de lumière dans une chambre où règne l'obscurité, par une très-petite ouverture circulaire, et qu'on lui présente un corps dont l'ombre se projette sur le mur opposé, on remarque que cette ombre, au lieu d'être nettement terminée, comme cela devrait être si la lumière n'avait pas été déviée de sa route primitive, est au contraire bordée de trois franges colorées très-distinctes et d'inégales largeurs : c'est en cela que consiste la *diffraction* de la lumière.

DIGESTE. Recueil de jurisprudence romaine, composé par ordre de Justinien, et publié en 533. Le digeste a été observé en France depuis le règne de Louis-le-Jeune, du moins dans les provinces de droit écrit. Cujas dit que ce mot signifie des livres distribués dans un bel ordre, et c'est dans ce sens que Tertullien appelle *digeste* l'évangile de Saint Luc.

DILATATION. Les changements de température amènent nécessairement ceux du volume des corps; leur connaissance exacte est une des plus importantes de la physique : aussi les physiciens modernes ont-ils fait une étude particulière des dilatations; ils ont, par exemple, reconnu que tous les gaz se dilatent de la même manière et de la même quantité. Par des expériences très-précises, M. Gay-Lussac a trouvé cette dilatation de 0,00375, c'est-à-dire, qu'un volume de gaz, pris pour unité, se dilate de cette quantité pour un degré du thermomètre centigrade, laquelle est un peu plus forte que celle que M. Dalton, en Angleterre, a trouvée; mais elle est précisément la même

que l'astronome Mayer avait donnée pour l'air : on l'appelle en général le coefficient de la dilatation ; elle a été confirmée par les recherches de MM. Dulong et Petit, lesquels se sont assurés que l'uniformité de dilatation des gaz se maintient dans des limites fort étendues. Il n'en est pas de même de la *dilatation absolue* des liquides ; car chacun d'eux a une dilatation particulière, et le nombre qui l'exprime croît avec la température, ainsi que ces célèbres physiciens l'ont constaté.

DILIGENCES. On appelait autrefois diligences des bateaux de transports, qui ont donné l'idée des diligences de terre. Ce n'est que depuis la paix de 1814 que les diligences sont devenues des voitures commodes. Dans ce progrès, l'Angleterre et la Belgique ont devancé la France.

DIMANCHE, du latin *dominica*, sous-entendu *dies*, *jour du Seigneur*. Considéré comme fête particulièrement consacrée au service de Dieu, ce jour correspond au sabbat des Juifs, avec cette différence que le sabbat avait lieu le samedi. Les premiers Chrétiens remirent au jour suivant à célébrer le dimanche, à cause de la résurrection de Jésus-Christ qui a été manifestée ce jour-là. Ce fut Constantin qui ordonna que tout travail cesserait le dimanche.

DIMES. Ce fut Charlemagne qui établit les dîmes : « nouveau genre de bien, dit Montesquieu, qui eut cet avantage pour le clergé, qu'étant singulièrement donné à l'église, il fut plus aisé dans la suite d'en reconnaître les usurpations. On a voulu donner à cet établissement des dates bien plus reculées ; mais les autorités que l'on cite me semblent être des témoins contre ceux qui les allèguent. La constitution de Clotaire dit seulement qu'on ne leverait point de certaines dîmes sur les biens de l'église ; bien loin donc que l'église levât des dîmes dans ces temps-là, toute sa prétention était de s'en faire exempter. Le second concile de Mâcon, tenu l'an 575, qui ordonne que l'on paie les dîmes, dit, à la vérité, qu'on les avait payées dans les temps anciens ; mais il dit aussi que de son temps, on ne les payait plus. Qui ne doute qu'avant Charlemagne on n'eût ouvert la Bible, et prêché la dîme et les offrandes du lévitique ? Mais je dis qu'avant ce prince les dîmes pouvaient être prêchées ; mais qu'elles n'étaient point établies. »

DINDON. Bouche, historien de Provence, veut que nous soyons redevables du dindon au roi Réné, mort en 1480. D'autres écrivains assurent que le dindon fut introduit sous François Ier, par l'amiral Chabot. La Bruyère-Champier parle de cette acquisition comme d'une chose récente, et Beckmann réfute ceux qui la croient plus ancienne que le XVIe siècle ; il prouve que, de l'état sauvage dans les forêts de l'Amérique, cet animal passa à la domesticité en Europe. C'est aux jésuites, dit-on, qu'on en doit l'importation. Cependant malgré toutes les recherches faites assez récemment, on n'a rien pu trouver qui démontrât que les jésuites eussent introduit les dindons en France. Différents auteurs certifient que les coqs d'Inde étaient introduits en Allemagne dès l'an 1530. Ils furent apportés cette même année de la Bohème en Silésie.

DINER. *Voyez* Repas.

DINERS DU VAUDEVILLE, depuis *Réunions du caveau moderne*, et ensuite *Soupers de Momus* (an V). MM. Piis, Barré, Desfontaines, Radet, Ségur, Bourgueil, Deschamps, et quelques autres poètes, fondateurs du théâtre appelé *le Vaudeville*, se réunissaient une fois par mois. Des sujets de chansons, sous la désignation de *mots donnés*, étaient distribués par le sort à chacun des convives, et de jolis couplets, tissus sur ce canevas léger, étaient le tribut exigé pour la réunion suivante. Tel fut l'objet d'une institution qui rappelle le bon temps de la gaîté française : c'est ainsi que Piron, Panard, Gallet et Collé fondèrent au cabaret une académie bachique qui, dans ses écarts même, n'était pas étrangère au bon goût.

DIOCÈSE. Ce mot, grec d'origine, signifiait, chez les Grecs et chez les Romains, une certaine étendue de pays, soumise à la juridiction d'un même juge. Dès le temps de Strabon, les Romains avaient divisé l'Asie en diocèses ou juridictions. Dans la suite, Constantin divisa l'Empire en quatorze grands diocèses, dont chacun contenait plusieurs provinces. Chaque province avait un proconsul qui demeurait dans la capitale ou métropole, et chaque diocèse était gouverné par un vicaire de l'Empire, qui résidait dans la principale ville de son département. Le gouvernement ecclésiastique fut réglé sur le modèle du gouvernement civil, et le pape Denys le divisa en diocèses vers l'an 266.

DIONYSIAQUES. La découverte de ce poëme de Nonnus est due à Jean Sambucus, l'un des savants les plus laborieux du XVIe siècle, mort en 1584.

DIORAMA. Ce spectacle d'un nouveau genre, inventé et établi par deux peintres distingués,

MM. Bouton et Daguerre, présente à la vue du spectateur, placé au centre d'une salle en forme de rotonde, l'image des grands phénomènes de la nature, de l'ensemble d'une ville, d'un site pittoresque, de l'intérieur d'un édifice gothique. Au moyen de divers artifices, et par les effets de la perspective et du clair obscur traités par une main habile, l'illusion est complète. L'ouverture en eut lieu à Paris, le 11 Juillet 1822, par l'exposition du tableau de *l'intérieur de la cathédrale de Cantorbéry*, peint par Bouton, et de *la vallée de Sarnen*, par Daguerre.

DISCIPLINE. Dupin observe que, parmi toutes les austérités que pratiquaient les anciens moines et solitaires, il n'est point parlé de discipline; il ne paraît pas même qu'elle ait été en usage dans l'antiquité, excepté pour punir les moines qui avaient péché. On croit communément que c'est Saint Dominique l'Encuirassé et Pierre Damien, qui ont introduit les premiers l'usage de la discipline.

Discipline militaire. Le règne de Sésostris est l'époque de la gloire militaire des Égyptiens. Ce prince, qui ne se proposa rien moins que la conquête du monde entier, entretint toujours sur pied une milice nombreuse, partagée en deux corps. Les soldats n'avaient point de paie, et il leur était défendu d'exercer aucun art mécanique; mais l'état avait pourvu abondamment à leur entretien. Le soldat qui avait abandonné son rang ou qui désobéissait à ses généraux était noté d'infamie; il pouvait cependant s'en relever, en réparant sa faute par quelque action d'éclat. Mnesthée, qui commandait les Athéniens devant Troie, passait, chez les Grecs, pour avoir le premier imaginé l'art de former les troupes en bataillons et en escadrons. Par rapport à la levée des troupes, on sait qu'à Lacédémone tous les citoyens étaient obligés de porter les armes depuis trente ans jusqu'à soixante. Il en était de même à Athènes, où les jeunes gens se faisaient inscrire dans un registre public à l'âge de dix-huit ans, et s'engageaient à servir la république jusqu'à l'âge de soixante ans. Les autres états de la Grèce observaient à cet égard la même discipline que Sparte et Athènes. Chez tous ces peuples, les déserteurs étaient punis de mort, et l'on notait d'infamie ceux qui, dans la mêlée, avaient abandonné leurs boucliers. Les Romains, dans les armées, usaient d'une grande sévérité pour le maintien du bon ordre et de la police. Comme Charlemagne perfectionna l'art militaire, en prenant pour modèle la milice romaine, il fit exactement observer la discipline.

DISCRÉDIT. Perte ou diminution du crédit qu'une chose avait auparavant. Ce mot ne s'est guère introduit dans le commerce que depuis 1719, que divers arrêts du conseil l'ont employé pour exprimer la perte qu'on faisait sur les actions de la compagnie des Indes et sur les billets de banque, et le peu de confiance que le public avait en ces effets.

DISQUE. *Voyez* Palet.

DISSECTION. Dans les temps modernes, André Vesale, célèbre médecin belge, contemporain de Charles-Quint, est le premier qui ait disséqué des corps humains. Le premier démonstrateur des dissections anatomiques fut Pierre Dionois. *Voyez* Anatomie.

DISTILLATION. Ce mot n'avait pas, chez les anciens, une valeur analogue à celle qu'on lui a assignée depuis quelques siècles. Ils confondaient, sous ce nom générique, la filtration, les fluxions, la sublimation, et autres opérations qui ont reçu de nos jours des dénominations différentes, et qui exigent des appareils particuliers. Les Romains, sous les rois et du temps de la république, ne paraissent pas avoir connu l'eau-de-vie. Pline, qui écrivait dans le premier siècle de l'ère chrétienne, ne la connaissait pas. Il nous a laissé un très-bon livre sur la vigne et le vin, et il ne parle point de l'eau-de-vie, quoiqu'il considère le vin sous tous ses rapports. Galien, qui vivait un siècle après lui, ne parle de la distillation que dans le sens que que nous venons de rapporter. « Tout porte à croire, ajoute Chaptal, que l'art de la distillation a pris naissance chez les Arabes. » *Voyez* Alambic.

DITHYRAMBE. C'était, chez les Grecs, une sorte de poésie consacrée à Bacchus, dont il est plus facile d'assigner le caractère que de trouver la véritable origine. Clément d'Alexandrie et le scholiaste de Pindare attribuent l'invention du dithyrambe à Lasus ou Lassus d'Hermione. Si l'on en croit Hérodote, ce fut le fameux Arion de Méthymne qui en donna les premières leçons à Corinthe. Quoi qu'il en soit des premiers auteurs de ce genre de poésie, il y a beaucoup d'apparence qu'il doit son origine à ces assemblées rustiques de buveurs, chez qui le vin seul échauffant le génie développait cet enthousiasme et cette fureur qui faisaient pour ainsi dire l'âme du dithyrambe.

DIVINATION. L'art de connaître l'avenir par des moyens superstitieux. L'homme toujours inquiet sur l'avenir, ne se contenta pas de le chercher dans les oracles et dans les prédictions des sibylles; il entreprit de le découvrir do

mille autres manières, et inventa plusieurs sortes de divinations, pour lesquelles même il établit des maximes et des règles, comme si des connaissances aussi frivoles avaient pu se réduire en règles et en maximes. La divination prit naissance chez les Étrusques, peuples plus mélancoliques que les Grecs ; c'est pourquoi l'on appelle l'Étrurie mère de la superstition. (Cicéron, *de Divinat.*). Les Juifs, qui admettaient neuf espèces de divinations, avaient pris toutes ces superstitions en Égypte, d'où elles s'étaient répandues chez les Grecs qui les avaient transmises aux Romains, chez qui la divination était même autorisée par les lois. *Voy.* Chiromancie, Présages, Pronostics.

DIVORCE. Le divorce consiste dans la faculté que la loi accorde en certains cas et sous certaines conditions, à l'un ou à l'autre des époux de provoquer la dissolution de leur mariage. Il diffère en cela de la répudiation qui s'entend ordinairement du droit concédé aux maris de renvoyer leurs femmes, sans attribuer à celles-ci la même faculté. Cette sorte de répudiation était fort en usage chez les premiers peuples. On la trouve établie chez les Hébreux, même du temps de Moïse, et chez les Perses, par les lois de Zoroastre. La loi de Solon est la première qui admît l'un et l'autre sexe à l'exercice de la répudiation ; la loi hébraïque subit aussi la même modification du temps d'Auguste; Salomé, sœur d'Hérode, répudia Corosban, son mari. Le premier divorce à Rome ne daterait que de l'an 523 après la fondation de la ville. Ce fut Carvilius Ruga qui fournit l'exemple d'un semblable événement. L'usage du divorce passa de Rome dans les Gaules ; il fut encore observé pendant quelque temps depuis l'établissement de la monarchie française : on en trouve plusieurs exemples sous la première et la seconde race. La loi du 20 Septembre 1792 rétablit le divorce, qui fut admis sous l'Empire.

DIZAIN. Un Lyonnais, nommé Maurice Lève, contemporain de Pibrac, est le premier qui ait fait des dizains ; il vivait sous le règne de Henri II.

DOCTEUR. Le titre de docteur a été créé peu avant le milieu du XII[e] siècle, pour succéder à celui de *maître*, devenu trop commun. On attribue l'établissement des degrés de doctorat, tels que nous les avons aujourd'hui, à Irnérius qui en dressa lui-même le formulaire. La première installation solennelle de docteur, conforme à ce prospectus ou formulaire, se fit à Bologne en la personne de Bulgarus, professeur de droit. L'université de Paris suivit cet usage pour la première fois, vers l'an 1145, en faveur et pour l'installation de Pierre Lombard.

DOCTRINE CHRÉTIENNE. Cette congrégation fut instituée par César de Bus, originaire de Côme, dans le Milanais, et chanoine de l'église de Cavaillon. Elle tint sa première assemblée à Avignon, le 29 Septembre 1592. C'était en quelque façon un ordre de catéchistes.

DOGE DE VENISE. C'était le premier magistrat de la république ; on l'élisait à vie, et il présidait tous les conseils. C'est en 709 que les Vénitiens, se regardant comme formant une république, eurent leur premier doge, qui ne fut qu'une espèce de tribun du peuple élu par des bourgeois. Le doge accrut sa puissance avec celle de l'état: il prenait déjà, vers le milieu du X[e] siècle, le titre de *duc de Dalmatie*, *dux Dalmatiæ*, car c'est ce qui signifie le mot *doge*. Dans le même temps, Béranger reconnu empereur en Italie, lui accorda le privilége de battre monnaie.

Doge de Gênes. Le premier magistrat de la république de Gênes était aussi qualifié du nom de *doge*. Tiré du corps des sénateurs, il gouvernait deux ans, et ne pouvait rentrer dans cette charge qu'après un intervalle de douze.

DOM ou DON. Titre d'honneur qui vient du latin *dominus* (seigneur). Quelques auteurs disent que ce nom est ancien en Espagne, et que le premier à qui les Espagnols le donnèrent fut Pelayo, lorsqu'après avoir été mis en déroute par les Sarrasins, au commencement du VIII[e] siècle, ils se rallièrent sur les Pyrénées, et élurent ce général pour leur roi. Ce titre, réservé autrefois à la haute noblesse d'Espagne, y est devenu presque aussi commun que celui de *monsieur* en France. On dit *don* en Espagne, et *dom* en Portugal. On donne ce titre aux bénédictins.

DOME. Ce mot tiré du grec, signifie une couverture de bâtiment ronde et élevée : c'est ce que les Italiens appellent *copola*, coupole, terme par lequel nous exprimons encore l'intérieur de la partie concave d'un dôme.

DOMESTICITÉ. Une des coutumes introduites par les Francs dans la Gaule, y mit la domesticité en honneur. Les Romains, pour le service de leur personne, avaient des esclaves. Les Francs trouvèrent cet usage indigne d'eux. Ils continuèrent, suivant leurs antiques coutumes, à se faire servir par des hommes d'une naissance illustre, par les fils de leurs parents, de leurs leudes ou fidèles.

DOMINICAINS. Ordre de religieux prêcheurs, fondé par Saint Dominique, à l'occasion de la guerre des Albigeois, en 1215. Leur premier couvent fut établi à Toulouse, en 1218.

DOMINICALES (*Lettres*). Ces lettres, qui sont les sept premières de l'alphabet, furent introduites dans le calendrier par les premiers Chrétiens, à la place des lettres nundinales du calendrier romain; elles servent à marquer le jour du dimanche tout le long de l'année, et de là vient leur nom. Si, par exemple, l'année commence par un mardi, ce jour est désigné par A, durant toute l'année; mercredi par B, et ainsi de suite jusqu'au dimanche, qui est désigné par F. Cette dernière lettre, qu'on nomme *dominicale*, change donc chaque année, et rétrograde d'un rang, parce que l'année a un jour de plus que 52 semaines. On voit, en outre, que les années bissextiles ont deux lettres dominicales.

DOMINIQUE (*La*). Cette île de l'Amérique septentrionale, une des Antilles, fut ainsi nommée par les Espagnols, parce qu'ils la découvrirent, un dimanche, le 3 Novembre 1493, pendant le deuxième voyage de Christophe Colomb.

DOMINO. Le camail que portent, pendant l'hiver, les prêtres qui vont à l'office s'appelait autrefois *domino*; il a servi de modèle à l'habit de bal et de mascarade, dont on fait usage aujourd'hui, et qui en a conservé le nom.

DORIEN (*Mode*). « Le mode dorien, dit J.-J. Rousseau, était un des plus anciens de la musique des Grecs, et c'était le plus grave ou le plus lent de ceux qu'on a depuis appelés *authentiques*. Le caractère de ce mode était sérieux ou grave, mais d'une gravité tempérée, ce qui le rendait propre pour la guerre et pour les sujets de religion. » Platon regarde la majesté du mode dorien comme très-propre à conserver les bonnes mœurs, et c'est pour cela qu'il en permet l'usage dans sa *République*. Il s'appelait *dorien*, parce que c'était chez les peuples de ce nom qu'il avait été d'abord en usage. On attribue l'invention de ce mode à Thamyris de Thrace, qui ayant eu le malheur de défier les Muses et d'être vaincu, fut privé par elles de la lyre et des yeux.

DORIQUE (*Ordre.*) ARCHITECTURE.

DORURE. Les Grecs et les Romains crurent embellir leurs ouvrages de terre, de bois ou de marbre, en les dorant; bien éloignés en cela de la magnificence des Hébreux qui avaient couvert de lames d'or l'Arche d'alliance et la Table des pains de proposition. Ils s'avisèrent aussi d'étendre l'or par feuilles très-minces, qu'ils appliquaient sur le marbre avec des blancs d'œufs, et sur le bois avec une composition, nommée *leucophæum*, faite de terre glutineuse; c'est de cette dernière manière que fut dorée la statue de Minerve faite par Phidias pour les Platéens, après la bataille de Marathon. Cet art, né dans la Grèce, ne fut reçu à Rome que sous le consulat de P. Cornelius Cethegus et de M. Babius Tamphilus, l'an de Rome 571. C'est dans le siècle dernier qu'on a inventé l'art d'appliquer directement le mat et le bruni sur le bois et sur le plâtre, sans aucune espèce de blanc d'apprêt, ce qui est cause, entre autres avantages, que la beauté des profils, la finesse et l'esprit de la sculpture ne sont aucunement altérés, comme ils l'étaient nécessairement auparavant.

DOT. L'origine des dots se perd dans l'antiquité la plus reculée. Chez les Hébreux, les hommes qui se mariaient étaient obligés de constituer une dot aux filles qu'ils épousaient, ou bien à leurs pères. Jacob servit quatorze ans Laban, pour obtenir Rachel et Lia, ses filles. Sichem, demandant en mariage Dina, fille de Jacob, promet à ses parents de lui donner tout ce qu'ils demanderont pour elle. David, en se proposant pour gendre, donna la dot qùe désirait Saul. C'est encore une loi observée chez les Juifs, que le mari doit doter sa femme. Lycurgue, législateur des Lacédémoniens, établit la même loi. Solon, suivant Plutarque, défendit de donner aucune dot aux filles, afin que leurs vertus et leurs charmes pussent compter pour quelque chose dans la recherche que les hommes en feraient. Chez les Romains, l'usage était que les hommes reçussent des dots de leurs épouses. César, en parlant de ce qui s'observait de son temps, chez les Gaulois, entre mari et femme, pour leurs conventions matrimoniales, dit que la femme apportait en dot à son mari une somme d'argent; que le mari de son côté prenait sur ses biens une somme égale à la dot; que les deux sommes étaient mises en commun; que l'on en conservait les profits, et que le tout appartenait au survivant des conjoints. Lorsque les Francs eurent fait la conquêtes des Gaules, ils laissèrent aux Gaulois la liberté de vivre suivant leurs anciennes coutumes; pour eux, ils retinrent celles des Germains, dont ils tiraient leur origine : ils étaient donc dans l'usage d'acheter leurs femmes, tant veuves que filles, et le prix appartenait aux parents; et à leur défaut, au roi, suivant le *titre* 46 de la loi salique.

DOUANE, de l'Italien *dogana*. Nom que l'on donne aux bureaux établis pour percevoir certains droits sur les marchandises. Ce droit fut établi, selon quelques-uns, sous le règne de Louis XI, et, selon d'autres, sous celui de Charles IX. Les anciens ne connaissaient pas ces sortes d'impôts.

DOUBLE RÉFRACTION. Lorsque la forme des corps cristallisés n'est ni un cube ni un de ses dérivés, ces corps jouissent de la propriété de partager le rayon réfracté à travers leur substance en deux parties distinctes, dont l'une est le *rayon ordinaire* l'autre est ce qu'on nomme le *rayon extraordinaire*. C'est en cela que consiste le phénomène de la double réfraction remarqué pour la première fois par Erasme Bartholin. Les expériences faites sur les liquides et les gaz prouvent que ces substances sont privées de cette propriété. Huyghens et Newton cherchèrent à en donner l'explication, et le premier eut la gloire d'en découvrir la véritable loi, ainsi que l'ont constaté beaucoup plus tard les travaux de Malus en France, et de Wollaston en Angleterre. On a nommé *axe* du cristal, la ligne autour de laquelle les choses se passent de la même manière. Il existe des cristaux où cette similitude a lieu suivant deux axes. Le rhomboïde de spath d'Islande, placé sur une ligne noire, et qu'on fait tourner autour d'elle, parvient à une position où l'on n'aperçoit qu'une seule image, et c'est alors celle où l'œil et la ligne sont dans le plan de la *section principale*. Si ce mouvement de rotation continue, la ligne se divise en deux parties, dont l'une est le rayon extraordinaire qui se meut avec le cristal. Les expériences de Wollaston et de Malus sur le spath d'Islande, et celles de M. Biot sur le cristal de roche, démontrent la loi qui régit les vitesses de propagations des rayons ordinaires et des rayons extraordinaires. Wollaston et M. Brewster ont déterminé avec exactitude la direction et les propriétés des deux axes dans un grand nombre de cristaux, et Fresnel a fait la remarque que dans les cristaux à deux axes il n'y avait pas de rayon ordinaire proprement dit, c'est-à-dire, qu'aucune portion de la lumière qui les traverse ne s'y réfracte constamment suivant la loi de Descartes. Enfin, M. Breswster a reconnu que le verre, en le comprimant, acquiert la propriété de colorer la lumière polarisée; il a même avancé que la compression ou la dilatation de cette substance lui donne la structure des cristaux doublement réfringents.

DRACHME. La drachme était à-la-fois le nom de l'unité de poids et de l'unité de monnaies chez les Grecs. Dans l'une et l'autre appréciation, elle se composait de 6 oboles, et elle était la centième partie de la mine, et la six millième partie du talent. La drachme la plus ancienne, qui eut cours dans les siècles de Périclès et d'Alexandre, pèse généralement 82 grains 1/7, et vaut 92 centimes. La mine ancienne vaut 92 francs et le *talent*, 5566 francs. La drachme moderne, qui eut cours dans les deux siècles qui précédèrent Jésus-Christ, ainsi que dans ceux qui suivirent, ne pèse que 77 grains 1/6, et vaut 87 centimes; la *mine*, 87 francs et le *talent*, 5222 francs. Ces évaluations sont dues à M. Letronne.

DRAGONS. Corps de milice qui combat également à pied et à cheval. L'opinion la plus vraisemblable, sur l'origine du mot *dragon*, est qu'ils portèrent un dragon dans leurs étendards sous le maréchal de Brissac qui institua ce corps dans les guerres du Piémont. Mais des Montois auparavant avaient pris le même nom sous la même bannière.

DRAGONNADE. C'est ainsi qu'on appelle les violences qui furent exercées en 1684, dans les Cévennes, contre les Calvinistes.

DRAGUER (MACHINE A). La machine à vapeur a été adaptée très-heureusement au curage des ports, des canaux et des rivières. Des dragues à vapeur sont placées sur des bateaux plats d'une forme particulière et auxquels on donne le nom de *bateaux-dragueurs*. Ces machines se composent d'un ou de deux systèmes de chaînes sans fin, à longues mailles articulées, à peu près comme une échelle flexible, sur les traverses de laquelle on fixe des *louchets* ou *hottes* en forte tôle de fer. La chaîne et les louchets passent sur un tambour qui les fait circuler le long d'un plan incliné, et viennent, en passant près du fond, tour-à-tour se charger de terre ou de vase qu'ils vont ensuite vider à la partie supérieure dans un bateau de décharge, dit *Marie-Salope*.

DRAME. Poëme composé pour le théâtre et représentant une action, soit comique, soit tragique. L'unité d'action, l'unité de temps et l'unité de lieu, sont les principales règles du drame; c'est ce qu'on appelle les trois unités. *Voy*. TRAGÉDIE, COMÉDIE, MÉLODRAME.

DRAME, dans une acception moderne et moins étendue, se dit d'une espèce particulière de pièces de théâtre, qui n'est ni tragédie, ni comédie, ni tragi-comédie. Un drame parfait est pour la scène ce qu'un excellent tableau de genre est en peinture, comparativement aux tableaux historiques, aux statues monumentales,

dont les figures ressemblent aux acteurs de Melpomène.

DRAP. L'origine des étoffes de laine remonte sans doute à la plus haute antiquité. Homère et tous les écrivains des temps les plus reculés font mention de nombreux troupeaux comme principale richesse de quelques peuplades et de quelques particuliers. L'histoire ne nous apprend pas si ces étoffes étaient tissées ou feutrées ; il est à croire que le feutrage précéda la fabrication des étoffes tissées que Pline attribue aux Égyptiens. Dès les premiers siècles de l'ère chrétienne, on estimait déjà beaucoup les draps fabriqués à Arras. Les Pays-Bas ont dû aux draps de laine leur ancienne prospérité. C'est à deux étrangers, MM. Douglas et Cockeril, que l'on dût en 1802 l'importation des premières machines à carder et à filer la laine, et à brosser les étoffes par mouvement continu de rotation.

DRAPEAU. Tout nous prouve, dit Goguet, qu'on n'aura pas tardé à imaginer les drapeaux et les enseignes militaires pour guider les troupes dans la mêlée et leur faciliter les moyens de se reconnaître et de se rallier. On ne sait point, à la vérité, dans quel siècle ni chez quels peuples on a commencé à employer ces pratiques ; mais elles doivent avoir eu lieu dans une très-haute antiquité. On voit que les Israélites marchaient dans le désert par diverses troupes : chacun, est-il dit, sous les enseignes et sous les drapeaux de sa tribu et de sa compagnie. L'enseigne ou le drapeau, chez les Romains, n'était d'abord qu'une botte de foin ; on le fit ensuite de drap, d'où vient peut-être, dit d'Ablancourt, le mot de drapeau. *Voyez* Enseigne, Étendard.

DROIT FRANÇAIS. Avant la conquête des Gaules, les Gaulois se gouvernaient par un *droit coutumier*, dont la connaissance était renfermée dans les colléges des druides. Il ne nous en reste que peu de chose dans César, Strabon et Ammien Marcellin. Après qu'ils eurent été subjugués par César, ils se soumirent au *droit romain*, qui fut observé dans les Gaules pendant près de cinq cents ans. Les Français avaient la loi salique, souvent augmentée et diminuée, sous la première et la seconde race de nos rois. Les capitulaires de Charlemagne, de Louis-le-Débonnaire et de Charles-le-Chauve, succédèrent à la loi salique. Les ducs et les comtes ayant usurpé, sous la seconde race, les villes et les provinces dont ils avaient le gouvernement, établirent des lois et des coutumes particulières dans l'étendue de leur territoire. Par ce changement, le *droit français* contenu dans la loi salique et les capitulaires fut aboli, et fit place au *droit coutumier*. Ainsi la France fut longtemps partagée entre le *droit romain* ou le *droit écrit* qui régnait dans les provinces méridionales, et le *droit coutumier* que l'on suivait dans les autres provinces. Louis-le-Grand fonda à Paris, en 1679, une chaire pour le droit français. *Voyez* École de droit.

DRUIDE. Les anciens ont dérivé le nom de *druides* de *drys*, mot grec qui signifie *chêne*. C'est dans l'île britannique que la religion des druides résidait comme dans son centre. César nous apprend que ceux qui voulaient en acquérir une connaissance plus profonde allaient l'étudier dans cette île. Seuls ministres des sacrifices, seuls interprètes du ciel, ils passaient pour les seuls qui connussent la nature divine. Les druides, comme on le sait, étaient les prêtres et les philosophes des Germains, des Bretons et des Gaulois.

DUC. Du latin *dux* (chef d'armée, celui qui conduit, qui commande les troupes). Du temps de l'empereur Probus, en 276, les généraux des divers corps de troupes étaient désignés sous le nom de *dux, duces*. C'est l'origine des ducs qui furent quelque temps après gouverneurs des provinces. Vers le commencement du Xe siècle, les ducs et les comtes convertirent en principautés les lieux et les villes où ils commandaient auparavant par commission, et dès lors ils ajoutèrent à leur nom celui de leurs duchés ou de leurs comtés.

DUCAT. Cette monnaie doit son origine à Longinus, gouverneur d'Italie, qui se révolta contre Justin-le-Jeune, empereur, se fit duc de Ravenne, et pour marquer son indépendance, se nomma *exarque*, c'est-à-dire *sans seigneur*. Il fit frapper à son empreinte et en son nom des monnaies d'or très-pur à vingt-quatre carats, qui de sa qualité de *duc* furent nommés *ducats*. Après lui, les Vénitiens ont été les premiers qui en aient fait fabriquer.

DUCTILIMÈTRE. Instrument ou espèce de marteau inventé en 1822, par M. Regnier, pour estimer et comparer la ductilité des différents métaux.

DUEL. Cet usage de vider par un combat singulier les querelles particulières n'était pas inconnu aux anciens. Chez les Hébreux on rencontre le duel de David et de Goliath. Si les histoires grecques et romaines fournissent quelques exemples de combats singuliers, ils avaient toujours pour motifs le service de la patrie. Le plus célèbre est, sans contredit, celui

des Horaces et des Curiaces. Le duel personnel, venu de la Scandinavie, partie de l'Europe qui comprenait le Danemarck, la Suède et la Norwège, passa en Allemagne, en France, et se répandit enfin dans l'Europe entière où les duels furent quelquefois autorisés par les princes et approuvés par l'Église. Louis VII fut le premier roi de France qui commença à restreindre l'usage des duels.

DUPLICATION DU CUBE. Problème fameux chez les anciens, appelé *déliaque*, mais à la solution duquel les géomètres n'attachent plus aucun intérêt depuis longtemps. On raconte que l'oracle de Delphes ayant été consulté sur le moyen de faire cesser la peste qui désolait Athènes, il répondit qu'il fallait pour cela doubler l'autel d'Apollon, qui était un cube. On sait que traité analytiquement, ce problème donne lieu à la résolution d'une équation du troisième degré à deux termes.

DUPLIQUES. On donnait anciennement cette dénomination aux écritures présentées par le défendeur, pour répondre aux *répliques* données par le demandeur, contre les premières défenses à sa demande. Ces écritures ont été abrogées en 1667.

DYNAMIQUE. Cette science du mouvement des corps soumis à l'action de forces quelconques, continuellement agissantes, est entièrement due aux modernes, et Galilée est celui qui en a jeté les fondements. Avant ce grand géomètre, on n'avait considéré les forces qui agissent sur les corps que dans l'état d'équilibre; et quoiqu'on ne pût attribuer l'accélération des corps pesants et le mouvement curviligne des projectiles qu'à l'action constante de la gravité, « personne, dit Lagrange, n'avait encore réussi à déterminer les lois de ces phénomènes particuliers, d'après une cause si simple. » Galilée a fait le premier pas, et a ouvert par là une carrière nouvelle et immense à l'avancement de la mécanique. Huyghens, qui paraît avoir été destiné à perfectionner et compléter la plupart des découvertes de Galilée, ajouta à la théorie de l'accélération des graves celle du mouvement des pendules et des forces centrifuges. Newton fit de la mécanique une science nouvelle, et les principes qu'il publia sur cette matière, en 1687, furent l'époque de cette révolution. Mais l'invention du calcul infinitésimal mit en état de réduire à des équations analytiques les lois du mouvement d'un corps, et Euler fit le premier une application de ce nouveau calcul à la science des mouvements, en faisant dériver ses solutions de la considération des forces tangentielles et des forces normales. Jacques Bernouilli, peu de temps après, chercha à rappeler la théorie d'Huyghens aux premiers principes du mouvement, et la solution directe et rigoureuse qu'il donna, en dernier lieu, du problème des centres d'oscillation, est regardée par les géomètres comme le germe d'un principe de dynamique que D'Alembert a rendu si fécond. Ce principe consiste en ce que dans tout système de corps sollicités par des forces quelconques, les quantités de mouvement imprimées, et celles qui ont lieu, prises en sens opposé, doivent se faire mutuellement équilibre, ayant égard à la liaison des parties du système. Ainsi, par ce moyen, la dynamique est ramenée à la statique : c'est cette méthode, combinée avec le *principe des vitesses virtuelles* dû à Jean Bernouilli, qui sert de base à la *mécanique analytique* de Lagrange. Poisson a rendu un nouveau service aux sciences et à l'enseignement, en exposant cette méthode avec tous les développements dont elle est susceptible, dans la deuxième édition de son *Traité de Mécanique*.

DYNAMOMÈTRE. Instrument qui sert à mesurer l'intensité des forces. On a beaucoup varié ces appareils. Celui qui a été inventé par Graham et perfectionné par Desaguillers, était formé d'un bâti en charpente dont le volume et le poids étaient fort incommodes. Le dynamomètre de Leroy est plus simple; mais celui que M. Regnier a inventé est l'instrument qui présente le plus d'avantages dans ses nombreuses applications.

E.

E. La cinquième lettre de l'alphabet et la seconde des voyelles. E, lettre numérale des Grecs, signifie 5.

EAU. L'eau a été regardée pendant longtemps comme une substance simple, et sous ce rapport, les anciens philosophes en faisaient un des quatre éléments qui donnaient naissance à tous les corps de la nature, savoir : le *feu*, l'*eau*, l'*air* et la *terre*. Cette opinion, quoique éloignée de la vérité, avait cela de séduisant, qu'elle faisait concourir à la formation de tous les autres corps, ceux qui existent le plus gé-

néralement dans l'univers. La chimie moderne a substitué à ces systèmes, nés de considérations abstraites, des théories fondées sur des faits. Lavoisier est un des premiers qui par leurs expériences ont démontré que l'eau n'est point un être simple; il est parvenu à faire connaître les principes qui la composent et les rapports qu'ils ont entre eux. Dès 1776, Macquer et Sigaud-Lafond observèrent qu'il se déposait de l'eau sur les parois des vases au-dessous desquels on faisait brûler le gaz hydrogène. Au commencement de l'année 1681, Priestley ayant fait détonner un mélange de gaz hydrogène et de gaz oxigène dans un vaisseau de verre, observa aussi qu'après la détonnation l'intérieur du vase était humide; mais aucun d'eux n'en conclut que l'eau était composée d'hydrogène et d'oxigène. Ce fut Cavendish qui, dans l'été de la même année 1781, ayant répété l'expérience de Priesley avec un très-grand soin, et s'étant procuré ainsi plusieurs grammes d'eau, osa le premier en tirer cette conséquence. Cependant il était nécessaire; pour convaincre les esprits, de brûler de grandes quantités de gaz hydrogène, de mesurer les proportions de gaz hydrogène et de gaz oxigène qui se combinaient, et de prouver que leur poids était absolument le même que celui de l'eau formée: c'est ce qu'essaya Lavoisier en 1783, et ce qu'il exécuta avec Meunier en 1785, au moyen des gazomètres dans un grand ballon de verre. Parmi les chimistes qui répétèrent l'expérience de Lavoisier, on doit surtout citer MM. Lefebvre-Gineau, professeur au collége de France, Fourcroy, Vauquelin et Séguin: ceux-ci obtinrent jusqu'à cinq hectogrammes d'eau parfaitement pure. Aujourd'hui la composition de l'eau est bien connue. Elle est formée de 88 parties 29 d'oxigène et de 11 parties d'hydrogène en poids, ou de 1 volume de gaz oxigène et de 2 volumes de gaz hydrogène. Il resterait à faire connaître ici l'origine des eaux minérales, ce qui entraînerait trop loin: qu'il nous suffise d'indiquer une découverte dont s'est enrichie la science, et dont l'humanité recueille le fruit. Les sources thermales, connues antérieurement à Pline, prêtaient déjà du temps de cet écrivain leur secours à la médecine. Leurs propriétés provenant du sol qu'elles traversent, il faudrait les faire venir à grands frais de pays souvent très-éloignés, ou les prendre sur les lieux, si la chimie n'était parvenue à imiter la nature dans cette circonstance. Bergman, en 1778, et Kirwan, en 1799, publièrent des dissertations générales sur l'analyse des eaux minérales. L'essai que M. Bouillon-Lagrange mit au jour en 1810, les travaux de MM. Vauquelin, Fourcroy, Deyeux, et de plusieurs autres chimistes, ne permettent plus de douter des avantages que l'on peut retirer des eaux minérales factices, dans les maladies où ces eaux naturelles procuraient quelque soulagement.

Eau de mer rendue potable. L'eau marine, comme l'on sait, n'est pas en elle-même propre à la boisson de l'homme; mais on a depuis longtemps observé que les vapeurs qui s'élèvent de la mer sont douces, et on a pu en conclure qu'il suffisait de les réunir et de les condenser pour en retirer une liqueur potable et propre aux usages domestiques. Ce phénomène était connu du temps de Pline. Vers le milieu du dernier siècle, on était parvenu à trouver le moyen de dessaler l'eau de la mer. Plusieurs savants, parmi lesquels on compte Bayle, Leibnitz et le comte de Marsigly, avaient fait à ce sujet un grand nombre d'expériences infructueuses: plus heureux que ceux qui l'avaient précédé, M. Poissonnier parvint à cette époque à inventer une machine distillatoire très-simple, à l'aide de laquelle et d'une poudre absorbante il a réussi à ôter à l'eau de mer son goût âcre, et à lui procurer une parfaite salubrité. En 1817, MM. les commandants et intendants de la marine à Brest, Toulon et Rochefort, reçurent l'ordre de faire distiller une quantité d'eau de mer suffisante pour fournir pendant un mois à la boisson et à la préparation des aliments d'un certain nombre de forçats. Il fut prescrit en même temps de former, dans chacun des ports indiqués, une commission, pour observer l'état des hommes soumis à ces expériences et rendre compte des résultats. On a remarqué qu'après la distillation l'eau de la mer a toute la limpidité de l'eau distillée ordinaire; qu'elle dissout bien le savon et cuit bien les légumes: l'aréomètre n'a présenté aucune différence entre cette eau et celle de source également distillée. L'eau de mer sortant de l'alambic avait un goût de feu, de brûlé, d'empyreume, qui appartient seulement à l'action du calorique, puisque l'eau de mer et l'eau douce, comparées sous le rapport du goût, à leur sortie de l'alambic, se sont trouvées parfaitement semblables. L'eau de mer distillée ne perd pas immédiatement son odeur ni son goût empyreumatique: mais exposée à l'air libre, pendant un certain temps, elle perd sa fadeur, devient plus sapide, et acquiert enfin toutes les qualités de l'eau douce. (*Voyez* le

Journal universel des sciences médicales, Novembre 1817).

Eaux (*Épuration des*). L'art de rétablir les eaux gâtées ne date que de la découverte, faite par Lwitz en 1790, de la propriété anti-putride du charbon de bois. Ce savant reconnut que l'eau filtrée à travers le poussier du charbon se clarifiait complètement, et que l'eau la plus corrompue perdait sa mauvaise odeur et son mauvais goût.

Eau oxigénée. M. Thénard a découvert, en 1818, ce nouveau corps, qui est composé de telle manière, qu'un volume d'eau ordinaire peut contenir jusqu'à quatre cent soixante-quinze fois son volume d'oxigène. Ce corps peut être employé en médecine à développer rapidement une irritation à la peau, et peut servir à enlever les taches noires de sulfure de plomb qu'on voit souvent sur les estampes.

Eau dans le vin. Une circonstance frappante dans l'histoire de l'antiquité grecque, c'est l'affectation avec laquelle presque tous les historiens nomment celui qui passait pour avoir trouvé le premier le secret de mêler l'eau avec le vin, comme si c'eût été une découverte d'une nature à mériter l'attention de toute la postérité. Ils en font honneur à Amphion, troisième roi d'Athènes : on lui avait même élevé une statue en reconnaissance d'un si grand service.

Eau bénite. L'usage de l'eau bénite est très-ancien dans l'église, comme on peut le voir dans Saint Jérôme, dans la vie de Saint Hilarion et et dans Gretser. On attribue au pape Saint Alexandre, martyrisé sous Adrien, l'institution de l'eau bénite.

Eau-de-vie. L'eau-de-vie n'est autre chose que de l'alcool réduit à un degré de convention dans le commerce.

Généralement on donne ce nom à tous les spiritueux qui marquent vingt-deux degrés et au-dessous à l'aréomètre. Toutes les substances végétales, capables de subir la fermantation vineuse, contiennent de l'alcool, mais le vin est de tous les produits celui dont on obtient le plus aisément et en plus grande quantité de l'eau-de-vie d'un goût agréable. Les Romains, sous les rois et du temps de la république, ne connaissaient point l'eau-de-vie. Pline n'en fait nullement mention. Galien, qui écrivait un siècle après lui, n'en parle point. Au XIII[e] siècle, Raymond Lulle, alchimiste célèbre, parle de l'alcool inflammable qu'il obtenait par trois et sept rectifications. Arnaud de Villeneuve, son contemporain, donna des notions plus précises sur l'eau-de-vie, et fut le premier qui fit des applications de ce produit à la médecine.

EAU DE COLOGNE. Inventée par Farina, distillateur à Cologne, à la fin du dix-septième siècle.

Eaux et forêts. Les Romains, qui avaient emprunté des Grecs une partie de leurs lois, avaient des réglements relatifs aux droits de propriété ou d'usage que chacun pouvait prétendre sur l'eau, sur les rivages des fleuves et des rivières. A Rome, la garde et la conservation des forêts était le plus souvent confiée aux consuls nouvellement créés ; on établit dans la suite des gouvernements particuliers dans chaque province pour la conservation des bois. Lorsque les Francs se rendirent maîtres des Gaules, frappés de les voir couvertes de forêts, ils ne tardèrent pas à prendre les mesures convenables pour conserver ce prix inestimable de leurs conquêtes.

ÉBÈNE. L'ébène parut à Rome pour la première fois, lorsque Pompée triompha de Mithridate. Pline dit, qu'étant brûlée elle répand une odeur agréable, ce qui a fait croire que cette ébène n'était pas semblable à la nôtre, et que ce pouvait être une espèce de bois de gaïac.

ÉBÉNISTERIE. On donnait autrefois le nom d'ébène à une multitude de bois qui se distinguaient par leurs belles nuances, leurs veines, leur dureté et leur finesse. Les ouvriers qui les mettaient en œuvre étaient appelés ébénistes. Ainsi, outre l'ébène noire, on connaissait les ébènes rouges, violettes, jaunes, etc ; et quoique cette confusion ait cessé aujourd'hui, le nom d'ébéniste est resté au fabricant qui emploie à la confection de nos meubles, l'acajou, l'orme, le frêne, le noyer, etc. L'art de l'ébéniste remonte à une haute antiquité. Il fut d'abord pratiqué par les Asiatiques, passa en Grèce lors des conquêtes d'Alexandre, et ne tarda pas à se répandre en Italie. Cet art fut très-estimé à Rome, et recherché des plus riches citoyens.

ÉBURONS. L'un des vingt-quatre peuples de la Gaule Belgique au temps de César ; ils occupaient le pays de Liége ; ils se firent exterminer par les Romains.

ÉCAILLE. M. Darcet, inventeur du procédé d'extraction de la gélatine des os par l'acide muriatique, est parvenu à transformer cette gélatine en véritable écaille. Cette précieuse découverte permettra de fabriquer des morceaux d'écaille d'une épaisseur et d'une grosseur telles que la nature n'en produit pas de semblables.

Cette écaille artificielle a les couleurs, la consistance et la transludité qui caractérisent l'écaille naturelle, à tel point qu'il est impossible aux connaisseurs d'en faire la différence.

ÉCARLATE. L'écarlate est une couleur des plus belles et des plus éclatantes; on ne l'a obtenue qu'au moyen de la cochenille. Parmi les auteurs qui en ont fait mention, les uns attribuent sa découverte à un Hollandais, Corneille Drebbel, né en 1572 à Alkmaar; les autres, à un Allemand établi dans les environs de Londres.

ECHANSON (*Grand*). Ce nom était autrefois une distinction après des rois d'Égypte et de Perse, comme nous l'apprend l'Écriture Sainte. L'histoire grecque fait mention de Ganymède, ravi par Jupiter pour être son échanson. Ce titre est aujourd'hui si recommandable en Allemagne, qu'il est attaché au premier électorat, affecté au roi de Bohème.

ÉCHAPPEMENT. Partie essentielle d'une montre, d'une horloge ou d'une pendule, qui sert à en régler le mouvement. L'auteur du plus ancien échappement n'est pas connu. L'échappement appelé *à rochet*, inventé à Londres, en 1680, a été attribué par M. Smith, horloger de cette ville, à M. Clément, et a été revendiqué par M. Hook. On commença à s'en servir en France en 1695.

ÉCHARPE. L'usage des écharpes est fort ancien; toutes les femmes en portaient autrefois; les écharpes passèrent ensuite aux gens de guerre, qui les portaient tantôt en guise de ceinture, tantôt à la manière des baudriers.

ÉCHAUDÉ. Le père de Favart, connu par ses opéras comiques, était encore meilleur pâtissier que son fils n'était bon auteur. Il se glorifiait d'être l'inventeur des échaudés; il fit dans le temps une chanson sur cette heureuse découverte qui lui fit gagner beaucoup d'argent. Cette chanson n'est pas venue jusqu'à nous.

ÉCHEC. « Ce jeu a été ainsi appelé, soit du mot arabe ou persan *schah*, qui signifie *roi*, qui est la principale pièce de ce jeu; soit de l'Allemand *schach*, c'est-à-dire *voleur* ou *filou* d'où ce jeu a été dit *latrunculorum ludus*. *Voy*. le *Glossaire* de Ducange. » Quelques auteurs ont cru qu'il fallait remonter jusqu'au siége de Troie pour trouver l'origine du jeu des échecs, dont ils attribuent l'invention à Palamède; mais cette opinion n'est pas mieux fondée que celle qui suppose que ce jeu a été connu des Grecs et des Romains, et que par conséquent nous l'avons reçu d'eux. Il est dû aux Indiens: ce fut un bramine, nommé Sissa ou Sisla, qui l'imagina au commencement du V[e] siècle, pour donner une leçon à un prince ivre de son pouvoir; ce roi de l'Inde se nommait Sirham. Dans ce jeu, le roi, quoique la plus importante des pièces, ne peut ni attaquer ni se défendre sans ses sujets et ses soldats. Le prince Indien, entendant parler de ce jeu, manda le bramine pour qu'il lui en expliquât les règles. Le philosophe, au milieu de ses leçons frivoles, en mêla d'utiles; et le prince reconnaissant voulut le récompenser. Sissa demanda qu'on lui donnât le nombre de grains de blé que produirait le nombre de cases de l'échiquier, un seul pour la première, deux pour la deuxième, quatre pour la troisième, ainsi de suite en doublant jusqu'à la soixante-quatrième Le roi l'accorda sans examen; mais ce fut pour lui une source nouvelle de réflexions, lorsque ses trésoriers lui firent voir qu'il s'était engagé au-delà de ce qu'il pouvait fournir. On a évalué la somme de ces grains de blé à seize mille trois cent quatre-vingt-quatre villes, dont chacune contiendrait mille vingt-quatre greniers, dans chacun desquels il y aurait cent soixante-quatorze mille sept cent soixante-deux mesures, et dans chaque mesure trente-deux mille sept cent soixante-huit grains. Le jeu des échecs ne demeura pas longtemps renfermé dans l'Inde; il passa dans la Perse pendant le règne de Cosroès. On sait que Tamerlan était passionné pour les échecs. Hyde raconte qu'on voyait, au trésor de Saint-Denis, les échecs d'ivoire qui avaient appartenu à Charlemagne. Louis XIII, roi de France, avait un échiquier fait en étoffe, et qui avait la forme d'un coussin; les échecs dont il se servait étaient terminés par des espèces d'aiguilles qui, s'enfonçant dans l'échiquier, lui permettaient de jouer en se promenant en voiture. Don Juan d'Autriche se servait d'une chambre entière pour échiquier. Les différentes cases étaient représentées sur un pavé de marbre noir et blanc; mais au lieu de pions inanimés, il employait des hommes qu'il faisait mouvoir selon les règles du jeu. Nos meilleurs auteurs disent que les échecs des anciens étaient ordinairement de verre. Il paraît que ce jeu aurait été apporté en Italie du temps de la première croisade.

ÉCHELLE. Espèce de pilori ou carcan placé dans un lieu public. La première échelle ou poteau tournant appelé *pilori*, était de celui de Paris, placé aux halles. Ce nom lui fut donné par corruption de puits-Lorri, parce que dans

cet endroit se trouvait le puits d'un nommé Lorri, d'où l'on a fait *pilori*.

Échelles a incendie. On doit à MM. Désaudray, Regnier, et au corps des pompiers de Paris, plusieurs échelles à incendie, au moyen desquelles on est souvent parvenu à sauver des personnes qui, sans ce secours, auraient infailliblement péri dans les flammes.

Échelles du Levant. Cette dénomination s'applique aux places de commerce les plus fréquentées par les Européens, sur les côtes de l'empire ottoman et de la Barbarie. Elle doit son origine aux degrés appuyés sur les moles des ports de ces places, et au bas desquels les vaisseaux s'arrêtent pour la charge et la décharge des denrées.

ÉCHEVIN. Ce mot vient de l'Allemand *schaben* ou *sceben*, *scabinus*, en basse latinité, qui signifie *juge* ou *homme savant*. Les Francs apportèrent ce terme dans les Gaules. C'était, vers le milieu du VIIe siècle, le titre des assesseurs ou conseillers des comtes.

ÉCHIQUIER. On a donné ce nom dans quelques pays, comme en Normandie et en Angleterre, à certaines assemblées de commissaires délégués pour réformer les sentences des juges inférieurs dans l'étendue d'une province. « Le nom d'*échiquier*, est-il dit dans l'*Encyclopédie*, vient de ce que le premier échiquier, qui fut celui de Normandie, se tenait dans une salle dont le pavé était fait de pierres carrées, noires et blanches alternativement comme les tabliers ou échiquiers qui servent à jouer aux échecs.» D'autres prétendent que le nom d'*échiquier*, donné à ce tribunal, vient de ce qu'il y avait sur le bureau un tapis échiqueté de noir et de blanc, comme on dit en termes d'armoiries.

ÉCHO (Poésie). Les anciens poètes grecs et latins ont inventé cette sorte de poésie, dont le dernier mot ou les dernières syllabes ont un sens qui répond à chaque vers. Exemple :

> Pour vous en dire plus, il faudrait vous pouvoir
> *Voir.*
> Aura-t-elle pitié de mon mal inouï?...
> *Oui.*

Écho. *La Bibliothèque britannique*, tom. IX, pag. 291, dit qu'il existe à Andersbach, en Bohême, un écho fort remarquable dans une forêt de rochers très-élevés et de forme conique, ayant l'aspect d'un labyrinthe au milieu d'une plaine assez vaste. Cet écho, situé vers les confins de ce groupe gigantesque, dont le centre phœnique est à une petite distance du plus grand rocher, répète sept syllabes jusqu'à trois fois très distinctement.

Échos artificiels. L'art a disposé certaines constructions d'édifice de manière à produire, au moyen du son réfléchi, un effet curieux ; ce sont certaines figures de voûte, ordinairement elliptiques ou paraboliques, qui redoublent les sons. La manière de faire des échos artificiels est enseignée par le P. Blacani, jésuite, dans son *Échométrie*.

ÉCHOMÈTRE. Sauveur, en 1701, a eu l'idée d'un instrument, auquel il a donné le nom d'échomètre, pour déterminer précisément la durée des mesures et des temps dans la musique. Vers 1736, on annonça, sous le nom de *métromètre*, un instrument qui battait la mesure tout seul.

ÉCLAIRAGE AU GAZ. *Voy.* Hydrogène.

ÉCLECTISME. Vers la fin du Ier siècle, une nouvelle secte de philosophes, connus sous le nom de nouveaux Platoniciens, prit naissance à Alexandrie en Égypte. Au lieu d'adopter un système particulier, il leur parut plus sage de choisir dans les différentes sectes les opinions qu'ils crurent les plus vraies et les plus raisonnables pour en composer un système général.

ÉCLIPSE. Ce phénomène a d'abord frappé tous les hommes, et jusqu'à ce que l'astronomie en eût dévoilé la cause, il a été pour les uns un sujet d'alarmes, et pour les autres l'objet d'une infinité de conjectures. Tous les savants conviennent que Thalès a été le premier que nous connaissions qui ait prédit les éclipses. Anaxagore, contemporain de Périclès, fut le premier des Grecs qui écrivit clairement sur les diverses phases de la lune et sur ses éclipses. Pline dit, dans son *Histoire naturelle*, que le premier Romain qui observa les éclipses de soleil et de lune fut Sulpicius Gallus. Rœmer a trouvé une machine ou espèce de planisphère et de montre, qui, par le moyen d'une manivelle qu'on tourne, marque toutes les éclipses des planètes qui ont été, ou qui arriveront. Cette machine est à l'Observatoire royal de Paris. Le *Journal des savants* (1785), donne le détail et l'explication d'une machine inventée par M. de La Hire, et qui montre toutes les éclipses, tant passées que futures, selon le moyen mouvement de la lune, avec les points de lunaisons et les épactes.

ÉCLIPTIQUE. Ligne qui partage le zodiaque, dans toute sa longueur, en deux parties égales, et que le soleil semble parcourir dans son mouvement annuel. Les anciens sont partagés sur le temps auquel les Grecs connurent l'obliquité de l'écliptique, c'est-à-dire, l'angle que le plan de cette courbe fait avec celui de l'équateur céleste. Les uns attribuent cette découverte

à Pythagore, les autres à Anaximandre, son disciple; il y en a même qui veulent qu'OEnopides de Chio s'en soit aperçu le premier. Ce qui paraît de plus vraisemblable dans cette question, c'est qu'Anaximandre aura montré le premier aux Grecs de combien de degrés le zodiaque était incliné à l'équateur.

ÉCLUSE. Chez les Chinois et les Égyptiens l'eau était retenue dans les canaux au moyen de grosses traverses de bois placées au-dessus les unes des autres, engagées dans une bâtisse en pierre de taille; le reste du canal n'était qu'un fossé sans maçonnerie. (*Voyez* CANAL,) « L'invention des écluses à doubles portes, pour la navigation des rivières ou des canaux, ne date, suivant le père Frisi, auteur italien, que de l'année 1481. C'est sur la Brenta, près de Padoue, que les premières furent établies par deux ingénieurs de Viterbe. Peu de temps après, Léonard de Vinci fit une application heureuse de cette belle et utile découverte, qui servit ensuite de modèle à tous les travaux du même genre. Il établit la communication des deux canaux de Milan, par six écluses successives, rachetant une différence de niveau d'environ 16 à 18 mètres.

ÉCOLES. Chez les anciens, comme chez nous, le mot école a toujours servi à désigner un endroit où l'on enseigne. Toutes les villes de la Grèce, sans en excepter Lacédémone, avaient leurs écoles. Ce qu'on enseignait dans chacune d'elles répondait à l'âge de ceux qui y étaient admis. Les écoles pour les filles sont les premières dont il soit possible de constater l'établissement à Rome; elles existaient dès l'an 304 de la fondation de cette ville. Des grammairiens grecs vinrent former à Rome des écoles de grammaire vers l'an 550. Ce furent encore des rhéteurs grecs qui fondèrent à Rome des écoles de rhétorique, vers l'an 600. Charlemagne fut le premier des rois francs qui établit des écoles publiques. On enseignait, dans ces écoles, la lecture, l'écriture, l'arithmétique, l'astrologie, qui ordinairement se bornait au calcul, appelé *comput*, ou à la méthode de déterminer les fêtes mobiles; enfin on y enseignait l'art de chanter au lutrin, art qui donnait alors une grande considération à celui qui le possédait parfaitement. Telle est l'espèce d'enseignement dont Charlemagne gratifia ses états.

ÉCOLE D'ARCHITECTURE. Ce fut en 1740 que Blondel jeta les fondements de cette école, rue des Cordeliers, à Paris.

ÉCOLE CENTRALE DES ARTS ET MANUFACTURES. *Voy.* MANUFACTURES.

ÉCOLE DES ARTS ET MÉTIERS. *Voyez* CONSERVATOIRE.

ÉCOLE D'ARTILLERIE ET DU GÉNIE, *à Metz*. Cette école, créée par arrêté du 4 Octobre 1802 (12 Vendémiaire an XI), est destinée à former des officiers pour le service des corps royaux de l'artillerie et du génie Les élèves qui la composent sont pris parmi ceux de l'école polytechnique, reconnus admissibles dans les services publics, d'après l'examen ouvert à cet effet chaque année.

ÉCOLE DE CAVALERIE. Cette école fut instituée au commencement de la révolution, par suite de l'émigration des officiers et d'une grande partie des instructeurs des corps de cette arme, dans le but de ramener l'instruction à ses vrais principes qui étaient oubliés.

ÉCOLE SPÉCIALE DU COMMERCE. Quelques villes commerçantes du Nord, et notamment Hambourg, ont la gloire d'avoir les premières tenté de former des établissements semblables à celui dont nous allons parler; mais leurs essais n'obtinrent pas tout le succès qu'on pouvait en attendre. Depuis longtemps, il est vrai, Paris comptait une foule de professeurs de *tenue de livres*, de *changes*, etc.; mais personne n'enseignait la science commerciale dans toute son étendue. Ce ne fut qu'en 1816 qu'on établit, à l'ancien hôtel des Fermes, rue du Bouloi, une école sous la dénomination d'*Académie de commerce*. En 1819, cette académie fut transférée rue Saint-Antoine, dans l'hôtel que Henri IV fit construire pour son ministre Sully. Cette institution prit alors le nom d'*École spéciale de commerce*.

ÉCOLE DE DROIT. La politique des patriciens de Rome, qui firent de la jurisprudence une science mystérieuse qu'ils se réservèrent, donna la première ouverture à l'étude des lois. C'est d'elle que sortirent ces édits nombreux et si judicieux des préteurs, qui méritèrent d'être réunis en corps de lois, sous le titre d'*édit perpétuel*. C'est aussi par suite de cette application, et par la culture des lettres et de la philosophie, que se forma cette succession de jurisconsultes célèbres qui, depuis Auguste, eurent le privilége de donner des consultations et des réponses que les juges mêmes prenaient pour base de leurs jugements; mais elle cessa après Herennius Modestinus, que Gravina appelle le dernier soupir de la jurisprudence. On voit bien des jurisconsultes qui enseignaient le droit, mais sans caractère public; un rescrit d'Antonin-le-Pieux, qui régnait au commencement du IIe siècle, les autorisait, sous la dénomination de

juris studiosi, à se faire payer de leurs salaires. Ce rescrit, rapporté par Callistrate qui vivait du IIIe au IVe siècle, témoigne qu'il n'y avait point alors d'écoles publiques spécialement établies. La première le fut à Beryte, ville de Phénicie : on en ignore l'époque ; une deuxième fut ouverte à Constantinople en 425 ; la troisième le fut à Rome : on sait seulement qu'elle existait du temps de Justinien. Celle de Constantinople s'abolit lorsque l'empire d'Orient tomba devant la barbarie des Musulmans, qui prirent cette capitale en 1425. Mais la découverte que l'on fit à Amalfi des Pandectes de Justinien, et la renaissance des lettres avec laquelle elle coïncida, firent revivre l'étude des lois. Elle passa de l'Italie dans les parties de la France où le droit romain était pratiqué : Toulouse en fut le premier siége. Les écoles de droit étaient jointes aux universités, sous le titre de facultés de droit.

École d'application des ingénieurs géographes militaires. Une école de géographes fut créée par la loi du 30 vendémiaire an IV, qui fixa à vingt le nombre d'élèves qui seraient instruits aux opérations géographiques et topographiques, après avoir fait toutefois leurs premières études, pendant un an au moins, à l'école polytechnique. Lors de l'organisation définitive du corps des ingénieurs géographes militaires, qui eut lieu en 1809, on sentit la nécessité d'y adjoindre une école d'application, afin que ceux des élèves de l'école polytechnique qui devaient dorénavant alimenter exclusivement ce corps, fussent à même de compléter leur instruction géodésique et topographique : aussi fut-elle établie au dépôt de la guerre, en vertu d'une décision ministérielle du 30 Octobre 1809. Cette école a subsisté en France jusqu'en février 1831, époque où le corps des ingénieurs géographes a été réuni à celui d'état-major.

École royale militaire. Un édit de Janvier 1751, enregistré le 22 de ce mois, porte que Louis XV établit l'école royale militaire en fade cinq cents gentilshommes, pour y être entretenus et élevés dans toutes les sciences convenables et nécessaires à un officier. Outre ces cinq cents jeunes gentilshommes, gratuitement logés, nourris, enseignés, on admit dans cette école un certain nombre de pensionnaires étrangers ou nationaux, payant deux mille livres, à condition qu'ils seraient catholiques et feraient preuve de quatre degrés de noblesse.

Une école militaire a été établie à Bruxelles, depuis la formation du royaume belge.

École de médecine. Quoique l'école de médecine de Paris existe depuis fort longtemps, les changements apportés dans son organisation et dans le mode d'enseignement, en ont fait une institution nouvelle. Elle fut d'abord établie dans la rue de la Bûcherie en 1472, mais fermée pendant les troubles de la révolution, elle ne fut rouverte qu'en 1795, par les soins du professeur Fourcroy, et sur la proposition qu'il en fit à la Convention.

École spéciale militaire. Instituée en l'an XI, elle fut d'abord établie à Fontainebleau, et transportée à Saint-Cyr, près Versailles, en 1809.

École militaire préparatoire, instituée en 1814. Elle est établie à la Flèche : trois cents jeunes gens y sont entretenus aux frais du gouvernement.

École royale des mines. Il n'existait pas en France d'école destinée à l'enseignement de tout ce qui concerne les mines ; c'est-à-dire l'étude des substances minérales dans leur état naturel. L'extraction des minéraux, la manière de les traiter, l'analyse des métaux et des substances calcaires, étaient des objets trop importants pour ne point fixer l'attention du gouvernement. En 1778, sur la proposition de M. Sage, on créa une chaire de *chimie docimastique*, que ce savant zélé et minéralogiste fut appelé à remplir. M. Sage déposa dans un vaste salon, à la Monnaie, la belle collection de minéraux qu'il avait réunis. En 1782, le gouvernement acheta cette collection de M. Sage. En 1783, le même savant présenta à Louis XVI le plan d'une école régulière, propre à former de bons ingénieurs des mines ; douze élèves furent désignés et salariés par l'état ; M. Sage, nommé directeur, leur enseignait la chimie, la minéralogie et l'art d'exploiter les mines : M. Charles leur donnait des leçons de physique ; la géométrie, le dessin, entraient encore dans le mode d'enseignement. De cette première école sont sortis les Romé-de-l'Isle, les Demestre, les Chaptal, etc.

École normale (*Institution de l'an III*). Décret de la Convention, du 9 Brumaire an III.

Écoles normales de géométrie appliquée aux arts. Dans le cours de 1825, encouragé par ce qui a déjà été fait et par le fruit qu'on en retire, on a cherché à répandre davantage les lumières dans la classe industrielle et manufacturière. M. le baron Charles Dupin, membre de l'Institut et l'un des professeurs du Conservatoire des arts et métiers, peut être regardé comme le fondateur de ces nouvelles écoles.

ÉCOLE DE PEINTURE ET D'ARCHITECTURE, à Rome. En 1667, Colbert engagea Louis XIV à établir une école de perfectionnement qui mît les jeunes peintres français à portée de méditer sur les monuments de l'ancienne Rome, et d'étudier Raphaël et Michel-Ange. On acheta dans cette métropole un palais où loge le directeur de l'école. On y envoie les élèves qui ont remporté des prix à l'académie de Paris; ils y sont conduits et entretenus aux frais du gouvernement.

ÉCOLE POLYTECHNIQUE. Créée par la loi du 7 Vendémiaire an III, sa première organisation, sous le titre d'*École centrale des travaux publics*, est du 26 Novembre 1794. Elle fixe le mode d'enseignement, qui a toujours eu deux branches principales, les sciences mathématiques et les sciences physiques. Bientôt après, un décret du 1er Septembre 1795 changea son nom en celui d'*École polytechnique*, et détermina le mode d'admission des élèves de cette école dans les services publics.

ÉCOLES PRIMAIRES (*Institution de l'an II*). Ces écoles avaient déjà existé en France, et leur création date de 1598. Henri IV, comprenant les besoins de son peuple, et sentant de quelle utilité l'instruction primaire était pour les classes inférieures, forçait les parents à envoyer leurs enfants dans des écoles où l'on enseignait gratuitement à lire. M. Delassalle fut le fondateur des écoles chrétiennes.

ÉCOLES DE THÉOLOGIE. Depuis la naissance de l'Eglise jusqu'au XIIe siècle, ces écoles ont toujours subsisté dans les églises cathédrales ou dans les monastères; mais les scholastiques, qui parurent alors, formèrent peu à peu les écoles de théologie, telles que nous les voyons à présent. D'abord Pierre Lombard, puis Albert-le-Grand, Saint Thomas, Saint Bonaventure, Scot, etc., firent des leçons publiques, et par la suite les rois et les papes fondèrent des chaires particulières, et attachèrent des priviléges aux fonctions de professeur en théologie.

ÉCOLES EN PEINTURE. *Voyez* PEINTURE.

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE. La médecine vétérinaire, si cultivée chez les anciens, a été fort long-temps négligée parmi nous. M. Bourgelat, chef de l'académie de Lyon, a formé le plan d'une école pour cette utile partie de la *médecine hippiatrique*. Cette école a été ouverte, le 16 Février 1762, à Lyon, dans le faubourg de la Guillotière. On en a établi également une au village d'Alfort près Paris.

Une école vétérinaire et d'économie rurale a été instituée à Bruxelles depuis la révolution de 1830.

ÉCONOMIE RURALE, THÉORIQUE ET PRATIQUE. En 1806 le ministre de l'intérieur, par décison du 16 Juin, créa une chaire d'économie *rurale*, théorique et pratique, que vint remplir E. Yvart; et pour la première fois la méthode remplaça l'aveugle routine. *Voyez* FERME.

ÉCOSSE, *scotland*, CALEDONIA. Un des deux royaumes que comprend l'île de la Grande-Bretagne, dont il occupe la partie septentrionale; séparé des Orcades, au Nord, par le détroit de Pentland, à l'Ouest, le Minch le sépare de Lewis, la plus septentrionale des Hébrides; l'Inner-sound de Skye; le Mull-sound de Mull; le Sound-fo-Jura de Jura; le golfe de Clyde d'Arran; et le canal du Nord de l'Irlande. Les Romains, sous la conduite d'Agricola, entrèrent pour la première fois dans cette contrée, connue alors sous le nom de Calédonie: ils y restèrent pendant trois cents ans. Lorsque les Romains quittèrent la Grande-Bretagne, les Calédoniens, Celtes d'origine, étaient puissants et divisés en tribus. Les Pictes, descendants des Calédoniens sous un nom nouveau en avaient les mœurs, les coutumes, le langage et la religion. Les Écossais ou Scots, colonie d'Irlande, avaient des chefs ou rois qui faisaient la guerre aux Pictes; enfin Kenneth, roi des Écossais, s'allia au prince picte et finit par lui succéder en 843. Le royaume, qui portait encore le nom de Pictland (terre des Pictes), ne prit celui d'Écosse que sous Malcolm II, qui en 993 fut son quatre-vingt-troisième roi et rendit le trône héréditaire. A dater de son règne, l'histoire d'Écosse, dont les commencements sont obscurs et incertains, offre de l'intérêt. Des guerres intestines, des révoltes, l'introduction du Calvinisme dans le royaume, et en dernier lieu les fautes et les malheurs de Marie Stuart, achevèrent la décadence de l'Ecosse réunie complètemet à l'Angleterre en 1707, sous la reine Anne. Il y a un demi-siècle que les habitants de l'Écosse étaient enrore divisés en tribus appeles Clans, et vassaux de chefs dont ils attendaient la protection que les lois seules ne pouvaient leur assurer; des services militaires acquittaient le prix des fermages.

ÉCOSSE (*Nouvelle*) ou ACADIE, *Nova Scotia*, presqu'île de la Nouvelle-Bretagne dans l'Amérique septentrionale, entre 43° 30 et 45° 55 de latitude nord, et entre 63° 10 et 68° 38 de longitude ouest. On attribue la découverte de la Nouvelle-Écosse à Sébastien Cabot qui visita en 1497, toute la partie orientale de l'Amérique septentrionale. Verazzani y aborda en 1524, et

lui donna le non d'Acadie. En 1598, le marquis Delaroche reconnut la partie occidentale, et quelque temps après des Français du Canada s'y établirent. Vers la même époque, Guillaume-Alexandre de Neustrie, à qui Jacques Ier avait fait cession de cette péninsule, lui donna le nom de *Nova Scotia:* il y établit, en 1622, une colonie écossaise qui fit peu de progrès. En 1632, Charles Ier céda à la France ses prétentions sur cette contrée. Néanmoins les Anglais s'en rendirent maîtres à différentes époques, et en 1713, le traité d'Utrecht leur en assura définitivement la possession. Depuis 1749, leur nombreuse colonie n'a cessé de prospérer.

ÉCOUEN. Le connétable de Montmorency, disgracié sous François Ier., fit bâtir le château d'*Écouen*; sous l'Empire on y avait établi une maison d'éducation pour trois cents filles d'officiers de la Légion-d'honneur.

ÉCRANS MAGIQUES. On a donné le nom emphatique de *palingénésies magiques* à des écrans sur lesquels d'abord on n'aperçoit, par un artifice caché, que l'esquisse froide, sèche et dénuée de toute couleur, d'une fleur quelconque, mais qui, au moment qu'on les approche du feu, se parent du plus brillant coloris de la nature, et présentent un camaïeu ou différentes couleurs. Lorsque ces écrans se refroidissent, ils reprennent leur ancienne forme, et la couleur disparaît.

ÉCRANS PANORAMAS. Ce sont des feuilles de carton peintes et découpées, au travers desquelles on voit passer, comme des ombres, des personnages ou des animaux. Le mécanisme consiste en une bande de papier sur laquelle les sujets sont dessinés : au moyen de deux petits cylindres fixés sur le carton, on roule une feuille de papier, comme le fil sur une bobine. M. Gaucheret, de Paris, auteur de cette invention, a obtenu en 1820 un brevet pour cinq ans.

ÉCRITURE. « On a successivement inventé, dit Goguet, différents signes propres à représenter les discours et à exprimer la pensée. C'est aux recherches et aux tentatives multipliées qu'on a faites pour y parvenir en différents temps chez les peuples policés, que nous devons l'art d'écrire proprement dit, art dont il est impossible de pouvoir fixer précisément l'époque, et marquer exactement l'origine. » Il est certain que le premier moyen employé pour représenter une idée a été d'en peindre l'objet. La première écriture a donc été une peinture grossière. Les hiéroglyphes, dont l'invention est attribuée aux Égyptiens, sont venus abréger ce que la première peinture avait de trop long; mais, en même temps qu'elle devenait symbolique, elle devenait aussi plus compliquée et elle dépendait en partie de conventions arbitraires. Les caractères alphabétiques seuls pouvaient remplir exactement le but que les deux premières espèces d'écriture s'étaient proposé. L'écriture alphabétique était en usage dans l'Arabie dès le temps de Job. Il en parle d'une manière très-claire et très-positive. *Voyez* ALPHABET. Les Grecs écrivaient d'abord sur des feuilles, sur l'écorce de certains arbres, principalement du tilleul et du hêtre; dans la suite, ils se servirent de petites planches ou tablettes de bois très-minces; on les enduisait de cire, et l'on écrivait sur cet enduit. Les Grecs écrivaient aussi sur des peaux de bêtes : c'étaient ou des cuirs passés et rendus souples comme la peau d'un gant, ou c'était du parchemin rouge et blanc ou du vélin semblable au nôtre. Cette dernière espèce était fort en usage. Il y avait aussi des feuilles à écrire faites d'une petite peau déliée qui se trouvait entre l'écorce et le bois de certains arbres; cette peau était appelée *liber*, d'où vient le mot *livre*. On en faisait encore d'une plante égyptienne que les Grecs appelaient *biblos* et les Latins *papyrus*, d'où est venu le mot *papier* : celles-ci étaient plus en usage que les autres. Les Romains avaient appris l'art de l'écriture des Toscans et des Grecs. Ils furent longtemps sans connaître les lettres de l'alphabet; et, si l'on en excepte un petit nombre, l'écriture ne fut en usage à Rome que vers le temps de l'expulsion des rois. Les Romains écrivaient, comme les Grecs, sur des peaux de bêtes préparées; cet usage était très-ancien; car Denys d'Halicarnasse nous apprend qu'un traité fait entre les premiers Romains et les Gabiens fut écrit en lettres antiques sur du cuir de bœuf dont on avait couvert un bouclier de bois. Les Romains se servaient encore, pour cet usage, de parchemin, de feuilles et d'écorces de certains arbres, du papyrus qu'ils recevaient d'Égypte; ils écrivaient aussi sur des tablettes enduites de cire, appelées *palimpsesta* ou *codicilli*, et sur de la toile de lin très-fine. Les anciens avaient deux manières de former les caractères de l'écriture; l'une était *pingendo, en peignant*, à l'aide d'une petite canne de roseau appelée *calamus*, les lettres sur des peaux préparées ou sur la membrane intérieure de l'écorce de certains arbres. L'autre manière était *incidendo*, *en gravant* les lettres sur des lames de plomb ou de cuivre, ou bien sur des tablettes de bois enduites de cire; ils se servaient à cet effet d'un poinçon appelé *stylus*, qui res-

semblait à-peu-près aux aiguilles avec lesquelles nous écrivons sur nos tablettes. Ils n'écrivaient ordinairement que sur un côté, et laissaient en blanc la page du revers. (*Voyez* OPISTOGRAPHIE).

ÉCRITURES D'AVOCATS. (*Origine de l'obligation de les signer*). L'origine de cet usage peut être rapportée à une ordonnance du roi Jean, en 1363. Ce prince, dans la vue de réprimer le luxe oratoire dont on se piquait dans son siècle, défend de plaider plus de deux fois dans la même cause, et proscrit, sous des peines sévères, toutes répétitions inutiles, toutes déclamations. On est parvenu dans ces derniers temps à multiplier la copie d'une lettre ou d'une minute avec économie de temps et de peine. M. Coquebert, en l'an IX, proposa de mettre du sucre dans l'encre, et lorsque l'on a tracé avec cette encre l'écrit qu'on a dessein de multiplier, on applique dessus un papier non collé et humide; en passant sur cette feuille de papier un fer chaud, tel que celui dont se servent les blanchisseuses, les caractères se transportent sur cette seconde feuille. On doit à M. L'Hermite l'importation d'un procédé au moyen duquel on peut obtenir quatre à cinq copies à-la-fois. Cette importation date de 1810. M. Cabany, papetier, a obtenu en 1817 un brevet d'invention pour une petite presse qui donne en peu de temps un certain nombre d'épreuves d'une même lettre. Ces différents procédés peuvent être utiles dons le commerce, pour l'expédition de circulaires, etc.

ÉCRIVAINS. La découverte de l'imprimerie fit tomber l'écriture, dans le XVIe siècle.

ÉCROUELLES. On a fait remonter à Saint Édouard, en Angleterre, et à Clovis, en France, le don qu'on attribuait aux rois de guérir les écrouelles en les touchant.

ÉCU, autrefois *escu*, du latin *scutum*, *cuir*, parce que anciennement les écus étaient couverts de cuir bouilli. Bouclier plus grand que les boucliers ordinaires, et plus long que large, de sorte qu'il couvrait un homme presque tout entier. Les écus furent inventés, dit-on, chez les Samnites. L'écu des anciens chevaliers était une arme défensive, faite en forme de bouclier léger, sar laquelle on peignait des armoiries, des devises et des chiffres.

ÉCU. Pièce de monnaie ainsi appelée parce qu'elle est chargée de l'écu de France, ou de l'écu des armoiries de ses rois. Partout où il est parlé d'écu avant 1641, il faut l'entendre de l'écu d'or. Ce n'est proprement que depuis 1577 que l'on compte en France par écus. *Voy.* MONNAIE.

ECUYER. Le titre d'écuyer est très-ancien. Dès le temps de la décadence de l'empire romain, il y avait deux sortes de gens de guerre qui surpassaient tous les autres en réputation de bravoure, savoir, les gentils et les écuyers, en latin, *gentiles* et *scutarii*. Ammien Marcellin rapporte que l'empereur Julien fut assiégé dans la ville de Sens par les Sicambres, parce qu'ils savaient que les écuyers et les gentils n'y étaient pas.

ECUYER (*Grand*). Officier de la couronne, qu'on nommait autrefois *le maître de l'écurie du roi*. Cet office ne remonte pas plus haut que le XIIIe siècle.

EDDA. On appelle ainsi les livres qui renferment la cosmogonie, la théologie et la morale des anciens peuples de l'Europe septentrionale. On fait venir *edda* d'un mot de la langue des Scandinaves, qui signifie *aïeule*. Il existe deux edda. L'ancienne est un recueil de poésies scandinaves formé vers le milieu du XIe siècle, par Saemund, dit le savant. Des pièces qui composaient cette collection, trois seulement sont parvenues jusqu'à nous, savoir : la *Voluspa*, c'est-à-dire l'*oracle de Nola*, sibylle du Nord; le *Havamaal*, ou *discours sublime d'Odin*, le seul monument qui nous reste de la morale des Scandinaves; et le *chapitre runique* ou *magie d'Odin*. La nouvelle edda se compose en grande partie de fables allégoriques, d'un commentaire de la *Voluspa*, dont l'auteur, le célèbre Snoro Sturleson, vivait dans le XIIe et le XIIIe siècle, et d'un dictionnaire poétique intitulé *Scalda*, fait également par Snorro, pour faciliter l'intelligence des anciennes poésies scandinaves à ceux qui se vouaient à la profession de poète.

ÉDEN. Mot hébreu qui signifie délices. On ne convient pas unanimement de la position de ce lieu. Les uns mettent le paradis terrestre dans la Terre-Sainte, habitée par la suite par les Israélites; d'autres le placent à Damas, et quelques autres encore dans la partie la plus méridionale de la Mésopotamie, vers le confluent de l'Euphrate et du Tigre.

ÉDILES. Ces magistrats qui, chez les Romains, avaient l'inspection des édifices publics furent créés la même année que les tribuns. En 338 de Rome, on institua deux *édiles curules* qu'on prit parmi les patriciens.

EDIMBOURG, *Edimburg*. Ville capitale de l'Écosse, chef-lieu du comté et du presbytère de ce nom; son origine se perd dans la nuit des temps. Selon d'Anville, il occupe l'emplacement d'une station romaine appelée *Alata*

Castra. Selon d'autres auteurs, son nom vient d'Eth, roi des Pictes, ou plutôt d'Edwin, prince saxon, qui fit bâtir le château en 626, et qui appela la ville *Edwinès-Bura*.

ÉDREDON. C'est ce duvet si chaud, si léger dont la nature a couvert l'estomac d'une espèce de canard habitant des mers glaciales, connu parmi nous sous le nom d'*eider*, et que Linné appelle *anas mollissima*. Le plus estimé est celui que l'oiseau s'arrache pour garnir son nid, et qu'on recueille dans le nid même.

EENHAEM, appelé aussi Bracbantum, ancien comté dans le pays d'Audenarde; il a donné son second nom au pays de Brabant, selon quelques-uns. Baudouin de Lille en 1046 s'empara du comté d'Eenhaem, et détruisit le château. Il ne reste de ce nom qu'un village.

EFFIGIE. Henri II est le premier des rois de France qui ait fait mettre son effigie sur les monnaies, avec l'année de leur fabrication. L'usage des exécutions par *effigie* tire son origine des sacrifices et des triomphes des anciens, lesquels, au lieu d'exposer la personne même, exposaient quelquefois seulement son image ou effigie. L'exécution par effigie, en matière criminelle, n'était pas en usage chez les Romains. Elle nous vient particulièrement des Grecs, chez lesquels on faisait le procès aux absents; on les exécutait par effigie, ou bien on écrivait leurs noms avec leur condamnation sur des colonnes.

ÉGIDE. Vient du latin *ægis*, qui lui-même dérive du grec (*chèvre*). L'égide de Pallas était un bouclier couvert de la peau de la chèvre Amalthée qui avait allaité Jupiter dans l'île de Crète.

EGINE ou ENGHIA, *OEgina*, petite île de la Turquie d'Europe. On y voit les ruines de deux temples qui étaient dédiés, l'un à Vénus, et l'autre à Jupiter. Le golfe d'Egine ou d'Athènes se nommait anciennement *Saronicus Sinus*.

ÉGLISES. Pendant les trois premiers siècles de notre ère, les Chrétiens, persécutés par tous les peuples chez lesquels ils cherchaient à introduire leur religion, célébraient leurs mystères dans les catacombes. Cet état de choses subsista jusqu'à l'époque où Constantin embrassa le Christianisme. Mais alors les Chrétiens choisirent parmi les monuments des Romains, ceux qui étaient susceptibles de contenir le plus grand auditoire possible. Les basiliques, vastes édifices où l'on rendait la justice, leur parurent les plus propres à leur usage. Ces monuments avaient la forme d'un parallélogramme rectangle dont la base était au moins le double de la hauteur. L'intérieur, divisé par deux rangs de colonnes, formait une grande nef et deux galeries latérales. Les premières églises ayant ayant été construites sur le même plan, conservèrent également le nom de *basilique*.

ÉGLOGUES. Suivant l'opinion la plus commune, la poésie pastorale est née en Sicile, où l'usage de disputer le prix de la flûte et du chant existe peut-être encore. Il ne nous reste rien de Daphnis, le plus ancien poète bucolique de la Grèce; aussi, considère-t-on généralement Théocrite comme le créateur de ce genre de poésie. Après Bion et Moschus, ses successeurs et ses contemporains, mais qui s'éloignèrent de la simplicité de leur maître, la pastorale fut longtemps négligée. Virgile parut et lui rendit tout son éclat.

ÉGOUTS. Les égouts de Rome, que les Romains nommaient *cloacæ*, sont célèbres. Ils furent construits sous le règne de Tarquin l'Ancien. La *cloaca maxima*, c'est-à-dire le principal des égouts, existe encore, et est un objet d'admiration pour tous les architectes. Les égouts d'Anvers sont renommés aussi. Ce fut Hugues Aubriot, prevôt de Paris, sous les règnes de Charles V et de Charles VI, qui entreprit le premier de faire construire des égouts dans Paris.

ÉGYPTE. Le plus ancien nom de l'Égypte est celui de *Missraïm* que la Bible lui donne et dont les Arabes modernes ont fait *Misr*. Cette dénomination ne fut point connue des anciens Égyptiens; ils appelaient leur pays *Chimi*. L'Egypte, l'une des contrées les plus célèbres de l'antiquité, fut le berceau de la civilisation, des sciences et des arts. L'an 3498, Cambyse, sous prétexte d'anéantir l'idolâtrie des Égyptiens, en fit la conquête. Après cent quatre-vingt-treize ans de domination, les Perses se la virent enlever par Alexandre-le-Grand, qui fonda Alexandrie dans le dessein d'en faire le siége de son empire. A la mort de ce conquérant, l'Égypte étant échue à Ptolémée, fils de Lagus, recommença à briller d'un éclat nouveau, et durant trois siècles, les sciences et les arts y fixèrent leur empire. La faiblesse et l'indolence des derniers descendants de ce prince facilitèrent aux Romains la conquête de cette contrée dont Auguste s'empara; et pendant six cent soixante-six ans elle fut au pouvoir des empereurs d'Occident et d'Orient. Ce fut à la fin de cette époque qu'Omar y porta la dévastation et le carnage et la réduisit sous son obéissance. Les Turcomans l'enlevèrent, en 1171,

aux Khalifes et en furent chassés à leur tour, en 1250, par les Mamelucks, milice composée d'étrangers. Cette nouvelle dynastie régna en Égypte jusqu'en 1517, époque à lequelle Sélim Ier s'en empara. En 1798, les Français, sous le commandement de Bonaparte, en firent la conquête; et les savants attachés à cette glorieuse expédition, y recueillirent tous les documents dont se compose leur immortel ouvrage sur la géographie et les antiquités égyptiennes.

ÉGYPTIENS. Espèce de vagabonds et d'imposteurs qui parurent pour la première fois en Allemagne en 1417. *Voyez* Bohémiens.

ÉLAIOMÈTRE. Instrument qui sert à peser les huiles, à-peu-près comme l'alcoomètre sert à apprécier les degrés de l'esprit-de-vin. Cette invention, qui date de 1812, est due à M. Duquesne.

ELBE (*Ile d'*). Située dans la Méditerranée, sur la côte du grand-duché de Toscane et de la province de Pise dont elle dépend. Cette île, nommée anciennement *Œethalia,* et plus tard *Ilou,* ou *Ila,* fut fréquentée par les Romains pour ses riches mines de fer. Dans la suite elle appartint aux souverains des Deux-Siciles. Après avoir changé plusieurs fois de maîtres, elle appartenait à la France, lorsqu'en 1814, elle fut donnée en toute souveraineté à Napoléon qui la quitta le 26 Février de l'année suivante, pour revenir en France. En 1815, elle échut à la Toscane.

ÉLÉATIQUES. Secte de philosophes fondée par Xénophane, à Elée, dans la grande Grèce. Ils regardaient comme impossible toute transformation et toute diversité, et n'admettaient qu'un être unique et immuable. Un schisme divisa cette secte en *métaphysiciens* et en *physiciens*.

ÉLECTRICITÉ. Le succin, autrement nommé ambre jaune, est un bitume solide, qui se trouve dans plusieurs endroits de la terre; il a la propriété de devenir très-électrique par le frottement, et d'attirer ensuite les corps légers : c'est à cause de cette vertu attractive que les anciens l'ont appelé *electrum,* d'où nous avons ensuite tiré le mot *électricité*. Ce terme semble annoncer une origine moderne; cependant la découverte de la vertu attractive de l'ambre remonte à l'antiquité la plus reculée. Thalès en était si surpris, qu'il croyait que l'ambre était animé. Les physiciens ne disent point en quoi consiste l'essence de la matière électrique; ils ne la définissent que par ses propriétés et n'en expliquent que les effets : tous cependant conviennent qu'il existe une matière électrique très-fluide et très-subtile, rassemblée autour des corps électrisés, et qui, par ses mouvements, est la cause des effets de l'électricité que nous apercevons, lorsqu'après avoir été chassée par le frottement (ou toute autre cause) des corps électrisés, elle y rentre avec force et entraîne avec elle les petits corps qui se trouvent dans son tourbillon. Athénée parle d'un nommé Xénophon, qui faisait sortir le feu de son corps et étonnait les spectateurs par divers autres artifices. Il parle aussi d'enchanteresses qui jetaient du feu par la bouche. On lit dans les *Extraits de la vie du philosophe Isidore,* composés par Damascius, que Phocius nous a conservés, que de nombreuses et fortes étincelles s'élançaient du cheval de Sévère quand on le maniait, et que l'on remarque la même chose dans l'âne que montait Tibère lorsqu'il étudiait la rhétorique à Rhodes; qu'il partait des étincelles du corps de Baléméris, père de Théodoric, roi d'Italie; que le même phénomène arrivait à Damascius lui-même, pendant qu'il mettait ou quittait ses vêtements; que ces étincelles faisaient quelquefois du bruit; mais que d'autres fois les flammes paraissaient fort sensiblement sur ses habits sans rien brûler. Damascius témoignait encore avoir vu un homme qui, se frottant la tête avec une pièce de drap rude, en faisait sortir des étincelles et même des flammes. Les premières observations sur l'électricité sont de Gilbert, physicien anglais, qui a si bien écrit sur l'aimant. Quelque temps après, Otto de Guérick, bourgmestre de Magdebourg, s'avisa de faire avec un globe de soufre, des expériences qui donnèrent des connaissances plus exactes sur cette propriété des corps : ce fut la première machine de rotation qui parut. Cet habile physicien découvrit le premier les attractions et répulsions électriques, et la possibilité de transmettre l'électricité par le moyen d'un fil. Robert Boyle, et, après lui, les physiciens de l'académie de Florence, firent sur ce sujet plusieurs autres observations dont les plus considérables roulent sur l'ambre ou le succin. Enfin, Hauksbée imagina le tuyau et le globe de verre qu'il fit tourner sur son axe. Il était réservé au XVIIIe siècle de produire, par le moyen de la machine électrique, les phénomènes les plus surprenants; nous nous contenterons d'en indiquer ici quelques-uns, tels que la commotion électrique ou l'expérience de Leyde, connue sous le nom de *coup fondroyant*, trouvée en 1746, à Leyde, par Cuneus; le clavecin électrique, imaginé en 1759 par le père Laborde, jésuite; l'aurore boréale

électrique de Canton, la balance électrique de Winkler; le drap à aigrettes électriques de Villette; les girouettes et tournebroches électriques; la roue, le carillon, le planétaire électriques; les courses de chevaux électriques, les pluies de feu, les jets d'eau, les cascades électriques, et mille autres jeux électriques qui présentent un spectacle plein de phénomènes singuliers, curieux, amusants, intéressants, et modifiés de mille manières diverses. Mais revenons à l'histoire de l'électricité. Franklin considéra les actions électriques sous un point de vue différent, en les ramenant à un pur effet de mécanique. Selon lui, il existe deux électricités, l'une *positive,* l'autre *négative*. Le plus grand service qu'il ait rendu à la société, est d'avoir imaginé le moyen de préserver les édifices des terribles effets de la foudre : ses paratonnerres seront à jamais en usage. C'est à Marly-la-Ville, près de Paris, que l'on fit la première expérience qui constate le rapport du fluide électrique avec la matière du tonnerre. Franklin avait assuré que les nuages étaient électrisés dans le temps de l'orage. M. Dalibard saisit cette remarque, et le 10 Mai 1783, il fit planter une barre de fer de quarante pieds de longueur dans un gâteau de résine. Il s'élève, à deux heures vingt minutes, un orage au-dessus du lieu où était la barre : le curé de Marly s'y transporte, touche la barre, et tire des étincelles très-fortes. Cette expérience très-dangereuse, et qui coûta la vie à Richmann, fut confirmée de toutes parts; on observa même que le nuage pouvait être déjà fort loin sans que la barre cessât d'être électrisée. M. Delor, habile physicien, tira des étincelles à Paris, le nuage étant au-dessus de Vincennes, c'est-à-dire au moins à deux lieues de lui. (*Voyez* PARATONNERRE). En 1789, Galvani reconnaît l'extrême susceptibilité des animaux à sang froid soumis à l'action électrique quelques moments après leur mort; et Volta ne tarda pas à étudier les phénomènes de l'irritabilité, en établissant une communication entre les muscles et les nerfs d'une grenouille par le moyen d'un arc métallique. Sa pile, mise en expérience par lui-même et par d'autres physiciens, dévoile des phénomènes nouveaux qui attirent l'attention du monde savant. *Voyez* GALVANISME.

ÉLECTROMÈTRE. Instrument propre à mesurer la force de l'électricité. On doit à Cavallo, physicien anglais, l'un des meilleurs instruments de ce genre. Volta en a présenté un autre pour mesurer le fluide galvanique.

ÉLECTROPHORE. Instrument qui conserve pendant un temps très-long l'électricité qu'on lui a donnée. Le premier appareil qui a porté ce nom a été imaginé par Volta.

ÉLÉGIE. L'élégie a commencé vraisemblablement par les plaintes ou lamentations usitées aux funérailles dans tous les temps et chez tous les peuples de la terre. On ignore qui a donné à ces plaintes l'art et la forme qu'elles ont dans Mimnerme et dans ceux qui l'ont suivi. Tout ce qu'on sait, c'est que les Grecs, dont les Latins ont suivi l'exemple, se déterminèrent à composer leurs élégies en vers pentamètres et hexamètres entrelacés; de là cette sorte de vers a pris le nom d'*élégiaques;* dans la suite, ils ont été employés par les poètes à chanter leurs plaisirs aussi bien qu'à soupirer leurs peines.

ÉLÉPHANTS. Ces animaux, dont les nations de l'Asie et de l'Afrique se servaient si utilement à la guerre, ne furent connus que fort tard des Grecs et des Romains. Il ne paraît pas qu'Homère, qui parle de l'ivoire, connût l'animal qui le porte. Selon Pausanias, Alexandre est le premier qui ait montré l'éléphant à l'Europe; il fit passer en Grèce ceux qu'il avait conquis sur Porus, et ce furent peut-être les mêmes que Pyrrhus, plusieurs années après, employa contre les Romains, dans la guerre de Tarente; et avec lesquels Curius vint triompher à Rome. Annibal, ensuite, en amena d'Afrique, leur fit passer la Méditerranée, les Alpes, et les conduisit, pour ainsi dire, jusqu'aux portes de Rome. De temps immémorial les Indiens se sont servis d'éléphants à la guerre. On prétend que le premier qu'on ait vu ici fut envoyé à Charlemagne, en 797, par le calife Haroun Al-Raschid, sur la demande du monarque français. On nommait cet éléphant Abulabaz, et les anciens historiens marquent l'année de sa mort comme un événement intéressant.

ÉLÉPHANT (*Ordre de l'*). Il est des auteurs qui font remonter l'origine de cet ordre au temps des croisades, et qui prétendent que Canut VI en fut le premier instituteur; d'autres pensent que cet ordre militaire fut institué en Danemarck par Christiern Ier, à l'occasion du mariage du prince Jean, son fils.

ELIXIR. L'étymologie la plus vraisemblable de ce mot est celle qui le fait venir de l'arabe *al-ecsir* ou *al-eksir*, qui signifie *chimie;* selon cette étymologie, le mot *élixir* signifierait une *préparation chimique*. Il ne paraît pas que les anciens aient connu l'élixir. On est porté à croire qu'il ne fut inventé qu'après qu'Arnaud de Villeneuve eût fait connaître l'esprit-de-vin, ou que Raymond Lulle l'eût employé dans divers

travaux sur les végétaux. Ce fut depuis Paracelse que les élixirs se multiplièrent.

ELLEBORE. Cette plante médicinale, dont les botanistes distinguent deux espèces, était fort en usage chez les anciens. Ils la tiraient de l'île d'Anticyre et la regardaient comme un excellent remède contre la folie; de là leur proverbe, *Naviget Anticyras* (il faut l'envoyer à Anticyre), pour faire entendre que quelqu'un était attaqué de folie. Les propriétés de cette plante furent découvertes par le médecin Mélampus, qui s'en servit pour guérir de la folie les filles de Prœtus, roi d'Argos.

ELLIPTIQUE (*Orbite*). Képler a avancé le premier que les orbites des planètes n'étaient pas circulaires, mais elliptiques. *Voyez* PLANÈTES.

ELME (*Feu Saint-*). Nom qu'on donne à certains feux qui voltigent sur la surface des eaux, qui s'attachent quelquefois aux mâts d'un vaisseau, et qui paraissent ordinairement après une tempête. Les anciens les nommaient *Castor* et *Pollux*.

ÉLOQUENCE. Platon exposa les lois de l'éloquence dans son *Gorgias*; et Aristote, dans son livre *De la Rhétorique*, en creusa les sources. Alors la véritable éloquence n'existait que dans la Grèce. Elle ne commença à se montrer dans Rome que du temps des Gracques, ne fut perfectionnée que sous Cicéron, et périt avec la République.

ÉLYSÉES (*Champs*). C'était, suivant la théologie païenne, le séjour destiné aux mânes des hommes vertueux qui s'étaient signalés par des actions utiles à l'humanité, par des faits héroïques, ou par un mérite éclatant. La première idée des champs-élysées est venue d'Egypte. M. de Grave, dans sa république des champs-élysées, place ces champs heureux en Belgique.

ELZEVIERS. Nom donné aux livres sortis des presses des Elzeviers.

ÉMAIL. L'émail est une préparation particulière du verre, auquel on donne différentes couleurs, tantôt en lui conservant une partie de sa transparence, tantôt en la lui ôtant; car il y a des émaux transparents et des émaux opaques. L'art d'émailler sur la terre et sur les métaux est très-ancien. Si l'on en croit les anciens historiens, les briques dont les murs de Babylone furent construits étaient des briques émaillées, dont les émaux représentaient différentes figures. Il y avait au temps de Porsenna, roi des Toscans, des vases émaillés. Cet art, après avoir été longtemps brut, fit tout-à-coup des progrès surprenants à Faenza et à Castel-Durante, dans le duché d'Urbin. Michel-Ange et Raphaël florissaient alors : aussi les figures qu'on remarque sur les vases qu'on émaillait sont-elles plus frappantes par le dessin que par le coloris. On n'y employait que le blanc et le noir, avec quelques teintes légères de carnation au visage et à d'autres parties. Tels sont les émaux qu'on appelle de Limoges. Les pièces qu'on faisait sous François Ier sont très-peu de chose, si on ne les estime que par la manière dont elles sont coloriées. Jean Toutin, orfèvre de Châteaudum, qui vivait en 1630, fut le premier, dit-on, qui établit avec succès les bijoux émaillés. Ce genre de peinture, perfectionné par Gribelin son élève, ensuite par Dubié et Morlière, dont les bagues et les montres émaillées étaient très-recherchées, donna le goût de faire des portraits en émail, dans un système d'exécution bien différent de celui qui se pratiquait à Limoges, du temps de François Ier. La peinture de ceux-ci ressemble à un dessin aquarelle : les carnations sont généralement ce qu'il y a de plus soigné; elles se détachent sur des fonds bleus, verts ou noirs, et les ombres sont simplement formées par des hachures.

ÉMANATIONS. Il est certain qu'il sort des émanations ou exhalaisons de corpuscules subtils des corps qui nous environnent; par exemple, que les plantes et les animaux transpirent; que les fluides s'évaporent; personne ne doute non plus que les corps odoriférants n'envoient continuellement des émanations, et que ce ne soit par le moyen de ces émanations qu'ils excitent en nous la sensation de l'odeur. Quelques physiciens attribuent aux émanations qui sortent des corps la sympathie ou l'antipathie qu'une personne éprouve pour une autre.

EMBAUMEMENT. L'usage d'embaumer les morts remonte à la plus haute antiquité. L'Écriture dit que Jacob étant mort, Joseph le fit embaumer. La Genèse marque qu'on employa quarante jours pour embaumer Jacob. Il paraît qu'on ne possédait alors ce secret qu'en Égypte; et il faut convenir que les Égyptiens ont connu le secret des embaumements d'une manière supérieure à toutes celles que nous connaissons. Plusieurs autres nations, qui se sont succédées sur l'ancien continent, faisaient embaumer leurs morts : les Ethiopiens les couvraient d'une espèce de résine diaphane, au travers de laquelle on pouvait voir le mort; ce qui a fait croire qu'ils les enfermaient dans des coffres de verre; les anciens Perses les enveloppaient dans de la cire; les Scythes les cousaient dans des sacs de peau. Pendant plusieurs

siècles, les Grecs et les Romains ont employé, pour embaumer leurs morts, les plus rares et les plus précieux parfums; mais ces sortes d'embaumements imparfaits n'étaient qu'une imitation de ceux des Égyptiens.

EMBLÈME. Image ou tableau qui, par la représentation de quelque histoire ou symbole connu, accompagnée d'un mot ou d'une légende, nous conduit à la connaissance d'une autre chose ou d'une moralité. Les Chaldéens furent les premiers qui mirent le ciel en emblèmes, en donnant des noms et des figures aux constellations qu'ils destinèrent à marquer la différence des saisons, la distinction des quatre parties du monde, etc. Les Égyptiens et les Arabes s'empressèrent de s'en faire des divinités; les Grecs en firent aussi le sujet de leurs fables.

EMBONPOINT. M. Caullet de Vaumoral, dans la traduction qu'il nous a donnée du *Cours de matière médicale* de Cullen, cite le régime auquel il a vu soumettre, en Barbarie, dans le sérail du bey de Tripoli, des femmes qu'on engraissait à jour nommé, par le moyen du repos et des bains qu'elles prenaient journellement, et par l'usage de la farine de blé de Turquie mêlée avec du miel, pour tout aliment. Quinze jours suffisent pour produire cet effet.

ÉMERAUDE. Pierre précieuse, qu'on estime surtout pour sa couleur verte, suave et veloutée. On distingue des émeraudes orientales et occidentales. Les premières, qui sont très-dures, d'un vert foncé, d'une belle eau et bien rayonnante, sont très-rares : on ne s'accorde pas sur le lieu où elles se trouvent. On sait en général que c'est dans les montagnes du Popayan, et aux environs de Manta, près de Puerto-Vieje. Les contrées méridionales de l'ancien monde jouissaient à cet égard du même avantage que le Pérou. L'émeraude qui servait d'ornement à la tiare du pape Jules II est au moins aussi foncée qu'aucune du Pérou; elle est aujourd'hui conservée au Muséum d'histoire naturelle de Paris. Or, ce pape est mort en 1513, et le Pérou ne fut découvert et conquis par François Pizarre qu'en 1545. — Pline a décrit la véritable émeraude : au moins la manière dont il en parle ne permet pas d'en douter. En 1798, M. Vauquelin découvrit dans les émeraudes l'oxide de *glucinium*, qui est rangé au nombre des métaux nouvellement découverts. Suivant ce celèbre chimiste, les émeraudes doivent la belle couleur verte qu'elles ont à une très-petite quantité (un trois-centième) d'oxide de chrôme, qui est aussi un métal dont on a tiré depuis un très-grand parti dans les arts. Les émeraudes ne diffèrent des aigues-marines, sous le rapport de leur nature, qu'en ce qu'elles ne contiennent point d'oxide de fer. Les plus belles aigues-marines nous viennent de Daouric, sur les frontières de la Chine. MM. Le Lièvre et Allaud en ont découvert, il y a quelques années, près de Limoges, une mine très-abondante, mais d'une qualité inférieure et demi-opaques. — C'est de ces aiguesmarines qu'on extrait ordinairement l'oxide de *glucinium*. M. Caillaud a découvert en 1819, en Egypte, à sept ou huit lieues de la mer Rouge, et à trente ou quarante au sud de Coceyr, de nombreuses traces d'une vaste exploitation, se rattachant aux anciennes mines d'émeraudes; il a observé des émeraudes dans leur gangue, en assez grande abondance pour mériter d'être exploitées.

ÉMERI. Ce minéral, longtemps considéré comme une mine de fer, est très-abondant dans l'île de Naxos, au cap Emeri, d'où l'on en tire des quantités considérables.

ÉMÉTIQUE. L'émétique, que l'on désigne aujourd'hui sous le nom de *tartrate de potasse et d'antimoine*, fut découvert en 1631. Andrien Mynsicht est celui qui le premier le fit connaître. Ce remède était encore peu connu en 1658, lorsqu'un médecin d'Abbeville, nommé du Sausoi, l'administra, contre l'avis du premier médecin Vallot, à Louis XIV, qui était tombé dangereusement malade à Calais.

ÉMINENCE. Ce fut le pape Urbain VIII qui accorda aux cardinaux le titre d'*éminence*, le 10 Janvier 1631; jusque-là ils étaient traités d'*illustrissimes*.

EMPEREUR. Nom que les Romains donnaient à tous les généraux d'armée, du latin *imperare* (commander). On appelait *imperator*, dans un sens particulier, un général qui après avoir, par lui-même ou par ses lieutenants, remporté quelque victoire signalée, était salué de ce nom par les acclamations des soldats; de ce moment, les licteurs du général victorieux ornaient de branches de laurier leurs faisceaux; le général adressait ensuite au sénat une lettre enveloppée de lauriers, dans laquelle, après avoir rendu compte de ses succès, il suppliait ce corps de ratifier ce que les soldats avaient fait en sa faveur, et d'ordonner des prières publiques en son nom pour rendre grâce aux dieux. Jules-César, s'étant fait nommer dictateur perpétuel l'an 708 de la fondation de Rome, prit le nom d'empereur, que le peuple lui déféra pour marquer l'autorité absolue dont il jouissait dans la république. Dès-lors ce nom fut un titre de dignité.

EMPEREUR D'ALLEMAGNE. C'est le nom qu'on donnait au prince légitimement nommé par les électeurs pour être le chef de l'empire romain germanique, et qui le gouvernait suivant les lois qui lui ont été imposées par la capitulation impériale. Depuis l'extinction de la maison de Charlemagne, qui possédait l'empire par droit de succession, ou, selon quelques-uns, depuis Henri IV, la dignité impériale est devenue élective, et personne n'y est parvenu que par la voie de l'élection; et même les électeurs, craignant que les empereurs de la maison d'Autriche ne rendissent la dignité impériale héréditaire dans leur famille, ont inséré dans la capitulation de Mathias, et dans celle des empereurs suivants, une clause par laquelle leurs mains sont liées à cet égard. Les empereurs prennent le titre de *César* et d'*Auguste*, à l'imitation des anciens empereurs romains, aux droits desquels ils prétendent avoir succédé.

EMPIRE. Nom qu'on donne aux états soumis à un chef qui a le titre d'empereur.

EMPIRE ROMAIN. Jules-César jeta les fondements de cet empire, l'an du monde 3956, quarante-huit années avant la naissance de Jésus-Christ. Constantin en transporta le siége à Bysance l'an 334 de l'ère chrétienne. Sous Charlemagne, l'Orient et l'Occident formèrent deux empires séparés.

EMPIRE (*Bas*-). On appelle ainsi les derniers temps de l'empire romain, qui ordinairement datent de Valérien.

EMPIRE FRANÇAIS. L'empire, qui succéda au consulat, fut voté par le tribunat, le corps législatif et le sénat, et proclamé à Saint-Cloud, le 2 Floréal an XII (18 Mai 1804.)

ENCAQUER. C'est l'art de préparer, de saler et d'embariller le hareng dans de petits barils qu'on nomme *caques*. *Voyez* HARENGS.

ENCAUSTIQUE. Cette peinture, dont les couleurs sont préparées avec de la cire, fut, dit-on, inventée par Aristide et perfectionnée par Praxitèle; mais elle est encore plus ancienne : Pamphile en donna des leçons à Pausias, le premier qui, selon Pline, se distingua en ce genre.

ENCENS. Gomme-résine qui découle par incision d'un arbre que produit l'Arabie heureuse. Cette précieuse substance a eu dans tous les temps le privilége de servir au culte de la divinité. Nous n'en connaissons pas mieux l'arbre qui nous la donne. Théophraste et Pline ont laissé d'assez longs détails sur la manière de la recueillir; aucun des deux n'a décrit le végétal d'où elle sort. Théophraste pense que c'est une espèce de laurier; Linné soupçonne qu'il appartient plutôt à la famille des genevriers.

ENCENSOIR. L'usage des encensoirs est venu des Juifs; ceux dont on se servait dans la primitive église étaient des cassolettes sans chaînes.

ENCHANTEMENT. Les enchantements se sont introduits de si bonne heure dans la médecine, que toutes les nations les ont pratiqués de temps immémorial. Hammon, Hermès, Zoroastre, passaient parmi les païens pour les auteurs de cette pratique médicinale. Pindare dit que Chiron le centaure traitait toutes sortes de maladies par le même secours; mais ce fut chez les Hébreux surtout que cet usage trouva des sectateurs. Hippocrate contribua merveilleusement par ses lumières à effacer de l'esprit des Grecs les idées qu'ils avaient sur la vertu des enchantements.

ENCLOUER *un canon*; c'est faire entrer de force un clou d'acier dans la lumière d'un canon, pour en empêcher le service. Le chevalier de Ville attribue l'invention de cette ruse de guerre à Vimercatus de Brême, qui encloua le canon de Sigismond Malatesta; mais Juvénal des Ursins parle d'un canon encloué au siége de Compiègne, par Charles VI, en 1416, c'est-à-dire un an avant la naissance de Malatesta.

ENCLUME. Les anciens faisaient remonter aux temps les plus reculés l'invention du marteau, de l'enclume et des tenailles. Les Égyptiens attribuèrent ces découvertes à Vulcain, un de leurs premiers souverains; d'autres en faisaient honneur à Cyniras, père d'Adonis; il est parlé dans Job de l'enclume et du marteau.

ENCRE du flamand, *inkt*. C'était avec un léger pinceau que les anciens écrivaient, et leur encre n'était autre chose que du charbon de cœur de pin pulvérisé dans un mortier et détrempé, auprès du feu ou au soleil, avec de la gomme pour lui donner de la consistance. Deux Athéniens, Polygnote et Mycon, qui excellaient dans la peinture, sont les premiers qui aient fait de l'encre de marc de raisin, que l'on nomma *trygi-num*, qui veut dire *fait de lie de vin*. Les empereurs et les rois écrivaient avec une encre pourprée, qui était composée de coquilles pulvérisées et de sang tiré de la pourpre. Il n'était permis qu'à eux d'écrire avec cette encre appelée par les Latins *encaustum*. Selon Pline, le seul des anciens qui rapporte les différentes manières de faire de l'encre usitées de son temps, l'encre la plus commune, et celle dont

24

on se servait pour écrire des livres, était faite avec de la suie d'un bois résineux appelé *tæda*, mêlée avec celle que l'on tirait des tuyaux de cheminées, et dans laquelle on faisait fondre de la gomme. Les anciens faisaient encore de l'encre avec le sang de certains poissons qui l'avaient noir. Ils se servaient d'une liqueur rouge pour écrire les titres des livres et les grandes lettres : c'était, selon Ovide, du vermillon ou quelque autre liqueur dans laquelle on faisait infuser du bois. Les Hollandais attribuent à Laurent Coster, natif d'Harlem, l'invention de l'encre dont les imprimeurs se servent de nos jours. *L'encre sympathique*, que l'on observa la première, et que Waitz publia en 1705, est encore la plus jolie et la mieux caractérisée. On l'obtient en dissolvant de l'hydrochlorate de cobalt dans une quantité d'eau suffisante pour que la couleur de la solution soit à peine sensible. Les caractères invisibles tracés avec cette encre apparaissent en bleu dès qu'on chauffe légèrement le papier et disparaissent par le refroidissement.

Encre indélébile. On vend depuis longtemps, dans le commerce, des encres dites indélébiles, et cependant il n'en est aucune, jusqu'à présent, qui ne soit attaquable par quelques-uns des agents chimiques connus.

Encre de Chine. Autrefois l'encre se faisait avec de la terre noire, c'est pourquoi le signe dont on se sert encore aujourd'hui pour désigner l'encre, se compose de deux caractères superposés, dont l'un signifie *noir* et l'autre *terre*. On fait une encre très-estimée avec du noir de fumée. On emploie de l'huile de pin à laquelle on mêle le suc de l'arbre kin (de l'huile de Gergélin, suivant le P. Du Halde) et de la colle animale pour la lier et lui donner de la consistance. Quelques personnes y ajoutent nne préparation odorante.... C'est sous la dynastie des Thang (de 618 à 904), que l'on commença à faire de l'encre de noir de fumée. Li-king-koueï réussit à la rendre dure comme la pierre. Sous la dynastie de Song (de 960 à 1278), Tchang-In commença à faire usage du camphre et du musc dans la fabrication de l'encre; c'est aussi lui qui le premier appliqua des feuilles d'or sur les bâtons d'encre.

ENDUIT. La plupart des temples grecs, lorsqu'ils n'étaient pas construits en marbre, étaient couverts de plusieurs couches d'un enduit fait de pouzzolane et de chaux, et quelquefois d'un peu de brique pilée. On voit encore aujourd'hui, sur les murs des thermes de Caracalla, de Titus, trois couches d'enduits très-épais. La première couche, d'environ trois pouces d'épaisseur, se compose de gros sable, de recoupe de pierre et de chaux; la seconde, de chaux et de sable ou de pouzzolane très-fine, et la troisième, de sable très-fin, de poudre de marbre blanc, quelquefois même d'un peu de craie. L'épaisseur totale de l'enduit était de quatre à cinq pouces.

ENGRAIS. On comprend sous ce nom toutes les choses qui, répandues sur la terre, servent à la féconder, comme sont les fumiers, les les terres, etc. Les cultivateurs romains donnaient une grande attention aux moyens de se procurer des engrais. Ils en ramassaient de toutes parts. Leurs volières leur en fournissaient beaucoup. Au défaut du fumier des animaux, ils convertissaient en engrais les végétaux et les fossiles. Ils n'employaient cependant pas la marne, soit qu'ils ne crussent pas qu'elle convînt à leurs terres, soit qu'il ignorassent son utilité, ce qui est plus vraisemblable. Quand on nettoyait les cloaques de Rome, les immondices se vendaient jusqu'à six cent mille écus dans les derniers temps. Stercutius avait des autels à Rome pour avoir inventé l'art de fumer les terres, comme Triptolème en avait en Grèce pour avoir appris aux hommes à labourer

ÉNIGME. Espèce de description allégorique qui laisse deviner la chose décrite par ses qualités, ses propriétés, son origine ou ses effets. On vit les rois d'Orient mettre leur gloire dans les propositions obscures, et se faire un mérite de composer et de résoudre des énigmes. Leur sagesse consistait, en grande partie, dans ce genre d'étude. « Un homme intelligent, dit Salomon, parviendra à comprendre un proverbe, à pénétrer les paroles des sages et leurs sentences obscures. » C'était un usage chez eux, pour éprouver leur sagacité, de se présenter ou de s'envoyer les uns aux autres des énigmes, et d'y attacher des peines et des récompenses. On connaît l'énigme que Samson proposa aux Philistins. Tout le monde sait que lorsque OEdipe arriva à Thèbes, il trouva la ville désolée par un monstre appelé le Sphinx, qui proposait une énigme aux passants, et les dévorait s'ils ne la devinaient pas.

ENREGISTREMENT. Un conseiller du parlement, nommé Jean de Montluc, qui vivait sous Philippe-le-Bel, avait fait, pour son usage, un registre des anciens édits, des principaux jugements, et des choses mémorables dont il avait connaissance. On en fit quelques copies. Ce recueil parut d'une très-grande utilité dans un temps d'ignorance où les coutumes du

royaume n'étaient pas seulement écrites. Les rois de France avaient perdu leur chartrier; ils sentaient la nécessité d'avoir un dépôt d'archives qu'on pût consulter aisément. La cour prit insensiblement l'usage de déposer au greffe du parlement ses édits et ses ordonnances. Cet usage devint peu à peu une formalité indispensable; mais on ne peut savoir quel fut le premier enregistrement.

ENSEIGNE *militaire*. Dans la première antiquité, les enseignes militaires furent aussi simples que l'étaient les premières armes. Des branches de verdure, des oiseaux en plumes, des têtes d'animaux, des poignées de foin mises au haut d'une perche, aidaient les nations ou partis à se reconnaître dans les combats. Mais à mesure que l'art de la guerre se perfectionna, on inventa des enseignes moins fragiles ou plus brillantes, et chaque peuple voulut que les siennes fussent distinguées par des symboles qui lui appartinssent. Chez les Juifs, les douze tribus d'Israël avaient chacune une enseigne de la couleur qui lui était propre, et sur laquelle était la figure ou le symbole qui désignait chaque tribu selon la prophétie de Jacob. Les Égyptiens peignaient sur les leurs des taureaux et des crocodiles; les Assyriens, des pigeons ou des colombes; les Perses portaient dans leurs rangs un aigle d'or au haut d'une pique; les Romains, qui avaient déjà substitué à la botte de foin qu'ils portaient dans les premiers temps au bout d'une perche, les figures du loup, du cheval, du sanglier, du Minotaure, adoptèrent, du temps de Marius, l'aigle pour enseigne. A l'exemple des Grecs et des Romains, les nations qui se sont établies en Europe sur les débris de la puissance romaine ont eu des enseignes dans leurs armées. Les Francs qui entrèrent dans les Gaules avaient des enseignes chargées de divers symboles. Les Ripuaires avaient pour symbole une épée; les Sicambres, une tête de bœuf; et l'on convient assez communément que nos premiers rois portaient des crapauds dans leurs étendards.

ENSEIGNEMENT MUTUEL. On a dit que l'instruction des enfants par l'enseignement mutuel remontait à une époque infiniment reculée. On a cité la *Bible* pour faire voir que ce mode était usité chez les Hébreux. On a recherché, dans les relations de voyages, des traces de cette méthode chez les Brames. Ce fut en 1780 qu'eut lieu en France la première application régulière de l'enseignement mutuel, dans l'institution fondée à Paris par le chevalier Paulet, pour les orphelins militaires. Des écoles d'enseignement mutuel sont actuellement établies en grand nombre, non seulement en Europe, mais encore dans toute l'Amérique civilisée.

ENTR'ACTE. Il ne paraît pas, que les Grecs aient jamais divisé leurs drames par actes, ni par conséquent connu les entr'actes. Ce furent les Romains qui, moins épris du spectacle, commencèrent les premiers à le partager en plusieurs parties.

ENTREMETS. « Le mot *entremets* s'est dit long-temps au lieu de celui d'intermède dans nos pièces de théâtre : *entremets de la tragédie de Sophonisbe*, dans les œuvres de Baïf; il signifiait une espèce de spectacle muet accompagné de machines, une représentation comme théâtrale, où l'on voyait des hommes et des bêtes exprimer une action; quelquefois des bateleurs et autres gens de cette espèce y faisaient leurs tours. Ces divertissements avaient été imaginés pour occuper les convives dans l'intervalle des services d'un grand festin, dans l'entre-deux d'un mets ou service à un autre mets; d'où ce mot *entremets*. Les entremets, dont l'usage s'était vraisemblablement introduit avant le règne de Saint Louis, furent employés aux noces de son frère Robert, à Compiègne, en 1237.

ÉOLIPYLE. Lorsque cette machine hydraulique, en forme de poire creuse, terminée par un tuyau fort étroit qui lui sert de queue, est remplie d'eau et exposée au feu, il sort par le tuyau un vent violent, jusqu'à ce que l'eau soit entièrement évaporée. Si l'on met l'éolipyle vide sur le feu, l'air qu'elle contient se raréfie; si on plonge ensuite le bec de cet instrument dans l'eau froide, à l'instant l'eau y entre par la pression de l'air extérieur, avec d'autant plus de facilité qu'on a formé le vide dans l'éolipyle. Descartes et d'autres se sont servis de cet instrument pour expliquer la cause et la génération du vent, c'est pourquoi il est appelé *éolipyle*, comme qui dirait *pyla Æoli*, porte d'Éole.

ÉPACTE signifie en grec *nombre additionnel*. C'est l'âge de la nouvelle lune au commencement de la seconde année, en supposant que la nouvelle lune soit arrivée à l'instant précis où l'année commençait; ainsi cet âge est 11, nombre dont l'année solaire commune surpasse l'année lunaire. L'épacte de la troisième année est 22; celle de la quatrième année serait 33, etc. Les épactes sont, à proprement parler, 30, nombres dont l'Église se sert pour calculer les nouvelles lunes moyennes et déterminer chaque

année la fête de Pâques et toutes les fêtes mobiles qui suivent celle-ci à des intervalles de temps toujours égaux. Selon Moréri, l'auteur de ce système ingénieux est *Aloysius Lilius* ou *Luigi Lilio Giraldi*.

ÉPEAUTRE. Michaux a découvert en Perse, sur une montagne à quatre journées d'Hamadan, le lieu natal du froment épeautre, *triticum spelta*. L'épeautre servait aux anciens pour composer leur *fromentée*, bouillie qu'ils ont beaucoup vantée; aujourd'hui on se sert de l'épeautre pour faire de la bière.

ÉPÉE. Les historiens profanes attribuent l'invention de l'épée à Bélus, roi d'Assyrie et père de Ninus. On voit par l'Écriture que cette arme était connue dans l'Asie dès la plus haute antiquité. Abraham prend son épée pour immoler Isaac. Nos anciens chevaliers donnaient des noms à leurs épées : celle de Charlemagne s'appelait *Joyeuse*; celle de Roland, *Durandal*; celle d'Ogier, *Courtin*; celle de Renaud, *Flamberge*.

ÉPERON. A en juger par plusieurs passages des anciens, l'usage des éperons leur était connu. On n'en trouve cependant aucune trace sur les monuments; il paraît que l'éperon ne consistait qu'en une petite pointe de fer sortant en arrière du talon. Chez nous, les éperons étaient autrefois une marque de distinction. On reconnaissait, à l'éperon doré, un chevalier parmi des écuyers; ceux-ci n'en pouvaient porter que d'argentés. Sous Louis-le-Débonnaire, en 816, les seigneurs et les évêques assemblés défendirent aux ecclésiastiques de porter des éperons; c'était alors une mode pour les gens de cour.

ÉPERVIER. Autrfois les personnes distinguées par leur naissance, hommes et femmes, portaient toujours en voyage un épervier sur le poing.

ÉPHÉMÈRE. Dans les nuits du mois d'août les naturalistes observent le merveilleux insecte qui naît, se reproduit et meurt dans l'espace d'une seule nuit, sur les rivages de la Marne, de la Seine et du Rhin; c'est l'éphémère, dont Swammerdam a fait l'histoire, et dont il est parlé dans Aristote. La vie de cet insecte ne passe pas quatre ou cinq heures; il meurt sur les onze heures du soir, après avoir pris la figure d'un papillon, environ à six heures après midi. Il est vrai cependant qu'avant de prendre cette figure, il a vécu trois ans sous celle d'un ver qui se tient toujours au bord de l'eau, dans des trous qu'il s'y est creusés dans la vase.

ÉPHÉMÉRIDES. Tables calculées par les astronomes, pour marquer journellement l'état présent du ciel. Jean de Monteregio, qui a achevé l'*Épitome* sur l'*Almageste*, fait un livre sur les triangles plans et sphériques, et un autre sur les comètes, fut le premier qui ait, en Europe, calculé des éphémérides pour plusieurs années, et qui les ait fait paraître à Nuremberg, en 1475.

ÉPHORES. L'établissement des éphores à Sparte est généralement attribué à Théopompe, qui régnait environ un siècle après Lycurgue.

ÉPIAN. Épidémie à Saint Domingue, la même que celle qui, l'an 1494, affligea pour la première fois l'Europe, et dont l'origine méxicaine fut longtemps ignorée; une tisane de gayac et de squine suffit quelquefois pour en opérer la guérison.

ÉPICES. On comprenait anciennement sous cette dénomination, le sucre, les dragées, les confitures, et toutes les épiceries. Le défaut de relations commerciales avec les Indes rendait les épices tellement rares qu'on en présentait aux rois et aux grands seigneurs à la fin des repas; on en donnait aux personnes dont on voulait capter la bienveillance, ou à celles à qui l'on voulait prouver sa reconnaissance. Mézerai rapporte ainsi l'origine de ces présents que les plaideurs faisaient autrefois aux rapporteurs de leurs procès. Sous le règne de Louis XII, un plaideur ayant obtenu un arrêt favorable, s'avisa pour remercier son rapporteur, de lui donner des boîtes de dragées et de confitures, que l'on nommait alors *épices*; ce qui fut imité par plusieurs autres. Ces reconnaissances volontaires devinrent bientôt un droit rigoureux.

ÉPICURÉISME. Cette doctrine doit sa naissance à Épicure. Ce philosophe naquit dans l'Attique, au bourg de Gargetta, la troisième année de la cent neuvième olympiade, et par conséquent 342 ans avant Jésus-Christ.

EPIGONION. Espèce de lyre chez les anciens, qui avait quarante cordes; elle était ainsi appelée du nom d'*Epigonas*, son inventeur, qui le premier toucha la lyre avec les doigts, et se passa du *plectrum*, espèce d'archet ou touche.

ÉPIGRAMME. Ce mot, dans l'origine, signifie la même chose que ce que nous appelons aujourd'hui *inscription*. On gravait les épigrammes sur les frontispices des temples, des arcs-de-triomphe, sur les piédestaux des statues, sur les tombeaux, et autres monuments publics. Elles se réduisaient quelquefois au monogramme; on leur donna peu à peu plus d'étendue; on les tourna en vers pour que la mémoire pût les retenir plus facilement. Hérodote et

d'autres nous en ont conservé plusieurs. On s'en servit depuis à raconter brièvement quelque fait, ou à peindre le caractère des personnes; et quoiqu'elles eussent changé d'objet, elles conservèrent le même nom. Les Grecs les renfermaient ordinairement dans des bornes assez étroites. Les Latins n'ont pas été si scrupuleux à observer ces bornes, et les modernes se sont donné encore plus de licence. L'épigramme est chez nous une pièce de poésie sur un sujet quelconque, qui renferme une ou plusieurs pensées fines, contenues dans un petit nombre de vers.

ÉPINARD (*L'*), venu de l'Asie mineure, est mentionné dans Casiri; par là même il est prouvé que les Arabes l'ont cultivé. Il ne paraît pas qu'il ait été connu des Grecs ni des Romains. Quelques auteurs pensent que ce pourrait être le *chrysolaca* des Grecs. Beckmann croit, avec beaucoup de botanistes, que cette plante nous est venue d'Espagne; aussi quelques auteurs l'ont nommée *hispanicum olus*.

ÉPINGLE. Les épingles étaient en usage en France dans les premières années du XV[e] siècle: Jean Perquin, marchand d'*épingles* à Paris, fut poursuivi et décapité pour délit politique en 1416. Ce fut Catherine Howard, femme de Henri VIII, qui, en 1543, introduisit les épingles en Angleterre. Les dames se servaient auparavant de brochettes d'ivoire ou d'épines.

ÉPITAPHE. Inscription sur un tombeau à la mémoire d'un défunt. L'origine des épitaphes est très-ancienne. Les Grecs mettaient seulement pour épitaphe le nom de celui qui était mort avec l'épithète de *bon homme* ou *bonne femme*. A Athènes on mettait simplement le nom du mort, celui de son père, et celui de sa tribu. A Sparte, on n'accordait des épitaphes qu'à ceux qui étaient morts dans un combat et pour le service de la patrie; et ces épitaphes renfermaient un court éloge des défunts, témoin celle des Spartiates tués en défendant le défilé des Thermopyles :

Passant, va dire à Sparte que nous sommes morts ici pour la défense de ses lois.— *Voyez* CIMETIÈRE.

ÉPITHALAME ou *chant nuptial*. L'origine de cette espèce de poésie remonte à la plus haute antiquité. Les Hébreux en connurent l'usage dès le temps de David; ce n'était chez les Grecs qu'une simple acclamation d'*hymen, ô hyménée*. Cette acclamation ne fut dans la suite que l'accessoire de l'épithalame; on l'intercala dans le poème, où l'on en fit un refrain qui servait à exprimer les vœux et les applaudissements des chœurs. L'invention de l'épithalame est communément attribuée à Stésichore, qui florissait dans la quarante-deuxième olympiade. Mais Hésiode en avait composé plusieurs, et, entre autres, celui qui fut chanté aux noces de Thétis et Pélée. L'épithalame latin a une origine peu différente de l'épithalame grec. L'épithalame, chez les Romains, commença par l'acclamation de ce mot *Thalassius* ou *Thalassus*, qui était ou le dieu des noces, ou seulement une expression de joie consacrée à la solennité de ces sortes de fêtes, et qui signifiait la même chose qu'*hymen* et *hyménée* chez les Grecs. Les vers qu'on chantait alors étaient grossiers et pleins d'obscénités; on les appelait *fescennins* (*Voyez* ce mot). Cette espèce d'épithalame fut en usage jusqu'au temps de Catulle, le premier des Latins, prenant Sapho pour modèle, substitua à *Thalassius* ou *Thalassus* l'acclamation des Grecs, *hymen, ô hyménée*, et porta chez les Latins l'épithalame à la perfection où nous le voyons.

ÉPITRE. Les Grecs et les Romains donnaient ce nom à une lettre écrite dans la familiarité de la vie intime. Chez les modernes, une *épître* est une lettre travaillée, savante, didactique et quelquefois religieuse.

ÉPONGE. On a mis d'abord l'éponge au rang des zoophytes; on a cru aussi que c'était une plante; enfin, M. Peyssonnel, médecin de Marseille, a découvert que l'éponge est formée par des insectes de mer, de même que beaucoup d'autres prétendues plantes marines.

ÉPREUVES JUDICIAIRES. Apportées de la Germanie dans la Gaule, vers la fin du V[e] siècle, les *épreuves*, destinées d'abord à décider de la justice ou de l'injustice d'une accusation, ne tardèrent point à être appliquées au jugement même des simples affaires civiles. La loi salique ne fait mention que de l'épreuve par l'*eau bouillante*, qui consistait à plonger sa main dans un vase profond rempli d'eau bouillante, et au fond duquel était un *anneau béni* que l'accusé, pour être absous, devait retirer sans se brûler. La coutume de prouver une vérité en tenant un fer chaud à la main n'était pas aussi nouvelle; on en trouve des vestiges dans Sophocle et dans Callimaque. Quelquefois on se contentait de faire prendre à l'accusé une barre de fer toute brûlante; mais d'autres fois on le faisait marcher les pieds nus sur neuf socs de charrues tout embrasés. L'épreuve par l'*eau froide* consistait à jeter dans une cuve remplie d'*eau bénite*, l'accusé dont l'un des bras était lié à l'une de ses

cuisses. S'il surnageait, il était déclaré *innocent*, s'il plongeait, il était reconnu *criminel*. Dans l'*epreuve par la croix*, les parties mises en présence avaient l'une et l'autre les bras étendus en croix et sans supports. Celle qui avait le plus longtemps tenu ses bras dans cette position avait gain *de cause*.

EPTACORDE. Cette lyre, ou cithare à sept cordes, était celle dont les anciens faisaient le plus d'usage : c'était la lyre que l'on donnait à Mercure. Les Grecs donnaient aussi le nom d'*eptacorde* à un système de musique formé de sept sons, telle qu'est aujourd'hui notre gamme.

ÉQUANT. C'est le nom d'un cercle que les anciens astronomes avaient imaginé dans le plan d'un cercle déférent ou excentrique, pour diriger et régler certains mouvements dans les planètes. On ne s'en sert plus depuis que Képler a démontré que les planètes se meuvent dans des ellipses dont le soleil occupe le foyer.

ÉQUERRE. On croit devoir cet instrument de géométrie à Pythagore, qui, au retour de ses voyages, montra, dit-on, aux ouvriers la manière de faire une équerre qui fût parfaitement juste. Mais les pyramides, construites d'équerre, font voir que la géométrie était connue en Egypte de temps immémorial.

ÉQUESTRE (Ordre). C'était, chez les Romains, l'ordre des chevaliers nommés *equites*. Dans les temps modernes, ce titre a été donné, en Pologne, à la noblesse du second rang.

ÉQUITATION. On voit dans la Genèse, dit Goguet, que, dès le temps de Jacob, l'art de monter à cheval devait être connu dans la Palestine. Cet usage avait lieu aussi chez les Arabes au siècle de Job. A l'égard de l'Egypte, c'est dans ce pays, si l'on s'en rapporte aux historiens profanes, que l'équitation a été inventée. Ils sont partagés seulement sur l'époque de cette découverte. Les uns l'attribuent à Orus, fils d'Osiris, et la font remonter conséquemment à des temps fort reculés; les autres en font honneur à Sésostris.

ÉRABLE A SUCRE. Cet arbre est naturel au Canada et à la Pensylvanie; on le possède depuis assez longtemps en Europe.

ÈRE. Terme synonyme d'*époque*, et qui désigne un temps fixe d'où l'on part pour compter les années chez différents peuples. On ne sait pas bien d'où vient ce mot, qui paraît avoir pris naissance chez les Romains vers le temps de César-Auguste. Le terme latin est *œra*. L'*ère de Nabonassar* est fixée, par les chronologistes, au 26 Février de l'an 747 avant J.-C.; celle de l'*Hégire*, employée par les Arabes et les Musulmans, répond au 16 Juillet 622 de notre ère. L'*ère chrétienne*, qu'on nomme aussi l'*ère vulgaire*, commence au premier jour de Janvier après la naissance de Jésus-Christ; l'église romaine la met au 25 Décembre 753 de la fondation de Rome.

ERFURT. Ville des Etats prussiens. En 1808 elle fut le théâtre d'une entrevue mémorable entre Napoléon et l'empereur de Russie.

ÉRUDITION. L'ancienne Grèce ne faisait cas que de son histoire et de sa langue, et les Romains n'étaient qu'orateurs et politiques; ainsi, l'érudition proprement dite n'était pas extrêmement cultivée par les anciens. Il se trouva néanmoins à Rome, sur la fin de la république, et ensuite du temps des empereurs, un petit nombre d'érudits, tels que Varron, Pline le naturaliste, et quelques autres.

ESCADRON. Charles-Quint est le premier qui ait formé sa cavalerie en *escadrons*.

ESCALADE. Autrefois on s'emparait souvent des villes par escalade; aussi les anciens, pour s'en garantir, prenaient-ils les plus grandes précautions. Mais depuis l'invention de la poudre, qui, à l'aide d'un canon, peut faire promptement une ouverture aux murs d'une ville, l'usage de cette attaque s'est perdu insensiblement.

ESCARBOUCLE. Les anciens donnaient ce nom à une pierre brillante, couleur de feu. Il est probable que c'était le rubis ou le grenat, mais ce n'est toutefois qu'une présomption.

ESCARGOT. Limaçon à coquille. L'escargot passait anciennement pour un mets délicieux : les Romains avaient des garennes et des viviers pour nourrir et engraisser des escargots. Plusieurs peuples en mangent encore aujourd'hui; et l'on sait que dans les anciennes provinces de Bourgogne, de Lorraine et de Champagne, on se fait un régal de la chair de cette espèce de limaçon.

ESCARPOLETTE. *Voyez* Balançoire.

ESCLAVAGE. Nous appelons esclaves ceux que les romains appelaient *servi*, et les Grecs *douloi*: le plus ancien monument que nous ayons de ce nom d'*esclave*, est le testament d'Ermangaut, archevêque de Narbonne, qui lègue à l'évêque Frédélon son esclave Anaph, *Anaphum slavonium*. L'*Iliade* est un des livres les plus anciens où il soit parlé d'esclaves. *Voyez* Traite des nègres.

ESCLAVONIÉ ou Slavonie, en allemand *Schlawonien*, en hongrois *Tot-Orszay*, royaume d'Europe, un des Etats de la monarchie autrichienne, considéré comme faisant partie inté-

grante du royaume de Hongrie ; les habitants sont des Slaves ou Esclavons, établis dans le pays depuis le VIIe siècle ; des Illiriens venus de l'Albanie et de la Servie ; des colons allemands envoyés par Marie-Thérèse et Joseph II ; des Hongrois et des Égyptiens (Bohémiens). Ce royaume formait, sous les romains, une partie de l'Illyrie ; son nom actuel est tiré d'une tribu de *Slavi* ou *Sclavi* qui s'y établit.

ESCRIME. Ce mot nous donne en général l'idée de combat entre deux personnes ; il désigne surtout le combat de l'épée. Aux siècles héroïques, et du temps même d'Homère, la force décidait de tout dans les combats singuliers. L'adresse n'y entrait presque pour rien ; l'escrime, en un mot, n'était pas alors connue. Cet art fut plus tard cultivé par les anciens ; perdu dans les siècles de barbarie, il reparut en Italie à l'époque de la renaissance des arts. Le Vénitien Marozzo fut le premier qui en écrivit les principes.

ESCURIAL. C'était dans l'origine, le nom d'un petit village d'Espagne, à sept lieues de Madrid. Philippe II y fit bâtir un superbe monastère, qui porte aussi le nom d'*Escurial*, en mémoire de la bataille de Saint-Quentin, gagnée en 1557. Il est passé en proverbe en Espagne, qu'on n'a rien vu si l'on ne connaît pas l'*Escurial*.

ESPAGNE, *Espana*, IBERIA. HESPERIA, HISPANIA, royaume d'Europe, occupant la plus grande partie de la Péninsule Ibérique, qui forme l'extrémité Sud-Ouest de l'Europe. « Les Phéniciens, dit Goguet sont incontestablement les premiers navigateurs qui aient reconnu la partie méridionale de l'Espagne et pénétré dans cette extrémité de l'Europe. C'est même dans la langue phénicienne qu'il faut chercher l'étymologie du nom que ce royaume porte encore aujourd'hui. On prétend qu'autrefois l'Espagne était remplie d'une si prodigieuse quantité de lapins, que ces animaux, à force de creuser la terre, allaient jusqu'à renverser les maisons. *Saphan*, en langue hébraïque, peu différente de la phénicienne, signifie *lapin*. *Spanija*, dans la même langue, d'où les Latins ont fait *Hispania* et nous *Espagne*, veut dire *pleine de lapins*. » Ce royaume considérable eut différents noms : les Latins lui donnèrent celui d'Hespérie, parce qu'il était au couchant de l'Italie ; il est aussi appelé Ibérie à cause de l'Èbre qui l'arrose ; enfin on le nomma Celtibérie. Les Phéniciens, comme il est dit plus haut, découvrirent les premiers les côtes d'Espagne ; mais ce pays était déjà peuplé par les Celtes et les Ibères, dont le mélange produisit le nom de *Celtibériens*, que portaient ces peuples avec qui les Phéniciens lièrent commerce. C'est sous les auspices de ces derniers, et plus de mille ans avant Jésus-Christ, que Cadix s'éleva. Les Grecs paraissent les avoir suivis en Espagne, et l'on est porté à croire qu'ils y fondèrent Roses et Sagonte. Il est difficile d'assigner précisément l'époque où les Romains abordèrent en Espagne, mais l'on sait qu'ils commencèrent vers 225 avant l'ère chrétienne à disputer aux Carthaginois la possession de cette contrée. Les historiens anciens font mention des guerres puniques dont elle fut le théâtre : luttant pendant deux siècles contre la puissance romaine, elle en compromit souvent la gloire, et ne succomba qu'après la destruction de l'héroïque Numance. Vers le commencement du Ve siècle, les Suèves, les Goths et les Alains s'emparèrent de l'Espagne, que les Romains tenaient alors en leur pouvoir, et y régnèrent près de trois siècles. Julien, comte de Tanger, indigné d'un outrage qu'il avait reçu du roi Roderic, appela les Sarrasins ou Arabes, qui étaient alors maîtres de la côte d'Afrique. Ces barbares conquirent presque toute l'Espagne, et y régnèrent plus de sept cents ans, de 720 à 1480, et répandirent dans ce pays le goût des beaux-arts et des sciences. On les a nommés Maures, parce qu'ils étaient venus par la Mauritanie, province d'Afrique. Les Chrétiens, qui s'étaient retiré dans les montagnes des Asturies et de Léon s'y donnèrent un roi, nommé Pélage, dont la mort arriva en 737. Ce fut ce même Pélage qui, dans le VIIIe siècle, commença à repousser les Maures. Ses successeurs marchèrent sur ses traces, et continuèrent une entreprise qui fut constamment marquée par des succès. En 1474, l'Espagne fut réunie en un seul corps de royaume par le mariage de Ferdinand, roi d'Aragon, avec Isabelle de Castille ; c'est sous leur règne, en 1492, que s'acheva entièrement l'expulsion des Maures.

ESPALIER. On prétend que l'art des espaliers, presque ignoré des anciens, n'a été bien pratiqué qu'à la fin du XVIe siècle.

ESPIONNAGE. C'est au père Joseph, si fameux sous le ministère du cardinal de Richelieu, qu'on doit l'établissement des premiers espions soudoyés par la police, établissement qui remonte à l'année 1629.

ESPRIT (*Ordre du Saint-*). Établi en France, sous le nom d'*ordre et milice du Saint-Esprit*, le 31 Décembre 1578, par Henri III, en mémoire de trois grands événements arrivés le

jour de la Pentecôte et qui le touchaient personnellement; savoir, sa naissance, son élection à la couronne de Pologne, et son avènement à celle de France. L'ordre du Saint-Esprit était composé de cent chevaliers, qui portaient autrefois une croix d'or au cou, pendante à un ruban de couleur bleu céleste; ensuite elle fut attachée sur la hanche au bas d'un large cordon bleu en baudrier.

ESQUIMAUX ou ESKIMAUX, nation de l'Amérique septentrionale qui habite principalement dans le Groënland, le Labrador, et vers la mer polaire, où Hearne et Mackensie abordèrent, l'un en 1773, et l'autre en 1789. Cook vit aussi des esquimaux sur la côte de la Russie américaine et dans les îles situées vis-à-vis du Kamtchatka. On a donné le nom de Grands-Esquimaux à ceux qui habitent au Nord-Ouest de la mer d'Hudson, sur les bords du Copper-Mine et du Mackensie; et celui de Petits-Esquimaux à ceux du Labrador et des îles qui avoisinent cette péninsule. Les Esquimaux du Groënland forment une troisième division qui n'a point de dénomination particulière. Pennant et quelques autres les font venir du Groënland, et prétendent que les Esquimaux descendent des Samoïèdes qui seraient passés dans le Nouveau-Monde; d'autres leur donnent une origine européenne.

ESSAI. Opération par laquelle on s'assure de la pureté d'un métal. Avant Agricola, la docimastique, dont Kiesling attribue l'invention au travail des mines, n'avait existé que dans les laboratoires. Agricola est le premier qui ait saisi l'esprit de la docimastique ou de l'art des essais. Les savants qui sont venus après lui n'ont fait que mettre en ordre ce qu'il avait rassemblé en masse. Avant qu'on eût trouvé la méthode d'essayer à la coupelle, méthode qui paraît avoir été inventée vers l'an 1300, sous Philippe-le-Bel, quand on voulait, dit M. Basinghen, savoir le titre d'une monnaie ou d'une autre matière d'argent, on en tirait un à deux grains avec un petit instrument appelé *échoppe*, on les mettait sur des charbons ardents, et on jugeait par leur couleur plus ou moins blanche du titre de l'argent; ce qu'on appelait faire l'essai à la rature ou à l'échoppe. Pour essayer l'or, on se servait de la pierre de touche, et de petits morceaux d'or à différents titres éprouvés, qu'on appelait *touchaux*.

Essai des viandes et du vin. Chez les Mèdes on était dans l'usage, au rapport de Xénophon, de faire l'essai de la boisson qu'on présentait au Roi.

ESSIEU. C'est au commencement de 1786, ou vers la fin de 1785, que l'on trouva le moyen de soulager les traîneurs de petite charrettes, à Paris, en adaptant à ces charrettes des essieux roulants, au lieu d'essieux fixes: on s'aperçut aisément que la charge diminuait de moitié par ce changement d'essieu.

ESSOR. Autrefois, dit Saint-Foix, lorsque les rois ou les reines faisaient leur entrée dans Paris, les marchands d'oiseaux du Pont-au-Change étaient obligés de laisser prendre à deux cents douzaines de ces innocents animaux un libre essor, en leur ouvrant la porte de leur prison.

ESTAMPE. Vers l'an 1460, Maso Finiguerra, orfèvre de Florence, remarqua, en gravant ses ouvrages d'orfèvrerie, que tout ce qu'il gravait restait imprimé dans ses empreintes, par le moyen du noir que le soufre fondu qu'il employait faisait sortir des tailles. Il fit plusieurs essais qui produisirent toujours le même effet. Le bruit de cette découverte, due au hasard, se répandit bientôt, et plusieurs dessinateurs et peintres entreprirent de multiplier par ce moyen les dessins et les tableaux les plus dignes des regards du public. Les Italiens donnèrent à cette gravure le nom de *stampa*, tiré du verbe *stampare*, qui signifie *imprimer*; et de *stampa* nous avons formé *estampe*. *Voyez* Gravure.

ESTAMPILLE. Sorte de timbre, de marque, avec ou sans signature de celui qui l'emploie. Depuis l'établissement des brevets d'invention, l'usage de l'estampille est presque devenu général parmi les brévetés.

ESTURGEON. Ce poisson célèbre à raison de sa grosseur, de la bonté de sa chair, se pêche dans la mer, dans les grands fleuves de l'Europe et de l'Asie septentrionale, et dans les lacs qui s'y déchargent. Sa chair, très-délicate et comparable pour la consistance et le gout à celle du veau, a été recherchée de tout temps. Les Romains l'estimaient beaucoup et la payaient à des prix exorbitants.

ÉTAIN. Nous voyons, par les livres de Moïse, que de son temps l'étain était connu dans la Palestine. Homère nous apprend aussi qu'on faisait usage de ce métal dans les siècles héroïques. Nous savons que dans les temps les plus reculés, l'Angleterre était connue pour posséder de grandes mines d'étain qui attiraient sur ses côtes les vaisseaux des Phéniciens.

ÉTALON. On appelle ainsi le poids original de France, dont la cour des monnaies, avant la révolution, était dépositaire, et sur lequel

s'ajustent les poids et mesures qui servent dans le royaume. On a toujours gardé avec le plus grand soin les étalons des poids et mesures. Les Hébreux les plaçaient dans le temple ; c'est pourquoi l'on trouve si souvent ces termes dans les livres saints, *le poids du sanctuaire, la mesure du sanctuaire*. Une compagnie de quinze officiers en était chargée à Athènes ; les Romains les mettaient au Capitole, à quelque distance de l'autel de Jupiter. Les empereurs chrétiens en confiaient le soin aux gouverneurs ou premiers magistrats des provinces. En France, les étalons des poids pour l'or et pour l'argent étaient autrefois gardés dans le palais des rois.

ÉTAMAGE. Ce procédé consiste à appliquer sur le verre ou sur un métal de l'étain en feuille. C'est aux Gaulois que Pline attribue l'invention de l'art d'étamer le cuivre.

ÉTAPE. En terme de guerre, étape signifie la distribution des vivres et fourrages sur la route des troupes. L'origine de cet établissement en France date du temps de Henri II, en 1549.

ÉTAT-MAJOR. L'état-major est la partie dirigeante de l'armée, quant au commandement et à l'administration. Dès qu'on forma des armées, on sentit le besoin d'un état-major. Dans les premiers temps, il ne fut que temporaire, comme l'armée ; mais lorsque celle-ci devint permanente, l'état-major eut aussi la même fixité.

ÉTAT-MAJOR (*Corps royal d'*). Jusqu'en 1818, il n'y avait point eu de corps spécial d'état-major en France ; il en existait cependant chez toutes les autres nations, même dans les plus petits états. Cette institution, projetée et proposée par le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, reçut la sanction royale le 6 Mai 1818.

ÉTATS ROMAINS, ou ÉTATS DU PAPE, ou ÉTATS DE L'ÉGLISE, noms sous lesquels on comprend cette partie de l'Italie centrale soumise à la domination temporelle du pape. Suivant la constitution donnée par le pape Pie VII, le 6 Juillet 1816, ces états ont été divisés en 18 provinces désignées par leurs chefs-lieux.

ÉTATS-UNIS. Les États-Unis occupent toute la partie centrale de l'Amérique septentrionale : ils formèrent d'abord une colonie anglaise ; mais ayant secoué le joug le 4 Juillet 1776, ils prirent le nom qu'ils ont aujourd'hui ; toutefois ce n'est qu'après avoir remporté plusieurs victoires et réduit leur ennemi à l'impuissance, que leur indépendance fut reconnue par tous les états de l'Europe et par l'Angleterre elle-même, en 1782 et 1783 ; la France contribua surtout à assurer leur liberté. Un grand nombre de navigateurs de plusieurs nations européennes ont concouru à la découverte des côtes et du territoire des États-Unis. Les Vénitiens Jean Cabot et Sébastien son fils reconnurent, en 1497, les côtes de ce pays, depuis le 67e degré de latitude nord jusqu'à la Floride qui fut découverte en 1512, par Ponce de Léon. En 1524, J. Verrazano, Florentin au service de François Ier., visita la côte de l'Amérique septentrionale sur une étendue de sept cents lieues, et donna le nom de Nouvelle-France à tout ce pays qu'il reconnut jusqu'au 34e degré de latitude nord. Panfilo Navaez pénétra dans les Florides en 1528. En 1584, les capitaines Amadas et Arthur Barlow, abordèrent sur les côtes de la Virginie, et l'année suivante une colonie anglaise y fut établie.

ÉTENDARD. Les Grecs furent les premiers qui eurent des enseignes militaires un peu régulières. Celles des Athéniens étaient ordinairement Minerve, la chouette, l'olivier ; celle des Corinthiens, un cheval ailé, ou Pégase ; celles des Égyptiens portaient une tête de bœuf, et celles des Assyriens, une colombe ; les Germains prenaient le lion, le serpent et le crapaud.

ÉTERNUMENT. L'usage de faire des souhaits pour ceux qui éternuent remonte à une très-haute antiquité ; les Grecs disaient, en pareil cas : *vivez*, ou bien *que Jupiter vous conserve ;* les Romains disaient *salve* (portez-vous bien). Pour connaître l'origine de cette civilité, on remonte jusqu'à la création du monde. Les anciens poètes prétendent que Prométhée, pour animer sa statue, ayant derobé un rayon de soleil, l'emporta dans un petit flaçon qu'il mit sous le nez de sa statue, pour lui faire aspirer ce rayon. C'est ainsi qu'il parvint à lui insinuer la vie, et le premier signe qu'elle donna de son existence fut d'éternuer. Prométhée, ravi de ce prodige, lui dit (il n'importe dans quelle langue) : *grand bien te fasse*. Selon les Rabbins, Adam aurait tout l'honneur du premier éternuement, et jusqu'au patriarche Jacob exclusivement, tous les hommes, sans en excepter notre premier père, ne mouraient qu'immédiatement après avoir éternué. Selon les mêmes ministres, Jacob aurait prié Dieu de changer cet ordre de choses et l'aurait obtenu. De là serait venu l'usage de faire des vœux pour ceux qui ont éternué depuis ce patriarche. Les Égyptiens et les Grecs prétendaient que le mouvement convulsif du nez présageait un événement heureux s'il provenait de la narine droite, malheureux s'il provenait de la gauche. L'an 591, sous le

pontificat de Grégoire Ier, il y eut, dit-on, une épidémie dont ceux qui étaient atteints mouraient en éternuant; de là on prit, selon quelques auteurs, la coutume de dire *Dieu vous bénisse* à ceux qui avaient cette espèce de convulsion au cerveau. Depuis longtemps on se contente de saluer ceux qui éternuent. Nous voyons dans le dix-septième livre de l'*Odyssée* que la superstition de prendre les éternuements pour des présages est très-ancienne. Les poètes grecs et latins disent, des jolies personnes, que *les amours avaient éternué à leur naissance*.

ÉTHER. Les modernes entendent par l'éther un fluide très-rare, ou un fluide au-dessus de l'atmosphère et qui la pénètre, infiniment plus subtil que l'air que nous respirons, d'une étendue immense, dans laquelle les corps célestes sont portés.

ÉTHER. L'action que la plupart des acides exercent sur l'alcool, surtout lorsqu'elle est favorisée par la chaleur, donne naissance à des liquides que l'on désigne sous le nom d'*éther*.

ÉTHER SULFURIQUE (*L'*). Le plus anciennement connu et le plus fréquemment employé. Cette découverte remonte au moins au XVIe siècle, car il en est parlé dans la *Pharmacopée* de Valérius Cordus, publiée à Nuremberg en 1540. Cependant ce n'est que vers l'année 1730 que les chimistes commençerent à étudier avec soin les propriétés de cet éther. C'est un liquide incolore, d'une odeur forte et suave, d'une saveur chaude et piquante, dont la limpidité est parfaite, la fluidité très-grande; il entre en ébullition à 35° 66. On fait usage d'éther en médecine, et c'est Frédéric Hoffman qui l'a employé un des premiers comme calmant et antispasmodique. La fameuse liqueur minérale anodine de ce médecin n'est que de l'esprit-de-vin qui tient en dissolution une certaine quantité d'éther. Les éthers *phosporique* et *arsénique* ont été découverts par M. Boullay; l'éther *hydriotique*, par M. Gay-Lussac; l'éther *nitrique*, par M. Navier, médecin de Châlons; l'éther *acétique*, par le comte de Lauraguais, en 1769. Ces deux derniers ne s'emploient qu'en médecine.

ÉTIENNE (*Ordre de Saint-*). Ordre hongrois, renouvelé par l'impératrice Marie-Thérèse en 1764.

ÉTIQUETTE. Cérémonial écrit ou traditionnel qui règle les devoirs extérieurs des rangs, des places ou des dignités. Tous les historiens s'accordent à dire que c'est des Mèdes que la plupart des nations avaient emprunté l'étiquette qui s'observait à la cour des souverains. Il y avait une étiquette chez les empereurs du Bas-Empire. Mais l'étiquette proprement dite n'est pas fort ancienne dans le système actuel de l'Europe. Nous ne pensons point qu'il en existe un détail en forme avant la seconde maison de Bourgogne (Philippe-le-Bon).

ETNA. Montagne de Sicile, fameuse par son volcan qui brûle depuis environ trois mille ans. Pindare, qui vivait en l'an 440 avant Jésus-Christ, cite déjà l'Etna comme un volcan enflammé. Homère, ne nomme pas même la montagne, quoique dans l'*Odyssée* il fasse aborder Ulysse en Sicile. Ce silence a fait supposer, avec une certaine probabilité, que longtemps avant l'époque d'Homère, le volcan, dont la première éruption date du siècle de Pythagore, avait cessé de vomir du feu.

ÉTOFFE. Sidon était renommée dans l'antiquité pour la fabrique des toiles de lin, des tapis et des voiles précieux. Les riches étoffes des anciens n'étaient pas fabriquées, comme celles des modernes, d'un fil d'or ou d'argent très-mince filé sur une trame de soie, mais elles étaient tissues d'or sans aucun alliage. C'est ce que nous apprend Pline (liv. XXXIII, ch. 19), lorsqu'en parlant d'Agrippine, épouse de Claude, il dit que cette princesse assista au spectacle d'un combat naval vêtue d'un *paludamentum* tissu d'or pur.

ÉTOILES FIXES. Ainsi appelées improprement parce qu'elles semblent conserver leurs distances respectives. Les Chaldéens, les premiers astronomes de l'univers, sont aussi les premiers qui se soient appliqués à la connaissance des étoiles fixes, qui les aient divisées en constellations. Hipparque, 125 ans avant Jésus-Christ, fit un catalogue des étoiles, avec la description exacte de leur grandeur, situation, longitude, latitude, etc. Ce catalogue est le premier dont nous ayons connaissance. Hipparque fit monter le nombre des étoiles visibles à mille vingt-deux; elles étaient distribuées en quarante-huit constellations. Ptolémée ajouta quatre étoiles au catalogue d'Hipparque, et en fit monter le nombre jusqu'à mille vingt-six; mais dans le XVI et le XVIIe siècle, lorsque l'astronomie commença à refleurir, on trouva que le nombre des étoiles était beaucoup plus grand. Aux quarante-huit constellations des anciens, on en ajouta douze nouvelles qu'on observa vers le pôle méridional, et deux autres vers le pôle septentrional. Ticho-Brahé publia un catalogue de sept cent soixante-dix-sept étoiles qu'il observa lui-même. Képler en augmenta le nombre jusqu'à onze cent soixante-trois; le père Riccioli, jusqu'à mille quatre

cent soixante-huit; et Bayer, jusqu'à mille sept cent neuf. Halley en ajouta trois cent soixante-treize qu'il observa vers le pôle antarctique. Hévélius, sur les observations de Halley et sur les siennes propres, fit un catalogue de mille huit cent quatre-vingt-huit étoiles; et, depuis, Flamsteed en a fait un contenant trois mille étoiles qu'il a toutes observées lui-même avec exactitude. Les changements qu'ont éprouvés les étoiles sont très-considérables; le premier fut remarqué, l'an 125 avant Jésus-Christ, par Hipparque, qui s'aperçut qu'il paraissait une nouvelle étoile. En 1572, Ticho-Brahé observa une nouvelle étoile dans la constellation de Cassiopée; elle parut grosse d'abord, et diminuant peu à peu, elle disparut au bout de six mois. David Fabricius a découvert une autre nouvelle étoile dans le cou de la baleine, qui parut et disparut différentes fois dans les années 1648 et 1662. Son cours et son mouvement ont été décrits par Bouillaud. Les nébuleuses ont également fixé l'attention des astronomes: quelques-unes, indiquées par Ptolémée, se présentèrent à Galilée, muni de son télescope, comme un amas de très-petites étoiles. Les principales sont la nébuleuse du cancer, celles d'Andromède, etc. Herschell en a reconnu plusieurs qu'il appelle nébuleuses *planétaires*, et a confirmé la conjecture de Démocrite, que la blancheur de la voie lactée est due à la lumière d'une multitude innombrable d'étoiles amoncelées. A mesure que le télescope s'est perfectionné, l'œil de l'observateur a pénétré plus avant dans les profondeurs de l'espace et mieux connu le spectable admirable de l'univers. Aujourd'hui il est reconnu que certaines étoiles ne conservent pas entre elles leur situation respective; il en est même qui présentent, par rapport à l'une d'elles, des mouvements analogues à ceux des planètes de notre système solaire.

ÉTOILE POLAIRE. Ordre suédois fondé par Frédéric, mort en 1751.

ÉTOILE (*Ordre de l'*). Ce fut le désir de ranimer la chevalerie qui porta le roi Jean à créer, en 1351, l'ordre des chevaliers de l'*Étoile*.

ÉTOILE TOMBANTE. Dans les soirées du printemps et de l'automne, on croit voir une étoile se détacher du ciel, filer et tendre par sa chute au bas de l'horizon ou quelquefois se perdre dans le vague des airs. Les savants sont partagés d'opinion sur l'origine et la nature des étoiles tombantes ou filantes. Vassali les regarde comme des courants de matière électrique qui se décharge d'une région de l'air où elle est en plus, dans une autre où elle est en moins; Toaldo, comme étant produites par l'inflammation d'une longue traînée d'air inflammable. *Voyez* PIERRES TOMBÉES DU CIEL.

ÉTOLE. Ornement sacerdotal qu'on passe par-dessus le surplis. Ce mot vient du grec *stòlè*, qui signifie une robe longue. L'étole est aujourd'hui une bande large de quatre doigts. L'étole des anciens était fort différente, c'était quelquefois un habit de cérémonie que les rois donnaient à ceux qu'ils voulaient honorer.

ÉTRENNES, du latin *strenæ*: aussi nos anciens auteurs écrivent-ils *estrennes*. On dit que Tatius (roi de Rome) ayant reçu comme un bon augure des branches coupées dans un bois consacré à la déesse Strenua, c'est-à-dire la déesse *Forte*, ou plutôt *de la Force*, et qu'on lui présenta le premier jour de l'an, autorisa cette coutume dans la suite du temps, et donna le nom de *strenæ* à ces présents, à cause de cette déesse, qui présida depuis à la cérémonie des étrennes.

ÉTRIERS. Les étriers, ainsi que les selles, n'ont été inventés que fort tard. Ce fut vers le temps de Théodose-le-Grand que l'on commença à perfectionner les selles pour se tenir à cheval: on en voit encore aujourd'hui la forme sur la colonne de Théodose, à Constantinople; elles ont des pommeaux et des arçons sur le derrière, ce qui indique qu'on mettait du bois pour les rendre plus fermes, au lieu qu'anciennement on n'avait pour selles que des pièces d'étoffe, ou fort rarement des housses peu épaisses, comme on peut le remarquer sur un grand nombre de cavaliers représentés sur les colonnes Trajane, Antonine, sur l'arc de Constantin, et ailleurs. C'est sans doute vers ces temps-là qu'on a inventé l'usage des étriers attachés aux selles, qui, affermies par ce bois, étaient en état de les soutenir. L'invention de ces étriers est certainement postérieure au siècle de Théodose; car on n'en voit jamais dans les représentations des cavaliers des anciens temps. La preuve en est que ni les Grecs ni les Latins n'ont jamais eu de nom pour exprimer un étrier.

ÉTRUSQUE (*Académie*). Cette société de savants qui s'assemblent à Cortone, ville de Toscane, fut fondée vers la fin de l'année 1727, par quelques gentilshommes qui cultivaient les belles-lettres et l'étude des antiquités. Les académiciens ont pris le nom d'Étrusques qui convient au but de leur établissement, puisqu'ils s'appliquent principalement à rassembler ce qu'on peut déterrer des monuments des Um-

bres, des Pélasges et des Étrusques, peuples qui habitaient l'ancienne Étrurie.

EUCHARISTIE. *Voy.* Communion.

EUDIOMÈTRE. Instrument, propre à mesurer la salubrité de l'air, ou plutôt à évaluer la quantité de gaz oxigène qui existe; inventé par l'abbé Fontana.

EUNAPE. *Les vies des sophistes*, de cet auteur, ont été découvertes par Jean Sambucus, dans le XVIe siècle.

EUNUQUE. Celui qui a soin ou qui a la garde du lit. Usage de la plus haute antiquité dans l'Orient; Joseph, fut vendu à Putiphar, un des premiers eunuques de Pharaon.

EUPHONE. L'euphone, est-il dit dans les *Archives des découvertes*, etc., année 1808, consiste extérieurement en de petits cylindres de verre qu'on frotte longitudinalement avec les doigts mouillés, comme l'harmonica. Ces cylindres, de l'épaisseur d'une plume à écrire, sont tous égaux en longueur, et la différence des sons est produite par le mécanisme intérieur de cet instrument dont l'invention est due à M. Chladni.

EUPHORBE. Le nom donné à cette plante vient d'Euphorbius, médecin du roi Juba, et frère de Musa, médecin d'Auguste.

EUROPE. La plus petite des cinq parties du monde, et la plus ancienne relativement à l'Amérique; mais par rapport à l'Asie et à l'Afrique, elle est une contrée nouvelle. Les peuples de l'Asie et ceux de la partie septentrionale de l'Afrique avaient, depuis longtemps, une langue régulière, l'écriture, l'arithmétique, l'agriculture, l'astronomie, l'architecture, la navigation, le commerce, des métiers, des arts et des lois, lorsque l'Europe était encore couverte de vastes forêts, de lacs, et de marécages; lorsque les Européens ne vivaient encore que de fruits sauvages, de glands et de laitage; lorsqu'ils erraient sans demeures fixes, sans industrie, sans arts et sans lois.

EUSÈBE. L'ouvrage d'Eusèbe, sur la chronologie, ne nous était parvenu que par fragments dispersés dans différents écrits grecs et latins. Scaliger avait recueilli ces fragments avec le plus grand soin. Le docteur Zohrab s'est procuré, à Constantinople, une copie soignée de l'ancienne traduction Arménienne; il l'a apportée à Venise, et déposée au monastère de Saint-Lazare, après en avoir tiré une copie de sa propre main. Cette copie dont on ne peut lui contester la légitime propriété, lui a servi à faire, de concert avec M. Mai, la traduction qui parut à Milan en 1818.

ÉVAPORATION. La facilité plus ou moins grande avec laquelle se dissipe un liquide exposé à l'air, se nomme *évaporation*. Saussure avait déjà démontré, dans son *Hygrométrie*, que le maximum de vapeur qui s'élève dans un espace, ne dépend que de la température; mais les expériences de M. Dalton, tout en confirmant ce fait, ont appris que la force élastique d'une vapeur est la même dans le vide que dans un gaz quelconque. Ce même physicien s'est aussi occupé de la question de savoir avec quelle rapidité se fait l'évaporation d'un air calme, à différentes températures; les résultats qu'il a obtenus sont renfermés entre les limites de l'ébullition de l'eau et de la température de 58°, 8 centigrades, et montrent que la quantité d'eau évaporée à chaque température est sensiblement proportionnelle à la tension de la vapeur.

ÉVENTAIL. Ce mot, comme le verbe *éventer*, est dérivé de *vent*. Il paraît que ce fut sous le ciel poétique de la Grèce que l'éventail prit naissance. Les branches de myrte, d'acacia, les feuilles élégamment découpées du platane oriental, furent les éventails primitifs; et l'on a quelques raisons de croire que les pampres, le lierre, les sarments et les feuilles de vigne, que l'on voit si fréquemment sur les anciens monuments entrelacés autour du thyrse, que portaient les Bacchantes et les prêtres de Bacchus, avaient, outre leur destination symbolique, celle de procurer de l'ombre et de la fraîcheur aux prosélytes du dieu du vin, échauffés par les orgies de ces jours de désordre. Avec les paons, qui commencèrent à être connus en Grèce, dans le Ve siècle avant Jésus-Christ, vinrent les éventails de plumes de paon. Cette mode fut saisie avec empressement par les dames grecques. Il existe des collections de costumes pris chez tous les peuples du monde, et principalement chez les Lombards, où l'éventail de plumes de paon se trouve parmi ceux du moyen-âge. On offrit à la reine Élisabeth, en présent de nouvel an, un éventail garni de diamants. Balzac dit qu'il y avait de son temps, en Italie, des éventails qui lassaient le bras à quatre valets. Ce n'est que dans le XVIIe siècle que l'on commença à dire éventail; on disait auparavant *éventoir*. Dans les pays chauds, il n'est pas rare d'en voir dans les mains des hommes.

ÉVÊQUE. Ce mot vient du grec *episcopos*, et signifie *surveillant* ou *inspecteur*. C'était ainsi que les Grecs appelaient ceux qu'ils envoyaient dans les provinces pour voir si tout

était en ordre. Les premiers Chrétiens empruntèrent donc du gouvernement civil le terme d'évêques pour désigner leurs gouverneurs spirituels, et appelèrent diocèse la province gouvernée par un évêque, de même qu'on appelait alors de ce nom le gouvernement civil de chaque province. Les évêques sont les successeurs des apôtres; leur institution remonte donc presque à la naissance de l'Église, et le pape, comme successeur de Saint Pierre, est le premier des évêques.

ÉVOCATION. C'était, chez les anciens, une pratique superstitieuse exercée par des magiciens ou des magiciennes, qui prétendaient faire apparaître, aux yeux des hommes crédules qui les consultaient, les âmes des morts, soit pour connaître le passé, soit pour en tirer des prédictions pour l'avenir. Ces pratiques superstitieuses remontent à une très-haute antiquité. Du temps d'Homère, les évocations étaient déjà en usage.

EXCELLENCE. Titre d'honneur qu'on donne aux ambassadeurs, aux ministres, et à d'autres personnes qu'on ne qualifie pas de celui d'altesse. Les secrétaires-d'état prirent le titre de *ministre*, et se qualifièrent de celui d'*excellence* sous le ministère de L'Aubespine (règne de François II, 1559).

EXCENTRICITÉ. C'est dans la nouvelle astronomie, ou dans le système des ellipses, la distance qu'il y a entre le cercle de l'ellipse et le foyer, ou bien entre le soleil et le centre de l'excentrique. Cassini a donné la méthode de trouver l'excentricité des planètes.

EXCOMMUNICATION. L'origine de l'excommunication est de la plus haute antiquité. Les Grecs en transmirent l'usage aux Romains; les druides ne faisaient point participer à leurs mystères ceux qui n'étaient pas entièrement soumis à leur jugement. L'excommunication était en usage chez les Juifs; on la voit constamment établie au temps de Jésus-Christ, puisqu'il avertit ses apôtres qu'on les chassera des synagogues. Dans la primitive église, l'excommunication était fort simple : les évêques dénonçaient aux fidèles les noms des excommuniés et leur interdisaient tout commerce avec eux. Vers le IXe siècle, on accompagna la fulmination de l'excommunication d'un appareil propre à inspirer la terreur : douze prêtres tenaient chacun une lampe à la main, qu'ils jetaient à terre et foulaient aux pieds; après l'excommunication prononcée, on sonnait une cloche, et l'évêque et les prêtres proféraient des anathèmes et des malédictions.

EXERCICE. Les Grecs mettaient une grande importance aux exercices du corps. Chez les Romains, les exercices n'avaient, comme chez les Grecs, d'autre objet que de former la jeunesse aux travaux de la guerre, et le Champ-de-Mars, où se faisaient tous les exercices, doit être regardé, comme l'école militaire de Rome. Il est à présumer que, dès l'origine de la monarchie française dans les Gaules, les troupes étaient astreintes à des exercices réglés; mais ce ne fut que sous la troisième race, du temps de Philippe 1er, qu'on les habitua au travail et à la fatigue. *Voyez* Gymnastique.

EXIL. L'exil à Athènes et à Lacédémone était ou volontaire ou forcé. L'exil volontaire était moins un supplice qu'un moyen de l'éviter. Chez les Romains, l'exil était aussi moins une peine infligée qu'une sorte d'abri contre les châtiments. Il consistait à interdire l'eau et le feu à ceux que la patrie voulait rejeter de son sein, et cette privation les obligeait à aller chercher ailleurs le libre usage de deux éléments si nécessaires à la vie. Aujourd'hui l'exil est une peine imposée par celui qui gouverne, et elle n'emporte aucune note d'infamie; il en est de même de la déportation. Le bannissement, au contraire, est une condamnajudiciaire et infamante.

EXPIATION. Les Hébreux appelaient ainsi des sacrifices par lesquels ils se purifiaient de leurs péchés ou de certaines souillures. Une femme après ses couches, un malade guéri de la lèpre, celui qui, ayant touché quelque chose d'impur, avait négligé de se purifier, conduisaient à l'autel une victime que le prêtre immolait. Il y avait en outre la fête de l'expiation solennelle qui se célébrait le dixième jour du mois de Tisri, lequel répondait à une partie de nos mois de Septembre et d'Octobre. Les Grecs et les Romains faisaient des expiations par lesquelles ils prétendaient purifier les coupables et les lieux profanes. Il y en avait de plusieurs sortes, et chaque espèce avait des cérémonies particulières.

EXPOSITION *des produits de l'industrie.* Le gouvernement français conçut, en l'an VI (1797), l'idée d'exciter, par l'attrait des récompenses, une émulation déjà sollicitée puissamment par l'amour de la gloire et de la réputation. Une exposition des produits de l'industrie fut indiquée. Deux autres eurent effectivement lieu en l'an IX et en l'an X (1800 et 1801).

EXTRÊME-ONCTION. L'institution du cinquième des sept sacrements de la nouvelle loi

est mentionnée dans Saint Luc, VI, vers. 13, et dans Saint Jacques, V, vers. 14. Dans l'église grecque, les simples prêtres, de même que les évêques, bénissent l'huile employée dans l'extrême-onction. En Orient, l'assistance de sept prêtres est nécessaire pour que l'administration de ce sacrement soit légale. L'église latine recommande cinq onctions pour les cinq sens; mais une seule faite à la tête suffit à la validité du sacrement. Dans les églises de France, l'extrême-onction est presque toujours administrée immédiatement avant le viatique.

EX-VOTO. Cette expression latine, que l'usage a fait passer dans notre langue, désigne et les offrandes promises par un vœu, et les tableaux qui représentent ces offrandes; à l'exemple des anciens qui en ornaient leurs temples, et qui quelquefois en confiaient l'exécution à leurs meilleurs artistes. Ces sortes de tableaux portaient, chez les Romains, le nom d'*ex-voto* (par le vœu), pour marquer que l'auteur rendait public un bienfait qu'il avait reçu de la bonté des dieux, ou qu'il s'acquittait de la promesse qu'il avait faite à quelque divinité, dans un extrême danger dont il s'était heureusement échappé.

F.

F. Sixième lettre de l'alphabet, chez les Romains désignait 40. Cette lettre, sur les monnaies, est la marque de la ville d'Angers. En jurisprudence deux *ff* jointes signifient les *pandectes*, autrement le *digeste*.

FABLE. La fable doit son origine à l'erreur, aux passions des hommes et à l'amour du merveilleux. Il est impossible de fixer l'époque où les fables ont commencé. Il suffit de savoir que nous les trouvons déjà établies dans les écrits les plus anciens. Les premiers berceaux des fables sont l'Egypte et la Phénicie, d'où elles se répandirent avec les colonies en Occident et surtout dans la Grèce; de la Grèce elles passèrent en Italie et dans les autres contrées voisines: Hésiode et Homère n'en sont pas les inventeurs, elles existaient avant la naissance de ces deux poètes, ils ne firent que les embellir. Le siècle le plus fécond en fables a été celui de la guerre de Troie.

FABLE. La Motte définit cette espèce d'apologue: une instruction déguisée sous l'allégorie d'une action. Les savants font remonter l'origine de la fable à l'invention des caractères symboliques et du style figuré, c'est-à-dire à l'invention de l'allégorie dont la fable est une espèce. Mais l'allégorie ainsi réduite à une action simple, à une moralité précise, est communément attribuée à Ésope, comme à son premier inventeur. Quelques-uns prétendent que les fables, connues sous le nom d'Esope, ont été composées par Socrate. Mais il est plus exact de dire que l'Orient est le véritable berceau de la fable, et qu'Ésope l'a importée de l'Asie en Europe.

FABLIAU. Sorte de poëme qui renfermait un conte écrit avec plus ou moins de naïveté et d'élégance, et qui était fort à la mode dans les premiers âges de la poésie française.

FAC SIMILE. On prononce *fac similé*, car ce mot est tout latin, et signifie *imité, fait semblable*. C'est une copie qui imite le caractère de l'écriture de quelqu'un, soit que cette copie soit écrite ou gravée. Cet art de rendre trait pour trait l'écriture d'une personne ne remonte pas à plus d'un siècle et demi.

FACTUM. Mémoire contenant l'exposé d'une affaire contentieuse. Ces sortes de mémoires furent ainsi appelés, parce que, dans les temps que les mémoires étaient rédigés en latin, on y mettait en tête ce mot *factum*, par la raison qu'ils commençaient par l'exposition du fait, qui précède ordinairement celle des moyens. Le premier *factum*, ou mémoire imprimé, ainsi intitulé *factum*, quoique le mémoire fût en français, fut fait par le président Le Maître, dans une affaire qui lui était personnelle contre son gendre. Il fut nommé premier président sous Henri II, en 1551, et mourut en 1562.

FAISAN. C'est au retour des Argonautes de la Colchide que la Grèce dut un oiseau jusque-là inconnu en Europe, et qui, dans son nom, a conservé celui du fleuve aux bords duquel on le trouve. Faisan, *Phasiana avis* (l'oiseau du Phase).

FAISCEAUX. C'étaient des haches entourées de verges, que les licteurs portaient devant les magistrats romains. La plupart des historiens et des poètes, et entre autres Florus et Silius Italicus, disent que l'usage des faisceaux est venu des Toscans, et que le vieux Tarquin l'a introduit à Rome, avec celui des anneaux, des chaises d'ivoire et des habits de pourpre. Il y a néanmoins des auteurs qui en attribuent l'établissement à Romulus, lequel suivant eux, l'avait emprunté des Étruriens. Quoi qu'il en soit, cette coutume subsista sous les rois, sous les consuls et sous les premiers empereurs.

FALBALA. Leibnitz nous apprend que les femmes de la Haute-Allemagne portent un habillement plissé et froncé qu'elles appellent *fald-plat*, c'est-à-dire, en leur langue, *jupe plissée*, ou plus littéralement, *feuille plissée*. Voilà le fait, voilà le mot et la chose même. Les savants amateurs de l'antiquité font remonter l'origine des falbalas jusqu'aux Parthes et aux Perses, qui ajoutaient sur le fond de l'habit, quelque beau qu'il fût, une étoffe de différentes couleurs, coupées par bandes et appliquées en forme de cercles de distance en distance.

FALERNE. Montagne de l'Italie, que les anciens appelaient aussi le *Mont-Massique* proche de Sinuesse. Cette montagne, si vantée par les anciens pour la bonté de ses vins, s'appelle aujourd'hui *Rocca di Mondrahone*, *Monte-Massico*. « Le vin de Falerne contenait beaucoup de parties spiritueuses; il était de longue garde, puisqu'il se conservait plus d'un siècle. »

FALOT. Espèce de grande lanterne de camp. On en attribue l'invention à l'empereur Manuel, selon Cinnamus.

FAMAGOUSTE (*Arsinoë*). Ville de la Turquie d'Asie, sur la côte orientale de l'île de Chypre. Cette ville occupe l'emplacement d'*Arsinoë*, qui avait reçu le nom de la sœur de Ptolémée-Philadelphe, sa fondatrice. Guy de Lusignan y fut couronné roi de Jérusalem, et la fit fortifier en 1193.

FANAL. Grosse lanterne que l'on place la nuit sur les côtes ou à l'entrée des ports et des rivières, ainsi que sur les vaisseaux. *Voyez* PHARES.

FANFARE. Cet air militaire, pour l'ordinaire court et brillant, nous vient des Espagnols, qui l'avaient reçu des Arabes.

FANTAISIE. On donne ce nom à une pièce de musique instrumentale qu'on exécute en la composant. Ce nom de fantaisie a été étendu de nos jours à toute pièce de musique instrumentale faite sur un ou plusieurs thèmes donnés.

FANTASMAGORIE. Ce mot vient du grec, et signifie l'action de produire, de faire paraître des fantômes. Quoique ce terme soit nouveau, les effets de la fantasmagorie paraissent avoir été connus des anciens. Ce jeu d'optique à l'aide duquel apparaissent des spectres, des fantômes, révèle la fourberie des devins et des sibylles.

FANTOCCINI. Marionnettes ou poupées en bois dont on se sert pour faire des scènes théâtrales agréables quand elles sont bien exécutées. Les Italiens excellent dans cette sorte de jeu.

FAQUIN. Espèce de jeu fort en usage chez les Romains, qui y exerçaient avec soin la jeunesse qu'ils destinaient à la guerre. Il paraît que Quintus en fut l'inventeur. On peut remonter à la source de ce mot, sans craindre de prendre une conjecture imaginaire paur une analogie régulière. En effet, ce mot n'a été appliqué ici que parce qu'on substitue au pal ou pilier, contre lequel on rompait des lances, un homme fort et vigoureux, ou un porte-faix, en italien *facchino*, armé de toutes pièces. Ce porte-faix était tantôt habillé en Turc, tantôt en Maure ou en Sarrasin : aussi les Italiens nommèrent-ils ce jeu *la course à l'homme armé, la course du Sarrasin* (*l'uomo armato, il Saraceno*); à notre égard, nous l'avons appelé *la course du faquin* : terme qui peut, à la vérité au figuré, désigner nombre de personnes, mais qui, dans son acception naturelle, signifie proprement *un crocheteur*. Dans la suite, on plaça dans les manèges, au lieu du pal et de l'homme, un buste mobile sur un pivot, tenant un bouclier de la main gauche et de la droite une épée, ou un sabre, ou un bâton, ou enfin un sac rempli de sable ou de son. Il s'agissait de lancer des dards ou de rompre des lances contre le buste qui, atteint par l'assaillant au front, entre les yeux, dans l'œil, sur le nez, au menton, demeurait ferme et inébranlable, mais qui, frappé partout ailleurs, tournait avec une telle rapidité, que le cavalier avait une peine extrême à esquiver le coup auquel la mobilité du buste, dont la main droite était armée, l'exposait dès qu'il avait mal ajusté.

FARANDOLE. En Provence, la danse vraiment nationale, est la *farandoulo*, qui paraît être grecque d'origine. Dix, vingt, trente et même cent personnes se tenant par la main, forment une chaîne menée par un homme ou par une femme. Lorsque ces bandes joyeuses viennent à se rencontrer, elles passent rapidement l'une devant l'autre en sens contraire. Tous ceux qui la composent sautent au son du galoubet et du tambourin, ou en répétant un air qu'entonne celui qui les conduit. On parcourt ainsi les rues, et l'on vient former plusieurs cercles autour du mai ou du gros noyer sous lequel le bal est établi. Le beau bas-relief antique, qui est connu sous le nom de la danse borghèse, représente réellement une espèce de *farandoule*, dans la manière dont on l'exécute aujourd'hui.

FARCE. Espèce de comique grossier, où

toutes les règles de la bienséance, de la vraisemblance et du bon sens sont également violées. Le peuple Romain désertait le théâtre de Térence, pour courir aux farceurs et aux bateleurs. Nerva accorda aux instances du peuple le rétablissement des farces, que Domitien avait défendues. Dans le temps que le spectacle français était composé de moralités et de sottises, la petite pièce était une *farce* ou comédie populaire, très-simple et très-courte, destinée à délasser le spectateur du sérieux de la grande pièce. Le modèle de la farce est l'*Avocat Patelin*.

Les premiers farceurs furent amenés en France par Constance, fille de Guillaume, comte de Provence, qui épousa, en 998, le roi Robert. L'arrivée de cette princesse en France est regardée comme l'époque du goût de la nation pour la poésie en langue vulgaire; goût que les troubadours accréditèrent depuis, et que le temps n'a fait que confirmer.

FARD. Le nom de fard, en latin *fucus*, était encore plus étendu autrefois qu'il ne l'est aujourd'hui, et faisait un art particulier qu'on appela *commotique*, (*l'art de farder*), qui comprenait non seulement toutes les espèces de fards, mais encore tous les médicaments qui servaient à ôter, à cacher. à rectifier les difformités corporelles. L'auteur du livre d'Énoch assure qu'avant le déluge l'ange Azaliel apprit aux filles l'art de se farder, d'où l'on peut du moins inférer l'antiquité de cette pratique. Le sulfure d'antimoine est le plus ancien fard dont il soit fait mention dans l'histoire. Job donne à une de ses filles le nom de *vase d'antimoine*, ou de *boîte à mettre du fard*. Isaïe, dans le dénombrement qu'il fait des parures des filles de Sion, n'oublie pas les aiguilles dont elles se servaient pour peindre leurs paupières: la mode en était si bien reçue, que Jésabel, ayant appris l'arrivée de Jéhu à Samarie, se mit les yeux dans l'antimoine, ou les plongea dans le fard, pour se montrer à cet usurpateur. Nous avons dans Ovide des recettes détaillées de fards qu'il conseillait de son temps aux dames romaines; le fard blanc et le rouge étaient réservés aux femmes de qualité; on inventa une recette plus simple que celle d'Ovide, et qui eut la plus grande vogue: c'était un fard composé de la terre de Chio ou de Samos, que l'on faisait dissoudre dans du vinaigre, et qu'Horace appelait *humida creta*. Poppée, femme de Néron, inventa une pâte qui couvrait tout le visage, et qui ne tombait qu'après avoir été lavée avec une grande quantité de lait, lequel en détachait les parties, et découvrait une extrême blancheur. Les fards blancs actuellement en usage, sont: le blanc ou le carbonate de plomb, le blanc de céruse, l'oxide ou magistère de bismuth. Ces substances, tantôt employées seules, tantôt mêlées à des huiles, à des pommades, à de la cire, sont toutes plus ou moins nuisibles. Le premier fard rouge dont on ait fait usage, était tiré d'une racine qu'on apportait de Syrie en Grèce, et qui était distinguée par le nom de *rizion*. Aujourd'hui le rouge le plus universellement employé est extrait des fleurs du carthame; il est connu sous le nom de *rouge d'Espagne*. Ce fard n'a rien de malfaisant, si l'on en use avec sobriété.

FARO. Bière de couleur d'or qui ne se fabrique qu'à Bruxelles. Les Espagnols qui vinrent en Belgique avec le père de Charles-Quint la comparèrent, à cause de sa couleur, au vin de Faro, dont le nom lui est resté.

FASCINATION. *Voyez* Maléfices.

FASTES. Varron, dans un endroit de ses écrits, dérive le nom de *fastes* de *fari*, (parler), et dans un autre endroit, il le fait venir de *fas*, qui signifie proprement *loi divine*. Les fastes, dont on attribue l'origine à Numa, et qui étaient toujours déposés entre les mains des pontifes, ne furent d'adord, à Rome, qu'un simple calendrier où l'on trouvait, jour par jour, les fêtes, les jeux, les cérémonies, sous la division des jours *fastes* et *néfastes*, c'est-à-dire, permis et défendus; ce qui signifie les jours destinés aux affaires, et les jours de repos. Mais, par la suite, les fastes devinrent un journal de tous les divers événements.

FATRAS. Il y avait autrefois une sorte de poésie que l'on nommait *fatras*. Le *Verger d'honneur*, imprimé au commencement du XVIe siècle, ou même sur la fin du XVe, contient, fol. 133, une pièce intitulée, *Double Fatras fatrouillé*, et une ballade en vers du même genre.

FAUCON. Oiseau de proie qu'on élevait autrefois pour la chasse du vol. Les griffes du faucon, dit Bomare, sont faites en forme de *faux*, d'où il a pris son nom.

FAUCONNERIE (*La*). Inconnue chez les anciens, elle nous est venue des peuples barbares, principalement des nations du Nord. Ce divertissement était réservé à la noblesse, et les dames le partageaient avec les gentilshommes. « Cependant, ajoute la Curne de Sainte-Palaye, Aristote parle d'une chasse à l'oiseau, connue des Thraces et absolument ignorée des Grecs. » Le grand *fauconnier* de France n'était qualifié

dans l'origine, que du nom de *fauconnier*. C'est ainsi qu'on le trouve désigné parmi les officiers de la couronne, sous la seconde race. Il fut ensuite connu sous le titre de *maître fauconnier du Roi*

FAUTEUIL. Le cardinal d'Estrées, devenu très-infirme, et cherchant un adoucissement à son état dans l'assiduité aux assemblées de l'académie dont il était membre, demanda qu'il lui fût permis de faire apporter un siége plus commode que les chaises qui étaient encore en usage; car il n'y avait eu jusqu'alors qu'un fauteuil, et il appartenait exclusivement au directeur. On en rendit compte à Louis XIV, qui, prévoyant les conséquences d'une pareille distinction, ordonna à l'intendant du garde-meuble de faire porter quarante fauteuils à l'académie; et consacra ainsi, pour toujours, l'égalité qui doit régner partout où les gens de lettres se rassemblent.

FAUX. Instrument destiné à couper les céréales et les fourrages. La fabrication des faux a été longtemps concentrée en Allemagne.

FAYENCE. Tout le monde sait que c'est de la terre commune, émaillée de blanc, et quelquefois peinte de plusieurs couleurs. On prétend que les premiers qui s'en servirent furent les habitants de l'île de Majorque. Les Italiens ont tiré de là leur première *fayence*; aussi l'appellent-ils encore *majorica* ou *mayolica*. Il y a lieu cependant de croire que cette composition était connue des Égyptiens. L'émail qui couvrait leur poterie était vert ou bleu. Nous ferons connaître au mot *verre*, le degré de perfection que les anciens avaient donné aux émaux. Chez nous, le mot *fayence* vient, selon les uns, de *Faënza*, en Italie, où l'on a commencé à fabriquer de la fayence en 1299; et selon d'autres, de *Fayence*, petite ville ou bourg de Provence, le premier endroit en France où l'on en ait fabriqué. L'époque de la belle porcelaine peinte en Italie date depuis 1530 jusqu'à 1560. Sous le gouvernement de Guidobal II, duc d'Urbino, on peignait la fayence d'après les dessins ou gravures de Raphaël, et c'est la raison pour laquelle on trouve de ce temps des vases dont les peintures sont recherchées.

FE DE BOGOTA (*Santa*). Ville capitale de la république de Colombie, fondée en 1558 par Quesada; au bout de deux ans, elle devint tellement importante, qu'elle fut élevée au rang de ville. Elle a été la capitale de la Nouvelle-Grenade, et en 1811, le siége du congrès.

FÉES. Divinités modernes qui ont succédé aux nymphes des anciens, et surtout à celles que l'on nommait *fanes*, en latin *fanæ* ou *fatuæ*. Les romanciers les ont divisées en fées bienfaisantes et malfaisantes. Leur origine vient d'Orient, et il semble que les Persans et les Arabes en soient les inventeurs. Astruc, dans son *Histoire naturelle du Languedoc*, conjecture que les *deæ fatuæ* des Romains, qui passaient pour les femmes des faunes et des sylvains, et auxquelles on accordait le privilége de prédire l'avenir, ont donné naissance aux fées. A la fin de la première race, il y avait encore plus d'un tiers de la France plongé dans les ténèbres de l'idolâtrie. On croyait qu'à force de méditations, certaines filles druidesses avaient pénétré dans les secrets de la nature; que par le bien qu'elles avaient fait dans le monde, elles avaient mérité de ne pas mourir; qu'elles habitaient au fond des puits, au bord des torrents et des cavernes; qu'elles avaient le pouvoir d'accorder aux hommes le don de se métamorphoser en loups et en toutes sortes d'animaux, et que leur haine ou leur amitié décidait du bonheur ou du malheur des familles. A certains jours de l'année, ainsi qu'à la naissance des enfants, on avait grande attention de dresser une table dans une chambre écartée, et de la couvrir de mets, de bouteilles et de petits présents, afin d'engager les mères (c'est ainsi qu'on appelait ces puissances subalternes) à les honorer de leur visite, et à leur être favorables. Telle est, selon Saint-Foix, l'origine des fées et des contes des fées. Nos anciens historiens accusaient de féerie ou de commerce avec les fées, toutes les femmes dans l'histoire desquelles ils trouvaient du merveilleux. La Pucelle d'Orléans fut accusée d'avoir eu commerce avec les fées, auprès d'une fontaine de son pays (*Vaucouleurs*), que l'on appelle encore *la fontaines des fées* ou *des dames*. Le roman ou l'ancienne histoire du connétable Duguesclin, dit que dame Tiphaine, femme de ce héros, était soupçonnée d'être fée, parce qu'elle était fort adroite, et qu'elle prédisait à son mari ce qui devait lui arriver.

La Fée Morgane. Il y a des phénomènes aériens qui produisent des illusions d'optique extrêmement singulières. On connaît surtout ce spectacle extraordinaire que les habitants de Reggio nomment *fata Morgana*, la *fée Morgane*, qui de temps en temps se fait voir sur le détroit qui sépare la Sicile de la Calabre. Le célèbre voyageur anglais Swinburn en donna la description, d'après le P. Angellucci qui, se trouvant à Reggio, en fut témoin oculaire. « La mer, dit-il, qui baigne les côtes de la Sicile,

s'enflamma tout-à-coup, et parut, dans une étendue de dix milles, semblable à une chaîne de montagnes d'une teinte oscure, tandis que les eaux des rivages de Calabre devinrent tout-à-fait unies, et me paraissaient comme un miroir bien poli appuyé contre ce rideau de collines. Sur cette glace on voyait se peindre en clair-obscur, une suite de plusieurs milliers de pilastres, tous égaux en hauteur, en distance, en degré de lumière et d'ombre. Un instant après, ces pilastres se transformèrent en arcades semblables aux aqueducs de Rome. Sur le haut de ces arcades régnait une longue corniche surmontée d'une multitude de châteaux, qui bientôt se transformèrent en simples tours; celles-ci devinrent des colonnades, puis des rangées de fenêtres, et enfin des arbres semblables à des pins et à des cyprès, tous d'une égale élévation. C'est ce singulier phénomène auquel on donne, dans le pays, le nom de *fata Morgana*, que j'avais jusqu'ici regardé comme un conte. »

FÉERIE. Quelques auteurs, et Ménage entre autres, prétendent trouver l'étymologie de ce mot dans le *fatum* des Romains. Il est plus vraisemblable que la véritable racine du terme *féerie* est le mot celtique *fay*, qui s'est conservé en Écosse. Les paysans écossais disent encore aujourd'hui qu'un homme est *fay* lorsqu'il est idiot et comme sous l'influence d'un mauvais génie.

FENDRE (*Machine à*). Cette ingénieuse machine, à l'aide de laquelle les horlogers divisent et fendent les dents des roues des pendules, des montres, etc., en tel nombre de parties que l'exige l'emploi qu'ils en veulent faire, vient d'Angleterre; mais le nom de l'inventeur est resté inconnu. Le premier qui ait fait en France de ces sortes d'outils a été Taillemard, habile machiniste, mort il y plus de quatre-vingts ans; ils ont ensuite été perfectionnés par M. Hullot, élève de M. Taillemard. Nous sommes redevables à Pierre Fardoil, horloger à Paris, de la belle *machine à fendre toutes sortes de nombres*. Elle s'adapte aisément à une *machine à fendre* ordinaire, dont toutes les pièces restent les mêmes, et servent également à fendre, à l'exception de l'alidade que l'on supprime, et du diviseur qui est denté comme une roue, ce qui tient lieu de points de division.

FENÊTRE. Chez les anciens, les fenêtres étaient généralement étroites et fort petites : Senèque dit que celles du bain de Scipion n'avaient l'air que de simples crevasses. Il paraît cependant que dans les maisons de campagne de Pline, à Laurentinum et à Tusci, il y avait différents appartements, des salles à manger, des galeries, etc., garnis de grandes fenêtres. Vitruve prescrit expressément de disposer les salles à manger, les autres chambres, les galeries, corridors et escaliers, de manière à leur donner un beau jour. Dans les ruines de Pompéia on n'a trouvé que peu de maisons qui eussent des fenêtres sur la rue; encore ces fenêtres ne paraissent-elles avoir été faites que pour donner du jour; elles sont percées si haut qu'on ne peut s'y placer pour voir au dehors. Les fenêtres se fermèrent d'abord avec des volets; ce ne fut que bien tard qu'on y adapta des vitres, qui, selon Pline, étaient d'abord de pierre spéculaire (*speculare*). On a cependant trouvé à Herculanum des fragments de verre plat qui feraient penser qu'on employait aussi le verre à cet usage; il paraît même qu'on a découvert à Pompéia une maison dont les fenêtres étaient de verre.

FÉODALITÉ. *Voyez* SERVITUDE.

FER. De tous les métaux, le fer est celui qu'on a probablement connu le dernier, et le dernier aussi qu'on ait su travailler. La nature a répandu le fer dans tous les climats; il n'y a cependant pas de métal plus difficile à reconnaître et à découvrir. Rien ne le décèle. La manipulation de ce métal est encore un des grands obstacles qui a dû le plus longtemps en retarder l'usage. Une seule fonte suffit pour rendre l'or et l'argent ductiles et malléables : il n'en est pas ainsi du fer; un morceau de fer fondu sort intraitable du moule dans lequel il a été jeté, et n'est pas plus ductile qu'un caillou. Il a donc fallu, avant qu'on ait pu forger le fer, trouver l'art d'adoucir et de rendre ductile la première fonte. Cependant, si l'on en croit Goguet, plusieurs témoignages nous autorisent à croire que quelques peuples ont possédé d'assez bonne heure le secret de travailler le fer. Il y avait une tradition chez les Égyptiens, qui portait que Vulcain leur avait appris à forger des armes de fer. Les Phéniciens mettaient aussi au nombre de leurs plus anciens héros deux frères qui passaient pour avoir trouvé le fer et la manière de le travailler. Les Crétois, au rapport de Diodore, plaçaient également la découverte et la fabrique du fer dans les temps les plus reculés de leur histoire. Les Dactyles du mont Ida prétendaient avoir appris de la mère des dieux l'art de travailler ce métal. Enfin Prométhée, dans Eschyle, se vante d'avoir enseigné aux hommes la fabrique de tous les métaux. Quelques auteurs attribuent la découverte et l'usage du fer aux Cyclopes;

d'autres aux Chalybes, peuples très-anciens et très-renommés pour leur habileté à travailler ce métal. Clément d'Alexandrie prétend que le secret de rendre le fer malléable est dû aux Noropes. Le livre de Job prouve que, dès les siècles qui se sont écoulés depuis le déluge jusqu'à la mort de Jacob, on connaissait et l'on savait travailler le fer dans quelques contrées. Les livres de Moïse peuvent aussi fournir un témoignage très-marqué de l'ancienneté de cette découverte dans l'Égypte et dans la Palestine. Ce législateur dit que le lit d'Og, roi de Basan, était de fer. M. Savenko, docteur en médecine à Saint-Pétersbourg, a donné la description de plusieurs instruments de chirurgie, tels que des lancettes, des scalpels, et d'autres d'usage en pharmacie, qui ont été trouvés dans les fouilles de Pompéia, en 1819. Ces instruments sont en cuivre : cette découverte n'intéresse pas seulement la chirurgie, elle prouve encore que les anciens employaient le cuivre aux mêmes usages que l'acier le mieux trempé dont nous nous servons. Sil est vrai, comme des auteurs l'ont avancé, que chez les anciens le cuivre pouvait acquérir la dureté de l'acier, on peut en inférer que, à cette époque, le fer était encore peu connu, et les procédés pour le convertir en acier, tout-à-fait ignorés.

Fer (*Age de*). C'est ainsi que les poètes appellent les temps qui ont suivi l'âge d'airain. C'est alors que les crimes, les guerres et les désastres ravagèrent la terre.

FER-BLANC. On prétend que la découverte des procédés de fabrication du fer-blanc ont eu lieu en Bohême, et qu'un prêtre de ce pays les transporta en Saxe, en 1610. C'est du fer en feuille mince, qui est recouvert d'étain. Colbert attira en France les premiers manufacturiers en fer-blanc, et ils s'établirent à Chenesey en Franche-Comté, et à Beaumont-la-Ferrière, en Nivernais; mais bientôt divisés entre eux, faiblement protégés, et dégoûtés du pays, ils s'éloignèrent. En 1816, l'art de fabriquer le fer-blanc n'était pas aussi avancé en France, et surtout aussi répandu qu'on pouvait le désirer. Les plus beaux échantillons qui parurent à l'exposition de cette année, avaient été envoyés par le département de l'Ourthe.

Fer (*Ile de*), en espagnol, *Hierro, Pluria-lia*, ou *Ombrios*. Ile de l'Atlantique, la plus occidentale et la plus méridionale des Canaries. Cette île, qui renferme maintenant cinq mille habitants, était autrefois un lieu important pour les géographes et les navigateurs; elle était, selon eux, placée sous le premier méridien. Les Français, d'après une ordonnance de Louis XIII, en 1634, y fixèrent le leur, et les autres nations de l'Europe les imitèrent; mais aujourd'hui, il n'y a guère que les Allemands qui aient conservé cet usage.

FÉRIES, du latin *ferire* (frapper), parce que chez les anciens les jours de fêtes étaient particulièrement destinés aux sacrifices dans lesquels la victime était frappée ou immolée. Des Gentils, ce mot passa chez les Chrétiens. Il fut d'abord appliqué aux fêtes et aux dimanches, et alors il conserva sa première signification. Mais le mot *férie* ne tarda pas à être dénaturé, quand appliqué au dimanche seulement, puis aux simples jours de la semaine, pour signifier, dans le rit ecclésiastique, jour d'office simple, les jours de fêtes furent précisément ceux auxquels cette dénomination cessa de convenir. *Voy*. Fêtes.

FERME EXPÉRIMENTALE. M. Bonneau de la Brosse (Indre) a obtenu en 1810, à l'époque où furent proposés les prix décennaux, une mention honorable pour la ferme expérimentale établie à la Brosse, où il a tout créé. Dans cette ferme, rien n'est livré à l'aveugle routine; la science règle les expériences, de nouveaux engrais sont combinés d'après les connaissances chimiques et l'étude de la végétation. Par une juste application de la géométrie et des lois du mouvement à la charrue, on a obtenu une économie de temps et une grande perfection dans le labourage des terres.

FERRER *les chevaux*. Les Grecs ne connaissaient point l'art de ferrer les chevaux; aucun passage d'Homère ne le donne à entendre et Xénophon lui-même, dans le livre qu'il a composé *de la manière de panser et de gouverner les chevaux*, ne parle point de la ferrure. Les Romains connurent les premiers cette pratique, mais elle ne devint générale que sous l'empire de Sévère. Fabretti, qui prétend avoir examiné tous les chevaux représentés sur les marbres, déclare n'en avoir jamais vu qu'un qui était ferré. Suétone nous apprend que le luxe de Néron était tel, qu'il ne voyageait jamais qu'il n'eût à sa suite mille voituriers, au moins, dont les mules étaient ferrées d'argent. Pline assure que les fers de celles de Poppée, femme de cet empereur, étaient d'or. Dans notre pays, le cheval du roi Childéric premier des fers, en 481. Autrefois on ne ferrait point les chevaux avec des clous; on se contentait d'attacher les fers avec des liens, à-peu-près comme des souliers.

FESCENNINS (*Vers*). Les habitants de Fescennie, en latin *Fescennia*, ville d'Étrurie, donnèrent naissance aux épithalames ou vers nuptiaux. Comme cette sorte de vers prète beaucoup à la licence, on appela *vers fescennins* ceux où la pudeur n'était pas ménagée. Pendant longtemps, ces vers tinrent lieu aux Romains de pièces comiques.

FÊTE. Les fêtes, prises en général, sont les jours consacrés au repos ou à l'accomplissement de devoirs religieux. Les jours de fêtes sont presque tous des jours de réjouissance. Les Latins, les Grecs, les Hébreux, désignaient les fêtes par des mots qui signifient *assemblée, repos, jour de joie*. Dans l'antiquité plusieurs peuples ont divisé, comme les Juifs, le temps en semaines. Le septième jour était consacré au repos et à la religion. Selon Dion Cassius, cette division ne fut introduite chez les Romains que vers le temps de l'empereur Sévère. La coutume de s'assembler aux *néoménies* ou nouvelles lunes pour remplir les devoirs religieux, a été connue à presque tous les peuples. Les livres saints gardent le silence sur les fêtes que les premiers hommes durent célébrer en l'honneur du vrai Dieu. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que la pureté de ces fêtes primitives s'altéra à mesure que l'idolâtrie fit des progrès, et finit par s'éteindre tout-à-fait. Le paganisme eut ses fêtes. (*Voyez* PANATHÉNÉES, MYSTÈRES D'ISIS, etc.)

FÊTE DES ANES. Malgré les lumières que Philippe-Auguste s'efforça de répandre de son temps (1182 à 1222), ont été pratiqués plusieurs rites grossiers et notamment la fête des ânes. Cette fête se célébrait anciennement à Beauvais, le 14 Janvier. On choisissait pour représenter la Vierge une fille, la plus belle de la ville. On la faisait monter sur une âne richement enharnaché; on lui mettait entre les bras un joli enfant. Dans cet état, suivie de l'évêque et du clergé, elle marchait en procession de l'église cathédrale à l'église paroissiale de Saint-Étienne, entrait avec son âne dans le sanctuaire, où elle se plaçait du côté de l'évangile. Aussitôt l'introït commençait. L'*Introït*, le *Kyrie*, le *Gloria*, le *Credo*, tout ce que le chœur chantait était terminé par ce refrain, *hi-han*, *hi-han*, qu'on répétait en imitant la voix de l'âne. La prose, moitié latine, moitié française, expliquait les belles qualités de cet animal. Le diacre, à la fin de la messe, tourné vers le peuple, disait; *Ite missa est, hi-han, hi-han, hi-han;* et le peuple répondait de même : *Deo gratias, hi-han, hi-han, hi-han*.

FÊTE DE NOEL. On avait, dans quelques villages de Flandre, une manière de célébrer la fête de Noël, non moins ridicule que celle qui était en usage à Beauvais pour célébrer la *fête des ânes*.. D'abord paraissait un jeune homme à moitié nu, avec des ailes au dos. Il récitait l'*Ave Maria* à une jeune fille qui répondait *fiat* (que votre volonté s'accomplisse) ; un enfant, enfermé dans un grand coq de carton, criait, en imitant le chant du coq : *Puer natus est nobis* (un enfant nous est né); un bœuf, en mugissant, disait : *ubi* (où), qui se prononçait *oubi*. Une longue procession, précédée de quatre brebis, bêlait en criant : *Bethléem*. Un âne criait *hihanus*, pour signifier *eamus* (allons-y). Un fou, avec des grelots et des marottes, fermait la marche.

FÊTE DES FOUS. Cette fête paraît remonter à une très-haute antiquité; les Romains la célébraient avec celle de Romulus Quirinus, le 18 Février. Cette fête était renouvelée, si non des Grecs, du moins des Latins; on la célébrait dans la plupart des églises, depuis Noël jusqu'au jour des Rois. Elle avait lieu à Paris, le jour de la Circoncision, dans quelques endroits le jour de l'Épiphanie, et ailleurs le jour des Innocents. Les prêtres et les clercs s'assemblaient, élisaient l'évêque, le conduisaient en grande pompe à l'église, où ils entraient en dansant, masqués et revêtus d'habits de femmes ou de bouffons, et sous la forme d'animaux. Ils couraient, sautaient dans le lieu saint avec les postures que prennent les bateleurs pour amuser le peuple. En 633, le concile de Tolède ne négligea rien pour abolir cette fête. Malgré les efforts de Philippe-Auguste, ce rite grossier était encore pratiqué sous son règne (1182 à 1222).

FÊTE DES INNOCENTS. Cette fête était une branche de celle de fous, et se célébrait le jour des Innocents.

FÉTICHES. Le nègre imbécille se prosterne devant un marmouset, ouvrage de ses mains; il adore un serpent, un poisson, un oiseau, une pierre qu'il trouve sous ses pieds. Il a ses gris-gris, ses fétiches; l'Égyptien, ses ognons, ses chats, ses crocodiles; le sauvage de l'Amérique, ses manitous, etc.

FEU. Les Égyptiens, les Phéniciens, les Grecs, et plusieurs autres nations avouaient qu'originairement leurs ancêtres n'avaient pas l'usage du feu. Les Chinois conviennent de la même ignorance dans leurs premiers pères. Pomponius Méla, Pline, Plutarque, et plusieurs autres auteurs de l'antiquité parlent de nations

qui, lorsque ces auteurs écrivaient, étaient privées de l'usage du feu; fait attesté aussi par des relations modernes. Les habitants des îles Marianes, découvertes en 1521, n'avaient aucune idée du feu. Jamais ils ne furent plus surpris que quand ils en virent, lors de la descente que Magellan fit dans une de leurs îles. Ils le regardèrent d'abord comme une espèce d'animal qui s'attachait au bois dont il se nourrissait. Les premiers qui s'en approchèrent de trop près s'étant brûlés, en donnèrent de la crainte aux autres, et n'osèrent plus le regarder que de loin, de peur, disaient-ils, d'en être mordus, et que ce terrible animal ne les blessât par sa violente respiration; car c'est l'idée qu'ils se formaient de la flamme et de la chaleur. Telle avait été aussi celle que les Grecs s'en étaient formée originairement. Les Chinois disent que Sui-Gin-Schi, un de leurs premiers souverains, enseigna la manière d'allumer du feu, en frottant fortement deux morceaux de bois et les faisant tourner l'un dans l'autre; les Grecs avaient à-peu-près la même tradition : c'est encore aujourd'hui la méthode la plus usitée chez les sauvages. Enfin, sans parler des volcans, on trouve des feux naturels allumés dans presque tous les pays. S'il a donc été un temps où presque tous les hommes étaient privés de l'usage du feu, ce n'est pas que cet élément ne se manifestât en bien des manières; mais c'est qu'on ignorait l'art de s'en servir, d'en avoir à volonté, de le transporter, et de le produire après qu'il était éteint. Aussi tous les peuples ont-ils regardé ceux à qui ils ont cru être redevables de cette découverte, comme les inventeurs des arts, parce qu'en effet il n'y a presque aucun art qui puisse se passer du feu.

Feu (*Régulateur du*). M. Bonnemain, physicien connu par l'art de faire éclore les poulets, et de les élever sans le secours des poules, a trouvé le moyen d'obtenir une chaleur toujour parfaitement égale et à tel degré qu'il veut par l'application d'un régulateur qu'il adapte aux fourneaux, poêles ou autres ustensiles propres à contenir le feu. On se sert de ce régulateur, dont les avantages se font aisément sentir, au moyen d'une aiguille qui marque, sur un cadran, les différents degrés de chaleur que l'on veut avoir. En tournant l'aiguille à droite, le feu augmente; en la tournant à gauche, il diminue. L'aiguille une fois fixée, la chaleur ne varie plus. Ce régulateur fut annoncé par M. Bonnemain, en 1784, dans les papiers publics, comme devant être d'une grande utilité pour la chimie, pour les serres chaudes, pour les bains, pour les poêles, pour la cuisson des aliments, et généralement pour la perfection de tous les arts où le feu, employé pour agent, a besoin d'être tempéré, et entretenu toujours au même degré.

Feu électrique. On entend par le feu électrique ce fluide très-délié et très-actif qui est répandu dans tous les corps, qui les pénètre, et les fait mouvoir suivant certaines lois d'attraction et de répulsion, et qui opère en un mot tous les phénomènes de l'électricité. Ce fut à l'occasion de la douleur que ressentit M. du Fay, en tirant par un hasard une étincelle de la jambe d'une personne suspendue sur des cordons de soie, qu'il pensa que la matière électrique était un véritable feu, capable de brûler aussi bien que le feu ordinaire; et que la piqûre douloureuse qu'il avait ressentie était une vraie brûlure. Enfin, plusieurs savants d'Allemagne ayant répété les expériences de M. du Fay et poursuivi ses recherches, M. Ludolf vint à bout d'enflammer l'esprit-de-vin par une étincelle électrique qu'il tira du pommeau d'une épée, et confirma par cette belle expérience ce qu'avait avancé M. du Fay sur la ressemblance du feu et de la matière électrique. On sait aujourd'hui que tous les corps susceptibles d'électricité, c'est-à-dire presque tous les corps de la nature, font apercevoir le *feu électrique* d'une manière plus ou moins sensible, dès qu'on les électrise à un certain degré.

Feu grégeois. Il fut ainsi appelé, parce que les Grecs s'en servirent les premiers. Callinique, ingénieur d'Héliopolis en Syrie, découvrit, au VII[e] siècle, le feu appelé *grégeois*. Il se jetait quelquefois avec une espèce de mortier, ou bien avec des arbalètes à tour; souvent dans des fioles et dans des pots; d'autres fois, ce feu qui augmentait de force et de violence dans l'eau qui semblait lui servir d'aliment, et que l'huile pouvait seule éteindre, était lancé avec des pieux de fer aigu, enduits de poix, d'huile et d'étoupes. Sous le règne de Saint Louis, les Sarrasins se servirent avec succès de ce feu, qui causa le plus grand ravage dans l'armée des croisés. Les Français savaient le secret de l'éteindre, et ils y réussirent plusieurs fois, comme le témoigne Joinville, par le moyen de vinaigre mêlé de sable et d'urine, ou avec des cuirs d'animaux nouvellement écorchés. Le secret de ce feu se perdit ensuite jusqu'au règne de Louis XV : alors un nommé Dupré le retrouva; mais ce prince récompensa l'inventeur, à la condition d'ensevelir dans le secret une décou-

verte qui pouvait devenir si funeste à l'espèce humaine.

Feu d'artifice. Les feux d'artifice ne sont point une invention moderne; les anciens les ont connus. Cependant la poudre était inconnue aux anciens; quelle était donc la matière combustible qu'ils mettaient en œuvre pour donner ces sortes de spectacles? c'est ce que nous ignorons. Les Chinois excellent dans l'art des feux d'artifices, par la variété des formes, des couleurs et des effets. On est redevable au père d'Incarville, jésuite de Pékin, d'une préparation de fer dont les Chinois se servent pour former leur feu brillant et pour représenter des fleurs. C'est à lui que nous devons la connaissance d'une pâte que ces peuples emploient pour représenter en feu des figures d'animaux et des devises. C'est lui qui nous a appris que les Chinois, pour obvier aux accidents du feu, mettent dans la colle des cartouches, de l'argile et du sel commun, ce qui les empêche de prendre feu. La manière de communiquer le feu d'un artifice mobile à un artifice fixe a été apportée de Bologne en France, en 1743, par les sieurs Ruggieri. Le feu vert, pour les feux d'artifice, a été trouvé, il y a quelques années, par M. Marcgraf. *Voyez* Poudre a canon.

Feu follet. Les feux follets, après avoir donné matière aux contes les plus ridicules, paraissent être le résultat de la combustion du gaz hydrogène qui s'émane des lieux marécageux, des cimetières.

Feu de joie. L'usage des feux de joie est de la plus haute antiquité. C'est au milieu de pareils feux que les patriarches offraient des sacrifices à la Divinité. Les Grecs allumaient en l'honneur de Minerve, de Vulcain et de Prométhée, une infinité de lampes, en actions de grâces de ce que la première de ces divinités leur avait donné l'huile, que Vulcain était le premier fabricateur des lampes, et que Prométhée les avait rendues utiles par le feu qu'il avait dérobé dans le ciel. Ovide, parlant de la fête qui se célébrait à Rome en l'honneur de Palès, remarque qu'on avait coutume de passer trois fois par-dessus les feux de paille qu'on y allumait.

Feu de Saint-Jean. Les feux de Saint-Jean, suivant la remarque de Court de Gébelin, ont succédé aux feux sacrés allumés à minuit, au moment du solstice, chez les Orientaux, qui figuraient, par cette flamme, le renouvellement de leur année. A Metz, on célébrait, avant la révolution, la fête de Saint Jean par un grand feu sur l'esplanade. Le bûcher était allumé au son d'une musique guerrière, par le premier magistrat de la ville, qu'on appelait le maire-échevin. La garnison, sous les armes, formait une ceinture autour du feu. Trois salves de mousqueterie se faisaient entendre pendant la cérémonie. Mais une circonstance particulière à la fête célébrée dans Metz, c'est que l'on brûlait des chats dans une cage de bois qui était placée au haut du bûcher. Cet usage a subsisté jusque vers le milieu du dernier siècle, où l'épouse du maréchal d'Armentières, commandant de la ville de Metz, demanda grâce pour ces animaux. On attribue l'origine du supplice des chats à l'opinion répandue anciennement parmi le peuple que ces animaux, devenus vieux, allaient au sabbat. Il est bon d'observer à ce sujet qu'il y a peu de contrées en France où les prétendus sorciers aient été aussi communs que dans la Lorraine et le pays Messin.

Feu Saint-Antoine. Cette cruelle maladie se fit sentir en France dans les XIe et XIIe siècles. Le pape Urbain II fonda, en 1093, les chanoines réguliers de Saint-Augustin de la congrégation de Saint-Antoine de Viennois, pour soigner ceux qui en étaient attaqués. On voyait encore, avant la révolution, dans la maison qu'ils avaient en Dauphiné, des membres desséchés de personnes mortes de cette espèce de peste.

FEUDEURS (*Société des*). L'ordre des *feudeurs*, où les dames étaient admises, et qu'on nomma en conséquence *ordre d'adoption*, fut fondé, en 1747, par le chevalier Bauchaine, maître inamovible de la grande loge des francs-maçons de France.

FEUILLANTS. Ordre de religieux vêtus de blanc qui vivent sous l'étroite observance de la règle de Saint Bernard. C'est une réforme de l'ordre de Citeaux, qui a été faite sous Henri III dans l'abbaye des *Feuillants*, à cinq lieues de Toulouse, par le P. Jean de la Barrière, qui en était abbé commendataire.

FÈVE. Le nom de *faba* fut donné de toute antiquité par les Latins à la *fève*. On en ignore l'origine, à moins qu'il ne soit corrompu de *phaca*, nom grec de la *lentille*. Selon Pline, la fève fut au premier rang des légumes, tant pour son *fruit*, qui était un aliment fort en usage, que pour son fanage qui était une excellente nourriture pour les bestiaux. La fève a été pareillement très-célèbre chez les Grecs. Elle paraît être originaire de l'Égypte où elle est fort commune. Quelques Égyptiens, par superstition, n'en mangeaient

point. Les prêtres du temple de Jupiter, à Rome, s'en abstenaient aussi. On lit dans Pline et Varron que les taches brunes qu'on voit sur la feuille de la fève étaient regardées comme des signes de deuil; on avait coutume d'en porter aux funérailles, dans la croyance que les âmes des morts y étaient renfermées. *La fève de Tonka* est produite par un végétal qui croît dans les forêts de la Guyanne.

Fève (*Roi de la*). Chez les Romains on tirait au sort, avec des dés, pour faire un roi du festin. Il y a lieu de croire que c'est de là que nous vint l'idée du roi de la fève.

FÉVRIER. En latin *februarius*; ce mot fut formé de *februalia*, nom que les Romains donnaient aux sacrifices expiatoires ou aux lustrations que tout le peuple pratiquait pendant le dernier mois, pour se laver des fautes commises dans le cours de l'année. Ainsi le mois de Février était, chez les Romains, le dernier mois de l'année.

FIACRES. Ces voitures publiques n'étaient pas encore connues au commencement du règne de Louis XIV. L'invention en est due à un nommé Sauvage, qui demeurait à Paris rue de Saint-Martin, dans une maison qui avait pour enseigne l'image de Saint Fiacre. Le P. Labat, jésuite, qui mourut en 1738, dit en parlant des fiacres: « Je me souviens d'avoir vu le premier carrosse de louage qu'il y ait eu à Paris. On l'appelait *le carrosse à cinq sous*, parce que l'on ne payait que cinq sous par heure. » L'établissement des fiacres à Londres, date de 1634.

FIANÇAILLES. Les fiançailles sont presque aussi anciennes que le mariage, car on peut considérer comme telles les présents et les démarches que faisaient les anciens Israélites avant de se marier. Les circonstances qui précédèrent le mariage du jeune Tobie attestent l'ancienneté de cette cérémonie. Chez les anciens, on se donnait garde de faire les fiançailles dans des temps orageux ou nébuleux; cela était de mauvais augure. La cérémonie finie, le fiancé donnait à la fiancée des arrhes qui consistaient en quelques pièces d'or ou d'argent; peu après il lui envoyait un anneau de fer tout uni qu'elle portait au second doigt de la main gauche. Cet anneau s'appelait *pronubum*.

FIDÉLITÉ (*Ordre de la*). Institué, en 1672, par Christiern V, roi de Danemarck.

Fidélité. Ordre militaire institué, le 4 Janvier 1701, par Frédéric III, électeur de Brandebourg et roi de Prusse.

FIEFS. L'origine des fiefs n'est pas bien connue. Les uns l'ont rapportée au droit romain; d'autres ont prétendu que les fiefs devaient leur origine aux Lombards; mais l'opinion la plus commune est que l'institution des fiefs est purement française. Dumoulin, Legrand, Lalande et plusieurs autres auteurs ont suivi cette opinion, que nous croyons la meilleure: ils disent que les Français s'étant rendus maîtres des Gaules, nos premiers rois, qui avaient amené avec eux de grands seigneurs et beaucoup de milice, leur distribuèrent toutes les terres conquises; les concessions qu'ils en firent furent appelées *bénéfices*, et ceux qui les possédaient *beneficiarii*, terme que les Lombards empruntèrent; car, dit Dumoulin, loin que nous ayons reçu des Lombards l'usage des fiefs, c'est de nous qu'ils l'ont appris. Le plus ancien monument dans lequel le mot *fief* est employé, est une constitution de Charles-le-Gros, qui mourut en 888; et par cette pièce on voit, comme nous l'avons dit, que les mots *fief* et *bénéfice* étaient synonymes. Ces concessions ne se faisaient d'abord que pour en jouir pendant la vie de celui qui en était gratifié; mais, sur la fin de la seconde race de nos rois, et au commencement de la troisième, ces biens commencèrent à devenir héréditaires.

FIFRE. Ce sont les Suisses qui, sous Louis XI, ont introduit en France cet instrument militaire. Cette flûte, adoptée en 1515, à l'époque de la bataille de Marignan, a, dit on, été ainsi appelée du nom mal prononcé du colonel (*Pfifer*) du régiment qui l'employa le premier.

FIGUE. Ce fruit nous est venu de l'Asie, quoique l'arbre qui le porte soit, depuis bien des siècles, naturalisé en Europe.

FIGURE DES PLANÈTES. Depuis l'origine des temps, les hommes reconnurent la rondeur du soleil et de la lune; mais bien des siècles s'écoulèrent avant qu'ils acquissent la certitude que les planètes et la terre sont des corps de forme sphérique. Thalès, à son retour d'Égypte, où il alla étudier les sciences chez les prêtres de Memphis, professa l'astronomie dans l'école qu'il avait fondée en Grèce, et y exposa sa doctrine de la sphéricité de la terre.

FIGURES DE LA CHINE. Les progrès des Chinois ont été plus loin dans la sculpture que dans la peinture et le dessin. On trouve, dans beaucoup de leurs figures à tête mobile, des détails de la nature vrais et exécutés avec beaucoup de soin, mais cependant sans goût dans le travail.

FIL. Cet article aujourd'hui si commun, et en même temps si utile; n'a point été connu au commencement des sociétés. On y a suppléé par divers moyens dont plusieurs peuples peuvent encore nous donner quelque idée. Les peuples du Groënland cousent leurs vêtements avec des boyaux de chiens marins ou d'autres poissons, qu'ils ont l'adresse de couper très-minces, après les avoir fait sécher à l'air. Les Esquimaux, les Samoyèdes, les sauvages de l'Amérique et de l'Afrique emploient aux mêmes usages les nerfs des animaux. On en usa de même dans les premiers temps : Hésiode fait mention de ces anciennes pratiques chez les Grecs. Les Égyptiens prétendaient devoir à Isis l'art de filer; les Chinois font honneur de cette découverte à l'impératrice, femme d'Yao. On peut remarquer, à ce sujet, que la tradition de presque tous les peuples donne à des femmes la gloire d'avoir inventé l'art de filer, de tisser les étoffes et de les coudre : les Lydiens rapportaient cette découverte à Arachné; les Grecs, à Minerve; les Péruviens, à Mama-Oella, épouse de Manco-Capac, leur premier souverain.

Fil d'archal. La première fabrique de fil de fer a été établie en Angleterre, par des Allemands, en 1568. Quelques auteurs pensent que Richard *Archal* fut le premier inventeur de la manière de tirer le fil de fer; et ce fil reçut son nom. Selon d'autres, l'art de faire du fil d'archal a été inventé à Nuremberg, au commencement du XVe siècle, par un citoyen de cette ville, nommé Rudolph. Il en fit longtemps un secret que son fils divulgua ensuite.

Fil de pignon. Nom que les horlogers donnent à un fil d'acier cannelé en forme de pignon. L'invention du fil de pignon et celle de la machine à refendre ont rendu deux grands services à l'horlogerie, en abrégeant et perfectionnant l'exécution des deux parties essentielles d'une montre : les *roues* et les *pignons*. Ce fil est de l'invention des Anglais.

FILATURE. L'introduction des machines dans la filature a fait éprouver à cette partie une des révolutions industrielles les plus mémorables. James Hargreaves, simple ouvrier fileur, travaillant à Stanhill, inventa vers 1760 une espèce de cardes, nommée *Siock-Cards*, qui permit aux cardeurs de faire deux fois plus d'ouvrage qu'avec les cardes ordinaires. Ce premier perfectionnement fut bientôt remplacé par les *cardes à cylindres* dont on se sert encore aujourd'hui. L'inventeur de cette importante découverte est resté inconnu; mais Robert Peel, aidé de Hargreaves, fut un des premiers à mettre cette machine en activité à Blackburn, en 1762. Le peigne qui détache la nappe de coton n'y était pas encore adapté; des femmes l'enlevaient au moyen de cardes à la main. Jusqu'alors on avait filé avec le rouet à main ou à pédale à un fil. A l'aide de cet instrument une femme ne pouvait préparer par jour qu'une demi-livre de coton filé. En 1767, Hargreaves inventa le métier dit *Jeannette*, auquel il fit produire un travail égal à celui de trente à quarante fileuses au rouet. Les ouvriers se crurent menacés dans leur existence par une découverte qui allait rendre leurs bras superflus : les machines de Hargreaves furent brisées. Cet ouvrier, obligé de quitter le pays, alla s'établir à Nottingham, où il éleva une filature sous la protection de l'autorité; mais au moment où son système se propageait avec rapidité, malgré la résistance de la classe ouvrière, il fut tout-à-coup remplacé par une invention bien supérieure, celle de la filature à cylindres ou à laminoir, dite *continue*, qu'Arkwright, simple barbier de village, vint établir à Nottingham, à peu près à la même époque (en 1768). Malgré la rare perfection de cette machine, à laquelle on a peu changé depuis, on sentit la nécessité d'y apporter quelques modifications pour les fils de numéros plus élevés que le numéro cent. Samuel Crompton, en 1775, imagina à cet effet un métier qu'il appela *Mule-Jenny* et qui était une combinaison de ceux de Hargreaves et d'Arkwright. Les machines à vapeur perfectionnées par Watt ne furent appliquées aux filatures de coton qu'en 1785; jusqu'alors on n'avait employé pour moteurs de ces établissements que l'eau et les chevaux. La première machine à vapeur fut montée à la filature de M. Robinson, à Paplewick. Les établissements de Nottingham et Warington en possédèrent en 1787; Manchester n'en posséda qu'en 1789. Cette ville est devenue depuis le centre de cette grande industrie. C'est un Gantois, Lievin Bauwens qui importa en Belgique et en France avec de grands périls les Mule-Jenny. En 1805, l'empereur Napoléon offrit un million de récompense à l'inventeur d'une machine propre à filer, à de hauts numéros, le lin et le chanvre. MM. Girard frères, qui depuis ont été s'établir à Vienne, en Autriche, se sont le plus approchés du but, mais ne l'ont pas atteint.

FILETS. Tissus à mailles nouées, fabriqués avec de la ficelle ou du fil retors, pour prendre des poissons, des animaux, des oiseaux et

pour beaucoup d'autres usages. « Il est naturel de croire, dit Duhamel, que les personnes qui habitaient les bords des rivières et de la mer, apercevant un grand nombre de poissons réunis au même endroit, conçurent l'idée de les prendre tous à la fois; mais les paniers dont ils se servaient alors, pour la pêche, n'étant ni assez grands, ni assez flexibles pour les envelopper de toutes parts et les amener hors de l'eau, et les toiles ordinaires offrant trop de résistance à se mouvoir dans ce fluide, ils imaginèrent d'abord, sans doute, un tissu fort lâche, et ensuite le filet à mailles arrêtées ou nouées. » Une ordonnance de 1681 a fixé la grandeur des mailles dans toutes les espèces de filet destinés à la pêche, et qui sont au nombre de plus de soixante-douze. En 1802, le gouvernement accorda une prime de dix mille francs à M. Buron, inventeur d'un métier propre à fabriquer les filets.

FILIÈRE. Suivant les Allemands, l'art de faire des fils d'or, d'argent, de fer, etc., a été inventé à Nuremberg, vers 1400.

FILIGRANE. De l'Italien *filigrana*, mot composé de *filum* et de *granum*. C'est un ouvrage d'orfèvrerie, travaillé à jour délicatement. Il y a des grains sur les filets : et c'est apparemment de là qu'il a été appelé *filigrane*. Le *filigrane* est loin d'être une invention nouvelle. Il y a au trésor de Notre-Dame de Paris une croix de *filigrane* de vermeil doré, qu'on croit avoir été travaillée par Saint-Eloi; et la plupart des ouvrages qui restent de ce saint, mort en l'an 665, sont ornés de *filigrane*.

FILOSELLE, ou *bourre de soie*. C'est d'abord en Italie qu'on a su tirer parti de la bourre de soie, et ce n'est guère que vers le commencement de ce siècle qu'on est parvenu à la travailler avantageusement en France.

FILS. Le nom de fils est le titre ordinaire que les papes donnent actuellement aux puissances. Avant le milieu du Ve siècle, les papes s'étaient toujours servis de titres honorifiques, en écrivant aux empereurs et aux impératrices. Saint Léon-le-Grand est le premier qui, en écrivant à l'impératrice Pulchérie, la qualifie de *sa très-glorieuse fille*; Félix III est le premier qui ait traité l'empereur de *fils*.

FINLANDE. Contrée du Nord-Ouest de la Russie, en Europe, qui a le titre de grand-duché. Les anciens appelaient *Finni* ou *Fenni* le peuple qui habitait les deux rives du golfe de Finlande, ce qui a fait donner le nom de *Finningia* à tout le pays, considéré, mal-à-propos, comme une île, par Pline. La Finlande avait ses rois particuliers lorsqu'elle passa sous la domination suédoise. La Russie, parvint à en acquérir une portion. En 1808, elle a fait la conquête de la partie qui restait à la Suède, et qui lui a été définitivement cédée en 1809.

FLAGELLANTS. Nom qui fut donné dans le XIIIe siècle, à certains pénitents qui faisaient profession de se donner la discipline aux yeux de tout le monde. Les auteurs s'accordent assez à placer le commencement de la secte des flagellants vers l'an 1260, et la première scène à Pérouse. Un certain Rainier, dominicain, touché des maux de l'Italie, déchirée par les factions des Guelphes et des Gibelins, imagina cette sorte de pénitence pour désarmer la colère de Dieu. Les sectateurs de ce dominicain allaient en procession de ville en ville, le corps nu depuis la ceinture jusqu'à la tête qui était couverte d'une espèce de capuchon. Ils portaient une croix d'une main, et de l'autre un fouet composé de cordes noueuses et semées de pointes, dont ils se fouettaient avec tant de rigueur que le sang découlait sur leurs épaules.

FLAGELLATION. Cette punition était en usage chez les Juifs. On l'encourait facilement; mais elle ne déshonorait pas. On la subissait dans la synagogue. Le pénitent était attaché à un pilier, les épaules nues. Il fallait à cette espèce de discipline la présence de trois juges : l'un lisait les paroles de la loi, le second comptait les coups, le troisième encourageait l'exécuteur. La flagellation fut aussi connue chez les Grecs et chez les Romains. C'était un supplice plus cruel que la fustigation. On flagellait d'abord ceux qui devaient être crucifiés; mais on ne crucifiait pas tous ceux qui étaient flagellés.

FLAMBEAU. Les flambeaux des anciens n'étaient pas de cire, comme les nôtres; ils étaient de bois, séchés au feu ou autrement. On employait à cet usage le pin, le chêne, l'orme, le coudrier, mais plus ordinairement le pin.

FLANDRE. Cette ancienne province de la *Belgique*, ne commence à être connue que de l'époque où César tenta d'en faire la conquête. De la domination romaine elle passa sous celle des Francs, et faisait partie de la Neustrie lors du démembrement de l'empire de Charlemagne. Elle fut longtemps gouvernée par des comtes. C'est l'ancien pays des Morins, elle est divisée aujourd'hui en deux provinces, la Flandre orientale et la Flandre occidentale; une partie de l'ancienne Flandre qui appartient à la France s'appelle encore Flandre française.

FLÈCHE. L'usage de l'arc et de la flèche remonte à l'antiquité la plus reculée : leur forme a varié, et les flèches avaient plus ou moins de longueur chez les différents peuples qui s'en servaient. Cette arme, que les Romains nommaient *sagitta,* était différente du javelot.

FLESSINGUE. Vlissingen, dans l'île de Valcheren à l'une des embouchures de l'Escaut. M. de Grave prétend, à cause de son nom, qu'elle a été fondée par Ulysse.

FLÉTRISSURE L'usage des flétrissures est très-ancien. Les habitants de l'île de Samos imprimaient une chouette sur les Athéniens qu'ils avaient faits prisonniers de guerre. Anciennement, chez les Romains, on marquait au front, afin que la marque fût plus apparente et l'ignominie plus grande; mais Constantin ordonna que les lettres dont on marquait les criminels ne seraient plus imprimées que sur la main, sur la jambe, ou sur l'épaule.

FLEURS. Les plus belles fleurs, à l'exception des œillets, viennent originairement du Levant; le goût des fleurs, dit Beckmann, a passé de la Perse à Constantinople, d'où il nous est venu en Europe dans le X[e] siècle, où l'art les a variées et embellies. Il ne faut plus aller à Constantinople, pour voir ce qu'il y a de plus estimé en renoncules, en anémones, en tubéreuses, en narcisses, en hyacinthes, etc.

FLEURS DESSÉCHÉES. Ces brillantes productions de la nature réunissent le double avantage de flatter l'œil et l'odorat; mais leur odeur disparaît avec leur beauté fugitive : on a trouvé le secret de conserver aux fleurs non seulement leur forme et leur couleur, mais même de leur rendre, lorsqu'elles sont desséchées, leur parfum, auquel les nouveaux chimistes ont donné le nom d'*arôme*.

FLEURS (*Essence de*). Depuis longtemps la chimie est en possession de tirer des fleurs des eaux odorantes, dont la médecine, la toilette et la cuisine font un usage journalier.

FLEURS (*Symboles de*). L'imagination, toujours occupée de lier le moral au physique, a donné à la plupart des fleurs un attribut particulier qui leur sert d'emblème; et ce langage emblématique des couleurs et des fleurs était déjà connu du temps de la chevalerie; peut-être l'avait-on rapporté d'Orient après la première croisade.

FLEURS DE LIS. Les fleurs de lis ne sont pas à beaucoup près aussi anciennes que la monarchie des Francs, dont l'établissement remonte à l'an 412. Ce n'est qu'environ 700 ans après qu'elles furent employées dans les armes de France. Le plus ancien témoignage qu'on en ait, est tiré des mémoires de la chambre des comptes, où il est marqué que Louis VII, dit le Jeune, fit parsemer de fleurs de lis les habits de Philippe-Auguste, son fils, lorsqu'il le fit sacrer à Reims. Peu de temps après, Blanche de Castille, mère du roi Saint Louis, fonda l'abbaye du *Lis*. Philippe-le-Bel fit battre une monnaie qu'on appela *Florins*, parce que d'un côté il y avait une croix fleurdelisée : nos liards, qui vinrent ensuite, prirent aussi, selon quelques-uns, leur nom du lis dont ils portaient la marque. Le nombre des lis fut ensuite multiplié sur l'écu de nos rois de France. L'impossibilité d'en faire tenir plus de trois dans le petit sceau ou sceau secret, fut la raison qui détermina depuis à les réduire à ce nombre. Ce fut Charles V qui les fixa à trois en l'honneur, dit un historien, de la sainte Trinité. Les fleurs de lis, depuis la révolution de 1830, ont cessé de figurer dans les armes du roi des Français. *Voyez* LIS.

FLEURISTE ET FLEURS ARTIFICIELLES. L'art de placer des bouquets de fleurs naturelles, ou même artificielles, dans les coiffures et dans les chapeaux était connu des bouquetières et des faiseuses de modes de Rome et d'Athènes. Voici ce que Pline raconte à ce sujet; nous rapportons ce trait dans la simplicité du langage de son vieux traducteur, pour ne lui rien ôter de sa naïveté. « Ceux de Chiarenza de la Morée furent les premiers qui compassèrent les couleurs et les senteurs des fleurs qu'on mettait aux chapeaux. Toutefois cela vient de l'invention de Pausias, peintre, et d'une bouquetière nommée Glycéra, à qui ce peintre faisait fort la cour. » Un de nos artistes en ce genre vient de retrouver le secret d'employer la baleine à cette fabrication. L'art de faire des fleurs artificielles est fort ancien à la Chine. Dans le vingtième volume des *Lettres édifiantes et curieuses,* il y a une lettre du père d'Entrecolles, jésuite, sur l'adresse des Chinois à faire des fleurs artificielles qui imitent parfaitement les fleurs naturelles : elles ne sont faites ni de soie, ni d'aucune espèce de fil de toile ou de papier, mais de la moelle d'un arbrisseau, qui se coupe par bandes aussi fines que celles de parchemin ou de papier. Les Italiens ont été longtemps avant nous en possession de cet art, dans lequel ils obtinrent des succès signalés; ils se servaient des ciseaux et non de fers à découper, invention moderne qui est due à un Suisse. Ce ne fut qu'en 1738 que Séguin, natif de Mende, capi-

tale du Gévaudan, et distingué par ses connaissances en chimie et en botanique, commença à faire, à Paris, des fleurs artificielles aussi belles que celles d'Italie. Il en a fait aussi à la manière chinoise, avec de la moelle de sureau; c'est encore lui qui a donné la première idée d'une sorte de fleurs en feuilles d'argent colorées, qu'on emploie dans les ajustements de femme. De nos jours, cet art a acquis le plus haut degré de perfection, par la parfaite imitation de la nature.

FLEURUS, et plus exactement FLEURU, petite ville de Belgique à cinq lieues de Namur, à deux lieues de Charleroi, célèbre par trois grandes batailles, l'une donnée le 30 Août 1622, l'autre le 1er Juillet 1690, la troisième le 25 Juin 1794.

FLEUVES. Les fleuves eurent part aux honneurs de la divinité, chez tous les peuples de l'antiquité. Les Perses portaient le respect pour eux jusqu'à défendre de s'y laver les mains, et d'y faire rien d'indécent. Hésiode les fait enfants de l'Océan et de Téthys, et en compte trois mille. Selon lui, on ne devait point passer les fleuves sans les invoquer en se lavant les mains. On leur immolait des chevaux et des taureaux. Chaque fleuve, suivant la fable, était gouverné par un dieu. Les peintres et les poètes les peignaient sous la figure de vieillards respectables, symbole de leur antiquité, ayant la barbe épaisse, la chevelure longue et traînante, et une couronne de joncs sur la tête.

FLIBUSTIERS. Du temps du cardinal de Richelieu, lorsqu'on se fut ligué avec la Hollande, en 1635, contre l'Espagne, lorsque la France n'avait rien en Amérique, et que les Espagnols couvraient les mers de leurs gallions, alors les flibustiers commencèrent à paraître. Leurs expéditions furent des tours de voleurs et jamais des campagnes de conquérants. Il ne reste plus d'eux que leur nom, et encore à peine.

FLINT-GLASS. Ce nom tiré de l'anglais, où il signifie verre de caillou, désigne une espèce de cristal très-dense et très-dur, d'un grand usage en optique, pour fabriquer les verres dits achromatiques. L'Académie des sciences de Paris avait proposé, en 1766, pour sujet du prix, le meilleur procédé pour imiter en France un verre pesant, exempt de défaut, ayant toutes les propriétés du flint. Le même sujet fut proposé de rechef en 1786, et les concurrents ne furent pas plus heureux. Depuis cette époque, Desfourgerais, a fait plusieurs essais dans le genre du *flint-glass*, et a trouvé une composition qui en réunit les plus précieuses qualités. M. d'Artigues, propriétaire de la manufacture de cristal à Vonèche, fut chargé, en l'an VIII, par l'Institut, de rédiger un mémoire sur l'art de la verrerie. Il fit de nombreuses expériences sur tout ce qui pouvait contribuer aux progrès de cet art, et s'occupa en particulier de la fabrication du flint-glass. Après beaucoup de tentatives, plus ou moins heureuses, le succès le plus complet a couronné ses efforts. Il possédait déjà en 1811 huit objectifs tous supérieurs à celui de la grande lunette de Dollond qui est à l'Observatoire de Paris. Il résulte du rapport lu à l'Institut, le 21 Janvier 1811, que l'art de l'optique, en France, est désormais indépendant de toute industrie étrangère, et que les procédés découverts par M. d'Artigues ne laissent plus rien à désirer dans ce genre.

FLORAUX. Jeux institués en l'honneur de Flore, dont le culte fut porté à Rome par Tatius, roi des Sabins. On ne les renouvelait que lorsque l'intempérie de l'air faisait craindre la stérilité, ou que les livres sibyllins l'ordonnaient. Ce ne fut que l'an de Rome 580 que ces jeux devinrent annuels, à l'occasion d'une stérilité qui dura plusieurs années, et qui avait été annoncée par des printemps froids et pluvieux. Le Sénat, pour fléchir Flore et obtenir de meilleures récoltes, ordonna que les jeux floraux fussent célébrés tous les ans, régulièrement à la fin d'Avril (au 4 des calendes de Mars, qui répond au 28 d'Avril).

FLORAUX (*Académie des jeux*). On a donné aussi le nom de *jeux floraux* à un noble exercice qui se renouvelle tous les ans dans la ville de Toulouse, où des prix sont distribués aux poètes qui produisent les meilleures pièces de vers. En 1324, Clémence Isaure, de la maison des comtes de Toulouse, convoqua en cette ville tous les poètes et les trouvères du voisinage, et promit de donner une violette d'or à celui qui ferait les plus beaux vers. Elle donna ensuite un fonds dont le revenu devait être employé à ce prix. Après la mort de cette dame, les magistrats de Toulouse, ordonnèrent que tout ce qu'elle avait institué serait exactement observé à l'avenir. Ceux qui jugeaient des ouvrages étaient appelés les *mainteneurs de la gaie science;* le lieu où l'on s'assemblait était orné de fleurs; le prix était une violette; on la donnait le premier jour de mai : toutes ces raisons firent appeler cette institution *jeux floraux*. Pour donner plus d'émulation aux poètes, on ajouta encore deux prix, qui fu-

rent un *souci* et une *églantine*, celui qui remportait les trois fleurs était reçu docteur en science gaie; maintenant l'académie des jeux floraux célèbre la fête des fleurs le troisième jour de Mai de chaque année. C'est une espèce de tournoi littéraire, où une amaranthe d'or est donnée en prix à la meilleure ode; une violette d'argent au meilleur poème de soixante vers au moins, et de cent au plus; un souci d'argent à une élégie, une idylle ou une églogue; une églantine d'argent à une pièce d'éloquence, et un lis d'argent à un sonnet en l'honneur de la Vierge.

FLORÉAL. Nom donné au huitième mois de l'année, dans le calendrier républicain. Il commençait le 20 d'Avril et finissait le 19 de Mai.

FLORENCE, *Firenze*, FLORENTIA TUSCORUM, ville capitale du grand-duché de Toscane, tire son origine de l'ancienne *Fœsulæ*, maintenant le bourg de Fiesole, situé sur une colline des environs. Ses habitants d'alors, pour favoriser leur commerce, construisirent une espèce de bazar sur les bords de l'Arno; peu à peu des négociants vinrent y former des établissements; *Fœsulæ* fut abandonnée, et la nouvelle ville se peupla. Après avoir été désignée par le nom d'*Urbs Arnina*, par rapport à sa situation sur l'Arno, elle reçut celui de *Florentia*, à cause de l'aménité de ses campagnes fleuries. Une colonie romaine que Sylla y envoya contribua à son agrandissement; et dès le règne de Tibère, elle etait une des grandes villes d'Italie, et déjà célèbre par ses écrivains et ses orateurs. En 541, Totila, roi des Goths, s'en empara et la détruisit presque entièrement; ce ne fut que 250 ans après que Charlemagne la releva, et qu'elle devint plus grande et plus belle qu'auparavant. Pendant longtemps elle se gouverna en république, et s'illustra dans les sciences et les arts; mais dans le XV[e] siècle, elle eut pour chefs des grands-ducs de la famille des Médicis. Depuis, son sort a toujours été lié à celui de la Toscane.

FLORIDE, FLORIDA, territoire des États-Unis de l'Amérique septentrionale, entre 24° 50' et 31° de latitude nord, et entre 82° 15' et 89° 40' de longitude ouest. Cette contrée a pour chef-lieu Sainte-Augustine; elle renfermait, en 1817, sous l'administration espagnole, 6,484 habitants, et maintenant on en compte 50 mille, non compris les Indiens indépendants ou Séminoles, dont on évalue le nombre à 7 mille, et qui sont repoussés journellement dans l'intérieur des terres, quoiqu'étant sociables et pacifiques. La Floride a été découverte, en 1496, par Sébastien Cabot; mais ce fut Ponce de Léon qui, le premier, y débarqua, le 1[er]. Avril 1512, le dimanche des Rameaux, autrement dit Pâques-fleuries; cependant les Espagnols ne la prirent aux naturels qu'en 1539. Un traité ratifié en 1820, par l'Espagne, et en 1821, par les Américains, cède à perpétuité cette contrée aux États-Unis. Un acte du Congrès, du 31 Mars 1822, détermine la forme de gouvernement de la Floride.

FLORIN. Le florin tire, dit-on, son origine d'une monnaie fabriquée primitivement à Florence, et qui avait pour empreinte une *fleur*. Cette expression s'est ensuite répandue dans différents pays. *Voyez* FLEUR DE LIS.

FLOTTAGE. Ce fut en 1549 que la capitale de la France étant menacée de manquer de bois, un nommé *Jean Rouvet*, marchand de bois, imagina de rassembler les eaux de plusieurs ruisseaux et rivières non navigables; il fit ses premiers essais dans le Morvan, et il osa confier sa fortune au courant des eaux, en y jetant les bois coupés dans les forêts les plus éloignées; il les fit descendre ainsi dans d'autres rivières, en flottant çà et là jusqu'aux endroits où il est possible de les disposer en trains pour les amener à Paris. Les avantages que présentait cette heureuse invention attirèrent les soins du gouvernement. Dès 1569, un arrêt du parlement, dont les dispositions furent confirmées par l'ordonnance de 1669, concernant les eaux et forêts, ordonne à tous détenteurs de moulins ou forges d'avoir pertuis pour le flottage du bois, permet aux marchands d'en faire faire, et défend d'arrêter le passage de leurs marchandises.

FLOTTE. Nombre considérable de vaisseaux qui naviguent ensemble, soit pour le commerce, soit pour la guerre. Les flottes des Phéniciens sont les premières dont il soit fait mention dans l'histoire. Il est souvent question, dans l'Écriture, des fréquents voyages que faisaient les grandes flottes de Salomon en Afrique, dans la terre d'Ophir et de Tharsis : c'étaient les Phéniciens qui les conduisaient. Bocchoris, qui régnait en Égypte environ l'an 670 avant Jésus-Christ, fut le créateur de la marine égyptienne. Il est parlé dans Thucydide d'une action mémorable qui se passa, environ l'an 660 avant Jésus-Christ, entre la flotte des Corinthiens et celle des habitants de Corfou; c'est le plus ancien combat naval dont il soit fait mention dans les chroniques de la Grèce. La première flotte des Romains, dans la première guerre punique, était composée de cent

soixante voiles ; cependant ils n'avaient mis que soixante jours à couper le bois et à fabriquer tous ces vaisseaux ; et lors de la seconde guerre punique, ils n'employèrent, au rapport de Pline, que quarante jours pour équiper et mettre une flotte en mer. *Voyez* Marine, Navigation, Vaisseau.

FLUTE. La flûte est un des plus anciens instruments de musique. Les poètes en attribuent l'invention à Apollon, à Pallas, à Mercure et à Pan. Il y en avait de courbes, de longues, de petites, de moyennes, de simples, de doubles, de gauches, de droites, d'égales, d'inégales, etc. On distinguait les flûtes sarranes, phrygiennes, lydiennes; celles des spectacles, qui étaient d'argent, d'ivoire ou d'os, et celles des sacrifices qui étaient de buis. Les flûtes étaient les instruments militaires des Lacédémoniens A Rome, les joueurs de flûte étaient les seuls qu'on employait dans la pompe des sacrifices, dans les funérailles et dans les festins.

Flutes traversières. Ces instruments, faits ordinairement en bois ou en ivoire, sont susceptibles de se gonfler par l'humidité atmosphérique ou par celle que produit le souffle du musicien, et de se dessécher et même de se fendre lorsque, dans un temps sec, on est longtemps sans en faire usage ; pour remédier à ces inconvénients, et pour donner en même temps aux sons de cet instrument plus de douceur et de pureté, M. Laurent a composé des flûtes en cristal, qui joignent à l'avantage de conserver toujours les mêmes dimensions, celui de rendre l'instrument plus sonore et plus facile.

FLUX et REFLUX. *Voyez* Marée.

Flux (*Jeu de cartes*). Il y avait, du temps de Louis XII, un jeu de cartes fort en vogue, qu'on appelait le *flux*. Ce roi y jouait tous les jours sous la tente, lorsqu'il était à l'armée d'Italie. Ce jeu donna naissance à la *prime*, qui fut en vogue à la cour et à la ville, sous le règne de François I[er]. Il ne nous reste aujourd'hui du flux que l'usage où l'on est de dire encore, au brelan, *j'ai un flux*, lorsqu'on a trois cartes de suite, et de la même couleur.

FOIE. Chez les anciens, l'inspection du foie des victimes faisait une grande partie de la science des aruspices.

FOIRE. Ce mot vient du latin *forum* (place publique, lieu où se tient le marché). La foire ne diffère du marché que par le concours d'un plus grand nombre de marchands et d'acheteurs attirés par les franchises et exemptions de droits dont jouissent les foires. L'usage des foires et des marchés, où se faisait le principal et le plus grand commerce, était aussi ancien parmi les Romains que Rome même. Quelques-uns en rapportent l'institution à Romulus ; d'autres. au roi Servius Tullius. Cet établissement a duré jusque sous les empereurs. La plus ancienne foire des peuples modernes, suivant les chroniques du X[e] siècle, fut établie à Aix-la-Chapelle par Charlemagne, et transférée par Charles-le-Chauve à Saint-Denis.

FOIX (*Comté de*). Ancienne province de France, formant aujourd'hui la plus grande partie du département de l'Arriége : Elle se divisait en trois parties; la *partie haute*, la *partie basse*, et le pays de *Donnezan* ; Foix en était la capitale. Le pays dont elle a été formée appartenait aux comtes de Carcassonne. Roger le donna à son fils Bernard, qui en prit le premier le titre de comte. Raymond Roger, comte de Foix, se rendit vassal de Pierre, roi d'Aragon; ce qui fit que les successeurs de ce prince prétendirent à la souveraineté de ce comté, jusqu'en 1258, époque à laquelle Jacques, roi d'Aragon, y renonça en faveur de Saint-Louis. Depuis lors, les comtes de Foix ont été vassaux immédiats des rois de France.

FOLLETTE. On a donné ce nom à une espèce de fichu qui était fort à la mode eu 1722.

FOLLET, *Voyez* Feu Follet.

FONDERIE, ou *l'art de jeter les métaux en fonte*. Les Égyptiens et les Grecs ont connu la fonderie. Selon Aristote, la découverte des procédés pour couler les alliages de cuivre est due à un certain Scyles de Lydie, et selon Théophrate, à Delas, le phrygien. Cet art était alors très-imparfait, et la fonte des statues peut être attribuée à Rœcus, de Samos, qui vivait 700 ans avant Jésus-Christ.

FONTAINE. Il est des fontaines qui sont l'ouvrage de la nature; il en est qui sont l'ouvrage des hommes. Quant aux premières, l'opinion la plus commune est que les pluies, les neiges, les brouillards, toutes les vapeurs qui s'élèvent tant de la mer que des continents et des îles, sont les principales causes qui font naître et qui entretiennent les fontaines, les puits, les rivières et généralement toutes les eaux qui se renouvellent continuellement. (*Voy*. Sources.) Chez les anciens, les fontaines étaient un des principaux ornements des villes; chaque cité en possédait au moins une célèbre, consacrée à quelque divinité, ou bien désignée par le nom de son fondateur, par celui de l'endroit où elle était située, ou par un nom qui rappelait quelque grand événement. Dans la ville de Mégare, on voyait une fontaine établie par

Théagènes, et très-remarquable par sa grandeur et sa magnificence. Dans le bois sacré d'Esculape, à Épidaure, il y avait une fontaine que Pausanias cite comme remarquable à cause de ses ornements.

Fontaine artificielle. On appelle ainsi une machine par le moyen de laquelle l'eau est lancée et versée. De ces machines, les unes agissent par la pesanteur de l'eau et forment des jets, des gerbes, des pyramides, des nappes, des cascades, etc.; les autres agissent par le ressort de l'air, comme la fontaine de Héron. *La fontaine de Héron ou de compression*, ainsi appelée du nom de son inventeur, Héron d'Alexandrie, qui florissait cent vingt ans avant Jésus-Christ, est peut-être la plus ancienne invention qu'il y ait en ce genre. Elle a été perfectionnée ensuite par Nieuwentyt.

Fontaine des Innocents. Lorsqu'on entreprit de démolir les charniers et l'église des Innocents à Paris, pour établir le marché qui existe aujourd'hui, cette fontaine, adossée aux deux côtés de l'angle de cette église, ne pouvait subsister. Les bas-reliefs qui en faisaient le plus bel ornement, du côté de la rue Saint-Denis et du côté de la rue aux Fers, furent transportés avec soin, et servirent à composer la belle fontaine monumentale située au milieu du marché. Cette translation s'effectua le 1er Mars 1788.

Fontaines domestiques. Aux fontaines de grès, fragiles en tout temps, et que la gelée faisait ordinairement casser, à celles de cuivre ou de plomb dont l'insalubrité est reconnue, ont succédé, depuis trente ans environ, des fontaines de pierres filtrantes. Ces pierres viennent de Picardie.

Fontaines de vin. L'usage de distribuer du vin au peuple, dans les occasions de réjouissance, est fort ancien. Monstrelet, en parlant de l'entrée que Charles V fit dans Paris, remarque : « qu'il y avait dessous l'échafaud une fontaine jetant hypocras, et trois syrènes dedans; et étoit ledit hypocras abandonné à chacun. » Lorsque le roi Charles VI, la reine Isabelle de Bavière, et le roi Henri d'Angleterre, avec sa femme madame Catherine de France, vinrent à Paris, « tout le jour, dit encore Monstrelet, et toute la nuit, découloit vin en aucuns carrefours abondamment par robinets d'airain, et autres conduits ingénieusement faits, afin que chacun en prît à volonté. »

FONTAINEBLEAU. L'étymologie, *Belle-Eau*, serait assez naturelle; mais elle n'est pas juste. On voit dans les chartes de Louis-le-Jeune, que cette ville s'appelle *Fons Bliaudi*. Ce dernier nom est sûrement un nom propre, mais personne ne sait quel était ce *Bliaud*. Les bonnes femmes de Fontainebleau font le conte d'un chien de François Ier, nommé *Blaud*, qui chassant avec son maître, trouva une source d'eau si belle, qu'il ne voulait plus la quitter. Le roi et la reine Claude sa femme, l'ayant trouvé dans cette espèce d'extâse, partagèrent son admiration et firent bâtir un château auprès de cette fontaine. Cette ville est d'ailleurs célèbre par le magnifique palais dont Louis VII a jeté les premiers fondements, que François Ier a achevé, où est né Henri III, et que Henri IV et Louis XIV ont successivement embelli.

FONTANGE. La duchesse de *Fontange* donnait le ton à toutes les modes. A une partie de chasse, le vent ayant détaché sa coiffure, elle la fit attacher avec un ruban, dont les nœuds lui tombaient sur le front; cette mode passa, avec son nom, dans toute l'Europe.

FONTENOI. Village de la Belgique, à une lieue de Tournai, qui a donné son nom à la bataille du 11 Mai 1745.

FORCE CENTRIFUGE. Si un corps, supposé sans pesanteur, est attaché à un point fixe, par un fil inextensible, et qu'on lui imprime un mouvement de rotation, il décrira un cercle autour de ce point, en exerçant sur lui une *traction* d'autant plus forte que le mouvement sera plus rapide : c'est cette traction ou tension du fil qui est la force centrifuge. En faisant abstraction de ce fil, et en considérant le mobile comme libre, il faudra lui appliquer une force égale et opposée pour que les circonstances du mouvement soient les mêmes. La découverte de la loi de cette force est due à Huyghens : son énoncé est que la force centrifuge, dans le cercle, est égale au carré de la vitesse divisé par le rayon, en la considérant comme constante en grandeur et en direction pendant un temps infiniment petit. *Voyez* Terre.

FORCE MOTRICE, est la force que les corps emploient pour en mouvoir d'autres. Selon Descartes et le P. Mersenne, elle doit toujours être évaluée par le produit de la masse du moteur par sa vitesse. Les géomètres d'alors n'attachaient pas la même idée à cette mesure. En effet Leibnitz établit une distinction entre la force motrice qui agit contre un obstacle invincible et celle qui agit contre un obstacle dont la résistance est trop faible. Il appela la première, *force morte*, et pensa qu'elle avait pour mesure la masse multipliée par la vitesse;

il nomma au contraire la seconde, *force vive*, en lui donnant pour mesure le produit de la masse par le carré de la vitesse. La discussion sur ce point continua jusqu'au temps de d'Alembert; mais celui-ci fit voir qu'il n'y avait là qu'une dispute de mots; puisque, soit que les puissances fussent ou ne fussent pas en équilibre, tous les géomètres étaient d'accord sur la manière d'exprimer analytiquement ces deux états différents.

FORCEPS. Instrument de chirurgie, porté de nos jours au plus haut degré de perfection, et qu'on emploie avec avantage dans les accouchements artificiels.

FORESTIER. Titre des anciens comtes de Flandre, ne vient pas de Forêt, mais de *Worst*, domaine du prince. *Fort* et *Forteresse*, ont la même étymologie.

FORGES. On donne plus particulièrement ce nom aux établissements dans lesquels on obtient le fer forgé. Le travail du fer est très-ancien. Chaque nation réclame l'auteur de cette découverte. Moïse l'attribue à *Tabulcaïn*; les Égyptiens et les Grecs, à *Vulcain*; d'autres, à *Prométhée*. Les Goths regardaient *Odin* comme leur ayant fait connaître l'art de fabriquer les métaux. *Voyez* FER.

FORLANE. Air d'une danse de même nom commune à Venise, surtout parmi les gondoliers. On l'appelle *Forlane*, parce qu'elle a pris naissance dans le Frioul, dont les habitants s'appellent *Forlans*.

FOR-L'ÉVÊQUE. L'évêque de Paris avait sa cour de justice dans un bâtiment situé sur le territoire et dans la rue de Saint-Germain-l'Auxerrois. Ce bâtiment, nommé *Episcopi Forum*, *For-l'Évêque*, fut en grande partie reconstruit en 1652. Alors on le destina aux personnes détenues pour dettes, aux comédiens réfractaires ou incivils. En 1780, devenu inutile, on le démolit.

FORMULAIRE. C'est le nom particulier de l'acte dont l'assemblée du clergé de France et la faculté de théologie de Paris ont ordonné la signature en 1661. On y condamnait de cœur et de bouche la doctrine des cinq propositions de Jansénius.

FORTE-PIANO. On attribue l'invention du piano à Silbermann, facteur d'orgues saxon. Le premier qu'il a fait, vers 1756, existe encore à Strasbourg. Des auteurs dignes de foi donnent une origine plus ancienne au clavecin à marteaux, et s'accordent pour en attribuer la découverte à Cristofori, Florentin, qui en fit un en 1718. D'excellents pianos ont été fabriqués par MM. Érard, Petzold, Pape, Pfeiffer, et Pleyel. M. Roller a imaginé de donner un mouvement latéral au clavier entier, pour porter les marteaux exactement sous les cordes du demi-ton voisin, soit à droite, soit à gauche; et de cette manière tout le diapason se trouve haussé ou baissé d'un demi-ton; il restait encore à l'artiste le désir de faire rendre à cet instrument *des sons prolongés* et continus, dont l'absence donnait au piano, si parfait d'ailleurs, une grande monotonie, surtout dans les pièces exécutées en public. Ce désir vient enfin d'être rempli en 1833. M. Pierre Heisz de Tolz, près Tégernsée, en Bavière, a trouvé le secret de faire rendre *des sons prolongés* aux cordes métalliques du piano.

FORTIFICATION. Les premières fortifications furent d'abord très-simples; elles ne consistaient que dans une enceinte de pieux ou de palissades. On les forma ensuite de murs avec un fossé devant, qui empêchait d'en approcher. On ajouta depuis à ces murs, des tours rondes ou carrées, placées à une distance convenable les unes des autres, pour défendre toutes les parties de l'enceinte des places. C'est dans la Palestine que l'histoire offre le premier exemple de places fortifiées. Moïse nous apprend que les villes y étaient défendues par des murailles très-hautes et par des portes munies de poteaux. Il paraît aussi que dès-lors on connaissait dans ces contrées l'usage des machines propres à renverser les remparts des villes qu'on assiégeait. Amphion, qui régnait à Thèbes vers l'an 1390 avant Jésus-Christ, fut, dit-on, le premier des Grecs qui imagina de pourvoir à la sûreté de sa capitale. Il l'environna de murailles flanquées de tours, de distance en distance. Ces moyens étaient suffisants alors pour mettre une place en état de tenir longtemps. Le siége de Tyr par Nabuchodonosor dura treize ans, celui d'Azoth par Psammétique, vingt-neuf. La découverte de la poudre à canon, dit Eidous, a donné lieu à celle de la fortification moderne, des batteries, des tranchées, des sapes, des mines, des contre-mines, et de l'artillerie, sous laquelle on comprend les canons, les mortiers, les grenades, etc., que l'on ne connaissait point auparavant. C'est donc alors que s'établit la fortification moderne. Maffei, dans sa *Veronna illustrata*, en donne la gloire à un ingénieur de Véronne, nommé San-Micheli, qui fortifia cette ville avec des bastions triangulaires, à la place des tours rondes et carrées qui étaient alors en usage. On voit sur ces bastions des

inscriptions qui portent 1523, 1529, et les années suivantes. Les systèmes de Vauban et de Cormontaigne passent pour les meilleurs de tous ceux qui sont connus. Ils servent de base à l'enseignement dans les écoles du génie.

FOU. Dès le commencement du IXe siècle, il prit envie aux rois d'avoir à leur cour des fous ou des bouffons pour les divertir par leur singularité et par leurs bons mots. Théophile, empereur d'Orient, s'amusait des folies de Dandéri. Après l'expédition des croisades, la mode d'avoir des fous s'introduisit chez toutes les puissances de l'Europe ; en France leur emploi fut érigé en titre d'office.

Fou (*Au jeu des échecs*). Les Grecs nommaient les *fous* (au jeu d'échecs) *areïphiles*, c'est-à-dire favoris de Mars, parce qu'ils provoquaient aux combats. . . . . . C'est la troisième pièce des échecs chez les Orientaux; elle avait la figure de l'éléphant; Les Italiens l'appellent *alfiera* (sergent de bataille); l'auteur du roman de la *Rose* donna le nom de *fou* à cette pièce, et ce nom lui est resté.

Fous (*Ordre des*). Cet ordre fut institué en 1380, par Adolphe, comte de Clèves. Trente-cinq seigneurs ou gentilshommes entrèrent d'abord dans cette société, qui paraît n'avoir été formée que pour entretenir l'union entre les nobles du pays de Clèves. On les reconnaissait à un fou d'argent en broderie qu'ils portaient sur leurs manteaux. *Voyez* Fête des fous.

FOULERIE. L'art de fouler les étoffes n'a été connu dans l'Europe que depuis la guerre de Troie. Les Grecs attribuent cette invention à un certain Nicias de Mégare; mais il est assez vraisemblable que ce secret aura été découvert bien auparavant dans l'Asie et dans l'Égypte.

FOUR. L'invention des fours est très-ancienne; il en est parlé dès le temps d'Abraham. Suidas fait honneur de cette découverte à un Égyptien nommé Annos, personnage d'ailleurs inconnu dans l'histoire

Four. « Il y avait, est il dit dans le *Journal de la cour de Louis XIV*, des soldats, qui, dans Paris, prenaient par force des gens, qu'ils croyaient être en état de servir. et les menaient dans des maisons où ils les enfermaient, et ensuite les vendaient aux officiers qui faisaient des recrues. Ces maisons s'appelaient *des fours*. Le Roi, averti de ces violences, commanda qu'on fît leur procès. »

FOURCHES PATIBULAIRES. Ce sont des colonnes de pierre qui soutiennent des pièces de bois auxquelles on attache les criminels, après l'exécution. On leur a donné le nom de *fourches*, parce qu'autrefois, au lieu de piliers de pierre, on posait deux pièces de bois, faisant par en haut la fourche, pour soutenir celle qui se mettait en travers. L'origine du terme fourche, du latin *furca*, est même plus ancienne. Chez les Romains, lorsque certains criminels avaient été dépouillés de leurs habits, on leur faisait passer la tête dans une fourche, et on les battait de verges jusqu'à ce qu'ils mourussent.

FOURCHETTE. On a ignoré pendant longtemps l'usage des fourchettes. *Voyez* Cuiller.

FRAC. Le nom de cet habit de négligé est tiré de la langue polonaise ; la mode en fut introduite en France vers le milieu du XVIIe siècle.

FRAIS *des procédures*. Sous Louis XII, un commis ayant emporté les fonds destinés au paiement des procédures, et la guerre ne permettant pas d'en assigner de nouveaux, on commença de faire payer aux parties les frais de leurs procès. Ils n'étaient pas considérables : chaque expédition ne coûtait que trois sous. Avant ce temps on ne payait rien, et l'arrêt même se délivrait gratuitement par le greffier, auquel le roi donnait des honoraires.

FRAISE. Cet ornement que l'on mettait autour du cou, ne laisse pas d'être ancien. On prétend que ce sont les Espagnols qui inventèrent l'usage de cette espèce de collet, sous Charles-Quint, pour cacher les goitres auxquels ils étaient sujets.

FRAISIER. M. Frezier, au retour de son voyage de la mer du Sud, a le premier fait connaître en Europe le fraisier de Chili. Il diffère de toutes les espèces européennes par la largeur, l'épaisseur et le velu de ses feuilles. Son fruit, de couleur rouge-blanchâtre, est communément de la grosseur d'une noix, et quelquefois aussi gros qu'un œuf de poule; mais sa saveur n'a pas l'agrément et le parfum de nos fraises de bois.

FRAMÉE. Espèce de javelot dont les Germains se servaient autrefois à pied et à cheval; le fer en était court et tranchant.

FRANC (*Monnaie*). Cette pièce, de la valeur de vingt sous, tire son nom de la figure que cette monnaie représentait dans son origine. C'était celle d'un *Franc* à pied ou à cheval. Les francs commencèrent, sous le roi Jean, à porter l'image du roi d'un côté, et de l'autre une croix fleurdelisée. Ces pièces, fabriquées en 1360, pesaient soixante-treize grains. Les francs qui furent frappés du temps de Charles VII, étaient aussi à très-bon titre ; mais ils étaient beaucoup plus légers, puisqu'il en fallait quatre-vingts pour composer un marc. Dans le

nouveau sytème monétaire, adopté depuis la révolution. Le franc est à la livre tournois comme 80 à 81; c'est-à-dire que 80 francs valent 81 livres tournois.

FRANÇAIS. Les Français avaient d'abord été nommés *Francs ;* mot allemand par lequel se distinguaient les peuples de la Germanie qui s'établirent dans la Gaule. On ne connut guère le nom de *français*, qui n'est qu'une dérivation de *franc*, que vers le Xe siècle. Tant que la monarchie qui réunit la Gaule et la Germanie subsista, tous les peuples, depuis la source du Weser jusqu'aux mers des Gaules, portèrent le nom de Francs; mais lorsqu'en 843, au congrès de Verdun, sous Charles-le-Chauve, la Germanie et la Gaule furent séparées, le nom de *Francs* resta aux peuples de la France occidentale, qui retint seule le nom de France.

FRANÇAISE (*Langue*). Le celtique fut le premier idiôme des Gaulois comme des autres peuples de l'Europe. Du joug des Romains, la Gaule ayant passé sous la domination des Francs, chacun de ces peuples chercha à faire prédominer son langage. Les Alains, les Goths, les Arabes et les Anglais pénétrèrent aussi dans ce pays; ils en furent chassés; mais leurs jargons jetèrent quelques semences, et notre langue porte encore les empreintes du passage et du séjour de ces divers peuples. La langue française ne commença à prendre quelque forme que vers le Xe siècle; elle naquit des ruines du latin et du celte, mêlées de quelques mots tudesques. Ce langage était d'abord le *romanum rusticum*, le romain rustique. A la fin du Xe siècle le *français* se forma : on écrivit en français au commencement du XIe siècle; mais ce français tenait encore plus du romain rustique que du français d'aujourd'hui. On commença au XIIe siècle à introduire dans la langue quelques termes de la philosophie d'Aristote; et vers le XVIe siècle on exprima par des termes grecs toutes les parties du corps humain, leurs maladies, leurs remèdes. François Ier abolit l'ancien usage de plaider, de juger, de contracter en latin. On fut alors obligé de cultiver le français, mais la langue n'était ni noble ni régulière. La syntaxe était abandonnée au caprice. Le génie de la conversation étant tourné à la plaisanterie, la langue devint très-féconde en expressions burlesques et naïves, et très-stérile en termes nobles et harmonieux. Ronsard gâta la langue en transportant dans la poésie française les composés grecs dont se servaient les philosophes et les médecins. Malherbe répara un peu le tort de Ronsard. La langue devint plus noble et plus harmonieuse par l'établissement de l'académie française, et acquit enfin dans le siècle de Louis XIV la perfection où elle pouvait être portée dans tous les genres.

FRANCE. GALLIA. L'un des royaumes les plus florissants de l'Europe; limité au Nord par la Belgique, le grand-duché du Bas-Rhin, et la Bavière Rhénane; à l'Est, par le grand-duché de Bade, la Suisse, la Savoie et le Piémont; au Sud, par la Méditerrannée et les Pyrénées qui le séparent de l'Espagne; enfin à l'Ouest, par l'Océan. Sa plus grande longueur est à-peu-près, sous le méridien de Paris, de 225 lieues; sa plus grande largeur, depuis la rade de Brest jusqu'à l'embouchure de la Lauter, est de 206 lieues; sa superficie, de 27,000 lieues carrées et sa population de 33,000,000 d'habitants. A l'époque la plus reculée de son histoire, la France était habitée par des peuples qui ne nous sont guère connus que par ce que nous en ont transmis les Romains. Lors du démembrement de l'empire de ces conquérants du monde, les Francs, peuples de la Germanie, s'établirent dans les Gaules et Clovis I éteignit la puissance romaine. Jusqu'en 1789 le gouvernement français était une monarchie dans laquelle le Roi exerçait seul le pouvoir législatif. A cette époque, l'embarras des finances força le gouvernement de convoquer les états-généraux. Ceux-ci se déclarèrent assemblée nationale, le 19 Juin 1789, et jurèrent de ne pas se séparer avant d'avoir donné une constitution. On sait ce qui suivit cet événement. A la république et au consulat succéda, en 1804, l'empire de Napoléon, qui s'écroula en 1814. Louis XVIII remonta sur le trône, et octroya la charte constitutionnelle, que Charles X, son successeur, avait en 1825 juré de maintenir; mais des ordonnances suspendant la liberté de la presse occasionnèrent une révolution, qui renversa la branche aînée des Bourbons, modifia la charte, et donna à Louis-Philippe d'Orléans le titre de roi des Français, le 9 Août 1830.

FRANCHIMONT. Ancien château de la principauté de Liége, à six lieues de cette ville. On fait venir son nom de *Francorum mons*, sous la première race des rois des Francs.

FRANCS-ARCHERS. Charles VII, roi de France, institua dans chaque village des francs-archers. C'est l'origine des gentilshommes, qui prirent jusqu'en 1790 la qualité de seigneurs des paroisses. *Voyez* ARCHER.

FRANCS-MAÇONS. Les francs-maçons de l'Angleterre et de l'Écosse font remonter l'institution maçonnique jusqu'en 287 ; ils en attribuent l'établissement à Carausius, né dans la Belgique, et mort en 293. Ce général, qui se fit reconnaître empereur par les légions de la Grande-Bretagne, voulant encourager les arts et particulièrement celui de la maçonnerie, donna à Albanus, connu depuis sous le nom de Saint Alban, la direction des ouvriers maçons, auxquels il accorda des franchises et la permission de s'assembler sous sa protection. Ces ouvriers recevaient deux schellings par semaine, et trois sous pour leur dîner. On les appelait les *frères maçons*. Cependant ce ne fut qu'en 1314 que Robert, premier roi d'Écosse, fonda la grande loge royale de l'ordre de Heredom, à Kilwinning, quoiqu'il y eût, dès 1150, une confrérie de maçons établie dans ce village. La franc-maçonnerie, depuis 293 jusqu'à cette époque, et même jusqu'à l'année 1646, fut, selon les circonstances, plus ou moins florissante en Angleterre et en Écosse, mais cette année est d'autant plus remarquable qu'on y rapporte l'invention du premier grade de la maçonnerie symbolique, tel que nous le connaissons. C'est alors que, pour se distinguer des maçons ordinaires, les frères maçons se dénommèrent *maçons-libres* ou *francs-maçons*. Enfin au XVIIIe siècle la franc-maçonnerie, qui dans l'origine n'avait été qu'une réunion d'artistes maçons et architectes, qui depuis longtemps déjà était devenue une confraternité où l'on admettait des personnes de toutes les professions, et même des hommes de la plus haute distinction; la franc-maçonnerie, dis-je, renfermée jusqu'alors dans l'Écosse et dans l'Angleterre, se répand en France, en Hollande, en Russie, en Italie, en Allemagne, en Suède et même en Turquie. Dans le courant de l'année 1738, des loges *maçonniques* sont instituées à Constantinople, à Smyrne et à Alep. Celle de France avait été établie en 1725. D'autres opinions font remonter la franc-maçonnerie à la construction du temple de Salomon. Peut-être ne faudrait-il la chercher qu'au treizième siècle, lorsque l'Europe se couvrit de tant d'édifices religieux et que tous les artistes qui se consacrèrent à l'art de bâtir reçurent des priviléges et des franchises.

FRANCS-TAUPINS. *Voyez* Taupins.

FRANCISCAINS. Ordre religieux fondé par Saint François d'Assise, vers 1209.

FRANGES. Dans l'origine, les franges paraissent n'avoir été autre chose que les poils longs des peaux qu'on laissait pendre, ou les fils qui dépassaient le bord du drap dont on se servait pour s'habiller. Par la suite, cela donna lieu à imaginer l'ornement connu sous le nom de franges. Homère décrit l'égide de Minerve comme ornée d'une frange composée de cent touffes d'or bien tissues, dont chacune valait cent bœufs.

FRANGIPANE. C'est un parfum exquis que l'on donne à des peaux dont on fait des gants, des sachets, etc. Il tire son nom d'un comte italien de l'ancienne maison des *Frangipani*, qui en fut l'inventeur et qui en apporta la mode en France, sous le règne de Catherine de Médicis. Dans les *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque*, on attribue au même seigneur italien l'invention de cette espèce de pâtisserie qui porte également son nom, et qui est faite de crême, d'amandes et autres friandises.

FRESQUE. On appelle peinture à *fresque* l'opération par laquelle on emploie des couleurs détrempées avec de l'eau sur un enduit assez frais pour en être pénétré. Cette peinture venant à s'incorporer avec le mortier, ne périt et ne tombe qu'avec lui. Ce mot vient de l'italien *fresco*. Ce genre de peinture nous est venu d'Italie, aussi bien que le terme qui l'exprime. La peinture à fresque est très-ancienne; les murs du temple des Dioscures (Castor et Pollux), à Athènes, avaient été peints à fresque par Polygnote et par Diognète, pendant la guerre du Péloponèse. Pausanias remarque que ces peintures s'étaient bien conservées jusqu'à son temps, c'est-à-dire près de six cents ans.

FRIBOURG, *Freyburg*, ville de Suisse, chef-lieu de canton et de bailliage, à peu de distance de Berne et de Neuchâtel; résidence de l'évêque de Lausanne. La ville basse est la plus ancienne et la plus petite. On remarque la position extraordinaire des maisons de *Court-Chemin*, auxquelles le pavé de la rue de la Grande-Fontaine sert de toit. La partie basse de Fribourg existait déjà en 1162, la ville haute fut fondée, en 1178, par Berthold IV, duc de Zahringen.

FRICANDEAU. Ce mets nous vient, dit-on, des Orientaux.

FRICTION. Asclépiade, qui était venu exercer la médecine à Rome du temps de Pompée, proscrivit la plupart des remèdes ; Pline réduit à cinq ceux que ce médecin conserva : l'abstinence du vin, l'abstinence des viandes, la promenade, la gestation (sorte d'exercice en

usage chez les Romains) et les frictions. Hippocrate recommandait principalement les frictions.

FRIMAIRE. Ce mot, qui est dérivé de *frimats*, désignait le troisième mois de l'année de la république française; il commençait le 21 Novembre et finissait le 20 Décembre.

FRISE, en hollandais *Friesland* ou *Vriesland*. Province des Pays-Bas, bornée au Nord et au Nord-Ouest par la mer du Nord; à l'Est, par les provinces de Groningue et de Drenthe; au Sud par celle d'Over-Yssel et par le Zuiderzée; et à l'Ouest, par le même golfe. La Frise était anciennement habitée par les *Frisii*, Germains d'origine, et qui, divisés en *Majores* et *Minores*, selon leurs forces, s'étendaient entre le Rhin, la mer et l'Ems; dans la suite ils se répandirent d'un côté jusqu'à l'embouchure de l'Escaut, et de l'autre jusqu'à l'Elbe. Ce pays fut conquis par Drusus, et eut des gouverneurs romains qui maintinrent difficilement leur autorité sur des peuples peu disposés à souffrir leurs exactions. A une époque plus rapprochée, il fut divisé en Frise citérieure et en Frise ultérieure; puis il fit partie du royaume d'Austrasie et de Lotharingie. En 1061, il prit, sous Thierry V, le nom de comté de Hollande.

FROID ARTIFICIEL. On sait que les liquides absorbent une quantité considérable de chaleur dans le moment de leur passage à l'état de vapeur, et que cette absorption se fait aux dépens du calorique des corps environnants. Cullen et Black sont considérés comme les premiers physiciens qui, au XVIIIe siècle, aient eu des idées nettes sur la production du froid par l'évaporation; Cullen reconnut, par exemple, que le froid est plus grand dans le vide que dans l'air, parce que l'évaporation y est plus rapide, et que les liquides produisent d'autant plus de froid, qu'ils sont plus volatils. Il parvint même à congeler l'eau dans le vide, en y plaçant un vase rempli d'éther nitreux dans un autre vase rempli d'eau. Cette expérience de la congélation de l'eau a été répétée par M. Leslie, d'Édimbourg, qui a rendu l'évaporation plus rapide, en absorbant la vapeur d'eau par l'acide sulfurique concentré. *Voyez* Congélation.

FROMAGE. On fait remonter à plus de neuf siècles l'art de relever le goût du fromage par le mélange d'herbes odoriférantes. Cette opération, désignée par le mot *persiller*, annonce qu'originairement on y faisait entrer du persil.

FROMENT. Les Chinois attribuent à Chinnong, le second des neuf empereurs de la Chine qui précédèrent l'établissement des dynasties, la découverte du blé (du gros blé), celle du riz, du mil et des pois. *Voyez* Epeautre.

FRONDE. L'usage de la fronde n'est pas aussi ancien que celui de l'arc et de la flèche. Job parle de cette arme offensive. Pline croit que l'invention en est due aux Phéniciens. On se servait fréquemment de cette arme chez les Romains. Les Francs ont fait usage de la fronde dans leurs armées. Ils ont même continué de s'en servir longtemps après l'invention de la poudre à canon. Cette arme s'appelait alors fonde, comme en latin *funda*. D'Aubigné rapporte qu'au siége de Sancerre, en 1572, les paysans huguenots, réfugiés dans cette ville, s'en servaient pour épargner la poudre.

Fronde (*Guerre de la fronde*). C'est le nom qu'on a donné à cette espèce de guerre civile qui eut lieu sous la minorité de Louis XIV. Une troupe de petits garçons de la ville de Paris avait pris l'habitude de s'assembler à la butte Saint-Roch, où elle se partageait en deux bandes qui se lançaient des pierres avec la *fronde*. Les officiers de police les venaient chasser; mais, dès qu'ils avaient le dos tourné, les petits garçons se rassemblaient, et se remettaient à *fronder* comme auparavant. Ce fut en ce même temps que s'élevèrent les troubles entre la cour et le parlement, au sujet des impôts dont le peuple se voyait accablé sous le ministère du cardinal Mazarin. La chaleur devint extrême entre les deux partis; et les vexations du ministre furent cause que le parlement s'oublia de son côté jusqu'à former plusieurs délibérations téméraires. Un jour Bachaumont, conseiller au parlement, jeune homme de beaucoup d'esprit, entendant le président le Cogneux, son père, parler d'une manière qui ne lui plaisait pas, dit, en faisant allusion aux petits garçons de la butte Saint-Roch, qu'il se taisait en sa présence, mais que dès qu'il n'y serait plus, il se préparait à *fronder* contre cet avis. Cette expression parut plaisante, et se mit à la mode. Le nom de *frondeurs* fut donné à la faction opposée à la cour.

FRONT. Les Romains estimaient beaucoup les fronts étroits. Leurs femmes se mettaient des bandeaux pour que leurs fronts parussent moins larges.

FRONTON. L'origine de cet ornement d'architecture vient des Grecs, qui plaçaient des frontons sur le sommet du frontispice de leurs temples, et représentaient les pignons de ces

sortes de monuments, de manière que la hauteur de ce triangle, qui était à sa base comme un est à cinq, a fixé pour toujours leur proportion.

FRONTON (*Cornélius*). M. Angelo-May, préfet de la bibliothèque du Vatican, avait découvert, sous le titre de *Principia historiæ*, des fragments de cet auteur dans la bibliothèque ambroisienne de Milan. Ils furent imprimés. Les découvertes nouvelles qu'il a faites parmi les trésors du Vatican ont mis l'infatigable éditeur en état d'en donner, en 1823, une seconde édition considérablement augmentée.

FRUCTIDOR. Ce mot, formé du latin *fructus* (fruit), désignait le douzième mois qui commençait, dans le calendrier de la république française, le 18 Août, et finissait le 16 Septembre.

FUNAMBULE. *Voy.* DANSEUR DE CORDE.

FUNÉRAILLES. Les Égyptiens sont les premiers de tous les peuples qui aient montré un grand respect pour les morts. Quand quelqu'un était décédé, les parents et les amis commençaient par prendre des habits lugubres, s'abstenaient du bain, et se privaient des plaisirs et de la bonne chère. Ce deuil durait jusqu'à quarante et soixante-dix jours. Pendant ce temps, on embaumait le corps avec plus ou moins de dépense, selon la qualité des personnes. Mais avant d'être admis aux honneurs de la sépulture, les morts devaient subir un jugement solennel; et cette circonstance des funérailles, chez les Égyptiens, offre un fait des plus remarquables qui se trouvent dans l'histoire ancienne. Le tribunal d'où émanaient ces arrêts redoutables était composé de quarante juges. Leur assemblée se tenait au-delà d'un lac que les morts passaient dans une barque; celui qui la conduisait s'appelait, en langue égyptienne, *Charon*, et c'est sur cela que les Grecs, instruits par Orphée qui avait été en Égypte, ont inventé leur fable de la barque de Caron. Aussitôt qu'un homme était mort, on l'amenait au jugement; la loi permettait à tout le monde de venir faire ses plaintes contre lui. S'il n'avait pas vécu en homme de bien, on le privait de la sépulture; si au contraire il n'y avait aucune reproche contre sa mémoire, on prononçait tout haut son éloge, et on l'ensevelissait honorablement. Le trône même n'était pas à couvert de cette enquête publique établie contre les morts, et quelques rois, sur la décision du peuple, ont été privés des honneurs de la sépulture. Cette coutume passa chez les Israélites: nous voyons dans l'Écriture que les méchants rois n'étaient point ensevelis dans les tombeaux de leurs ancêtres. Josephe nous apprend que cet usage s'observait encore du temps des Asmonéens. C'est à Cécrops, qui aborda dans l'Attique l'an 1582 avant l'ère chrétienne, et qui succéda à Actée, roi de ce canton, que l'antiquité attribue l'institution des cérémonies funèbres dans la Grèce. Cicéron nous apprend que ce prince introduisit l'usage d'inhumer les morts et de répandre du grain sur leur tombeau; mais on voit que les Grecs jugèrent à propos dans la suite de brûler les cadavres au lieu de les confier à la terre. Dans les premiers temps de la Grèce, les convois s'y faisaient toujours de nuit; à Athènes, c'était le matin, avant le lever du soleil. Ces cérémonies se faisaient avec plus ou moins de pompe, selon la qualité ou la richesse des personnes. Aux funérailles des princes et des personnes de distinction, on célébrait des jeux appelés *jeux funèbres;* tels sont ceux qu'Achille fait dans l'*Iliade* en l'honneur de Patrocle, et, dans l'*Énéide*, Énée en l'honneur d'Anchise. Les cérémonies des funérailles, chez les Romains, étaient, à peu de chose près, les mêmes que chez les Grecs. On les terminait toujours par un festin que l'on donnait aux parents et aux amis. Elles duraient neuf jours, après lesquels on faisait un autre festin qu'on appelait le *grand souper* ou la *novendiale*, c'est-à-dire la neuvaine. Les grands de Rome étaient ensevelis dans une toile incombustible, pour empêcher que leurs cendres ne se mêlassent à celles du bûcher. On plaçait dans les tombeaux des urnes lacrymales, ou de petits vases qui renfermaient les larmes que leur mort avait fait répandre. Du temps de l'empereur Vespasien, on louait, dans les funérailles, un pantomime à-peu-près de la taille et de la figure du mort, et qui contrefaisait quelquefois si bien son air, sa contenance et ses gestes, qu'il semblait que c'était lui-même qui marchait à son convoi. On avait aussi des pleureuses de profession. Une d'entre elles conduisait la bande; elle présidait, durant la marche, aux mouvements, aux gestes, aux grimaces, aux gémissements de ses compagnes. Cicéron trouvait que l'usage d'enterrer les morts et de les rendre ainsi à la terre d'où ils étaient sortis, était le plus ancien et le plus naturel de tous; cependant ce ne fut que sous le règne d'Antonin, dit *le Pieux*, qui mourut le 7 Mars 161 de l'ère chrétienne, que s'abolit l'usage de brûler les morts. Les Français, même bien des siècles après que le Christianisme fut établi dans les Gaules, conservèrent, dans leurs funérailles, les coutumes et les usages des Romains; témoins les festins qu'ils faisaient en l'honneur des morts, et tout l'appareil profane

des funérailles des grands seigneurs. Dans un compte de dépenses de la maison de Polignac, de l'an 1375, on trouve un article de cinq sous donnés à Blaise, pour avoir fait le chevalier défunt, aux funérailles de Jean, fils de Radonnet Armand, vicomte de Polignac.

FUSÉES. Les fusées *incendiaires*, connues de temps immémorial en Chine, étaient d'un grand usage dans l'empire grec durant le IX[e] siècles; ces fusées étaient lancées par un tube avec une grande vélocité. La matière inflammable était liquide. Le secret de cette composition fut communiqué aux Vandales, aux Sarrasins, aux Francs et aux Persans. Dunois en lança dans la place de Pont-Audemer, en 1449. On s'est servi dans l'Inde, en différents temps, de fusées incendiaires. Julien de Bellair tenta, sans beaucoup de succès, en 1791, de les faire adopter en France. Elles sont connues en Cochinchine sous le nom de *lances à feu*. Ruggiéri aîné est l'inventeur de fusées incendiaires qui vont à une distance de sept cents toises, portée presque double de celle des fusées à la Congrève. Les fusées à *la Congrève*, inventées en Angleterre, par l'ingénieur William Congrève, furent employées pour la première fois à l'attaque de la flottille française à Boulogne, en 1801.

FUSEAUX. Pline attribue l'invention des fuseaux pour filer la laine, à Closter, fils d'Arachné.

FUSIL. Ce nom dérive du mot *focile*, qui signifie génériquement *pierre à feu*. Cette arme à feu, qui a succédé à l'arquebuse et au mousquet, n'a commencé à être généralement en usage dans les troupes que vers l'an 1704. Avant cette époque, il n'y avait que les grenadiers des bataillons qui en fussent armés, à l'exception néanmoins du régiment des *fusiliers*, créé en 1671, qui fut longtemps attaché au service de l'artillerie. Les fusils à percussion, depuis la découverte de la poudre *fulminante*, sont employés pour la chasse.

Fusils (*Donnez aux sergents des*). Un officier, mis à la Bastille pour quelques fredaines de jeunesse, désirait vivement de recouvrer sa liberté; il écrivait presque chaque jour au lieutenant-général de police, pour l'intéresser à son sort. « Si le Roi me permet de sortir, lui disait-il un jour, il en sera récompensé sur-le-champ ; car je suis capable d'ajouter dans un jour vingt mille soldats excellents aux nombreuses troupes qu'il a maintenant en campagne. » Le lieutenant de police, croyant que cette promesse était un acte de folie de la part du prisonnier, en fit part au Roi, dans la persuasion qu'elle pouvait l'amuser un moment. Soit curiosité, soit autre motif, le Roi ordonna que le détenu fût mis en liberté ; on le manda aussitôt dans les bureaux de la guerre, et lorsqu'on le pria de s'expliquer sur son étrange promesse, il se contenta d'écrire en marge d'un papier qu'on lui présentait ; « Donnez des fusils aux sergents. » C'était au commencement du règne de Louis XVI. Depuis cette époque, la hallebarde a été abandonnée et remplacée par le mousquet. C'est pour cela qu'à certains moments de la manœuvre le sergent tient encore le fusil comme s'il portait la hallebarde.

Fusil à vent. « Il nous reste, dit Dutens, un traité d'Héron d'Alexandrie, intulé *Spiritalia*, dans lequel il applique sans cesse l'élasticité de l'air à produire les effets les plus propres à nous convaincre qu'il la connaissait parfaitement ; et ce qui paraîtra encore plus surprenant, c'est que Ctésibius avait, sur ce principe de l'élasticité de l'air, imaginé les *fusils à vent*, que nous regardons comme une invention moderne. Philon de Bysance nous donne la description la plus exacte et la plus détaillée de cette curieuse machine, qui était fondée sur la propriété que l'air a de se condenser, et dont la construction était telle que la force de cet élément était ménagée et appliquée de manière à pouvoir lancer des pierres à une grande distance. » On attribue la découverte moderne des fusils à vent à un bourgeois de Nuremberg, nommé Guther. Jean Lossinger, autre Nurembergeois mort en 1570, les a considérablement perfectionnés.

Mais c'est à tort que l'on fait honneur de cette invention aux Hollandais.

G.

G. Septième lettre de l'alphabet français, troisième lettre de l'alphabet des Orientaux et des Grecs. Les Romains ne se servaient point du G avant la première guerre punique. Ce fut Spurius Carvilius qui distingua le C du G et qui inventa la figure de cette dernière lettre. Chez les anciens, G a signifié 400 et même *quarante mille*, quand il était surmonté d'un trait. Dans les poids, G signifie gros ; c'est la septième et dernière lettre dominicale.

GABELLE. Imposition sur le sel, qui, selon Mézeray, fut inventée par les Juifs, et dont le nom tire son origine du mot hébreu *kabbala*, qui vient de *kibbel*, donner. Ducange pense que ce mot vient de l'hébreu *gab*, don, tribut. ou du terme saxon *gapol* ou *gapél*, qui signifie la même chose. Quelle que soit son étymologie, il se prenait autrefois pour toute sorte d'imposition. L'origine de cet impôt paraît fort ancienne. L'histoire nous apprend qu'à Rome les salines furent, pendant un certain temps, possédées et exploitées librement par des particuliers, et qu'Ancus Marcius, quatrième roi des Romains, les rendit publiques, et obligea chacun à tirer le sel de ceux qui les avaient affermées. Philippe-le-Long avait exigé un droit sur le sel. Philippe-de-Valois augmenta cet impôt, et le rendit fixe et permanent. Il établit des greniers à sel dans le royaume ; aussi Édouard III roi d'Angleterre, appelait-il plaisamment ce prince *l'auteur de la loi salique*.

GADOLINITE. Cette substance minérale doit son nom au naturaliste suédois Gadolin, qui la décrivit en 1794.

GAGE *du combat* ou GAGE *de bataille*. C'était un gant que le demandeur ou l'assaillant jetait à terre, et que le défendeur relevait pour accepter le défi. Saint-Louis défendit, en 1260, les duels ou gages de bataille dans ses domaines, et il ordonna la preuve par témoins.

GAINE. Les fourreaux des épées avaient autrefois le nom de *gaînes* ; de là sont venus les termes de *dégaîner* et de *rengaîner*, pour dire : tirer l'épée du fourreau, ou l'y remettre.

GALACTOMÈTRE. Aréomètre inventé par M. Cadet de Vaux, et destiné à mesurer l'intensité du lait.

GALANTERIE. Ce mot vient de *gal*, qui d'abord signifia *gaîté* et *réjouissance*, ainsi qu'on le voit dans Alain Chartier et dans Froissard. Il est probable que le *gala* des Italiens et le *galan* des Espagnols sont dérivés du mot *gal*, qui paraît originairement celtique : de là se forma insensiblement *galant*, qui signifie un homme empressé de plaire.

GALATES. Tribu gauloise qui se répandit dans l'Asie après la défaite de Brennus. Appelés en Bithynie par Nicomède, les Galates s'emparèrent d'une partie de ses états et s'y établirent. La IVe épître de Saint Paul est adressée à ce peuple.

GALÈRES. C'est ainsi qu'on nomme un vaisseau à rames de vingt-cinq ou trente bancs de chaque côté, et de quatre, cinq ou six rameurs à chaque banc. Quelques-uns font venir ce mot du latin *galea* (casque), à cause de la figure d'un casque que les Romains mettaient sur la proue de leurs galères. Le navire *Argo*, l'amiral de la flotte des Argonautes, était une galère ; ce fut la première qui sortit des ports de la Grèce. Scaliger dit que la première galère à trois étages, qu'il appelle *triremis*, fut construite à Corinthe.

GALÉRIENS. La peine des galères était en usage chez les Grecs. Les Athéniens faisaient couper le pouce droit aux prisonniers de guerre, pour les priver de la faculté de se servir de la pique, sans leur ôter celle de tenir une rame ; mais il paraît que, chez les Romains, cet emploi était réservé aux esclaves. En France, la peine des galères n'est pas ancienne ; elle n'a commencé à être en usage que vers le milieu du XVIe siècle ; la plus ancienne des ordonnances qui en parle, est celle de Charles IX, donnée à Marseille au mois de Novembre 1564.

GALICE. Province d'Espagne, située à l'angle Nord-Ouest de la Péninsule. La Galice a tiré son nom des *Callaici*, ancien peuple qui se défendit vigoureusement contre les Romains. Cette province fut érigée en royaume, en 1060, par Ferdinand dit le Grand, roi de Léon et de Castille. Elle ne fut policée qu'en 1474, sous le règne de Ferdinand V. Elle devint à la même époque province d'Espagne, en conservant toujours le titre de royaume. Elle a pour chef-lieu Sant-Iago.

GALIOTE. Bateau plat, ponté, étroit et long, qui sert au transport des voyageurs et de quelques marchandises. Autrefois les galiotes étaient traînées par des chevaux de relais comme les diligences. Aujourd'hui plusieurs rivières

sont pourvues de galiotes très-élégantes, qui sont mues par la vapeur.

GALLES, *Wales*, Britannia secunda, puis Cambria, principauté dans la partie occidentale de la Grande-Bretagne, et comprise dans le royaume d'Angleterre. Anciennement elle était habitée par les *Ordovices*, les *Silures* et les *Dimètes*, qui furent soumis aux Romains. Après l'expulsion des anciens Bretons par les Anglo-Saxons, elle fut divisée en six parties formant autant de royaumes, que Roderic réunit sous sa domination en 843. A sa mort, le pays de Galles fut partagé par ses trois fils en trois parties, Galles septentrionale, Galles méridionale, et pays de Powis; mais cette dernière portion fut bientôt répartie entre les deux autres. Le dernier prince du pays de Galles fut vaincu par Édouard Ier, en 1285, et tué sur le champ de bataille. Depuis lors ce pays a été réuni à l'Angleterre. Les fils aînés des rois d'Angleterre prennent le titre de prince de Galles depuis Édouard II.

GALLICIE ou mieux Galicie, quelquefois Gallicie et Lodomérie, *Galizien und Lodomirien*, un des états de l'empire d'Autriche, avec le titre de royaume, ayant pour limites, au Nord, le royaume de Pologne; au Nord-Est et à l'Est, la Russie; au Sud-Est, la Moldavie; au Sud, la Transylvanie et la Hongrie; à l'Ouest, la Silésie autrichienne. En 1817, la Galicie a reçu une constitution et un gouvernement représentatif. Cet état, nommé d'abord Haliez, et la Lodomérie, anciennement appelée Wolodimir ou Vladimir, formaient, dans le moyen âge, deux duchés indépendants. Depuis le XIIe siècle jusque vers la fin du XIVe, ces duchés firent partie du royaume de Hongrie. En 1374, ils passèrent à la Pologne par un mariage; mais les rois de Hongrie en conservèrent le titre et les armoiries. Lors du partage de la Pologne, en 1772, Marie-Thérèse d'Autriche se fit restituer ces duchés, dont elle forma le royaume de Gallicie et Lodomérie. Au second partage de la Pologne, en 1795, l'empereur d'Autriche ajouta à ce royaume plusieurs possessions polonaises; mais la Lodomérie parut en être détachée, et ce royaume, qui fut divisé en partie orientale et en partie occidentale, ne porta plus que le nom de Gallicie.

GALOIS. Les historiens appellent ainsi les membres d'une espèce de confrérie qui s'établit en Poitou, dans le XVe siècle, et qu'on pouvait appeler *la confrérie des pénitents d'amour*. Les femmes y étaient admises aussi bien que les hommes, et c'était à qui prouverait le mieux son amour, en bravant les rigueurs des saisons. « Les chevaliers, les écuyers, les dames et demoiselles qui embrassèrent cette réforme, dit de Sainte-Palaye, dans son curieux *Traité de la chevalerie*, devaient, suivant leur institut, pendant les plus ardentes chaleurs de l'été, se couvrir chaudement de bons manteaux et chaperons doublés, et avoir de grands feux auxquels ils se chauffaient, comme s'ils en eussent eu grand besoin. L'hiver répandait-il ses glaces et ses frimats sur toute la nature, l'amour alors changeait l'ordre des saisons; il brûlait de ses feux les plus ardents les amants qui s'étaient rangés sous ses lois; une petite cotte simple, avec une cornette longue et mince, composait tout leur vêtement; c'eût été un crime d'avoir fourrure, manteau, housse ou chaperon doublé, et de porter un chapeau, des gants et des moufles; c'eût été une honte de trouver du feu dans leurs maisons; la cheminée de leurs appartements était garnie de feuillages et autres verdures, si l'on pouvait en avoir, et l'on en jonchait aussi les chambres. »

GALVANISME. L'électricité galvanique nous offre à-la-fois une scène nouvelle et des régions dont personne n'osait encore calculer l'étendue. Le plus puissant des agents que la nature emploie dans ses opérations à la surface de notre globe était donc resté caché jusqu'à l'âge présent. La simple juxtaposition, non pas même de deux métaux, mais de deux corps différents quels qu'ils soient, altère l'équilibre de l'électricité, et cette altération peut produire les mouvements les plus violents dans l'économie animale. C'est Galvani, professeur de médecine à Bologne, qui a découvert l'action de cette électricité. Volta a démontré son origine et sa nature, et a enseigné à la renforcer indéfiniment. Rietter, Nicholson et surtout Davy, ont reconnu et constaté sa puissance chimique. Les premières expériences faites en France sur cette découverte eurent lieu en l'an V. En 1823, Davy, en Angleterre, a fait une application nouvelle du galvanisme, qui peut passer pour une découverte fort importante. On sait que les vaisseaux destinés aux voyages de long cours sont doublés en cuivre, et que ce métal est assez promptement altéré par la mer. Davy a proposé de fixer une masse de fer mise en contact avec le cuivre, de manière à empêcher l'interposition d'autres corps entre les métaux. Il évalue la masse de fer au vingtième de la quantité de cuivre employé au doublage. Les phénomènes galvaniques qui se développent,

empêchent le cuivre de s'oxider et de se détruire aussi promptement.

GAMME, *gamm-ut,* ou *gamma-ut* (terme de musique). Table ou échelle sur laquelle on apprend à nommer et à entonner juste les degrés de l'octave. La gamme a aussi été nommée *main harmonique*. Gui Arétin ayant, selon l'opinion commune, ajouté au diagramme des Grecs un tétracorde à l'aigu, et une corde au grave, ou plutôt, selon Meibomius, ayant par ses additions rétabli ce diagramme dans son ancienne étendue, il marqua cette corde grave par la lettre *g*, que les Grecs appellent *gamma ;* et comme cette lettre se trouva ainsi à la tête de l'échelle en plaçant dans le haut les sons graves, selon la méthode des anciens, elle a fait donner à cette échelle le nom de *gamme*. D'ailleurs, dit Dutens, l'échelle de Gui Arétin, ou du moins celle dont on le suppose l'inventeur, n'est que l'ancienne échelle des Grecs un peu plus étendue, et que Gui même pouvait fort bien avoir tirée d'un vieux manuscrit grec de plus de huit cents ans, que Kircher dit avoir vu à Messine à la bibliothèque des Jésuites, dans lequel on trouvait des hymnes notées à la manière appelée de Gui Arétin. Remarquons que les anciens attribuaient à Pan l'invention de la gamme musicale, et que c'est pour cela qu'on le représente avec la flûte à sept tuyaux. Gui, surnommé *Arétin,* parce qu'il était moine de l'ordre de Saint-Benoît à Arezzo, en Toscane, ayant donc substitué, en 1026, son hexacorde au tétracorde ancien, substitua aussi pour le solfier, six autres syllabes aux quatre, *té, ta, thè, tho,* que les Grecs employaient autrefois. Ces six syllabes sont les suivantes : *ut, re, mi, fa, sol, la*, tirées comme chacun sait de la première strophe de l'hymne de *Saint Jean-Baptiste* en vers saphiques :

> *Ut* queant laxis *Resonare* fibris
> *Mira* gestorum *Famuli* tuorum,
> *Solve* polluti *Labiis* reatum,
> Sancte Joannes.

Gui ajouta une septième note à laquelle il donna le nom de *si*.

GAND, *Gent,* ville de Belgique ; chef-lieu de la Flandre orientale, dans une belle plaine au confluent de l'Escaut et de la Lys, et à la tête du canal de Bruges ; défendue par une vaste citadelle bâtie par Charles-Quint. Après ce monument, les plus remarquables sont l'Hôtel-de-Ville, d'architecture ancienne ; la cathédrale, où l'on admire le maître-autel, le chœur, la chaire à prêcher en marbre blanc, etc. ; la belle église de Saint-Michel, et le vieux château appelé la Cour-des-Princes. Les sciences et les arts ont aussi de précieux établissements ; tels sont l'université, créée en 1816, et dont le palais est un des plus beaux édifices de la province ; le collége royal, l'académie des beaux-arts, avec deux musées, l'un d'antiques et l'autre de tableaux ; une société d'agriculture et de botanique, une riche bibiothèque publique, etc. On y remarque des manufactures de lainage, de tissus de coton, de linge de table, de toile, de dentelles et fil de dentelles, etc., et beaucoup de filatures de coton et de laine. Gand remonte au cinquième siècle. Elle commença de s'agrandir sous le comte Baudouin de Lille qui la fit fortifier en partie, en 1053 ; et elle fut, dès 1119, une des plus riches cités de la Flandre : c'est alors qu'elle devint la capitale de la province. L'évêché y fut érigé en 1560, et le fameux traité de paix, appelé *pacification de Gand*, y fut signé en 1576. En 1814, l'Angleterre et les États-Unis y conclurent un traité de paix. En 1815, Gand fut la résidence de Louis XVIII, jusqu 'au moment où les puissances alliées vinrent le replacer sur le trône de France.

GANT. Les anciens portaient des gants qui étaient du cuir le plus fort. Les gens de la campagne commencèrent à en mettre pour n'être pas piqués des épines ; ensuite on en porta l'hiver pour se garantir du froid. Dans l'*Odyssée*, Laërte arrache des épines dans son verger, *les mains couvertes de gants de cuir*. L'usage des gants s'introduisit dans l'église vers le moyen âge : les prêtres ne célébraient point la messe sans en avoir. Le contraire était établi dans les tribunaux : il n'était pas permis de rendre la justice avec des gants.

GANTELET. Espèce de gant très-fort et garni de fer qui faisait partie de l'ancienne armure. On jetait le gantelet pour défier un ennemi au combat.

GARANCE. Plante dont la racine est d'un grand usage dans la teinture. Elle est originaire du Levant. Quelqu'un a prétendu que la culture de la *garance* était récente ; le contraire est prouvé par l'anecdote suivante. En 1275, sous Philippe-le-Hardi, une transaction fut passée entre le prieur de Saint-Denis et le religieux infirmier, qui était un officier claustral, au sujet de la dîme de la garance. La culture de la garance, répandue d'abord très-généralement en Europe, devint, vers le XVIe siècle, presque exclusive à la Flandre. Ce pays a longtemps rivalisé seul avec le Levant.

GARDA (*Lac de*), Benacus, dans le royaume Lombard-Vénitien. C'est sur sa rive méridionale que s'avance la presqu'île de Sermione, à l'extrémité de laquelle Catulle, charmé de la beauté du site, fit sa résidence : on y voit encore les ruines de son habitation.

GARDE NATIONALE. Cette institution a été pour ainsi dire improvisée en France. Le dimanche 12 Juillet 1789, des hommes à figure sinistre, qu'on avait vus au pillage de la maison Réveillon, reparaissent armés de piques et de bâtons, et répandent l'épouvante. Le peuple demande des armes pour rétablir l'ordre et pour la sûreté des citoyens. Les électeurs de la ville de Paris, réunis et en permanence à l'Hôtel-de-Ville depuis le 10 Mai, composent une municipalité qui, en quelques heures, rédige un plan d'armement pour la milice bourgeoise. Un signe distinctif est aussitôt déterminé : la cocarde parisienne, rouge et bleue, au lieu de la cocarde verte dont tous les citoyens s'étaient décorés le 11, à l'exemple de Camille Desmoulins qui, ayant arraché une feuille d'arbre, au Palais-Royal, s'en fit une cocarde, et fut à l'instant imité par la masse rassemblée dans le jardin de ce palais. Tout homme surpris en armes avec la cocarde parisienne, sans avoir été enrôlé par son district dans la garde bourgeoise, devait être arrêté, désarmé et puni. Telle fut la première origine des gardes nationales. L'origine des gardes bourgeoises remonte jusqu'au temps de Philippe I[er]. Louis-le-Gros, qui lui succéda, et qui déjà sous le règne de ce prince avait pris des mesures pour arrêter le brigandage qui se commettait dans les provinces et qui augmentait par l'impunité, avait ordonné qu'on levât dans les villes des corps de bourgeois, auxquels il donna depuis le nom de *milice des communes*. La Belgique, avant la France, eut de ces milices.

GARNISON. Les rois de France de la première et de la seconde race ne mettaient de garnison dans les villes qu'en temps de guerre, ou lorsqu'ils étaient menacés par quelque prince voisin. Ce fut Charles VII qui obligea les différentes provinces du royaume à loger et à entretenir ses troupes pendant la paix.

GASCOGNE. Ancienne province de France. Elle se divisait en haute et basse Gascogne, et renfermait presque toute la contrée comprise entre la Garonne, les Pyrénées et l'Atlantique; en sorte qu'elle correspondait à-peu-près à l'Aquitaine, telle qu'elle a été décrite par Jules-César, ou la Novempopulanie de l'empire d'Auguste. La Gascogne tire son nom des Gascons ou Vascons, peuples espagnols qui s'y sont introduits dans les VI[e] et VII[e] siècles, malgré les Francs qui avaient déjà chassé les Visigoths de cette contrée. Les Gascons se soumirent aux rois de France; mais en 714, à l'exemple d'Eudes, duc d'Aquitaine, ils tentèrent de secouer le joug : Pépin et Charlemagne ne tardèrent pas à les faire rentrer sous l'obéissance, et la Gascogne fut comprise dans le royaume d'Aquitaine. Elle eut des gouverneurs particuliers qui se rendirent indépendants ; fut de nouveau réunie à l'Aquitaine ou Guyenne, en 1070; passa à Louis VII, roi de France, par son mariage avec Éléonore, héritière des derniers ducs de Guyenne. Par un second mariage de cette princesse avec Henri Plantagenet, la Gascogne se vit peu après soumise à la domination de l'Angleterre, sous laquelle elle resta jusqu'au règne de Charles VII, qu'elle fut rendue à la monarchie française.

GASQUET. Calotte rouge en laine drapée que les peuples d'Orient portent pour coiffure habituelle. C'est à Tunis que se sont élevées les meilleures fabriques de gasquets. Depuis plusieurs années on a importé cette fabrication en France et en Belgique.

GASTER. C'est un mot que la médecine a emprunté du grec, et que nos littérateurs, à commencer par Rabelais, ont employé, dans le style latin, pour signifier le ventre, l'estomac.

GASTRONOMIE. Ce terme qui signifie l'art de faire bonne chère, est devenu familier depuis que Berchoux a donné, sous ce titre, un joli poëme. Les Asiatiques, plus voluptueux que les autres peuples, employèrent les premiers, dans la préparation de leurs mets, toutes les productions de leurs climats; le commerce porta ces productions chez leurs voisins, et ainsi la délicatesse des tables passa de l'Asie aux autres peuples de la terre. Les Perses communiquèrent aux Grecs cette branche de luxe, à laquelle les sages législateurs de Lacédémone s'opposèrent toujours avec vigueur. Les Romains, devenus riches et puissants, secouèrent le joug de leurs anciennes lois, quittèrent leur vie frugale, et goûtèrent l'art de la bonne chère. Ils portèrent bientôt la sensualité de la table au plus haut période de dépense et de corruption. En effet, c'est des Romains que viennent l'usage de la multiplicité des services, et l'établissement de ces domestiques qu'on nomme *échansons, maîtres-d'hôtels, écuyers tranchants*, etc. Mais leurs cuisiniers surtout étaient

des gens importants, recherchés. considérés, gagés à proportion de leur mérite. Il y avait à Rome tel artiste en cuisine à qui l'on payait quatre talents par année, environ dix-neuf mille francs de notre monnaie.

GATINAIS. Cet ancien pays de France, tire son nom du vieux mot *gastine*, qui signifie lieu d'une forêt où le bois a été abattu, et qui vient du latin *vastare*. Dans le XIe siècle, le Gatinais a eu ses comtes particuliers, qui, dans la suite, le réunirent au comté d'Anjou.

GAULE. « On comprenait anciennement sous ce nom, dit d'Anville, tout le pays qui s'étend entre le golfe de Venise, la rivière de Rubicon ou Pisatella, la mer Méditerranée, les Pyrénées, l'Océan, et le Rhin. On voit que dans ces limites se trouvent renfermés, au-delà des Alpes, une grande partie de l'Italie, et, en-deçà, presque toutes les provinces des Pays-Bas, une partie des électorats de Mayence, de Trèves, de Cologne, du Palatinat, les Suisses, etc. » Jules-César divisa les Gaules en deux parties, en Gaule Cisalpine ou citérieure, par rapport aux Romains, et en Gaule Transalpine ou ultérieure. La Gaule Cisalpine, ou citérieure, s'étendait depuis le golfe de Venise et la rivière de Rubicon jusqu'aux Alpes. C'est à-peu-près ce qu'on appela dans la suite la Lombardie.

La Gaule Transalpine, ou ultérieure, fut divisée en Gaule *Comata*, c'est-à-dire *chevelue*, et en Gaule *Bracchata*, c'est-à-dire *porte-braie*. Cette dernière formait en grande partie la province Romaine, ou Gaule Narbonnaise, bornée par les Alpes et le Var, qui la séparaient de l'Italie, et par le Rhône, la Gaule libre et la Méditerranée. La Gaule chevelue était divisée en trois contrées : la Gaule celtique, la Gaule belgique et la Gaule aquitanique. La première était comprise entre la Seine, l'Océan, la Garonne et la province Narbonnaise. La Gaule belgique prenait son nom de ses peuples, nommés *Belges*, *Belgæ*. Cette partie était comprise entre le Rhin, qui la séparait à l'Orient des Germains; l'Océan au Nord et à l'Occident, et la Gaule celtique au Midi. La Gaule aquitanique, qui prenait son nom des Gaulois aquitains, était fort resserrée entre la Garonne, l'Océan, les Pyrénées et la province Narbonnaise.

GAULOIS. On n'est point d'accord sur l'origine et la signification de ce nom *Galli*, dont nous avons fait *Gaulois*, que les Romains ne donnaient qu'aux peuples dont le pays était placé entre les Alpes, les monts Pyrénées, le Rhin, la mer d'Allemagne, celle de Bretagne, l'Océan aquitanique et la mer Méditerranée. Ces peuples, qui entre eux s'appelaient *Celtes*, reçurent des Romains le nom de *Gaulois*.

Des historiens tirent les Gaulois de la Germanie, peuplée elle-même par les Celtes, enfants d'un petits-fils de Noé, nommé Gomer, qui de l'Orient étendit sa postérité dans le Nord. Leur langue conservée, dit-on, dans la basse Bretagne dans la Flandre et dans le pays de Galles, était la celtique, qui passe pour la mère de celles qui se sont parlées et se parlent encore en Europe.

GAVOTTE. Ce sont les *Gavots*, peuples montagnards du pays de Gap, qui ont donné le nom à cette danse que nous appelons *gavotte*.

GAYAC. Le gayac, ou bois saint (*lignum sanctum*), croît aux Antilles et au Mexique; il a été connu en Europe à-peu-près dans le même temps que l'Amérique.

GAZ ou *airs*. Substances très-élastiques, fluides, raréfiées par leur combinaison avec le calorique; plus ou moins légères, invisibles, d'ordinaire incolores, compressibles. Plusieurs se dissolvent dans l'eau qui est elle-même produite par la combinaison de plusieurs gaz. Les matières animales et végétales en putréfaction donnent plusieurs gaz pour résultat de leur décomposition. L'air que nous respirons est également composé de plusieurs gaz. Jusqu'à l'année 1630 on considérait l'air comme un élément, et l'on était loin de soupçonner qu'il fût pesant. Les anciens, sans avoir décomposé l'air, en connaissaient une des plus intéressantes propriétés, celle de nourrir et d'entretenir la vie. Ce fut Jean Rey, médecin, né à Bugue en Périgord, qui le premier donna l'idée de la décomposition de l'air. Un nommé Brun, apothicaire, ayant trouvé que l'étain augmentait de poids dans la calcination, en demanda la cause à Jean Rey : celui-ci, après avoir répété et varié les expériences de Brun, répondit que cette augmentation de poids était due à l'absorption de l'air. Cette idée neuve demeura dans l'oubli pendant près d'un siècle et demi. Bayen l'en fit sortir, lorsque, par ses belles expériences, sur la calcination des métaux, il prouva que l'augmentation de leur poids n'est due qu'à l'absorption de l'air dans l'opération. Cependant il ne paraît pas qu'il ait eu connaissance des travaux de Jean Rey; mais alors on se souvint qu'en 1630 ce médecin avait obtenu un résultat semblable dans ses expériences. Il y avait encore loin de cette

première découverte aux conséquences des premiers travaux qui ont illustré Lavoisier. Par des expériences multipliées, ce célèbre chimiste trouva qu'il n'y avait qu'une portion de l'air absorbée par les métaux dans leur calcination; que l'air était composé de deux fluides au moins, de gaz oxygène et de gaz azote, etc.

Nouveau Gaz inflammable. Le docteur Thomson a découvert un nouveau gaz inflammable composé, qu'il appelle, d'après la nature de ses principes constituants, *oxide de carbone hydrogéné*. Sa pesanteur spécifique est de0,913, celle de l'air étant représentée par 1,000. Il brûle avec une flamme bleu foncé et détonne lorsqu'il a été mêlé avec l'oxygène et enflammé. Ce gaz est un composé d'oxygène, d'hydrogène et de carbone; le docteur Thomson le considère comme formé de trois parties d'oxide carbonique et une d'hydrogène, condensées par leur combinaison en trois parties seulement.

Gaz Light. Ce mot anglais est composé de deux mots correspondant à *gaz* et *lumière* en français. On s'en sert maintenant pour désigner le gaz hydrogène carboné extrait de la houille ou des matières grasses, et applicable à l'éclairage.

GAZE. Selon Du Cange, ce tissu léger a été ainsi nommé, parce qu'il est venu premièrement de Gaza, ville de Syrie. Il paraît que cette étoffe était connue du temps de Pétrone, et que les anciens avaient des gazes très-fines. La gaze de Cos était si transparente qu'elle laissait voir le corps comme à nu; c'est pourquoi Varron appelait les habits qui en étaient faits *vitreas togas* (des robes de verre), et Publius Syrus les nomme *ventum textilem* (du vent tissu), *nebulam lineam* (une nuée de lin). Cette gaze, au rapport de Pline, avait été inventée par une femme appelée Pamphila.

GAZETTE. Les gazettes sont établies à la Chine de temps immémorial; on y imprime tous les jours la gazette de l'Empire par ordre de la cour. Ce ne fut qu'au commencement du XVIIe siècle que cet usage utile fut établi à Venise. On appella ces feuilles, qu'on donnait une fois par semaine, *Gazettes*, du nom de *gazetta*, petite monnaie, valant un de nos demi-sous, qui avait cours à Venise. Cet exemple fut ensuite imité dans toutes les grandes villes de l'Europe. Le médecin Théophraste Renaudot donna en France les premières gazettes, en 1631. Mais il y en avait une à Anvers en 1610. On en imprima une en Français à Bruxelles en 1651. *Voyez* Journaux.

GAZOMÈTRE. M. Séguin a présenté à l'institut national, au mois de Janvier 1798, un nouveau gazomètre propre à mesurer les gaz. Avec cet instrument on maintient les gaz dans un état de densité constant, par une compression artificielle et graduée, substituée à la compression variable de l'atmosphère.

GÉANT. En grec *Gigas*, et en hébreu *Nophel*, c'est-à-dire un monstre, un homme violent ou terrible. Si l'on s'en rapporte aux témoignages historiques sacrés et profanes, l'existence des géants dans l'antiquité la plus reculée, est hors de doute. Les Géants des processions et fêtes publiques, comme le géant d'Anvers, le tyran d'Alost, l'Ommegang de Bruxelles, ont eu, à ce qu'on croit, leur origine en Belgique, après les croisades.

GEHENNE. Terme de l'Ecriture qui a beaucoup exercé les critiques; il vient de l'hébreu *gehinnon*, c'est-à-dire *la vallée de Hinnon*. Cette vallée était dans le voisinage de Jérusalem; et il y avait un lieu appelé *Tophet*, où des Juifs allaient sacrifier à Moloch leurs enfants, qu'on faisait passer par le feu. Pour jeter de l'horreur sur ce lieu et sur cette superstition, le roi Josias en fit un cloaque où l'on portait les immondices de la ville et les cadavres auxquels on n'accordait point la sépulture, et, pour consumer l'amas de ces matières infectes, on y entretenait un feu continuel. Ainsi, en rapportant au mot *gehenne* toutes ces idées, il signifierait une *caverne* remplie de matières viles et méprisables, consumées par un feu qui ne s'éteint point; et, par une métaphore assez légère, on l'aurait employé à désigner le lieu où les damnés seront détenus.

GÉLATINE. La gélatine est une des substances qui composent les matières solides des divers organes des animaux; elle est susceptible d'en être séparée et dissoute facilement par l'eau bouillante à laquelle elle donne la forme de gelée en refroidissant. M. Darcet est le premier qui trouva le moyen de la solidifier et d'en faire des tablettes. On emploie aussi la gélatine à clarifier le vin. M. Darcet a fabriqué du papier, en broyant de la gélatine brute comme on pile les chiffons, et en opérant avec cette gélatine, réduite en pâte, comme on le fait dans les fabriques de papier ordinaire. En faisant passer au laminoir le papier ainsi obtenu, on a une espèce de parchemin qui peut être fort utile. *Voyez* Écaille.

GEMBLOUX. Ville de l'ancien Brabant-Wallon, qui existait au Ve siècle sous le nom de *Geminiacum*, plus tard *Gemblacum*.

GÉMEAUX. On désigne par ce nom le troisième signe du zodiaque. « A Sparte, Castor et Pollux avaient la figure de deux morceaux de bois parallèles liés par deux autres morceaux en travers ; et cette figure très-ancienne est encore celle qui désigne les *Gémeaux* dans le zodiaque. » (Winckelmann, *Histoire de l'art chez les anciens*.)

GENDARMERIE. Autrefois on entendait par *gendarme* un cavalier pesamment armé. On a nommé particulièrement *gendarmes*, sous Henri IV et Louis XIII, une cavalerie qui portait des grèves ou genouillettes dans la botte, une cuirasse à l'épreuve, une escopette, des pistolets à l'arçon, et l'estic ou l'épée longue sans tranchant. Dans la suite on en a fait un corps de cavalerie distingué, qui a subi différents changements.

GÉNÉALOGIE. Histoire sommaire des parentés et des alliances d'une personne ou d'une maison illustre. Cette science, moderne en Europe, doit son origine à Pierre d'Hozier, né à Marsseille en 1592, et mort à Paris en 1660.

GÉNÉRAL. Chez les Grecs, le commandant de l'armée se nommait *polémarque ;* à Athènes, c'était un des archontes ; et à Rome, du temps de la république, c'était un consul ou un préteur, et quelquefois un proconsul, en conséquence d'un décret du sénat.

GÊNES, *Genova*, GENUA. Ville des états sardes, sur le golfe auquel elle donne son nom. L'origine de Gênes remonte à une époque très-reculée. Tite-Live fait mention de cette ville dans la seconde guerre punique.

GENÈSE. Premier livre de la Bible, où sont présentées la création du monde et l'histoire des premiers patriarches. Moïse en est l'auteur.

GENÈVE, *Genf*, GENEVA. Ville de Suisse, chef-lieu de canton, à l'extrémité sud-ouest du lac de ce nom, à l'endroit où le Rhône en sort Genève existait avant Jules-César. Déjà célèbre et riche, elle était un passage fréquenté des Gaules en Italie. Après avoir longtemps appartenu aux Vandales et autres peuples conquérants, elle passa sous la domination des Bourguignons qui, à leur tour, en furent dépossédés en 543 par les rois francs. Lorsqu'en 1535, les opinions de Calvin et de Zwingle y furent admises, la république y fut proclamée. Dès-lors Genève devint la métropole et l'oracle des églises réformées. En 1782, le gouvernement devint aristocratique. Le 15 avril 1798, Genève tomba au pouvoir de la république française qui la réunit à son territoire et en fit le chef-lieu du département du Léman. Le 30 Décembre 1814, elle recouvra son indépendance; en 1815, elle fut agrégée à la Suisse comme chef-lieu du vingt-deuxiéme canton.

GÉNIE (*Corps royal du*). *Voyez* INGÉNIEURS MILITAIRES.

GÉNIE. Dieu de la nature, qu'on adorait comme la divinité qui donnait l'être et le mouvement à tout. Les empires, les provinces, les villes et les lieux particuliers, avaient leur génie tutélaire. A Rome, on adorait le génie public, c'est-à-dire la divinité protectrice de l'Empire. On jurait par le génie des empereurs, et le jour de leur naissance on lui faisait des libations. Chaque homme avait aussi son génie. Quelques-uns même prétendaient que les hommes en avaient deux : un bon, qui portait au bien, et un mauvais, qui inspirait le mal. Chacun, le jour de sa naissance, sacrifiait à son génie. Les Arabes ont de bons et de mauvais génies qu'ils disent être mâles et femelles ; les mâles, qu'ils appelent *Dives*, sont laids et méchants ; ils font la guerre aux *Peris*, génies femelles, représentés comme très-doux et d'une beauté extraordinaire.

GÉNIE DE SOCRATE. « On a beaucoup écrit sur le génie familier de Socrate, dit La Pillonière ; les uns ont soutenu que c'était un bon, les autres que c'était un mauvais démon ; il me paraît que ce génie n'était autre chose que la raison, à la voix de laquelle personne ne fut plus docile que Socrate. »

GENTIANE. Ce fut Gentius, roi d'Illirie, qui découvrit les propriétés toniques et stomachiques de cette plante.

GENTILHOMME. Ce terme, selon l'opinion qui paraît la mieux fondée, vient du latin *gentis homines*, qui signifiait *les gens dévoués au service de l'état*, tels qu'étaient autrefois les Francs ; d'où est venue la première noblesse d'extraction. Pasquier croit que les noms de *gentils* et d'*écuyers* nous sont restés de la milice romaine, parce que c'était aux gentils et aux écuyers, comme aux plus braves soldats, que l'on distribuait les principaux bénéfices et les meilleures portions de terres qu'on donnait pour récompense aux gens de guerre.

GÉNUFLEXION. Rosweid, dans son *Onomasticon*, prétend que la génuflexion dans la prière est un usage très-ancien dans l'église, et même dans l'ancien Testament ; mais on ne la faisait autrefois que comme les Chartreux la font encore aujourd'hui, en pliant seulement un peu les genoux. Cet usage s'observait toute

l'année, excepté le dimanche ; et le concile de Nicée avait défendu la génuflexion pendant le temps qui est depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte. L'église d'Éthiopie, qui est scrupuleusement attachée aux anciennes coutumes, a retenu celle de ne point réciter à genoux l'office divin. Les Russes regardent comme une chose indécente de prier Dieu à genoux; et les Juifs le prient toujours debout. La génuflexion est aussi, depuis longtemps, une marque extérieure de soumission et de dépendance d'un homme envers un autre homme. L'usage de la génuflexion passa de l'Orient dans l'Occident; Dioclétien l'avait introduit, et Constantin l'adopta ; il arriva de là que plusieurs rois, à l'exemple de l'empereur d'Occident exigèrent qu'on fléchît les genoux en leur parlant ou en les servant.

GÉODÉSIE. Ce mot signifie *division de la terre*. C'est une application de la géométrie au partage des terrains entre plusieurs co-héritiers. Sous ce rapport l'origine de la géodésie remonte à la plus haute antiquité. Les géomètres modernes ont étendu l'acception du mot *géodésie* aux opérations trigonométriques et astronomiques, employées, soit à la mesure des grandes surfaces, comme celles des états, soit à la mesure des arcs de méridiens et de parallèles dont la combinaison détermine la grandeur et la figure de la terre. (*Voyez* TERRE.)

GÉOGRAPHIE. La géographie, dans sa première origine, se réduisait à une connaissance aussi grossière qu'imparfaite de la distance et de la situation respective de quelques cantons. C'est à quoi se bornèrent vraisemblablement les premières recherches que l'on fit sur cette science. Mais dès que les différents peuples furent devenus un peu nombreux, dès qu'ils eurent lié quelque commerce les uns avec les autres, ils durent perfectionner leurs premières découvertes, et en faire de nouvelles. Ce que l'ancienne tradition rapporte sur les voyages et les conquêtes d'Osiris et de Bacchus, sur les expéditions de Ninus et de Sémiramis, sur l'étendue de l'empire formé dans l'Europe, dans l'Afrique et dans quelques parties de l'Asie, par les Titans, sont autant de témoignages des connaissances que l'on a eues en géographie dès les premiers temps. S'il faut en croire les traditions des Égyptiens, ce fut Hermès, autrement dit Mercure, qui leur enseigna les premiers principes de la géographie. La première carte dont parlent les auteurs anciens est celle que Sésostris, le premier conquérant de l'Égypte, fit dresser pour mettre son peuple à même de juger du nombre des nations qu'il avait soumises à son empire. Alexandre était toujours accompagné de ses deux ingénieurs, Diognète et Béton ; ils levaient la carte des pays que traversait le Roi de Macédoine. C'était encore du temps d'Alexandre que florissait Pythéas, géographe de Marseille. Cet homme, passionné pour cette étude, parcourut l'Europe, depuis les colonnes d'Hercule jusqu'à l'embouchure du Tanaïs ; il avança par l'Océan occidental jusque sous le cercle polaire arctique. Ayant remarqué que plus il marchait vers le Nord, plus les jours devenaient grands, il fut le premier à désigner ces différences graduelles de jours par climats. Ce fut sous le règne d'Auguste que la description générale du monde, qui avait occupé les Romains pendant deux siècles, fut enfin achevée sur les mémoires d'Agrippa, et exposée aux regards du peuple, sous un grand portique construit exprès. La géographie la plus ancienne, où les positions des lieux connus alors soient donnés par leur latitude et leur longitude, d'après l'heureuse idée d'Hypparque, est celle de Ptolémée ; mais Strabon, né en Cappadoce, est sans contredit le premier géographe de l'antiquité sous le rapport historique et littéraire. Ses voyages, vers l'an 24 avant Jésus-Christ, dans l'Asie Mineure, sa patrie, en Égypte, en Italie, lui firent connaître les langues, les cultes et les gouvernements de ces diverses contrées, et le mirent à même de laisser à la postérité, sur la géographie physique et historique de ces temps anciens, les documents les plus précieux. Il est le seul parmi les anciens, avec Hérodote et Tacite, qui ait conçu la géographie comme une doctrine historique. Depuis cette époque, l'invasion des Arabes en Europe, les croisades, les navigations des Normands, les voyages de Marco-Polo, de Rubruquis et de Plan-Carpin, contribuèrent à étendre progressivement le domaine de la géographie ; la découverte de l'Amérique par Christophe-Colomb, celle du passage par mer aux Indes, due à Vasco de Gama, et le premier voyage autour du monde, par Magellan, vers 1520, donnèrent la certitude que la terre était habitable dans tous les lieux où l'intensité et la durée du froid n'ôtaient pas à l'homme les moyens de vivre. Le plus grand géographe du seizième siècle est Ortelius d'Anvers ; après lui vinrent Sanson, D'Anville et plus récemment Maltebrun.

GÉOMÉTRIE. L'Égypte fut le berceau de la géométrie, comme de presque toutes les autres

sciences. Selon Hérodote et Strabon, les Égyptiens, ne pouvant reconnaître les bornes de leurs héritages confondus par les inondations du Nil, inventèrent l'art de mesurer et de diviser les terres, afin de distinguer les leurs par la considération de la figure qu'elles avaient et de la surface qu'elles pouvaient contenir. Telle fut, dit-on, la première aurore de la géométrie. On assure que ce fut Thalès qui d'Égypte porta la géométrie en Grèce. Descartes publia, en 1637, sa *Géométrie*, et la commença par la solution d'un problème où Pappus dit que les anciens géomètres étaient restés : mais ce qui est plus précieux encore que la solution de ce problème, c'est l'instrument dont il se servit pour y parvenir, nous voulons dire l'application de l'algèbre à la géométrie. On doit à Descartes, non seulement les principes de cette branche des mathématiques, mais les premiers essais de l'application de la géométrie à la physique, qui a été poussée si loin dans ces derniers temps. Fermat imagina le premier la méthode des tangentes par les différences ; Barrow la perfectionna. en imagiuant son petit triangle différentiel, et en se servant du calcul analytique pour découvrir la sous-tangente des courbes. Enfin Leibnitz publia, en 1684, les règles du culcul différentiel. Mais ces écrits, quelque remarquables qu'ils soient, ne sont rien, pour ainsi dire, en comparaison de l'immortel ouvrage de Newton, intitulé *Philosophiæ naturalis principia mathematica*. Ce livre a été l'époque d'une révolution dans la physique, et a fait de cette science une science nouvelle, toute fondée sur l'observation, l'expérience et le calcul. Une branche de la géométrie, qui fut à-peu-près inconnnue aux anciens, est celle qui considère les propriétés des plans et des surfaces courbes, et que Monge, qui en est en quelque sorte le créateur, a nommée, improprement peut-être *géométrie descriptive*.

GEORGES (*Saint-*). Ordre russe créé en 1769, le cordon est jaune et noir.

GÉORGIE, gouvernement de Russie, en Asie. Il occupe une partie du versant méridional de la chaîne du Caucase et le versant septentrional de celle de l'Alaghez et des montagnes du Karabagh. La Géorgie portait chez les anciens le nom d'*Ibérie*. Le nom de *Géorgie* vient de *Gurdji*, qui ne se trouve dans les historiens orientaux que vers la fin du XVe siècle, et qui ne fut sans doute adopté qu'à l'époque de la grande invasion des Persans. La dénomination de *Grouzia*, sous laquelle les Russes connaissent la Géorgie, n'est qu'une corruption de Gurdji. Les trésors de la Colchide y attirèrent les Grecs vers l'an 2700 avant Jésus-Christ. L'expédition des Argonautes, la première que ce peuple eût entreprise hors des mers qu'il fréquentait, ouvrit aux peuples de l'Occident la navigation de la mer Noire. Du temps des Romains, les princes de l'Ibérie étaient puissants. La Géorgie, dès 1586, rechercha l'alliance de la Russie, et s'en rendit tributaire en 1783.

GÉORGIE, *Georgia*, un des États unis de l'Amérique septentrionale. En 1733, la Géorgie vit s'établir les fondements d'une colonie de 116 aventuriers sous les auspices d'une compagnie à laquelle le roi Georges II d'Angleterre accorda la propriété du pays, et qui donna à cette terre le nom qu'elle porte : Savannah en fut la première ville.

GÉORGIE DU SUD, *ou* ILE DU ROI GEORGES. Une des îles les plus méridionales de l'Océan Atlantique ; découverte, en 1675, par La Roche, Français au service de l'Angleterre.

GERMAINS. Tacite nous apprend que ce nom n'est pas de l'imposition, ni de la langue des Romains ; mais qu'il est de la pure invention des vieux Allemands ; il signifie homme guerrier. Ce nom a été commun à la Germanie proprement dite, et à une partie de la Gaule Belgique. *Voyez* ALLEMANDS.

GERMINAL. Septième mois de l'année de la république française. Il commençait le 21 Mars et finissait le 19 Avril. Il était ainsi nommé, parce que c'est le mois où la nature développe le *germe* de la semence qui lui a été confiée.

GESTES. Chez les anciens, la musique ne réglait pas seulement le ton, par rapport à la déclamation, elle réglait encore le geste. Cet art était appelé *saltatio* par les Romains. Il consistait dans l'imitation de tous les gestes et de tous les mouvements que les hommes peuvent faire. Quintilien conseille d'envoyer les enfants, pour quelque temps seulement, dans les écoles où l'on enseignait l'art de la saltation, pour y prendre la grâce et l'air aisé dans l'action. Il marque que cet usage était fort ancien, et qu'il s'était maintenu jusqu'à son temps sans être blâmé.

GIBELINS. La faction des *Gibelins* était attachée aux empereurs, celle des *Guelfes* soutenait les prétentions des papes. Il serait difficile de faire des recherches satisfaisantes sur l'origine de ces factions et du nom singulier qu'on leur donna. L'histoire n'offre que des incertitudes à cet égard.

GIBET. C'est, selon Saint-Foix, un mot

corrompu de l'arabe *Gebel*, qui signifie *montagne*. Anciennement, les exécutions se faisaient sur les lieux élevés, afin que l'exemple fût vu de plus loin.

GIBIER. On est quelquefois curieux de conserver longtemps certains gibiers. Suivant l'épreuve qu'en a faite un gentilhomme du Poitou, le vrai secret est de vider les animaux et d'enlever aux oiseaux même le gésier; car les parties internes sont les premières qui se corrompent. On les remplit de blé ou d'avoine; on les laisse dans leurs plumes ou dans leur poil; on les met ensuite au milieu d'un tas de blé ou d'avoine : étant ainsi garanti du contact de l'air et de l'approche des mouches, le gibier se conserve très-bien.

GIBRALTAR. Ce promontoire de la Méditerrannée, situé vers l'extrémité méridionale de l'Espagne, au Sud-Est de la province de Cadix, forme avec le promontoire de Ceuta, qui a pour extrémité la pointe d'Afrique, l'entrée orientale du détroit de Gibraltar. Ces deux montagnes (Gibraltar et Ceuta) ont été désignées par les anciens sous le nom de colonnes d'Hercule. L'origine et la fondation de la ville de Gibraltar, située sur la côte occidentale et au pied du promontoire de Gibraltar, se perdent dans la nuit des temps. Il est certain toutefois que les Phéniciens et les Carthaginois ont eu des établissements sur cette côte.

GIGUE. Air d'une danse du même nom dont la mesure est à six-huit et d'un mouvement assez gai. Les gigues de Corelli ont été longtemps célèbres.

GILET. C'est d'un bouffon du XVIIIe siècle, nommé *Gilles*, que nous vient le nom du *gilet*, qui faisait partie de l'habillement de ce farceur.

GIROFLE (*Clou de.*) Ce fruit aromatique, qui croissait autrefois dans toutes les îls Moluques, a été connu des Arabes. Paul Æginette est le premier des anciens qui en ait parlé; Théophraste, Dioscoride et Galien n'en ont rien dit. En 1770, M. Poivre importa le giroflier dans l'Ile-de-France, dont il était alors intendant.

GIROUETTE. Il n'y avait autrefois que les nobles qui eussent droit de faire placer des girouettes sur leurs maisons; il fallait même, dans l'origine, pour avoir ce privilége, avoir monté à l'assaut de quelque ville et avoir planté sa bannière sur les remparts. *Voyez* COQ DE CLOCHER.

GIVRÉE. Il y a environ cinquante ou soixante ans qu'un Suisse, nommé Soleure, imagina un surtout de table très-agréable. Il consistait en décorations d'hiver, représentant cette sorte de gelée blanche que nous nommons *givre*. Pour cela, il gommait ses arbres et y semait une poudre de verre blanc, pilé très-menu, qui, en s'y attachant, imitait parfaitement le brouillard glacé. Pour ajouter à la vérité du tableau, il y plaçait une cabane de paysan givrée comme les arbres, une rivière glacée, sur laquelle étaient quelques figures de patineurs et divers objets de ce genre. L'illusion était parfaite; on croyait voir l'hiver avec tous ses frimas. Ces sortes de décorations s'appelaient *givrées*. Elles eurent pendant quelque temps une assez grande vogue; mais la crainte de cette poudre de verre qui, en volant, pouvait se répandre sur les aliments, y fit renoncer. On a depuis employé la même poudre pour glacer et brillanter des rubans; mais le même danger a provoqué un réglement de la police qui en a interdit la vente.

GLACE. On appelle ainsi l'eau lorsqu'elle est refroidie jusqu'à cesser d'être liquide. Le point où la glace commence à fondre, est celui que l'on prend pour fixer le zéro des degrés de l'échelle thermométrique. Pendant l'hiver de 1740, qui fut très-long et très-rigoureux, on construisit à Pétersbourg un palais de glace de cinquante-deux pieds et demi de longueur, sur seize et demi de largueur et vingt de hauteur. L'architecture en était élégante et régulière. On fit également six canons et deux mortiers, avec leurs affûts entièrement de glace. Les canons étaient du calibre de ceux qui portent trois livres de balles; mais on ne leur en donna qu'un quart de livre, on les chargea d'un boulet d'étoupes et d'un de fonte par-dessus. L'épreuve s'en fit en présence de toute la cour : le boulet alla percer, à soixante pas, une planche de deux pouces d'épaisseur; et le canon, qui n'avait pas plus de quatre pouces d'épaisseurs, n'éclata point. Ce fait singulier pourrait donner quelque vraisemblance à ce que dit Olaus Magnus des fortifications de glaces dont quelques peuples du Nord avaient fait usage en certaines occasions. Un autre usage de la glace qui, au premier coup-d'œil, paraît encore plus extraordinaire, c'est celui qu'imagina d'en faire un physicien anglais en 1763. Il tailla un morceau de glace en lentille de neuf pieds neuf pouces de diamètre et cinq pouces d'épaisseur. Il l'exposa aux rayons du soleil, et il enflamma, à sept pieds de distance, de la poudre, du papier et d'autres matières combustibles. Il est assez singulier d'imaginer

qu'on pourrait mettre le feu à un magasin à poudre avec un morceau de glace.

Glace artificielle. Il est probable que l'usage de conserver de la neige dans les caves, pour boire frais pendant l'été, est fort ancien. Aristote et Galien ont indiqué la méthode de faire bouillir l'eau et de mettre le vase au milieu de la neige pour former de la glace. La manière de former de la glace par l'évaporation est connue et pratiquée depuis longtemps dans l'Indoustan. Enfin on a employé le nitre pour rafraîchir les liqueurs, et il paraît que cette invention est due aux Portugais des Indes orientales. Réaumur a trouvé le moyen de faire de la glace artificielle par le moyen de sels mêlés avec de la neige ou de la glace pilée : la froideur d'une première glace sert à rendre la seconde plus froide; celle-ci sert à son tour à une troisième, et ainsi de suite, sans qu'on sache le terme de la progression. Il a poussé l'augmentation du froid dans ces expériences, jusqu'à vingt-cinq degrés de son thermomètre, au-delà de la simple congélation. Boerhaave a découvert le moyen de la glace artificielle, par les sels seuls, sans le secours d'une glace étrangère.

GLACERIE. L'art de faire des glaces a pris naissance à Venise, et cette ville a été longtemps seule en possession d'en fournir toute l'Europe. Ce fut le grand Colbert qui lui enleva cet avantage. Il y avait beaucoup d'ouvriers français dans la manufacture de cette république : ce ministre les rappela à force de promesses, et les retint à force d'argent.

Glaces aux carrosses. L'usage en est venu d'Italie, et Bassompierre est le premier qui l'ait apporté en France.

Glaces au-dessus des cheminées. On doit l'origine de cet usage élégant à Robert de Cotte, architecte, né à Paris, en 1657.

Glaces en fer-blanc. M. Correau de Bruxelles a inventé, de nos jours, les glaces en fer blanc, qu'on peut faire de la plus grande dimension et qui dans les jardins produisent un effet magique.

Glaces discrètes. On a très-bien désigné sous ce nom de nouvelles glaces propres à être mises aux carrosses, aux salles de bain, aux croisées exposées trop en vue; elles ont l'avantage de laisser voir tout ce qui se passe au dehors, sans que l'on puisse être vu. L'industrie qu'on y emploie consiste à y tracer des losanges; en sorte qu'une partie de la glace étant terne et dépolie, il ne reste plus que de petits carrés transparents, au travers desquels on aperçoit distinctement les objets. Ces glaces ont été imaginées, en 1769, par M. de Bernières, contrôleur des ponts et chaussées.

Glaces qui se mangent. C'est au commencement du XVIII[e] siècle que l'on servit sur les tables des glaces composées avec des fruits. Mais il paraît que les Français ont trouvé les premiers, vers la fin du même siècle, le moyen de faire glacer différents liquides savoureux, et qu'on en a fait usage sur les tables. Ce fut une invention importante pour l'art culinaire. Elle devint générale en Allemagne vers le milieu du XVIII[e] siècle, et depuis cette époque, nos limonadiers font des glaces pour les bals et pour les salles de spectacle. On place dans l'année 1630 ou l'année 1633 le premier usage de la limonade importée par les Italiens. Un Florentin, nommé Procope, parvint à les changer en glace solide.

GLADIATEURS. C'est le nom qu'on donnait à Rome aux esclaves qui combattaient avec des épées sur l'arène, pour le plaisir des spectateurs. Ce cruel divertissement, qui remontait aux premiers temps de l'histoire profane, était venu de l'Asie. Dans les siècles héroïques, l'usage était d'immoler des captifs aux mânes des grands hommes morts dans les combats. C'est ainsi que, dans Homère, Achille sacrifie douze jeunes Troyens à Patrocle son ami, et que, dans Virgile, Énée envoie des prisonniers à Évandre, pour les immoler aux funérailles de son fils Pallas. Dans la suite on sacrifia des esclaves aux funérailles des personnes considérables; mais bientôt il parut plus humain de les faire battre les uns contre les autres. La profession de gladiateur devint alors un art qui eut ses maîtres, ses écoles et ses principes.

GLAND. Pélagus mérita la reconnaissance des Arcadiens, pour leur avoir enseigné à se nourrir de gland, au lieu d'herbes sauvages. Ce gland était sans doute celui du *quercus æsculus*, ou de quelque autre espèce semblable. On en mange encore communément en Espagne, et dans d'autres contrées méridionales.

GLASS-CORD. Instrument de musique, dont Franklin est l'inventeur. C'est une espèce de piano qui, au lieu de cordes métalliques est formé de lames de verre, soutenues par des chevalets libres à l'extrémité, et que frappent des marteaux soulevés par le moyen des touches.

GLÈBE. Mot emprunté du latin pour signifier une motte de terre. En termes de droit, il signifie *le fonds d'une terre*, *la terre même.* Chez les Romains les esclaves attachés à un

domaine, à une métairie, étaient attachés à la glèbe; aussi les nommait-on *servi glebæ ascriptitii*. Ce droit humiliant pour l'espèce humaine existe encore dans plusieurs pays.

« Il est dit dans la loi des Bourguignons, « (dit Montesquieu, *Esprit des Lois*, liv. xxx, « chap. 10) que quand ces peuples s'établirent « dans les Gaules, ils reçurent les deux tiers « des serfs. La servitude de la glèbe était donc « établie dans cette partie de la Gaule, avant « l'entrée des Bourguignons. »

GLOBE. Les astronomes appellent *globe céleste* et *globe terrestre* deux instruments de mathématiques, dont le premier sert à représenter la surface concave du ciel avec ses constellations, et le second, la surface de la terre avec les mers, les îles, les rivières, les lacs, les villes, etc. On voit sur l'un et l'autre plusieurs circonférences de cercles répondant à des cercles qui ont été imaginés pour pouvoir rendre raison du mécanisme de l'univers. On ignore par qui, et en quel temps, le globe et la sphère ont été inventés; il est certain cependant que l'utilité en était connue du temps d'Archimède; Cratès, qui vivait cent trente ans avant J.-C., fit un globe dont Strabon parle avec éloge. Les principaux globes que l'on connaisse, depuis le renouvellement des sciences en Europe, sont celui de Tycho-Brahé, qui est à Copenhague, dans une des salles de l'académie; celui que M. de Lisle a vu à Pétersbourg, et dont la grandeur prodigieuse frappa Pierre-le-Grand; douze personnes peuvent s'assembler dedans autour d'une table, et y faire des observations. La Hire a donné la description et l'explication des deux fameux globes, l'un céleste et l'autre terrestre, de trente-quatre pieds de circonférence chacun, que le cardinal d'Estrées avait fait construire avec un très-grand soin par le P. Coronelli; placés ensuite dans les pavillons du château de Marly, ils ont été depuis transportés à la bibliothèque du Roi à Paris. Les horizons et le méridien avaient été exécutés par Butterfield, en bronze, de treize pieds de diamètre.

Globes célestes en verre. M. Leguin, en l'an XII, a imaginé des globes célestes en verre, sur la surface desquels sont gravées les étoiles et les constellations. Au centre est placé le système planétaire qui se meut dans l'ordre du ciel par un pendule, sans que le planétaire altère sa régularité. La terre, accompagnée de la lune qui se meut autour d'elle, y fait son mouvement diurne en vingt-quatre heures, et son mouvement annuel en trois cent soixante-cinq jours autour du soleil, en gardant son parallélisme pour faire sentir les changements de saison. Les autres planètes font aussi leur mouvement annuel autour du soleil, dans leur temps réel. Cette machine offre à la vue le même spectacle que si l'on se trouvait placé dans la région des étoiles, et que l'on regardât notre système.

GLORIA PATRI. On croit que ce fut le pape Damase qui, dans l'année 368, ordonna qu'à la fin de chaque psaume on chanterait le *Gloria Patri*.

GLYPTIQUE. L'art de graver sur des pierres dures. (*Voyez* Pierres gravées).

GNOMONIQUE. C'est l'art de tracer des cadrans au soleil, à la lune et aux étoiles; mais principalement des cadrans sur un plan donné, ou sur la surface d'un corps donné quelconque. *Gnomon*, signifie une chose qui en fait connaître une autre, parce que le *gnomon*, ou, pour mieux dire, le style fait connaître par son ombre les heures et la hauteur du soleil. On ne saurait douter de l'antiquité des cadrans. L'Écriture nous apprend que dès le temps d'Achaz, roi de Juda, cinq ans avant l'ère de Nabonnassar, et environ quatre cents ans avant Alexandre, il y avait à Jérusalem un cadran solaire. Il est très-vraisemblable que les Juifs tenaient des Babyloniens la connaissance de cet instrument mathématique. Les historiens anciens conviennent assez généralement que les Babyloniens sont les premiers peuples qui aient connu l'usage des cadrans. Hérodote dit positivement que les Grecs avait appris des Chaldéens l'usage des cadrans. Toutes les questions de gnomonique ayant en général pour objet de déterminer l'intersection d'un plan ou d'une droite donnée de position dans l'espace avec une surface dont la génération est connue, ces questions se résolvent graphiquement et avec facilité par les procédés actuels de la géométrie descriptive.

GOBELET. Les gobelets, et surtout ceux d'argent, commencèrent à être un objet de luxe vers l'an 1300.

GOBELINS. Dès le XIVe siècle, dans le faubourg Saint-Marcel à Paris, sur la rivière de Bièvre, dont l'eau était, disait-on, très-propre à la teinture, il existait des drapiers et teinturiers en laine. Un de ces teinturiers, nommé Jean Gobelin, y demeurait en 1458; son fils, et Denise Lebret, son épouse, continuèrent la profession de leur père et accrurent sa fortune. Leurs successeurs travaillèrent avec le même succès, et donnèrent de la célébrité au

nom de Gobelin, que le public appliqua au quartier où se trouvait leur établissement, et même à la rivière de Bièvre qui le traversait.

GOLCONDE, *Golconda*, ancien royaume de l'Indoustan. Les Tellingas l'habitaient, lorsque les sultans musulmans de la dynastie des Bhameny le conquirent : un de ces sultans le donna au commencement du XVI[e] siècle à un officier turc, qui devint indépendant à la chute de l'empire des Bhameny, et créa une nouvelle dynastie dont le dernier souverain fut fait prisonnier en 1687, par Aureng-Zeyb. Celui-ci réunit les possessions de ce prince à l'empire de Dehly, et en forma une province.

GOMBETTE (*Loi*). C'est ainsi qu'on nommait la loi des peuples de Bourgogne, que Gondebaud, un de leurs derniers rois, réforma en 501.

GONFALON *ou* GONFANON. C'était anciennement le nom des bannières sous lesquelles se rangeaient les troupes et les vassaux convoqués pour la défense des églises et des biens ecclésiastiques.

GORDIEN (*Nœud*). Les Phrygiens, lassés des malheurs auxquels leurs dissensions domestiques les exposaient journellement, consultèrent l'oracle pour savoir quelle en serait la fin. La réponse fut que le seul moyen d'arrêter le cours des maux qui les désolaient était de se choisir un roi. Les Phrygiens voulurent savoir sur qui devait tomber leur choix. L'oracle leur commanda d'élever sur le trône le premier qu'ils rencontreraient allant sur une charrette au temple de Jupiter. A peine eurent-ils reçu cette réponse, qu'ils rencontrèrent Gordius. Sur-le-champ ils le proclamèrent roi. Gordius, en mémoire de cet événement, consacra à Jupiter la charrette sur laquelle il était monté lors de son élévation au trône. Le nœud qui en attachait le joug au timon était si adroitement fait, qu'on ne pouvait découvrir ni où il commencait, ni où il finissait. C'est ce nœud si connu dans l'antiquité sous le nom de *nœud gordien*. L'oracle avait déclaré que celui qui pourrait le délier aurait l'empire de l'Asie. Alexandre, passant dans la ville de Gordium, ancien séjour du roi Midas, fils de Gordius, souhaita de voir le chariot fameux auquel tenait le nœud gordien, se persuadant aisément que la promesse de l'oracle le regardait. Après avoir considéré attentivement ce nœud, il fit plusieurs tentatives pour le délier; mais n'ayant pu y réussir, et craignant que ses soldats n'en tirassent un mauvais augure : *Il n'importe*, dit-il, *comment on le dénoue*, et l'ayant coupé avec son épée, il éluda ou accomplit l'oracle.

GORÉE. Ile de Sénégal. Ce nom lui vient des Hollandais, qui l'ont tiré d'une île de Zélande, avec laquelle ils crurent lui trouver quelque ressemblance. Les Hollandais, les premiers Européens qui aient occupé cette île s'y établirent en 1617. Les Anglais la prirent en 1663; mais Ruyter la leur reprit deux ans après. Une escadre française, sous les ordres du comte d'Estrées, l'enleva à la Hollande en 1667; elle est actuellement un des points les plus respectables de leurs possessions en Afrique.

GOTHARD (*Saint-*). Haute montagne de Suisse, sur la limite des cantons du Tésin et d'Uri, formant un nœud remarquable où s'unissent les Alpes Lépontiennes et les Alpes Bernaises, et d'où s'échappent la Reuss, au Nord, et le Tésin au Sud. Le Saint-Gothard tire son nom d'un évêque d'Hildesheim, qui vivait dans le douzième siècle.

GOTHIQUE. (*Ecriture*). L'écriture gothique ne diffère point, au fond, de la romaine ; mais elle a beaucoup d'angles et de tortuosités, surtout au commencement et à la fin des jambages de chaque lettre. Godefroi de Viterbe (*Godefridus Viterbiensis*) prétend que ces caractères ont été inventés vers l'an 373, par Ulphilas, évêque des Goths, qui s'en servit pour traduire en son idiôme les divines Écritures.

GOTHIQUE (*Architecture*). L'architecture gothique est celle qui est éloignée des proportions antiques ; elle est sans correction de profils et manque de goût dans ses ornements chimériques. Cependant elle a beaucoup de solidité et de merveilleux à cause de l'artifice du travail. On distingue deux architectures gothiques : l'une ancienne et l'autre moderne. L'ancienne est celle que les Goths ont apportée du Nord dans le V[e] siècle. Les édifices construits selon la gothique ancienne, étaient massifs, pesants et grossiers. Les ouvrages de la gothique moderne étaient plus délicats, plus déliés, plus légers, et d'une hardiesse de travail qui étonne. *Voyez* ARCHITECTURE.

GOTHIQUE (*Loi*). Cette loi fut faite par les Visigoths qui occupaient l'Espagne et une grande partie de l'Aquitaine. Elle fut d'abord rédigée sous Evarix qui commença à régner en 466 ; et comme elle n'était que pour les Goths, son fils Alaric fit faire pour les Romains un abrégé du code Théodosien. La loi gothique fut augmentée par le roi Leuvigild. Chindaswind et Seceswind lui donnèrent ensuite une pleine autorité, en ordonnant que ce recueil se-

rait l'unique loi de tous ceux qui étaient sujets des rois Goths, de quelque nation qu'ils fussent; de sorte que l'on abolit en Espagne la loi romaine, ou plutôt on la mêla avec la gothique; car ce fut de la *loi romaine* (c'était ainsi qu'on appelait l'abrégé du code Théodosien, par Alaric) que l'on tira la plus grande partie de ce qui fut ajouté aux anciennes lois. Ce code gothique fut divisé en douze livres, et s'appelait *le livre de la loi gothique*. Le Roi Egica, qui régna jusqu'en 701, fit une révision de ce livre, et le fit confirmer par le concile de Tolède, en 693.

GOTHS. C'est le nom d'un peuple qui, étant sorti du Nord, s'avança vers le Midi, où il fit beaucoup de conquêtes, et fonda plusieurs royaumes. La première origine des Goths est la petite île Gothland, et leur ancien nom *Gothi* et *Gothones*, ou *Guti* et *Guttones*. Sur la fin du second siècle de notre ère, ils avaient déjà passé le Danube et pénétré dans la Thrace. Après l'avoir ravagée, ils fondirent sur la Macédoine; de là ils allèrent dans l'Illyrie; enfin, profitant de la faiblesse des empereurs pour faire des irruptions de toutes parts, ils dévastèrent diverses provinces. Les Romains les ayant chassés de l'Asie vers l'an 263, ils repassèrent dans leur pays, et quelques années après, la peste, la famine et Claude forcèrent ceux qui s'étaient retirés sur le mont Hémus à demander grâce. Les Goths reçurent les lumières de l'Évangile au milieu du IVe siècle; mais l'évêque Ulphilas, qui devint Arien, les infecta de ses erreurs. On les divisa dans la suite en Visigoths et Ostrogoths.

GOUACHE. C'est une sorte de peinture qui nous a été apportée d'Italie, où elle est nommée *guazzo*, et pour laquelle on emploie des couleurs délayées avec de l'eau et de la gomme.

GOUDRON. L'usage du goudron ou d'une matière propre à le remplacer doit être fort ancien, puisque, si l'on en croit Eidous (*Histoire des principales découvertes*, etc., page 242), les premiers vaisseaux dont les hommes se servirent, si tant est, dit-il, qu'ils méritassent ce nom, étaient faits d'osier lié avec du jonc, et ensuite avec des cordes que l'on couvrait de peaux crues enduites de goudron.

GOUFFRE. Le plus grand dont on ait connaissance est celui de la mer de Norwège. On assure qu'il a plus de vingt lieues de circuit. Il absorbe pendant six heures tout ce qui est dans son voisinage, l'eau, les baleines, les vaisseaux, et rend ensuite, pendant autant de temps, tout ce qu'il a absorbé.

GOUTTES DE GODARD. Ce remède chimique porte le nom du médecin anglais qui l'a inventé sous Charles II.

GOUVERNAIL. « La première découverte, dit Eidous, qui suivit celle des bateaux et des avirons pour les faire mouvoir sur l'eau, fut celle du gouvernail, lequel sert à les conduire et à les diriger. On prétend qu'il fut inventé par un curieux, d'après l'observation qu'il fit qu'un gros aigle, lorsqu'il volait par un temps calme, tenait sa queue perpendiculairement, selon qu'il voulait aller d'un côté ou d'un autre, au moyen de quoi le vent, qui souffle toujours dans une direction horizontale, donnant contre, poussait la queue d'un côté, et obligeait l'oiseau à tourner son corps du côté opposé. La manœuvre du gouvernail est exactement la même.

GRACE *en matière criminelle*. Aujourd'hui il n'appartient qu'au roi de faire grâce à un criminel; mais anciennement quelques grands officiers de la couronne et plusieurs seigneurs jouissaient de ce droit.

GRACE DE DIEU (*Par la*). Cette formule, que l'on trouve dans la plupart des inscriptions des puissances tant laïques qu'ecclésiastiques, est une expression purement religieuse, et qui n'a point été exclusivement réservée aux souverains, en signe de leur indépendance, comme l'ont cru plusieurs savants.

GRACE DU SAINT-SIÉGE APOSTOLIQUE (*Par la*). Cette expression d'évêque *par la grâce du Saint-Siége*, n'a passé en formule qu'au XIIIe siècle, et surtout depuis la bulle par laquelle Clément IV prétendit que la disposition de tous les bénéfices appartenait au pontife romain. Gérard, archevêque de Nicosie, s'en servit en 1298, et l'on croit qu'il est le premier qui ait pris cette qualité.

GRAIN. (*Conservation des grains.*) Il paraît que les peuples de la plus haute antiquité conservaient les grains pendant des siècles, en les préservant, par des procédés très-simples, de l'action de l'air et de l'humidité. Depuis un temps immémorial, les Chinois conservent leurs grains dans des fosses qu'ils appellent *téon*. Ils creusent ces fosses dans les rocs qui ne présentent ni fentes ni humidité, ou bien ils les pratiquent dans des terres sèches et fermes. Lorsqu'ils craignent de l'humidité, ils tapissent les fosses avec de la paille, ou ils brûlent du bois pour dessécher et affermir la terre. Varron, Columelle et Pline nous apprennent que les anciens conservaient leurs grains dans des fosses creusées dans le rocher ou dans la terre; le fond et les

parois étaient couverts de paille. Quinte-Curce raconte que l'armée d'Alexandre éprouva de grandes privations sur les bords de l'Oxus, parce que les habitants de ces contrées conservaient leurs grains dans des fosses souterraines, qui n'étaient connues que de ceux qui les avaient creusées. « J'ai eu occasion, dit M. Chaptal, de visiter plusieurs fois, ce qu'on y appelle *les greniers de César;* l'examen des lieux ne permet plus de douter que cet établissement n'ait été formé pour conserver des grains. A environ trente pieds au-dessus du niveau des eaux de la Loire, on a creusé, dans un roc calcaire, sec et uni, de profondes excavations disposées en trois étages séparés les uns des autres par des voûtes. Derrière ces premières excavations, on en a creusé d'autres, séparées des premières par une cloison du rocher, de six à sept pieds d'épaisseur; dans le milieu de ces dernières, on a bâti, en brique et ciment, des greniers circulaires d'environ quinze pieds de diamètre; la partie supérieure de ces greniers est rétrécie et recouverte par une pierre; c'est par cette ouverture qu'on les remplissait: une trémie placée à la base servait à les vider, etc. » *Voyez* Silos.

GRAINDORGE. Toile ainsi nommée de son inventeur. *Voy* Damassé.

GRAMMAIRE. On ignore à quelle époque cet art prit naissance dans la Grèce, où la langue était déjà dans sa perfection du temps d'Homère.

On croit que Platon est le premier auteur chez qui l'on trouve quelques vestiges de l'art grammatical. Parmi ceux qui se sont le plus distingués dans ce genre de science, on peut placer Philétas, de l'île de Cos, que Ptolémée, premier du nom, roi d'Égypte, donna pour précepteur à son fils Ptolémée Philadelphe. A la renaissance des lettres, quoiqu'on s'occupât beaucoup des langues grecque et latine, on négligea la grammaire générale. Ce ne fut que le siècle suivant que parut la *Minerve* de Sanctius (Franc Sanchez, professeur à Salamanque), qui fut imprimée en 1587. En 1660, Arnaud publia *la grammaire générale et raisonnée de Port-Royal,* premier ouvrage vraiment philosophique et spécial sur la théorie pure des langues.

GRAMME. L'unité de poids que l'on a nommée *gramme,* est le poids absolu du cube de la centième partie du mètre, en eau distillée prise à son *maximum* de densité. *Voyez* Mesures.

GRAND. Charlemagne est le premier des rois de France à qui l'on ait donné le nom de *Grand,* qui n'avait été accordé, avant lui, qu'à Alexandre, Pompée, Constantin et Théodose.

GRAND'CHAMBRE (*La*). Ce nom fut donné à cette chambre, parce que, lors de la division, sous Louis-le-Hutin, du parlement en deux chambres (la grand'chambre et la chambre des enquêtes), celle qui était appelée *la Grand'Chambre* était chargée des plus grandes causes.

GRANIT. Roche qui forme la masse principale de toutes les montagnes dites *primitives.* La plus énorme masse de granit qui ait été travaillée par la main des hommes, est la fameuse *colonne de Pompée* qu'on voit encore aujourd'hui debout auprès d'Alexandrie. Le fût de cette colonne a quatre-vingt-seize pieds d'élévation sur vingt-huit pieds trois pouces de circonférence.

GRAPHOMÈTRE. Instrument employé par les arpenteurs, pour mesurer sur le terrain les angles entre les objets, et recueillir ainsi les données propres à l'évaluation des distances et des surfaces. Ptolémée, qui vivait du temps de Marc-Aurèle, décrit un instrument qui a une grande ressemblance avec le graphomètre actuel; mais les angles observés avaient leur sommet à un point de la circonférence.

GRASSINS (*Collège des*). Ce collège fut fondé, à Paris, rue des Amandiers, le 16 Octobre 1569, par Pierre Grassin, seigneur d'Ablon, conseiller au parlement. Le titre de la fondation portait: *pour les pauvres de Sens,* c'est-à-dire de la ville de Sens, ce qui fournit matière aux railleries des mauvais plaisants.

GRAVURE. Les anciens n'ont connu que la gravure en relief et en creux des pierres et des cristaux. L'éphod d'Aaron était orné de deux onyx montées en or, sur lesquelles on avait gravé en creux les noms des douze tribus, c'est-à-dire qu'il y avait six noms gravés sur chaque pierre. On doit être étonné de voir que dès le temps de Moïse, et sans doute auparavant, on fût en état d'exécuter de pareils ouvrages. Les Phéniciens, les Hébreux et quelques autres peuples de l'Orient, qui avaient reçu cet art des Égyptiens, le transmirent à leur tour aux Grecs, qui le communiquèrent aux Romains. Les Égyptiens, dit Winckelmann, de même que les Grecs et les Étrusques, portèrent à un haut point de perfection l'art de graver sur les pierres précieuses. Un seul trait suffit pour nous faire juger de la multiplicité des ouvrages de cette nature chez les anciens; ce sont les deux mille vases à boire de pierres précieuses, trouvés par Pompée dans les trésors de Mithridate. Le nombre incroyable de pierres gravés antiques qui se sont conservées, et qu'on

trouve encore tous les jours, peut nous donner une idée de la quantité d'artistes occupés à ce genre de travail. D'ailleurs les plus belles pierres gravées nous viennent des Grecs ; il ne sortait de leurs mains presque rien, en ce genre, qui ne fût accompli. Parmi les anciens graveurs, on distingue surtout Théodore de Samos et Pyrgotèles, contemporain d'Alexandre, qui seul avait le droit de graver le portrait de ce célèbre conquérant. Cet art, ainsi que plusieurs autres, reparut au XVe siècle, sous Laurent de Médicis, surnommé le père des lettres. Plusieurs modernes s'appliquèrent à graver sur des cornalines, sur des agates et d'autres pierres précieuses. Jean, natif de Florence, connu sous le nom *delle Cornivole* ou *des Cornalines*, parce qu'il excellait à graver sur ces pierres, fut un des premiers qui s'adonna alors à cet art. Rivas a inventé un nouveau procédé pour graver en pierre, procédé qui abrège les trois quarts du travail, et permet de prétendre à faire en ce genre des ouvrages supérieurs à ceux des anciens.

Gravure sur diamant. Mariette cite Clément Birague, qui a vécu longtemps à la cour de Philippe II, comme le premier qui ait trouvé, en 1564, le moyen de graver sur le diamant, substance qui jusqu'alors avait résisté à toutes sortes d'outils. Quelques-uns cependant font honneur de cette invention à Jacques Trezzo, mort en 1587 ; d'autres prétendent qu'Ambroise Charadossa avait gravé en 1500, la figure d'un père de l'Église sur un diamant pour le pape Jules II.

Gravure sur métaux. On doit être étonné que les anciens, au génie inventif desquels nous devons tant de belles découvertes, n'aient pas essayé de graver sur le cuivre ou sur d'autres métaux les plus beaux morceaux de peinture, quoiqu'ils eussent trouvé le secret de tracer sur le marbre et sur le bronze leurs inscriptions et leurs lois. Cette invention était réservée aux modernes, et au temps du renouvellement des arts.

Gravure en bois. Pour l'estampe, la gravure en bois est la plus ancienne ; elle paraît avoir donné naissance aux premiers essais de l'imprimerie. En 1430, on gravait déjà en bois les sujets de la Bible ; M. de Heineken a même trouvé dans la bibliothèque des Chartreux, à Buxheim, près de Memmingen, une gravure en bois représentant Jésus porté par Saint Christophe, en date de 1423, et il est à croire que cet art avait été cultivé avant ce temps ; mais ce ne fut que vers le commencement du XVIe siècle que le travail en ce genre acquit quelque mérite. A cette époque, Albert Durer grava en bois des dessins d'une si grande beauté, que le célèbre Marc-Antoine et d'autres graveurs italiens s'empressèrent de les imiter. Les Anglais ont porté cette sorte de gravure à une grande perfection.

Gravure *en clair-obscur ou en camaïeu*. La gravure en bois, de camaïeu ou de clair-obscur, prit vraisemblablement naissance chez quelques-uns de ces peuples orientaux, où l'usage de peindre leurs toiles par planches à rentrées et couleurs différentes subsiste de temps immémorial. Le *camaïeu* est très-ancien, s'il est vrai que ce fut de cette manière de peindre d'une seule couleur, qu'un certain Cléophante fut surnommé chez les Grecs *le Monochromate*. Les premières rentrées de lettres en vermillon, qu'on voit dans les livres de 1470 et 1472, exécutées par Guttemberg, Schoëffer, et autres, suggérèrent sans doute à quelques peintres allemands l'idée d'imiter les dessins faits avec la pierre noire sur le papier bleu et rehaussés de blanc. On voit de ces estampes ou premiers camaïeux, datés de 1504, qui ne sont pas sans mérite. Cet art se perfectionna en Italie en 1520. Hugues Carpi (*Hugo da Carpi*) publia le premier une manière de graver en bois, par le moyen de laquelle les estampes paraissent comme lavées de *clair-obscur*. Raphaël, grava lui-même des camaïeux en bois, auxquels il mit son initiale ou un *R* blanc à l'estompe, ou de la teinte la plus claire.

Gravure en cuivre. La gravure en bois se compose de traits en relief qui s'impriment de la même manière que les caractères de l'imprimerie en lettres ; la gravure en cuivre est précisément le contraire : elle se compose de traits en creux, que l'on enduit d'encre et qui s'impriment sur le papier humide en faisant passer la planche entre deux cylindres. Ce ne fut que vers le milieu du XVe siècle que l'on fit cette découverte. On l'attribue à un orfèvre de Florence, nommé Masso Finiguerra. Il avait gravé sur un plateau d'argent quelques figures dont il désirait conserver une empreinte ; il imagina d'enduire son travail de noir de fumée délayé avec de l'huile, et de presser son plateau sur un papier humide. Son opération réussit ; et la gravure en cuivre, qui donna l'être aux estampes, fut dès-lors inventée.

Gravure a l'eau-forte. Cette gravure a été inventée environ un siècle après la gravure au burin. On regarde assez généralement Albert Durer comme l'auteur de cette invention.

Gravure en couleur, a l'imitation de la

PEINTURE. Cette découverte est due à Jacques-Christophe le Blond, de Francfort, élève de Carlo Maratti. Sa méthode était d'imprimer ses estampes avec trois planches préparées, et d'employer pour cet effet trois couleurs qu'il appelait primitives; savoir, le jaune, le rouge et le bleu. On doit placer l'époque de cette invention entre 1720 et 1730.

GRAVURE EN MANIÈRE NOIRE. Cette gravure, inventée à Bruxelles en 1643, appelée d'abord en France *l'art noir*, est assez communément connue des étrangers sous le nom de *mezzotinto*. *Voyez* NOIRE.

GRAVURE AU PINCEAU (*La*) est plus prompte qu'aucune de celles qui soient en usage, et l'ont peut aisément l'exécuter, sans avoir l'habitude du burin ni de la pointe. On la doit à Stapart, qui publia à Paris, en 1773, une brochure intitulée l'*Art de graver au pinceau*.

GRAVURE AU PASTEL. C'est Bonnet, graveur à Paris, qui a trouvé, en 1769, le secret de graver au pastel.

GRAVURE A L'IMITATION DU CRAYON. On attribue l'invention de la manière de graver qui imite le crayon à Gilles des Marteaux, graveur, né à Liége en 1722, et mort à Paris en 1776.

GRAVURE EN LAVIS. Ce genre de gravure, découvert par Charpentier, en 1762, tient à un procédé à l'aide duquel un peintre, un architecte peut graver une planche imitant le dessin lavé, soit au bistre, soit à l'encre de la Chine, avec le même temps qu'il laverait un dessin, sans employer aucun ustensile de gravure.

GRAVURE SUR ACIER. On lit, dans la *Décade philosophique*, an VII, tome IV, page 52, que le sieur Simon, graveur en pierres fines, a découvert la manière de graver sur acier trempé, secret dont l'art de la gravure en médailles et monnaie pourra tirer de très-grands avantages. MM. Perkins, Fairman et Heath ont imaginé un procédé extrêmement économique et très-prompt pour graver sur acier et se procurer un nombre infini de planches, avec une seule planche gravée.

GRAVURE SUR VERRE. C'est au moyen de l'acide fluorique, découvert par Schéele, au siècle dernier, que M. de Puymaurin, a, le premier, gravé un sujet entier sur une feuille de verre. C'est l'apothéose de Schéele que l'on voit à l'Institut de France.

GRAVURE DES FLEURS. La gravure, de tous les arts du dessin celui qui est le plus borné dans ses ressources et dans ses effets d'imitation, ne fut appliquée que tard et imparfaitement à la représentation des fleurs. Elle ne pouvait en reproduire que le port, les formes et les contours. On l'essaya d'abord par la voie la plus simple, ce fut d'imprimer le trait en noir, et d'ajouter ensuite, au pinceau, les diverses couleurs. Ce procédé, qu'on nomma *enluminure*, et qu'on a continué de suivre en Allemagne et en Angleterre, y a produit de beaux ouvrages. Un second procédé fut imaginé et mis en usage par Bulliard dans son recueil des *Champignons* et dans son *Herbier de la France* : il consistait à employer successivement plusieurs planches pour chaque fleur, et en raison du nombre des couleurs, ainsi que cela se pratique pour les toiles peintes. On a fait quelques autres applications de ce procédé, mais elles ne pouvaient être heureuses; et même dans le cas contraire, et à défaut de tout autre motif, les frais énormes qu'il exigeait, puisque le nombre des planches pour une seule fleur était nécessairement égal à celui des couleurs qui la distinguent, l'ont fait promptement abandonner. Un troisième procédé est celui dont M. Redouté se considère comme l'inventeur, et avec lequel il a produit cette foule de beaux ouvrrges dont il a rempli la France et les pays étrangers. Sa méthode consiste *dans l'emploi des diverses couleurs* sur une seule planche, par des moyens particuliers à l'auteur, et qu'il se propose de publier un jour. Lorsque les nuances principales ou même secondaires ont été ainsi imprimées, il ne faut plus qu'un léger travail pour réparer au pinceau les défauts ou vides presque imperceptibles qui peuvent se trouver entre des couleurs voisines, et pour exécuter quelques détails microscopiques que le burin ne rendrait qu'imparfaitement. *Voyez* PANTOPHONE.

GREC (*Le*) ou la *langue grecque*, ou *grec ancien*, est la langue que parlaient les anciens Grecs, telle qu'on la trouve dans les ouvrages de leurs auteurs. On a conservé dans les langues vivantes quantité de mots grecs propres aux arts; et quand on a voulu donner des noms aux nouvelles inventions, aux instruments, aux machines, on a souvent eu recours au *grec*, pour trouver dans cette langue des mots faciles à composer qui exprimassent l'usage ou l'effet de ces nouvelles inventions.

GREC VULGAIRE (*Le*) ou MODERNE, est la langue qu'on parle aujourd'hui en Grèce. On a écrit peu de livres en *grec vulgaire* depuis la prise de Constantinople par les Turcs; ceux que l'on voit ne sont guère que des cathéchismes, et quelques livres analogues qui ont été composés ou traduits en grec vulgaire par les missionnaires latins.

GRECE. Ce pays se compose de trois parties distinctes : la Grèce propre, la Morée ou le Péloponèse, et les îles. Dans les temps les plus reculés, des peuples grossiers, appartenant à une même origine, habitaient misérablement la Grèce, lorsqu'Inachus y conduisit de l'Égypte la première colonie, environ deux mille ans avant notre ère ; elle fonda la ville d'Argos. Dans la suite, Cécrops s'établit avec d'autres Égyptiens sur l'emplacement d'Athènes, et Cadmus vint se fixer avec une troisième colonie à Thèbes. Ces étrangers civilisèrent peu-à-peu les habitants grossiers et leur firent connaître les arts et les lois. Vers le VIe siècle avant notre ère, la Grèce, partagée alors en quatre républiques, Sparte, Athènes, Thèbes et Corinthe, qui se disputaient la prééminence, s'agrandit progressivement par la conquête, et en l'an 450 avant Jésus-Christ, elle avait atteint le plus haut degré de sa splendeur par la lutte héroïque qu'elle soutint durant plus de cinquante ans contre Darius, Xercès et Artaxerce. Après la célèbre bataille de Chéronée, la Grèce fut soumise, en 338, à la monarchie macédonienne par Philippe. Rendue à la liberté par Flaminius, elle dut encore un moment d'éclat aux armes de Philopœmen (186 ans avant Jésus-Christ) ; la prise de Corinthe, en 146, mit le sceau à la servitude de la Grèce, qui fut réduite en province romaine. Après avoir suivi pendant quatre siècles toutes les vicissitudes de ses maîtres, elle appartint à l'empire d'Orient, dont les onze siècles d'existence furent pour la Grèce une période de dégénération progressive. Les Grecs se sont insurgés en 1821 ; le 6 Juillet 1827, il fut résolu par l'Angleterre, la France et la Russie, de s'interposer ensemble entre les Turcs et les Grecs pour mettre fin aux calamités de la guerre. Les flottes réunies des trois puissances, sur le refus des Turcs de reconnaître l'armistice, détruisirent la flotte turco-égyptienne, le 19 Octobre, dans le port de Navarin. Le prince Othon de Bavière fut élu roi de Grèce le 7 Mai 1832.

GRECS MODERNES (*Les*), *considérés par rapport à la religion*. Ce sont des Chrétiens schismatiques, qui ont été longtemps soumis à la domination du grand-seigneur, dont ils viennent de s'affranchir. L'église de Constantinople commença à se séparer de l'église romaine dans le IXe siècle, sous le patriarche Photius et sous l'empire de Michel III, surnommé *le Buveur* ou *l'Ivrogne* ; et cette division fut consommée dans le XIe siècle, par le patriarche Michel Cérularius. Ils ne reconnaissent point l'autorité du pape ; ils prétendent que le Saint-Esprit ne procède pas du Fils, et néanmoins ils administrent le baptême au nom des trois personnes de la Trinité. Ils consacrent avec du pain levé, et donnent la communion sous les deux espèces. Quoiqu'ils rejettent le purgatoire, ils prient pour les morts. Ils traitent d'hérétiques ceux qui ne font pas le signe de la croix comme eux, c'est-à-dire en portant premièrement la main à droite, puis à gauche, parce que, disent-ils, Jésus-Christ donna sa main droite la première pour être crucifié.

Ils ne se servent ni de musique, ni de cloches dans les églises, et tiennent les femmes séparées des hommes par des treillis.

GREFFE. Rejeton d'arbre qu'on ente sur un autre. Goguet dit que cette découverte peut être mise hardiment au rang de celles qui sont entièrement dues au hassard. Mais quel a été ce hasard ? Un laboureur, dit Pline, voulant faire une palissade qui durât plus longtemps, s'avisa de coucher en terre, tout autour de ce champ, des troncs de lierre, pour y enchâsser l'extrémité inférieure des pieux de sa palissade. Il le fit ; ces pieux s'étant greffés dans ces troncs, devinrent de grands arbres ; et c'est de cette même manière que fut trouvé l'art de greffer. Théophraste rapporte d'une manière différente l'origine de la greffe : il dit qu'un oiseau, ayant avalé un fruit entier, le jeta ensuite dans le tronc d'un arbre creux, où, mêlé avec quelques parties de l'arbre qui étaient pourries et arrosées par les pluies, il germa et produisit dans cet arbre un autre arbre d'une espèce différente. Des réflexions que cela fit faire naquit, selon lui, l'art de greffer. On ne peut déterminer l'époque précise de l'origine de la greffe. Le doute cependant serait bientôt résolu, si l'on voulait s'en rapporter au témoignage de Macrobe. Cet auteur avance que Saturne avait montré aux habitants du Latium l'art de greffer les arbres. Mizauld, qui a écrit sur la greffe, dit avoir vu un arbre qui portait simultanément des pommes, des noix, des raisins et des fleurs.

GRÉGEOIS. *Voy.* Feu grégeois.

GRÉGORIEN (*Chant*). Introduit par le pape Saint Grégoire.

Grégorien (*Calendrier*) établi par le pape Grégoire XIII, en 1582.

GRENADE, *Granada*, province d'Espagne, ayant le titre de royaume et formant la partie Sud-Est de l'Andalousie. Cette province, dont la ville de Grenade est le chef-lieu, faisait partie de l'ancienne Bétique. Elle fut érigée en royaume par les Maures, qui s'y maintinrent jusqu'en 1492, et elle fut la dernière province

de l'Andalousie que Ferdinand V réunit à la monarchie espagnole.

Grenade (*Nouvelle*), ou *nouveau royaume de Grenade*. Contrée de l'Amérique Méridionale, autrefois soumise à l'Espagne, comprise, depuis 1811, dans la république de Colombie. Les côtes septentrionales de la Nouvelle-Grenade furent découvertes en 1498, par Christophe Colomb. Quesada, à la tête d'un petit nombre d'Espagnols, tenta la conquête de cette contrée en 1536, et en acheva une grande partie dans l'espace d'une année. Benalcazar, lieutenant de Pizarre, mit sous son autorité Quito, Payto, Popayan et la vallée de Cauca; passant ensuite le Quindia et la Magdalena, il arriva dans la haute plaine de Bogota, au moment où Quesada en achevait la conquête. On fonda bientôt des villes et des villages partout où l'on avait trouvé des établissements Indiens.

Grenade. Suivant de Thou, ce ne fut qu'en 1588, au siége de Wachtendonch, près de Gueldres, qu'on fit pour la première fois usage des grenades; selon lui, l'invention en est due à un habitant de Venloo, qui, voulant en faire l'essai, fut cause de l'incendie des deux tiers de la ville, où le feu se mit par la chute d'une grenade sur une maison. Ce nom de *grenades* vient de ce qu'elles sont pleines de grains de poudre, comme le fruit des *grenades* est plein de pepins. Les anciens avaient des *olles* ou *pots-à-feu*, qui étaient des espèces de grenades fort imparfaites.

Grenade. La fleur appelée *grenade*, et dont l'arbre porte le nom de *grenadier*, a été ainsi nommée de la multitude des *graines* qui sont dans son fruit. Originaire d'Afrique.

Grenadiers. Soldats d'élite, ainsi nommés parce qu'anciennement, outre les armes ordinaires, ils portaient une gibecière remplie de grenades qu'ils jetaient à la main. L'institution des grenadiers n'est pas fort ancienne. Le régiment du roi, infanterie, est le premier qui en ait eu en 1667; on mit quatre grenadiers dans chaque compagnie. En 1670, on rassembla tous ces grenadiers, et l'on en forma une compagnie, dont M. de Rister fut le premier capitaine.

GRENADILLE. Espèce de poire qui contient un grand nombre de petites graines; cette plante n'est cultivée en Europe que pour sa fleur. La *grenadille*, indigène au Mexique et au Pérou, fut présentée au pape Paul V.

GRENAT. Minéral qu'on met au nombre des pierres précieuses quand il jouit du degré de perfection dont il est susceptible. Les grenats qui viennent des Indes et du Pérou, sont en général supérieurs à ceux qu'on trouve en Europe.

GRÈVE. La place de Grève à Paris était anciennement un grand terrain inutile, sur lequel la rivière jetait quantité de gravier, d'où lui vient sans doute le nom qu'elle porte; c'est ainsi que la plus grande place de Bruxelles s'appelle le Sablon.

GRILLE. Ces belles grilles qui font aujourd'hui l'ornement des églises, des palais, des jardins et des grands édifices de la France et de l'Europe, furent inventées en 1715, par un nommé Pierre Denys, né près de Mons en Hainaut. La première grille qu'il fit est celle qui est au buffet de l'orgue de l'abbaye de Saint-Denis, en France.

GROENLAND. Grande contrée de l'Amérique septentrionale, dont on ne peut déterminer exactement toutes les limites. Le Groënland fut découvert, en 982, par l'Islandais Eric Randa, ou Lerouge : il reçut le nom de Groënland (*terre verte*) à cause de la mousse qui recouvrait ses rivages. Sur le rapport avantageux qu'il fit de ce pays, plusieurs de ses amis y fondèrent une colonie. Bientôt après, Olaüs, premier roi de Norvège, envoya des missionnaires pour répandre le Christianisme dans ces contrées. En 1686, sous le règne de Marguerite de Valdemar, qui réunit les trois couronnes de Danemarck, de Suède et de Norvège, le Groënland fut déclaré domaine de l'état. Le commerce de ce pays devint dès-lors un droit régalien des reines de Norvège. En 1418, une flotte ennemie vint attaquer la colonie établie; tout fut détruit, et le Groënland oublié. En 1721, un prêtre norvégien, Jean Egède, entreprit de convertir les Groënlandais. Il arriva au milieu d'eux vers 1721 et y resta jusqu'en 1736 : ses succès furent complets.

GROTESQUES. Sorte de peintures. Ce mot vient du mot italien *grottesche*. Les Italiens ont ainsi appellé ces peintures, parce qu'elles ont été trouvées dans des grottes anciennes. Ce fut Le Morto, peintre célèbre, natif de Feltre, qui, à l'imitation de ces peintures trouvées dans des grottes anciennes, peignit le premier des *grotesques*. Nous avons dit ensuite *grotesque* figurément pour quelque chose de ridicule et d'extravagant dans le discours et dans les personnes.

GROTTA-FERRATA, fameuse abbaye de la Campagne de Rome, située près de la ville de Frascati. Ce monastère, orné des peintures du

Dominiquin, est desservi par des moines grecs, dont un cardinal est ordinairement abbé. C'était jadis le *Tusculum* de Cicéron. Elle avait appartenu auparavant à Sylla.

GROTTE DU CHIEN. On trouve le gaz acide carbonique presque pur dans certaines cavités de pays volcaniques, et principalement dans un assez grand nombre de ces grottes dans le pays de Naples. La plus connue est celle du chien près de Pouzzole, célèbre par les récits merveilleux auxquels elle a donné lieu. On dit que les oiseaux qui passent au-dessus tombent frappés de mort; qu'il en est de même des chiens qui s'en approchent : mais ceux qui l'ont visitée savent combien ces faits sont exagérés. Cette grotte ne contient ordinairement qu'une couche d'acide carbonique de quatre à six décimètres d'épaisseur. En sorte qu'un homme peut y pénétrer sans danger et qu'un chien y est asphyxié. (*Chimie de Thénard.*)

GRUAU. On donne ce nom à plusieurs substances alimentaires grossièrement broyées, et plus particulièrement aux graines des céréales mondées et quelquefois concassées ou arrondies. On appelle encore ainsi la farine de froment séparée par un premier broyage léger du son. C'est avec cette *farine de gruau* très-blanche que les boulangers font un pain plus recherché dit *pain de gruau*. On donne aussi le nom de *gruau* à l'orge qui, après avoir été dépouillée de sa partie corticale, est usée et arrondie en petites sphères. Cette préparation est connue sous le nom d'*orge perlée*.

GRUE. Du temps de Thucydide, les Grecs ne connaissaient pas encore les grues. Leurs ouvriers suppléaient à cette machine si simple, mais si utile, par des poutres carrées qu'on faisait jouer et mouvoir probablement comme des bascules. On l'appelle *grue* vraisemblablement parce qu'elle s'avance comme le cou d'une grue. M. Perrault, dans ses notes sur Vitruve, prétend que la grue est le corbeau des anciens. Dans ces dernier temps, cette machine a été portée à un grand degré de perfection par MM. Fourneau et Baudière-Laval.

GUADELOUPE, la plus considérable des Petites-Antilles, après la Trinité, découverte le 4 Novembre 1493, par Christophe Colomb qui l'appela *Guadelupe* à cause de la ressemblance qu'il trouva dans la coupe des montagnes avec celles de ce nom situées dans l'Estramadure Espagnole. Aucune nation européenne ne s'appropria cette île avant 1635, époque à laquelle les Français en prirent possession. Les Anglais la leur enlevèrent en 1759, et la leur rendirent en 1763. Cette colonie, reprise par les Anglais en 1794, et reconquise par les Français un an après, tomba de nouveau au pouvoir de l'Angleterre, en 1810, et fut rendue en 1814 à la France.

GUÈBRES. Tribu persane dont l'origine remonte à la plus haute antiquité et qui a conservé la religion des mages. Les Guèbres étaient appelés aussi *Gaures*, et quelquefois *Parsis*. Ils reconnaissent Zoroastre pour leur législateur, et rendent un culte religieux aux astres et aux éléments.

GUELFES (*Ordre des*). Ordre hanovrien fondé en 1816 par le prince régent d'Angleterre. *Voyez* Gibelins.

GUERRE (*Dépôt de la*). Le dépôt de la guerre fut créé par le ministre Louvois, en 1688; cet établissement ne fut dans le principe que la réunion des archives du ministère, qui, auparavant, se trouvaient dans l'hôtel du ministre, et étaient transportés chez son successeur, à chaque changement de ministère. A la mort de Louvois, les matériaux qu'il avait pris soin de rassembler furent transférés dans les greniers du château de Versailles; vers la fin du règne de Louis XIV on les fit porter aux Invalides, où ils restèrent oubliés jusqu'à ce qu'une recherche obligée pour l'examen des des comptes des entrepreneurs des vivres, fit découvrir les documents les plus précieux pour la science, l'histoire et l'administration militaire. De ce moment (1720) on chargea M. de la Faye de mettre de l'ordre dans ces matériaux. Le maréchal Maillebois eut, le premier, la direction du dépôt de la guerre, en 1734.

GUET. Il paraît que dès la naissance de la monarchie il y avait un guet de nuit dans chacune des principales villes du royaume; mais il paraît aussi que cette milice n'était pas en bonne réputation, puisqu'une ordonnance de Clotaire II, de 595, portait : « Lorsqu'un vol sera fait de nuit, ceux qui seront de garde dans le quartier, en répondront, s'ils n'arrêtent pas le voleur; si le voleur, en fuyant devant les premiers, est vu dans un autre quartier, et que les gardes de ce second quartier, en étant aussi avertis, négligent de l'arrêter, la perte causée par le vol tombera sur eux, et ils seront en outre condamnés en cinq sols d'amende, et ainsi de quartier en quartier. » Charlemagne, par ses ordonnances de 803 et 813, confirma l'édit de Clotaire II qui réglait l'exercice du guet. Dans toutes les coutumes qui prirent naissance, au commencement du Xe siècle, et qui succédèrent à l'ancien droit, il est fait men-

tion expresse de l'obligation de faire le guet, obligation que les nouveaux seigneurs qui s'introduisirent alors par les inféodations imposèrent à leurs sujets.

GUI. Plante parasite dont la semence s'attache à l'écorce des arbres et se nourrit de leur sève; il croît environ d'une coudée; sa couleur est d'un vert tirant sur le jaune. Il paraît que ce sont les vents ou les oiseaux qui déposent sur les arbres les graines de ce végétal. Les Gaulois avaient pour le gui de chêne une vénération toute particulière, et leurs prêtres n'auraient point offert un sacrifice sans avoir de cette plante. La recherche du gui était chez eux une fête nationale, le sixième jour de la première lune qui commençait l'année des Gaulois, c'est-à-dire vers le solstice d'hiver. Le pontife en avait indiqué le jour en criant: *Au gui de l'an neuf*. La cérémonie s'ouvrait par une procession solennelle. Les trois plus anciens druides, dont l'un portait le pain qu'on devait offrir, l'autre un vase plein d'eau, et le troisième une main d'ivoire attachée au bout d'une verge, symbole du pouvoir suprême, qui existe encore parmi nous, et que nous appelons *la main de justice*, précédaient le *pontife-roi*. Celui-ci marchait à pied, vêtu d'une robe blanche et d'une tunique par-dessus, entouré du reste des druides qui suivaient la noblesse et le peuple. La procession, arrivée au pied du chêne où l'on devait couper le *gui*, le grand-prêtre prononçait une prière, brûlait du pain, faisait une libation de vin, distribuait de l'un et de l'autre à l'assemblée, montait ensuite sur l'arbre, coupait le *gui*, avec une serpette d'or, le jetait dans la tunique de l'un des prêtres, qui l'exposait sur l'autel à la vénération publique. Le pontife descendait ensuite, priait le ciel de bénir le présent qu'il venait de leur faire, en lui donnant la vertu de tout féconder, et terminait la solennité par le sacrifice de deux taureaux.

GUILLAUME (*Ordre militaire de*). Institué par le roi des Pays-Bas, le 30 Avril 1815. La décoration est une croix blanche émaillée à huit pointes, suspendue à un ruban orange à liseré bleu foncé.

GUILLEMET. Nom d'un signe typographique. Appellé ainsi d'un nommé *Guillemet* qui en fut l'inventeur.

GUILLOTINE. Instrument adopté en France pour trancher la tête à ceux qui sont condamnés à la peine capitale. Cette machine tire son nom du docteur Guillotin, qui en fut l'inventeur. Le décret qui supprime les autres genres de supplices et les remplace par la guillotine est du 21 Janvier 1790. Le docteur Guillotin n'a fait que perfectionner un instrument destiné au même usage, connu depuis longtemps en Écosse sous le nom de *maiden*. On trouve le dessin de cette machine, à quelques variations près, dans les gravures des anciennes chroniques allemandes. Longtemps avant la révolution, les Parisiens ont pu la voir dans une pantomime d'Audinot qui avait pour titre: *Les quatre fils Aymon*.

GUINÉE. Vaste contrée de l'Afrique occidentale, désignée ainsi vaguement et diversement par les géographes. On attribue ordinairement la découverte de la Guinée aux Portugais Jean de Santarem et Pierre Escovar, en l'an 1471; il paraît cependant que des Dieppois virent cette contrée en 1364, sous le règne de Charles V, et qu'ils y ont voyagé plus de soixante ans, avant que les autres nations européennes en eussent aucune connaissance; mais ils n'y formèrent pas d'établissement. Les Portugais s'y fixèrent ensuite et y firent un commerce important au commencement du XVe siècle. En 1604, les Hollandais les dépouillèrent de leurs possessions sur les bords de la mer, et les contraignirent à se retirer dans les terres où ils se sont alliés avec les naturels. Depuis cette époque, les Hollandais et les Anglais font presque tout le commerce des côtes de Guinée. Les deux voyageurs qui ont le plus avancé de nos jours les progrès de la géographie de cette contrée, sont le malheureux Bowdich, qui a fourni des renseignements précieux sur la Côte d'Or, et après lui, l'infortuné major Laing qui a visité l'intérieur de l'Afrique.

GUINÉE (*Nouvelle*), ou TERRE DES PAPOUS. Grande île de l'Océanie, au Nord de la Nouvelle-Hollande, dont elle est séparée par le détroit de Torrés. On a quelque présomption de croire que cette île fut d'abord visitée par des Arabes. En 1511, deux navigateurs Portugais, Antoine Ambrea et François Serram, l'aperçurent; Saavedra, Espagnol, y débarqua en 1527, et donna le nom de *Papua* à la partie occidentale, et celui d'*Ile d'Or* à la partie orientale. En 1528, ces deux noms furent changés en celui de Nouvelle-Guinée, par Antoine Udraneta et Inigo Ortiz, à cause de l'analogie que ces deux navigateurs trouvèrent entre les cheveux des habitants et ceux des nègres de la Guinée. La férocité et l'inhospitalité de ces insulaires ont empêché beaucoup d'autres navigateurs de nouer des relations avec eux.

GUINGUETTE. Petit cabaret où l'on boit du petit vin appelé *guinguet*, du mot *ginguet*, étroit, serré, petit, mince. Ce mot a commencé à être en vogue en 1554.

GUITARE. On ne peut guère déterminer l'origine de la guitare. Nous la tenons des Espagnols, chez qui les Maures l'ont vraisemblablement apportée ; c'est l'opinion commune en Espagne, qu'elle est aussi ancienne que la harpe. En 1773, Vanhek, de l'académie royale de musique de Paris, inventa des guitares à douze cordes.

GUYANE, en espagnol *Guayana*, en Portugais *Guyanna*. Contrée de la partie septentrionale de l'Amérique du Sud. Les historiens ne sont pas tous d'accord sur le véritable auteur de la découverte de la Guyane : les uns disent que Colomb la vit en 1498 ; d'autres prétendent que Vasco Nunez la reconnut en 1504. Il paraît qu'elle tire son nom d'une petite rivière tributaire de l'Orénoque. Les premiers navigateurs espagnols connurent peu l'intérieur de cette contrée ; cependant quelques-uns répandirent le bruit qu'il existait un pays abondant en or, nommé *El-Dorado*. Ce pays fut bientôt le but de plusieurs expéditions d'aventuriers de diverses nations ; mais il est encore à découvrir. Une de ces expéditions, dirigée, de 1541 à 1545, par Philippe de Hutten, d'origine allemande, n'eut d'autre résultat que d'assurer qu'on avait vu une ville habitée par les Omégos, dont les toits des maisons brillaient avec l'éclat de l'or : ce chef entreprenant fut assassiné au moment où il se proposait de retourner dans ce pays avec des forces considérables. l'Anglais Walter Raleigh remonta l'Orénoque en 1595, sur un espace de deux cents lieues, pour parvenir au même but ; mais ses recherches furent aussi vaines que les précédentes ; et il est reconnu aujourd'hui que les montagnes de la Guyane sont en général très-peu métallifères. Les Français entreprirent de coloniser la Guyane de 1604 à 1635 : les Anglais s'emparèrent de leurs possessions en 1654 ; mais dix ans après ils furent forcés de les abandonner. En 1676, les Hollandais s'en rendirent maîtres et les restituèrent l'année suivante. En 1809 cette colonie se rendit aux Portugais, qui la conservèrent jusqu'au 8 Novembre 1817, époque de la reprise de possession par la France.

GUYENNE. Ancienne province de France, qui formait avec la Gascogne un gouvernement général le plus considérable du royaume. Le nom de Guyenne paraît dérivé de celui d'*Aquitaine*, que les anciens donnèrent à la partie Sud-Ouest de la Gaule.

GYMNASE. Les Grecs et les Romains désignaient sous ce nom l'édifice public où l'on s'exerçait à la lutte et à tous les jeux propres à donner au corps de la souplesse, de la légèreté et de la vigueur. Ceux qui se livraient à ces exercices étaient nus, comme l'indique le mot *gymnase*, qui vient du grec. *Voyez* GYMNASTIQUE.

GYMNASTIQUE. Il est vraisemblable que l'origine de la gymnastique a précédé celle des gouvernements réguliers et de la législation ; qu'elle fut pratiquée par des peuples chasseurs et guerriers ; conservée par ces mêmes peuples lorsqu'ils parcoururent successivement les degrés entre l'état sauvage et la civilisation. Dans la Grèce, l'établissement régulier de la gymnastique remonte à une très-haute antiquité, car Homère nous a dépeint les jeux athlétiques auxquels Achille se livrait avec ses compagnons : la course, la lutte, la fronde, le disque, étaient les passe-temps de ces héros. Le premier gymnase fut, dit-on, construit à Sparte. Mais ce fut à Athènes que ce genre d'exercice fut porté au plus haut degré de perfection. Au temps de Platon, Athènes avait cinq gymnases dont trois furent très-célèbres : l'*Académie*, illustrée par les leçons de Platon ; le *Lycée*, que choisit Aristote pour l'enseignement de sa doctrine ; et le *Cynosarque*. Le plus célèbre des édifices construits à Sparte pour le même objet, mais avec beaucoup moins de magnificence, fut le *Craneum*. Tous ces établissements avaient leur administration, des officiers pour maintenir l'ordre, et des instituteurs pour différentes sortes d'exercices. Lorsque la Grèce fut soumise aux Romains, les anciennes institutions dégénérèrent, et la gymnastique partagea leur destinée. Bientôt on n'y connut plus que deux divisions : la *Palestrique* et l'*Orchestrique*. La première comprenait tous les exercices propres à développer la force musculaire et la vitesse des mouvements ; et la seconde, ceux qui appartenaient aux arts d'agrément. Si nous venons aux temps de la chevalerie, nous retrouvons chez nous quelque image des jeux gymniques, dans les anciens tournois et dans les exercices auxquels la jeunesse était obligée de se livrer avant de se présenter dans ces joûtes périlleuses ; mais toute la force, toute l'adresse qu'on pouvait déployer dans les tournois, ne se rapportaient qu'au maniement des armes ; et comme la lice n'y était ouverte qu'à la noblesse, tout l'avan-

tage qui résultait de ces exercices se bornait à un seul objet, et ne s'étendait qu'à une très-petite classe de la société. Éloignons-nous de cette dernière époque, nous ne trouvons plus aucune trace de ces jeux, de ces exercices auxquels les anciens mettaient tant d'importance, et malgré l'influence que l'éducation physique a toujours eue, non seulement sur le sort des particuliers, mais même sur la puissance des états, la gymnastique était presque oubliée de nos jours, lorsque Pestalozzi en montra l'utilité et en recommanda l'usage. Les savants Gutzmuts, Salzmann, le colonel Amoros, ont beaucoup perfectionné ce genre d'instruction. Les jeux guerriers, les courses rapides, la natation, la lutte, la chasse, la danse, le maniement des armes, l'escrime, les combats simulés, la hardiesse de franchir les torrents et de s'élancer sur les rochers au milieu des précipices, etc., etc., tels sont les exercices que le gymnasiarque propose à ses disciples comme autant de ressources précieuses contre les dangers futurs. La gymnastique est maintenant assez répandue dans l'ancien et dans le nouveau monde

Gymnastique médicinale. Sous ce nom on doit entendre la méthode propre à conserver ou à rétablir la santé par le moyen de l'exercice. Cet art utile a été fort en vogue chez les anciens, qui en attribuent l'invention à Hérodicus de Léontini, né quelque temps avant Hippocrate. Les modernes, qui généralement ont mis peu d'importance aux exercices du corps, ont négligé cet art salutaire; cependant, en 1780, Tissot a donné, sous le titre de *Gymnastique médicinale et chirurgicale*, un ouvrage où il a tracé les règles et le régime à suivre dans les jeux et dans les différents exercices le plus en usage parmi nous, tels que le palet, le billard, la boule, les quilles, le volant, la chasse, la natation, les armes, la danse.

H.

H. Huitième lettre de l'alphabet. En latin on a employé souvent le H pour une *f*: on dit *haba* pour *faba*, et les anciens disaient *forreum* pour *horreum*. Les Espagnols modernes en ont usé de même pour les mots empruntés du latin: ils ont fait *hablar* de *fabulari*. H a été mis autrefois pour *ch*. De Hlotaire, Hlovis, on a fait Lotaire et Louis. Le H, *héta* des Grecs, n'existait pas dans les plus anciens temps. Il ne fut introduit dans leur alphabet que par Simonide. H, lettre numérale des Grecs, signifie huit. Lettre numérale des écrivains latins du moyen-âge, elle signifiait deux cents, et avec un trait au-dessus H valait deux cent mille.

HABEAS CORPUS. Loi qui donne aux Anglais constitués prisonniers la faculté d'être élargis sous caution. Pour bien entendre cette loi, il faut savoir que lorsqu'un anglais est arrêté, à moins que ce ne soit pour crime digne de mort, il envoie une copie du *mittimus* au chancelier, ou à quelque juge de l'échiquier que ce soit, lequel est obligé, sans déplacer, de lui accorder l'acte nommé *habeas corpus*.

HABILLEMENT. Dans les premiers siècles, dit Goguet, on ignorait l'art de donner aux habits des façons et des grâces. On prenait un morceau d'étoffe plus long que large, et l'on s'en couvrait, ou, pour mieux dire, on s'en enveloppait. Il paraît que l'habillement des patriarches consistait dans une tunique à manches larges, sans plis, et dans une espèce de manteau fait d'une seule pièce. L'habillement des Égyptiens était fort simple. Les hommes portaient une tunique de lin bordée d'une frange qui leur venait jusqu'aux genoux. Ils avaient par-dessus une espèce de manteau fait de laine blanche. Les personnes de distinction portaient des habits de coton, et en outre des colliers précieux. Pharaon fit revêtir Joseph d'une robe de coton et lui mit au cou un collier d'or. Les femmes n'avaient qu'une espèce d'habillement, dont les anciens ne nous ont point laissé la description. Dans les temps héroïques, l'habillement des Grecs, consistait, pour les hommes, dans une tunique très-longue et dans un manteau qui s'attachait avec une agrafe. On retroussait la tunique par le moyen d'une ceinture, lorsqu'il fallait agir, se mettre en route ou aller au combat. Les femmes grecques, dans ces temps reculés, avaient de longues robes attachées et renouées par des agrafes, qui étaient d'or chez les personnes aisées et de distinction. Homère ne dit pas en quoi pouvaient consister l'espèce et la beauté de ces vêtements. A l'égard des autres parures, les femmes grecques, dès les siècles héroïques, portaient des colliers d'or, des bracelets de même métal garnis d'ambre, et des pendants d'oreilles à trois pendeloques. La *tunique* tenait lieu de chemise. La robe des femmes ne consistait ordinairement qu'en deux longues pièces de drap, sans coupe et sans forme, cousues seu-

lement dans leur longueur, et attachées sur les épaules par un ou plusieurs boutons. L'*habillement* des Romains, ne diffère guère de celui des Grecs. Dans les temps anciens, la tunique des Romains n'avait point de manches. Au lieu de chausses, les Romains se servaient de bandes, avec quoi ils s'enveloppaient les cuisses; mais ceux qui en portaient passaient pour des efféminés, et Cicéron relève cet habillement dans Pompée comme un trait de mollesse. Dans le XII[e] siècle et les trois suivants, les Français étaient habillés d'une espèce de soutane qui leur descendait jusqu'aux pieds. Les nobles imaginèrent qu'en y faisant faire une longue queue, ils auraient un prétexte pour avoir un homme pour la porter, et que l'avilissement de cet homme donneraient du relief au maître. Il n'y avait que les chevaliers qui eussent le droit de porter, sur la soutane, un manteau ou casaque dont les manches très-larges se rattachaient pardevant sur le pli du bras, et pendaient par derrière jusqu'aux genoux. Sous le règne de Charles V, on ne connaissait ni fraise ni collet; mais on s'avisa d'armorier les habits. Cette mode bizarre dura près de cent ans. Sous Charles VI, on imagina l'habit mi-parti, semblable à celui des bedeaux. Charles VII, qui n'était pas d'une taille avantageuse, et qui avait les jambes fort courtes, fit revivre les habits longs. Les habillements étaient fort élégants du temps de Henri IV; les hommes portaient des fraises autour du cou; les manches de leurs habits étaient déchiquetées et nouées avec des rubans, les manchettes étaient de plusieurs rangs. Les dames avaient de gros colliers de perles ou de pierreries, et des fraises soutenues de fil de laiton qui avaient un pied de haut; leurs cheveux étaient frisés et ornés de fleurs et de pierreries avec un panache blanc. La casaque parut sous Louis XIV. Ce vêtement, dont on fait remonter l'origine à l'empereur Caracalla, qui, dit-on, en revêtit ses soldats, n'était autre chose qu'un ample manteau, avec de grandes manches; on en diminua l'ampleur et on rétrécit les manches; de sorte qu'il serra le corps et laissa paraître toute la forme de la taille, ce qui lui fit donner le nom de *justaucorps*. Depuis Louis XVI jusqu'à nos jours, l'inconstance des modes se fit souvent apercevoir dans nos habillements : les collets des habits ont été considérablement exhaussés, la forme des chapeaux a été élevée; nous avons vu les cravates faire oublier les cols, et les pantalons remplacer les culottes

HAINAUT. Province de Belgique habitée par les Nerviens au temps de César; elle doit son nom à la Haisne, rivière qui l'arrose; ce nom *Hanaunum*, par la suite *Hannonia*, paraît pour la première fois dans la vie de Saint-Ansbert, 695.

HAITI, ci-devant SAINT-DOMINGUE. Cette île, nommée Haiti (montagneuse) par les indigènes, est la seconde des grandes Antilles sous le rapport de l'étendue. Elle fut découverte le 6 Décembre 1492, par Colomb, qui lui donna le le nom d'*Espanola*, qu'on a transformé en *Hispaniola;* mais ensuite le nom de *Santo-Domingo*, capitale de l'île, que Colomb fit bâtir sur les rives de l'Ozama, fut adopté dans le langage habituel. Les Espagnols avaient imposé aux indigènes un tribut en or et en coton; leur dureté força ces malheureux à se révolter, ce qui fut cause de leur entière destruction. Les vainqueurs, maîtres paisibles de ce désert, amenérent d'Afrique, pour le repeupler, des nègres qui naturalisèrent sur ce sol une race nouvelle. Les Français possédaient à-peu-près le tiers de l'île. A l'époque de la révolution française, les hommes de couleur revendiquant la jouissance de leurs droits naturels, furent persécutés. L'insurrection des nègres éclata en Août 1794; le sang coula. Les Français qui ne furent point massacrés quittèrent l'île, dont l'indépendance fut proclamée le 1[er] Juillet 1801.

HALLE. C'est sous ce nom qu'on désignait autrefois ces grands édifices de charpente, couverts de tuiles et entourés de murs, où se tenaient les foires. Au commencement du XII[e] siècle, Louis-le-Gros fit bâtir les halles de Paris, et y établit un nouveau marché pour les merciers et les changeurs.

HALLEBARDE. C'est à Penthésilée, reine des Amazones, que Pline attribue l'invention de la hallebarde. Autrefois les sergents d'infanterie, étaient armés de hallebardes. Aujourd'hui la hallebarde n'est plus portée que par les suisses d'église.

HALOS. On appelle de ce nom le cercle ou les cercles lumineux et concentriques, dont le soleil, la lune et les étoiles paraissent entourés lorsque l'atmosphère contient des vapeurs légères. Newton attribue ce météore aux accès de facile réflexion et de facile transmission de la lumière. Descartes a supposé les halos formés de petites étoiles de neige; Huyghens, de petites sphères; enfin Mariotte, de petits prismes de glace, dont l'angle réfringent serait de 60°. Au surplus on produit artificiellement ce phénomène en regardant une bougie, soit à travers

la vapeur qui s'élève d'un vase contenant de l'eau chaude, soit à travers un vitrage sur lequel s'est déposée une certaine couche d'humidité.

HAMAC. Lit des marins. C'est de l'Amérique que ce mot tire son origine. Les Caraïbes donnent le nom de *hamac* à l'arbre dont ils emploient l'écorce à tresser cette espèce de filet, dans lequel ils se couchent et se balancent après l'avoir suspendu. On ignore si l'usage des *hamacs* à bord des vaisseaux européens, s'est établi postérieurement à la découverte du Nouveau-Monde, ou si ce genre de lit était plus anciennement employé sous le nom de *branle* qu'il portait autrefois.

HAMBOURG. Cette ville, fondée par Charlemagne, commença en 1241, avec celle de Lubeck, la société qui donna le nom de *villes anséatiques* à quelques villes d'Allemagne unies entre elles par le commerce. Les pays voisins des villes qui formèrent cette ligue, étaient alors habités par des peuples dévastateurs et féroces qui infestaient les côtes de la Baltique et rendaient toutes communications de commerce impraticables dans le Nord. Les villes de Hambourg et de Lubeck furent les premières à s'unir pour repousser les brigands. Elles trouvèrent tant d'avantages dans cette union, que d'autres villes s'empressèrent d'entrer dans la confédération, et bientôt quatre-vingts cités des plus considérables, dispersées dans cette grande étendue de pays qui, du fond de la mer Baltique, aboutit au Rhin vers Cologne, se réunirent pour former cette ligue protectrice du commerce et de la navigation. L'union tenait, tous les dix ans, une assemblée générale de toutes les villes confédérées; on y renouvelait l'association, on y admettait de nouvelles villes, ou l'on en excluait celles qui avaient manqué aux lois de la communauté. L'assemblée de 1284 fut une des plus solennelles, et celle où se trouva le plus grand nombre de villes qui renouvelèrent la confédération.

HANOVRE, *Hanover*, royaume de la Confédération germanique, soumis au roi d'Angleterre, et étranger aux lois qui régissent la Grande-Bretagne. Les deux parties principales dont il se compose sont séparées l'une de l'autre par le duché de Brunswick. Tout le nord du Hanovre paraît avoir été couvert par les eaux plus longtemps qu'aucune autre partie de l'Allemagne. La partie méridionale du Hanovre était autrefois habitée par les Chérusques qui vainquirent les Romains sous Auguste, les Longobares ou Lombards Cauques, et quelques autres tribus guerrières. Dans la suite tout le pays fut soumis aux Saxons. Au XIIe siècle, Henri, surnommé le Noir, duc de Bavière, épousa une princesse de la famille de Billung, et reçut en dot le duché de Lünebourg : il acquit quelque temps après les principautés du Brunswick, Gottingue, etc., et son fils, qui lui succéda, augmenta ses états aux dépens des Vandales, d'une grande partie du pays au Nord de l'Elbe. En 1692, Ernest-Auguste fut élevé à la dignité d'électeur de Hanovre, et en 1698, son fils Georges-Louis, qui lui succéda, et qui devint par la suite roi d'Angleterre après la reine Anne, augmenta ses possessions des territoires de Brême et de Verden. En 1803, les Français s'emparèrent de toute cette contrée, et la cédèrent aux Prussiens en 1805. Le Hanovre fut restitué à ses anciens maîtres, en 1814; il s'est beaucoup agrandi en 1815 par des traités particuliers.

HAQUEBUTE. Vieille arme à feu assez pesante, espèce d'arquebuse. On a nommé *haquebutiers* des soldats qui portaient cette arme.

HAQUENÉE. Le roi de Naples paie au Saint-Siége, depuis plus de trois siècles, un droit d'une nature singulière : il envoie au pape, tous les ans, une haquenée blanche; ce tribut est payé en reconnaissance de la remise que Sixte IV fit généreusement à Ferdinand, roi de Naples, du cens annuel qu'il devait au Saint-Siége.

HAQUET. Voiture à deux roues et à deux brancards longs, forts et très-rapprochés l'un de l'autre. C'est à Pascal qu'on doit l'invention de cette voiture, qui porte avec elle un moyen extrêmement simple et commode de charger et de décharger les marchandises.

HARANGUE. L'usage des *harangues militaires* est de la plus haute antiquité; et par les allocutions représentées sur les médailles, on voit qu'il a subsisté longtemps parmi les Romains. Saint-Foix, nous apprend qu'autrefois, à l'entrée des rois dans une ville, c'était une jeune fille qui les haranguait en leur présentant les clefs. Elle marchait devant les maires et échevins, vêtue de blanc, la chevelure flottante, et couronnée de fleurs.

HARENG. La première pêche du hareng qu'on ait connue en Europe s'est faite sur les côtes d'Écosse; mais cette nation n'a pas su profiter du trésor que la nature lui offrait. Tous les historiens écossais font mention de cette pêche. Les Flamands avaient coutume d'envoyer des vaisseaux sur les côtes d'Écosse pour

acheter ce poisson, et l'on peut fixer cette époque vers l'an 836, ou environ, sous le règne du roi Alfred. Les Écossais s'étant dans la suite brouillés avec les Flamands, ces derniers ne voulurent plus rien avoir à démêler avec eux. Ils allèrent eux-mêmes à la pêche du hareng, ce qui causa la ruine de l'Écosse, et attira des richesses immenses en Flandre. « Je place, dit Eidous, l'origine de cette pêche du hareng, en tant que commerce, vers l'an 1320. » La manière industrieuse de les encaquer et de les saler, pour le goût, la durée et la perfection, fut trouvée, en 1397, par Guillaume Beukels, natif de Biervliet, en Flandre. La reconnaissance nationale lui éleva, dans le lieu qui l'a vu naître, un tombeau que l'empereur Charles-Quint visita en 1536, comme pour rendre hommage à l'auteur d'une découverte si précieuse.

HARICOT. Légume ordinaire de l'Inde.

HARLEBECK. La plus ancienne ville de Flandre, domaine des forestiers au septième siècle.

HARMONICA. Espèce d'instrument de musique, d'invention allemande, remise en vogue par Franklin, en 1760. Il consiste en une boîte carrée où sont attachés plusieurs verres ronds de différents diamètres, et dans lesquels on met de l'eau en différentes quantités. En passant le doigt mouillé sur les bords de ces verres, on en tire des sons mélodieux. L'harmonica de M. Lenormand résonne par le choc et non par l'effet d'une friction. Il est composé de lames de verre de diverses dimensions placées parallèlement et sur lesquelles on frappe avec deux petits marteaux de liège fin enveloppés de taffetas. Le *clavi-cylindre* de M. Chladin et le *mélodion* de M. Dietz son des harmonicas perfectionnés.

HARMONIQUE (*Porte*). Dom Francisco Pica, prêtre de Naples, a fabriqué à Rome une porte harmonique, qui fait entendre, lorsqu'on l'ouvre un morceau exécuté par quatre instruments, et, lorsqu'on la ferme, un autre morceau à sourdine.

HARMONIQUES (*Sons*). Lorsqu'on fait vibrer une seule corde appliquée sur un corps sonore, elle produit en même temps plusieurs sons, et l'on en distingue principalement trois. Tartini n'est pas le premier auteur de la découverte des sons harmoniques graves ; dès l'année 1751, Romieu, de l'académie royale des sciences de Montpellier, avait fait part de cette découverte à sa compagnie, dans un mémoire qui fut imprimé en 1752.

HARPE. C'est, dit un auteur moderne, l'instrument des grâces ; et lorsqu'une voix touchante, animée par l'expression du sentiment, et accompagnée d'une douce harmonie, se mêle aux attraits d'une aimable figure, il est impossible que tous les sens n'en soient délicieusement affectés. L'origine de la harpe remonte à la plus haute antiquité. Le roi-prophète en jouait pour chanter les louanges de Dieu ; mais la harpe de David était différente de la nôtre, car il n'aurait pu danser devant l'arche, en jouant de cet instrument tel que nous le possédons. On ne connaît ni la forme de la harpe de David, ni le nom de l'inventeur de celle qui est en usage de nos jours. La harpe d'ivoire à sept cordes était propre aux Grecs : les Romains s'en servirent longtemps dans les sacrifices. Cet instrument fut très-commun en France au temps de la chevalerie. On sait qu'elle était familière aux anciens Irlandais et Écossais ; aussi est-elle la principale pièce des armoiries de l'Irlande, et le signe de la liberté irlandaise. La harpe à trois rangs a été inventée par Luc-Antoine Eustache, gentilhomme napolitain, chambrier du pape Paul V. Suivant les différents temps et les différents peuples, la harpe a eu plus ou moins de cordes ; elle en a maintenant de trente à trente-six. M. Érard a inventé une harpe à *double mouvement* sur un plan entièrement neuf, et a apporté dans ce genre de construction tout le génie qu'on lui accorde généralement.

HARPE ÉOLIENNE. On a donné ce nom à un instrument composé de douze cordes montées à l'unisson, celles des deux extrémités d'une octave au-dessous des autres. Ce qui l'a fait nommer *harpe d'Éole*, c'est qu'en le plaçant horizontalement tout près d'une fenêtre dans laquelle on a ménagé une très-petite ouverture pour introduire l'air, cet air, agissant sur la surface de toutes ces cordes, leur fait rendre une harmonie souvent très-agréable.

HAUBERT. Cotte de mailles de fer poli, à manches et gorgerin, qui faisait partie de l'armure, dans l'ancienne chevalerie.

HAUSSE-COL. Reste des armes défensives que les officiers d'infanterie portaient autrefois, lorsqu'ils étaient de service, ou que leur troupe était de garde.

HAUT-DE-CHAUSSE Du temps de François 1er, on quitta l'habit long pour donner dans l'extrémité opposée. L'habillement de ce temps fut un pourpoint à petites basques, et un caleçon tout d'une pièce avec le bas. Cet habit serrait de si près, et dessinait si bien la taille qu'il en était indécent. Les gens graves prirent le large *haut-de-chausse* à la suisse ; les jeunes

gens imaginèrent les trousses, espèce de *haut-de-chausse* court et relevé, qui ne venait qu'à la moitié des cuisses, et que l'on couvrait d'une demi-jupe. Cette mode subsista jusqu'à Louis XIII.

HAUTE-LICE. Cette tapisserie est ainsi nommée de la disposition des *lices*, ou plutôt de la chaîne qui sert a travailler, et qui est tendue perpendiculairement de haut en bas; ce qui la distingue de la *basse-lice*, dont la chaîne est mise sur un métier placé horizontalement. L'invention de ces tapisseries de soie, de laine, quelquefois rehaussées d'or et d'argent, et qui représentent de grands et de petits personnages, ou des paysages ornés de figures et d'animaux, fut faite dans le Levant. Le nom du *sarrasinois*, qu'on donnait autrefois en France à ces tapisseries, aussi bien qu'aux ouvriers qui y travaillaient, ou plutôt qui les raccommodaient, ne laisse guère lieu d'en douter. Les Flamands, au retour des croisades, ont rapporté dans leurs pays l'art de fabriquer ces tapisseries, et ils y ont excellé longtemps sans avoir de rivaux, même en France, où il ne s'est rien fait de remarquable en ce genre que sur la fin du règne de Henri IV.

HAVANE (*La*). Ville capitale de l'île de Cuba, fondée, en 1511, par Diego Velasquez : on la nommait Puerto de Carenas, mais ayant été reconstruite à quelque distance de son emplacement primitif, elle prit le nom de San-Christoval de la Havane et bientôt après se plaça au premier rang parmi les villes d'Amérique.

HAVRE-DE-GRACE. Cette ville maritime de France, dans la Haute-Normandie, au pays de Caux, doit son origine à Louis XII, qui en jeta les fondements en 1509.

HEAUME. Ancienne armure défensive, que les chevaliers portaient sur la tête, à la guerre et dans les tournois. Ce mot est d'origine allemande, et se disait autrefois pour *casque*.

HÉBRIDES ou en anglais *Western-Islands* (îles occidentales). Ces îles, au nombre d'environ deux cents, dont à-peu-près quatre-vingt sept seulement sont habitées, se trouvent disséminées sur la côte occidentale d'Ecosse, dans l'Océan Atlantique, et forment deux archipels distincts. Ces îles étaient peu connues des anciens géographes; on les appella en premier lieu *Ébudes*, et ensuite *Hébrides*, nom sous lequel elles sont généralement désignées aujourd'hui. Elles furent, dans les temps reculés gouvernées par leurs propres princes, jusqu'au VIIIe siècle, que le royaume des Pictes fut renversé par Kenneth II. Plus tard, les Danois et les Norvégiens s'établirent dans la plus grande partie des îles qui composent cet archipel, d'où ils firent de fréquentes excursions dans le nord de l'Écosse et sur les côtes d'Angleterre. Au XIIIe siècle, les rois d'Ecosse eurent les Hébrides sous leur domination.

HÉBRIDES (*Nouvelles*). Groupe d'îles du Grand-Océan, à l'est de la Nouvelle-Hollande, découvertes par Quiros, en 1606, et nommées par lui *Terra australia del Espiritu-Santo*, parce qu'il supposait qu'elles faisaient partie du continent austral. En 1768, Bougainville les explora et leur donna le nom d'archipel des Grandes-Cyclades. En 1773, Cook découvrit plusieurs îles dépendant de ce groupe, qu'il considéra comme le plus occidental du Grand-Océan, et qu'il désigna pour cette raison sous le nom qu'il porte encore aujourd'hui.

HÉCATOMBE. Ce mot vient du grec, et signifie un sacrifice de cent bœufs ou cent taureaux. Strabon assure que l'hécatombe est venu des Lacédémoniens qui, ayant cent villes sous leur domination, faisaient tous les ans un sacrifice de cent bœufs ou de cent taureaux aux dieux protecteurs de ces villes; mais que la dépense ayant paru trop considérable, on réduisit dans la suite ce sacrifice à vingt-cinq; aussi quelques auteurs sont-ils autorisés à faire venir ce mot de deux mots grecs qui signifient *cent pieds*, et à croire que le sacrifice nommé *hécatombe* n'était que de vingt-cinq bêtes à quatre pieds. Il est aussi parlé de *chiliombes*, c'est-à-dire de sacrifices de mille bêtes; mais s'il y en a eu, ils doivent avoir été fort rares, parce que de pareils sacrifices auraient épuisé de bestiaux les provinces.

HÉGIRE. Mot arabe qui signifie *fuite*, et qui est devenu un terme de chronologie, pour indiquer la grande époque d'où les Mahométans commencent à compter leurs années; parce qu'ils les prennent du jour où Mahomet, persécuté pour sa doctrine, fut obligé de fuir et de sortir de la Mecque. Ce fut, selon quelques chronologistes, la nuit du 15 au 16 Juillet de l'année 622 de l'ère chrétienne.

HEIDUQUE. Ce nom désigne dans l'origine un fantassin hongrois. Quelques Hongrois s'étant attachés à des seigneurs allemands, et leur habit ayant paru propre à parer le cortége des grands du pays, la mode est venue, surtout dans les cours d'Allemagne, d'avoir des heiduques à son service.

HÉLÈNE (*Sainte-*). Ile de la mer Atlanti-

que, à trois cent trente lieues au Sud de la ligne équinoxiale, découverte en 1502, par Jean de Nova, Portugais, le jour de Sainte-Hélène, ce qui lui a fait donner le nom qu'elle porte. La compagnie des Indes d'Angleterre s'en est emparée ; et depuis, cette île a toujours appartenu aux Anglais, qui l'ont fortifiée de manière à s'en assurer la possession. C'est dans l'île de Sainte-Hélène que Napoléon Bonaparte a terminé ses jours, le 5 Mai 1821, après une captivité de cinq ans et sept mois.

HÉLÉPOLE. Machine de guerre dont les anciens se servaient pour abattre les murailles d'une place assiégée. « C'était, dit Furgault, un assemblage de grosses poutres qui formaient comme plusieurs tours posées les unes sur les autres, de sorte que la première était plus grosse que la seconde, celle-ci que la troisième, et ainsi des autres en diminuant. Toute cette masse roulait sur des roues proportionnées à la machine. » Démétrius Poliorcète, c'est-à-dire *le preneur de villes*, en fut l'inventeur et s'en servit avec avantage au siége de Rhodes.

HÉLIOMÈTRE. Instrument inventé, en 1747, par M. Bouguer de l'académie royale des sciences. L'héliomètre sert à mesurer, avec beaucoup plus d'exactitude, qu'on ne l'avait fait auparavant, le diamètre des astres.

HÉMISPHÈRE *de Magdebourg*. On doit la découverte de cette machine curieuse à Otto de Guérick, bourguemestre de Magdebourg. Ces deux hémisphères, appliqués l'un contre l'autre, y tiennent tellement, lorsqu'on a pompé l'air qui se trouve entre les deux, que seize chevaux ne peuvent les séparer ; lorsque l'air est rétabli, un enfant peut les désunir.

HENRI (*L'Ordre de Saint-*). Ordre militaire institué par l'électeur de Saxe, en 1736. La marque de cet ordre est une étoile à huit pointes, au milieu de laquelle on voit le buste de Saint Henri.

HÉRAUT. Vient de l'Allemand *herald*, qui signifie en notre langue un *vieil gendarme*, comme a remarqué Fauchet, ce qui est d'autant plus véritable que cette charge était anciennement l'ordinaire récompense des vieux soldats, dont l'usage et l'expérience au fait des armes les rendaient plus capables de cette science, laquelle de leur nom nous appelons *héraldique*. C'était chez les anciens un officier public dont la principale fonction était de déclarer la guerre. La plupart des peuples policés ont eu de tels officiers sous des noms différents. On lit dans le *Deutéronome* que la loi défendait aux Hébreux d'attaquer une ville, sans lui avoir premièrement offert la paix, et cette offre ne pouvait être faite que par des personnes qui eussent un caractère de représentation. Cette coutume était généralement observée dans la Grèce. Polynice, avant de former le siége de Thèbes, envoya Tydée vers son frère Étéocle, pour tenter des voies d'accommodement. Homère nous parle souvent, dans l'*Iliade* et l'*Odyssée*, des hérauts grecs et de leurs fonctions. En France, les *hérauts*, qu'on appelait vulgairement *hérauts d'armes*, étaient autrefois des officiers de guerre et de cérémonie, qui avaient des fonctions et des prérogatives distinguées. On les divisait en *roi d'armes*, *hérauts* et *poursuivants*. Le plus ancien héraut s'appelait *roi d'armes*; les autres étaient simplement *hérauts*, et les surnuméraires se nommaient *poursuivants*. Le principal emploi des hérauts d'armes était de dresser des armoiries, des généalogies et des preuves de noblesse. Il était de leur charge de publier les joûtes et les tournois, de convier à y venir, de signifier les cartels, de marquer le champ, les lices ou le lieu du duel, d'appeler tant l'assaillant que le tenant, et de partager également le soleil aux combattants à outrance. Louis XIII en 1634, envoya déclarer la guerre à Bruxelles par un héraut d'armes. Ce héraut devait présenter un cartel au Cardinal Infant, gouverneur des Pays-Bas ; c'est la dernière déclaration de guerre qui se soit faite par un héraut d'armes.

HERCULANUM. Ancienne ville d'Italie, dans la Campanie, sur la côte de la mer, vis-à-vis du Vésuve, fondée soixante ans avant la guerre de Troie, treize cent quarante-deux ans avant Jésus-Christ. Les Osques l'habitèrent, ensuite les Cuméens, les Tyrrhéniens et les Samnites l'occupèrent successivement. Les Romains en firent la conquête durant la guerre des alliés, et le Vésuve l'engloutit dans la première année de l'empire de Titus, et la soixante-dix-neuvième de l'ère chrétienne. La description de cet événement a été donnée par Pline le jeune, qui en fut témoin oculaire. En 1720 environ, le prince d'Elbeuf, Emmanuel de Lorraine, désirant orner de marbre une maison qu'il avait fait bâtir à Portici, sur le bord de la mer, en acheta de très-beaux d'un paysan du lieu, qui les avait trouvés en creusant son puits. Le prince fit plus, il acheta le terrain du paysan et y fit travailler. Ses fouilles ne furent pas infructueuses : il trouva non seulement quantité de marbres précieux, mais plusieurs statues de sculpture grecque et des

colonnes d'albâtre fleuri. Ces richesses fixèrent l'attention du gouvernement, qui fit cesser les excavations. L'imagination était encore frappée des découvertes qu'elles avaient procurées, lorsque don Carlos, devenu roi de Naples, choisit, en 1736, la riante situation de Portici pour s'y ménager un séjour délicieux. Alors ce monarque ne songea qu'à poursuivre avec vigueur les fouilles commencées par le prince d'Elbeuf, et le succès surpassa de bien loin son attente. La terre ayant été creusée par ses ordres jusqu'à quatre-vingts pieds de profondeur, on découvrit le sol d'une ville abîmée sous Portici et Rétine, villages distants de six milles de Naples ; et l'on a tiré de ces excavations tant d'antiquités de toute espèce, que dans l'espace de six ou sept ans, elles ont formé au roi des Deux-Siciles un musée tel qu'un prince de la terre, si puissant qu'il soit, ne saurait, dans le cours de plusieurs siècles, s'en procurer un pareil. C'est ainsi qu'on a rendu, pour ainsi dire, à la lumière une ville entière pleine d'embellissements, de théâtres, de temples, de peintures, de statues, de marbres et de bronzes, enfouis dans le sein de la terre depuis plus de seize cents ans.

HERCULIEN (*Nœud*). Les anciens appelaient ainsi le nœud de la ceinture de la nouvelle mariée; le mari seul la dénouait, lorsqu'elle se déshabillait pour se mettre au lit.

HÉRÉDITÉ *des offices*. C'était le droit que le pourvu avait de transmettre son office à ses héritiers, successeurs ou ayant cause. Anciennement les offices n'étaient que de simples commissions annales et même révocables à volonté. *Voyez* PAULETTE.

HERMÈS, originaire de d'Égypte, florissait vers l'an 1900 avant Jésus-Christ ; il était regardé, dans sa patrie, comme l'inventeur de la chimie ; et l'on croit généralement qu'il avait confié aux prêtres égyptiens le dépôt de ses opérations mystérieuses.

HERMÈS. C'étaient des statues antiques de Mercure, faites de marbre et quelquefois de bronze, sans bras et sans pieds. Les Athéniens, et depuis, à leur exemple, les autres peuples de la Grèce, représentaient ce dieu par une figure cubique, c'est-à-dire carrée de tous les côtés. Les Romains empruntèrent des Grecs l'usage des *hermès*, mais ils les appelaient *termes*, et les plaçaient sur les grands chemins, dans les endroits où les voyageurs pouvaient se tromper de route. Ils les faisaient ordinairement carrés, et les ornaient sur le bras et le corps d'inscriptions qui apprenaient aux passants le nom des lieux où chaque chemin aboutissait. L'origine des *termes* que nous mettons aux portes et aux balçons de nos bâtiments, et dont nos jardins publics sont décorés, vient des hermès des Grecs, et non de ceux des Romains, qui faisaient de leurs hermès des bornes, et non des ornements d'édifices et de jardins.

HERMINE. Espèce de belette qui a la peau très-fine et très-blanche, avec une petite pointe noire au bout de la queue; commune dans toutes les contrées, surtout en *Arménie*, d'où elle a pris son nom.

HERMINE (*Ordre de l'*) institué l'an 1464, par Ferdinand, roi de Naples, avait pour marque distinctive un collier d'or, d'où pendait une hermine, avec cette devise : *Malo mori quàm fœdari*, j'aime mieux mourir que d'être souillée. Il y avait aussi en Bretagne un ordre de chevalerie de ce nom, qui fut institué ou renouvelé par Ferdinand V, surnommé *le Vaillant*, duc de Bretagne, vers l'an 1365.

HÉROI-COMIQUE. Il se dit des poëmes, des pièces de théâtre ou autres ouvrages d'esprit qui tiennent de l'héroïque et du comique. Le Lutrin est un modèle dans le genre héroï-comique.

HEROIDE. Épître en vers, composée sous le nom de quelque héros ou personnage fameux : telle est définition donnnée par l'Académie. On peut regarder comme modèle du genre l'héroïde touchante composée par Ovide sur la fidélité conjugale de Pénélope.

HEROIQUES (*Temps*). Ce sont les temps dans lesquels on suppose qu'ont vécu les héros, ou ceux que les poètes ont appelés les enfants des dieux; ces temps commencent vers l'an 308 après la sortie d'Égypte, et onze cent soixante-quatre ans après le déluge.

HÉROÏQUES (*Médicaments*). Ce terme est employé pour désigner les traitements ou les remèdes dont les effets produisent des changements considérables et prompts dans l'économie animale. Paracelse, natif d'Einsiedeln, bourg du canton de Schwitz, à quelques lieues de Zurich, leur dut la plus grande partie de sa réputation en Allemagne, où il fut le premier à faire usage, vers l'an 1522, de l'antimoine, du mercure, de l'opium, tandis qu'on n'osait encore s'écarter dans ce pays de la pratique douce et anodine des Arabes.

HERSCHEL. Nom de l'une des planètes principales qui tournent autour du soleil. William Herschel, astronome hanovrien, a découvert en Angleterre, le 31 Mars 1781, cette septième planète qu'il appella *Georgium sidus*, l'étoile de George, roi d'Angleterre, et qu'on a nommée depuis *Herschel*, du nom de celui qui l'a

découverte. Cette planète, que les astronomes des autres nations appellent généralement *Uranus*, est la plus éloignée du soleil, et n'est guère visible à l'œil nu.

HERSE. Instrument fort utile, et dont l'invention est très-ancienne, puisqu'il en est parlé dans le livre de Job.

HESBAIE, *Hasbanium, hasbania*, ancien pays des Éburons, province de Liége, en Belgique.

HESSE-DARMSTADT ou **Grand-Duché de Hesse.** Ce grand-duché a été formé de la partie sud-ouest du Landgraviat de Hesse qui correspondait à-peu-près au pays des anciens *Cattes* ou *Hasses*, et qui, après avoir constitué assez longtemps un état particulier dans l'empire d'Allemagne, finit par être partagé, en 1567, entre les quatre fils du landgrave Philippe-le-Magnanime. Il faut arriver jusqu'en 1801 pour que l'histoire géographique de la Hesse-Darmstadt offre quelque chose de remarquable.

HEURES. Les anciens Hébreux n'ont pas connu les heures. Ils partageaient le jour en quatre parties : le matin, le midi, la première vêpre et la dernière. La nuit était divisée en trois parties : le soir, minuit, et la garde du matin. Les heures, dans les Septante, indiquent seulement les quatres saisons, comme dans Homère et dans Hésiode. La division du jour en heures est cependant fort ancienne. Les Égyptiens distribuaient le jour en douze parties ; les Grecs adoptèrent ce partage au temps d'Anaximènes ou d'Anaximandre, qui vivait sous le règne de Cyrus, vers la fin de la captivité de Babylone. Mais au lieu de compter les heures comme nous le faisons, depuis minuit jusqu'à midi, ils les comptaient depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, de manière qu'elles étaient plus courtes dans le solstice d'hiver, et plus longues dans celui d'été. La division du jour par heures était inconnue aux Romains avant la première guerre punique. Ils ne réglaient leurs jours auparavant que par le lever et le coucher du soleil. Ils divisaient les douze heures du jour en quatre : prime ou la première heure, qui commençait à six heures du matin ; tierce ou la troisième, à neuf ; sexte ou la sixième, à douze ou à midi ; et none ou la neuvième, à trois heures après midi. L'Église romaine n'a donc fait que conserver ces anciennes dénominations de *prime, tierce, sexte* et *none*, pour indiquer les offices qui se disent à certaines heures de la journée.

HIÈRES (*Iles d'*), sur la côte de Provence. Les Marseillais les ont habitées les premiers et les ont nommées *Stoechades*. Elles sont au nombre de trois. François Ier les érigea, en 1531, en marquisat, sous leur ancien nom d'Iles d'Or, que les Romains leur avaient donné, à cause de leur fertilité en toutes sortes de fruits du Midi, et particulièrement en oranges.

HIÉROGLYPHES. L'art d'écrire n'a été d'abord qu'une peinture informe et grossière des objets; c'est la première méthode qu'on a trouvée de peindre les idées par des figures. On a été longtemps dans l'erreur sur le premier usage des hiéroglyphes. On a cru que les prêtres égyptiens les avaient inventés, afin de cacher leur science au vulgaire. Warburton, dans son *Essai sur les hiéroglyphes*, a démontré que les Égyptiens n'ont employé cette méthode d'écrire, dont ils sont les inventeurs, qu'à transmettre et à faire connaître leurs lois, leurs usages et leur histoire. C'est la nature et la nécessité, et non pas le choix et l'art qui ont produit les diverses espèces d'écritures hiéroglyphiques ; elles ne sont qu'une invention imparfaite et défectueuse, convenable à l'ignorance des premiers siècles. C'est faute de connaître les lettres que les Égyptiens y ont eu recours. Dans cette manière d'écrire, une seule figure était le symbole de plusieurs choses. S'agissait-il de marquer un siége, les Égyptiens peignaient une échelle ; deux mains, dont l'une tenait un bouclier, et l'autre un arc, désignaient une bataille ; par ce moyen, l'art d'écrire, qui originairement n'était qu'une simple peinture devint peinture et symbole, les figures que l'on employait désignant plus que la simple représentation des objets. Cette nouvelle manière d'écrire reçut différents degrés de perfection successivement et en différents temps. Tous les peuples dont nous pouvons encore apercevoir les premiers progrès dans les arts, Égyptiens, Phéniciens, Chinois, Mexicains, en ont fait usage ; et quoique la pratique de chacun de ces peuples n'ait pas été uniforme, toutes les méthodes connues ont néanmoins un fondement commun. Après la découverte de l'écriture alphabétique, les hiéroglyphes devinrent en Égypte une écriture secrète et mystérieuse. M. Champollion le jeune communiqua à l'Institut, le 22 Septembre 1822, le résultat de quinze années de travail non interrompu, sur les monuments écrits de l'antique Égypte. Il s'était familiarisé avec la langue copte qui est l'ancienne langue égyptienne, écrite avec les caractères de l'alphabet grec, depuis que l'Égypte se fut faite chrétienne. Cette langue lui

donna la clé du système hiéroglyphique égyptien, et l'Institut reconnut et proclama que l'alphabet des *hiéroglyphes égyptiens* était découvert.

HILOTES. Les Hilotes n'étaient point renfermés dans les villes, comme les esclaves appelés *oikétai* (domestiques), qui n'étaient occupés qu'aux choses du ménage ; ils vivaient à la campagne, où ils cultivaient les terres de leurs maîtres. Tite-Live les appelle *castellani, agreste genus*. On les nommait *hilotes*, parce qu'ils étaient originaires de la ville d'Hélos, qui s'était révoltée contre les Lacédémoniens, et dont les habitants avaient été vaincus et réduits à l'esclavage. On les traitait avec la dernière barbarie, et l'on se croyait en droit de s'en défaire par les voies les plus violentes, sous prétexte qu'ils étaient toujours prêts à se révolter.

HINDOUSTAN, ou PRESQU'ILE OCCIDENTALE DE L'INDE. Vastes contrées sur le versant méridional de l'Asie. Alexandre, roi de Macédoine, pénétra dans ces contrées jusqu'à Pendjab, et descendit l'Indus : le pays fut en conséquence appelé *Inde*. L'opinion des Indiens sur leur origine, rapportée par Arrien et Pline, a paru chimérique à tous les savants. Toutefois les connaissances astronomiques des Brahmes et les monuments d'architecture et de sculpture des Hindous témoignent de la haute antiquité de ce peuple qui fut peu connu des anciens jusqu'au temps des conquêtes d'Alexandre qui s'arrêtèrent entre l'Indus et l'Hyphalis.

HIRONDELLES *de Carême*. Il y avait, avant la révolution, dans certaines provinces de France, une congrégation assez étendue, connue sous le nom de Sainte-Claire. Les maisons de cet ordre étaient dans l'usage d'envoyer des sœurs converses quêter tous les hivers ; on les appelait *hirondelles de carême*, parce que leur arrivée annonçait le carême, comme celle des hirondelles annonce le printemps.

HISTORIOGRAPHE. Alain Chartier fut historiographe de Charles VII. Depuis ce temps, il y a souvent eu des historiographes de France en titre, et l'usage fut de leur donner des brevets de conseiller-d'état, avec les provisions de leur charge : ils étaient commensaux de la maison du roi. Mathieu eut ces priviléges sous Henri IV; sous le ministère de Richelieu, Mézeray fut gratifié d'une pension en qualité d'historiographe, et cette pension, après la mort de Louis XIII, fut portée à quatre mille livres

HISTRION. Laurent Echard prétend que ce mot vient de l'ancien langage étrurien, où *hister* signifiait un comédien.

HOCA. Ce jeu de hasard, originaire de Catalogne, s'introduisit à Rome dans l'avant-dernier siècle, et y occasionna la ruine de tant de familles, que le Pape fut obligé de le prohiber.

HOLLANDE, *Holland*, province des Pays-Bas, divisée en deux parties : la Hollande méridionale, et la Hollande septentrionale, à laquelle on a souvent donné le nom de *West-Frise* ou Frise occidentale. La première, qui a pour chef-lieu La Haye, est séparée, en partie, de la septentrionale par le lac de Harlem. La Hollande septentrionale est resserrée entre le Zuiderzée à l'Est et la mer du Nord à l'Ouest. Amsterdam est le chef-lieu de cette contrée. Les Romains désignaient ce pays sous le nom d'Ile des Bataves. Du temps de César, les Bataves formaient dans la Hollande une colonie très-considérable. En l'an 70 de Jésus-Christ ils cherchèrent par une guerre à s'affranchir de la tyrannie des Romains. Charlemagne leur imposa le Christianisme ; mais dès 1523, la réforme de Luther commença à s'y établir. En 1648, la Hollande se constitua en république après le traité de Munster, et soutint plusieurs guerres contre l'Angleterre et la Suède ; mais ce fut vainement qu'elle voulut s'opposer aux projets ambitieux de Louis XIV. En 1798, après l'invasion des Français, elle prit le nom de République Batave, qu'elle conserva jusqu'au 24 Mai 1806, époque où elle fut érigée en royaume en faveur de Louis Napoléon. Le 9 Juillet 1810, elle fut réunie à l'Empire Français, et y forma sept départements. Après avoir partagé les destinées de la France pendant vingt années, la Hollande, constituée en royaume des Pays-Bas au congrès signé le 9 Juin 1815, reconnut pour son souverain Guillaume Ier, fils du dernier Stathouder.

HOLLANDE (*Nouvelle*). Continent qui s'étend dans l'hémisphère austral, entre 111° et 151° 30' de longitude orientale et entre 11° et 39° 15' de latitude méridionale. Peu de contrées offrent un plus grand nombre de havres spacieux, de ports commodes et surs. Les premiers Européens, philosophes et naturalistes, qui explorèrent les rivages de la Nouvelle-Hollande, furent frappés des singularités nombreuses que les productions naturelles leur offraient à chaque pas, sol, aspect, aussi bien que les règnes végétal et minéral. Ce vaste continent, sorti le plus récemment des eaux, a reçu les noms de *Notasie* et d'*Australasie* ; mais ce dernier, im-

pliquant avec lui une fausse idée, a été changé par les Anglais en celui d'*Australie*, plus euphonique et plus convenable. Les anciens auteurs le nommaient *les terres australes inconnues*. La Nouvelle-Hollande tire ce dernier nom des Hollandais qui découvrirent, en 1605, les côtes de ce vaste pays qu'ils prirent d'abord pour la Nouvelle-Guinée. Oubliée depuis, l'Australie fut de nouveau visitée par les Hollandais, en 1618, 1619, 1622, 1623, 1627 et 1644. Elle fut encore reconnue en 1686 par le capitaine Dampier ; en Avril 1770, par le capitaine Cook ; en 1791, par Vancouver ; en 1801, par le capitaine Selinder ; et enfin dans ces derniers temps, par le célèbre capitaine King qui a passé plusieurs années à explorer ses côtes, et qui vient de publier à Londres le résultat de ses importants travaux.

HOLOMÈTRE. Instrument qui sert à mesurer toutes sortes de hauteurs, tant sur la terre qu'au ciel. Son inventeur est Abel Tullo, qui qui en a publié un traité à Venise en 1564.

HOLSTEIN, *Holsteen*, duché de Danemarck, faisant partie de la confédération germanique. Les Saxons et les Angles l'habitèrent autrefois. Conquis et dépeuplé par Charlemagne, il fut plus tard soumis aux ducs de Saxe qui le gardèrent jusqu'au commencement du XII[e] siècle. A cette époque, ils l'inféodèrent à titre de comté à la maison de Schauenbourg qui s'appliqua à le repeupler de Flamands, de Frisons et de Westphaliens. En 1815, il fut compris dans la confédération germanique.

HOMBRE. Jeu de cartes inventé par les Espagnols, dans le XIV[e] siècle. Son nom, qui, dans leur langue, signifie *homme*, vient, dit-on, de son excellence, qui le rend seul digne d'amuser des hommes raisonnables.

HOMÉRIQUES (*Sorts*). On a donné ce nom à certaines divinations qui se faisaient par la rencontre du premier vers d'Homère qu'on lisait à l'ouverture du livre.

HOMMAGE. Dans la basse latinité, *hommagium* ou *hominium* est une reconnaissance faite par le vassal en présence de son seigneur, qu'il est son homme, c'est-à-dire son sujet, son vassal. *Hommage* vient donc de *homme* ; faire hommage, c'est se reconnaître *homme* du seigneur. On trouve des exemples d'hommage dès le temps que les fiefs commencèrent à se former : c'est ainsi qu'en 734 Eudes, duc d'Aquitaine, étant mort, Charles Martel accorda à son fils Hérald la jouissance du domaine qu'avait eu son père, à condition d'en rendre hommage à lui et à ses enfants.

HONGRIE, en latin *Hungaria*, en hongrois *Magyar-Orszag*, le plus vaste des états de la monarchie autrichienne, avec le titre de royaume. La Hongrie remplace la partie septentrionale de la Pannonie et l'extrémité Sud-Est de la Germanie, habitée par les Quades. Vers le commencement de l'ère chrétienne, les Romains s'emparèrent de ces provinces ; ils furent chassés de la Dacie par les Visigoths qui, à leur tour, cédèrent le terrain aux Huns. Au V[e] siècle ces conquérants s'emparèrent de la Pannonie et allèrent porter la terreur dans le reste de l'Europe. C'est du nom des Huns combiné avec celui des Avars qu'on fait dériver le mot *Hungaria*, Hongrie. Les Gépides et les Ostrogoths se partagèrent ce pays. Les Lombards, sous Justinien, en conquirent une partie qu'ils cédèrent aux Avars vers la fin du VI[e] siècle. En 620, des peuples Slaves les en ayant chassés, la Hongrie fit partie de la Moravie. Vers la fin du IX[e] siècle, Arpad, chef des Madjars, régna sur ce pays. Sa race s'éteignit en 1290. Après de nombreuses vicissitudes, la couronne échut en 1540 à la maison d'Autriche. Les Turcs possédaient alors la plus grande partie du royaume. Ils en furent chassés dans le XIII[e] siècle.

HOPITAL. Ce mot, qui ne désignait dans son origine qu'une hôtellerie, une maison publique où l'on donnait l'hospitalité aux voyageurs, présente aujourd'hui l'idée d'un lieu où des pauvres se réfugient, et où ils sont bien ou mal pourvus des choses nécessaires aux besoins de la vie. Dans les premiers temps de l'église, l'évêque était chargé du soin immédiat des pauvres de son diocèse ; et il y avait, dans sa maison, ou dans quelque autre endroit, des lieux pour traiter les malades et pour exercer les autres œuvres de charité. Dans la suite, lorsque les ecclésiastiques eurent des rentes assurées, on en assigna le quart aux pauvres, et l'on fonda les maisons de pitié que nous appelons hôpitaux. Ces maisons furent d'abord gouvernées, même pour le temporel, par des prêtres et des diacres, sous l'inspection de l'évêque. Elles furent ensuite dotées par des particuliers, et elles eurent des revenus ; mais, dans le relâchement de la discipline, les clercs qui en avaient l'administration, tentèrent de les convertir en bénéfices. Ce fut pour remédier à cet abus, que le concile de Vienne transféra l'administration des hôpitaux à des laïques capables et solvables ; et le concile de Trente a confirmé ce décret. Les *maladreries* ou *léproseries* de Saint-Lazare semblent avoir été en

Orient les premières maisons de refuge. On y recevait ces lépreux qui, répudiés de leurs proches, languissaient aux carrefours des cités, en horreur à tous les hommes. Ces hôpitaux étaient desservis par des religieux de l'ordre de Saint-Basile. Le plus ancien hôpital en France dont nous ayons connaissance, est l'*Hôtel-Dieu* de Paris. La tradition commune en attribue la fondation à Saint Landri, évêque de Paris, sous Clovis II, environ l'an 608.

HORDE. Ce mot nous est venu des Tartares, et désigne des troupes de peuples errants, comme les Arabes et les Tartares, qui n'ont point de demeures fixes, mais qui campent sur des chariots et sous des tentes, à la manière des anciens Scythes, et changent de lieu quand ils ont consommé les denrées d'un pays. Il n'a pas tout-à-fait la même signification chez nous, où il se prend toujours en mauvaise part.

HORLOGE. Pour diviser le temps en parties égales, les peuples policés ont employé autrefois divers moyens. Ceux qui paraissent avoir été le plus anciennement et le plus généralement usités sont les horloges d'eau et les cadrans solaires. (*Voyez* CLEPSYDRE, GNOMONIQUE, SABLIER.) Les horloges à roues, dont on attribue communément l'invention au moine Gerbert, qui devint pape sous le nom de Sylvester II, et mourut en 1003, sont beaucoup plus anciennes. Elles étaient connues dès le quatrième siècle; ce n'est que par degrés qu'on les a perfectionnées. La première horloge à roues qui ait paru en France fut envoyée à Pépin-le-Bref par le pape Paul Ier, l'an 760 de l'ère chrétienne. Vers l'an 807, le calife Haroun-al-Raschid, ayant contracté une étroite amitié avec Charlemagne, lui fit entre autres présents, celui d'une horloge dont nos historiens parlent avec admiration, et qui était vraisemblablement dans le goût de celle du pape Paul Ier : ce n'était pas du moins une horloge sonnante, car il n'y en avait pas de telle du temps de Charlemagne; il n'y en eut même que vers le milieu du XIVe siècle. De là vient l'ancienne coutume, qui se conserve en Allemagne, en Suisse, en Hollande et en Angleterre, d'entretenir des hommes qui avertissent de l'heure pendant la nuit. Sous Louis XI, il y eut des horloges portatives à sonnerie. Les Italiens imitèrent les premiers les horloges à roues du pape Paul et du calife des Abassides, et la gloire en est due à Pacificus, archidiacre de Vérone, mort en 846. Au commencement du XIVe siècle, on vit à Londres l'horloge de Wallingford, bénédictin anglais; et bientôt après parut celle de Jacques de Dondis, né à Padoue, laquelle marquait, outre les heures, le cours annuel du soleil suivant les douze signes du zodiaque, avec le cours des planètes. On la mit à la tour du palais de cette ville, en 1344, et l'invention parut si merveilleuse qu'on donna à son inventeur le nom d'Horologius, surnom qui est demeuré à ses descendants. Celle de Strasbourg, achevée en 1573, passe pour une des plus merveilleuses de l'Europe, comme celle de Lyon est réputée la plus belle de France. On inventa, dans le XIVe siècle, le ressort formé par une lame qui, pliée en spirale et renfermée dans un tambour, a servi de force motrice à l'horloge, et a été substituée au poids. Cette invention, qui permettait de rendre les horloges portatives, amena celle des montres. En 1647, Huyghens appliqua aux horloges le pendule, dont la découverte mémorable avait été faite par Galilée, et le substitua au balancier. L'invention du pendule fit appliquer de nouvelles divisions aux machines qui mesurent le temps. On divisa l'heure en soixante parties qu'on appelle *minutes*; la minute en soixante parties que l'on nomme *secondes*, et la seconde en soixante parties que l'on appelle *tierces*; de sorte que la révolution journalière du soleil, d'abord divisée en vingt-quatre parties, l'est maintenant en quatre-vingt-six mille quatre cents que l'on peut compter.

HORLOGE DE FLORE. Les fleurs de la lapsane, du nymphæa, du souci, et d'un grand nombre d'autres plantes, s'épanouissent et se ferment à des heures fixes. C'est sur cette observation que Linnée a établi son *horloge* de Flore. Il divise les fleurs, 1° en *météoriques*, qui s'ouvrent et se ferment plus tôt ou plus tard, selon l'état de l'atmosphère; 2° en *tropiques*, qui s'ouvrent et se ferment à la fin du jour; 3° en *équinoxiales*, qui s'ouvrent et qui se ferment à une heure déterminée. Il donne ensuite des exemples de ces trois genres de fleurs, et compte quarante-six espèces qui s'ouvrent à une heure fixe dans le climat d'Upsal.

HOROSCOPE. La superstition qui persuada que les événements sont liés aux phénomènes célestes, et ramenés périodiquement avec eux, fit croire que le point de l'écliptique qui se lève lors de la naissance d'un enfant devait présager sa destinée future. Cette erreur rendit célèbre ce point qu'on nomma l'*horoscope*; on étudia aussi le lieu du soleil dans l'écliptique, le point où ce cercle coupe le méridien, etc. L'astrologie judiciaire crut y voir autant d'in-

dices d'un avenir certain. Le célèbre Ticho-Brahé avait la foi la plus aveugle dans ces chimères, et ses œuvres sont un monument déplorable des travers d'esprit dont les plus grands hommes ne sont pas exempts.

Képler fit aussi des almanachs à prédictions, mais du moins il n'y ajoutait pas foi, et déplorait le malheur de se voir réduit à ce goût de son siècle, pour conserver l'emploi qui le faisait subsister.

Horoscope. Instrument de mathématiques, fait en forme de planisphère, et inventé par Jean Paduanus, qui a rédigé sur ce sujet un traité particulier.

HORTENSIA. On ne connaît cette fleur en Europe que depuis l'ambassade de lord Macartney en Chine. On lui a donné le nom de la reine Hortense.

HOSPICE. Ce mot, qui signifia dans son origine un lieu où logent les étrangers, est devenu, synonyme d'*hôpital*.

Hospice d'Aufrédi. Un riche négociant de La Rochelle, nommé *Aufrédi*, avait armé pour les Grandes-Indes trois vaisseaux qui contenaient à peu près toute sa fortune. Quelques mois après il reçoit la nouvelle que l'équipage a péri, corps et biens. Il se résigne, vend ce qui lui reste, fait face à ses engagements : il espère que ce trait de loyauté relèvera son crédit auprès de ses amis et de ses connaissances. De vains compliments de condoléance sont tout ce qu'il recueille de ceux qu'il a traités à sa table, crédités de sa signature, aidés de sa bourse. Aufrédi quitte La Rochelle, se rend à Marseille, prend un habit de matelot, se mêle parmi les mariniers du port, leur conte ses malheurs, les attendrit, travaille avec eux, s'en fait estimer et chérir. Trois ans après, on signale trois vaisseaux; ils s'approchent, on va les reconnaître : ce sont les vaisseaux d'Aufrédi. Il distribue cent mille francs à ses compagnons du port; il retourne à La Rochelle, où la nouvelle du retour de ses vaisseaux l'avait précédé. Il donne un grand repas aux amis. L'intendant de la marine, un échevin, l'évêque de La Rochelle et un notaire arrivent avec un contrat tout dressé. Messieurs, dit Aufrédi, pour ne pas être trompé par de faux amis ou des égoïstes endurcis, j'ai pris le parti de partager ma fortune avec des hommes que les richesses n'ont point enorgueillis. Je fonde un hospice pour les pauvres; les marins y auront les premières places; il portera mon nom, et je vivrai dans la mémoire de ceux qui l'habiteront. A l'instant le contrat est signé, l'hospice est nommé l'*hospice d'Aufrédi*, et subsiste encore aujourd'hui sous cet honorable nom.

HOSPITALIERS. Religieux que le pape Innocent III établit pour donner asile aux pauvres pélerins, aux voyageurs, et aux enfants trouvés. Les hospitaliers, qui sont des chevaliers des ordres militaires, sont les religieux hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, ou autrement les chevaliers de Malte, et les chevaliers de Saint-Lazare. Cet ordre fut fondé en Palestine pour accueillir et secourir les pélerins latins qui venaient visiter les lieux saints. Les religieux de cette maison reçurent des statuts en 1118. Les chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem portaient un habillement noir orné d'une croix blanche à huit pointes.

HOSPITALITÉ. Les hôtelleries étaient inconnues chez les anciens; mais le voyageur était sûr de trouver un *hospitium* et l'accueil de l'amitié partout où se trouvaient des hommes : on le recevait avec honneur. La pratique de l'hospitalité paraît remonter aux temps les plus reculés. Il y avait trois sortes d'hospitalité. La première était celle qu'on exerçait envers les étrangers, les voyageurs, les inconnus, telle que celle qu'Abraham exerça envers les anges, et celle d'Alcinous envers Ulysse. La seconde était une suite de la précédente : ceux qui avaient logé une personne étaient dès-lors liés avec elle par les nœuds de l'hospitalité; ils étaient obligés de se secourir mutuellement, et ce droit passait à leur postérité : telle fut l'hospitalité exercée par Raguel envers le jeune Tobie, et celle de Nestor et de Ménélas envers Télémaque. On contractait la troisième sorte d'hospitalité sans avoir vu les hôtes : on envoyait un présent à une personne, et on lui demandait de se lier par le droit d'hospitalité; si elle renvoyait un autre présent, c'était une marque qu'elle acceptait l'offre, et dès-lors les droits étaient également sacrés; telle fut l'hospitalité de Cyniras, roi de Chypre, envers Agamemnon. On pourrait encore compter une quatrième sorte de droit également sacré : c'est le droit de suppliant. Les mêmes principes religieux obligeaient les anciens à respecter et à regarder comme un dépôt dont on devait rendre compte aux dieux, un homme réduit, par ses malheurs, à prendre leur maison pour refuge, fût-il d'ailleurs leur plus grand ennemi. Le suppliant s'asseyait sur la cendre du foyer, et implorait les dieux de l'hospitalité. Tel parut Thémistocle chez Admète, roi des Molosses, et tel encore Coriolan se confia à Tullus, son plus grand ennemi. Les deux points essentiels

dans la pratique de l'hospitalité étaient, premièrement, de laver les pieds et de mettre dans le bain; secondement, de ne demander le nom des hôtes inconnus qu'après le premier repas.

HOTEL. On donnait anciennement ce nom à la maison du Roi. De là vient qu'on dit encore *le grand prévôt de l'hôtel, le maître des requêtes de l'hôtel.*

HÔTEL-DE-VILLE. C'est la maison publique où se tient le conseil des officiers et bourgeois d'une ville pour délibérer sur les affaires communes, c'est-à-dire sur les affaires qui intéressent la communauté des habitants; aussi, pendant la révolution, ces maisons, rendues à leur première destination, furent-elles appelées *maisons communes*. Lorsque les hommes réunirent leurs habitations pour vivre en société, ce qui forma les villes, il y eut dans chacune de ces villes une place désignée pour être le lieu des délibérations générales sur ce qui regardait le bien public. C'était dans ces places que les magistrats qu'ils se choisirent, et auxquels ils confièrent le soin de les gouverner, rendaient leurs jugements; mais, comme le temps ne permettait pas toujours de rendre ces jugements à découvert, il y avait, au milieu ou proche de ces places, des loges ouvertés de tous côtés, comme nos halles d'à présent, pour s'y assembler. La justice s'y rendait dans les mauvais temps, et elles n'avaient simplement que la couverture, pour ne point faire perdre le souvenir qu'il est de l'essence de la vraie justice d'être administrée en un lieu où tout le peuple puisse être témoin de la manière dont on le gouverne. Quelques-unes de ces loges appuyées contre un mur, et qui n'étaient ouvertes que par-devant en forme d'arcades, furent appelées *portiques*. Ce furent là les premières maisons de ville; car ces loges et portiques, après avoir servi le matin à rendre la justice, étaient le reste de la journée des lieux d'assemblée, où la plupart des habitants se trouvaient, les uns pour y traiter d'affaires de famille, les autres pour y parler de commerce, de sciences ou de nouvelles.

HÔTEL DES MONNAIES. Au commencement de la monarchie, on frappait des espèces en différentes villes de France. Charlemagne ordonna le premier qu'il n'en serait plus fabriqué que dans son palais. Mais Charles-le-Chauve ayant ordonné, en 864, que la fabrication des monnaies se ferait non-seulement dans son palais, mais encore à Rouen, Reims, Sens, Paris, Orléans, Nesle et Narbonne, alors il fut établi dans chacune de ces villes un hôtel des monnaies, avec des officiers pour adminitrer et surveiller la fabrication des espèces.

HOTELLERIE. Un des plus grands obstacles que ceux qui se seront mêlés du commerce par terre auront eu à vaincre, a été la difficulté de trouver de quoi subsister, et où se loger dans leur route. Il fallait que les premiers voyageurs portassent des provisions pour se nourrir eux et leurs montures; des antres leur servirent de retraites avant l'usage des tentes. A mesure que le commerce se sera étendu, et que les voyages seront devenus plus fréquents, on aura senti les risques et les désagréments de n'avoir point de gîtes assurés. L'esprit du gain aura suggéré alors à quelques particuliers l'idée d'offrir leurs maisons aux voyageurs, moyennant une certaine rétribution. C'est ainsi qu'il se sera formé insensiblement dans plusieurs endroits des hôtelleries. Hérodote attribue cette invention aux Lydiens, mais il n'en fixe point l'époque. On peut croire cependant que cet usage remonte à des temps fort anciens. On voit d'ailleurs que, dès le temps de Jacob, l'établissement des hôtelleries avait lieu dans quelques pays.

HOTTENTOTIE. Contrée de l'Afrique méridionale, ainsi nommée du peuple qui l'habite; séparée au Sud de la colonie du cap de Bonne-Espérance par les monts Nieuweld, le Riet, les monts Roggeveld et la Koussie; baignée à l'Ouest, par l'Atlantique; touchant vers l'Est à la Cafrerie propre, et vers le Nord-Ouest, à la Cimbébasie. Les Hottentots sont aborigènes de l'Afrique méridionale; ils en ont occupé toute l'extrémité, car les noms des cours d'eau et des montages de la Cafrerie propre, tirés de leur langue, prouvent assez qu'ils ont été chassés de ce pays et refoulés à l'Ouest, comme ils l'ont été successivement au Nord par les Européens depuis le milieu du XVII[e] siècle.

HOUILLE. Cette substance minérale, connue plus vulgairement sous le nom de *charbon de terre,* est une matière charbonneuse, non cristallisée, noire, opaque, s'enflammant avec facilité. La houille, lorsqu'elle a cessé de brûler, est réduite en un charbon léger, poreux, d'un éclat métalloïde. Dans cet état, les Anglais lui donnent le nom de *coke,* dont l'usage a passé dans nos arts industriels. Les Belges, les Liégeois en particulier revendiquent l'honneur d'en avoir fait la découverte. L'usage en remonte jusqu'à l'année 1189, et l'exploitation en était déjà si considérable en 1347, que les *houilleurs* composaient une très-grande partie de l'armée lié-

geoise. Quand et d'où est venu le nom de houille? C'est ce qu'il est très-difficile de déterminer. M. le baron de Villenfagne, membre de l'académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, a fait des recherches à cet égard. Après avoir compulsé les chartres de fondation de l'abbaye de Val-Saint-Lambert, dans la principauté de Léige, il a trouvé que cette découverte pourrait être attribuée à un nommé Hullos, maréchal-ferrant du village de Plenevaux, qui, vers l'an 1049, aurait le premier fait usage de charbon de terre du pays. Il se pourrait encore que, par reconnaissance, ses compatriotes eussent appelé ce combustible, houille, du nom de ce Hullos qui leur en aurait indiqué l'emploi.

HOUPPELANDE. Cet habillement, d'origine suédoise, fut d'abord en usage dans la province d'Upland qui lui donna son nom. La houppelande était déjà connue en France dans le XIVe siècle.

HUBERT (*Ordre de Saint*). Ordre bavarois fondé, en 1414, par Guerhard, duc de Julière; renouvelé par l'électeur Palatin, en 1709.

HUDSON (*Baie d'*). Grand golfe de la mer du Nord, au septentrion de l'Amérique, vers les terres arctiques, découvert, en 1607, par Henri Hudson, fameux pilote anglais, en cherchant un passage de la mer du Nord à celle du Sud.

HUGUENOT. Nom que les Catholiques ont donné par dérision aux Protestants calvinistes. On a attribué bien des origines diverses à ce mot. Du Verdier dit qu'il vient de *Jean Hus*, dont les Huguenots ont suivi la doctrine comme pour dire *les guenots de Hus*. D'autres disent que ce mot vient d'un certain *Hugues*, sacramentaire, qui vivait du temps du roi Charles VI, et qui avait enseigné la doctrine. Castelnau-Mauvissière, dans ses mémoires, prétend que les réformés furent appelés par le peuple *Huguenots*, comme étant pires qu'une petite pièce de monnaie portant ce nom, qui était une maille du temps de Hugues Capet; et qu'on voulait signifier par là que les prétendus réformés ne valaient pas une maille. Il y en a qui disent qu'il prit naissance à Tours, et ils le tirent du nom de *Hugon*, parce que ces novateurs faisaient leurs assemblées nocturnes à la porte *Hugon*, ou parce qu'ils ne sortaient que durant les ténèbres, comme certain lutin ou esprit nocturne qu'ils nomment en cette ville *le roy Hugon*, et lequel, selon les contes du peuple, y rôde la nuit par les rues. Je crois avoir quelques preuves qu'il est venu d'un mot suisse, qui signifie *ligue*, mais qu'il a été corrompu. Ce mot en allemand est *eidgnossen* (alliés par la foi, par serment), d'où on a fait *égnot*, et, par corruption, *huguenots*.

HUILE. L'invention et l'usage de l'huile remontent à la plus haute antiquité. Il est dit, dans la *Genèse*, chap. XXVIII, v. 18, que Jacob versa de l'huile sur la pierre érigée par lui à Béthel, en mémoire du songe qu'il avait eu. Il est certain que du temps de Job l'huile d'olive était connue. On voit encore, par le manière dont Moïse parle de cette huile, que du temps de ce législateur elle était fort en usage. On ne peut donc pas douter que, dès les premiers siècles, plusieurs peuples n'aient su l'art de tirer l'huile des olives; mais il ne paraît pas qu'on employât alors les machines dont nous nous servons aujourd'hui pour cette opération. Les pressoirs n'étaient pas en usage dans les premiers temps. Pour tirer l'huile des olives, on les pilait dans un mortier.

HUILE A BRULER. La plus grande consommation des huiles fixes a lieu pour l'éclairage. Mais comme elles répandent toutes en brûlant une fumée plus ou moins épaisse, et une lumière peu vive, on en avait restreint l'usage et on leur avait préféré la cire, jusqu'au moment, dit M. Chaptal, où Argant, en faisant passer un courant d'air très-rapide au milieu des mèches circulaires, surmontées d'un cylindre de verre, a trouvé le moyen de brûler la fumée et de rendre la lumière plus vive et plus brillante. On extrait aujourd'hui de l'huile comme du charbon, un gaz propre à l'éclairage.

HUISSIER. L'emploi des huissiers de la chambre du roi et des chambres de justice était autrefois d'ouvrir la porte à ceux qui entraient. Ce fut là ce qui les fit appeler *huissiers*, du vieux mot *huis*, porte, dont on a conservé au palais l'expression *à huis-clos*, pour dire *les portes fermées*. Chez les Romains, ceux qui faisaient les fonctions d'huissiers ou de sergents, étaient appelés *apparitores*, *cohortales*, *executores*, *statores*, *corniculorii*, *officiales*. En France, on les appelait anciennement *servientes*, d'où l'on a fait en français *sergent*. On les appelait aussi *bedels* ou *bedeaux*, ce qui, dans cette occasion, signifiait *semonceur public*. Anciennement les huissiers assignaient verbalement les parties, et en faisaient ensuite leur rapport au juge. L'ordonnance de Moulins, article 21, porte que les huissiers ou sergents, exploitants en leur ressort, porteront en leur main une verge de laquelle ils toucheront ceux auxquels ils auront charge de faire exploits de justice. Cette verge devait les faire reconnaître : de là l'origine du nom d'*huissiers à verge*,

qu'on leur donnait avant la révolution. Les *huissiers à cheval* ont été établis au Châtelet de Paris, pour exploiter dans toute l'étendue du royaume. On les qualifiait quelquefois de *chevaliers*, parce qu'ils allaient à cheval.

HUITRE. Les Romains savaient la manière de conserver les huîtres, et Apicius, qui en fut l'inventeur, fit parvenir des huîtres très-fraîches à Trajan, lorsque ce prince était dans le pays des Parthes. L'huître, au rapport de Pline, occupait une place distinguée sur la table des gastronomes romains. Pour pêcher les huîtres on se sert d'une *drague*. C'est un grand instrument de fer, en forme de pelle recourbée, garnie d'une poche en cuir ou en filet. Le bateau, poussé par le vent, entraîne la drague qui, comme un rateau, ramasse l'huître au fond de la mer. Les pêcheurs de Granville et de Cancale en débarquent des milliers tous les jours. Plus on pêche d'huîtres, plus elles paraissent se multiplier; attachées à des bancs de roches, elles sont enlacées les unes sur les autres par masses énormes. M. Mignard-Billingue a imaginé, en 1832, un instrument assez ingénieux pour ouvrir les huîtres. Il est de peu de volume, et pour en faire usage il est nécessaire de le fixer solidement sur une table. A l'aide de cet instrument, dont le mécanisme est fort simple, on ouvre les huîtres avec la même célérité qu'une écaillère.

HUNS. Peuples sarmates qui envahirent l'empire romain dans le Ve siècle, et s'établirent dans la Pannonie, qui prit d'eux le nom de *Hongrie*.

HUNTER (*Ile*). Le 20 Juillet 1823, le capitaine Hunter du navire *la Donna Carmelita*, a découvert, par 15° 31' de latitude méridionale, et 176° 11' de longitude orientale, comptés de Greenwich, une île nouvelle, assez peuplée et bien cultivée. Il a donné son nom à cette île. Les habitants sont entièrement nus; ils ont tous, hommes et femmes, le petit doigt de la main gauche coupé à la seconde phalange.

HUSSARDS. Les hussards sont une espèce de milice à cheval que les Hongrois opposent ordinairement à la cavalerie ottomane. Le premier régiment de hussards que nous ayons eu fut levé en 1692.

HYDRAULIQUE. Science qui a pour objet la mécanique des fluides. Elle se divise en deux parties : l'une, l'*hydrostatique*, considère les conditions d'équilibre des fluides; l'autre, l'*hydrodynamique*, embrasse les lois de leur mouvement. L'hydraulique fut connue des anciens, et ce n'est pas au siècle de Louis XIV qu'on doit l'art des eaux jaillissantes, comme Perrault l'a imaginé. Archimède de Syracuse est le premier, parmi les anciens, qui ait posé les lois fondamentales de l'hydrostatique, et qui ait découvert, d'après ces lois, que la couronne d'Hiéron, au lieu de n'être composée que d'or pur, ainsi que l'exigeait la convention faite avec l'orfèvre, renfermait de l'or et de l'argent. Sa *limace* ou vis est une des machines les plus simples pour élever l'eau à une petite hauteur, et l'on s'en sert encore aujourd'hui pour les épuisements. Environ un siècle après Archimède, Ctébsibius et son disciple Héron, inventèrent les pompes, le syphon recourbé, et la fontaine de compression, qu'on nomme toujours la *fontaine de Héron*.

HYDROCÉRAMES. *Voy*. ALCARAZAS.

HYDROGÈNE. La découverte de l'hydrogène date du commencement du XVIIe siècle, mais ses propriétés ne furent bien étudiées qu'en 1777, époque à laquelle Cavendish les fit connaître. Appelé d'abord *air inflammable*, il reçut, à l'époque de la création de la nouvelle nomenclature, le nom qu'il porte aujourd'hui, dérivé de deux mots grecs qui signifient *générateur de l'eau*. L'hydrogène, avec l'oxigène, le carbone et presque toujours l'azote, constitue la matière organisée des animaux et des végétaux, et les débris de ceux-ci. L'hydrogène pur est toujours à l'état gazeux, sans couleur, sans odeur et sans saveur. Il y a vingt-six ans que l'éclairage par le gaz avait été proposé et même essayé en France. Le brevet d'invention que Philippe Lebon prit, le 28 Septembre 1799, prouve que dès-lors cet habile ingénieur avait su apprécier l'importance de ce mode d'éclairage, qu'il en avait bien conçu les opérations, qu'il avait même indiqué les différentes substances dont on se sert maintenant pour préparer en grand le gaz hydrogène carboné. La France n'eut cependant pas l'honneur d'appliquer la première ce gaz à l'éclairage des villes. Lebon, qui avait fait voir, à Paris, en 1801, un hôtel entier éclairé par ce moyen, fut bientôt obligé d'abandonner son appareil, et ce fut en Angleterre que ce mode d'éclairage reçut l'extension et la plupart des perfectionnements qui depuis l'ont fait ranger au nombre des branches d'industrie les plus importantes.

HYDRO-HYGROMÈTRE. Instrument imaginé par Hermann, pasteur d'une petite ville en Saxe. C'est une espèce d'horloge qui marque le degré, les vicissitudes et les moments précis

de l'humidité de l'atmosphère; indique aussi la quantité de pluie qui tombe par heure, l'instant où elle commence et celui où elle cesse de tomber. La direction, la force, la variation et la durée de cette horloge vont à l'air du vent. On l'appelle *observateur mécanicien* pour les vents, la pluie et la sécheresse. Son mécanisme est très-simple.

HYDRO-KEL-MÈTRE. Instrument inventé par M. Pitot, et qui est propre à mesurer la vitesse des eaux.

HYDROMEL. Les Gaules, couvertes de forêts, abondaient en essaims d'abeilles, qui fournissaient une prodigieuse quantité de miel sauvage dont nos ancêtres composaient, par le moyen de la fermentation dans l'eau, une liqueur forte et enivrante, qu'ils appelaient *hydromel*. Au XVe siècle, où les abeilles domestiques avaient déjà pris la place des abeilles sauvages, et où les vignes étaient devenues plus abondantes et mieux cultivées, on substitua l'hydromel vineux à l'hydromel simple ou aqueux. Les moines de Cluny appelaient l'hydromel *potus dulcissimus* (la boisson la plus agréable); ils n'en buvaient pas tous les jours.

HYDROMÈTRE. C'est le nom qu'on donne en général aux instruments qui servent à mesurer la pesanteur, la densité, la vitesse, la force et les autres propriétés de l'eau. M. Lanier, de Nantes, a obtenu, en 1812, un brevet de cinq ans pour l'invention d'un hydromètre universel qui se rapproche de l'aréomètre de Farenheit et du gravimètre de Nicholson. Avec cet instrument, on peut mesurer, sans calcul, le poids spécifique des divers liquides en raison de l'unité de volume des lests.

HYGROMÈTRE. Instrument qui sert à mesurer et à marquer les différents degrés de sécheresse ou d'humidité de l'air. Avant les hygromètres artificiels, on en a consulté de naturels. La rose de Jéricho en peut tenir lieu. L'humidité dilate ses feuilles, et la sécheresse les resserre; elle conserve les mêmes vertus après qu'elle est desséchée. Le souchet de Sibérie a une propriété toute contraire. Si la fleur se ferme à minuit, on peut compter sur du beau temps pour le lendemain; si elle reste ouverte, c'est que le temps est à la pluie. On croit que les hygromètres artificiels ont été inventés en Angleterre. Il y en a de plusieurs sortes. Les hygromètres inventés par le père Lana ne sont autre chose qu'une grosse corde à boyau. Cette corde, qui est tendue par un poids, se resserre ou se dilate, selon que l'air devient plus sec ou plus humide, et fait aller un marteau qui frappe sur un petit timbre et avertit par sa chute du changement du temps. Ces instruments étaient fort imparfaits. Deluc, en Angleterre, et de Saussure, de Genève, chacun de son côté, et presque en même temps, ont offert un instrument beaucoup plus sensible, et qui donne les degrés d'humidité dont l'atmosphère est chargée, dans des circonstances où sans cet instrument il serait impossible de remarquer les variations.

HYMNE. On entend par ce mot un cantique ou un poëme en l'honneur de la divinité ou des dieux du Paganisme. Les hymnes ont fait dans tous les temps une partie essentielle du culte religieux. Les Chaldéens et les Perses, les Grecs et les Romains, les Gaulois et les Lusitaniens, tous les peuples enfin, soit barbares, soit policés, ont également célébré par des hymnes ou des cantiques les louanges de leurs divinités. Mais ces hymnes furent plus ou moins parfaits dans leur genre, à mesure que les siècles qui les produisirent furent plus ou moins éclairés. Homère, Callimaque, Pindare et Horace ont laissé des modèles de toutes sortes d'hymnes en l'honneur des dieux et des héros.

HYPOCRAS. Il fut beaucoup question, en France, pendant un certain temps, de vin d'épices, où l'on employait tantôt les épices douces, comme le sucre, tantôt les aromates, comme la canelle, l'ambre, le musc, et quelquefois le piment et le girofle, qui sont au nombre des épices fortes. C'est de cette mixtion qu'est résulté le fameux hypocras si vanté par nos anciens romanciers, et dont les vins rouge et blanc sont la base. Pendant plusieurs siècles, cet hypocras a été si fort à la mode, qu'on le servait dans tous les grands repas et à toutes les collations. Louis XIV honora cette liqueur de son suffrage pendant tout le cours de son règne.

HYPOTÉNUSE. On appelle ainsi le plus grand côté d'un triangle rectangle, ou la ligne sous-tendante de l'angle droit. C'est un théorème fameux en géométrie que, dans tout triangle rectiligne rectangle, le carré de l'hypoténuse est égal aux carrés des deux autres côtés. On l'appelle le théorème de Pythagore, parce qu'il en est l'inventeur. Il fut si charmé de cette découverte, qu'il fit, dit-on, une hécatombe aux muses, pour les remercier de ce bienfait.

I.

I. La troisième voyelle et la neuvième lettre de l'alphabet français. Nommée *iota* chez les Grecs où elle est toujours voyelle, cette lettre tirait son nom de l'*iod* des Hébreux; chez quelques auteurs I signifiait *cent*.

Sur les monnaies romaines I était la marque de la livre comme valeur et poids; sur les médailles il était l'abréviation des mots, *idæa, imperatore, invictus*.

IAMBE. On appelle ainsi dans la versification latine et dans la versification grecque un pied composé d'une brève et d'une longue. La marche précipitée de cette mesure rendait l'ïambe très-propre à la satire. Horace attribue à Archiloque, poète de Lacédémone, l'invention du vers composé d'ïambes, qu'on appelle aussi *vers ïambe*, ou simplement *ïambe*..

IBIS. Oiseau d'Égypte qui ressemble à la cigogne. Quand il met sa tête et son cou sous ses ailes, dit Élien, sa figure ressemble à celle du cœur humain. On dit que cet oiseau a introduit l'usage des lavements. Les Égyptiens lui rendaient les honneurs divins : et il y avait peine de mort pour ceux qui tuaient un ibis, même par mégarde. C'est à la faveur de ce culte superstitieux que Cambyse, roi de Perse se rendit maître de Damiette, dont il ne se serait peut-être jamais emparé sans le secours de ces oiseaux. Il en fit mettre un grand nombre à la tête de son armée, en sorte que les assiégés, ne pouvant atteindre l'ennemi sans s'exposer à percer de leurs traits les ibis, se virent réduits à n'opposer aucune défense à ceux qui les attaquaient. Les voyageurs se sont longtemps mépris sur la nature de l'ibis, que les uns ont confondu avec la *cigogne*, d'autres avec le *héron*, quelques-uns avec un *vautour*, etc; enfin les savants qui firent partie de l'expédition d'Égypte, ayant rétabli le squelette de l'ibis, reconnurent des espèces d'oiseaux de moyenne taille, assez rares aujourd'hui, aux lieux où se retrouvent leurs momies, et qui, loin de faire une guerre active aux animaux venimeux, se nourrissent habituellement de petits poissons, de vers, de limaçons, d'insectes et d'herbe tendre. Ces deux oiseaux sont la *Falcinelle*, prise pour un courlis par Buffon, et le *Tantanus Æthiopicus* des naturalistes.

ICONOCLASTES (*Les*), secte dont on fait remonter l'origine jusqu'à l'an 485, sous l'empereur Zénon, regardaient comme une idolâtrie le culte, contre lequel ils ont employé toutes les fureurs du fanatisme, prétendant que Dieu ne doit être adoré qu'en esprit et en vérité. Cette secte, longtemps persécutée, fut condamnée par différents conciles.

ICONOLOGIE. Ce mot vient du grec et signifie discours, dissertation sur les figures. L'*Iconologie*, est-il dit dans le *Dictionnaire de la Fable*, quatrième édition, est la science qui regarde la représentation des hommes, des dieux, et des êtres allégoriques. Les modernes la symbolisent par une femme assise qui, une plume à la main, décrit des êtres moraux que le génie lui développe. D'autres la caractérisent par une grande et belle femme, vêtue avec un goût simple et noble, la tête surmontée d'une flamme qui désigne le génie inspirateur des emblêmes allégoriques propres à caractériser les vertus, les talents, les passions, les vices, etc. Elle a sur la bouche un bandeau, pour indiquer qu'elle ne parle que par signes. Les poètes, les peintres et les sculpteurs doivent connaître l'iconologie; il ne leur est pas permis de changer les attributs consacrés par l'usage à symboliser telle ou telle divinité, tel ou tel être physique ou moral. L'iconologie est, si l'on veut, une langue hiéroglyphique à l'usage de laquelle les hommes de lettres et les artistes doivent se soumettre.

ICONOSTROPHE. Instrument d'optique inventé, en 1793, par M. Bachelier. Le nom de cet instrument indique la propriété qu'il a de renverser les objets à la vue : c'est un prisme, dont deux de ses faces, savoir celle qui se tourne vers l'objet et celle par où l'œil regarde, peuvent faire entre elles un angle depuis soixante-douze jusqu'à quatre-vingt-dix degrés, suivant la nature de l'œil qui s'en sert. Ce prisme est logé dans un tuyau conique, ajusté sur une monture de besicles, en sorte qu'on peut le porter sur le nez comme les lunettes ordinaires; il n'empêche pas d'y mettre en même temps celles-ci, et l'on peut se servir alternativement de l'un et de l'autre de ces instruments sans les déranger. M. Bachelier s'est proposé, en inventant son instrument, d'aider les graveurs et les dessinateurs qui sont obligés de faire des copies à contre-sens de l'original, qu'ils peuvent voir au moyen de l'iconostrophe dans le sens de leur travail,

quelque position qu'ils veuillent lui donner, car le tuyau qui porte le prisme étant mobile sur son centre, en le faisant tourner, on peut amener en apparence les objets dans la position qu'on veut.

IDOLATRIE. Il est certain que le culte des idoles remonte à une très-haute antiquité; mais à quelle époque et par qui ce culte a-t-il été établi? C'est un secret enseveli dans la nuit des temps. L'idolâtrie était déjà répandue dans l'Asie et dans l'Égypte dès le temps d'Abraham et de Jacob. On regarde assez communément, d'après l'autorité des historiens grecs, l'Égypte comme ayant été son berceau; de là elle se répandit en Orient et en Occident. Les Grecs la reçurent probablement des Phéniciens, et la communiquèrent aux Romains.

IDYLLE. Petit poëme dans lequel on peut traiter toute sorte de matières, mais qui roule plus ordinairement sur quelque sujet pastoral ou amoureux; la différence qui existe entre l'idylle et l'églogue est fort légère. Tous les historiens conviennent que Théocrite a été le premier des poètes grecs qui ont écrit en ce genre.

IF. Arbre dont les feuilles ressemblent à celles du sapin. Dioscoride, Galien, Pline, et avec eux toute l'antiquité, ont regardé l'if comme un poison; et Jules-César dit que Cativolcus, roi des Éburoniens, s'empoisonna avec le suc d'if. Le père Schott, jésuite, assure que si l'on jette de l'if dans de l'eau dormante, les poissons en deviennent tout étourdis, de sorte qu'on peut alors les prendre avec la main. Valmont de Bomare croit que cet arbre est plus ou moins dangereux, selon le climat.

ILE. Espace de terre environné d'eau de toutes parts. L'Angleterre était jadis attachée au sol de France. Quelques îles ont été formées subitement par des volcans sous-marins; mais composées de matières incohérentes, elles ne peuvent longtemps résister à l'action des flots.

ILE DE FRANCE. Une des îles Macareignes dans l'Océan indien équinoxial, à trente-cinq lieues E. N. E. de l'Ile-Bourbon, découverte dans le XVI[e] siècle par le capitaine portugais don Pédro Mascarenhas, qui donna le nom d'*Ilha do Cerno*. En 1640 les Hollandais la colonisèrent; en 1721 les Français s'en emparèrent et la nommèrent Ile-de-France; mais ce ne fut qu'en 1734, sous le gouvernement de Labourdonnaye, que cette colonie commença à devenir importante, et à servir de centre à la navigation française dans les Indes orientales. En Décembre 1810 elle se rendit aux Anglais, mais après leur avoir opposé la plus vive résistance. A la paix de 1814, elle leur a été cédée avec toutes ses dépendances. Le nom d'*Ile-de-France* est aussi celui d'une ancienne province de France dont Paris était le chef-lieu.

ILLUMINATION. Les Romains avaient, comme nous, leurs illuminations: dans les grandes solennités de leur religion, à l'époque de la naissance des princes, et surtout aux calendes de chaque mois, ils suspendaient à leurs portes et à leurs fenêtres un grand nombre de lampes. Cette illumination se faisait quelquefois pendant le jour.

ILLUMINÉS. Ces hérétiques parurent en Europe vers l'an 1576, eurent pour chefs Jean de Villalpando, de l'île de Ténérife, et une carmélite nommée *Catherine de Jésus*. L'inquisition en fit brûler un grand nombre à Cordoue; les autres renoncèrent solennellement à leurs erreurs. En 1634, il s'éleva en France une secte d'illuminés, à laquelle se joignirent les *Guèrinets*, disciples de Pierre Guérin. Louis XIII fit poursuivre ces hérétiques avec tant de vigueur, qu'ils ne tardèrent point à être détruits.

ILLYRIE. Royaume de la partie occidentale de la monarchie autrichienne, formé en 1815 des anciens pays de Carinthie, Carniole, du Frioul autrichien, de l'Istrie, d'une partie de la Croatie et de quelques îles du Quarnero. Dans l'antiquité cette contrée s'étendait sur la côte orientale de la mer Adriatique, au Nord de l'Épire, et se terminait à l'Arsia. Philippe enleva aux Illyriens une partie de leur pays. Les habitants, passionnés pour la guerre, se livraient aussi continuellement à la piraterie. Ils furent soumis par les Romains. Le congrès de Vienne, en 1815, réunit ces pays à l'Autriche.

ILOTES. *Voyez* HILOTES.

IMAGE. L'an 259 de Rome, Appius Claudius introduisit le premier les images et les statues dans les temples, et fit placer au bas des inscriptions qui apprenaient quels étaient les personnages qu'elles représentaient, leur origine et leurs actions recommandables. On les portait en triomphe dans les pompes funèbres; mais ce privilége n'était accordé qu'à la noblesse; c'est ce qu'on appelait *jus imaginum* (droit des images.) Ces images étaient ordinairement de cire ou de bois; il y en avait aussi de marbre et d'airain. Les Juifs et les Mahométans n'ont point d'images dans leurs temples. *Voyez* ICONOCLASTES.

IMPÉRIALE. Jeu de cartes qui a pris son nom de l'empereur Charles-Quint, qui l'aimait beaucoup.

IMPOT. Charge pécuniaire établie sur les peuples et sur les denrées, pour subvenir aux besoins de l'état. Les revenus des républiques grecques et romaine consistaient en différents impôts établis sur les citoyens et sur les alliés. Lycurgue, en réformant la république de Lacédémone, n'imposa aucun tribut à ses concitoyens : comme les biens étaient en commun, ils ne contribuaient que rarement, et toujours de leur gré, aux besoins de l'état. Les Lacédémoniens n'eurent de trésor public dans leur ville, qu'après qu'ils se furent rendus maîtres d'Athènes, d'où ils rapportèrent des sommes d'or et d'argent considérables. Les revenus publics des Romains ne furent pas considérables sous les premiers rois, ni même au commencement de la république; mais ils augmentèrent à mesure que les conquêtes s'étendirent. Ils consistaient principalement en deux espèces d'impôts qui se levaient sur les citoyens et sur les alliés. On appela *tributum* (tribut), selon Varron, la contribution que les citoyens divisés en tribus payaient par tête. Les revenus les plus considérables de la République consistaient dans la dîme ou dixième partie des fruits de la terre qu'on avait en nature de certaines provinces; dans l'impôt levé sur les troupeaux qui paissaient dans les prairies et dans les autres pâturages appartenant à la République; dans celui qui se percevait sur les marchandises qui entraient dans les villes et dans les ports. Il paraît même que cet impôt était fort ancien à Rome, et qu'on le connaissait déjà du temps des rois, puisque Tite-Live le compte parmi ceux qui furent abolis par Valérius Publicola. (*Voyez* GABELLE). Les impôts se composent aujourd'hui principalement : 1° des contributions foncières; 2° des contributions personnelle et mobilière; 3° des contributions sur les portes et fenêtres ; 4° des contributions indirectes sur les boissons, les tabacs, les cartes à jouer, les voitures publiques, le contrôle des matières d'or et d'argent, etc; 5° des patentes.

IMPRÉCATION. L'origine des imprécations remonte aux temps les plus reculés, et la croyance des peuples en autorisait l'usage. Les Juifs chargèrent d'imprécations le bouc Azazel, avant de l'envoyer dans le désert pour y être précipité. Josué, après la destruction de la ville de Jéricho, fit des imprécations terribles contre celui qui oserait la rétablir. C'était souvent par des imprécations que les Grecs se vengeaient des tyrans et des ennemis de l'état. C'est la peine que subit Alcibiade pour avoir mutilé les statues de Mercure, et profané les mystères de Cérès. Le sénat d'Athènes ordonna des imprécations contre Pisistrate, sous le joug duquel la République avait gémi. Les imprécations particulières les plus remarquables ont été celles des pères contre leurs enfants. Celle d'OEdipe a été trop funeste à Étéocle et à Polynice pour pouvoir être oubliée ; on sait ce que celle de Thésée coûta à Hippolyte et à Thésée lui-même. Enfin les imprécations furent en usage chez les Gaulois; mais il n'appartenait qu'aux druides de les prononcer.

IMPRESSION *sur étoffes*. L'art d'imprimer les étoffes paraît avoir été connu à la Chine de temps immémorial, et il est certain qu'il a précédé, chez les Européens, de plusieurs siècles l'art de l'imprimerie. Il paraît que cet art a pris naissance dans les Indes ; mais grâce aux découvertes de la chimie et au perfectionnement de la gravure et des procédés mécaniques, nous sommes parvenus très-rapidement, en Europe, à surpasser les Indiens.

IMPRIMERIE. De tous les arts utiles, l'imprimerie est peut-être celui qui honore le plus le génie et la patience de ses inventeurs. L'art de l'imprimerie a pris naissance au XV[e] siècle ; c'est un fait incontestable ; on est mal d'accord sur le lieu de la découverte, et sur le nom de l'inventeur. L'opinion la mieux fondée attribue cette découverte à Guttemberg, de Mayence, qui, vers l'an 1438, se trouvant à Strasbourg, associa ses talents à ceux de Jacques Mentel, fit avec lui de nombreux essais, et, de retour dans sa patrie, forma, vers l'an 1549, une autre association avec Fust, orfèvre de Mayence, homme ingénieux autant qu'habile, dont la postérité ne prononcera jamais le nom sans reconnaissance. Arrivée à cette époque, l'histoire de l'imprimerie paraît être dégagée de tous les nuages qui entouraient son berceau. Ces deux nouveaux associés parvinrent à substituer aux lettres mobiles en bois des lettres sculptées en métal ; mais le temps, les soins incalculables, les frais immenses qu'exigeait la gravure de ces lettres, ou sur le cuivre, ou sur le plomb, ou sur l'étain ; mille obstacles furent sur le point de décourager Fust et Guttemberg, lorsqu'un jeune domestique du premier, *Schœffer*, né avec un esprit vif, entreprenant, épie le secret de ses maîtres, le pénètre, tente, rejette, combine, réussit, et met enfin l'imprimerie au rang des arts. Schoeffer avait taillé des pièces d'acier pur, et les avait

gravées ; avec des poinçons il frappait des matrices d'un métal plus malléable : il avait su placer ces matrices dans le centre d'un moule et obtenir des empreintes en relief au moyen du plomb, de l'étain et du cuivre ; qu'il avait mis en fusion dans son creuset. Schoeffer fut donc le premier qui fondit dans l'airain les signes de la parole ; c'est d'après ce procédé, qu'on appela *types* les caractères destinés à l'imprimerie, et qu'on donna à cet art le nom de *typographie*. On ajoute que Schoeffer inventa aussi l'encre propre à imprimer, et que Fust, charmé de tant de découvertes, lui accorda sa fille en mariage, et l'intéressa dans l'entreprise. Plusieurs pays réclament la gloire d'avoir inventé l'imprimerie : différents auteurs l'attribuent, les uns à la ville de Harlem (trouvé par Laurent Coster) les autres à celle de Mayence, d'autres enfin à Mayence et à Strasbourg conjointement. Quoiqu'il en soit, c'est de Mayence que l'art typographique sortit pour se répandre par toute la terre. L'imprimerie fut établie en France sous le règne de Louis XI. Elle fut apportée en Belgique en 1470, par Thierry Mertens d'Alost.

Imprimerie royale de Paris. Elle a été établie par François 1er en 1531. Ce prince fit fondre des caractères hébreux, greçs et latins, dont dont il confia la garde au célèbre Robert Étienne, son imprimeur ordinaire, auquel son fils de même nom succéda en 1559. Elle devint florissante sous Louis XIII, par les soins du cardinal de Richelieu, et fut placé aux galeries du Louvre. Quelque brillante que fût, dans son origine, cette imprimerie, son état n'est pas comparable à ce qu'il a été depuis, à ce qu'il est aujourd'hui. On y possède des poinçons, matrices et caractères des langues de presque tous les peuples de la terre qui ont une écriture, et notamment les cent trente-sept mille caractères de la langue chinoise.

IMPROVISATEUR. Le talent d'improviser semble être une production naturelle du sol de l'Italie. Les Grecs ont eu au commencement des *improvisateurs*, et l'on peut regarder comme tels les poètes ambulants qu'ils appelaient *Aoidoi*. Homère était un poète, et plusieurs savants ont cru qu'il avait composé, en *improvisant*, une partie des poëmes qui nous restent de lui. « Homère, dit Eustache, ne respirait que « poésie : il était tellement inspiré par la muse « héroïque, qu'il parlait en vers avec plus de « facilité que d'autres ne parlent en prose. » On retrouve encore en Italie l'image de ce talent extraordinaire.

INCARNATION. Le premier acte public où l'on compte les années depuis l'incarnation de Jésus-Christ est celui par lequel Carloman convoqua, le 21 Avril 642, un concile dans ses états de Germanie.

INCENDIE. M. Gay-Lussac a cherché à rendre incombustibles ou peu inflammables les meubles et autres boiseries qui sont ordinairement la cause et l'aliment des feux les plus dangereux. Ce savant académicien a reconnu que certains sels solubles, lorsqu'on étend leur dissolution sur des bois ou des toiles, empêchent ces substances de jeter des flammes en brûlant. Tels sont l'hydrochlorate et le sulfate d'ammoniaque, le borate et le phosphate d'ammoniaque, etc, etc. L'idée de former une compagnie d'*Assurance contre les incendies* avait été mise au jour quelques années avant la révolution. Dieudonné Thiébault, mort en 1807, avait rédigé, dès 1785, un projet sur la formation d'une compagnie de ce genre ; idée heureuse que les autorités de ce temps repoussèrent comme inexécutable.

INCOMBUSTIBLE. Le docteur Arfird, Saxon de naissance, inventa en 1786 des cartons incombustibles, dont il fit l'expérience en présence du duc Frédéric de Brunswick et de plusieurs autres personnes de distinction. On avait, à cet effet, construit une petite maison de bois, dont on avait doublé l'intérieur de cartons incombustibles ; on y mit le feu, et ce feu, malgré sa violence, n'endommagea aucune des matières cartonnées.

INCUBATION ARTIFICIELLE. Depuis un temps immémorial les Égyptiens sont en possession de faire éclore les poulets sans l'aide des poules. Ils se servent à cet effet de fours d'une construction particulière qu'ils nomment *mamals*. Dans cette contrée, les habitants du village de Bermé, munis d'un fourneau portatif, chauffé au moyen d'une lampe, parcourent les provinces les plus éloignées et se chargent, à façon, de faire éclore les œufs. Les procédés des Berméens n'ont point été importés en Europe. Ici des expériences nombreuses pour parvenir au même résultat ont été faites sans succès. Réaumur a publié plusieurs aperçus ingénieux sur l'incubation naturelle ; M. Bonnemain physicien français, est le seul jusqu'à ce jour qui soit parvenu à faire éclore des œufs d'une manière constante et plus assurée même que ne le font ordinairement les oiseaux de nos basses-cours.

INDEX. Mot purement latin qui signifie *ce qui montre*, *ce qui indique*. De là vient qu'on donne ce nom au second doigt de la main. Les

tables des matières, qui se mettent à la fin d'un livre, portent par la même raison le nom d'*index*. On appelle aussi *index*, *indice* ou *indices expurgatoires*, une table ou catalogue de livres suspects de mauvaise doctrine, dont la lecture a été interdite par l'église romaine. Philippe II fut le premier qui ordonna l'an 1558, que l'on imprimât un index ou catalogue des livres défendus par l'inquisition d'Espagne. Le pape Paul IV, à son exemple, en fit imprimer un semblable, en 1559. Le concile de Trente ordonna que tous les livres seraient examinés par des théologiens. Cette commission censoriale est ce qu'on appelle la *Congrégation de l'Index*; elle a son siége à Rome. Un livre *mis à l'index*, est un livre inscrit au catalogue de ceux dont cette congrégation défend la lecture.

INDICATEUR VOCAL. Tableau marqué de lignes sans notes, dont l'objet a été de substituer le raisonnement aux routines qui avaient présidé jusqu'alors aux leçons élémentaires de musique. L'inventeur est M. Wilhem, auquel cette méthode a été suggérée par la lecture d'un ancien ouvrage de Sébaste Hayden. Ce mode a quelque ressemblance avec le méloplaste de M. Galin.

INDICTION. L'indiction était autrefois un tribut que les Romains percevaient toutes les années dans les provinces, sous le nom *d'indictio tributaria*, pour la subsistance des soldats, particulièrement de ceux qui avaient servi pendant quinze années. Lorsque l'Empire changea de face, sous les derniers empereurs, on conserva le terme d'*indiction*; mais l'acception en fut changée, il ne signifia qu'un espace de quinze ans. Cette époque fut établie en Orient sous le règne de Constantin. Ce ne fut que dans le VIe siècle qu'on en fit usage dans la Gaule. L'indiction commença en France au 24 Septembre de l'an 573. On la commença ensuite le 1er Janvier. Elle n'est plus d'usage que dans les bulles du pape. *Indiction* se dit aussi de la convocation d'un concile, d'un synode, etc, à certain jour, et même de la convocation des diverses séances de ces sortes d'assemblées.

INDIENS. Nom sous lequel on connaît les aborigènes de l'Amérique. Cette partie du monde ayant été prise d'abord pour les Indes d'Asie, fut ensuite, quand l'erreur eut été reconnue, désignée sous le nom d'Indes occidentales. Les Indiens sont répandus d'une extrémité à l'autre de l'Amérique, et se divisent en plusieurs nations, subdivisées en peuplades, tribus, etc.

INDIGENTS (*Colonies agricoles d'*). Ces établissements ont été formés il y a une dizaine d'années en Allemagne et en Belgique. En 1818, on voulut établir des colonies d'indigents dans plusieurs parties incultes de la France, mais des difficultés s'étant élevées, le projet fut abandonné.

INDIGO. Les anciens ont ignoré l'origine de l'indigo. Suivant Pline, c'est une écume de roseaux qui s'attache à une espèce de limon, noir quand on le broie, et d'un beau brun mêlé de pourpre quand on le délaie. Dioscoride croit que c'est une pierre. On sait aujourd'hui que ce que nous appelons indigo est une fécule extraite des feuilles de l'*anil* ou indigotier, plante des Indes orientales naturalisée en Amérique. L'indigo le plus recherché est celui qui est connu sous le nom de *Guatimala*, parce qu'il croît sur le territoire de cette cité. Avant la découverte de l'indigo, on cultivait, dit M. Chaptal, l'*isatis tinctoria* (le pastel), pour en former des coques, dans presque toutes les parties de l'Europe : c'était alors la couleur bleue la plus solide qui fût connue, et le commerce du pastel était immense. L'indigo qu'on extrait de l'anil commença à paraître en Europe dans les premières années du XVIIe siècle; on prévit, dès le premier moment de son importation, tout le tort qu'il devait faire au pastel; puisque dégagé de toute matière étrangère au principe colorant, l'indigo présente, sous le même poids, environ cent soixante-quinze fois plus de matière colorante que les coques de pastel. La longue guerre de la révolution nous avait interdit l'usage des mers, et nos approvisonnements en denrées coloniales étaient devenus très-chers et incomplets. Dans cet état de détresse et de privation, le gouvernement fit un appel aux savants, pour essayer de tirer de notre sol une partie des ressources que nous avait procurées jusque-là celui du Nouveau-Monde. Leurs efforts ne furent pas infructueux, et en peu de temps on fabriqua de l'indigo du pastel qui ne le cédait pas en qualité au plus beau guatimala. Le gouvernement forma, à ses frais, trois grands établissements, l'un à Albi, l'autre aux environs de Turin, et le troisième en Toscane; ces établissements ont prospéré pendant plusieurs années; les procédés y ont été améliorés; mais les changements politiques de 1814 n'ont plus permis de les protéger. Les usines ont été vendues par les gouvernements respectifs, et cette belle branche d'industrie, qui se serait conservée, si les établissements avaient été formés par des parti-

culiers, a disparu. Rouquès, habile teinturier à Albi, a seul maintenu un établissement qu'il avait formé, et n'a pas employé dans sa teinture d'autre indigo que celui qu'il préparait lui-même avec le pastel.

INDULGENCES. Les indulgences ont été en usage dès les premiers siècles de l'Église. Elles n'étaient dans leur origine qu'un adoucissement de la pénitence canonique, dont la faiblesse de quelques pénitents ne pouvait supporter toute la rigueur. Toutes les croisades étaient accompagnées d'indulgences. L'Église maintenant, en accordant les indulgences, impose l'obligation de pratiquer quelques bonnes œuvres qu'elle détermine.

INFANT, INFANTE. C'est le titre d'honneur qu'on donne aux enfants de quelques princes, comme en Espagne, en Portugal. Il n'y a que les frères du roi d'Espagne et son fils aîné, le prince des Asturies, qu'on qualifie d'*infants*. Pélage, évêque d'Oviédo, qui vivait en l'an 1100, nous apprend, dans une de ses lettres, que dès le règne d'Évremond II, le titre d'*infant* et d'*infante*, était déjà usité en Espagne.

INFANTERIE. Quelques-uns donnent à ce mot une origine qui paraît toute naturelle. La première infanterie, disent-ils, fut composée de jeunes gens levés en différents pays ; on les appelait *enfants* de Paris, *enfants* d'Orléans, de Picardie, de Flandre, etc. ; et de là *infanfanterie*. Si l'on en croit quelques anciens auteurs, l'infanterie tire son origine ou du moins son nom d'une *infante* d'Espagne, qui, ayant appris que l'armée du roi son père venait d'être battue par les Maures, se mit à la tête d'un certain nombre de gens de pied, dont on ne faisait point usage alors pour le combat, arrêta les ennemis qui poursuivaient les vaincus, et les défit entièrement. En mémoire de cet événement, ajoutent-ils, les piétons espagnols prirent le nom d'*infanterie*, lequel a passé depuis aux piétons des autres nations.

INGÉNIEURS-GÉOGRAPHES. Titre donné en France à ceux qui sont spécialement chargés de la construction des cartes civiles et militaires. Ce n'est qu'en 1696 que quelques officiers furent attachés à divers régiments d'infanterie, en qualité d'ingénieurs des camps et armées, pour éclairer leur marche par des reconnaissances topographiques. En 1717 ils eurent pour chef un brigadier d'infanterie. Neuf ans plus tard ils prirent la dénomination d'ingénieurs-géographes des camps et armées, et remplirent dès ce moment leurs fonctions près des états-majors. Leur organisation ne reçut quelque stabilité qu'en 1744 et durant les guerres d'Italie, sous le ministre d'Argenson. Par suite d'un décret de l'Assemblée Nationale du 17 Août 1791, les ingénieurs-géographes furent supprimés, et leurs fonctions réunies à celles des officiers du génie : ils ne tardèrent pas à être rappelés au dépôt général de la guerre, mais sans y avoir un sort assuré. Cet établissement, qui, pendant la tourmente révolutionnaire, servit de refuge aux Laplace, aux Delambre, aux Borda, etc., reçut un vif éclat des lumières de ces savants illustres, et devint dès-lors le propagateur des nouvelles méthodes géodésiques, lesquelles furent bientôt appliquées aux levés des cartes de Souabe, de Bavière, de Savoie, d'Italie, de l'île d'Elbe, de la Belgique, des champs de bataille dans les Apennins, enfin de l'Égypte. Tant de travaux utiles devaient éveiller la sollicitude du gouvernement pour faire cesser l'état précaire des ingénieurs-géographes ; un décret du 30 Janvier 1809 les constitua militairement, fixa leur nombre à quatre-vingt-dix, et prescrivit que le corps de ces officiers fût recruté d'élèves sortant, par voie de concours, de l'école polytechnique.

INGÉNIEURS MILITAIRES. Les ingénieurs militaires, jusqu'à la fin du XVII[e] siècle, ne furent point réunis en corps. C'étaient des hommes qui, se trouvant de la vocation pour l'art militaire, se chargeaient de diriger l'exécution des travaux de fortifications et de ceux d'attaque. Louvois les réunit en corps en 1690, et en régla, en 1697, les conditions d'admission. En 1748 il fut décidé que pour être ingénieur, il fallait passer par une école spéciale qui fut à cet effet établie à Mézières, et qui, plus tard, a été transférée à Metz où elle est encore à présent. La dernière ordonnance constitutrice de ce corps est du 13 Décembre 1829.

INGÉNIEURS. Nom que l'on donna d'abord particulièrement à ceux qui s'appliquaient à l'architecture militaire, à cause des inventions ingénieuses qu'ils mettaient souvent en usage, tant pour la fortication que pour l'attaque et la défense des places. On les appelait autrefois *engeigneurs*, du mot *engin* qui signifie machine, et vient du latin *ingenium* ; on a même nommé, en mauvais latin, les machines de guerre *ingenia*.

INHUMATION. C'est l'action de mettre dans la terre le corps d'un homme mort, de lui donner la sépulture. On a commencé en l'an 1200 à inhumer dans les églises, et cet usage perni-

cieux s'est conservé pendant près de six cents ans. *Voyez* CIMETIÈRE.

INITIATION. Les fêtes et les initiations grecques ayant été établies sur le modèle des fêtes et des initiations égyptiennes, les initiés s'engageaient pareillement à remplir certains devoirs et certaines formalités prescrites qu'on exigeait d'eux; mais nous n'en avons aucune connaissance, parce que les initiés s'étaient fait du secret une religion inviolable.

INJECTION (*injectio*, du verbe *injicere*, jeter dans). On appelle injection anatomique une opération qui consiste à introduire dans les vaisseaux du corps humain et des cadavres des animaux un liquide, le plus souvent coloré, et susceptible de se solidifier par le refroidissement. Les injections ont pour objet de faciliter la préparation des vaisseaux, leur conservation, de faciliter l'étude de leur organisation, de leur distribution, de leurs rapports avec les parties voisines, et des ramifications presque infinies par lesquelles ils s'anastomosent ou s'abouchent les uns avec les autres. C'est une découverte importante, qui remonte à peine à deux cents ans, et qui a beaucoup servi a éclairer la science de l'économie animale. Elle a pris naissance dans le XVII[e] siècle, qui forme une des époques les plus remarquables de l'histoire du génie, et qui s'est signalé par de grandes découvertes en anatomie et en physiologie Au commencement de ce siècle, la circulation du sang, déjà entrevue et indiquée, mais véritablement reconnue par l'illustre Guillaume Harvey, fut par lui proclamée après vingt-cinq années de recherches et d'expériences sans nombre. En chirurgie, le mot *injection* signifie l'action d'introduire, au moyen d'une seringue ou de tout autre instrument analogue, un liquide dans une cavité du corps, soit naturelle, soit accidentelle, dans le but de combattre et de guérir certaines maladies. Caton le censeur a traité de cette manière des plaies fistuleuses dont plusieurs de ses esclaves avaient été affectés. Il y injectait, au moyen d'une vessie munie d'un tuyau de plume, le suc de certains végétaux.

INOCULATION. L'usage de communiquer artificiellement la petite-vérole, dans la vue de prévenir le danger et les ravages de cette maladie contractée naturellement, subsiste de temps immémorial dans les pays voisins de la mer Caspienne, et particulièrement en Circassie; c'est de là qne cette pratique a passé en Grèce, en Morée et en Dalmatie, où elle a plus de deux cent cinquante ans d'ancienneté. On ne sait pas en quel temps elle s'est répandue en Afrique, sur les côtes de Barbarie, sur celles du Sénégal, ni dans l'intérieur du Continent, dans l'Asie, dans l'Inde, au Bengale, et enfin à la Chine. On a cru reconnaître des traces de l'inoculation dans la principauté de Galles en Angleterre, dans le comté de Meurs et dans le duché de Clèves en Westphalie, et même en France dans la province de Périgord. L'inoculation fut apportée ou renouvelée à Constantinople, sur la fin du XVII[e] siècle, par une femme de Thessalonique. Cette femme et une autre dame de Philippopolis inoculèrent très-heureusement plusieurs milliers de personnes; deux docteurs de l'université de Padoue, Emmanuel Timoni et Jacques Pilarini, témoins de leurs succès, adoptèrent leur pratique, et la répandirent dans le reste de l'Europe; le premier la communiqua, en 1713, aux universités d'Oxford et de Padoue. Dans l'année 1717, lady Wortley Montague, ambassadrice d'Angleterre à la Porte Ottomane, eut le courage de faire inoculer son fils, âgé de six ans, et l'opération ayant répondu à son attente, de retour à Londres, elle fit inoculer sa fille, en 1721. Alors le collége de médecine demanda que l'expérience fût faite sur six criminels condamnés à mort. Le succès répondit anx espérances que l'on avait conçues, et bientôt la princesse de Galles fit inoculer ses deux filles, l'une depuis reine de Danemarck, et l'autre princesse de Hesse-Cassel. En 1756, le duc d'Orléans, grand-père du roi des Français qui existe aujourd'hui, se détermina à faire inoculer ses enfants, le duc de Chartres et Mademoiselle, et cette époque peut être regardée comme celle de l'introduction de cette opération en France, où elle s'accrédita de plus en plus jusqu'à ce qu'on eût trouvé un moyen de se garantir entièrement de la petite-vérole. *Voyez* VACCINE.

INQUISITION. Du latin *inquisitio* (recherche). On peut, à ce qu'il paraît assigner l'an 1184 comme l'époque de la création de ce tribunal. Au concile de Vérone, les deux puissances se réunirent pour l'extirpation des hérésies. L'Église y employa l'excommunication et les autres censures; les souverains et les magistrats, les peines temporelles. Il fut ordonné aux évêqnes de s'informer, par eux-mêmes, ou par leurs commissaires, des personnes suspectes d'hérésie. Cette juridiction fut adoptée par le comte de Toulouse en 1229, et confiée aux Dominicains par le pape Grégoire IX, en 1233. Innocent IV établit son empire, en 1251, dans toute l'Italie, excepté à Naples. L'Espagne s'y vit entièrement soumise, en 1448, sous le règne

de Ferdinand et d'Isabelle. Le Portugal l'adopta sous Jean III, l'an 1557, conformément au modèle reçu par les Espagnols. Douze ans auparavant, en 1545, Paul III avait formé la congrégation de ce tribunal sous le nom de *Saint-Office*, et Sixte V confirma cette congrégation en 1588. L'inquisition n'existe en ce moment que dans la Sicile et les états du pape.

INSCRIPTION. Légende, épigraphe, énoncé clair et précis gravé sur le marbre, la pierre, le cuivre ou l'airain, aux édifices, aux monuments publics ou particuliers, pour conserver la mémoire de quelque personne, de quelque événement.

Cette coutume de graver sur les pierres monumentales fut pratiquée de toute ancienneté dans la Phénicie et en Égypte, d'où elle passa chez les Grecs. Ils dressèrent, dans la citadelle d'Athènes, des colonnes sur lesquelles ils marquèrent l'injustice des tyrans qui avaient usurpé l'autorité souveraine. Les Amphictyons firent mettre sur un amas de pierres une épitaphe en l'honneur des guerriers tués aux Thermopyles.

INSINUATION. L'insinuation s'entendait autrefois de l'enregistrement des actes translatifs de propriété d'immeubles et de droits réels, pour les rendre publics. Cette formalité fut prescrite à l'égard des donations par l'empereur Constantin; diverses lois romaines l'ont ensuite exigée : elle fut introduite en France, par l'article 132 de l'ordonnance de François 1er, donnée en 1539. L'insinuation a été remplacée par le droit d'*enregistrement*. *Voyez* ce mot.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE. Il existait anciennement à Paris six corps académiques : *l'académie française, l'académie des inscriptions et belles-lettres, l'académie des sciences, l'académie de peinture, sculpture et gravure*, l'*académie d'architecture et l'académie de chirurgie*. Créées à des époques différentes, régies par des réglements empreints de l'esprit de divers siècles, ces académies, ne pouvaient guère concourir simultanément au but commun qu'elles devaient se proposer dans l'intérêt de la France. L'Institut, créé en l'an IV, forme au contraire un corps unique. Quoiqu'il soit divisé en plusieurs classes, ou, si l'on veut, en plusieurs académies, une relation continuelle existe entre ces divisions; elles éclairent mutuellement leurs travaux respectifs, se réunissent, dans la personne de leurs commissaires, pour prononcer sur le mérite des innovations remarquables; et la séance publique annuelle où elles se fondent ensemble, achève de prouver que l'intention du législateur fut d'établir l'unité organique de l'Institut, et de faire disparaître ainsi les ferments de division qu'entretenait autrefois un état de choses contraire. L'Institut, à sa fondation, se composait de trois classes : 1° la classe des sciences physiques et mathématiques ; 2° la classe des sciences morales et politiques; 3° la classe de la littérature et des beaux-arts ; plus tard les beaux-arts formèrent une quatrième classe. Mais une ordonnance du Roi, en date du 21 Mars 1816, statuant sur la division de l'institut royal de France, assigna aux quatre sections ci-dessus rappelées les dénominations d'*académie française, académie des inscriptions et belles-lettres, académie des sciences, et académie des beaux-arts*. Une seconde ordonnance du 26 Octobre 1832 a rétabli une cinquième académie, sous la dénomination d'académie des sciences morales et politiques.

INSTITUTION DES JEUNES AVEUGLES. Le premier asile que la bienfaisance ouvrit aux aveugles fut établi en 1784. Avant cette époque, le gouvernement n'avait encore rien fait pour l'instruction de ces malheureux condamnés dès leur naissance à passer toute leur vie dans les hospices, ou à mendier leur pain de porte en porte. Quelques-uns cependant s'étaient réunis en société dans un des cafés de la capitale, où, sans règle ni mesure, ils exécutaient quelques morceaux de musique, qui excitaient l'hilarité des passants. Ces aveugles se plaçaient devant un long pupître; chacun avait une paire de lunettes sur le nez. En 1784, la société philantropique ouvrit un asile à ces malheureux, et l'abbé Haüy, profitant de plusieurs essais qui avaient déjà été tentés pour instruire des aveugles de naissance, réussit à faire naître dans l'esprit de ces nouveaux élèves, au moyen du toucher, les idées que la privation de la vue leur avait dérobées. Il composa des livres et de la musique dont les caractères étaient en relief, et qu'ils parvinrent bientôt à déchiffrer à l'aide d'un toucher exercé. *Voyez* AVEUGLES.

INSTRUCTION. *Voyez* ENSEIGNEMENT.

INSTRUMENTS A VENT. On suppose que ce fut Euterpe qui inventa les instruments à vent. Le chalumeau est le premier instrument à vent dont on se soit servi. Dans son origine, ce n'était qu'un roseau percé de distance en distance. Les Égyptiens et les Arcadiens passent pour en être les inventeurs. Les poètes attribuent l'invention de la flûte à Apollon, à Pallas et à Mercure. Les Grecs, anciennement, n'avaient point d'instruments militaires pour

sonner la charge, pour battre les marches ou les retraites. Dans l'*Iliade* il n'est jamais question de trompettes, de tambours, ni de timbales. « Homère, dit Goguet, ne donne des trompettes ni aux Grecs ni aux Troyens; il dit seulement qu'on entendait dans le camp de ces derniers le son des flûtes et des chalumeaux. » Il est donc certain que les Grecs, aux temps héroïques, n'avaient point encore l'usage de la trompette ni celui d'aucun instrument militaire.

INSTRUMENT *pour faire des recherches au fond de l'eau.* M. Leslie a récemment imaginé pour cet usage un instrument d'optique. C'est un tube conique de longueur variable, large d'environ un pouce au sommet, et de dix à la base; les deux bouts sont vitrés. Lorsque le bout large est plongé au fond de l'eau, et qu'on applique l'œil à l'extrémité opposée, comme la lumière n'éprouve aucune interruption dans l'intervalle des deux vitraux, l'œil peut apercevoir aisément ce qui est au fond de l'eau. Pour se servir de cet instrument pendant la nuit, on adapte latéralement une lampe à l'extrémité large du tube; cette lampe est dans un court cylindre auquel deux tubes communiquent, l'un pour évaporer l'air brûlé et la fumée, l'autre pour fournir l'air frais. La lumière de cette lampe, en projetant sur le sol, permet d'en distinguer aisément toutes les parties, lorsqu'on regarde dans le tube.

INTENDANCE MILITAIRE. Corps, créé en France, par ordonnance du 29 Juillet 1817.

INTERDIT. Le premier interdit des églises dont l'antiquité nous fournit un exemple, est celui que Leudovalde, évêque de Bayeux, mit, en 586, sur toutes les églises de Rouen, jusqu'à ce qu'on eût découvert l'auteur du meurtre de Prétextat, évêque de cette ville, que Frédégonde, veuve de Chilpéric, avait fait assassiner dans son église. *Voyez* EXCOMMUNICATION.

INTERFÉRENCES. Grimaldi avait déjà remarqué, en 1665, l'influence mutuelle des rayons de lumière; mais un illustre physicien anglais, Thomas Young, dont les sciences déplorent la perte récente, est le premier qui ait démontré que, dans certaines circonstances, *la lumière ajoutée à de la lumière produit de l'obscurité*, et qui ait reconnu la loi de ce singulier phénomène, dont l'énoncé semble être un paradoxe. C'est cette loi à laquelle il a donné le nom de *principe des interférences*, et qui consiste en ce que deux rayons émanés d'une source commune et se rencontrant sous des directions peu inclinées entre elles, se détruisent mutuellement lorsque les longueurs des routes qu'ils ont parcourues est un nombre impair de fois la longueur d'une demi-oscillation. Divers physiciens, et particulièrement MM. Arago et Fresnel, ont fait des recherches importantes sur les propriétés de la lumière, et reproduit le phénomène dont il s'agit à l'aide d'expériences ingénieuses.

INTERMÈDE. Dans les tragédies et dans les comédies, c'est ce qui se joue, se chante ou se fait pour divertir les spectateurs. Après que les Romains eurent supprimé les chœurs dans la comédie, ils introduisirent les mimes et les embolaires, les danses et les flûtes, pour délasser l'esprit et l'attention des spectateurs, et pour donner aux acteurs quelque temps et quelque repos.

INTESTAT (sans avoir testé, sans avoir fait son testament). Il fut un temps où quiconque ne laissait pas une partie de son bien à l'église était excommunié et privé de la sépulture après sa mort. Cela s'appelait *mourir déconfès*, c'est-à-dire sans avoir confessé la religion chrétienne. Un arrêt du 19 Mars 1209, rapporté par Pasquier, fait défense à l'évêque d'Amiens d'empêcher, comme il faisait, la sépulture des décédés *ab intestat*.

INTRODUCTEUR *des ambassadeurs*. Cette charge est très-ancienne. Ammien Marcellin parle de cette charge sous le nom de *magister admissionum*. Lampridius appelle cet officier *admissionalis*. Suétone en parle aussi dans la vie de Vespasien, et le nomme *quidam ex officio admissionis*. Selon Wicquefort, les introducteurs des ambassadeurs et des princes étrangers, en titre d'office, sont d'institution très-moderne en Europe. Il n'y en avait point en France sous Charles IX.

INVALIDES (*Hôtel des*). Au XV[e] siècle, les soldats invalides vivaient d'aumônes, de brigandage, ou, se plaçant dans les châteaux de quelques seigneurs en qualité de *mortes-paies*, y étaient nourris en contribuant à la garde de ces forteresses; ou bien le roi leur accordait des places de *religieux lais* dans des abbayes et prieurés du royaume. Henri IV fut le premier roi de France qui essaya de réparer cette injustice : il plaça dans l'hôpital de l'Oursine ou de la Charité-Chrétienne, qu'avait institué Nicolas Houel, des officiers et des soldats blessés à son service; et par ses édits des années 1597, 1600 et 1604, il les mit en possession de cet hôpital, pour y être logés, nourris et médicamentés. Louis XIII, en 1634, plaça des invalides à Bicêtre, qu'il érigea en

commanderie de Saint-Louis. Louis XIV, dont les guerres accrurent le nombre des invalides, sentit le besoin de construire de plus vastes bâtiments pour les loger. Il fit acheter un emplacement convenable; et par arrêt de son conseil, du 12 Mars 1670, il assigna des fonds nécessaires aux frais de construction et à la dotation de cet établissement.

INVENTAIRE. Les inventaires nous viennent directement des Romains : ils les appelaient *repertoria :* et dès le IIIe siècle, le vulgaire disaient *inventoria*, d'où nous avons fait *inventaires*.

INVENTION (Brevet d'). Depuis deux siècles les Anglais possèdent une législation qui assure à leurs auteurs la propriété des découvertes dans les arts utiles. Cette propriété fut établie sous Jacques Ier, par un *bill* rendu en 1622, ayant pour titre *Statut sur les monopoles et priviléges*. En France, les brevets d'*invention*, de *perfectionnement* et d'*importation*, ont été créés par les lois des 7 Janvier et 25 Mai 1791. La durée des brevets ne peut excéder quinze ans.

INVESTITURE. Acte par lequel le seigneur dominant investit d'un fief son vassal. Ce mot vient du latin *vestire*, vêtir, revêtir. Anciennement les actes d'*investiture* étaient accompagnés de certains signes extérieurs ou symboles, pour exprimer la translation qui se faisait de la propriété ou possesion d'une personne à une autre. Pour l'investiture d'un champ, on donnait tantôt un morceau de *terre* ou de gazon, tantôt un petit bâton appelé *festuca ;* quelquefois un couteau ou une épée, pour désigner la puissance que l'on conférait au nouveau propriétaire. Dans certains cas, on mettait au doigt un anneau, on donnait une pièce de monnaie, une pierre ou quelque autre chose. Les souverains donnaient l'*investiture d'une province* en remettant une bannière.

L'investiture des bénéfices se conférait suivant la dignité : le chanoine était investi par le *livre*, l'abbé par le *bâton pastoral*, l'évêque par le *bâton et l'anneau*. Voici l'origine de cette institution : sous Pépin et Charlemagne, l'Église ayant commencé à posséder beaucoup de fiefs, dont ces princes l'avaient enrichie, tant en France qu'en Allemagne; les évêques et les abbés se trouvèrent engagés par là à prêter entre les mains du prince foi et hommage des fiefs qu'ils tenaient de lui, et d'en recevoir l'investiture par la crosse et l'anneau, sans que les princes aient jamais prétendu, par cette cérémonie, conférer la puissance spirituelle. On peut lire dans le *Glossaire* de Du Cange, au mot *Investiture*, la description des différentes manières dont se donnaient les investitures ecclésiastiques.

IODE. Nouvelle substance simple, découverte en 1812 par M. Courtois, salpêtrier à Paris, dans l'eau-mère des soudes de varec. C'est à M. Gay-Lussac que nous devons, la connaissance de la plupart de ses propriétés. Sa forme est lamelleuse, son éclat métallique, sa ténacité très-faible, sa couleur bleuâtre; il a une odeur analogue à celle du chlorure de soufre. L'iode entre en fusion à 107°, en ébullition à 175°. Cependant en raison de sa tension, il se vaporise dans l'eau bouillante.

IONIENNES (*Iles*). République de l'Europe méridionale, protégée par la Grande-Bretagne, et située dans la mer Ionienne, au Sud-Ouest de la Turquie d'Europe, le long des côtes de la Grèce et de l'Albanie. Cette république est composée de sept îles principales : Corfou, Paxo, Sainte-Maure, Céphalonie, Ithaque, Zante, Cerigo. Ces îles sont célèbres dans l'antiquité, et ont joué un grand rôle dans la guerre du Péloponèse. Lors de la chute de l'empire romain, ces îles résistèrent aux barbares qui inondèrent l'Europe. Dans le moyen âge, leur sort fut lié à celui du Bas-Empire. Cédée à la république de Venise, vers l'époque de la prise de Constantinople par les Latins, Corfou devint l'arsenal de la marine vénitienne. En 1797, les Français s'en emparèrent; deux ans après ces îles furent prises par la Russie et la Turquie, qui les réunirent, sous leur protection, en république des sept îles.

IPÉCACUANHA. Racine qui nous est apportée d'Amérique, et dont on fait le plus grand usage en médecine, comme vomitif. C'est le seul émétique du règne végétal qu'on emploie aujourd'hui. *L'ipécacuanha brun* est le plus estimé. Ce furent les Portugais qui l'apportèrent d'abord du Brésil en Europe; on en fit peu d'usage jusqu'en 1686, qu'un marchand étranger nommé Garnier en apporta de nouveau. Comme il en vantait extraordinairement les vertus, Adrien Helvétius, médecin de Reims, l'essaya et en obtint les plus heureux succès. C'est de lui que Louis XIV l'acheta pour en rendre l'usage public.

IRIDIUM. Ce métal, découvert en 1803 par Descostils, et examiné peu de temps après par Fourcroy, Vauquelin et Tennant, est solide, presque aussi blanc que le platine, infusible, inaltérable par l'oxigène à toutes les

températures, sans odeur, sans saveur. L'iridium ne se trouve naturellement que combiné avec l'osmium, et mêlé dans cet état avec la mine de platine, sous forme de petits grains. Il est très-rare, sans usage, et ne s'obtient que par des moyens très-compliqués.

IRIS. Hippocrate, Théophraste, Pline et Dioscoride, donnèrent ce nom à plusieurs plantes, parce que les fleurs sont de couleurs très-différentes dans toutes leurs variétés qui rappelaient les couleurs de l'arc-en-ciel. La plus célèbre de ces espèces d'iris était celle d'Illyrie, que Brassavola dit avoir vue à fleurs blanches, jaunes et pourpres.

IRIS DE FLORENCE (L') croît en Italie, dans la Carniole, et dans les parties méridionales de l'Europe. Cette plante est cultivée principalement aux environs de Florence, à cause de sa racine dont il se fait une grande consommation pour la fabrication des pois à cautère. Les parfumeurs se servent de la poudre d'iris pour donner l'odeur de violette à différentes préparations. Le professeur Ormstead, de l'université de la Caroline du Nord, a reconnu que les pétales de l'iris de jardin, ou lis bleu, donnent une teinture supérieure à tous les bleus connus. On la rougit, comme le tournesol, en y faisant circuler un courant de gaz acide carbonique.

IRLANDE, *Ireland*, une des îles britanniques, à l'Ouest de la Grande-Bretagne. Les anciens l'appelaient, *Ierne*, les Romains *Hibernia*, et les indigènes *Érin*; elle fut longtemps barbare et inconnue. Elle échappa au joug des Romains, mais fut ravagée au IXe siècle par les Normands qui y fondèrent les villes de Waterford, Dublin et Limerick. Le Christianisme s'y introduisit au Xe siècle, et, au XIIe, les Anglais, sous Henri II, en firent la conquête.

IRRIGATION. Les avantages de l'irrigation, qui ont été récemment l'objet d'une attention spéciale, n'étaient pas ignorés des anciens. Il y a plus de deux siècles que le chancelier Bâcon a recommandé cette méthode aux agriculteurs.

ISIAQUE (*La table*). Un des monuments les plus considérables que l'antiquité nous ait transmis, contient la figure et les mystères d'Isis, avec un grand nombre d'actes de la religion égyptienne. Il fut trouvé au sac de Rome en 1525, et a été gravé plusieurs fois. Cette table paraît toute symbolique et énigmatique. Elles est maintenant à Paris, dans le cabinet des antiques de la bibliothèque du roi.

ISLANDE, ISLAND (*Terre de Glace*). Grande île presque entièrement comprise dans l'Atlantique septentrional. Quelques auteurs ont cru que l'Islande était l'*Ultima Thule* des Romains, mais plusieurs circonstances font présumer que les anciens ne l'ont point connue. En 861, elle fut découverte par un pirate Norwégien, qui l'appela *Sneeland* (terre de neige). En 868, le Norwégien Floke Wilgerdarson lui donna le nom qu'elle porte aujourd'hui. L'introduction du Christianisme dans cette île date de 981. L'Islande tomba au pouvoir de la Norwège en 1261; elle passa en 1397 au Danemarck qui la possède encore aujourd'hui.

ITALIE, *Italia*. Plus de quatre cents ans avant la guerre de Troie, une colonie d'Arcadiens vint s'établir dans ce pays, sous la conduite d'*OEnotrus*, père d'*Italus* qui lui a donné son nom. Peu après cette guerre, Énée, à la tête de Troyens, se fixa à l'embouchure du Tibre. Vers l'an 170 avant l'ère chrétienne, par les conquêtes successives des Romains, peuples du centre, la dénomination d'Italie s'appliqua à toute la Péninsule. A la chute de l'empire romain, arrivée en 476 (*Voyez* ROME), s'éleva la domination éphémère des Hérules, détruite par Théodoric. Depuis cette époque jusqu'au milieu du VIIe siècle, l'Italie fut envahie et ravagée par des hordes barbares nommées Teutons. Aux XIIe et XIIIe siècles, l'esprit national, excité par les querelles de l'Église et de l'Empire, se réveilla en Italie : des républiques se formèrent, et appuyées du secours des papes, alors prépondérants dans toute l'Europe, elles résistèrent aux forces de l'Allemagne, mais ce fut pour retomber bientôt sous le joug de leurs concitoyens. Dans le XVIIIe siècle il ne restait plus de toutes les républiques d'Italie que celles de Gênes, Lucques et Saint-Marin : cette dernière, fondée en 453, a seule résisté à la catastrophe qui a détruit les autres. En 1792, l'Italie fut de nouveau ravagée, et plus tard réunie à l'empire de Napoléon; mais en 1814 elle retomba sous le joug de la maison d'Autriche.

ITALIQUE. On donne dans l'imprimerie le nom d'*italique* à un caractère dont on s'est servi pour imprimer ici ce mot. Il se rapproche de l'écriture manuscrite. Le caractère italique a tiré son nom de l'écriture de la chancellerie romaine. Ces caractères se nomment aussi *lettres vénitiennes*, parce que c'est à Venise que les premiers poinçons en ont été gravés. On les désigne également sous la dénomination de *lettres aldines*, parce que Alde Manuce s'en

servit le premier. Enfin on leur a donné le nom de *caractères italiques*, parce qu'ils nous vinrent d'Italie. Ce dernier nom a prévalu.

IVOIRE. Substance osseuse qui constitue les énormes dents connues sous le nom de *defenses de l'éléphant*. Les Grecs savaient travailler l'ivoire et l'employer à différents usages. Ils l'appliquaient sur des siéges et sur d'autres meubles pour y servir d'ornement. Ces ouvrages étaient d'un grand prix et très-recherchés. Il devait même y avoir dans la Grèce des artistes distingués par leur goût et par leur adresse à travailler cette matière. Homère parle d'un certain Iemalius comme d'un ouvrier qui excellait dans ces sortes d'ouvrages. Dès les temps les plus reculés, les Grecs, dit Winckelman, sculptèrent en ivoire. Il se fait à Dieppe un commerce très-étendu de l'ivoire, tant par la vente des défenses en nature que par les beaux ouvrages qui sortent de cette ville industrielle. M. Darcet est parvenu en tannant la gélatine extraite de l'ivoire, à la convertir en une écaille factice tout-à-fait semblable à l'écaille rouge, aujourd'hui si chère, et avec laquelle on fait les beaux ouvrages de tabletterie.

J.

J. Dixième lettre et septième consonne de l'alphabet français, appelée *I d'Hollande* par les imprimeurs, parce que les Hollandais l'introduisirent les premiers dans l'impression. La figure J à queue date de plusieurs siècles avant la fin de la république romaine, mais l'usage de distinguer les figures de l'I voyelle d'avec J consonne n'était pas encore généralement établi en France au milieu du XVIIe siècle. Ce fut, dit-on, Pelletier du Mans, qui fut le premier à placer le J à la tête des mots qui commencent par cette consonne, dans sa grammaire française imprimée en 1550.

JABOT. C'est le nom que l'on donne à une espèce de poche que les oiseaux ont sous la gorge. Par similitude on a donné le nom de *jabot* au morceau de mousseline, de batiste ou de dentelle que l'on attache comme parure à l'ouverture d'une chemise au-devant de l'estomac.

JACINTHE. Cette plante est originaire d'Orient. A Harlem, la culture de cette fleur est très-perfectionnée.

JACQUERIE (*La*). Ce fut ainsi qu'on désigna la révolte des paysans qui se soulevèrent en France contre la noblesse en 1356, tandis que le roi Jean était prisonnier en Angleterre. On prétend que ce nom fut donné à cette révolte à cause des *jaques* ou *jaquettes*, espèce de jupon que les paysans portaient autrefois.

JACQUES DE L'ÉPÉE (*Saint*). Ordre militaire établi en Espagne. Cet ordre commença en 1170, sous le règne de Ferdinand II, roi de Léon et de Galice. Le pape Adrien VI réunit la grande-maîtrise de cet ordre à la couronne d'Espagne, en faveur de Charles-Quint.

JACQUES DE L'ÉPÉE (*Saint*). Ordre militaire en Portugal, le même que le précédent, établi en Portugal en 1320.

JACQUES DU HAUT-PAS (*Ordre de Saint*). Cet ordre de religieux hospitaliers fut institué en Italie, vers l'an 1260, pour faciliter aux pélerins le passage des rivières, en leur fournissant les bacs et ponts convenables.

JAIET ou JAIS. Ce corps anciennement compris au nombre des bitumes, est une variété de l'espèce connue sous le nom de *lignite*. On le trouve assez abondamment en Espagne, en Allemagne, et en France. La fabrication des ouvrages en *jais* a pris naissance dans le vallon de l'Hers, département de l'Arriége.

JALAP. Un des purgatifs le plus utilement employés en médecine, croît naturellement au Mexique, dans les environs de *Xalapa*, d'où il a pris son nom.

JAMAIQUE, en anglais *Jamaïca*, une des grandes Antilles, la troisième, sous le rapport de l'étendue, dans la mer où elle est située. Découverte le 3 Mai 1494, par Christophe Colomb, à son second voyage; il y fit naufrage en 1503. Les Espagnols y établirent une colonie en 1509, et la possédèrent jusqu'en 1665. Les Anglais la prirent alors.

JAMBES ARTIFICIELLES. Ambroise Paré, célèbre chirurgien, a recueilli dans ses œuvres la figure de diverses inventions de jambes, de bras et de mains artificielles qui réparent les difformités que cause la perte des membres, et qui servent à remplir l'action qu'ils exerçaient. Il en fait honneur à un habile serrurier de Paris, nommé Petit Lorrain. En 1747, le sieur Garat, menuisier à Paris, présenta à l'académie de chirurgie des jambes artificielles qui

méritèrent l'approbation de ce corps respectable. Le *Journal de la Blancherie*, année 1781 et 1782, attribue à MM. Dupont et Courtin, mécaniciens à Paris, l'invention de cuisses et de jambes artificielles, par le moyen desquelles tous les mouvements du genou et du pied s'opéraient en tous sens. Enfin, en 1818, M. Daret a présenté à la société d'Encouragement une jambe en bois de tilleul évidé; le mécanisme en est d'autant plus parfait, qu'il est très-simple et peu susceptible de dérangement. Cette jambe avec son cuissart, toute garnie et recouverte en peau, ne pèse que quatre livres et demie, quoique proportionnée, au besoin, à une taille de cinq pieds six pouces. Pendant la marche, elle a la flexion du genou comme la jambe naturelle; elle a aussi celle de l'articulation des chevilles et du coude-pied, et une troisième à l'orteil. Le mouvement qu'elle reçoit en marchant lui donne un raccourcissement pour la diriger en avant en ligne droite, ce qu'on ne peut obtenir avec les jambes de bois ordinaires qui exigent qu'on donne un circuit au pied, pour ne pas buter contre les irrégularités du chemin. Un bras artificiel, exécuté par l'ingénieur Laurant, pour un soldat invalide, a inspiré à l'abbé Delille des vers qu'on peut ranger parmi ses chefs-d'œuvre.

JAMBON. Dans le XIII[e] siècle, au temps de Pâques, on se *décarêmait* avec un jambon, et c'était là la friandise par excellence. Le jambon qu'on y destinait était béni à l'église.

JANISSAIRES. Comme les Turcs ont étendu leur domination sur des peuples qu'ils ont mieux aimé soumettre que d'exterminer, ils ont senti la nécessité de rendre nombreux et formidable leur état militaire. Amurat, leur troisième sultan, ayant voulu former un corps de troupes attaché immédiatement à sa personne pour lui servir de garde, ordonna à ses officiers de se faire livrer, tous les ans, la cinquième partie des jeunes gens pris à la guerre, comme un bien appartenant à l'Empire. Ces prisonniers furent instruits dans la religion mahométane. Accoutumés de bonne heure à l'obéissance, par une discipline sévère, et formés à tous les exercices militaires, on en fit ensuite un corps à qui l'on donna le nom de *janissaires* ou *nouveaux soldats*. Cette troupe formidable, qui ne fut d'abord que l'instrument dont se servaient les sultans pour affermir et étendre leur autorité, acquit par là même les moyens d'imposer à ses maîtres. Les janissaires de Constantinople, comme les gardes prétoriennes dans l'ancienne Rome, sentirent bientôt tout l'avantage qu'il y avait pour eux à être maîtres de la personne du prince. Les sultans ne sentirent pas moins combien il était important de ménager ce corps, que Mahmoud a détruit.

JANSÉNISME. C'est la doctrine extraite du livre de Jansénius, évêque d'Ypres, sur la grâce et la prédestination. Ce livre, intitulé *Augustinus*, et imprimé, en 1640, à Louvain, après la mort de l'auteur, fut proscrit par Urbain VIII. (*Voyez* FORMULAIRE.)

JANVIER. Ce mois, qui tire son nom de *Janus*, ancien roi d'Italie, à qui il était consacré, fut ajouté à l'année par Numa Pompilius, second roi de Rome.

JAPON, vaste empire de l'Asie orientale, formé de plusieurs îles du grand Océan boréal, à l'Est de l'empire chinois, et divisé en soixante-huit provinces ou principautés. Les naturels le désignent sous le nom de la plus considérable de ses îles, Nifon ou Nipon, d'où les Européens ont fait Japon ou Japan. Les Chinois l'appellent Yanghou (magasin du soleil), et Hou-koué (empire des esclaves). Les habitants sont vraisemblablement un mélange de race Mogole et de race Malaie, quoiqu'ils se croient aborigènes. Le Vénitien Marco-Polo a, le premier, découvert le Japon, qu'il a nommé Zigangri ou Zipangu. En 1542, Mendez Pinto, aventurier portugais, fut jeté par la tempête sur ses côtes. Les Portugais de Malacca ayant eu connaissance de l'existence de cet empire y envoyèrent une expédition qui établit facilement des relations commerciales avec les habitants, et qui se fixa à Nasagaki. En 1549, des missionnaires parvinrent à faire embrasser la religion catholique à un grand nombre de naturels. Le fameux Tayco-Sama, qui, en 1586, réunit tout le Japon à son empire, fut effrayé des progrès d'une religion si opposée à celle de son pays, et surtout de l'influence que les missionnaires de cette religion étrangère avaient prise sur l'esprit des peuples; aussi, par un édit publié en 1587, fit-il abattre toutes les croix et toutes les églises des Chrétiens; il bannit du Japon tous les missionnaires, et ordonna, sous peine de la mort ou de l'exil, à tous les Japonais chrétiens d'abjurer le Christianisme. On sait que les Hollandais, qui étarent un comptoir à Nagasaki, dès les premiers temps de leur occupation, sont seuls admis dans cette contrée; mais c'est à des conditions bien avilissantes.

JAQUEMART. Figure de fer ou de fonte

représentant un homme armé qu'on met à côté des horloges, avec un marteau à la main, pour frapper sur le timbre et sonner les heures, ainsi nommé, du nom de l'inventeur; qui s'appelait *Jacques Marc*. L'expression *armé comme un Jaquemart* vient dit-on de *Jaquemar* de Bourbon, sous le règne du roi Jean. C'était un seigneur fort brave, mais qui, était toujours armé à l'avantage. disant que les armes n'étaient faites que pour cela. Ménage conteste cette origine; il dit que ce mot a été fait de *Jaque de mailles*, qui était un habillement de guerre.

JARDINAGE. Le jardinage ne fut pas inconnu aux patriarches, et l'Écriture nous parle des magnifiques jardins de Salomon, qui étaient remplis d'arbres fruitiers, de plantes et de fleurs. Quant à ces superbes jardins suspendus qui ornaient la ville de Babylone, plusieurs auteurs nient leur existence. Hérodote, qui est entré dans les détails les plus circonstanciés sur les merveilles de cette ville célèbre que lui-même avait exactement visitée, garde un silence absolu sur un ouvrage si remarquable. Quinte-Curce pense qu'ils n'ont guère existé que dans les fables des Grecs et dans leur amour pour le merveilleux; et Goguet établit à ce sujet une conjecture qui paraît fort raisonnable. « Il y avait, dit-il, vraisemblablement à Babylone quelque colline revêtue de terrasses et ornée d'arbres. Cette espèce de jardin aura suffi pour donner lieu à une imagination échauffée d'enfanter les descriptions que nous lisons aujourd'hui dans certains auteurs. » Dès la plus haute antiquité les peuples de Syrie et de Phrygie connaissaient l'art du jardinage. En parlant des somptueux jardins de Midas, Hérodote nous apprend qu'il y croissait des roses superbes et d'un parfum délicieux; la description des jardins d'Alcinoüs fait connaître jusqu'à quel point le jardinage était porté chez les peuples de l'Asie. Au rapport de Pline, les rois de Rome se sont appliqués au jardinage, et l'exemple de Tarquin, qui expédiait dans le jardin de son palais les plus importantes affaires de l'état, semble être une preuve de qu'il avance.

JARDINS BOTANIQUES. Le XVI[e] siècle est l'époque où furent établis, en diverses contrées de l'Europe, des jardins botaniques; et l'Italie eut la gloire de donner l'exemple. Le premier est celui de Padoue, en 1533; quelques années après furent formés ceux de Florence, de Pise, etc. Paris avait un jardin botanique en 1594; Houel établit, vers l'an 1600, celui des apothicaires de cette même ville; celui de Montpellier, établi par le médecin Richer de Belleval, date de l'an 1598. Quant au *Jardin des Plantes*, à Paris, la première idée de ce magnifique établissement, unique en Europe, est due à un médecin de Louis XIII, nommé Guy de la Brosse.

JARRETIÈRE. Les femmes d'Athènes et de Rome portaient des jarretières riches au-dessus du genou.

JARRETIÈRE (*L'Ordre de la*) fut institué en 1347, par Édouard III, roi d'Angleterre. L'opinion vulgaire est que, s'étant trouvé dans un bal, la comtesse de Salisbury qu'il aimait laissa tomber sa jarretière, et que ce prince la releva. Les courtisans s'étant mis à rire, et la comtesse à rougir, le Roi dit : *Honni soit qui mal y pense*. Et ce mot, devenu la devise de cette institution, prouve tout-à-la-fois, dit la Curne de Saint-Palaye, et le respect de l'amant de la vertu de l'amante. Comme le fait n'est rapporté par aucun auteur contemporain, il est plus naturel de croire que cet ordre célèbre prit naissance à la bataille de Crécy, où l'on avait donné pour mot *garter*, qui signifie *jarretière*. D'autres prétendent qu'à cette même bataille, Édouard avait fait attacher sa jarretière au bout d'une lance, pour servir de guide dans le combat. Une opinion moins connue et moins accréditée, est celle qui fait remonter jusqu'à Richard l'institution de cet ordre. Richard, disent de vieilles chroniques, déterminé à prendre d'assaut la ville d'Acre, avait distribué à ses principaux officiers, après avoir imploré l'intercession de Saint Georges, des bandes de cuir, pour les attacher à la jambe, et se faire reconnaître dans la mêlée.

JASMIN. Le jasmin blanc est le plus connu et le plus généralement répandu. Il est, dit-on, originaire de la côte de Malabar, d'où il a été apporté en Europe.

JASPE. Cette pierre, du nombre de celles qu'on appelle précieuses, se trouve dans le sein de la terre, par masses détachées de différentes grandeurs. Il y a des jaspes en Allemagne, en Bohême, en Italie; mais les plus estimés sont ceux des Indes orientales, parce qu'ils sont plus durs, prennent mieux le poli, et ont les couleurs plus vives.

JAUNE *de Naples* ou GIALOLLINO. Le secret de la composition de cette couleur, très-précieuse pour la peinture sur l'émail et la porcelaine, était possédé par une seule personne déjà avancée en âge. Nous devons à Passeri de nous avoir fait connaître dans un traité publié en 1758, et intitulé : *Nuovo racolto d'opuscoli scientifici*, les meilleures recettes pour

la préparation de cette couleur. M. de Fougeroux a rendu un service important aux arts et aux métiers en trouvant le moyen de la remplacer. La composition découverte par lui, et dont on fait usage à la manufacture de Sèvres, donne un jaune plus doré que celui de Naples, et plus facile à employer.

JAVA. Une des îles de la Sonde, la plus grande après Sumatra. Les trois quarts de Java sont au pouvoir des Hollandais. Cette île, que quelques auteurs ont indiquée comme l'*Ile-d'Orge* de Ptolémée, fut découverte, en 1510, par les Portugais qui la trouvèrent divisée entre plusieurs souverains indépendants, dont les plus puissants étaient les rois de Jacatra. Les établissements qu'ils y formèrent leur furent enlevés vers la fin du XVI[e] siècle, par les Hollandais : ceux-ci vainquirent les princes indigènes dont ils ne laissèrent subsister que deux qui leur paient encore un tribut, et s'emparèrent de Java, en 1619, dont ils firent le centre de leur commerce et de leur domination dans cette partie de l'Océanie. Les Anglais s'établirent à Bantam dans le XVII[e] siècle ; mais les Hollandais les chassèrent en 1683, et restèrent paisibles possesseurs de cette île pendant plus d'un siècle. Lorsque la Hollande fut réunie à la France, les Anglais, voulant s'emparer de cette colonie, envoyèrent des Indes une flotte sous le commandemant de Samuel Auchmuty : le débarquement s'opéra le 4 Août 1811 ; quatre jours après, Batavia se rendit à discrétion : le 10 une affaire sanglante se passa à Weltvreden, et força les Hollandais à se retirer dans les retranchements de Cornelis : le 26, ce poste fut enlevé et dès-lors les Anglais se rendirent maîtres de toute la colonie, qu'ils gardèrent jusqu'en 1814. On doit à leur séjour dans cette île la suppression des maisons de jeu et celle de la torture, ainsi que les encouragements qu'a reçus l'agriculture.

JAVELINE. Cette demi-pique, dont les anciens se servaient à pied et à cheval, était de plus de cinq pieds de long, et son fer avait trois faces aboutissantes en pointe. Les Maures en font encore usage, et ils la manient avec une adresse surprenante.

JAVELOT. Le javelot, dont les Grecs et les Romains faisaient usage, était plus gros et plus fort que la demi-pique.

JÉHOVA. Nom propre de Dieu dans la langue hébraïque ; il vient du mot *être : Jéhova* signifie *celui qui est*.

JÉRUSALEM, en arabe *El-Kouds*, ou *Beït-el-Mukaddes*, HIEROSOLIMA, ville de la Turquie d'Asie, pachalic de Damas, chef-lieu de Sandjak ; siége d'un mollah de première classe, d'un patriarche arménien, et résidence du chef des couvents catholiques en Syrie. Peu de villes ont éprouvé autant de vicissitudes que Jérusalem, et ont été autant de fois prises, détruites et rebâties ; cependant il existe peu de ruines de ses anciens monuments. Avant la conquête du Chanaan par Josué, ce n'était qu'un endroit peu considérable nommé *Salem*, et possédé par les Jébuséens. Cette cité fut soumise par David et Salomon qui l'embellirent. Sézac, roi d'Égypte, Hazael, roi de Syrie, Amasias, roi d'Israël, pillèrent successivement les trésors du temple magnifique qu'y avait fondé Salomon. L'an 587 avant Jésus-Christ, elle fut prise et ruinée par Nabuchodonosor, roi d'Assyrie. Relevée et rendue aux Juifs sous Cyrus, vers 535 avant l'ère chrétienne, elle reprit quelque temps sa splendeur sous les Machabées ; mais Pompée s'en étant emparé 63 ans avant cette ère, il en démolit les murailles, dont Jules-César permit le rétablissement vingt ans après. Titus, fils de Vespasien, brûla cette cité en 70, et la réduisit en solitude. Une nouvelle Jérusalem fut élevée par l'empereur Adrien, près des ruines de l'ancienne ; elle se nomma *Ælia Capitolina*, jusqu'au règne de Constantin, où elle reprit son ancien nom. Les Perses la brûlèrent à leur tour et emmenèrent prisonnier son patriarche, ainsi que beaucoup de ses habitants. Bientôt après, les Arabes soumirent la Syrie ; Omar, successeur de Mahomet, entra victorieux dans Jérusalem en 638, et l'enrichit d'une superbe mosquée. Les Turcs s'en emparèrent vers 1055. Les croisés se rendirent maîtres de Jérusalem en 1099, sous Godefroi de Bouillon. Le sultan Saladin la reprit ; après avoir longtemps dépendu des soudans d'Égypte, Jérusalem tomba, en 1519, au pouvoir de Sélim I[er], empereur des Turcs, et depuis ce temps elle est demeurée sous la domination du grand-seigneur. Longtemps, elle avait eu des patriarches, dont le nombre est communément évalué à soixante-cinq, depuis Saint Jacques-le-*mineur* jusqu'à Arnould, chapelain du duc de Normandie, premier patriarche latin.

Les plus fameux conciles qui aient été tenus à Jérusalem, après la réunion solennelle des apôtres (*Voyez Act. apost.*, *cap.* 1), sont celui que convoqua l'évêque Narcisse, vers 191 ; celui où l'empereur Constantin appela, vers 335, les évêques déjà assemblés à Tyr pour faire la dédicace du temple qu'il

venait d'élever ; enfin le concile provincial assemblé, en 453, par Juvénal, évêque de Jérusalem.

JÉSUITES. Cet ordre religieux, fondé par Saint Ignace de Loyola, fut approuvé par le pape Paul III, en 1540. Le fondateur, qui en fut élu général, entra en fonction le jour de Pâques de l'année suivante. A peine la société de Jésus fut-elle formée, qu'elle étendit ses nombreuses colonies en Espagne, en Portugal, en France, en Allemagne, en Angleterre, au Nord, au Midi, en Afrique, en Amérique, à la Chine, aux Indes, au Japon. Cet ordre éprouva des révolutions dans plusieurs états de l'Europe, comme en Portugal, en Espagne, etc. Son institut fut supprimé en 1773 par le pape Clément XIV ; il a été depuis rétabli par le pape Pie VII. « Que peut-on reprocher aux jésuites? dit l'auteur du *Génie du Christianisme*? un peu d'ambition si naturelle au génie. *Il sera toujours beau*, dit Montesquieu, en parlant de ces pères, *de gouverner les hommes en les rendant heureux*. Pesez la masse du bien que les jésuites ont fait ; souvenez-vous des écrivains célèbres que leur corps a donnés à la France, ou de ceux qui se sont formés dans leurs écoles ; rappelez-vous les royaumes entiers qu'ils ont conquis à notre commerce par leur habileté, leurs sueurs et leur sang ; repassez dans votre mémoire les miracles de leurs missions au Canada, au Paraguay, à la Chine, et vous verrez que le peu de mal dont on les accuse ne balance pas un moment les services qu'ils ont rendus à la société. »

JET D'EAU. *Voyez* HYDRAULIQUE.

JETONS. L'usage n'en est pas fort ancien. Ce n'est qu'en France qu'on peut en trouver l'origine ; encore n'y remonte-t-elle pas au-delà du XIVe siècle. On les appela d'abord *gettoirs*, *geteurs*, *giets*, *giétons*, d'où s'est formé, depuis plus d'un siècle, celui de *jetons*, dont la racine est, comme pour les autres, *jeter*, alors synonyme de *compter*. On disait aussi sous Louis XII : *Qui bien jettera, son compte trouvera*.

JEU. On sait que pendant le siége de Troie, les Grecs, pour en tromper la longueur et pour adoucir leurs fatigues, s'amusaient à différents jeux. A l'imitation des Grecs, les Romains eurent aussi leurs jeux. Les plus connus étaient celui de *pair ou non*, la *mourre*, le *trochus*, le *jeu de larrons*, qui approchait de notre jeu d'échecs, et se jouait sur une table marquée en façon d'échiquier ; auxquels on peut joindre deux jeux de hasard, savoir : celui des osselets et celui des dés ; mais nous voyons que, jusqu'à la fin de la république, les jeux de hasard furent sévèrement défendus. Les Germains, suivant le témoignage de Tacite, se livraient à cette passion avec une telle frénésie, qu'après avoir tout perdu, ils se jouaient eux-mêmes en un seul coup ; alors le vaincu, quoique plus jeune et plus fort, se laissait garroter et vendre aux étrangers. A Moscou, à Pétersbourg, on joue, non seulement son or, ses meubles, ses terres, mais encore ceux qui les cultivent ; en sorte que des familles entières passent successivement à sept ou huit maîtres en un seul jour. On assure qu'un Vénitien joua sa femme ; un Chinois, sa femme et ses enfants, et qu'ils les perdirent. Les nègres de Juida ont le même usage. Dans l'Inde on joue quelquefois jusqu'aux doigts de sa main ; le perdant les coupe lui-même, pour s'acquitter.

JEUX PUBLICS. On doit entendre par jeux publics chez les anciens, de grands et magnifiques spectacles, où l'on voyait ordinairement plusieurs troupes de combattants se disputer le prix dans les différents exercices du corps. Toutes les nations ont eu de ces spectacles publics pour se délasser ou s'exercer, et pour honorer leurs dieux ou leurs héros. Chez les Grecs, les quatre jeux solennels étaient les *olympiques*, les *pythiens*, les *néméens*, les *isthmiens*. Les jeux romains ne furent pas moins fameux que les précédents. On connaît ceux *du cirque*, les *scéniques*, les *actiaques* et les *augustaux*. Ces derniers, inventés par la flatterie et la reconnaissance, furent établis dans les Gaules presque aussitôt qu'à Rome. *Voyez* TOURNOIS.

JEUX FLORAUX. *Voyez* FLORAUX.

JEUNE. L'usage du jeûne religieux est de la plus haute antiquité ; les Juifs observaient le jeûne lorsqu'ils étaient en Égypte ; Moïse leur en ordonna un, dès qu'ils furent dans le désert. Les Grecs avaient aussi leurs abstinences religieuses. Aristote nous apprend que les Lacédémoniens, voulant secourir une ville alliée, ordonnèrent un jeûne général dans toute l'étendue de leur domination, sans en excepter les animaux domestiques. Les Athéniens avaient plusieurs fêtes, entre autre celles d'Éleusis et les Thesmophories, dont l'observation était accompagnée de jeûnes exacts. *Voy*. ABSTINENCE, CARÊME.

JOCKEY. Ce mot, emprunté à la langue anglaise, où il signifie un maquignon, un homme qui fait commerce de chevaux et qui

les soigne, n'est pas ancien chez nous. C'est au duc d'Orléans, père du roi actuel des Français, que l'on attribue l'introduction en France de cette espèce de palefreniers qu'ils faisait venir d'Angleterre.

JONCHETS. Jeu très-ancien. Il en est fait mention dans Ovide. On y jouait autrefois avec des brins de *jonc*, d'où ce mot a été formé. Ces brins de jonc furent remplacés par de petits bâtons d'ivoire.

JONGLEUR. Cette dénomination, connue dès le XIe siècle, était, dans son origine, donnée aux musiciens qui exécutaient sur divers instruments les chants que composaient les troubadours et qui se répandaient dans les cours pour amuser les princes, et spécialement, comme le remarque Estienne Pasquier, à ceux qui fréquentaient la cour des comtes de Flandre. Louis-le-Jeune voulut en avoir à sa suite, quand il partit pour la conquête de la Terre-Sainte, comptant qu'ils lui seraient d'un grand secours pour adoucir les ennuis d'un long voyage. Ce nom vient du latin *jocator* ou *joculator*, qui veut dire bouffon et plaisant.

JONQUILLE. Cette jolie fleur croît naturellement en Espagne et dans l'Orient; on la trouve aussi dans le Bas-Languedoc.

JOUEURS D'INSTRUMENTS. Sous le nom de *ménétriers*, on connaissait en France une confrérie fondée à Paris en 1331, dont le but était de soulager les musiciens, atteints d'infirmités, ou tombés dans la misère. Un arrêt du parlement du 22 Août 1659 confirma leurs statuts; un édit de 1773 supprima la place de roi des ménétriers, et la confrérie fut dissoute : par les statuts de cette confrérie, il était défendu à tout musicien d'exercer dans l'enceinte de Paris, sans avoir obtenu la permission du roi des ménétriers, qui ne l'accordait que moyennant une rétribution au profit de la confrérie. Les musiciens de la chapelle du roi étaient seuls exceptés.

JOUJOU. Archytas de Tarente fut, au rapport d'Aristote, le premier qui imagina les jouets ou joujous pour amuser les enfants.

JOUR. L'usage de faire répondre chaque jour de la semaine à une planète est très-ancien. Hérodote et d'autres écrivains attribuent aux Égyptiens l'origine de cette coutume. Il y en a cependant qui la rapportent aux Chaldéens, à Zoroastre et à Hytaspe. Il y a deux sortes de jours : l'artificiel et le naturel. Le premier est le temps de la lumière, qui est déterminé par le lever et le coucher du soleil, ou le séjour de cet astre sur l'horizon. Le second, appelé aussi *jour civil*, est l'espace de temps que le soleil met à faire une révolution autour de la terre, ou, pour parler plus exactement, c'est le temps que la terre emploie à faire une révolution sur son axe. Les diverses nations commencent différemment leur jour. Les anciens Babyloniens, les Perses, les Syriens, et plusieurs autres peuples de l'Orient, ceux qui habitent les îles Baléares, les Grecs modernes, etc., commencent leur jour au lever du soleil. Les anciens Athéniens et les Juifs commençaient leur jour au coucher du soleil. Il en est de même des Autrichiens, des Bohémiens, des Marcomans, des Silésiens, des Chinois, etc. Les Umbriens et les anciens Arabes, aussi bien que les astronomes modernes, le commencent à midi; les Égyptiens, les Romains, les Français, les Anglais, les Belges, les Espagnols, les Portugais, etc., à minuit. C'était aussi à minuit que les anciens Égyptiens commençaient le jour.

JOURS HEUREUX ET JOURS MALHEUREUX. Les peuples les plus célèbres ont donné ce nom à certains jours réputés tels par superstition, ou à cause de quelques événements mémorables qui étaient arrivés à pareils jours dans les années antérieures.

JOURS DE FÉRIE. Les anciens appelaient ainsi les jours qui étaient consacrés et qu'il fallait chômer. Les féries étaient différentes des jours de fêtes, en ce que les fêtes étaient célébrées par des sacrifices ou des jeux, au lieu que le repos suffisait pour constituer les féries.

JOUR DE L'AN. *Voyez* ÉTRENNES.

JOURNAL. Mémoire ou relation de ce qui se fait, de ce qui se passe chaque jour. De tels journaux sont établis à la Chine de temps immémorial. *Voyez* GAZETTE.

JOURNAUX LITTÉRAIRES. Le *Journal des Savants* fut le premier de tous les journaux de ce genre. Ce fut M. de Sallo, conseiller au parlement, qui l'imagina pour mettre les gens instruits au courant des ouvrages que l'on publiait. Le premier numéro parut sous le nom du sieur Hédouville, le 5 Janvier 1665.

JOUTE. « La joûte, dit la Curne de Sainte-Palaye, était proprement le combat à la lance, seul à seul : on a étendu la signification de ce mot à d'autres combats, suivant l'abus de nos anciens écrivains, qui, en confondant ainsi tous les termes, ont souvent mis de la confusion dans nos idées. Ce combat à cheval d'homme à homme avec des lances, avait ordinairement lieu dans les tournois, après les combats de tous les champions. Cependant il y avait des joûtes qui n'étaient précédées d'aucun tournoi

et elles s'appelaient *joûtes à tous venants*, grandes et plénières. Une dernière joûte, qu'on nommait la *lance des dames*, terminait toujours ces amusements. C'était un hommage que la valeur rendait à la beauté. Ces jeux, imaginés par les Maures, adoptés par les Espagnols, eurent beaucoup de vogue parmi nous. Mais les accidents qu'ils occasionnaient en ont fait abolir l'usage; il n'y en a point eu depuis 1559, que la mort funeste de Henri II, mit fin à ces dangereux combats.

JUBÉ. Espèce de tribune élevée, où l'on chante l'évangile aux messes solennelles; ainsi nommé, parce qu'avant de commencer, le diacre demande au célébrant sa bénédiction, en lui disant : *Jube, domine, benedicere*. Il y eut des jubés dès l'an 420.

JUBILÉ. Chez les Juifs, chaque cinquantième année était célébrée par un jubilé qui rétablissait les choses dans leur premier état. Cette année était annoncée solennellement au son des trompettes. Les esclaves qui avaient refusé la liberté qui leur était offerte l'année sabbatique devenaient libres lorsque l'année du jubilé arrivait. Les terres qui avaient été aliénées revenaient à leurs premiers maîtres, toutes les dettes étaient remises, et tous les travaux de l'agriculture interrompus. Les productions de la terre étaient abandonnées aux pauvres. L'institution du jubilé avait pour but de rappeler aux Israélites le souvenir de leur servitude en Égypte, d'empêcher que les pauvres ne fussent opprimés et retenus dans un éternel esclavage, et que les riches ne s'emparassent de toutes les terres. Parmi nous, le jubilé est une solennité ou cérémonie ecclésiastique qu'on fait pour gagner une indulgence plénière que le pape accorde à l'église universelle. Le pape Boniface VIII introduisit l'usage de cette indulgence l'an 1300; mais elle n'a été nommée *jubilé* qu'en 1473 sous le pontificat de Sixte IV. D'abord les jubilés ne s'accordaient que tous les cent ans. Clément VI en limita le retour à cinquante ans; Grégoire XI borna le terme du jubilé à trente-trois ans, et Paul II à vingt-cinq seulement. Indépendamment des jubilés de l'année sainte, les nouveaux papes en accordent un à leur exaltation.

JUGEMENT DE DIEU. Les épreuves par l'eau bouillante, par le feu, et autres semblables, furent ainsi nommées, parce qu'on était persuadé que le bon ou le mauvais succès que l'on y avait était un jugement de Dieu, qui ne permettait pas que le coupable triomphât de l'innocent.

JUIFS, une des plus anciennes et des plus célèbres nations de l'Asie, sur les bords de la Méditerranée; répandue aujourd'hui au nombre de 5 à 6 millions, dans toutes les parties de la terre, et distincte de tous les autres peuples, par sa religion, qui reconnaît un seul Dieu, suit les préceptes de Moïse, et croit à la venue future d'un Messie. Leur langue religieuse est l'ancien hébreu, dans lequel leurs rabbins principalement sont initiés. C'est à dater du retour de la captivité de Babylone que l'on donne ordinairement le nom de *Juif* à ce peuple qui habitait la Palestine. Pour les temps antérieurs, on lui donne celui d'*Hébreu*.

JUILLET. Ce mois, lors de la fondation de Rome, reçut le nom de *quintilis*, c'est-à-dire de *cinquième*, parce que l'année commençait chez les Romains au mois de Mars, et il le porta jusqu'à la fin de la République. A cette époque, Jules-César ayant corrigé les erreurs du premier calendrier, Marc-Antoine, en sa qualité de consul, ordonna que, pour perpétuer la mémoire de ce bienfait, le mois *quintilis* ne s'appellerait plus désormais que *julius*, du nom du réformateur, qui était né le douze de ce mois, l'an de Rome 654.

JUIN, du latin *junius*. Quelques auteurs font venir ce mot de *Junon*.

D'autres aiment mieux le faire venir *à junioribus*, des jeunes gens; et quelques-uns de *Junius Brutus*, qui signala ce même mois par l'expulsion des Tarquins.

JULIEN (*Calendrier*), JULIENNE (*Année*). *Voyez* CALENDRIER ET ANNÉE.

JUMELLE. Cette pièce d'artillerie, inventée par un fondeur de Lyon, et décrite par le père Daniel, dans sa *Milice française*, ne fut pas longtemps en usage. Elle était composée de deux canons qui, séparés l'un de l'autre par le haut, se réunissaient dans le milieu. Ces deux canons étaient fondus conjointement, avec une seule lumière : on les chargeait tous deux en même temps avec deux barres de fer attachées ensemble, et éloignées l'une de l'autre suivant la distance des deux bouches.

JUNON (*Planète nouvelle*). M. Harding, à Lisienthal, la découvrit en 1804.

JUNTE. De l'espagnol *junta* (assemblée). C'est le nom qu'on donne en Espagne et en Portugal à un conseil, à une assemblée appelée pour délibérer sur les affaires importantes de l'état, ou pour tenir les rênes d'une administration. Après la mort de Charles II, roi d'Espagne, le royaume fut gouverné par une junte pendant l'absence de Philippe V.

JURANDES. *Voyez* MAITRISES.

JURÉ-CRIEUR. Les jurés-crieurs qui, sous l'ancien régime, étaient les ordonnateurs des convois, et qui y assistaient en robe noire, étaient les descendants des *crieurs-de-vin* qui autrefois annonçaient dans Paris que tel bourgeois en avait de son crû, et qu'il le voulait vendre en gros ou en détail. Ils joignaient à cet emploi celui de crier les confréries, d'annoncer les fêtes, et enfin les enterrements. Aux jurés-crieurs a succédé l'administration des pompes funèbres.

JUREMENT. Les Grecs et les Romains juraient tantôt par un dieu, tantôt par deux, et quelquefois par tous ensemble; ils ne réservaient pas aux dieux seuls le privilége d'être les témoins de la vérité, ils associaient au même honneur les demi-dieux, et juraient par Castor, Pollux, Hercule, etc. Les femmes juraient généralement par leur Junon, et les hommes par leur génie; les vestales juraient volontiers par Vesta, les femmes mariées par Junon, les laboureurs par Cérès, les vendangeurs par Bacchus, les chasseurs par Diane, etc. Non seulement on jurait par les dieux et les demi-dieux, mais encore par tout ce qui relevait de leur empire; par leurs temples, par les marques de leur dignité, par les armes qui leur étaient particulières. Quelquefois les anciens juraient par une des principales parties du corps, comme par la tête ou par la main droite. Quelques-uns des anciens rois de France ont eu des jurements particuliers: le jurement de Louis XI était *par la pâque Dieu;* celui de Charles VIII: *jour de Dieu;* celui de Louis XII: *le diable m'emporte;* celui de François 1er: *foi de gentilhomme;* celui de Charles V: *foi d'homme de bien;* celui de Henri IV: *ventre-saint-gris.*

JURY (*Institution de* 1791). La France doit à l'Assemblée Nationale la plus juste, la plus légale des institutions: c'est le premier en date de nos corps représentatifs qui, par la création du jury, ait donné aux citoyens la garantie la plus sûre qu'ils pussent obtenir contre les aberrations du jugement, et contre les funestes conséquences de la prévention. C'est du reste un retour aux anciens usages nationaux. Nos pères, avant même les invasions romaines, étaient jugés par leurs pairs.

JUTLAND, *Jylland*, presqu'île du Danemarck, occupant le Nord de l'ancienne Chersonèse Cimbrique; anciennement habitée par les Cimbres qui, joints aux Teutons, se répandirent dans le Sud de l'Europe et y furent défaits par Marius. Les Jutes, sortis de la Germanie, ou peut-être de la Scandinavie, s'emparèrent du pays des Cimbres et lui donnèrent le nom qu'il porte aujourd'hui. Jusqu'au IXe siècle, les Jutes furent gouvernés par leurs propres rois, parmi lesquels on remarque Gottrie et Hemning, qui firent la guerre à Charlemagne. Vers la fin du même siècle, Gorm ou Gormon, roi de Danemarck, fit la conquête de ce pays qu'il annexa à son royaume, et dont il a depuis toujours fait partie.

K.

K. La onzième lettre et la huitième consonne de l'alphabet français, est le *Kappa* des Grecs, et l'analogue du *Koph* des Phéniciens. Ce Koph, dont la forme est celle d'un O avec une queue, était employé par les Grecs avant l'introduction du K. Son adoption par les Romains est due, selon Salluste, à un certain Salvius. Le K est une lettre qui signifie 250. La monnaie qui se fabrique à Bordeaux porte la marque K.

KACHEMIRE. *Voyez* CACHEMIRE.

KALÉIDOSCOPE. Terme composé de trois mots grecs, *kalos*, beau, *eidos*, forme, et *skopéô* je vois. Instrument d'optique imaginé, il y a quelques années, par un physicien d'Édimbourg, M. Brewster.

KALI. Nom que les Arabes donnent à une plante annuelle qui se trouve en Europe sur les bords des mers et qu'on désigne aussi sous le nom de *Salsola* (soude). Les Arabes sont les premiers qui aient retiré de cette plante le sel végétal qu'ils appellent *Alkali* et que nous écrivons aujourd'hui *alcali.*

KAMTCHATKA, presqu'île de la partie orientale de la Russie d'Asie, formant, avec les Petites-Kouriles et d'autres îles répandues sur ces côtes, un district de la division politique de la Sibérie orientale. Les indigènes sont les Kouriles, les Koriaks et les Kamtchadales; il y a aussi des Russes exilés, des employés du gouvernement et une garnison de cosaques. Le chef-lieu est Saint-Pierre et Saint-Paul, en russe Pétropavlosk ou Avatcha. En 1690, les Russes avaient déjà quelques notions sur cette

contrée ; mais ce ne fut qu'en 1696, que Morosco, chef d'une petite expédition de cosaques, pénétra jusqu'au fleuve Kamtchatka. L'année suivante, Vladimir Atlassov bâtit le fort de Nijneï-Kamtchasfk ; d'autres expéditions achevèrent la conquête du pays, et dès 1706, le Kamtchatka était entièrement soumis à la puissance moscovite.

KARAT. *Voyez* CARAT.

KERMÈS ANIMAL. « On trouve, dit Goguet, sur les feuilles et sur l'écorce d'une espèce d'yeuse ou chêne vert, arbrisseau commun dans la Palestine, dans l'île de Crète et dans plusieurs autres pays, de petites coques ou vessies grosses comme des baies de genièvre. Ces excroissances sont occasionnées par la piqûre de petits vermisseaux. Les Arabes leur ont donné le nom de *kermès ;* nous les appelons *graine d'écarlate* ou *vermillon*, parce qu'on s'en sert pour faire la teinture du beau rouge vermeil. » La France est redevable de cette précieuse production à M. Fagon, qui l'a reconnue et en a trouvé abondamment en Provence et en Languedoc, où naît une espèce de chêne vert de la hauteur d'un arbrisseau. Le chêne qui produit le kermès ou graine d'écarlate est nommé, dans le *Dictionnaire encyclopédique*, (partie botanique), chêne à cochenille, et par Linné *quercus coccifera.* Le kermès est d'un grand usage en teinture, ainsi qu'en médecine.

KERMÈS MINÉRAL. Ce médicament a été désigné par les auteurs anciens sous le nom de *poudre des Chartreux*, parceque ce fut le frère Simon, apothicaire d'une communauté des Chartreux de Paris, qui le fit connaître le premier. Ce religieux en avait reçu confidentiellement la recette d'un chirurgien nommé La Ligerie, à qui elle avait été communiquée par un élève du célèbre Glauber, et c'est ce chimiste qu'on en a toujours considéré comme le véritable inventeur. Toutefois on en attribue aussi la découverte à Lémery père. Le kermès est un hydrosulfate d'antimoine.

KERMESSE. Mot flamand, fête de l'Église. C'est le nom qu'on donne en Belgique aux fêtes patronales.

KIKSCH-WASSER. Ce mot vient de l'allemand, où il signifie *eau de cerise.* « L'alcool extrait des cerises sauvages fermentées a, dit Chaptal, plus de force sous le même degré, que celui du vin: on le connaît sous le nom de *Kirschwasser.* »

KWAS. Dans toute l'étendue des vastes états de la Russie, on prépare une liqueur appelée *Kwas*, qui fait presque la seule boisson du peuple. Cette boisson se fait avec du seigle qu'on fait germer, puis fermenter pendant quelques jours.

L.

L. La douzième lettre et la neuvième consonne de notre alphabet. C'est le *lambda* des Grecs, le *lamed* des Hébreux. L est chez les anciens une lettre numérale qui signifie cinquante. La ligne horizontale placée au-dessus lui donne une valeur mille fois plus grande.

LABADISTES. Ces hérétiques, qui parurent vers le milieu du XVII[e] siècle, eurent pour chef Jean Labadie.

LABARUM. Mot emprunté du latin, et qui signifie l'étendard qu'on portait à la guerre devant les empereurs romains. C'était une longue lance traversée par le haut d'un bâton, duquel pendait un riche voile de couleur de pourpre, orné de pierreries et d'une frange à l'entour. Les Romains avaient pris cet étendard des Daces, des Sarmates, des Pannoniens, et autres peuples barbares qu'ils avaient vaincus. Quoique l'aigle d'or n'eût pas de *labarum*, du temps de la République, il paraît qu'elle en a eu, ou du moins qu'il y avait sur le voile une aigle peinte ou tissue, sous les empereurs jusqu'au temps de Constantin ; car on sait qu'après la conversion de ce prince au Christianisme, les enseignes changèrent de devises, et qu'il fit mettre sur le *labarum* le monogramme de Jésus-Christ qu'on avait substitué à celui-ci : S. P. Q. R. *senatus populusque romanus.*

LABOURAGE. Le labourage a fondé la société. La propriété fut déterminée par les premiers sillons, et dans les champs couverts de blés mûris s'élevèrent les premières cabanes. On se servit longtemps, pour le labourage, d'instruments moins commodes que la charrue ; des bâtons pointus, des bêches, des houes, et enfin l'araire, que l'on perfectionna à diverses époques, furent employés par les premiers laboureurs pour la culture de leurs champs. « Le labourage, dit Furgault, était honorable en Grèce dès les temps héroïques, puisque Ulysse et son père Laërte maniaient la charrue. Chez les anciens Romains, les dictateurs et les consuls étaient la plupart des laboureurs. Les Grecs et les Romains faisaient le labourage d'une

manière plus simple qu'on ne le fait aujourd'hui. La charrue, que les Grecs appelaient *aratron,* et les Latins, *aratrum*, n'avait point de roues; Elle ressemblait beaucoup à la charrue de Brabant.

LABRADOR. Grande presqu'île de l'Amérique septentrionale. L'intérieur en est presque entièrement inconnu. Cette contrée fut aperçue en 1496, par Sébastien Cabot; mais ce fut le portugais Cortéreal qui y aborda le premier en 1501. La côte méridionale lui montrant quelque apparence de fertilité, il l'appela *Terra de Laborador* (Terre du Laboureur). Ce nom changea bientôt en celui de *Labrador,* qui s'étendit peu à peu à toute la contrée. Ce pays est habité au Sud par les Indiens de la famille des Chippeouaus, et au Nord par les Esquimaux, dont les principales occupations sont la chasse et la pêche, dans lesquelles ils montrent beaucoup d'adresse. La compagnie anglaise de la baie d'Hudson possède la factorerie d'East-Main, sur la côte occidentale du Labrador. Les frères Moraves se sont établis au milieu des Esquimaux pour leur prêcher l'Évangile. Ils y ont fondé les trois communautés de Nain, Okkak et Hoffenthal.

LABYRINTHE. Grand édifice dont il est difficile de trouver l'issue. Les anciens font mention de quatre fameux labyrinthes, dont le premier, à tous égards, est le labyrinthe d'Égypte. Il était bâti un peu au-dessous du lac Mœris, auprès d'Arsinoé, autrement nommée *la ville des Crocodiles*. Ce labyrinthe, selon Pomponius Méla, qui en fait une courte description, contenait trois mille appartements et douze palais dans une seule enceinte de murailles. Il n'offrait qu'une seule descente, au bout de laquelle on avait pratiqué intérieurement une infinité de routes par où l'on passait et repassait, en faisant mille détours qui jetaient dans l'incertitude, parce qu'on se retrouvait souvent au même endroit; de sorte qu'après bien des fatigues, on revenait au même lieu d'où l'on était parti, sans savoir comment se tirer d'embarras. Hérodote, qui avait vu de ses yeux ce célèbre labyrinthe lorsqu'il était entier et dans toute sa beauté, explique le fait, en remarquant que la moitié de ces appartements était sous terre, l'autre moitié au-dessus. Paul Lucas en a vu les restes au commencement du dernier siècle. L'histoire ne dit point quel prince a fait bâtir le labyrinthe dont nous parlons, ni en quel temps il a été construit. Pomponius Méla en attribue la gloire à Psamméticus et Pline à plusieurs rois. Le labyrinthe de l'île de Crète parut sous le règne de Minos. Pline dit que, quoique ce labyrinthe eût été construit par Dédale, sur le modèle de celui d'Égypte, il n'en imita pas la centième partie, et que cependant il contenait un si grand nombre de tours et de détours, qu'il n'était pas possible d'en trouver l'issue. Le labyrinthe de l'île de Lemnos, selon Pline, était semblable aux précédents pour l'embarras des routes. Ce labyrinthe était l'ouvrage des architectes Zmilus, Rhodus, et Théodore de Lemnos. On en voyait encore des vestiges, du temps de Pline. Le labyrinthe d'Italie fut bâti au-dessous de la ville de Clusium, par Porsenna, roi d'Étrurie, qui voulut s'en faire un magnifique tombeau, et procurer à l'Italie la gloire d'avoir, en ce genre, surpassé la vanité des rois étrangers. Il ne restait déjà plus rien de ce monument, du temps de Pline.

LABYRINTHE (*Jardinage*). Nous avons aujourd'hui, dans nos jardins ou parcs, des labyrinthes qu'on appelait autrefois *dédales :* ce sont des bois coupés de diverses allées, pratiquées avec un si grand art, qu'on peut s'y égarer facilement.

LAC. Les anciens Gaulois regardaient les lacs comme des divinités, ou au moins comme des lieux où elles fixaient leur séjour. Ils jetaient dans le lac de Toulouse le butin qu'ils avaient fait sur les ennemis. Celui du Gévaudan était consacré à la lune.

LACRYMA-CHRISTI. C'est le nom que l'on donne en Italie à un vin muscat très-agréable, qui croît au royaume de Naples, au milieu des cendres et des débris du mont Vésuve.

LACRYMALE (*Glande*). Cette glande, destinée à la séparation des larmes, est un corps glanduleux, congloméré, situé dans la fossette de l'os coronal, vers le petit angle de l'œil, duquel partent plusieurs petits vaisseaux excrétoires qui viennent s'ouvrir par plusieurs orifices auprès de la racine de l'œil. Nicolas Sténon a découvert le premier ces conduits, le 11 Novembre 1661, en présence de Borrichius.

LACRYMATOIRE. Mot formé, comme le précédent, du substantif *lacrymæ* (larmes). Les lacrymatoires ou les urnes lacrymatoires étaient, chez les anciens, des fioles de terre ou de verre où l'on recueillait les larmes versées aux funérailles : les lacrymatoires étaient religieusement renfermés dans les tombeaux.

LACTÉE. *Voyez* VEINE et VOIE.

LACTOMÈTRE. Instrument qui sert à mesurer la quantité de crème que peut produire le lait selon l'âge et la nourriture des animaux;

imaginé en 1817, par sir Joseph Bancks, président de la société royale de Londres.

LADRE, c'est-à-dire lépreux, formé du latin *Lazarus* (Lazare), nom propre du pauvre mendiant qui se tenait à la porte du mauvais riche. Les Italiens appellent la lèpre le mal de Saint-Ladre, *il mal di santo Ladri*. Ce mendiant était couvert d'ulcères ; de là, dit M. Roquefort on nomma les lépreux *ladres*, parce qu'ils invoquaient Saint Lazare pour les guérir. Comme on nommait les lépreux *ladres*, nos pères appelèrent *ladreries* les hôpitaux où l'on réunit ces malheureux.

LAGUNES. Espace de mer qui a peu de profondeur, qui couvre un fond sablonneux, et qui, de distance en distance, est entrecoupé pas des ilots presqu'à fleur d'eau. On donne spécialement le nom de lagune aux îles basses et nombreuses qui se trouvent au fond du golfe Adriatique, à l'embouchure de la Brenta. Venise est bâtie sur un grand nombre de ces petites îles. Ces lagunes ont été formées par les attérissements de la Brenta, de l'Adige et du Pô.

LAI. C'était le nom que nos pères avaient donné à une espèce de poëme déjà tombé en désuétude au milieu du XVIe siècle. Ce poëme consistait en une certaine quantité de petits vers distribués également en couplets, dont il ne paraît pas que le nombre ait été bien déterminé, non plus celui des vers de chaque couplet. Tout y roulait sur deux rimes, dont une n'était employée que pour terminer les couplets avec de petits bouts de vers qui, ne pouvant remplir la ligne, laissaient un vide entre les couplets, ce qui fit qu'on appela encore le *lai* arbre-fourchu.

LAINE. L'histoire fait remonter jusqu'au premier âge du monde l'époque où l'on s'appliqua à soigner et à améliorer les bêtes à laine. La richesse principale des anciens habitants de la terre consistait en troupeaux de brebis. Les Romains regardèrent cette branche d'agriculture comme la plus essentielle. Numa, voulant donner cours à la monnaie dont il fut l'inventeur, y fit marquer l'empreinte d'une brebis, en signe de son utilité : *pecunia à pecude*, dit Varron ; et plus de six cents ans après, les censeurs avaient la direction de tous les troupeaux de bêtes blanches. Dans l'antiquité, on comptait, parmi les laines les plus précieuses, celles du territoire de Milet et de l'Ionie en général ; tandis que la Grèce européenne ne fournissait au commerce que des espèces grossières, peu estimées et à peine propres aux fabriques, si l'on en excepte celles de l'Attique, où les troupeaux, semblables à ceux de l'Espagne moderne, surpassaient, par la finesse de leur toison, les troupeaux de l'Arcadie et ceux de la Phocide, ainsi que nous l'apprend Athénée. Pline et Columelle vantent aussi les toisons de la Gaule. Dans les premiers temps, les Romains arrachaient la laine des moutons, au lieu de les tondre, et ils choisissaient pour cette opération la saison où la laine se sépare du corps de l'animal : de là, selon quelques auteurs, le mot latin *vellus* (toison), de *vellere* (arracher). La Castille est redevable à don Pèdre IV des belles laines qu'elle possède. Autrefois les moutons rapportaient annuellement dans le trésor d'Espagne plus de trente millions de réaux. Édouard IV, ayant fait venir, avec l'agrément du roi d'Espagne, trois mille bêtes blanches de ses états, ouvrit à l'Angleterre une nouvelle source de richesses. Les Indes orientales ont fourni, dans l'avant-dernier siècle, aux Hollandais une espèce de béliers et de brebis hautes, allongées, grosses de corsage ; et cette race, transplantée dans le Texel et dans la Frise orientale, y a réussi au point que les femelles donnent quelquefois quatre agneaux par année, et que les toisons pèsent depuis dix jusqu'à seize livres. Les laines de Saxe sont les premières sous le rapport de la finesse ; viennent ensuite les laines de mérinos de France et d'Espagne ; celles de moutons anglais et de Nord-Hollande à la fois longues et fines : celles du Nord et du milieu de la France, sont en général longues et grosses ; en avançant vers le Midi, elles se raccourcissent et s'affinent. Ce n'est qu'en 1803 qu'on a commencé d'introduire dans nos manufactures des machines pour carder et pour filer la laine. C'est au comte Chaptal, qu'on doit les encouragements mérités que reçurent MM. Douglas et Cockerill, lorsqu'ils vinrent établir les ateliers dans lesquels ils construisirent leurs belles machines. Elles furent améliorées ensuite, grâces aux efforts que produisit un concours ouvert en 1808. M. Demaurey obtint un prix de la société d'encouragement, pour une machine propre à peigner la laine. Cette machine exécute, avec deux personnes, le travail de six ouvriers qu'il faudrait employer si l'on voulait peigner la laine à la main. Tous les manufacturiers de l'Europe pensent maintenant, avec les nôtres, que la laine des mérinos nourris en France réussit mieux dans la fabrication des draps superfins que la plus belle laine espagnole.

Pendant longtemps on avait cru que les moutons perdaient leur laine chaque année, et cette assertion, dénuée de fondement, avait été avancée dans des ouvrages qui jouissent d'une considération justement méritée. Les membres du conseil d'agriculture, voulant vérifier cette assertion, firent laisser pendant deux ou trois années des brebis sans les tondre, et ils obtinrent, sans aucun déchet, une laine longue d'une égale finesse, et qui représentait sensiblement en poids une quantité égale à celle que deux ou trois tontes auraient produite. Cette expérience ouvrit une nouvelle branche à l'industrie; la laine longue obtenue sur les bêtes à laine fine fut remise à divers manufacturiers, et produisit des casimirs qui ont été présentés à l'exposition générale des produits de l'industrie française, et qui ont soutenu avec avantage la comparaison avec les plus beaux casimirs anglais. On a observé que les animaux chargés de cette toison longue et pesante n'avaient pas souffert notablement.

LAINE MINÉRALE. On a découvert dans le comté de Schwartzenau, en Basse-Autriche, à une profondeur de dix-huit pieds sous terre, une espèce de laine minérale très-souple et très-douce, d'une couleur rouge bleuâtre. On en a fabriqué à Vienne des chapeaux, des gilets, etc.; on en peut même fabriquer un papier très-solide, qui conserve cependant la couleur de sa substance. (*Archives des découvertes et des inventionsn ouvelles, faites pendant l'annee* 1809, page 24.)

LAIT. Dans les sacrifices, les anciens faisaient de fréquentes libations de lait. Les moissonneurs en offraient à Cérès, les bergers à Palès, et dans un quartier de Rome, nommé pour cela *Victus Sobrius*, on offrait à Mercure du lait au lieu de vin. « De tous les produits d'une ferme, le lait, dit M. Chaptal, est un de ceux qui concourent le plus puissamment à la prospérité de l'établissement. Non-seulement il forme par lui-même et par les principes qu'on en retire un des principaux aliments de la famille, mais la vente d'une partie des produits fournit encore une recette journalière qui permet de pourvoir à presque tous les besoins de l'intérieur du ménage. » Les recherches que Fourcroy et Pauquelin ont faites sur le lait sont tellement simples et si exactes, que l'on peut regarder comme une véritable découverte le résultat de leurs observations. L'acide qui se développe dans cette liqueur, que l'on regardait comme d'une nature particulière, n'est, suivant ces deux célèbres chimistes, que l'acide du vinaigre modifié par quelques substances animales, et quelques sels qu'il tient en dissolution. Ils ajoutent que le lait est une liqueur mixte, formée de beaucoup d'eau et de deux genres de matières; les premières qui sont le sucre, le mucilage, le muriate et le sulfate de potasse, et l'acide acétique, sont ici dans un état de dissolution complète; les secondes sont la matière du fromage, celle du beurre, et les phosphates de fer, de chaux et de magnésie : elles sont simplement suspendues daus le liquide.

LAIT D'ANESSE. Ce lait n'est en réputation en France que depuis le règne de François Ier; et voici comment on l'y a connu. Ce monarque se trouvait très-faible et très-incommodé : les médecins ne purent le rétablir. On parla au roi d'un Juif de Constantinople qui avait la réputation d'être un très-habile médecin. François Ier ordonna à son ambassadeur en Turquie de faire venir à Paris ce docteur israélite, quoi qu'il en pût coûter. Le médecin juif arriva, et n'ordonna pour tout remède que du lait d'ânesse. Ce remède doux réussit très-bien au Roi, et tous les courtisans des deux sexes s'empressèrent à suivre le même régime, pour peu qu'ils crussent en avoir besoin. Ce lait se rapproche plus de celui de femme que tout autre..

LAITON. Alliage de cuivre et de zinc, composé moyennement de 0, 64 de cuivre, 0, 33 de zinc, et de 0, 3 de plomb et d'étain. La fabrication du laiton brut manquait totalement, en 1806, à l'ancien territoire de France. Cet alliage s'obtient en combinant le cuivre rouge avec le zinc. Ce dernier métal, qui porte le nom de *calamine* quand il est à l'état d'oxide, était l'objet d'une grande exploitation dans les départements de la Roër et de l'Ourthe (Liége); mais quoique l'on connût dans l'ancienne France quelques gîtes de minerai de zinc, nulle part on n'avait songé à les exploiter. C'est vers l'an 1810 que la fabrication du laiton s'est naturalisée chez nous. Avant cette époque, il avait existé une fabrique de ce genre à Landrichampt, dans les Ardennes.

LAITUE. Les laitues ont toujours été les plus estimées de toutes les herbes potagères; elles faisaient un des mets favoris des Romains: les disciples de Pythagore leur attribuaient la propriété d'éteindre les feux de l'amour. La laitue commune de jardin contient un jus qui, épaissi, est un véritabe opium, de meilleure qualité que celui qu'on tire du Levant. Cette connaissance, due au docteur Coxe de Philadelphie, a été importée en France par un voyageur. (*Moniteur*, an IX, page 968.)

LAMA (*Grand*). Le grand lama, ce pontife roi, qui se dit vicaire du dieu La, règne dans une partie du Thibet dont Lassa est la capitale. C'est le chef de la religion des Tartares. Des monuments antiques, recueillis dans le Thibet même, et qu'on prétend incontestables, font remonter le pontificat des lamas, par une succession non interrompue de souverains, jusqu'à Prafrinmo qui vivait 1340 ans avant notre ère, 131 ans avant l'époque à laquelle le marbre d'Arondel met la prise de Troie, et 17 ans après le temps où Janus apporta à l'Italie l'usage des monnaies.

LAMBREQUINS. Terme de blason. Les lambrequins sont des morceaux d'étoffe découpés, qui descendent du casque, et qui coiffent et embrassent l'écu, pour lui servir d'ornement: c'était l'ancienne couverture des casques, comme la cotte-d'armes était celle du reste de l'armure, pour garantir de la chaleur, de la pluie, de la poussière, et faire reconnaître les chevaliers dans la mêlée. Quelques hérauts ont appelé *volet* cet habillement du casque, lorsqu'il était léger, parce qu'il voletait au gré du vent. D'autres lui ont donné le nom de *capelins*, quand il était fait en manière de cape, d'où est venu un ancien proverbe militaire, *Homme de capeline*, pour dire résolu et déterminé au combat. On l'a aussi appelé *mantelet*, quand il était large et court, et enveloppait le casque et l'écu; ce qui le faisait nommer *canail* par quelques-uns. On croit que les *lambrequins* ont été ainsi nommés parce qu'ils pendaient en lambeaux, et étaient hachés à cause des coups qu'ils avaient reçus dans les batailles.

LAMBRIS. Jusqu'à la prise de Carthage, on ne sut à Rome ce que c'était que lambris doré. On commença, sous la censure de L. Mummius, par dorer ceux du Capitole.

LAMIE, du latin *lamia*, être fabuleux. Cette reine, d'une extrême beauté, habitait, selon la fable, un antre vaste et garni d'ifs et de lierre; mais, en punition de la férocité de son caractère, elle fut transformée en bête sauvage. Ayant perdu tous ses enfants, elle tomba dans un tel désespoir, qu'elle faisait enlever ceux des autres femmes d'entre leurs bras pour les massacrer elle-même. C'est pour cela, dit Diodore de Sicile, que cette femme est devenue odieuse à tous les enfants, qui craignent même d'entendre prononcer son nom.

LAMINOIR. C'est, comme on le sait, une machine où l'on fait passer les lames d'or, d'argent, de cuivre, etc., pour leur donner l'épaisseur qui convient à l'usage qu'on en veut faire. Cette machine, qui a reçu ce nom parce qu'elle réduit en *lames* plus minces les métaux qui sont soumis à son action, n'a commencé à être connue en France qu'en 1638, quoiqu'elle fût dès-lors depuis longtemps en usage en Allemagne, d'où elle avait été importée. En 1806, M. Colon a obtenu un brevet d'invention pour un laminoir mécanique avec des cylindres nouveaux qui sont taillés dans toute leur circonférence en losanges, ronds, ovales, en toutes sortes de moulures et cannelures. On y introduit le fer, qui prend la forme par laquelle on le contraint de passer, sans bavures ni coupures.

LAMPADAIRE. Cet officier de l'église de Constantinople avait soin du luminaire, et portait, pendant le service divin, un bougeoir devant l'empereur et l'impératrice.

LAMPE. « Le hasard, dit Goguet, donna sans doute lieu de remarquer que certains corps plongés dans l'huile, venant ensuite à s'allumer, conservaient leur lumière et ne se consumaient qu'assez lentement. » Cette observation suffit pour faire imaginer les lampes. L'antiquité attribuait cette découverte aux Égyptiens. Les lampes en effet devaient être connues en Égypte quelque temps avant Moïse. Le grand usage qu'en a fait ce législateur, et les détails dans lesquels il entre à cet égard, ne permettent pas d'en douter. Mais il y a d'ailleurs des faits qui prouvent que l'usage des lampes remonte à une époque bsaucoup plus reculée. Il est parlé, dans la Genèse, d'un songe mystérieux qu'eut Abraham, et il y est dit qu'entre autres objets, ce patriarche vit passer une lampe ardente. Job parle aussi très-souvent de lampes; il y fait même de fréquentes allusions. Les lampes ont été le moyen de s'éclairer le plus parfait que les anciens aient connu; il ne leur est jamais venu en idée d'employer à cet usage le suif ni la cire. C'est au célèbre Ami Argand que l'on doit l'amélioration qu'a subie l'éclairage depuis un demi-siècle. Les lampes à double courant d'air de son invention ont éprouvé jusqu'à nos jours des changements nombreux dans le principe sur lequel elles sont fondées. Pour alimenter les lampes d'huile, on était obligé de placer le réservoir au-dessus du bec; on a cherché à se procurer un niveau constant, afin que l'intensité de la lumière fût la même; mais jusqu'ici on a imparfaitement réussi. Carcel et Carreau inventèrent, en 1800, une nouvelle construction de lampe dans laquelle le pied sert de réservoir d'huile, qui, à l'aide d'un rouage d'horlogerie, est sans

cesse portée à la mèche avec une abondance telle que le pied de cette mèche est toujours blanc, à cinq à six lignes au dessus du bec qui n'est jamais noirci. C'est une des plus parfaites qu'on connaisse. M. Thilorier a inventé, en 1826, une lampe hydrostatique qui offre des avantages réels sur les lampes ordinaires; mais elle ne peut lutter toutefois avec celle de Carcel.

Lampes inextinguibles. Ces lampes conservaient leur inextinguibilité pour toujours, ou seulement pendant un temps limité. Dans le temple de Minerve à Athènes, selon Pausanias; il y avait une lampe d'or inextinguible, qui brûlait un an entier, jour et nuit, sans qu'on fût obligé pendant ce temps-là de l'entretenir. On cite d'autres exemples de lampes perpétuelles trouvées dans les tombeaux, et, entre autres, dans celui de Tulliola, fille de Cicéron, dont le sépulcre fut découvert à Rome, en 1540. On y trouva, dit-on, une lampe allumée, qui s'éteignit dès que l'air y pénétra. Des auteurs sensés nient tous ces prétendus prodiges. *Voyez* pourtant Lumière perpétuelle.

Lampes économiques. Dès le mois de Février 1642, Louis Cellier et Louis Deschamps, tous deux habitants de Grenoble, obtinrent la permission de fabriquer et de vendre des lampes en forme de chandelles, éclairant dans tous les sens, et consommant une moindre quantité d'huile. *Voyez* Quinquet.

Lampe a air inflammable. La première lampe de cette espèce a été inventée par Furstemberger, physicien de Bâle; et sur les principes de celle-ci, M. Brander, mécanicien d'Augsbourg, et M. Gabriel, mécanicien français, en ont varié et perfectionné la forme. Mais la lampe à air inflammable, telle qu'on la construisait, avait l'inconvénient d'exiger qu'on renouvelât très-fréquemment le gaz hydrogène. Au moyen du perfectionnement que M. Gay-Lussac y a apporté, la lampe s'alimente d'elle-même, et il n'est nécessaire de renouveler les ingrédients qui doivent produire le gaz hydrogène, au plus qu'une fois par année; ce qui se fera d'ailleurs avec une extrême facilité. L'artifice consiste à suspendre un cylindre de zinc ou de fer dans la partie supérieure du vase où l'on a mis de l'acide sulfurique. Il se produira du gaz hydrogène pendant que le métal plongera dans l'acide, et le dégagement cessera aussitôt que le contact n'aura plus lieu.

Lampe flottante. Les marins qui tombent à la mer pendant la nuit, sont ordinairement des hommes perdus, parce que la difficulté de les voir ôte les moyens de leur porter des secours. Un Aglais, M. Shipley, a imaginé une lampe flottante qui remédie à cet inconvénient : on en trouve la description dans le troisième volume des *Transactions philosophiques de la Société royale de Londres*.

Lampes de sureté. Depuis que l'on a commencé à exploiter des mines de charbon de terre, on a observé qu'il s'y développe fréquemment des vapeurs susceptibles de s'enflammer avec explosion dans les mines. Quand ce courant s'est suffisamment mêlé avec l'air atmosphérique que contient la mine, s'il rencontre les travailleurs avec leurs lampes allumées, il s'enflamme tout-à-coup avec une détonation terrible. Ceux qui s'y trouvent d'abord ainsi exposés sont enveloppés de feu, misérablement déchirés et brûlés sur toutes les faces de leur corps. Pour prévenir de pareils accidents, on a dû faire et l'on a fait beaucoup d'efforts. On n'avait imaginé que des moyens imparfaits et souvent dangereux, lorsque Davy, célèbre chimiste anglais, entreprit de chercher des procédés plus sûrs. Diverses expériences le conduisirent à voir que de simples toiles métalliques arrêtent la transmission de l'explosion du gaz, et même celle de toute flamme quelconque, quand elles sont d'un tissu suffisamment serré. Ce résultat si simple lui offrit donc le moyen de construire une lampe toujours ouverte pour le passage de la lumière, et fermée pour la flamme des explosions, ce qu'il obtint en entourant le corps d'une lampe ordinaire d'un grillage en toile métallique. L'expérience a prouvé que, si un courant de gaz inflammable vient à s'introduire dans l'espace que la cage métallique embrasse, il s'y enflamme, et se répand en brûlant autour de la flamme de la lampe, qu'il peut même finir par étouffer, mais qu'il s'arrête au contour de la toile métallique et ne peut la traverser. La nouvelle lampe de M. Davy, qu'à bien juste titre il a nommée *lampe de sûreté*, possède toutes les propriétés qu'on vient d'énoncer. Cette lampe, destinée à l'éclairage des mines, et qui a reçu encore de son auteur de nouveaux perfectionnements, est plus merveilleuse que la lampe enchantée d'Aladin. Déjà elle a sauvé la vie à un grand nombre de pauvres mineurs. Cette lampe éclaire mal et la lumière qu'elle répand, absorbée en partie par les parois noires des galeries des mines est insuffisante pour éclairer les ouvriers dans leurs travaux. Pour obvier à cet inconvénient, on a imaginé, en Angle-

terre, d'y ajouter un globe de cristal qui est mastiqué sur la boîte à l'huile, et ferme hermétiquement. On doit à M. Humboldt l'invention d'une lampe indépendante de l'atmosphère; elle ne s'éteint ni dans le gaz azote, ni dans le gaz acide carbonique, ni dans la mofette des galeries souterraines. Cette lampe consiste en deux magasins, dont l'un est rempli d'eau, et l'autre d'air atmosphérique : l'eau, en s'infiltrant dans le second, comprime l'air, qui s'échappe par la mèche de la lampe.

Lampes pyro-pneumatiques. Le sieur Hareing, fabricant d'instruments de physique, confectionne aujourd'hui des lampes dites pyro-pneumatiques, qui à l'élégance et à la richesse joignent l'avantage de s'allumer elles-mêmes. Elle consistent dans deux réservoirs dans lesquels du zinc mis en contact avec de l'eau acidulée fournit un dégagement de gaz hydrogène qui échauffe des scories de platine, dont la température élevée subitement enflamme le gaz et fournit la lumière.

LAMPIONS. Les Romains, dès le temps de leurs empereurs, plaçaient ordinairement de petites lampes allumées sur le dehors de leurs fenêtres, dans les réjouissances publiques. C'est de là qu'est venue l'origine du mot *lampion*, donné depuis aux vases de terre ou de fer-blanc remplis de graisse ou d'huile, employés par les modernes dans leurs illuminations.

LANCE. C'est aux Étésiens que Pline rapporte l'invention de cette arme. La lance était chez les Sabins le symbole de la guerre; c'est pourquoi ils représentaient sous cette forme leur dieu Quirinus. Les Romains empruntèrent de cette nation la même coutume, qu'ils suivirent jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé l'art de donner des figures humaines à leurs statues. Il y avait alors, selon Justin, d'autres peuples qui, par des raisons semblables, rendaient leur culte à une lance; et c'est de là, dit-il, que vient l'usage de donner des lances aux statues des dieux. La lance passa des anciens aux modernes; elle fut longtemps l'arme propre des chevaliers et des gendarmes; il n'était même permis qu'aux personnes de condition libre de la porter dans les armées. On avait abandonné l'usage de la lance sous Henri IV, et les Espagnols seuls retinrent encore quelque temps des compagnies de lanciers. Du temps de l'ancienne chevalerie, le combat de la lance à course de cheval était fort en usage, et passait même pour la plus noble des joûtes; de là vinrent ces expressions, dont quelques-unes sont encore employées au figuré : *faire un coup de lance, rompre une lance, briser la lance, baisser la lance.*

Lance a feu. Le canonnier se servait autrefois, pour mettre le feu au canon, d'une corde préparée qu'on appelait *lance à feu*. En 1804, Proust et Borde imaginèrent de nouvelles lances à feu qu'ils désignèrent sous le nom de *baguettes*, mais que les artilleurs continuent à appeler *lances*. Elles sont faites de bois de tilleul, de peuplier, de bouleau, ou de hêtre. On les sature d'une dissolution de nitrate de plomb ou de nitrate de cuivre, et on les laisse sécher. Ainsi préparées, elles brûlent comme de l'amadou, en donnant un charbon incandescent de forme conique.

Lance *ou* Pique. Instrument de chirurgie qui sert à ouvrir la tête du fœtus mort et arrêté au passage. Moriceau est l'inventeur de cet instrument, dont on trouve la description et la figure dans l'*Encyclopédie*.

LANDGRAVE. Ce mot est composé de deux mots allemands *land* (terre) et *graff* (juge ou comte). On donnait anciennement ce titre à des juges qui rendaient la justice au nom des empereurs dans l'intérieur du pays.

LANDIT. L'abbé Le Bœuf prétend que le landit, appelé originairement l'*indict*, date de l'an 1190. Dans les premiers temps, la foire du landit, ne pouvait s'ouvrir qu'après la bénédiction du recteur de l'université, qui s'y rendait en cérémonie. Quelques-uns font remonter au temps de Dagobert cette fête, dont l'origine est assez incertaine; il est vrai que ce roi établit, en faveur de l'abbaye de Saint-Denis, une foire qui a pu être transférée dans la plaine qui porte le nom de ce saint.

Cette foire, en 1444, fut transférée dans le faubourg de Saint-Denis. « Les écoliers de l'université de Paris appellent *landit*, le jour de congé qu'on leur donne le premier lundi après la Saint-Barnabé.

LANGUE. Il faut distinguer dans toutes les langues trois états par lesquels elles ont passé successivement, l'état de *naissance*, celui de *formation*, et l'état de *perfection*. La langue naissante était un composé de mots et de gestes, où les adjectifs sans genre ni cas, et les verbes sans conjugaisons ni régimes, conservaient partout la même terminaison. Dans la langue formée, il y avait des mots, de cas, des conjugaisons, des régimes, en un mot, les signes oratoires nécessaires pour tout exprimer, mais il n'y avait que cela. Dans la langue perfectionnée, on a voulu de plus de l'harmonie,

parce qu'on a cru qu'il de serait pas inutile de flatter l'oreille en parlant à l'esprit. Malgré le nombre prodigieux des différentes langues que parlent les divers peuples qui couvrent le globe, et la confusion que le mélange des nations a dû apporter dans les idiomes dout elles se servent, quelques érudits ont cherché à rapporter tous les idiomes connus à qnelques langues mères.

Voici un tableau de l'origine et de la descendance des langues d'aprés le système de la Tour d'Auvergne :

Les savants les plus versés dans le mécanisme des langues reconnaissent trois langues mères de celles de l'Europe : la *cimbrique*, la *teutonique* et la *celtique*. Ces savants prouvent en même temps, par une infinité d'exemples. qu'on peut les ramener toutes à une seule racine, et reconnaissent la langue *scyto-celtique* ou *gauloise* comme le principe, la tige des autres langues.

1o *De la langue cimbrique*

La langue cimbrique ou runique, fille de la langue scytho-celtique a formé :

Le dano-gothique ou le vieux danois, le scano-gothique le sueco-gothique ou le vieux suédois. Le danois et le suédois modernes se trouvent mêlés d'un peu d'allemand.

Le norwégeois, l'Islandais, ces deux langues sont les moins abâtardies.

2o *De la langue tudesque ou teutonique*

Le vieux teutonique ou le vieux allemand, sorti du scytho-celtique, a formé :

Le mœso-gothique, l'anglo-saxon, le frison.

De l'anglo-saxon s'est formé, 1o l'anglais, qui se trouve mêlé de danois et des langues romance et normande; 2o le bas-écossais, qui est moins mêlé de langue romance que l'anglais.

1. Le belgique, appelé flamand ; 2 le dialecte moderne des Suisses, qui est celui qui a le plus conservé de rapport avec le vieux allemand ; 3 le franco-teutonique ou le bas-saxon. Du mélange de ces deux langues est sorti l'allemand moderne.

Le vieux allemand et le franco-teutonique n'existent plus que dans de vieux écrits, de même que le mœso-gothique et l'anglo-saxon : l'ancien frison s'est encore conservé dans le pays plat de la Frise.

3o *De la langue scyto-celtique ou gauloise*

Le scytho-celtique ou le vieux gaulois, qui existe dans sa pureté originelle dans l'ancienne Armorique ou Basse-Bretagne, de même que dans la province de Galles, en Angleterre ; cette langue, mère de la *cimbrique* ou *runique*, et de la langue *teutonique*, a aussi formé l'*erse* ou l'*écossais* des montagnes, l'*irlandais* et la langue *esclavonne*. Celle-ci domine dans la partie la plus orientale de l'Europe, et y a été apportée, dans les premiers siècles de notre ère, par les Scythes. Elle comprend la langue *russe* ou *moscovite*, la *dalmatienne*, la *croate*, la *servienne* ; celle d'*Albanie* ou l'*Épire*, la *carniaque*, l'*illyrique*, la *polonaise*, la *bohémienne* et la *wendique*.

On trouve encore, dans cette partie de l'Europe, quatre sortes de langues qui diffèrent entièrement des autres.

1o Celles de Lithuanie et de Livonie. Celles-ci ont un grand rapport entre elles, et sont mêlées de quelques mots esclavons.

2o. Celles d'Estonie, de Finnie et de Laponie. On découvre dans ces trois langues des mots cimbriques et allemands.

3o. La hongroise.

4o La tartare et la turque. Ces deux langues offrent des traces visibles de l'ancien scythique, et ne diffèrent que dans leurs dialectes.

Le scytho-celtique ou gaulois paraît avoir aussi formé le vieux grec, tel qu'il se parlait avant le temps de Cadmus, et devenu depuis, par son mélange avec les langues asiatiques, le grec célèbre, si supérieur à toutes les autres langues savantes : le grec moderne en a été formé par corruption ; il paraît de même avoir formé le vieux latin, tel qu'il était connu avant le passage des Grecs en Italie. Celui-ci est devenu, par son mélange avec le grec et le celtique, le latin célèbre, qui est encore de nos jours la langue universelle des savants ; cette langue, transplantée en divers pays, a produit les idiomes romaniques, tels que :

1o l'italien, le portugais et l'espagnol. Il s'est introduit dans ces trois langues beaucoup de mots gothiques ; les deux dernières se trouvent mêlées d'arabe ou moresque.

2o. Le grison, le français et le sarde. La langue française, composée en partie de latin et de celtique, renferme aussi beaucoup de mots franco-teutoniques.

LANGUE MUSICALE. Langage rapide, exécuté par des instruments, pour la rapide transmission des ordres militaires imaginé par M. Sudre en 1828.

Langues orientales vivantes (*École spéciale des*). C'est à M. Langlès que nous devons l'établissement de cette intéressante école, fondée en l'an III.

LANSQUENETS. On appelait ainsi les fantassins allemands dont Charles VIII fortifia son infanterie en 1497.

LANTERNES. L'invention des lanternes remonte à la plus haute antiquité. Les anciens se servaient de vessies pour faire des lanternes. Ils avaient aussi des lanternes sourdes ; mais elles différaient des nôtres : elles étaient couvertes de quatre peaux sur les quatre côtés ; trois de ces peaux étaient noires, et la quatrième était blanche. Casaubon, qui les décrit ainsi, a tiré cette description d'un manuscrit de Julius Africanus. On s'en servait surtout à la guerre, quand on voulait la nuit dérober sa marche aux ennemis. Il y a eu dans le moyen-âge des lanternes militaires dont on attribue l'invention à Manuel Comnène, empereur de Constantinople. C'est, dit-on, à la dévotion de Louise de Lorraine, épouse de Henri III, que nous devons l'origine de l'illumination des rues de Paris. Elle établissait dans tous les coins des madones, des anges, des crucifix, devant lesquels on allumait des lampes et des chandelles. M. de Sartines, alors lieutenant de police, offrit une récompense à celui qui présenterait le mode d'éclairage le plus avantageux, au jugement de l'académie des sciences. Bourgeois de Châteaubland, inventa les réverbères, dont l'usage fut introduit en 1766.

Lanterne de corne. On prétend que les Romains faisaient des lanternes de corne de bœuf,

mais on n'en donne point de preuve. Pline dit seulement que cette corne, coupée en petites lames minces, était transparente, On cite Plaute dans son prologue de l'*Amphitryon*. Il est vrai qu'il parle de lanternes; mais il n'en indique pas la matière. Aussi est-ce à Alfred-le-Grand, qui monta sur le trône d'Angleterre en 871, qu'on attribue l'invention de ces sortes de lanternes. Ce roi, pour mesurer le temps, au défaut des horloges qui n'étaient pas encore connues dans ses états, fit faire des cierges d'un certain poids, qui duraient chacun quatre heures; mais comme le vent les faisait brûler plus ou moins vite, et rendait ainsi la mesure du temps très-imparfaite, Alfred imagina de les placer entre des feuilles de corne transparentes, encadrées dans des châssis de bois. Cette invention, utile à tant d'égards, devint bientôt générale, et le verre, qu'on substitua à la corne, lui donna un nouveau degré de perfection.

Lanterne magique. C'est une petite machine d'optique, qui fait voir dans l'obscurité, sur une muraille blanche, les figures peintes en petit avec des couleurs vives sur des verres très minces, mis au bout d'un tuyau mobile, lequel est garni de deux verres convexes. On en attribue communément l'invention au P. Kircher vers 1665. D'autres la disent inventée, en 1678, par Matthieu Campani, curé romain, né au diocèse de Spolette, et exécutée par Joseph Campani, son cadet et son élève. Le premier qui en ait enseigné la construction est Swenterus, en son livre intitulé *Deliciæ mathematicæ*. Avant eux tous, le moine Roger Bacon en avait donné quelque idée, et pour cela fut accusé de magie. Il s'en justifia auprès du pape Clément IV, auquel il envoya une de ses lanternes magiques, dont le Saint Père se montra très-satisfait.

Lanternes (*Fête des*). Cette fête chinoise a une grande analogie avec la *fête des lampes*, qui se célébrait dans la ville de Saïs en Égypte, avec beaucoup de pompe et de solennité; mais, si l'on s'en rapporte aux traditions du pays, tout l'honneur en appartient aux Chinois. Suivant les uns, quelque temps après l'établissement de leur empire, un mandarin chéri par ses vertus perdit une fille qu'il aimait tendrement. Il se mit à la chercher jour et nuit sur les rivages du fleuve où il l'avait perdue. Le peuple, qui s'intéressait à son malheur, le suivit en portant des flambeaux et des lanternes; circonstances qui se rapprochent des mythes d'Osiris et de Cérès. Le quinzième jour du premier mois de l'année chinoise, dit le P. du Halde, est appelé le *jour* ou la *fête des lanternes*, parce qu'on en suspend dans toutes les maisons et dans toutes les rues par millions. Ce même jour on expose des lanternes de tout prix : quelques-unes coûtent jusqu'à deux mille écus. Ce n'est pas la matière qui les rend coûteuses; la dorure, la peinture, la soie et le vernis en font le prix et la beauté. Pour la grandeur, elle est énorme : on en voit de quinze à trente pieds de diamètre, en forme de salles et de chambres, dans l'intérieur desquelles on met une infinité de bougies ou de lampes qui, de loin, font un fort bel effet. On y représente aussi divers spectacles pour l'amusement du peuple; et des gens cachés font, au moyen de machines, jouer des marionettes de grandeur naturelle, dont les actions sont si bien imitées, que ceux même qui en connaissent l'artifice ont de la peine à ne pas s'y méprendre.

LANTERNISTES. Des conseillers au parlement de Toulouse, des cavaliers, des abbés, enfin des savants de tous états, voulant former entre eux une société réglée, pour se communiquer leurs lumières, résolurent de choisir un jour fixe où ils pussent s'assembler chez quelqu'un de la société. Pour n'être pas troublés dans leurs conversations, ils résolurent de ne se réunir que le soir, afin que l'heure ordinaire des visites fût passée. Dans le dessein de tenir ces assemblées secrètes, on ne se faisait point porter de flambeaux pour s'y rendre, on se contentait de s'éclairer soi-même avec une petite lanterne. Ces conversations restèrent quelque temps secrètes, et les membres de cette société y trouvaient beaucoup de plaisir, et en recueillaient beaucoup de fruit. Mais il n'y a rien qui ne se découvre. Enfin on fut informé de la nature de leurs assemblées, et tous les honnêtes gens y applaudirent. Alors les sociétaires agrandirent leur projet, augmentèrent leur nombre, et formèrent une compagnie. Des plaisants leur ayant donné le nom de *lanternistes*, à cause de leurs petites lanternes (qu'ils portaient encore en 1704), ils l'acceptèrent de bonne grâce, à l'imitation des académies d'Italie, qui toutes ont pris des noms badins ou bizarres. Pour conserver même le souvenir de leur origine, ils prirent pour devise une étoile avec ces mots : *Lucerna in nocte*.

LAPIDAIRE. « Nous ne voyons pas, dit Goguet, qu'il soit parlé dans l'histoire ancienne de l'usage des pierres précieuses avant Moïse. Je ne crois pas cependant qu'on doive le regarder comme l'auteur et l'inventeur de cette parure,

dont la connaissance a dû précéder le temps de ce législateur. Cette conjecture se trouve appuyée par le témoignage que nous fournit le livre de Job, ouvrage que je crois antérieur, à Moïse. Il y est parlé de plusieurs espèces de pierreries. Job n'aurait pu entrer dans ce détail, si les pierres précieuses n'eussent pas été bien connues de son temps. » (*Voyez* DIAMANT.)

Le *style lapidaire*, propre aux inscriptions, tient le milieu entre les vers et la prose.

LAPIDATION. Ce mot, formé du latin *lapis* (pierre), signifie l'action de tuer quelqu'un à coups de pierres. La lapidation était un supplice fort usité parmi les Hébreux; les rabbins font un grand dénombrement des crimes soumis à cette peine. Ce sont en général tous ceux que la loi condamne au dernier supplice, sans exprimer le genre de la mort.

LAPIN. Les lapins sont originaires des climats chauds : les Grecs les connaissaient, et il paraît que les seuls endroits de l'Europe où il y en ait eu anciennement étaient la Grèce et l'Espagne.

LAPIS LAZULI. Pierre précieuse couleur bleue, souvent parsemée de taches d'or, produites par des parcelles pyriteuses. On la tire de la Perse ou de la Natolie. On en fait des ornements, des vases, des mosaïques, etc. La partie colorante de cette pierre donne ce beau bleu appelé *d'outremer*, parce qu'on l'apportait du Levant. Cette couleur était autrefois très-recherchée dans la peinture, à cause de son peu d'altération.

LAPONIE, en lapon, *Saméanda*, contrée du Nord de l'Europe, entre 64° et 71° 10' de latitude septentrionale, et entre 12° et 40° de longitude orientale. Ce vaste pays a été décrit pour la première fois par Saxon le grammairien, qui florissait sur la fin XIIe siècle; mais, ce n'est que dans le XVIe qu'il commença à être connu plus particulièrement. La Laponie, voisine du pôle, avait été désignée par Strabon, sous le nom de la contrée des Troglodites et des Pygmées septentrionaux. Parmi les voyageurs qui ont contribué, depuis Saxon le grammairien, à faire connaître la Laponie, nous citerons le poète Regnard, Maupertuis, qui y mesura, en 1735, un degré du méridien, et, dans ces derniers temps, M. Léopold de Buch. Aucun endroit de la Laponie ne mérite véritablement le nom de ville.

LAQUAIS. Sous le règne de Henri IV, on appelait les garçons de paume *naquets*, du mot allemand *neket*, qui veut dire *valet*. On conjecture, dit Dreux du Radier, que le mot *laquet*, qu'on écrit aujourd'hui *laquais*, vient du mot *naquet*.

LAQUE. On donne ce nom à plusieurs espèces de pâtes seches dont les peintres se servent; mais ce qu'on appelle plus proprement *laque* est une gomme ou résine rouge, dure, claire, transparente, fragile, qui vient du Malabar, de Bengale et de Pégu. Suivant les mémoires que le père Tachard, jésuite, missionnaire aux Indes orientales, envoya à La Hire, en 1709, la laque se forme ainsi : de petites fourmis rousses s'attachent à différents arbres, et laissent sur leurs branches une humidité rouge qui se durcit d'abord à l'air par sa superficie, et ensuite dans toute sa substance, en cinq ou six jours. On pourrait croire que ce n'est pas une production des fourmis, mais un suc qu'elles tirent de l'arbre, en y faisant de petites incisions; et en effet, si l'on pique les branches proche de la laque, il en sort une gomme; mais il est vrai aussi que cette gomme est d'une nature différente de la laque. Les fourmis se nourrissent de fleurs; et comme les fleurs de montagnes sont plus belles et viennent mieux que celles des bords de la mer, les fourmis qui vivent sur les montagnes sont celles qui font la plus belle laque, et du plus beau rouge. Ces fourmis sont comme des abeilles dont la laque est le miel.

LAQUE. On a donné aussi le nom de *laque* à des ouvrages le plus souvent en carton recouvert d'un beau vernis, orné de figures et de dorures, qui nous furent apportés de la Chine; mais en ce sens ce mot est masculin. MM. Montelonx-Lavilleneuve et Jauvris ont obtenu, en 1807, un brevet de perfectionnement, pour la fabrication d'un carton dit *laque français*.

LARES, du latin *lares*, qui, selon le père de la Rue et M. Dupuis, vient de l'ancien mot toscan *lar* ou *lars*, qui signifiait *chef* et *maître*, épithète qui se donnait aux rois, tels que *Lar-Porsena*, *Lar-Tolumnius*. Les lares étaient les dieux domestiques, les génies de chaque maison. On les plaçait ordinairement, dit M. Dacier, dans les coins du foyer, qui est encore appelé *la lar* dans quelques endroits du Languedoc.

Apulée dit que les lares n'étaient autre chose que les âmes de ceux qui avaient bien vécu, et et bien rempli leur carrière. Au contraire, ceux qui avaient mal vécu erraient vagabonds et épouvantaient les hommes. Selon Servius, le culte des dieux lares est venu de ce que l'on avait coutume autrefois d'enterrer les corps dans les maisons, ce qui donna occasion au

peuple crédule de s'imaginer que leurs âmes y demeuraient aussi, comme des génies secourables et propices, et de les honorer en cette qualité. Les lares, dit Plaute, étaient représentés anciennement sous la figure d'un chien, sans doute parce que les chiens font la même fonction que les lares, qui est de garder la maison; et l'on était persuadé que ces dieux en éloignaient tout ce qui aurait pu nuire. Leur place la plus ordinaire dans les maisons, était derrière la porte ou autour des foyers. *Voy.* les mots Démon, Génie.

LARMES BATAVIQUES. Les larmes bataviques sont des gouttes de verre qu'on a laissées tomber dans une masse d'eau froide pendant qu'elles étaient en fusion. Si on casse le bec de la goutte, elle se brise aussitôt avec explosion et se disperse en une multitude infinie de petits fragments; tandis qu'au contraire, le ventre de la goutte peut supporter de forts coups de marteau sans se rompre. On les appelle *larmes*, parce qu'elles prennent dans l'eau où on les a laissées tomber une forme assez semblable à celle d'une larme; et *bataviques*, parce que les premières ont été faites en Hollande.

LARRONS. C'étaient originairement des gens pleins de bravoure, qu'on engageait par argent, et qui se tenaient aux côtés de ceux qui les avaient pris à leur solde, ce qui les fit appeler *laterones*, et par syncope *latrones*, d'où l'on a fait larrons. L'indiscipline s'étant glissée parmi ces troupes qui ne s'occupèrent plus qu'à piller et à voler, *latro* s'est dit pour voleur de grand chemin.

LATIN (*Le*) ou *langue latine*. Langue morte qu'on parlait dans une ancienne contrée d'Italie nommée le *Latium*, d'où lui vient son nom, et qu'on parla ensuite à Rome. Elle est aujourd'hui la langue de l'église et celle des savants. Elle s'est formée du mélange du grec, et surtout du dialecte éolien, avec la langue des Celtes-Ombriens, puisque les Sabins, descendus des Ombriens, étaient, suivant la Tour d'Auvergne, Gaulois d'origine. Le commerce et les guerres étrangères y portèrent dans la suite beaucoup d'autres mots.

LATINE (*Église*). On a donné ce nom à l'église romaine ou d'Occident, par opposition à l'église grecque ou d'Orient, parce que les Catholiques romains ont retenu dans l'office divin l'usage de la langue *latine*.

LATINS (*Empire des*). (Histoire moderne). C'est le nom qu'on donne à cette espèce d'empire que les Belges et les Italiens, qui s'étaient croisés contre les Grecs, fondèrent en 1204, sous le règne d'Alexis Comnène, lorsqu'ils se furent emparés de Constantinople. Ils élurent pour empereur des Grecs Baudouin, comte de Flandre. L'empire qu'ils venaient de conquérir, ne dura que cinquante-huit ans.

LATITUDE GÉOGRAPHIQUE. Depuis une haute antiquité, les géographes sont convenus de rapporter la position des lieux à deux grands cercles de la sphère céleste; dont l'un est l'équateur, et l'autre un méridien pris arbitrairement et considéré comme le premier. La plus courte distance angulaire d'un lieu à l'équateur est sa *latitude*, et l'arc de ce cercle, compris entre le premier méridien et celui du même lieu, est sa *longitude*. (*Voyez* ce mot). On doit à Hipparque de Nicée, fondateur de l'astronomie, l'heureuse idée de fixer ainsi les points de la terre sur une carte, afin d'en connaître les positions respectives, et Ptolémée s'y est conformé dans son *Almageste* et sa géographie. La détermination de ces deux éléments géographiques donne lieu à des observations très-délicates; aussi n'est-ce que dans les temps modernes, et depuis l'invention des télescopes adaptés aux grands quarts de cercle, que l'on a pu perfectionner les méthodes astronomiques, et mesurer exactement la latitude d'un lieu. Anciennement les astronomes la déduisaient de la longueur de l'ombre d'un gnomon, observée aux époques des solstices; et il est remarquable que malgré l'incertitude attachée à ce procédé, l'on a pu reconnaître la diminution séculaire de l'obliquité de l'écliptique par la comparaison des hauteurs solsticiales observées à de grands intervalles de temps. (*Voyez* Astronomie.) Les observations de latitude se font maintenant avec une précision extrême, au moyen du cercle répétiteur. (*Voyez* ce mot).

LATOMIE. Carrière, lieu où l'on renfermait des prisonniers; du latin *latomiæ*, employé par Cicéron.

LATRAN. C'était originairement le nom propre du consul Lateranus, que Néron fit mourir. Il a passé dans la suite à un palais de Rome que Constantin, selon Baronius, donna au pape Melchiade, et aux bâtiments que l'on a faits à sa place, surtout à la basilique de Saint-Jean de Latran, qui est la plus ancienne église du siége des papes.

LATRINES. Lieu public chez les Romains, où allaient ceux qui n'avaient point d'esclave pour vider ou pour laver leurs bassins. On ne trouve point dans les bâtiments qui nous sont

37

restés des anciens, qu'il eussent dans leurs maisons des fosses telles que nous en avons aujourd'hui. Plaute se sert aussi du mot *latrine* pour désigner le bassin; il parle de la servante qui lave le bassin, *quæ latrinam lavat*. En 1817, M. Duplat a obtenu un brevet d'invention pour des *latrines inodores* dont il est l'inventeur.

LAUD (*Croix de saint-*). Le Duchat dérive le nom latin de cet évêque *Laudus*, de l'allemand *leut*, pluriel de *lud*, peuple; d'où *Ludovicus, asile du peuple*. «C'est, ajoute-t-il, ce qui a fait croire aux peuples de la Loire, grands amis des équivoques, que Saint Laud était le vengeur des parjures; et comme Louis XI, qui n'abandonnait guère ce pays-là, avait la louable coutume de violer ses serments les plus solennels, de là venait à ce prince, d'ailleurs superstitieux, le scrupule de jurer sur la croix de Saint Laud. »

LAUDES, du latin *laudes* (louanges). Cette partie de l'office divin, qui suit immédiatement les matines, et précède les heures canoniales, a été ainsi nommée parce qu'elle contient particulièrement les louanges du Seigneur.

LAURIER. De tous les *lauriers*, le plus célèbre, le plus anciennement connu, est le *laurier commun*. Il était en honneur chez les peuples de l'antiquité, et il fut de tout temps la récompense des vertus militaires et des grands talents. Ce bel arbre, que les Grecs nommaient *daphné* est originaire de la Crète et du mont Atlas. Les anciens croyaient que le laurier n'était jamais frappé de la foudre. Il était regardé par les médecins comme une panacée universelle, et c'est sans doute pour cette raison qu'on était dans l'usage d'en orner toutes les statues d'Esculape. Dans quelques endroits, ou couronne de laurier, chargé de ses baies, les nouveaux docteurs en médecine, qu'on appelle *bacheliers* (*baccalaureati*), nom qui semble dériver de *baccæ lauri*.

LAURIER-CERISE. *Prunus laurocerasus*. Cet arbuste est originaire de Trébisonde, d'où il fut apporté en Europe, en 1579. On le cultive pour l'ornement des jardins.

LAURIER ROSE COMMUN. Il croît naturellement dans la Provence, en Italie, en Espagne, en Barbarie, dans la Grèce, et dans plusieurs autres contrée voisines de la mer Méditerranée; on le trouve sur les bords des rivières et des ruisseaux.

LAVE, en italien *lava*. Nom générique que l'on donne à des torrents de matières fondues et enflammées, mêlées de bitume, de soufre, de fer, qui, s'élançant des bouches du volcan, coulent dans les terrains bas qui l'environnent, et se creusent souvent des lits profonds. Lorsqu'elles se refroidissent, elles s'arrêtent, se condensent, et prennent la solidité d'une pierre dure et noirâtre dans laquelle on distingue des parcelles de différents métaux et minéraux. Les rues de Naples sont pavées de ces sortes de pierres. Ces matières fondues sont très-longtemps à refroidir; et quelquefois, plusieurs mois après leur éruption, on voit encore qu'il en part de la fumée, ce qui vient de la chaleur excessive dont les laves ont été pénétrées, et de la grandeur énorme de leur masse, qui fait que la chaleur s'y est conservée. Plus d'un mois après la grande éruption du Vésuve, arrivée en 1737; ou voulut dégager le grand chemin, que la lave sortie de ce volcan avait embarrassé; mais les ouvriers furent bientôt forcés d'abandonner leur entreprise, parce qu'ils trouvèrent l'intérieur de la lave encore si embrâsé, qu'elle rougissait et amollissait les les outils de fer dont ils se servaient pour ce travail. Quant à la masse des laves, elle est quelquefois d'une grandeur énorme. Dans l'éruption du mont Etna, de 1669, qui détruisit entièrement la ville de Catane en Sicile, le torrent liquide alla si avant dans la mer, qu'il y forma un môle ou une jetée assez grande pour servir d'abri à un grand nombre de vaisseaux. Les naturalistes de nos jours ont été les premiers à faire connaître que les masses pierreuses qui débordent les cratères ou qui débouchent par les flancs des montagnes volcaniques en torrents enflammés, se consolidaient ensuite en pierres très-ressemblantes aux roches attribuées à la voie humide.

LAVEMENT *des pieds*. Comme les anciens ne portaient pour toute chaussure que des espèces de sandales, ils ne pouvaient marcher sans se remplir les pieds de poussiére ou de boue; aussi le premier soin, lorsque quelqu'un entrait dans une maison, était-il de lui offrir de l'eau pour se laver les pieds. Lorsque les trois anges arrivèrent chez Abraham, ce patriarche commença par leur faire laver les pieds, on lava aussi les pieds à Eliézer et à ceux qui l'accompagnaient, lorsqu'ils entrèrent dans la maison de Laban, et aux frères de Joseph, lorsqu'ils arrivèrent en Égypte. Cet office s'exerçait ordinairement par des serviteurs et des esclaves. Jésus-Christ, après la dernière cène qu'il fit avec ses apôtres, voulut leur donner une leçon d'humilité, en leur lavant les pieds; et cette action est devenue depuis un acte de

piété. Robert est les premier des rois de France qui ait exercé cette pratique de charité et d'humilité chrétienne.

LAW (*Système de*), que nous prononçons *lass*; Jean Law, Écossais, né à Edimbonrg, contrôleur général des finances de France en l'année 1720, mort à Venise en 1729, dans un état à peine au-dessus de l'indigence, après avoir vécu quelque temps, à Londres, des libéralités du marquis de Lassay. Cet étranger n'eut d'abord d'autre mérite que d'être grand joueur et grand calculateur. Obligé de fuir de la Grande-Bretagne pour un meurtre, il avait, dès longtemps, rédigé le plan d'une compagnie qui paierait en billets les dettes d'un état, et qui se rembourserait par les profits. Ce système était fort compliqué; mais, réduit à ses justes bornes, il pouvait être très-utile: c'était une imitation de la banque d'Angleterre et de sa compagnie des Indes. Law proposa cet établissement au duc de Savoie, depuis premier roi de Sardaigne, Victor-Amédée, qui répondit qu'il n'était pas assez puissant pour se ruiner. Il vint le proposer au contrôleur-général Desmarets; mais c'était dans le temps d'une guerre malheureuse, où toute confiance était perdue, et la base de ce système était la confiance. Enfin, il trouva tout favorable sous la régence du duc d'Orléans: deux milliards de dettes à éteindre, une paix qui laissait du loisir au gouvernement, un prince et un peuple amoureux de nouveautés. Il établit d'abord une banque en son propre nom, en 1716. Elle devint bientôt un bureau général des recettes du royaume. On y joignit une compagnie du Mississipi; compagnie dont on faisait espérer de grands avantages. Le public, séduit par l'appât du gain, s'empressa d'acheter les actions de cette compagnie et de cette banque réunies. Les richesses, auparavant resserrées par la défiance, circulèrent avec profusion; les billets doublaient, quadruplaient ces richesses. La France fut très-riche en effet par le crédit. Toutes les professions connurent le luxe, et il passa chez les voisins de la France, qui eurent part à ce commerce. En 1718, la banque fut déclarée banque du roi. Law, séduit lui-même par son système, et ivre de l'ivresse publique et de la sienne, avait fabriqué tant de billets, que la valeur chimérique des actions valait, en 1719, quatre-vingts fois tout l'argent qui pouvait circuler dans le royaume. Le gouvernement remboursa en papier tous les rentiers de l'état. Mais le crédit tomba tout d'un coup. Une misère réelle commençait à succéder à tant de richesses factices. C'était en 1720.

LAZARE (*Saint*-). Cette maison, située à Paris, rue du faubourg Saint-Denis, fut autrefois une léproserie nommée Saint-Ladre, et dont on ignore l'origine. On a fait de cet établissement une maison de détention, où l'on renferme les femmes condamnées à la réclusion pour vol ou autre crime capital.

LAZARE (*Ordre de Saint*-). Les chevaliers de Saint-Lazare, des lépreux de Jérusalem, connus ensuite sous le nom de chevaliers de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et de Saint-Lazare, consacrés d'abord par la religion au service des pauvres et des malades, passèrent des hôpitaux dans les armées, se rendirent célèbres par un héroïsme qu'inspire l'amour de l'humanité, élevèrent pendant quelque temps les intérêts de leur ordre au rang des intérêts des puissances de l'Europe, et lors même que les jours de leur gloire furent passés, conservèrent encore une assez haute considération pour que des rois fussent les chefs de leur ordre. Les papes donnèrent à cet ordre de grands priviléges, et les princes de riches possessions. Louis VII fit présent, en 1154, de la terre de Boigny, près d'Orléans, aux chevaliers de Saint-Lazare, qui y fixèrent leur résidence, après que les Chrétiens eurent été chassés de la Terre-Sainte. Dans la suite cet ordre fut moins considéré, et les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem obtinrent facilement d'Innocent VIII qu'il serait supprimé. Mais les chevaliers de Saint-Lazare de France s'en étant plaints au parlement, il y fut ordonné que cet ordre subsisterait séparé de tout autre. Henri IV rétablit cet ordre et le réunit en 1608, à celui de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

LAZARET. L'expérience a appris que le meilleur moyen de prévenir la peste, est d'interrompre toute relation avec les personnes qui en sont affectées et de repousser les expéditions de marchandises venues des contrées atteintes de ce fléau. Ce furent les Vénitiens qui cherchèrent les premiers, en Europe, à se préserver des maladies pestilentielles qu'ils pourraient recevoir de leurs relations commerciales avec le Levant. Ils bâtirent, en 1423 et 1468, les maisons de quarantaine appelées *lazaretto nuovo* et *lazaretto vecchio*, parce que la première de ces auberges fut établie dans l'île de Saint-Lazare, située à Venise. L'établissement régulier des quarantaines n'eut toutefois lieu qu'en 1488. Les nations commerçantes de l'Europe ont accordé pour la première fois des lettres de santé vers l'année 1665.

LAZARET, de l'italien *lazaretto*, dérivé de

lazare, parce que l'ordre de Saint-Lazare fut institué pour avoir soin des lépreux. Leurs hôpitaux étaient appelés *lazarets*.

LAZARISTES. L'institut des prêtres de la mission, connus sous le nom de *Pères de Saint-Lazare*, parce que leur principale maison, située à Paris dans le faubourg Saint-Denis, était, avant qu'ils s'y établissent, un prieuré sous le titre de Saint-Lazare, se forma, en 1625, sous la protection de M. et madame de Gondi. et sous la direction de saint Vincent-de-Paule. L'esprit de cette congrégation était de travailler à l'instruction des pauvres gens de la campagne.

LAZARONI. Les principaux besoins des habitants de Naples sont satisfaits par la bienveillante nature, sans qu'ils achètent ses dons de leur travail. Ils mangent et boivent peu, ne s'habillent presque pas, ne se chauffent jamais, et peuvent même se passer d'une habitation. La classe du peuple qu'on nomme *Lazaroni* comprend, dit-on, quarante mille individus. Un grand nombre d'entre eux habitent toujours en plein air, passent la nuit sous les portiques, les avant-toits, et les rochers. On ne leur persuade guère de travailler tant qu'ils ont en poche quelque pièce de monnaie. Jamais ils ne s'avisent de songer au lendemain. L'un d'entre eux a une si grande influence sur tous les autres, qu'on le nomme *il capo dei Lazaroni*. Il va nu-pieds et presque sans vêtements, comme ses camarades; il est l'orateur du corps, lorsqu'il y a quelque chose à demander au gouvernement.

LÉAU ou LEWES, ancienne ville de Belgique qui doit son nom aux Levaques peuples du temps de César. Son nom latin est *Leva*.

LECTEUR. C'était, chez les Grecs et chez les Romains, un domestique, dans les grandes maisons, destiné à lire pendant le repas, principalement pendant le souper. Les Grecs établirent des *anagnostes* qu'ils consacrèrent à leurs théâtres, pour y lire publiquement les ouvrages des poètes. Les anagnostes des Grecs et les lecteurs des Romains avaient des maîtres exprès qui leur apprenaient à bien lire, et on les appelait en latin *prælectores*. Cette coutume s'était introduite dans les Gaules par les Romains; et l'usage de la lecture à la table de nos rois est très-ancien. On le voit établi sous Charlemagne, et il a duré jusque sous Louis XIII.

LÉGAT. Chez les Romains on appelait *legati*, d'où nous avons fait *légats*, les personnes que l'empereur ou les premiers magistrats envoyaient dans les provinces pour y exercer quelque juridiction. Quand ces légats étaient tirés de la cour de l'empereur, on les nommait *missi à latere*, d'où il paraît que l'on a emprunté le titre de *légats à latere*, qui signifie *envoyés du côté*, d'auprès de la personne du pape. Les légats *à latere* occupent le premier rang parmi les légats. Suivant l'usage des derniers siècles, ce sont des cardinaux que le pape tire du sacré collége, qui est regardé comme son conseil ordinaire, pour les envoyer dans les différents états, avec la plénitude du pouvoir apostolique. Les premiers légats du pape dont l'histoire ecclésiastique fasse mention, sont ceux que les souverains pontifes envoyèrent, dès le IVe siècle, aux conciles généraux.

LÉGENDES. On a donné ce nom aux recueils qui contiennent les vies des saints, parce qu'elles devaient être *lues* (*legendæ erant*) dans les leçons des matines et dans les réfectoires des communautés. Suivant Augustin Valerio, évêque de Vérone, qui vivait dans le XVIe siècle, les jeunes religieux s'exerçaient autrefois à composer des amplifications latines sur le martyre d'un saint. Les meilleures furent mises à part dans les monastères; confondues avec d'autres manuscrits qui contenaient des histoires véritables, elles furent longtemps considérées comme des actes authentiques, dignes de la croyance des fidèles. Le premier légendaire grec est Siméon, qui vivait dans le Xe siècle; il fut surnommé le *métaphraste* (traducteur), parce qu'il annonçait qu'il voulait changer le style des anciennes vies des saints.

LÉGION. La légion fut, dès son origine, le corps le plus considérable de la milice romaine. Elle tirait son nom du mot *legere* (choisir), parce qu'on ne choisissait pour la former que les citoyens les plus capables du service militaire, et ceux qui avaient quelque bien. La qualité de citoyen romain, que devaient avoir tous les soldats de la légion, faisait la principale différence entre ces corps et les troupes auxiliaires. Une légion comprenait dix cohortes, trente manipules et soixante centuries; dans la marche elle formait un carré; rangée en bataille, elle s'étendait sur trois lignes dont chacune contenait dix manipules. Ce corps de troupes, institué par Romulus, n'eut d'abord que trois mille hommes d'infanterie et trois cents de cavalerie. Sous les consuls on le vit porter à qnatre mille fantassins et à trois cents chevaux; il varia ensuite, selon les besoins de la République. Auguste le composa de six mille huit cent vingt-six hommes, dont sept cent

vingt-six cavaliers ; mais Tibère réduisit le nombre des chevaux à cent vingt-six. *Voyez* Régiment.

LÉGION D'HONNEUR. Cette institution, proposée par le chef du gouvernement, fut adoptée par le corps législatif le 29 Germinal an X. *Voyez* Ordres militaires.

LÉGISLATEUR. Le premier des législateurs que l'on connaisse est Moïse, qui donna aux Hébreux un gouvernement théocratique. Les deux Mercure et Amasis furent les législateurs de l'Égypte ; Minos donna des lois aux Crétois ; Lycurgue réforma Lacédémone comme citoyen, n'ayant pas voulu la gouverner comme roi ; Zoroastre donna aux Perses des lois que Pythagore fit goûter aux Crotoniates, et que ses disciples Charondas, Zaleucus et Zamolxis portèrent, l'un chez les Thuriens, l'autre chez les Locriens, et le dernier chez les Scythes. Les philosophes Dracon et Solon firent des réglements pour Athènes. Numa peut à juste titre être regardé comme le premier législateur des Romains. *Voyez* Lois.

LEGS. L'usage de faire des dons par testaments ou par codicille est très-ancien. La Genèse (liv. 1er, chap. xxv), parle des legs particuliers que fit Abraham à ses enfants naturels. On trouve encore quelque chose de plus précis sur l'usage des legs dans le prophète Ézéchiel, puisqu'en parlant du pouvoir que le prince avait de disposer de ses biens, il prévoit le cas où il aurait fait un legs à un de ses serviteurs.

LÉGUMES. Anderson, sous l'an 1548, fait une observation qui mérite par sa singularité de trouver sa place ici. Les Anglais, dit-il, ne cultivaient presque aucun légume avant les deux derniers siècles. Dans les premières années du règne de *Henri VIII*, on ne trouvait dans tout le royaume, ni salades, ni carottes, ni choux, ni raves, ni d'autres comestibles de cette nature ; ils y venaient de Flandre.

LEMBERTINE, ou espèce de pétrin inventé par M. Lambert, à Paris, d'où lui vient son nom. M. Lambert, avait, dès 1796, conçu l'idée d'un pétrin mobile, quand la société d'encouragement proposa un prix de 1,500 francs pour une machine qui pût, sans efforts pénibles de la part du pétrisseur, amener la pâte à l'état le plus parfait de pâte ferme ou molle à volonté. C'est le problème qu'a résolu la *lembertine*.

LÉMURE, du latin *lemures* (spectres, fantômes, lémures). Les Romains, dit Dacier, appelaient *lemures* ce que nous appelons proprement des *revenants*. *Lemures* pour *Remures*, à cause de Rémus, qui après sa mort vint tourmenter son frère, lequel, pour apaiser ses mânes irritées, institua la fête appelée *lemuria*, où l'on faisait des sacrifices à ces morts inquiets : cette fête durait trois nuits ; et commençait le 9 de Mai.

LENTILLE. La *lentille commune* croît naturellement dans nos pays.

LÉONINS (*Vers*). Ce sont des vers latins qui riment au milieu et à la fin, ou seulement à la fin comme nos vers français. L'opinion la plus accréditée est celle qui tire l'origine de de ce mot d'un poète nommé *Léonius*, qui se rendit célèbre, dans le XIIe siècle, par ces vers latins qui rimaient à chaque hémistiche.

LÉOPARD. Le premier auteur où se trouve le nom de *léopard* est Spartien, dans la vie de Géta. Ainsi, quoique le nom de *léopard* n'ait été inventé que plus de trois siècles après Jésus-Christ, ceux qui ont vécu avant ce temps-là n'ont pas laissé de parler de semblables animaux, sous le nom de *pardi*.

LÈPRE. Cette maladie contagieuse tire son nom des *écailles* (en grec *Lepra*) dont le corps de ceux qu'elle attaque est couvert. Elle a toujours eu, comme la peste, son siége principal en Égypte ; elle y était commune encore sur la fin du XVIe siècle. Les anciens communiquèrent ce mal aux Juifs qui, lorsqu'ils en étaient attaqués, étaient remis entre les mains des prêtres. Les soldats de Pompée, revenant de Syrie, rapportèrent en Italie une maladie qui ressemblait beaucoup à celle-là ; mais les progrès en furent arrêtés jusqu'au temps des Lombards. La lèpre reprit naissance pour la seconde fois en Italie, par les conquêtes des empereurs grecs, dans les armées desquels il y avait des milices de la Palestine et de l'Égypte ; heureusement on trouva le moyen d'y remédier, mais, lors des croisades, elle se répandit dans toutes les parties de l'Europe.

LÈSE-MAJESTÉ. « La loi de *lèse-majesté*, inventée par Tibère, était, dit La Harpe, de nature à perdre qui l'on voulait, puisqu'embrassant tous les cas possibles, elle n'en spécifiait aucun. »

LETTRES. Les lettres ont été imaginées pour conserver les différents sons qu'on forme en parlant, et leur fonction est, suivant l'expression de Rollin, de les rendre fidèlement au lecteur comme un dépôt qui leur est confié. Les Égyptiens et les Phéniciens se sont disputés longtemps la gloire d'avoir inventé les caractères alphabétiques ; et l'on ne sait encore auquel de ces peuples elle doit être attribuée.

L'Europe ignora les caractères de l'écriture jusque vers l'an du monde 2620, que Cadmus, passant de Phénicie en Grèce, donna aux Grecs la connaissance des lettres, connaissance qu'Évandre, deux cents ans après, communiqua aux Latins. *Voyez* Alphabet, Écriture.

Lettre, Épître, Missive. L'usage d'écrire des lettres ou missives est aussi ancien que l'écriture. On ne peut douter que, dès que les hommes eurent trouvé cet art, ils n'en aient profité pour communiquer leurs pensées à des personnes éloignées. Nous voyons dans l'*Iliade*, liv. vi, Bellérophon porter une lettre de Prætus, roi d'Argos, à Iobatès, roi de Lycie. Les Lacédémoniens écrivaient leurs lettres sur des bandes de parchemin, et les roulaient sur un cylindre de bois. Ils les fermaient ensuite avec un fil noir sur lequel ils appliquaient leur cachet. Leurs lettres étaient si courtes que leur brièveté avait passé en proverbe. Ils n'avaient point de cachet particulier, ils prenaient ceux qu'ils voulaient; les anneaux de fer qu'ils portaient au doigt leur en servaient ordinairement. *Voyez* Poste aux lettres.

Lettres-patentes. C'est ainsi qu'on appelait en chancellerie des lettres émanées du roi, qui étaient ouvertes, n'ayant qu'un seul repli qui n'empêchait point de lire ce qu'elles contenaient; à la différence des lettres *closes*, appelées ensuite *lettres de cachet*.

Lettres de cachet, appelées aussi autrefois *lettres closes*, ou *clauses*, *lettres du petit cachet* ou *du petit signet du roi*; c'étaient des lettres émanées du souverain, signées de lui, et contre-signées d'un sécretaire-d'état, écrites sur simple papier, et pliées de manière qu'on ne pouvait les lire sans rompre le cachet dont elles étaient fermées. On n'appelait pas *lettres de cachet* toutes les lettres missives que le prince écrivait selon les occasions; mais seulement celles qui contenaient quelque ordre, commandement ou avis de la part du prince. Le plus ancien exemple que l'on trouve des lettres de cachet, en tant qu'on les employait pour exiler quelqu'un, est l'ordre qui fut donné par Thierry ou par Brunehaut contre Saint Colomban, pour le faire sortir de son monastère de Luxeuil, et l'exiler dans un autre lieu, pour y demeurer jusqu'à nouvel ordre.

Lettres de change. La lettre de change n'est autre chose qu'un transport d'une somme d'argent fait entre deux personnes, le tireur et celui au profit duquel la lettre est tirée, qui en devient propriétaire par la valeur qu'il en donne. Et cette lettre n'est réputée lettre de change qu'autant qu'elle est tirée de place en place. C'est aux Juifs que l'on doit l'invention des lettres de change, et ce sont les Italiens et les négociants d'Amsterdam qui en ont établi l'usage en France. Bannis de ce royaume, sous Philippe-le-Long, en 1318, les Juifs se réfugièrent en Lombardie, y donnèrent aux négociants des lettres sur ceux à qui ils avaient confié leurs effets en partant, et ces lettres furent acquittées. L'invention admirable des *lettres de change* naquit du désespoir, et alors seulement le commerce put éluder la violence, et se maintenir dans toutes les parties du monde. La plus ancienne ordonnance qui fasse mention véritablement de lettres de change, c'est-à-dire de lettres tirées de place en place, est l'édit donné par Louis XI, au mois de Mars 1462, portant confirmation des foires de Lyon.

LETTRÉS. Nom que les Chinois donnent à ceux qui savent lire et écrire leur langue; il faut être lettré pour être élevé à la dignité de mandarin. C'est aussi le nom que l'on donne à une secte qui s'est élevée en Chine, l'an 1400 avant l'ère vulgaire, et dont Confut-Zée est regardé comme le fondateur. On prétend que cette sorte de secte, principalement composée des gens lettrés du pays, adore un être suprême, éternel et tout-puissant, sous le nom de *Chang-Ti*, roi d'en haut ou maître du ciel; mais leur conduite donne lieu de soupçonner que cet être suprême n'est pas la seule divinité qu'ils reconnaissent, puisqu'ils rendent les honneurs divins aux âmes de leurs ancêtres, et font des sacrifices aux génies tutélaires.

LEUGAIRES (*Colonnes*). Ces colonnes itinéraires des Romains, découvertes dans les Gaules et dans le voisinage au-delà du Rhin, indiquaient la distance des différents endroits à la ville où chaque route commençait, par le nombre des lieues, *leugis*, et non par celui des milles. Quelquefois cependant, dans le même canton et sous le même empereur, la distance d'une station à l'autre était exprimée à la romaine et à la gauloise, c'est-à-dire en milles, *millibus*, et en lieues, *leugis*; non pas à la fois sur une même colonne, mais sur des colonnes différentes. Les colonnes leugaires ne se trouvent que dans la partie des Gaules nommée par les Romains *comata* ou *chevelue*, et qui fut conquise par César; dans tout le reste on ne voit que des colonnes milliaires. Il est bon d'observer que le terme *leuga* ou *leonga* venant du mot celtique *leong* ou *leak*, qui signifie une *pierre*, il y a lieu de croire que l'usage de diviser les chemins en *lieues*, et de marquer

chaque division par une pierre, était connu des Gaulois avant que les Romains les eussent soumis à leur empire.

LEVAIN. *Voyez* Pain.

LEVIER. « La tour de Babel, dit Goguet, n'a pu être entreprise sans la connaissance du *levier* et du plan incliné. » La théorie du levier est due à Archimède. Ce grand géomètre de l'antiquité avait une telle idée de la puissance de cette machine simple qu'il dit au roi Hiéron, son parent, qu'avec un point fixe il souleverait le monde.

LEVURE. L'usage de mettre de la levure dans le pain remonte tout au plus, chez nous, à cent cinquante ans. Pline assure que cet usage était connu des anciens Gaulois.

LIARD. Petite monnaie qui vaut trois deniers, et fait la quatrième partie d'un sou. La Monnoye est d'avis que ce nom vient des deux fleurs de lis que portaient les liards fabriqués sous Louis XI. L'opinion la plus vraisemblable est que *Guignes Liard,* natif de Cremieu en Viennois, frappa les premiers liards, qui n'eurent d'abord cours que pour le Dauphiné. Louis XI, parvenu à la couronne, les rendit communs par tout le royaume, et leur conserva le nom du premier ouvrier.

LIBATIONS. Cérémonies religieuses qui consistaient à remplir un vase de vin, de lait, ou d'une autre liqueur qu'on répandait tout entière, après y avoir goûté, ou après l'avoir effleurée du bout des lèvres. Les libations des repas étaient de deux sortes, l'une consistait à brûler un morceau séparé des viandes, l'autre à répandre quelque liqueur sur le foyer en l'honneur des lares, ou du génie tutélaire de la maison, ou du Mercure qui présidait aux heureuses aventures. On offrait du vin coupé avec de l'eau à Bacchus et à Mercure. Toutes les autres divinités exigeaient des libations de vin pur. Les Grecs et les Romains faisaient des libations sur les tombeaux, dans la cérémonie des funérailles. Quelques empereurs romains partagèrent les libations avec les Dieux. Après la bataille d'Actium, le sénat en ordonna pour Auguste, dans les festins publics, ainsi que dans les repas particuliers. Les Juifs pratiquaient aussi les libations : ils versaient une certaine quantité de vin sur les victimes immolées, et faisaient en outre des offrandes de pain, de vin et de sel.

LIBERTÉS DE L'ÉGLISE GALLICANE. On appelle ainsi l'observation de certains points de l'ancien droit commun et canonique, concernant la discipline ecclésiastique que l'église de France a conservée. Les libertés de l'église gallicane furent réclamées, suivant M. de Marca, dès l'an 461, au premier concile de Tours, et, en 794, au concile de Francfort. Mais on a qualifié pour la première fois de *libertés,* le droit et la possession qu'a l'église de France de se maintenir dans ses anciens usages, du temps de Saint Louis, sous la minorité duquel, au mois d'Avril 1228, on publia en son nom une ordonnance adressée à tous ses sujets dans les diocèses de Narbonne, Cahors, Rhodès, Agen, Arles, et Nîmes, dont le premier article porte que les églises du Languedoc jouiront des *libertés et immunités de l'église gallicane.*

LIBRAIRIE. « Les Crecs avaient, dit Furgault, des écrivains dont la profession consistait à copier des livres; on les appelait *bibliographoi;* d'autres qui peignaient les lettres, nommées *kalligraphoi.* Il y avait aussi des libraires qui vendaient des livres, *bibliopôlai.* Ceux-ci nourrissaient des écrivains ou scribes pour copier des livres qu'ils vendaient. Les livres chez les Grecs n'étaient pas reliés comme le sont les nôtres, c'étaient de longs rouleaux composés de plusieurs feuilles de papier attachées et collées les unes aux autres. A Athènes, les libraires avaient des boutiques publiques où s'assemblaient ordinairement les savants, parce que c'était là qu'on lisait les livres nouveaux et qu'on les appréciait. Les Romains avaient des copistes de livres qu'ils appelaient *librarii,* et des marchands qui les vendaient, *bibliopolæ;* ils avaient en outre des esclaves fort habiles, pour les coller, *glutinatores.* Avant l'invention de l'imprimerie, les libraires-jurés de l'université de Paris faisaient transcrire les manuscrits et en apportaient les copies aux députés des facultés, pour les revoir et les approuver, avant d'en afficher la vente. Ces éditions, étant le fruit d'un travail long et pénible, ne pouvaient jamais être nombreuses; aussi les livres étaient-ils alors très-rares et fort chers. Un ouvrage un peu considérable s'achetait comme une terre ou une maison; on en faisait des contrats pardevant notaire. Les libraires étaient alors lettrés, et même savants. Ils portaient le nom de *clercs-libraires.* Dès la naissance de l'imprimerie, la librairie prit un grand essor. Des entreprises considérables se formèrent et étendirent son commerce. C'est aux Plantin, aux Vittré, aux Robert, Charles et Henri Étienne, aux Alde, aux Elzevirs, que l'on doit les belles éditions qui ont enrichi la république des lettres.

LIBRATION, du mot latin *librare* balancer. La lune, en décrivant son orbite, tourne en même temps sur elle-même, mais ces deux révolutions n'ont pas exactement la même durée; ainsi cet astre nous découvre et nous cache alternativement, vers l'Orient et l'Occident, quelques points de sa surface : c'est ce mouvement apparent. reconnu par Hévelius et Riccioli, qu'on nomme *libration* en longitude. D'un autre côté, l'axe de rotation de la lune n'étant pas exactement perpendiculaire à son orbite, mais restant parrallèle dans toutes ses positions, chaque pôle de ce satellite doit paraître et disparaître successivement dans la révolution entière : c'est là ce qui constitue la *libration en latiude* reconnue par Galilée. De plus les apparences lunaires n'étant pas les mêmes au centre de la terre qu'à un lieu de sa surface, le spectateur aperçoit divers points de son contour, qui ne seraient pas visibles du centre de notre globe. De là cet effet qu'on nomme *libration diurne*, et qui, malgré sa petitesse, n'a point échappé à Galilée. Une autre libration réelle qui provient de l'attraction de la terre sur le sphéroïde lunaire, a été signalée par Newton et traitée par Lagrange, dans un mémoire très remarquable qui a remporté le prix académique en 1764.

LICENCE. Ce terme signifie quelquefois le cours d'études au bout duquel on parvient dans les universités au degré de *licencié*, et quelquefois le degré même de *licence*. Ceux qui avaient satisfait à l'obligation imposée par Justinien, de se consacrer pendant quatre ans à l'étude des lois, étaient dits avoir *licence* et permission de se retirer des études. C'est de là que ce terme est usité en ce sens.

LICTEUR, du latin *lictor*, formé du verbe *ligare* (lier). Les licteurs à Rome étaient des officiers publics qui marchaient devant les premiers magistrats, pour leur faire ouvrir le passage et écarter la multitude. Romulus en prit douze, à l'imitation des Toscans; ce qui fut pratiqué par les consuls après l'expulsion des rois. La principale fonction des licteurs était d'arrêter les coupables. de les lier, de les garroter, de les fouetter et de les décapiter.

LIÈGE. *Luik*, en allemand *Luttich*, chef-lieu de province, au confluent de l'Ourthe et de la Meuse, compris dans le royaume de Belgique. Liége, autrefois capitale d'un gouvernement ecclésiastique, renfermait un grand nombre d'églises, d'abbayes et de couvents; les Français en supprimèrent une partie. L'industrie est florissante, et s'exerce dans des forges, de belles manufactures d'armes, des fonderies de canon, des fabriques d'horlogerie, de vitriol, de colle; dans des tanneries importantes, des papeteries, des verreries, etc., dont les produits, joints à ceux des environs, tels que la houille, le fer, l'alun, le tabac, le vin, le blé, le houblon, donnent lieu à un commerce actif, que la navigation de la Meuse favorise singulièrement en faisant communiquer Liége avec la France et les provinces septentrionales du royaume. Avant Saint Lambert, qui parvint à l'épiscopat en 658, et qui lui donna plus d'étendue, Liége n'était qu'un petit bourg. Cette ville souffrit beaucoup, au IXe siècle, par les incursions des Normands. L'ancien pays de Liége était habité par les *Éburons* et les *Condruses* dont parle César. Plus tard il devint une principauté, dont l'évêque de Liége était le souverain. Les François, en 1793, le répartirent entre les départements de la Meuse-Inférieure, de l'Ourthe et de Sambre-et-Meuse.

LIÉGE. L'arbre dont l'écorce fait le liége, et qui croit dans les parties méridionales de l'Europe, était connu des Romains sous les mêmes rapports d'usage qu'il l'est aujourd'hui.

C'est d'Espagne que le commerce tire tout le liége qui est nécessaire à la consommation de l'Europe. On en trouve aussi en Languedoc et en Provence.

LIERRE. Grand arbrisseau, grimpant, résineux, et toujours vert, très-célèbre par les poétes. On le trouve en Asie et en Europe dans les haies et les bois, sur les rochers, contre les masures, les murs de jardins, etc. La Thrace en était autrefois couverte; voilà pourquoi les bacchantes en ornaient leurs thyrses et leurs coiffures.

LIGUE. Union ou confédération entre des états, des princes ou des particuliers, pour attaquer ou pour se défendre mutuellement. Louis d'Outremer, en 936, fournit le premier exemple d'une ligue offensive et défensive entre la France et l'Angleterre. L'histoire fait mention depuis d'un grand nombre de ligues, mais aucune n'est comparable à celle qui se forma, pendant les troubles du royaume, contre Henri III et Henri IV, depuis 1576 jusqu'en 1594.

LILAS. Arbre originaire des Indes.

LILLE. Les premiers fondements de cette ville furent jetés, dit-on, vers l'an 649, par Lyderic, forestier de Flandre, dans une île de la Deule. d'où lui vient le nom de l'*Isle*, qu'elle a porté longtemps.

LIMA. Ville capitale du Pérou, chef-lieu

de l'intendance de son nom et de la province nommée Cercado de Lima; un objet de curiosité est la petite église que fit construire Pizarre, et que les divers tremblements de terre n'ont pas entièrement ruinée. Il y a une université, fondée en 1549, plusieurs autres établissements d'instruction, et un très-grand nombre de monastères pour les deux sexes. Cette cité a été le théâtre de la plupart des événements qui ont amené l'indépendance du Pérou. Le général San-Martin y fit son entrée le 12 Juillet 1824, et y proclama, le 28 du même mois, l'indépendance du pays.

LIMES. Longtemps les limes anglaises et allemandes ont eu la supériorité sur les limes françaises, et nos ouvriers et artistes étaient obligés de tirer de l'étranger ces outils d'un usage journalier; mais, depuis vingt ans environ, nous sommes affranchis de ce tribut; et plusieurs de nos fabricants établissent aujourd'hui des limes qui ne le cèdent en rien aux meilleures limes anglaises, si elles ne surpassent point.

LIMONADE. Cette boisson rafraîchissante était en usage à Paris vers 1630. La corporation des limonadiers, supprimée à diverses époques, fut rétablie en 1775. Le procédé pour faire des glaces fut introduit à Paris, en 1769, par Procope le florentin.

LIMOUSIN *ou* LIMOSIN, ancienne province du centre de la France. Cette province et Limoges, sa capitale, tiraient leur nom des *Lemovices*, qui l'habitaient du temps de César. Dans la division de la Gaule, sous Auguste, elle fit partie de la première Aquitaine. elle passa ensuite sous la domination des Visigoths qui en furent chassés par Clovis.

LIN. Le lin commun est une plante annuelle dont la racine, garnie de quelques fibres latérales, pousse une tige droite, grêle, cylindrique, rameuse seulement à son sommet, et qui s'élève jusqu'à un pied et demi ou deux pieds. On ignore le pays natal du lin, qui est d'une si grande ressource pour l'économie domestique. Il est cultivé depuis longtemps dans toute l'Europe, notamment dans les pays septentrionaux. On ne peut douter, dit Goguet, que les habits de lin n'aient été en usage dès les temps les plus reculés. Isis passait pour en avoir fait la découverte, et il est certain, par le témoignage de Moïse, que cette plante était cultivée en Égypte de temps immémorial. Dans l'Écriture-Sainte il est fréquemment parlé de vêtements de lin.

LIN INCOMBUSTIBLE. Cette substance fossile, connue aussi sous le nom d'*asbeste*, est composée de filets très-déliés, plus ou moins longs, appliqués longitudinalement les uns contre les autres. Du temps de Pline, on n'en avait encore découvert qu'en Égypte, dans les déserts de Judée, dans l'Eubée, près de la ville de Corinthe et dans l'île de Candie. Les modernes en ont trouvé dans toutes les îles de l'Archipel, en divers endroits de l'Italie, surtout aux montagnes de Volterre, en Espagne, dans les Pyrénées, dans l'état de Gênes, dans l'île de Corse, en France, dans le comté de Foix, à Namur, en Bavière, en Angleterre, en Irlande, en Écosse, etc. L'art de filer le lin incombustible, quoique connu des anciens Orientaux, a été longtemps ignoré parmi nous. Ciampini, mort à Rome en 1698, est le premier qui en ait enseigné le secret; et Mahudel a perfectionné sa méthode. On fait, depuis cinquante ans, aux Pyrénées, des cordons, des jarretières et des ceintures avec du fil de lin incombustible. Autrefois on se servait aussi de ce lin pour faire des mèches qui éclairaient toujours, sans perdre de leur substance, et sans avoir besoin d'être mouchées. On en faisait principalement usage dans les temples. L'espagnol Vivez dit avoir vu employer de ces mèches à Paris au commencement du XV[e] siècle. *Voyez* AMIANTE.

LINCEUL. Ce mot se disait autrefois de tout tissu de lin, il ne désigne aujourd'hui que la seule chose dont on enveloppe un mort.

LINGE. Ce mot vient du latin *linum* (lin), c'est-à-dire de la plante qui, après différentes préparations, sert à faire le linge. Le linge était connu chez les Grecs, puisque Hérodote assure qu'ils en faisaient commerce. Xénophon dit la même chose dans sa République des Athéniens; mais ces historiens ne nous apprennent pas si les Grecs faisaient usage de la toile de lin pour des chemises ou tuniques intérieures, ni pour la table; et l'on ignore en quel temps ils ont commencé à l'employer à cet usage. *Voyez* DAMASSÉ.

LINGUAL (*Bandage*). Cette machine ingénieuse, imaginée par M. Pibrac, pour la réunion des plaies transversales de la langue, est un présent fait à l'humanité. On en trouve la description dans une dissertation du même auteur *sur l'abus des sutures*, insérée dans le troisième volume des *Mémoires de l'académie royale de chirurgie*.

LION (*Ordre du*). Ordre de chevalerie institué en 1080, par Enguerrand I[er], sire de Coucy, en mémoire du lion qu'il tua dans la forêt de Coucy.

LION D'OR. Cette monnaie, ainsi nommée du lion qui y était gravé, fut fabriquée en 1338, sous Philippe de Valois, et valait environ vingt-cinq sous.

LIPOGRAMMATIQUE (*ouvrage, vers*). Ce mot vient du grec et désigne un ouvrage dans lequel il manque une ou plusieurs lettres de l'alphabet. Les Grecs ont fait des ouvrages lipogrammatiques. Nestor de Laranda, qui vivait du temps de l'empereur Sévère, a fait une *Iliade* lipogrammatique : il n'y avait point d'A dans le premier chant, point de B dans le second, de G dans le troisième, etc. Nous avons aussi de Pindare une ode sans S; M. Labenette a composé, il y a environ trente ans, des lettres ou épîtres de chacune desquelles il avait banni une voyelle.

LIQUÉFACTION DES GAZ. Un assez grand nombre de fluides gazeux sont susceptibles de passer à l'état liquide par des pressions plus ou moins élevées, comme de deux à cinquante atmosphères. Par exemple, M. Faraday est parvenu, il y a peu d'années, à liquéfier l'acide sulfureux, les acides hydro-sulfurique et carbonique, l'oxide de chlore, l'ammoniac, le protoxide d'azote et le cyanogène. Tous les liquides produits par la condensation de ces gaz sont incolores, excepté celui que donne l'oxide de chlore; tous sont parfaitement fluides et volatils, et en général ils ne se solidifient pas par le froid. Ces mêmes liquides jouissent d'une grande élasticité, et retournent à l'état gazeux avec violence, par une élévation subite de température. MM. Despretz et Faraday ont reconnu que, dans certaines circonstances, ils détonnent fortement. (*Voyez* CONGÉLATION DU MERCURE). Jusqu'à présent l'air atmosphérique, les gaz azote, hydrogène et oxigène, n'ont pu être liquéfiés.

LIQUEURS. L'eau-de vie, employée au commencement comme médicament, passa insensiblement sur les tables, et devint bientôt la boisson favorite du peuple. Alors les Italiens, plus que les autres nations, s'efforcèrent de la rendre agréable; ils trouvèrent ainsi le moyen de lui donner une plus grande valeur pour l'usage des classes aisées. Ils distinguèrent ces nouvelles boissons sous le nom de *liquori*, et ils les répandirent chez les nations étrangères. Les Français furent les premiers qui en prirent l'usage, surtout en 1532, époque du mariage d'Henri II, alors duc d'Orléans, avec Catherine de Médicis.

LIS. Cette fleur est originaire de la Syrie et de la Palestine. On la possède depuis longtemps en Europe, dont elle embellit tous les jardins au milieu de l'été.

LIS DE SAINT-JACQUES. *Amarillis formosissima*. Cette plante, originaire du Mexique, a été apportée en Europe en 1593.

LIS D'ARGENT. Monnaie de France, que l'on commença à fabriquer, ainsi que les lis d'or, en Janvier 1656.

LIS D'OR. Monnaie de France, pièce d'or marquée au revers du pavillon de France. Ce fut une nouvelle espèce de monnaie dont la fabrication commença en Janvier 1656, et ne dura guère.

LIS (*Ordre de Notre-Dame du*). Cet ordre militaire fut institué par Garcias IV, roi de Navarre, en 1048.

LIS (*Ordre du*). Cet ordre de chevalerie fut institué en 1546, par le pape Paul III. Les chevaliers, chargés de défendre le patrimoine de Saint Pierre contre les entreprises de ses ennemis, étaient d'abord au nombre de cinquante. Le nombre de ces chevaliers fut augmenté. *Voy.* FLEURS DE LIS.

LISBONNE, *Lisboa*, ville capitale du Portugal, chef-lieu de la province d'Estramadure et de Comarca, et résidence d'un patriarche. La partie qui a échappé au tremblement de terre de 1755, et celle qui a été bâtie depuis ce désastre, forment un contraste frappant. Dans la première, les rues sont étroites, tortueuses, obscures et mal-propres; les maisons hautes et d'une construction mesquine. Dans la seconde au contraire, les rues sont larges, bien alignées, garnies de trottoirs, propres, mais mal pavées; et les maisons, qui n'ont que trois à cinq étages, sont d'un extérieur agréable. Cette ville, dont la fondation est attribuée, par quelques auteurs, aux Phéniciens, se nommait *Olissipo* avant de devenir colonie romaine sous le nom de *Felicitas-Julia*. Auguste la peupla presqu'entièrement de citoyens romains, et elle reçut peu après le titre de ville municipale. Il n'y reste pas d'autre monument romain que les débris d'un théâtre découverts à la fin du siècle dernier dans une rue voisine de la cathédrale.

LIT. Ce mot vient du latin *lectus*, que Festus dérive de *legere*, pris dans la signification d'*amasser*, parce qu'on ramassait les choses dont il était composé d'abord, c'est-à-dire des feuilles, de la paille, en un mot de la litière; car ce furent là, dans le commencement, les lits que les hommes se firent; chez les Lacédémoniens ils étaient de roseaux. Homère fait coucher ses héros sur des peaux de bêtes gar-

nies de leur poil. Les lits des Grecs, dans les temps héroïques, étaient, suivant le rapport de Goguet, composés d'une couchette sanglée, garnie de matelas, de couvertures, et probablement aussi de quelques espèces de traversins. Il ne paraît pas que les pavillons ou ciels-de-lit, ni les rideaux, fussent en usage anciennement dans la Grèce. Les Romains ne couchèrent longtemps que sur de la paille et des feuilles d'arbres sèches, et ce ne fut que l'exemple des nations qu'ils avaient vaincues qui, plus tard, les rendit plus délicats et plus difficiles. Le luxe et la magnificence parurent dans les lits comme dans les autres ameublements : ils remplacèrent les feuilles sèches par des matelats de laine de Milet et de plumes du plus fin duvet; le bois d'ébène, de cèdre, de citronnier, enrichi de figures et d'ouvrages de marqueterie, fit disparaître le bois commun de leurs premiers lits. On ne parle nulle part de rideaux, ce qui ferait croire, dit Furgault, qu'ils n'en avaient point. Les lits étaient fort élevés: on n'y montait qu'à l'aide d'un gradin ou d'un tabouret. Ce meuble a reçu de nos jours une amélioration très-précieuse, surtout sous le rapport de la salubrité. L'usage des lits en fer, substitué au bois, adopté dans les hôpitaux et dans les casernes, préviendra la génération des insectes dégoûtants dont les riches même n'étaient pas exempts.

Lit de table. Dans les plus anciens temps de la Grèce, on s'asseyait à table, comme on fait aujourd'hui. Homère représente toujours les convives assis autour d'une table. Les Grecs et les Romains, dans le commencement, mangeaient sur des bancs de bois comme les autres nations, et ils ne changèrent de coutume que lorsqu'ils prirent celle de se baigner avant le repas. Après le bain, ils se mettaient au lit où ils se faisaient apporter à manger, et insensiblement la coutume de manger sur des lits s'établit en Grèce, d'où elle passa à Rome. En Grèce les femmes ne paraissaient point au repas lorsqu'il y avait des étrangers; mais, seules ou avec leur maris, elles mangeaient couchées. Il paraît que l'usage de manger couché sur des lits ne s'introduisit à Rome qu'après la seconde guerre punique, et que ce fut Scipion l'Africain qui fit connaître chez ses concitoyens ces petits lits qu'on appela longtemps *punicani* (carthaginois) à cause du lieu d'où il les avait apportés.

Lit nuptial. Ce lit était dressé, chez les Romains, par la nouvelle mariée, dans la salle située à l'entrée de la maison, et décorée des portraits des ancêtres de l'époux. On avait le plus grand respect pour le lit nuptial; on le gardait toujours pendant la vie de la femme pour laquelle il avait été dressé; et si le mari se remariait, il devait en faire tendre un autre.

Lit de travail. On nommait ainsi autrefois des espèces de lits ou de chaises faites exprès, dont se servaient les matrones ou sages-femmes dans le travail de l'enfantement.

Lit de justice. Anciennement, lorsque les parlements ou assemblées de la nation se tenaient en pleine campagne, le roi y siégeait sur un trône d'or; mais depuis que le parlement a tenu ses séances dans l'intérieur d'un palais, on a substitué à ce trône d'or un dais et des coussins; et comme, dans l'ancien langage, un siége couvert d'un dais se nommait *lit*, on a appelé *lit de justice* le trône où le roi siégeait au parlement.

LITANIE. Ce mot, selon Ducange, signifie procession. Ce fut à l'occasion d'une peste qui ravageait Rome en 590, que Saint Grégoire, pape, ordonna une litanie ou procession à sept bandes du clergé, des religieux et religieuses et des laïques de tout âge et de tout sexe. Les grandes litanies sont celles des rogations; elles ont été instituées par Saint Grégoire-le-Grand.

LITHOCHROMIE. L'art de reproduire sur la toile, à l'huile, par l'impression, les tableaux des grands peintres. L'invention de ces tableaux à l'huile par impression est due à M. Malapeau.

LITHOGRAPHIE. L'art d'imprimer sur la pierre des dessins, des caractères, des cartes géographiques, etc., qu'on y a tracés d'abord avec une encre préparée. M. Aloys Sennefelder, chanteur dans les chœurs du théâtre de Munich, fut le premier qui observa la propriété qu'ont les pierres calcaires de retenir des tracés par une encre grasse, et de les transmettre dans toute leur pureté au papier appliqué par une forte pression sur leur superficie. Il reconnut en outre qu'on pouvait répéter le même effet en humectant la pierre, et en chargeant les mêmes traits d'une nouvelle dose de noir d'impression. Il obtint, en 1800, du roi de Bavière un privilége exclusif pour l'exercice de son procédé, pendant l'espace de treize années, et forma à Munich un établissement lithographique, où l'on grave encore de la musique et des recueils de modèles de différents genres. En 1831, M. Girardet a publié un procédé pour obtenir des dessins lithographiques en relief, pouvant être clichés et servir à l'impression typographique. Ce procédé consiste dans l'application d'un vernis qui adhère fortement aux traits et forme

un relief assez considérable qui permet de mouler le tout et de le clicher avec la plus grande facilité.

LITHOGRAPHIQUES (Pierres). Les pierres que l'on emploie communément se trouvent dans des carrières situées le long du Danube, dans le comté de Pappenheim. Elles sont d'une nature calco-argileuse et contenant un peu de silice ; elles sont de couleur grisâtre : le grain en est fin et prend un beau poli. L'encre propre à écrire ou à dessiner sur pierre doit être dissoluble dans de l'eau distillée. Voici la recette d'une composition d'une qualité supérieure.

Savon de suif desséché.	30 gr.
Mastic en larmes.	30 »
Sous-carbonate de potasse. . . .	30 »
Laques en tables.	150 »
Noir de fumée.	12 »

La bonne confection des crayons est d'une grande importance pour le succès des dessins. En voici une excellente recette.

Savon de suif desséché.	150 gr.
Cire blanche.	150 »
Noir de fumée.	25 »

La lithographie, plus variée et plus étendue dans ses procédés que tous les autres genres de gravure, donne le moyen de produire des résultats de différents genres. Ainsi l'on reproduit non seulement des dessins à l'encre et au crayon, mais l'on grave en creux, l'on imite la gravure en bois, l'*aquatinta*, etc., et l'on peut même, par un heureux accord, obtenir des gravures qui participent à ces divers genres. L'art réclamait, depuis longtemps un moyen de corriger les défauts d'un dessin avant qu'il eût été soumis au tirage, ou après qu'il avait donné une ou plusieurs épreuves. L'on a trouvé dans ces derniers temps deux moyens de correction, soit pour les travaux à l'encre, soit pour ceux du crayon. L'un a été publié par MM. Chevalier et Langlumé, et l'autre beaucoup plus parfait a été donné par M. Kenecht. M. Jobard a employé le diamant pour graver sur pierre au lieu d'une pointe en acier. Ce procédé fait gagner beaucoup de temps, en ce que le diamant qui ne s'émousse pas, dure un temps prodigieux tandis que la pointe d'acier a besoin d'être effilée presque à chaque instant.

LITHOLOGIE (*La*), est une science moderne. L'art d'observer, de classer, d'analyser les pierres, de lier les phénomènes entre eux, et de faire servir les faits à la théorie de la formation de la terre, était inconnu des anciens.

LITHOTRITIE. Méthode inventée par M. le Dr. Civiale, pour l'extraction de la pierre, sans recourir à la terrible opération de la taille. M. Civiale introduit dans la vessie un nouvel instrument qui s'y déploie, saisit le calcul et le réduit en poudre. En 1824, il mit sa méthode à exécution sur deux personnes, en présence de MM. Percy, Chaussier, Magendie, Larrey, Sue, Nauche, et autres médecins distingués. Ces opérations réussirent complètement.

LITIÈRE, en latin *lectica*, dérive probablement de *lectus* (lit), parce qu'il y avait dans la litière un coussin et un matelas comme à un lit. Goguet pense que l'invention des litières n'est pas aussi ancienne que celle des chars et des chariots. Quoi qu'il en soit de leur origine et de leur antiquité, l'usage de se faire porter dans des litières, et dans d'autres espèces de voitures, avait lieu chez les Babyloniens. Si l'on en croit Cicéron et un vieil interprète de Juvénal, l'invention des voitures portées par des hommes ou par des chevaux est due aux rois de Bithynie. Elles furent dans la suite fort en usage chez les Romains, qui en avaient de deux espèces : les unes, portées par des mulets, se nommaient *basternæ* : les autres, par des hommes, s'appelaient *lectricæ*.

LITRE ou CEINTURE FUNÈBRE. C'est un lé de velours noir, sur lequel on pose les écussons des armes des princes et autres seigneurs, lors de leurs obsèques. L'usage des litres n'a commencé que depuis que les armoiries sont devenues héréditaires dans les familles. Ce mot, selon Ménage, vient de *lithra*, qui signifie en grec une couronne imitée par ce lé de velours ou de peinture qui environne l'église ; ou de *listra*, qui signifie une bande d'étoffe longue et étroite.

LITRE. Mesure de capacité dans le système métrique, de forme cylindrique, de la contenance d'un décimètre cube. *Voyez* Mesures.

LITURGIE. Ce mot, qui d'après son étymologie signifie ministère public, est principalement consacré à désigner le service divin. La liturgie de la primitive église de Jérusalem, consistait dans les prières, les instructions et la *fraction du pain*, c'est-à-dire la célébration de l'Eucharistie. On divise les liturgies écrites en liturgies *orientales*, telles que celles des Cophtes, des Abyssins, des Syriens, des Arméniens et les grecques ; et en liturgies *occidentales*, qui sont au nombre de quatre : la liturgie de Rome ou Grégorienne; la liturgie de Milan ou Ambrosienne; la liturgie des Gaules ou Gallicane ; la liturgie de l'Espagne appelée

Gothique ou Mazarabique. Dans toutes les liturgies l'ordre des cérémonies est à-peu-près le même : la marche en est à-peu-près uniforme, tant en Orient qu'en Occident.

LIVONIE *ou* Riga, en russe *Liflandiia*, en allemand *Liefland*. Gouvernement de Russie, en Europe. Ce pays ne fut connu de l'Europe que vers la fin du XIIe siècle, époque à laquelle les Danois l'envahirent. Valdemar III, roi de Danemarck, le céda en 1346 aux chevaliers de l'ordre Porte-Glaive, qui dépendaient de l'ordre des chevaliers Teutoniques : ceux-ci le cédèrent à leur tour à la Pologne, après l'avoir possédé jusque dans le XVIe siècle. Bientôt la Suède et la Russie se le disputèrent continuellement jusqu'en 1666 que le traité d'Oliva l'adjugea à la Suède ; mais Pierre-le-Grand s'en étant emparé, il fut définitivement cédé à la Russie en 1721, par le traité de Nystad.

LIVRE. Une des manières d'écrire des anciens était en peignant (*pingendo*), c'est-à-dire, en marquant les lettres sur l'écorce de certains arbres ; ils appelaient cette écorce ou membrane *liber* en latin, d'où nous avons fait le mot *livre*. *Liber*, dit M. Dacier, est proprement l'écorce intérieure de l'arbre. Les anciens, avec la pointe d'une aiguille, séparaient cette écorce en de petites feuilles ou bandes qu'ils appelaient *tilias* ou *phyliras*, sur lesquelles ils écrivaient. De tous ceux qui existent, les livres de Moïse sont incontestablement les plus anciens. Les poëmes d'Homère sont, de tous les livres profanes, les premiers qui soient passés jusqu'à nous, et on les regardait ainsi du temps de Sextus Empiricus, quoique les auteurs grecs fassent mention d'environ soixante-dix livres antérieurs à ceux d'Homère, comme les livres d'Hermès, d'Orphée, de Daphné, d'Orus, de Linus, de Musée, de Palamède, de Zoroastre, etc. Mais il ne nous reste pas le moindre fragment de la plupart de ces livres, ou ce qu'on nous donne pour tel est généralement regardé comme supposé. Il est présumable que les premiers caractères furent gravés sur la pierre, témoin les tables de la loi donnée par Moïse. Ensuite on les traça sur des feuilles de palmier, sur l'écorce intérieure et extérieure du tilleul, sur celle de la plante d'Égypte, nommée *papyrus*. On se servit ensuite de tablettes minces enduites de cire, sur lesquelles on traçait les caractères avec un poinçon ; ou de peaux, surtout de celles des boucs et des moutons, dont, après coup, on fit le parchemin. Le plomb, la toile, la soie, la corne, et enfin le papier, furent successivement les matières sur lesquelles on écrivit. *Voyez* Bibliothèque, Librairie, Imprimerie, Index, etc.

LIVRE ROUGE. (*histoire moderne*). Ce livre était un registre de dépenses à l'usage du roi, composé de cent vingt-deux feuillets, relié en maroquin rouge d'où il a pris son nom, et formé de papier de Hollande. Les dix premiers feuillets renfermaient les dépenses du règne de Louis XV ; les trente-deux qui suivaient appartenaient au règne de Louis XVI ; le surplus était blanc.

LIVRE (monnaie de compte avant le nouveau système des poids et mesures). Le mot *livre*, appliqué à l'argent, désignait, en France, sous Charlemagne, environ douze onces d'argent pur, du poids de marc. Les pièces de monnaie d'argent appelées *sols* contenaient, sous ce prince, chacune la vingtiéme partie de cette livre, mais il n'y avait point de pièce de monnaie pesant douze onces. A cette époque le mot *livre* n'était pas un nom de monnaie, c'était un nom de *poids*. On disait au même sens une *livre d'argent*, une *livre de fer*, une *livre d'huile*, etc. Les successeurs de Charlemagne altérèrent les monnaies en diminuant la quantité d'argent fin contenue dans les divisions de la *livre*, appelées *sols*, de manière que les sols qui contenaient chacun la vingtième partie de douze onces d'argent de notre poids de marc, n'en continrent plus que la centième, la millième partie ; mais comme le *sol* conservait toujours la même dénomination, quoique altéré, la dénomination de *livre* se conserva aussi pour signifier *vingt sols*, et vingt sols continuèrent de s'appeler une *livre*.

LIVRÉE. Dans les premiers siècles de la monarchie les rois tenaient des cours plénières pendant les fêtes de Noël et de Pâques. Les monarques y paraissaient la couronne en tête, superbement vêtus. Ils recevaient splendidement les grands seigneurs, qu'ils défrayaient magnifiquement et auxquels ils *livraient* même de riches habillements, d'où est venu le mot *livrées*, nom qui s'est conservé pour ceux que les gens riches font porter à leurs valets.

LOGARITHMES. Une des découvertes les plus importantes qui aient été faites dans les mathématiques est celle des logarithmes au commencement du XVIIe siècle. Longtemps avant Jean Néper ou Napier, baron écossais, on avait observé une correspondance entre les termes de la progression géométrique, telle, que ce qui s'effectue dans l'une par voie d'addition et de soustraction, s'effectue dans l'autre

par voie de multiplication et de division. Cette propriété frappa Néper, et lui fit naître l'idée de construire des tables au moyen desquelles les opérations numériques sont réduites à de simples additions et soustractions. *Voyez* TABLES DE LOGARITHMES.

LOGEMENT DES GENS DE GUERRE. L'origine de ces logements remonte à Louis XII, comme il paraît par une ordonnance de ce prince, donnée le 20 Février 1514.

LOGIQUE. La logique est la science qui donne des règles pour diriger les opérations de notre esprit dans la recherche du vrai, et pour nous apprendre à le discerner du faux. Les Grecs donnèrent d'abord à l'art de raisonner le nom de dialectique. Platon et Diogène de Laërce attribuent à Zénon d'Élée l'invention de la logique. Zénon paraît donc être le premier qui trouva cette suite naturelle de principes et de conséquences dont il forma un art, qui, jusque-là n'avait eu rien de fixe ni de réglé. Aristote est, parmi les anciens, le plus excellent auteur pour la dialectique.

LOGOGRIPHE. Ce mot vient du grec (énigme sur un mot). Les logogriphes sont plus modernes que les énigmes proprement dites; cependant, dès le temps de Charlemagne, on faisait des logogriphes.

LOI. La loi est ce qui donne la forme aux institutions politiques, et la règle aux établissements et aux intérêts civils. Les lois de Moïse ne sont pas les plus anciennes, car l'Égypte était policée lorsqu'elle reçut les pères des Hébreux dans son sein; mais elles sont les seules dont l'antiquité soit bien constante, et qui se soient conservées sans altération. *Voyez* GOMBETTE, GOTHIQUE, SALIQUE.

LOI MARTIALE. Établie en France par le décret de l'Assemblée Nationale du 21 Octobre 1789, sanctionnée le même jour par le roi. Cette loi contre les attroupements armés ou non armés était existante en Angleterre depuis longtemps. Aux termes du décret, elle consistait dans la déclaration faite par les officiers municipaux de la commune, que la force militaire doit être déployée à l'instant pour rétablir l'ordre public.

LOMBARDIE. Portion septentrionale de l'Italie, désignée par les Romains sous le nom de *Gaule Cisalpine*. Cette contrée prit sa nouvelle désignation des Lombards, horde scandinave qui vint s'y établir au VI[e] siècle de l'ère chrétienne sous la conduite d'Albouin.

LOMBARDS. Ce nom, selon Mézeray, a été donné aux peuples venus du Nord, qui, vers 568, s'établirent en Italie, ou parce qu'ils portaient la barbe longue, ou parce qu'ils s'armaient de *longs bards*, qui étaient une espèce d'arme d'hast. On a longtemps donné ce nom aux marchands italiens qui venaient trafiquer chez nous. Mais dans la suite la cupidité des Italiens devint tellement odieuse, que la dénomination de *Lombard* devint une injure. On donnait aussi le nom de *Lombards* aux maisons de prêt sur gages, qu'on a depuis appelées *mont-de-piété*.

LONDRES, *London*, LONDINIUM. Capitale de l'Angleterre, métropole du royaume uni de de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et la ville la plus grande, la plus riche et la plus peuplée de l'Europe, sur la Tamise qui la divise en deux parties. Le quartier de Westminster tire son nom de l'ancienne abbaye qu'il renferme, et qui devait elle-même son nom à sa position à l'Ouest de la ville. Cette abbaye, fondée comme simple prieuré vers 604, par Sobert, roi des Saxons de l'Est, fut érigée par Offa, en 785, devint, sous Guillaume-le-Conquérant, le lieu destiné au couronnement des rois, et fut constituée en cathédrale sous Henri VIII; mais l'évêché fut supprimé vers 1550, et la reine Élisabeth fit de cet établissement une collégiale en 1560. Le palais de Saint-James, séjour des rois, construit par Henri VIII, est bien peu digne, par la mesquinerie des bâtiments qui le composent, d'être une résidence royale. Londres existait déjà du temps des Romains. Tacite la nomme *Londinium* et *Colonia Augusta*. Lorsque les Romains eurent retiré leurs troupes de l'île, dans le V[e] siècle, Londres redevint une ville des Bretons. Les Saxons la leur enlevèrent en 487, mais ils ne la conservèrent que jusqu'en 498. Durant l'Heptarchie, elle fut avec Colchester, capitale du royaume d'Essex. Ravagée par la peste en 664, par le feu en 798 et 801, et par les Danois dans le commencement du IX[e] siècle, Alfred en fit un peu plus tard la capitale de l'Angleterre. Placée sur un fleuve large et profond, à la proximité de la mer, cette cité est devenue, par son commerce, la plus florissante du monde, et du temps même de Tacite, elle était connue comme un entrepôt considérable.

LONGCHAMPS. La piété d'une princesse, sœur de Saint Louis, (Isabelle de France), fonda, vers le commencement du XIII[e] siècle, auprès de Paris, cette maison, où elle mourut en 1269. Longchamps, si bien recommandé, devint le rendez-vous de tous les puissants du

jour qui avaient quelque faute à expier. Les rois de France ne furent pas les derniers à s'y rendre, et plusieurs en firent leur but de promenade habituel. Philippe-le-Long mourut dans ce couvent le 3 Janvier 1321. Depuis le temps de Henri IV un pélerinage annuel amenait toutes les notabilités opulentes de Paris dans l'église du couvent. Le mercredi, le jeudi et le vendredi saint, la cour entière et la plus brillante société de Paris, se précipitaient dans les Champs-Élisés, et se rendaient, par le bois de Boulogne, à l'abbaye de Longchamps. On s'entassait dans l'église pour entendre les leçons chantées à Ténèbres. On cessa d'aller à Ténèbres, mais la solennité survécut à son objet; les promenades dans le bois de Boulogne et sous les murs de l'abbaye devinrent plus brillantes que jamais; insensiblement elles offrirent le spectacle d'un luxe scandaleux; on y disputa de parure, de richesse; on y étala les plus brillants équipages; les beautés du jour vinrent y briguer des suffrages. On vint à Longchamps étudier la mode; les étrangers voulurent s'en mêler, et plus d'une fois les lords luttèrent d'opulence avec les seigneurs français. Le génie du luxe s'épuisa en inventions ruineuses, on se fit traîner par des chevaux ferrés d'argent, on vit des voitures dont les roues étincelaient de métaux précieux. La révolution devait suspendre ces pompeuses vanités; l'abbaye de Longchamps fut vendue,, et bientôt les cellules des nones s'écroulèrent sous le marteau des spéculateurs. Personne ne songea plus à visiter les ruines. Sous le consulat néanmoins, le gouvernement, qui avait mis au nombre de ses moyens d'administration le retour aux anciens usages, ne négligea rien pour ressusciter les promenades de Longchamps; il y réussit.

LONGITUDE. Terme de géographie: c'est la distance d'un lieu particulier jusqu'au premier méridien mesurée sur l'équateur. Certains géographes comptent les longitudes du côté oriental du premier méridien qu'ils ont choisi, et poursuivent dans le même sens, sur toute la circonférence de l'équateur, jusqu'à ce qu'ils soient revenus au côté occidental du méridien; tandis que, suivant d'autres géographes, à l'exemple des marins, les longitudes n'embrassent que la demi-circonférence, et que le globe se trouve partagé en deux hémisphères par rapport au premier méridien. Dans l'hémisphère situé à l'Ouest, les longitudes ont la dénomination d'*occidentales*: elles sont *orientales* dans l'autre. Jean-Baptiste Morin, professeur au collège de France, résolut le premier, en 1634, le problème qui avait été proposé de déterminer les longitudes terrestres par les distances de la lune au soleil et aux étoiles. Aujourd'hui la méthode trigonométrique de Borda est préférée à juste titre, et dans son application, elle acquiert un degré d'exactitude qui est tout-à-la fois du au *cercle à réflexion* de ce célèbre géomètre et à l'habileté de l'observateur.

LONGITUDES (*Bureau des*). Il en existe depuis longtemps un en Angleterre. Le bureau des longitudes, institué, en France, par la loi du 7 Messidor an III (25 Juin 1795) et destiné à perfectionner la navigation, a dans ses attributions l'Observatoire de Paris et celui de l'École militaire, ainsi que les logements et instruments d'astronomie qui en dépendent. Il indique le nombre des observatoires à conserver ou à établir; il correspond avec les autres observatoires de l'intérieur et de l'étranger. Le bureau des longitudes est chargé de rédiger le livre de la *Connaissance des temps*, et de perfectionner les tables astronomiques.

LORETTE (*Ordre de Notre-Dame de*). Ordre de chevalerie institué en Italie, en 1586, par Sixte V, pour faire la guerre aux corsaires qui infestaient la Marche d'Ancône, purger la Romagne des voleurs qui la désolaient, et garder la ville de Lorette. Ces chevaliers, qui devaient être au nombre de deux cents, s'appelaient *chevaliers dorés*, comme les autres chevaliers parce qu'ils avaient droit de porter l'éperon doré.

LORRAINE. « D'aprés le partage, qui fut fait le 16 Mars de l'année 843, entre les trois frères, Charles, Louis et Lothaire, ce dernier, outre le titre d'empereur, le royaume d'Italie et la Provence, eut tout ce qui était entre les royaumes de ses frères, savoir les terres d'entre l'Escaut, la Meuse, le Rhin et la Saône. On appela cette étendue, en langue tudesque, *Loterreich*; et par abréviation *Lorraine*, c'est-à-dire le *royaume de Lothaire*. » Ce pays, après avoir été divisé, par succession de temps, en deux grands duchés, se vit réduit à une très-petite partie de ce qu'il avait d'abord été, et fut appelé le duché de Lorraine, nom qu'il portait encore avant la révolution.

LOSANGE. Terme de blason, qui se dit de l'écu, quand il a la forme d'une losange, et des figures qui sont couvertes de losanges. Scaliger croit que ce mot vient de *laurengia*, parce que cette figure imite en quelque façon celle de la feuille de laurier. Il y a plus de vrai-

semblance dans l'opinion du père Ménestrier, qui pense que ce mot vient de l'Italien *losa*, ou de l'espagnol *losas*, espèce de partage de pierres, d'ardoises ou de carreaux taillés à angles aigus, d'où l'on a fait *losé* et *losangé*, et insensiblement losange, comme de *vider* on a fait vidange.

LOTERIE *romaine*. Une étymologie, plus ingénieuse que vraie, dérive ce mot de l'Italien *lotta* (lutte), parce qu'on y lutte en quelque sorte avec la fortune et avec un nombre infini de concurrents ; mais il est plutôt dérivé de l'allemand *lot*, qui signifie *sort*, parce que les chances dépendent du sort. Il paraît qu'on est redevable aux Romains de l'invention des loteries, si l'on prend ce mot dans une acception générale. « Ils imaginèrent, pendant les saturnales, des espèces de loteries, dont tous les billets qu'on distribuait gratis aux conviés, gagnaient quelque prix, et ce qui était écrit sur les billets se nommait *apophoreta*. Cette invention était une adresse galante dont on usait pour marquer sa libéralité et rendre la fête plus vive et plus intéressante, en mettant d'abord tout le monde de bonne humeur. Auguste goûta cette idée ; et quoique les billets des loteries qu'il faisait consistassent quelquefois en de pures bagatelles, ils étaient imaginés pour donner matière à s'amuser encore davantage ; mais Néron, dans les jeux que l'on célébrait pour l'éternité de l'Empire, étala la plus grande magnificence en ce genre. Il créa, en faveur du peuple, des loteries publiques de mille billets par jour, dont quelques-uns suffisaient pour faire la fortune des personnes entre les mains desquelles le hasard les distribuait. L'empereur Héliogabale trouva plaisant de composer des loteries moitié de billets utiles et moitié de billets qui gagnaient des choses risibles et de nulle valeur. Il y avait, par exemple, un billet de six esclaves, un autre de six mouches, un billet d'un vase de grand prix, et un autre d'un vase de terre commune ; ainsi du reste. En 1685, Louis XIV renouvela en France la mémoire des anciennes loteries romaines : il en fit une fort brillante au sujet du mariage de sa fille avec M. le Duc. Les loteries, jeux de hasard venus d'Italie, ont été admises en France vers le commencement de l'avant-dernier siècle; il paraît que les premières n'ont point été publiques. C'est sous le ministère du cardinal Mazarin que s'établirent les premières loteries publiques, que le règne de Louis XV vit pulluler à un excès inouï jusqu'alors. Elles sont supprimées tout récemment.

LOTOS ou LOTUS. C'est le nom d'une plante aquatique qui croît dans le Nil et qui porte une tête et une graine à-peu-près comme le pavot. Elle se trouve dans les mystères des Égyptiens à cause du rapport que les peuples lui supposaient avoir avec le soleil, à l'apparition duquel elle se montrait d'abord sur la surface de l'eau, et s'y replongeait dès qu'il était couché.

Lotos ou Lotus est encore le nom d'un arbre qui croît en Égypte. Ses feuilles ressemblent à celles du laurier, et son fruit a la figure d'une poire. C'est en cet arbre, suivant la Fable, que fut métamorphosée la nymphe Dryope, au moment où elle fuyait les poursuites de Priape.

LOUIS D'OR. Pièce de monnaie de France, qu'on a commencé à fabriquer sous le règne de Louis XIII, en 1640.

Louis d'argent. Pièce de monnaie de France que l'on commença à fabriquer sous Louis XIII, en 1641, et par conséquent peu de temps après les louis d'or. Le louis d'argent de soixante sous s'est nommé ensuite *petit écu*, et partout où il est parlé d'écu avant l'an 1641, il faut toujours l'entendre de l'écu d'or.

Louis (*Ordre royal et militaire de Saint-*). Cette ordre de chevalerie fut institué, en 1693, par Louis XIV, pour récompenser les officiers qui se distinguaient dans les armées. Rétabli en France par Louis XVIII, à l'époque de la restauration ; mais depuis la révolution de 1830, les membres de cet ordre ont cessé d'en porter les marques.

LOUISIANE. Grande contrée de l'Amérique septentrionale, entre le nouveau Mexique, le Canada et la Floride, découverte par Fernand de Soto, Espagnol, en 1541. Le père Marquette et M. Joliet y abordèrent en 1672. Dix ans après, M. Cavelier de la Salle perfectionna cette découverte, et pour plaire à Louis XIV la nomma Louisiane. A cette époque, les Français y formèrent des établissements. Bonaparte, la céda en 1803 aux États-Unis de l'Amérique septentrionale.

LOUP-GAROU. C'est, dans l'opinion du peuple, un esprit malin, très-dangereux, travesti en loup, qui court les champs et les rues pendant la nuit. L'idée superstitieuse que les hommes pouvaient être changés en loups, et reprendre ensuite leur forme, est des plus anciennes : *hominem in lupos verti, rursùmque restitui sibi, falsum existimare debemus*, dit Pline, liv. VIII (nous devons regarder comme faux que l'homme se change en loup et re-

prenne ensuite la forme qui lui est propre). Cependant cette idée extravagante a subsisté longtemps.

LOURE. Sorte de danse grave, dont l'air est assez lent. « *Loure*, dit J.-J. Rousseau, est le nom d'un ancien instrument semblable à une musette, sur lequel on jouait l'air de la danse dont il s'agit. »

LOUVAIN, première capitale du pays de Brabant, célèbre par son université fondée en 1426. Louvain doit son origine à un camp fortifié des Normands qui furent exterminés là par les Belges au neuvième siècle.

LOUVETIER. Le ravage que cause dans les provinces la grande multiplication des loups occasionnée par la dépopulation qui suivit les incursions des barbares dans les Gaules, attira l'attention du gouvernement. On fit des lois à cet égard. Il fut ordonné, par celles des Bourguignons et par les capitulaires de nos rois, d'avertir les seigneurs du nombre de loups que chacun aura tués, d'en présenter les peaux au roi; de chercher et de prendre les louveteaux au mois de Mai : on proposa des prix à ceux qui prendraient des loups. Charlemagne ordonna à tous les comtes, qui étaient alors des gouverneurs et principaux magistrats des provinces, d'établir, en chaque lieu de leur gouvernement ou juridiction, deux hommes, sous le titre de *louvetiers*, pour prendre les loups soit à force de chiens, soit par des piéges, ou autrement, et de lui envoyer tous les ans les peaux des loups ou louveteaux qu'ils auraient pris. Bonaparte, en prenant les rênes du gouvernement, supprima la prime accordée par tête de loup. Mais il fut permis à celui qui en avait tué un de le porter de village en village, et de recevoir, à titre de don gratuit, ce que chaque habitant voulait lui donner en argent ou en denrées.

LOUVRE. Un voile épais cache l'origine du Louvre; elle se perd, comme celle des anciennes cités, dans l'obscurité des temps. Les historiens ne sont pas même d'accord sur la signification de son nom. Les uns le font venir du tudesque *lower*, château; les autres, des loups qui peuplaient les bois voisins; et quelques-uns, du vieux mot français *ouvre*, en sorte qu'on aura dit *l'ouvre* pour *l'œuvre*, l'ouvrage par excellence. Il se trouve des actes du temps de Louis-le-Jeune, où le Louvre est nommé *Louvrea*, sans indiquer si ce nom venait du château déjà bâti, ou du territoire sur lequel on l'avait construit. Quoi qu'il en soit, s'il existait, dans les très-anciens temps, quelque édifice dans le lieu qu'occupe aujourd'hui le Louvre à Paris, ce devait être ou une maison de plaisance, ou une forteresse, peut-être l'une et l'autre. En effet une maison de plaisance devait être avantageusement située dans la forêt qui couvrait alors toute cette partie de la rive droite de la Seine, et d'un autre côté, une forteresse y était presque nécessaire pour la défense de la cité voisine. Ce qu'il y a de certain, c'est que, sous la dixième race, le Louvre était déjà une maison royale. L'époque précise de la construction de la tour du Louvre est inconnue; mais on sait qu'en 1204 cette construction était terminée depuis peu de temps. Philippe-Auguste en fit le siége de sa puissance, le dépôt de ses trésors, le frein du peuple et l'effroi des grands. En effet, depuis le règne de ce prince jusqu'à celui de François Ier, le Louvre fut la prison où l'on renfermait les vassaux illustres, ou les grands coupables. Ce château était en si mauvais état sous le règne de François Ier, que ce prince se détermina à en faire construire un autre, sur les dessins de Pierre Lescot, plus connu sous le nom de l'abbé de Cluny. Henri II, son fils, le fit continuer; et c'est ce qu'on appelle *le vieux Louvre*. La galerie du Louvre qui longe la rivière, et qui joint le vieux Louvre au château des Tuileries, fut entreprise sous Charles IX, continuée sous ses successeurs, et enfin terminée sous Louis XIV. Le gros pavillon donnant sur la place du Muséum a été bâti ou plutôt achevé sous Louis XIII. Louis XIV ayant résolu de continuer sur le plan commencé par François Ier, fit jeter les fondements du *nouveau Louvre* en 1665. Plusieurs architectes célèbres concoururent à l'achèvement de cette entreprise. Ce furent Louis Levau et François d'Orbai, son élève, qui firent exécuter la colonnade du côté de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, sur les dessins de Claude Perrault, que ce chef-d'œuvre a immortalisé.

LUC (*Académie de Saint-*). Ce fut en 1391 que le prévôt de Paris, ayant assemblé les peintres de cette ville, fit dresser des réglements et des statuts, et établit parmi eux des jurés et des gardes pour faire la visite, leur donnant pouvoir d'empêcher de travailler tous ceux qui ne seraient pas de leur communauté. Saint Luc qui était peintre lui-même, est le patron des peintres.

LUCAYES. Ces îles du grand Archipel des Antilles, sont la première découverte de Christophe Colomb dans le Nouveau-Monde. Ce célèbre navigateur aborda le 11 Octobre 1492 à

Saint-Salvator, appelée aujourd'hui Cat-island.

LUCIE (*Ile de Sainte*). Cette île, ainsi nommée parce qu'elle fut découverte le jour de la vierge et martyre Sainte Lucie. Les Anglais s'y établirent en 1637.

LUCIFER. Ce mot, qui est latin, et qui signifie *porte-lumière*, a été donné par les poètes à l'étoile de Vénus.

LUMIÈRE. Le mode de communication qui nous avertit de l'existence d'un astre ou d'un corps isolé de nous, et qui se transmet par les yeux, est ce que l'on nomme *la lumière*. Les anciens philosophes ont très-peu étudié les propriétés physiques de ce phénomène ; cependant Platon, guidé par la voie de l'expérience, reconnut que la transmission de la lumière se fait en ligne droite, et que tout rayon lumineux se réfléchit en faisant un angle égal à celui d'incidence. (*Voyez* Optique). Plusieurs siècles après, les observations astronomiques prouvèrent que la communication établie par la lumière entre les corps lumineux et nous, n'est pas instantanée : en effet, Roëmer trouva que nous n'éprouvons la sensation de la présence du soleil en un point de son orbite que 8' 13'' après qu'il y est arrivé (*Voy.* Aberration) ; d'où il suit que la vitesse de la lumière est de soixante-dix mille lieues par seconde. Les physiciens ont depuis longtemps cherché à expliquer comment se fait la communication de la lumière ; les uns, tels que Descartes et Huyghens, ont supposé qu'elle résulte de vibrations à travers un fluide élastique nommé l'éther, qui les transmet depuis le corps lumineux jusqu'à nous, comme le son se propage dans l'air ; les autres supposent, avec Newton, qu'elle provient d'une émission réelle de corpuscules matériels d'une ténuité extrême, lancés par le corps lumineux. Dans le XVII[e] siècle, Newton parvint à décomposer un faisceau de lumière en la faisant traverser un prisme de verre, et reconnut qu'elle est composée de rayons inégalement réfrangibles ; tels sont ceux qui donnent la sensation du rouge, de l'orangé, du jaune, du vert, du bleu, de l'indigo et du violet. Il reconnut en outre l'inégale réflexibilité de ces différents rayons, et démontra que l'ordre de réflexibilité est le même que celui de réfrangibilité. Personne n'ignore qu'un thermomètre exposé au soleil en reçoit une influence calorique : mais ce n'est qu'en 1775 que les physiciens ont su, par les expériences de Rochon, que les différents rayons provenant de la décomposition d'un faisceau produisent sur le thermomètre des degrés de chaleur différents. Ces expériences ont ensuite été répétées avec un nouveau succès par MM. Leslie et Bérard. La lumière solaire exerce aussi une action puissante sur les phénomènes chimiques ; et les travaux de Shéele, de Senebier, de MM. Waltaston, Ritter, Bockmann, etc., ont fait connaître que cette action ne s'exerce pas au même degré par les différents rayons ; il arrive même qu'elle est nulle lorsque les rayons sont dirigés de manière à produire l'obscurité par leur interférence (*Voy.* ce mot). Enfin Herschell a trouvé que le rayon rouge possède le *maximum* de clarté, et que cette propriété éclairante diminue insensiblement jusqu'au violet où elle atteint son *maximum*. Un autre phénomène singulier de la lumière est celui des *anneaux colorés*, observés en premier lieu par Newton. Si, par exemple, on reçoit un faisceau élémentaire quelconque dans une chambre obscure, et qu'on le dirige sur une lentille placée d'avance sur un verre plan, il arrivera que, dans une certaine position, l'œil recevra la lumière transmise par réflexion, et verra au point de contact des deux verres une tache noire environnée d'un anneau coloré suivi d'un anneau obscur, puis d'un anneau coloré et ainsi de suite. Newton a observé le même phénomène en interposant de l'eau entre les deux verres, et il en a déduit une loi générale, concernant les mesures des diamètres de ces anneaux,

Lumière zodiacale. Cette lumière, découverte, décrite et ainsi nommée par Cassini au mois de Mars 1683, est une clarté ou blancheur souvent assez semblable à celle de la voie lactée, que l'on aperçoit dans le ciel en certain temps de l'année, après le coucher du soleil ou avant son lever, en forme de lance ou de pyramide, le long du zodiaque, où elle est toujours renfermée par sa pointe et par son axe, appuyée obliquement sur l'horizon par sa base. Mairan attribue la lumière zodiacale à une atmosphère répandue autour du soleil ; mais Laplace, dans le chap. x de son *Exposition du système du monde*, a prouvé que l'atmosphère solaire loin de s'étendre jusqu'à l'orbe de la terre, ne parvenait même pas à celui de Mercure.

Lumière perpétuelle. On en a fait la découverte à Naples, en 1760. Le prince de San-Severo travaillait à un procédé chimique ; il ouvrit, à une heure après minuit, quatre cucurbites de verre. En voulant les examiner d'un peu trop près avec une bougie, la matière contenue dans un de ces vases prit feu sur-le-champ, et donna une flamme jaune et très-

vive. Il enleva promptement ce vase de la table sur laquelle il était posé, et laissa brûler pendant six heures la matière qu'il renfermait. La flamme au bout de ce temps s'étant trouvée aussi belle et toute aussi forte qu'au premier instant, il l'étouffa en couvrant le verre; qui en avait à peine contracté une chaleur sensible. Le lendemain, il voulut inutilement rallumer cette matière, dont le poids n'était pas diminué. Il en mit dans un tuyau de verre, et y enfonça une mèche. Il ne put parvenir à lui faire prendre feu, qu'après y avoir ajouté environ un quart d'once de la même matière. La flamme qu'elle produisait était plus faible que celle d'une lampe ordinaire. Elle allumait une bougie et brûlait la main, quand on la tenait élevée de quatre pouces au-dessus. Sa fumée noircissait le papier à la même distance : on lisait auprès, sans peine, l'écriture la plus fine. La moindre inclinaison du tuyau la faisait trembler, de façon qu'elle menaçait de s'éteindre; mais, étant bien perpendiculaire, elle formait un cône parfait. Elle a brûlé de cette manière pendant six mois, sans mouvement, sans aucun changement pour la clarté, et sans diminution du poids de la matière. Le prince de San-Severo, pour examiner mieux la nature de cette flamme, fit faire autour une grande lanterne carrée, à laquelle il essaya de mettre un couvercle. La flamme aussitôt devint tremblante. et fut tout près de s'éteindre. Il fit faire, à différentes hauteurs, des trous aux parois de la lanterne. Chaque fois, il observa que la flamme cessait d'être perpendiculaire, et qu'elle dirigeait sa pointe vers le trou qui l'attirait, jusqu'à faire un angle droit avec sa mèche. Dès qu'on enlevait la lanterne, elle reprenait sa direction perpendiculaire. Cette découverte peut rendre vraisemblable la perpétuité des lampes sépulcrales, que des savants ont traitées de fable.

LUMINAIRE. Ce mot se dit de tout ce qu'on allume dans les églises pendant le service divin, pour honorer Dieu et les Saints. L'usage des luminaires est très-ancien dans l'église. Saint Athanase se plaint dans sa lettre aux orthodoxes de ce que les Ariens avaient pris les cierges des églises, pour les brûler en l'honneur des idoles.

LUNDI. En latin *lunæ dies* (le jour de la lune) ainsi nommé, parce que chez les anciens il était consacré à la lune.

LUNDI PERDU. Le premier lundi qui suit la fête des rois, en Belgique, est un jour de fête pour les ouvriers est les prolétaires qui vont ce jour là demander pour boire à toutes les portes.

LUNE. Les premiers peuples du monde mesuraient le temps par les phases de la lune. Les anciens ne s'accordèrent pas sur les causes de la faible lumière qui accompagne le croissant de la lune, et qui est répandue sur le reste du disque. Les uns l'attribuaient à la lune même ou transparente ou phosphorique; Ticho-Brahé, à la lumière de Vénus, d'autres, aux étoiles fixes. Moestlinus découvrit le premier ce qui produit cette lumière cendrée; l'explication qu'il en donna fut adoptée par Galilée, et elle a toujours été regardée depuis comme une vérité incontestable. En effet cette faible lumière n'est autre que celle du soleil réfléchie par la terre sur le disque lunaire, et qui revient à nous par une nouvelle réflexion. La Grèce fut redevable à Méton, qui vivait environ quatre cent trente ans avant Jésus-Christ, de la connaissance exacte du mouvement de la lune, ou de la durée de ses révolutions. (*Voyez* PHASES, LIBRATION, ÉCLIPSES). Hipparque, considéré à juste titre comme le père de l'astronomie, détermina l'excentricité de l'orbe lunaire et son inclinaison à l'écliptique, qui est de cinq degrés neuf minutes.

LUNETTES ou BESICLES. Quoiqu'on trouve chez les écrivains grecs et romains les principes d'optique d'après lesquels sont construites les lunettes, il paraît cependant que cet instrument, d'une utilité si générale et d'une construction si facile, n'a jamais été connu d'eux, ni appliqué aux besoins des vieillards ou des vues faibles. Cette invention est attribuée à un Florentin nommé Salvino degli Armati, mort en 1317. On en a fait honneur à un Dominicain, Alexandre Spina, mort à Pise en 1313, qui, sans doute, rendit les lunettes communes et d'un facile usage. Ce religieux cependant ne s'en occupa que d'après les descriptions vagues qui lui avaient été faites des essais de Salvino. On peut assigner pour époque à cette découverte l'espace qui s'est écoulé entre 1280, en 1300.

LUNETTES D'APPROCHE. Les principes sur lesquels se font les lunettes d'approche ou les télescopes n'ont point été ignorés des anciens géomètres; cependant ce merveilleux instrument n'a été découvert en Hollande qu'au commencement du XVII[e] siècle. Le fils d'un ouvrier d'Alcmaer, nommé Jacques Metius, ou plutôt Jacob Metzu, qui faisait, dans cette ville de la Nord-Hollande, des lunettes à porter sur le nez, tenait d'une main un verre convexe comme sont ceux dont se servent les vieillards, et de

l'autre main un verre concave qui sert à ceux qui ont la vue courte ; ce jeune homme, ayant mis par amusement ou par hasard le verre concave proche de son œil, et ayant un peu éloigné le convexe qu'il tenait au-devant par l'autre main, s'aperçut qu'il voyait au travers de ces deux verres quelques objets éloignés beaucoup plus grands et plus distinctement qu'il ne les voyait auparavant à la vue simple. Ce nouveau phénomène le frappa ; il le fit voir à son père, qui sur-le-champ assembla ces mêmes verres et d'autres semblables dans des tubes de quatre ou cinq pouces de long. Voilà l'origine des lunettes d'approche connues d'abord sous le nom de *lunettes de Hollande* ou *de Galilée*, parce que ce savant astronome est le premier qui en fit usage pour étudier le ciel. Il publia ses nombreuses observations en 1610. On commença à voir de ces lunettes à Paris en 1609, et le premier marchand qui en vendit était établi sur un pont qu'on appelait alors le pont Marchand. Le passage suivant du livre de Porta pourrait faire croire que la première idée du télescope lui appartient. « Si vous savez multiplier les lentilles, je ne doute pas que vous ne puissiez lire à cent pas les plus petits caractères. Si vous savez combiner convenablement les lentilles convexes et concaves, vous verrez les objets grossis et cependant distincts. » Kepler, qui dans ses *Paralipomènes* avait parlé de cette conbinaison des lentilles, paraît cependant se défier des promesses de Porta. Dans la *Dioptrique*, imprimée en 1611, il parle encore de cette disposition de plusieurs lentilles et notamment de deux lentilles convexes qui renversent les images. Quoiqu'il ait donné la description de cette combinaison de plusieurs verres lenticulaires, il ne paraît pas qu'il ait fait construire de lunettes d'après ces principes. Cependant on doit le considérer comme le premier auteur de l'idée d'après laquelle on construit aujourd'hui les lunettes astronomiques. Entre les mains de Huyghens, la pratique fit de grands progrès, et l'art de tailler les verres lui doit une grande partie de sa perfection. Jacques Grégori, en 1663, et Newton, en 1672, ont aussi imaginé, chacun de leur côté, une espèce de télescope qui porte leur nom. Dollond, célèbre opticien anglais, découvrit une erreur de Newton sur l'impossibilité où l'on était, suivant ce dernier de s'opposer à la décomposition de la lumière dans ces instruments comme le ferait un prisme. Dollond prouva le contraire, et par ses expériences, en 1750, sur la réunion du *flint-glass*, avec le *crown-glass*, donna naissance aux lunettes achromatiques. Rochon, membre de l'Institut, enlevé aux sciences en 1817, et dont les travaux ont été si utiles, par la précision de ses expériences, a proposé un moyen de perfectionner les instruments dioptriques : il a employé le cristal de roche, qui produit la double réfraction, à confectionner le *micromètre*, instrument propre à mesurer les très petits angles, et dont l'utilité suffirait pour assurer à son auteur un rang distingué parmi les astronomes opticiens. Les géomètres qui, par les applications et les développements de leur savante théorie de l'optique, ont le plus contribué à augmenter la puissance de la vision, sont Descartes, Huyghens, Newton et Euler. (*Voyez* Télescope.)

LUPERCALES. En latin *lupercalia*, dérivé probablement de *lupus* (loup), parce qu'on sacrifiait au dieu Pan un chien, ennemi du loup. « Ces fêtes, instituées à Rome en l'honneur de Pan, se célébraient, selon Ovide, le troisième jour après les ides de Février. Valère Maxime prétend que les Lupercales ne furent commencées que sous Rémus et Romulus, à la persuasion du berger Faustulus. Les empereurs chrétiens laissèrent subsister les Lupercales, et elles ne furent abolies qu'en 496 par le pape Gelase. »

LUSTRAL (*Jour*). Jour où les enfants nouveau-nés recevaient leur nom, et où se faisait la cérémonie de leur lustration. La plupart des auteurs assurent que c'étaient pour les mâles le neuvième jour après leur naissance, et le huitième pour les filles ; d'autres prétendent que c'était le cinquième, sans aucune distinction de sexe ; d'autres, le dernier de la semaine où l'enfant était né. Les accoucheuses, après s'être purifiées en lavant leurs mains, faisaient trois fois le tour du foyer avec l'enfant dans leurs bras ; ce qui désignait d'un côté son entrée dans la famille, et de l'autre, qu'on le mettait sous la protection de la maison, à laquelle le foyer servait d'autel ; ensuite on jetait par aspersion quelques gouttes d'eau sur l'enfant.

Lustrale (*Eau*). Eau commune dans laquelle on éteignait un tison ardent tiré du foyer des sacrifices. Cette eau était contenue dans un vase placé à la porte ou dans le vestibule des temples, et ceux qui entraient s'en lavaient eux-mêmes ou s'en faisaient laver par les prêtres. Quand il y avait un mort dans une maison, on mettait à la porte un grand vaisseau rempli d'eau lustrale, apporté de quelque autre maison où il n'y avait point de mort. L'usage de l'eau

lustrale était connu aussi des Égyptiens, des Étrusques, des Hébreux, et de presque toutes les nations de l'antiquité. La privation de l'eau lustrale était une sorte d'excommunication chez les Grecs.

LUSTRALES (*Fêtes*). C'était le nom qu'on donnait à des fêtes qui se célébraient à Rome de cinq ans en cinq ans, d'où vient l'usage de compter par *lustres*.

LUSTRATIONS. Cérémonies religieuses, fréquentes chez les Grecs et les Romains, pour purifier les villes, les champs, les troupeaux, les maisons, les armées, les enfants, les personnes souillées de quelque crime, ou par l'infection d'un cadavre, ou par quelque autre impureté. Elles se faisaient ordinairement par des aspersions, des processions, des sacrifices d'expiation. Elles étaient ou publiques ou particulières.

LUSTRE. En latin *lustrum*, que Varron dérive non du mot *lustrare* (purifier), mais de de *luere* (payer la taxe à laquelle chaque citoyen était imposé par les censeurs). Les Romains nommaient ainsi non seulement les sacrifices d'expiation qui se faisaient tous les cinq ans, mais encore l'espace de temps qui s'écoulait d'un de ces sacrifices à l'autre; de sorte qu'ils comptaient par lustres, comme les Grecs par olympiades.

LUTÈCE. Ancienne capitale de la Gaule Celtique; c'est le premier nom connu de la ville de Paris, et les poètes l'emploient encore souvent pour désigner cette capitale de la France. Plusieurs dérivent ce mot du latin *lutum* (boue).

LUTH. Cet instrument de musique fut très en vogue chez les anciens, et remonte à des temps très-reculés, puisque la fable le donne pour un des attributs d'Appollon, d'Amphion, d'Euterpe, etc. Le plus fameux joueur de luth des temps historiques est Anaxénor, qui reçut des habitants de Tyane des honneurs extraordinaires, et à qui Marc-Antoine donna des gardes et offrit, selon Strabon, le revenu de quatre villes.

LUTHÉRANISME. C'est la doctrine de Luther et de ses sectateurs sur la religion. Le luthéranisme eut pour auteur, dans le XVI[e] siècle, Martin Luther, dont il a pris son nom. Cet hérésiarque naquit à Eisleben, ville du comté de Mansfeld, en Thuringe, l'an 1483. Après ses études il entra, en 1508, dans l'ordre des Augustins; il vint à Wittemberg, et y enseigna la philosophie dans l'université qui avait été établie quelques années auparavant. En 1512 il prit le bonnet de docteur en théologie; il commença en 1516 à s'élever contre la théologie scolastique, qu'il combattit cette année-là dans des thèses. En 1517, Léon X ayant fait prêcher des indulgences pour ceux qui contribueraient aux dépenses de l'édifice de Saint Pierre de Rome, il en donna la commission aux Dominicains; les Augustins prétendirent qu'elle leur appartenait préférablement, et Jean Staupitz, leur commissaire-général en Allemagne, donna ordre à Luther de prêcher contre ces quêteurs. Luther, homme violent et d'ailleurs très-vain, s'acquitta de cette commission autrement que son supérieur apparemment n'avait voulu. Des prédicateurs des indulgences il passa aux indulgences mêmes, et déclama également contre les uns et contre les autres. Il avança d'abord des propositions ambigues; engagé ensuite par la dispute, il les soutint dans un mauvais sens, et tel fut son emportement, qu'il fut excommunié par le pape, en l'an 1520. Ainsi il fit une secte que l'on a nommée *Luthéranisme*, et dont les sectateurs sont appelés Luthériens du nom de *Luther*, qui approche du grec, et qu'il prit au lieu de celui de sa famille, qui était *Loser* ou *Lauther*. C'était la coutume des gens de lettres, dans ce siècle, de se donner des noms grecs, témoin *Capnion*, *Érasme*, *Melanchton*, *Bucer*, etc. Luther, rejetant les commandements de l'Église, la loi du célibat ecclésiastique, les vœux monastiques, l'invocation des saints, la hiérarchie sacrée, etc., ne conserva des sept sacrements que le Baptême et l'Eucharistie, réduisant ce dernier à une simple formule de commémoration, et n'admettant la présence réelle que durant l'acte de la consécration. En 1523, Luther quitta tout-à-fait l'habit religieux, et en 1525 il séduisit une religieuse nommée Catherine de Bore, la débaucha, et l'épousa ensuite publiquement. Après avoir attiré l'Allemagne à ses sentiments, il mourut à Eisleben, sa patrie, l'an 1546.

LUTIN. Esprit follet qui se plaît à *lutter* avec les hommes pour leur faire peur; une preuve que ce mot vient de là, c'est qu'au lieu de *lutte* on disait anciennement *luite*, d'où l'on a fait *luiton* dans le même sens... »

LUTTE. C'est un de plus anciens exercices du corps dont nous ayons connaissance, puisque la lutte était pratiquée dès le temps des patriarches, témoin la lutte de l'ange contre Jacob, décrite au trente-deuxième chapitre de la Genèse. La lutte fit partie des jeux isthmi-

ques, fut réduite en art et atteignit toute sa perfection. A Sparte et dans l'île de Chio, les personnes des différents sexes luttaient les unes contre les autres. Ce ne fut que dans la dix-huitième olympiade qu'on vit paraître des lutteurs dans des jeux public; le Lacédémonien Eurybate fut le premier qu'on déclara vainqueur à la lutte. On n'y proposa des prix pour la lutte des jeunes gens que dans la trente-septième olympiade, et le Lacédémonien Hipposthène y reçut la première couronne. Les lutteurs préludaient à ces espèces de combats par des frictions qui donnaient plus de souplesse au corps, des onctions qui rendaient les membres plus glissants et plus difficiles à saisir, en se roulant sur la poussière, ou en se couvrant réciproquement d'un sable très-fin réservé pour cet effet dans les portiques des gymnases. (*Voyez* GYMNASTIQUES.)

LUXE. Dès le temps d'Abraham, le luxe n'était pas inconnu à plusieurs peuples de l'Asie. Ils avaient différents bijoux et des vases d'or et d'argent. Il est question, du temps d'Isaac, non seulement d'habits précieux, mais même de vêments parfumés : tels étaient ceux d'Esau que Rébecca fit prendre à Jacob. L'usage des senteurs et des parfums s'est donc introduit chez les peuples de l'Orient dès la plus haute antiquité, et on peut juger, d'après ces faits, qu'ils connaissaient d'autres recherches et d'autres voluptés dont Moïse, sans doute, n'a pas eu occasion de nous instruire.

LUZERNE. Chez les Romains la luzerne était regardée comme la meilleure herbe. On l'appelait *medica*, et on prétendait que les Grecs l'avaient apportée de Médie. L'introduction de la luzerne en Angleterre est attribuée au botaniste Turner qui, le premier, a figuré cette plante dans son herbier, dont la première édition parut en 1551.

LYCANTROPIE. Manie furieuse qui persuade à celui qui en est possédé qu'il est changé en loup. Très-commune autrefois, elle est à présent fort rare.

LYCÉE. C'était le nom d'une école célèbre à Athènes, où Aristote et ses sectateurs expliquaient leur philosophie, Il y avait des portiques et des allées d'arbres en quinconce où les philosophes agitaient des questions en se promenant; c'est de là qu'on a donné le nom de *péripatéticienne*, ou de *philosophie du Lycée*, à la philosophie d'Aristote. Suidas observe que le nom de *Lycée* venait originairement d'un temple bâti dans ce lieu, et consacré à Apollon *Lycéon ;* d'autres disent que les portiques qui faisaient partie du Lycée avaient été élevés par un certain Lycus, fils d'Apollon; mais l'opinion la plus généralement reçue est que cet édifice, commencé par Pisistrate, fut achevé par Périclès.

LYDIEN (*Mode*). Ce mode de la musique des Grecs occupait le milieu entre l'éolien et l'hyperdorien. Les uns en attribuent l'invention à Amphion, fils de Jupiter et d'Antiope; d'autres à Olympe, Mysien, disciple de Marsias; d'autres enfin à Mélampides. Pindare dit qu'il fut employé, pour la première fois, aux noces de Niobé. Orphée s'en servit pour apprivoiser les bêtes même les plus féroces, et Amphion en fit usage pour bâtir les murs de Thèbes; mais Platon le bannit de sa *République*, à cause de son caractère animé, pathétique et propre à la mollesse.

LYON, LUGDUNUM. Seconde ville du royaume de France chef-lieu du département du Rhône.

Les historiens ne s'entendent point sur l'époque de la fondation de cette ville. Les uns la font remonter à deux cent vingt ans avant notre ère, et l'attribuent à une colonie de Rhodiens chassée de la Provence par les Phocéens établis à Marseille, conduite par un nommé Momurus, que le vol d'une troupe de corbeaux décida à choisir cette situation; d'où serait venu le nom de *Lugdun*, *Lugudunum* ou *Lugdunum* (en langue celtique *montagne du corbeau*); d'autres l'attribuent à Munatius Plancus, qui s'y établit environ quarante ans avant Jésus-Christ, avec des Viennois chassés de leur cité par les Allobroges, et disent que *Lugdunum* signifiait colline longue ou colline élevée. Enfin quelques-uns prétendent que Plancus ne fit que bâtir une ville nouvelle près de celle que les Grecs avaient construite; quoi qu'il en soit, Lyon ne s'agrandit qu'après Plancus, et devint bientôt la ville principale des Ségusiens; et du haut de la colline de Fourvières, elle s'étendit promptement jusqu'au bord de la Saône et sur le côté opposé. Auguste en fit la capitale de la Celtique, qui prit alors le nom de Lyonnaise. Cent ans après sa fondation, cette cité fut détruite en une seule nuit, par un incendie. Rebâtie par les soins de Néron, elle reprit bientôt son premier éclat.

LYRE. Instrument de musique de forme triangulaire, dont Mercure fut l'inventeur. D'autres en attribuent l'invention à Orphée, à Amphion, à Apollon. Quelques-uns ont dit que c'était une écaille de tortue, qu'Hercule vida, perça et monta de cordes de boyaux, au son desquelles il accordait sa voix. La lyre a

fort varié pour le nombre des cordes. Les anciens monuments représentent des lyres de différentes figures, montées depuis trois cordes, jusqu'à vingt. L'heptacorde, ou lyre à sept cordes, dont l'invention est attribuée à Terpandre, de Lesbos, a été la plus en usage; d'où vient qu'on dit encore *la lyre à sept cordes, à sept tons*, pour la lyre en général.

Les lyres des bardes, anciens poëtes gaulois, avaient de la ressemblance avec les mandores, instruments de musique peu en usage de nos jours. La lyre moderne ressemble à la viole, si ce n'est que le manche et les touches en sont beaucoup plus larges, mais cet instrument n'est plus de mode. *Voyez* TRIGONE.

LYRIQUE. (*Poésie*). On donnait ce nom, chez les anciens, à tous les vers qu'on pouvait chanter sur la *lyre*. Ce serait une erreur de croire, avec les Grecs, qu'Anacréon ait été l'inventeur de la poésie lyrique, puisqu'il paraît par l'Écriture que, plus de mille ans avant ce poëte, les Hébreux étaient en possession de chanter des cantiques au son des harpes, des cymbales et d'autres instruments. Aujourd'hui le nom de *poésie lyrique* s'applique à la poésie de nos opéras, et par extension à la musique dramatique et imitative du théâtre.

M.

M. C'est la treizième lettre et la dixième consonne de notre alphabet. Les Grecs la nommaient *mu* et les Hébreux *mem*. M, en chiffres romains, signifie *mille*; une ligne horizontale au-dessus lui donne une valeur *mille* fois plus grande. En chiffres grecs, cette lettre signifie *quarante*. *M*, dans les tables astronomiques, veut dire *midi*; dans les ordonnances de médecine elle est l'abréviation de *misce*, mêlez. *M* était aussi la marque des monnaies de Toulouse.

MAC-ADAM. Les routes de Mac-Adam, ou routes *macadamisées*, comme on se plaît à dire, pour attacher le nom de l'auteur à ce qu'on appelle son invention, consistent en une chaussée d'empierrement, dont les cailloux, soigneusement choisis, et purgés de toutes parties de terre, craie, argile et substance quelconque ayant affinité avec l'eau, doivent être brisés en fragments dont le poids ne dépasse pas six onces. Parce que cette condition est de toute rigueur dans le système de Mac-Adam, ses briseurs de pierres sont munis d'un instrument semblable à celui dont se servent les canonniers pour vérifier le calibre des boulets, et des inspecteurs vont, une balance à la main, choisir, dans chaque tas de pierres ainsi brisées, quelques-uns des plus gros fragments, afin de s'assurer qu'aucune ne pèse plus que l'ordonnance ne porte. On étend sur l'aire de la chaussée, également bien préparée, une première couche de ces fragments de cailloux, de trois pouces d'épaisseur. Cette première couche battue ou aplatie avec un lourd cylindre en fer, est, pour quelque temps, ouverte aux voitures, et durant ce temps on a soin de remplir les ornières que les roues ne manquent pas d'abord d'y creuser. Puis, avec le même soin et les mêmes précautions, on étend une seconde, et successivement d'autres couches; de deux pouces d'épaisseur, que l'on soumet de la même manière à l'épreuve des voitures, jusqu'à ce que le tout ensemble forme une seule masse de dix pouces d'épaisseur, si compacte, si parfaitement liée, que Mac-Adam n'hésite pas à l'assimiler à un immense madrier. Rien de plus commode pour le roulement des voitures et le marcher des piétons. On s'en trouve si bien que l'usage en a été adopté non seulement pour les vastes et magnifiques rues dont la ville de Londres s'est accrue depuis quelques années, mais que même dans les anciens quartiers on commence à dépaver les places publiques pour les *macadamiser*.

MACARONI. Sorte de pâte en forme de tuyau de pipe, imaginée en Italie. Les Génois excellent dans cette fabrication.

MACARONIQUE. Il se dit d'une sorte de poésie burlesque où l'on fait entrer beaucoup de mots de la langue vulgaire auxquels on donne une terminaison latine. On croit que ce mot nous vient des Italiens, chez lesquels *macarone* signifie un *homme grossier* et rustique, selon *Cœlius Rodiginius*; et comme ce genre de poésie, rapetassée de différents langages et pleine de mots extravagants, n'a ni la politesse ni l'aisance de la poésie ordinaire, les Italiens, chez qui il a pris naissance, l'ont nommé pour cette raison poésie *macaronienne* ou *macaronique*.

MACHIAVÉLISME. C'est la détestable politique, ou plutôt l'art de tyranniser les peuples,

dont Machiavel répandit les principes dans ses ouvrages, surtout dans son *Traité du Prince*. Nicolas Machiavel, est né à Florence, en 1479.

MACHINE. Le remplacement du travail manuel par les machines a donné à la fabrication une exactitude qu'elle n'aurait jamais acquise sans ce secours. Il a procuré les moyens de répandre les produits manufacturés dans le monde entier, et de faire participer aux avantages de l'industrie, des nations qui n'en auraient jamais éprouvé le bienfait.

Machine (*La*) *à filer la soie* par le moyen de la vapeur de l'eau bouillante est due au comte de Saluces. Plus tard on donna à cet appareil pneumato-chimique le nom de Woulff, qui postérieurement avait fait connaître un procédé analogue; mais la justice réclame en faveur de M. de Saluces la priorité d'invention.

Machine hydraulique ou *machine à eau*. C'est une machine simple qui sert à conduire ou élever l'eau, telle qu'une écluse, une pompe, etc. ou bien un assemblage de plusieurs machines simples, qui concourent ensemble à produire quelques effets hydrauliques, comme la machine de Marly (*Voyez* ce mot).

Machine infernale. On désigne ainsi un bâtiment à trois ponts, dont le premier est chargé de poudre, le second de bombes et de caresses, et le troisième de barils cerclés de fer pleins d'artifices, et qui, ayant en outre le tillac comblé de vieux canons et de mitraille, sert à ruiner des villes et différents ouvrages. Frédéric Jambelli, ingénieur italien, employa le premier les machines infernales au siége d'Anvers, pour détruire un pont de deux mille quatre cents pieds qu'Alexandre de Parme avait fait au-dessous de cette place, dans la vue d'empêcher la Zélande de lui fournir des secours. En 1693, les Anglais essayèrent de bombarder plusieurs villes maritimes de France, et notamment Saint-Malo, avec un vaisseau qu'ils nommaient *la machine infernale*. On a donné aussi le nom de *machine infernale* à une machine dirigée contre Napoléon Bonaparte, alors premier consul, et qui fit explosion le 24 Décembre 1800 : c'était un tonneau rempli d'artifices, et de la grandeur de ceux que les porteurs-d'eau traînent sur leurs charrettes à bras. Enfin la machine composée de plusieurs canons de fusil avec laquelle Fieschi, le 28 Juillet 1835, essaya de tuer Louis-Philippe reçut le nom de machine infernale.

Machine pneumatique. *Voyez* Pneumatique.

Machines merveilleuses. On cite, dans le moyen âge, un androïde construit par Albert-le-Grand, qui ouvrait la porte de sa cellule et saluait de quelques sons la personne qui entrait. Plusieurs auteurs, par exemple Kircher et Gassendi, assurent que Jean Muller ou *Egiomontanus*, de Kœnisberg, fit une mouche de fer qui volait autour d'une chambre et allait ensuite se percher sur la main de son maître d'où elle était partie. Il fit aussi un aigle qui vola autour de l'empereur Frédéric, de la longueur de cinq cents pas, et retourna ensuite à l'endroit d'où il était parti. Corneille Drebel avait fabriqué un instrument de musique qui s'ouvrait seul au lever du soleil, et qui jouait de lui-même tant que le soleil était sur l'horizon; lorsque le soleil ne paraissait point, et qu'on voulait entendre cet instrument, il suffisait d'échauffer la couverture de l'instrument, et il commençait à jouer comme quand le soleil était serein. Jean Walk, dans ses discours latins, dit qu'il y eut deux fameux ouvriers allemands qui entrèrent en contestation sur l'excellence de leur art : l'un était orfèvre et l'autre horloger. L'orfèvre fit un petit chariot d'argent où il y avait des hommes et des femmes; ce qui surprit davantage, il prit une mouche, qu'il attacha avec de la cire par les pattes contre le siége du chariot, et la mouche, voulant voler, faisait aller le chariot, comme s'il eût été tiré par des chevaux. L'horloger fit voir une araignée de cuivre, imitant le naturel. On trouva cette machine joliment faite, mais on allait donner le prix à l'orfèvre lorsque l'horloger prit l'araignée dans sa main, et la remit sur la table où on la vit courir comme si elle était vivante. Il fallait que les ressorts fussent d'une petitesse inconcevable. Maimbourg fait mention d'un arbre d'or de l'empereur Théophile, chargé de petits oiseaux qui produisaient un ramage semblable à celui des rossignols. Boèce faisait des machines artificielles. Le roi Théodoric lui écrivit : « Par ton art les métaux mugissent, les oiseaux chantent, les serpents sifflent, et tu sais donner aux animaux une harmonie qu'ils n'ont pas reçue de la nature. » Le *Journal des Savants* de 1680 parle d'un cheval articiel, capable de faire, dans une plate campagne, sept ou huit lieues dans un jour, et d'une statue de fer imaginée et exécutée par un prisonnier, laquelle étant sortie de la prison, alla, par plusieurs détours, présenter, à genoux, une requête au roi de Maroc, dans son palais, et retourna dans la prison. On a vu à Paris une idole tout entière, bien propor-

tionnée, distincte dans toutes ses parties, et placée dans une niche; le tout avait été fait au Japon avec la moitié d'un grain de riz; l'autre moitié de ce grain composait le piédestal sur lequel posait la niche avec la divinité. Paul Colomiez dit, quelque part, avoir vu à Moulins, un orfèvre qui avait enchaîné une puce en vie à une chaîne d'or de cinquante anneaux, qui ne pesait pas trois grains. Au rapport de quelques historiens, lorsque Henri III fit son entrée à Cracovie, les Polonais s'empressèrent à faire éclater leur zèle par l'appareil le plus magnifique. On vit même, si l'on en croit un auteur moderne, un prodige de mécanique : partout où le roi passa il fut suivi d'un aigle blanc, fait avec tant d'art qu'il vola toujours sur la tête de Henri, et ne cessa de battre des ailes. Mais Vaucanson paraît avoir surpassé tous ses rivaux en ce genre; entre autres automates de lui, cités au mot Mécanique, il avait fait Pour la *Cléopâtre* de Marmontel un aspic qui s'élançait en sifflant sur le sein de l'actrice, ce qui fit dire à un plaisant interrogé sur ce qu'il pensait de la pièce : « Moi, je suis de l'avis de l'aspic. »

MAÇONNERIE. On regarde les Égyptiens comme les premiers peuples où la maçonnerie ait été en usage; ce qui nous paraît d'autant plus vraisemblable, que quelques-uns de leurs édifices sont encore sur pied, témoin les pyramides. *Voyez* Architecture.

MACOUBA. Ce tabac, qui a naturellement l'odeur de la rose, est ainsi nommé du canton situé dans la parties du nord de la Martinique, où quelques habitans en cultivent.

MADAGASCAR *ou* Madecasse. Grande île de l'océan Indien, au sud-est de l'Afrique, dont elle est séparée par le canal de Mozambique. On suppose que l'île de Madagascar a été indiquée dans le périple de la mer Erythrée, sous les nom de *Menuthias*, et qu'elle est la même que celle que Pline nomme *Carné*. Les Perses et les Arabes la connaissaient de temps immémorial, sous le nom de *Sarandib*, et la visitèrent probablement dans leurs premiers voyages aux Indes : quelques-uns de leurs géographes lui donnèrent le nom d'Ile de la Lune. Néanmoins Marco Polo est celui qui a transmis à l'Europe les premières notions positives sur cette contrée. Durant le moyen âge, il paraît qu'elle tomba, ainsi que la côte orientale de l'Afrique, au pouvoir des Arabes. Lorenzo Almeida, navigateur portugais, ne la découvrit qu'en 1506; mais son gouvernement n'y forma aucun établissement. Les Français, sous le règne de Henri IV, la nommèrent île Dauphine ; cependant leur séjour dans cette île ne date que de 1642 : ils eurent de longues guerres à soutenir contre les naturels, et presque toujours avec désavantage, Parmi leurs diverses tentatives pour s'établir à Madagascar, la plus célèbre a été celle du comte Beniowski, au port Choiseul, au fond de la baie d'Antongil. En 1665 les possessions françaises, dans cette île, passèrent à la compagnie des Indes, qui y bâtit le fort Dauphin ; elles éprouvèrent néanmoins de grands malheurs, et le massacre des Français mit fin à tout établissement. Depuis 1814, le gouvernement français à récupéré ses anciens droits à Madagascar.

MADELONNETTES ou MAGDELONNETTES. Diminutif de *Magdeleine*, nom d'une prison à Paris où l'on renferme les filles de mauvaise vie.

MADÈRE, *Madeira*. Groupe d'îles de l'océan Atlantique, au nord des Canaries et au sud-est des Açores; il se compose des îles Madère, Porto-Santo et Désertes. C'est probablement le groupe des anciennes *Purpurariæ*. La plus grande île du groupe de ce nom appartient au Portugal. Elle a été découverte, en 1344, par un vaisseau anglais, puis retrouvée, en 1419, par Juan Gonzalès et Tristan Vaz, Portugais, qui la nommèrent *Madeira*, parce qu'elle était couverte de bois. Le vin de madère est très-renommé.

MADRAS. Ville de l'Hindoustan anglais, chef-lieu de la présidence de son nom et de la province de Karnatic, district de Djahire; sur le golfe de Bengale. Les Anglais commencèrent l'établissement de Madras en 1639 et acquirent une petite portion de territoire du souverain du pays. Françis Day, chef de l'expédition, fit d'abord construire le fort Saint-George, et bientôt une ville s'éleva à côté.

MADRAS. Espèce de fichus de soie, ainsi nommés parce que les premiers nous sont venus de Madras.

MADRID, Mantua Carpetanorum, puis *Majoritum*. Ville capitale de l'Espagne et de la province de ce nom. Madrid comprend dans son enceinte l'emplacement de la *Mantua Carpetanorum* des Romains, qui était une petite ville bien fortifiée et le chef-lieu des *Carpetani* : il paraît qu'elle reçut au commencement du moyen âge le nom de *Majoritum*. Elle était encore peu importante sous les rois de Castille; les Maures s'en emparèrent en 1109, en rétablirent les fortifications et lui donnèrent son nom actuel. Un recensement de 1825, donne à Madrid deux cent mille habitans, y compris les

étrangers. Ces habitans aiment en général les plaisirs qu'offrent les réunions appelées *tertulias,* dont les jeux, la conversation et un peu de musique forment tout l'attrait. *Voyez* Taureaux (*Combats de*).

MADRIGAL. Ménage et le père Labbée font venir ce mot de *màndra,* qui en grecs signifie une *bergerie;* ainsi un madrigal serait une chanson de berger. Ce mot, selon le dernier de ces étymologistes, ayant été latinisé par Juvénal et d'autres bons auteurs, nos ancêtres, dit-il, l'ont pu prendre d'eux sans l'aller chercher chez les Grecs. Plusieurs pensent que *madrigal* vient de *Madrid,* parce que cette espèce de poésie était en vogue du temps que François I[er] était prisonnier à Madrid. D'autres tirent ce mot de l'espagnol *madrug* (se lever matin), parce que les amans avaient coutume de chanter des *madrigaux* dans les concerts qu'il donnaient de grand matin sous les fenêtres de leurs maîtresses. L'évêque d'Avranches, Huet, ne partage aucun de ces sentimens. « Les cantadours, dit-il, les jongleurs et les musars, coururent la la France du temps de Hugues-Capet, débitant leurs ballades, aubades et *marteyales,* que l'on a ridiculement appelées *martingales,* et d'où, selon ma conjecture, s'est formé le mot de *madrigal,* terme dont l'origine a été jusqu'ici plus inconnue que celle du Nil. Et les *martegales* et *madrigaux* ont pris leur nom des *Martegaux,* peuples montagnards de Provence. »

Madrigal. C'est une pièce de musique travaillée et savante, qui était fort à la mode en Italie au XVI[e] siècle. Les madrigaux, comme l'observe J.-J. Rousseau, se composaient ordinairement, pour la musique vocale, à cinq ou six parties toutes obligées, à cause des fugues et dessins dout ces pièces étaient remplies; mais les organistes composaient et exécutaient aussi des madrigaux sur l'orgue, et il est probable que ce fut sur cet instrument que le madrigal fut inventé. Ce genre de contre-point, qui était assujeti à des lois très rigoureuses, portait le nom de *style madrigalesque.* Plusieurs auteurs, pour y avoir excellé, ont immortalisé leurs noms dans les fastes de l'art. Tels sont entre autres Luca Marentio, Luigi Prenestino, Pomponio Nenna, Tommaso Pecci, et surtout le fameux prince de Venosa, dont les madrigaux pleins de science et de goût, étaient admirés par tous les maîtres, et chantés par toutes les dames.

MAESTRICHT. (*trajectum ad mosam,* passage de la Meuse), aujourd'hui l'une des plus fortes villes de l'Europe, ont croit qu'elle existait déjà au temps de César. Ce n'était sans doute qu'un village.

MAGELLAN (*Détroit de*). Bras de mer qui sépare l'extrémité méridionale du continent de de l'Amérique, de l'Archipel de la Terre-de-Feu, et qui établit une communication entre l'Atlantique et le grand Océan-Austral. Ce fameux détroit fut découvert, en 1519, par Ferdinand Magalhaens, que nous nommons Magellan.

MAGES. Ministres de la religion chez les Perses. Ils jouissaient d'une grande considération, et se voyaient également recherchés des grands et du peuple. On leur confiait l'éducation des princes; et même aucun roi n'était couronné, dit Luidas, qu'il n'eût subi une espèce d'examen par devant les mages. Selon Thomas Hyde, savant anglais, les mages ne reconnaissaient qu'un souverain être, dont le feu était le symbole, et s'ils rendaient un culte religieux à cet élément, ce n'était qu'un culte relatif à la divinité qu'il représentait. Cette religion, qu'on appelle le *magisme,* subsiste encore aujourd'hui chez les Guèbres, dont on retrouve quelques restes en Asie.

MAGIE. « C'est art, de Mirabeau (*Traduction des Élégies de Tibulle*), considéré comme la science des premiers mages, ne fut d'abord que l'étude de la sagesse. Mais, chez les peuples ignorants et barbares, les hommes instruits, succombent trop aisément à la tentation de passer pour extraordinaires et plus qu'humains. Ainsi les mages de l'Orient s'attachèrent à l'astrologie, aux divinations, aux enchantements, aux maléfices, et à la science ténébreuse appelée *magie,* qui règne surtout chez les peuples stupides et grossiers. » Il serait difficile d'assigner le temps où cet art chimérique a pris naissance; mais il est certain qu'il remonte à la plus haute antiquité. Quelques auteurs le font exister avant le déluge, et prétendent que Cham conserva les dogmes de cet art pernicieux, qu'il fit revivre quelque temps après. Un savant critique se contente de remonter jusqu'aux premiers temps dont les écrivains profanes ont pu donner l'histoire, et l'on y trouve Zoroastre, l'inventeur de la magie, contemporain du roi Ninus, qui est le premier monarque dont l'historien Justin décrive les guerres. Zoroastre régnait dans la Bactriane, et Ninus dans l'Assyrie : ils combattirent l'un contre l'autre, non seulement par les armes, mais aussi par les secrets de la magie. Au temps de Joseph, cet art était bien établi en Égypte. Les magiciens de Pharaon, au temps de Moïse, firent des

choses prodigieuses. Balaam, dans le même siècle, passait pour un fameux magicien; puisque Balac, roi des Moabites, le manda afin de faire maudire le peuple de Dieu. La magie inventée ou conservée par Cham, et qui fut transmis par lui à son fils Misraïm ou Zoroastre, est *la magie noire;* elle est censée venir du diable et tenir de lui tout sa puissance. *La magie blanche,* en opposition à celle-ci, selon les amateurs du merveilleux, avait été révélée par les anges à Salomon. La magie a existé dans les Gaules de temps immémorial. Les Gaulois avaient leurs druides qui chassaient les démons et commandaient aux esprits de l'air. (*Voy.* ENCHANTEMENT, THÉURGIE). On appelait sorciers les magiciens à qui on attribuait la faculté de jeter des sorts ou des maléfices sur les individus et les choses auxquels ils pouvaient nuire. Il fut un temps, peu éloigné encore, où tout le monde croyait à la sorcellerie.

MAGISME ou *culte de feu.* C'est à Zoroastre qu'on attribue l'établissement de cette religion, qui regarde le feu comme le symbole du souverain être. *Voyez* MAGES.

MAGISTRAT. C'est des Romains que nous tenons ce terme, de ce mot primitif *magister,* maître, qui avait chez eux et qui a eu longtemps parmi nous une signification beaucoup plus noble et beaucoup plus étendue que celle qu'il a aujourd'hui. Ils prétendaient par là faire entendre que le magistrat était principalement celui qui avait le droit de commander; celui qui a véritablement une puissance légitime dans le public, et qui est chargé, sous l'autorité du prince, des principaux soins de la cité. Ce terme, qui signifiait anciennement tout officier qui était revêtu de quelque portion de la puissance publique, désigne aujourd'hui plus particulièrement les officiers qui tiennent un rang distingué dans l'administration de la justice.

MAGNÉSIE. Terre blanche, douce au toucher, légère, infusible, qui verdit le sirop de violette et absorbe le gaz acide carbonique de l'air à la température ordinaire. Frédéric Hoffmann reconnut l'existence de cette terre en 1722; elle fut constatée en 1755 par Black, et depuis lors la magnésie a été regardée comme un corps simple jusqu'à la découverte du *potassium,* époque à laquelle on l'a placée par analogie au rang des métaux. Ainsi la magnésie est aujourd'hui un oxide du *magnesium.* La magnésie est employée en médecine comme un excellent absorbant.

MAGNÉTISME. C'est le nom général qu'on donne aux différentes propriétés de l'aimant. Ces propriétés sont au nombre de trois principales: l'attraction, ou la vertu par laquelle l'aimant attire le fer; la direction, ou la vertu par laquelle l'aimant se tourne vers les pôles du monde; enfin l'inclinaison, ou la vertu par laquelle une aiguille aimantée, suspendue sur des pivots, s'incline vers l'horizon, en se tournant vers le pôle. Quant à la propriété d'attirer le fer, c'est le hasard, selon Pline, qui la fit reconnaître dans l'aimant. Un berger du mont Ida, nommé *Magnès,* ayant enfoncé dans la terre son bâton armé d'une pointe de fer, le sentit attaché. Frappé d'étonnement, il creuse la terre autour du bâton, et il le trouve retenu par un excellent aimant. Le nom latin de l'aimant, *magnès,* est dérivé du nom de *Magnésie,* ville de Lydie, située au pied du mont Sipyle, où l'aimant se rencontre en abondance. (*Voyez* AIMANT).

MAGNÉTISME ANIMAL. Science connue aussi sous le nom de *Mesmérisme,* du nom de son auteur, Antoine Mesmer, médecin allemand, né en 1734 à Mersbourg, en Souabe. Cette science n'est pas encore jugée.

MAHEUTRE. On appela en France, en 1467, *mahoître* certain rembourrement que les courtisans et les gens de guerre mettaient au haut des manches de leur pourpoint, pour paraître avoir les épaules larges et carrées. De là vint que le bourgeois, qui ne portait pas cette sorte de pourpoints, appela, vers l'an 1590, *Maheutres* la gendarmerie royaliste, qui en portait de tels...

MAHOMÉTISME. C'est la religion de Mahomet. Pour se faire une idée du mahométisme, qui a donné une nouvelle forme à tant d'empires, il faut d'abord se rappeler que ce fut vers la fin VIe siècle, en 570, que naquit Mahomet, à la Mecque, dans l'Arabie pétrée. Son pays défendait alors sa liberté contre les Perses, et contre ces princes de Constantinople qui retenaient toujours le nom d'empereurs romains. *Voyez* HÉGIRE.

MAI (*Mois*), du latin *maius,* qui a la même signification. Suivant les uns, ce mois fut nommé *maius* par Romulus, en l'honneur des sénateurs, qui étaient appelés *majores;* comme le mois suivant fut nommé *junius,* en l'honneur de la jeunesse de Rome qui servait à la guerre. D'autres prétendent que ce mois avait reçu son nom des Romains, à cause de *Maia,* mère de Mercure, ou à cause de la déesse *Majesta,* fille de l'Honneur.

MAI (*Arbre*). Autrefois, à Rome et dans

toute l'Italie, des troupes de jeunes gens des deux sexes sortaient de la ville le premier de Mai, au point du jour, et allaient, en dansant au son des instruments champêtres, cueillir dans la campagne des rameaux verts; elles les rapportaient à la ville avec la même gaîté, et les attachaient aux portes des gens en place, de leurs parents et de leurs amis. Toute la journée se passait en plaisirs, et la joie était générale. Chacun avait son rameau : c'était le signal de la fête et la parure du moment. Aussi l'on disait : *On ne me prend pas sans vert.* De là l'origine de ces arbres ornés de fleurs, que l'on plante, dans plusieurs villes, devant les maisons des magistrats et des autres personnes constituées en dignité. Avant la révolution, les clercs de la basoche plantaient tous les ans un *mai* dans la cour du palais. C'était un arbre d'environ cinquante pieds de haut qu'ils allaient choisir et couper dans la forêt de Bondy. Aux deux côtés de cet arbre étaient appendues des cartouches qui représentaient les armes de la basoche.

MAI (*Tableaux du*). On nommait ainsi des tableaux que la communauté des orfèvres de Paris avait coutume de présenter, tous les ans, à l'église de Notre-Dame, le premier jour de Mai. Leur offrande commença, en 1449, par un arbre vert qu'on appela le *mai verdoyant.* Pour cette présentation, ils élurent deux d'entre eux, qui furent nommés *princes du mai.* Dans la suite, en 1499, ils ajoutèrent à ce don celui d'un morceau d'architecture en forme de tabernacle, qu'on suspendit au haut de la voûte, et auquel on attachait des sonnets, des rondeaux et d'autres sortes de vers pieux. En 1583, le tabernacle fut orné de petits tableaux contenant l'histoire de l'Ancien-Testament. En 1608, la générosité des orfèvres l'enrichit encore de figures, et y ajouta trois tableaux. Enfin ils changèrent ce présent en un tableau votif de onze pieds de haut, dont le sujet était tiré des Actes des apôtres, et qu'on exposait devant le portail durant les premiers jours de mai, et pendant tous les mois devant l'autel de la Vierge, d'où on le retirait pour le placer dans l'église, ce qui se pratiqua jusqu'en 1708. Ces sortes de tableaux contribuaient à faire connaître un jeune artiste, qui regardait cet ouvrage comme le fondement de sa réputation. Beaucoup de nos meilleurs peintres ont travaillé aux tableaux du mai.

MAI. Une des îles de Cap-Vert porte ce nom, parce qu'elle fut découverte le premier de ce mois. Elle faisait partie de la dot de Catherine d'Aragon, lorsque cette princesse fut mariée à Henri VIII, roi d'Angleterre.

MAIE. Quelques auteurs rapportent aux empereurs Arcadius et Honorius l'institution de la fête ou réjouissance qui se faisait encore, il y a quarante ans, en plusieurs villes de Provence et de Languedoc, le premier jour de mai. On habillait une jeune fille comme une déesse qu'on nommait *Maie* ou *Mee;* on la décorait de riches ornements, et les passants étaient conviés de lui donner quelques pièces d'argent. On croit que cette fête est celle qui, chez les Romains, était nommée *majuma. Voyez* ce mot.

MAILLE. La maille était une petite monnaie de billon qui avait cours sous les rois de la troisième race; présentement elle n'est plus qu'une monnaie de compte, estimée la moitié du denier tournois, ou la vingt-quatrième partie d'un sou.

MAILLET ou MAIL. Ce long marteau était autrefois en usage dans les combats. Jean V, duc de Bretagne, convoquant les communes de son duché, leur manda que les soldats pouvaient prendre, entre autres armes, un mail de plomb; et en 1351, dans le combat des trente, l'Anglais Billeford avait un maillet qui pesait vingt-cinq livres.

MAILLOTINS, nom des fauteurs d'une sédition qui s'éleva pendant la minorité de Charles VI, en 1381. Un commis de la ferme à Paris ayant demandé à une marchande d'herbes un denier, en conséquence d'un tarif que le duc d'Anjou, régent, avait arrêté, le peuple s'ameuta aux cris de cette femme, se mit en fureur, alla enfoncer les portes de l'Hôtel-de-Ville, et se saisit de trois à quatre mille *maillets* de fer ou de plomb, que le connétable avait fait faire, par ordre de Charles V, pour armer les gens de guerre : c'est de ces maillets que leur vint le nom de *maillotins.*

MAIN ARTIFICIELLE. Fontenelle, dans l'éloge du père Sébastien Truchet, carme, de l'académie des sciences, mort en 1729, donne une idée de ses talents mécaniques, à l'occasion d'un gentilhomme suédois qui, sur la réputation de ce religieux, s'adressa à lui pour lui faire deux mains artificielles applicables à deux moignons qui lui restaient à la suite d'une bataille. Mais, appelé pour le canal d'Orléans, il remit le travail qu'il avait commencé à M. Duquet, mécanicien, qui mit la main artificielle en état de se porter au chapeau de l'officier, de l'ôter et de le remettre sur la tête

On trouve, dans un ouvrage d'Ambroise Paré, qui l'écrivait au milieu du XVI[e] siècle, des figures de bras et de mains artificielles en fer battu. M. de Saint-Florentin, ministre d'état, eut la main droite emportée d'un coup de fusil qui creva à la chasse. Un mécanicien lui fit une main avec laquelle il signait et écrivait quelques mots. *Voyez* Jambes artificielles.

MAIN CHAUDE. Ce jeu est fort en usage chez les matelots, parmi lesquels on croit qu'il a été inventé.

MAIN DE JUSTICE. C'est une espèce de sceptre que l'on met à la main gauche du roi revêtu de ses ornements royaux. Ce bâton, d'une coudée de haut, est surmonté de la figure d'une main, faite en ivoire. Cet ornement, dont nos rois se servaient principalement à leur sacre, paraît avoir été inconnu aux rois de la première et de la seconde race. La main de justice se trouve, pour la première fois, sur le sceau de Hugues-Capet.

MAIN HARMONIQUE. C'est le nom que l'Arétin donna à la gamme qu'il inventa pour montrer le rapport de ses hexacordes, de ses six lettres, et de ses six syllabes avec les cinq tétracordes des Grecs. Il représenta cette gamme sous la figure d'une main gauche, sur les doigts de laquelle étaient marqués tous les tons de la gamme, tant par les lettres correspondantes, que par les syllabes qu'il avait jointes en passant par la règle des nuances ou changements, d'un tétracorde ou d'un doigt à l'autre, selon le lieu où se trouvaient les deux semi-tons de l'octave par le bécarre ou par le bémol, c'est-à-dire selon que les tétracordes étaient conjoints ou disjoints.

MAINE. Ancienne province de la partie occidentale de la France : elle forme à-peu-près aujourd'hui les départements de la Sarthe et de la Mayenne. Le Maine tire son nom des *Cenomani*, peuple qui l'habitait anciennement et qui fut compris dans la province romaine de la troisième lyonnaise.

MAIN MORTE. Le droit de main-morte était, dans les temps de la féodalité, le droit qu'avait le seigneur de faire couper la main droite de son main-mortable décédé, pour marquer que cette main avait appartenu au seigneur, et qu'elle ne pouvait plus le servir. Par un édit du mois d'Août 1779, Louis XVI abolit le droit de main-morte dans ses domaines.

MAIRE DE VILLE. C'est le premier officier municipal d'une ville, d'un bourg, d'un village. Le maire était anciennement à la tête des échevins ou des consuls, comme était autrefois, à Paris, le prévôt des marchands. Les maires et échevins tenaient parmi nous la place des officiers que les Romains appelaient *defensores civitatum* (protecteurs des cités).

Maire du palais, *magister palatii*, ou *major domûs regiæ*, était anciennement la première dignité du royaume. Cet office répondait assez à celui qu'on appelait, chez les Romains, *prefet du prétoire*. Les maires du palais portaient aussi le titre de *princes* ou *ducs du palais*, et de *ducs de France*. L'histoire ne fait pas mention de l'institution de cet office, qui est aussi ancien que la monarchie. Il est vrai qu'il n'en est point question sous Clovis 1[er]., ni sous ses enfants; mais quand Grégoire de Tours et Frédégaire en parlent, sous le règne des petits-fils de ce prince, ils en parlent comme d'une dignité déjà établie. Les maires du palais n'étaient d'abord créés que pour un temps, puis à vie, et enfin ils devinrent héréditaires. Pepin, fils de Charles-Martel, lequel fut, après son père, maire du palais, étant parvenu à la couronne en 752, mit fin à leur gouvernement. Ceux qui les ont remplacés ont été appelés grands sénéchaux, et ensuite grands-maîtres de France ou grands-maîtres de la maison du du roi.

MAIS. Cette plante précieuse nous est venue du Nouveau-Monde, et, quoiqu'elle porte vulgairement le nom de *blé de Turquie*, elle a été plus tôt connue en France qu'en Turquie.

MAISON. Selon Vitruve, les premières habitations des peuples de la Colchide et du royaume de Pont, consistaient en constructions faites en bois de grume horizontalement superposés. Cette disposition, adoptée par les Daces, les Sarmates et les Scythes, est, à l'exception de la toiture qui était de forme pyramidale, celle qui s'est conservée jusqu'à ce jour dans toutes les contrées dépendantes de la Russie. Les habitations de Phrygiens avaient une forme toute particulière, par suite de la rareté du bois dans ce pays. Elles consistaient en excavations circulaires, autour desquelles on plantait des perches qui, courbées vers le centre et liées à leur extrémité de manière à former une espèce de coupole, étaient couvertes de roseaux et d'une forte couche d'argile. C'était par une galerie souterraine qu'on pénétrait dans ces maisons, qui préservaient leurs habitants des chaleurs de l'été et des rigueurs de l'hiver. Les premières huttes gauloises avaient une forme conique; elles étaient peintes de diverses couleurs. La partie supérieure de ces habitations était construite à

la manière de celles que nous venons de décrire. Par la suite, selon César, les Gaulois bâtirent leurs cabanes en briques. Au rapport de Thucydide, les habitations primitives des peuples de l'Attique étaient construites en charpentes assemblées avec un tel art, qu'elles pouvaient se démonter pour être transportées et réédifiées en d'autres lieux. Lorsque la Grèce eut perdu son indépendance, le luxe s'introduisit dans les maisons particulières; leur richesse égalait quelquefois celle de leurs plus beaux édifices publics. Vers l'an 470 de la fondation de Rome, les Romains commencèrent à couvrir en tuiles leurs maisons qui, jusqu'à cette époque ne l'avaient été qu'en chaume ou en bardeau. Elles n'eurent longtemps qu'un rez-de-chaussée et un premier étage : telles sont généralement celles de Pompéia. Mais à Rome, où les tremblements de terre étaient moins à redouter, les citoyens eurent, sous Auguste, la facilité de pouvoir donner à leurs habitations soixante-dix pieds d'élévation. Néron ordonna l'isolement de toutes les maisons, détermina l'épaisseur des murs, et prescrivit les façades en pierre.

MAISON DE VILLE. On fait remonter l'origine des maisons de ville à l'établissement des communes, sous Louis-le-Gros.

MAITRE. Les Romains donnaient au dictateur le nom de maître du peuple, *magister populi;* ils appelaient le colonel-général de la cavalerie, maître de la cavalerie, *magister equitum*. Sous les empereurs, il y eut des maîtres de l'infanterie, *magistri peditum*. Auguste établit un maître du cens, *magister censûs*. Chez nous cette qualification était dans l'origine un titre de puissance et d'office, plutôt que de sagesse et d'érudition, ainsi qu'il est encore affecté aux chefs des ordres de chevalerie, tels que le grand-maître de Malte, le grand-maître de la Toison, le grand-maître d'Alcantara.

Maitre-ès-arts. *Ès* est un ancien mot qui signifiais *dans;* ainsi *maître-ès-arts* est la même chose que *maître dans les arts*. C'est ainsi qu'on nommait, sous l'ancien régime, celui qui avait reçu dans une université les degrés qui donnaient le pouvoir d'enseigner les humanités et la philosophie.

Maitres en faits d'armes. Sous le règne de Charles IX, il y avait déjà à Paris des maîtres d'armes, mais ils n'avaient ni réglements ni statuts qui les autorisassent à exercer cette profession. Sous le règne de Henri III, ils s'érigèrent en corps de communauté et dressèrent quelques statuts.

MAITRISES ET JURANDES. Les ouvriers continuent à donner le nom de *maître* à celui qui les occupe, quoique, aujourd'hui, les maîtrises soient abolies. Autrefois la *maîtrise* ne pouvait être exercée que par celui qui se croyait en avoir le talent. Il fallait qu'il donnât des preuves de sa capacité par une pièce qu'on nommait *chef-d'œuvre*, et qui était soumise à l'examen d'arbitres qui prenaient le nom de *jurés*. Ces jurés décidaient si la maîtrise, qui toujours s'accordait à prix d'argent, serait ou non refusée. Le réunion des jurés avait reçu le nom de *jurande*. Ce fut saint Louis qui mit les arts et métiers en communauté, et qui établit les *jurandes*. Les réglements qui furent établis alors ont été constamment maintenus jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle, époque où l'industrie a conquis la liberté dont l'esprit de fiscalité s'obstinait à vouloir la priver. Cette suppression a donné un grand éclat au génie industriel.

MAJESTÉ. Cette expression *votre majesté* est plus ancienne que l'on ne croit, puisque nous voyons, dans la première épître du deuxième livre d'Horace, que ce poète adresse la parole à Auguste, en traitant ce prince de *votre majesté :*

Même sous les deux premières races, dans les actions solennelles, on a toujours traité les rois de France de *majesté*, et de *majesté royale* Pour ce qui est des étrangers, nous entendons des princes, le roi de Naples et le duc de Milan ont été les premiers à donner dans leurs lettres le titre de majesté au roi Louis XI; mais c'est qu'ils le craignaient, et d'ailleurs on sait que les civilités hyperboliques ne coûtent guère aux Italiens. Sébastien a été le premier roi de Portugal qui ait été traité de *majesté*, et ce fut Philippe II qui commença à lui donner ce titre dans leur entrevue de Guadeloupe, en 1576.

MAJORATS. On ne trouve point d'exemple dans l'antiquité; et les lois romaines ne font aucune mention des majorats. C'est une institution du moyen âge qui entre dans les combinaisons du gouvernement monarchique et dont l'origine peut se trouver dans le système féodal. A l'époque de la révolution, les substitutions ayant été abolies, tout ce qui pouvait ressembler à un majorat fut supprimé. Ce principe fut maintenu pendant la république; mais après l'établissement de l'empire, Bonaparte, placé au milieu d'une population que la révolution avait nivelée, songea bientôt à recréer des familles patriciennes et à organiser le système des majorats par son décret du 1[er] Mars 1808.

MAJORITÉ. C'est au roi Charles V que nous devons l'édit de 1374, qui ordonne que les rois de France seront majeurs dès qu'ils entreront dans leur quatorzième année : avant ce prince ils ne devenaient majeurs qu'à vingt et un an.

MAJORQUE *Voyez* ILES BALÉARES.

MAJUMA, fêtes qui, des côtes de la Palestine, passèrent chez les Grecs et les Romains. Elles tirent leur origine d'une des portes de Gaza. appelée *Majuma*, du phénicien *maim* (les eaux). La fête n'était d'abord qu'un divertissement sur l'eau, que donnaient les pêcheurs et les bateliers, semblable aux joûtes modernes. Dans la suite, elle devint un spectacle régulier que les magistrats donnaient à certains jours. La fête de Maie, qui se fait encore dans plusieurs villes de Provence, n'est, disent les historiens, qu'un reste de l'ancienne majume.

MAJUSCULES. Les anciens écrivaient tout en lettres majuscules ou en lettres *minuscules*, sans employer les unes avec les autres. Jusque vers le VIIe siècle tous les anciens manuscrits sont en majuscules. On a imaginé dans les derniers temps d'employer ensemble les deux espèce de caractères, en réservant les majuscules pour certaines distinctions orthographiques. Toutefois les livres hébreux les plus modernes n'ont encore profité en rien de cette méthode qui a l'avantage d'apporter plus de clarté dans la disposition d'un livre.

MAL DES ARDENS, *mal d'enfer, feu sacré.* C'est sous ces différens noms qu'on désigna une maladie cruelle qui, en 945, exerça ses ravages dans Paris et dans le territoire dépendant de cette ville. Les malheureux qui étaient frappés par ce fléau, sentaient leurs membres dévorés d'un feu intérieur, qui se terminait ordinairement par la mort.

MALACHITE. C'est, dit Millin, un oxyde de cuivre, tantôt mamelonné, tantôt formant des zones, et d'un vert plus ou moins foncé, approchant de celui de la feuille des plantes malvacées, ce qui lui a fait donner le nom que les Grecs lui ont imposé. Cette substance très tendre, n'est pas bien propre à la gravure, et il n'est pas aisé de dire comment Pline a écrit qu'aucune gravure en creux ne rend aussi bien une empreinte, que celle faite sur la malachite. Nous ne possédons aucun ouvrage antique en malachite; les graveurs modernes ne s'en servent pas. On ne l'emploie que pour faire des boîtes et des bijoux.

MALAGA. Province maritime d'Espagne, dans l'Andalousie, formée, en 1801, du district de même nom qui dépendaient du royaume de Grenade. La partie montagneuse de cette province, qui est la plus étendue est coupée par une multitude de vallées, et est très riche en fruits et particulièrement en vins renommés sous les noms de Malaga et de Ximenez. La ville de Malaga est le chef-lieu de la province; elle est sur la Méditerrannée, au fond de la baie de son nom à l'embouchure du Guadalmedina. Cette ville dut être assez importante sous les Romains, à en juger par les vestiges de monumens qu'on y a découverts; par exemple, au château maure, en ruine, appelé *Gibrulfaro*, situé sur une hauteur à l'orient de Malaga, on a trouvé des débris de chapiteaux et des colonnes entières de marbre que l'on croit avoir orné un temple bâti par les Romains, Les Maures furent chassés de cette ville, en 1487, par Ferdinand-le-Catholique, après une résistance des plus opiniâtres.

MALCONTENS (*mécontents*). C'est le nom qu'on donna en 1573, sous Charles IX, aux Français qui, soutenus par le duc d'Alençon, frère du roi, Henri de Montmorency et le vicomte de Turenne, se plaignaient de l'inobservation des ordonnances et demandaient l'assemblée des états.

MALDIVES. Ces îles des Indes orientales, situées en-deçà du Gange, dans la grande mer des Indes, furent découvertes, en 1506, par dom Laurent d'Almeyda, Portugais, fils du vice-roi des Indes. En parlant de ces îles, Ptolomée dit que, de son temps, on prétendait qu'elles étaient au nombre de treize cent soixante-dix-huit; il est certain que le nombre en est grand, quoiqu'il diminue tous les jours; mais entre ces îles il y en a beaucoup d'inhabitées. On croit que les Maldives ont été autrefois peuplées par les Chingulais; c'est le nom que l'on donne aux habitants de l'île Ceylan; cependant les Chingulais sont noirs et mal faits, au lieu que les Maldivois sont bien proportionnés, et ne diffèrent presque des Européens que par leur couleur qui est olivâtre.

MALÉDICTION. Les anathêmes, ou malédictions lancées contre ceux qui osaient violer les pactes ou les articles dont on était convenu, remontent à la première antiquité. Les livres de Moïse en fournissent la preuve. *Voyez* IMPRÉCATIONS.

MALÉFICE. Les démonographes entendent, par *maléfice* une espèce de magie par laquelle une personne, à l'aide du démon, cause du mal à une autre. Outre la fascination dont nous venons de parler, ils en comptent plusieurs autres espèces, comme les philtres, les ligatures; celles qu'on

donne dans un breuvage ou dans un mets ; celles qui se font par l'haleine, etc., dont la plupart peuvent être rapportés au poison; de sorte que, quand les juges séculiers connaissaient de cette espèce de crime, et condamnaient à quelque peine afflictive ceux qui en étaient convaincus, le dispositif de la sentence portait toujours que c'est pour cause d'empoisonnement et de maléfice.

MALINES. En flamand *Mechelen,* ancienne souveraineté, tour à tour réunie au Brabant et à la Flandre, dite Malines la propre ou la belle; grande ville fondée au septième siècle par Saint-Rumold, qui en est le patron.

MALIQUE (*Acide*). Cet acide fut découvert par Schéele, en 1785, dans le suc de pommes. Plus tard Vauquelin reconnut sa présence dans d'autres végétaux et notamment dans la gonbarbe ; mais il ne fut obtenu à l'état de pureté que depuis la découverte qu'en a faite M. Donovan, dans le fruit du sorbier des oiseaux. Son caractère le plus remarquable est de précipiter la dissolution d'acétate de plomb en flocons blancs qui se convertissent promptement par le repos en petites lames ou aiguilles très-brillantes.

MALTE (*Ile de*). Cette île de la Méditerranée, située au sud de la Sicile, appartint, dit-on, à des princes africains avant d'être occupée par les Carthaginois ; de ces peuples, elle passa aux Romains qui en furent chassés par les Goths ; ceux-ci le furent par les Sarrasins au IXe siècle. Des Normands l'enlevèrent à ces derniers en 1190, et elle resta annexée à la Sicile jusqu'en 1530, que Charles-Quint la céda aux chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem.

MALTE (*Ordre de*). Cet ordre, dit l'abbé de Vertot, d'abord hospitalier, devenu militaire et depuis souverain, que la charité fit naître, que le zèle de défendre les lieux saints arma ensuite contre les infidèles, et qui, dans le tumulte des armes, et au milieu d'une guerre continuelle, sut allier les vertus paisibles de la religion avec la plus haute valeur dans les combats, fut institué vers la fin du XIIe siècle. Il avait commencé lorsque la ville de Jérusalem était encore sous la puissance des infidèles. Les religieux y desservaient un hôpital dédié à saint Jean l'aumônier, d'où ils furent appelés les *hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem,* ou *frères de l'hôpital de Saint-Jean-de-Jérusalem.* Les chrétiens ayant fait la conquête de cette ville, ces hospitaliers crurent devoir seconder de si heureuses entreprises, et joindre la valeur à l'humanité ; ils prirent donc les armes pour défendre les chemins contre les incursions des infidèles. Cette nouvelle fonction attira dans leurs rangs un grand nombre de nobles de toute la chrétienté ; alors le titre de *chevalier* fut joint à celui d'*hospitaliers*, et l'ordre fut composé de trois sortes de religieux : de frères chevaliers, de clercs et de frères servants. Les papes leur accordèrent les plus grands privilèges, et ajoutèrent aux trois vœux ordinaires celui de secourir les pélerins, et de combattre les infidèles. Le bienheureux Gérard, natif de Martigues en Provence, fut le premier supérieur de cet ordre, et en est regardé comme l'instituteur. En 1187, Soliman s'étant rendu maître de Jérusalem, ils se retirèrent dans la forteresse de Margat, et, quelques années après, dans celle de Saint Jean-d'Acre, où l'ordre subsista près de cent ans, malgré les attaques continuelles des Sarrasins. Les forces de ceux-ci prévalurent à la fin sur la valeur des chevaliers, qui trouvèrent un nouvel asile dans l'île de Chypre, auprès de Lusignan, roi de Jérusalem. Les secours qu'ils reçurent et leur bravoure leur ayant fait conquérir l'île de Rhodes, ils s'y établirent, vers l'an 1310, et prirent le nom de *chevaliers de Rhodes*. Depuis la prise de cette île, en 1522, par Soliman II, ils errèrent d'établissement en établissement : à Messine, aux îles d'Hières, à Viterbe, jusqu'en 1530 ; ils se fixèrent alors dans l'île de Malte. Cette île fut donnée à l'ordre par Charles V, pour servir de rempart à la Sicile, et à condition que les chevaliers y auraient toujours un nombre suffisant de vaisseaux pour faire la guerre aux Turcs.

MALTOTE. On appelait *tolta* ou *maletolta* un impôt ou taille forcée que les seigneurs levaient sur les hommes et les femmes de mainmorte, ou mort-taillables. Plusieurs règlements de saint Louis ont rapport à cette imposition, ce qui en fait remonter l'origine plus haut que le régne de Philippe-le-Bel. De ce mot italien *maletolta* (mal-levée), nous avons fait, comme l'on voit, *maltôte,* d'où l'on a dérivé le mot *maltôtiers,* pour désigner soit des receveurs de deniers mal levés, soit des personnes intéressées dans ces mêmes deniers.

MALVOISIE. Petite île de la Grèce, sur la côte orientale de la Morée. Elle n'est éloignée de la terre ferme que d'une portée de pistolet. On passait dans l'avant-dernier siècle de l'une à l'autre sur un pont de pierre. Le territoire de cette île, n'a en tout que trois milles de circuit. Il ne peut donc contenir que la plus petite partie de ces vignes célèbres qui rapportent les vins

clairets que nous nommons *vins de Malvoisie*. Aujourd'hui ce vin est passé de mode, et ce que nous nommons *vin de Malvoisie* n'est point un vin de Grèce, c'est un vin qui se recueille dans le royaume de Naples.

MAMMELUCS ou MAMMELUS. Ce nom, donné à la milice du soudan d'Égypte, signifie, dit-on, *soldat* en syriaque, et en arabe *esclave*. Cette cavalerie, armée à la légère, et composée d'hommes ramassés de la Circassie et des côtes septentrionales de la mer Noire, fut instituée par Salah Nugiumeddin, et devint si puissante, qu'elle se choisit, en 1255, Abousaïd-Berkouk pour roi. Ce furent les mammelucs qui firent Saint Louis prisonnier, et qui s'emparèrent de l'Égypte, qu'ils gouvernèrent pendant plus de deux cent soixante ans. Le nom de *mammelucs* fut donné, pendant le gouvernement impérial, à une milice à cheval et armée à la légère, composée d'Asiatiques ou d'Africains que Napoléon avait fait passer en France après sa campagne d'Égypte, et qui faisait partie de sa maison militaire.

MANCENILLIER. Arbre très-vénéneux qui croît en Amérique; fort commun surtout dans les Antilles et sur le continent qui avoisine ces îles. Les feuilles, le fruit, l'écorce et le bois du mancenillier sont pleins d'un suc laiteux et perfide, qui d'abord d'un goût très-fade, devient bientôt caustique et brûle à-la-fois les lèvres, le palais et la langue. C'est un poison très-âcre et mortel. Les Indiens y trempent le bout de leurs flèches pour les rendre funestes à leurs ennemis. Lorsqu'on veut couper cet arbre, les ouvriers prennent la précaution de se couvrir les yeux et le visage d'une gaze, pour se garantir de l'impression fâcheuse des gouttes de la sève laiteuse et malfaisante, qui produit sur la peau des ampoules, comme ferait un charbon ardent. Malgré les propriétés dangereuses du mancenillier, on ne doit point ajouter foi à ce qu'on dit de l'influence maligne de son ombre et des vertus nuisibles de la rosée ou de la pluie qui a touché son feuillage. Des voyageurs se sont reposés sous ces arbres pendant plusieurs heures sans qu'il leur soit arrivé le moindre accident.

MANCHON. « Les *manchons*, dit Le Laboureur, ont été ainsi nommés, parce qu'ils sont, en quelque façon, semblables à ces bouts de manches coupées à demi-bras, et pendantes par dessous, lesquelles aussi quelquefois servent de manchons ou mitaines en hiver. » Les manchons tels qu'on les porte de nos jours étaient déjà connus, du moins pour les dames, du temps de François Ier; mais ils ne portaient pas encore ce nom : ils s'appelaient *des contenances* ensuite on les nomma *des bonnes grâces*, enfin des *manchons*.

MANDILLE ou MANTILLE. Manteau que portaient encore les laquais vers la fin de l'avant-dernier siècle. Il était composé de trois pièces, dont l'une leur pendait sur le dos, et les deux autres sur les épaules. Quand on voulait reprocher à quelqu'un sa basse naissance, on lui disait que son père *a porté la mandille*, qu'il avait été laquais. L'origine de ce mot vient de *manteau*.

MANES. Les auteurs ne sont pas d'accord sur l'étymologie de ce mot; les uns le font venir du latin *manare* (sortir, découler); les autres, de l'ancien mot latin *manus* (bon); d'autres, de la racine orientale *mouu*, dans la signification de *figure*, *image*, *fantôme*, etc. Un auteur allemand le dérive de *mann* (homme). Quoi qu'il en soit de ces opinions, les anciens donnaient ce nom aux âmes des morts, qu'ils supposaient errer çà et là, comme des ombres légères, et auxquelles ils rendaient, dans certaines circonstances, une espèce de culte religieux. De tous les anciens, Apulée est celui qui, dans son livre *De deo Socratis*, nous parle le plus clairement de la doctrine des mânes. Il paraît clairement, par une multitude d'auteurs, que les anciens attribuaient aux âmes des défunts, des espèces de corps très-subtils, de la nature de l'air, mais cependant organisés et capables des diverses fonctions de la vie humaine, comme voir, parler, entendre, se communiquer, passer d'un lieu à un autre, etc. L'usage d'évoquer les mânes fut introduit en Grèce par Orphée. Homère raconte les cérémonies qui étaient employées à cette évocation. Les Romains observèrent fidèlement la loi des douze tables, en ce qui concernait le culte des mânes. Numa leur consacra le second mois de l'année, qui reçut le nom de février, de *februare*, *lustrare*, à cause des lustrations et des sacrifices aux mânes. Les secondes fêtes des mânes, qui avaient lieu le 9 Mai, d'abord appelées *remuriæ*, furent un temps négligées et rétablies ensuite sous le nom de *lemuria*.

MANGANÈSE. Métal fragile d'un blanc brillant dans sa fracture, mais encore fort peu connu, parce qu'il est tellement réfractaire et difficile à purifier entièrement de toute substance étrangère, qu'on n'en a obtenu jusqu'alors que de très-petites quantités. L'existence du manganèse, soupçonnée par Croastelt en 1758, fut annoncée par Gahn, en 1770. Le péroxide

de ce métal, qui est si commun, avait été confondu avec les mines de fer. Schéele démontra en 1771 que cet oxide contenait un métal particulier très-difficile à réduire, et vers 1774, Gahn obtint, pour la première fois, un culot de ce métal. On l'emploie pour la fabrication du chlore et pour celle des chlorures. Il est très-répandu dans la nature; il est d'un grand usage dans les arts, et surtout dans les verreries et dans les manufactures de faïence et de porcelaine. Les dissolutions de sulfate et de muriate de manganèse sont employées dans la fabrication des toiles peintes pour faire ces couleurs auxquelles on a donné le nom de *solitaires*. On se sert aussi d'oxide pour faire le *caméléon minéral*.

MANICHÉENS. Ces hérétiques parurent dans le III[e] siècle, et eurent pour chef Manès, qui naquit en Perse, l'an 240, et puisa sa doctrine dans les livres d'un Arabe nommé Scythion. Cette doctrine consistait à concilier avec les dogmes du christianisme le sentiment qui suppose que le monde et les phénomènes de la nature ont pour cause deux principes éternels et nécessaires, dont l'un est essentiellement bon et l'autre essentiellement mauvais.

MANICORDE ou CLARICORDE. Instrument de musique en forme d'épinette. Le manicorde, si l'on en croit Scaliger, est beaucoup plus ancien que l'épinette.

MANIFESTE. Déclaration que font les princes, par un écrit public, des intentions qu'ils ont en commençant la guerre, ou autres entreprises, et qui contient les raisons et moyens sur lesquels ils fondent leur droit et leurs prétentions. L'origine des manifestes ne remonte pas plus haut qu'au XIV[e] siècle. Leur nom vient de ce que ces sortes de pièces commençaient par ces mots, *manifestum est* (il est manifeste).

MANIOC. Arbrisseau des contrées chaudes de l'Amérique, très-intéressant par la fécule nourrissante que donne sa racine. Cette plante est cultivée dans les deux Indes et en Afrique; elle est surtout très-répandue en Amérique et dans les Antilles, où elle fait la base de la nourriture des nègres. Elle a cela de singulier, qu'à côté d'un aliment sain et précieux, elle recèle un poison mortel; mais le suc vénéneux que contient la racine de manioc s'extrait facilement par la compression : on soumet ensuite à l'action du feu sa partie solide, pour la convertir en farine ou en pains plats bons à manger.

MANIPULE. Ornement d'église que les officiants, prêtres, diacres et sous-diacres portent au bras gauche. Il consiste en une petite bande large de trois à quatre pouces, et configurée en petite étole. On prétend qu'il représente le mouchoir dont les prêtres, dans la primitive église, essuyaient les larmes qu'ils versaient pour les péchés du peuple. En effet, ceux qui s'en revêtent disent : *Mereor, Domine, portare manipulum fletûs et doloris :* « Je mérite, Seigneur, de porter le manipule des pleurs et de la douleur. » En beaucoup d'endroits on l'appelle *fanon*.

MANNE. C'est un suc végétal, de la classe des corps muqueux, qui découle, soit de lui-même, soit par incision, de l'écorce et des feuilles de certains arbres, particulièrement des frênes. Geoffroi, qui a recueilli avec soin tout ce qu'ont dit de la manne les auteurs anciens et modernes, prouve, par des passages tirés d'Aristote, de Théophraste, de Dioscoride, de Gallien, d'Hippocrate, de Pline, de Virgile, d'Avicenne et de Serapion, etc., que tous ces auteurs, grecs et arabes ont fort bien connu notre manne sous les noms de *miel*, de *miel de rosée*, de *miel céleste*, d'*huile mielleuse*, etc., et que la plupart ont avancé que cette matière tombait du ciel ou de l'air. Ce préjugé sur l'origine de la manne n'a été détruit que depuis environ trois siècles. Ange Palea et Barthélemi de la Vieux-Ville, franciscains, qui ont donné un commentaire sur Mesué, en 1543, ont été les premiers qui ont écrit que la manne était un suc épaissi du frêne.

MANNEQUIN, Il n'y a pas fort longtemps que les mannequins pour la démonstration de l'art d'accoucher ont été inventés. Cette découverte, précieuse pour l'humanité, a été portée, en 1781, à un haut point de perfection par Adorne, mécanicien à Strasbourg.

Manneken en flamand veut dire *petit homme*.

MANOEUVRE. Nous entendons par ce mot l'art de soumettre les mouvements du vaisseau à des lois, pour le diriger selon le besoin et le plus avantageusement qu'il est possible. L'histoire nous apprend que les pilotes du roi Salomon acquirent les premiers des connaissances particulières dans la pratique de la manœuvre. André Doria, qui, sous François I[er], commandait les galères de France, fixa la naissance de la manœuvre par une pratique toute nouvelle qui lui acquit d'autant plus de gloire qu'elle était plus surprenante. Il connut le premier qu'on pouvait aller sur mer par un vent presque opposé à la route; en dirigeant la proue

de son vaisseau vers une aire de vent voisine de celle qui lui était contraire, il dépassait plusieurs navires qui loin d'avancer, ne pouvaient que rétrograder. Cette manœuvre jeta les marins dans un si grand étonnement, qu'ils l'attribuèrent à quelque chose de surnaturel. Moins effrayés et plus clairvoyans que ces gens-là, Duguay-Trouin, le chevalier de Tourville, Jean-Bart, Duqnesne, poussèrent la pratique de la manœuvre à un point de perfection dont on ne l'aurait pas crue susceptible. Le père Pardiès, jésuite, est le premier qui ait essayé de la soumettre à des lois. Cet essai fut adopté par le chevalier Renau, qui, aidé d'une longue pratique de la mer, établit, sur les fondements du père Perdiès, une théorie très-belle et très-séduisante. Elle fut imprimée par ordre de Louis-le-Grand.

MANOMÈTRE. Instrument destiné à trouver le rapport des réfractions naturelles de l'air, ainsi que l'intensité et l'élasticité de l'eau et des autres liquides mélangés ou combinés avec l'air. C'est une espèce de baromètre à syphon, qui s'ouvre à volonté dans un vase fermé. Othon de Guerick est le premier physicien qui, en 1061, ait fait connaître cet instrument qu'il nommait *baromètre*. En 1807, Berthollet, membre de l'Institut, a imaginé un manomètre particulier, à l'aide duquel on évalue exactement les changements qui peuvent arriver à un volume d'air, lorsqu'il est en est en contact avec une substance végétale ou ou animale.

MANOSCOPE. Instrument de physique qui indique la variation de la densité de l'air. On doit le manoscope à Othon de Guerick. Il y a cette différence entre cet instrument et le manomètre, que celui-ci doit mesurer exactement le changement de la densité de l'air, tandis que le manoscope ne doit que l'indiquer; mais le ballon avec lequel Defourcy reconnaissait la variation dans la densité de ce fluide était un manoscope.

MANSARDE, fenêtre ouverte dans un toit à comble brisé, introduite dans le bâtiment par Jules Hardouin Mansard, sous Louis XIV.

MANTEAU. Ce vêtement remonte à une très-haute antiquité. Les fils de Noé couvrirent leur père d'un manteau. Samuel aurait échappé à Saül, s'il n'eût été arrêté par son manteau, etc. Ce vêtement, fort ordinaire aux Grecs, ne fut guère connu à Rome avant le temps des Antonins. On donnait autrefois le nom de manteau d'honneur à ce long manteau d'écarlate doublé d'hermine qu'il n'était permis qu'aux chevaliers de porter comme la plus noble décoration qu'ils pussent avoir, lorqu'ils n'étaient pas parés de leurs armes. Les pièces de velours ou d'autres étoffes qui se donnent encore à des magistrats en sont la représentation, ainsi que l'ancien droit d'avoir le manteau d'hermine, figuré encore aujourd'hui dans les armoiries des ducs, et autrefois dans celles des présidents à mortier. Les ducs, comtes, barons, chevalier, portaient le manteau d'un drap écarlate ou violet. Cette dernière couleur a prévalu dans le long habit de cérémonie pour les pairs. Le manteau devint pendant longtemps le symbole et le signe de la chevalerie, au point que nos rois mêmes s'accoutumèrent a faire présent de manteaux aux nouveaux chevaliers qu'ils honoraient de l'accolée aux fêtes solennelles et aux jours de cours plénière. Ducange, dans son *Glossaire*, au mot *mantum*, fait voir que l'investiture des plus grandes dignités se faisait par le manteau. On n'est point d'accord sur l'origine de ce mot. Les uns la trouvent dans le grec ancien; les autres, dans le grec du moyen-âge; d'autres, dans *mantellam* ou *mantelum*, mot latin employé par Plaute et Varon; plusieurs enfin dans *mantel*, vieux mot celtique.

MANTELET. Diminutif de *manteau*. Cet ajustement des femmes a succédé, en 1736 ou 1737, à un autre appelé *mantille*.

MANUFACTURES. Du latin *manufactus*, fait à la main. Dans l'antiquité, l'art de la fabrication avant de devenir une profession fut longtemps une occupation d'agrément; les personnages les plus illustres l'avaient en honneur. Homère représente les déesses et les reines occupées dans leur intérieur à broder des étoffes et à filer le lin. Auguste ne portait que les vêtements faits par sa femme ou ses filles; mais bientôt les occupations pénibles furent abandonnées aux esclaves. Le nombre de ces esclaves, en s'augmentant, fonda dans la Grèce et à Rome le principe de l'industrie manufacturière. Athènes vit s'élever dans son sein plusieurs manufactures d'armures et de meubles. Crassus possédait cinq cents maçons et menuisiers qu'il louait à la journée. On les achetait aux criées, et on les échangeait suivant les besoins. Tantôt deux cuisiniers étaient livrés pour un bibliothécaire, en d'autres temps, le bibliothécaire valait deux cuisiniers. On troquait souvent les ouvriers contre des bêtes de somme, des meubles, des pièces de terre. On leur mettait, comme aux chiens, un collier sur lequel était inscrit le nom, les qualités et la

demeure du maître. Ces misérables portaient en outre le nom de la chose à laquelle ils servaient, et était tarifés selon leurs connaissances. Sur les derniers temps de l'empire romain, l'industrie fit de grands progrès. Des corporations d'ouvriers, *collegia artificum*, donnèrent aux différentes professions une considération dont elles n'avaient pas encore joui. L'art de la fabrication ne fut plus exclusivement le partage des esclaves ; tout homme libre put se livrer au commerce, et les familles nobles n'en furent plus exclues, ainsi que l'ordonnait la loi *flaminia*. Sous le règne de Théodose, on était parvenu à Rome à imiter avec succès les riches étoffes des Indes et de l'Égypte. L'invasion des Barbares arrêta ces heureux progrès. Ce ne fut plus que dans les ateliers de femmes et dans les couvents qu'on s'occupa de la fabrication des tapisseries et des étoffes précieuses, destinées exclusivement à l'ornement des églises. A cette époque, l'industrie manufacturière et toutes les institutions rétrogradèrent vers leur origine. Vers le XIIe siècle seulement, l'art de la fabrication reprit son essor. Des corporations de fabricans, des ateliers de manufactures se formèrent dans les principales villes. Peu à peu les arts industriels ne furent plus soumis aux procédés d'une grossière ignorance ; les connaissances positives devinrent l'objet de toutes les études : la science développa les arts, et fut le principe d'importantes découvertes, de conceptions hardies et de productions ingénieuses.

MANUSCRITS. *Voyez.* CALLIGRAPHIE.

MARAVÉDIS. Il y a, dit un auteur contemporain, en Espagne, une petite monnaie nommée *maravédis*, dont le nom vient d'*Almoravides*, peuple d'Afrique, qui passa en Espagne, et fit fabriquer des pièces de monnaie que l'on appela maravédis. Ces pièces dans l'origine étaient en or et en argent ; on n'en fait plus qu'en cuivre.

MARBRE. Du latin *marmor*. Goguet prétend avec plusieurs auteurs, qu'Homère ne connaissait point le marbre. On ne trouve, selon lui, dans l'*Iliade* et dans l'*Odyssée* aucun mot qu'on puisse croire le désigner. « Je pense, le contraire, dit Millin. L'espèce de pierre qu'Homère appelle *marmaron* me paraît être le marbre. Le marbre est très-commun dans l'Asie mineure. C'était, en effet, de la Grèce qu'on tirait les plus beaux marbres. Les espèces de marbre les plus connues chez les Grecs étaient celles de l'île de Paros et du mont Pentélicien dans l'Attique. Depuis quelques années, on a trouvé dans les marbrières de Carrare des veines et des couches qui ne le cèdent aux marbres de Paros ni pour la beauté de la couleur. La plus belle espèce de ce marbre est presque aussi dure que le porphyre.

MARBRE ARTIFICIEL. Il est fait d'une composition de gypse en matière de stuc, dans laquelle on met diverses couleurs pour imiter le marbre. Cette composition est d'une consistance assez dure et reçoit le poli ; mais elle est sujette à s'écailler. On fait encore d'autres marbres artificiels avec des teintures corrosives sur du marbre blanc.

MARBRES D'ARONDEL ou *d'Oxford*. (*Voyez.* ARONDEL.)

MARBREUR DE PAPIER. L'art de marbrer le papier, ou plutôt de le tacher de différentes couleurs, n'est pas ancien ; il a pris naissance en Allemagne.

MARC. Ancien poids qui servait à peser les choses précieuses, ou en petit volume. Le poids de *marc* distinguait celui des onces de toutes les autres espèces de poids. Le *marc* est aussi une valeur monétaire. Le marc de Brandebourg est une monnaie de compte ; le marc de Livonie est une monnaie réelle, etc.

MARÉCHAL DE FRANCE. « Ce mot, dit Barbazan, ne vient point de l'allemand *marck*, cheval, je n'y vois aucune analogie ; il vient de *margine*, ablatif de *margo*. Le mot de maréchal est formé de *margine* et *capitalis* ; c'était, ajoute-t-il, le *capstal*, le chef, le gouverneur des limites, des frontières, qui sont les marges d'un royaume. Du mot *marcha*, frontière, tiré de *margo*, limite, fin, bord, confins, on a fait *marquis* et *maréchal*, commandant, gouverneur d'une frontière, et probablement le mot *marcher*. Dans nos anciennes coutumes, une terre *marchissante* est celle qui est située sur les confins d'une juridiction. » Le père Daniel prétend que c'est au temps de Philippe-Auguste qu'on voit pour la première fois le commandement des armées joint à la dignité de maréchal. Avant ce prince, l'office de maréchal était une intendance sur les chevaux du prince, aussi bien que celui de connétable, mais subordonné et inférieur à celui-ci.

MARÉE. On appelle ainsi deux mouvements périodiques des eaux de la mer, par lesquels elle s'élève et s'abaisse alternativement deux fois par jour, en coulant de l'équateur vers les pôles, et refluant des pôles vers l'équateur. Ce mouvement s'appelle aussi *flux* et *reflux* de la mer. Le premier des Grecs qui fit attention

à la cause des marées, Pythéas de Marseille, vivait environ trois cent vingt ans avant notre ère. Il disait que la pleine lune cause le flux, et son décours le reflux. Il ne se trompait pas en les attribuant à la lune; mais il était loin d'en connaître la véritable cause. En général, les Grecs étaient peu instruits à cet égard; et leurs différentes opinions, pour expliquer l'effet de la lune sur les marées, sont si peu satisfaisantes, qu'il est inutile de les rapporter. Chez les modernes, Jean Kepler est le premier qui paraisse avoir donné la vraie théorie du flux et du reflux de la mer. Descartes suppose un tourbillon de matière subtile et d'une figure elliptique, lequel environne notre globe et le presse de tous côtés. La lune, selon ce philosophe, nage dans ce tourbillon elliptique; et lorsqu'elle se trouve dans la partie la plus allongée, elle fait moins d'impression sur la partie éthérée qui environne la terre; mais lorsqu'elle est dans la partie la plus étroite de ce tourbillon, elle cause une impression sur l'atmosphère dont les eaux doivent surtout se ressentir. Descartes appuie cette explication par la remarque que le flux de la mer suit ordinairement l'irrégularité du cours de la lune. Enfin Newton a prouvé que le mouvement périodique et réglé, en vertu duquel les eaux des grandes mers s'élèvent et s'abaissent deux fois en vingt-quatre heures, était une conséquence nécessaire des attractions exercées par le soleil et la lune sur les eaux des mers. L'analyse moderne a été beaucoup plus loin, et elle a lié les phénomènes des marées aux positions des deux astres d'une manière si intime, que l'on en peut prévoir les plus petites circonstances par le calcul aussi exactement que par l'observation, sauf toutefois l'action des causes subites et irrégulières, comme les vents et les tempêtes que l'on ne peut assujétir à aucune loi. Pour expliquer ici ce phénomène, remarquons que le soleil par son attraction sur la mer, l'élève et l'abaisse deux fois dans un jour, en sorte que le flux et le reflux se renouvellent à chaque intervalle d'un demi-jour solaire. Pareillement le flux et reflux produits par l'attraction de la lune se renouvellent à chaque intervalle d'un demi-jour lunaire. Ces deux marées partielles se combinent sans se nuire, comme on voit sur la surface d'un bassin légèrement agité les ondes se disposer les unes au-dessus des autres, sans altérer mutuellement leurs mouvements et leurs figures. C'est de la combinaison de ces marées que résultent les marées observées dans nos ports. La différence de leurs périodes produit donc les phénomènes les plus remarquables du flux et du reflux de la mer. Lorsque les deux marées coïncident, la marée composée est à son *maximum*; elle est alors la somme des deux marées partielles; et c'est ce qui a lieu vers les pleines et nouvelles lunes ou vers les syzygies. Lorsque la plus grande hauteur de la marée lunaire coïncide avec le plus grand abaissement de la marée solaire, la marée composée est à son *minimum*: elle est alors la différence des deux marées partielles; et c'est ce qui a lieu vers les quadratures, ou le premier et le dernier quartier. On voit aussi que la marée totale varie avec les phases de la lune, mais ce n'est point aux instants même de la nouvelle ou pleine lune et de la quadrature que répondent les plus grandes et les plus petites marées: l'observation a fait connaître que ces marées, dans nos ports, suivent d'un jour et demi les instants de ces phases. Cette cause constante de retard et celle qui est due aux circonstances de localités constituent ce qu'on appelle l'*établissement du port*. La *Connaissance des temps* et l'*Annuaire* du bureau des longitudes indiquent, chaque année, les époques des plus grandes marées, calculées par les formules de la *Mécanique céleste*, et les hauteurs auxquelles ces marées parviennent dans les principaux ports de France, relativement au niveau moyen de la mer, qui aurait lieu sans l'action luni-solaire. Il est nécessaire que la masse d'eau soit très-considérable pour que le phénomène des marées se manifeste ostensiblement; aussi c'est pour cette raison qu'il est très-peu sensible dans la Méditerranée. L'atmosphère est aussi sujette à des oscillations semblables, mais extrêmement faibles, ainsi que Laplace l'a prouvé par une savante analyse. Les premiers travaux, les plus importants qui aient paru sur ce sujet délicat, sont dus à Maclaurin, à Daniel Bernouilli, à Euler et à d'Alembert. Ils ont ouvert la voie à la solution rigoureuse qu'en a donnée l'illustre auteur de la *Mécanique céleste*.

MARELLE (*Jeu*). L'ancien jeu géographique des Phéniciens, qui offrait la position de la métropole de Tyr, avec toutes ses colonies, s'est conservé chez nous, avec quelque altération, sous le nom de *marelle*, c'est la vraie origine des armoiries de Navarre.

MARGRAVE. De l'allemand *graf* (comte), *mark* (marche, frontière). Ce titre paraît avoir la même origine que celui de *marquis*. Il se donnait anciennement aux seigneurs que

les empereurs chargeaient de commander les troupes et de rendre la justice dans les provinces frontières de leurs états. Présentement il distingue quelques princes souverains d'Allemagne, dont le domaine est nommé *margraviat.*

MARGUILLIERS (du latin *matricularii*). Ils furent nommés ainsi parce qu'ils étaient gardes de la matricule, ou registre public où l'on enrôlait les pauvres qui demandaient l'aumône à la porte des églises. Les marguilliers ne furent d'abord établis que dans les églises paroissiales; mais dans la suite on en mit aussi dans les cathédrales, et même dans les monastères. Odon, évêque de Paris, institua, en 1204, dans son église, quatre marguilliers lais, dont le titre subsiste encore.

MARIAGE. Le mariage est aussi ancien que le monde. A Lacédémone les hommes ne se mariaient point avant trente ans, et les filles avant vingt. Lycurgue l'avait ainsi ordonné, afin que les enfans qui naîtraient de ces mariages fussent forts et vigoureux. Plutarque dit que, chez les Béotiens, on conduisait la nouvelle épouse à la maison de son mari dans un chariot dont ils brûlaient l'essieu devant la porte, aussitôt qu'elle en était descendue, pour lui faire entendre que c'était là qu'il fallait demeurer, et qu'il n'y avait plus de voiture pour s'en retourner.

MARIE-THÉRÈSE. Ordre militaire autrichien, fondé par l'impératrice Marie-Thérèse après la victoire remportée sur le roi de Prusse, en Bohême, le 18 Juin 1757.

MARINE. Pline représente les anciens Germains comme les peuples de l'Europe qui entendaient le mieux la marine. Leurs vaisseaux faits de plusieurs cuirs cousus ensemble, ou d'osier couvert de cuir, n'avaient ni voile ni proue, et n'avançaient qu'à force de rames. Leur navigation fut d'abord très bornée; peu à peu ils hasardèrent de plus longues courses, longèrent la côte de la Gaule, celle d'Espagne, et enfin pénétrèrent par le détroit de Gibraltar jusque dans la Méditerranée; et, sous l'empereur Justinien, les Francs furent absolument maîtres de la Provence, de Marseille (colonie de Phocéens) et de la mer; ce qui prouve qu'en 589 nous avions déjà une espèce de marine. Clovis et ses descendans négligèrent l'art de la navigation, auquel Charlemagne donna quelque attention. Après la mort de ce prince cet art fut de nouveau négligé, et l'obligation où l'on fut, dans le temps des croisades, de recourir aux Vénitiens et aux Gênois, et de louer leurs vaisseaux à un prix énorme, prouve l'état déplorable où se trouvait alors notre marine.

MARIONETTES. Elles étaient connues des Grecs, qui les appelaient *neurospata*, mot qui signifie *objets mis en mouvement par des petites cordes*, et qui ainsi exprimaient la nature même de la chose. Aristote en parle clairement, lorsqu'il dit, que, si ceux qui font agir et mouvoir de petites figures de bois tirent le fil qui répond à un des membres, ce membre obéit aussitôt. Jean Brioché, arracheur de dents, qui vivait dans le milieu de l'avant-dernier siècle, passe chez nous pour l'inventeur des *marionnettes*. Ce mot paraît être un diminutif de *manie, marion, marionnette*. Dulòir dit que les Turcs ont des joueurs de marionnettes plus adroits même que les nôtres.

MARLY (*Machine de*). Cette machine, construite pour conduire l'eau de la Seine de Marly à Versailles, est, de l'invention de Rennekin Snalem, célèbre machiniste né à Liége en 1648. Elle fut commencée en 1676, et mise en activité en 1682; elle coûta sept millions d'alors, ce qui en ferait bien quatorze d'aujourd'hui; encore dit-on qu'on n'écrivit pas à cette époque toutes les dépenses qu'elle occasionna. Après avoir élevé l'eau au moyen de deux puisards, sur une plate forme qui se trouve à cinq cents pieds au-dessus de le rivière, cette machine fournissait deux cent quatre-vingt-douze pouces d'eau par jour. On lui a substitué depuis peu une machine à vapeur.

MARNE. L'emploi de la marne sur les sols auxquels elle convient peut être regardé comme une des plus importantes améliorations de l'agriculture. Il ne faut pas croire que cette découverte appartienne aux temps modernes. L'usage de la marne, date de la plus haute antiquité. Pline rapporte que de son temps les Gaules et la Grande-Bretagne s'étaient enrichies par son emploi : il décrit les procédés du marnage des Grecs, distingue cinq à six espèces de marnes. Pline n'annonce pas que le marnage soit connu en Italie, par conséquent la Gaule ne l'aura pas reçu des Romains.

MAROC. Empire du nord-ouest de l'Afrique, le plus occidental des quatre états de la Barbarie. Maroc a subi les mêmes révolutions que le reste de l'Afrique septentrionale. Lorsque les Espagnols et les Portugais eurent délivré leur pays des Maures, ils portèrent la guerre en Afrique; ils y firent des conquêtes, mais ils ne furent jamais tranquilles dans leurs possessions. Don Sébastien, roi de Portugal, y périt avec toute son armée, en 1578, dans une bataille livrée dans les plaines d'Alcazar.

MAROQUIN. C'est le nom que l'on donne aux peaux de bouc ou de chèvre qui ont été travaillées et passées en sumach ou en galle, et qu'ensuite on a mises en couleur. Ce mot dérive ou a dérivé de *Maroc*, où fut inventée la manière de fabriquer le *maroquin*. On travaille aussi de la même manière des peaux de mouton qui prennent alors le nom de *mouton maroquiné*.

MAROTIQUE (*Style, genre*). Clément Marot, né à Cahors, en 1495, poète célèbre du XVI[e] siècle, et valet-de-chambre de François I[er]., eut une espèce d'école deux cents ans après sa mort. La Fontaine, Hamilton, J.-B. Rousseau, épris de cet aimable enjouement, de ce gracieux badinage, et surtout de cette naïveté fine et delicate qu'on remarque dans cet ancien poète, imitèrent sa manière dans des poésies badines; ils eurent eux-mêmes un grand nombre d'imitateurs plus ou moins heureux, en sorte que ce ne fut que vers le milieu du XVIII[e] siècle, et lorsque la langue, dès longtemps fixée. était devenue si différente de celle de Marot, que vint la mode de ce qu'on appelle le *marotisme*.

MAROTTE. Tête bizarre, placée au bout d'un bâton, et accompagnée de grelots. Le mot *marotte* se dit pour *merotte*, c'est-à-dire *père-mère*, parce que c'est une petite poupée; c'était le sceptre en usage dans la fête des fous. « C'est à tort, dit Millin, qu'on représente Momus avec une marotte; cet attribut ne se trouve sur aucun monument ancien; et ne date que du moyen-âge. »

MARQUE. La marque, comme peine infamante infligée aux coupables, était en usage chez les Romains.

MARQUETERIE. C'est l'art de rapporter plusieurs pièces de bois de différentes couleurs, afin d'en former diverses figures. Selon quelques-uns, l'art de marqueter est fort ancien; on croit que son origine, qui était fort peu de chose, vient d'Orient, d'où cet art passa chez les Romains. Les anciens avaient trois sortes d'ouvrages de marqueterie : les uns représentaient la figure des dieux ou des hommes, les autres celle des animaux, et les troisièmes enfin des fleurs, des arbres, en un mot les choses inanimées. Cet art se perfectionna en Italie, vers le XV[e] siècle; depuis le XVII[e], il est parvenu au point le plus haut auquel il puisse prétendre. Un peintre contemporain de Raphael, Jean de Verme, imagina le premier l'art de teindre les bois avec divers ingrédiens et des huiles cuites qui les pénétraient, et il parvint à faire des perspectives en marqueterie. Les bois colorés d'Amérique ou de France, ayant donné dans la suite les moyens de rendre les teintures plus parfaites, on imagina pour imiter les ombres, de brûler plus ou moins les bois sans les consumer. Les excellens ouvrages de pièces de rapport qu'on a faits depuis ce temps imitent tellement la nature, qu'on leur a donné le nom de peinture en bois, peinture et sculpture en mosaïque. Nous devons en partie cet avantage à des ébénistes sortis de la manufacture de Gobelins. Les plus célèbres artistes en ce genre ont été Philippe Bruneleschi, Benoît de Majano; Frère Jean, de Vérone; Jean Macé, de Blois; André-Charles Boule et son fils. La marqueterie se fait aussi en marbre.

MARQUETTÉ. C'était anciennement un droit en argent que le mari était obligé de payer au seigneur, la première nuit de ses noces. Il tire son origine d'Écosse; le roi Eugène l'établit pour lui et les seigneurs de son royaume.

MARQUIS. De *marche*, qui signifiait autrefois ce que nous nommons aujourd'hui *frontière*, *limite*, nous appelons en français marquis celui auquel on commettait la garde des lisières du pays. On disait autrefois *marchis*, et le mot *marche* lui-même parait venir de l'allemend *marck* (frontière, lisière, limite), d'où on a dérivé *margrave*.

MARRONNIER. Le maronnier d'Inde, qui croît spontanément en Asie, et en Amérique chez les Illinois, passa du nord de l'Asie en Angleterre, vers l'an 1550, et de là à Vienne, vers l'an 1588. Un curieux, nommé Bachelier, l'apporta de Constantinople à Paris, en 1615, Des médecins avaient déjà cru voir dans son écorce une partie des vertus du quinquina; mais, en 1808, M. Dupont, de l'hôpital Beaujon, découvrit, après des épreuves réitérées, que l'écorce du marronnier d'Inde est aussi éminemment tonique, et anti-putride que le quinquina; qu'elle est un remède certain contre les fièvres intermittentes et qu'elle n'est point susceptible de produire des obstructions, ainsi qu'on l'avait prétendu.

MARS (*Mois*). Romulus divisa l'année en mois, et donna le premier rang à celui-ci, qu'il appela du nom de Mars son père. Mais Numa Pompilius ayant changé cet ordre, et fait commencer l'année au premier janvier, elle se trouva de douze mois, dont Janvier et Février étaient les premiers.

MARSEILLE, Massilia. Ville de France, chef-lieu du département des Bouches-du-

Rhône. La cathédrale, une des plus anciennes de France, a été bâtie, dit-on, sur les ruines d'un temple de Diane. Marseille n'offre aucun reste de monumens anciens : on a seulement trouvé, dans des fouilles, des statues, des urnes, des médailles, et une espèce d'obélisque de sept à huit pieds de haut qu'on croit être le gnomon de Pythéas. Cette ville fut fondée vers l'an 600 avant Jésus-Christ, par une colonie de Phocéens. Dans la suite, elle reçut toute la Phocée lorsque Harpage, général de Cyrus, vint en faire le siége. Marseille forma longtemps une république florissante ; après avoir été l'alliée des Romains, elle résista quelques temps à Jules-César qui voulait la forcer à embrasser son parti contre Pompée. Cicéron l'appelait l'Athènes des Gaules, et Pline la maîtresse des sciences.

MARTEAU. Cet instrument a dû être inventé dès le commencement des sociétés, puisqu'il tient aux premiers besoins de l'homme : aussi les anciens en faisaient-ils remonter l'invention aux temps les plus reculés. Les Égyptiens attribuaient cette découverte à Vulcain, un de leurs premiers souverains ; d'autres à Cyniras, père d'Adonis ; époque qui remonte également à la plus haute antiquité ; il est parlé dans Job chap. XLI, de l'enclume et du marteau.

MARTINIQUE. Colonie française, une des Antilles. Cette île fut découverte, en 1493, par les Espagnols qui lui donnèrent le nom de Martincio. Ils n'y formèrent aucun établissement. Elle était habitée alors par les Caraïbes qui l'appelaient *Madiana*. Lollive et Duplessis abordèrent à la Martinique le 18 Juin 1635 ; ils en prirent possession au nom du roi de France. Mais l'effroi que leur causèrent les quantités prodigieuses de serpents et d'insectes incommodes, et les attaques des Caraïbes, les firent renoncer à y établir une colonie. Un mois après, Denambuc, gouverneur de l'île Saint-Christophe, fit passer cent hommes acclimatés et aguerris qui purent fonder un établissement à la Martinique, à une lieue et demie de l'emplacement de Saint-Pierre, ville bâtie, en 1659. La citadelle du Fort-Royal date de Juillet 1672.

MARTYROLOGE. L'usage dans lequel étaient les Romains d'inscrire les noms de leurs héros dans leurs fastes, pour perpétuer leur mémoire, fit naître l'idée de dresser des martyrologes. Eusèbe de Césarée en fit un qui fut célèbre dans l'ancienne Église. Depuis il en a été publié un grand nombre.

MASQUES. Les masques de théâtre doivent leur origine à l'art de l'imitation. Ce ne fut d'abord, comme tout le monde le sait, qu'en se barbouillant le visage que les premiers acteurs se déguisèrent. Thespis fut le premier qui, barbouillé de lie, promena par les bourgs cette folie. On s'avisa dans la suite de faire des espèces de masques avec les feuilles d'une plante nommée *arction*, qui est notre grande bardane, *arction lappa*. Lorsque le poëme dramatique eut toutes ses parties, la nécessité où se trouvèrent les acteurs de représenter des personnages de différent sexe, les obligea de chercher quelque moyen de changer tout d'un coup de forme et de figure ; ce fut alors que parurent des masques, qui, outre les traits du visage, représentaient encore la barbe, les cheveux, les oreilles, et jusqu'aux ornements de la coiffure des femmes. Au reste, il n'est pas aisé de savoir qui en fut l'inventeur. Suidas et Athénée en font honneur au poète Chérile, contemporain de Thespis. Horace en rapporte l'invention à Æschyle. Aristote dit dans sa *Poëtique*, que, de son temps, on ne pouvait décider à qui la gloire en était due. Selon Suidas, le poète Phrynichus exposa le premier masque de femme, et Néophron de Sicyone celui de cette espèce de domestique que les anciens chargeaient de la conduite de leurs enfants, et dont nous est venu le mot de pédagogue. D'un autre côté, Diomède assure que ce fut Roscius Gallus qui le premier porta un masque sur le théâtre de Rome, pour cacher le défaut de ses yeux, qui étaient louches. Au rapport d'Athénée, un acteur de Mégare, nommé Maison, inventa les masques comiques de valet et de cuisinier. Enfin on lit dans Pausanias, qu'Æschyle mit en usage les masques hideux et effrayants dans sa pièce des *Euménides*, mais qu'Euripide les fit le premier paraître avec des serpents sur la tête. La matière de ces masques ne fut pas toujours la même. Les premiers n'étaient que d'écorce d'arbre ; dans la suite on en fabriqua de cuir, doublés de toile ou d'étoffe ; mais comme ils se déformaient aisément, on les fit tous de bois. Pollux distingue trois sortes de masques scéniques : les comiques, les tragiques, les satiriques. Il leur donne à tous la difformité dont leur genre est susceptible ; c'est-à-dire des traits outrés et chargés à plaisir, un air hideux, une grande bouche béante, etc. En général la forme des masques comiques portait au ridicule, et celle des tragiques était de nature à inspirer la terreur. Le genre satirique, fondé sur l'imagination des poètes, représentait par

ses masques les satyres, les faunes, les cyclopes, etc. On peut ajouter à ces trois sortes de masques ceux des danseurs. Ces derniers ont un air agréable, leurs traits sont justes et réguliers, leur forme est naturelle et répond parfaitement au sujet.

Masques. (*Temps modernes*). C'est d'Italie que nous sont venus les masques tels qu'on les porte aujourd'hui. A Venise, pendant son long carnaval, il eût été ridicule de marcher dans les rues sans déguisement, et sans porter un masque au moins à la main. Autrefois, c'était de l'Italie qu'on tirait exclusivement tous les masques.

Masque de velours, masque noir, ordinairement doublé de peau de chien, que les dames mettaient sur le visage pour conserver leur teint, ou même par modestie, pour être moins vues. C'est à Poppée, femme de Néron, qu'on attribue l'emploi de ce masque, qu'elle inventa pour préserver la délicatesse de son teint du hâle et de l'ardeur du soleil. Suivant St-Foix les Françaises adoptèrent sous François Ier l'usage de ces masques de velours noir, usage qui devint familier à la cour de Catherine de Médicis, et de là parmi les femmes de la bourgeoisie, qui ne sortaient plus que masquées, soit pour aller à la promenade, soit pour faire des visites. Cette coutume a duré longtemps en France; elle subsistait encore sous le règne et presque aux dernières années de Louis XIV. Ce masque s'appelait *loup* ou *cachelaid*.

Masque de fer (*L'homme au*). Que sous le règne de Louis XIV, il y ait eu à la Bastille un prisonnier à qui il était défendu de se faire connaître; que ce prisonnier ait porté, toute sa vie, un masque de fer pour n'être pas reconnu; c'est ce qu'il y a de certain : mais quel était cet homme? c'est un de ces secrets qui paraissent devoir rester éternellement ensevelis dans la nuit des temps. On lit dans les *Mémoires* de Mme Campan, sur l'homme au masque de fer, un article assez curieux que le lecteur retrouvera ici avec plaisir. « Louis XVI, pendant les premiers mois de son règne, avait séjourné à la Muette, à Marly, à Compiègne. Lorsqu'il fut fixé à Versailles, il travailla à la révision générale des papiers de son aïeul. Il avait promis à la reine de lui communiquer ce qu'il découvrirait relativement à l'histoire de l'*homme au masque de fer* : il pensait, d'après ce qu'il en avait entendu dire, que ce masque de fer n'était devenu un sujet si inépuisable de conjectures, que par l'intérêt que la plume d'un écrivain célèbre avait fait naître sur la détention d'un prisonnier d'état qui n'avait que des goûts et des habitudes bizarres. J'étais auprès de la reine, lorsque le roi, ayant terminé ses recherches, lui dit qu'il n'avait rien trouvé dans les papiers secrets d'analogue à l'existence de ce prisonnier; qu'il en avait parlé à M. de Maurepas, rapproché par son âge du temps où cette anecdote aurait dû être connue des ministres, et que M. de Mauperas l'avait assuré que c'était simplement un prisonnier d'un caractère très-dangereux par son esprit d'intrigue et sujet du duc de Mantoue. On l'attira sur la frontière, on l'y arrêta, et on le garda prisonnier, d'abord à Pignerol, puis à la Bastille. »

MASSES DES PLANÈTES. On démontre en physique que la masse d'un corps est égale à son volume multiplié par sa densité. C'est par l'estimation des actions qu'exerce la masse d'une planète qu'on peut évaluer cette masse. Le théorème d'après lequel on parvient à cette connaissance toutes les fois qu'une planète est accompagnée d'un satellite, s'énonce ainsi : la masse du soleil est à celle de la planète comme le cube du grand axe de l'orbite de cette planète divisé par le carré de sa révolution sidérale, est au cube du grand axe de l'orbite du satellite, divisé par le carré de sa révolution sidérale autour de la planète. Tel est le procédé que La Place a suivi pour calculer les masses de Jupiter, Saturne et Uranus, et dont Newton s'était servi lui-même le premier pour évaluer les masses de la terre et de Saturne, lesquelles sont dans le rapport d'un à cent un, tandis que les densités de ces mêmes corps sont comme un est à un dixième. La terre étant aussi pourvue d'un satellite on pourrait en déterminer la masse par la même méthode; mais La Place a préféré obtenir le résultat par la comparaison de la vitesse de la planète à la pesanteur observée à sa surface parce qu'en effet cette vitesse dépend de la force attractive du soleil, et que connaissant les attractions de deux corps que l'on compare, on pourra estimer les masses, puisque l'attraction est en raison directe de ces masses. Si dans cette évaluation la masse de la terre est prise pour unité, celle du soleil sera représentée par 355. M. Poisson, dans son *Traité de Mécanique*, deuxième édition (1833), fait voir par quel moyen ingénieux Cavendish a trouvé, à l'aide de la balance de torsion, la densité moyenne de la terre égale à cinq fois et demie celle de l'eau; résultat plus exact et un peu plus fort que ceux que Bouguer, au Pérou, et Maskeline, en Écosse, avaient déduits de la déviation qu'éprouve un pendule dans le voi-

sinage d'une haute montagne. (*Voyez* L'Annuaire du Bureau des Longitudes.)

MASSER ou *Macer*. L'art de masser, ainsi que nous l'apprend M. Gentil dans son *Voyage de la mer des Indes*, est très-usité chez les Orientaux. On assure que cette opération est nécessaire dans l'Inde, et facilite la circulation des fluides. Le massement rend les membres plus souples et plus agiles. Cet art est exercé par des hommes et par des femmes : on est couché sur un canapé ou sopha, n'ayant sur le corps que la chemise; dans cet état, la personne qui masse vous pétrit les membres, les uns après les autres, à peu près comme on ferait de la pâte; cette même personne tire aussi les extrémités des membres assez pour faire craquer toutes les jointures des poignets, des genoux et des doigts, sans faire le moindre mal, car ces personnnes sont de la plus grande dextérité. On croit, et avec raison, que les Romains avaient anciennement connu l'usage de se faire masser, et que Martial et Sénèque en parlent.

MASTIC. Le *mastic* proprement dit est une résine qui coule du lentisque, arbre qui croît en Espagne, en Italie, en Afrique et aux Indes. On le cultive beaucoup dans l'Archipel et principalement dans l'île de Chio, dont il fait la plus grande richesse. On donne le nom de *mastic en larmes* à celui qui se congèle en gouttes sur les branches. C'est le plus pur et celui que le statuaire emploie pour mastiquer les fragments de marbre. Le mot *mastic*, devenu générique, désigne un composé pâteux, ductile, employé pour clore des joints, s'opposer au passage ou à l'action des gaz et des liquides, et dans la composition duquel il n'entre point de résine de lentisque.

Mastic de Dihl. Ce mastic, dont l'invention date de 1809, et dont la découverte est due à M. Dihl, peut remplacer le plomb, les dalles, la tuile, l'ardoise et la pierre, tant pour les couvertures que pour les terrasses. On l'emploie pour les joints des pierres, avec lesquelles il se lie et forme un corps plus dur que les pierres mêmes.

MASTODONTE. Cuvier a donné ce nom, qui signifie *dents mamelonnées* à un genre d'animaux perdus, très-voisins des éléphants par leur structure, et qui, comme eux, doivent être classés dans l'ordre de pachydermes (*à cuir épais*) et dans la tribu des proboscidents (*à trompe*). Les espèces de ce genre sont au nombre de six, toutes caractérisées par des différences de forme et de proportion dans les dents molaires qui fournissent les débris qu'on en trouve le plus ordinairement. Une seule d'entre elles, dont la taille est au moins égale à celle de l'éléphant, est connue depuis longtemps, non seulement par ses énormes molaires, qui ne sont pas rares dans les cabinets d'histoire naturelle, mais encore par de nombreux ossements qui ont mis à même de prendre une idée exacte et assez complète de son organisation. Cette espèce, généralement désignée sous la dénomination d'*animal de l'Ohio*, a été confondue, surtout par les Anglais et les habitants des États-Unis, avec l'éléphant fossile, le *mammouth*, ou le *mammont*, et en a même reçu les noms. Les dépouilles de ce grand animal, le *père aux bœufs* des Indiens, l'*éléphant carnivore* de quelques auteurs, le *mastodon giganteum* de Cuvier, ont été trouvées très-abondamment dans le sol d'attérissement des principales vallées des fleuves de l'Amérique septentrionale. Les sauvages de plusieurs tribus de l'Amérique du Nord croient encore à l'existence de ces animaux; d'autres reconnaissent que leur espèce est détruite.

MAT. Polydore-Virgile attribue à Dédale l'invention de cette longue pièce de bois à laquelle on attache les voiles d'un vaisseau.

Mat *de cocagne*. Le jeu ou exercice du mât de cocagne paraît avoir été introduit en France par les Anglais, dans le temps qu'ils tenaient Paris sous leur domination. Ce qu'il y a de certain, c'est que le premier Septembre de l'année 1425, on planta, dans la rue aux Ours, en face de la rue Quincampoix, un mât qui avait trente-six pieds de hauteur. A la cîme était placé un panier contenant une oie grasse, et six blancs de monnaie (deux sous six deniers). On oignit ce mât, et l'on promit à celui qui parviendrait à la cime, le mât, le panier et ce qu'il contenait. Pendant le cours de la journée, on essaya à plusieurs reprises de grimper jusqu'au haut; mais nul ne put l'atteindre. Un jeune homme qui en approcha le plus près obtint l'oie, sans obtenir ni le mât, ni le panier, ni la monnaie. De ce fait, comparé avec l'état actuel de la force et de l'adresse des hommes, on peut tirer une conséquence favorable à la génération présente.

MATADOR. Les Espagnols donnèrent ce nom, qui vient du latin *mactator* (tueur, exterminateur), à une troupe de deux cents hommes levés, en 1714, par les habitants de Barcelone, qui refusaient de reconnaître Philippe V pour leur souverain. L'objet de cette milice était de massacrer tous ceux de leurs

concitoyens qui étaient attachés à ce prince. Chez nous ce mot désignait autrefois les trois premières cartes du jeu de l'hombre et du quadrille ; il ne présente plus aujourd'hui que l'idée d'un homme riche et puissant : *c'est un matador*.

MATASSINS (*Ballet des*). C'est une danse qui est imitée de la danse armée des anciens ; cette sorte de danse avait encore lieu en France, au milieu du dernier siècle, dans certaines villes où il y avait des troupes en quartier d'hiver. C'étaient ordinairement les soldats les mieux faits et les plus adroits de toute une garnison qui donnaient ce spectacle au public. Ils dansaient l'épée nue à la main, et faisaient avec cette arme des tours d'adresse, au son de quelques violons et sans perdre la cadence. Ils s'escrimaient, se battaient, se chamaillaient de leurs épées, de manière qu'on aurait dit qu'ils allaient tous se tuer, et quoiqu'ils fussent ordinairement au nombre de vingt-quatre, pas un n'avait la moindre égratignure. Dans l'entrée du ballet qui est à la fin du 1er acte de *Pourceaugnac*, il est parlé d'une danse de *matassins* ; et Bret, dans son commentaire, fait sur ce passage la remarque suivante : « La danse et le mot sont espagnols. Voyez le *Trésor de la langue castillane*, au mot *Matachain*. C'était une danse vive et folle, et l'on appelait également, en France, *matassin*, et la danse et celui qui l'exécutait. »

MATELAS. L'usage des matelas était connu des anciens ; ils les nommaient *pulvini*. On les faisait de plumes extrêmement douces. On en couvrait les lits qui servaient pour les festins, et ceux sur lesquels on plaçait les images des dieux. « Sur la couverture de quelques tombeaux on voit, dit Millin dans son *Dictionnaire des beaux-arts*, le *pulvinus* sur lequel repose l'image du personnage qui y est renfermé. » La mousse et le gazon ont été incontestablement les premiers lits que la nature a offerts aux hommes ; et comme, à force de recherches, l'art de temps en temps nous ramène à la nature, on a imaginé de nos jours de faire des sommiers de mousse qui ont plusieurs avantages sur les paillasses. Les souris, dit-on, ne s'y fourrent pas, comme elle se nichent dans la paille ; les puces et les punaises, pour qui apparemment le gîte est peu commode, n'y séjournent pas.

MATHÉMATIQUES. Cette science a pour objet de mesurer et de comparer entre elles les grandeurs de même espèce : elle se divise en deux grandes classes : en mathématiques *pures*, et en mathématiques *appliquées*. La première comprend : 1° l'*arithmétique*, ou l'art de la numération ; 2° la *géométrie*, ou la mesure de l'étendue ; 3° l'*analyse* ou l'*algèbre*, qui considère le calcul des grandeurs en général ; 4° la *géométrie mixte*, union de la géométrie synthétique et de l'analyse. La seconde classe a pour objet : 1° la *mécanique*, ou la science de l'équilibre et du mouvement des corps solides et fluides, c'est-à-dire la *statique*, la *dynamique* et l'*hydrodynamique* ; 2° l'*astronomie*, ou la science du mouvement des corps célestes ; 3° l'*optique*, ou la théorie des effets de la lumière ; 4° enfin l'*acoustique*, ou la théorie du son. Les mathématiques, remontent à la plus haute antiquité : dès que les hommes commencèrent à se réunir en société, le besoin et l'intérêt, ces deux grands mobiles de l'industrie humaine, les portèrent à inventer les arts de première nécessité. On apprit à mesurer les champs, à rapprocher et à comparer les objets. Ces pratiques toutes grossières n'avaient alors d'autre règle qu'une routine aveugle, mais elles devinrent peu à peu méthodiques, chez les deux plus anciens peuples connus du monde, les Chaldéens et les Égyptiens. Aussitôt que la science fut importée en Grèce, elle s'établit sur une base solide. *Thalès*, qui florissait six cents ans avant Jésus-Christ, institua à Milet, sa patrie, la célèbre *école Ionienne*, et l'enrichit des connaissances qu'il avait acquises chez les étrangers. Quelque temps après, les écoles de *Pythagore*, l'académie de *Platon*, le lycée d'*Aristote*, et principalement le musée d'*Alexandrie*, étendirent le domaine des mathématiques et propagèrent le goût de cette science. *Voyez* ASTRONOMIE, ALGÈBRE, GÉOMÉTRIE, etc.

MATINES FRANÇAISES. *Voyez* VÊPRES SICILIENNES.

MAURES ou MORES. Nation répandue dans le Nord-Ouest de l'Afrique, notamment dans les états de Maroc, Tunis et Alger, où ils habitent principalement les villes. Les Maures paraissent descendre des anciens Mauritaniens et des anciens Numides, mélangés avec les Phéniciens, les Romains et les Arabes. Ils avaient embrassé en partie le Christianisme que les Vandales avaient introduit dans leur pays, mais ils se firent mahométans lorsqu'ils eurent été soumis par les Sarrasins. Ceux-ci étant entrés en Espagne au VIIIe siècle, les Maures les y suivirent et le nom de ces derniers fut dès-lors le seul en usage pour dési-

gner les dominateurs musulmans dans la Péninsule. La prise de Grenade, en 1492, anéantit leur puissance dans ce pays. Sommés alors de choisir entre le baptême et l'esclavage, les Maures d'Espagne se firent Chrétiens de nom, mais ils conservèrent en secret le culte de Mahomet. Sous Philippe II, cent mille d'entre eux furent chassés de l'Europe. Leur expulsion totale fut ordonnée par Philippe III, en 1610. *Voyez* SARRASINS.

MAUSOLÉE. Ce mot vient de *Mausole*, époux d'Artémise et roi de Carie. Cette princesse, pour conserver à la postérité un souvenir du regret que lui causait la mort de Mausole, lui fit élever, par Scopas, célèbre architecte qui florissait quatre cent trente ans avant Jésus-Christ, un superbe tombeau, qui a passé pour une des sept merveilles du monde, et a mérité que tous les autres monuments de cette nature fussent appelés *mausolées*.

MAXIMUM. Pendant la révolution française, le pillage des boutiques, qu'on avait arrêté avec peine à Paris, devint comme autorisé à l'occasion d'un réglement de la municipalité, en date du 27 Septembre 1792, qui fixait le *maximum*, c'est-à-dire le plus haut prix auquel devaient être vendues les marchandises d'épiceries les plus usuelles. Or, ce plus haut prix étant souvent bien inférieur à celui que les marchands demandaient pour ne pas vendre à perte, ils refusaient; les acheteurs insistaient, et comme ils venaient en troupes, la marchandise qu'on ne voulait pas leur donner pour le *maximum* qu'ils offraient, ils l'emportaient de force sans laisser l'argent. Beaucoup de marchands, ou ruinés, ou de peur de l'être, fermèrent leurs boutiques, et la crainte de faire disparaître totalement ces denrées de première nécessité fit supprimer l'ordonnance du *maximum*.

MÉANDRE. Fleuve de la grande Phrygie, célèbre dans les fables des poètes, qui le font fils de la Terre et de l'Océan, et père de Cyanée. On a prétendu trouver, dans les différentes sinuosités qu'il décrit avant de se rendre dans l'Archipel, toutes les lettres de l'alphabet grec.

Le grand nombre des sinuosités du fleuve *Méandre* a fait donner, par allusion, ce nom aux détours, aux sinuosités des fleuves, des rivières, des ruisseaux, et, par extension, à tout plan qui présente divers circuits.

MÉCANIQUE. Cette science considère l'état d'équilibre et de mouvement des corps en général. Il est probable qu'au temps d'Aristote les philosophes n'avaient encore que des idées imparfaites ou même erronées sur la nature de l'équilibre; mais un siècle plus tard, Archimède, regardé parmi les géomètres comme l'inventeur de la statique, trouva la propriété générale du centre de gravité; donna les principes du levier et en fit d'heureuses applications à plusieurs autres machines qu'il imagina; telles sont principalement le *plan incliné*, la *vis ordinaire*, celle qui porte son nom, et au moyen de laquelle on élève l'eau par un mouvement continu. Selon Plutarque, les machines qu'employait Appius pour détruire les murs qui entouraient la ville de Syracuse n'étaient rien auprès de celle qu'Archimède leur opposait et qui répandaient la terreur dans le camp romain. Les anciens ont connu la composition des forces, comme on le voit par quelques passages d'Aristote dans les questions de mécanique, mais il est probable qu'ils ont ignoré la théorie des mouvements variés. Depuis le XVIe siècle, la mécanique rationnelle a fait de rapides progrès. Par exemple, on doit à Galilée la découverte de la loi de l'accélération des graves et une théorie complète du mouvement uniformément accéléré; à Huyghens et Wallis, les vraies lois des mouvements dus à la percussion mutuelle des corps. Mais lorsque l'analyse infinitésimale fut découverte, elle devint un instrument applicable à toutes les parties des mathématiques et contribua singuliérement à porter au plus haut degré de perfection la théorie des mouvements conduits par l'action et la réaction que les corps du même système exercent les uns sur les autres. Une machine, quelque composée qu'elle soit, a pour objet de transmettre, suivant une certaine loi, la force mouvante ou la puissance au fardeau, ou à la résistance à vaincre. Elle n'est qu'une application plus ou moins ingénieuse des sept machines simples ou primitives, savoir : la *corde*, le *levier*, la *poulie*, le *tour*, le *plan incliné*, la *vis* et le *coin*. On ne peut douter que les Égyptiens n'aient employé des machines d'un effet prodigieux pour transporter au loin et élever à de grandes hauteurs les énormes blocs de pierre dont se composent leurs pyramides; et il est à présumer que les moulins à eau dont Vitruve donna la description au temps d'Auguste, étaient connus plus anciennement. Mais un fait incontestable, c'est que cent ans après Archimède, deux mathématiciens de l'école d'Alexandrie, Ctésibius et Héron, inventèrent plusieurs machines très-ingénieuses, telles que la *pompe*, la *fontaine de compression* dans laquelle l'air

condensé élève l'eau au-dessus de son niveau, le *siphon* à branches inégales, où l'eau monte par la plus courte quand on y fait le vide, et s'écoule par la plus longue. Indépendamment des machines appliquées aux besoins des arts, il en est d'autres de pure curiosité qui ont excité à diverses époques l'admiration des hommes. Architas de Tarente, au rapport de Platon, était parvenu à faire un pigeon de bois qui pouvait voler. *Voyez* AUTOMATES, JAMBES ARTIFICIELLES, MACHINES MERVEILLEUSES, MAINS ARTIFICIELLES.

MÉCENE. Ce favori d'Auguste, mérita, par la protection qu'il accordait aux sciences et aux arts, que son nom devînt commun, et désignât dans la postérité, un homme qui encourage les sciences, les lettres et les arts, par estime pour ceux qui les cultivent.

MÈCHE INCENDIAIRE *d'invention anglaise*. Une mèche incendiaire ayant été trouvée à bord d'un vaisseau anglais, elle fut remise à M. Gay-Lussac par le secrétaire de la société d'encouragement, qui le pria de déterminer la nature et les proportions des substances qui la composaient. Examen fait par lui de la fusée, qui n'était pas entière, il a trouvé que sa longueur était de trois décimètres, et que son diamètre intérieur n'excédait pas un centimètre. L'enveloppe était formée de feuilles de papier gris, roulées sur elles-mêmes, et elle était revêtue d'une couche de peinture à l'huile pour empêcher l'humidité de la pénétrer. La matière inflammable qu'elle renfermait avait une couleur gris-jaunâtre, et on y distinguait de petites parcelles de soufre. Lorsqu'on y avait mis le feu, elle brûlait avec une flamme vive de près d'un décimètre de hauteur, et en exhalant une odeur très-forte d'acide sulfureux. La durée de la combustion de la fusée, pour une longueur de trois décimètres, est de dix à douze minutes. La matière de la fusée est composée de cent parties, de 75,0 nitre, 1,6 charbon, 23,4 soufre.

MECQUE (*La*). Ville d'Arabie célèbre comme lieu de naissance de Mahomet et premier siége de sa puissance. Il est parlé de cette ville dans l'Écriture sainte, sous le nom de *Mesca*. Les Mahométans lui donnent un nombre de noms très-considérable. Les Arabes l'appellent *Mekka* ou *Bekka*, mots qui signifient *point de réunion, lieu de grand concours*. Le monument le plus important de la Mecque est le temple qui entoure la Kaaba, petit édifice couvert d'un drap noir, situé dans une enceinte carrée et étroite, dans lequel on remarque la fameuse pierre noire qui, selon les Mahométans, a été apportée par l'ange Gabriel pour faire les fondations de cet édifice.

MÉDAILLE. Pièce de métal frappée et marquée, soit qu'elle ait eu ou n'ait pas eu cours comme monnaie. Toutes les médailles se partagent en deux classes générales, en antiques et en modernes. Les antiques sont toutes celles qui ont été frappées jusque vers le milieu du IIIe siècle, où jusqu'au IXe siècle de Jésus-Christ, car les antiquaires ne sont pas d'accord à cet égard. Les modernes sont celles qui ont été faites depuis quatre cent vingt-six ans environ. On distingue, dans les antiques, les grecques et les romaines. Les grecques sont les premières et les plus anciennes; car, avant même la fondation de Rome, les rois et les villes grecques frappaient de très-belles monnaies, d'un travail si parfait que, dans l'état le plus florissant de la république et de l'empire, elles furent à peine égalées. Les romaines sont consulaires ou impériales : les consulaires sont celles qui ont été frappées sous les consuls; les impériales, celles qui ont été faites sous les empereurs. Le cabinet de médailles de France remonte au règne de Henri IV. *Voyez* NUMISMATIQUE.

MÉDECINE. Il serait très-difficile de faire connaître d'une manière précise l'origine de la médecine : elle se perd dans la nuit des temps. Mais s'il fallait absolument lui en donner une, devrait-on répéter, avec plusieurs auteurs, que les animaux furent d'abord les premiers instituteurs des hommes dans la médecine; que plusieurs, guidés par leur instinct, enseignèrent aux hommes, par leur exemple, la manière de se débarrasser de la trop grande quantité de sang, la manière de se purger, les propriétés de plusieurs végétaux, etc ? On donne encore pour origine de la médecine la communication des divinités du Paganisme avec les hommes. Bacchus est indiqué comme le premier auteur de la médecine en Assyrie, en Lybie et aux Indes. Les Égyptiens, le peuple le plus ancien et le plus superstitieux, rapportait ses premières connaissances en médecine à Ammon, roi d'Égypte. Thaut, Hermès, Mercure Trismégiste, Osiris, Apis, Sérapis, Isis, sont autant de divinités auxquelles ils avaient obligation de la même science. Chez les Grecs et les Phéniciens, Zoroastre, Borus, Pean, Apollon, Chiron, Hercule, Jason, Achille, Palamède, le berger Mélampe et les magiciennes Médée et Circé, sont encore, la plupart, les inventeurs fantastiques de la médecine parmi les anciens. Mais Esculape,

s'il n'est point encore un être allégorique, peut être regardé, sinon comme l'inventeur, du moins comme le premier fondateur d'une école médicale. Machaon et Podalyre, ses fils, exercèrent la médecine au siége de Troie. Plus tard, Pythagore, Empédocle, Démocrite et les différents philosophes, comprirent la médecine dans l'enseignement de la philosophie. Les Asclépiades, ou descendants d'Esculape, établirent néanmoins des écoles particulières pour la médecine, et l'on en compte trois célèbres : 1° celle de Gnide, la plus ancienne; 2° celle de Cos, la plus illustre et qui eut la gloire de former Hippocrate; 3° celle de Rhodes. On cite encore celles de Cyrène et de Crotone. Toute la médecine paraît avoir été longtemps concentrée entre les mains des Asclépiades, qui formèrent un ordre de prêtres qui se transmettaient la science par des traditions orales. Hippocrate opéra une grande réforme dans la médecine; il fonda le *dogmatisme*, et sépara la médecine de la philosophie proprement dite, bien qu'il recommande au médecin d'être vrai philosophe : son école devint bientôt la plus célèbre de l'univers. Hérophile, sorti de l'école d'Hippocrate, fonda celle des *Hérophiliens*, qui s'occupa principalement de l'anatomie humaine, et qui fut établie à Alexandrie, au temps de Ptolémée Soter, roi d'Egypte, l'un des successeurs d'Alexandre. Érasistrate, son contemporain, le premier, disséqua des corps humains; avant lui, on se contentait d'examiner les animaux que l'on croyait le plus ressembler à l'homme par leur organisation. C'est au temps d'Hérophile et d'Érasistrate que la médecine fut partagée, comme elle l'est aujourd'hui, en trois branches qui forment maintenant trois professions séparées : la *diététique*, qui est la médecine proprement dite; la *chirurgie* et la *pharmacie*. Il s'éleva ensuite à Alexandrie une autre école appelée *empirique*, dont Sérapion fut le fondateur. Cette secte menaça d'une entière destruction le dogmatisme d'Hippocrate, bannit tout raisonnement de la médecine, pour ne s'en tenir qu'aux faits palpables, et cependant elle rejeta l'anatomie. Ainsi elle favorisa les esprits vulgaires et les médicastres ignorants : on comptait cependant des hommes fort instruits dans cette école. (*Voyez* l'article CHIRURGIE). Pendant le XVI[e] siècle, les sciences avaient été tirées du chaos; le XVIII[e] brilla du plus grand éclat. Des médecins à jamais célèbres généralisèrent les idées reçues; on créa un corps de doctrine.

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE. *Voyez* VÉTÉRINAIRE.

MÉDIANOCHE. Repas qui se faisait quelquefois après minuit, c'est-à-dire entre le souper et le déjeûner. Ce mot a passé de l'espagnol, où il a la même signification, dans la langue française. Le mot et la chose ont été introduits en France par la reine Anne d'Autriche, épouse de Louis XII. M[me] de Sévigné parle souvent de ce repas.

MÉGARISME. Secte philosophique ainsi nommé parce que Euclide, son fondateur, était de Mégare. Ces philosophes s'appliquaient particulièrement à l'art de disputer en adoptant toutes les subtilités des sophistes.

MÉGATHÈRE (*Grand animal*). Cuvier a donné ce nom à un genre de mammifères fossiles, de l'ordre des édentés, qui comprend deux espèces, savoir : le mégathère proprement dit, ou *animal du Paraguay*, et le *megalonix* de Jefferson. Le squelette presque entier du premier de ces animaux, découvert vers la fin du siècle dernier, fut trouvé, à près de cent pieds de profondeur, dans des excavations faites au milieu du terrain d'alluvion des bords de la rivière de Luxan, à une lieue Sud-Est de la ville du même nom, laquelle est à trois lieues Sud-Ouest de Buénos-Ayres. Il fut envoyé au cabinet de Madrid en 1789. Les mesures rapportées des diverses parties de cet animal lui donnent à-peu-près la taille du rhinocéros.

MÉLISSE (*Melissa*), d'un mot grec qui signifie *abeille*. Ce nom fut donné à la *melisse officinale* parce que les abeilles se délectent fort de cette plante odorante. On l'appelle vulgairement *mélisse cultivée, citronnelle, poucirade, piment de mouche à miel,* etc. Cette plante croît en Europe dans les terrains incultes, sur le bord des haies et les long des bois. On la cultive dans les jardins pour son odeur agréable et pour ses vertus médicinales. La préparation la plus ordinaire de la mélisse est son eau distillée, simple ou composée. Cette dernière est connue sous le nom d'*eau des carmes*.

MÉLODRAME. Ce mot signifie exactement drame en musique, mais son acception usitée répugne à son étymologie. Le drame sans art, empreint d'emphase et de pathos, écrit en prose triviale, tel est le mélodrame originel, qui prend son nom de quelques phrases de musique placées au commencement et à la fin de chaque scène pour annoncer l'entrée et la sortie des peronnages.

MELON. Le melon est originaire de l'Asie. Il fut cultivé en France, surtout depuis l'ex-

pédition de Charles VII à Naples. Dès l'année 1536, l'évêque de Maillezais reçut de François Rabelais, qui était alors à Rome, des graines de ce végétal. Le melon *cantaloup* est ainsi nommé, parce qu'il fut d'abord cultivé à Cantalupo, maison de campagne des papes, à peu de distance de Rome. Palladitus désigne les melons par *melones*. Ce nom vient du grec *melon*, qui signifient pomme, et fut donné au melon à cause de sa forme ronde.

MÉLUSINE (*La fée*). Quelques écrivains font de Mélusine une fée puissante qui épousa un seigneur de la maison de Lusignan. Deux grandes maisons du Poitou et du Dauphiné ont porté dans leurs armes Mélusine représentée en sirène, c'est ce qui a fait croire aux gens qui ne doutent de rien que l'histoire de Mélusine n'était pas un conte. M. de Saint-Albin a donné, dans ses *Contes noirs* l'histoire de Mélusine, selon l'opinion populaire de certains cantons du Poitou. Il en fait une sylphide ou une fée. Après avoir raconté ses aventures, il finit comme tous les chroniqueurs. « Depuis qu'elle disparut, (dit-il page 89), toutes les fois que le trépas menace un de ses descendants, Mélusine se montre en deuil sur la grande tour du château de Lusignan, qu'elle a fait bâtir. Son apparition annonce aussi la mort de nos rois, lorsqu'elle doit être funeste. »

MÉNAGERIE. Autrefois on entendait par *ménagerie* un lieu placé dans le voisinage d'une maison de campagne et consacré à l'éducation des bestiaux domestiques. Dans le sens où on l'emploie aujourd'hui, le mot *ménagerie* est d'un usage récent, mais les établissements auxquels on donne ce nom ne son pas une institution moderne. Les riches Romains, qui aimaient passionnément la chasse, avaient établi auprès de leurs maisons de campagne des ménageries, ou plutôt des parcs, dans lesquels ils nourrissaient toutes sortes d'animaux. Nos rois de la première et de la seconde race, qui se plaisaient à voir combattre des bêtes féroces, entretenaient à grands frais des ménageries à la proximité de leurs châteaux.

MÉNAPIENS. Un des peuples de la Belgique au temps de César. Ils occupaient le Brabant flamand.

MENDICITÉ. Chez les anciens, la législation relative à la mendicité tendait à punir l'oisiveté et à écarter les fainéants de la cité ou à les repousser du territoire de l'état; mais, il ne paraît pas qu'il y eut alors de grands établissements publics destinés à recueillir l'infortune : les états circonscrits, tels que les républiques de la Grèce, pouvaient en quelque sorte nombrer leurs citoyens. Tous les Athéniens valides devaient rendre compte de l'emploi de leur temps : le vagabondage était sévèrement puni : une loi prescrivait de distribuer aux mendiants deux oboles par jour; on leur réservait en outre une part dans les sacrifices offerts aux dieux. D'ailleurs, les citoyens ne souffraient pas que des parents et même que des hôtes et des amis fussent rabaissés au rôle de pauvre. A Rome, les riches citoyens se montrèrent constamment inexorables envers la classe des malheureux : ce ne fut que sous la domination des empereurs que des distributions de blé, faites au peuple, ne laissèrent à la mendicité ni cause ni prétexte. Car dans ce pays la fainéantise était rangée parmi les crimes. C'est au Christianisme qu'est due la fondation des premiers établissements destinés à recevoir les malheureux.

MÉNESTRIERS. *Voyez* JOUEURS D'INSTRUMENTS.

MENINS. C'est le nom qu'on donnait en France à un certain nombre d'hommes de qualité particulièrement à la personne du dauphin. Ce terme nous est venu d'Espagne, où l'on nomme *meninos*, c'est-à-dire mignons ou favoris, de jeunes gentilshommes placés auprès des princes, pour être élevés avec eux, et partager leurs occupations et leurs amusements.

MÉNIPPÉE (*Satire*). Terentius Varron fit la satire *ménippée*, ainsi nommée à cause de sa ressemblance avec celle de Ménippe, cynique grec. Nous avons en français un ouvrage qui porte le même nom : *Satire Ménippée de la vertu du catholicon d'Espagne*, ou *de la tenue des États à Paris en* 1593, *par MM. de la Sainte-Union*. Elle fut imprimée en 1593.

MENSULE. Instrument de géométrie pratique. Daniel Scherventer a donné dans sa *Géométrie pratique* une description exacte de cet instrument et de son usage ; il en attribua l'invention à Prætorius, professeur de mathématiques à Altorff, ville d'Allemagne, dans le cercle de Franconie.

MENTON. C'était une coutume chez les anciens de toucher le menton de ceux qu'on voulait émouvoir ou persuader. Autrefois un menton rasé était une marque d'esclavage. Chez les Romains, on rasait le menton des criminels. *Voyez* BARBE.

MENUET (*De menu*). Cette danse, venue du Poitou, est ainsi appelée à cause de ses petits pas.

MENUISERIE. Il serait difficile d'assigner une époque à l'origine de cet art, qui a dû longtemps être confondu avec celui du charpentier. Les *menuisiers* ont été ainsi nommés parce qu'ils amenuisent ou amincissent le bois par le secours de la scie, de la varlope et du rabot, et qu'ils font des ouvrages *menus*, délicats, si on les compare à ceux des charpentiers. C'est par un arrêt de la cour, rendu le 4 Septembre 1382, que les menuisiers s'appellent ainsi. Auparavant on les nommait *huchers* ou *huissiers de la huche*, de l'*huis* ou porte, que les menuisiers confectionnaient.

MENU-VAIR. Cette espèce de panne, faite de la peau d'un petit écureuil du Nord, et connu sous le nom de *petit-gris*, était autrefois à la mode. Nos rois s'en servaient pour fourrures. Les femmes de qualité en ornaient leurs robes; et il fut défendu, en 1420, aux femmes de mauvaise vie de porter du menu-vair, qui est le *sciuro vario* d'Aldrovandi, et peut-être le *mus ponticus* de Pline.

MERCURE. Ce métal, dans son état natif, est vulgairement appelé *vif-argent*, parce qu'il est dans un état de liquidité continuelle. Sa découverte remonte à la plus haute antiquité. Les alchimistes le regardaient comme une des bases du grand œuvre. Ses usages sont très-nombreux. C'est avec ce métal qu'on construit les baromètres et les thermomètres. Combiné avec le soufre, il constitue le *cinnabre* qui, pulvérisé, devient d'un rouge vif et prend alors le nom de *vermillon*. C'est au moyen du mercure que s'exploitent toutes les mines d'or et d'argent de l'Amérique. *Voyez* PLANÈTES.

MERCURE DE FRANCE. Ce journal commença de paraître en 1605, sous le titre du *Mercure français*. Il prit successivement les noms de *Mercure galant*, de *Nouveau Mercure*, et enfin celui de *Mercure de France*, qu'il a gardé depuis.

MÈRE-FOLLE ou **MÈRE-FOLIE.** Cette société facétieuse fut établie à Dijon sur la fin du XIV[e] ou au commencement du XV[e] siècle, et confirmée en 1454, par Jean d'Amboise, évêque de Langres et gouverneur de Bourgogne. La joie en était l'âme, le plaisir seul en était l'objet. On croit, avec beaucoup de vraisemblance, qu'elle fut formée à l'instar de celle qu'Adolphe, comte de Clèves, érigea dans ses états vers l'an 1380. *Voyez* FOUS (*Ordre des*). La société de la mère-folle, composée de plus de cinq cents personnes de toutes qualités, tenait ses assemblées dans une salle du jeu de paume de la Poissonnerie, à la réquisition du procureur fiscal, dit le *fiscal-vert*. Les trois derniers jours du carnaval, tous les membres de la société portaient des habillements bigarrés de couleur verte, rouge et jaune, un bonnet de pareille couleur à deux pointes, avec des sonnettes, et, dans la main, des marottes ornées d'une tête de fou. Le chef de la société était appelé la *mère-folle;* il avait sa cour, sa garde-suisse, ses gardes à cheval, ses officiers de justice et de sa maison, son chancelier et son grand-écuyer. Ses jugements s'exécutaient nonobstant appel, qui se relevait directement au parlement. Pour être admis dans la société, il fallait que les récipiendaires répondissent en rimes aux questions que le procureur-fiscal leur faisait également en rimes. Le prince de Condé se soumit à cette formalité, en 1626. Louis XIII abolit cette société, comme contraire aux bonnes mœurs.

MÉRIDIEN. Le méridien est un grand cercle qui va d'un pôle à l'autre, et qui marque le point où le soleil est parvenu à sa plus grande élévation dans le milieu du jour. On l'appelle *méridien* parce qu'il indique l'heure du midi (en latin *méridies*) pour tous les peuples qui sont placés sous le même méridien. La déclaration de Louis XIII, du 5 Avril 1634, fixe notre premier méridien à l'extrémité de l'île de Fer, la plus occidentale des Canaries.

MÉRIDIEN (*gnomonique*). M. Regnier, de Paris, a inventé en 1818, un méridien qui représente un médaillon en bronze doré, fondu dans le cristal; l'intérieur du médaillon renferme une petite musique d'horlogerie qui, toutes les fois qu'il fait soleil à midi, joue un air. La loupe de la méridienne, placée en dehors sur le jambage de la croisée, fait échapper une détente, et cette détente, par un fil de communication qu'on ne voit pas, remonte de suite le rouage, qui, au même instant, joue les airs adaptés.

MÉRIDIENNE. Dans la superbe église de Florence, capitale de la Toscane, on remarque une méridienne, qui est le plus grand et le plus bel instrument d'astronomie qu'il y ait au monde; le gnomon, ou la plaque par laquelle passent les rayons du soleil, est élevé de deux cent soixante-dix-sept pieds six pouces neuf lignes et un dixième, mesure de Paris, au-dessus du pavé de l'église, qui lui répond perpendiculairement à l'endroit où l'on a fait une croix de cuivre, encastrée dans le marbre; ou deux cent soixante-dix-sept pieds quatre pouces neuf lignes soixante-huit centièmes, par

rapport au niveau du marbre solsticial, qui est dans la chapelle de la Croix, et sur lequel se font les observations de l'obliquité de l'écliptique et des mouvements apparents du soleil. Cette méridienne, qui pourra servir, tant que durera la coupole, à déterminer exactement les solstices, et par conséquent l'équinoxe auquel l'Église a attaché la célébration de la fête de Pâques, a été commencée, vers l'an 1467, par Paul Toscanella, ou Tascanelli, suivant le témoignage d'Ignace Dante, célèbre astronome et cosmographe de Cosme 1er; mais le P. Ximenès l'a refaite, à la sollicitation de M. de La Condamine, qui obtint du gouverneur que l'empereur en fît les frais. Il existe aussi une méridienne de ce genre dans l'église de Saint-Sulpice à Paris.

MÉRINOS. Les conquérants africains avaient introduit en Espagne, avec leur expérience et leurs habitudes nomades, l'art d'élever les troupeaux, et d'en améliorer les toisons par des soins continués durant plusieurs siècles. Cette expérience, qui survécut à la puissance des Arabes, produisit, avec les années, ces qualités brillantes d'une espèce de laine fine, qui l'emporta longtemps sur celle des troupeaux élevés dans les autres contrées de l'Europe. Mais l'Espagnol ne permettait pas au commerce d'exporter des béliers et des brebis de la race pure des mérinos. Ce ne fut qu'à titre de cadeau royal et comme objet de simple curiosité que Louis XVI obtint quelques individus de cette espèce précieuse. Ils composèrent le troupeau de Rambouillet. Bientôt, par les soins du naturaliste Daubenton, le digne collaborateur du Pline français, ce troupeau fut acclimaté sur notre sol; il s'accrut au point de rendre possible la vente de ses rejetons aux particuliers opulents qui voulaient les acquérir. Lorsque la multiplication fut assez avancée pour offrir aux fabricants de draps des toisons abondantes, le préjugé, qui s'oppose à l'adoption de tout ce qui est utile et nouveau, réprouva la laine des mérinos naturalisés en France par le bienfait du monarque, comme n'ayant pas autant de nerf que celle des mérinos espagnols. Le temps a triomphé de cette erreur. *Voyez* LAINE.

MÉRITE (*Ordre du*). Louis XV, par ordonnance du mois de Juillet 1759, créa cet ordre en faveur des officiers suisses et étrangers qui servaient dans ses troupes et faisaient profession de la religion protestante. Cet établissement était à l'instar de l'ordre militaire de Saint-Louis qui ne pouvait pas être conféré à des protestants. Depuis la révolution de 1830, le roi ne distribue plus que la décoration de la Légion-d'Honneur.

MERVEILLES (*Les sept merveilles du monde*). On a donné ce nom à sept monuments qui attiraient l'admiration et attestaient l'industrie et la hardiesse des anciens. Les auteurs sont d'accord sur ce nombre de sept; mais tous ne citent pas les mêmes monuments. Voici cependant les sept merveilles qu'on reconnaît communément: La première était le colosse de Rhodes, construit par Charès, de Lindos. La seconde était le temple de Diane à Éphèse, brûlé le jour même de la naissance d'Alexandre, par un certain Érostrate, qui prétendait ainsi se rendre immortel. On comptait aussi parmi les merveilles du monde la statue de Jupiter Olympien, ouvrage du célèbre Phidias; les jardins et les murs de Babylone, construits par Sémiramis; le palais de Cyrus, dont les pierres étaient cimentées avec de l'or; les fameuses pyramides d'Égypte, qui servaient de tombeaux aux rois de cette contrée; enfin le tombeau qu'Artémise éleva au roi Mausole, son époux.

MESMÉRISME. *Voyez* MAGNÉTISME.

MESSAGERIE. Cet établissement, inconnu aux Grecs et aux Romains, et devenu de nos jours si utile au public et si lucratif au gouvernement, est dû à l'érection des universités. Comme l'université de Paris est la plus ancienne de l'Europe, c'est elle qui a donné naissance à l'établissement des messagers, ainsi qu'on peut le voir dans la charte de Louis-Hutin du 2 Juillet 1315. Longtemps elle jouit seule des produits de cette industrie qu'elle avait accaparée; mais en 1719, un arrêt du conseil reduisit ces bénéfices considérables et fixa au vingt-huitième du prix du bail général des postes et messageries, le prélèvement que l'université pourrait faire dorénavant. En 1756, les messagers royaux furent institués et jouirent des mêmes privilèges que les messagers de l'université. Vingt ans après, le droit d'établir des messageries fut déclaré prérogative royale. Le gouvernement s'est réservé le droit d'autoriser la circulation des voitures publiques.

MESSE. Le plus ancien monument où l'on trouve le mot *messe*, pour signifier les prières publiques que l'Église fait en offrant l'Eucharistie, est le troisième canon du second concile de Carthage, tenu en 380. La messe, dans le langage ordinaire, est la plus grande et la plus auguste des cérémonies de l'église. Le pape Thélesphore ordonna que les prêtres diraient trois

messes le jour de Noël. Le pape Damase Ier établit qu'au commencement de la messe on dirait le *confiteor*, et après l'évangile, le symbole de Constantinople, à la place de celui de Nicée qui se disait auparavant. Anastase, premier du nom, ordonna que les prêtres et les laïques se tiendraient debout et un peu baissés vers la terre pendant qu'on lirait l'évangile. Grégoire Ier augmenta la messe de plusieurs cérémonies, et surtout du *kyrie eleison*. Sergius établit l'*agnus Dei*; Célestin composa l'introït; Gélaste fit les collectes; Sixte Ier ordonna que l'on chantât *sanctus*, etc. Innocent III, en 1201, ordonna que, quand on lève l'hostie à la messe, tout le peuple se prosternerait, au son d'une clochette, et c'est de là qu'est venue cette coutume.

MESSIDOR. C'était le dixième mois de l'année de la république française. Ce mois commençait le 19 Juin et finissait le 18 Juillet. On lui a donné ce nom parce que c'est dans ce mois que se font les moissons.

MESSIER (*Constellation*). C'est le nom que Lalande a donné à un groupe d'étoiles dont on avait oublié jusqu'alors de faire une constellation, et il lui a donné ce nom pour honorer la mémoire de l'astronome Messier, que Louis XV avait surnommé *le furet des comètes*, parce que sa passion favorite était de découvrir ces astres errants.

MESURES. Les mesures ont été connues des Égyptiens, des Hébreux et des autres peuples dans la plus haute antiquité. Quant aux Grres, plusieurs passages de l'*Iliade* nous apprennent qu'ils avaient l'usage des mesures et des balances dès le temps de la guerre de Troie; et les Romains, indépendamment des mesures qu'ils empruntèrent aux Grecs, en eurent aussi qui leur étaient propres. En 1281, Henri Ier. établit en Angleterre l'uniformité des poids et mesures; Philippe-le-Long songeait à l'établir en France, quand il mourut; Louis XI eut depuis la même pensée; mais il était réservé au XVIIIe siécle d'opérer cette heureuse révolution, et d'appuyer le nouveau système sur une base que ne pourrait renverser, ni l'opiniâtre paresse ni les antiques préjugés.

MESURE (*en musique*). Plusieurs auteurs, qui ont écrit sur la musique, pensent, que la mesure est de nouvevlle invention. Mais, au contraire, les anciens pratiquaient la mesure; ils lui avaient même donné des règles très-sévères et fondées sur des principes que la nôtre n'a plus. En effet, chanter sans mesure n'est pas chanter; et le sentiment de la mesure n'étant pas moins naturel que celui de l'intonation, l'invention de ces deux choses n'a pu avoir lieu séparément. Suivant Burette, les anciens battaient la mesure de plusieurs façons. La plus ordinaire consistait dans le mouvement du pied qui s'élevait de terre et la frappait alternativement, selon la mesure des deux temps égaux ou inégaux. C'était ordinairement la fonction du maître de musique, appelé *coriphée*. Les batteurs de mesure garnissaient ordinairement leurs pieds de certaines chaussures ou sandales de bois ou de fer, destinées à rendre plus éclatante la percussion rhythmique. Ils battaient la mesure non seulement du pied, mais aussi de la main droite dont ils réunissaient tous les doigts pour frapper dans le creux de la main gauche; et celui qui marquait ainsi le rhythme s'appelait *manuductor*. Outre ce claquement de mains et le bruit des sandales, les anciens avaient encore, pour battre la mesure, celui des coquilles, des écailles d'huîtres et des ossements d'animaux qu'on frappait l'un contre l'autre, comme on fait aujourd'hui avec les castagnettes, le triangle et autres pareils instruments. Tout ce bruit, si désagréable et si superflu parmi nous, à cause de l'égalité constante de la mesure, ne l'était pas de même chez eux, où les fréquents changements de pieds et de rythmes exigeaient un accord plus difficile, et donnaient au bruit même une variété plus harmonieuse et plus piquante; encore peut-on dire que l'usage de battre ainsi ne s'introduisit qu'à mesure que la mélodie devint plus languissante, et perdit de son accent et de son énergie. Plus on remonte, moins on trouve d'exemples de ces batteurs de mesure, et dans la musique de la plus haute antiquité on n'en trouve plus du tout.

MÉTALLURGIE. C'est au hasard qu'il faut probablement attribuer la découverte des métaux; mais c'est au besoin et à l'industrie des premiers agriculteurs qu'on doit attribuer la métallurgie, qui est l'art de séparer les métaux des substances avec lesquelles ils sont melés dans le sein de la terre, afin de leur donner l'état de pureté qui lès rend propres aux différents usages auxquels nous les employons. « Nous voyons, dit Goguet, l'usage des métaux établi peu de siecles après le déluge, dans l'Égypte et dans la Palestine. Les Égyptiens faisaient honneur de cette découverte à leurs premiers souverains, les Phéniciens à leurs anciens héros. Ces traditions sont pleinement confirmées par l'autorité des livres saints. Dès le temps d'Abraham, les métaux étaient

communs en Égypte et dans plusieurs contrées de l'Asie. Je crois cependant, ajoute l'auteur que nous citons, qu'on ne sut d'abord travailler qu'un certain nombre de métaux, tels que l'or, l'argent et le cuivre. Le fer, ce métal si nécessaire et si commun aujourd'hui, a été longtemps inconnu ou fort peu en usage chez les anciens peuples. » L'art d'épurer les métaux et de les rendre fusibles ou malléables, fut aussi connu des Grecs. Les uns en font remonter la découverte aux temps les plus reculés; d'autres lui donnent une époque plus récente. Les Titans apportèrent originairement la métallurgie dans la Grèce; mais la domination de ces princes ayant été très-courte, les lumières dont ils avaient enrichi ces contrées s'éteignirent avec eux; il fallut que des colonies nouvelles, sorties de l'Égypte et de l'Asie, vinssent recréer les arts dans cette partie de l'Europe. Cadmus, roi de Thèbes, doit être regardé comme le premier qui y ait renouvelé l'art de travailler les métaux, puisque c'est lui qui a découvert dans la Thrace, au pied du mont Pangée, des mines d'or et d'argent; qui a enseigné aux Grecs la manière de les exploiter, et de mettre à profit les richesses qu'ils en avaient tirées. Mais il ne leur fit pas connaître le fer. Ces peuples n'ont su mettre en œuvre ce métal que quatorze cent trente-un ans avant Jésus-Christ, sous le règne de Minos.

MÉTAPHYSIQUE. C'est le traité d'Aristote qui est placé après celui de la physique. Les matières que traite la métaphysique sont d'un ordre supérieur à celles que la physique traite. L'objet de cette science est la connaissance des choses purement intellectuelles, et qui ne tombent pas sous les sens. On la définit aussi la science qui traite des premiers principes de nos connaissances, des idées universelles, des êtres spirituels; les plus célèbres philosophes, Platon, Aristote, etc., en ont fait leur principale étude. Longtemps défigurée par les subtilités des scolastiques, elle brilla d'un plus vif éclat dans le siècle où Descartes, Gassendi, Mallebranche, le docteur Arnauld, Leibnitz, etc., reunirent leurs efforts.

MÉTAUX. Nous connaissons aujourd'hui trente-huit métaux; avant le XVe siècle, il n'y en avait que sept de connus, savoir : l'or, l'argent, le fer, le cuivre, le plomb, l'étain et le mercure. (*Voir* les métaux, chacun à leur article, dans ce Dictionnaire.)

MÉTEMPSYCOSE. Du grec *metempsuchosis*, passage de l'âme, transmigration de l'âme d'un corps dans un autre corps. Pythagore avait apporté d'Égypte le dogme de la métempsycose, que Platon adopta ensuite en y apportant quelques changements Le système de la transmigration est depuis plusieurs siècles un des points fondamentaux de la religion de l'Inde. Les brahmes pensent que les âmes de tous les êtres animés passent indistinctement après la mort, soit dans le corps d'un homme, soit dans celui d'une bête, et que, après bien des transmigrations, elles retournent enfin dans le sein de la Divinité dont elles sont émanées.

MÉTHODE *en mathématiques*. L'art de procéder dans les sciences mathématiques est généralement fondé sur deux méthodes distinctes; l'une est la *synthèse*, l'autre est l'*analyse*. Suivant l'étymologie grecque, la première signifie *composition*, et la seconde, *résolution* ou *décomposition*. Les *Éléments* d'Euclide, qui datent d'une haute antiquité, et ceux de Legendre, qui ont paru de notre temps, sont traités par la méthode synthétique, parce que les auteurs procèdent du simple au composé, en faisant dériver les unes des autres les propositions démontrées, et en appuyant les démonstrations de chacune d'elles sur des axiômes et des constructions subsidiaires; ce qui est le caractère essentiel de la synthèse. Cependant dès l'origine de la géométrie, l'on trouve des traces de la méthode analytique, et Platon paraît être le premier qui l'ait employée dans ses recherches géométriques. La *réduction à l'absurde*, dont Legendre a fait un fréquent usage en géométrie, et qui reproduit la *méthode d'exhaustion* des anciens, a beaucoup d'affinité avec le procédé analytique. Dans certaines opérations algébriques, l'on procède à-la-fois par synthèse et par analyse; cela vient de ce qu'il n'est guère de connaissances complètes que celles qui résultent du concours de l'une et de l'autre méthodes

MÉTROMÈTRE. *Voyez* ÉCHOMÈTRE.

MÉTRONOME. La pièce principale du métronome est un balancier dont les degrés de vitesse de vibration, ralentis ou accélérés, suivant l'allonge ou le raccourci, sont marqués par les numéros d'une échelle : ces numéros indiquent le nombre de vibrations du balancier dans une minute, et font voir la proportion existante entre les degrés de l'échelle. Ainsi la vitesse des vibrations dépendant de la longueur du balancier, si l'on donne à une de ces vibrations la valeur d'une note quelconque,

le mouvement sera d'autant plus lent qu'on aura plus allongé le balancier, *et vice versâ*. M. Maëlzel pour son métronome a obtenu des brevets d'invention en France, en Angleterre, en Autriche et en Bavière.

MÉTROPOLE. Les Grecs entendaient par *métropole* une ville mère, c'est-à-dire d'où sortaient des colonies qui allaient habiter d'autres terres, et les villes de ces colonies étaient comme les filles de la ville mère. Dans la suite, les Romains appelèrent *métropole* la ville principale ou capitale d'une province; et, comme le gouvernement ecclésiastique se régla dans la suite sur le gouvernement civil, les siéges épiscopaux établis dans les villes capitales de chaque province prirent, dans le IIIe siècle, le nom de *métropolitains*, et les églises celui de *métropoles*. Eusèbe appelle Lyon et Vienne les *métropoles* des Gaules.

MEULE DE MOULIN. Quelques-uns attribuent l'invention de la meule à Myletas fils de Mélèges, premier roi de Lacédémone; suivant Pline et Virgile, ce fut Cérès qui apprit à moudre le blé dans l'Attique et dans la Sicile. Les meules de moulin étaient si petites chez les Égyptiens, les Juifs et les Romains, qu'ils ne se servaient point de chevaux, d'eau, ni de vent pour les tourner; ils employaient à ce pénible exercice leurs esclaves et leurs prisonniers de guerre : Samson tourna la meule chez les Philistins. On ne s'avisa pas d'abord de concasser le grain pour en faire usage, on se contenta de le séparer de sa pellicule ou de son enveloppe, comme on fait pour manger des noix, des amandes, etc. Pour cet effet, on le faisait torréfier, ainsi que les sauvages le pratiquent encore aujourd'hui; on le concassa ensuite, et l'on fit des espèces de gruaux semblables à ceux que nous faisons avec l'aveine. En pilant davantage les grains dans les mortiers, on les réduisit en une espèce de poudre qu'on nomma *farine*, du mot *far*, qui est le nom d'une sorte de blé dont on se servait le plus, et qu'on préparait ainsi. On perfectionna dans la suite les moyens de convertir les grains en farine : il paraît, par un passage d'Homère, qu'on a été dans l'usage d'écraser le grain avec des rouleaux sur des pierres taillées en tables au lieu de le faire dans des mortiers avec des pilons; ce qui vraisemblablement conduisit à le broyer entre deux meules dont on fait tourner la supérieure sur l'inférieure. On n'a su, à proprement parler, réduire le grain en farine que lorsqu'on a su le moudre par le moyen de ces meules. Dans les premiers temps, la meule supérieure n'était que de bois, mais il y avait autour des espèces de têtes de clous de fer. Dans la suite, on les a prises toutes les deux de pierre; elles n'étaient alors que d'un pied à un pied et demi de diamètre; mais on trouva bientôt le moyen de mouvoir ces machines autrement qu'à force de bras, et avec moins de peine. Cela donna lieu d'augmenter le diamètre de ces meules, et on les fit tourner par des chevaux et par des ânes. A l'occasion de deux meules déterrées près d'Abbeville, le savant Mongez, de l'Institut, a fait connaître dans un mémoire, en 1806, la nature des pierres que les anciens ont employées et que les modernes emploient pour faire les meules à moudre le grain. Il en résulte que c'étaient presque toujours des pierres basaltiques poreuses; celles d'Abbeville, étant des poudingues, lui paraissent donc venir des Gaulois ou des Francs, parce qu'en France on emploie encore dans quelques départements des poudingues semblables pour moudre le grain. Les meilleures meules sont celles qu'on tire de la Ferté-sous-Jouarre.

MEXIQUE, *Mexico* ou *États-Unis Mexicains*. Contrée de la partie méridionale de l'Amérique du nord, formant une république fédérative, et qui, soumise naguère à l'Espagne, portait aussi le nom de Nouvelle-Espagne. Cette contrée est la plus remarquable de l'Amérique, tant par l'étendue de territoire qu'occupaient ses diverses peuplades que par l'ancienneté présumable de leur établissement, d'après les vestiges de civilisation qu'y trouvèrent les Espagnols. Plusieurs antiquités, entres autres les ruines de Palanqué, vers la frontière de Guatimala, prouvent en effet que le Mexique a eu longtemps avant l'arrivée des Européens, des habitants parvenus à une certaine perfection dans les arts. Les Espagnols, conduits par Fernand Cortez, abordèrent au Mexique, en 1519. La prise de Mexico, en 1521, fut le prélude de la conquête de ce précieux pays auquel Cortez donna le nom de Nouvelle-Espagne. Il en fut créé capitaine général, et reçut le titre de marquis de la vallée d'Oaxaca; plus tard, il éprouva l'ingratitude du gouvernement espagnol, et un vice-roi le remplaça dans l'administration du Mexique, en 1535. Nos convulsions politiques, qui ébranlèrent l'Europe dans les dernières années du XVIIIe siècle, étendirent leur influence jusqu'au sein de la Nouvelle-Espagne. L'exemple des États-Unis y avait d'ailleurs répandu déjà les premiers germes de révolte contre la mère-patrie. Ce ne fut toutefois qu'après avoir déployé l'étendart pour la cause

de la métropole contre l'envahissement de Napoléon que le Mexique se souleva pour sa propre cause en 1810. Après de nombreuses vicissitudes l'indépendance fut reconnue le 24 février 1821.

Mexique (*Nouveau-*) *Nuevo-Mexico*. État du Mexique, formé en 1824 de l'ancienne intendance de son nom. Cette contrée ne fut connue des Espagnols qu'en 1581, et son existence leur fut révélée par les Indiens Conchos, qui habitaient les rives du Rio del Norte.

MIASME, du grec *miasma*, qui signifie *souillé*, *corrompu*. Par miasme on entend des corps extrêmement subtils, qu'on croit être les propagateurs des maladies contagieuses. En 1811 MM. Thénard, Dupuytren et Moscati, pour trouver le moyen de reconnaître la présence des miasmes putrides, ont agité de l'eau distillée avec du gaz hydrogène carboné tiré de substances minérales. Cette eau, laissée à l'air et en repos, ne s'est pas troublée, et peu à peu s'est dépouillée de son gaz hydrogène sans se corrompre. La même expérience, faite avec du gaz hydrogène carboné provenant de la putréfaction animale, a offert un autre résultat : l'eau s'est troublée; il s'y est formé des flocons d'une matière vraiment animale, qui s'est précipitée par le repos, et le liquide s'est putréfié. Ainsi, quoique le gaz fût le même aux yeux du physicien, le dernier contenait manifestement des miasmes qui donnent naissance aux flocons et à la putréfaction de l'eau. M. Moscati, ayant observé que la culture du riz occasionnait des maladies épidémiques, des fièvres adynamiques, etc., suspendit à quelque distance du sol des sphères creuses remplies de glace. Les vapeurs vinrent se condenser sur les sphères sous la forme de givre; il recueillit cette matière dans des flacons, où elle se fondit et présenta d'abord un liquide clair. Bientôt il se remplit de petits flocons qui, réunis et analysés, offrirent tous les caractères d'une matière animale. Le liquide, au bout de quelque temps, se putréfia. Le même essai fut fait et de la même manière au-dessus des lits de plusieurs malades dans un hôpital, et on obtint les mêmes résultats. Les miasmes sont des émanations du corps de l'homme. Des personnes bien portantes, rassemblées dans un lieu relativement étroit et où l'air n'est pas renouvelé, sont réciproquement les unes pour les autres, une cause puissante de maladies graves. A plus forte raison l'air doit être souillé dans un local de peu d'étendue où se trouvent accumulés un grand nombre de malades. Il y a des miasmes dans une salle de spectacle aussi bien que dans hôpital, mais dans ce dernier, ils sont d'une nature plus dangereuse. L'humidité de l'air augmente beaucoup leur puissance; ils agissent alors avec plus d'énergie sur l'économie animale. Les moyens préservatifs auxquels on a recours pour éviter l'atteinte des miasmes, consistent à renouveler l'air, à le sécher par des feux convenablement disposés et à faire des fumigations de chlore, notamment dans les hôpitaux, les casernes, les ampithéâtres, les prisons et les vaisseaux.

MICA. Du mot *micare* (briller). On donnait autrefois le nom de *mica* à un grand nombre de substances, quoique très-différentes entre elles, parce qu'elles avaient la propriété de se diviser en petites lames minces, flexibles et plus ou moins brillantes. La *mica* est un prisme romboïdal de cent vingt à soixante degrés, transparent, d'un éclat vitreux; il se divise en lames très-minces. Son origine remonte aux plus anciennes formations, il entre dans la composition du granit, du gneiss, etc. En Sibérie, il est substitué au verre dont on garnit les fenêtres; dans plusieurs pays, il remplace la corne des lanternes; il entre dans la composition de plusieurs vernis, etc, etc.

MICHEL (*Ordre de Saint-*), ordre militaire de France, qui fut institué par Louis XI, à Amboise, le 1er Août 1469.

MICROMÈTRE. On donne ce nom à toute machine qui, par le moyen d'une vis, sert à mesurer de très-petits intervalles. Mais ce nom convient plus particulièrement à un instrument propre à mesurer la grandeur des objets soumis au télescope ou au microscope. Le micromètre à plaque a été inventé par Huyghens, en 1659; le micromètre à fil, par Auzout, de Rouen, en 1666; nous devons celui de cristal de roche à Rochon, qui l'inventa en 1777. Après de longues recherches, ce savant est parvenu à présenter, en 1812, à l'Institut un nouveau micromètre de cristal de roche, supérieur au premier, et destiné à mesurer avec un très-grand degré de précision, les diamètres du soleil et de la lune. En 1812, M. Gélinski, ingénieur, a déposé au Conservatoire des arts et métiers une lunette à micromètre, renfermant un prisme à l'aide duquel on parvient à obtenir les distances sans les mesurer et sans calcul.

MICROSCOPE. Instrument qui sert à grossir de petits objets. Malgré l'opinion, assez générale, qui attribue l'invention du microscope à

Corneille Drebbel, philosophe alchimiste, né à Alcmaër, en Hollande, en 1572, Pierre Borel prouve qu'elle est due à Zacharias Jansen ou Joanides, qui faisait des lunettes à Middelbourg, en Zélande, en 1590.

MICROSCOPE A RÉFLEXION. Ce microscope, inventé par M. Barker, mérite d'être mis au nombre des inventions utiles et ingénieuses : 1° l'objet peut être exposé à tel dégré de lumière qu'il plaît à l'observateur ; 2° rien n'empêche qu'on ne fasse des observations sur toutes sortes d'objets visibles, sur les plus diaphanes, sur les opaques, et sur les plus fluides ; 3° on peut observer la liaison même des parties, les considérer dans leur union, et voir distinctement, dans les animaux qu'on ouvrira vivants, le mouvement du sang, etc.

MICROSCOPE SOLAIRE. Ce microscope est de l'invention du docteur Lieberkuhn, qui le communiqua à la société royale de Londres, en 1743. Il était sans miroir, cette utile addition est due aux Anglais.

MIDI. Ce mot, formé du latin *medius dies* (jour à la moitié), désigne le moment qui divise à-peu-près le jour en deux parties égales. Avant que les Romains connussent le cadran, ce qui ne fut qu'au temps de la première guerre punique, ils étaient assez ignorants sur la division du jour. Ils ne connaissaient que le soir et le matin, et ils crurent leur science fort étendue quand on y joignit le midi.

MIEL. L'usage du miel a pris naissance dans les heureux climats de l'Orient. C'est de là que cette découverte passa dans la Grèce, et Aristée en fit connaître la préparation à ses concitoyens. Justin nous apprend, dans son *Histoire*, liv. XIII, que cette découverte fut portée de l'île de Crète en Espagne par Gorgor, roi des Curètes.

Le miel a tenu lieu de sucre aux Gaulois, et aux Francs. Le sucre, connu sous le nom de *miel de roseau*, ne fut, pendant longtemps, d'usage qu'en médecine. Le miel a pris sa place chez les apothicaires, et le sucre est venu remplacer le miel sur nos tables. Le miel le plus renommé par son arôme est recueilli sur les monts Hymette et Ida, et dans l'île de Cuba où les labbiées et autres plantes odorantes abondent. Celui qu'on trouve le plus généralement dans le commerce, sous le nom de de première qualité, nous vient de Narbonne.

MIGNON. Nom que l'on donna aux favoris du roi Henri III.

MILAN, *Milano*, MEDIOLANUM, ville capitale du royaume Lombard-Vénitien. Selon les auteurs les plus accrédités, la ville de Milan n'aurait été fondée que vers l'an 590 avant l'ère chrétienne, par Bellovèse, neveu d'Ambigat, prince celte. Après la retraite d'Annibal, elle fut soumise par Scipion Nasica à la domination romaine, en 191 avant Jésus-Christ; sous le consulat de Pompée, elle fut honorée du nom de seconde Rome. L'empereur Maximin l'entoura d'un mur en 295, et dès 380, elle avait atteint son plus haut degré de splendeur. Saccagée par Attila, en 402, prise par Odoacre, en 476, elle passa au pouvoir de Théodoric, roi des Goths, en 493. Toujours soumise à de nouvelles vicissitudes, les Lombards s'en rendirent maîtres, en 568, et en firent la capitale de leur royaume ; elle florissait sous ces derniers, lorsque Charlemagne s'en empara sur Didier, en 775. Deux siècles s'écoulèrent sans que les successeurs de ce monarque en fussent dépouillés. En 1100, Milan s'érigea en république. Depuis 1815, elle est, comme nous l'avons dit au commencement de cet article, la capitale du royaume Lombard-Vénitien, et sous la dépendance immédiate de l'Autriche.

MILICE. Les anciens peuples étaient tous guerriers. Chez les Hébreux, dès l'âge de vingt-un ans, les hommes étaient considérés comme disponibles pour la guerre. On n'accordait d'exemption qu'aux malades et aux infirmes. En Perse, nul n'était exempt du service personnel. Tous les Grecs étaient soldats, et soumis à deux réquisitions : la première à quatorze ans, pour l'inscription sur les contrôles; la seconde à l'âge fixé pour les combats. Il y avait des peines sévères contre quiconque se serait soustrait à l'inscription ; et celui qui aurait refusé d'obéir à la seconde réquisition aurait été puni de mort. La surdité, les maladies incurables et les défauts de conformation pouvaient seuls exempter du service personnel. Dans la république d'Athènes, dès l'âge de dix-huit ans on était exercé aux armes ; à vingt ans on se faisait inscrire sur les registres de départ. On restait sous les drapeaux jusqu'à l'âge de quarante-cinq ans. Les Africains (sauf les Carthaginois), presque tous les Asiatiques, les Scythes nomades d'Europe, les Sicambres et les Teutons combattaient en masse. Chez les Romains, au commencement de la monarchie, il n'existait que deux classes, des guerriers et des laboureurs. Servius Tullius fixa deux âges militaires : le premier comprenait les citoyens de dix-sept à quarante-sept ans ; le second, ceux qui avaient plus de quarante-sept ans. Le premier âge

fournissait à la guerre, le second faisait le service des villes. Nul ne pouvait aspirer à une fonction civile ou religieuse qu'après avoir servi pendant dix ans. On était inscrit sur les listes de la conscription à quatorze ans; on marchait à dix-sept. Les années de service exigées pour être admis dans les emplois civils comptaient de ce dernier âge; mais l'exercice de ces emplois ne dispensait pas de l'obligation de porter les armes : on n'en était exempt qu'à l'âge de cinquante-cinq ans. La conscription constituait le premier privilége du citoyen. Les affranchis, à moins de péril imminent, n'étaient point admis dans les légions; on n'y recevait que les citoyens désignés par ces mots, *optimo jure cives*. On divisait la milice romaine en trois classes : la première appelée *sacramentum*, atteignait tous les citoyens; la seconde, *conjuratio*, se composait de ceux qui avaient répondu au cri de guerre du général chargé de commander l'armée, après que le sénat avait déclaré la guerre; la troisième, *evocatio*, n'était formée que dans les cas de danger imminent. Sous Charlemagne et ses successeurs, aucune classe n'était exempte du service. Philippe-Auguste créa une milice à sa solde. Au commencement du XVIe siècle, François 1er introduisit un nouveau mode de recrutement, celui des enrôlements volontaires avec prime. *Voyez*. BAN, ARRIÈRE-BAN, GARDE NATIONALE, etc.

MILLÉSIME. On appelle ainsi le chiffre qui marque l'année dans laquelle chaque pièce de monnaie a été fabriquée. On ne la désignait autrefois que par le nom du prince régnant ou des magistrats monétaires. Mais depuis l'ordonnance rendue par Henri III, en 1540, le millésime se met en chiffres arabes, du côté de l'écusson. Anne de Bretagne, reine de France, et femme de Louis XII, fut la première qui, en 1478, fit mettre un millésime sur les monnaies qu'elle fit fabriquer. Cet usage fut discontinué, et ne recommença que sous Henri II; depuis cette époque, il n'a point été interrompu.

MILLET. Graine introduite en Italie par le marquis de Montferrat, en 1204. Elle fut tirée, dit-on, de la Natolie.

MIME (du grec *mimos* imitateur). Nom que les anciens donnaient à une espèce de drame; aux acteurs qui le composaient et aux autres acteurs qui le jouaient. L'inventeur des mimes n'a pas été, comme l'a cru Cassiodore, Philistion de Magnésie, qui, selon la chronique d'Eusèbe, n'a vécu que sous l'empire d'Auguste; mais plutôt Sophron de Syracuse, qui vivait du temps de Xerxès. Les mimes plurent aux Romains, et formèrent la quatrième espèce de leurs comédies. Les acteurs mimiques se distinguaient à Rome par une imitation licencieuse des mœurs du temps. Ils jouaient sans chaussure, ce qui faisait quelquefois nommer cette comédie *déchaussée*; au lieu que dans les trois autres les acteurs portaient pour chaussure le brodequin, comme le tragique se servait du cothurne. Ils avaient la tête rasée, ainsi que nos bouffons l'ont dans les farces; leurs habits étaient de morceaux de différentes couleurs, comme celui de nos arlequins. Ils paraissaient aussi quelquefois sous des habits magnifiques et des robes de pourpre; mais c'était pour mieux faire rire le peuple par le contraste d'une robe de sénateur avec la tête rasée et les souliers plats. C'est ainsi qu'Arlequin sur notre théâtre revêt quelquefois l'habit d'un grand seigneur. Ils joignaient à cet ajustement la licence des paroles et toutes sortes de postures ridicules. Quoi qu'il en soit, le jeu mimique passa jusque dans les funérailles, et celui qui s'en acquitta fut appelé *archimime*. Il devançait le cercueil, et peignait par ses gestes les actions et les mœurs du défunt; les vices et les vertus, tout était donné en spectacle. Parmi les poètes mimographes des Latins, qui se distinguèrent en ce genre, les deux plus célèbres furent Decimus Laberius, et Publius Syrus. Un grand nombre de sentences dont Syrus semait ces petites pièces nous sont parvenues isolées dans les écrits d'Aulu-Gelle, de Macrobe et de Sénèque; elles ont été réunies et souvent imprimées.

MINARDE. Ordonnance du parlement de Paris, par laquelle il fut statué qu'en hiver l'audience de l'après dînée, finirait à quatre heures au lieu de cinq. Cette ordonnance fut déterminée par la mort du président Minard, qui fut tué, le 12 Décembre 1559, d'un coup de pistolet, par un inconnu, lorsqu'il venait de tenir l'audience du soir, et que, monté sur sa mule, il retournait du palais en sa maison, rue du Temple.

MINARET. *Voyez* MOSQUÉE.

MINES. L'exploitation des mines a été longtemps abandonnée aux esclaves et aux condamnés. Il y avait autrefois une sorte de déshonneur affectée à ces travaux; aujourd'hui on a reconnu combien il est avantageux à l'état d'attacher les ouvriers des mines à leurs travaux par les liens de l'honneur. Les procédés pour pénétrer dans l'intérieur de la terre ont varié suivant les progrès de la civilisation. Dans les

temps reculés on s'est servi du feu pour désagréger les rochers et pouvoir ensuite les abattre avec plus de facilité. Ce moyen a été remplacé par l'abattage au pic et par l'usage de la poudre.

MINES (*Art militaire*). Une mine était autrefois un canal ou chemin souterrain, pour pénétrer sous la muraille ou le rempart d'une ville assiégée. Nous voyons, par plusieurs passages de l'historien Josephe, que les Orientaux et les Juifs firent souvent usage des mines, ce qui prouve leur antiquité. Les Grecs et les Romains employaient les mines dans les siéges, pour saper les murs et les tours des villes, ce qu'ils appelaient *agere cuniculos*. La construction des mines, par des améliorations successives, a été portée au degré de perfectionnement où on la voit aujourd'hui. L'usage de la contre-mine est, comme son nom le dit assez, de découvrir les mines de l'ennemi, au moyen d'une galerie souterraine. On doit l'invention des contre-mines à Trypon, architecte d'Alexandrie, qui en fit l'essai au siége d'Apollonie.

MINÉRALES (*Eaux*). C'est ainsi qu'on appelle les eaux chargées ou impregnées de principes minéraux en assez grande quantité pour produire sur le corps humain des effets sensibles et différents de l'eau commune. La plus générale division des eaux minérales est en *thermales* ou chaudes, et en *froides*; on les divise encore, relativement à leurs principes, en *sulfureuses*, en *martiales* et en *salées*. Les eaux de cette espèce sont les eaux de Spa, de Pyrmont, de Passy, de Forges, de Camares, etc. Les eaux minérales *sulfureuses* sont ainsi nommées à cause de soufre qu'elles renferment, ou d'une espèce de vapeur soufrée très-légère qui s'élève de leur surface. C'est au milieu du dernier siècle que M. Venel, professeur et docteur en médecine de l'université de Montpellier, a trouvé l'art de contrefaire les eaux minérales.

MINÉRALOGIE. Cette science, considérée comme l'étude des corps bruts qui composent l'écorce de la terre, remonte au berceau des sociétés humaines. Il en est question dans les livres de Moïse et les monuments égyptiens; mais alors aucune méthode n'éclairait l'étude de la minéralogie. Aristote paraît être le premier qui ait cherché à établir une classification dans les minéraux. Il les divisa en deux grandes classes : en *fossiles* et en *métalliques*. Théophraste, son disciple, apporta des modifications à cette division. Dioscoride s'écarta de ce système, mais Pline le suivit. Toutefois ces recherches n'avaient été d'aucune utilité à la science, lorsque Avicenne parut et répandit plus de clarté dans l'étude de la minéralogie. Il rangea les minéraux en quatre classes, savoir: les *pierres*, les *métaux*, les *soufres*, et les *sels*; le premier, il démontra l'utilité de l'analyse, et sa nomenclature resta en usage dans certaines écoles jusqu'au siècle dernier. La science restée stationnaire pendant bien des années fit des progrès par l'impulsion que lui donna Agricola, en 1546. Il inventa pour l'exploitation des mines et le traitement des minérais de nouvelles méthodes qui eurent d'heureux résultats. Le célèbre Becher, dans sa *physique souterraine*, répandit encore plus de jour sur cette matière, qui, malgré les efforts et les découvertes de Henckel, de Linnæus, de Lohmann, etc, présentait un grand nombre d'incertitudes et de difficultés qui, de nos jours, se sont dissipées à la clarté du flambeau de la chimie.

MINIATURE. On a donné d'abord ce nom aux peintures qui accompagnaient les manuscrits, parce que dans l'origine c'étaient de simples traits marqués en marge ou aux initiales avec le *minium*. C'est peut-être d'après ces premières peintures, ou à cause de ces petites proportions des figures, que l'on a donné le nom de *miniature* et ensuite *mignature*, à un genre de peinture en petit, dans lequel on emploie des couleurs délayées à l'eau gommée, etc. Quelques auteurs pensent que le mot miniature dérive du vieux mot français *mignard*, délicat, mignon, gentil, agréable.

MINIMES. Ordre monastique fondé en Calabre, en 1454, par saint François-de-Paule. Ses statuts furent confirmés par Jules II, en 1507.

MINISTÈRE PUBLIC. Cette institution, d'origine moderne, a pour objet de poursuivre devant les tribunaux la répression des crimes et délits, et d'assurer l'action de la justice et des lois. Elle fut inconnue aux Romains, parce qu'elle était incompatible avec leurs formes républicaines et leur mode d'accusation. Elle fut également ignorée des Francs et autres peuples barbares qui envahirent la Gaule. Suivant les lois saliques et ripuaires, les crimes et délits ne donnaient lieu qu'à des dommages et intérêts. Philippe-le-Bel en rendant sédentaire à Paris le parlement, en 1302, causa une révolution dans l'ordre judiciaire. Le ministère public y prit naissance sous le titre de *gens du roi*. Il fut primitivement composé d'un procureur général et de deux avocats du roi.

MINISTRE. Nom que les protestants donnent à leurs prêtres.

MINIUM. Le hasard fit trouver à un certain Callias, Athénien, cette belle couleur. Trompé par l'éclat de cette poussière brillante, il s'imagina qu'elle lui produirait de l'or. Il en amassa une grande quantité, la passa par le feu, et découvrit un rouge admirable et inconnu jusqu'alors. Selon Pline, le minium est le cinabre ordinaire. On le tirait des mines, et c'était celui que les Romains employaient. On apportait cependant à Rome un autre minium : c'était une préparation de plomb calciné, qu'on vendait pour le véritable. C'est celui dont on se sert aujourd'hui pour l'enluminure, et auquel plusieurs chimistes et fabricants ont donné un haut degré de perfection. Le minium est formé, selon Proust, de protoxide et de peroxide de plomb. On le trouve, quoique rarement, à l'état natif. Celui qu'on emploie dans le commerce est toujours le produit de l'art.

MINORQUE. *Voyez* ILES BALÉARES.

MIRAGE. Les marins ont observé depuis longtemps que, dans certaines circonstances, les vaisseaux à la voile, situés dans le lointain, offrent, outre l'image ordinaire qui est droite, une seconde image dont la position est renversée. Ils ont donné à ce phénomène le nom de *mirage*. On l'a appliqué par extension à un autre phénomène qui a lieu à la surface de la terre et embrasse un champ beaucoup plus étendu. Il a été remarqué fréquemment dans les plaines sablonneuses de la Basse-Égypte, où l'armée française en fut tous les jours témoin en traversant le désert depuis Alexandrie jusqu'au Caire. La production du *mirage* exige que l'on soit dans une grande plaine à-peu-près de niveau, que cette plaine se prolonge jusqu'aux limites de l'horizon, et que, par son exposition au soleil, elle soit susceptible d'acquérir un haut degré de chaleur. L'espace dans lequel se montre le mirage, et qui auparavant offrait de toutes parts aux yeux un sol aride, paraît terminé, à environ une lieue, par une inondation générale; les villages qu'elle environne ressemblent à des îles placées au milieu d'un grand lac. On voit sous chacun d'eux son image renversée, telle qu'on la verrait sur une surface d'eau réfléchissante, située en avant. Seulement comme cette image est éloignée, les petits détails échappent à la vue, et l'on ne voit distinctement que les masses : à mesure qu'on approche d'un village placé dans l'inondation, le bord de l'eau apparente s'éloigne, le lac se rétrécit, finit par disparaître, et le phénomène, qui cesse pour ce village, se reproduit pour un autre village que l'on découvre au-delà ; en sorte que plus d'un voyageur tourmenté par un soif ardente, et déçu de l'espoir sans cesse renaissant de se désaltérer bientôt, éprouve véritablement le supplice de Tantale. Quelqu'ancien que soit ce phénomène, il paraît n'avoir fixé qu'assez tard l'attention des physiciens. Monge, qui en avait souvent été témoin pendant son séjour en Égypte, en dévoila la véritable cause, en nous la montrant dans la réflexion des rayons lumineux sur la surface invisible d'une couche d'air située près de la terre.

MIROIR. La nature a fourni aux hommes les premiers miroirs. Le cristal des eaux servit leur amour propre ; et c'est sur cette idée qu'ils ont cherché les moyens de multiplier leur image. Les premiers miroirs artificiels furent de métal. L'usage en était établi chez les Égyptiens dès la plus haute antiquité. « On ne peut pas en douter, dit Goguet, lorsqu'on voit à quel point ils étaient communs parmi les Hébreux dans le désert. Moïse dit qu'on fit le bassin d'airain destiné aux ablutions, des miroirs offerts par les femmes qui veillaient à la porte du tabernacle. Cette quantité, ajoute l'auteur cité, ne pouvait venir que de l'Égypte. » Remarquons que les miroirs n'étaient pas alors de verre, soit qu'on ignorât l'art de faire les glaces, ou au moins le secret de les étamer. Ceux des Égyptiens, comme nous l'apprenons du passage qu'on vient de citer, étaient d'airain fondu et poli. Encore aujourd'hui, dans tout l'Orient, presque tous les miroirs sont de métal, et, si l'on y en voit quelques-uns de glace, ils ont été apportés par les Européens. Outre l'airain, on y employa aussi l'étain et le fer bruni; on en fabriqua depuis qui étaient un mélange d'airain et d'étain. Ceux qu'on fit à Brindes passèrent longtemps pour les meilleurs de cette dernière espèce ; mais on donna ensuite la préférence aux miroirs d'argent dont Pasitèles, contemporain de Pompée, fut l'inventeur. On ignore le temps où les anciens commencèrent à faire des miroirs de verre ; on sait seulement que ce fut des verreries de Sidon que sortirent les premiers miroirs de cette matière. Les anciens avaient encore connu une sorte de miroir, qui était d'un verre appelé par Pline *verre obsidien*, du nom d'*Obsidius*, qui l'avait découvert en Éthiopie ; mais on ne peut lui donner qu'improprement le nom de verre : la matière qu'on y employait était noire comme le jayet, et ne rendait que des images très-imparfaites. L'invention des miroirs de glace soufflés doit avoir précédé de

beaucoup le XIIIe siècle, puisque les auteurs allemands de ce temps-là en parlent comme d'une chose très-connue. Conrad de Wurtzbourg dit même qu'on les fabriquait de cendres. C'est donc à tort que les Vénitiens prétendent qu'eux seuls, au XIIIe siècle avaient possédé ce secret. Ce n'est que dans ce XIIIe siècle que Beckmann trouve la première mention des miroirs étamés. John Peckham, moine franciscain anglais, qui enseigna à Oxford, à Paris et à Rome, écrivit, en 1272, un traité d'optique. L'auteur y parle de miroirs de verre doublés de plomb, et observe que ces miroirs ne réfléchissaient pas lorsqu'on enlevait le plomb. On ne se sert guère aujourd'hui de miroirs de métal que pour les télescopes et pour quelques instruments de physique.

MIROIR ARDENT. C'est à Archimède qu'on attribue l'invention des miroirs ardents, dont il se servit si heureusement pour brûler la flotte des Romains qui assiégeaient Syracuse. Proclus, au rapport de l'histoire, usa du même moyen au siége de Constantinople pour embrâser la flotte de Vitellius. De nos jours, Buffon a prouvé qu'on ne pouvait établir aucun doute sur les effets d'un pareil miroir, quelque surprenants qu'ils parussent, puisque celui qu'il a composé de cent soixante-huit petits miroirs plans produit une chaleur assez considérable pour allumer du bois à deux cents pieds de distance, pour fondre le plomb à cent vingt, et l'argent à cinquante.

MIROIR MAGIQUE. C'est à Simon Pharès, astrologue du XVe siècle, qu'on attribue l'honneur d'avoir retrouvé l'usage du miroir magique, qui servait à faire connaître non seulement l'avenir, mais tout ce qui se passait en même temps dans les lieux les plus éloignés. On a prétendu que François Ier était informé à Paris par ce secours, de tout ce qui se passait en Espagne et en Italie. Noël le Comte (ou plutôt Conti) n'a pas fait difficulté d'insérer cette chimère dans sa mythologie, et un savant dominicain, mieux instruit encore, nous a laissé jusqu'à la composition de cet admirable miroir. « La manière, dit-il, de connaître les choses absentes, sans magie, c'est de les écrire en grosses lettres sur un miroir, et de les présenter à la lune, qui les fait connaître dans un autre miroir dans lequel on regarde. » Divers historiens ont rapporté que Nostradamus voyait dans des miroirs talismaniques tout ce qu'il nous a révélé de l'avenir.

MISSEL. On croit que le missel a été premièrement fait par le pape Zacharie, et ensuite réduit en un meilleur ordre par Grégoire-le-Grand.

MISSIONS. « Les cultes idolâtres ont ignoré l'enthousiasme divin qui anime l'apôtre de l'Évangile. Les anciens philosophes eux-mêmes n'ont jamais quitté les avenues d'Académus et les délices d'Athènes, pour aller, au gré d'une impulsion sublime, humaniser le sauvage, instruire l'ignorant, guérir le malade, vêtir le pauvre et semer la concorde et la paix parmi des nations ennemies : c'est ce que les religieux chrétiens ont fait et font encore tous les jours. Diverses congrégations religieuses se consacraient aux missions : les Dominicains, l'ordre de Saint François, les Jésuites et les prêtres des missions étrangères. Il y avait quatre sortes de missions : les *missions du Levant*, les *missions de l'Amérique*, les *missions de l'Inde*, les *missions de la Chine*. (Châteaubriand, *Génie du Christianisme*.)

MISSISSIPI. (*Sources du*) et de la rivière Rouge. Les Français et les Anglais ont possédé successivement, sans s'en douter, les sources de ce fleuve extraordinaire. Plusieurs voyageurs ont essayé de les découvrir ; mais ils ont été forcés de renoncer à leurs recherches, à cause des nombreux dangers et des difficultés qu'ils rencontraient dans cette partie sauvage du monde. Les différents gouvernements ont vainement envoyé plusieurs expéditions pour atteindre ce but. Dans les dernières années, celui des États-Unis en fit partir deux qui n'eurent pas plus de succès que les précédentes. La gloire de mettre à fin cette haute entreprise, était réservée à un Italien, M. Beltrami. (*Revue Britannique*, Février 1827.)

MITHRIDATE. Antidote ainsi nommé de son inventeur, Mithridate, roi de Pont, qui s'était tellement fortifié contre toute sorte de poison, qu'il lui devint impossible de s'empoisonner.

MITRE. Cette coiffure, appelée *mitra* en grec et en latin, est de la plus haute antiquité. La mitre fut portée par les souverains pontifes chez les Hébreux, et par les évêques avant le Xe siècle.

MNÉMONIQUE. On attribue à Simonide l'invention de la mnémonique ou mémoire artificielle, qui opère sur les lieux, les objets, les noms, les faits, les dates, par des sons, des couleurs, des figures, ou par des consonnances, des vers, des images, des tableaux, etc.

MODÈLE ANATOMIQUE. On lit dans la *Revue Encyclopédique*, (année 1820), que M. Ameline, professeur à Caen, a composé un

modèle anatomique de grandeur naturelle. Ce modèle est formé, 1° d'os véritables qui en constituent le squelette; 2° de muscles faits avec du carton, qui, après avoir été ramolli et modelé d'après nature, est recouvert de brins de chanvre fin, destinés à imiter les fibres musculaires, et peint ensuite de couleur naturelle; 3° de fils et de cordes à boyau, enduits d'un vernis coloré, et qui simulent les artères, les veines et les nerfs; 4° enfin, de poils véritables pour les parties qui doivent en être pourvues. Ce modèle présente les parties sous toutes les faces, permet qu'on les touche, qu'on les étudie séparément, sans altérer leurs formes naturelles; il peut servir aux démonstrations dans les temps où la chaleur est un obstacle aux dissections. M. Dupont a depuis présenté des modèles bien supérieurs, et qui lui ont valu une médaille à l'avant-dernière exposition des produits de l'industriefrançaise.

MODÈLE EN SCULPTURE. Les anciens faisaient ordinairement leurs premiers modèle en cire. Ceux des artistes modernes sont en argile, ou en d'autres matières semblables, également souples, et beaucoup plus propres à exprimer la chair que la cire, qui est tenace et s'attache aisément. Ce n'est pas que la méthode de faire des modèles en argile ait été ignorée des Grecs et des Romains : Dibutade, de Sicyon, en fit le premier essai; Arcésilaüs se rendit plus célèbre par ses modèles en argile que par ses ouvrages. La figure de la Félicité, qu'il exécuta de cette manière, fut vendue soixante mille sesterces.

MODÈNE, duché d'Italie. Ce pays, après avoir appartenu aux empereurs, aux papes, aux états de Venise, de Milan et de Mantoue, fut érigé en duché, en 1453, en faveur de Borso d'Este, un des princes de la maison qui régnait à Parme. On attribue aux Étrusques la fondation de la ville de Modène, capitale de ce duché.

MOGOL (*Empire du*). Ancien état du Sud de l'Asie, anéanti et remplacé aujourd'hui par l'Hindoustan. (*Voyez* ce mot.) Il existe encore, à Dehly, un personnage décoré du titre de grand-mogol, mais il est complètement soumis aux Anglais.

MOINES. L'origine de la vie monastique remonte aux premiers âges du monde. Le prophète Élie, fuyant la corruption d'Israël, se retira le long du Jourdain, où il vécut d'herbes et de racines, avec quelques disciples. De là la vie monastique descend, à travers les prophètes et Saint Jean-Baptiste, jusqu'à Jésus-Christ qui se dérobait souvent au monde pour aller prier sur les montagnes. Les premiers monastères chrétiens eurent pour fondateurs Saint Pacôme, Saint Hilarion et Saint Basile. (*Voyez* à leurs articles, les pricipaux ordres religieux).

MOIRÉ MÉTALLIQUE. C'est à M. Allard, ancien élève de l'école normale et membre de la société d'Encouragement, qu'on doit l'invention du moiré métallique.

MOIS. Du latin *mensis*, qui, selon Cicéron, vient de *mensura* (mesure). Après avoir remarqué les changements journaliers des ténèbres et de la lumière, c'est-à-dire des jours, les hommes firent attention au mouvement de la lune, mouvement manifeste, puisqu'on la voit paraître grande, lumineuse, et disparaître ensuite; or comme elle éprouve tous ces changements dans un temps déterminé, et qu'il y a des règles aussi palpables que certaines des retours de ses différentes apparitions, on appela *mois* cet espace de temps qu'emploie à parcourir la période entière de la diversité de ses phases. Il est certain que la plupart des anciens peuples, tels que les Juifs, les Grecs et les Romains, jusqu'au temps de Jules-César, comptaient le temps par les mois lunaires périodiques. Les Juifs ne désignaient leurs mois que par l'ordre qu'ils tenaient entre eux : le premier, le second, le troisième, et ainsi du reste. Moïse, Josué, les Juges, les Rois, suivirent le même usage, et ce n'est que depuis la captivité de Babylone que les Israélites prirent les noms des mois des Chaldéens et des Perses, chez qui ils avaient demeuré si longtemps. *Voyez* CALENDRIER.

MOISISSURE. Les personnes à qui l'étude de la nature est étrangère seront peut-être étonnées d'apprendre que toutes ces taches noires ou verdâtres qui dégradent les belles statues et les murs de leurs habitatious sont de véritables plantes. Ces plaques noires, pulvérulentes, sont formées par un *byssus* que Linnée a nommé *byssus antiquitatis*. D'autres espèces du même genre recouvrent les branches des arbres, leurs feuilles, et il est peu de substances sur lesquelles ces sortes de plantes ne puissent se fixer. Les moisissures ne végètent que sur les corps où se trouve un principe muqueux, uni à une certaine quantité d'eau : elles se développent surtout sur les substances qui commencent à entrer en putréfaction, et elles en hâtent la putréfaction. Rien de plus délicat que ces plantes fugaces : un léger attouchement les offense; un zéphir est pour elles une tempête.

La durée de leur vie est proportionnée à leur délicatesse ; quelques heures suffisent pour les conduire à leur parfait accroissement, pour les mettre en état de propager leur espèce. Micheli et Bulliard ont découvert que ces végétaux se multipliaient de semences comme les autres, et que leurs semences étaient fécondées par une liqueur.

MOISSON. Chez les Hebreux la moisson était précédée d'une cérémonie qu'on appelait l'*offrande de la gerbe*. Le lendemain de la fête de Pâques, on présentait au temple une gerbe d'orge cueillie dans le territoire de Jérusalem, comme les prémices de la moisson. On la battait dans les parvis, et lorsqu'on avait vanné, rôti et broyé une certaine quantité du grain qu'on en tirait, on l'arrosait d'huile, et on y mêlait de l'encens ; alors le prêtre prenait l'offrande, l'agitait devant le Seigneur, vers les quatre parties du monde, en forme de croix, puis il en jetait une partie sur l'autel, et le reste était pour lui.

MOKA. C'est de la ville de Moka, dans l'Arabie heureuse, que le café moka, ou tout simplement le moka, a pris son nom. Dans les environs de cette ville, le cafier s'élève jusqu'à trente ou quarante pieds. L'Europe doit le café de Moka aux Hollandais, qui de Moka l'ont porté à Batavia, et de Batavia au jardin d'Amsterdam.

MOLDAVIE, en turc *Bogdan*, province la plus septentrionale de la Turquie d'Europe, avec le titre de principauté. Cette province, dont Iassi est la capitale, est divisée en dix-sept districts : elle renferme environ cinq cent mille habitants qui, selon les conjectures, descendent des Daces, dont ils occupent une partie du territoire, des Romains qui colonisèrent la Dacie après l'avoir conquise, et des Slaves qui s'y établirent lors des irruptions des Barbares. Leur langage est un latin corrompu, mêlé de slavon ; ils prennent le nom de *Rumini* ou *Rumniasti*, probablement par corruption de *Romani*. Vers la fin du XIIe siècle, Bogdan, chef d'une colonie Valaque, vint s'établir dans la Moldavie, et en fut le premier souverain ; il fonda plusieurs villes, y établit la religion grecque, et donna le nom de *Bogdania* à la partie septentrionale. Au XIVe siècle, cette contrée se soumit au roi de Hongrie. Les Turcs en obtinrent enfin la souveraineté sous Soliman 1er, en 1529, mais à des conditions avantageuses pour les Moldaves. *Voyez* VALACHIE.

MOLINISME. Ce système de théologie sur la grâce et le libre arbitre est ainsi appelé du nom de son auteur, Louis *Molina*, jésuite espagnol, né en 1535, et mort en 1600. Le livre où il explique ce système, intitulé *de concordiâ graciæ et liberi arbitrii*, parut à Lisbonne en 1588. Il ne faut pas confondre le *molinisme* avec ce qu'on peut appeler le *molinosisme*, ou la doctrine de Molinos, théologien espagnol, contenue dans son livre intitulé *la Guide spirituelle*. Les idées mystiques de l'auteur furent l'objet d'une poursuite de l'inquisition. Soixante-huit de ses propositions furent condamnées ; lui même fut arrêté, fit une abjuration publique, et mourut en prison en 1696.

MOLUQUES ou *Iles aux Épices*. Archipel dans la mer des Indes, entre l'île Célèbes et la Nouvelle-Guinée. La découverte des Moluques est due aux Chinois ; les Arabes bientôt après se rendirent maîtres de ces îles, et y introduisirent le Mahométisme. En 1510, les Portugais en chassèrent les Arabes et formèrent des établissements dont les Hollandais s'emparèrent en 1607 ; ceux-ci détruisirent, du consentement des divers souverains, les arbres à épices répandus dans les îles, et n'en laissèrent que dans quelques-unes où ils purent facilement surveiller la culture. Depuis cette époque, le commerce de ces îles est entre leurs mains, mais ils gardent le plus profond secret sur les avantages qu'ils en retirent.

MOLYBDÈNE. Ce métal était inconnu avant 1778. Soupçonné par Schéele et Bergmann, il fut constaté, en 1782, par Hielm. On n'a pu l'obtenir encore qu'en petits grains agglutinés ensemble ; il ne se trouve qu'à l'état de sulfure, et qu'uni avec l'oxigène et le plomb dans le molybdate de plomb. Le sulfure existe en veines, en amas, dans les terrains anciens. Le molybdate s'est rencontré particulièrement à Bleiberg, en Carinthie.

MOMIE. On rapporte à des principes religieux et à la nature du pays les motifs qui ont engagé les Égyptiens à embaumer et à conserver d'une manière quelconque les corps d'hommes et d'animaux. Cet usage était parmi eux de la plus haute antiquité. Tous ces corps, soit desséchés, soit embaumés, s'appellent *momies*. Ce mot, qui n'est ni d'origine grecque, ni d'origine latine, ne paraît pas cependant venir de la langue égyptienne ; car, selon Saint-Augustin, les Égyptiens donnaient le nom de *gabbaras* à leurs corps embaumés ou desséchés. Cependant quelques écrivains dérivent *mumia* (momie) de l'expression arabe *mum*, qui signifie *cire*. Les anciens auteurs n'ont transmis que des détails très-insuffisants, tant

sur la préparation que sur la conservation des momies. (*Voyez* Embaumement). Dans l'intérieur de quelques-unes, on a trouvé de petites idoles, des allumettes, des nilomètres (instruments propres à mesurer la crue du Nil), etc. Une momie, ouverte par M. Blumenbach, avait des yeux postiches, faits de toile de coton, enduits de poix-résine.

MOMON. C'est un ancien mot, qui paraît avoir signifié dans notre langue une personne masquée. « Les masques qui courent de nuit, dit La Monnoye, sont ou joueurs ou danseurs; les joueurs sont à Dijon appelés *momons*, les danseurs simplement *masques*. » Ce mot est grec, car les Grecs appellent les masques *momô*.

MONACO. Ville d'Italie, capitale de la principauté de son nom, à peu de distance de Nice, sur la plate-forme d'un rocher escarpé qui s'avance dans la Méditerrannée. Elle est enceinte de murs, défendue par un château fort: et ne renferme que de vieilles maisons. Sa population n'est que de douze cents individus. Monaco avait un temple d'Hercule, surnommé Monœcus; peut-être parce qu'il était seul honoré: on attribuait la fondation de cette ville à ce dieu allant en Espagne pour combattre Gérion. La principauté de Monaco a trois lieues et demie de longueur du Nord-Est au Sud-Euest, deux lieues de large, et six lieues carrées: elle comprend une population de sept mille habitants.

MONARCHIE, gouvernement d'un seul. La monarchie traversant les temps historiques se perd dans la nuit des temps; c'est l'état général du monde. A l'époque d'Homère, l'Orient était régi par des rois; chaque état de la Grèce avait son prince: l'Égypte était asservie par ses Pharaons; du Nil au Jourdain chaque bourg forma un peuple gouverné par un monarque. Mais les Arabes et les Scythes nous présentent, dans l'ancien monde, la tradition d'une indépendance vagabonde qui rejette l'autorité d'un seul pour obéir à l'empire de tous. Un siècle après ces rois chantés par Homère, la république s'éleva sur les ruines de la monarchie.

Monarchie française. On en a fait remonter la fondation à Pharamond, en 420. Il tenait sa cour à Diest, Clovis Ier siégeait à Tournai avant d'aller conquérir Paris. Les deux premières races des rois francs étaient des princes Belges.

MONASTÈRES. *Voyez* Moines.

MONDES (*Pluralité des*). Goguet regarde les Égyptiens comme les premiers qui exprimèrent l'opinion de la pluralité des mondes. Orphée est le plus ancien écrivain qui ait débité cette opinion chez les Grecs. Proclus nous a conservé des vers dans lesquels on voit que l'auteur des Orphiques mettait dans la lune des montagnes, des hommes et des villes bâties. Il est très-certain aussi que les Pythagoriciens enseignaient, d'après Orphée, que chaque planète était un monde qui renfermait une terre, un air et un éther. Il y a bien de l'apparence que ces philosophes mettaient dans ces mondes tout ce qui peut être dans le nôtre, puisqu'ils les croyaient entièrement semblables. C'est au surplus des Égyptiens qu'Orphée et les Pythagoriciens tenaient ces opinions singulières.

MONNAIE. Lorsque le métal commença à être introduit dans le commerce, le poids seul et le degré de pureté en déterminaient la valeur; mais la nécessité de peser à chaque marché que l'on faisait la quantité d'or, d'argent ou d'autres métaux qu'on donnait en paiement, entraînait plusieurs inconvénients. Telle a été l'origine de la monnaie. Il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, d'en déterminer l'époque. Si l'on en croit certains auteurs, cette invention appartient à des temps fort anciens. Ils disent que les Assyriens ont été les premiers qui se soient avisés de battre monnaie, quelque temps avant la naissance d'Abraham. Selon Hérodote, ce sont les Lydiens, et il paraît que cette découverte était fort ancienne chez ces peuples. D'autres écrivains rapportent l'origine de la monnaie au temps où Saturne et Janus régnaient en Italie, etc. A l'égard des livres saints, on trouve dans la Genèse quelques passages qui semblent marquer que l'usage de fixer la valeur des pièces de métal autrement que par le poids était connu dans ces contrées très-anciennement. Moïse dit qu'Abimelech donna mille pièces d'argent à Abraham. Joseph fut vendu par ses frères à des marchands madianites la somme de vingt pièces d'argent. Il est dit aussi que ce patriarche fit présent à Benjamin de trois cents pièces d'argent. Je pense donc que, dès le temps de Jacob, l'art d'imprimer sur les métaux certaines marques qui servissent à en constater la valeur était connu et pratiqué dans quelques pays. Il paraît que les premières monnaies que les Grecs mirent dans le commerce n'étaient que de cuivre et sans marque, et que c'est à Phédon qu'on attribue l'invention des poids, des mesures et des monnaies frappées dans la Grèce. Les marbres d'Arundel fixent l'époque du règne de ce prince à l'an 142 avant la fondation de Rome. Comme il n'y avait aucune raison qui obligeât de les

marquer de deux côtés, il est à présumer que, dans l'origine de la gravure des monnaies, on n'employa qu'un seul type et qu'une seule empreinte pour prévenir la fraude et leur donner un caractère légal. Mais l'art du monnayage s'étant perfectionné, on orna le deuxième côté des monnaies d'une tête ou de quelque autre symbole. Les Grecs mettaient sur ces pièces des hiéroglyphes énigmatiques qui étaient particuliers à chaque état ou province. Ceux de Delphes y représentaient un dauphin; les Athéniens une chouette, les Béotiens un Bacchus avec une grappe de raisin et une grande coupe, les Lacédémoniens un bouclier : ainsi des autres. Les Romains, sous le règne de Romulus, ne firent selon Festus, frapper aucune sorte de monnaie; ils en avaient cependant d'or et d'argent, mais elle leur venait d'Illyrie, et passait pour marchandise. Le roi Servius Tullius fut le premier qui fit frapper une monnaie de cuivre, sur laquelle il mit un bœuf ou une brebis, d'où est venu le mot *pecunia*, parce que ces sortes d'animaux étaient de ceux qu'on appelait *pecus*.

MONNAYAGE, l'art de fabriquer la monnaie. On disait autrefois *monétage*. L'art de graver les coins et de frapper les monnaies a été dans un état déplorable par toute l'Europe, si l'on en excepte l'Italie, jusqu'au milieu du XVII[e] siècle. Il fallait, pour avoir des succès dans cet art, où nous avons surpassé les anciens, du moins pour l'exécution, prendre les Grecs pour modèles, comme les Romains l'avaient fait autrefois. « Avant le règne de Henri II, dit Millin dans son *Dictionnaire des beaux-arts*, on s'était toujours servi du marteau pour fabriquer les monnaies en France, et ce fut ce prince qui, en 1550, selon Ducange, ou au plus tard en 1553, en fit façonner au moulin (1). » Les historiens varient beaucoup sur l'inventeur de cette machine : les uns l'attribuent à un graveur du XVI[e] siècle, nommé Antoine Brulier, et disent qu'Aubry Olivier en fut seulement le gardien ou le conducteur; les autres donnent l'honneur de cette découverte à Varin, fameux graveur, qui le premier fondit des pièces d'or et d'argent; d'autres, au contraire, prétendent que le monnayage au moulin nous est venu d'Allemagne, et que, d'après la description de Freherus, Briot et Varin firent établir au Louvre, vers 1638, un moulin tout semblable. Quoi qu'il en soit, Henri III rétablit en 1583 le monnayage au marteau, et la fabrication au moulin ne servit plus que pour les médailles, les jetons et les pièces de plaisir. Sous Louis XIII, on employa alternativement l'une et l'autre manière; mais son successeur fit reprendre le moulin et le balancier. On a continué depuis ce temps à se servir du moulin dans tous les hôtels de monnaies de France; il n'y a pas d'apparence qu'on quitte cet usage, qui procure un point de perfection où le marteau ne peut jamais arriver. M. Droz a perfectionné à Paris et à Londres, il y a plus de trente ans, le balancier, le coupoir et les laminoirs; il a tenté de frapper en même temps sur la tranche et sur le plat, au moyen d'une virole brisée. Il est arrivé à une assez grande perfection.

MONOCORDE. Instrument inventé par Pythagore pour mesurer par ligne, ou géométriquement, les proportions des sons. Il est composé d'une règle divisée et subdivisée en plusieurs parties et d'une corde tendue sur deux chevalets, au milieu desquels se trouve un troisième chevalet qu'on promène sur les divisions de la ligne, et qui aide ainsi à trouver les différences et les proportions des sons.

MONOGRAMME. C'est un caractère factice composé des principales lettres d'un nom, quelquefois de toutes, et qui servait de signature, de sceau ou d'armoirie. Les Grecs, du temps de Philippe, roi de Macédoine, connaissaient déjà le monogramme. Il fut en usage en France dans le VII[e] siècle. Charlemagne et un grand nombre d'évêques et de seigneurs de ces temps-là, l'avaient adopté pour leur signature.

MONS. *Bergen* en flamand; capital du Hainaut, bâtie à ce qu'on croit sur l'emplacement d'un ancien camp romain. Aussi on l'appelle dans les anciens titres *Castri-Locus*. Construite sur une colline par Sainte Waudru, au VII[e] siècle.

MONTS-DE-PIÉTÉ. Les caisses publiques où le pauvre peut puiser, et les dépôts où il peut offrir des gages avec l'espoir de les retirer dans des temps plus heureux, sont des institutions inconnues de l'antiquité. Dans quelques pays même, les emprunts étaient alors proscrits comme contraires aux mœurs. Dès le XIII[e] siècle, des maisons de prêt furent établies en France, et notamment à Metz. Plu-

(1) On appelait autrefois moulin à monnaie, les laminoirs qui aplatissent et allongent les lames, et qui étaient mus ordinairement par des chevaux. Antérieurement on forgeait les lingots à coups de marteau, pour en faire des lames. Quant au balancier, il a bien été substitué à des marteaux qui frappaient sur les coins pour empreindre les pièces, mais il n'a jamais été appelé *moulin*.

sieurs villes d'Italie en possédaient en 1377, sous le nom d'*Apothecæ seu Casenæ fœneris*. La plupart de ces maisons durent leur origine à des religieux de l'ordre Séraphique. Mais leur établissement fut si vivement attaqué par d'autres moines, que Léon X fut contraint de prendre des mesures de répression. Dans le concile de Latran, le 4 Mai 1515, il déclara les monts-de-piété *légaux* et *utiles*. Encore vers la fin du siècle dernier, les monts-de-piété de Milan et de Turin prêtaient leur argent sans aucun intérêt, l'un pendant trois mois, l'autre pendant un an; celui de Rome prêtait sans intérêt aussi durant dix-huit mois, jusqu'à concurrence de trente *scudi*, environ cent cinquante francs; et pour les sommes plus fortes, il n'exigait que 2 p. °/₀ par année. Celui de Bergame prêtait à tout venant pour une année, jusqu'à concurrence de dix-huit cents francs, à 3 p. °/₀, taux égal à-peu-près à celui des placements en biens fonds. A Naples, on prêtait sans intérêts, durant deux ans, toute somme qui n'excédait pas dix ducats, environ quarante-cinq francs. Pour de plus fortes sommes, ou pour un plus longtemps, le mont-de-piété exigeait l'intérêt légal. lequel était alors de 6 p. °/₀. Les monts-de-piété, venus d'Italie ont été introduits en Belgique par Oudegerst, annaliste de la Flandre. De Belgique, ils se sont établis en France.

MONTFAUCON (*Gibet de*). Éminence située près Paris au-delà du faubourg Saint-Martin et de celui du Temple. Cette petite montagne a, selon toute apparence, pris le nom qu'elle porte depuis longtemps d'un seigneur nommé *Falco* ou *Faucon*, qui en était propriétaire, ainsi que des terres des environs. L'opinion commune est que ce fut Pierre de la Brosse, favori de Philippe-le-Hardi et son chambellan, qui fit bâtir ce gibet; d'autres disent que ce fut Enguerrand de Marigny. Corrozet prétend que ce fut Pierre Remi. Quoi qu'il en soit, on y voyait encore, du temps de la Ligue, une masse de pierres, accompagnée de seize piliers, où conduisait une rampe, aussi de pierres, assez large, et qui se fermait avec une bonne porte.

MONT-JOIE SAINT-DENIS. C'était autrefois le cri des Français dans les batailles. Les auteurs en font remonter l'origine jusqu'à la bataille de Tolbiac, dans laquelle Clovis, qui n'était pas encore chrétien, se trouvant en danger, s'adressa à saint Denis en s'écriant : *Sancte Dionisi, meus Jupiter*, pour dire, *mon protecteur et mon maître*; ce que l'on rendit, par *mon Jove* et enfin par *mon Joye*. Cette origine paraît avoir été adoptée par Cl. Fauchet.

MONTMARTRE. Cette montagne est nommée par Frédégaire *mons Mercorii*, par l'abbé Hilduin *mons Martis*, par Frodoart et autres écrivains moins anciens, *mons Martyrum*. En conséquence de ces différents noms, des écrivains modernes y ont placé un temple de Mercure et un temple de Mars, et en ont fait un lieu destiné au supplice des martyrs. C'est là, que Saint Denis est ses compagnons furent décapités.

MONTRE. L'origine de ce nom vient de ce que autrefois on appelait le cadran d'une horloge la *montre de l'horloge*; de manière que, dans les premières horloges ou montres de poche, toute la machine étant cachée par la boîte, on leur donna probablement le nom de ce qui seul indiquait l'heure, qui etait la *montre*. Il est vraisemblable que ce fut à-peu-près du temps de Charles-Quint que l'on commença à faire des montres, puisqu'on trouve dans son histoire qu'on lui présenta une horloge de cette espèce, comme quelque chose de fort curieux. Comme dans les montres on fut obligé de substituer un ressort au poids qui, dans les horloges, était le principe du mouvement, on s'aperçut bientôt des différentes forces de ce ressort : on s'efforça donc d'y remédier, et, après plusieurs tentatives on parvint à inventer la fusée, qui est certainement la plus ingénieuse découverte qu'on ait jamais faite en mécanique. Pour communiquer à cette fusée le mouvement produit par le resssort, on se servit longtemps d'une corde à boyau, qui fut une autre source d'inégalité; car cette corde, tantôt s'allongeant, tantôt s'accourcissant par la sécheresse ou l'humidité, faisait continuellement retarder ou avancer la montre de plusieurs minutes, en très-peu de temps. Enfin, Gruet, de Genève, parvint à faire de petites chaînes d'acier qu'on substitua aux cordes de boyau, et le ressort spiral ayant été inventé à-peu-près dans le même temps par Huyghens, on vit tout d'un coup changer la face de l'horlogerie. Les premières montres de poche furent fabriquées à Nuremberg, en 1500, par Pierre Hele : on les appela communément *œufs de Nuremberg*, parce qu'elles avaient une forme ovale. Il paraît que ce ne fut qu'en 1576 ou 1577 que ces sortes de montres furent apportées d'Allemagne en Angleterre. Déjà, en 1500, Purbach se servait à Vienne, en Autriche, de montres à minutes et à secondes pour ses observations

astronomiques. Ces montres étaient volumineuses, et on les portait sur la poitrine pendues au cou. En 1817, M. Hernais, horloger à Paris, a obtenu un brevet d'invention pour des montres à pédomètres. Elles mesurent la distance du chemin qu'on parcourt, marquant chaque pas, les kilomètres, les myriamètres ou les quarts de lieues, et les deux lieues et demie de France. Voyez Échappement, etc.

MONTRE MARINE ou Garde-Temps. Dès le XVI[e] siècle on avait pensé à déterminer les longitudes en mer à l'aide des horloges. L'imperfection des machines rendit vaines les tentatives qui eurent lieu. Ce fut par suite des perfectionnements apportés par Huyghens, au XVI[e] siècle, que Harrisson le premier fit à Londres une machine capable de mesurer le temps en mer, mais c'est néanmoins la France qui peut revendiquer l'honneur de cette invention par les améliorations que les artistes français apportèrent à ce premier essai. En 1801, Louis Berthoud a présenté des montres à longitudes, dont la justesse, constatée par des expériences répétées, lui a valu le prix de l'Institut National. On est également redevable à Breguet de perfectionnements remarquables dans le mécanisme des pendules astronomiques et des chronomètres.

MONUMENTS D'ATHÈNES. On est étonné qu'après toutes les vicissitudes des guerre qu'elle a éprouvées, Athènes présente encore des monuments de son antique splendeur, et soit de toutes les cités de la Grèce la plus riche en ce genre. En 1826 on y voyait encore les vestiges du temple d'Erechtée, d'ordre ionique, et remarquable par ses cariatides. Le Panthéon ou temple de Minerve, dont les colonnes blanches et les frontons rompus se distinguent même d'Égine et du Pyrée, subsista en son entier jusqu'en 1689. Huit colonnes du fronton de l'Est et plusieurs portiques sont encore debout : ce temple était enrichi d'un nombre prodigieux de chefs-d'œuvre; le combat des Centaures et des Lapithes, et la statue d'Adrien, sont les seuls parfaitement conservés. L'arc d'Adrien, aujourd'hui fermé, est compris dans les murs d'enceinte moderne, et les domine de plus de la moitié de sa hauteur. Il est d'ordre corinthien. L'Aréopage, qui était presque au centre d'Athènes, est maintenant à l'extrémité de la ville actuelle, et sert de cimetière aux Turcs. Le *Pnix*, place où s'assemblait le peuple, est à-peu-près dans son état primitif; la tribune des orateurs, taillée dans le roc, et les siéges des secrétaires et des officiers sont encore visibles, il en est de même du Lycée et du Stade qui n'a plus cependant ni gradins de marbre ni ornements d'aucune espèce. Les maisons, les fontaines, offrent des débris de sculpture ou d'architecture. Les fouilles en présentent souvent; mille vases ont été trouvés par un Anglais, près de l'Académie.

MOQUETTE. Étoffe de laine, velue ou pluchcuse, employée à faire principalement des tapis de pied. C'est surtout à Abbeville qu'on la fabrique.

MORALITÉS. Nom que donnèrent autrefois les clercs de la basoche aux pièces de théâtre qu'ils représentaient publiquement. Ces pièces étaient étrangères à l'Écriture Sainte, en quoi elles différaient des mystères. (*Voyez* ce mot). En 1508. Simon Bourgoin, valet de-chambre de Louis XII, donna la moralité de l'*Homme mondain*, avec le *Jugement de l'âme dévote*, et l'*Exécution de sa sentence*, à quatre-vingt-deux personnages, d'environ trente-six mille vers, et divisée en deux parties.

MORINS. L'un des peuples de la Belgique au temps de César. Ils occupaient la Flandre maritime. Le nom des Morins vient, dit-on, d'un mot flamand qui signifie marécages.

MORTIER (*Espèce de ciment*), du latin *mortarium*, qui, selon Vitruve, signifie plutôt le bassin où on le fait que le mortier même. C'est l'union de la chaux avec le sable, le ciment ou autre poudre. On prétend que les anciens faisaient entrer dans la composition de leur mortier les pierres les plus dures, et même des fragments de marbre : ce qu'il y a de certain, c'est que parmi les monuments qu'ils nous ont laissés, il y en a quelques-uns où il est impossible de séparer les pierres du mortier. La liaison des pierres, dit Millin, qu'on obtient aujourd'hui par un mortier, se faisait avec quelque différence chez les anciens; et les ruines mêmes des édifices étrusques, grecs et romains, nous apprennent qu'ils n'employaient pas toujours le mortier pour les murs construits de grandes pierres de tailles. Les Grecs, ajoute-t-il, savaient rendre la surface des pierres tellement unie, qu'on ne remarquait presque point les jointures. Quelquefois on les fixait au moyen de chevilles de bois ou de crampons de métal en queue d'aronde, ainsi qu'on l'a observé dans un temple de l'Attique et dans les temples d'Agrigente. A l'amphithéâtre de Vérone et au Colisée de Rome, les pierres de taille sont fixées au moyen de crampons de fer, et sans mortier. Le mortier qui lie les pierres des Pyramides, est exactement semblable aux nô-

tres. Celui qu'on a trouvé aux édifices dégradés à Ombos, à Edson, et en d'autres lieux, contient un sable rougeâtre, mêlé à la chaux dans les proportions ordinaires, ce qui ferait remonter l'usage des mortiers à deux mille ans et au-delà. Les mortiers antiques de Grèce et d'Italie, originairement composés de chaux grasse et de ciment de briques dures ou pouzzolanes, à grains mélangés, sont assez durs pour façonner avec leurs fragments des tabatières susceptibles d'acquérir un beau poli. C'est à la pénétration de l'acide carbonique qu'ils doivent leur grande dureté.

Mortier (*Artillerie*). Cette pièce d'artillerie, dont M. Blondeau fait remonter l'origine à celle des canons, ne servit d'abord qu'à jeter des boulets rouges. En 1634, la France commença à faire usage du mortier, dont les Turcs firent l'emploi au siége de Rhodes dès 1522. *Voyez* Obusier.

Mortier. Sorte de bonnet qui anciennement était l'habillement de tête commun (*Voyez* Bonnet), et qui est devenu une marque de dignité. Les empereurs de Constantinople portaient le mortier en guise de couronne. Justinien est représenté avec un mortier enrichi de deux rangs de perles. Avant la révolution, le mortier était une marque de dignité que portaient les présidents et le greffier en chef du parlement.

MORUE. Ce poisson est pour plusieurs peuples un objet de première importance, parce que sa chair se prête plus facilement que celle de la plupart des autres poissons aux opérations propres à la conserver longtemps mangeable. Les lieux où l'on trouve la morue en plus grande quantité, sont le banc de Terre-Neuve, le cap Breton, la Nouvelle-Écosse, les côtes de la Norwége, de l'Islande, du Kamtschatka, et les Orcades. Dans les temps anciens, comme aujourd'hui, les nations du Midi de l'Europe allaient pêcher ce poisson sur les côtes de Norwége et d'Islande. Le banc de Terre-Neuve est le plus grand rendez-vous des morues qui existe dans le monde. C'est en 1536 que les Français envoyèrent à ce banc le premier vaisseau à la pêche de la morue.

MOSAIQUE. On appelle ainsi une espèce de peinture faite avec des petits cubes de verre, de pierre, de bois, d'émail ou d'autres matières de différentes couleurs, fixés sur une surface par un mastic. « On donne, dit Millin, différentes étymologies au mot français *mosaïque;* les uns le trouvent dans l'Italien *mosaico,* formé du grec *musakion*, usité dans le Bas-Empire pour désigner ces sortes d'ouvrages; les autres le dérivent du grec *mouson*, *mousikon*, poli, élégant, bien travaillé; d'autres enfin du latin *musivum*, *museum*, qu'ils dérivent du terme grec qui signifie *muse*. Ainsi, selon eux, on appelait les peintures en mosaïque *musea*, *musiva*, parce que les lieux ou les édifices consacrés aux muses, nommés pour cela *musées,* en étaient principalement ornés. » Les ouvrages de mosaïque sont fort anciens. Quelques-uns en attribuent l'invention aux Perses. Nous voyons dans l'Écriture Sainte, qu'Assuérus, leur roi, fit construire un pavé de marbre, si bien travaillé qu'il imitait la peinture. D'autres prétendent que cet art prit naissance à Constantinople. Ce qu'il y a de certain, c'est que cet art ne commença à être connu des Romains que vers le temps d'Auguste. Il fut ensuite négligé, l'on pourrait dire abandonné, pendant plusieurs siècles; mais dans le XIIIe, l'Italie le vit fleurir de nouveau. On vit successivement Apollonius, Taffi, Gaddo-Gaddi et Giotto, se distinguer par des peintures à la mosaïque. Parmi les ouvrages de mosaïque, célèbres dans l'antiquité, on peut citer le pavé d'une chambre de l'immense vaisseau que fit construire Hiéron II, successeur d'Agatocle, élu roi de Syracuse, dans la cent vingt-septième olympiade : ce pavé était une *mosaïque* qui représentait toute l'*Iliade;* et le pavé exécuté à Pergame par un célèbre artiste que Pline nomme Sosus. Il avait représenté sur ce pavé une colombe qui buvait dans une jatte et qui réfléchissait son ombre dans l'eau, tandis que, sur les bords de la même jatte, d'autres colombes se délectaient et se becquetaient au soleil. Le plus grand morceau de mosaïque ancienne que nous possédions est celui du temple de la Fortune à Préneste, aujourd'hui Palestrine; il représente une carte ou géographie de l'Égypte. De temps à autre, on a découvert et l'on découvre même encore aujourd'hui des mosaïques sur lesquelles le temps a exercé plus ou moins son empire. Dans les temps modernes, on a aussi exécuté de très-belles mosaïques connues en France sous le nom de *marqueterie,* et en Italie sous celui de *tausia* ou *tarsia*. L'ouvrage de rocailles peut aussi être considéré, suivant Millin, comme une espèce de mosaïque. Un des bosquets des jardins de Versailles est, dit cet auteur, un chef-d'œuvre de ce genre. On distingue deux espèces de mosaïque très-différentes : l'une, dite *romaine*, est composée de cailloux colorés qu'on emploie avec un choix

convenable de nuances pour former des tableaux : c'est la belle mosaïque ancienne ; dans la seconde, dite de *Florence,* ce sont des pierres dures et polies qu'on assemble auprès les unes des autres. Ces dernières mosaïques n'exigent pas autant de soins et de talent. Mlle Rosée, née à Leyde en 1632, et morte en 1682, au lieu d'employer des couleurs ou le crayon, se servait ingénieusement de soies de toutes les nuances à l'aide desquelles elle copiait le portrait, le paysage et l'architecture. Dans ses ouvrages, les traits, les couleurs, la peinture, étaient si bien imités, qu'ils faisaient illusion même de près, et qu'on avait peine à se persuader que ce ne fût pas une véritable peinture. Des peuples de l'Amérique ont inventé une manière de mosaïque composée de plumes d'oiseaux assemblées par des filets.

MOSCOU, MOSKVA, ville de Russie, en Europe, sur la Moskva, qui la sépare en deux parties inégales ; ancienne résidence des czars, ayant à peu près neuf lieues et demie de circonférence. Dès le XIVe siècle, Moscou était une ville très-commerçante qui servait d'entrepôt pour l'Europe et l'Asie ; et dès les temps les plus reculés de l'histoire de Russie, les marchands, sous le nom de *gost,* formaient une classe privilégiée. Cette ville, dont la fondation remonte à 1147, partagea pendant longtemps la destinée de la principauté de Vladimir, dont elle dépendait. Les habitants de cette cité, pour expulser, en 1812, les Français qui s'en étaient emparés lors de leur célèbre et funeste campagne de Russie, firent dévorer par les flammes leur propres demeures, en sorte qu'il ne resta que le Kremlin et l'arrondissement de la Miasnitzkaïa. Aujourd'hui Moscou est plus belle et plus florissante que jamais.

MOSQUÉE. Temple des Mahométans où ils vont faire leurs prières. Né dans l'Asie, au milieu des armes, l'Islamisme adopta pour temples les monuments consacrés au culte qui l'avait précédé. Les ruines du temple de Salomon devinrent la mosquée de Jérusalem, la basilique de Justinien, la mosquée de Constantinople.

MOTET. Ce mot signifiait anciennement une composition fort recherchée, enrichie de toutes les beautés de l'art, et cela sur une période fort courte, d'où vient, selon quelques-uns, le nom de motet, comme si ce n'était qu'un petit mot. Aujourd'hui on donne en France le nom de *motet* à toute pièce de musique faite sur des paroles latines à l'usage de l'église romaine, comme psaumes, hymnes, antiennes, répons, etc.

MOUCHARD. Darius le jeune, roi de Perse, fut le premier qui répandit des espions dans la société, pour savoir ce qui se passait. Denys le Tyran imita son exemple, qui fut souvent suivi depuis. Mézeray, en parlant d'Antoine Démocharès, théologien de Paris, inquisiteur de la foi, dit qu'il se nommait de Mouchy, nom d'un village de Picardie, et que ses espions s'appelaient *mouchards*. Le mot n'est pas plus ancien que le règne de François II, sous lequel vivait Démocharès.

MOUCHE. Quelques-uns estiment que les mouches ont pris leur origine des taches noires au visage que les Persans et les Arabes regardent comme une beauté, et que cette mode passa en Europe dans le temps des croisades.

MOUCHOIR. « Les mouchoirs, dit Winckelmann, n'étaient pas en usage chez les anciens, du moins ils ne l'étaient pas chez les Grecs. On voit que les personnes de distinction se servaient de leur manteau pour s'essuyer les yeux, comme avait fait Agatocle, frère d'une reine d'Egypte, dans une assemblée du peuple à Alexandrie. » Chez les Romains, une dame et même un homme qui, en public, se serait servie d'un mouchoir, aurait singulièrement blessé la bienséance ; cracher et se moucher dans les temples ou aux théâtres, aurait passé pour des actes d'incivilité ou d'irrévérence. Dans les occupations journalières, aux tribunaux ou dans les banquets, il paraît que les hommes portaient sur eux un suaire de toile fine, pour s'essuyer et non pour se moucher. L'usage journalier des bains, et l'emploi continuel des parfums, des baumes, des couronnes et des fleurs, amenait une constitution sèche qui dispensait des mouchoirs.

MOULE. C'est à André Verrichio, qui vivait dans le XIVe siècle, qu'on doit l'invention de ces moules que l'on forme sur le visage des personnes vivantes ou mortes, et dans lesquels on fond ensuite des masques de cire, pour en conserver la ressemblance.

MOULIN. Moïse, en parlant des plaies d'Égyte, fait dire à Dieu : « Je sortirai sur le minuit, parcourrai l'Égypte, et tous les premiers nés mourront dans les terres des Égyptiens, depuis le premier né de Pharaon qui est assis sur son trône, jusqu'au premier né de la servante qui tourne la meule du moulin. » Et dans un autre endroit : « Vous ne recevrez point pour gages la meule de dessus, ou celle de dessous du moulin, parce que celui qui vous l'offre vous engage sa vie. » L'usage de ces moulins portatifs passa ensuite aux Grecs.

Homère en parle dans l'*Odyssee*. Les historiens nous apprennent que ce fut Miletas, successeur de Lelex son père, premier roi de Lacédémone, qui communiqua cette découverte à ses sujets. Ils ajoutent que c'est du nom de ce prince que les pierres à moulin ont été nommées *mule*, dont les latins ont fait ensuite le nom de *mola*, d'où vient le mot de *meule*. (*Voyez* ce mot.) L'époque de la découverte des moulins à eau n'est pas facile à établir. Sans avoir une origine bien reculée, ils ne sont pas aussi modernes que plusieurs l'ont cru. On conjecture qu'ils furent inventés dans l'Asie-Mineure, et que les Romains ne s'en servirent qu'à leur retour de cette contrée. Il est certain qu'ils étaient connus du temps d'Auguste, puisque Vitruve en donne la description dans son *Traité d'architecture*. Lorsque la ville de Rome fut assiégée par Vitigès, roi des Goths, comme les moulins à eau étaient dans la campagne de Rome et au-delà du camp des ennemis, Bélisaire, qui commandait dans Rome pour Justinien, fit promptement construire au pied du Janicule des moulins qui tournaient par la chute des eaux de la décharge des fontaines. Ce secours n'ayant point suffi à la consommation de la ville, le général hasarda d'en faire construire sur le Tibre, dans des bateaux, au milieu du courant, à-peu-près comme ceux qu'on a vus à Paris entre le Pont-Neuf et le Pont-au-Change. Ces moulins, imaginés par Bélisaire, sont les premiers que l'on connaisse de cette espèce. De l'Italie, ils ont passé en France dès le commencement de la monarchie, car la loi salique en fait mention, puis dans le reste de l'Europe. Les moulins à vent viennent d'ailleurs. On prétend, qu'ils tirent leur origine des pays orientaux, et que l'usage en fut apporté en Belgique et en France au retour des croisades. L'acte le plus ancien dans lequel il soit fait mention des moulins à vent est un diplôme qui date de 1105, dans lequel on permet à une communauté religieuse en France d'établir un moulin à vent, « *molendinam ad ventum* ».

Moulins a scie. Ausonius parle de plusieurs moulins à scie, construits sur la Roer, dans le IVe siècle, pour couper le marbre. La première scie de ce genre, pour couper le bois, dont l'histoire fasse mention, était à Augsbourg, en 1352. Cependant il paraît naturel de croire que ces machines ont été employées pour couper le bois, avant de l'être à couper la pierre.

Moulins a marches, ou de discipline (*Stepping-mill*). La découverte de cette machine, employée depuis quelques années dans les prisons d'Angleterre, est due à un Anglais, M. William Cubit, qui la fit essayer pour la première fois, en 1818, dans la prison de Bury. La machine dont on sert est composée d'une ou de plusieurs roues cylindriques d'environ cinq pieds de diamètre, portant des marches en bois, sur toute leur largeur, qui est de vingt à vingt-cinq pieds. Les prisonniers, placés sur une même ligne, les uns à côté des autres, de niveau avec l'essieu, montent lentement ces marches; et leur poids fait tourner les roues, qui elles-mêmes, à l'aide d'alluchons, mettent tout le mécanisme en mouvement. Une rampe à hauteur d'appui, que les prisonniers tiennent avec leurs mains, leur sert à maintenir leur corps dans une position verticale. Les avantages du *stepping-mill* sont : 1° que le travail n'exige ni temps, ni adresse, pour l'apprendre; 2° que les prisonniers ne peuvent négliger leur tâche, ou la faire faire par d'autres; car tous doivent travailler également, et en proportion de leurs forces; 3° qu'il peut suppléer, pour toutes sortes de manufactures, à l'eau, à la vapeur, au vent, ou aux chevaux, et qu'on peut s'en servir particulièrement pour la mouture du grain. En Angleterre, on emploie les prisonniers à moudre le grain et la drêche, à préparer la farine et à tirer l'eau pour la consommation de l'établissement. 4° Enfin c'est un moyen de punition infaillible, en ce qu'il est continu, suffisamment sévère, et redouté de tous ceux auxquels il a été infligé. Son travail monotone produit une terreur salutaire, et dompte l'obstination du criminel le plus endurci. Les autres châtiments ont été regardés, en comparaison, comme une peine légère, parce qu'ils occupent l'esprit au lieu de l'effrayer, tandis que celle du *stepping-mill* semble laisser une impression ineffaçable. D'un autre côté, non seulement l'entretien de ce moulin ne demande aucuns frais, mais on en tire, comme on l'a déjà dit, un profit considérable. L'introduction du *stepping-mill* dans le *penitentiary* (maison de correction de New-York), épargne à cette ville deux mille dollars, somme autrefois dépensée chaque année pour la mouture des grains destinés à la consommation des prisons du comté. Les roues du moulin qui vient d'y être adopté sont assez larges pour que seize hommes puissent y travailler à la fois; et, comme la fatigue est considérable, seize autres doivent se tenir prêts

à relayer ceux qui travaillent, de huit minutes en huit minutes.

Moulin à poudre. On appelle ainsi l'atelier où se fait le mélange des trois matières qui entrent dans la composition de la poudre à canon.

MOURRE. Ce jeu, qui fut, dit-on, inventé par Hélène, contribuait aux plaisirs des Lacédémoniens. Il ne fut pas inconnu aux Romains; c'est ce que Cicéron appelle *micare digitis* (jouer à la mourre). Il n'était guère en usage que parmi les gens de la campagne. Ce jeu, qui fait encore l'amusement du peuple en Italie, se joue en montrant une certaine quantité de doigts à son adversaire, qui fait la même chose de son côté. Les deux joueurs accusent nombre en même temps, et le gagnant est celui qui devine le nombre de doigts qu'on a montrés.

MOUSQUET. Ancienne arme à feu, qui était en usage dans les troupes avant le fusil, et qui n'en diffère qu'en cela qu'on se servait d'une mèche pour y mettre le feu. Après les arquebuses sont venus les mousquets, dont on attribue l'invention aux Moscovites. On en savait faire dès le temps de François Ier.

MOUSQUETON. Cette arme à feu, en usage dans la cavalerie, est plus courte et plus légère que le fusil; elle est suspendue à un porte-mousqueton et peut se tirer d'une main. Le *mousqueton de Poste* est une ancienne arme à feu dont la balle pesait jusqu'à cinq onces.

MOUSSELINES. Elles sont ainsi nommées de *Mosul*, ville située sur le Tigre, près des ruines de *Ninive*. On reconnaît ces tissus légers, lorsqu'on entend Pline et Juvénal déclamer contre l'usage que faisaient à Rome de vêtements transparents, non seulement les femmes, mais encore les hommes, et même ceux qui, malgré la philosophie sévère qu'ils affectaient, osaient paraître en public à demi-nus. Ce n'est que vers le commencement de ce siècle, c'est-à-dire depuis vingt-cinq ans, que la fabrication des percales fines, des mousselines, et même des calicots, a commencé à s'établir en France avec une certaine étendue.

MOUSTACHE. Quelques écrivains croient que les Arabes sont les premiers peuples qui ont laissé croître cette partie de la barbe qui n'occupe que la lèvre supérieure. Plutarque, dans la vie de Thésée, dit que ce sont les Abantes, anciens peuples de l'île d'Eubée, aujourd'hui Négrepont. Les Chinois et les Tartares portent encore des moustaches longues et pendantes, comme faisaient autrefois les Sarrasins.

MOUTARDE. Des étymologistes composent le mot *moutarde* des mots latins *multum ardet* (elle brûle beaucoup).

MOUVEMENT dynamique. Les anciens n'ont rien écrit sur le mouvement, car le peu que l'on en trouve dans les livres d'Archimède, ne doit rien ôter à Galilée de la découverte qu'il a faite des règles générales du mouvement, et notamment de la descente des graves qui tombent verticalement ou sur des plans inclinés. Toricelli, son disciple, a perfectionné les découvertes de son maître. Huyghens, Newton, Leibnitz, Mariotte, etc., ont successivement agrandi la science du mouvement. Néanmoins c'est aux travaux des Bernouilli, de Euler, de d'Alembert, de Lagrange et de Laplace, que les lois générales de la dynamique ont été établies de la manière la plus directe et la plus complète.

Mouvement des liquides. La théorie du mouvement des liquides est encore peu avancée aujourd'hui malgré les expériences d'un grand nombre de physiciens. Lorsque les molécules d'un fluide, comme celles de l'eau, sont douées d'une mobilité parfaite, et que le mouvement de ce fluide, renfermé dans un vase, n'est produit que par la seule action de la pesanteur, la vitesse qui a lieu à la sortie d'un petit orifice est celle qu'acquerrait un corps pesant, tombant librement dans le vide, depuis sa surface supérieure jusqu'au niveau de l'orifice: telle est la loi donnée par Torricelli, et de laquelle on déduit que les vitesses d'écoulement sont entre elles comme les racines carrées des hauteurs.

Mouvement des gaz. Le théorème de Torricelli, dont il est parlé ci-dessus, est applicable aux gaz, dans leur écoulement en minces parois; ainsi l'on peut calculer la vitesse avec laquelle l'air se précipiterait dans le vide sous la pression moyenne de l'atmosphère.

Mouvement de la terre. Philolaüs de Crotone, disciple de Pythagore et d'Archytas, mit au jour le premier l'opinion du mouvement de la terre autour du soleil.

MOZARABE. Quelques-uns font venir ce nom du latin *mixti Arabes*, comme qui dirait Chrétiens *mêlés aux Arabes*, parce que les Mozarabes étaient d'abord des Chrétiens d'Espagne, mêlés avec les Arabes leurs vainqueurs. D'autres font venir ce mot de *Musa* ou *Moyse*, premier gouverneur arabe d'Espagne qui accorda le libre exercice de leur religion aux anciens habitants du pays. Ils sont persuadés qu'on appela ceux-ci *Muza Arabes* du nom

de ce gouverneur et de celui de sa nation; noms dont on a fait depuis celui de *Mozarabes*.

MUETS. *Voyez* Sourds-Muets.

MUGUET. Cette jolie petite plante, qui ne s'élève qu'à cinq à six pouces, croît naturellement en Europe, dans les bois, dans les vallées et dans les buissons.

MULL-JENNY. Cette machine, ainsi nommée parce qu'elle est un composé de la *jenny* et du *métier à filer continu*, fut inventée par Samuel Crompton, en 1775. Ce ne fut que dix ans après qu'elle devint d'un usage général. Le fil produit par le *continu*, quoique très-propre à la chaîne, était trop dur et trop ferme pour la trame qu'on filait en conséquence sur la *jenny* de Hargrave; mais l'introduction du *mull-jenny* fit abandonner presqu'entièrement cette dernière machine, et devint une ère importante dans l'histoire de la fabrication du coton. Toutes les espèces de trames, depuis les premiers jusqu'aux derniers numéros, sont maintenant confectionnées par le *mull-jenny*. Pour faire voir à quel point l'art de filer a été perfectionné depuis l'emploi de cette machine, il suffit de dire que M. Pollard, de Manchester, fila, en 1798, deux cent soixante-dix-huit pelotons qui firent un fil de quarante-cinq lieues, avec une seule livre de coton en laine. Dans le principe, le *mull-jenny* était manœuvré à la main; en 1792, M. William Henry découvrit un moyen de le faire mouvoir par la mécanique.

MUNICIPALE (*Ville*). Chez les Romains, les villes municipales, appelées *municipia*, étaient dans l'origine des villes libres, qui, par leurs capitulations, s'étaient rendues et adjointes volontairement à la république romaine, quant à la souveraineté seulement, gardant du reste leur liberté, leurs magistrats et leur lois. Dans la suite, on appela *municipia*, toutes les villes qui eurent un corps d'officiers pour les gouverner.

MURAL (*Quart de cercle*). C'est un quart de cercle fixé solidement à un mur, dans le plan du méridien, Ticho-Brahé est le premier qui se soit servi d'un *arc mural* pour prendre les hauteurs méridiennes; Helvélius, Flamstead, Lahire et plusieurs autres astronomes se sont servis de *quarts de cercle muraux*. Le premier instrument de ce genre qu'on ait fait avec une grande perfection est celui de l'Observatoire de Greenwich.

MURIER. Cet arbre n'a été importé de la Chine en Europe que sous l'empire de Justinien, au VIIe siècle. C'est au règne de Charles VIII qu'Olivier de Sarres, place l'introduction du mûrier en France.

MUSC. Ce parfum est ainsi appelé du nom de l'animal qui le produit, espèce de chevrotin qui habite le Thibet, la Tartarie, la Chine et la Sibérie.

MUSCADE. Noix produite par le muscadier, arbre originaire des Moluques, et qui est surtout cultivé aux îles de Banda. Transporté par Poivre aux îles de France et de Bourbon, en 1770 et 1772.

MUSCAT. Sorte d'excellent vin qui vient de Provence, de Languedoc, etc. Ce mot, selon quelques-uns, vient de *musc*, parce qu'on prétend que le vin muscat a quelque chose de l'odeur de ce parfum. Ce fut le roi René d'Anjou qui en introduisit la culture en France.

MUSÉE. C'était à Athènes une petite colline située dans l'ancienne enceinte de la ville, où les savants de toutes les espèces tenaient leurs assemblées. Elle fut ainsi nommée, ou parce qu'il y avait un temple consacré aux *Muses*, ou parce qu'on croyait que le poète *Musée* y était enterré.

Musée se dit aujourd'hui d'un lieu où l'on rassemble des monuments de toute espèce, soit antiques, soit modernes. Le plus riche de l'Europe est sans contredit celui qui occupe à Paris une galerie du Louvre.

MUSETTE, instrument à manche et à vent. On en attribue l'invention à Collin Muset, fameux jongleur, attaché à Thibault, comte de Champagne et roi de Navarre, qui vivait au XIIIe siècle.

MUSÉUM BRITANNIQUE. Hans Sloane, mort en 1752, ayant ordonné, par son testament, que sa collection de livres, de manuscrits, de médailles et d'objets d'histoire naturelle fût vendue à la commune de Londres au prix de vingt mille livres sterling, le gouvernement leva sur-le-champ, au moyen d'une loterie, cent mille livres pour en faire l'achat et la placer convenablement. L'héritière du lord Oxford offrit aussi, au prix de dix mille livres, sa grande collection qui en avait coûté plus de cent mille. Tandis qu'on cherchait un emplacement convenable pour bâtir l'édifice projeté, les héritiers de la famille de Montagne voulurent bien céder, moyennant la somme de dix mille livres, le superbe palais connu sous le nom de *Montagne-House*. Georges III et plusieurs particuliers ont depuis enrichi considérablement ce musée.

MUSICOGRAPHE. *Voyez* Pantophone.

MUSIQUE. On suppose communément, dit

J. J. Rousseau, que le mot musique vient de *musa*, parce qu'on croit que les Muses ont inventé cet art; mais Kircher, d'après Diodôre, fait venir ce nom d'un mot égyptien, prétendant que c'est en Égypte que la musique a commencé à se rétablir après le déluge, et qu'on en reçut la première idée du son que rendaient les roseaux qui croissent sur les bords du Nil, quand le vent soufflait dans leurs tuyaux. On ne peut douter que l'invention du chant et de la musique instrumentale ne remonte aux siècles les plus reculés. Du temps de Laban, l'usage était déjà établi de reconduire les étrangers avec des chants d'allégresse et au son des instruments; mais ce qu'on doit particulièrement remarquer, c'est que les chansons sont de tous les pays et de tous les siècles. Les nations les plus barbares et les plus grossières ont quelque idée du chant : chez tous les peuple connus, des espèces de poëmes qu'on chantait, ont servi originairement à conserver la tradition historique de tous les grands événements. Suivant Dutens, ce fut Pythagore qui donna le premier des règles certaines et fondamentales à la musique, qu'il détermina par l'effet d'une sagacité admirable. Frappé de la différence des sons que rendaient les marteaux d'un forgeron, qui accordaient aux intervalles de quarte, de quinte, et d'octave, il conclut que cela venait de la différence de poids des marteaux, qu'il pesa pour s'en mieux éclaircir; et il vit que la supposition était juste. Là-dessus il tendit des cordes de longueurs égales, par des poids, dans les proportions du poids de ces marteaux, et il trouva qu'elles rendaient des sons dans les mêmes intervalles de ceux des marteaux de poids différents. D'autres veulent qu'il s'y soit pris d'une autre manière, et qu'il ait tendu par un même poids des cordes de longueurs différentes. Quoi qu'il en soit, ce fut sur ce principe que Pythagore imagina le monocorde, instrument composé d'une seule corde, et propre à déterminer facilement les divers rapports des sons. Hérodote attribue la première introduction de la musique en Grèce à Cadmus et à ses compagnons. Ce fut des Grecs que les Romains reçurent leur musique. Les Étrusques, il est vrai, avaient une musique avant la fondation de Rome, mais elle était très-bornée; et jusqu'à l'arrivée d'Évandre, on ne connaissait guères en Italie que les pipeaux des bergers, et même, dans la suite, la musique des Romains était si peu de chose par elle-même, que Vitruve fut obligé, pour expliquer le système d'Aristoxène, d'adopter tous les termes de la langue grecque. On ignore s'ils eurent des compositeurs fameux, ni leurs noms ni leurs ouvrages ne sont venus jusqu'à nous. Nous voyons, par l'histoire, que, depuis le XII siècle jusque vers la fin du XVIe, les progrès les plus importants de la musique sont dus aux Flamands. Leur école, que les guerres et les troubles de la fin du XVIe siècle détruisirent en partie, n'en a pas moins été la tige de toutes celles qui existent aujourd'hui en Europe. On chantait par toute l'Italie et même à Rome la musique des compositeurs belges. On tirait de France et de Flandre les professeurs de musique pour Naples et Milan, etc. (*Lisez* Muratori, Guichardin, et beaucoup d'autres.) Roland Lassus, de Mons, fut à cette époque proclamé le *premier compositeur de l'Europe*.

MYRTE. Cet arbrisseau croît en France, dans les provinces méridionales : en Italie, en Espagne, sur les côtes de Barbarie et dans les contrées chaudes de l'Asie et de l'Afrique. Un feuillage parfumé, des fleurs élégantes et nombreuses, une verdure perpétuelle, ont sans doute fait consacrer le myrte à Vénus. L'Orient paraît avoir été le berceau de cet arbuste. Pline le croyait originaire des monts Cérauniens, dans l'Europe occidentale. Les premiers myrtes qui furent vus en Italie, ombrageaient le tombeau d'Elphénor, au promontoire de Circée. A Rome, on le plantait au-devant des temples des dieux. L'on en voyait deux devant le temple de Quirinus.

MYSTÈRES. L'origine des mystères remonte à celle des cultes religieux : on les trouve dans tous les pays, dans toutes les religions, sous des formes différentes, mais avec le même principe. Les plus anciens mystères étaient ceux des Égyptiens; ils étaient accompagnés de pratiques propres à inspirer la terreur et à éprouver le caractère du récipiendaire. En Grèce, les mystères les plus importants étaient ceux célébrés à Eleusis en l'honneur de Cérès. La peine de mort était prononcée contre qui assistait aux mystères sans en avoir le droit, et aussi contre celui qu'on soupçonnait en avoir trahi le secret. Il y eut en Grèce beaucoup d'autres sortes de mystères, tels que les *Dyonisiaines* ou *Bacchanales*, fêtes en l'honneur de Bacchus, qu'Hérodote fait venir d'Egypte. De la Grèce, où elles furent accueillies avec fureur, elles passèrent dans l'Etrurie et de là à Rome où leur licence les fit proscrire par le sénat l'an 568. Les mystères de Mithra, fort peu répandus avant la naissance du Christianisme, passèrent de la Perse dans les autres contrées du monde.

Ils furent établis à Rome sous le règne de Trajan. Les mystères de Samothrace furent également très-célèbres dans l'antiquité. *Voyez* FÊTES, JEUX, etc.

MYSTÈRES. Nos pères appelaient ainsi la représentation de certaines pièces de théâtre dont le sujet était tiré de la Bible, et où ils faisaient intervenir les anges, les diables, etc. Il est certain que les pélerinages introduisirent ces spectacles de dévotion. Ceux qui revenaient de la Terre-Sainte, de Sainte-Reine, du mont Saint-Michel, de Notre-Dame du Puy et d'autres lieux semblables, composaient des cantiques sur leurs voyages, auxquels ils mêlaient le récit de la vie et de la mort de Jésus-Christ, d'une manière véritablement très-grossière, mais que la simplicité de ces temps-là semblait rendre pathétique. Ils chantaient les miracles des saints. Ces pélerins allant par troupes et s'arrêtant dans les places publiques, le bourdon à la main, le chapeau et le mantelet chargés de coquilles et d'images peintes de différentes couleurs, faisaient une espèce de spectacle qui plut; ce qui inspira à quelques bourgeois de Paris l'idée de former des fonds pour élever dans un lieu convenable un théâtre où l'on représenterait ces moralités les jours de fête. L'Italie avait donné l'exemple ; on s'empressa de l'imiter. Ces sortes de spectacles parurent si beaux dans ces siècles d'ignorance, qu'on en fit les principaux ornements des réceptions des princes; et, comme on chantait *Foël, Noël,* au lieu des cris de *vive le roi,* on représentait dans les rues la Samaritaine, le mauvais riche, la passion de Jésus-Christ.

MYTHOLOGIE. *Voyez* FABLE.

N.

N. La onzième consonne et la quatorzième lettre de notre alphabet dérive du *nun* des Hébreux, équivaut au N des Grecs. N, lettre numérale des Romains, valait 90. Surmontée d'une barre transversale, elle désigne 90,000. Chez les Grecs sa valeur numérale était 50. Cette lettre est employée seule dans beaucoup d'abréviations. N, sur les monnaies, désignait Montpellier.

NACARAT. Ce mot vient de l'espagnol *Nacarado,* formé de *Nacar,* nacre de perle. Le nacarat est le nom d'une couleur d'un rouge clair tirant sur l'orangé. Les dames se servent pour se farder d'un crépon teint en nacarat qu'on désigne dans le commerce sous le nom de *Nacarat du Portugal* ou de *Bezetta.* Les meilleurs crépons viennent de Turquie : on les fabrique à Constantinople. Ils sont d'un rouge vif.

NACRE DE PERLES. Cette substance est tirée des valves de la *moule margaritifère* qu'on trouve dans les mers de l'Océanie ; mais particulièrement à Ceylan et dans le golfe persique, vers Ormus, où s'en fait la principale pêche. Comme la nacre est très-dure et qu'elle résiste à tous les instruments, c'est à l'aide de l'acide sulfurique qu'on parvient à la tourner et à la ciseler.

NAGER (*Art de*). Chez les Athéniens, il était ordonné de la manière la plus expresse aux parents de faire apprendre à nager à leurs enfants. Il en était à-peu-près de même à Rome, où l'art de nager faisait partie de l'éducation de la jeunesse. Everard Digb, Anglais, et Nicolas Winmann, Allemand, sont les premiers qui en aient clairement établi les règles.

NAIN. « Chez les anciens, dit Millin dans son *Dictionnaire des beaux-arts,* c'était pour les riches la mode d'avoir, parmi ses esclaves, des nains plus ou moins laids ; ce goût avait été poussé très-loin, et avait passé des Grecs dégénérés après les temps d'Alexandre, aux Romains dégénérés sous les empereurs. Longin parle d'une espèce d'étuis dans lesquels on plaçait les nains, peut-être pour les empêcher de grandir. On leur enseignait à jouer des castagnettes et à danser au son de cet instrument. Les dames romaines aimaient beaucoup avoir de pareils nains à leur service. Comme chez les anciens, presque tous les souverains et les princes ont eu, chez les modernes, des nains et des fous pour leur amusement. Sur les anciens états de la maison des rois de France, les nains ou fous étaient comptés parmi leurs officiers. Ils avaient la tête rasée, et portaient un habillement ridicule.

NAISSANCE (*Jour de la*). Parmi plusieurs nations barbares, le jour de la naissance d'un enfant était autrefois un jour de deuil pour sa famille : à la naissance d'un enfant, à Athènes, la joie éclatait dans les yeux de tous ses parents. Si c'était un garçon, on suspendait sur la porte de la maison une couronne d'olivier, symbole de l'agriculture à laquelle l'homme est destiné ; si c'était une fille, une bandelette

de laine, mise à la place de la couronne, désignait l'espèce de travaux dont les femmes doivent s'occuper. Le jour de la naissance était particulièrement honoré chez les Romains. Ils recevaient leurs enfants comme un présent des dieux, et les saluaient en leur disant : *hodie nate, salve* (je te salue, toi qui es né en ce jour) ; ensuite ils invoquaient le génie, et, toutes les années, sous ses auspices, ils renouvelaient cette solennité. Le sang d'un agneau coulait sur un autel de gazon, un festin terminait la fête.

NAMUR, forteresse des Advatiques, au temps de César, ville belge appelée Namon au VIIe siècle, puis en latin *Namucum* et Namen en flamand. On ne trouve qu'au XIIe siècle le nom de Namur écrit comme aujourd'hui. C'était autrefois la capitale d'un comté souverain fondé, dit-on, par Charlemagne.

NANKIN. Toile de coton naturellement jaunâtre qui se fabrique à Nankin, mais qu'on achète à Canton pour l'importer en Europe.

NAPHTE. Liquide diaphane, légèrement coloré en jaune fauve, dont l'odeur très-prononcée a de l'analogie avec celle de l'huile essentielle de houille. On le rencontre abondamment en Perse, sur les bords de la mer Caspienne, etc. Une source abondante de cette huile essentielle qui fut découverte en 1802, près du village d'Amiano, suffit à l'éclairage de la ville de Parme. Le naphte est employé en médecine. Les Indiens en composent des vernis. Dans les peintures à l'huile, il peut remplacer l'huile de térébenthine ; il serait même fort utilement employé dans la fabrication du gaz-light.

NAPLES, *Napoli*, royaume comprenant la moitié méridionale de la Péninsule italienne, et formant avec l'île de Sicile, séparée de ce pays par un détroit de deux lieues, la monarchie des Deux-Siciles, dans les actes publics de laquelle il est désigné sous le nom de domaine en-deçà du phare. *Voyez* SICILE.

NAPLES, capitale du royaume des Deux-Siciles et du royaume de Naples, à trois lieues de Vésuve, au fond du golfe de son nom. Naples, autrefois célèbre pour les sciences et les belles-lettres, a son origine enveloppée d'obscurité. Cependant on en attribue généralement la fondation aux Grecs. Les habitants de Cumes, jaloux de sa prospérité, la ruinèrent complètement. Cette ville porta le nom de *Parthénope* avant celui de *Neapolis*. Elle ne devint colonie romaine que sous les empereurs, et continua d'être ville grecque dans ses usages, sa religion et son langage. Dans la suite, elle fut soumise aux Normands, aux empereurs d'Allemagne, aux rois de France et d'Espagne.

NAPPE. Du latin *nappa*, qui signifiait le linge dont on couvrait la table, quand le luxe se fut introduit à Rome ; car dans les premiers temps les Romains mangeaient sur une table nue. Autrefois il régnait en France un usage bien singulier dans les banquets : c'était de couper la nappe devant ceux à qui l'on voulait faire un affront, ce qui s'appelait *trancher la nappe*. Charles VI avait à sa table, un jour de l'Épiphanie, plusieurs convives illustres, entre lesquels était Guillaume de Hainaut, comte d'Ostrevant. Tout-à-coup un héraut vint trancher la nappe devant le comte, en lui disant « qu'un prince qui ne portait pas d'armes n'était pas digne de manger à la table d'un roi. » Guillaume, surpris, répondit qu'il portait le heaume, la lance et l'écu, ainsi que les autres chevaliers. « Non, sire, cela ne se peut pas, reprit le plus vieux des hérauts. Vous savez, ajouta-t-il en se tournant vers Guillaume, que votre grand-oncle a été tué par les Frisons, et que, jusqu'à ce jour, sa mort est restée impunie ; certes, si vous possédiez des armes, il y a longtemps qu'elle serait vengée. » Cette terrible leçon opéra son effet. Depuis ce moment, le Comte ne chercha plus qu'à réparer sa honte, et bientôt il en vint à bout.

NARCISSE. Cette fleur se rencontre dans nos provinces méridionales où elle croît dans les prairies. Dans l'antiquité, chantée par les poètes.

NATIVITÉ DE LA VIERGE. Cette fête est connue en Anjou, et dans les provinces limitrophes, sous le nom de *Notre-Dame de l'Angevine*, parce que l'Anjou fut, durant trois siècles, la seule contrée où on la célébra. Ce ne fut que vers la fin du VIIe siècle, que le pape Sergius Ier l'établit dans toute la Chrétienté.

NATRON. Le *natron* est le nom que les anciens donnaient à la soude carbonatée native. Cette matière saline se forme journellement à la surface des terrains sablonneux, surtout dans les contrées méridionales, telles que la Perse, le Bengale, la Chine et notamment l'Égypte d'où l'on en tire annuellement une grande quantité. Ce sel se trouve dissous dans les eaux de plusieurs lacs occupant la vallée dite des *Lacs de natron*, située à vingt lieues du Caire. Les anciens faisaient grand usage du *natron*, qu'ils nomment *nitrum* ou *natrum*. Ils l'employaient comme matière propre à faire du

verre en le faisant chauffer avec du sable, et s'en servaient aussi à saler les cadavres avant de les embaumer. Ce sel est devenu d'un usage borné dans le commerce depuis qu'on a obtenu la soude des plantes, et depuis surtout qu'on est parvenu à l'extraire du sel marin.

NATTES. L'origine de ces tissus en paille, en jonc, en roseau, en sparte, etc., est inconnue. Il paraît cependant que les nattes ont pris naissance dans l'Orient. Les Anachorètes de la Palestine les travaillaient et s'en couvraient.

NAVARIN, Avarin ou Néocastron, *Coryphasium*, ville de Grèce en Morée, dépendant de la Haute-Messénie. Ce qui rend cette ville à jamais célèbre, c'est le combat naval qui eut lieu dans son port, le 20 Octobre 1827; les flottes combinées française, anglaise et russe, y détruisirent, en moins de trois heures, toute la flote turco-égyptienne forte de deux cent quatorze bâtiments de guerre de toute dimension.

Navarin (*Vieux*) ou Zouchio, village de Grèce en Morée. C'est l'ancienne *Pylos*, séjour de Nestor.

NAVARRE (*Roi de France et de*). Philippe IV, surnommé *le Bel*, fut le premier qui joignit au titre de *roi de France* celui de *roi de Navarre*. Il avait épousé Jeanne de Navarre, héritière de ce royaume réuni à la couronne de France. La Navarre, ce patrimoine de Henri IV fait partie aujourd'hui du département des Basses-Pyrénées.

NAVET, *Navette*. Variétés dues à la culture du *Brossica asperi folia* indigène en Chine. Dès les premiers temps de la monarchie française, le navet était un légume fort estimé.

NAVETTE VOLANTE. Pendant la première partie du dernier siècle, les tisserands de coton, aussi bien que ceux de laine, etc., étaient dans l'usage de jeter la navette à travers les mailles du tissu, et quand la pièce excédait trois pieds en largeur, il fallait à chaque métier deux hommes, dont l'un jetait la navette de droite à gauche, et l'autre de gauche à droite; mais, en 1738, John Kay inventa, pour jeter la navette, un procédé très-simple et très-ingénieux, nommé *picking peg, navette volante*. Ce procédé permit au tisserand de faire deux fois autant d'ouvrage qu'il en faisait autrefois, et même il lui donnait moyen de tisser des étoffes de toutes les largeurs, sans qu'il eût besoin d'aucun secours. La *navette volante* fut d'abord employée dans les manufactures de laine, et ce ne fut qu'au bout de vingt ans, qu'on l'introduisit dans la fabrication du coton. Cette fabrication, à l'époque où cet admirable petit instrument fut inventé, était si peu importante, qu'elle n'excitait nullement l'attention publique. En 1760, Robert Kay, fils de John, inventa la *boîte à coulisse*, au moyen de laquelle un tisserand peut se servir de trois navettes, et produire ainsi une étoffe mélangée avec la même facilité qu'il pourrait faire un calicot ordinaire.

NAVIGATION (*La*) est la science de diriger et de conduire un navire. Elle se divise en deux parties: l'une est la navigation *côtière* qui se fait le long des rivages de la mer, sans jamais perdre la terre de vue; l'autre est la navigation *hautière*, ainsi nommée parce qu'elle se fait en haute mer et par le secours de l'astronomie nautique. La navigation intérieure, celle qui s'étend sur les rivières, les fleuves, les canaux creusés par la main des hommes, a sans doute été la première dont se soient occupées les nations commerçantes, à peine sorties de la barbarie. Les monuments les plus anciens de l'histoire nous ont transmis, par les hiéroglyphes qui décorent les temples égyptiens, la forme des bateaux qui naviguaient sur le Nil. On les voit pourvus d'un gouvernail et de leurs agrès les plus nécessaires, montés de rameurs ou cinglant à pleines voiles. C'est l'Égypte qui conçut la première le projet de creuser un canal artificiel, à dessin d'établir à travers l'isthme de Suez une communication entre la mer Rouge et la Méditerranée. Les vestiges qu'on en retrouve et les témoignages de tous les auteurs anciens ne laissent aucun doute sur un commencement d'exécution. Il paraît également que ce furent les Égyptiens qui apprirent la navigation aux anciens Grecs, dont les voyages ne s'étendaient pas plus loin que la Méditerranée. Les Phocéens, selon Hérodote, furent les premiers qui entreprirent des voyages de long cours. Les Lacédémoniens ne s'avisèrent que fort tard d'avoir une marine; mais bientôt après ils disputèrent l'empire de la mer aux Athéniens, qui jusque là avaient donné la loi à tous les autres peuples de la Grèce. Du reste, cet empire, ne doit s'entendre que des mers qui baignaient les côtes de la Grèce. En effet les Grecs n'entrèrent que fort tard dans l'Océan. Pour le golfe Arabique, le golfe Persique et toute la mer Rouge, il n'y naviguèrent point avant la mort d'Alexandre. Depuis cette époque, les Grecs, et surtout les Athéniens et les Corinthiens, firent des voyages sur les côtes d'Espagne, sur

celles d'Afrique, dans l'Océan, et dans tous les ports de la Méditerranée, en Egypte, en Phénicie et dans le Pont-Euxin. Leur navigation se soutint avec honneur jusqu'à ce qu'ils fussent tombés sous la domination des Romains. Dès l'an de Rome 245, ce dernier peuple, au rapport de Polybe, fit avec les Carthaginois un traité par lequel ils s'engageaient à ne point naviguer au-delà du cap qui couvre Carthage du côté du nord; ce qui prouve que la navigation lui était déjà connue. L'an de Rome 416, les Romains ruinèrent le port des Antiates, et s'emparèrent de leur flotte, qui était de vingt-deux vaisseaux. Ce ne fut, dit Furgault, que vers l'an de Rome 493, c'est-à-dire un peu avant la première guerre punique, qu'ils commencèrent à s'appliquer sérieusement aux affaires de la mer. Néanmoins la navigation des Romains, bornée aux côtes de la Méditerranée, n'a jamais dû s'étendre beaucoup au-delà : et, en effet, que pouvait-elle être avant l'usage de la boussole, lorsqu'on n'osait pas encore se hasarder à perdre la terre de vue? Au reste, les premières notions exactes que nous ayons, datent de cette époque célèbre dans notre histoire, où les nations de l'Europe entreprirent la conquête de Jérusalem. Les peuples maritimes de l'Italie, chargés de conduire les croisés à la Terre-Sainte, établirent des comptoirs sur les côtes dont leurs armées s'étaient emparées; et le commerce, ainsi que la navigation, commença à prendre de nouveaux accroissements. C'est au temps de la dernière croisade de Saint-Louis que remonte le voyage de Marco Paolo, et qu'ont été jetés les fondements de la géographie moderne. La boussole, dant l'usage date à-peu-près de la même époque, donna aux navigateurs les moyens de se diriger en tout temps, et leur inspira l'audace de s'éloigner des côtes. Le commerce en prit un nouvel essor, et dès le XIV[e] siècle, il s'étendait au dehors de la Méditerranée. Hipparque conçut le premier l'idée de rapporter chaque point de la surface du globe à celui qui lui correspond dans la sphère céleste : Christophe Colomb, en l'appliquant à la navigation, lia pour jamais ce grand art à l'astronomie; et c'est en s'élevant à ces hautes considérations de la science, que son génie lui fit découvrir un nouveau monde. Dès lors un mouvement général fut imprimé à la navigation.

NAVIRE. *Voyez* VAISSEAU.

NÉCROMANCIE. Sorte de divination par laquelle on prétendait évoquer les morts pour les consulter sur l'avenir, par le ministère des démons qui faisaient rentrer les âmes des morts dans leurs cadavres, ou faisaient apparaître à ceux qui les consultaient leur ombre ou leur simulacre. La nécromancie était fort en usage chez les Grecs et surtout chez les Thessaliens. Ils arrosaient de sang chaud le cadavre d'un mort, et prétendaient qu'ensuite il leur donnait des réponses certaines sur l'avenir. Delrio, qui a traité fort au long de cette matière, distingue deux sortes de nécromancie. L'une était en usage chez les Thébains, et consistait simplement dans un sacrifice et un charme ou enchantement. On en attribue l'invention à Tirésias, Thébain, que Junon priva de la vue. L'autre était pratiquée par les Thessaliens avec des ossemens, des cadavres, et un appareil tout-à-fait formidable. Le plus jeune des fils de Pompée en fit usage pour connaître l'événement de la journée de Pharsale. *Voyez* MAGIE.

NÈGRES. *Voyez* TRAITE.

NEIGE. Les navigateurs ont trouvé de la neige rouge à la baie de Baffin, dans l'hémisphère boréal; à la nouvelle Shetland, dans l'hémisphère austral. Le botaniste Francis Bauer a reconnu, à l'aide du microscope, que la couleur des neiges polaires est due à la présence d'un très-petit champignon du genre *uredo*. Au Saint-Bernard, la neige rouge est permanente; on la voit presque toujours sur des plateaux dominés par des pentes chargées de neige. Il vient d'être reconnu que la neige rouge des Alpes est identique avec celle des pôles.

NÉORAMA. *Voyez* PANORAMA.

NERVIENS. L'une des plus importantes nations de la Belgique à l'arrivée de Jules-César. Ils occupaient le Hainaut et le Brabant méridional.

NESTORIENS. Secte d'hérétiques qui avaient pour chef l'évêque de Constantinople, Nestorius, d'où vient leur nom. Condamnée par le concile d'Éphèse, en 441.

NEUCHATEL, en allemand *Neubourg*. Canton de Suisse, formant une principauté dépendant du roi de Prusse. Le canton de Neuchâtel tient le vingt-unième rang dans la confédération suisse. Il paraît d'après d'anciennes inscriptions, que sous la domination romaine, il y avait une ville assez considérable près de l'emplacement de Neuchâtel, chef-lieu de ce canton, qui, sans doute, fut détruite à la chute de l'empire d'Occident, par les barbares du Nord. Ce pays fut conquis par les Bourgui-

gnons qui y bâtirent Neuchâtel : dans le XI[e] siècle, il passa au pouvoir des empereurs d'Allemagne, qui accordèrent des franchises, pour le peupler davantage. Il eut des seigneurs particuliers dans le XII[e] siècle, et reçut le titre de comté dans le XIV[e].

NEUF. Fontenelle a remarqué une singularité du nombre *neuf;* c'est que ses multiples redonnent toujours neuf, lorsque vous faites une addition des nombres exprimés par les figures dont ces multiples sont composés; ainsi deux fois *neuf* font dix-huit, et les chiffres un et huit font neuf; trois fois *neuf* font vingt-sept, et les chiffres deux et sept font neuf. Cette propriété ne se borne pas au-dessus de cent, elle s'étend à tous les multiples de *neuf* possibles. Bien plus, en renversant l'ordre des figures dont le chiffre est composé, en sorte que vous fassiez d'autres nombres, pourvu que ce soient toujours les mêmes figures, vous trouverez toujours ou neuf ou des multiples de neuf; et la différence de chiffres ainsi renversés sera toujours pareillement neuf, ou des multiples de neuf. M. de Mairan a découvert une autre propriété singulière du nombre *neuf,* savoir que si l'on change l'ordre des chiffres qui expriment un nombre quelconque, par exemple, de ceux qui expriment vingt et un, ce qui fera douze; de ceux qui expriment cinquante-deux, ce qui fera vingt-cinq; il se trouve toujours que la différence est neuf ou un multiple de neuf : comme dans ces deux exemples, où la différence de douze et de vingt-un est neuf; et la différence de vingt-sept, c'est-à-dire trois fois neuf, qui est un multiple de neuf.

NEWTONIANISME, ou *Philosophie newtonienne.* C'est la théorie du mécanisme de l'univers et particulièrement celle du mouvement des corps célestes. Toutes fois, quelques auteurs entendent par ce terme la philosophie corpusculaire telle qu'elle a été réformée et corrigée par les découvertes dont Newton l'a enrichie; d'autres appellent philosophie newtonienne la méthode que Newton observe dans sa philosophie, méthode qui consiste à déduire ses raisonnements et ses conclusions directement des phénomènes, sans aucune hypothèse préalable. *Voyez* ATTRACTION, ASTRONOMIE.

NEW-YORK, un des États-Unis de l'Amérique septentrionale, dans le Nord de la confédération : un de ceux qu'on nomme états du milieu (Middle States). La constitution de cet état, adoptée par une assemblée, en 1777, fut révisée en 1802, puis en 1821, et ne fut adoptée, avec ses amendements, par le peuple, qu'en 1822. L'Hudson fut, dit-on, découvert, en 1609, par le navigateur du même nom, Anglais de naissance, mais qui voyageait au service de la Hollande. Les Hollandais firent les premiers un établissement vers l'embouchure de ce fleuve; ils l'abandonnèrent aux Anglais en 1614, le reprirent l'année suivante et l'augmentèrent de tout le territoire compris entre la Delaware et le Connecticut. Cette colonie reçut le nom de Nouveaux-Pays-Bas, et fut concédée par les états-généraux à la compagnie des Indes. En 1664, le colonel anglais Nicholls la confisca au profit de la Grande-Bretagne. Les Français du Canada et les Indiens ont été funestes à cette colonie, qui fut la première à adopter la cause de l'indépendance. (*Voyez* ÉTATS-UNIS.) La ville de New-York, autrefois fort-Amsterdam, fut appelée New-York par les Anglais qui s'en étaient emparés sous le règne de Charles II.

NEZ. Les anciens, selon Millin, paraissent avoir eu de l'aversion pour les petits nez, et ne trouvaient jamais difformes les grands nez que quand il y avait de l'excès; mais il estimaient surtout un nez aquilin, que Platon nomme par excellence un nez royal. C'est ainsi qu'Ælien a dépeint celui d'Aspasie, et Philotrate celui d'Achille et celui de Pâris. Selon Plutarque, Cyrus l'avait de la sorte, et c'est pour cela que les Perses aimaient les nez de cette forme. Un nez droit et carré est tenu pour le plus parfait.

NICKEL. Corps simple, rangé dans la cinquième classe des métaux, à cause de la propriété qu'a son oxide de se réduire par la seule action de la chaleur. Quoique Cronstedt eût annoncé, de 1751 à 1754, l'existence du nickel dans le minéral que les mineurs appellent *kupfernickel* ou *faux cuivre,* qui n'est qu'un arséniure de nickel mélangé de fer et de cobalt, ce n'est qu'en 1775, que ce métal fut regardé généralement comme distinct de tous les autres. Il possède la vertu magnétique à un grand degré, mais moins que le fer. Ce métal est sans usage.

NICKOLANE. Nouvelle substance métallique, découverte dans les mines de cobalt de Suède, par Reichster, qui lui donna ce nom, parce que, avec plusieurs propriétés différentes du nickel, le nickolane en a d'autres qui lui sont communes avec ce métal.

NICOTIANE. C'est de Nicot que vient ce nom, dont on appelait autrefois le tabac, parce qu'il envoya en France cette plante, en 1560,

pendant qu'il était ambassadeur en Portugal.

NIELLE. le *nielle*, en latin *nigellum*, et en italien *niello*, est une composition métallique, noirâtre, fusible, qui, à l'aide d'un mordant, se fixe sur les creux, gravés sur une planche de métal, et y produit des lignes noires. Un nielle est aussi une estampe imprimée sur une planche gravée pour recevoir du *nigellum* avant que cette composition en ait rempli le creux. L'art de nieller a été répandu dans le moyen-âge. Dès le VII siècle les orfèvres de Marseille s'y étaient illustrés. Cet art fut porté à sa perfection par les Florentins dans le XIVe et le XVe siècle. Maro Finiguerra, ayant à *nieller*, pour l'église de Saint-Jean-Baptiste, à Florence, une *paix* en argent, voulut s'assurer préalablement de la bonté de la gravure, avant d'y couler le *nigellum*. Il introduisit dans les creux du noir de fumée mêlé d'un peu d'huile, et pressa sa planche contre un papier mouillé. C'est à cette expérience, qui réussit et qui date de 1452, qu'est due l'origine de l'art de la gravure et de l'impression en taille douce. Les nielles sont très-recherchés à cause de leur grande rareté. La bibliothèque nationale en possède de fort curieux. *Voyez* GRAVURE.

NIEUPORT, ville Belge fondée au seizième siècle sur l'emplacement du village de Zandhoofd que la mer avait englouti.

NIL. Plusieurs auteurs de l'antiquité ont prétendu que l'ancien nom de ce fleuve était Égyptus, et Diodore de Sicile pense qu'il ne prit le nom de *Nilus* que depuis le règne d'un roi d'Égypte ainsi nommé. Cambise, Alexandre, Ptolomée Philadelphe, et Néron, cherchèrent en vain à découvrir la source de ce fleuve. En 1718, le P. Paez, missionnaire portugais, découvrit les sources du Nil d'Abyssinie (l'*Astatus* des anciens), et les décrivit dans une relation qui a été mise au jour par Kircher. L'Écossais Bruce de Rismaird n'a fait depuis que répéter sur ce point ce qu'avait dit le missionnaire; mais ces sources ne sont pas celles du vrai Nil, auxquelles aucun Européen ne paraît avoir encore pénétré, et qui sont situées au pied des Alpes de Kumri, ou montagnes de la Lune. L'île que le Nil forme en se divisant en plusieurs branches a pris le nom de *Delta*, à cause de sa ressemblance avec la quatrième lettre de l'alphabet grec. L'inondation du Nil, dont la cause échappa aux nombreuses recherches des anciens, est produite par les grandes pluies qui, tombent régulièrement en Ethiopie, pendant les mois d'avril et de mai. Il semble que la cause de ce phénomène n'était point inconnue à Homère puisqu'il dit que le Nil est un épanchement du ciel. Tout le monde sait que la fertilité de l'Égypte dépend du limon que le Nil dépose lors de ses débordements; mais on ignorait les autres propriétés de ce limon. On en fait de la brique excellente et des vases de différentes formes; il entre dans la fabrication des pipes; les verreries l'emploient pour la construction de leurs fourneaux, et les habitants des campagnes en revêtent leur maisons.

NILOMÈTRE. Instrument propre à mesurer la crue du Nil. Il n'existe aujourdhui que deux nilomètres que l'on consulte, c'est celui de l'île de Roudah; et celui de l'Ile d'Éléphantine. Ces deux monuments sont les seuls à l'aides desquels on puisse découvrir l'exhaucement du lit du fleuve sur les deux points où ils sont érigés. Ils consistent en une simple règle sur laquelle est tracée une échelle de division sur les parois d'un puits creusé exprès. Les auteurs anciens ne nous ont rien transmis de positif sur la fondation de ces utiles monuments. Les Arabes, attribuent le premier nilomètre à Joseph, et le placent à Memphis. Vingt-deux degrés ou coudées (environ trente pieds) sont le type d'une bonne inondation.

NIMBE. Auréole ou cercle lumineux dont on entourait quelquefois la tête des divinités. Il y a des images de Proserpine avec le *nimbus*. Dans la suite on le donna aux empereurs; et les artistes, depuis le Christianisme, le donnent aux saints. Les Romains se servaient de boucliers ronds, et ce bouclier étaient attaché derrière la tête de celui qui triomphait. C'est la véritable origine du nimbe ou cercle lumineux dont on orne les images des saints, pour marquer, dit saint Thomas, le triomphe qu'ils ont remporté sur les passions et sur les ennemis de la foi : c'est aussi de cet ornement de triomphe qu'est venue la coutume d'entourer du même cercle les têtes des empereurs.

NITRATE DE POTASSE. *Voyez* SALPÊTRE.

NIVEAU. C'est un mot corrompu qui a prévalu sur le mot véritable, qui était *liveau*. Les Italiens disent encore *livello* et les Anglais *level*, mots formés du latin *libella* qui a la même signification. C'est un instrument de mathématiques qui sert à tirer et à déterminer des lignes parallèles à l'horizon; il sert encore à faire connaître la différence de hauteur dans un terrain inégal, ou dans un corps inégalement posé. Il y a des niveaux de

différentes espèces qui ont chacun leurs inventeurs particuliers. Le *niveau d'air*, dont on attribue l'invention à M. Thevenot, est celui qui montre la ligne de niveau par le moyen d'une bulle d'air enfermée avec quelque liqueur dans un tuyau de verre, dont les extrémités sont scellées hermétiquement. Le *niveau à bulle d'air et à lunette* est propre à déterminer exactement ce point de niveau à une grande distance ; il a été singulièrement perfectionné vers le milieu du siècle dernier par Chezy, directeur des ponts et chaussées. Le *niveau d'eau* dont on est redevable à Mariotte, à été depuis perfectionné par Villard, en 1789. Il y a encore un *niveau de réflexion* fait d'un miroir d'acier ou d'autre matière semblable ; cet instrument est de l'invention de Cassini. Le *niveau à plomb* ou à perpendicule fait connaître la ligne horizontale, au moyen d'une ligne verticale décrite par son fil-à-plomb. On regarde Picard comme l'auteur de cet instrument.

NIVEAU-CERCLE. Cet instrument, inventé par Lenoir, en 1820, forme, par ses combinaisons, quatre instruments bien distincts : comme niveau, il a le grand avantage d'être très-solide et de n'avoir besoin d'aucune rectification. Une fois placé en station, il est immuable. La lunette seulement qui entraîne le niveau peut se diriger vers autant de points qu'on peut le désirer, et cela sans le moindre dérangement de la bulle d'air. Un autre grand avantage, c'est qu'à l'aide d'une pièce nommée *alidade*, *support*, cet instrument devient propre à la mesure des angles simples et des angles doubles.

NIVELLES. Célèbre abbaye de Brabant, dont l'abbesse était princesse Souveraine, fondée en 645 par Sainte Gertrude fille de Pépin de Landen. Le proverbe du chien de Jean de Nivelles qui s'enfuit quand on l'apelle, est appliqué par les savants à Jean de Montmorency, seigneur de Neveele en Flandre, qui dans les guerres de Philippe-le-Bon ayant pris parti contre son père, en fut traité de chien et de traître, et s'éloignait d'autant plus, que son père le sommait davantage de revenir à lui. Mais cette explication est-elle suffisante ?

NIVOSE. C'était le quatrième mois de l'année de la république française. On lui a donné ce nom à cause des neiges qui tombent ordinairement dans ce mois. Il commençait le 21 Décembre et finissait le 19 Janvier.

NOBLESSE. Il est déjà parlé de noblesse dans le Deutéronome : on entendait par nobles ceux qui étaient connus et distingués du commun, et qui furent établis princes et tribuns pour gouverner le peuple Juif ; l'ancienne loi attachait une sorte de noblesse aux aînés des familles et à ceux qui étaient destinés au service des autels. Thésée, qui donna chez les Grecs la première idée de la noblesse, sépara le peuple d'Athènes en deux classes, et distingua les nobles des artisans. Avant Lycurgue, on distinguait à Lacédémone deux sortes de citoyens, les grands ou nobles, et les petits ou le peuple. Ce législateur abolit toutes les distinctions par le partage des terres qu'il distribua en portions égales entre tous les citoyens. La noblesse chez les Romains devait son origine à Romulus. Il forma le corps de la noblesse de personnes distinguées par leur mérite, leurs services et leurs richesses ; il leur donna le nom de *pères*, et en forma un sénat ou conseil public de la nation. Tout le reste de la nation s'appela peuple, *plebs* ; c'est de là que vint dans la suite la distinction de patriciens et de plébéiens. Les Romains ayant fait la conquête des Gaules, y établirent peu-à-peu les règles de leur noblesse. Lorsque les Francs eurent à leur tour conquis les Gaules sur les Romains, cette nation victorieuse forma le principal corps de nobles. On sait que les Francs venaient des Germains, chez lesquels la noblesse héréditaire était déjà établie, puisque Tacite dit que l'on choisissait les rois dans le corps de la noblesse, le gouvernement républicain abolit toute espèce de noblesse, mais Napoléon s'étant emparé du suprême pouvoir sentit la nécessité d'établir, entre le peuple et le trône, un corps privilégié. Après la chute de l'empereur, l'ancienne dynastie, ayant ressaisi les rênes du gouvernement, réhabilita l'ancienne noblesse et conserva la nouvelle.

NOCES. Du latin *nuptiæ*, qui vient lui-même de *nubere* (se couvrir d'un voile), parce que chez les Romains les filles nubiles, ou en âge d'être mariées, portaient un voile sur la tête. *Voyez* MARIAGE.

NOCE ALDOBRANDINE. C'est le plus célèbre des monuments qui nous restent des anciens. Cette peinture, dont la composition réunit la noblesse et la simplicité, fut trouvée, du temps du pape Clément VIII, dans l'endroit où était anciennement le jardin de Mécène, et transportée de là au palais Aldobrandin, d'où elle a pris son nom.

NOCTURNE. Morceau de chant ordinairement à deux voix, d'une mélodie douce et calme. Les premiers nocturnes étaient sans doute chantés la nuit.

NOEL. Nom que l'on donne à la fête de la naissance de Jésus-Christ, qui se célèbre dans toute l'Église catholique le 25 Décembre. On croit que ce mot est corrompu de *nouvel*, d'autant plus qu'on criait anciennement *noël* à l'arrivée de quelque nouvelle heureuse. On apelle aussi *noëls* des airs destinés à certains cantiques, que l'on chante aux fêtes de Noël.

NOEUD GORDIEN. *Voyez* Gordien.

NOIR *de fumée*. La fumée des résines, condensée et recueillie dans des chambres tendues de toile ou de papier, forme le noir de fumée dont l'emploi est commun dans la peinture, la teinture, l'imprimerie et la composition des vernis.

Noire (*Manière*). Nous avons déjà parlé au mot *gravure* de ce genre dans lequel un prince palatin, nommé Rupert, s'est exercé, dit-on, le premier; voici suivant des écrivains étrangers, à quelle circonstance fortuite il aurait dû cette découverte. Etant sorti de très-grand matin pendant le temps de sa retraite à Bruxelles, il remarqua une sentinelle qui paraissait très-occupée, à quelque distance de son poste, à faire quelque chose à son fusil. Le prince demanda au soldat ce qu'il faisait : celui-ci répondit que la rosée de la nuit avait rouillé son fusil, et qu'il travaillait à faire disparaître la rouille et à rendre son arme brillante. Le prince, en l'examinant, fut frappé de voir une espèce de figure tracée par la rouille du canon, avec une multitude innombrable de petits trous liés ensemble, comme un ouvrage glacé sur l'or ou sur l'argent, et dont le soldat avait fait paraître une partie. Le prince conçut immédiatement l'idée qu'il serait possible de trouver un moyen de couvrir une plaque de cuivre d'une certaine étendue de petits trous pressés les uns contre les autres, qui donneraient indubitablement une impression toute noire, et qu'en ôtant convenablement certaines parties, la superficie qui resterait unie laisserait le reste du papier blanc. Ayant communiqué son idée à Wallerant-Vaillant, peintre de Bruxelles, ils firent plusieurs expériences; et à la fin ils inventèrent un rouleau d'acier avec des pointes ou dents saillantes, à peu près comme une lime. Le cuivre, pressé contre le rouleau, recevait une empreinte qui produisait effectivement le fond noir; et raclé ou diminué à volonté, il laissait paraître toutes les gradations du blanc. Telle fut l'origine de la gravure en *demi-teinte*. *Voy*. Gravure

NOISETIER. Cet arbrisseau élevé croît naturellement dans tous les bois de l'Europe. Le *noisetier du Levant* est un grand arbre d'un aspect agréable et avec le bois duquel les Turcs construisent leurs vaisseaux. Le *noisetier d'Amérique* ne s'élève qu'à six ou huit pieds de haut. Son amande, fort petite, a un bon goût.

NOIX *de galle*. C'est une production végétale qui se forme sur divers chênes dans le Levant; dans la Pannomie, dans l'Istrie, en Italie, en Provence, en Gascogne, etc. Malpighi, né à Crevalcuore, dans le voisinage de Bologne, en 1628, a découvert le premier, ce mécanisme de végétation. En 1793, M. Déyeux a démontré, par des observations nouvelles, que cette production est les résultat d'une maladie occasionnée par la piqûre faite sur la feuille du chêne par un insecte dont les naturalistes ont donné la description.

NOMS PROPRES et SURNOMS. D'abord les individus n'eurent chez les Hébreux qu'un seul nom propre, qui exprimait ce que les parents désiraient à l'enfant, ou qui procédait de quelque occasion ou de quelque évènement. Il n'y avait chez eux, comme chez les Arabes, qu'un moyen pour distinguer les familles, c'était d'exprimer à la suite de son nom de qui on était fils. On disait : *Saul, fils de Cis, David, fils d'Isaï*. Aristote nous apprend que, chez les Grecs, le nom se donnait le septième jour de la naissance; suivant d'autres les noms était imposés le dixième jour. A Athènes, une loi donnait au père le doit d'imposer le nom à son enfant : c'était assez souvent celui du grand-père que l'on choisissait, surtout s'il avait été illustre. On donnait aussi au fils aîné le nom de l'aïeul paternel; au second, celui de l'aïeul maternel, et ceux qui les suivaient portaient le nom de l'agnation et de la cognation. L'usage de porter deux noms remontait chez eux à la plus haute antiquité; on en trouve divers exemples dans Homère, et entre autres celui du fils d'Hector, dont le nom ordinaire était Scamandrius, et que son père avait appelé Astyanax; de Pâris qui s'appelait Alexandre; d'Andromaque, qui ne prit ce nom qu'après être devenue l'épouse d'Hector, etc. Les surnoms se divisaient en surnoms proprement dits, et en sobriquets. Les premiers se tiraient pour l'ordinaire d'une action mémorable, de l'éclat des victoires, de la supériorité de courage ou de lumières, de quelques avantages corporels, d'une prospérité marquée, etc. Quant aux seconds, on sent que, chez un peuple aussi spirituel et aussi railleur que l'étaient les Grecs, ils durent être extrêmement prodigués. Les Romains, comme tous

les autres peuples, n'eurent vraisemblablement, dans le principe, qu'un seul nom propre. Ils ne commencèrent, suivant Eutrope, à en prendre deux, qu'après leur mélange avec les Sabins; époque où le traité de paix entre les deux nations porta que, pour ne faire qu'un même peuple, ils emprunteraient réciproquement les noms les uns des autres, que le Romain ajouterait au sien celui d'un Sabin, et le Sabin celui d'un Romain. Quoique l'on se contentât d'abord du nom de sa famille, les Romains ne laissèrent pas, dans la suite, de porter trois noms et quelquefois quatre. Il paraît cependant qu'originairement les Francs n'avaient qu'un nom en langue vulgaire. Charlemagne introduisit en quelque sorte la coutume d'en prendre deux, par les noms qu'il donna aux grands hommes de son temps, avec lesquels il était en relation : c'est peut-être la première origine des surnoms qui se multiplièrent sur la fin du X[e] siècle, et au commencement du XI[e]. Les noms n'étaient pas toujours héréditaires pour les grands seigneurs, mais seulement attachés à leurs fiefs; il se confondirent ensuite avec les surnoms, dont l'usage commença vers la fin de la seconde race. « Ce ne fut guère, dit Mézeray, que vers la fin du règne de Philippe-Auguste, que les familles commencèrent à avoir des noms fixes et héréditaires. Les seigneurs et gentilshommes les prirent le plus souvent de leurs terres, et les gens de lettres du lieu de leur naissance. Les Juifs convertis en firent autant, et les riches négociants empruntèrent les leurs des villes où ils faisaient leur résidence. » Quand aux roturiers, leurs noms, dans l'origine, paraissent avoir été tirés, les uns de la couleur, les autres des défauts du corps; ceux-là des habits, ceux-ci de l'âge, de la profession ou de l'office; quelques-uns des meubles, des instruments, des degrés de consanguinité, des mois et des jours de la semaine, d'autres, enfin, de leurs bonnes ou mauvaises qualités. Voilà pourquoi nous retrouvons dans la roture les noms suivans : le Bel, le Bègue, Prud'homme, Sauvage, Ménager, Petit, Têtu, le Doux, le Prieur, le Moine, Châtelin, Vavasseur, Champion, Prévôt, le Riche, le Fèvre, le Charpentier, le Brun, le Blanc, l'Ami, le Gendre, le Normand, Lombard, Martel, Lachaise, Chaudron, Panier, Mortier, Béguin, l'Enfant, le Jeune, le Vieux, Neveu, Cousin, Beaufils, Filleul, Janvier, Février, Jeudi, etc. Plusieurs noms ont été dus aux événements, tels qu'Apelvoisin, Crèvecœur, Éveillechien, etc. Un grand nombre est provenu de l'agriculture, tels que Rosier, des Noyers, de l'Orme, du Fresne, Buisson, Hautefeuille; sans parler des bourgeois qui, possesseurs d'un petit quartier de terre, ont quitté leur nom de famille, pour prendre ceux de la Saussaye, de Ducoudray, de la Haye, de l'Ile. Dans les titres au-dessus de l'an 1,000, on ne trouve guère les personnes, désignées autrement que par leur nom propre ou de baptême; c'est de là peut-être que les prélats ont retenu l'usage de ne signer que leur nom propre avec celui de leur évêché, parce que, durant les siècles précédents, on ne voyait point d'autres souscriptions dans les conciles. Dans les actes publics, pour mieux désigner une personne, on écrivait au-dessus de son nom, en interligne, le sobriquet qu'elle portait, là se trouve l'étymologie du mot *surnom*.

NOMBRES. Peu d'accord sur l'origine des nombres, les anciens en ont attribué l'invention à Minerve, à Mercure, et à Pithagore de Samos. Vossius prétend que les Égyptiens sont les inventeurs des nombres, qu'Abraham les prit chez ce peuples, et qu'ils passèrent de là aux autres nations. Les figures destinées à marquer les nombres ont été différentes chez les Grecs et chez les Romains. Les Grecs inventèrent d'abord une arithmétique assez simple; elle consistait en six lettres, et de la combinaison de ces six lettres, ils formaient la valeur de tous les chiffres. Dans la suite, ils se servirent des lettres selon l'ordre de l'alphabet, et c'est ainsi que l'on compte les livres d'Homère. Enfin ils divisèrent leurs lettres en trois classes, dont la première est celle des unités, la seconde, celle des dixaines. Les premiers Romains n'eurent d'abord aucune sorte d'arithmétique; ce qui le prouve, c'est le clou qu'on attachait tous les ans à la muraille du temple de Jupiter au Capitole, pour marquer les années. Mais dans la suite il se firent une manière de compter qui est une suite de l'arithmétique digitale, parce qu'ils n'y employèrent que cinq lettres, par la combinaison desquelles ils exprimaient tous les nombres. Ces lettres sont I, V; X, L, C. Quant à nos chiffres arabes, ils n'appartiennent ni aux Grecs, ni aux Romains. Tout le monde convient aujourd'hui qu'ils ont été inventés par les Orientaux; d'abord parce que, quand deux ou plusieurs de ces chiffres sont accouplés ensemble, on commence à supputer du côté droit en tirant vers la gauche, ce qui était en usage dans l'Orient; ensuite parce qu'on s'est servi de ces caractères pour marquer les signes

du zodiaque et les planètes. Les auteurs anciens annoncent que Pythagore est le premier qui ait découvert des vertus divines aux nombres. Ainsi, par exemple, *deux* était de mauvais augure; le nombre *six* tirait son mérite de ce que les premiers statuaires avaient partagé leurs figures en *six* modules, et selon les Chaldéens, Dieu avait créé le monde en *six* gahambârs. Mais *sept* était le nombre par excellence; alors on comptait sept planètes; toute l'Asie comptait par semaine de sept jours : les Juifs transmirent aux premiers Chrétiens d'Alexandrie la fatalité des nombres. Le peuple aime à rapporter aux nombres les événements heureux ou malheureux. Lorsque le 13 Février 1820 le duc de Berri fut frappé du coup mortel, on se rappela que le 13 juillet 1817 et le 13 septembre 1819 la duchesse de Berri accoucha d'enfants qui ne vécurent point.

NOMBRES (*Livres de*). C'est le quatrième des livres de Moïse. On l'appelle ainsi, parce que les premiers chapitres contiennent les dénombrements des Hébreux.

NOMBRE D'OR. Méton et Euctémon, astronomes grecs, s'attachèrent conjointement et avec beaucoup de succès à l'étude de l'astronomie; et en combinant par un calcul plein de sagacité, toutes les observations faites jusqu'à eux, ils formèrent une période lune-solaire ou un cycle de dix-neuf ans, parce qu'après cet intervalle de temps les deux astres se retrouvent périodiquement dans les mêmes positions l'un à l'égard de l'autre. Ce cycle fut adopté le 16 Juillet, l'an 433 avant Jésus-Christ, et il est encore en usage, mais avec des modifications que son défaut de précision astronomique a nécessitée. On le nomme le cycle *métonique*, d'après le nom de son inventeur. Cette découverte très-ingénieuse prouve des connaissances étendues en astronomie. Tel en fut le succès en Grèce, qu'il fut gravé en lettres d'or, et que cette période reçut le nom de *nombre d'or*.

NONCE. Ambassadeur du pape vers un prince, ou vers un état catholique. Ce mot *nonce*, qui est la même chose qu'ambassadeur, n'a commencé à être d'un usage général qu'au milieu du XIVe siècle; il est cependant plus ancien, puisqu'on le trouve dans une charte de l'an 1035. Les premiers nonces furent envoyés par Grégoire III, à Charles-Martel vers 741.

NORMALES. *Voyez* ÉCOLES.

NORMANDIE. Province du Nord de la France; anciennement habitée par les *Velocasses*, les *Caleti*, les *Aulerci*, les *Éburovices*, les *Lexovii*, les *Bajocasses*, les *Abrincalui*, et les *Unelli*; cette contrée fut comprise dans la deuxième Lyonnaise de la Gaule romaine. Clovis la réunit à ses états, et, sous ses descendants, elle fit partie du royaume de Neustrie : les faibles successeurs de Charlemagne ne purent la préserver des ravages des Normands. Rollon, chef de ces peuples aventuriers, obtint de Charles-le-Simple, en 912, la possession du pays, qui prit dès-lors le nom des conquérants.

NORWÈGE, en danois et en norwégien, *norge*, en suédois, *norrige* (royaume du Nord), contrée du Nord de l'Europe qui a le titre de royaume et qui forme la partie occidentale de la monarchie suédoise ou de la péninsule scandinave. Ce royaume, paraît avoir été désigné par les Romains sous le nom de *Néricos*. La stérilité même de ce pays fut une source de gloire pour une grande partie de ses habitants qui émigrèrent et immortalisèrent le nom de *Normands* qui leur fut donné, par des exploits et même par des conquêtes durables en Angleterre, en France, en Italie et en Grèce. Ce fut par la violence que le christianisme fut établi en Norwège, dans le XIe siècle, par le roi Olaüs, dit *le Saint*.

NOTAIRE. La promptitude avec laquelle écrivaient les notaires, les *tablettes* dont ils se servaient pour renfermer leurs *notes*, les prêts d'argent qu'ils étaient appelés à constater, enfin les actes qu'ils dressaient et les fonctions de greffier qu'ils exerçaient leur firent donner autrefois les noms de *cursores*, *logographi*, *notarii*, *tabelliones*, *argentarii*, *actuarii scribæ*. Dans les premiers temps, les conventions verbales suffisaient à la foi des contractants et étaient constatées par les déclarations des personnes choisies comme témoins. Plus tard, ces conventions furent fixées par écrit, mais n'avaient point encore pour garantie la signature des parties. C'est aux progrès de la civilisation que peut-être attribuée l'institution du notariat. Le premier écrit se nommait *minute*, sous l'empereur Justinien. Le second écrit, que le tabellion mettait lui-même au net, était la *grosse*. Jusque vers la fin du règne de Saint-Louis, les notaires ne conservaient point les minutes. Ces fonctionnaires publics perdirent à la révolution d'honorables priviléges, mais la loi du 25 ventôse an XI leur rendit le rang qu'ils occupent dans la société.

NOTES DE MUSIQUE. Les Grecs se servaient des lettres de leur alphabet pour noter leur musique. Les anciens ayant jusqu'à quinze

modes différents, selon le dénombrement d'Alypius, il fallut approprier des caractères à chaque mode. Ces modifications exigeaient des multitudes de signes auxquels les vingt-quatre lettres de l'alphabet étaient bien éloignées de suffire; de là la nécessité d'employer les mêmes lettres pour plusieurs sortes de *notes* : ce qui les obligea de donner à ces lettres différentes situations, de les accoupler, de les mutiler, de les allonger en divers sens. En combinant toutes les modifications qu'exigeaient ces diverses circonstances, on trouve jusqu'à 1620 différentes *notes*, nombre prodigieux qui devait rendre l'étude de la musique de la plus grande difficulté; aussi l'était-elle, selon Platon, qui veut que les jeunes gens se contentent de donner deux ou trois ans à la musique, seulement pour en apprendre les rudiments. Cependant les Grecs n'avaient pas un si grand nombre de caractères; mais la même *note* avait quelquefois différentes significations selon les occasions. Les Latins, qui, à l'imitation des Grecs, notèrent aussi la musique avec les lettres de leur alphabet, retranchèrent beaucoup de cette quantité de notes; le genre enharmonique ayant tout-à-fait cessé d'être pratiqué, et plusieurs modes n'étant plus en usage, il paraît que Boërce établit l'usage de quinze lettres seulement; et Grégoire, évêque de Rome considérant que les rapports des sons sont les mêmes dans chaque octave, réduisit encore ces quinze notes aux sept premières lettres de l'alphabet, que l'on répétait en diverses formes d'une octave à l'autre. Dans le XIe siècle, un bénédictin d'Arezzo, nommé Gui, substitua à ces lettres des points posés sur différentes lignes parallèles à chacune desquelles une lettre servait de clef. Dans la suite on grossit ces points, on s'avisa d'en poser aussi dans les espaces compris entre ces lignes, et l'on multiplia, selon le besoin, ces lignes et ces espaces. Les notes n'eurent pendant un certain temps d'autre usage que de marquer les degrés et les différences de l'intonation. Elles étaient toutes, quant à la durée, d'égale valeur, et ne recevaient à cet égard d'autres différences que celles des syllabes longues et brèves sur lesquelles on les chantait : c'est à-peu-près dans cet état qu'est demeuré le plain-chant des Catholiques jusqu'à ce jour; et la musique des psaumes, chez les Protestants, est plus imparfaite encore, puisqu'on n'y distingue pas même dans l'usage les longues des brèves, ou les rondes des blanches, quoiqu'on y ait conservé ces deux figures. Cette distinction de figures dura, selon l'opinion commune, jusqu'en 1338, que Jean de Muris, docteur et chanoine de Paris, donna, à ce qu'on prétend, différentes figures aux *notes*, pour marquer les rapports de durée qu'elles devaient avoir entre elles. Cependant on ne voit rien dans les ouvrages de Muris qui pût confirmer cette opinion. De plus l'examen des manuscrits du XIVe siècle qui sont à la bibliothèque du Roi ne porte point à juger que les diverses figures de notes qu'on y trouve fussent de si nouvelle institution. Enfin, c'est une chose difficile à croire que, durant trois cents ans et plus qui se sont écoulés entre Guy-Arétin et Jean de Muris, la musique ait été totalement privée du rhythme et de la mesure, qui en sont l'âme et le principal agrément. Quoi qu'il en soit, il est certain que les différentes valeurs des notes sont de fort ancienne invention. On en rencontre, dès les premiers temps, de cinq sortes de figures, sans compter la ligature et le point. Ces cinq sont : la maxime, la longue, la brève, la semi-brève et la minime. Toutes ces différentes notes sont noires dans le manuscrit de Guillaume de Machault; ce n'est que depuis l'invention de l'imprimerie qu'on s'est avisé de les faire blanches; et, ajoutant de nouvelles notes, de distinguer les valeurs par la couleur aussi bien que la forme. Les figures qu'on ajouta dans la suite à ces premières, sont la noire, la croche, la double croche, la triple et même la quadruple croche. Mais, dès qu'on prit l'usage de séparer les mesures par des barres, on abandonna toutes toutes les figures de notes qui valaient plusieurs mesures. La semi-brève, ou ronde, qui vaut une mesure entière, est la plus longue valeur de note demeurée en usage, et sur laquelle on a déterminé la valeur de toutes les autres. *Voyez* Gamme, Musique.

NOTRE-DAME DE PARIS. Suivant la tradition et les écrits des légendaires, la construction de l'église de Paris, dans la Cité, doit être considérée sous trois époques différentes. *Premier temple.* Sur l'emplacement de la petite église gothique de Saint-Denys-du-Pas, qui n'existe plus, les premiers Chrétiens bâtirent un oratoire sous l'invocation de la Vierge, de Saint Denys et de Saint Étienne. *Deuxième temple.* Childebert, fondateur de l'antique abbaye de Saint-Germain-des-Prés, fit construire, en l'an 522, sur une partie du terrain où, plusieurs siècles après, fut bâtie la cathédrale actuelle, un temple considérable et magnifique, ainsi que le dit Fortunat, poète italien

contemporain. Le prince donna aux deux frères de Notre-Dame, qui, alors cloîtrés, vivaient en communauté, quelques biens-fonds pour leur subsistance et les frais du culte divin. L'élégante architecture de la nef de cette église, ses galeries extérieures, et surtout sa haute tour carrée, percée à jour, attiraient tous les regards; mais ce qui transportait d'admiration était ses vitraux brillants des plus vives couleurs du prisme. Childebert avait apporté d'Espagne le secret merveilleux de donner au verre toutes les teintes des pierres précieuses; secret qui fut perdu à cette époque, et dont on ne retrouva les effets surprenants qu'au temps de l'abbé Suger. En 857, les Normands s'étant campés au lieu où nous voyons aujourd'hui la place de Grève, lancèrent des matières enflammées sur cette belle église, qui fut réduite en cendres. *Troisième temple*. Le roi Robert, dit le Pieux, fils de Hugues-Capet, résolut de rebâtir l'église de Notre-Dame d'après le plan tel qu'on le voit aujourd'hui, sauf les changements et accroissements qui y survinrent pendant le long laps de son exécution. La mort l'ayant frappé avant qu'il eût accompli son dessein, son fils Henri commença à exécuter le vœu de son père. Enfin un homme de génie, issu de parents pauvres et obscurs, Maurice de Sully, qui, étant devenu suppôt de l'Université, parvint ensuite (1159) au siége épiscopal de Paris, après avoir fait démolir un reste de l'ancienne église construite par Childebert, ainsi que l'oratoire de Saint-Etienne vers le Midi, reprit avec vigueur les travaux interrompus depuis longtemps, et, aidé des aumônes et de la ferveur des fidèles, il termina en grande partie ce monument dans la seizième année du règne de Philippe-Auguste. Après la mort de cet évêque, arrivée en 1196, Ode de Sully, parent du monarque et de Henri, roi d'Angleterre, animé du même zèle, continua les travaux sans interruption, jusqu'en 1208. Depuis, Pierre de Nemours et les évêques qui lui succédèrent terminèrent les dernières constructions, dirigées par l'architecte Jean de Chelles, en 1259. Enfin, cette basilique, l'ouvrage de tant de générations, après avoir, pendant tant de lustres, dominé majestueusement sur l'humble cité, a toujours été depuis un des plus beaux ornements de l'orgueilleuse capitale. Cet édifice est fondé sur pilotis.

NOUVELLE-BRETAGNE. Ce nom, que les géographes ont jusqu'à présent employé vaguement, paraît n'avoir désigné primitivement que le Labrador, puis le Labrador, la Nouvelle-Galles septentrionale et la Nouvelle-Galles méridionale; ensuite toutes les possessions anglaises dans le Nord de l'Amérique septentrionale, à l'est des monts Rocheux. Les auteurs du *Dictionnaire géographique universel* étendent cette dénomination à toute la contrée du nord de l'Amérique, possédée par les Anglais.

NOUVELLE-BRETAGNE. Un archipel du grand Océan équinoxial porte aussi ce nom. Quelques-unes de ces îles sont volcaniques. En 1793, les Français en remarquèrent une qui vomissait des colonnes de fumée et des torrents de lave. Cet archipel fut découvert par Dampier en 1699.

NOYER. Ce grand arbre, dont le port est majestueux, la cîme large et touffue, le feuillage superbe, est originaire de Perse; il est cultivé en Europe depuis un temps immémorial.

NOYÉS. Quoique dès 1740 les Hollandais eussent cherché et trouvé le moyen de secourir les noyés, ce ne fut qu'en 1772 qu'on s'occupa sérieusement en France des secours propres à rappeler à la vie ceux qui étaient restés plus ou moins de temps sous l'eau. MM. Gardanne et Pia firent exécuter, d'après des tentatives faites sur des noyés, des machines fumigatoires assorties de tout ce qui était nécessaire pour parvenir au but qu'on se proposait. Une partie des instruments employés à cet usage fut ensuite perfectionnée par Scanegatti. Peu d'années après, on vint établir, à Paris, une société dont l'institution avait pour objet de donner des prix à ceux qui pourraient parvenir à rappeler les noyés à la vie, et d'indiquer en même temps les moyens qu'il faut employer pour y réussir.

NUBIE. Contrée du Nord-Est de l'Afrique. La Nubie occupe la partie septentrionale de l'*Éthiopie* au dessus de l'Égypte, appelée pays de *Chus* dans l'Écriture-Sainte: Elle fut habitée dans l'antiquité par les *Nobates*, les *Blemmyes*, les *Mégabares* et les *Memnons*; sur les bords de la mer Rouge se trouvaient des *Troglodites*. C'est dans cette contrée que Cambyse, roi de Perse, avait, dit-on, fondé la ville de Méroé, qui fut la capitale d'un puissant état du même nom. Cette région est encore couverte de magnifiques restes d'antiquités, qui rivalisent avec les plus beaux monuments de l'ancienne Grèce, et qui se distinguent de ceux des Égyptiens, parce qu'ils sont ou sous terre ou creusés dans le roc vif. Tel est le temple d'Ebsamboul, parfaitement conservé et taillé dans un roc qui s'élève verticalement au-dessus du Nil. Il paraît que ce fut dans le VIIe

siècle, un peu après l'ère mahométane, que les Arabes vinrent s'établir dans cette contrée.

NUIT. Les Belges, les Francs, les Gaulois comptaient par nuits, et non par jours. Les premiers Anglais-Saxons étaient dans le même usage, et il se pratique encore aujourd'hui parmi les Arabes.

NUMÉROTAGE et INSCRIPTIONS *des rues de Paris*. Déjà en 1728, M. Hérault, lieutenant de police, fit mettre des plaques ou feuilles de ferblanc aux coins des rues, pour en indiquer les différents noms. Cet usage existait déjà à Anvers, à Gand, à Bruxelles et dans plusieurs autres villes de la Belgique.

NUMISMATIQUE. Science des médailles et des monnaies. Elle doit ses premiers développemens à Nonnius, Husius, Érizzo, Strada, Oceo, Vico, Hemmelarius, Pareta, etc; mais quel perfectionnement n'a-t-elle pas reçu depuis de Mezza-Barba, Patin, Vaillant, Morel, Hardouin, Spenheim, Bellori, Buonarotti, Béger, Haym, de Boze, et de quelques autres modernes qui ont apporté dans l'explication des médailles toute l'érudition et l'exactitude qu'on peut désirer d'excellents antiquaires! La numismatique a, comme les autres sciences, son langage et ses termes particuliers; le *champ* de la médaille est le fond de la pièce destiné à recevoir le type et les inscriptions; le *corps* de la médaille s'entend des figures qui y sont gravées; *le monogramme* se dit des lettres entrelacées qui marquent certaine époque ou certain nom de ville. *Voyez* MÉDAILLES.

NUTATION. Cette espèce de mouvement qui fait incliner l'axe de la terre, tantôt plus tantôt moins, et de neuf secondes à l'écliptique dans une période de dix-huit ans environ, suit la révolution des nœuds de la lune; elle a été remarquée, pour la première fois, en 1747, par le célèbre astronome anglais Bradley. D'Alembert, en 1749, a démontré, dans ses *Recherches sur la précession des équinoxes*, que ce phénomène est une suite du système newtonien, c'est-à-dire qu'il résulte de l'action que la lune exerce sur le sphéroïde terrestre.

O.

O. C'est la quinzième lettre et la quatrième voyelle de l'alphabet français. Ce caractère a été longtemps le seul dont les Grecs fissent usage pour représenter le même son, et ils l'appelaient du nom même de ce son. Dans la suite on introduisit un second caractère afin d'exprimer par l'ancien l'*o* bref, et par le nouveau l'*o* long. O, lettre numérale des Grecs, vaut soixante-dix; dans les bas siècles *o* devint lettre numérale des Latins et valait onze, et surmonté d'une barre, onze mille. O apostrophé, devant les noms de famille, est en Irlande un signe de distinction : O'*Connor*.

O SALUTARIS HOSTIA, etc. L'usage de chanter cette hymne à la grand'messe, pendant l'élévation de l'hostie, s'établit en France sur la fin du règne de Louis XII, dans la maladie qu'il eut, après la mort de la reine Anne de Bretagne, en 1514.

OBÉLISQUE. Mot formé du grec, et qui signifie proprement *broche, aiguille*. On a donné ce nom à une pyramide longue et étroite. L'invention des obélisques, ouvrages les plus simples de l'architecture des Égyptiens, doit incontestablement se reporter au temps de leurs premiers rois, mais on ne peut rien dire de certain sur leur origine. On les appelait, en arabe, *Messelets de Pharaon;* qui signifie *aiguilles de Pharaon;* parce que tous les premiers rois du pays se nommaient Pharaon. « On pense, dit Millin, dans son *Dictionnaire des beaux-arts*, que les premiers obélisques furent élevés en l'honneur d'Osiris, ou, comme des symboles, au cours du soleil, puisque leur nom même désigne un rayon, et que d'ailleurs leur forme ressemble à un rayon solaire. » Ils sont faits d'une seule pierre à quatre faces, et assez ordinairement les quatre côtés sont ornés d'hiéroglyphes. Leur hauteur est de cinquante pieds et davantage. Il paraît qu'on tirait le plus grand nombre de ces pierres d'obélisques des carrières de la Haute-Égypte. Paris renferme un monument de ce genre. L'obélisque de Louqsor, nom d'un village qui couvre les ruines de Thèbes, a été transporté en France par les soins de M. Lebas, ingénieur de la marine.

OBIT (du latin *obitus*, décès). Service fondé pour le repos de l'âme d'un mort. Le plus ancien obit que l'on connaisse en France est celui du roi Childebert, qui a été fondé à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, à Paris, et qui se disait le 23 Décembre. Avant la révolution, on célébrait, tous les ans, le 4 Janvier, dans l'église de Notre-Dame de Paris, un obit

pour le roi Louis XII, et pour Charles, duc d'Orléans, son père. Cet anniversaire s'appelait l'*obit de Valois* ou *obit salé*, parce que Louis XII accorda à MM. du chapitre de Notre-Dame, pour la fondation de cet obit, le droit de prendre deux muids de sel à la gabellé, en ne payant que ce qu'on appelle le prix marchand.

OBLIQUITÉ DE L'ÉCLIPTIQUE. *Voyez* ÉCLIPTIQUE.

OBSERVATOIRE. Les grandes plaines où la vue pouvait facilement découvrir un horizon vaste et étendu, furent pendant plusieurs générations les seuls observatoires en usage. Mais dans la suite on chercha à se procurer les moyens d'observer le cours des astres avec plus de facilité et de précision. Dans cette vue, les peuples policés construisirent des édifices dont l'élévation leur donnait beaucoup plus d'avantages. Les Babyloniens ne furent pas les derniers à suivre cet exemple. Le temple de Bélus, si renommé chez les anciens, renfermait dans son centre une tour extrêmement élevée dont la construction paraît avoir été plus ancienne que celle du temple même. C'était du sommet de cette tour que les Chaldéens faisaient leurs principales observations astronomiques. En 1576, Ticho-Brahé fit bâtir dans l'île Ween, l'observatoire qu'il appela *Uranienbourg*, ou *ville du ciel*. Les observatoires se sont rapidement multipliés dans diverses contrées de l'Europe, et les Anglais en ont fait récemment construire un sur les côtes de la Nouvelle-Hollande. On sait que la Grande-Bretagne en possède de très-beaux, notamment celui de Greenwich. C'est à la munificence de Louis XIV qu'on doit la fondation de *l'Observatoire royal de Paris*, l'un des plus remarquables de l'Europe. Sa construction, commencée en 1671, fut dirigée d'après les dessins de Perrault. Bruxelles, depuis la révolution de 1830, possède un bel observatoire.

OBUS. Projectile creux : il diffère de la bombe en ce qu'il est sans anses, sans culot, et ordinairement d'un calibre plus petit. *L'obus à la spartelle* est en usage chez les Anglais : il est chargé de poudre et de balles. Lorsque ce projectile éclate, les balles s'éparpillent de toutes parts. L'*obus tête de mort*, dont on se sert en Prusse, est percé de plusieurs trous par lesquels il vomit abondamment des matières d'artifices enflammées et principalement de la roche à feu.

OBUSIER. Espèce de mortier, mais ayant beaucoup plus de longueur. Il est monté sur un affût de campagne et se tire horizontalement comme un canon. On croit que les Hollandais sont les premiers qui ont fait usage de l'obusier, qu'ils appellent *haubitz*. On en prit en 1693 à la bataille de Nerwinde, gagnée sur les alliés par le maréchal de Luxembourg. C'est en 1749 que la France a fait fondre, à Douai, le premier obusier.

OCÉANIE, *Océanique* ou *Monde maritime*. On a donné ces noms, il y a quelques années, à la réunion des nombreuses îles situées dans le Grand-Océan, et entre cet Océan et l'Océan Indien, au Sud-Est de l'Asie et à l'Ouest de l'Amérique. La plus considérable de ces îles est la Nouvelle-Hollande qui, par son étendue, mérite le nom de continent.

OCTANT *de réflexion*. Cet instrument, dont on se sert pour observer les hauteurs et les distances, fut inventé, en 1731, par Hadley, vice-président de la Société royale de Londres; successivement perfectionné par Mayer et Borda.

OCTROIS. Les taxes mises sur les objets destinés à la consommation intérieure des villes et des communes, remontent à des époques très-reculées.

ODE. Ce mot qui vient du grec, signifiait chez les anciens une pièce de vers qui se chantait en accompagnant la voix de la lyre. L'ode était dans son origine, un hymne ou cantique en l'honneur de la divinité. Ronsard a le premier employé ce mot en notre langue. On appelle ode *pindarique* celle où l'on cherche à atteindre le sublime de Pindare; ode *anacréontique*, celle où l'on imite la délicatesse et le tendre des odes d'Anacréon; ode *bachique*, celle où l'on célèbre Bacchus ou le vin.

ODÉON. Lieu destiné à la répétition de la musique qui devait être chantée sur le théâtre. On donnait ce nom chez les Grecs à un édifice dans lequel les poètes et les musiciens soumettaient leurs ouvrages au jugement des connaisseurs avant de les représenter devant le public. On croit que le plus ancien édifice de ce genre a été celui qui fut construit à Athènes par l'ordre de Périclès. Les autres villes de la Grèce voulurent aussi, à l'exemple d'Athènes, avoir des odéons. Ces sortes d'édifices ne furent élevés à Rome que beaucoup plus tard. Selon Millin, Domitien fit construire le premier, et le second fut fait, par ordre de Trajan, sur les plans et sous la direction de l'architecte Apollore. On avait donné le nom d'Odéon, quoique improprement, à l'ancien Théâtre-Français construit dans le faubourg

Saint-Germain à Paris. Il a cessé d'être le premier théâtre national; mais il a conservé sa dénomination.

ODOMÈTRE. Instrument de mécanique, propre à mesurer les distances. Il est construit de manière qu'on peut l'attacher à la roue d'un carrosse, et juger, par les tours que fait l'aiguille, de l'espace de chemin qu'on a parcouru. L'invention de cet instrument paraît fort ancienne, puisqu'on trouve dans l'inventaire des raretés de l'empereur Commode : *vehicula iter metientia* (des véhicules qui mesurent le chemin). En 1678, Buterfield perfectionna cette invention, qu'il rendit encore plus parfaite en 1681. On a aussi inventé de petits odomètres, qu'on appellera, si l'on veut, *pédomètres*, propres à compter les pas, et par conséquent l'étendue de chemin qu'on a parcourue en marchant; ils s'ajustent dans le gousset, et tiennent à un cadran qu'on fait passer au-dessous du genou, et qui, à chaque pas, fait avancer l'aiguille. L'odomètre que Perronet imagina vers le milieu du XVIIIe siècle, est applicable à toute machine en usage dans les travaux publics pour connaître le nombre de tours de manivelle exécutés par les ouvriers employés à ces machines, pour régler par ce moyen les tâches et les prix de leur travail; il est également propre à mesurer le chemin que l'on fait à pied, à cheval ou en voiture : il a même le précieux avantage de décompter exactement les pas ou les mouvements rétrogrades.

OECUMÉNIQUE. Ce mot signifie *général* ou *universel*. L'Église donne ce nom à tous les conciles généraux ; les Protestants ne l'accordent qu'aux quatre premiers. Ce fut au concile de Calcédoine, tenu l'an 451, qu'on employa, pour la première fois, le nom d'œcuménique.

OEIL. C'est sur les médailles, dit Winckelmann, que l'on commença à indiquer la lumière de l'œil, comme l'appelent les artistes, par un point élevé sur la prunelle, et cela avant le temps de Phidias, ainsi que nous le voyons par les médailles de Gélon et d'Hiéron, rois de Syracuse. Il semble que c'est d'après ces principes et dans les mêmes vues qu'on a mis des yeux d'une autre matière aux têtes sculptées par les sculpteurs égyptiens.

OEILLET. Il paraît que cette fleur nous est venue d'Italie, et que ce fut le roi René d'Anjou qui introduisit le premier les œillets en France.

OENOMÈTRE ou **OINOMETRE**. Instrument imaginé par l'abbé Bertholon, pour mesurer le degré de fermentation du vin dans les cuves, et connaître le moment où elle est achevée.

OEUFS. Ils sont destinés par la nature à la propagation des oiseaux; mais ils ne remplissent pas toujours ce but. Les animaux en détruisent beaucoup, parce qu'ils y trouvent une nourriture dont ils sont extrêmement friands : l'homme, qui partage ce goût, est parvenu en procurant aux oiseaux un gîte commode, une nourriture abondante, un traitement suivi, à augmenter leur propagation, à varier leurs espèces, et à en perfectionner les résultats. Les œufs des oiseaux de basse-cour sont généralement bons à manger ; mais néanmoins ceux de poule sont les seuls qui soient d'un usage journalier tant dans les villes que dans les campagnes, soit parce qu'ils sont les meilleurs et les plus délicats, et que les poules sont de toutes les femelles de basse-cour les plus nombreuses, les plus fécondes et les plus faciles à élever. Hippocrate et après lui tous les médecins ont regardé les œufs comme un de nos meilleurs aliments; ils nourrissent les convalescents sans charger leur estomac. *Voyez* INCUBATION.

OEUFS ROUGES. La sévère abstinence avec laquelle on observait autrefois le carême, avait fait naître l'usage de bénir, le samedi saint, une grande quantité d'œufs qu'on avait mis en réserve pendant six semaines, et qu'on distribuait à ses amis le jour de Pâques. On les faisait teindre en jaune, en violet et surtout en rouge; de là l'usage des *œufs rouges* ou *œufs de Pâques*. Sous Louis XIV, et même sous Louis XV, on portait après la grand'messe du jour de Pâques, des pyramides d'œufs peints en or dans le cabinet du roi, qui en faisait cadeau à ses courtisans.

OFFICE. Service divin que l'on célèbre publiquement dans les églises. Quelques-uns croient que Saint Jérôme fut le premier qui, à la prière du pape Damase, distribua les psaumes, les évangiles et les épîtres dans l'ordre où ils sont à l'office divin. Les papes Grégoire et Gélase y ajoutèrent les oraisons, les répons et les versets; et Saint Ambroise y ajouta les graduels et les traits.

OFFICE *des morts*, prières qui se récitent dans l'église pour le repos de l'âme des morts. Amalaire parle de l'office des morts en deux endroits de ses ouvrages : quelques-uns croient qu'il en est l'auteur : au moins il est sûr que c'est lui qui l'a mis dans l'ordre où il est présentement. Gavantus rapporte, sur le témoignage de Saint Antonin et de Démocharès, que

ce fut Maurice de Sully, évêque de Paris qui composa, vers l'an 1196, les répons de l'office des morts, et que l'église de Rome les a pris du bréviaire de Paris. Les prières et l'office des morts se disaient autrefois avant la mort, et ont en effet plus de rapport à l'état des agonisants, qu'à celui des morts. On les a insensiblement dits après la mort même. Plusieurs personnes ont fait dire l'office des morts dans leurs maladies, entre autres le dernier duc de Lorraine.

OFFICE *de la Vierge*. C'est, dit-on, Saint Pierre Damien qui introduisit dans le XIe siècle, parmi les moines, la coutume de réciter le petit office de la Vierge.

OFFICIERS *de la Couronne* (*grands*). Ce sont les officiers qui possèdent les premières dignités du royaume. Pour en bien connaître l'origine, il faut remonter jusqu'à l'usurpation des fiefs faite par les ducs et les comtes qui ont été les véritables premiers officiers de la couronne. Les auteurs anciens et modernes, comme du Tillet, Fauchet et Favin, nous apprennent que le nombre de ces officiers a été différent, suivant les différents temps auxquels ils ont été établis. Sous la première race, selon Favin, il y avait sept officiers de la couronne, savoir : le maire du palais, les ducs, les comtes, le comte du palais, le comte de l'étable, le référendaire, le chambrier. Sous la seconde race, le même auteur prouve qu'il y avait dix officiers de la couronne, savoir : l'archi-chapelain, *apocrisiarius;* le grand-chancelier, *cancellarius summus;* le chambrier, aujourd'hui le grand-chambellan, *camerarius;* le comte du palais, *comes palatii;* le sénéchal, nommé ensuite le grand-maître, *senescallus*; le bouteiller, nommé ensuite le grand-échanson, *buticularius;* le comte de l'étable ou le connétable, *comes stabuli;* le grand-maréchal des logis du roi, *mensionarius*; les quatre grands-veneurs et un fauconnier, *venatores principales quatuor et falconarius unus*. Dans le commencement de la troisième race de nos rois, selon le même Favin, il n'y avait que cinq officiers de la couronne, savoir : le chancellier, le sénéchal ou grand-maître de la maison du roi, le gran-déchanson ou bouteillier, le chambrier ou chambellan, et le comte de l'étable ou connétable. Du Tillet ajoute à ce nombre le grand-pannetier et le grand-queux ou surintendant des cuisines du roi. Mais les lettres-patentes du roi Henri III, du 3 Avril 1532, lèvent tous les doutes qu'on peut avoir sur ce sujet. Ces lettres portent expressément que les officiers de la couronne sont le connétable de France, le chancelier de France, le grand-maître, appelé par les Romains *magister officiorum*, qui avait la surveillance de tous les officiers du palais de l'empereur, et enfin le grand-chambellan, l'amiral, les maréchaux de France. Ainsi Henri III, suivant ces lettres-patentes, n'avait que six grands officiers de la couronne. Sous Louis XIV il y avait sept grands officiers de la couronne, savoir : le chancellier de France, le grand-maître, le grand-chambellan, l'amiral, les maréchaux de France, le grand-écuyer, et le grand-maître de l'artillerie. Ce dernier office a été supprimé par Louis XV. *Voyez* MARÉCHAUX DE FRANCE.

OHIO, un des États-Unis d'Amérique septentrionale. De nombreux monuments anciens, dont il existe des vestiges dans plusieurs endroits, témoignent que ce pays était autrefois habité par des peuples dont la civilisation avait eu quelques progrès. Ces monuments sont des villes entourées de murs en pierres ou en terre, des forts, des retranchements en terre, des cirques, des temples. Dans quelques-unes de ces ruines assez reconnaissables, on a trouvé du fer, de l'argent, une pièce d'argent avec des caractères persans ; et dans une ville et des retranchements, près de Marietta, une coupe d'argent ; sur les murailles et les retranchements de quelques villes, il s'est élevé des arbres d'une grosseur prodigieuse et dont plusieurs avaient plus de quatre siècles d'existence. Il est à remarquer que les Indiens modernes ne connaissent pas l'usage des retranchements, des cirques, des temples, etc. Les Français connaissaient les parties septentrionales de l'Ohio vers 1634 ; mais ce pays ne commença à être habité par des peuples civilisés qu'en 1768.

OIGNON. Cette plante potagère, qui est connue de tout le monde et cultivée de temps immémorial presque partout, est probablement originaire d'Afrique. Elle était un objet de vénération et de culte pour les anciens Égyptiens. Oléarius parle de certains oignons cultivés en Perse et dont une seule tête pesait trois livres.

OINOMÈTRE. *Voyez* OENOMÈTRE.

OLDENBOURG ou HOLSTEIN-OLDENBOURG, duché d'Allemagne, composé de trois parties distinctes, savoir : l'Oldenbourg proprement dit, la principauté de Lubeca et celle de Birkenfeld. La maison d'Oldenbourg est une des plus anciennes et des plus illustres de l'Europe. Christian Ier, qui bâtit Oldenbourg en 1155, fut le premier comte de ce nom. Après avoir

été successivement sous la dépendance du Danemarck et de la Russie, l'Oldenbourg fut cédé, en 1773, par le czar Pierre III, à Frédéric-Auguste, évêque de Lubeck. En 1777, ce pays fut érigé en duché et le duc fut admis au nombre des princes de l'empire d'Allemagne.

OLIM. « On appelle les *olim*, dit Ménage, *Dictionnaire étymologique*, les plus anciens registres du parlement de Paris, parce que le plus ancien de ces registres commence par un arrêt dont les premiers mots sont : OLIM *homines de Baïona.* » M. de La Mare est d'une autre opinion, et comprend aussi sous le titre d'*olim* les registres du Châtelet. On les nomme, dit-il, *olim*, pour faire entendre que c'étaient des recueils de ce qui s'était passé autrefois. Étienne Boileau, prévôt de Paris sous le règne de Saint Louis, fut le premier auteur de ces recueils, et le premier qui fit écrire en cahiers les actes de sa juridiction.

OLIVIER. L'art de tirer de l'huile des oliviers remonte à la plus haute antiquité. Les Égyptiens en attribuaient l'invention à l'ancien Mercure. La culture de l'olivier était connue, chez les Hébreux, dès le temps de Job, et très-pratiquée du temps de Moïse. Si nous en croyons Goguet, l'Attique paraît avoir été le premier canton de la Grèce où la culture des oliviers et l'art de tirer de l'huile de leur fruit aient été connus, et c'est à Cécrops, prince venu de Saïs, ville de la Basse-Égypte, que les Athéniens sont redevables de cet art. L'olivier fut apporté en France par les Phocéens, fondateurs de Marseille, environ 509 ans avant notre ère. L'olivier est le symbole ordinaire de la paix.

OLYMPIADE. Les Grecs comptaient le temps par olympiades, dont chacune comprenait l'espace de quatre années entières. Les olympiades prenaient leur nom des jeux olympiques qui se célébraient de quatre ans en quatre ans, vers le solstice d'été, sur les bords du fleuve Alphée, et auprès de la ville de Pise, autrement dite Olympie. La première olympiade, où Corœbus remporta le prix, commence, selon Usserius, à l'été de l'année du monde 3228; 776 avant Jésus-Christ. Winckelmann prétend que la manière de compter par olympiades a commencé quatre cent sept ans après la guerre de Troie. On ne trouve plus aucune supputation des années par les olympiades, après la trois cent quatrième, qui finit l'an 447 de Jésus-Christ.

OLYMPIQUES (*Jeux*). Les jeux olympiques, les plus brillants de la Grèce, avaient lieu auprès d'Olympie, ville de l'Élide, dans le Péloponèse, et c'est de là qu'ils tirent leur nom. Les savants ne s'accordent pas sur l'époque de leur institution; mais ce qu'il y a de certain, c'est que ces jeux, que Diodore de Sicile dit avoir été institués par Hercule en honneur de Jupiter, furent alternativement renouvelés et interrompus jusqu'au règne d'Iphitus, roi d'Élide, qui les rétablit avec beaucoup de pompe. Si l'on en croit Pausanias, les femmes n'étaient pas admises aux jeux olympiques; et pendant tout le temps que duraient les jeux, il leur était défendu même d'approcher du lieu où ils se célébraient, et de passer au-delà du fleuve Alphée. Les Grecs ne concevaient rien de comparable à la victoire qu'on remportait dans ces jeux. Les combats qui faisaient la meilleure partie de l'appareil et de la solemnité des jeux publics sont le pugilat, la lutte, le pancrace, le disque et la course.

OMBRE. D'après l'opinion des anciens, l'*ombre*, dit Rivarol différait de l'âme, en ce qu'elle retenait la figure et l'apparence du corps. Elle en était le *spectre*, le *simulacre*, le *fantôme*; et bien qu'elle fût d'une matière assez ténue pour échapper au toucher, cependant elle était visible, et conservait les idées, les goûts et les affections que le mort avait eus durant sa vie. Les noms d'ombre, de spectre, de simulacre et de fantôme signifient donc tous *image* et *représentation de l'homme*. Les mânes signifient *restes*, et désignent ce qui survit à l'homme, ce qui est *permanent* après lui.

OMBRELLE. Sorte de petit parasol que portent les dames pour se garantir des rayons du soleil. Les Romains, pour se garantir également des ardeurs du soleil, se servaient d'espèces de chapeaux ou parasols qu'ils appelaient *umbellæ*. Il ne faut pas croire que l'usage des ombrelles ait été inconnu à nos pères, puisque Montaigne en parle dans ses *Essais*.

OMNIBUS. Voitures publiques en usage à Paris depuis l'année 1828. L'invention des omnibus appartient à Pascal; mais leur nouvelle apparition ou plutôt leur résurrection est contestée aux Parisiens par les Nantais.

ONACUSE, ou *île de Hunter* Ile de la mer du Sud, découverte, le 20 Juillet 1823, par M. Hunter, capitaine de *la Donna Carmelita*.

ONCTION. Les onctions étaient très-fréquentes chez les Hébreux. Jacob, allant en Mésopotamie, oignit d'huile la pierre sur laquelle il avait reposé, pour en faire un autel dédié au Seigneur. C'est dans le même sens qu'aujour-

d'hui les évêques font des onctions sur les murs des églises qu'ils dédient, et sur les pierres destinées à mettre sur l'autel pour la messe. Il est parlé dans l'Écriture de l'onction des grands-prêtres, des prophètes et des rois. Aaron la reçut sur la tête. Élie fut envoyé pour oindre Élisée. Samuel donna l'onction à Saül et à David, et Salomon fut oint par le grand-prêtre Sadoc et par le prophète Nathan. Dans la loi nouvelle, l'onction des rois ne s'est introduite que longtemps après l'établissement du Christianisme. Aucun empereur romain ne fut sacré avant Justinien. Pepin est le premier de nos rois qui ait eu l'onction.

ONDULATIONS (*Système des*). Selon un grand nombre de physiciens, la lumière est produite par des mouvements excités dans un milieu très-élastique, qu'ils ont appelé *éther*, de la même manière que le son est produit dans l'air et dans les gaz. Cet éther, doué d'inertie et sans pesanteur, remplit tous les espaces célestes, jouit d'une ténuité et d'une élasticité extrêmes, et pénètre dans tous les corps où il existe probablement à un degré particulier de condensation pour chacun d'eux. Telle est l'opinion de Descartes, de Grimaldi, d'Huyghens, d'Euler, et de plusieurs géomètres et physiciens de nos jours. L'intensité de la lumière résulte de celle des vibrations de l'éther et de sa nature, c'est-à-dire, la sensation de la couleur qu'elle produit dépend de la durée des oscillations ou de la longueur d'ondulation qui est toujours proportionnelle à cette durée ; de même que l'intensité des sons ne dépend que du plus ou moins d'énergie des oscillations de l'air ou du corps sonore qui met ce fluide en vibration, tandis que la nature des sons est déterminée par la durée de chacune de ces oscillations. Le mouvement se propage dans l'éther, de proche en proche, en vertu des lois dynamiques qui règlent les ondulations des autres milieux gazeux, liquides ou solides. La lumière intense se propage dans tous les sens, avec la même rapidité que la lumière la plus faible ; de même qu'un son faible se transmet aussi rapidement qu'un son fort. (*Voyez* LUMIÈRE, INTERFÉRENCES.)

OPÉRA. C'est la représentation, sur la scène, d'un ouvrage dramatique dont les vers se chantent, et sont accompagnés d'une grande symphonie, de danses, de ballets, avec des habits superbes, des décorations éclatantes, et des machines qui surprennent. On prétend que ce fut Ottavio Rinuccini, poète italien, natif de Florence, qui fut l'inventeur de ce genre de spectacle, qui n'a jamais été connu des anciens; d'autres font honneur de cette invention à un gentilhomme romain, nommé Emilio Cavalieri. Quand le cardinal Bernard Bibiena fit représenter en 1516, la comédie intitulée *la Calandra*, ce fut le peintre Balthasar Peruzzi qui parvint à augmenter l'intérêt et l'illusion par la richesse des décorations. Les auteurs prétendent que ce fut le cardinal Mazarin qui amena en France le goût des opéras, et nous devons au marquis de Sourdeac le premier degré de perfection des machines propres à ce genre de spectacle. En 1661, l'abbé Perrin, qui avait déjà fait paraître une pastorale en vers français et en cinq actes, pastorale dont Cambert, surintendant de la musique de la reine-mère, avait composé les airs, donna son *Ariane*. Cependant l'opéra français était encore loin d'avoir atteint à ce degré de perfection où l'ont élevé depuis les vers de Quinault et la musique de Lulli. Un auteur de nos jours remarque qu'aucune femme n'avait encore paru sur le théâtre de l'Opéra, lorsqu'en 1681, dans le ballet du *Triomphe de l'Amour*, on vit pour la première fois des danseuses : ces rôles étaient auparavant remplis par des hommes déguisés en femmes.

Bal de l'Opéra. Le chevalier de Bouillon, qui se faisait nommer le prince d'Auvergne, donna le projet de ce bal, et eut 6,000 francs de pension pour son droit d'avis. Le premier bal de l'Opéra fut donné le 2 Janvier 1716.

OPÉRA COMIQUE. C'est un drame d'un genre mixte, qui tient à la comédie par l'intrigue et les personnages, et à l'opéra par le chant dont il est mêlé. Ce spectacle tire son origine des différents théâtres de la Foire, qui ont commencé à paraître en 1617. Honoré, maître chandellier de Paris, après avoir fourni pendant plusieurs années des lumières au théâtre, s'avisa d'en entreprendre un ; et il obtint en 1624 le privilége d'un nouvel *Opéra comique*. Il ne joua jamais lui-même, mais il eut dans sa troupe de bons acteurs. En 1627 il céda son privilége à Pontau ; ce fut entre les mains de ce dernier que l'opéra comique fut porté à sa perfection.

OPÉRA BOUFFON. L'invention de cette sorte de composition dramatique en Italie ne date guère que du commencement du XVIII[e] siècle ; on commença par des scènes comiques à deux personnages, liées à peine entre elles par un fil très-léger, que l'on exécuta en place de ballet, dans les entr'actes des opéras sérieux ; on les nommait alors *scène bouffe*. Le succès de cette tentative engagea les auteurs à donner à ces scènes plus de consistance ; l'intrigue en fut

plus forte, plus suivie ; on y fit entrer jusqu'à trois et même quatre personnages, et ces pièces toujours divisées en deux parties, s'appelèrent *intermezzi*, eu égard à la place où on les exécutait. Ce genre plut beaucoup, parce qu'il donnait l'occasion de varier extrêmement le ton et les formes de la musique; aussi l'opéra bouffon est-il sans contredit celui que les compositeurs italiens ont le plus perfectionné.

OPIMES (*Dépouilles*), *opima spolia*. C'était ainsi que les Romains nommaient les armes consacrées à Jupiter férétrien, et remportées par le chef ou par tout autre officier de l'armée romaine sur le général ennemi, après l'avoir tué de sa main en bataille rangée. Ces dépouilles étaient suspendues dans les lieux les plus fréquentés de la maison : il n'était pas permis de les arracher quand on la vendait, ou de les suspendre de nouveau si elles venaient à tomber. C'est à Romulus que Tite-Live attribue l'usage de consacrer aux dieux les dépouilles opimes, dont une loi de Numa distinguait trois sortes : les premières consacrées à Jupiter férétrien; les secondes, à Mars, et les troisièmes, à Quirinus. Mais ensuite ce nom resta aux premières.

OPISTHOGRAPHIE signifie écriture des deux côtés. Les anciens n'écrivaient ordinairement que sur un côté, et laissaient en blanc la page du revers; c'était sans doute à cause de la finesse du papier d'Égypte et du parchemin. C'était tellement, chez les anciens, un usage de politesse, que Saint Augustin, qui s'en éloignait quelquefois, en faisait des excuses. C'est Jules-César qui semble le premier avoir introduit cet usage d'*opisthographie*, en écrivant aux généraux et aux gouverneurs.

OPIUM. C'est le nom qu'on donne au suc condensé des têtes de pavots. Les anciens distinguaient deux sortes de suc de pavots : l'un était une larme qui découlait de l'incision que l'on faisait à la tête des pavots, l'autre, appelé *meconium*, était le suc épaissi qu'on retirait de toute la plante. L'opium, si remarquable par ses propriétés médicales, est brun, dur; sa saveur est amère, âcre, nauséabonde; son odeur est toute particulière, il se ramollit à une douce chaleur : celle de la main suffit. Lorsqu'on le chauffe avec le contact de l'air, il s'enflamme promptement. Il est formé de méconate acide de morphine, d'une matière extractive, de mucilage, de fécule, de résine, d'huile fixe, de caoutchouc, d'une substance végéto-animale, de débris de végétales, et d'une matière blanche, cristalline, que M. Derosne a fait connaître sous le nom de *sel d'opium*, et qu'on appelle aujourd'hui *narcotine*. Les Turcs attribuent au pavot la vertu d'inspirer la joie. C'est pour cela qu'ils en font un grand usage; mais le défaut de préparation fait qu'il les met souvent dans un état de stupeur et d'imbécillité. Paracelse fut le premier médecin qui fit usage de l'opium : ce fut en 1522. En 1818, M. Vauquelin de l'Institut, ayant soumis à l'analyse des échantillons d'opium indigène, reconnut non seulement qu'il contenait les mêmes principes que celui du Levant, mais même qu'il les contenait dans des rapports qui ne paraissaient pas différer. *Voyez* LAITUE.

OPOBALSAMUM ou *baume de la Mecque*. Cette résine, qu'on appelle *baume de la Mecque, de Judée, d'Égypte* ou *du Grand-Caire*, si célèbre et si chère chez les anciens, ne l'est pas moins aujourd'hui; mais son origine est plus connue. On l'emploie comme vulnéraire pour des plaies ou des déchirements intérieurs. Elle découle d'un arbuste appelé *amyris opobalsamum*. Vers le milieu du siècle dernier, cet arbuste fut découvert dans l'Arabie heureuse par Forskahl. Théophraste, qui vivait au III[e] siècle avant l'ère vulgaire, dit que jamais on n'avait trouvé sauvage le *balsamum*; qu'il n'était cultivé que dans deux jardins situés en Syrie. Pline l'ancien avait vu le *balsamum* porté en triomphe à Rome. Voici la manière dont Pline s'explique sur cet arbre précieux : « De tous les aromates celui qui est le plus recherché est le baume que la Judée a seule le bonheur de produire. Il y venait dans deux jardins qui appartenaient au roi. Vespasien et son fils portèrent cet arbuste en triomphe dans Rome. Le baumier est aujourd'hui esclave, ainsi que la nation qui le cultive; et l'un et l'autre nous paient des tributs. Les Juifs, en s'immolant eux-mêmes sur les ruines de leur pays, n'ont pas épargné le baumier; mais les Romains l'ont soustrait à leur rage, après avoir combattu pour un arbuste. Le fisc de Rome le multiplie journellement; aussi n'a-t-il jamais été plus abondant, ni en meilleur état. Il s'élève jusqu'à deux coudées. Il se vend en argent le double de son poids.» En 1598, ce baume se vendait en or le double de son poids suivant Lobel.

OPTICOMÈTRE. Cet instrument, propre à mesurer les degrés d'étendue de la vue, et par conséquent à remédier aux inconvénients qu'entraîne après soi le mauvais choix des verres de lunettes, est dû à M. Chevalier, l'ingénieur

OPTIQUE. C'est la science de la vision en général. L'optique a trois parties, savoir, la *catoptrique,* qui traite de la réflexion de la lumière; la *dioptrique,* qui a pour objet la réfraction; et la *perspective,* qui explique les apparences du rayon direct. Si les premiers principes de l'optique ont été mal expliqués par Aristote, qui les faisait dériver des qualités occultes, du moins l'école de Platon a connu la propriété dont jouit la lumière de se propager en ligne droite. et de se réfléchir, en faisant un angle égal à celui d'incidence. Ainsi l'optique, et l'on peut même ajouter l'art de construire les miroirs de métal, ont été connus des anciens. Toutefois Ptolémée n'a donné que de faibles notions de la lumière réfractée; et si Alazen, astronome arabe, vers le milieu du XIe siècle, a mieux connu que ses prédécesseurs les effets des réfractions astronomiques, il ne faut pas moins redescendre au commencement XVIe siècle pour arriver à l'époque où la théorie de la lumière reçoit quelque impulsion du géomètre sicilien Maurolic. Mais il était réservé à Newton d'expliquer complètement les phénomènes de l'optique qu'il avait étudiés pendant plus d'un quart de siècle, et de publier sur cette science un ouvrage digne de son génie, en tout comparable à son livre des *Principes*. *Voyez* LUMIÈRE, FLINT-GLASS, PHANTASMAGORE *et* PHYSIQUE.

OR. Peu de temps après le déluge, les hommes, ainsi que nous l'apprend l'histoire ancienne, avaient déjà trouvé non seulement le secret de jeter l'or en fonte et d'en faire des figures, des ornements et des vases, mais même l'art de le battre et de dorer par des couches légères le bois et les autres matières, comme aussi celui de filer ce métal et de le faire entrer dans le tissu des étoffes. Ce sont les mines de l'Amérique méridionale qui fournissent la plus grande partie de ce métal. C'est en le dissolvant dans un mélange d'acide nitrique et d'acide hydro-chlorique, et versant de l'hydro-chlorate de protoxide d'étain dans la liqueur, que l'on obtient le *pourpre de Cassius*. Il y a tout au plus quatre-vingts ans qu'on a imaginé de changer les proportions de l'alliage, pour donner à l'or différentes nuances, et d'appliquer des fleurs et des ornements faits avec ces ors diversement colorés, ce qui produit une variété agréable à l'œil, mais aux dépens de la valeur intrinsèque du métal, qui est sacrifiée à la beauté de l'ouvrage. L'or vert se fait par le mélange de beaucoup d'argent avec l'or; l'or rouge en l'alliant avec beaucoup de cuivre, et l'or blanc en y mettant une grande quantité de fer. Les Grecs ne connaissaient pas l'usage de l'or en médecine. Les Arabes sont les premiers qui l'aient mêlé, réduit en feuilles, dans leurs compositions, et qui en aient recommandé la vertu. Dans ces derniers temps, M. Chrestien, professeur à la Faculté médecine de Montpellier, a découvert pour la guérison des maladies vénériennes et lymphatiques, un nouveau remède qui a l'or pour base, et dont les effets ne sont accompagnés d'aucun des accidents que font souvent naître les compositions mercurielles.

OR FULMINANT. L'or fulminant est une préparation chimique dont les effets sont plus considérables que ceux de la poudre à canon. On trouve, dans la *Collection académique*, partie française, tom. XV, pag. 263, une notice d'expériences faites par M. Sage avec l'or fulminant.

L'AGE D'OR. C'est ainsi qu'on nomme le temps ou Saturne régnait aux cieux. Les hommes vivaient alors dans l'innocence; la terre produisait d'elle-même, sans avoir besoin de culture, et des fleuves de lait et de miel coulaient de toutes parts.

ORACLE. Sénèque le définit la volonté des dieux annoncée par la bouche des hommes. C'était la plus auguste et la plus religieuse espèce de prédiction dans l'antiquité. Le désir toujours vif et toujours inutile de connaître l'avenir donna naissance aux oracles. Outre ceux de Delphes que rendait Apollon, et ceux de Dodone et d'Ammon en l'honneur de Jupiter, Mars en avait un en Thrace, Mercure à Patras, Vénus à Paphos, Minerve à Mycènes, Diane en Colchide, Pan en Arcadie, Esculape à Épidaure et à Rome, Hercule à Athènes et à Gadès, Sérapis à Alexandrie, Troponius en Béotie, etc. L'oracle de Dodone a toujours passé pour le plus ancien, et celui d'Antinoüs pour le dernier qui ait été établi.

ORAISON FUNÈBRE. L'usage des oraisons funèbres est très-ancien. Chez les Égyptiens et chez les Grecs, c'était un des plus proches parents du mort qui prononçait son oraison funèbre. Quelques auteurs prétendent que Solon, qui donnait des lois à Athènes au temps que Tarquin l'ancien régnait à Rome, fut l'auteur de cette coutume. Périclès prononça, au rapport de Thucydide, l'éloge funèbre des guerriers qui avaient péri dans un combat. Cet historien nous a conservé ce discours tout entier; le style en est tout-à-la-fois noble et simple; à l'élévation des pensées, à la grandeur des

sentiments, on serait tenté de croire que Thucydide a prêté à l'œuvre de Périclès la magie de son talent. Chez les Romains, cette coutume commença presque avec la République. Valérius Publicola fut le premier qui l'introduisit. Junius Brutus son collègue, ayant été tué dans un combat contre les Étruriens, il fit exposer son corps aux yeux du peuple; puis, montant sur la tribune, il prononça l'éloge de cet illustre libérateur de Rome. Depuis ce temps, on continua de rendre ce tribut légitime de louanges à tous les grands hommes. On rendit aussi cet honneur aux dames romaines : ce fut une récompense de la générosité avec laquelle elles offrirent leurs bijoux et leurs pierreries pour contribuer à payer les sommes immenses que les Gaulois exigeaient de la République. Le sénat reconnaissant ordonna qu'à l'avenir les dames romaines seraient honorées, après leur mort, d'un éloge funèbre. Papiria fut la première qui jouit de ce privilége. Auguste, à l'âge de douze ans, fit l'oraison funèbre de son aïeule Julia. En France, la première oraison funèbre qui ait été prononcée dans nos églises est celle qui fut faite, disent nos historiens, dans l'église de l'Abbaye de Saint-Denis, à la mémoire du connétable Duguesclin. Charles VI, plein de reconnaissance pour les services de ce grand homme, voulut renouveler ses funérailles en 1389. Le deuil fut conduit par le connétable Olivier de Clisson et par les maréchaux Louis de Sancerre et Mouton de Blainville. On présenta à l'offrande, suivant l'ancien usage, les chevaux et les armes du défunt, et l'évêque d'Auxerre qui célébrait la messe, monta en chaire et prononça son oraison funèbre, ayant pris pour texte ces paroles : *Nominatus est usque ad extrema terræ :* son nom a été célébré jusqu'aux extrémités de la terre. L'oraison funèbre, telle qu'elle est parmi nous, dit La Harpe, appartient, ainsi que le sermon, au seul Christianisme. Bossuet et Fléchier se sont immortalisés dans ce genre d'éloquence.

ORANGER. On croit que cet arbre est originaire de la Mauritanie et qu'il nous est venu par la Médie et la Grèce. Bory-Saint-Vincent pense qu'il nous vient des Canaries. Il est aussi indigène en Chine et dans l'Inde orientale. Actuellement l'oranger est naturalisé dans toute l'Afrique et en Amérique; mais comme il craint les froids rigoureux, il ne s'élève pas au dessus de certaines latitudes. On a soutenu, que l'arrivée de l'oranger en Europe était due aux découvertes des Portugais dans les grandes Indes : assertion démentie par un fait consigné dans Valbonais, qui, sous l'an 1333, mentionne cet arbre, dont la culture fut plus soignée lorsque Henri IV eut fait bâtir une orangerie aux Tuileries. L'oranger nommé le *Grand-Bourbon*, dans la belle orangerie de Versailles, où il subsiste encore avait été saisi avec les meubles du connétable de Bourbon, en 1523, on estimait dès lors qu'il avait à-peu-près soixante-dix ans. Il a un mètre et demi (cinquante quatre pouces) de circonférence. On voit à Fontainebleau des orangers qui étaient de beaux arbres du temps de François Ier, et il y en avait plusieurs à Choisy qui avaient appartenu à Catherine de Médicis. On conserve à Bruxelles une magnifique suite d'orangers nommés *les Isabelles*, parce qu'ils sont contemporains de cette princesse. L'orange connue sous le nom d'*orange de Portugal* vient de la Chine. Il n'y a pas plus d'un siécle que les Portugais en apportèrent la première greffe dans leur pays. Ce fruit s'y est tellement multiplié, qu'on y voit aujourd'hui des forêts entières d'orangers.

ORATOIRE et ORATORIENS. La congrégation de l'*Oratoire de Jésus* fut établie en France par le cardinal de Bérulle, sur le modèle de celle de Rome, instituée par Saint Philippe de Néri, Florentin, en 1558.

ORATORIO. Ce mot, comme le genre de ce poëme, nous est venu d'Italie, et ils ont tous deux été introduits en France par Haendel, dont les *oratorio* n'eurent pas le succès qu'ils méritaient. « Le caractère de ce poëme lyrique, dit M. Chaussard, est entièrement religieux. Plus l'action est resserrée, plus elle doit être simple, claire, pleine d'intérêt. Le style participe de l'élévation des sujets. Les sources et les modèles se trouvent dans l'Écriture sacrée. » L'oratorio, pris dans son acception la plus rigoureuse, est un petit poëme lyrique dont le sujet est une action choisie dans l'histoire sainte, et qui est destiné a être exécuté à l'église par des chanteurs représentant les divers personnages. Ce poëme est ordinairement écrit en latin : il diffère donc sensiblement du drame sacré qui peut reposer sur un sujet de même nature, mais qui doit être joué sur un théâtre. On attribue l'invention de l'*oratorio* à Saint Philippe de Néri, qui fonda la congrégation de l'oratoire vers le milieu du XVIe siècle. Ce saint prêtre voulant diriger vers la religion la passion que les habitants de Rome montraient pour les représentations théâtrales, imagina de faire composer par de très-bons poètes ces sortes d'intermèdes sacrés, de les faire mettre en mu-

sique par les virtuoses les plus fameux, et d'en confier l'exécution à des chanteurs excellents. Son projet réussit complètement : la foule accourut à ses concerts religieux, et ce genre de drame prit le nom d'*oratorio* de l'église de l'Oratoire, où ils étaient exécutés. Parmi les plus belles compositions de cette espèce que les diverses écoles aient produites, les connaisseurs distinguent le *Messie*, de Handel ; la *Passion*, de Jomelli ; le *Sacrifice d'Abraham*, de Cimarosa, et la *Création*, de Haydn.

ORCADES ou ORKNEY, groupe d'îles entre l'Atlantique et la mer du Nord, au Nord de l'Écosse, dont il dépend et dont il est séparé par le détroit de Pentland : il se compose d'environ trente îles, dont plusieurs, très-petites et inhabitées, ne contiennent que des pâturages : près de la petite île Swinnay, sont deux goufres redoutables pour les marins, principalement pendant un temps de calme. Les *sherzies* ou rochers sous l'eau sont couverts de phoques. L'histoire ancienne des Orcades est peu connue ; on croit qu'Agricola fut le premier Romain qui y aborda. Elles passèrent ensuite des Pictes au pouvoir des Écossais ; et un roi d'Écosse les céda à la Norwège pour quelques services que le roi de ce dernier pays lui avait rendus. Dans le XIIe siècle, Alexandre III, roi d'Écosse, les récupéra ; mais les rois de Norwège ne cessèrent de troubler les Écossais dans cette possession jusqu'en 1740 que Jacques III, roi d'Écosse, épousa Marguerite, fille du roi de Norwège.

ORCADES AUSTRALES, NOUVELLES ORCADES ou POWEL, groupe d'îles de l'Océan Atlantique austral, à l'Est-Nord-Est de l'archipel du Nouveau-Shetland méridional. Les principales sont Pomona, à l'Ouest, et Melville, à l'Est. Le capitaine anglais Weddel, qui découvrit ce groupe en 1821, alla le reconnaître avec plus de détails en 1823.

ORCHESOGRAPHIE. Art et description de la danse, dont les pas sont notés. Thoinet Arbeau chanoine de Langres, est le premier qui ait noté et figuré les pas de la danse de la même manière qu'on note le chant et les airs. Il a donné sur ce sujet un traité intitulé *Orchesographie*, Langres, 1588. On a encore donné à cet art le nom *Chorégraphie*.

ORCHESTRE. C'était, chez les Grecs, la partie du théâtre où s'exécutaient les danses et les chœurs ; c'était, chez les Romains, la partie où les sénateurs commencèrent à se placer du temps de Scipion l'Africain. Les vestales, les tribuns et l'édile qui faisait les frais du spectacle, étaient aussi placés dans l'orchestre. (*Voyez* THÉATRE.) L'orchestre parmi nous, n'est autre chose qu'un retranchement fait au-devant du théâtre, et dans lequel on place la symphonie. Depuis la renaissance des arts, ce sont les Flamands qui firent les premiers essais de réunion d'instruments. Plus tard les Italiens en firent usage pour accompagner les voix au théâtre. Mais c'est aux Allemands et aux Français qu'on doit attribuer les plus notables améliorations de l'orchestre.

ORCHESTRINO. Nouvel instrument inventé en 1805, par M. Poulleau, et qui se joue comme le clavecin. Il produisait, dit-on, sous les doigts de l'inventeur, tout ce que le violon, l'alto, le violoncelle, la viole d'amour, le hautbois, l'harmonica, et un *ripieno* d'orgue, peuvent produire de parfait, soit en solo, soit en morceaux d'ensemble.

ORDONNANCE. La première loi qui ait été appelée ordonnance en français est celle de Philippe-le-Bel, faite au parlement de La Pentecôte, en 1287, touchant les bourgeois.

ORDRE. *Voyez* ARCHITECTURE.

ORDRE MILITAIRE. On entend par ordres militaires certains corps de chevaliers, institués par des rois ou par des princes, pour récompenser les services de ceux à qui ils sont conférés. Ces ordres étaient inconnus dans les premiers siècles de l'Église ; ils doivent leur institution aux croisades, et ne remonte guère au-delà du XIIe siècle. (*Voyez* les différents ordres militaires à leurs articles.)

ORDRE. Ce sacrement, que l'on appelle aussi l'imposition *des mains*, confère le pouvoir de prêcher les dogmes et la morale de l'Évangile, d'administrer les sacrements et d'exercer les autres fonctions ecclésiastiques. Les théologiens pensent que J.-C. a établi le sacrement de l'ordre lorsqu'il a prononcé ces paroles : *Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez ; ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez*. *Voyez* CLERGÉ.

ORFÉVRERIE. On voit, par les écrits de Moïse et d'Homère, que l'art de travailler l'or et l'argent était établi en Asie et en Égypte dès les temps les plus reculés. Éliézer offrit à Rebecca des vases et des pendants d'oreilles d'or et d'argent. Il paraît même que dès-lors ces sortes de bijoux étaient assez communs chez quelques peuples de l'Asie. Moïse dit que Jacob engagea les personnes de sa suite à se défaire de leurs pendants d'oreilles. Homère fait mention, dans l'*Odyssée*, de plusieurs présents que Ménélas avait reçus en Égypte, et ils consistent en différents ouvrages d'orfévrerie, dont le goût et le

travail supposent assez d'adresse et d'intelligence. Le roi de Thèbes donne à Ménélas deux grandes cuves d'argent, et deux beaux trépieds d'or. Alcandre, épouse de ce monarque, fait present à Hélène d'une quenouille d'or et d'une magnifique corbeille d'argent, dont les bords étaient d'un or très-fin et bien travaillé. Cette union, ce mélange d'or et d'argent sont dignes de remarque. L'art de souder les métaux dépend d'un assez grand nombre de connaissances. On peut aussi attribuer aux progrès que l'art de travailler les métaux avait faits en Égypte, cette grande quantité de bijoux dont les Hébreux étaient pourvus dans le désert. Il est dit qu'ils offrirent pour la fabrique des ouvrages destinés au culte, leurs pendants d'oreilles, leurs bagues, leurs agrafes, sans compter les vases d'or et d'argent. Observons que dès lors on connaissait l'art de rendre, par l'impression du feu sur les métaux, et par leur mélange, la couleur des différents objets. L'histoire nous a conservé, entre autres artistes qui se sont distingués dans l'orfévrerie à Rome, le nom de Praxitèle, qui vivait du temps de Pompée, et qu'il ne faut pas confondre avec le sculpteur athénien.

ORGIES. Fêtes en l'honneur de Bacchus. Elles avaient été instituées en Thrace par Orphée. On les appelait *orgies*, d'un mot grec qui veut dire *fureur*, à cause de l'enthousiasme et de l'ivresse qui en accompagnaient la célébration. Dans les commencements, les *orgies* étaient peu chargées de cérémonies. On portait seulement en procession une cruche de vin avec une branche de sarment ; puis suivait le bouc qu'on immolait comme odieux à Bacchus dont il ravageait les vignes. Mais cette simplicité ne dura pas longtemps, et le luxe introduit par les richesses passa dans les cérémonies religieuses. Le jour destiné à cette fête, les hommes et les femmes, couronnés de lierre, les cheveux épars, et presque nus, couraient à travers les rues, criant comme des forcenés: *Évohé Bacche*. (*V.* ÉVOHÉ.)

ORGUE. Voilà plus de mille ans que l'orgue est connu en France; l'Orient l'avait inventé dès les premiers siècles de l'Église. L'orgue est le père de la musique moderne; c'est sur son clavier que furent trouvés en tâtonnant les premiers secrets de l'harmonie. En 757, le roi Pepin reçoit de Constantinople un orgue, cadeau précieux de l'empereur Constantin Copronyme. Cet orgue est placé dans l'église Saint-Corneille à Compiègne, et cinquante ans après on commençait en France à chanter la messe en parties. Cet orgue de Compiègne était *hydraulique*. On n'entend pas très-bien aujourd'hui le sens de ce mot; toutefois, d'après la version la plus probable, l'orgue hydraulique était un orgue *à vapeur*. L'eau était mise en ébullition dans un réservoir placé sous les tuyaux et chaque fois qu'en frappant une touche on levait la soupape qui bouchait la partie inférieure d'un des tuyaux, la vapeur en s'échappant par ce cylindre de métal produisait un son (1). Cette sorte d'instruments ne fut pas très-longtemps en usage, et le secret s'en est perdu complètement. A la vapeur on n'avait pas tardé de substituer le vent. Le premier orgue *à soufflet* dont il soit fait mention en Occident est celui que Louis-le-Débonnaire fit placer dans la grande rotonde d'Aix-la-Chapelle. Au Xe siècle, il y avait des orgues à soufflet en Angleterre, un entre autres dans la vieille église de Westminster. Toutefois la mécanique en devait être bien grossière ; car pour quatre cents tuyaux seulement, dont se composait l'instrument, il fallait vingt-six soufflets, et pour mettre ces vingt-six soufflets en mouvement, soixante-dix hommes vigoureux. Le clavier de ces orgues du moyen-âge était aussi bien informe : les touches, à ce qu'il paraît, n'avaient guère moins de cinq à six pouces de large, et les soupapes étaient si dures qu'il fallait jouer l'instrument à coups de poing. L'étendue de ce clavier rustique n'était primitivement que d'une octave et demie; plus tard on ajouta quelques notes; on parvint enfin à trois octaves. Dès le XVe siècle l'orgue était un instrument très-perfectionné. Toutefois il ne paraît pas qu'avant le règne d'Henri IV on eût inventé les *registres*, ces pièces de bois mobiles, qui, se glissant dans le *sommier* ou réservoir du vent, interceptent à volonté telle ou telle série de tuyaux, et ne laissent résonner simultanément que telle ou telle qualité de sons. Avant cette invention, tous les *jeux* devaient parler à-la-fois, et il en résultait nécessairement une confusion souvent désagréable. Une fois les *registres* inven-

(1) Le passage suivant cité par Ducange (*ad voc. organum*), et tiré par lui d'un écrivain du XIIe siècle, Guillaume de Malmesbury, ne permet pas de douter que ce ne soit là la véritable definition du mot hydraulique : « *Extant etiam* « *apud illam ecclesiam organa hydraulica, ubi mirum in* « *modum aquæ calefactæ violentiâ ventus emergens implet* « *concavitatem barbiti, et per multiforalites transitus æneæ* « *fistulæ modulatos clamores emittit.* » Ainsi dès les premiers siècles de notre ère on connaissait la force de la vapeur *aquæ calefactæ violentia*, et il a fallu plus d'un millier d'années pour qu'un mécanicien prît l'idée d'en profiter.

tés, la facture des orgues fit de rapides progrès. Chaque jour on trouva de nouveaux *jeux*, c'est-à-dire de nouvelles séries de tuyaux, destinées à imiter de nouvelles sortes d'instruments. Ainsi l'on imita la trompette, le cornet, le clairon, la flûte allemande, la musette, le fifre, le flageolet, les cloches, le gros bourdon, les *petits oiseaux*, le *rossignol*, la *voix humaine*; il y eut des jeux qu'on nomma le *tremblant*, le *nasard*, le *coucou*, la *bombarde*, etc. Dans un orgue construit en 1750, à l'abbaye de Weingarten en Souabe, par Gabler, maître facteur de Ravensburg, on comptait jusqu'à soixante-six jeux différents, et par conséquent soixante-six registres, qui réglaient six mille six cent soixante-six tuyaux. Il y avait quatre claviers pour les mains, plus deux claviers-pédales pour les pieds. Parvenu à ce degré prodigieux de complication, l'orgue ne fut plus un instrument, mais un édifice. Depuis longtemps un vaste emplacement lui avait été réservé dans la construction de toutes les églises. Au lieu de le placer, soit dans le chœur, comme aux XIe et XIIe siècles, soit dans la croisée ou dans les travées de la nef les plus voisines du chœur, comme dans les deux siècles suivants, l'usage s'était introduit vers le XVe siècle de l'établir au-dessus de la grande porte occidentale de l'église, au fond de la nef, à l'extrémité opposée au chœur. Cet usage depuis ce temps a été constamment observé. Mais l'orgue, malgré sa richesse, malgré sa variété et sa puissance, n'a pu jusqu'à ce jour lutter qu'avec désavantage contre la masse d'instruments qui composent un orchestre, faute d'un don, le plus précieux peut-être en musique, le don de l'expression. M. Sébastien Érard a cherché le moyen de rendre l'orgue expressif. A force de travaux et de persévérance, il vient d'atteindre son but. Dans cet instrument, l'imitation de la flûte, de la clarinette, du basson est vraiment merveilleuse. Il y a aussi une pédale qui produit des effets d'ouragan avec une étonnante vérité. Cette invention doit faire indubitablement une révolution parmi les organistes.

ORIENT (*L'empire d'*). On a donné ce nom à l'empire romain, depuis que Constantin en eut transporté le trône à Constantinople. Alors on vit Rome passer presque entièrement en Orient.

ORIFLAMME. Bannière qui avait des flammes d'or sur un fonds rouge, bordé de franges vertes. Ce fut d'abord l'enseigne particulière de l'abbé et du monastère de Saint-Denis, qui la faisaient porter par leur avoué dans les guerres entreprises pour la défense de leurs droits. C'est pour cela que le plus souvent elle est nommée par les historiens *vexillum sancti Dionysii*. Les rois, qui d'abord avaient pris pour bannière la chape de Saint Martin, adoptèrent ensuite l'oriflamme, lorsqu'ils furent devenus propriétaires du Vexin, c'est-à-dire des comtés de Pontoise et de Mantes. Louis-le-Gros fut le premier qui, en sa qualité de comte du Vexin, fit porter l'oriflamme dans les armées comme la principale enseigne.

ORIPEAU. C'était dans l'origine une feuille de cuivre mince et bien poli qui, lorsqu'il n'était pas oxidé, avait l'aspect de l'or; afin de lui conserver son éclat, on employa le procédé de la dorure : enfin l'on fit usage des vernis et l'on réussit assez bien. L'oripeau fut d'abord employé sous les pierres précieuses ou factices pour en relever l'éclat; on s'en servit pour les cartonnages et pour mille petits ouvrages d'agrément. Plus tard on parvint à colorer la surface de ces plaques en conservant le brillant qui leur était naturel. Ces oripeaux colorés portent le nom de *Paillons*.

ORME. Cet arbre de première grandeur est originaire du Midi de l'Europe, et on le cultive bien avant dans le Nord. C'était l'arbre favori de nos aïeux. Ils en bordaient les grands chemins et les promenades. Sully ordonna d'en placer à la porte de toutes les églises paroissiales séparées des habitations. En Italie, on se plaît à marier l'*orme* avec la vigne : c'est ce que les Latins nommaient *ulmus marita*.

ORNITHOLOGIE. Aristote est le premier des auteurs anciens qui ait donné quelques notions générales sur l'histoire des oiseaux. Il en a décrit un grand nombre d'espèces. Après lui, Pline multiplia les observations, mais il ne fit pas faire un pas de plus à la science. Les naturalistes du XVIe siècle, Gonsard, Gessner et Pierre Bollen, publièrent chacun un ouvrage accompagné de figures gravées en bois, où les oiseaux sont distingés en famille d'après leurs mœurs ou leur habitation. Aldovrande, Johnston et Willougby firent paraître, vers le milieu du XVIIe siècle, une ornithologie où les oiseaux sont rapprochés par groupes assez naturels; mais c'est à Jean Ray qu'on doit la première méthode ornithologique régulière. Ce savant anglais, qui a été longtemps le guide des naturalistes, publia, en 1713, un ouvrage où il range les oiseaux d'après des considérations prises de leurs habitudes, de la forme de leurs pattes et de celle de leur bec. La science des oiseaux était arrivée à ce point lorsque Linnée

parut. Ce puissant génie, destiné à influer d'une manière si marquée sur toutes les parties de l'histoire naturelle, a entièrement réformé l'*ornithologie*.

ORSEILLE. Parmi les familles les plus anciennes et les plus distinguées de Florence, il en est une connue sous le nom d'*Oricellarii*, ou *Rucellari*, ou *Rucellai*, qui a produit plusieurs hommes d'état. Elle descend d'un noble allemand nommé Ferro ou Federigo, qui vivait au commencement du XII[e] siècle. Un individu de cette famille faisait, vers l'an 1300, un commerce considérable dans le Levant; après s'y être enrichi, il retourna dans sa patrie, et le premier introduisit en Europe l'art de teindre avec l'orseille. On rapporte que, peu de temps avant son retour, comme il urinait sur un rocher, il s'aperçut que les plantes d'orseille touchées par l'urine prenaient une couleur rougeâtre : il fit alors plusieurs essais, et étant parvenu à perfectionner l'art de teindre les laines avec cette plante, il le fit connaître à Florence, après l'avoir exercé seul pendant longtemps au grand profit de l'état. Cette invention utile fit donner à sa famille le nom d'*Oricellarii*, d'où est dérivé celui de *Rucellai*. Depuis cette époque les Italiens tirèrent longtemps l'orseille du Levant pour leur propre consommation et pour celle du reste de l'Europe. Mais depuis la découverte des Canaries, c'est de ces îles et du Cap Vert que se tire la majeure partie de l'orseille qui se consomme en Europe.

ORTHOPÉDIE. L'art de prévenir ou de corriger les difformités du corps des enfants, parce qu'on s'imagina, lors de la découverte des moyens curatifs que la chirurgie pouvait employer pour combattre cette maladie, que les enfants étaient seuls susceptibles d'être soumis à ce traitement. Cependant quoique les procédés orthopédiques soient aussi employés, de nos jours, pour l'âge adulte, on n'a pas cru devoir changer ce nom. On essaya d'abord les moyens de l'extension pour corriger les déviations de l'épine dorsale, et vers le milieu du siècle dernier, Levacher de la Feutrie paraît avoir imaginé le premier appareil extertif mécanique. Duverney et autres ont construit leurs machines sur le même principe, en plaçant le corps dans la position verticale. Venel employa le premier, en Suisse, la position horizontale; plus tard, en Angleterre, en se servit du plan incliné. Aujourd'hui la position verticale a prévalu; elle est devenue le principe fondamental du traitement.

ORVIÉTAN. Cet antidote tire son nom du sobriquet qu'avait pris son inventeur, appelé Luppi, charlatan qui vint en France au commencement du XVII[e] siècle, et qui se faisait appeler l'*Orviétan* parce qu'il était d'Orviette, province d'Italie, dans le patrimoine de Saint Pierre. Pour prouver la vertu de son remède, il en fit sur lui-même des expériences extraordinaires, en prenant publiquement différentes doses de poison.

OS. Les os, séparés de leur cartilage, de leur périoste, de la moelle qui existe au centre de ceux qui sont longs, de la matière molasse et rougeâtre qu'on appelle *diploé*, et qu'on trouve entre les deux tables qui constituent les os plats, de toutes les parties, en un mot, qui leur sont étrangères, doivent être considérés en général, comme un tissu cellulaire fort épais dont les cavités contiennent beaucoup de sous-phosphate de chaux, beaucoup moins de carbonate calcaire, très-peu de phosphate de magnésie, quelques traces d'alumine, de silice, d'oxide de fer et d'oxide de manganèse. La découverte du phosphate de chaux dans les os date de 1771; elle est due à Schéele et à Gahn. Celle du phosphate de magnésie, de l'alumine, de la silice, de l'oxide de fer et de l'oxide de manganèse, appartient à Fourcroy et à Vauquelin; ils la firent de 1800 à 1807. On ne sait pas précisément à quelle époque fut faite celle du carbonate calcaire : quant à la decouverte de la matière animale, elle remonte aux temps les plus reculés. Les os sont employés dans un assez grand nombre de circonstances. On en extrait le phosphore. En les calcinant, les pulvérisant, les lavant et les moulant, on prépare les coupelles. Concassés ou divisés, ils forment un excellent engrais; ils fournissent, lorsqu'on les fait rougir en vase clos, un noir qui est très-recherché par les raffineurs de sucre. Dépouillés de leur partie terreuse par les acides et réduits à leur tissu cellulaire, ils peuvent entrer dans la composition du bouillon et des tablettes de bouillon, et l'on peut les employer pour faire de la colle. Enfin, en distillant les os mêlés à toutes sortes de chiffons de laine, et traitant convenablement le produit de la distillation, l'on prépare le sel ammoniacal en France.

OSMIUM. Ce métal, découvert par Tennant, en 1803, examiné ensuite par Fourcroy et Vauquelin, et enfin par Wolaston, est solide, d'un gris noir. Il n'a été trouvé jusqu'ici que dans le platine brut, combiné avec l'iridium, sous forme de petits grains très-durs,

brillants, cassants. Il est très-rare et sans usage.

OSSELETS. Les Romains ont appelé *ocellata* de petites billes, de petits cailloux qui servaient de jouets aux enfants, des *osselets*, comme l'a traduit Dacier dans sa remarque sur la troisième satire du IIe livre d'Horace, v. 171, où il rend ce passage de Suétone : *Modo talis aut* ocellatis, *nucibusque ludebat cum pueris minutis*, par, il jouait avec de petits enfants aux osselets, à la pierrette et aux noix. Mais les Romains eux-mêmes avaient reçu ce jeu des Grecs, de qui il était connu dès le temps du siége de Troie, puisqu'il raconte que les amants de Pénélope jouaient aux osselets devant la porte du palais d'Ulysse. « On jouait ordinairement, dit Millin dans son *Dictionnaire des beaux-arts*, avec quatre osselets marqués de points comme nos dés. Le grand nombre d'osselets qu'on a trouvés à Herculanum prouve combien ce jeu était commun chez les Romains, ou du moins en Italie. Les osselets découverts à Herculanum étaient faits, selon Winckelmann, avec des astragales de cabri ; l'astragale est un petit os qui forme l'articulation entre le pied et la jambe.»

OSTENDE. Nom qui veut dire extrémité orientale et qui fut donné à cette ville de Belgique, à cause de sa situation. Ce n'était qu'un village au neuvième siècle ; au onzième son port était déjà renommé. Elle soutint, depuis le 5 Juillet 1601 jusqu'au 22 Septembre 1604 un des siéges les plus célèbres de l'histoire moderne, et se rendit à Spinola avec les honneurs de la guerre.

OSTRACISME. Du grec (coquille), parce que, dans cette sorte de jugement, les citoyens donnaient leurs suffrages en écrivant le nom de l'accusé sur une coquille enduite de cire. L'ostracisme est le nom d'une ancienne loi d'Athènes qui bannissait pour un certain nombre d'années les citoyens qui par leurs richesses, leur mérite ou leur autorité, donnaient de l'ombrage à la République. Ce fut, dit-on, Hipparque, proche parent du tyran Pisistrate, qui supporta le premier cette peine, dont on attribue l'invention à Clisthènes. Il paraît que l'ostracisme cessa d'être en usage à Athènes après qu'il eût été flétri et déshonoré en tombant sur Hyperbolus, fort méchant homme, au rapport de Plutarque, et qui chercha par des moyens peu légitimes à faire bannir Nicias et Alcibiade, qui se partageaient à Athènes toute l'autorité.

OTAITI. La plus grande des îles de la Société dans le grand Océan équinoxial. Quiros découvrit cette île, en 1606, et l'appela Sagittaria. Wallis, qui la vit en 1767, la nomma île de George III, Bougainville, en 1768, lui donna le nom de Nouvelle-Cythère ; des Espagnols, en 1772, lui imposèrent celui d'Amat. C'est Cook qui a fait connaître le nom indigène sous lequel elle est désignée aujourd'hui. Avant l'arrivée des missionnaires, les seuls animaux domestiques des indigènes, étaient le cochon de Siam, des chiens dont ils mangeaient la chair, et de la volaille.

OUATE. On avait donné ce nom au produit d'une plante originaire de Syrie, d'Égypte et de l'Asie mineure, que l'on appelle communément *apocyn*, et que les botanistes désignent sous le nom de *asclepias syriaca*. Les housses soyeuses que renferme cette plante sont d'une finesse extrême, et leur éclat est d'un brillant éblouissant. On les emploie dans les pays où elle est cultivée, non seulement à faire de bons lits, des coussins bien mous pour les sophas et les lits de repos, mais encore à ouater les habits ; ce qui a fait donner à cette plante le nom de plante à ouate. Lorsque le coton fut devenu commun en Europe, on chercha le moyen d'employer cette sorte de lainage et de fabriquer artificiellement des *ouates* qui pussent remplacer les ouates naturelles de l'*apocyn*. Ce nouveau genre d'industrie donna dans son origine des produits grossiers qui se sont successivement améliorés et qui paraissent avoir atteint aujourd'hui le dernier degré de perfection.

OUBLIES. On appelle *oublies* une sorte de pâtisserie légère, cuite entre deux fers, et faite en forme de cornets. Les *oublies* étaient connues des Grecs, qui les nommaient *obélias*. Lorsqu'en 1270, on donna des statuts aux pâtissiers, ce fut sous la qualité d'*oublayeurs* (faiseurs d'oublies) qu'ils les reçurent, et non sous celle de pâtissiers. On en servait à certains jours de l'année, dans quelques églises, aux chanoines et aux clercs, ce qui les fit appeler *oblati*, d'où nous avons fait *oublies*.

OUBLIETTES. C'était ainsi qu'on appelait dans certaines prisons de France, un lieu où l'on mettait ceux qui étaient condamnés à une prison perpétuelle. On l'appelait ainsi, est-il dit dans le dictionnaire de Moréri, parce que ceux qu'on y renfermait, ne paraissant plus, étaient entièrement oubliés. Le château de Blois renfermait, dit-on, des oubliettes dont on montre encore l'emplacement.

OURAGAN. Ce mot nous vient des Caraïbes

habitants des îles découvertes au quinzième siècle, par Christophe Colomb. Ces îles sont sujettes à être fort maltraitées par les tourbillons de vent impétueux que les habitants du pays appelaient *ouragan*.

OURS (*Ordre de l'*). Cet ordre de chevalerie fut fondé en Suisse vers l'an 1220, par l'empereur Frédéric II, pour récompenser les services que l'abbé de Saint-Gall et les Suisses lui avaient rendus lors de son élection à l'Empire.

OUTRE. Les anciens faisaient un très-grand usage d'outres ou sacs de peau de bouc préparés, qu'ils remplissaient de vin ou d'eau pour les voyages et les marches d'armées. On sait que c'est encore dans des outres que les Espagnols conservent aujourd'hui le vin et autres liqueurs. L'exercice de la danse sur une outre remplie de vin était pratiqué chez les anciens : Virgile en parle au second livre des *Géorgiques*. Selon Servius, on oignait l'outre ou d'huile ou de lessive, pour qu'il fût plus difficile de se soutenir dessus. Le sauteur qui s'y maintenait le mieux avait souvent l'outre et le vin pour prix de son adresse. Quelquefois il fallait, pour être vainqueur, sauter avec un seul pied et y rester ferme.

OUTREMER. Couleur bleue, ainsi nommée parce qu'on la tirait autrefois du Levant. Elle se fait avec du *lapis lazuli*, broyé et réduit en poudre. On reconnaît que l'outremer n'est point falsifié lorsque, mis sur une plaque de fer rougi au feu, il ne change point de couleur. C'est, comme l'on sait, la plus solide de toutes les couleurs employées dans la peinture; mais, depuis un siècle elle est devenue si rare que très-peu d'artistes ont été assez riches pour l'employer partout où ils auraient dû le faire. M. Thénard est parvenu à force d'expériences, à tirer du cobalt une couleur qui, aux yeux les plus exercés, ne pourrait être distinguée du plus bel outremer. En effet, elle n'en diffère que par son intensité, qui est un peu moindre. Ce bleu a résisté à tous les réactifs chimiques; exposé au soleil pendant les mois de Juillet et d'Août, il n'a paru subir aucune altération.

OVATIONS. C'était ainsi qu'on appelait, chez les Romains, le petit triomphe accordé à des capitaines qui avaient vaincu sans grande effusion de sang, ou défait des rebelles, des esclaves, des pirates, ou autres ennemis indignes de la République. Ce mot vient du latin *ovis* (brebis), parce que, comme Plutarque l'a remarqué, on immolait une brebis dans le petit triomphe, au lieu que, dans le grand triomphe, on immolait un taureau. Dans l'ovation, le triomphateur marchait à pied, ou tout au plus était à cheval; mais il n'était jamais élevé sur un char, comme dans le grand triomphe. Aulus Manlius fut le premier qui reçut l'honneur de l'ovation, l'an de Rome 279.

OXIGÈNE (*Gaz*), une des parties constituantes de l'air atmosphérique. Elle est éminemment nécessaire à l'existence animale. Les végétaux la restituent, et les combustions l'absorbent. Le physicien anglais Priestley, en 1774, obtint le premier cette seule portion de l'air respirable, qu'il nomma *air déphlogistique* ou *air vital*, et que Schéele appela *air de feu*, parce qu'il entretient essentiellement la combustion. Cette découverte importante a été le prélude de la révolution qui s'est opérée de nos jours dans la chimie, et dont Lavoisier a été le plus ardent promoteur. Ce chimiste donna à cette substance le nom d'*oxigène*, comme étant un principe acidifiant. Priestley prouva en outre en 1776, à l'académie royale de Londres, que c'est à l'action de l'oxigène qu'est due la couleur rouge du sang artériel. On a imaginé depuis l'*eudiomètre*, pour trouver la quantité d'oxigène que renferme l'air atmosphérique.

P.

P, quinzième lettre de notre alphabet, était une lettre numérale chez les Romains qui signifiait 400, et qui avec un trait tiré au-dessus signifiait 400,000. Les Hébreux n'ont point de P. Ils se servent du PH. Le P des Romains a la même forme que le P (*rho*) des Grecs, qui équivaut à notre R.

PACKFOND ou ARGENTON. Nouvel alliage de cuivre, de nickel et de zing, qui imite assez bien l'argent de vaisselle dont il a la blancheur, la dureté et presque l'inaltérabilité. Cet alliage commence à être très-usité.

PACTA CONVENTA. C'est ainsi que l'on nommait en Pologne les conditions que la nation polonaise imposait aux rois qu'elle s'était choisis dans la diète d'élection. Le prince élu était obligé de jurer l'observation des *pacta conventa*, qui renfermaient ses obligations

envers son peuple, et surtout le maintien des priviléges des nobles et des grands-officiers de la République.

PACTOLE. Fleuve d'Asie, dans la Lydie. Il prenait sa source dans le mont Tmolus, mouillait la ville de Sardes, et se jetait dans l'Hermus, qui, selon Ptolomée, va se perdre dans le golfe de Smyrne. Le paillettes d'or qu'il entraînait justifiaient à son égard le surnom de *Chrisorrhoas*, lequel, pris à la lettre, désigne une rivière qui roule des flots chargés d'or. Ce fleuve n'avait pas toujours produit des paillettes d'or; mais quand a-t-il commencé à avoir cette vertu? c'est ce qu'il est impossible de déterminer; nous savons seulement que, du temps de Crésus, il roulait une espèce de sablon d'or, et que ce sable faisait en partie la prodigieuse richesse de ce roi, et que cela n'était plus du temps de Strabon, comme il le témoigne lui-même dans son troisième livre. Mais, quoique cela eût cessé même avant le siècle d'Auguste, on ne laissait pas, comme le remarque Dacier, de dire toujours en proverbe, *Tibi Pactolus fluit* (le Pactole coule pour vous), c'est-à-dire, vous avez autant d'or que Crésus; ce fleuve, si célèbre chez les poëtes de l'antiquité, est à peine connu de nos jours.

PADOU. Espèce de ruban ainsi nommé parce que les premiers qui parurent en France venaient de *Padoue*, ville d'Italie.

PADOUANE. Nom que les médaillistes donnent à une médaille nouvellement frappée pour contrefaire les antiques, et tromper ceux qui ne s'y connaissent pas. Ce nom vient d'un graveur habile, Jean Cavino, surnommé le *Padouan*, de la ville de Padoue où il était né, qui, avec Alexandre Bassiani, a contrefait en Italie un grand nombre de médailles antiques. Le cabinet des antiques de la bibliothèque royale possède une belle suite de coins de ces habiles faussaires.

PAGANISME, ou *religion des païens*. Pour se former une juste idée de la religion des Grecs et des Romains, et en général de tous les païens, il faut savoir, dit Furgault, dans son *Dictionnaire d'antiquités grecques et romaines*, qu'ils étaient persuadés qu'il y avait deux principes, l'un du bien et l'autre du mal. Ainsi la crainte, qui trouble les hommes et les agite à la vue de leurs propres misères, fut la première source du culte servile et superstitieux qu'ils rendirent aux objets qui leur étaient nuisibles, et par un effet de cette même crainte, ils se firent des dieux imaginaires de tout. Ils en admettaient une infinité de célestes, de terrestres, de maritimes, d'infernaux. Ils érigèrent en divinités les biens, les maux, les vertus et les vices. Tous ces dieux avaient chacun leur département : les uns étaient bienfaisants, et les autres malfaisants; ceux-ci n'inspiraient jamais que le vice, ceux-là portaient à la vertu; ainsi la manière d'honorer les dieux dépendait de l'idée qu'on en avait.

PAGE. Ce mot, qui vient de l'italien *paggio*, est dérivé par contraction du latin *pædagogium*, qui désignait chez les Romains une troupe de jeunes garçons que les riches entretenaient pour leur service domestique. Ces pages étaient richement vêtus, et choisis parmi les enfants. On les faisait élever sous la surveillance de quelques vieux esclaves appelés *pédagogues*; chacun de ces jeunes garçons était désigné par le mot de *pædagogianus puer*. C'est de cet usage qu'est venu dans les cours modernes celui d'avoir des pages. Dans les temps de l'ancienne chevalerie, on appelait *page*, *varlet* ou *damoiseau* un gentilhomme que l'on retirait des mains des femmes à l'âge de sept ou huit ans pour le mettre auprès de quelque haut baron ou de quelqu'illustre chevalier qui avait un état de maison. Cette place n'avait rien de déshonorant.

PAGNON. Nom que l'on donne à une sorte de drap noir d'une grande finesse, qui se fabrique à Sédan. Il est ainsi appelé du nom de *Pagnon*, son inventeur.

PAGODE. On appelle ainsi, dans les Indes, un temple ou lieu destiné aux idoles. Il tire sa dénomination du mot persan *pout*, qui signifie idole, et de *gheda*, temple. Nous donnons ce nom à de petites figures grotesques qui ont été longtemps à la mode, et qui ornent encore quelques cabinets. Quelques-unes venaient de la Chine; mais le plus grand nombre étaient faites en France d'après les modèles chinois. On appelle encore *pagode* une petite monnaie d'or qui a cours dans les Indes, et qui représente des figures d'idoles.

PAIEN. Du latin *paganus*, qui vient de *pagus* (bourg, village), dont nous avons encore fait le mot *pays*. Il est à remarquer qu'on n'appela personne païen avant Théodose-le-Jeune. Ce nom fut donné alors aux habitants des bourgs d'Italie. *pagorum incolæ, pagani*, qui conservèrent leur ancienne religion.

PAILLE. Un des usages les plus remarquables de la paille consiste à en composer de petits meubles, tels qu'étuis, boîtes, chaise chapeaux, etc. Les chapeaux d'Italie sont sur-

tout très-recherchés, à raison de l'élégance du travail : on les fait avec une variété particulière de froment, dont le chaume est solide et très-fin ; on cultive cette variété en Toscane, dans les sols arides. En 1818, M. de Bernardières, de Paris, a trouvé le moyen de rendre nos pailles indigènes propres à remplacer celles d'Italie dans la fabrication des chapeaux. L'origine des ouvrages en paille remonte à la plus haute antiquité. Tout le monde sait que les cénobites de la Thébaïde s'en occupaient.

PAIN. Le premier usage qu'on fit de la farine fut de la délayer dans l'eau et de manger cette mixtion sans autre apprêt, ainsi qu'en usent de nos jours les montagnards d'Écosse et plusieurs autres peuples. La manière la plus ordinaire d'employer la farine dans l'antiquité était donc d'en composer une espèce de bouillie qu'on faisait cuire dans des vases de terre. Quand ils avaient des viandes, ils les faisaient cuire avec cette bouillie ; cette manière d'employer la farine a subsisté fort longtemps ; elle était en usage chez les Grecs, les Romains, les Perses et les Carthaginois. Il n'est pas facile de deviner par quels degrés on est parvenu à convertir la farine en pain. De quelque manière qu'on ait fait cette découverte, il est certain qu'elle est fort ancienne : l'Écriture nous apprend qu'Abraham servit du pain aux trois anges qui lui apparurent dans la vallée de Mambré. Alors on faisait le pain d'une manière fort simple : il n'y entrait d'abord que de la farine, de l'eau et peut-être du sel ; ensuite on y fit souvent entrer avec de la farine, le beurre, les œufs, la graisse, le safran et autres ingrédients : c'était presque ce que nous appelons *galettes* ou *gâteaux*. Les pains n'étaient point épais, ni de forme élevée, comme sont les nôtres ; ils étaient plats et minces : aussi n'avait-on pas besoin de couteau pour les partager, on les rompait facilement avec les mains ; de là viennent ces expressions si souvent répétées dans l'Écriture, *rompre le pain, la fraction du pain*. Deux pains entiers, de huit pouces trois à quatre lignes de diamètre, et de cinq pouces d'épaisseur, trouvés dans les ruines d'Herculanum, prouvent ce que nous avançons. Tous les deux ont dessus huit entailles ; il paraît que tout le pain des Romains avait ainsi des entailles plus ou moins nombreuses, afin qu'on pût le partager et le rompre plus aisément. Les Grecs faisaient honneur de l'invention du pain au dieu Pan. On voit par Homère que cette découverte devait être fort ancienne, et que les femmes étaient les seules qui se mêlassent du soin de préparer cet aliment. On ne sait pas précisément le temps où le levain a commencé d'être en usage. Cette heureuse invention ne peut être attribuée qu'au hasard ou à l'économie de quelque personne qui, voulant faire servir un reste de vieille pâte, l'aura mêlé avec de la nouvelle sans prévoir l'utilité de ce mélange. L'usage du levain est cependant fort ancien. Moïse, en prescrivant aux Hébreux la manière dont ils doivent manger l'agneau pascal, leur défend l'usage du pain levé. Depuis longtemps en Belgique le levain de pâte est remplacé par la levure de bière. Le grand prêtre Melchisédech, contemporain d'Abraham, est, suivant l'Écriture, le premier qui ait offert à Dieu du pain et du vin.

PAIN BÉNIT. Quelques savants fixent au VII[e] siècle l'institution du pain bénit. L'usage de bénir du pain et de le distribuer aux fidèles est très-ancien dans l'Église, et représente les repas communs que les premiers Chrétiens faisaient en public.

PAIN A CACHETER. Il n'y a guère plus de deux siècles qu'on se sert de pains à cacheter pour sceller les lettres. On prétend qu'ils ont été inventés par un pâtissier de Gand qui faisait des oublies.

PAIN D'ÉPICES. Son usage est fort ancien et nous vient de l'Asie. On lit dans *Athénée* qu'il se faisait à Rhodes un pain assaisonné de miel, d'un goût si agréable, qu'on en mangeait avec délices après les repas. Les Grecs nommaient cette friandise *mélilates*. Le pain d'épices est ainsi appelé par les modernes, parce que c'est une sorte de pain fait avec de la farine de seigle qu'on pétrit quelquefois avec de la mélasse, mais plus ordinairement avec du miel jaune.

PAIRS. Les opinions sont partagées sur l'origine des pairs de France. Les uns en attribuent l'institution à Charlemagne, les autres au roi Robert ; d'autres enfin à Louis-le-Jeune ; quelques-uns ont prétendu qu'ils avaient été créés par Hugues-Capet ; mais il paraît que le terme de *pair* est à-peu-près aussi ancien que la monarchie : il vient du latin *par* (égal, semblable), parce que les pairs étaient égaux en rang, en dignité et en autorité. Avant le règne de Hugues-Capet, il y avait sept pairs de France laïques et six ecclésiastiques ; mais quand ce prince fut sur le trône, il réunit à la couronne le duché-pairie de Paris, qui, par l'effet de cette réunion, cessa de subsister : ainsi le nombre des pairs demeura dès-lors

fixé à douze. Ces pairs, dont le nombre avait été maintenu jusqu'à l'époque de la révolution, étaient, après les princes du sang, les plus grands seigneurs du royaume. La Chambre des pairs en France est une portion de la puissance législative. La nomination des pairs de France appartient au roi, qui ne peut les choisir toutefois que parmi les notabilités spécifiées par l'article 23 de la charte constitutionnelle. Leur nombre est illimité. Leur dignité est conférée à vie, et n'est pas transmissible par droit d'hérédité. En Angleterre, cette branche de la puissance législative a le nom de Chambre des *lords* ou Chambre *haute*, pour la distinguer de la Chambre des *communes*.

PALADIN. Nom qu'on a donné à certains chevaliers fameux qui allaient chercher des aventures. Il est venu par corruption de *palatin*, venu lui-même du latin *palatium*, dont nous avons fait *palais*, parce qu'après leurs courses, ils se retiraient dans les palais des princes, où ils étaient reçus avec courtoisie, et notamment dans le palais d'Artus, roi d'Angleterre, à la cour duquel commença, dit-on, cette manie des chevaliers errants, dont toute l'occupation était de chercher des occasions d'exercer leur valeur.

PALAIS. Du latin *palatium*. Auguste ayant fait bâtir sur le *Palatium* ou Mont-Palatin, qui était une des sept collines de Rome, une maison magnifique, on donna à cette demeure le nom de la colline; et depuis, le mot *palatium* a signifié chez les Romains une maison construite avec magnificence. Le mot italien *palazzo*, qui s'étend à toute habitation de noble, a pour équivalent dans notre langue le le mot *hôtel*.

PALAIS DE JUSTICE, à Paris. La construction de ce bâtiment remonte aux temps les plus reculés de la monarchie : un château-fort construit au milieu de la Cité fut l'origine de ce palais. On communiquait à cette forteresse par deux ponts dont les têtes étaient défendues par des ouvrages avancés. Eudes, voulant se mettre à l'abri des fréquentes invasions des Normands, y fixa sa résidence. En 1003, sous le règne de Robert, un palais d'habitation fut joint aux fortifications qui existaient; une partie des anciens bâtiments furent détruits et remplacés par des nouvelles constructions. En 1258, ce monument, qui portait déjà le nom de *Grand-Palais*, devint l'habitation de Saint Louis. Ce monarque y fit ajouter diverses parties considérables, telles que celles inférieures et supérieures de la grande chambre, dite actuellement des *Pas-Perdus*, la grande salle dite de *Saint-Louis*, où siége maintenant la Cour de cassation; et la Sainte-Chapelle, qui furent construites à la fin de la seconde croisade, par Pierre de Montereau, célèbre architecte de cette époque. En 1313, Philippe-le-Bel fit reconstruire une grande partie de l'ancien palais, auquel il fut fait des additions considérables. Nos rois y ajoutèrent successivement des constructions importantes. Le bâtiment de la Cour des comptes fut commencé sous Louis XI et terminé sous Louis XII. En 1618, après la mort de Henri IV, un violent incendie ayant détruit la partie supérieure de la grande salle du Palais de Justice, la nouvelle salle dite *des Pas-Perdus* fut construite en 1622, sur les anciennes fondations, par Jacques Desbrosses, architecte du Luxembourg.

PALAIS-ROYAL. Richelieu fit bâtir par Jacques Lemercier, le plus habile architecte de son temps, ce palais, qui fut achevé en 1636. Il fut nommé successivement *Hôtel de Richelieu*, *Palais-Cardinal*, et enfin *Palais-Royal*, lorsque Anne d'Autriche, régente du royaume, eut quitté le Louvre pour venir avec Louis XIV et le duc d'Anjou, ses fils, établir sa demeure au Palais-Cardinal, en vertu de la donation qu'en avait faite au roi le cardinal de Richelieu en 1639. Mais Louis XIV céda dans la suite le Palais-Royal à Philippe de France, son frère. Le superbe bâtiment qui entoure le jardin n'a été construit qu'en 1781.

PALATINAT. Ancien pays d'Allemagne, divisé en bas et haut Palatinat. Le nom de Palatinat lui vient de celui des comtes *palatins*, anciens souverains du pays, qui n'étaient d'abord que des magistrats temporaires chargés de rendre la justice dans divers palais (*Palatia*) répandus en Allemagne. Au XIe siècle, cet emploi devint héréditaire dans la famille de Hermann, qui gouvernait le territoire de Heidelberg.

PALATINE. Sorte de fourrure que les femmes mettent sur leur cou, en hiver, pour se couvrir la gorge. L'usage et le nom de cette parure viennent de Madame, fille de l'électeur *Palatin*, seconde femme de Monsieur, frère de Louis XIV, qui se servit la première de cet ornement pour éviter l'indécence de la nudité des épaules qui était alors l'étiquette de la cour.

PALEFROI, d'où *palefrenier*. Court de Gebelin dérive ce mot de *pal*, grand, *fred*, *vred*, cheval. C'est le nom qu'on donnait au-

trefois aux chevaux que montaient les seigneurs et les dames dans les occasions solennelles.

PALÉOGRAPHIE. Science des écritures anciennes. Montfaucon a publié une *paléographie* grecque qui est pour le grec ce que la *diplomatique* de Mabillon est pour le latin. L'abbé Barthélemy se proposait, lorsque la mort l'enleva aux lettres, de publier une *Paléographie numismatique*.

PALERME, *Palermo*, Panormus, ville capitale de la Sicile. Au rapport de Thucydide et Polybe, une colonie de Phéniciens fonda cette ville; les Carthaginois, qui s'en emparèrent, en firent la capitale de leurs possessions en Sicile et le centre d'un grand commerce. Elle tomba au pouvoir des Romains en 255 avant Jésus-Christ. Les Romains lui accordèrent de grands priviléges, et elle fut considérée comme ville libre et alliée. Plus tard, les Sarrasins en firent la capitale de leurs états siciliens. (*Voyez* Sicile).

PALESTINE. Contrée d'Asie, dans le Sud de la Syrie. Célèbre comme berceau de la religion chrétienne, la Palestine du temps des patriarches était parcourue par des bergers qui avaient des chefs indépendants. Josué la partagea en douze tribus. Au démembrement de l'empire d'Alexandre, elle passa sous la domination des Ptolémées, puis sous celle des rois de Syrie. Elle secoua le joug de ces derniers : et vit son indépendance affermie par les succès des Machabées. Les Romains s'en étant emparés, ils y établirent les Hérodotes comme rois tributaires. Ce fut à cette époque que la Palestine devint le théâtre des grands et saints événements qui donnèrent naissance à la religion chrétienne. Les Romains prirent et rasèrent Jérusalem, sous le commandement de Titus, puis dispersèrent toute la nation dans les diverses provinces de l'Empire. Depuis cette époque, les Juifs n'ont jamais pu se relever et former un corps politique. Au commencement du VIe siècle la Palestine tomba au pouvoir des fanatiques sectateurs de Mahomet : leurs violences firent naître les croisades.

PALESTRES. Écoles publiques où les athlètes s'exercaient à la lutte. Chez les Grecs et les autres peuples, ces jeux se pratiquaient, dans le commencement, avec plus de simplicité. La force des membres triomphait aisément de la ruse : la nature n'était point effacée par l'art. Thésée fut, dit-on, le premier qui y joignit une adresse plus raffinée et plus méthodique. C'est lui qui fonda les palestres. L'Égypte ayant cru reconnaître que ces jeux ne donnaient qu'une force passagère, ne les adopta point. Lacédémone en corrigea les inconvénients par la sagesse de son institution. Nous lisons dans Plutarque, que les lutteurs de profession faisaient de mauvais soldats, en ce qu'ils étaient hors d'état de pouvoir supporter la faim, la soif, et les moindres dérangements.

PALET. Pausanias attribue l'invention de ce jeu à Persée, fils de Danaé, époux d'Andromède. Dès les temps héroïques, cet exercice était du nombre de ceux pour lesquels on distribuait des prix dans les solennités de la Grèce. Ce furent les Lydiens réfugiés en Étrurie qui apportèrent en Italie cette sorte de jeu que les Romains adoptèrent dans la suite. Le disque, ou le palet des anciens, était une masse pesante dont la matière était le bois, la pierre, et plus souvent le fer et le cuivre, ou le plomb. Il était épais de trois ou quatre doigts, un peu ovale, long de plus d'un pied, et d'une surface si polie qu'il ne donnait presque point de prise. L'adresse et la force présidaient à ce jeu, puisque la victoire était à celui qui avait lancé le disque plus haut et plus loin que les autres. On donnait le nom de *Discoboles* à ceux qui s'exerçaient à lancer le disque.

Palet. On donne aussi ce nom à la pierre à feu pour fusil de rempart.

PALINOD. Dès l'année 1072, il existait à Rouen une association, au *sodalité* érigée sous les auspices de la Sainte-Vierge, et formée par Jean de Bayeux, transféré de l'évêché d'Avranches sur ce siége archiépiscopal. Les membres de cette association ne s'occupèrent d'abord que d'exercices de dévotion. Mais aussitôt que les lettres commencèrent en France à se dégager des nuages de la barbarie, cette confrérie devint une société mixte, c'est-à-dire qu'elle fut en même temps association religieuse et compagnie littéraire. En 1486, Daré de Château-Roux, lieutenant-général du baillage de Rouen, élu prince ou chef de la société, ouvrit une carrière où les meilleurs esprits du temps se disputèrent le prix offert à leur émulation. La lice où se livraient ces combats littéraires fut désignée par le nom de *Puy* alors en usage, et pour le distinguer des autres *Puys* si connu dans les fastes de l'ancienne poésie française, on y ajouta le nom de *Palinod*, mot dérivé du grec, qui signifie *refrain*, parce que toutes les pièces offertes au concours devaient finir par un refrain en l'honneur de la Vierge. Le temps abolit les dénominations de *Puy* et de *Palinod*, et ces mots, devenus peu intelligibles, furent rem-

placés par le terme clair et précis d'académie. A l'exemple de Rouen, un palinod s'établit aussi à Caen, en l'an 1527. Ce fut un avocat nommé Jean Lemercier, sieur de Saint-Germain, qui en fut le fondateur et le premier prince.

PALINODIE. Ce mot vient du grec et signifie *chanter derechef*. Les Latins le rendent par *recantatio;* ainsi il est proprement le désaveu de ce qu'on avait dit. On en attribue l'origine au poète Stésichore. Il avait maltraité Hélène dans un de ses poëmes. Castor et Pollux, au rapport de Platon, vengèrent leur sœur outragée en frappant d'aveuglement le poète satirique; pour recouvrer la vue, Stésichore fut obligé de chanter la palinodie.

PALISSADE. On appelle ainsi, en termes de guerre, une clôture faite avec des *pals* ou pieux pointus par leur extrémité supérieure, et qu'on enfonce en terre autour d'un poste militaire, pour se garantir des surprises. Les Grecs ont connu de bonne heure l'usage de fortifier les camps avec des palissades, comme le pratiquaient les Romains.

PALLADIUM. Ce mot grec, latin et français, signifie la statue de Pallas ou Minerve, qu'on prétendait descendue du ciel près de la tente d'Ilus, dans le temps qu'il bâtissait la forteresse d'Ilium. L'oracle consulté, dit-on, sur cette statue, ordonna qu'on élevât un temple à Pallas dans la citadelle, et qu'on y gardât soigneusement cette statue, parce que la ville de Troie serait imprenable tant qu'elle conserverait ce précieux dépôt. Nous apprenons d'Apollodore que le *Palladium* était exécuté dans le goût des statues égyptiennes, les jambes et les pieds étaient collés l'un contre l'autre.

PALLADIUM. Métal très-rare, découvert, en 1803, par Wollaston, dans le minerai brut de platine où il n'y entre que pour une très-petite quantité.

PALLAS. Nouvelle planète, découverte le 28 Mars 1802, à Brémen, par M. Olbers, médecin et astronome.

PALLIUM. Terme emprunté du latin, où il signifie ordinairement un *manteau*. C'est un ornement pontifical que les papes, les patriarches, les primats et les métropolitains portent par-dessus leurs habits pontificaux, en signe de juridiction. L'usage du *pallium* fut introduit dans l'église au IVe siècle. Des empereurs l'envoyèrent aux prélats comme une marque d'honneur. Ce *pallium* était une espèce de manteau impérial qui marquait que les prélats avaient pour le spirituel la même autorité que l'empereur pour le temporel. Il avait à-peu-près la forme de nos chapes et descendait jusqu'aux talons, mais il était fermé par-devant. Il n'était fait que de laine, par illusion aux brebis dont les prélats sont les pasteurs. Cette forme parut dans la suite trop embarrassante. Le pallium ne fut plus qu'une espèce d'étole qui pendait par-devant et par-derrière, et qui avait sur chacun de ses côtés une croix d'écarlate. Les patriarches, lorsqu'ils étaient sacrés, prenaient le pallium sur l'autel. Lorsqu'ils confirmaient l'élection de quelqu'un de leurs métropolitains, ils envoyaient le pallium, et les métropolitains le donnaient à leurs suffragants dans la cérémonie de leur consécration. Le pallium que le pape envoie aujourd'hui aux archevêques est fait de laine blanche, et en forme de bande large de trois doigts qui entoure les épaules; ayant des pendants longs d'une palme par devant et par derrière, avec de petites lames de plomb arrondies aux extrémité, couvertes de soie noire, avec quatre croix rouges. Ce sont deux agneaux que l'on offre tous les ans sur l'autel de l'église de Sainte Agnès, à Rome, qui fournissent la laine dont on fait les *pallium*. L'offrande de ces agneaux se fait le 21 Janvier, jour de la fête de Sainte Agnès. Les sous-diacres apostoliques sont chargés des les élever, jusqu'à ce que le temps soit venu de les tondre. C'est dans le sépulcre des saints apôtres que l'on conserve l'étoffe des *pallium*.

PALMA-CHRISTI. Plante originaire de Barbarie, actuellement cultivée dans nos climats: elle est plus connue sous le nom de Ricin.

PALMIER. Famille de plantes dont la plupart croissent entre les tropiques et sont d'une importance majeure pour les habitants de ces contrées auxquels elles offrent la nourriture, l'habillement, le logement et plusieurs autres commodités et utilités, presque sans aucune autre peine que celle de l'exploitation. Les palmiers sont remarquables par la hauteur à laquelle ils s'élèvent, par le feuillage toujours vert dont leur cime est ornée et par l'abondance de leurs fruits. Il ne croît naturellement en Europe que deux espèces de palmier, la *Palmette* et le *Dattier*.

PALMYRE. On n'a que des conjectures sur l'origine de cette grande ville ruinée de la Turquie d'Asie. Selon l'Écriture, Salomon fit bâtir *Tadmor* dans le désert, après avoir fait la conquête du pays d'Hamath-Zoba. Les Grecs et les Romains l'appelèrent par la suite Pal-

myre. Une inscription en langue grecque, qu'on lit sur une colonne, apprend qu'elle a été érigée par une nation libre, gouvernée par le sénat et par le peuple avec un chef à leur tête. On présume que cette forme de gouverment dura jusqu'en 272, époque où Aurélien prit Palmyre. Justinien la fit réparer; depuis lors l'histoire romaine se tait sur cette ville. Ses ruines paraissent être de deux époques. La première remonte probablement au temps où Nabuchodonosor assiégea Jérusalem; la seconde peut être fixée entre la mort d'Alexandre et le temps où la Syrie fut réduite en province romaine.

PANAMA (*Isthme de*) ou de Darien, dans la Colombie. Il réunit l'Amérique septentrionale avec l'Amérique du Sud et se trouve resserré entre le grand Océan et la mer des Antilles.

Panama, ville de Colombie, chef-lieu du département de l'Isthme. On la divise en haute et basse ville; cette dernière, appelée *El Varal*, est la plus peuplée. Les maisons, dont quelques-unes ont trois étages, sont bâties en bois ou en chaume. Panama signifie *lieu abondant en poissons*. Les Espagnols s'établirent sur cette côte, en 1518, sous le gouverneur Davila, et y fondèrent Panama à quatre lieues de l'emplacement de la ville actuelle; mais elle fut détruite, en 1673, par l'anglais Henri Morgan. La nouvelle ville fut ravagée, en 1756 et 1784, par de terribles incendies.

PANDORE. Cet ancien instrument de musique, assez semblable au luth, est, dit-on, de l'invention de Pan. Isidore en fait honneur à la femme formée par Vulcain pour servir le ressentiment de Jupiter irrité contre Prométhée.

PANÉMORE. Cette machine, qui se meut à tout vent, se compose principalement d'un globe au haut d'un mât, sur lequel il est toujours prêt à tourner. L'auteur, M. Desquinemare, l'a appliqué, entre autres usages à l'ascension de l'eau, à la mouture des grains, à la fabrication des huiles, etc.

PANETIER (*Grand*). C'était un officier de la couronne qui commandait à tous les officiers de la *paneterie* du roi, et qui, dans les jours de cérémonie, servait le monarque à table avec le grand échanson. Les maîtres boulangers de Paris étaient sous la juridiction de cet officier. Le premier panetier que l'on trouve dans notre histoire, est Eudes Arode, en 1217, sous Philippe-Auguste,

PANHARMONICON. La mécanique musicale à laquelle Maetzel, de Vienne en Autriche, a donné le nom de *panharmonicon*, est mue uniquement par des ressorts. Elle rend le son de tous les instruments à vent, et lui donne une sûreté, une perfection que l'art, malgré les efforts des plus grands maîtres, n'a pu atteindre encore. Les instruments qui la composent sont la flûte, la clarinette, le hautbois, le basson, le cor, le trombone, le serpent et la trompette. Il faut ajouter les timbales, la grosse caisse, les cymbales, le triangle, etc. Le nom de *panharmonicon* explique parfaitement la nature et les fonctions de cette mécanique. En 1808, M. Maetzel, auteur du panharmonicon, a augmenté cet instrument de différentes pièces de musique.

PANIER *à ouvrage*. Les paniers à ouvrage ne sont pas nouveaux. Les dames romaines en avaient comme les nôtres; elles y mettaient leurs fuseaux, leurs canevas, leurs laines; mais leurs paniers n'étaient que d'osier; on les appelait *qualum*, mot dérivé du grec *calathos* (panier de Minerve).

Paniers. Les femmes en France portaient anciennement des espèces de cercles en fer, bois ou baleines, environnés de chiffons, et qui servaient à relever leurs jupes. On appelait ces cercles des vertugadins. Les vertugadins reprirent faveur au commencement du dernier siècle Si, en les reprenant, les dames leur eussent conservé cet ancien nom elles auraient cru, dit un auteur moderne, porter une antiquaille, et l'être elles-mêmes. Elles leur donnèrent donc le nom de *paniers*, à cause de leurs ressemblauce avec les cages ou paniers à poulets.

PANIQUE (*Terreur*). C'est ainsi qu'on appelle ces frayeurs subites qui n'ont aucun fondement réel. Cette façon de parler est fondée sur ce que rapporte Polienus en ses *Stratagèmes*, que Pan, lorsqu'il accompagnait Bacchus dans son expédition des Indes, trouva moyen de jeter la *terreur* dans le camp ennemi par le secours d'une petite poignée de gens dont il eut l'art de faire retentir les cris dans un vallon rempli de cavernes et de rochers. Le mugissement des antres et l'aspect affreux de ce désert épouvantèrent si fort les Indiens, que, s'imaginant entendre des voix et voir des fantômes plus qu'humains, et l'incertitude de ce qu'ils craignaient augmentant leur consternation et redoublant leur frayeur, ils s'enfuirent tous sans combattre. Quelques-uns disent que cette expression vient de ce que, dans la guerre des Titans contre Jupiter, Pan fut le premier qui jeta la *terreur* dans le cœurs des géants. Théon dit que ce fut

en faisant un grand bruit avec une conque marine, dont il se servait comme de trompette, et dont il était l'inventeur.

PANNON ou PENNON. Ce mot vient du latin *pannus* (drap), d'où nous avons encore tiré *pan* d'habit. Cet étendard, à longue queue, appartenait à un simple gentilhomme. Quand on faisait quelqu'un banneret, on coupait le bout de son pannon, d'où est venu le proverbe, *faire de pannon bannière*, pour dire passer d'une dignité à une dignité supérieure.

PANORAMA. On a donné ce nom à un vaste tableau circulaire ; où l'œil du spectateur embrassant successivement tout son horizon, et ne rencontrant nulle limite, y trouve l'illusion la plus complète. La toile où reposent les couleurs est appliquée sur les parois d'une tour de trois cents pieds de circonférence. Au centre de cet édifice s'élève une plate-forme, entourée d'une balustrade, et destinée à recevoir le public ; la toiture, disposée en forme de cône renversé, laisse passer la lumière par une ouverture annulaire. Un parajour projette sur les spectateurs une ombre ferme, ainsi que sur les corps qui les avoisinent, tandis que la lumière, tombant d'aplomb sur la peinture, éclaire tout ce qu'elle représente, réchauffe les ciels, les arbres, les personnages, et jusqu'aux tons différents du Septentrion, de l'Orient et du Midi, au moyen de l'ingénieux renversement des quatre points cardinaux dans l'intérieur du bâtiment. La découverte des panoramas a été importée en France dans l'an VII, par l'américain Fulton, qui n'en est pas le premier inventeur. Elle est due à Robert Barker, natif d'Édimbourg, et peintre de portraits : ce fait est constaté par la patente ou brevet d'invention qui lui fut accordé à ce sujet, le 19 Juin 1787. Mais ce ne fut que quatre ans après qu'il fit à Londres, l'ouverture du premier panorama, qui représentait une vue de cette ville. L'application la plus heureuse et le plus en grand qu'on en ait faite est due à un paysagiste français nommé Prévost. *Paris* fut d'abord le premier tableau qui le fit connaître. Depuis cette époque, il en exécuta dix-sept autres. On sait que David, en visitant un des premiers panoramas de Prévost, dit à ses élèves : *Messieurs, c'est ici qu'il faut venir étudier la nature*.

PANOROGRAPHE. Instrument proposé, en Juin 1824, par M. Puissant, pour obtenir immédiatement, sur une surface plane, le développement de la vue perspective des objets qui entourent l'horizon du spectateur, et qui seraient représentés à la manière des panoramas. Cet instrument, approuvé, le 7 Mars 1825, par l'Académie royale des sciences, se trouve décrit à la page 339 du tome IV *du Bulletin de la société de géographie*.

PANTALON. Nom que l'on donne au clavecin vertical, dont le corps est plus étroit que le clavecin ordinaire. Il fut inventé par Pantaléon Hébenstreit qui le fit connaître à la cour de Dresde en 1718. Il a pris, comme on le voit, le nom de son auteur.

PANTALON. Cet habillement, que portaient habituellement nos ancêtres, a depuis une trentaine d'années généralement remplacé la culotte, qui, si l'on en excepte les gens de cour en cérémonie, n'est plus portée que par quelques vieillards fidèles aux anciennes modes. Le nom du pantalon nous est venu des Vénitiens, *pantalon*, dans le principe, fut le nom d'un personnage bouffon du théâtre italien, vêtu pour l'ordinaire de cette sorte, ce qui fit donner le nom de *pantalon* d'abord à ceux qui portaient cette espèce de chaussure, et ensuite à la chaussure même.

PANTHÉON. Les anciens donnaient ce nom aux temples consacrés à tous les dieux, ainsi que ce terme le fait entendre. Le plus célèbre Panthéon fut celui de Rome, bâti par Agrippa, gendre d'Auguste. Il a été dédié par le pape Bonificace IV à la Sainte-Vierge et à tous les Saints, sous le nom de Sainte-Marie de la Rotonde.

PANTOGRAPHE. Cet instrument, à l'aide duquel on peut copier le trait de toutes sortes de dessins, et les rendre à volonté, en grand ou en petit, était connu dès l'année 1631. On en lit la description dans un ouvrage imprimé à Rome à cette époque, sous ce titre : *Pantographia, seu Ars delineandi res quaslibet, etc.* Cet instrument a depuis été perfectionné par plusieurs personnes ; et notamment, en 1816, M. Lafond a présenté un pantographe au moyen duquel la personne la moins versée dans le dessin peut copier et même graver toute figure, à deux et même à trois dimensions. Le 20 Décembre 1733, l'Académie royale des sciences de Paris approuva la construction d'un pantographe du mécanicien Canivet, sans citer celle de 1631, dont elle n'avait sans doute aucune connaissance. Cet instrument, qui présente tous les avantages désirables, est encore celui dont on fait usage pour la réduction des cartes et des plans topographiques. Il est trop connu des dessinateurs pour qu'il soit nécessaire d'entrer dans plus de détails à ce sujet ; mais nous ferons remarquer que M. Gavard,

auteur du diagraphe (*Voyez* ce mot), vient de le rendre propre à réduire immédiatement sur le cuivre, un dessin dont on veut que l'impression rende les traits dans le même sens.

PANTOMIME. Du latin *pantomimus*, qui se trouve dans Tacite, Pline le jeune et dans Saint Augustin : il vient de deux mots grecs qui signifient *un homme qui imite tout*. Les Grecs et les Romains avaient sur leurs théâtres des comédiens bouffons qui, par des gestes et des postures, représentaient toutes sortes d'actions, exprimaient les mœurs et les passions des hommes avec une souplesse si admirable qu'ils changeaient de visage à chaque passion, et souvent en contrefaisaient deux contraires en un moment. Nous apprenons de Suidas et de Zozime que l'art des pantomimes naquit à Rome, sous l'empire d'Auguste. Les deux premiers instituteurs du nouvel art furent Pylade et Bathille, dont les noms devinrent célèbres parmi les Romains.

PANTOPHONE. Cet instrument est dû à Joseph Masera. Peu content des instruments qui ne jouent qu'un certain nombre d'airs dépendants des dimensions de leur cylindre, Masera inventa celui-ci, à l'aide duquel on rend exactement toute la musique que le professeur le plus habile peut exécuter sur son piano. Mais, entrainé par la fécondité de son imagination, il n'avait pas même terminé cet instrument, qu'il imagina le *musicographe*, qui sert à écrire la musique tandis qu'on l'exécute, et qui conserve les mesures, la valeur des notes, les accidents, les pauses, les soupirs, avec tant de précision qu'en appliquant cette étude particulière sur le pantophone, celui-ci reproduit parfaitement le morceau. Il est à remarquer que ces deux instruments peuvent être réunis ou séparés à volonté ; et l'auteur les a tellement simplifiés, qu'il suffit de quelques minutes pour les adapter à un orgue ou à toute autre espèce de piano.

PANTOUFLE. Les anciens Égyptiens fabriquaient une espèce de chaussure ou de *pantoufles* avec des feuilles de palmier et de papyrus : on en faisait usage dans le temple de Jérusalem. En Espagne, on en fabriquait avec du genêt. En France, la pantoufle était autrefois une chaussure de femme ; elle n'avait pas de quartier, mais seulement une empeigne sous laquelle les dames entraient le pied. Le talon en bois recouvert de cuir était fortement assujetti avec la semelle.

PAON. Le paon est originaire des Indes. Alexandre le rapporta, au retour de ses conquêtes, à Babylone, où ce prince mourut. Ces oiseaux passèrent de là dans la Perse et la Médie, et c'est de ces royaumes que les Romains les tirèrent. L'orateur Quintus Hortensius, l'émule de Cicéron, fut le premier qui apprit aux Romains à manger des paons, dans un repas qu'il donna lorsqu'il fut créé augure. Les paons devinrent si fort à la mode, qu'on ne crut plus pouvoir donner à manger sans en servir. Le paon se servait autrefois dans les repas de cérémonie.

PAON BLANC. On prétend qu'il fut introduit en France par le roi René.

PAPE, *Papa*, *Pater*. Nom sous lequel on désigna d'abord la plupart des évêques. Il ne devint particulier aux successeurs de Saint Pierre que depuis le saint pape Hygin, dans le second siècle de l'ère chrétienne. Il fut particulièrement affecté aux pontifes romains dans le concile de Tolède, en l'an 400. L'usage de changer de nom en parvenant au pontificat, date du pape Grégoire IV qui fut couronné en l'an 1009. Les papes depuis Saint Pierre, forment une série non interrompue.

PAPELINE. Étoffe ainsi nommée, selon Furetière, parce qu'elle a été fabriquée d'abord à Avignon et dans d'autres lieux du Comtat qu'on appelle *terre papale*.

PAPESSE JEANNE. Cette fable absurde a été placée sous le règne de Charles-le-Chauve, entre le pontificat de Léon IV, qui mourut en 855, et celui de Benoît III.

PAPIER. Suivant Pline, les anciens ont écrit d'abord sur des feuilles de palmiers ; puis sur des écorces d'arbres, d'où est venu le mot *liber* : on se servit ensuite de tablettes enduites de cire. Enfin l'on introduisit l'usage du papier. C'étaient des feuilles propres à écrire, faites de l'écorce d'une espèce de roseau nommé *papyrus*, d'où est venu le mot *papier*. Cette plante croît sur les bords du Nil. On n'est point d'accord sur le temps où l'on commença à se servir du *papyrus* pour l'usage de l'écriture. Varron place cette découverte au règne d'Alexandre, lorsque ce prince eut fondé la ville d'Alexandrie en Égypte. Mais Pline révoque en doute ce sentiment de Varron, et se fonde sur le témoignage d'un historien, qui dit qu'un Romain, travaillant à un fonds de terre qu'il avait sur le Janicule, trouva, dans une caisse de pierre, les livres du roi Numa, écrits sur du papyrus. Il rapporte encore que Mucianus, qui avait été trois fois consul, assurait qu'étant préfet de Lycie, il avait vu dans un temple une lettre sur du papier d'Égypte, écrite de Troie, par Sarpedon, roi de Lycie.

Mais on a d'autres preuves que celles-là de l'usage du papier en Égypte avant la fondation d'Alexandrie, comme on peut s'en assurer par la lecture d'Homère, d'Hérodote, d'Eschyle, de Platon, etc. Pour fabriquer le papier, on séparait les lames minces qui composent les tiges ; plus elles approchaient du centre, plus leur finesse et leur blancheur les faisaient estimer. Ces feuillets étendus étaient imbibés de l'eau trouble du Nil qui servait de colle, et recouverts d'autres feuillets posés en travers. En continuant d'en unir ainsi plusieurs ensemble, on formait une pièce de papier que l'on mettait en presse ou que l'on battait avec un marteau. On se servait pour écrire dessus de stilets ou de roseaux taillés. Les papyrus écrits forment des rouleaux d'une extrême longueur : on trouve de ces rouleaux qui ont trente ou quarante pieds, dans les cercueils, dans les mains mêmes des momies. Il est à propos de remarquer qu'en France et en Allemagne, pendant le Ve et le VIe siècle, on ne se servait point d'autre matière pour écrire ; que pendant le VIIe et le VIIIe siècle, les changements survenus en Orient, par les ravages des Arabes, obligèrent les peuples du Nord de l'Europe à employer le parchemin ; mais qu'ensuite on recommença à se servir du papyrus, qui était encore en usage au XIe et même au XIIe siècle : en effet, le papier de chiffes ou chiffons ne date parmi nous que de cette dernière époque. Quoique l'on connaisse à-peu-près l'époque de l'établissement des papeteries en Europe, on ne sait à qui faire honneur de cette invention. Le papier de coton paraît avoir succédé au papyrus chez les Orientaux vers le IVe siècle : ce ne fut que vers 1340, que les manufactures de papier s'établirent en France. La plus ancienne feuille de papier de chiffons est de 1319 ; c'est M. de Murr qui l'a déterrée dans les archives de Nuremberg. La machine destinée à couper les chiffons pour la fabrication du papier n'a été inventée en Allemagne que depuis soixante ans environ ; les machines à fabriquer le papier ont depuis trente ans reçu un grand perfectionnement ; de nouvelles machines ont même été inventées.

Papier d'écorce. Il est très-ancien ; mais on n'en connaît pas l'origine. Les bois les plus propres à fournir les pellicules dont on fabrique ces papiers étaient l'érable, le platane, le hêtre, l'orme, et surtout le tilleul. Passé le XIe siècle, on ne voit plus d'actes sur du papier d'écorce.

Papier de la Chine. Les auteurs chinois les moins suspects font remonter l'origine de leur papier au-delà de deux mille ans : chaque province de la Chine a le sien : celui de Se-Chewen est fait de chanvre ; celui de Fokien, de jeune bambou ; celui des provinces septentrionales, d'écorce de mûrier ; celui de Che-Kiang, de paille de blé ou de riz ; celui de Kian-Nam, d'une peau qu'on trouve dans les coques de vers à soie ; enfin celui de la province de Hu-Quang est fait de la peau intérieure de l'écorce de l'arbre nommé *cha* ou *kochu*.

Papier vélin. Ce papier est dû aux Anglais, du moins nous le présumons, et nous croyons que Baskerville en est l'inventeur ; la première édition de son *Virgile*, qui parut en 1757, était imprimée en grande partie sur cette sorte de papier. MM. Johannot, fabricants de papier, ont fait l'essai du papier vélin, en France, en 1780.

Papier maroquiné. L'invention de ce papier, qui imite parfaitement le maroquin, est due aux Allemands ; mais il a été imité et perfectionné, en 1804, par MM. Boehm et Rœderer de Strasbourg.

Papier velouté. Les Anglais réclament l'invention des papiers veloutés, que les Français attribuent à un nommé François, gaînier de profession, établi à Rouen, et qui doit avoir imaginé cette sorte de papier en 1620.

Papier timbré. Justinien fut le premier qui établit une espèce de timbre ; on appelait cette marque *protocole*, parce qu'elle ne paraissait que sur la première page des actes, au lieu que chez nous elle doit se trouver sur chaque feuille. Le papier et le parchemin timbrés furent établis en Espagne et en Belgique en 1555 ; cet usage s'étendit ensuite en Allemagne et dans les autres pays héréditaires de la maison d'Autriche. En 1655, la France vit paraître un édit portant établissement d'une marque sur le papier et le parchemin.

Papier gélatine. Papier transparent qui remplace avec avantage le papier huilé ; et qui sert à prendre des calques.

Papier fossile. On donne ce nom au tissu de l'asbeste, lorsqu'il est très-mince, et comme papyracé.

Papier linge. Ce papier, dont M. Élie Montgolfier est l'inventeur, ne paraît pas avoir acquis encore le degré de perfection que l'auteur a annoncé. Il prétendait qu'il remplacerait avec avantage les serviettes, les nappes, les papiers de tentures, etc. Une serviette, selon l'auteur, coûterait cinq sous : lorsqu'elle serait sale on la reprendrait à moitié prix pour la resoudre.

Papier monnaie. Selon Paw, ce papier était iutroduit à Athènes. Gibbon a cru le trouver en Arabie; Raynal, dans l'Indoustan. Ce qui paraît le plus certain, c'est que les Juifs les premiers l'ont fait connaître en Europe, et que l'usage en fut public à Sienne et à Florence vers le XIIe siècle.

Papiers réactifs. Les chimistes appellent ainsi des papiers colorés en bleu par la teinture de tournesol, ou en jaune par le curcuma. Ces papiers servent à faire reconnaître si les liqueurs sont acides ou alcalines : les acides teignent le papier en rouge, les alcalines le verdissent et le jaunissent.

Papiers peints. L'art de fabriquer le papier à tentures nous est venu de la Chine où, de temps immémorial, ce peuple industrieux peint sur le papier fin, des dessins imitant des toiles peintes. Ce fut en Angleterre que les premiers échantillons de cette espèce furent importés; nous en eûmes bientôt en France, et nos artistes cherchèrent à les imiter. En 1760 cet art nous était presque inconnu; mais vingt années après il avait fait des progrès étonnants.

PAPYRUS. *Voyez* Papier.

PAQUE. Fête solennelle célébrée chez les Juifs et chez les Chrétiens. Les anciens ont appelé cette fête *pascha*, dont nous avons fait *pâque*, du mot chaldaïque *phase*, qui signifie *passage*, parce que cette fête fut établie en mémoire du passage de la mer Rouge et de celui de l'ange exterminateur qui mit à mort tous les premiers nés des Égyptiens et épargna tous ceux des Israëlites, dans la nuit qui précéda leur sortie d'Égypte. Comme la fête de Pâques est la règle de toutes les autres fêtes mobiles de l'année, le concile de Nicée, tenu l'an 325, fixa Pâques au dimanche d'après le 14 de la lune de Mars.

PARACHUTE. Le Mémoire sur *l'état actuel de l'aérostation*, ayant donné la priorité de l'invention du parachute à M. Blanchard, M. Lenormand a cru devoir la réclamer, en citant une notice de M. Prieur, où il le reconnaît comme le véritable inventeur de cette machine préservatrice. La première expérience qu'il fit, fut à Montpellier, dans l'année 1783; il la répéta ensuite devant Montgolfier.

PARADE. Cette espèce de farce, qui divertit le peuple et déride quelquefois pour un moment le front du sage, parut pour la première fois en France dans le XVe siècle. La parade ne se montre plus que dans les foires et sur les théâtres des charlatans.

PARAGRÊLE. Le paragrêle, né, comme le paratonnerre, en Amérique, il y a cinq ou six ans, a passé du nouveau monde dans l'ancien; tel qu'il a été conçu dans son origine, il est formé d'une perche armée à son extrémité supérieure d'une verge en laiton; à cette verge vient s'attacher une corde de paille de froment ou de seigle coupé dans sa parfaite maturité, de quinze lignes au moins de diamètre, renfermant dans son centre un cordon de lin écru, de douze à quinze fils environ : cette corde est tournée autour de la perche, et pénètre avec elle dans la terre. Les points les plus élevés sont les plus avantageux pour y placer les paragrêles; ainsi les sommets des arbres, des collines, des maisons, doivent être choisis de préférence. Placés sur les maisons, ils peuvent encore servir de paratonnerres : leur effet général consiste à soutirer, comme le fait le paratonnerre, l'électricité des nuages orageux; et, dès que celle-ci est absorbée, la grêle ne se forme plus.

PARAGUAY. République de l'Amérique méridionale. Ce pays fut découvert, en 1526, par Sébastien Cabot, qui, de Rio de la Plata, remonta avec de petites barques, le Parana et le Paraguay. Dix ans après, don Pedro de Mendoza, gouverneur espagnol de Buenos-Ayres, y envoya un corps d'armée pour le reconnaître, et plus tard Jean de Salinas y fonda, par ses ordres, la ville de l'Assomption. L'arrivée des Jésuites, en 1556, mit un terme aux cruautés qu'y exerçaient les Espagnols. Ces religieux réunirent ces peuplades et se rendirent les chefs du pays. Après qu'ils eurent été chassés des possessions espagnoles (en 1768), le Paraguay devint une province de Rio de la Plata. Il se constitua en république, en 1813, et proclama définitivement son indépendance par un acte du 24 Septembre 1826.

PARAPHE. C'est, comme on sait, une marque et un caractère composé de plusieurs traits de plume dont on accompagne ordinairement sa signature, et que chacun s'est habitué à faire toujours de la même manière. Le mot *subscripsi*, que chaque signataire d'un acte mettait anciennement après son nom, mais la plupart du temps en abrégé par deux *ss* liées et entortillées, a donné lieu sans doute aux paraphes, qui d'abord tenaient de ces *ss* liées, et qui s'en sont écartés ensuite lorsqu'on eut perdu de vue leur origine.

PARAPLUIE et PARASOL. L'invention du parasol remonte aux temps les plus reculés. Ce n'était point alors un instrument destiné à abriter l'homme de la pluie ou de l'ardeur du

soleil dans plusieurs occasions importantes on le voit présenté comme une marque de dignité, comme un signe auquel il faut reconnaître la puissance. L'usage des parapluies et des parasols est très-ancien en Tartarie, en Perse et en Italie. Il ne fut introduit en France qu'en 1680. On les couvrit d'abord en toile cirée. Les Chinois ont des parapluies de papier huilés et vernissés, très-propres, très-légers, parfaitement impénétrables à l'eau. L'empereur de Maroc a seul le droit de se servir d'un parasol dans ses états; on l'étend sur sa tête dans les occasions solennelles et lorsqu'il donne des audiences publiques. Dans ces derniers temps on a beaucoup cherché à perfectionner la forme des parapluies. En 1808 M. Sagnier eut l'heureuse idée de renverser la manière de s'en servir. Il remplaça l'anneau par un bout de canne, et il termina l'autre extrémité du bâton par une crosse.

PARASÉLÈNE. *Voyez* Parélie.

PARASITE, en grec: *intendant* ou *inspecteur du blé*. « Non seulement, dit Furgault, le nom de *parasite* n'avait rien d'odieux dans son origine, mais il était fort honorable. Dans la suite le nom de parasite fut pris en mauvaise part, et ne signifia plus qu'un écornifleur et un piqueur d'assiettes. » Plutarque prétend que Solon fut le premier qui appela ainsi ceux qui assistaient trop assidûment aux repas publics qu'il avait établis au Prytanée, en faveur des citoyens qui avaient rendu de grands services à la République, et que depuis ce temps-là le nom de parasite devint une injure. A Rome, les parasites étaient, comme en Grèce, des quêteurs de tables, qui, sans être invités, cherchaient à vivre aux dépens d'autrui.

PARATONNERRE. L'identité du feu électrique avec celui de la foudre fut découverte par Franklin; c'est lui qui le premier nous apprit à faire descendre le feu du tonnerre dans nos laboratoires, à le combiner, à le toucher pour ainsi dire. Depuis que la ville de Philadelphie a adopté l'usage des barres électriques sur les maisons, elle est garantie des ravages du tonnerre qui auparavant y étaient très-fréquents. Le paratonnerre a été inventé par Franklin en 1757. Cette invention a été perfectionnée par MM. Chappe et Bertholon; mais il y eut des paratonnerres établis dans le Nouveau-Monde longtemps avant que la France jouit d'une découverte dont l'utilité est si bien démontrée; ce ne fut même qu'en 1782 que Paris vit s'élever ces flèches électriques sur le modèle de celles que M. l'abbé Bertholon avait déjà construites en plusieurs endroits du royaume.

Paratonnerre végétal. D'ingénieuses expériences, faites par M. Lapostolle, pharmacien à Amiens, et répétées par plusieurs savants, semblent prouver, que la paille est un conducteur d'électricité aussi parfait que le conducteur métallique; sa puissance est telle, qu'on peut, avec un bout de corde de paille d'un pouce de longueur, soutirer tout le fluide électrique du plus fort appareil, sans éprouver la plus légère secousse. M. Lapostolle pense qu'on parviendrait à mettre les campagnes à l'abri des ravages de la foudre et même de la grêle, en élevant sur le sol, par carré de soixante arpents, une perche de tilleul de vingt pieds environ, destinée à supporter une corde de paille surmontée d'une pointe métallique.

PARAVENT. Si l'on en croit Lemierre, ces châssis mobiles, couverts d'étoffe ou de papier, sont dus aux Chinois.

PARC. Un parc est une grande étendue de terrain, ordinairement très-fournie en bois, que l'on entoure de murs et de palissades, et où l'on enferme du gibier, afin de pouvoir y prendre le plaisir de la chasse. L'origine des parcs est très-ancienne. Les Romains avaient soin de joindre cet agrément à leurs maisons de campagne: plusieurs d'entre eux ont eu des parcs considérables, Fulvius Lupinus y consacra, dans un de ses biens, jusqu'à quarante acres; la circonférence du parc de Pompée était d'environ quarante mille pas.

PARCHEMIN. Suivant Furgault, il est ainsi appelé parce que le meilleur se fabriquait à Pergame, ville de Mysie, dans l'Asie mineure; il était fort connu du temps de Cicéron, qui l'appelle *membrana*, et depuis *pergaminum* ou *pergamenum*. Il n'y a rien de bien certain sur l'invention du parchemin. Pline prétend qu'il fut inventé à Pergame, et que c'est pour cela qu'on l'appelle *pergamenum*. Il ajoute qu'Eumène, roi de Pergame, substitua le parchemin au papier, par jalousie contre Ptolémée, roi d'Égypte, se piquant de l'emporter par ce moyen sur la bibliothèque de ce prince, dont les livres n'étaient que de papier. Les anciens Perses, suivant Diodore, écrivaient toutes leurs histoires sur des peaux, et les Ioniens, au rapport d'Hérodote, se servaient de peaux de mouton et de chèvre pour écrire, même plusieurs siècles avant le temps d'Eumène, roi de Pergame. On ne peut douter que ces peaux ne fussent préparées de la même manière que le parchemin, quoique probable-

ment avec moins d'art. On imagina dans la suite de polir le parchemin avec la pierre-ponce. Les premiers ouvriers n'en fabriquaient que de jaunâtre. On trouva à Rome le secret de lui donner de la blancheur, puis de le peindre, de façon qu'on en distingua de trois sortes : le blanc, qui l'était par nature ; le jaune, qui était de cette couleur d'un côté et blanc de l'autre ; et le pourpré, qui était teint des deux côtés. Le silence de Pline sur cet usage de la pourpre semble nous ôter la liberté de le faire remonter au de-là de la fin du IIIe siècle : c'était encore quelque chose d'assez rare vers les commencements du IVe. La peau de tous les animaux pourrait être transformée en parchemin : cependant on ne prépare que les peaux de moutons ou de chèvres, pour l'écriture, l'imprimerie, etc. ; les peaux de veaux, chevreaux ou agneaux morts nés, pour le vélin, ou *parchemin vierge*. On n'a découvert, en parchemin, nulle charte ou diplôme antérieure au VIe siècle.

PARÉLIE ET PARASÉLÈNE. Ces météores qui se montrent fort rarement, consistent dans l'apparition simultanée d'une ou de plusieurs images du soleil et de la lune placées sur une circonférence lumineuse, tantôt blanche et quelquefois teinte des couleurs de l'arc-en-ciel; surtout dans les parélies. C'est ordinairement pendant un temps froid que l'on observe ces sortes de phénomènes. Huygens suppose dans l'atmosphère l'existence de corpuscules glacés de forme cylindrique, terminés de part et d'autre par des portions de sphère ayant dans leur intérieur un noyau également cylindrique, mais opaque. Cette explication du phénomène laisse beaucoup à désirer, mais jusqu'à ce jour les physiciens n'en ont pas donné de plus satisfaisante.

PARFUM. L'usage des parfums remonte à la plus haute antiquité. Moïse donne la composition de celui qu'on offrait au Seigneur sur l'autel d'or, et de celui qui servait à oindre le grand-prêtre et ses fils, ainsi que le tabernacle et les vases destinés à son service. Les Hébreux embaumaient les morts avec des parfums exquis. Au luxe et à la richesse des vêtements, les Babyloniens joignaient la volupté des parfums. Ils en faisaient un très-grand usage. Les anciens brûlaient aussi des parfums sur les tombeaux.

PARIS, *Lutetia Parisiorum*, ensuite PARISII, capitale de la France. C'est de 358 à 360 que l'ancienne Lutèce paraît avoir changé son premier nom, pour prendre celui de Paris, qui était le nom du peuple qui l'habitait. Le commerce que les Parisiens faisaient par eau, dit Saint-Foix, était très-florissant; leur ville semble avoir eu de temps immémorial un navire pour symbole ; Isis présidait à la navigation ; on l'adorait même chez les Suèves sous la figure d'un vaisseau : voilà plus de raisons qu'il n'en faut à des étymologistes pour se persuader que *Parisis* venait de *para Isis* (paroisse ou cité d'Isis). Il paraît, dit Dulaure, que la nation des *Parisii* ou Parisiens, s'est formée d'étrangers, peut-être originaires de la Belgique, abondante en petits peuples ; que cette nation, échappée au fer de ses ennemis, est venue occuper un territoire sur les frontières des *Senones*. Un demi-siècle s'était à peine écoulé depuis cet établissement, lorsque César vint dans les Gaules. Lorsque l'on considère, dit Hurtaut (*Dictionnaire historique de la ville Paris*), la grandeur, les richesses et le nombre des habitants de cette ville, l'esprit se retrace avec plaisir le temps où, enfermée dans une seule île, elle n'avait pour elle que les avantages de la situation. Ce furent ces avantages qui la firent préférer aux autres villes des Gaules par César, et par ceux des Romains qui y vinrent ensuite. Ses maisons, bâties de bois et de terre, étaient basses, rondes et mal construites. Son enceinte ne s'étendait point au-delà de la Cité, et la ville était renfermée entre les deux bras de la Seine. Depuis l'établissement du Christianisme dans les Gaules, Paris avait eu son évêque ; ce siége ne fut érigé en archevêché que par une bulle du 20 Octobre 1622.

PARISIS. C'était la monnaie des ducs ou comtes de Paris ; elle portait le nom de cette ville, où elle était fabriquée. Il en est fait mention pour la première fois dans un titre de l'abbaye de Saint-Denis de 1060, qui fut la première année du règne de Philippe Ier. Les parisis d'or valaient vingt sous ; ils furent frappés en 1330, et décriés en 1336. Ceux d'argent valaient douze deniers parisis, et cessèrent d'avoir cours au commencement du règne de Jean.

PARJURE. C'était l'opinion généralement reçue chez les anciens que les lois humaines ne suffisaient pas pour infliger à ce crime la peine qu'il mérite, et que le ciel, par cette raison, y ajoutait toujours quelque peine surnaturelle. Agamemnon, dans Homère, jure par les furies qui punissent le parjure sous la terre ; et son serment finit par des imprécations contre lui-même, où il souhaite, s'il atteste en vain la religion du serment, que les dieux l'accablent de tous les maux qu'ils réservent à ceux qui se ren

dent coupables d'un tel crime. Il paraît, par un passage d'Hésiode, que la croyance générale de son siècle était que la peine du parjure s'étendait jusque sur les enfants de celui qui l'avait commis, suivant les capitulaires de Charlemagne et de Louis-le-Débonnaire, la peine du parjure était d'avoir la main droite coupée. Dans la suite cette peine est devenue arbitraire.

PARLEMENT. Lorsque les Francs ou les Sicambres se furent rendus maîtres des Gaules, les capitaines francs, eurent leur *parliament*, du mot celte *parler* ou *parlier*, auquel le peu de gens qui savaient lire et écrire joignirent une terminaison latine, et de là vient le mot *parliamentum* dans nos anciennes chroniques. Les auteurs ne sont pas d'accord sur l'époque de l'institution du parlement. Les uns prétendent qu'il est aussi ancien que la monarchie, et qu'il tire son origine des assemblées de la nation; d'autre en attribuent l'établissement à Charles-Martel, d'autres à Pepin-le-Bref, d'autres encore à Saint Louis, d'autres enfin à Philippe-le-Bel; mais ce qui paraît certain, c'est que le parlement ne commença qu'on 1291 à avoir une organisation. Ce fut à cette époque que Philippe-le-Bel ordonna que quelques membres de son conseil écouteraient les requêtes, que d'autres les expédieraient et donneraient leur décision; que quelques autres liraient les enquêtes et en feraient leur rapport. Les assemblées de la nation, aux quelles les historiens ont donné dans la suite le nom de *parlements géneraux*, furent d'abord composées de tous les francs, ou personnes libres; mais vers la fin de la seconde race on n'y admit que les principaux seigneurs ou barons du royaume. Les évêques y assistèrent pour la première fois au mois de Mai 751. Sous le règne des Mérovingiens, ces assemblées se tenaient au mois de Mars; et pendant celui des Carlovingiens, au mois de Mai; ce qui les fit appeler, dans ces premiers temps *champs de Mars* et *champs de Mai*. Ce ne fut que sous Pepin qu'elles furent nommées *parlements*.

Parlement d'Angleterre. C'est l'assemblée et la réunion des trois états du royaume; savoir : des seigneurs spirituels, des seigneurs temporels, et des communes, qui ont reçu ordre du roi de s'assembler pour délibérer sur les matières relatives au bien public, particulièrement pour établir ou révoquer des lois.

PARLOIR. C'est un lieu où l'on se réunit pour converser. En Angleterre ce mot est en usage pour exprimer ce que, dans les maisons de particuliers, nous appelons salon de compagnie : ils sont ordinairement situés au rez-de-chaussée. Dans les couvents de filles, le parloir est divisé par une grille en deux parties; l'une communique avec l'intérienr du couvent, et l'autre a son entrée par les dehors : c'est seulement au travers de ces grilles que les religieuses cloîtrées peuvent s'entretenir avec les personnes qui viennent les visiter.

PARME. Cette ville, capitale du duché de ce nom, fut fondée par les Étrusques, devint colonie romaine l'an 579 de Rome, et souffrit considérablement du temps du triumvirat. Auguste la repeupla par une colonie qui prit le surnom d'Augusta Justa Colonia. A la chute de l'empire romain elle se gouverna en république; devint bientôt la proie de quelques familles puissantes, et enfin passa sous la domination du Saint-Siége.

PARNASSE FRANÇAIS. Ce monument en bronze, déposé à la bibliothèque du roi à Paris, a été élevé à la gloire de la France et de Louis-le-Grand, et à la mémoire des illustres poètes et des illustres musiciens français. On est redevable du parnasse français à feu M. Évrard Titon du Tillet, ancien maître d'hôtel de Mme la Dauphine, mère de Louis XV.

PARODIE. La parodie a d'abord été inventée par les Grecs, de qui nous tenons ce terme. On regarde la *Batrachomyomachie* d'Homère comme une parodie de quelques endroits de l'*Iliade*, et même comme une des plus anciennes pièces en ce genre.

PAROLE. *Voyez* Voix.

PARQUET. Ces bois en assemblage dont on couvre le plancher des appartements étaient encore inconnus au XVIe siècle.

PARTISAN. Ce terme, par lequel on désiguait autrefois les gens de finance, vient du mot *partis*, dans le sens de conventions, d'offres que faisaient les fermiers du roi ou d'un prince. On trouve dans le *Dictionnaire* de Pomey : « *Partisan*, qui fait des *partis* pour lever des impôts sur le peuple. » Nous apprenons d'Estienne Pasquier que le mot de *partisans*, pour financiers, fut inventé sous Henri III.

PARTURATEUR. Cet instrument de chirurgie, servant aux accouchements, a été inventé par M. Rathlaw, médecin hollandais.

PAS D'ARMES. Dénomination commune au lieu que les anciens chevaliers entreprenaient de défendre, et au combat qu'un tenant, ou seul ou accompagné de plusieurs chevaliers, offrait dans les tournois contre tous venants. Le pas de l'arc triomphal que François, duc de Valois, ouvrit, en 1514, avec neuf chevaliers,

dans la rue Saint Antoine, à Paris, pour les fêtes du mariage de Louis XII, n'était autre chose qu'un *pas d'armes*.

PASIGRAPHIE. Ce mot, qui vient du grec, désigne l'art d'écrire de manière à être entendu de tous les peuples de la terre, c'est-à-dire l'*art d'écrire et d'imprimer en une langue de manière à être entendu en toute autre langue sans traduction*. C'est ainsi qu'a été annoncé un ouvrage nouveau dont M. Sicard, instituteur des sourds et muets, était un des rédacteurs. Cette langue universelle doit exprimer, non pas les sons d'une langue connue, mais le sens des mots de toute langue, même de celles qu'on n'aura point apprises, et ses éléments doivent consister en douze caractères et en douze règles générales qui ne souffriront jamais aucune exception. Le *Magasin encyclopédique*, 1795, donne une notice des savants qui ont essayé d'imaginer un caractère universel qui pût être employé par chaque nation dans sa propre langue. En Novembre 1797, le Lycée des arts a décerné une médaille à l'auteur de cette science nouvelle, qui a donné un premier ouvrage contenant les principes de la pasigraphie.

PASILALIE. M. de Maimieux a donné les règles de la *Pasilalie*, ou écriture parlée, dans sa *Pasigraphie*, 2e édition, 1801, in-4°. Dans cet art, les caractères représentent non seulement la pensée, mais encore les lettres de l'alphabet; et leur réunion exprime des termes nombreux, qui n'ont aucun rapport avec ceux des idiomes connus.

PASQUIN ET PASQUINADE. Bellingen (*Étymologie des proverbes français*) raconte que Pasquin était en son vivant le plus fameux cordonnier de Rome, qu'il avait sa maison à l'endroit même où la statue qui porte son nom est à présent nichée... Il prenait plaisir avec ses ouvriers à brocarder et à railler tout le monde... Toutefois l'humeur du personnage étant connue, personne ne s'en offensait. Quelque temps après le décès de Pasquin, les voyers de la ville faisant réparer le pavé devant son logis, trouvèrent, en fouillant la terre, l'effigie d'un ancien gladiateur, assez bien faite, mais mutilée et demi-gâtée. Pour n'avoir pas la peine de la porter plus loin, ils la mirent à l'encoignure de ce carrefour. Dès-lors, comme si tous les esprits satiriques de la ville de Rome eussent tenu conseil ensemble pour donner un nom à ce marmouset, et d'un consentement unanime, on le nomma *Pasquin*, du nom de cet archi-railleur; et, parce qu'il ne pouvait parler, les médisants commencèrent dès-lors à y attacher leurs satires pour le faire parler par écrit, et ils donnaient dès ce temps-là dans Rome, à ses discours satiriques, comme on a toujours fait par tout le reste de l'Europe, le nom de *Pasquin*. La statue de Marforio à laquelle on attachait les réponses à ces satires, sert aujourd'hui de fontaine dans une des ailes du Capitole. Quoiqu'on n'affiche plus de libelles à ces statues, le nom de *pasquinades* néanmoins est toujours resté à ces sortes de satires.

PASSEMENTERIE. « La passementerie, dit J. Peuchet, remonte à la plus haute antiquité. Déjà les ornements du temple et des prêtres de Jérusalem sont des ouvrages de passementerie. Moïse, au *Deutéronome*, après avoir défendu aux Israélites les vêtements composés d'un mélange de laine ou de lin, leur ordonne de mettre des franges aux quatre coins de leurs manteaux. »

PASSE-PIED. Sorte de danse figurée. On prétend que le passe-pied a pris naissance en Bretagne.

PASSION (*Confrérie de la*). Sous le règne de Charles VI, il se forma une société qui fit des espèces de comédies sur des sujets de piété, et qui joua au bourg de Saint-Maur la passion de Jésus-Christ. Inquiétée par le prévôt de Paris, elle s'érigea en confrérie, et se pourvut au conseil. Le 4 Décembre 1402, le roi voulut bien lui permettre de s'établir à Paris; en conséquence, les confrères placèrent leur théâtre dans la maison de la Trinité, si tuée alors hors de la ville, du côté de la porte Saint-Denis.

PASTEL. « Il y a deux siècles, dit M. Chaptal, que le pastel (*isatis tinctoria*) était cultivé dans toutes les contrées de l'Europe. Cette plante est bisannuelle, et sa tige velue et rameuse s'élève à trois pieds de hauteur; elle fournit un excellent fourrage pour les bestiaux pendant l'hiver, attendu qu'elle ne craint pas les gelées. Mais c'est moins comme fourrage qu'on la cultivait aussi généralement, que pour en former la seule couleur bleue solide que l'on connût avant le XVIIe siècle. La dédécouverte de l'indigo a fait restreindre prodigieusement la culture du pastel. On attribue à différentes personnes l'invention la peinture au pastel. Les uns en font honneur à Thièle, né à Erfort, en 1685, et mort en 1752; et les autres à Mlle Heid, née à Dantzick, en 1688, et morte en 1753. Latour, Liotard et Rosalba se sont particulièrement distingués par leurs pastels. En 1761, époque où M. Loriot trouva le secret de fixer le pastel, M. Pellechet trouva

celui de préparer les toiles, les taffetas et les pastels destinés à peindre de manière que ce pastel s'attachait et prenait toute la consistance d'un tableau à l'huile. On est parvenu dans ces derniers temps à rendre la couleur que fournit cette plante aussi belle que l'indigo, et à l'employer avec le même succès à la teinture des draps.

PATAGONIE ou *terre magellanique;* vaste contrée de l'Amérique méridionale, dont elle occupe l'extrémité Sud. Les Patagons sont généralement d'une haute taille, mais sont loin d'être des géants, comme on l'a débité dans une foule de fables plus ou moins absurdes: ils ont le teint cuivre foncé, une large carrure, une tête énorme, la partie supérieure du corps très-élevée, mais les cuisses et les jambes proportionnellement très-courtes. La taille moyenne des femmes est de cinq pieds et demi; les hommes n'ont pas au-delà de six pieds. La Patagonie a été découverte en 1519, par Magellan, navigateur espagnol, qui explora le détroit auquel il donna son nom. Le commodore Byron, en 1764, le capitaine Wallis, en 1766, et surtout les navigateurs modernes ont donné des renseignements plus exacts que Magellan; mais ils ne se sont pas avancés dans l'intérieur. Le gouvernement de Buenos-Ayres réclame la possession de ce pays.

PATATE. La patate, est une plante différente de la pomme de terre et du topinambour; c'est une espèce de liseron qui se plaît de préférence dans les terres sablonneuses et légères, et dont la racine a un goût approchant de celui du marron. Cette racine est très-bonne cuite et accommodée de diverses manières; on peut même en faire de fort bon pain.

PATE *de riz.* Les Chinois ont une espèce de riz, connu chez eux sous le nom de *neli*, qui fournit une colle plus dure que le bois, et qui ressemble au beau marbre blanc. Ils en font de jolis ouvrages, sur lesquels ils appliquent leurs belles couleurs. Sans doute qu'il faut beaucoup d'apprêts pour extraire cette substance collante. Nous n'avons rien qui lui ressemble.

PATE *propre à recevoir des ornements de sculpture.* Ce nouveau genre d'ornement, dont M. Gardeur est le premier qui se soit occupé, réunit à la variété et à la richesse des formes et des couleurs la légèreté et la solidité suffisantes. C'est avec du vieux papier réduit en pâte que l'auteur imite les plus belles sculptures.

PATÉS (*Petits*). Sous le ministère du chancelier de l'Hôpital, les petits pâtés se criaient dans toutes les rues de Paris; et il s'en faisait une énorme consommation. l'Hôpital les ayant regardés comme un luxe; par une ordonnance on défendit de les crier.

PATÉS *de grenades.* On a appelé ainsi des pots remplis de poudre et de grenades que les Lillois lancèrent sur les ennemis qui assiégeaient leur ville en 1708.

PATENTE. Les patentes furent établies lors de la suppression des maîtrises et jurandes, par la loi du 17 Mars 1791.

PATÈRE. Vase dont les Romains se servaient dans les sacrifices. On l'appelait *patère, patera*, parcequ'il avait une grande ouverture, à la différence des autres vases, qui n'avaient qu'un cou, et dont l'ouverture étaient plus petite que le corps du vase.

PATISSERIE. Winckelmann nous apprend que le cabinet de Portici renferme une grande quantité de moules propres à faire de la pâtisserie : plusieurs ont la figure d'une coquille striée, et d'autres celle d'un cœur; ils ont été tirés d'Herculanum.

PATRIARCAT, du latin *patriarchàtus*, étendue de territoire que gouverne un patriarche. Ce mot latin doit être du moyen-âge; on le trouve en ce sens dans une lettre écrite à Louis-le-Jeune, roi de France, par le patriarche de Jérusalem: *Habemus autem in finibus* patriarchatûs *nostri ecclesiam quamdam*, etc. Nous avons aux extrémités de notre *patriarcat*, etc. Ce mot signifie encore la qualité, la dignité de patriarche. Le patriarcat était ce que dans l'origine on appelait *diocèse*.

PATRICE, PATRICIEN. Ce sont des titres d'honneur et de dignité qui ont été la source de la noblesse chez plusieurs peuples. L'institution du titre de *patrice* vient des Grecs et des Romains chez lesquels le peuple fut d'abord séparé en deux classes, l'une de patriciens l'autre de plébéiens. Constantin attribua à ses conseillers la qualité de patrices, non parce qu'ils étaient descendus des anciens *pères* du sénat, mais parce qu'ils étaient comme les *pères* de la République. Cette dignité avait encore tout son éclat lorsque, dans le VIe siècle, en 507, l'empereur Anastase envoya à Clovis 1er. le brevet de consul honoraire et de patrice. Celui-ci, en conséquence, prit le titre d'*auguste*, endossa la pourpre, et ceignit le diadème; mais il n'est pas aussi avéré que le patriciat fût encore une dignité aussi respectable, lorsque le pape Étienne, l'an 754, nomma *patrices honoraires* de Rome Carloman et Charles, fils de Pépin. Ce qu'il y a de certain, c'est que Charle-

magne est le premier et le dernier de nos rois qui se soit qualifié, dans ses diplômes, *patrice des Romains*.

PATRIOTE. Ce mot était déjà employé du temps de Henri IV.

PAU, capitale du Béarn, aujourd'hui chef-lieu du département des Basses-Pyrénées. La fondation de cette ville est du milieu du Xe siècle.

PAULETTE. Droit que la plupart des officiers de justice et de finance payaient tous les ans au roi, au commencement de l'année, afin de disposer librement de leurs charges, et pour que le prix en demeurât à leurs héritiers, s'ils venaient à mourir dans le cours de cette année; c'était le soixantième de la finance de leur office. Ce droit, établi par un édit de 1604, dut son nom à Charles Paulet, secrétaire de la chambre du roi, qui en fut l'inventeur et le premier fermier.

PAUME. La paume, ainsi nommée, parce qu'on y jouait avec la paume de la main, avant de connaître l'usage des raquettes, était appelée *sphéristique* chez les Grecs, à cause de sa figure ronde et sphérique, et en latin *pila*. Hérodote attribue l'invention de la paume aux Lydiens, peuple d'Asie, et Pline en fait honneur à un certain Pythus. Il paraît, dit Furgault, que, dès le temps d'Homère, cet exercice était fort en usage, puisque ce poète, au sixième et au huitième livre de l'*Odyssée*, en fait un amusement de ses héros.

PAVANE. Danse très-ancienne, ainsi nommée de l'italien *pavana*, abrégé de *paduana*, parce qu'elle est originaire de Padoue. On prétend que les hommes la dansaient en grands manteaux, et les femmes en robes traînantes, ce qui se nommait le *grand bal*. Depuis longtemps cette danse n'est plus en usage. Millin, dans son *Dictionnaire des beaux-arts*, prétend que ce nom lui fut donné, parce que les figurants faisaient, en se regardant, une espèce de roue, à la manière des paons. Par allusion à la vanité de cette attitude on aura fait le verbe *se pavaner*.

PAVÉS. Isidore dit que les Carthaginois furent les premiers à en faire usage : On sait que la première grande route construite par les Romains le fut sous le consulat d'Appius Claudius. Quoique les historiens ne disent point que les rues de Rome fussent pavées, il est difficile de supposer qu'elles ne le fussent pas, tandis que l'on pavait à grands frais des routes à une distance considérable de la capitale. La première ville moderne qui ait eu des rues pavées est celle de Cordova en Espagne. Ce fut Abdulrahman qui, en l'an 850, fit paver cette ville. Vers l'an 1185, Philippe-Auguste, qui avait à cœur l'embellissement de Paris, s'adressa pour la confection du pavé de sa capitale au prévôt et aux bourgeois de cette ville, qui, à ce qu'il paraît, payèrent tous les frais de cette entreprise. *Voyez* MACADAM.

PAVILLON. C'est sous ce nom qu'on désigne en général les drapeaux, les enseignes et les étendards. Anciennement les pavillons étaient étendus sur des traversiers, comme les bannières des églises. La mode de les avoir en pointe est venue des Arabes mahométans, quand ils s'emparèrent de l'Espagne. L'usage des pavillons remonte à une haute antiquité. On croit que les Grecs, dès les premiers temps connus de leur histoire, arboraient des pavillons sur lesquels étaient représentées des figures analogues aux noms des vaisseaux, tels que le *Pégase*, le *Taureau*, le *Bélier*, le *Tigre*, etc. On appelle aussi *pavillon* ce qui enveloppe les armoiries des souverains. L'usage en est venu des anciens tournois, où l'on exposait les armes des chevaliers sur des tapis précieux, sous des tentes et des pavillons que les chefs des quadrilles faisaient dresser, pour se tenir à couvert jusqu'à ce qu'ils entrassent en lice.

PAVILLON, en terme de guerre, est une sorte de tente dont on se sert dans les campements.

PAVOIS. Les anciens appelaient ainsi un grand bouclier de cinq pieds de haut, dont ils se servaient dans l'attaque des places pour se préserver des traits de l'ennemi : la partie supérieure était arrondie, mais la partie inférieure ne présentait point de courbure, afin qu'on pût la poser plus facilement sur la terre : la surface extérieure était recouverte de cuir. Les piétons en faisaient usage, et appelaient souvent ce bouclier *tallevas*. Le pavois servait aussi à l'inauguration des rois : élevés dessus à la vue de toute l'armée, des guerriers le faisaient tourner trois fois autour du camp. On rapporte que Pharamond fut proclamé roi de cette manière, en 419, par la colonie des Francs qui passa le Rhin sous sa conduite.

PAYE *des troupes*. Les armées, dans les premiers temps, combattaient par devoir et n'attendaient d'autre prix de leurs services que la gloire de leur race et la puissance des états qu'elles fondaient. Les Lacédémoniens ne fournirent à la subsistance de leurs troupes, par des secours particuliers, que lorsque Lacédémone eut porté ses armes hors de son terri-

toire. La Grèce, au temps de ses triomphes, ne donnait point de solde aux troupes ; Périclès, faisant la guerre au loin dans la Thrace et dans l'Ionie, fut le premier qui conçut le projet d'employer, pour gagner l'armée, les richesses conquises sur les Perses ; il proposa de donner une paye. On régla que chaque matelot recevrait trois oboles, chaque fantassin quatre, et le cavalier une drachme, c'est-à-dire, cinq sous, six sous et demi et dix sous. Ce ne fut que l'an 440 de Rome que le sénat, considérant la lenteur du siége de Véies et le découragement des troupes, se détermina à payer une solde à l'infanterie, réglée à deux oboles par jour, pour chaque fantassin. Trois ans après, il y fit participer la cavalerie ; il accorda une drachme à chaque cavalier. Il établit un impôt pour subvenir à cette dépense nouvelle, et les questeurs furent créés payeurs. En France, jusqu'à Philippe-le-Bel, les armées ne servaient que quarante jours et seulement dans l'intérieur ; si on les retenait plus long-temps, ou si on les employait hors des frontières, on leur donnait une solde. Philippe-Auguste fut plus maître de ses soldats, parce qu'il les payait. C'est pour cet emploi ou sous ce prétexte, dit Anquetil, qu'ont été établis par lui les premiers impôts. Le prêt était d'un sol, d'où sont venus les mots *solde* et soldat.

PAYSAGE (*Peinture*). Comme nous, les anciens avaient fait du paysage un genre de peinture à part. Dans les temps modernes, ce furent les Flamands qui rétablirent l'ordre dans cette partie de l'art, confondu avec toutes les autres, en faisant des tableaux où les paysages furent le sujet principal, et les figures les accessoires. *Voyez* PEINTURE.

PAYS-BAS (*Royaume des*), fondé en 1815, réduit depuis 1830, aux pays suivants : la Hollande (Nord), dont Amsterdam est le chef-lieu; la Hollande (Sud), ayant pour chef-lieu la Haye où réside le roi ; le Brabant septentrional, dont Bois-le-Duc est le chef-lieu ; les provinces de Drenthe, de Frise, de Groningue, de Gueldre, d'Over-Issel et d'Utrecht ; la Zélande, dont Middelbourg est la ville principale ; enfin une portion du grand-duché de Luxembourg.

PAYS-BAS AUTRICHIENS, aujourd'hui BELGIQUE.

PÊCHE. L'exercice de la pêche est aussi ancien que celui de la chasse. Les premiers hommes qui s'établirent le long des côtes de la mer, ou sur le bord des fleuves et des rivières, ne vécurent que de coquillages et de poissons ; mais lorsque la nécessité, mère de l'industrie, eut réduit la pêche en art, ils communiquèrent à leurs voisins qui étaient éloignés de la mer et des rivières, le fruit de leurs travaux pour en tirer par échange les autres choses nécessaires à la vie. Si l'on en croit Eusèbe, les Phéniciens furent les premiers qui mirent cet art en usage. Il y avait dans la Grèce un grand nombre de pêcheurs qui apportaient du poisson dans les villes, et le vendaient au marché. On pêchait dans la mer, dans les rivières, avec le tramail, la sème, les dideaux, les lignes de différentes espèces, et toutes sortes de filets, comme on le fait aujourd'hui. La pêche, chez les Romains, était un exercice agréable, ils l'aimaient beaucoup plus que la chasse, parce qu'ils ne croyaient pas faire un bon repas s'ils n'avaient du poisson, dont ils étaient très-friands. Il y avait à Rome une fête des pêcheurs, et des jeux appelés *ludi piscatorii*, qui se célébraient tous les ans dans le mois de Juin, au delà du Tibre.

PÊCHE. Ce fruit est originaire de la Perse.

PÉCUNE, du latin *pecunia* (argent-monnaie), dérivé de *pecus* (troupeau). L'ancienne monnaie des Grecs et des Romains portait l'empreinte d'un bœuf et les premières empreintes qui ont été mises sur la monnaie des anciens peuples sont, au rapport de l'histoire, les figures d'animaux : cet usage a même été renouvelé chez diverses nations dans des temps bien plus rapprochés de nous ; en France, notamment, il y avait autrefois des deniers d'or à l'*agneau* et des *moutons* d'or en Belgique.

PÉDOMÈTRE. *Voyez* ODOMÈTRE et MONTRE.

PEINTURE. C'est un art qui, par des lignes et des couleurs, reproduit sur une surface l'apparence des objets visibles. La peinture embrasse trois choses principales, la *composition*, le *dessin* et le *coloris*. Les sentiments sont partagés sur le pays et sur le temps où la peinture a pris naissance : les uns en font honneur aux Egyptiens, d'autres aux Grecs. Pline, dans le dénombrement qu'il nous donne des habiles ouvriers qui se sont distingués en chaque genre, ne parle pas d'un seul Égyptien. Les diverses opinions rapportées au sujet de l'origine de cet art peuvent cependant se concilier, en distinguant deux sortes de peintures : la première et la plus ancienne, qui rehaussait un dessin par des couleurs employées entières et sans rupture ; la seconde, celle qui, après de longs efforts, est parvenue à rendre fidèlement la nature. Les Égyptiens paraissent avoir découvert cette première espèce de peinture ; on voit en effet dans la Thébaïde des couleurs très-vives et très-anciennement appliquées sur le pourtour des grottes qui servaient probable-

ment de tombeaux, sur les plafonds des temples, et sur des figures d'hommes et d'animaux. Ces couleurs, quelquefois enrichies de feuilles d'or, prouvent que les Égyptiens dans leur peinture ne connurent que l'art d'enluminer. A l'époque de la guerre de Troie (fin du XIIe siècle avant Jésus-Christ), les Grecs n'étaient guère plus habiles que les Égyptiens. Le IXe siècle avant Jésus-Christ produisit Cléophante de Corinthe, cité comme le premier peintre *monochrôme*, parce qu'il n'employait qu'une seule couleur pour colorier les traits du visage, encore était-ce de la terre cuite et broyée. Vers la première olympiade (environ l'an 776 avant Jésus-Christ), les artistes de Sicyone et de Corinthe, qui avaient déjà montré dans leurs dessins plus d'intelligence, se signalèrent par des essais qui étonnèrent leurs contemporains. Cependant ce ne fut qu'au commencement du Ve siècle avant Jésus-Christ que la peinture sortit de sa longue enfance : Timagoras de Chalcis fut vainqueur au premier concours de peinture à Delphes; et Panéus d'Athènes, quelques années avant la guerre du Péloponèse, se plaça au premier rang des peintres de son temps par son tableau de la fameuse journée de Marathon, où les Athéniens défirent en bataille rangée toute l'armée des Perses. Vers l'an 418 avant Jésus-Christ, Polygnote de Thaos fut le premier qui varia les mouvements du visage, qui peignit d'une manière soignée, mais néanmoins avec sécheresse et dureté; c'est lui et Micon qui firent usage de l'ocre, et qui peignirent à fresque le célèbre portique d'Athènes. Apollodore d'Athènes parut au commencement du IVe siècle avant Jésus-Christ. Il se fit remarquer par la correction du dessin, l'entente du coloris, et par la distribution des ombres, des lumières et du clair-obscur. Mais bientôt il fut surpassé par son disciple Zeuxis d'Héraclée, qui étudia la nature avec autant de soin qu'il en mit dans ses ouvrages. Après Zeuxis, la Grèce vit naître, à des époques très-rapprochées, Parrhasius à qui les artistes de son temps décernèrent le titre de législateur, mais il déshonora son pinceau en représentant des objets infâmes; Eupompe, qui fonda l'école de Sicyone; Pamphile de Macédoine, qui joignit le premier l'érudition à son art; et bientôt après Apelle, qui effaça tous ses devanciers par ses ouvrages et par ses écrits, et qui, de l'avis unanime des anciens, porta la peinture grecque à son plus haut degré de perfection. Pausias, élève de Phamphile se distingua dans la peinture appelée *caustique* : il fut le premier qui décora de cette manière les voûtes et les lambris. Enfin Nicias d'Athènes doit être cité aussi parmi les artistes qui se distinguèrent dans la peinture, et qui ont fait tant d'honneur à la Grèce; ce fut lui qui employa le premier la céruse brûlée. Les Romains dans le siècle de leur plus grande splendeur (celui d'Auguste), ne disputaient aux Grecs que l'habileté dans la science du gouvernement : ils les reconnurent pour leurs maîtres dans les arts. On trouve quelques mosaïques de l'antiquité à Rome, mais peu qui soient peintes au pinceau. Pour la première fois, l'an 451 de Rome, l'histoire cite un Romain comme peintre : Caïus Fabius, dont le nom fait assez connaître la noblesse. On ne trouve aucune peinture du VIe au IXe siècle, et celles du Xe et du XIe siècle sont très-médiocres d'exécution. L'art de la peinture se réfugia, faible et languissant, chez les Orientaux, et renaquit enfin au XIIIe siècle, vers 1240, à Florence, sous le pinceau de Cimabué. On ne peignait encore qu'à fresque et en détrempe. Ce ne fut que longtemps après que Jean Van Eyck trouva le secret de peindre à l'huile. A la fin du XVe siècle, la peinture, qui tendait à sa perfection, y marcha tout-à-coup à pas de géant. Léonard de Vinci s'attacha à la perfection des détails. Michel-Ange s'adonna à l'étude des antiques, et à celle non moins importante de l'anatomie, et agrandit par ses connaissances la partie du dessin dans les formes. Le Giorgion améliora l'art en général et donna plus de brillant au coloris. Le Titien sut mettre plus de vérité dans les tons. Barthélemy de Saint-Marc étudia l'art des draperies, fit un usage heureux du clair-obscur, et fit sentir le nu que couvre l'étoffe. Raphaël parut, et éclipsa ses prédécesseurs en unissant à lui seul toutes les parties du dessin que ses devanciers possédaient séparément. Puis vint son rival P. P. Rubens.

Peinture (*École de*). Les quatre écoles les plus célèbres de la Grèce étaient celles de *Sicyone*, de *Corinthe*, de *Rhodes* et d'*Athènes*. De là provenaient sans doute leurs manières différentes. On distingue le goût *asiatique* et *helladique*, le goût *ionien*, *sicyonien* et *attique*. Mais Sicyone fut surtout regardée comme la patrie et la pépinière des meilleurs peintres. C'est au temps d'Alexandre que cet art fut dans sa plus florissante époque. Les plus célèbres écoles depuis la renaissance de l'art ont été l'école d'Italie, qui a reconnu pour chef, Raphaël et l'école flamande, qui eut pour maî-

tres, Van Eyck et Rubens. *L'école flamande*, à laquelle on doit l'invention de la peinture à l'huile, compte à sa tête Jean Van Eyck, appelé depuis Jean de Bruges. Il peignait le portrait, le paysage et l'histoire; s'il fut le fondateur de la peinture en Flandre, Rubens en fut la gloire. Le nombre de ses ouvrages est immense: tableaux d'histoire, portraits, paysages, tableaux de fruits, de fleurs et d'animaux, étaient autant de genres dans lesquels il inventait facilement et exécutait de même. Il était anatomiste, mais chez lui la science cédait à l'impétuosité de la conception et à la vivacité de l'exécution : c'était le peintre des affections fortes; il est le premier des peintres d'apparat. L'école flamande joint à l'éclat de la couleur et à la magie du clair-obscur, un dessin savant, une composition grandiose, une certaine noblesse dans les figures, des expressions plus fortes que naturelles, enfin une sorte de beauté nationale qui n'est point celle de l'antique, ni celle de l'école romaine ou lombarde, mais qui est digne de plaire. *L'école hollandaise,* considérée sous un point de vue général, ne possède de tous les avantages de l'école flamande que la couleur; elle semble se plaire à l'imitation des formes les plus basses, des têtes les plus ignobles : les sujets les plus abjects sont ceux qu'elle préfère; elle réussit à rendre les expressions, mais ce sont celles qui dégradent l'humanité.

Peinture a l'huile. C'est une espèce de peinture dont les couleurs sont toutes détrempées et broyées avec l'huile de noix ou de lin. Ce genre, auquel les modernes doivent la conservation de leurs chefs-d'œuvre, est assez important pour que nous ne craignions pas de fatiguer le lecteur en lui faisant connaître comment s'est faite cette précieuse découverte. C'est à la petite ville de Maaseyck, située sur les bords de la Meuse, que nous devons le secret de la peinture à l'huile, que les anciens n'ont pas connu. Cette ville donna le jour à Hubert Van Eyck et à Jean, son frère, le premier naquit en 1366, et le second en 1370; ils étudièrent et suivirent tous deux les principes de leur père. Cette famille semblait être née pour la peinture : Marguerite, leur sœur, fut célèbre dans cet art; pour pouvoir s'y livrer tout entière, elle refusa de se marier. Jean, élève d'Hubert, son frère aîné, le surpassa; il était non seulement bon peintre, mais il avait une inclination décidée pour d'autres sciences, et surtout pour la chimie. En cherchant les moyens de purifier ses couleurs pour les rendre plus durables, il avait trouvé un vernis qu'il appliquait sur ses tableaux, et qui les rendait luisants et pleins de force. La recherche de ce vernis avait occupé pendant plusieurs années tous les peintres d'Italie : comme ce vernis ne séchait pas de lui-même, et que le peintre était obligé de l'exposer à l'ardeur du soleil, un hasard procura à la peinture un succès dont nous jouissons. Jean Van Eyck ayant posé au soleil un tableau qui lui avait coûté beaucoup de soin, ce tableau, qui était sur bois, se sépara en deux. La douleur de voir ainsi détruire le fruit de ses travaux le fit recourir à la chimie, et tenter si, par le moyen des huiles cuites, il ne pouvait pas trouver celui de faire sécher son vernis sans le secours du soleil ou du feu : il se servit des huiles de noix et de lin comme les plus siccatives, et, en les faisant cuire avec d'autres drogues, il composa un vernis beaucoup plus beau que le premier; il éprouva de plus que les couleurs se mêlaient plus facilement avec l'huile qu'avec la colle ou l'eau d'œuf dont il s'était servi jusqu'alors, ce qui détermina notre artiste à suivre cette nouvelle méthode : ses couleurs, sans s'emboire, conservaient leurs mêmes tons, elles n'avaient pas besoin de vernis et se séchaient promptement. Tous ces avantages lui firent abandonner la colle et l'eau d'œuf pour l'usage des couleurs à l'huile, où il acquit, ainsi que son frère, une grande réputation. Malgré le soin que prirent les deux frères de cacher leur secret, Jean Van Eyck finit par se confier à Antoine de Messine, appelé aussi Antonello, lequel passa de Flandre à Venise, où il faisait valoir cette découverte qu'il tenait toujours soigneusement cachée. Quelques auteurs rapportent qu'il la communiqua à son élève Dominique, Vénitien, qui, s'étant retiré à Florence, confia ce secret à André Castagna, premier Florentin qui peignit à l'huile.

Peinture au pastel. Les pastels sont des crayons colorés dont on se sert pour peindre sur le papier ou sur le vélin. *Voyez* Pastel.

Peinture a fresque. Elle s'exécute ordinairement sur un enduit encore frais de chaux et de sable combinés, avec des couleurs détrempées dans l'eau. La fresque a été connue des anciens, surtout des Romains, comme on peut le voir par les ruines d'Herculanum.

Peinture a l'encaustique. Pline parle de cette peinture, qui était connue des anciens, et dans laquelle on emploie la cire, les couleurs et le feu. Le chevalier Lorgna croit que la véritable cire punique dont se servaient les an-

ciens pour peindre à l'encaustique, était faite avec de la cire vierge blanchie avec de l'eau de mer et dissoute ensuite jusqu'à épaississement avec un vingtième de nitron ou d'alcali tiré de la lessive de soude d'Espagne. On trouve, plus de cinq cents ans avant l'ère chrétienne, Lysippe d'Égine qui s'était acquis un nom célèbre dans ce genre. L'usage de cette peinture s'est perdu, mais on croit l'avoir renouvelé en 1752 ou 53. Le comte de Caylus et le docteur Mignot présentèrent, en 1754, à l'académie des belles-lettres, une Minerve peinte à l'encaustitique.

Peinture éludorique. La peinture en miniature a donné naissance à la peinture éludorique, qui est employée pour les plus petits sujets, tels que des portraits pour tabatières, pour bracelets, même pour bagues. Ce terme *éludorique* est composé de deux mots grecs qui signifient *huile* et *eau*, parce qu'on se sert de ces deux fluides. C'est en 1759 que Vincent de Montpetit s'est annoncé comme l'inventeur de cette façon de peindre en miniature.

Peinture en émail. Ce genre paraît remonter à une très-haute antiquité, s'il est vrai, comme on le prétend, que les murs de Babylone furent construits de briques émaillées, représentant différentes figures. C'est du temps de François I[er] que la peinture en émail a été perfectionnée en France et en Italie.

Peinture sur verre. Ce sont souvent de bizarres choses que les erreurs populaires, et leur ténacité à l'épreuve du temps et de l'évidence des faits. Depuis cent cinquante ans, nombre de livres, que l'on peut lire, ont donné la description des procédés de la peinture sur verre; nombre d'ouvrages en ce genre, exécutés durant le siècle dernier et de nos jours, que l'on peut voir, attestent *ipso facto* que jamais ces procédés n'ont cessé d'être connus et pratiqués. Toutefois encore aujourd'hui on n'ôterait pas de la tête d'une multitude de gens que la peinture sur verre est perdue, et de celle de quelques autres qu'ils viennent enfin de la retrouver. Neri et Kunkel, en 1693; d'Haudicquer de Blancour, en 1697; Léviel, en 1774; Fourcroy, en son temps, et en 1822, M. Brongniard, dont nous ne faisons ici que rapporter le témoignage, ont décrit les procédés de la peinture sur verre, ont exprimé leur étonnement qu'on s'obstinât à déplorer la perte d'un art, qui non seulement n'avait cessé d'être connu, mais n'avait pas même cessé d'être pratiqué, soit dans un lieu, soit dans un autre. De toutes les couleurs que l'on ait jamais su donner à la pâte du verre, une seule, le *rouge purpurin* est si difficile à obtenir qu'on semble en effet s'être, durant très-longtemps, abstenu d'en user, mais on n'avait pas pour cela cessé d'en avoir le secret dont la tradition était enseignée, notamment dans l'ouvrage d'Haudicquer de Blancour. Dans ces derniers temps, un atelier de peinture sur verre a été établi à la manufacture de Sèvres près de Paris, d'où sont sortis les deux magnifiques vitraux représentant un Saint Marc et une Assomption de la Vierge, exécutés par le concours du verre colòré dans la pâte et des couleurs d'apprêt tout-à-fait à l'instar des vitraux du vieux temps, mais avec, de tous points, une excellence d'exécution due aux progrès des arts.

PE-KING ou Be-dsing (*Cour du Nord*), ou King-sse (*Capitale*), ville capitale de l'empire Chinois et de la Chine propre, chef-lieu de la province de Tchi li et du département de Chun-thian, dans le Nord-Est de la Chine. Pour nous arrêter aux indices les plus probables sur la population de cette immense cité, nous rappellerons que M. Timkouski, qui a vu Pe-king en 1821, s'en réfère lui-même au père Coubil, qui évalue cette population, y compris celle des douze faubourgs, à deux millions d'individus au plus; que les rédacteurs du *Voyaye de Macartney* la portent à trois millions; enfin, que M. Klaproth dit qu'on l'estime à un million trois cent mille âmes. Khoubibaï, petit-fils de Tchinghiz-Khan, jeta en 1267 les fondements de Pe-king, près d'une autre grande ville, bâtie par un des premiers empereurs de la dynastie de Tcheou, c'est-à-dire, plusieurs siècles avant notre ère. Le troisième empereur de la dynastie chinoise des Ming, connu en Europe sous le nom de Young-lo, quitta, en 1421, sa capitale Nan-kink et vint s'établir à Pe-king, qui depuis ce temps n'a pas cessé d'être la capitale de la Chine.

PÉLERINAGE. Voyage que l'on fait à quelque lieu par dévotion. Les pélerinages remontent à la plus haute antiquité : les Juifs se rendaient toutes les années en pélerinage au lieu où était le tabernacle du temple de l'Éternel. Dès le troisième siècle de notre ère, les Chrétiens venaient de toutes parts aux tombeaux des martyrs. La Terre Sainte fut longtemps l'objet de ces pieux voyages, qui sans doute donnèrent lieu aux croisades; Notre-Dame de Lorette et Saint-Jacques de Compostelle furent ensuite fréquemment visités par les pélerins, qui y laissèrent de nombreux témoignages de leur piété.

PENDANTS D'OREILLES. Les Égyptiens, les Hébreux, tous les peuples de l'Orient portaient des pendants d'oreilles. Cette mode passa chez les Grecs; les Romains l'adoptèrent, et Isidore remarque qu'à Athènes et à Rome les filles avaient un pendant à chaque oreille, tandis que les garçons n'en avaient qu'à une seulement.

PENDULE. Le pendule est un corps pesant, suspendu de manière à pouvoir faire des vibrations, en allant et venant autour d'un point fixe, par la force de la pesanteur. Cette invention est due au génie du célèbre Galilée; il s'en servit utilement pour les observations astronomiques; il eut même la pensée de l'appliquer aux horloges, mais il en laissa l'honneur à son fils, Vincent Galilée, qui en fit l'essai à Venise, en 1649. Cette invention, à laquelle on doit la perfection de l'horlogerie, fut améliorée dans la suite par Huygens. Les géomètres sont parvenus à reconnaître avec cet instrument que l'intensité de la pesanteur n'est pas la même en différents points du globe. La première expérience de ce genre est due à Richer, dans le voyage qu'il fit en Amérique, en 1672. Bouguer observa à son tour la longueur du pendule dans l'île Saint-Domingue, sur le mont Pichincha, et ailleurs. De nos jours un grand nombre d'expériences ont été faites avec une précision extrême, au moyen d'un nouvel appareil imaginé par Borda. Il suit de toutes ces expériences que la longueur du pendule simple qui bat les secondes croît à très-peu près depuis l'équateur jusqu'au pôle, proportionnellement au carré du sinus de la latitude : propriété d'accord avec ce que démontre la théorie de l'attraction.

PENDULE DE ROBINS. Ce pendule, du nom de l'ingénieur anglais qui en est l'inventeur, consiste en une masse très-considérable, retenue par un axe horizontale solidement fixe : il sert à mesurer la vitesse d'un boulet qui pénètre dans cette masse sans la traverser. Pour cet effet on met le pendule en mouvement, et de la mesure de la grandeur de l'arc que décrit un point déterminé de la masse totale, l'on conclut facilement sa quantité de mouvements, et par suite la vitesse du boulet à l'instant où il atteint le pendule. L'expérience conduit à un résultat plus exact encore, en attachant fixement le canon au pendule, parce que la quantité de mouvements imprimée au système du canon et du pendule se trouve alors sensiblement égale au produit de la masse du boulet par sa vitesse à la bouche du canon. Le grand nombre d'expériences faites de ces deux manières en Angleterre, ont conduit à cette conséquence, que toutes choses égales d'ailleurs, les carrés des vitesses de projection sont à-peu-près entre eux comme les poids des charges, et que le rapport approche d'être d'autant plus exact que la longueur de la charge est moins considérable relativement à celle du canon.

PENDULE ou HORLOGE. L'inventeur des machines à mesurer le temps, dont le mobile et un poids ou un ressort, n'est pas connu. On présume que cette invention est du onzième siècle, parce que, dans les manuscrits de cette époque, il est souvent mention d'*horologia*, en termes qui ne seraient pas applicables à des machines à eau, mais, comme on le voit, ces machines ne portaient pas les noms qu'elles ont aujourd'hui : les horloges de chambre n'auront été appelées *pendules* que depuis qu'on y a appliqué le pendule.

PENDULE MUETTE. L'inventeur de ces pendules est un nommé Mathieu Campani, curé de de Rome, qui vivait en 1678.

PENDULE A CALENDRIER PERPÉTUEL. En 1816, M. Schwilgué a inventé, à Schelestadt, une pendule à calendrier perpétuel. Dans ce calendrier, les fêtes mobiles se transportent d'elles-mêmes sur les jours et mois qui leur correspondent pour chaque année, ainsi que le comput ecclésiastique qui y répond; en sorte que le problème de la détermination du jour de Pâques et des autres fêtes mobiles pourra se résoudre, pour chaque année, à l'aide de ce nouveau mécanisme, non seulement pour ce siècle, mais à perpétuité.

PENTACORDE. Les Scythes inventèrent cet instrument à cinq cordes et se servaient pour en jouer d'une mâchoire de chien au lieu de *plectrum*, petit bâton pointu et crochu par les bouts.

PÉPINIÈRES. Ce n'est que sur la fin du règne de Louis XIV que les Chartreux de Paris ayant imaginé de vendre le superflu de leur culture ou jeunes arbres, et en ayant retiré des profits considérables, les jardiniers se livrèrent à ce genre d'industrie. Aujourd'hui, près de toutes les villes, il existe des pépinières.

PENTATEUQUE. C'est le nom que les Grecs et, après eux, les Chrétiens ont donné aux cinq livres de Moïse qui sont au commencement de l'Ancien Testament, savoir : la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres, et le Deutéronome.

PENTÉLIQUE. Ce marbre a reçu ce nom parce qu'on le tirait du mont Pentélès, près d'Athènes. Il était très-recherché pour la sculp-

ture et pour l'architecture. Le musée du Louvre a plusieurs statues en marbre pentélique.

PÉRIODE. Époque ou intervalle de temps par laquelle on compte les années ou une suite d'années, et au moyen de laquelle le temps est mesuré de différentes manières, dans différentes occasions, et par des nations différentes. Il y a diverses périodes, qui portent presque toutes le nom de leur inventeur. La *période calippique*, ainsi nommée de Calippus, son inventeur, est une suite de soixante-seize ans qui reviennent continuellement, et qui, étant écoulés, redonnent les pleines et les nouvelles lunes au même jour de l'annnée solaire. La *période métonique*, ainsi nommée de son inventeur, Méton, est une suite de dix-neuf ans. La *période hipparque* est une suite de trois cent quatre années solaires qui reviennent continuellement, et qui, selon Hipparque, donnent en revenant les pleines et les nouvelles lunes au même jour de l'année solaire. La *periode dionysienne*, ainsi appelée de Denis-le-Petit, son inventeur, est un intervalle de cinq cent trente-deux années juliennes, au bout desquelles les nouvelles et les pleines lunes reviennent au même jour de l'année julienne. La *période de Constantinople* est la période dont se servent les Grecs : elle est la même que la période julienne. La *période julienne* est une suite de sept mille neuf cent quatre-vingts ans, qui vient de la multiplication des cycles du soleil, de la lune, et des indictions l'un par l'autre, c'est-à-dire des nombres 28, 19, 15; elle commence au 1er Janvier de l'année julienne. Cette période fut inventée par Scaliger : elle n'est plus d'aucune utilité depuis la réformation grégorienne. La *période victorienne*, ainsi nommée de Victorinus ou Victorius, qui vivait sous le pape Hilaire, est la même chose que la période dionysienne.

PERLES. La perle est une substance dure, blanche et claire, qui se forme au dedans d'un poisson testacé nommé *mère-perle*. Différente des autres pierres précieuses, qui sont toutes brutes quand on les tire de leur rocher, celle-ci naît avec cette eau éclatante qui lui donne un si grand prix, et la nature y a mis la dernière main avant qu'on l'arrache de sa nacre. La perfection des perles, selon Pline, est lorsqu'elles sont d'une blancheur éclatante, grosses, rondes, polies, et d'un grand poids. Les Hébreux, voisins du golfe Persique, où se pêchent les plus belles perles, ont dû en connaître l'usage de bonne heure. Job, dans les livres saints, est l'auteur qui en parle le premier; il dit que la pêche de la sagesse est de beaucoup préférable à celle des perles; et cette substance précieuse est très-souvent citée dans le livre des Proverbes. Il ne paraît pas que les anciens Égyptiens aient fait usage des perles; elles ne sont indiquées chez eux par aucun de leurs monuments. Les Grecs, qui appellaient les perles *margarites*, ne paraissent pas en avoir connu l'usage dans une très-haute antiquité. Homère n'en fait aucune mention; Hérodote n'en parle pas. Il paraît que le goût des perles se répandit dans la Grèce après la guerre contre les Perses et après les conquêtes d'Alexandre. De tous les objets de luxe, les Romains semblent avoir préféré les perles. Ils les tiraient en grande partie de l'Orient, ainsi que les pierres précieuses. Jules César fit présent à Servilie, mère de Brutus et sœur de Caton, d'une perle qui avait coûté près de onze cent mille livres tournois. Les fameuses perles qui ornaient les oreilles de Cléopâtre coûtaient trois millions huit cent mille livres tournois. Une découverte intéressante est celle que Linnée, premier médecin du roi de Suède, fit sur les perles, en 1760. Ce grand naturaliste eut l'idée de faire produire des perles, non à l'huître, mais aux simples moules de rivière, moyennant une nourriture convenable qu'il fit administrer, et qu'on soupçonne être de l'eau chargée de molécules pierreuses.

Perles (*Fausses*). En 1680, un Français nommé Jaquin, faiseur de chapelets, observa que, lorsqu'on lavait un petit poisson nommé *ablette* (*cyprinus alburnus*), l'eau se chargeait de particules brillantes et argentées. Le sédiment de cette eau avait le lustre des plus belles perles, ce qui lui donna l'idée de les imiter. Ce sédiment se nomme essence de perles : en le fondant dans du verre que l'on souffle en petites boules, on réussit à imiter les perles. Il faut environ vingt mille ablettes pour faire une livre d'essence. Jaquin a perfectionné l'art d'imiter les perles, mais il n'a pas la gloire de l'invention. Tzetzès nous apprend qu'on a su faire des perles artificielles avec d'autres petites perles réduites en poudre; et Massarini, que, de son temps, un citoyen de Venise imitait les perles fines au moyen d'un émail transparent auquel il donnait la forme nécessaire, et qu'il remplissait d'une matière colorante. « Les premières, dit M. Beckmann (*Mémoire sur l'histoire des inventions*), furent fabriquées à Murano (ville dans la lagune de Venise); elles consistaient en de petites globules de verre intérieurement enduits d'un

vernis couleur de perle ; mais ce vernis, dans lequel il entrait un amalgame de mercure, fut vraisemblablement ce qui engagea, au commencement du XIIIe siècle, le gouvernement de Venise à défendre la fabrication et la vente de ces sortes de perles.

PEROU. Ce pays de l'Amérique méridionale est borné, au Nord, par la Colombie ; à l'Est, par le Brésil ; au Sud, par la République de Bolivia ; et à l'Ouest, par le grand Océan. Les mines du Pérou étaient exploitées sous le gouvernement des Incas, lorsque les Espagnols en firent la découverte en 1530. Suivant les traditions, Manco-Capac avait civilisé cette contrée vers le XIIe siècle. Depuis la conquête, le Pérou resta soumis aux Espagnols ; mais, en 1781, la révolte de Condorcanqui manqua de leur enlever la partie montagneuse. Lorsque les Français envahirent l'Espagne, en 1808, le cri de l'indépendance retentit dans ce pays, le parti royaliste fut assez puissant pour empêcher toute espèce de mutation dans le gouvernement jusqu'en 1821. Le 28 Juillet, le Pérou fut solennellement déclaré libre, et le général San-Martin fut proclamé protecteur le 3 Août.

PERRUQUE. M. Nicolaï a fait des recherches sur l'époque où ce mot a été employé dans les temps modernes ; car chez les Grecs et les Romains il était absolument inconnu, et ils désignaient par d'autres termes ce que nous nommons aujourd'hui *perruque*. La plus ancienne trace se trouve dans *perrique*, de la langue wallone, qui a donné naissance à la langue française ; mais alors ce mot ne signifiait pas de faux cheveux. Encore au XVIe et au commencement du XVIIe siècle, le mot *perruque* signifiait en France des cheveux naturels ; et lorsqu'on voulait parler de ce que nous nommons aujourd'hui une *perruque* on se servait de l'expression *fausse perruque*, *perruque feinte*, ainsi qu'on peut le voir dans le *Trésor de la langue grecque*, par Henri Estienne, tome III, au mot *Phenax*. Nous apprenons de Barbazan, dans sa *Dissertation sur l'origine des langues*, que Coquillart, qui vivait à la fin du XVe siècle, est le premier qui se soit servi du mot *perruque* pour exprimer cet ornement de tête, qu'il nomme tantôt de ce nom, et tantôt *calvarienne*. L'usage des perruques, ou du moins des faux cheveux, remonte à une très-haute antiquité ; il était général chez les Mèdes, les Perses, les Lydiens et les Cariens. Suivant Cléarque, disciple d'Ariste, les Iapygiens, peuple livré au luxe, furent les premiers qui se couvrirent la tête de faux cheveux. Mais si les anciens avaient des perruques, elles étaient tout au plus composées de cheveux peints et collés ensemble. Proprement parlant, l'art de faire des perruques n'est pas fort ancien, et ne remonte pas plus haut que le règne de Philippe-le-Bon, pour qui on fit une perruque à la suite d'une maladie qui l'avait rendu chauve. Maillard, qui prêchait à Paris, en 1494 et en 1508, reproche, dans ses sermons, aux femmes de cette ville de se servir de perruques. Cependant l'art de faire des perruques ne paraît pas avoir fait de grands progrès jusqu'à l'année 1620 : ce fut à cette époque qu'on abandonna les grandes calottes garnies d'un double rang de cheveux tout droits ou légèrement frisés. Sous Louis XIV, les belles perruques coûtaient jusqu'à trois mille francs. En 1680, un nommé Ervais inventa le crêpé, qui joint mieux, et qui fait paraître les perruques bien garnies, quoiqu'elles soient légères et peu chargées de cheveux.

PERSE. Royaume de l'Asie occidentale, nommé *Iran* par les Orientaux. La Perse, dans son état actuel, remplace la *Médie*, la *Susiane*, la *Persis* ou Perse propre, la *Carmanie* et l'*Hyrcanie* de l'antiquité. Elle est nommée dans l'Écriture *Paras* ou pays d'Élam, du nom d'un fils de Sem : son premier roi connu, Khodorlahomor, est battu par Abraham. Il n'est plus question de ce pays jusque vers le milieu du VIIe siècle avant Jésus-Christ, époque à laquelle Phraorte, roi de Médie, en fait la conquête. Cependant la Perse continue d'avoir ses souverains particuliers. On place vers ce temps le règne d'Akhéménès, tige de la dynastie des Akhéménides. Au VIe siècle, Cyrus, fils de Cambyse et petit fils, par sa mère Mandana, d'Astyage, roi des Mèdes, tire son pays de l'obscurité : il devient maître de la Médie par héritage ou par usurpation, s'empare de l'Asie mineure, détruit l'empire de Babylone, et met fin à la captivité des Juifs. En 1231, elle passa sous la domination des Mongols ; en 1372, sous celle de Tamerlan, et devint, en 1405, la proie des Turcomans.

PERSE (*Toile*). En France, on appelle *persiennes* certaines toiles peintes qui y arrivent de l'Orient ; et cependant ces toiles ne se fabriquent pas en Perse, mais dans l'Inde. Avant la découverte du passage par le cap de Bonne-Espérance, ces toiles passaient en Europe par terre, et traversaient la Perse ; de là vient qu'elles furent appelées *perses* ou *persiennes*.

PERSIENNES. Nom que l'on donne à des châssis qui s'ouvrent en dehors, et sur lesquels sont assemblées, à distances égales, des tringles de bois, en abat-jour, qui garantissent une chambre du soleil. Cet usage nous vient de la Perse.

PERSIL. C'est à l'Égypte que nous devons cette herbe potagère.

PERSILLÉ (*Fromage*). On fait remonter à plus de neuf siècles l'art de relever le goût du fromage par le mélange d'herbes odoriférantes. Cette opération, désignée par le mot *persiller*, annonce qu'originairement on y faisait entrer du *persil*.

PERSIQUES (*Colonnes*). Ordre de colonnes qui a été pratiqué par les Grecs, lesquelles, au lieu du fût de la colonne dorique, ont des figures d'esclaves *persans* pour porter un entablement. On en attribue l'invention aux Lacédémoniens, après la bataille de Platée.

PERSPECTIVE. Agatharque, peintre de Samos, fut le premier qui appliqua la perspective aux décorations théâtrales, environ l'an 480 avant Jésus-Christ. Le premier artiste français qui ait su peindre la perspective fut un nommé Quentin Varin, originaire de Beauvais. Il y a deux sortes de perspectives : l'une est la perspective *linéaire*, celle par laquelle on représente sur une surface plane ou autre, les contours et formes des objets sous lesquels ils apparaissent à nos yeux ; elle est entièrement soumise aux règles de la géométrie. L'autre est la perspective *aérienne*, fondée sur la dégradation des teintes produite par la masse d'air interposée entre l'œil et les objets que l'on veut représenter.

PERTURBATIONS (*Astronomie*). Si les corps planétaires n'étaient sollicités que par l'action du soleil, ils décriraient rigoureusement des orbites elliptiques ; mais comme ils sont sans cesse attirés en même temps par des corps voisins, en raison de leurs masses et en raison inverse du carré de leurs distances, leurs mouvements sont continuellement troublés, et c'est en cela que consistent les perturbations : l'on conçoit donc la nécessité d'avoir égard aux effets de ces forces perturbatrices lorsqu'on veut assigner rigoureusement les positions des corps planétaires dans leurs véritables orbites. Les perturbations sont de deux espèces : on les nomme inégalités *périodiques* ou *séculaires* ; les premières dépendent des positions respectives des corps célestes, et redeviennent les mêmes, toutes les fois que ces corps se retrouvent dans les mêmes circonstances où ils étaient d'abord. Les autres affectent le mouvement elliptique et croissent avec une extrême lenteur ; toutefois elles sont périodiques, sans dépendre des configurations des planètes, comme les perturbations de la première espèce. Newton commença par les inégalités de la lune ; mais ensuite Euler, Clairaut, d'Alembert, Lagrange, Laplace, et d'autres géomètres de nos jours, ont beaucoup perfectionné cette théorie. Euler calcula les inégalités de Saturne dans une pièce qui remporta le prix de l'Académie, en 1748. Ce même géomètre ainsi que Clairaut et d'Alembert évaluèrent celles de la Terre, dans les mémoires de Pétersbourg pour l'année 1747, et dans ceux de l'Académie pour 1754 ; Lalande, celles de Mars et de Vénus en 1758, 1761 et 1768, et celles de Mercure en 1771. Les inégalités de Jupiter ont aussi fait l'objet des recherches d'Euler dans une pièce couronnée en 1752, et ensuite de celles de Tobie Meyer. Quant aux perturbations des satellites de Jupiter, elles ont été discutées par Lagrange dans une pièce qui a également remporté le prix de l'Académie en 1766. Clairaut est le premier qui ait soumis au calcul les perturbations des comètes.

PESANTEUR. *La gravitation universelle* est une loi générale de la nature, découverte, en 1666, par Newton, en vertu de laquelle tous les corps célestes s'attirent dans l'espace en raison directe des masses et réciproquement au carré des distances, et la *pesanteur* est un cas particulier de ce théorème fondamental de mécanique ; en un mot, c'est l'attraction que la terre exerce sur tous les corps renfermés dans sa sphère d'activité. Sans la résistance de l'air, deux corps de différente densité descendraient d'un même point avec la même vitesse ; ce serait à très-peu près quinze pieds dans une seconde de temps. La loi de l'accélération des graves est due à Galilée, qui a préparé ainsi de loin la théorie de Newton.

Pesanteur de l'air. Elle a été inconnue très-longtemps : Galilée même l'ignorait, Galilée, le père de la physique moderne ! En 1643, Toricelli, son disciple, mécontent d'une réponse que son maître avait donnée aux fontainiers du grand duc de Toscane, prit un tube de quatre pieds de long, fermé par un bout et ouvert de l'autre, il le remplit de mercure, et, après avoir mis le doigt sur l'orifice ouvert, il retourna le tube, et le plongea dans le mercure ; il ôta alors son doigt : le mercure descendit de vingt pouces et demi, c'est-à-dire que le fluide s'arrêta à vingt pouces et demi

au-dessus du niveau du mercure du vase. Toricelli jugea que la colonne, ainsi suspendue, était soutenue par les colonnes d'air environnantes. L'explication fut contestée par quelques savants de Rouen, qui soutinrent que ce vide apparent entre la surface supérieure du mercure et le haut du tube était rempli d'esprits évaporés de ce fluide, ce qui soulageait la nature, et lui faisait éviter le vide, son mortel ennemi. Pascal, l'auteur des *Provinciales*, aussi grand physicien qu'écrivain ingénieux, entreprit de convaincre les savants de Rouen par leurs propres principes. Ayant fait attacher à un mât deux tubes de verre de quarante pieds de long, il les invita à être témoins de l'expérience : « Vous devez convenir, leur dit-« il, qu'il y a plus d'esprits dans le vin que « dans l'eau, et que l'expérience de Toricelli « faite avec ces deux liqueurs donnera des « résultats très-différents : le vin laissera en « haut du tube une espace plus grand que « l'eau. » Après avoir mis du vin dans l'un, de l'eau dans l'autre, Pascal plongea les deux tubes dans leurs liqueurs respectives : l'eau s'arrêta à trente-un pieds un pouce quatre lignes, le vin à trente-trois pieds trois pouces. On changea les liqueurs d'un tube dans l'autre, sans remarquer de différence dans les hauteurs. Cette expérience, faite, en 1646, sur la place de la Verrerie, à Rouen, est ce qui a fait abandonner le système de l'horreur du vide, imaginé par Aristote, et soutenu avec enthousiasme par ceux qui ne l'entendaient pas. Mariotte a calculé que la hauteur de l'atmosphère ne va guère qu'à vingt lieues, et que quand l'air serait huit millions de fois plus raréfié que celui qui est près de la terre, l'atmosphère n'irait pas à trente lieues. On infère de la pesanteur de l'air que la terre est autant comprimée par l'air qui l'environne que si elle était partout couverte d'eau à la hauteur de trente-deux pieds. L'effet de la pression de l'air par rapport à un homme de moyenne grandeur équivaut à un poids de trente-trois mille six cents livres, environ seize mille kilogrammes. « Tel est, dit le célèbre Haüy, le poids dont étaient chargés les anciens philosophes, qui niaient sérieusement la pesanteur de l'air; mais ce poids énorme est, comme on le conçoit bien, balancé par la réaction des fluides élastiques que renferme notre corps. »

PÈSE-LIQUEUR. Cet instrument de physique, qui sert à faire connaître la pesanteur spécifique des fluides, fut inventé, suivant Synésius, vers la fin du IVe siècle, par Hypatia, fille de l'astronome Théon, et qui était célèbre elle-même par l'étendue de ses connaissances. *Voyez* ASTRONOMIE.

PESON *à ressort*. Cette machine sert à peser diverses sortes de marchandises, comme le foin, la paille, le fil, etc. Les premiers pesons à ressort que l'on ait vus à Paris, furent apportés de Besançon, ce qui a fait croire à quelques-uns que le peson avait été inventé dans cette ville, quoiqu'il vienne d'Allemagne.

PESTE. Cette maladie, que l'on nomme maintenant typhus du Levant parce qu'elle règne en quelque sorte endémiquement dans les contrées orientales, a cependant été observée dans beaucoup d'autres; mais elle passe communément pour être apportée du Levant.

PESTUM. Cette ville dans laquelle les Romains allaient en hiver jouir d'une température douce et riante, et dont les anciens poètes ont célébré les roses, n'offre plus maintenant que des ruines. On présume qu'elle fut fondée par les *Doresis*. Les Sybarites l'agrandirent jusqu'à Agropoli qui en fut la citadelle. Totalement détruite par les Sarrasins vers la fin du XIe siècle.

PÉTALE. C'est Fabio Colonna, savant botaniste, né à Naples, en 1567, et mort dans la même ville, en 1650, qui a fait adopter le mot *pétale*, pour désigner la partie brillante de la fleur que l'on nommait *feuille*, ce qui prévient toute équivoque.

PÉTARD. Cette machine de guerre, construite en bronze, a la forme d'un cône tronqué, dont le fond est en anse de panier. Il fut inventé, par les Huguenots, en 1579.

PÉTERSBOURG (*Saint*-) ou simplement PÉTERSBOURG, capitale de l'empire russe, dans le Nord de la monarchie, à l'embouchure de la Néva, sur les deux rives et sur plusieurs îles de ce fleuve. La population de Saint-Pétersbourg était, en 1828, de quatre cent vingt mille habitants. Dans l'endroit où cette capitale de l'empire russe est située, il n'y avait encore, en 1703, que quelques misérables cabanes de pêcheurs suédois. Pierre-le-Grand, frappé des avantages que cette position pourrait offrir pour le commerce de la Baltique, y fit élever une ville qu'il dédia à Saint Pierre. Ce ne fut d'abord qu'une place d'armes dont les édifices étaient en bois, et défendue par des remparts de terre; mais après les victoire de Poltava, de Vibourg, et la conquête de la Livonie, ce czar résolut d'en faire la capitale de son empire. Des fortifications en pierres remplacèrent les premières : le sénat y fut transféré en 1714. La

reine Anne y fonda de nombreux édifices et fit percer de nouvelles rues sur la rive gauche de la Néva; enfin Catherine II et Alexandre 1er ont fait de cette capitale une des plus belles cités du monde.

PETITES-MAISONS. « L'Hôpital des Petites-Maisons, dit Hurtaut, dans son *Dictionnaire de la ville de Paris*, fut fondé d'abord, en 1497, sous le titre de *Maladrerie de Saint-Germain*, pour y traiter les malades attaqués du mal de Naples: en 1527, l'Hôtel-de-Ville y établit un hôpital pour les pauvres infirmes, pour les femmes sujettes au mal caduc, pour les fous et les insensés. On nomme cet hôpital les *Petites-Maisons*, parce que les cours qui le composent sont entourées de petites maisons (chambres ou loges) fort basses. *Envoyer quelqu'un aux Petites-Maisons*, c'était le regarder comme un fou : on dirait aujourd'hui, dans le même sens, *envoyer quelqu'un à Charenton*.

PETIT-MAITRE. Ce nom fut donné pour la première fois, en France, aux jeunes seigneurs de la cour du prince de Condé. On appelle aujourd'hui *petits-maîtres* les jeunes gens qui ont un air avantageux, un ton tranchant, des manières libres; et les femmes tachées des mêmes défauts se nomment *petites-maîtresses*.

PETITS-PÈRES. Il y avait à Paris des Augustins appelés *petits-pères*, parce que deux des principaux religieux de leur maison, qui étaient d'une taille fort au-dessous de la médiocre, étant allés à la cour pour parler au roi Louis XIII, ce prince, les apercevant dans l'antichambre, dit : Qui sont donc ces *petits-pères*? et depuis ce nom leur resta.

PÉTROLE. Bitume liquide qui s'infiltre à travers les pierres et les terres dans quelques montagnes de l'Auvergne, de l'Écosse, dans plusieurs endroits de l'Italie, dans la Perse, etc. Au Japon et en Perse, on le brûle dans les lampes : c'est vers 1805 que Jenés l'a appliqué à l'illumination journalière de la ville.

PHALEUQUE. Ce vers, en usage dans la poésie grecque et latine, est composé de cinq pieds, un spondée, un dactyle, et trois trochées.

PHANTASMACOPE. Machine d'optique inventée à Londres, par Walkers, en 1808. Elle présente l'aspect d'une porte qui s'ouvre, et d'où sort un fantôme qui s'approche du spectateur en grandissant toujours : ce fantôme a toutes les couleurs, et ces couleurs sont si brillantes qu'il n'est point nécessaire de priver de jour la chambre où il paraît.

PHANTASMAGORIE ou *fantasmagorie*. Ce mot désigne l'action de produire des fantômes. Les Physiciens, selon le rapport d'Haüy, en modifiant la construction et le jeu de la lanterne magique, l'ont transformée en un instrument capable de produire un effet beaucoup plus imposant, auquel ils ont donné le nom de *fantasmagorie*. Ici le mécanisme de l'opération est nul pour les spectateurs, qui n'ont devant les yeux qu'une mousseline gommée, tendue verticalement, qui est comme la toile d'un tableau où les images sont vues par transparence.

PHARE. Espèce de grand fanal, qui se met ordinairement sur de hautes tours construites à l'entrée ou aux environs des ports, pour éclairer les vaisseaux qui sont en mer, et qui approchent des côtes pendant la nuit. Le plus ancien phare dont l'histoire fasse mention est celui du promontoire de Sigée. Il y avait de semblables tours dans le Pirée d'Athènes et dans la plupart des ports de la Grèce; mais le phare le plus fameux a été celui que Ptolémée Philadelphe fit élever dans l'île de Pharos, près de la rive d'Alexandrie en Égypte, et qui a mérité d'être compté parmi les merveilles de l'univers. Il fut élevé par le Gnidien Sostrate, l'an 470 de la fondation de Rome on lui donna le nom de *phare*, de l'île de *Pharos* où il avait été élevé, et ce nom a depuis servi à désigner toutes les autres tours destinées au même usage. Celui que les Romains avaient fait placer à Boulogne-sur-mer, afin de guider les vaisseaux qui passaient de la Grande-Bretagne dans les Gaules, subsistait encore en 1643. Dans ces derniers temps les plus graves perfectionnements apportés à la construction de phares sont dus à Fresnel.

PHARMACIE. Au rapport de Théophraste, d'Hyppocrate et de Galien, les médecins dans l'antiquité, faisaient eux-mêmes la préparation des breuvages qu'ils prescrivaient aux malades. Du temps des premiers empereurs, les plantes qui servaient à Rome pour les maladies des bestiaux, étaient un objet de commerce. Divers habitants d'Augsbourg portèrent le nom d'*apoteker*, dès les années 1285, 1317, mais il est probable que jusqu'au commencement du XIIe siècle, la médecine exerça elle-même la pharmacie.

PHARMACIE (*Société de*). En l'an IV, il s'est formé à Paris une société qui a pris le titre de *Société libre des pharmaciens*. Le but de cette société est de concourir aux progrès de la chimie, de l'histoire naturelle, de la botanique, enfin de toutes les sciences qui ont rapport à la pharmacie.

PHASES. Les différents aspects sous lesquels on voit un astre se nomment *phases*. Dès les premiers âges du monde les hommes ont dû être frappés d'étonnement par le spectacle singulier que la lune présente. Aristarque de Samos est le premier qui ait trouvé la véritable cause des phases de ce satellite de la terre. Copernic avait prédit que les siècles à venir découvriraient que Vénus éprouve les mêmes changements que la lune : Galilée fut le premier à accomplir la prédiction ; en dirigeant son télescope sur Vénus, il observa que les phases de cette planète étaient semblables à celles de la lune. Mercure fait voir au télescope les mêmes apparences. Saturne présente un tout autre phénomène, que le télescope fit découvrir à Huyghens ; c'est un anneau lumineux qui entoure cette planète par son milieu, et dont les apparences ne sont pas toujours les mêmes, puisqu'il passe de la forme elliptique à celle d'une ligne lumineuse. Herschell, à l'aide de la puissance de son télescope, a même remarqué que cet anneau est composé de deux anneaux concentriques, détachés l'un de l'autre, et qui tournent ensemble, quoique séparés pas un vide qui paraît sous la forme d'une ligne noire et circulaire. Vu leur grand éloignement du soleil, Jupiter, Saturne et Uranus, paraissent toujours ronds dans les lunettes astronomiques.

PHELLOPLASTIQUE. C'est l'art de faire des ouvrages en liége, et surtout d'imiter les monuments anciens. Cet art a été inventé à Rome par Auguste Rosa, descendant du célèbre peintre Salvator Rosa, et imité ensuite par Clichi, puis par M. Stamaty, de Marseille. Ce dernier a présenté à Paris, à l'exposition de 1808, plus de quarante pièces ou ruines importantes, telles que le panthéon d'Agrippa, la fontaine d'Égérie, la pyramide de Caïus-Sextus, le temple de Podestum, etc. Ces superbes ruines sont exécutées avec une vérité surprenante. Le liége, par sa couleur et ses pores inégaux, et même ses défectuosités, prête singulièrement à ce genre d'ouvrage.

PHILIPPE (SAINT-): une des îles du cap Vert, est ainsi appelée parce que les Portugais y abordèrent le jour de cette fête ; elle se nomme aussi l'*Ile de Feu*, parce qu'un volcan y brûle sans cesse.

PHILIPPINES (*Les*). Ces îles furent découvertes en 1521,, par le Portuguais Magellan, qui était alors au service d'Espagne, sous le règne de Charles-Quint. Magellan partit pour cette expédition le 10 Août 1519, avec une escadre de cinq vaisseaux ; il longea les côtes de l'Amérique méridionale, découvrit le détroit qui porte son nom, entra dans la mer du Sud, et arriva enfin, le jour de Saint-Lazare, aux Philippines, qu'il appela archipel de Saint-Lazare. Plus tard, ces îles reçurent le nom de Philippines en l'honneur de Philippe II.

PHILOSOPHIE. Les hommes, au lieu d'étudier l'univers dans ses détails, ont commencé par vouloir l'embrasser dans son ensemble. Ceux qu'on appelait sages ont commencé par s'occuper de tout : ainsi dans l'Inde, dans la Perse, dans l'Égypte, les mages, les brames, les gymnosophistes, les hiérophantes, loin de se borner à un objet spécial, embrassaient l'universalité des connaissances. Dans la Grèce, patrie du mot *philosophie*, il en fut de même. Il y eut une science de tout ce qu'on pouvait connaître, nommée Sophia, et des savants qui s'occupaient de tout ; jusqu'à ce que l'un d'eux, Pythagore, trouvant ce nom trop ambitieux, prit le nom d'*ami de la sagesse*, (*philosophos*), d'où la science fut appelée *philosophie*. Elle embrassa d'abord le visible et l'invisible, ce que l'homme peut connaître et ce qu'il ne peut qu'ignorer. Elle a été la science universelle, et c'est pour cela qu'on ne s'est jamais accordé sur la nature et l'unité de son objet. Ainsi chaque philosophe a traité séparément des grands problèmes dont elle s'occupe, de Dieu, de l'homme, du temps, de l'espace, etc. L'histoire de la philosophie peut se séparer en cinq périodes, correspondantes à ses révolutions principales. La première comprend depuis l'origine de la philosophie jusqu'à Socrate ; la seconde, depuis Socrate jusqu'à la translation de la philosophie grecque en Égypte et à Rome ; la troisième période s'étend de l'école d'Alexandrie à la chute de l'empire d'Occident ; la quatrième, depuis la chute de l'empire d'Occident jusqu'à la renaissance des lettres ; enfin la cinquième période comprend depuis la renaissance des lettres jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Les traditions de l'Asie, de l'Égypte et de la Phénicie ouvrent le premier âge : bientôt les spéculations philosophiques commencent à fleurir dans l'Ionie, la Thrace et cette partie de l'Italie qui fut appelée la grande Grèce. L'école ionique, fondée par Thalès, et renouvelée ensuite par Anaxagore, presque bornée à l'observation des phénomènes extérieurs, qu'elle voulut trop tôt expliquer, n'a légué aux âges suivants que des essais incertains et une ébauche imparfaite des sciences naturelles. Pythagore est le seul de cette épo-

que dont la doctrine, environnée d'éclat et de célébrité pendant sa vie, ait exercé une grande influence sur les âges suivants. De l'école de Socrate sortent bientôt les cinq écoles qui contiennent en elles les divers caractères de toute philosophie possible; savoir : l'école platonicienne, l'école péripatéticienne, celle d'Épicure, le stoïcisme et le scepticisme. C'est au XI[e] siècle chez les modernes, que la philosophie scolastique commence à se développer; elle s'appuie sur les Arabes et sur Aristote défiguré. La cinquième période commence au milieu du XV[e] siècle. Des érudits infatigables ressuscitent les doctrines de l'antiquité. En même temps des esprits hardis et originaux s'essaient à penser d'après eux-mêmes. Enfin un vaste génie, frappé du vide des hypothèses qui avaient regné jusqu'alors, conçut la nécessité de porter la réforme dans les études philosophiques. Bacon découvrit la méthode expérimentale et en traça les lois : mais elle ne pouvait être parfaitement comprise que quand les découvertes des sciences physiques en auraient démontré les avantages. Descartes vint, et, secouant le joug qui pesait encore sur les esprits, il aborda toutes les questions et sonda tous les problèmes avec une indépendance inconnue jusqu'alors. De lui date la révolution intellectuelle. Enfin l'Allemagne s'illustra par ses travaux philosophiques, à la fin du XVIII[e] siècle. Kant essaya de renouveler les sciences métaphysiques et de les poser sur des bases plus profondes, il fonda le *criticisme*, qui a enfanté en Allemagne d'innombrables écoles.

PHILTRE. Les anciens connaissaient les philtres, et dans la confection de ces poisons, ils invoquaient les divinités infernales. Il entrait dans leur composition diverses herbes ou matières, telles que le poisson appelé *remore*, certains os de grenouilles, la pierre astroïte, et et surtout l'*hippomane*.

PHLOSCOPE. Nom d'un poêle portatif, de l'invention de M. Thilorier.

PHORMIUM TENAX, ou *lin de la Nouvelle-Zélande*. Ce végétal, transplanté de l'Océanique dans l'hémisphère boréal, semble appelé à fournir un jour à la marine ses meilleurs cordages, et à l'opulence ses tissus les plus recherchés. M. Derepas, de Dijon, a fait voir à l'exposition de 1823 qu'on peut le convertir en fils à dentelle.

PHOSPHORE. Le phosphore est une substance solide; son odeur est faible et rappelle celle du gaz hydrogène ordinaire; tantôt il est transparent et jaunâtre; tantôt demi-transparent comme la corne; tantôt noir et opaque; ce qui dépend de l'arrangement de ses molécules. Placé dans l'obscurité, il est toujours lumineux pourvu qu'il ait le contact de l'air. On le prépare en faisant digérer des os pulvérisés dans l'acide sulfurique, et en chauffant fortement ce mélange pétri avec de la poussière de charbon; il y a plusieurs autres procédés à l'aide desquels on obtient le phosphore. On doit au hasard cette découverte faite en 1669. Un bourgeois de Hambourg, appelé Brandt, travaillait sur l'urine, dans l'espérance d'y trouver ce qui peut décomposer l'or; il y trouva une matière lumineuse, facile à s'enflammer, et brûlant avec une énergie sans exemple. Surpris de cette découverte, il en envoya un échantillon à Kunkel, qui s'empressa de le communiquer à son ami Kraft, de Dresde, qui acheta le secret de sa préparation; mais celui-ci n'ayant pas voulu le confier à Kunkel, ce chimiste, après bien des tentatives infructueuses, parvint à le découvrir par la voie de l'expérience, en 1674, et répandit le résultat de ses recherches dans toute l'Allemagne. Homberg, médecin du duc d'Orléans, fit connaître le phosphore en France, en 1737. Ce n'est qu'en 1769 que Gahn l'ayant découvert dans les os, publia avec Schéele un procédé qui permit de s'en procurer des quantités assez considérables.

PHOTOMÉTRIE. C'est le nom qu'on donne ordinairement à la théorie mathématique qui considère l'évaluation de l'intensité de la lumière. Il s'en faut de beaucoup que cette science ait suivi les progrès que la physique a fait de nos jours, Bouguer parmi les Français, et Lambert parmi les Allemands, se sont particulièrement occupés de cet objet. Cette partie délicate de l'optique a été reprise depuis plusieurs années par M. Arago : le mémoire important qu'il a lu à l'académie des sciences, le 5 Août 1834, sur cette matière, traite principalement de *la loi d'après laquelle un faisceau de lumière polarisée, se partage entre l'image ordinaire et l'image extraordinaire, quand ce faisceau traverse un cristal.*

PHRÉNOLOGIE. *Voyez* CRANOLOGIE.

PHYSIONOTRACE. Instrument au moyen duquel on trace en un moment la silhouette d'un portrait sur nature, inventé en 1788 par MM. Quenedey et Chrétien.

PHYSIONOTYPE. Instrument composé de trente mille aiguilles de laiton, retenues en faisceau par une zone circulaire: en y posant une figure humaine, le reculement des aiguilles

fait un masque très-ressemblant, sur lequel on moule en plâtre la figure qu'on veut avoir. Imaginé en 1834.

PHYSIQUE. C'est la science des choses naturelles. Les deux grandes parties dont elle se compose sont la *physique générale* et la *physique particulière*. Celles-ci se subdivisent en d'autres parties. Le spectacle du ciel a dû, dès la plus haute antiquité, porter les hommes à la méditation des phénomènes qu'il présente, et donner naissance à la physique céleste, dont les premières notions nous viennent des Égyptiens; mais en s'appuyant sur des hypothèses souvent contraires aux faits réels, les anciens philosophes s'égarèrent dans la recherche de la vérité: de ce nombre est Aristote, disciple de Platon et fondateur de la secte péripatéticienne, dont la doctrine a longtemps été la seule enseignée dans les écoles. Depuis son origine jusqu'au moment où parut Archimède, la physique resta stationnaire; elle fut ensuite établie par lui sur des bases plus solides, parce qu'il sut interroger et comprendre la nature. Dans le long espace de temps qui s'écoula depuis ce célèbre mathématicien de Syracuse jusqu'au VIII[e] siècle, la science des machines et des fluides, l'optique, l'histoire naturelle, et toutes les autres branches de la physique générale, furent perfectionnées par Hipparque, Ctésibius, Héron, Cléomède, Sénèque, Pline, Plutarque, etc. Dans le IX[e] siècle, le calife Almaden recueillit les débris des connaissances échappées à la barbarie du calife Omar, et encouragea l'étude des sciences dans son empire. Lorsqu'ensuite les Arrabes eurent répandu les lumières en Espagne, l'optique fut cultivée dans le XI[e] siècle par Alazen. Peu à peu le reste de l'Europe sortit également des ténèbres de l'ignorance: Albert-le-Grand, Vitellion, Roger Bacon, Régiomontanus, Walter, et plusieurs autres savants, imprimèrent aux sciences physiques un mouvement rapide. Dans l'espace du XIII[e] au XVI[e] siècle les besicles et la boussole furent inventées; d'anciennes erreurs sur la nature des choses furent remplacées par de saines théories; Gilbert fit mieux connaître l'électricité et le magnétisme. Mais les siècles les plus féconds en grands hommes et en découvertes scientifiques sont, sans contredit, le XVII[e] et le XVIII[e]. C'est Descartes qui le premier renversa la doctrine péripatéticienne, qui en s'appuyant sur une expérience précise de Snellius, fit connaître la loi de la réfraction de la lumière. Les inventions du télescope, du microscope et du thermomètre contribuèrent à enrichir l'astronomie et la physique de découvertes importantes; celle du baromètre, qui est fondée sur les phénomènes de la pesanteur et de la pression de l'atmosphère, pressentis par Toricelli, et ensuite mis en évidence par les expériences de Pascal, a procuré les moyens d'observer en tout temps et en tout lieu les variations atmosphériques, et de mesurer les hauteurs des montagnes avec une grande précision. Le phénomène de la pression de l'air étant connu, Otto de Guericke, de Magdebourg, à qui l'on doit beaucoup de découvertes sur l'électricité, inventa, en 1650, la machine pneumatique. A la même époque Kircher découvrit la lanterne magique, fit des expériences avec des miroirs ardents, donna une explication de l'aimant, et détermina la pesanteur spécifique à l'aide de la réfraction de la lumière. Vers le milieu du XVII[e] siècle, Boyle, en mettant en expérience la machine pneumatique, fit distinguer l'élasticité et les lois de la pesanteur de l'air; Huyghens et Hook adaptèrent aux horloges et aux montres des pendules et des ressorts régulateurs; Mariotte découvrit qu'à température égale la densité de l'air est proportionnelle à la pression; Auzout perfectionna le micromètre; Roëmer détermina la vitesse de la lumière par l'observation des satellites de Jupiter; Richer, la variation d'inclinaison de l'aiguille aimantée et la variation de la longueur du pendule simple qui bat les secondes sous différentes latitudes, d'où résulte un moyen très-ingénieux et très-exact de constater l'aplatissement de la terre aux pôles et d'en mesurer la valeur. Mais il fallait un génie supérieur comme celui de Newton pour reculer encore les bornes des connaissances humaines: il a eu de savants successeurs, mais qui n'ont pas encore tout découvert.

PIANO. *Voyez* FORTE-PIANO.

PIANO A ARCHET. M. Hofmann, mécanicien à Leipsick, a imaginé, il y a vingt ans environ, de construire une roue de bois garnie d'archets, qui, sans aller et venir, comme on l'avait pratiqué jusqu'alors, ont un mouvement continu et circulaire, et qui conserve néanmoins toute l'élasticité d'un archet de violon.

PIANO VERTICAL. En 1806, MM. Pfeifer et Pezold, fabricants d'instruments à Paris, étaient parvenus à perfectionner un piano de forme verticale. Cette forme, comme on le sait, est fort ancienne; mais depuis longtemps elle avait été abandonnée pour la forme horizontale.

PIASTRE. Cette monnaie d'argent fut d'a-

bord frappée en Espagne ; on en fabriqua ensuite dans plusieurs autres états de l'Europe. La piastre d'Espagne vaut cinq francs quarante-trois centimes.

PICARDIE. Ancienne province du Nord de la France, avait pour chef-lieu Amiens, et pour habitants les Ambiani, les Véromanduins, les Bellovaques, les Suessiones. Après avoir passé au pouvoir des Anglais, sous Charles VI, elle fut définitivement attachée à la couronne de France sous Louis XI, en 1463.

PICHOLINE. Espèce d'olives préparées suivant le procédé inventé par *Picholi*, d'où leur vient ce nom.

PIEDS (*De l'usage de baiser les pieds du pape*). On croit que pour la première fois Charlemagne, fils de Pepin, embrassa les pieds du pape Étienne à Saint-Maurice en Valois.

PIERRE (*Opération de la*). L'extraction de la pierre hors de la vessie était une opération déjà connue du temps d'Hippocrate. Au mois de Janvier 1474, les médecins et les chirurgiens de Paris représentèrent à Louis XI que plusieurs personnes de considération étaient travaillées de la pierre, coliques, passion et mal de côté; qu'il serait très-utile d'examiner l'endroit où s'engendraient ces maladies; qu'on ne pouvait mieux s'éclairer qu'en opérant sur un homme vivant; qu'ainsi ils demandaient qu'on leur livrât un franc-archer qui venait d'être condamné à être pendu pour vol, et qui avait été souvent fort molesté desdits maux. On leur accorda l'objet de leur demande, et cette opération, qui est la première qu'on ait faite en France pour la pierre, se fit publiquement dans le cimetière de l'église de Saint-Séverin. « Après qu'on eut examiné et travaillé, ajoute la chronique, on remit les entrailles dedans le corps dudit franc-archer, qui fut recousu, et, par l'ordonnance du roi, très-bien pansé, et tellement qu'en quinze jours il fut guéri et eut rémission de ses crimes sans dépens, et il lui fut même donné de l'argent. »

PIERRES A FEU. Ce fut vers le commencement du XVI[e] siècle que l'arquebuse à rouet fut inventée. On faisait usage, pour produire les étincelles, d'une pyrite martiale qu'on appelait *pierre de mine brute* ou *pierre d'arquebusade*. C'est la pierre à feu des anciens. En 1680, on substitua au mécanisme du rouet la platine dont on arma le chien d'un silex pyromaque; alors l'arquebuse prit le nom de *fusil*, de celui de la pierre à feu (*focile* en italien).

PIERRES DE L'AIR OU AÉROLITHES. De toute antiquité on a vu, à diverses époques et de différentes parties du globe, tomber du haut des airs des corps solides, composés de plusieurs substances minérales. Ces masses pyriteuses ont leur surface extérieure noire, comme si le feu l'avait brûlée. L'intérieur est d'un blanc jaunâtre et a la forme inégale. A l'analyse chimique, elles ont toujours donné les mêmes substances presque dans les mêmes proportions, ce qui dénote suffisamment une origine commune. Elles sont composées de *silice*, de *magnésie*, de *soufre*, de *fer* à *l'état métallique*, de *nickel*, et de quelques parcelles de *chrôme*. Leur origine doit être étrangère à notre globe, car le fer ne se rencontre jamais à l'état métallique dans les productions volcaniques; le nickel et le chrôme, métaux très-rares, ne se trouvent pas non plus sur la surface de la terre. Ces pierres sont produites par des météores que l'on nomme *bolides* ou *globes de feu*. Ce sont en effet des globes enflammés qui paraissent tout-à-coup dans l'atmosphère, et qui s'y meuvent avec une grande rapidité dans une direction toujours inclinée à l'horizon. Après avoir jeté quelques instants la plus vive lumière, ils éclatent avec grand bruit, à des hauteurs considérables, et tombent en morceaux sur la terre. Les physiciens ne sont point d'accord sur l'origine des aérolithes. L'auteur de la *Mécanique céleste* a pensé qu'ils pouvaient être lancés par les volcans lunaires. M. Poisson a calculé qu'il ne fallait pour cela qu'une force de projection quadruple de celle d'un boulet de calibre lancé avec douze livres de poudre. Cette hypothèse paraît d'autant plus admissible que nos volcans terrestres ont une force de projection beaucoup plus considérable : et en donnant ainsi aux aérolithes une origine commune, elle explique l'identité de composition. D'autres physiciens croient que ce sont de petites planètes ou fragments de planètes qui, se trouvant engagées dans l'atmosphère de notre globe, s'y enflamment par le frottement, perdent peu à peu de leur vitesse, et tombent enfin sur la terre. Mais cette idée, qui s'accorde assez avec la découverte des quatre dernières planètes, n'explique pas l'identité de composition. L'opinion de M. de Laplace sur ces corps nous paraît donc mieux fondée.

PIERRE-PONCE, produit volcanique. Les anciens se servaient de la pierre-ponce pour polir les feuilles de parchemin ou de papyrus sur lesquelles ils écrivaient; ils se servaient aussi de la pierre-ponce pour se dépiler surtout les jambes et les cuisses.

PIERRE PHILOSOPHALE. C'est le nom qu'on a

donné à une certaine poudre merveilleuse qui doit empêcher de mourir et à la recherche de laquelle les alchimistes travaillent depuis nombre d'années. Elle est appelée pierre parce qu'elle se vitrifie et est susceptible de former une masse; elle est appelée *philosophale*, parce qu'elle est l'objet des recherches des philosophes ou chimistes. La difficulté ou plutôt l'impossibilité de découvrir cette prétendue poudre ou pierre philosophale a fait naître des expressions proverbiales, comme *chercher la pierre philosophale, trouver la pierre philosophale*, pour dire chercher une chose dont la découverte est très-difficile ou impossible, trouver une chose qui paraissait introuvable.

PIERRES PRÉCIEUSES. Les vraies pierres précieuses sont le diamant, le rubis, le saphir, la topase, l'émeraude, la chrysolythe, l'améthyste, l'hyacinthe, le péridot, le grenat, le béryl ou aiguemarine. On ne peut douter que la découverte des pierres précieuses ne remonte à la plus haute antiquité. Les anciens avaient l'art de les polir, de les monter, ils connaissaient même l'art de les graver.

PIERRES PRÉCIEUSES FACTICES. L'extrême rareté des pierres précieuses, et le vif empressement avec lequel on les recherchait dans l'antiquité ne permettant qu'aux personnes riches d'en avoir, l'art, rival de la nature, toujours industrieux dans ses moyens, trouva le secret d'imiter l'éclat des pierres précieuses, au point d'en imposer à l'œil, et de ne pouvoir être distingué des véritables que par le tact et l'expérience des connaisseurs. On employa le verre, on le travailla, on lui allia divers métaux, et en le faisant passer par divers degrés de feu, il n'y eut presque aucune pierre précieuse dont on ne lui fît prendre la couleur et la forme. On a retrouvé ce secret dans le XV[e] siècle.

PIERRE GRAVÉE. La *glyptique* est l'art de graver des images sur des pierres dures. L'origine de cet art, dont l'histoire a suivi les différentes époques de la sculpture, ses commencements, ses progrès et sa décadence, se perd dans la nuit des temps; nous en trouvons les traces les plus anciennes dans l'histoire sacrée, dans le *urim* et *thummin* du souverain pontife, et les deux *onyx* de sa tunique où l'on avait gravé les noms des douze tribus. Les Israélites apprirent sans doute cet art des Égyptiens, dont il était déjà connu; il ne fut point non plus étranger chez les *Éthiopiens*.

PIERRERIES. L'usage des pierres précieuses dans la parure est antérieur à Moïse, puisqu'il en est déjà parlé dans le livre de Job, ouvrage que Goguet croit antérieur au législateur des Hébreux.

PIERRIER. Les pierres d'artillerie, auxquelles ont succédé les boulets de fer, étaient, dit Guichardin de grosses pierres arrondies, dont on chargeait certains gros canons de fer, appelés pour cette raison *pierriers*. Les Français furent les premiers à abandonner l'usage des pierriers et des boulets de pierre; et lorsque sous le roi Charles VIII, ils portèrent la guerre en Italie, on fut étonné de voir le fracas que faisait leur artillerie de grosses pieces de bronze. On appelle aujourd'hui *pierrier* une sorte de petit canon dont on se sert principalement sur les vaisseaux, sur les galères et autres bâtiments, et qu'on charge par la culasse avec des cartouches.

PILE. Sous le règne de Saint Louis, on comptait encore en France, dit Hénault dans son histoire, plus de quatre-vingts seigneurs particuliers qui avaient le droit de faire battre monnaie; mais il n'y avait que le roi qui eût le droit de la faire battre d'or ou d'argent. D'un des côtés de la monnaie royale il y avait une croix, et de l'autre des *piliers*, ce qui a fait que longtemps les différents côtés des monnaies se sont nommés encore *croix* ou *piles*.

PILORI. Borel, Spelmann, Ducange, Ménage, ont donné plusieurs étymologies de ce nom; mais celle qu'en donne Sauval a paru plus naturelle que toutes les autres. « Il dit que, dans un contrat de l'an 1295, il est fait mention d'un puits qui était dans cet endroit, et qu'il est désigné par ces mots, *puteus dictus lori*; d'où il conclut que le nom de *pilori*, c'est-à-dire d'un puits qui appartenait à un bourgeois nommé Lori; et que le gibet qui était auprès de ce puits en prit le nom. » C'était un petit bâtiment de charpente où l'on exposait les banqueroutiers à la vue du public. On croit que ce genre d'infamie fut introduit par l'empereur Adrien contre les banqueroutiers frauduleux et leurs fauteurs. Le pilori le plus connu à Paris était situé aux halles près de l'ancienne fontaine, et dont il vient d'être parlé. Ce pilori fut reconstruit à neuf en 1471, et maintenu jusqu'en 1789, époque où ce genre de supplice fut aboli.

PINTADE. La pintade (*numida meleagris*) est originaire de Numidie et de plusieurs contrées brûlantes de l'Afrique: elle avait été connue des Grecs et des Romains, mais elle ne reparut en Europe qu'au XVI[e] siècle.

PIPE. L'usage de fumer le tabac étant très-répandu chez certaines nations, l'art de façonner les pipes est devenu une branche de com-

merce très-productive. Les Flamands, les Espagnols, les Allemands, les Turcs, les Arabes et les Sauvages eux-mêmes, ne peuvent s'abstenir de cette habitude : c'est un besoin impérieux pour eux. Les pipes les plus estimées sont en *magnésite*, appelée vulgairement *écume de mer*. *Voyez* TABAC.

PIQUE. Arme offensive, faite d'un long bois garni par un bout d'un fer plat et pointu. Pline dit que les Lacécémoniens ont été les inventeurs de la pique. Les Romains donnaient à leurs fantassins des piques de six pieds et demi de longueur, pour empêcher le choc de la cavalerie; celles des Macédoniens avaient jusqu'à vingt-un pieds de long. La phalange macédonienne était une armée de piquiers. Les Flamands se servaient de piques dès le temps de Philippe-le-Bel, et ce fut avec cette arme qu'ils repoussèrent les Français à la sanglante bataille de Courtrai, en 1302. Au commencement du règne de Louis XIV la pique fut abolie, et on y suppléa par la baïonnette au bout du fusil.

PIQUET. Le jeu de piquet passe pour avoir été inventé sous Charles VII. *Voyez* CARTES (*à jouer*).

PISTACHIER. On prétend que ce fut l'empereur Vitellius qui transporta le pistachier de Syrie en Italie, où il s'est parfaitement acclimaté. On confectionne, avec son écorce encore verte, un julep aromatique, dont on fait un grand usage en Sicile.

PISTOLET. Cette arme est ainsi nommée parce qu'elle a été inventée à Pistoie, ville d'Italie, en 1545. Les Allemands s'en servirent en France avant les Français, du temps de Henri II, et les reitres qui les portèrent les premiers étaient appelés *pistoliers*.

PISTOLET A RÉVEIL, inventé par M. Régnier, de Paris. Ce pistolet, destiné à être placé dans les boutiques et magasins, s'accroche dans un coin de la pièce, et porte à côté de sa batterie un cornet en cuivre placé verticalement, qui ne peut contenir qu'une petite quantité de poudre déterminée pour faire seulement explosion ; un mouvement à ressort reçoit une ficelle qu'on peut tendre tous les soirs, et qui, placé verticalement auprès des croisées, fait partir, sitôt qu'on la touche, l'arme qui donne aussitôt l'effroi. L'amorce allume en même temps une bougie qui facilite les recherches qu'on serait obligé de faire si les malveillants avaient pu s'introduire dans l'intérieur. (*Moniteur*, an VIII, page 574.)

PLACE. Les places publiques à Athènes et dans les autres villes de la Grèce étaient de deux sortes, dit Furgault : les unes destinées à servir de marchés, où l'on vendait les choses nécessaires à la vie ; les autres à faire la décoration et l'ornement des villes, et à y tenir les assemblées du peuple : on ne parlera ici que de ces dernières. En Grèce les places publiques étaient carrées, et avaient tout à l'entour de doubles et amples portiques dont les colonnes étaient serrées les unes contre les autres, et soutenaient des architraves de pierre ou de marbre avec des galeries par en haut. Il n'y avait à Lacédémone qu'une place publique dans laquelle se tenaient les assemblées du peuple, et où se décidaient la plupart des affaires d'état; c'était aussi dans cette place que la jeunesse des deux sexes prenait ses exerçices, qui formaient les seuls spectacles des Lacédémoniens. Les places publiques de Rome et des autres villes d'Italie, n'avaient point la forme de celles des Grecs. Il y avait à Rome, comme à Athènes, deux sortes de places, dont les unes n'étaient que des marchés, et les autres destinées aux assemblées du peuple ; les unes et les autres étaient environnées de portiques et d'édifices publics ; mais aucune n'avait ni l'étendue, ni la magnificence de celle qu'on appelait *Forum romanum ;* celle-ci était ornée de plusieurs temples, et entourée de portiques avec des entre-colones fort larges, parce qu'on y faisait voir au peuple non-seulement les combats de gladiateurs, mais qu'on y donnait des jeux et des spectacles.

PLACES (*États-Majors des*). Les places de guerre, boulevards des empires, sont autant de postes d'honneur que tout militaire doit défendre jusqu'à la mort; aussi un grand nombre de généraux, d'officiers et de soldats se sont-ils illustrés dans la défense des places. Dans les premiers temps des guerres, à cette époque reculée où l'on ne cherchait ni les positions, ni les abris, *le champ de bataille* était la seule place à défendre; vieillards, femmes, enfants, riches, tout s'y trouvait rassemblé : c'est là que se décidaient, par le sort des armes, les intérêts des peuples ennemis. A l'époque des grandes invasions, les populations des plaines se réfugiaient dans les marais ; celles des montagnes se jetaient sur les pics et entre les rochers. On a vu, après plusieurs siècles de civilisation, les peuples de l'Italie orientale se retirer dans les lagunes de l'Adriatique, où ils fondèrent Venise; les populations de la Belgique chercher un refuge dans les marécages; les Chrétiens d'Espagne échapper à leur destruction en se sauvant dans les montagnes des

Asturies, où ils firent de la caverne de Manrèse une capitale, d'où sortit tout armé un nouvel empire. Ce ne fut que lorsque les arts, appliqués à la guerre, offrirent de plus grands moyens de défense, que l'on fit garder les villes; alors elles servirent de retraite aux faibles, d'hôpitaux aux malades, et de magasins aux armées. Sans remonter plus haut qu'au temps des Grecs, dans cet empire, les cités défendaient leur indépendance derrière leurs murailles. Sparte cependant, n'eut longtemps d'autres remparts que le courage de ses citoyens! Lorsque Romulus eut donné ses premiers soins à la construction des murs et des maisons de sa ville naissante, il convoqua une assemblée du peuple, et il lui représenta «que la » force des armes, qui s'acquiert par le cou» rage et par les exercices, est le plus ferme » rempart contre les ennemis étrangers. » Les Français suivirent le système des Romains, dans la construction des murailles de leurs villes. Au temps de Charles-le-Chauve, elles n'étaient encore fermées que par des fossés et des palissades. Depuis l'usage du canon, les nouvelles enceintes furent bastionnées, au lieu d'être flanquées de tours, comme l'étaient les anciennes. Toutefois, ce nouveau système ne fut adopté que vers le règne de Louis XII. Quelques auteurs en reportent l'application sous Charles V, et d'autres ne la font remonter qu'à François Ier. Le maréchal de Vauban perfectionna ce nouveau système et fit faire des progrès inouis à l'art des fortifications; progrès qui ont été étendus depuis à toute l'Europe. Tout ce que peut la valeur, tout ce que peut l'art ayant été employé dans les siéges, il a fallu placer dans les villes fortes des hommes connus par leurs talents militaires, la fermeté de leur caractère et leur bravoure, tant pour la garde de ces places que pour diriger les troupes dans la défense si elles venaient à être attaquées. Ce fut l'origine de l'état-major des places. En France, dans les premiers temps de la monarchie, les châteaux-forts étaient commandés par des *capitaines* ou *châtelains*; plusieurs de ces forteresses étaient gardées par les *seigneurs* et à leurs frais. Après l'établissement des communes, les bourgeois gardaient leur ville, avec les miliciens; on n'y plaçait des troupes qu'en cas de guerre. Louis XI accoutuma les villes, surtout celles de la frontière, à avoir de fortes garnisons. Ce système fut toujours suivi depuis. Dès que cet usage fut introduit, on créa des *gouverneurs* de villes, des *lieutenants de roi*, des *commandants* de forteresses. Ces officiers étaient secondés par d'autres auxquels on donna les titres de *majors* et *aides-majors*.

PLAIN-CHANT. C'est le nom qu'on donne dans l'Église romaine au chant ecclésiastique. Ce chant tel qu'il subsiste encore aujourd'hui, est un reste bien défiguré, mais bien précieux, de l'ancienne musique grecque, qui, après avoir passé par les mains des barbares, n'a pu perdre encore ses premières beautés; il est même probable que le plain-chant nous a conservé quelques chants de la musique ancienne, que nous possédons sans le savoir. Le temps où les Chrétiens commencèrent d'avoir des églises, et d'y chanter des psaumes et d'autres hymnes, fut celui où la musique avait déjà perdu presque toute son ancienne énergie. Saint Ambroise, archevêque de Milan, fut, à ce qu'on prétend, l'inventeur du plain-chant, c'est-à-dire qu'il donna le premier une forme et des règles au chant ecclésiastique pour l'approprier mieux à son objet, et le garantir de la barbarie et du dépérissement où tombait de son temps la musique. Le pape Saint Grégoire le perfectionna, et lui donna la forme qu'il conserve encore aujourd'hui à Rome et dans les églises où se pratique le chant romain. Il y a encore une espèce particulière de plain-chant qu'on nomme faux bourdon : c'est de la musique syllabique non mesurée.

PLANÈTES. Ces corps célestes ont été ainsi appelés d'un mot grec qui signifie *errantes*, parce qu'elles sont tantôt plus près, tantôt plus loin les unes des autres; au lieu que les étoiles qu'on nomme improprement *fixes*, gardent toujours entre elles les mêmes distances, du moins sensiblement. La découverte des anciennes planètes se perd dans la nuit des temps; mais il en est quatre nouvelles, ainsi que les satellites de Jupiter, de Saturne et d'Uranus, et d'autres phénomènes célestes, dont la découverte appartient aux temps modernes.

Le *Soleil*, dont le diamètre est de cent douze fois celui de la Terre, fait sa révolution sur lui-même en vingt-cinq jours et dix heures à-peu-près. C'est Galilée qui, le premier, a observé, en 1610, la rotation du Soleil, ainsi que ses taches.

Mercure. Sa distance moyenne au Soleil, 13,299,742 lieues. Schroëter a reconnu en 1800 la rotation de cette planète.

Vénus. Sa distance moyenne au Soleil, 24,851,885 lieues. Galilée a découvert les phases de cette planète en 1611; sa rotation a été observée par Cassini en 1666.

La Terre. Sa distance moyenne au Soleil, 34,357,480 lieues. Son aplatissement aux pôles a été reconnu en 1744. La Terre a un satellite, la Lune, dont le diamètre est de 782 lieues. Sa moyenne distance de la Terre est de 86,324 lieues.

Mars. Sa distance moyenne au Soleil, 52,350,240 lieues. La rotation de cette planète a été découverte par Cassini en 1666; et Herschell en a reconnu l'aplatissement en 1784.

Vesta. Nouvelle planète, découverte par M. Olbers, à Brême, le 29 Mars 1807. Sa distance moyenne au Soleil, 91,597,800 lieues.

Junon. Nouvelle planète, découverte par Harding, le 5 Septembre 1804. Sa distance moyenne au Soleil, 92,283,840 lieues.

Cérès. Nouvelle planète, découverte par Piazzi, le 1er Janvier 1801. Sa distance moyenne au Soleil, 95,028,000 lieues.

Pallas. Nouvelle planète, découverte par M. Olbers, le 28 Mars 1802. Sa distance moyenne au Soleil, 95,890,000 lieues.

Jupiter. Sa distance moyenne au Soleil, 178,692,550 lieues. La rotation de cette planète a été reconnue par Cassini, en 1665, et son applatissement l'a été également par Cassini, en 1691; Galilée avait découvert dès 1610, ses quatres lunes ou satellites.

Saturne. Sa distance moyenne au Soleil, 327,748,720 lieues. Cette planète est environnée d'un cercle de lumière nommé *anneau*, dont Huyghens a expliqué les phénomènes en 1659. Herschell a reconnu, en 1789, la rotation de l'aplatissement de Saturne. Quant à ses satellites, ils ont été découverts, savoir, le premier et le second par Cassini en 1684; le troisième, par Cassini, en 1672; le quatrième, par Huyghens, en 1655; le cinquième, par Cassini, en 1671; et enfin les sixième et septième, par Herschell, en 1789. Herschel fils vient de découvrir tout récemment que l'anneau de Saturne est double.

Uranus. Nouvelle planète découverte par Herschell, le 13 Mars 1781. Sa distance moyenne au Soleil, 659,100,560 lieues. Cette planète a six satellites. Herschell, qui la découvrit en Angleterre, lui donna d'abord le nom de *Georgium sidus*, comme un témoignage de sa reconnaissance envers le monarque dont les bienfaits lui avaient procuré les moyens d'établir ce fameux télescope qui a déjà rendu de si importants services à l'astronomie. Cependant Flamsteed, Mayer et Lemonier avaient précédemment aperçu cette planète; mais ils ne l'avaient considérée que comme une étoile de cinquième grandeur, de sorte que l'honneur de la découverte de cette planète et de ses six satellites appartient tout entier à ce célèbre astronome, que l'Allemagne a vu naître, et qui doit le développement de son génie aux encouragements de l'Angleterre. Enfin, le nom d'*Uranus*, a depuis été donné par les Allemands à cette planète, d'après M. Bode, astronome de Berlin; parce qu'étant la plus éloignée de nous, la plus enfoncée dans l'espace céleste, elle appartient, en quelque sorte, plus particulièrement au ciel. « On fait remonter, dit Millin, à une époque très-ancienne l'attribution de chaque jour de la semaine à une planète; ainsi les sept planètes principales avaient chacune leur jour. » Hérode et Dion Cassius font les Égyptiens auteurs de ce système. Selon d'autres autorités, les dénominations des jours de la semaine auraient une plus haute antiquité.

PLANIMÈTRE, instrument destiné à déterminer graphiquement l'étendue des surfaces agraires, représentées sur un plan géométral construit à une échelle quelconque. Jusqu'à présent un des moyens le plus généralement employés pour cet effet consiste à décomposer la figure en triangles, et à en mesurer les bases et les hauteurs du plan, au moyen de l'échelle; puis à chercher la moitié du produit de ces deux lignes, soit par voie de multiplication, soit à l'aide des logarithmes, afin d'avoir l'aire de chacun de ces triangles, dont la somme en définitive compose celle de la figure à mesurer. Dans le but de parvenir au même résultat, sans compas ni calcul, MM. Oppikofer et Ernest, artistes de Berne, ont imaginé tout récemment une machine qui donne, à la mécanique, les résultats qu'on cherchait par des chiffres. M. Ernest est fixé maintenant à Paris.

PLANTES (Mouvements des). Les personnes qui pendant l'hiver conservent dans leurs appartements quelques arbustes, ont pu remarquer qu'après un certain temps, les rameaux, au lieu de conserver leur première symétrie par rapport à la tige, tendent tous, plus ou moins, à se porter vers le point où vient la lumière, et que le tronc lui-même, s'il est assez flexible, s'incline quelquefois du même côté. Pour que cet effet devienne sensible, il faut que la cause qui le produit agisse longtemps dans le même sens, et c'est pour cela qu'on ne l'observe pas si l'on change fréquemment les caisses de place, comme c'est le cas ordinaire lorsqu'elles ne sont pas très-pe-

santes. Des expériences faites par M. de Candolle sur un grand nombre de plantes chez lesquelles on remarque ces singuliers changements de position, ont démontré que c'est bien en effet, comme on le supposait, l'absence ou la présence de la lumière qui détermine le mouvement. En éclairant ces plantes d'une vive lumière pendant la nuit, et les tenant pendant le jour dans une complète obscurité, il est parvenu, pour plusieurs, à changer insensiblement les heures de leurs veilles et de leur sommeil. A la vérité, quelques espèces ont conservé leur première manière d'être, mais cette persistance dans les anciennes habitudes, après que la cause n'existe plus, se voit en une foule d'autres cas. Ainsi c'est très-certainement au changement qui survient dans la température que nos arbres doivent surtout la chute de leurs feuilles à l'entrée de l'hiver; cependant plusieurs de ces arbres, transportés dans l'Amérique tropicale, où la température est à-peu-près constante toute l'année, ont continué à se dépouiller à l'époque qui correspond à la fin de notre automne, et ce n'est qu'après plusieurs générations que l'acclimatement de l'espèce est devenu assez complet pour qu'elle se conformât entièrement aux nouvelles circonstances dans lesquelles l'homme l'a placée. Cela a été observé pour plusieurs de nos arbres fruitiers tranportés dans certaines provinces.

PLAQUÉ. La fabrication du plaqué sur cuivre consiste dans l'application sur ce métal d'une lame d'or ou d'argent, plus ou moins épaisse, qu'on fait adhérer au moyen d'une soudure et en chauffant fortement le cuivre. Ce genre d'industrie nous a été importé d'Angleterre. Depuis 1810 cet art s'est progressivement perfectionné.

PLASTIQUE. La plastique, où l'art de mouler, fut, dit-on, inventée dans l'île de Samos, par les sculpteurs Théodore et Rhæcus (Pline, liv. XXXV, chap. 12); d'autres prétendent que cet art, nécessaire à la fonte des statues, fut découvert par Théodore de Milet et par Dédale.

PLASTRON (de l'italien *piastrone*). C'était chez les Romains une plaque d'airain bombée, de neuf à dix pouces en carré, que les soldats légionnaires de la seconde, troisième et quatrième classe portaient sur la poitrine, ce qui les distinguait de ceux de la première. Plus récemment le plastron était une pièce de fer rapportée sur le devant d'un corps de cuirasse, et dont le chevalier se couvrait la poitrine pour se garantir des traits et des coups de l'ennemi.

PLASTRON NAUTIQUE. *Voyez* SCAPHANDRE.

PLATINE. Ce métal, connu seulement en Europe depuis 1748 par la relation du voyage de don Antonio Ulloa, a été ainsi nommé du mot espagnol *plata* (argent) dont on a fait le diminutif *platina*, petit argent. Le platine pur est plus lourd et aussi inaltérable que l'or, sa couleur approche de celle de l'argent; il est très-brillant, très-ductile et très-malléable. Il se coupe avec des ciseaux et se raie même avec l'ongle; mais la présence d'un peu de métal étranger, surtout d'irridium, d'osmium, le rend tout de suite très-dur. Le platine résiste à l'action de nos plus violents feux de forge. On ne parvient à le fondre qu'au moyen d'un feu alimenté par le gaz oxigène. Ce métal n'existe dans la nature que combiné avec le palladium, l'irridium et probablement le rhodium; il est presque toujours en paillettes ou petits grains. C'est du *Choco* à la Nouvelle-Grenade, que provient la plus grande partie du platine. Charles Wood, fut le premier qui essaya de travailler ce nouveau métal découvert en Amérique.

PLATINES (*Artillerie*). Ce sont des machines ingénieuses, mais un peu compliquées, dont toutes les pièces concourent ensemble à faire partir une arme à feu portative. Elles sont placées au bas des canons et encastrées dans le bois; c'est à leur jeu qu'est due la production du feu qui se communique à la charge. Il y a des platines pour les armes de guerre, pour celles de luxe, et des platines à secret. On ne connut pour les fusils de troupe que les platines à mèche et à rouet, depuis le commencement du XVe siècle, époque de l'introduction en France de l'usage des armes portatives, jusqu'au milieu du siècle de Louis XIV. Ce ne fut que plus tard qu'on inventa la platine à silex, qui est exempte d'une partie des inconvénients qu'on reprochait à ces deux mécanismes.

PLATRE. Matière plastique obtenue avec le sulfate de chaux hydraté natif, calciné et réduit en poudre. Ce sel, connu vulgairement sous le nom de *pierre à plâtre*, se rencontre, en général, dans les parties supérieures des terrains secondaires et dans les terrains tertiaires. André Vérocchio employa le premier, en 1740, le plâtre de Paris pour prendre les ressemblances sur la figure même. On s'en servit pour la première fois en France, en 1776, pour l'amendement des terres.

PLECTRE, espèce d'archet qui servait à toucher les instruments de musique à cordes ; du latin *plectrum*, employé par Horace. « Dans les temps anciens, dit Millin, ce ne fut d'abord que la patte ou la corne de quelque animal, ordinairement de chèvre, suivant Pollux ; mais dans la suite on en fit de matières et de formes différentes, et principalement d'ivoire. La forme générale du *plectrum* était celle d'un petit bâton rond, aminci à une de ses extrémités, et terminé à son gros bout par un bouton ovale. Cependant la forme de cet archet varia suivant celle des instruments pour lesquels on l'employait. »

PLÉIADES. Filles d'Atlas et de Pléione, qui devait le jour à l'Océan et à Téthys. Elles étaient au nombre de sept : Maïa, Électre, Taygète, Astérope, Mérope, Alcyone et Céléno. Elles forment le signe de leur nom dans la tête du Taureau, et sont dites avoir été métamorphosées en étoiles, parce que leur père voulut lire dans les secrets des dieux. C'est par allusion à ces sept étoiles qu'on a nommé, du temps de Ptolémée Philadelphe, *Pléiade poétique* la réunion de sept poètes, qui étaient Théocrite, Aratus, Nicandre, Apollonius, Philecus, Homerus junior, Lycophron. « Comme Ronsard, dit Mervesein, se croyait en droit de juger du mérite des ouvrages des autres, il fit une *pléiade* à l'imitation de celle des Grecs ; il se mit hardiment à la tête, et les autres qu'il choisit furent du Bellay, Baïf, Pontus de Thyard, Belleau, Jodelle et Dorat. Cette société, qui existait sous les règnes de Henri II, Charles IX et Henri III, fut appelée la *Pléiade française*. »

PLEUREUSES. Les Juifs, les Grecs et les Romains avaient des pleureuses à gages dans les funérailles. Cet usage s'observe encore chez les Mahométans et parmi les Indiens idolâtres.

Pleureuses. On appelle encore de ce nom des bandes de batiste ou de toiles blanche de la largeur de quatre ou cinq doigts, qui se portent dans les grands deuils sur les bords des manches de l'habit.

PLIQUE ou **PLICA.** C'est une espèce de maladie dont les Polonais sont particulièrement atteints. Un des effets de cette maladie, c'est que les cheveux se mêlent, s'entrelacent au point de ne pouvoir être démêlés, qu'au moyen que l'on emploie (de les couper), d'où lui vient le nom de *plica* : racine, *plicare* (mêler).

PLOMB. C'est le métal le plus mou, l'un des plus pesants, et d'une faible ténacité ; sa cassure quand il est pur est d'un blanc bleuâtre, mais plus éclatant que celui de l'étain : il se fond à une faible chaleur, et se couvre d'un oxide gris si on le tient quelque temps en fusion. Homère, ne nous apprend presque rien du plomb. Quoique dans les siècles héroïques on sût distinguer l'étain du plomb, il paraît qu'il était difficile d'en déterminer exactement la différence, puisque Homère n'a point de terme fixe pour l'un et l'autre métal. On lit que la cuirasse et le bouclier d'Agamemnon étaient ornés de bandes et de bossettes d'étain et de *cyanos noir*, c'est-à-dire de plomb : cela prouve au moins que le plomb et l'étain entrèrent de bonne heure dans la fabrication des armures, et surtout comme ornement. Homère parle aussi de l'usage de mettre des balles de plomb au bout de lignes à pêcher. « On ne peut douter qu'on n'ait imaginé de bonne heure le laminage du plomb, si mou, si flexible, si facile à traiter. Caylus a prouvé que les anciens Romains connaissaient ce procédé, qui, comme tant d'autres, a été oublié pendant des siècles de barbarie, et dont la découverte a été renouvelée au commencement du dernier siècle, époque où un Français, nommé Rémond, a trouvé l'art de laminer le plomb en le faisant passer entre des cylindres de fer. L'usage d'écrire sur le plomb, remonte à une haute antiquité ; il était certainement établi du temps de Job, puisqu'il faisait des vœux pour que ses discours fussent gravés sur le plomb ou sur le marbre. » Pausanias fait mention de livres d'Hésiode écrits sur des lames de plomb.

PLOMBAGINE. Cette substance minérale, composée de charbon et de fer, longtemps confondue avec le molybdène, porte différents noms ; on l'appelle *carbure de fer, crayon noir, potelot, mine de plomb*. Sa surface est grasse et onctueuse ; elle laisse sur le papier des traces noirâtres. On la trouve aux Pyrénées, en Espagne, en Allemagne, mais nulle part elle n'est aussi pure qu'en Angleterre. Aussi les Anglais en ménagent-ils l'exploitation avec art ; ils n'en retirent qu'une petite quantité à la fois, et ensuite ils ferment la mine. M. Conté est parvenu à imiter la plombagine d'Angleterre, ou à la préparer artificiellement, de manière à remplacer parfaitement les crayons anglais.

PLONGEUR. C'est pour rendre plus aisé et plus sûr l'art du plongeur, si utile pour la pêche des perles, des coraux, des éponges, etc, qu'à diverses époques on a imaginé différentes

machines, au nombre desquelles on doit citer celle inventée par Corneille Drebel. Ce Hollandais construisit pour le roi d'Angleterre, Jacques Ier, un vaisseau propre à être conduit sous l'eau à la rame; il contenait douze rameurs, sans les passagers. Le gendre de Drebel a inventé une liqueur pour suppléer à l'air frais. Lorsque l'air du vaisseau était échauffé par l'haleine de ceux qui y étaient, et qu'il ne pouvait plus servir à la respiration, on débouchait un vase plein de cette liqueur, et l'on rendait à l'air une assez grande quantité d'esprits vitaux pour qu'on pût encore le respirer un temps assez considérable. Sous le nom de *Triton*, M. Frédéric Driebergs a imaginé, dans ces derniers temps, une machine peu coûteuse et d'un volume bien moins considérable. Cet appareil consiste en un double soufflet renfermé dans une boîte fixée sur les épaules du plongeur : deux tuyaux adaptés à ces réservoirs communiquent avec l'air extérieur et servent à transmettre, l'un le fluide destiné à la respiration, et l'autre à conduire au dehors celui qui a déjà servi à cet usage.

PLUIE, du latin *pluvia*. Les physiciens nous ont donné de savantes dissertations sur les causes et les effets de la pluie, et le météorologiste est parvenu, à l'aide de l'hydromètre, à calculer la quantité de pluie qui tombe annuellement. D'après Saussure, la vapeur, au moment où elle se précipite de l'air, se transforme en une multitude de petites sphères creuses qu'on a désignées sous le nom de *vésicules*. Ce physicien les a examinées à l'aide d'une lentille, il a reconnu qu'elles étaient sphériques; de plus, placé dans un nuage, il a vu les particules dont ce nuage était composé flotter et voltiger dans l'air avec une légèreté qui prouvait qu'elles étaient creuses. Les premières observations régulières qu'on ait faites à Paris sur la quantité de pluie qui y tombe annuellement remontent, suivant l'*Annuaire du bureau des longitudes* pour l'année 1824, à l'an 1689. A cette époque on plaça, par ordre de l'académie des sciences, un récipient adapté à cet usage, au niveau de la grande salle de la méridienne de l'Observatoire, dans la cour orientale, qui était alors découverte, dix-sept mètres plus bas que le récipient actuel de la terrasse. La Hire se chargea des observations, et les continua jusqu'en 1719.

PLUME A ÉCRIRE. L'instrument dont se servaient les anciens pour écrire avec de l'encre ou une teinture quelconque était une petite canne de roseau appelée en latin *calamus*. Beckmann observe que si les anciens avaient connu l'usage des plumes d'oie pour écrire, ils auraient consacré cet oiseau à Minerve, au lieu de lui consacrer la chouette. C'étaient l'Égypte et la Corse qui fournissaient aux Romains leurs roseaux pour écrire. Le mot *calamus* vient de *callam*, nom par lequel ces roseaux sont encore connus aujourd'hui en Asie. Les Turcs, les Grecs et les Persans se servent encore du roseau. C'est Isidore qui, dans le VIIe siècle, parle le premier de plumes comme d'un instrument pour écrire, *instrumenta scribæ calamus et penna*. On en attribue l'invention à Pepin de Landen. L'art de préparer les plumes à écrire consiste à les débarrasser d'une substance graisseuse dont elles sont naturellement imprégnées. Les Hollandais employèrent avec succès les cendres chau .es pour arriver à ce but. Ils conservèrent longtemps leur procédé secret, mais enfin on parvint à le découvrir, et on le perfectionna. Maintenant on plonge la plume dans toute la longueur du tuyau et pendant quelques instants dans un bain de sable fin chauffé à une température d'environ 50 degrés de Réaumur; puis on la frotte de suite fortement avec un morceau d'étoffe de laine. Elle sort de cette opération blanche et transparente.

PLUMES MÉTALLIQUES. Vers le milieu du dernier siècle, le sieur Arnoux, mécanicien, avait imaginé de faire des plumes d'un métal assez dur pour résister beaucoup plus longtemps que les plumes ordinaires, et assez flexible pour former le plus fines liaisons de l'écriture.

PLUVIOSE. C'était le cinquième mois de l'année de la république française. il commençait le 20 Janvier et finissait le 18 Février

PNEUMATIQUE (*Machine*). Ce mot, qui vient du grec *pneuma* (souffle, vent), désigne un instrument de physique qui sert à pomper et à raréfier considérablement l'air contenu dans un vase. On en doit l'invention à Otto de Guerick, bourgmestre de Magdebourg; il en fit voir les effets surprenants à la diète de Ratisbonne, en 1654, Gaspard Schott a le premier écrit sur les expériences faites avec cette machine, que Robert Boyc a perfectionnée; et qu'il a, le premier, appliquée à des expériences utiles et curieuses, en sorte qu'elle a été longtemps connue sous le nom de *machine de Boyle* ou *vide de Boyle*. La première machine dont s'est servi Boyle est de l'invention de Hook. La machine pneumatique fit changer de face à la physique expérimentale, et donna les connaissances les plus certaines sur les effets de l'air.

POCHES. Les anciens écrivains ne font ja-

mais mention de poches; la ceinture leur en tenait lieu, de même qu'aux Orientaux modernes. Dans le moyen-âge, l'usage des escarcelles dispensait de la nécessité d'avoir des poches dans les vêtements, ainsi que c'est encore l'usage parmi les hommes dans l'habillement actuel. Depuis quelques années les femmes ont eu recours à une imitation des escarcelles du moyen-âge, auxquelles on a donné des formes variées et différents noms, tels que *ridicules, sacs, nécessaires*. Elles reviennent aux poches.

POÊLE (*Voile*). Une des principales cérémonies du mariage, chez les Romains, était de faire passer sous le joug les nouveaux époux; de là le mot *conjugium* (joug commun) pour signifier *mariage*. Il est à présumer que l'antique usage de mettre, dans l'église, le poêle sur la tête des mariés est pris de l'ancien joug des Romains.

POELE. L'usage des poëles pour échauffer les appartements est fort ancien. Les Romains en avaient de deux sortes ; les premiers étaient des fourneaux souterrains bâtis en long dans les gros murs, et ayant à chaque étage de petits tuyaux qui répondaient dans les chambres, et avaient par conséquent beaucoup de rapport avec ce que nous appelons *tuyaux de chaleur*. Les seconds étaient des poëles portatifs qu'ils changeaient de place quand ils voulaient. Les poëles ont été apportés en Belgique et dans les Gaules par les Romains.

POÉSIE. Il serait difficile d'assigner un commencement à un art qui a dû naître sitôt que le feu de l'imagination a enflammé l'âme des mortels, sitôt que le pouvoir de l'harmonie s'est fait sentir à leur oreille. Avant que les hommes pussent transmettre à la postérité les événements remarquables de leur temps, en les rédigeant en corps d'histoirè, ils en composaient des espèces de poëmes lyriques qu'ils chantaient à leurs enfants, afin de leur faire aimer la gloire de leur patrie, et de les attacher à elle par une epèce d'orgueil national ; c'était aussi par des chants poétiques qu'ils imploraient la Divinité ou la remerciaient de sa munificence. Les premiers monuments de l'histoire hébraïque sont des cantiques sacrés; les poëmes d'Homère nous ont fait connaître les commencements de la Grèce, et le barde Ossian a été le premier historien des Écossais. Les Gaulois ont eu aussi leurs bardes, qui chantaient au milieu des armées et dans les festins.

POÉTIQUE. Le premier qui a écrit sur l'art poétique français est un nommé Sibilet, qui a donné les règles de toutes les poésies en usage du temps de Henri II.

POIDS (du latin *pondus*). L'usage des poids et des balances remonte à la plus haute antiquité : l'Écriture dit qu'Abraham acheta le le champ où Sara fut enterrée quatre cents sicles d'or et qu'il les fit peser à la vue de tout le peuple. On se servait donc alors dans le commerce, de pièces de métal dont la valeur était déterminée par le poids. On voit clairement par différents passages d'Homère que les poids et les mesures étaient connus de son temps. Europe veut que les Sidoniens en aient été les inventeurs; les Crétois en attribuaient l'invention à Mercure ; les Argiens, à Phédon; les Grecs, à Palamède ou à Pythagore. Pendant bien des siècles les poids et les mesures ont varié suivant les différentes provinces, ils n'ont été fixés d'une manière uniforme que depuis une quarantaine d'années.

POIGNET *artificiel*. En 1815, M. Dezarmeaux, lieutenant honoraire aux Invalides, a présenté un poignet artificiel dont on trouve la description dans le Bulletin 145, tome XV, de la Société d'encouragement.

POIRE. Le poirier nous vient du mont Ida ; les poires les plus délicates furent tirées d'Alexandrie, de la Numidie, et de différentes parties de la Grèce. Il y a bien des espèces de poires, connues sous différents noms. On prétend que la poire de *Saint-Germain* a été trouvée dans la forêt de Saint-Germain. La *virgoulée* a été ainsi nommée du village de Virgoulée, près de Limoges, d'où elle nous est venue; le *martin-sec* nous fut donné par un nommé Martin ; la poire de Colmar est née apparemment sur le territoire de la ville de ce nom; le *bon-chrétien* nous a été donné par Saint François de Paule, qu'on surnommait le bon chrétien.

POIRE A POUDRE. La poire à poudre, inventée en 1810, par M. Lepage, armurier à Paris, est destinée à renfermer la poudre fulminante pour les fusils à percussion, et fournit constamment des amorces égales.

POIS. Les pois chiches ont été apportés il y a très-longtemps dans les Gaules; mais le mérite des petits pois verts était à peine connu dans le milieu du XVIe siècle. On les a appelés longtemps *pois michaud*, du nom du jardinier qui s'avisa le premier de les cultiver avec soin, et de les faire venir même avant la saison des pois.

POIS PILÉS. Les maîtres de la confrérie de la

Passion firent d'abord jouer, dans la salle de la Trinité, rue Saint-Denis, des histoires tirées de la Passion ou d'autres sujets de la religion. A ces représentations, qui avaient lieu les jours de fêtes, succédèrent quelque temps après des histoires profanes, qui depuis furent nommées les *jeux des pois pilés,* puisque ces espèces de farces morales, qu'on jouait du temps de Rabelais, étaient appelées de la sorte, parce qu'à la maison où on les représentait, à Paris, pendait pour enseigne une *pile* de *poids* à peser. (Feneste, liv. III, chap. 10).

POISON. Le crime d'empoisonnement, qui a été inconnu à Rome tant que l'innocence des mœurs s'y est conservée, n'a commencé à fixer l'attention du législateur qu'en l'an 304. Avant la révolution il était puni en France par le feu, conformément à la déclaration de Louis XIV, du mois de Juillet 1682. L'art détestable de préparer des poisons lents paraît avoir fait des progrès chez les anciens à mesure que leurs mœurs se dépravèrent.

POISSARD (*Genre*). « Le genre *poissard*, dont Vadé est créateur, et dans lequel il a excellé, n'est point un genre méprisable, et il y aurait certainement beaucoup d'injustice à le confondre avec le burlesque. Le burlesque ne peint rien le *poissard* peint la nature, basse si l'on veut, mais très-plaisante à voir. Un tableau qui représente avec vérité une guinguette, des gens du peuple dansant, des soldats buvant et fumant, n'a-t-il pas droit d'amuser un moment?.... » (*Dictionnaire de Moréri*).

POISSARDES. C'est le nom que l'on donne aux femmes qui vendent du poisson, et par extension aux autres marchandes des halles. Avant la révolution, les poissardes de Paris, avaient le privilège d'être introduites dans la galerie du château à Versailles, et d'y complimenter le monarque à genoux.

POISSON. On attribue à Saint Louis, mais le fait n'est pas certain, trois réglements relatifs à la vente du poisson de mer et d'eau douce amené aux halles de Paris.

Poisson d'avril. *Voyez* Avril.

Poisson salé. Phidippas fut le premier des Grecs qui s'avisa de saler le poisson et de corriger ainsi cet excès d'humidité qui le rend si susceptible de corruption. *Voyez* Encaquer.

POITRINAL. Cette arme ancienne, qui tenait le milieu entre l'arquebuse et le pistolet, et que l'on couchait sur la poitrine pour la tirer, d'où lui vient probablement son nom, était en usage sous François Ier, il en est parlé dans une relation du siège de Rouen, par Henri IV, en 1592.

POIVRE. De toutes les épices, le poivre est celle qui de tout temps a été répandue dans le commerce, parce que c'est celle qui de tout temps a été le plus employée dans nos cuisines. Il y eut même une époque où toutes les épices, en général, portaient le nom de *poivre*, et où les épiciers n'étaient connus que sous la dénomination de *poivriers*. Cette grande consommation ne faisait qu'augmenter encore son prix. Une livre de poivre valait au moins deux marcs d'argent avant les voyages des Portugais aux Indes, de là le proverbe *cela est cher comme poivre*, et *cela est poivré*.

POLARISATION de la lumière. Il arrive dans certaines circonstances que la lumière. réfléchie par des surfaces polies ou réfractées par des lames douées ou privées de la double réfraction, acquiert des propriétés singulières, comme celle de ne plus être réfléchie ni réfractée, ou de ne plus donner deux images par son passage à travers des cristaux doués de la double réfraction, et c'est en cela que consiste sa polarisation. Ainsi lorsqu'un rayon de lumière ordinaire arrive perpendiculairement sur la surface d'un corps transparent doué de la double réfraction, ce rayon se divise en deux parties, l'une se réfracte en suivant la loi ordinaire, l'autre se réfracte en suivant une autre direction ; mais lorsque la lumière est polarisée, le rayon qui arrive perpendiculairement sur la surface ne se divise plus, et il n'éprouve alors qu'une seule réfraction qui peut être ordinaire ou extraordinaire selon la nature du rayon polarisé et l'angle sous lequel le rayon est reçu. On polarise la lumière de deux manières : 1° En la faisant réfléchir sous un certain angle formé par le rayon et une surface réfléchissante ; 2° en lui faisant traverser un cristal transparent doué de la double réfraction. Dans les expériences de cette nature, la lumière réfléchie sous différentes incidences n'a pas la même intensité. Malus a, pour la mesurer, proposé une formule fort simple dont l'exactitude a été démontrée par des expériences de M. Arago, et a découvert diverses propriétés de la lumière polarisée qui font une époque dans l'histoire des progrès de la physique. La polarisation de la lumière peut être produite par toutes les substances diaphanes ; l'angle seulement est variable, et sa valeur dérive d'une loi que M. Brewster a découverte. De nombreuses expériences faites en France par MM. Yong, Brewster, Herschell ; en Allemagne, par MM. Seebeck et Mitscher-

lich, ont dévoilé beaucoup de phénomènes de ce genre dont la liaison constitue un corps de doctrine connu sous le nom de théorie de la *polarisation mobile*. M. Arago fit, dès l'année 1809, une découverte importante de la polarisation de la lumière par l'atmosphère, dont il a eu occasion de présenter l'historique à l'académie des sciences dans sa séance du 5 Mai 1834, et de faire connaître quelques-uns des résultats singuliers auxquels l'ont conduit ses nouvelles expériences en ce genre. Par exemple il a rappelé qu'il était parvenu à une explication complète de l'un des plus étranges phénomènes de l'optique savoir : qu'un corps métallique recouvert d'une couche mince de vernis, exposé au Nord à la simple lumière du ciel serein, change complètement de couleur ; qu'il est tantôt rouge, vert, et de toutes les nuances intermédiaires entre celles-là, suivant l'heure de l'observation ; en sorte qu'une telle plaque serait, jusqu'à un certain point, *cadran solaire chromatique*.

POLÉMOSCOPE. espèce de télescope dont on se sert dans les siéges et dans les batailles, pour voir, sans être vu et sans s'exposer, ce qui se passe au-dessus d'un rempart ou d'un endroit couvert dans le camp ennemi. Cet instrument fut inventé par Hévélius, en 1637. On peut le construire de diverses manières ; mais la partie principale est toujours un miroir incliné, qui renvoie l'image de l'objet au spectateur qui ne peut pas le voir en droite ligne. Les miroirs qu'on met aux fenêtres en Belgique et qu'on nomme *espions*, sont des espèces de polémoscopes, et sont plus anciens qu'Hévélius.

POLICE. Ordre, règlement établi pour l'administration d'une ville ou d'un état. Les Hébreux ont été le premier peuple policé. Qu'on ouvre les livres de Moïse, on y verra un corps de lois qui tendent à entretenir le bon ordre dans les états ecclésiastique, civil et militaire ; à conserver la religion et les mœurs, à faire fleurir le commerce et les arts, à procurer la santé et la sûreté, à entretenir les édifices, à sustenter les pauvres et à favoriser l'hospitalité. Chez les Grecs, la police s'étendait sur tous les objets qui concernent la conservation, la bonté et les agréments de la vie. Des ambassadeurs romains allèrent, l'an de Rome 312, chercher dans la Grèce la sagesse et les lois ; de là vient que Rome avait à-peu-près la même police qu'Athènes. Les Français et presque tous les peuples de l'Europe ont puisé leur police chez les anciens.

POLICHINELLE. Le polichinelle italien (*pullicinella*), qui est vêtu d'une camisole et d'un large pantalon blanc et porte un demi masque, est, selon les archéologues, l'histrion antique connu sous le nom de *Mimus Albus*. Le *Mimus Albus* passait pour un habitant d'Atella, ville du pays des Osques et qui, située entre Naples et Capoue, est voisine d'Acera, patrie de Polichinelle. M. Schleger a vu sur des vases étrusques des figures grotesques et masquées portant l'habillement décrit ci-dessus. Il ajoute qu'on a trouvé dans les fresques de Pompéia, la figure d'un ancien mime parfaitement ressemblante au polichinelle français, lequel ressemble beaucoup à une figure de bronze découverte à Rome, en 1797, dans une fouille près de l'Esquillin. Quant au nom de polichinelle, ou plutôt de *pullicinella*, dont il est la traduction, les archéologues prétendent qu'il fut donné au *Mimus Albus* à cause de la conformité de son nez saillant et crochu, avec le bec des gallinacées.

POLITESSE. Si la politesse consiste, dit Furgault, dans une manière agréable et délicate d'agir, de parler et d'écrire, il faut convenir que les Grecs, en général, ont été les peuples les plus polis de l'antiquité. Athènes fut toujours regardée comme le centre de la politesse, des sciences et des beaux-arts On sait que les premiers Romains, formés de l'amas confus de plusieurs nations peu policées, furent très-grossiers, et vécurent entre eux avec plus de probité que de cérémonie.

POLOGNE. Royaume de l'Europe orientale annexé à l'empire de Russie dont il forme la partie la plus occidentale. Cette contrée, appelée anciennement Scythie d'Europe, n'eut point de rois avant le VIe siècle. Ses habitants prirent le nom de Polonais vers l'an 550. Boleslas fut proclamé, au commencement du IXe siècle, roi chrétien des Polonais, par l'empereur Othon III. L'Autriche, la Prusse et la Russie firent entre elles un premier partage de la Pologne, en 1796. Les victoires et les promesses évasives de Napoléon firent concevoir un moment aux Polonais, en 1806, l'espérance de la liberté. Mais le traité de Tilsitt (9 Juillet 1807) vint détruire toutes ces illusions ; et celui de Vienne (1814) réunit la Pologne à l'empire de la Russie.

POLONAISE. Cette espèce d'air en rondeau, inventé en Pologne, d'où lui vient son nom, fut originairement consacré à la danse. Mais bientôt la polonaise fut employée dans la vocalisation. Celle de Trento, *sento che vicino* est une des premières qui furent entendues sur nos théâtres,

POLYCAMÉRATIQUE (*Pendule*), inventée par M. Lepaute. Entre autres avantages, elle peut servir tout-à-la-fois à plusieurs appartements de divers étages.

POLYTECHNIQUE. *Voyez* ÉCOLE.

POLYTYPAGE. Cet art, qui joint à l'avantage de rendre les éditions plus correctes celui de les rendre permanentes, fut inventé vers la fin du dernier siècle.

POMME DE TERRE (*Solanum tuberosum*). La pomme de terre dont on fait actuellement un usage si étendu, fut apportée en Angleterre par les colons que sir Walter Raleigh avait envoyés, en vertu d'une patente de la reine Élisabeth, pour découvrir et cultiver en Amérique de nouvelles contrées non possédées par les Chrétiens. Quelques-uns des navires de sir Walter, qui firent voile en 1584, apportèrent probablement avec eux la pomme de terre en 1586. On peut conclure assez légitimement des différents témoignages qu'a recueillis le chevalier Banks que les pommes de terre ont été apportées en Europe, pour la première fois, des parties montueuses de l'Amérique méridionale dans le voisinage de Quito. Et comme les Espagnols étaient les seuls possesseurs de ce pays, on ne peut guère douter qu'ils n'aient d'abord apporté la pomme de terre en Espagne. Cette plante ne fut d'abord cultivée, dans quelques jardins, que comme un objet de curiosité; mais après deux siècles d'insouciance, les nations du Nord, éclairées par la raison et par l'expérience, commencèrent à ouvrir les yeux; l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, cultivèrent à l'envi ce précieux végétal. La France dédaigna encore pendant longtemps cette moisson souterraine, placée par la nature à l'abri des orages et de l'inconstance des éléments, et qui seule devait rendre la famine désormais impossible. De nombreux préjugés s'élevaient contre elle. Un cuisinier eût cru déshonorer son maître s'il en eût servi sur sa table. Au fort de la révolution, cette prévention n'était point encore tout-à-fait dissipée. On en jugera par ce fait : dans une assemblée populaire, on allait au scrutin pour une place à laquelle l'estime publique semblait porter M. Parmentier. « Ne la lui donnez pas, s'écrie un orateur de faubourg, il nous ferait manger des pommes de terre; c'est lui qui les a *inventées*. » C'est en effet Parmentier, qui, par ses nombreux écrits, par les efforts soutenus de la plus active philanthropie, vint à bout de généraliser dans toute la France cette intéressante culture. Il prouva, par des expériences répétées, que la pomme de terre n'avait aucune des propriétés nuisibles de la famille de plantes à laquelle elle appartenait, qu'elle pouvait flatter les goûts les plus délicats, et enfin qu'on pouvait la cultiver dans les terrains les plus stériles et au milieu des plantes incultes où la charrue n'avait jamais pénétré. Il demanda la plaine des Sablons, jusqu'alors inculte, où il se proposait de cultiver la pomme de terre. Ce terrain lui fut accordé, mais il ne put obtenir que le prince, à l'exemple de l'empereur de la Chine, y traçât le premier sillon. Cependant le roi accorda toute sa protection à la nouvelle culture; il parut, le jour d'une fête solennelle, devant toute sa cour, portant à sa boutonnière un bouquet de fleurs de pommes de terre, et dès ce moment la vogue du nouveau végétal fut assurée. Depuis Parmentier, non seulement on est parvenu à tirer de l'eau-de-vie du *solanum tuberosum*, mais on en a retiré encore de ses baies. M. Dubuc, à Rouen, a démontré que les cendres de la plante entière fournissaient une grande quantité de potasse, M. Fouques a tiré de son eau de végétation une couleur grise très-tenace. Une chimiste de Copenhague a tiré de sa fleur une couleur jaune très-belle. On a vu, à l'avant-dernière exposition des objets d'industrie, du papier de pomme de terre propre à l'emballage. Enfin, il n'est pas d'année où l'on ne découvre quelque nouvel usage de cette plante. En 1809, une nouvelle espèce de pomme de terre a été découverte en Amérique, par don Éloi Valenzuela, curé d'un faubourg, dans la Nouvelle-Grenade, partie de l'Amérique méridionale, au Pérou. Comme elle croît à plus de 1600 toises d'élévation au-dessus du niveau de la mer, la région qu'elle habite, quoique voisine de l'équateur, n'est pas fort chaude : il serait donc très-facile de l'acclimater en Europe. Cette plante a été nommée *solanum papa* (le mot *papa* désigne communément la pomme de terre en Amérique). M. Kirchoff, de Saint-Pétersbourg, a été le premier à convertir la fécule ou l'amidon de la pomme de terre en une matière sucrée, fermentescible, en la traitant avec l'acide sulfurique faible, par une longue ébullition. L'industrie s'est emparée de ce résultat, et en a fait la base d'un procédé avantageux pour disposer la fécule à la fermentation et en extraire de la bonne eau-de-vie. « Ce procédé, dit M. Chaptal, dans sa *Chimie appliquée à l'agriculture*, s'est tellement perfectionné en France que les produits des établissements de ce genre peuvent soutenir aujourd'hui la concurrence

des eaux-de-vie de vin, quoique celles-ci soient à très-bas prix dans le commerce. »

POMMIER. Arbre fruitier d'Europe. On distingue la *pomme à cidre* et la *pomme à couteau*. Celle-ci forme plus de soixante variétés, dont trente ou quarante de choix. Le nombre des variétés de pommes à cidre est indéfini.

POMPE. Machine hydralique dont on se sert pour élever l'eau. On en attribue l'invention à Ctésibius, mathématicien d'Alexandrie, qui vivait environ cent vingt ans avant Jésus-Christ. Il y a plus d'apparence qu'il perfectionna cette invention, puisque nous apprenons de Vitruve et de Pline que les pompes étaient en usage chez les Grecs et chez les Romains. Nous connaissons aujourd'hui trois sortes de pompes: la pompe aspirante, la pompe foulante et la pompe qui agit à la fois par aspiration et par refoulement. Ces machines d'un usage si fréquent ont reçu depuis leur invention plusieurs perfectionnements. Perronet inventa une double pompe à mouvement continu; et plus tard, en 1813, M. Fabre a présenté une pompe qui fait monter l'eau avec une rapidité extraordinaire.

POMPE ROTATIVE. Inventée depuis peu à Bruxelles, par M. Dietz, cette petite machine hydraulique est mue par une simple manivelle, sans piston ni soupape, et peut rendre de très-grands services.

POMPE *à feu*. La première machine à feu ou à vapeur, longtemps connue sous le nom impropre de *pompe à feu*, a été construite en Angleterre dans le XVIIIe siècle. En 1752, M. Fischer, mécanicien à Hambourg, a inventé des pompes à feu à quatre cylindres, qui poussent l'eau puisée à la profondeur de 30 pieds jusqu'à la hauteur de 90 pieds. Huit hommes suffisent pour mettre ces pompes en mouvement. MM. Perrier frères sont les premiers qui, en 1781, ont établi à Paris les pompes à feu. Le premier de leurs établissements était situé à Chaillot, faisait monter l'eau dans des réservoirs à cent dix pieds d'élévation au-dessus des basses eaux de la Seine, et la distribuait dans différents quartiers de la capitale. De puis cette tentative, des machines à vapeur font mouvoir les manéges dans presque tous nos ateliers; et dans ces dernier temps deux jeunes mécaniciens français sortis de l'école de Châlons, en ont fabriqué à Saint-Quentin qui surpassent celles de MM. Perrier, et même celles des Anglais.

POMPES A INCENDIES. Ces pompes, imaginées pour éteindre les incendies, ou du moins pour en arrêter les progrès, ont été longtemps l'objet des recherches des physiciens et des mécaniciens. La pompe portative inventée par Léopold, mathématicien du roi de Prusse, a fixé dans le temps l'attention des connaisseurs. De nouveaux perfectionnements ont été apportés à ces sortes de machines par les sieurs Picot, Touboulic, Hellet fils, Gaudelet, Cartelli et Gailard. *Voyez* POMPIERS.

POMPE STOMACHIQUE. Nouvelle invention essayée à Londres avec succès en 1829. Un homme, pour s'empoisonner, avait avalé une once de Laudanum qu'on tira de son estomac avec la pompe stomachique à qui il dut la vie.

POMPÉI. Ville de la Campanie, qui dans l'antiquité était très-florissante. Elle eut le même sort qu'Herculanum, et fut enterrée sous les laves et les cendres du Vésuve, dont elle est éloignée de deux ou trois milles. En comparant différentes énonciations des auteurs relatives à ces deux villes célèbres, Herculanum et Pompéi, Dutheil s'est aperçu qu'on avait eu tort d'attribuer leur disparition totale à l'éruption du Vésuve qui date de la première année du règne de Titus, soixante-dix-neuvième de l'ère chrétienne. Des recherches exactes lui ont montré ces villes subsistantes encore sous le règne d'Adrien avec un reste de splendeur. Elles sont indiquées comme habitées, dans le monument géographique connu sous le titre de *Carte de Peutinger;* mais on ne les voit plus dans l'*Itinéraire* dit improprement d'Antonin. Dutheil pense que le désastre complet d'Herculanum et de Pompéi fut l'effet d'une éruption arrivée en 471, à laquelle Ammien Marcellin attribue les plus funestes ravages. Des inscriptions qu'on peut, d'après leur style, dater du moyen-âge, nous font voir les malheureux Herculaniens qui avaient échappé au désastre, retirés à Naples, dans un quartier auquel ils avaient donné leur nom *Regio Herculanensium*. Une lettre écrite par Cassiodore, au nom de Théodoric, dont le règne dura de 493 à 526, donne lieu de conjecturer que les habitants échappés de Pompéi se réfugièrent à Nole, dans la Campanie, comme ceux d'Herculanum s'étaient retirés à Naples. Les recherches de M. Dutheil le conduisaient naturellement à examiner aussi de quelle époque datent les premières fouilles faites dans les lieux occupés par Herculanum et Pompéi. Il paraît certain que, dès la fin du XVIe siècle, on avait commencé des fouilles, mais qu'elles furent peu à peu interrompues et ensevelies dans l'oubli. Les excavations faites en 1825 à Pompéi ont mis au jour quelques objets très-intéressants.

POMPIERS (*Sapeurs*). L'organisation militaire de ce corps a eu lieu en vertu d'un décret du 18 Septembre 1811; déjà en 1792 ils avaient été armés de sabres; cette fois ils reçurent un fusil et la solde fut allouée sur le pied du corps du génie. L'ordonnance du 7 Novembre 1821 plaça ce corps définitivement dans l'armée dont il fait maintenant partie, bien que toujours soldé et entretenu aux frais de la ville de Paris. L'établissement des pompes ne date que du mois d'Octobre 1699. Il n'y en eut d'abord que treize dans la ville de Paris, puis le nombre en fut successivement augmenté. De récentes inventions ont été de la plus haute utilité pour le corps des sapeurs-pompiers; la première est celle du masque modifié, de Robert, ouvrier anglais, qui le fit connaître en 1825. M. Aldini ayant médité sur les avantages de lampe de Davy et sur les propriétés de l'amiante, a fait fabriquer un habillement fait d'une toile métallique et recouvert d'une autre d'amiante ou de laine préparée avec le sel ammoniac. Cet habillement préserve la personne qui en est revêtue de l'atteinte de la flamme, de sorte qu'elle peut traverser un grand feu y rester pendant dix minutes, sans éprouver aucune incommodité, respirant sans difficulté et libre de ses mouvements.

PONCTUATION. C'est l'art d'indiquer dans l'écriture, par des signes reçus, la proportion des pauses que l'on doit faire en lisant. Il existe un grand nombre de manuscrits anciens où ni les sens partiels qui constituent les phrases, ni les propositions, ne sont distingués en aucune manière; ce qui pourrait donner lieu de penser que l'art de la ponctuation était ignoré dans les premiers temps. Mais, d'un autre côté, on trouve dans les écrits des anciens une suite de témoignages qui démontrent que la nécessité de cette distinction raisonnée s'était fait sentir de bonne heure, et il paraît bien constant que l'on avait institué des caractères pour cette fin, et que la tradition s'en conservait d'âge en âge. Aristote, qui vivait il y a plus de deux mille ans, disait qu'il n'osait ponctuer les écrits d'Héraclite, craignant de donner dans quelque contre-sens. Avant de ponctuer les manuscrits, on commença, pour en faciliter l'intelligence, par laisser un espace vide entre chaque phrase; c'est la plus ancienne manière de distinguer les pauses et le sens complet ou incomplet du discours; puis on mit chaque phrase ou demi-phrase à l'alinéa. Cette mode passa dès le septième siècle. A l'exemple de Cicéron et de Démosthène, Saint Jérôme introduisit cette stichométrie ou distinction par versets dans les manuscrits de l'Écriture Sainte; d'où l'on peut inférer que l'introduction des stiques ou divisions en versets et demi-versets, dans les livres prosaïques de l'Ancien Testament, étant due à Saint Jérôme, les manuscrits latins, ainsi divisés, ne doivent pas être estimés antérieurs à ce saint docteur. Montfaucon croit que la ponctuation des manuscrits n'est pas plus ancienne qu'Aristophane. On accorde à ce grammairien l'invention des signes distinctifs des parties du discours. Le seul point, mis tantôt au haut, tantôt au bas, et tantôt au milieu de l'espace qui suivait la dernière lettre, marquait les trois sortes de distinctions des anciens. L'une n'était qu'une petite pause ou une légère respiration nommée *incisum* chez les Latins, et *comma* chez les Grecs; et alors on mettait le point au bas de l'épaisseur de la ligne, comme nous le mettons actuellement. La seconde était une pause plus grande, mais qui laissait encore l'esprit en suspens : on l'appelait *membre* et *côlon* chez les Grecs, et on la désignait par le point marqué au milieu de la ligne. La dernière termine le sens, et ne laisse plus rien à désirer, on la marquait par le point placé au haut de l'épaisseur de la ligne. Dans la suite on divisa la seconde en *demi-membre*. Depuis plusieurs siècles, la première est régulièrement désignée par une virgule; le membre par deux points perpendiculaires; le demi-membre par un point et une virgule; et la dernière par un point mis au bas du mot. Les Latins, mirent d'abord un point après chaque mot. Cette méthode imparfaite empêchait de les confondre, mais souvent elle fit confondre les phrases, et par conséquent le sens du discours : il fallut donc l'abandonner. Au commencement du IX[e] siècle, Alcuin inventa l'art de ponctuer, sans employer encore toutes les figures dont nous nous servons aujourd'hui. Un point, placé vers l'extrémité inférieure d'un mot, avait l'effet de notre virgule; placé vers le milieu du mot, il faisait l'effet de nos deux points, et il revenait à la valeur de notre point seul lorsqu'il se trouvait vers l'extrémité supérieure : quand il était question d'un sens fini, on mettait trois points les uns sur les autres.

PONDICHÉRY. Cette ville, capitale des établissements français de l'Hindoustan, était originairement un village que les Français achetèrent ainsi que le territoire, en 1671, du

roi Beydjapour; elle se peupla rapidement par les avantages que les nouveaux possesseurs offraient à ceux qui venaient s'y fixer. Tombée, en 1693, au pouvoir des Hollandais, elle fut rendue à la France à la paix de Riswyk. Les Anglais l'occupèrent depuis, à plusieurs reprises; mais elle retourna en définitive aux Français, en 1816, après avoir été démantelée et privée de toute espèce de défense.

PONT. L'art de construire les ponts remonte aux temps les plus reculés. Au rapport d'Hérodote, Ménès, un des premiers souverains de l'Égypte, avait fait bâtir un pont sur un des bras du Nil; c'est à l'ancienne Sémiramis que Diodore attribue la construction de ce pont magnifique qui traversait l'Euphrate à Babylone. Si les Grecs ne paraissent pas avoir mis beaucoup d'importance à cette partie de l'architecture hydraulique, on n'en dira pas de même des Romains, qui construisaient leurs ponts avec beaucoup de solidité et de magnificence. Selon Denys d'Halicarnasse, le premier pont qu'ils firent sur le Tibre fut construit aux frais des premiers chefs de la religion, par la nécessité où ils étaient d'aller exercer leurs fonctions en-deçà et au-delà de ce fleuve, ce qui les fit appeler *pontifes* ou *faiseurs de pont*. Ce pont, qui fut établi sur des pieux, et était de bois, est nommé par Tite-Live *pons Sublicius*. Cette branche importante de l'architecture hydraulique s'est enrichie, depuis peu d'années, d'une ressource nouvelle, celle de l'emploi du fer pour la formation des arches ou travées des ponts. Le bulletin de la ville de Lyon réclame en faveur des Français, l'invention des ponts en fer, que les Anglais ont voulu s'approprier. Le fait est qu'un peintre lyonais, au milieu du dernier siècle, conçut le premier en Europe le projet d'un pont de fer, dont la longueur devait être de deux cent cinquante-quatre pieds, et la largeur de dix-huit pieds six pouces; il était destiné à occuper la place qu'occupe aujourd'hui celui de Saint-Vincent, et devait être d'une seule arche. Ce projet resta sans exécution. Les Anglais s'en emparèrent, et le firent exécuter, en 1793, sur la rivière de Warmouth, partie en fer forgé et partie en fer fondu. Nous ajouterons que déjà, le 3 Mai 1783, M. Vincent de Montpetit avait présenté à Louis XVI le prospectus d'un pont de fer d'une seule arche, depuis vingt toises jusqu'à cent d'ouverture, pour être jeté sur une grande rivière.

Ponts en fil de fer. Ce fut en 1816 que M. Richard Lees, propriétaire d'une grande manufacture de draps en Angleterre, conçut l'idée de faciliter les communications d'un bord de la rivière Gala à l'autre, par un pont en fil de fer; cette invention eut tout le succès désiré, et ce pont ne coûta que quarante livres sterling. Sa construction était imparfaite; mais il était le premier de ce genre fabriqué dans la Grande-Bretagne.

Pont de bateaux. La construction des ponts de bateaux sur les grandes rivières est fort ancienne. Sémiramis, au rapport de Diodore de Sicile, s'en servit pour son expédition dans les Indes; Xercès et Darius s'en servirent aussi : le premier contre les Grecs, et le second contre les Scythes. Il y a un fort beau pont de bateaux à Rouen, qui s'élève et s'abaisse, selon le flux et reflux; il est de l'invention de frère Nicolas, augustin, à qui l'on était encore redevable du pont tournant qui fut exécuté, en 1716, à l'entrée du jardin des Tuileries, en face la place Louis XV. Depuis trente ans environ, le fossé qui séparait le jardin de la place a été comblé, et le pont remplacé par une grille.

Ponts suspendus. L'origine de ces ponts est déjà ancienne. Les habitants de quelques parties de l'Amérique méridionale sont les premiers qui en aient fait usage pour franchir les torrents et des vallées profondes. On trouve dans les Cordillières d'anciens ponts de cordes, et dans la Chine et le Thibet, des ponts de chaînes établis d'après le même procédé; mais ces ouvrages grossiers n'offraient encore aux hommes et aux bêtes de somme qu'un passage incommode et dangereux. Il y a trente ans seulement que M. Finley, propriétaire aux États-Unis de l'Amérique septentrionale, appliqua cette idée à la construction de ponts destinés au passage des voitures. Il en existe aujourd'hui un très-grand nombre.

Ponts flottants. On ne voit nulle part dans l'histoire que les anciens aient connu les ponts flottants, tels que ceux qui sont faits de pontons, de bateaux ordinaires, qu'on jette sur une rivière et qu'on couvre de planches. Les Français se sont servis les premiers de pontons de cuivre; les Hollandais en firent de ferblanc, qu'on leur prit à la bataille de Fleurus; les Allemands se servent de bateaux de cuir qui sont beaucoup meilleurs que les pontons ordinaires; mais ils n'en sont pas les inventeurs. Ammien Marcellin fait mention d'un *pont de cuir*, dont l'empereur Julien se servit pour faire passer le Tigre et l'Euphrate à son armée. Vers le milieu du dernier siècle, M. Herman,

ingénieur, a fait construire un pont flottant composé de plusieurs pièces, et qui se place de lui-même de l'autre côté d'une rivière, quelque large qu'elle soit, sans qu'il soit besoin d'y faire passer personne.

PONTS ET CHAUSSÉES. Charlemagne est le premier qui ait cherché à régulariser l'administration des communications publiques, mais cette institution tomba en désuétude pendant les dissensions civiles et étrangères qui troublèrent le règne de ses successeurs.

PONTONNIERS. Soldats d'artillerie, spécialement chargés de l'établissement des ponts militaires. Dans les premières guerres de la révolution française, ces travaux étaient confiés à des compagnies d'ouvriers d'artillerie; mais on sentit bientôt la nécessité d'avoir pour cet objet un corps spécial, et l'on créa sur le Rhin, en 1795, une compagnie de bateliers pontonniers, à l'imitation des autres puissances.

PORCELAINE. Il y a apparence que c'est des Portugais qu'on a pris ce nom, quoique parmi eux, *porcelana* signifie proprement une tasse, une écuelle, et que *loca* soit le nom qu'ils donnent généralement à tous les ouvrages que nous nommons porcelaine. Les Chinois appellent communément la porcelaine *tsé-ki*. L'art de faire de la porcelaine paraît établi en Chine depuis fort longtemps; il n'a pas été ignoré des Égyptiens, et on travaillait en Égypte la porcelaine par les mêmes procédés que nous mettons en usage; cet art aura passé de ce pays en Asie, et de là dans la Chine. Marc-Paul est le premier qui en fasse mention. Les Portugais, peu de temps après leur voyage à la Chine, en 1517, commencèrent à importer de la porcelaine en Europe; mais un temps considérable s'écoula avant que l'usage en devînt commun. Le père Dentrecolles, jésuite, missionnaire en Chine, à qui nous devons les recherches les plus exactes sur toutes les parties de ce bel art, n'en a pu découvrir l'inventeur. La porcelaine du Japon a été longtemps inconnue en Europe, où l'on croyait que les Japonais la tiraient toujours de la Chine; cependant il est certain que ces insulaires en font qui n'est nullement inférieure à celle de leurs voisins. Elle se fabrique dans Figen, la plus grande des neuf provinces du Ximo, et l'argile dont est formée cette précieuse vaisselle se tire du voisinage d'Aruscino et de Suvota. L'Europe a aussi ses manufactures de porcelaine, parmi lesquelles on distingue particulièrement celle de Saxe, et celle de Sèvres près Paris. Ce ne fut que dans l'avant-dernier siècle que le hasard fit connaître en Saxe un secret que les Chinois et les Japonais prenaient tant de soin de réserver pour eux seuls. Le baron de Boeticher, chimiste à la cour d'Auguste, électeur de Saxe, en combinant ensemble des terres de différentes natures, pour faire des creusets, fit cette découverte précieuse. Bientôt le bruit s'en répandit en France et en Angleterre, et les chimistes de ces deux royaumes travaillèrent à l'envi à faire la porcelaine. Réaumur soupçonna quelles étaient les vraies substances qui entraient dans la porcelaine de la Chine; Macquer et Montigny, savants chimistes, ont enrichi la manufacture de Sèvres d'une composition qui réunit toutes les qualités nécessaires pour faire la meilleure porcelaine. C'est le *ka-olin* et le *pet-un-tse*, qu'ils ont trouvés en France. Le sieur Tamay, orfèvre à Paris, a trouvé, en 1749, la manière d'appliquer les couleurs sur la porcelaine, et de leur donner un éclat aussi vif que durable Pour faire la porcelaine, nous nous servons en France d'une terre d'une extrême blancheur, découverte, en 1757, par M. Vilaris, à Saint-Yrieix en Limousin. En 1812, M. Desprez fils, fabricant de porcelaine à Paris a présenté la composition d'une nouvelle pâte et un émail à l'épreuve du feu: On a vu à l'exposition une nouvelle couleur que jusqu'ici on n'avait pu obtenir: c'est un vert tiré du métal appelé *chrôme*, dont la découverte est due à M. Vauquelin. La manufacture de du Sèvres est la première qui ait fait ce vert.

PORCELAINE IMITANT LE BRONZE. « M. Guillaume, est-il dit dans les *Archives des découvertes et des inventions nouvelles*, premier volume de la collection, est parvenu à composer un biscuit coloré qui a non seulement la couleur d'un beau bronze, mais encore le même retrait, et il est aussi infusible que la pâte blanche, ce qui permet de les mêler ensemble sans qu'il y ait à craindre de gerçure, et sans qu'un coup de feu le fasse couler.

PORC-ÉPIC. L'ordre du Porc-Épic, du Camail ou d'Orléans, fut institué par Louis d'Orléans, frère du roi Charles VI, en 1393, à l'occasion de la naissance de Charles d'Orléans, son fils et son successeur. De là la devise de Louis XII, qui était un porc-épic, avec ces mots, *Cominùs et eminùs*.

PORCUNA. Ville d'Espagne, connue du temps des Romains, avait pris son nom d'une aventure ridicule. Une truie y mit bas un jour trente petits. Les augures tirèrent de là de

grandes conjectures. On éleva une statue à la truie et à sa nombreuse famille, avec une inscription qui existe encore, et qui perpétue la mémoire de cet événement. Le nom de Porcuna est resté à la ville.

PORPHYRE (du grec *porphura*, pourpre, parce que le plus beau porphyre est rouge). Cette substance est désignée par Pline sous le nom de *porphyrites*. Il y a deux espèces de porphyre, le rouge et le verdâtre. Celui-ci est le plus rare; il se trouve quelquefois parsemé d'or. Le porphyre rouge se tire d'Arabie, selon Aristide, et, suivant le témoignage de M. Assemani, garde de la bibliothèque du Vatican, il y en a de grandes montagnes entre la mer Rouge et le mont Sinaï. Il est probable, dit Millin, dans son *Dictionnaire des beaux-arts*, que les Égyptiens, qui faisaient grand cas de la siénite, négligèrent pendant longtemps le *porphyrite*, et d'après cela les ouvrages en porphyre ne peuvent prouver une grande antiquité : il ne reste en effet que peu de statues en porphyre d'un travail vraiment égyptien. Pline et Anne Comnène parlent de colonnes de porphyre qui ornaient l'intérieur du labyrinthe d'Égypte.

PORTE (du latin *porta*, qui se disait proprement de la porte d'une ville). Lorsque les Romains voulaient bâtir une ville, on en traçait l'enceinte avec la charrue, et celui qui marquait cette enceinte soulevait ou portait la charrue dans l'endroit ou devait être l'entrée ou la *porte* : Les portes des Grecs s'ouvraient en dehors, et ceux qui voulaient sortir des maisons donnaient en dedans un coup à la porte pour avertir ceux qui passaient dans la rue qu'ils eussent à éviter d'être heurtés par la porte qu'on voulait ouvrir. Les portes des Romains au contraire s'ouvraient en dedans. Dans quelques maisons d'Herculanum, on a trouvé des portes dont les battants étaient de marbre. A Rome, les grands tenaient toujours leurs portes fermées : les esclaves désignés par le nom de *janitores* (portiers) avaient particulièrement la fonction de les ouvrir. Celles des tribuns restaient ouvertes, afin que chacun pût parler à toute heure à ces magistrats du peuple. Chez les anciens, l'entrée des temples se fermait par des portes à un ou deux battants; ces portes étaient tantôt en bois, tantôt en bronze, comme celles du temple de Jupiter à Olympie; tantôt en bois couvert de plaques de bronze, comme celles du Panthéon à Rome. Quelquefois ces portes étaient ornés d'or et d'ivoire ouvragés.

PORTE OTTOMANE *ou* SUBLIME PORTE. Tel est le nom qu'on donne à la cour du grand-seigneur et au siége même de l'autorité. Cette dénomination tire son origine des califes successeurs de Mahomet. Mostadhen, le dernier calife de la race des Abassides, fit enchâsser sur le seuil de la principale porte de son palais de Bagdad un morceau de la fameuse pierre noire du temple de la Mecque. Ce seuil était assez élevé, et on n'entrait qu'àgenoux ou prosterné, après avoir plusieurs fois appliqué le front et la bouche sur cette pierre prétendue sacrée. Lors même qu'on n'avait aucune affaire au palais,on venait exprès à cette porte pour lui rendre ces honneurs, et faire par là sa cour au calife. La porte s'appelait *la porte du calife*. Une porte si vénérable et si respectée fut bientôt appelée la porte par excellence; elle fut prise, dans l'usage ordinaire, pour le palais, la cour, la demeure du prince, pour le siége même de l'autorité. Au reste, les empereurs turcs ne sont pas les seuls monarques de l'Orient qui, à l'imitation des califes, aient donné à leur cour le nom de *porte*; les rois de Perse se servent encore de ce terme dans la même signification.

PORTE-VOIX. Cet instrument est composé d'une substance élastique, telle que du fer-blanc ou du laiton. Samuel Morland, baronnet anglais, et le père Kircher, jésuite, s'attribuent respectivement l'invention de cet instrument, qui fut connu dès l'année 1645. Mais il faut d'abord se rappeler que les voyageurs arabes qui visitèrent la Chine dans le IX[e] siècle disent qu'on s'y servait de trompettes qui portaient la voix à une grande distance; et ensuite que cet instrument remonte à une haute antiquité, si toutefois on peut donner le nom de *porte-voix* à une espèce de trompette à l'aide de laquelle Alexandre-le-Grand ressemblait son armée et lui transmettait ses ordres. *Voyez* TÉLÉGRAPHE ACOUSTIQUE.

PORTIQUE. Le plus célèbre portique de l'antiquité, après celui du temple de Salomon, était celui d'Athènes, où le peuple se promenait, et où les philosophes s'entretenaient, ce qui donna occasion aux disciples de Zénon de s'appeler *stoïques*, du grec *stoa* (portique) et ce qui fit prendre le mot *portique* lui-même pour la philosophie que Zénon enseignait à ses disciples.

PORT-ROYAL. Nom de deux abbayes de religieuses, dans le diocèse de Paris; l'une près de Chevreuse, à cinq lieues au couchant de Paris, et l'autre dans Paris même, au fau-

bourg Saint-Jacques. La première s'appelle *Port-Royal des Champs*, et la seconde *Port-Royal de Paris*. L'abbaye du Port-Royal, proche Chevreuse, de l'ordre de Cîteaux, et de l'institut du Saint-Sacrement, s'appelait anciennement le *Port du Roi*, ou *Port Roi*. L'origine de ce nom est fort incertaine. L'ancienne opinion est que Philippe-Auguste, s'étant égaré en chassant, trouva là une petite chapelle où il jugea que quelques-uns de ses officiers se rendraient aussi, ce qui arriva. Il nomma pour cela ce lieu *Port du Roi*, ou *Port-Royal*; et, pour remercier Dieu de l'avoir tiré de l'embarras et de l'inquiétude où il était, il résolut d'y faire bâtir un monastère. Odon de Sully, évêque de Paris, l'ayant su, prévint le roi, et, avec Mathilde, fille de Guillaume de Garlande, seigneur de Livri, et épouse de Mathieu de Montmorenci, premier seigneur de Marly, il bâtit cette abbaye en 1204. On y mit des religieuses de Cîteaux. En 1626, elles furent transférées au faubourg Saint-Jacques, à Paris, où on leur donna une maison. En 1647, l'archevêque de Paris leur permit de renvoyer des religieuses à Port-Royal des Champs, et d'y rétablir ce monastère, à condition qu'il serait toujours sous la juridiction et l'obéissance de l'archevêque de Paris. La souscription du formulaire d'Alexandre VII ayant été ordonnée dans le royaume, les religieuses de Port-Royal de Paris le signèrent; celles de Port-Royal des Champs ne le firent qu'après de grandes difficultés, et avec restriction. Ces filles étant toujours demeurées dans les mêmes sentiments jusqu'en 1709, le roi crut qu'il n'y avait point d'autres moyens de les soumettre que de les disperser, ce qui fut exécuté; et le monastère de Port-Royal des Champs fut entièrement détruit, et ses biens rendus à Port-Royal de Paris. Plusieurs ecclésiastiques et autres personnes qui étaient dans mêmes sentiments que les religieuses se retiraient à Port-Royal, et y avaient des appartements. Ils y ont écrit plusieurs livres, qui ont été imprimés, tant sur ces matières que sur d'autres; c'est ce qui fit donner à tout leur parti le nom de *Port-Royal*, et à leurs livres celui de *livres de Port-Royal*. C'est à cette fameuse école que se formèrent Pascal, Racine, Despréaux, etc. Ces grands hommes s'engagèrent dans de malheureuses querelles qui portèrent au loin le trouble; mais ne nous devons les considérer que comme les bienfaiteurs des lettres, et les monuments qu'ils nous ont laissés méritent notre hommage.

PORTUGAL. Royaume à l'extrémité sud-ouest de l'Europe, dans la partie occidentale de la Péninsule. Les Romains ont tiré beaucoup d'or du Portugal : aujourd'hui, la seule exploitation de ce métal qui ait lieu, est celle d'Adissa, près de l'embouchure du Tage; mais les frais diminuent considérablement le gain qui en provient. C'est au XVI[e] siècle que remonte l'époque brillante du commerce des Portugais, qui étendirent alors leurs conquêtes dans l'Asie; dans le siècle suivant une lutte malheureuse avec les Hollandais dans cette partie du monde, la mauvaise administration espagnole, et les guerres avec l'Espagne sous Jean IV, rendirent déplorable l'état commercial du pays. Pourtant il se releva sous Joseph et sous ses successeurs; mais de 1807 à 1814 les guerres dont le royaume fut le théâtre ou auxquelles il prit part, l'anéantirent presque entièrement, et depuis lors il n'a pas repris une grande activité. La principale partie de ce royaume fut appelée, par les anciens, *Lusitania*, à cause des *Lusitani*, le plus remarquable des peuples qui l'habitaient. On conjecture que ce pays, ainsi que l'ancienne Ibérie, fut colonisé par les Phéniciens. Durant la domination de Rome, son existence, qui ne fut pas sans quelque gloire, est marquée par la lutte que soutinrent ses habitants contre les vainqueurs du monde. Devenu successivement la proie des Suèves, des Alains et des Visigoths, après la chute de l'empire d'Occident, le territoire des Lusitains passa au VIII[e] siècle sous la conquête des Arabes. Au bout de trente-cinq ans, les Maures cédèrent aux Visigoths toute la Galice ainsi que la province de Minho, qui prit le nom de Portucalia de la ville de *Portocale* (aujourd'hui Porto), d'où est venu le nom de Portugal. C'est vers 1092, que Henri de Bourgogne, qui s'était illustré dans les guerres contre les Maures, reçut en dot de son beau-père Alphonse VI, roi de Léon et de Castille, le gouvernement de Portocale, avec le titre de comté; bientôt il en obtint la souveraineté absolue, et fit de Guimaraens sa capitale. Alphonse Henriquez son fils, aidé par les croisés belges étendit ses possessions aux dépens des Musulmans, qui possédaient une grande partie du Portugal actuel, fut proclamé roi par les soldats, et confirmé dans ce titre par le pape; en 1807, une armée hispano-française envahit le territoire portugais, et la famille royale fut obligée de se refugier à Rio-de-Janeiro. Le 24 Août 1820, éclata à Oporto une révolution qui avait pout but de donner au Portu-

gal un gouvernement constitutionnel. Le roi Jean, qui était resté au Brésil, accepta les bases de la constitution promulguée par les Cortès, revint en Europe, et entra dans le Tage, le 3 Juillet 1821. Ce nouveau régime prévalut jusqu'en 1828, que se forma alors une insurrection fortifiée par le parti de la reine, mais qui fut réprimée à l'aide de mesures énergiques prises par les Cortès. Toutefois, dans la nuit du 27 Mai, l'infant don Miguel, à la tête d'une nouvelle insurrection soutenue par le vingt-troisième régiment de ligne et plusieurs autres, réussit à faire prendre aux Cortès le parti de se séparer le 2 Juin 1823, mais après qu'elles eurent protesté solennellement contre la violence qu'elles subissaient. Jean, qui mourut en 1826, laissa sa fille Isabelle-Marie régente du royaume, en attendant que l'héritier légitime et successeur de la couronne, don Pédro, alors empereur du Brésil, eût donné des ordres à cet égard. Celui-ci accorda une constitution au Portugal, et abdiqua le 2 Mai 1826 en faveur de sa fille dona Maria da Gloria; mais cette princesse n'a commencé à jouir de la possession de son royaume, que don Miguel avait usurpé, que depuis le moment où son père a pu le lui reconquérir, en 1834.

POSTE, de l'italien *posta*, formé du latin *ponere* (poser, placer). Les Italiens appellent *una posta* tout lieu où l'on met quelqu'un pour attendre quelque chose; de là nous avons appelé *postes* les lieux où les relais attendent les voyageurs; et ensuite nous avons dit *courir la poste*, *aller en poste*, *chevaux de poste*, etc. Hérodote nous apprend que les courses publiques que nous appelons postes furent inventées par les Perses; il dit que de la mer grecque, qui est la mer Égée et la Propontide, jusqu'à la ville de Suze, capitale du royaume des Perses, il y avait cent onze gîtes ou maisons de distance. Il y avait une journée de chemin de l'un à l'autre gîte. Xénophon nous enseigne que ce fut Cyrus qui établit sur les grands chemins des stations ou lieux de retraite, somptueusement bâtis, et assez vastes pour contenir un certain nombre d'hommes et de chevaux, afin de faire en peu de temps beaucoup de chemin. Ce fut dans l'expédition qu'il fit contre les Scythes que ce prince établit les postes de son royaume, environ cinq cents ans avant la naissance de Jésus-Christ. Comme Auguste fut le principal auteur des grands chemins qui communiquaient d'une province à une autre, il est probable que c'est lui qui a établi les postes chez les Romains. Suétone, en parlant de ce prince, dit que, pour recevoir plus promptement des nouvelles des différents endroits de son empire, il fit établir sur les grands chemins des logements où l'on trouvait de jeunes hommes destinés aux postes, qui n'étaient point éloignés les uns des autres. Ces jeunes gens couraient à pied avec les paquets de l'empereur, qu'ils portaient de l'une des stations à la poste prochaine, où ils en trouvaient d'autres tout prêts. Après la décadence de l'Empire, les postes furent négligées en Occident. L'université de Paris fit des établissements pour donner une nouvelle vie à cette utile institution; mais il est constant que les postes en France ne furent véritablement établies que sous Louis XI, à l'occasion du siége de Nancy, dont ce roi apprenait des nouvelles en disposant des courriers de distance en distance.

Poste aux lettres. Ce fut seulement en 1630 que la poste aux lettres, qui jusqu'alors n'avait servi qu'au gouvernement, commença à servir aux particuliers.

La petite poste, qui, dans les capitales, rend de si grands services et abrège tant de courses, ne fut établie à Paris qu'en 1759, par les soins du conseiller-d'état Chamousset, quoiqu'elle existât à Londres depuis 1783, sous la dénomination de *two-penny post* (poste à deux sous).

POTASSE (Deutoxyde de potassium). Cette base salifiable fut considérée comme un corps simple jusqu'en 1807, époque où M. Davy en a découvert la nature. Les six principales espèces sont: la potasse de Russie, celle d'Amérique, la potasse perlasse, celle de Trèves, celle de Dantzig, et celle des Vosges.

POTASSIUM. Substance métallique découverte en 1807, base de la potasse. Ce métal est solide à la température ordinaire; il a l'éclat métallique au plus haut degré; il est aussi ductile et plus mou que la cire: comme elle, on le pétrit entre les doigts. Il entre en fusion à 58°; projeté sur l'eau, il la décompose, reste à la surface, et devient incandescent. Il n'a point encore été trouvé pur dans la nature, il ne s'y rencontre qu'à l'état d'oxide. C'est en traitant l'hydrate de potasse ou de protoxide de potassium (combinaison de protoxide, de potassium et d'eau) par le fer ou par la pile voltaïque, que l'on se procure ce métal.

POTENCE. Ce supplice, qui avait commencé à être en usage en France, en 1515, a été supprimé par décret du 21 Janvier 1790,

qui substitue la guillotine à tous les genres de mort infligés comme peines capitales.

POTERIE, du latin *potum* (vase à boire). Il est dit, dans la relation d'un voyage fait aux terres australes, que les habitants de ces climats faisaient cuire leurs aliments dans des morceaux de bois creusés, qu'ils mettaient sur le feu; mais comme la flamme n'aurait pas manqué d'endommager promptement ces sortes de vases, pour remédier à cet inconvénient, ils s'étaient avisés de les revêtir de terre grasse. Cet enduit les préservait, et donnait aux aliments le temps de cuire. Une pareille épreuve a dû faire imaginer facilement la poterie. L'expérience ayant appris que certaines terres résistaient au feu, il était simple de supprimer le vase de bois, qui a cependant donné l'idée de mouler la terre, et indiqué la manière de l'employer à différents usages; art qui, a dû être bientôt inventé, parce qu'on n'a pas besoin du secours des métaux pour travailler les vases de terre. L'art de la poterie, que notre vanité nous fait paraître vil, était tellement honoré chez les Israélites, que l'on voit dans la généalogie de la tribu de Juda une famille de potiers qui travaillait pour le roi et demeurait dans ses jardins. En Occident, on attribue l'invention de la poterie à l'Athénien Chorebus, et cette invention suffit pour rendre parmi ses concitoyens sa mémoire immortelle. Déjà, du temps de Porsenna, les Toscans faisaient des ouvrages de terre cuite, qui, sous l'empire d'Auguste, le disputèrent pour le prix aux vases d'or et d'argent. Les Étrusques s'appliquèrent aussi à la confection d'ouvrages de poterie qui jouirent à Rome de la plus grande estime, et dont le comte de Caylus nous a conservé les belles formes. Il y avait à Cumes et à Velleïa des manufactures en ce genre.

POT-POURRI. Nom qu'on a donné d'abord à un ragoût qu'on faisait pour ainsi dire *pourrir* à force de cuisson, et qui était composé de diverses sortes de viandes assaisonnées et cuites ensemble avec différentes herbes. Les Espagnols disent, dans le même sens, *olla podrida*. Ce salmigondis était servi sur la table dans le *pot* même où le tout avait cuit. Ce mot s'est dit ensuite d'un pot ou vase renfermant diverses sortes de fleurs ou d'herbes odoriférantes, avec des clous de girofle, du sel et du vinaigre, pour parfumer une chambre; et enfin il se dit d'un livre, d'un écrit, d'un récit composé d'un ramas de plusieurs choses assemblées sans ordre, sans liaison et sans choix.

POTHOS. Herbe dont il est parlé dans Pline, qui se plaisait dans les cimetières. Pline en distingue deux sortes : une à fleurs bleues, l'autre à fleurs plus blanches, et les range au nombre des plantes qui fleurissent en été. D'après la nouleur des fleurs, ces deux plantes ne peuvent être les *Lychnis dioïca* et *calcedonica*.

POUDRE A CANON. Dutens, après avoir cité plusieurs autorités, et entre autres l'exemple de Salmonée, pour appuyer l'assertion que la poudre à canon avait été connue des anciens, ajoute, dans l'*Origine des découvertes attribuées aux modernes*, tome II, « Ce qui met cette question hors de doute est un passage positif d'un auteur appelé Marcus Græcus, dont on voit un ouvrage manuscrit à la Bibliothèque du roi à Paris. L'auteur y décrit plusieurs moyens de combattre l'ennemi, en lançant des feux sur lui, et entre autres il propose celui-ci : *de mêler une livre de soufre-vif, deux livres de charbon de saule et six livres de salpêtre, et de réduire le tout ensemble en une poudre très-fine dans un mortier de marbre.* Il ajoute qu'en mettant une certaine quantité de cette poudre dans une enveloppe longue, étroite et bien foulée, on la fait voler, ce qui est la fusée : et que l'enveloppe, au contraire, avec laquelle on veut imiter le tonnerre, doit être courte et grosse et à moitié pleine, et fortement liée d'une ficelle; ce qui est exactement la description du pétard. Il donne ensuite différentes méthodes de préparer la mèche, et enseigne aussi le moyen de faire lancer une fusée par une autre fusée en l'air, en renfermant l'une dans l'autre. Enfin il parle, comme on le voit, aussi clairement de la composition et des effets de la poudre à canon que le pourrait faire un artificier de nos jours. J'avoue qu'il ne m'a pas été possible de déterminer bien précisément le temps où vivait cet auteur; mais ce qui me paraît fort probable, c'est qu'il devait exister avant le médecin arabe Mesué, qui a paru au commencement du IXe. siècle, puisque celui-ci le cite. » Quoi qu'il en soit, la découverte de la poudre paraît dater de temps très reculés, et l'on croit généralement que les Chinois en faisaient usage plusieurs siècles avant notre ère. On en attribue l'invention en Europe à Berthold Schwartz, autrement dit Constantin Angliksen, cordelier, originaire de Fribourg en Allemagne, qui trouva cette composition par hasard, en travaillant à des opérations de chimie à Cologne, en 1320, ou, selon d'autres, en 1351. Il avait déjà été question, dans le siècle pré-

cédent, de quelque chose qui pouvait conduire à cette découverte : Roger Bacon, dans un livre publié à Oxford, en 1216, parle de l'explosion de salpêtre renfermé dans un globe, comme d'une expérience familière ; ce même chimiste parle de feux artificiels dont l'impétuosité imitait les effets de la poudre, à en juger par l'idée qu'il cherche à en donner. On ne commença à se servir de la poudre à canon qu'en 1338, pour attaquer les châteaux, et non les hommes. Si Louis XV avait eu l'âme ambitieuse et cruelle, la France aurait fait dans l'art de la guerre une révolution aussi grande que celle que produisit autrefois la découverte de la poudre à canon. Un Dauphinois, nommé Dupré, qui avait passé sa vie à faire des opérations de chimie, inventa un feu si rapide et si dévorant qu'on ne pouvait ni l'éviter ni l'éteindre : l'eau lui donnait une nouvelle activité. Sur le canal de Versailles, en présence du roi, on en fit des expériences qui firent frémir les militaires les plus intrépides. Quand on fut bien sûr qu'un seul homme, avec un tel art, pouvait détruire une flotte ou brûler une ville, on défendit à Dupré de communiquer son secret à personne, et le roi le récompensa pour qu'il se tût. Il est mort peu de temps après, emportant avec lui sa terrible découverte. La *poudre fulminante*, dont on a d'abord fait usage dans les armes à feu dites *à percussion* était de la *poudre muriatique*, laquelle s'enflamme par la percussion et communique rapidement le feu à l'amorce. Mais cette poudre ayant l'inconvénient d'oxider promptement les pièces en fer ou en acier qui forment la platine du fusil, on l'a remplacée avantageusement par des poudres contenant de l'argent fulminant ou du mercure fulminant. La poudre fulminante n'a pas été inconnue à Roger Bacon, mort en 1288. C'est peut être de cette poudre, et non de celle à tirer, qu'il est question dans un de ses ouvrages.

POUDRE ANTI-HÉMORRHAGIQUE. Cette poudre, inventée par M. Faynard, en 1790, a, dit le *Moniteur*, la vertu d'arrêter toutes les hémorrhagies, tant internes qu'externes, les vomissements et les crachements de sang, les saignements de nez, etc.

POUDRE A POUDRER. Les cheveux sont la parure naturelle de l'homme, c'est par cette raison qu'on a cherché à corriger ce qu'ils pouvaient avoir de défectueux, et à leur donner ce qui leur manquait d'agrément. Les anciens les teignaient en blond, parce que cette couleur plaisait ; quelquefois même ils les couvraient de poudre d'or pour les rendre plus brillants ; cette teinture et cette poudre étaient les deux seuls moyens en usage parmi eux pour parer leur chevelure ; il n'en est point parlé dans le grand nombre d'auteurs grecs et latins qui nous sont restés. On lit dans Brantôme que Marguerite de Valois, qui était fâchée d'avoir les cheveux très-noirs, recourait à toutes sortes d'artifices pour en adoucir la couleur ; si la poudre eût été alors en usage, elle se serait épargné ces soins. Le premier de nos écrivains qui ait parlé de la poudre est l'Étoile, dans son journal, sous l'an 1593 ; il rapporte que l'on vit dans Paris trois religieuses se promener dans les rues, frisées et poudrées. Depuis ce temps, la poudre devint peu à peu à la mode parmi nous, et de notre nation, elle a passé chez les autres peuples de l'Europe. L'usage de la poudre à cheveux ne remonte donc pas au-delà du XVI[e] siècle ; et même, sur la fin de l'avant-dernier siècle, il n'y avait que les comédiens qui se poudraient, encore ne portaient-ils de la poudre que sur le théâtre. Depuis trente ans environ, c'est-à-dire depuis que la mode de porter les cheveux courts s'est introduite, l'usage de la poudre a presque généralement disparu.

POULAINE (*souliers à la poulaine*). « Si l'on était bien persuadé, dit l'auteur d'un ouvrage intitulé la *Pogonologie*, ou *histoire philosophique de la barbe*, que la plupart des modes nouvelles sont inventées pour couvrir quelques secrètes imperfections du corps, peut-être y attacherait-on moins d'importance. » Geoffroy Plantagenet, comte d'Anjou, un des plus galants et des plus beaux hommes de son siècle, avait au bout du pied une excroissance de chair considérable ; il imagina de porter des souliers dont le bout était recourbé ; cette mode fut si avidement accueillie, que les différentes longueurs de ces bouts de souliers distinguaient les différents états des citoyens. Ces souliers, qu'on nommait *à la poulaine*, n'avaient chez les gens de commun qu'un bout de six pouces de longueur ; ceux des gens de qualité n'avaient jamais moins de deux pieds. De là est venu le proverbe : *Être sur un grand pied*.... Charles V les fit défendre expressément. Rabelais parle de *ventre à la poulaine*, pour dire un ventre qui se jette extrêmement en dehors, comme la *poulaine* ou *bouline*, autrement appelée la proue, le bec, l'éperon du vaisseau. Les poulaines avaient encore vogue du temps de Rabelais.

POULETS (*Art de faire éclore des*). « Je ne puis, dit Dutens, passer sous silence l'art qu'avaient les Égyptiens de faire éclore des *œufs* de poule, d'oie, ou de toute autre volaille, en toutes saisons, et par différents moyens; art renouvelé depuis peu par M. de Réaumur, qui a suivi une méthode dont Diodore de Sicile, Aristote et Flavius Vopiscus avaient déjà reconnu les Égyptiens pour les premiers inventeurs. » Il y a environ quarante ans que M. Bonnemain, mécanicien à Paris, construisait des fours en tôle dans lesquels, par le moyen d'un feu doux et ménagé, il procurait aux œufs une chaleur égale ou supérieure à celles que les poules donnent à leur couvée, et obtenait ainsi, au bout d'un certain nombre de jours, une quantité de petits proportionnée au nombre d'œufs qu'il avait soumis à cette épreuve. L'incubation artificielle a été reproduite récemment par M. Borne.

POULETS, petits billets amoureux, ainsi nommés, parce qu'en les pliant on y faisait deux pointes qui représentaient les ailes d'un *poulet*. Audebert rapporte, dans son *Voyage d'Italie*, pag. 71, qu'on pendait autrefois deux poulets vifs aux pieds de celui qui avait porté des billets doux aux femmes pour les suborner. Ceux qui se mêlaient de ce métier, dit cet auteur, allaient vendre des poulets dans les maisons, et ils mettaient le billet sous l'aile du plus gros; ce qui ayant été découvert, le premier qui fut pris sur le fait fut puni d'estrapade avec deux poulets vifs attachés aux pieds.

POULS (*pulsus*, de *pellere, pulsum*, pousser). Avant Hippocrate, le pouls était confondu avec les autres mouvements du cœur et des artères, auxquels on avait donné le nom de palpitations. Hérophile, qui vivait près de deux cents ans après lui, fut le premier qui s'adonna à l'étude du pouls. Galien en réduisit la connaissance en méthode.

POUPÉE. Quelques-uns prétendent que ce nom, qu'on donne aux femmes curieusement ajustées et aux jouets des petites filles, vient de *Poppæa*, épouse de Néron, qui eut un soin particulier de son ajustement, et qui, dit-on, fut la première qui se servit de masque pour garantir son teint du hâle et des injures de l'air. Quelle que soit l'étymologie de ce mot, il est certain que les enfants des Romains s'amusaient avec des poupées; elles étaient d'ivoire, de buis, de plâtre ou de cire.

POURPRE, du latin *purpura*. C'est au hasard seul, suivant la tradition de toute l'antiquité, qu'on doit la découverte de la pourpre. Le chien d'un berger brisa sur le bord de la mer un coquillage; le sang qui en sortit lui teignit la gueule d'une couleur qui attira l'admiration de tous ceux qui la virent : on chercha les moyens de l'appliquer sur les étoffes, et on y réussit. Les uns, dit Goguet, placent cette découverte sous le règne de Phœnix, deuxième roi de Tyr et frère de Cadmus, c'est-à-dire un peu plus de quinze cents ans avant J.-C.; d'autres, dans le temps que Minos I[er] régnait en Crète, quatorze cent trente-neuf ans environ avant l'ère chrétienne; mais le plus grand nombre s'accordent à faire honneur à l'Hercule tyrien de l'invention de teindre les étoffes en pourpre : il en présenta les premiers essais au roi de Phénicie. Ce prince fut, dit-on, si jaloux de la beauté de cette nouvelle couleur qu'il en défendit l'usage à tous ses sujets, la réservant pour les rois et pour l'héritier présomptif de la couronne. On voit, ajoute plus bas l'auteur que je viens de citer, que Moïse fit un grand usage d'étoffes pourpres, tant pour les habits du grand prêtre que pour les ornements du tabernacle. C'est une preuve qu'alors l'art de préparer la pourpre n'était pas absolument nouveau; car il a fallu du temps pour porter cette teinture à son degré de perfection. On a douté longtemps que nous fussions parfaitement instruits de l'espèce de coquillage dont les anciens tiraient leur pourpre, on a cru même ce secret absolument perdu : il est certain néanmoins qu'on l'a retrouvé. On a découvert, dit encore Goguet, tant sur les côtes d'Angleterre que sur celles de Poitou et de Provence, des coquillages qui portent tous les caractères par lesquels les anciens désignent les poissons qui fournissaient la pourpre. On en voit plusieurs dans les cabinets des curieux; si on ne s'en sert plus, c'est qu'on a trouvé le moyen de faire une teinture plus belle et à moins de frais avec la cochenille. Mais il y avait, comme la remarque en a été faite par Winckelmann, deux sortes de pourpre : la première était violette, couleur que les Grecs désignaient par un mot qui signifie proprement couleur de mer, et qui nous indique la pourpre de Tarente; la seconde, qui était cette couleur précieuse nommée la pourpre de Tyr, ressemblait à notre laque.

POUZZOLANES. Cette matière terreuse tire son nom de la ville de Pouzzole, voisine de Naples et du Vésuve, aux environs de laquelle ce volcan en a formé des amas prodigieux. Les pouzzolanes sont des pierres que les minéralogistes ont rangées parmi les *Thermautides* provenant de matières plus argileuses que

celles qni ont formé les laves, et sur lesquelles le soufre a eu moins de prise; en sorte qu'elles ont résisté à la scarification. Elles ne sont pas des laves altérées, mais des terres et des pierres argileuses, calcinées, cuites dans l'intérieur du volcan, et rejetées en fragments irréguliers assez semblables à de la brique pilée grossièrement. Dans toutes les contrées de l'Italie qui ont été volcanisées on trouve en abondance une pouzzolane brune ou jaunâtre. La pouzzolane a la propriété de former avec la chaux et le sable un ciment de la plus grande solidité, qu'on emploie dans les constructions hydrauliques : bien loin d'être altéré par l'eau, il y acquiert de jour en jour plus de dureté. L'ancien môle de pouzzole, appelé *le pont de Caligula*, en butte depuis tant de siècles à la fureur des flots, ne doit qu'à la pouzzolane son inébranlable solidité

PRAGMATIQUES SANCTIONS. Nous avons deux fameux réglements qui portent ce titre : le premier a été donné par Saint Louis, en 1269, et contient six articles qui ont pour objet de maintenir la liberté des élections, le droit des patrons et collateurs ordinaires des églises, les lois portées contre la simonie, l'exécution des anciens statuts. La seconde *pragmatique sanction* est celle de Charles VII, publiée à Bourges le 7 Juillet 1438, et enregistrée au parlement le 13 Juillet 1439; elle a été abrogée par le concordat fait entre Léon X et François Ier.

PRAIRIAL. C'était le nom du neuvième mois de la république française; il commençait le 20 Mai et finissait le 18 Juin. Ainsi appelé du mot *prairie*, parce que c'est dans ce mois qu'on fauche les prés.

PRALINES. Sortes de dragées appelées ainsi d'un sommelier du maréchal du Plessis-Prâlin, qui le premier s'avisa de préparer les amandes de cette manière, et d'en servir sur la table de son maître.

PRÉCEPTIONS. C'étaient des ordres, des lettres que, dans les premiers temps de la monarchie française, le roi envoyait aux juges, pour faire ou souffrir certaines choses contre la loi. Les préceptions étaient à peu près comme les rescrits des empereurs romains, soit que les rois francs eussent pris d'eux cet usage, soit qu'ils l'eussent tiré du fond même de leur naturel.

PRÉCESSION DES ÉQUINOXES. La plus ancienne observation de la position sidérale des solstices ou des équinoxes remonte au commencement du XIIe siècle avant l'ère chrétienne; celle du solstice d'hiver, que l'on rapporte à l'an 1100, est due à Tcheou-Kong, qui gouvernait alors la Chine pendant la minorité de son neveu. Dans le Ve siècle avant notre ère, les astronomes chinois observèrent la position du même solstice à l'égard des étoiles, et il est fort vraisemblable, dit le savant missionnaire Gaubil, que ces astronomes en comparant leur observation avec celle de Tcheou-Kong, remarquèrent le mouvement rétrograde des solstices; mais rien dans l'astronomie des Égyptiens, des Chaldéens et des Grecs, n'indique que ces peuples aient eu connaissance des observations chinoises. Il faut, dit Laplace, descendre de huit siècles, depuis Tcheou-Kong, pour avoir des observations de leurs astronomes sur la position des équinoxes. Les observations des principales étoiles du zodiaque que Aristille et Timocharis avaient faites à Alexandrie, vers l'an 300 avant l'ère chrétienne, firent découvrir à Hipparque, environ cent cinquante ans plus tard, que les extrémités de la ligne des équinoxes qu'on nomme *nœuds* n'étaient pas fixes dans le ciel, et que leur mouvement était rétrograde, ou avait lieu d'Orient en Occident, mouvement que les Égyptiens et les Chaldéens paraissent avoir ignoré. C'est à ce phénomène qu'est due la *précession des équinoxes* dont Ptolémée donna ensuite une théorie; mais un grand nombre de siècles s'écoulèrent avant que l'on en connût la véritable cause physique. Dans des temps plus rapprochés de nous, le mouvement des étoiles, en longitude, fut mieux connu que par l'auteur de l'*Almageste*, et Képler, qu'une imagination active portait à la recherche des causes, essaya, mais en vain, de découvrir celle de ce phénomène singulier. Il était réservé à Newton d'expliquer comment ce phénomène se rattache à la découverte de la pesanteur universelle, dont il est un des plus curieux résultats et l'une des plus fortes preuves. Après avoir reconnu par sa théorie, l'aplatissement et la cause du mouvement des nœuds de l'orbite lunaire, Newton considérant le renflement graduel du sphéroïde terrestre, des pôles à l'équateur, comme le système d'un nombre infini de satellites, vit bientôt que l'attraction solaire devait faire rétrograder les nœuds des orbites qu'ils décrivent, comme elle fait rétrograder les nœuds de la lune, et que l'ensemble de ces mouvements devait produire un mouvement rétrograde dans l'intersection de l'équateur de la terre avec l'écliptique. Cependant la solution newtonienne du

problème de la précession des équinoxes ne put se concilier avec l'observation, soit parce que son illustre auteur était parti de l'homogénéité de la terre, soit parce que pour avoir la précession totale, il faut ajouter la précession solaire à la précession lunaire, et que pour obtenir celle-ci, Newton employait des observations des marées qui laissaient trop d'incertitude. D'Alembert, par une analyse nouvelle, due à son génie, entreprit plus tard la solution du double problème de la précession et de la nutation de l'axe de la terre; et lorsqu'il eut égard au mouvement de rotation de notre planète qu'il avait, au premier lieu, supposé nul, il parvint à des résultats parfaitement conformes aux observations de ces deux phénomènes; aussi son traité de la précession des équinoxes, dit Laplace, qui a également expliqué les lois de ce phénomène, est un ouvrage aussi remarquable dans l'histoire de la mécanique céleste et de la dynamique, que l'écrit de Bradey, sur la nutation, l'est dans les annales de l'astronomie.

PRÉCIPITÉ DE CASSIUS. Si dans une dissolution d'or on plonge une lame d'étain, la surface se colore tout-à-coup en violet ou en pourpre très-foncé, et l'on voit nager dans la liqueur une poussière de la même couleur; c'est cette poudre qu'on nomme *précipité de Cassius*, du nom de son inventeur. On le prépare en grand pour les arts, il sert à peindre sur la porcelaine.

PRÉDICATION. Dans la primitive Église, la prédication n'était permise qu'aux évêques. Saint Jean Chrysostôme fut, selon quelques auteurs, le premier prêtre qui parut, à Antioche, dans la chaire évangélique.

PREHNITE. Cette pierre, que quelques minéralogistes appellent *Chrysolithe du cap*, a été apportée du Cap par le colonel Prehn, d'où lui vient son nom. Elle est un peu nacrée, verdâtre; quelques-uns l'appellent *Zéolithe* verdâtre du cap de Bonne-Espérance.

PRÊLE, village de Belgique, sur la Sambre. Il tire son nom de prœlium et fut le théâtre de la première bataille de César contre les Nerviens.

PRÉMICES. Il était d'usage, selon l'ancien Testament, d'offrir aux prêtres les prémices, conformément à la loi de Moïse, et elles se prenaient depuis la trentième partie jusqu'à la cinquantième.

PRÉMONTRÉS. Ces chanoines réguliers avaient été institués, en 1120, par Saint Norbert, sous le pontificat de Calixte II et sous le règne de Louis-le-Gros. Ils furent appelés *Prémontrés*, parce que leur première demeure fut l'abbaye de Prémontré, à trois lieues de Laon. Voici, suivant quelques auteurs, l'origine du mot *Prémontré :* un lion faisait de grands ravages dans la forêt de Coucy; Enguerrand de Coucy(1) sur les plaintes qui lui furent faites, résolut de délivrer son pays de ce terrible animal. Il se fit conduire dans l'endroit où cette bête furieuse se rendait ordinairement; et, l'ayant rencontrée plus près qu'il ne pensait, il dit à son guide: Par Saint Jean tu me l'as de *près montré*. En disant ces mots, il chargea courageusement le lion; et, après l'avoir combattu pour ainsi dire corps à corps, il le vainquit et le tua. En mémoire de cette action, le lieu fut nommé Prémontré, par allusion au mot ci-dessus. L'image du lion se voyait encore à Coucy avant la révolution.

PRÉSAGE. Les présages sont aussi anciens que l'idolâtrie. La superstition en a fait une science; les Égyptiens l'ont communiquée aux Étrusques, et ceux-ci l'ont enseignée aux Romains.

PRÉSENTATION *de la Vierge*. Cette fête fut célébrée en France, pour la première fois, en 1372. Ce fut Philippe de Mézières qui en apporta l'office de l'Orient.

PRESSE HYDRAULIQUE. Cette presse, restée presque ignorée en France, où elle fut découverte, il y a près d'un siècle et demi, par Pascal, a été appliquée avec succès par M. Ternaux l'aîné à la pression des draps.

PRESSOIR. Cette machine à pressurer le raisin est très-ancienne. Autrefois on creusait des fossés sous le pressoir pour y recevoir le vin, et on l'y gardait jusqu'à ce qu'on le mît en tonneaux. Il y a environ soixante-dix ans que le pressoir dit à coffre, qui n'exige pas de fondation, a été perfectionné par M. Legros, curé de Marfaux, en Champagne.

PRESSOIR D'HÉROPHILE. Hérophile de Chalcédoine, qui vivait du temps de Ptolémée Soter, est le premier qui ait démontré l'usage et la structure des nerfs qui viennent du cerveau et de la moelle épinière. Il a donné le nom de *pressoir* à l'endroit où viennent aboutir les trois sinus supérieurs de la dure-mère.

PRÉTEUR, magistrat romain. Ce nom désigna d'abord tous les magistrats, puis tous les chefs militaires; et fut borné par la suite à un magistrat particulier. Vers l'an 388, le peuple

(1) Belleforêt et une Vie manuscrite de Saint Norbert nomment Gaultier le héros de cette aventure.

ayant obtenu que l'un des consuls fût pris dans les rangs populaires, les sénateurs mirent pour condition à cette concession qu'on élirait un magistrat qui ne pourrait être tiré que de l'ordre des patriciens. Spurius Furius fut le premier préteur.

PRÉTEXTE. C'est à Tullus Hostilius que Pline fait remonter l'invention de la prétexte; c'était une robe longue et blanche, qui avait une bande de pourpre au bas. A Rome, les enfants de qualité prenaient la prétexte à un certain âge, et alors ils avaient entrée aux assemblées publiques, et même au sénat. Les magistrats, les augures, les prêtres, les préteurs et les sénateurs portaient aussi la robe prétexte dans les solennités; mais le préteur la quittait quand il s'agissait de prononcer un jugement de condamnation contre quelqu'un.

PRIÈRES. Les Romains priaient debout, la tête voilée, pour que l'esprit fût plus attentif, ils portaient aussi la main à la bouche, d'où vient le mot *adoration*. Enfin ils se tournaient ordinairement du côté de l'Orient pour prier. Les Grecs faisaient aussi leurs prières debout ou assis, et ils les commençaient toujours par des bénédictions ou par des souhaits. Les Égyptiens priaient pour les morts, ainsi que le prouve un morceau de leur liturgie que Porphyre nous a conservé.

PRIMAT. Archevêque qui a une supériorité de juridiction sur plusieurs archevêchés ou évêchés. Le célèbre Sirmond dit que l'origine des primats vient de ce que les grandes provinces ayant été subdivisées par les empereurs, les unes s'appelèrent *premières*, les autres *secondes*, les autres *troisièmes*, etc.; et qu'on appela *primats* les métropolitains, c'est-à-dire les évêques des villes qui étaient les capitales de la province avant sa division, et qui étaient au-dessus des évêques de ces provinces inférieures et séparées de la première. L'évêque d'Arles est le premier en France qui ait été qualifié de *primat* par le Saint-Siége. L'archevêque de Reims reçut le même titre des papes Zosime et Adrien 1er, celui de Sens le reçut de Jean VIII. L'archevêque de Malines est primat de Belgique.

PRISON. La première prison dont il soit fait mention dans l'Écriture est celle où fut renfermé Joseph, injustement accusé par l'épouse de Putiphar, et où il eut pour compagnons d'infortune le grand échanson et le panetier du roi Pharaon. Par les différents passages des auteurs grecs et romains, on voit que chez eux les prisons étaient composées de pièces ou de chambres plus ou moins affreuses; quelquefois aussi les prisonniers n'étaient gardés que dans un simple vestibule où ils avaient la liberté de voir leurs parents, leurs amis, comme il paraît par l'histoire de Socrate. Quelquefois, et selon la nature des crimes, ils étaient renfermés dans des souterrains obscurs et dans des basses fosses humides et infectes; c'est dans une prison pareille qu'on fit descendre Jugurtha, suivant le rapport de Salluste. La plupart des exécutions se faisaient dans la prison, surtout pour ceux qui étaient condamnés à être étranglés ou à boire la ciguë. L'établissement des prisons, à Rome, est attribué, par Eutrope, à Tarquin-le-Superbe; les autres le rapportent à Ancus Martius; et disent que Tullus y ajouta un cachot qu'on appella longtemps *Tullianum*. Il y avait des prisons qu'on appelait *libres*, parce que les prisonniers n'étaient point enfermés, mais seulement commis à la garde d'un magistrat, d'un sénateur, etc, ou arrêtés dans une maison particulière, ou laissés à leur propre garde dans leur maison, avec défense d'en sortir. Les lois de Trajan et des Antonins avaient défendu les prisons domestiques, ou ce que nous appelons chartes privées; cependant, en certains cas, il était permis à un père de tenir en prison, chez lui, un fils incorrigible; à un mari d'infliger la même peine à sa femme; à plus forte raison un maître avait-il le droit de mettre en prison ses esclaves : le lieu où l'on mettait ceux-ci s'appelait *ergastulum*.

PROCÉDURE. On ne peut douter qu'il y ait eu des formes judiciaires établies chez les Grecs, puisque l'on en trouve chez les Romains, dans la loi des douze tables, dont les dispositions furent empruntées des Grecs. Ces formes étaient des plus singulières : par exemple, la première que l'on observait, avant de commencer les procédures civiles, était que les parties comparaissaient devant le préteur : là, dans la posture de deux personnes qui se battent, elles croisaient deux baguettes qu'elles tenaient entre les mains : c'était là le signal des procédures qui devaient suivre, ce qui a fait penser à Hotman que les premiers Romains vidaient leurs procès à la pointe de l'épée. Indépendamment de ce qui était porté par la loi des douze tables, pour la manière d'intenter les procédures civiles ou criminelles, on introduisit beaucoup d'autres formules, appelées *legis actiones*, qui étaient la même chose que ce que la procédure et le style sont parmi nous. On était obligé d'observer les termes de ces

formules avec tant de rigueur, que l'omission d'un seul de ces termes essentiels faisait perdre la cause à celui qui l'avait omis. Lorsque les Francs eurent conquis les Gaules sur les Romains, il se fit un mélange de la pratique romaine avec celle des Francs : c'est ainsi qu'au lieu de preuves juridiques, on introduisit en France l'épreuve du duel, coutume qui venait du Nord. Dans les premiers temps de la monarchie, la justice se rendait militairement; il y avait pourtant quelques formes pour l'instruction, mais elles étaient fort simples et en même temps fort grossières. La plus ancienne ordonnance que nous ayons où l'on trouve quelques règles prescrites pour l'ordre de la procédure, ce sont les Établissements faits par Saint Louis, en 1270.

PROCESSION. « Il n'est point de peuple, dit Millin, chez lequel les processions n'aient été en usage. » Dans l'antiquité, l'une des processions les plus célèbres, était celle des grandes Panathénées. Virgile parle, dans ses *Géorgiques*, de la procession usitée tous les ans en l'honneur de Cérès. Ovide ajoute que ceux qui y assistaient étaient vêtus de blanc et portaient des flambeaux allumés. A Lacédémone, dans un jour consacré à Diane, on faisait une procession solennelle. Dans le Christianisme, on fixe ordinairement au règne du grand Constantin l'époque de l'institution des processions. Les processions des dimanches furent instituées, l'an 530, par le pape Agapet. La procession du Saint-Sacrement fut instituée par Jean XXII, au commencement du XIV[e] siècle.

PROFIL. (*Voyez* Dessin). En architecture, profil a le même emploi que *coupe*, pour signifier la vue intérieure d'un édifice.

PROJECTION, en mécanique, signifie l'action d'imprimer du mouvement à un projectile. En géométrie, ce mot désigne la représentation ou l'apparence des objets sur une surface quelconque, conformément aux lois de la vision ou d'après certaines conditions géométriques. L'art des projections a nécessairement servi de base à celui du dessin; ainsi son origine remonte à la plus haute antiquité. Les *cartes géographiques*, toutes fondées, depuis Hipparque, sur deux éléments essentiels, savoir, les latitudes et longitudes des lieux terrestres, sont assujetties à différents modes de projection. Par exemple, les *mappemondes* sont ordinairement construites d'après le système de projection stéréographique, que Ptolémée a le premier décrit dans son planisphère : le point de vue, placé à la surface de la terre, est supposé à l'extrémité du rayon perpendiculaire au plan de projection, et dans ce cas, les méridiens et les parallèles sont en général des cercles sur le planisphère comme sur le globe supposé sphérique. Quant aux *cartes marines*, elles sont assujéties à une projection toute particulière, dans laquelle les méridiens et les parallèles sont des lignes droites, et où les degrés des méridiens croissent de l'équateur au pôle dans le même rapport que décroissent les degrés des parallèles sur le globe terrestre. Cette projection par *latitudes croissantes*, que Mercator savant géographe belge, imagina et publia en 1569, facilite singulièrement le tracé de la ligne *loxodromique*, ou de la route que parcourt un vaisseau sous un certain rumb de vent; mais le principe sur lequel elle est fondée ne fut bien connu qu'en 1599, époque à laquelle Edward Wriht le publia. C'est en cela que consistent les *cartes réduites* qui ont remplacé pour jamais les *cartes plates*, attribuées à don Henri, infant de Portugal.

PRONOPIOGRAPHE. Cet instrument d'optique, inventé, en 1812, par M. Soleil, de Paris, est une nouvelle chambre obscure perfectionnée.

PRONOSTICS. L'histoire ne nous a pas conservé l'origine des divers pronostics qui annoncent les variations de l'atmosphère. Ils sont nés probablement des observations répétées, surtout à la campagne. L'ignorance des peuples en a perpétué un grand nombre.

PROSCRIPTION. On ne connait pas le nom de celui qui le premier mit cette peine en vigueur; mais on sait que les proscriptions se faisaient chez les anciens avec les plus grandes formalités. Un héraut publiait, par ordre du souverain, qu'on récompenserait d'une certaine somme quiconque apporterait la tête du proscrit. Afin qu'on se dévouât sans peine à faire le coup, et que le vengeur de la patrie sût où prendre la récompense dès qu'il l'aurait méritée, on déposait publiquement sur l'autel d'un temple la somme promise par le héraut. C'est ainsi que les Athéniens mirent à prix la tête de Xerxès. Ce fut Sylla qui introduisit parmi les Romains la coutume de proscrire, qu'il exerça avec la plus affreuse barbarie.

PROSE. La prose a toujours été le langage des hommes, mais elle n'a point été consacrée d'abord, comme la poésie, aux ouvrages d'esprit, ni même à conserver la mémoire des événements. Au rapport de Pline, Phérecide de

Scyros, qui vivait du temps de Cyrus, est le premier qui traita en prose des matières philosophiques. Cependant Pausanias parle d'une *Histoire de Corinthe* écrite en prose par un certain Rumelus, deux siècles avant la naissance de Phérécide.

PROSE. On appelle aussi de ce nom un chant rimé qu'on dit avant l'évangile aux fêtes solennelles seulement. Ce n'est que dans le IX[e] siècle qu'on a commencé à chanter des proses dans l'église. Le premier auteur de proses que l'on connaisse est Notker, moine de Saint-Gall qui écrivait vers l'an 880. Ce moine assure avoir vu plusieurs proses dans un antiphonaire de l'abbaye de Jumiège, que les Normands brûlèrent en 841.

PROTATIQUE. Chez les anciens on appelait ainsi des personnages qui ne paraissaient qu'au commencement de la pièce, comme Sosie dans *l'Andrienne* de Térence, pour instruire de quelques événements, et qui prenaient peu de part à l'action.

PROTESTANTS. La diète de Spire ayant fait, en 1529, des articles modérés, pour arrêter les progrès du Luthérianisme, quatorze villes et plusieurs princes protestèrent contre cet édit de Spire, et déclarèrent qu'ils en appelaient à un concile général. Ce fut cette protestation qui fit donner depuis à tous ceux qui embrassèrent la réforme, le nom de *protestants*.

PROVENCE, ancienne souveraineté devenue ensuite province de France. Elle avait été un des premiers établissements des Romains dans les Gaules qui l'appelaient *provincia*, d'où est venu son nom.

PRUNIER. Cet arbre, originaire de Syrie et de la Dalmatie, est naturalisé dans toute l'Europe; c'est le plus commun des arbres fruitiers à noyau. Les prunes de Damas tirent leur origine et leur nom de la ville de Damas, capitale de la Syrie. Il est dit dans les *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque*, que ce sont les anciens comtes d'Anjou qui les ont transportées dans leur province. Les reine-claudes doivent leur nom à la première femme de François I[er] fille de Louis XII. Les mirabelles ont été apportées en Provence, puis en Lorraine, par le bon roi René. Quand aux prunes de Monsieur, on les nomme ainsi, parce que Monsieur, frère du roi Louis XIV, les aimait beaucoup.

PRUNELLE ARTIFICIELLE. En l'an VIII, M. Demours, oculiste à Paris, a inventé un procédé à l'aide duquel il place une prunelle artificielle tout auprès du blanc de l'œil, pour remplacer la prunelle naturelle détruite par des supputations répétées, et quand le désordre de l'organe est devenu tel qu'il est regardé comme irréparable. Un particulier, nommé Sauvage, et qui avait été privé quatre ans de la vue, l'a recouvrée par ce moyen.

PRUSSE. Ce royaume d'Europe fut, depuis l'an 1260 environ jusqu'à ces derniers siècles, soumis à la domination des chevaliers teutoniques, et à l'autorité du Saint-Siége. Albert, margrave de Brandebourg, après avoir renoncé à ses vœux et embrassé le Luthérianisme, se maria et partagea la Prusse, à condition que ce qu'il retenait serait une principauté séculière, avec le titre de *duc* pour lui et ses descendants. C'est ce qui distingue la Prusse polonaise de la Prusse ducale. L'Empereur Léopold, voulant se faire un parti puissant en Europe, pour empêcher l'effet du testament de Charles II, roi d'Espagne, jeta les yeux sur l'électeur de Brandebourg, dont il connaissait l'ambition et le pouvoir, et érigea le duché de Prusse en royaume héréditaire. En conséquence, Frédéric, électeur de Brandebourg, au mois de Janvier 1701, fut reconnu en cette qualité par tous les alliés de l'empereur, et, en 1713, par les puissances contractantes au traité d'Utrecht.

PSALTÉRION. Instrument de musique fort en usage chez les Hébreux. On ignore sa forme précise.

PSAUME, (cantique). Les psaumes sont des cantiques ou des odes sacrées par lesquels les enfants d'Israël célébraient au milieu de leurs assemblées et dans l'intérieur de leurs maisons les louanges de Dieu, les merveilles de sa puissance, la sagesse et la justice de ses œuvres. Une tradition la plus répandue est qu'Esdras est le principal auteur de la collection du livre des psaumes; mais, avant la captivité, il y en avait un recueil, puisque Ézéchias, en rétablissant le culte du Seigneur dans le temple, y fit chanter les psaumes de David. Ce prince les avait composés à l'occasion des divers événements de sa vie, ou des solennités qui se célébraient dans le culte divin.

PTOLÉMÉE (*Système de*). Quoique Pythagore et d'autres philosophes eussent combattu l'opinion généralement répandue que la terre est immobile au centre du monde, Ptolémée embrassa le sentiment vulgaire. Ce système, à cause de sa conformité avec les apparences, eut une assez longue durée. (*Voyez* ASTRONOMIE.) Ptolémée, qui rendit célèbre l'école d'Alexandrie vers l'an 130 de notre ère, exposa son système dans l'*Almageste*, ouvrage qui

sera toujours l'un des plus précieux monuments de l'antiquité.

PUITS. Ces trous, pratiqués devant les lignes de circonvallation pour empêcher l'ennemi d'en approcher, et auxquels on a donné le nom de *puits*, furent employés pour la première fois près d'Alésia par Jules-César.

PUITS ARTÉSIENS. Les premières recherches sur les fontaines jaillissantes paraissent, dit M. Garnier dans son *Traité sur les puits artésiens*, avoir été entreprises dans l'étendue de terrain que comprend le département du Pas-de-Calais, composé de l'ancienne province d'Artois, du Boulonais, du Calaisis, et d'une portion de la Picardie. Au moins cette opinion est générale, et ce qui tendrait à la confirmer, c'est la dénomination de *puits artésiens*, donnée aux fontaines du même genre établies dans d'autres pays. Il est vrai que l'on connaît depuis plus d'un siècle les eaux jaillissantes de la basse Autriche, et les puits forés des environs de Modène et de Bologne, ainsi que la fontaine que Cassini a fait percer dans le fort Urbain, dont l'eau s'élevait au-dessus du sol à une hauteur de quinze pieds.

PURGATOIRE, vient de *purgatorium*, mot de la basse latinité, dérivé du verbe *purgare* (purger). Lieu où les âmes se purgent des souillures qu'elles ont contractées par le péché, en attendant le moment où, se trouvant purifiées, elles pourront s'élever au ciel. Ce terme ne se trouve pas dans l'Écriture; mais la chose qu'il signifie y est clairement exprimée, puisque l'utilité de la prière pour les morts est recommandée.

PURIFICATION. Ce fut Moïse qui établit cette cérémonie chez les Juifs. Une femme, après avoir mis au monde un garçon, gardait la maison quarante jours, et cinquante si elle avait eu une fille. Ce temps expiré, elle se présentait au temple.

PURIFICATION DE LA SAINTE VIERGE. Cette fête, célébrée par l'Église romaine, le deuxième jour de Février, en mémoire de ce que la Sainte Vierge, quarante jours après la naissance de Jésus-Christ, alla par humilité se présenter au temple pour satisfaire à la loi insérée dans le Lévitique, paraît avoir été instituée par Justinien, l'an 542, à l'occasion d'une mortalité qui cette année-là dépeupla presque toute la ville de Constantinople.

PURIK. Une nouvelle race de moutons, ainsi nommée, a tout récemment été découverte par les Anglais, aux environs de Ladak, ville du Thibet, située sur la branche septentrionale du Gange. Quoique d'une très-petite taille, le purik ne le cède à aucune des races connues en France ou en Angleterre, par la finesse et l'épaisseur de sa toison, par la saveur de sa chair, par sa constitution robuste, et par la facilité avec laquelle il trouve à se nourrir.

PYRAMIDES D'ÉGYPTE. Le mot *pyramide* est dérivé de *pur* (feu), parce que les pyramides se terminent en pointe comme la flamme. Les plus remarquables sont dans le Nord de la moyenne Égypte. Elles forment deux groupes; les trois plus grandes sont nommées pyramides de Gizéh; les onze autres pyramides de Memphis. Les écrivains de l'antiquité ne s'accordent pas sur le temps où ont été construites les pyramides. On les met ordinairement au nombre des plus anciens monuments de l'Égypte; néanmoins, Homère, qui fait souvent mention de l'Égypte, qui rapporte plusieurs singularités de ce pays, qui parle de Thèbes et de ses cent portes, ne dit rien des pyramides. Ce silence porte donc à croire que ces monuments extraordinaire n'existaient pas, ou du moins ne venaient que d'être achevés de son temps.

PYRIQUE (*Spectacle*). On appelle ainsi des feux d'artifice qu'on fait jouer dans des lieux enfermés et couverts. Il n'y a guère plus d'un demi-siècle que ce genre de spectacle est en usage. On doit cette invention et son heureuse exécution à MM. Ruggieri, artificiers polonais.

PYROMÈTRE. Plusieurs instruments ont été imaginés pour mesurer les degrés de chaleur les plus élevés; on les appelle *pyromètres*. La plupart sont fondés sur la dilatation des corps solides : ce sont des verges métalliques disposées de manière à apprécier la dilatation que la chaleur fait éprouver. Le pyromètre que Wedgewood a inventé indique la progression du calorique jusqu'à la fusion des métaux les plus refractaires, et sert à classer les substances en raison de leur fusibilité. On sait que les morceaux d'argile qui ont été légèrement cuits, ou seulement séchés à l'air, se resserrent par la chaleur, et leur retraite est d'autant plus considérable que cette chaleur est intense. D'après cette observation, Wedgewood fit préparer de petits cylindres d'argile de douze millimètres de diamètre et de quatorze à quinze millimètres de longueur; puis il les exposait à l'action de la chaleur qu'il voulait mesurer, en les plaçant dans un creuset, tantôt avec de l'argent, tantôt avec du cuivre, etc, jusqu'à ce que ces métaux entrassent en fusion; au moyen d'un appareil très-simple, il déterminait

la diminution de leur diamètre et en concluait le degré de chaleur.

PYRRIQUE (*Danse*). Cette danse de gens armés, si fameuse dans les écrits des historiens et des poètes, fut inventée, suivant les uns, par Pyrrhus de Sidon, qui l'apprit aux Crétois et selon d'autres par Pyrrhus, fils d'Achille, qui l'exécuta le premier devant le tombeau de son père. Il y avait plusieurs sortes de danses qui portaient le même nom.

PYTHAGORICIENS. Disciples ou sectateurs de la doctrine de Pythagore.

Q.

Q. Dix-septième lettre de l'alphabet; suivie d'un *u* dans tous les mots qu'elle commence; d'où lui vient probablement le nom de *cu* ou *ku*. Q désignait la monnaie frappée à Perpignan. Cette lettre dans les ordonnances des médecins signifie quantité. Comme lettre numérale elle valait 500, et surmontée d'une barre horizontale mille fois plus.

QUADRATRICE. Dinostrate, géomètre ancien, contemporain de Platon, passe pour l'inventeur de cette figure de géométrie ainsi nommée parce que, si l'on pouvait la décrire en entier, on aurait la quadrature du cercle.

QUADRATURE. Manière de réduire une figure en un carré, ou de trouver un carré égal à une figure proposée. Anaxagore de Clazomène paraît être le premier parmi les Grecs qui se soit occupé de la quadrature du cercle, sans beaucoup de succès sans doute. L'histoire rapporte qu'elle fut l'objet de ses méditations dans la prison où il avait été jeté comme accusé d'impiété pour avoir pensé que les astres étaient matériels. Hippocrate de Chio, qui florissait dans le Ve siècle avant Jésus-Christ, fit voir indubitablement qu'il existe des espaces curvilignes exactement carrables : ses lunules, connues des géomètres, en sont un exemple frappant; mais il n'alla pas plus loin. Environ deux siècles après lui, Archimède démontra que la parabole jouit de la même propriété, et réussit à trouver un rapport fort simple et très-approché du diamètre à la circonférence d'un cercle : ce rapport est celui de 7 à 22. On conçoit que s'il était possible d'en trouver un qui fût rigoureusement exact, la problème de la quadrature du cercle serait complètement résolu, puisqu'il suffirait, pour trouver le côté du carré équivalent au cercle, de chercher une moyenne proportionnelle géométrique entre sa demi circonférence et son rayon. Pierre Métius est le premier des modernes à qui l'on doit quelque invention remarquable sur la mesure du cercle : il trouva, vers la fin du XVIe siècle, un rapport plus rapproché, celui de 113 à 355, qu'il est facile de graver dans la mémoire en remarquant qu'il se compose de la répétition immédiate des trois premiers nombre impairs. Consultez l'excellente *Histoire de la quadrature du cercle*, par Montucla, avec le notes de Lacroix; Paris, 1831.

QUADRIGE. Si l'on en croit Virgile, l'invention des quadriges, ou chars attelés de quatre chevaux, est due à Érichthonius. Cicéron, dans le troisième livre *De naturâ deorum*, attribue cette invention à la quatrième Minerve. Newton croit qu'Érichthon était le même qu'Érechthée. Il est plus probable qu'il s'agit ici d'Érichthon, fils de Dardanus et père de Tros, parce que Pline le nomme parmi les Phrygiens auxquels il fait honneur d'avoir su atteler à un char plusieurs chevaux. Le premier quadrige de bronze dont on fasse mention parmi les Grecs, est, selon Winckelmann, celui que les Athéniens firent faire après la mort de Pisistrate, c'est-à-dire après la soixante-septième olympiade, et qu'ils firent placer dans le temple de Pallas

QUADRILLE, qu'on prononce *cadrille*. Le père Ménestrier, dans son agréable livre *Des tournois*, au chapitre des *quadrilles*, dit : « C'est des Italiens que les troupes diverses qui composent les carrousels ont reçu le nom de *quadrilles*. Ce mot est chez eux le diminutif de *squadra*, qui est un escadron, une compagnie de soldats rangée et dressée. Ils disent donc *squadrilia*, et nous *quadrille*, pour une troupe de cavaliers rangés en ordre pour un carrousel ou pour un tournoi. Il n'y a pas cinquante ans que l'on disait *squadrille et esquadrille*. »

QUADRUPLE. On a donné ce nom à une pièce d'or fabriquée sous Louis XIII, elle portait, une croix couronnée de quatre couronnes, cantonnée de quatre fleurs de lis, et valait vingt livres.

QUAI. Le premier quai élevé à Paris fut celui des Augustins, bâti sous Philippe-le-Bel, suivant ses lettres-patentes du 9 Juin 1312.

QUAKER (on prononce *quacre*). Ce nom vient du mot *quake* (trembler), parce que ceux de cette secte sont dans une continuelle frayeur des jugements de Dieu. George Fox, cordonnier dans un village du comté de Leicester, fut, en 1650, le fondateur de la société des Amis, autrement appelés Quakers, qui s'éleva en Angleterre au milieu des guerres civiles du règne de Charles Ier.

QUARANTE HEURES (*Prières des*), ainsi appelées parce que dans l'origine elles devaient durer *quarante heures* sans aucune interruption. Cette pieuse institution ne remonte pas plus haut que l'an 1556; ce fut cette année qu'elle eut lieu pour la première fois à Milan, pendant la guerre sanglante que se faisaient les Français et les Espagnols.

QUART DE CANON. On appelait ainsi, dans le XVIe siècle, des canons, qui avaient 17 calibres de longueur. Ces pièces sont désignées quelquefois sous le nom de *verrat*.

QUART-D'ÉCU. Cette monnaie d'argent, qui faisait le quart de l'écu d'or fixé, en 1577, à soixante sous, fut frappée en France sous le règne de Henri III, et eut cours jusqu'en 1646.

QUART DE CERCLE, instrument de cuivre, ordinairement de trois pieds de rayon ou plus, portant une lunette ou fixe ou mobile. Cet instrument sert à mesurer la hauteur d'un astre au-dessus de l'horizon. L'usage du quart de cercle est très-ancien; mais ce ne fut qu'en 1667 que Picard et Auzout y appliquèrent des lunettes, quoique Morin y eût pensé dès 1634. Cette invention a fait faire de nouveaux progrès à l'astronomie; mais celle du cercle répétiteur mérite la préférence à beaucoup d'égards.

Quart de cercle mural. C'est celui qui est fixé solidement à un mur dans le plan du méridien. Tycho-Brahé fut le premier qui se servit d'un arc mural pour prendre les hauteurs méridiennes. Le premier quart de cercle mural qu'on ait fait avec une grande perfection est celui de l'observatoire royal de Greenwich, en Angleterre, qui a servi de modèle à ceux qu'on a construits depuis.

QUARTIER DE RÉFLEXION ou OCTANT. Instrument dont on se sert en mer pour observer les hauteurs et les distances des astres, en regardant un des astres directement, et l'autre par la réflexion de deux miroirs, en sorte qu'on voie les deux astres se toucher. Cette découverte est une époque mémorable pour la navigation; elle fut donnée, en 1731, dans les *Transactions philosophiques*, par J. Hadley, vice-président de la Société royale de Londres.

QUARTZ. Cette substance minérale de la classe des pierres, qui tire son nom de l'allemand, est très-abondamment répandue dans la nature. Elle est dure, scintillante, rayant le verre, infusible au chalumeau, phosphorescente par le frottement. Le quartz entre essentiellement dans la composition du globe. C'est après le carbonate de chaux la matière la plus abondante. Le plus important de ses usages est celui d'entrer dans la fabrication de nos glaces, de nos verres, de nos plus beaux cristaux et même de la porcelaine. L'espèce de quartz, connue sous le nom *cristal de roche*, était beaucoup plus appréciée avant le XVIe siècle, qu'on ignorait encore les procédés pour faire les cristaux artificiels, si éclatants et d'une si belle transparence. Le cristal de roche se tire principalement du Dauphiné, de la Savoie, des montagnes de la Suisse, de la Hongrie, de la Bohême et d'Écosse. Les quartz colorés sont peu employés dans la joaillerie, à l'exception de l'améthyste qui est la variété la plus estimée à raison de sa belle couleur violette. Les anciens ont parfaitement connu le cristal de roche. Il était regardé par eux comme de l'eau fortement congelée. C'est pour cela qu'il donnèrent le nom de cristal, d'un mot qui signifie en grec *glace* ou bien *eau congelée*.

QUATRE-TEMPS. Ce jeûne, dont le principal motif a été d'appeler à chaque saison la bénédiction du ciel sur les fruits de la terre, était observé dans l'église romaine dès le temps de Saint Léon : il a commencé à être pratiqué en France vers l'an 806. Le pape Grégoire VII les fixa comme ils sont aujourd'hui, c'est-à-dire au mercredi qui suit la fête de la Pentecôte, au mercredi qui suit l'exaltation de la Sainte-Croix, au mercredi de la troisième semaine de l'Avent, et enfin au premier mercredi qui suit la semaine des Cendres.

QUÉBEC, ville capitale du Canada. Quelques auteurs supposent que ce nom vient de l'exclamation française *quel bec!* qui indiquerait la pointe sur laquelle est bâtie la ville. Les Français, guidés par Champlain, choisirent cet endroit du Canada, en 1608, pour y former un grand établissement. Québec fut pris par les Anglais, en 1627, rendu trois ans après et assiégé vainement par eux en 1690. Ils le reprirent en 1759.

QUERCITRON, du latin *quercus* (chêne),

et du français *citron*. C'est le nom de l'écorce d'un chêne jaune de la Nouvelle Angleterre. L'emploi de cette écorce dans la teinture est dû entièrement au docteur Barnerof. On lit dans la *Revue encyclopédique*, 1820 : « M. Michaux, connu par son beau travail sur la flore américaine, ensemença, en 1818, un terrain d'un hectare et demi dans le bois de Boulogne avec la graine de quercitron et de noyers originaires d'Amérique. Six mois après on comptait plus de cinquante mille plants de diverses espèces, et l'année suivante les jets de quercitron s'élevèrent à cinq pieds et demi de haut; on en compta plus de sept mille cinq cents pieds. M. Michaux ayant essayé de teindre avec les jeunes pousses, obtint une belle couleur jaune, et se convainquit que le changement de climat n'avait point altéré le principe colorant du quercitron. Cet arbre s'élève à quatre-vingts pieds; son bois est excellent pour la construction, et son écorce sert à-la-fois à la teinture et au tannage. »

QUESTION. Torture que l'on employait encore au dernier siècle pour faire avouer à l'accusé le crime dont il était prévenu, ou pour avoir la révélation de ses complices. Ce genre de tourment a été appelé question, parce qu'à mesure que l'accusé l'éprouvait, il était interrogé sur les circonstances du délit dont il était prévenu. La manière de donner la question variait selon les lieux ou les usages; elle était ordinaire ou extraordinaire, c'est-à-dire plus ou moins barbare et inhumaine. L'usage de la question était inconnu au Juifs; les lois de Moïse n'en parlent pas; il est cependant fort ancien, puisqu'il était établi chez les Grecs. Trente jours après la condamnation d'un criminel, on lui donnait la question : les citoyens d'Athènes ne pouvaient y être appliqués que pour crime de lèse-majesté. Chez les Romains, la naissance, la dignité, et la profession de la milice, garantissaient de la question, mais on exceptait, comme à Athènes, le crime de lèse-majesté. Ce qu'il y a d'étrange, c'est qu'on la donnait quelquefois à des tiers, quoique non accusés, sous prétexte d'acquérir des preuves du crime et des coupables. Si un citoyen était tué dans sa maison, on mettait tous ses esclaves à la torture. Les Visigoths furent les premiers qui mirent des restrictions à la question. Suivant la loi salique, on la donnait seulement aux esclaves. En France, on ne donnait pas la question en matière civile, mais seulement en matière criminelle. Elle fut abolie en France par déclaration du roi Louis XVI, du 24 Août 1780.

QUEUES (*Pacha à trois*). Ce titre vient de ce que certains grands officiers de l'empire ottoman ont le droit de faire porter devant eux un grand bâton au bout duquel sont attachées trois queues de cheval. Cette enseigne militaire tire son origine d'un général turc lequel, voulant rallier ses soldats qui avaient perdu leurs drapeaux, s'avisa de couper la queue d'un cheval et de la placer au bout d'une lance. A ce signal singulier, les troupes se réunirent, reprirent courage, combattirent avec une nouvelle fureur, et remportèrent la victoire.

QUIÉTISME. Un passage de Joinville prouve que cette doctrine est plus ancienne qu'on ne pense. Elle s'éleva dans l'église grecque au XIVe siècle; et eut pour chef le prieur d'un couvent des environs du mont Athos, nommé Simon. Michel Molinos, né dans le diocèse de Saragosse, en 1627, alla s'établir à Rome, où il acquit une grande considération, et répandit cette doctrine dans plusieurs livres, entre autres dans celui qu'il intitula *la Conduite spirituelle*, ainsi que dans son oraison *De quietudine* (de la quiétude); de là vint qu'on nomma sa doctrine *quiétisme*, et ses disciples *quiétistes*. Une veuve jeune, belle et riche, madame Guyon, née à Montargis, en 1648, soutint cette doctrine avec enthousiasme. Plusieurs écrivains se sont attachés à refuter ces folles visions.

QUILLES. On distingue deux sortes de jeux de quilles : les quilles proprement dites, et le siam. Il n'est pas aisé peut-être de remonter à l'époque du jeu de quilles; mais celle du jeu de siam peut être fixée à l'arrivée en France des ambassadeurs de Siam, dans les beaux jours du siècle de Louis XIV.

QUINQUET. Les lampes vulgairement appelées quinquets ont été inventées, en 1785, par MM. Lange et Quinquet, et elles ont retenu, comme on voit, le nom d'un des inventeurs. On a dit d'abord une *lampe à la Quinquet*, et ensuite un *quinquet*.

QUINQUINA, corruption de l'indien *quina-quina*, ou *china-china*. Écorce d'un arbre qui croît au Pérou et à Santa-Fé; son nom botanique est cinchona : cet arbre est de la famille des rubiacées. La vertu fébrifuge de ce remède était connue depuis longtemps des Américains, lorsque les Européens arrivèrent dans leur pays : leur manière de s'en servir était de le broyer et de le faire infuser dans l'eau commune pendant un jour; mais depuis cette époque jusqu'en 1640, les Indiens, con-

servant une haine implacable contre les Espagnols, avaient pris toutes les précautions imaginables pour empêcher qu'ils ne pussent avoir connaissance des propriétés de cette écorce. Un Indien, pénétré de reconnaissance pour tous les services que lui avait rendus un Espagnol, résolut enfin de le lui découvrir. La comtesse del Cinchon, vice-reine du Pérou, fut la première qui en fit usage : elle en fit distribuer aux pauvres, et ce remède prit le nom de *poudre de comtesse*. Vers l'an 1649, le père provincial des Jésuites de l'Amérique, revenant en Italie pour l'assemblée générale, apporta avec lui une très-grande quantité de cette écorce, qu'il distribua aux religieux de son ordre qui composaient l'assemblée, afin d'augmenter leurs richesses, et de les rendre nécessaires dans les diverses parties du monde où ils iraient : en effet ces pères, de retour dans leur pays, guérissaient comme par enchantement tous les malades attaqués de fièvres intermittentes, et donnèrent ainsi en très-peu de temps une réputation prodigieuse à ce remède, ce qui le fit nommer *poudre des pères* nom qui lui est resté depuis, surtout en Angleterre, où il est appelé encore aujourd'hui poudre des Jésuites. Le quinquina fut apporté en France par le cardinal Lugo, en 1650 ; mais l'usage ne s'en répandit que vers 1680, lorsque le gouvernement acheta du chevalier Talbot, anglais, une préparation particulière. Ce fébrifuge, aux vertus duquel plusieurs de nos poètes ont rendu hommage, a mérité que notre bon La Fontaine composât un poëme en son honneur.

Quinquina français. Au commencement de ce siècle, à une époque où le quinquina était fort rare et par conséquent fort cher en France, on chercha à le remplacer par divers fébrifuges. Alphonse Leroy, professeur de la faculté de médecine de Paris, parvint à composer avec des végétaux indigènes un quinquina parfaitement semblable à celui du Pérou ; couleur, saveur, produits chimiques, effets semblables, tout s'y rencontre. C'est ce même quinquina qui a été donné à un grand nombre de malades et de fiévreux pendant l'automne et l'hiver de 1807, et qui a servi aux expériences faites à l'Hôtel-Dieu, à la Charité, à la Salpêtrière. Un médecin américain, M. Haskell, a découvert, il y a douze ans que l'écorce de saule pouvait très-bien remplacer le quinquina.

QUINTAINE, pal, poteau ou jaquemar qu'on fiche en terre, et où l'on attache un bouclier pour faire des exercices militaires à cheval, jeter des dards et rompre la lance. Balsamon prétend que ce jeu a été ainsi appelé, parce qu'un nommé *Quintas* en fut l'inventeur ; d'autres veulent que ce nom vienne de ce que ces sortes de jeux se faisaient de cinq ans en cinq ans. La quintaine était, en plusieurs lieux, un droit seigneurial, par lequel le seigneur obligeait les meuniers, bateliers ou jeunes gens à marier, à venir devant son château tous les ans, rompre quelques lances ou perches, pour lui servir de divertissement.

QUINTIL. (*Poésie française.*) On nomme ainsi une stance composée de cinq vers. Dans le quintil il doit y avoir nécessairement trois vers d'une même rime entrecoupés par la seconde rime. Le quintil français a été inventé par Fontaine, contemporain de Dubellay qui vivait sous Henri II.

QUINTILIEN. On attribue ordinairement au Pogge la découverte du manuscrit des *Institutions oratoires* de Quintilien. Le fait n'est pas exact. Loup de Ferrière avait un Quintilien en 850, et ce rhéteur reparaît quatre cents ans plus tard entre les mains de Vincent de Beauvais. Plus tard encore, Pétrarque avait sous les yeux un manuscrit des *Institutions*. Le mérite du Pogge est d'en avoir découvert un bien meilleur, enseveli dans l'abbaye de Saint-Gall.

QUINZE-VINGTS. Hôpital d'aveugles, fondé à Paris par Saint Louis, en 1254, pour trois cents gentilshommes qu'il avait ramenés de la Terre-Sainte, et à qui les Sarrasins avaient, dit-on, crevé les yeux ; c'est de ce nombre que vient cet hospice, puisque *quinze* fois *vingt* donne le nom de trois cents. Par ordonnance du mois de Juillet 1309, Philippe-le-Bel ordonna que ces aveugles porteraient une fleur de lis sur leur habit, pour les distinguer des autres congrégations d'aveugles, et ils portèrent cette marque jusqu'à l'époque de la révolution.

QUOLIBET. Dans le principe, on disait *quodlibet*, et ce mot latin, qui signifie ce qui plaît, ce qui est de fantaisie, désignait des propos de pur amusement, sans ordre, sans utilité.

R.

R. La dix-huitième lettre de l'alphabet. Cette lettre, dont la prononciation a quelque chose d'âpre et de rude, a été appelée la lettre canine parce qu'en effet elle semble imiter l'aboiement des chiens. Dans les inscriptions et les médailles, l'R était la lettre que l'on mettait souvent seule pour exprimer la ville de Rome. Chez les anciens la lettre R était une lettre numérale valant 80, si elle était surmontée d'un trait horizontal, elle avait une valeur mille fois plus grande. Dans la numération grecque elle valait 100. Dans la numération des Hébreux 200. La lettre R a été la marque des monnaies fabriquées à Villeneuve-lès-Avignons et ensuite à Orléans.

RABAT. Morceau de toile qui fait le tour du cou, monté sur un *porte-rabat*, et qui descend divisé en deux portions oblongues et ourlées, plus ou moins bas sur la poitrine. Il a été appelé *rabat*, parce que autrefois ce n'était que le col de la chemise *rabattu* en dehors sur le vêtement. Anciennement tous les hommes portaient le rabat; il y en avait à dentelles, à point, d'unis, de plissés, d'empesés, etc. Aujourd'hui il n'y a plus que les gens d'église et de robe, et les marguilliers, qui portent le rabat.

RABBIN; de l'hébreu *rabbi* ou *rabboni*, qui dans cette langue signifie *maître* ou *docteur*. Les rabbins sont les docteurs des Juifs.

RABBOTH. Les Juifs donnent ce nom à certains commentaires allégoriques sur les cinq livres de Moïse. Ces commentaires sont d'une grande autorité chez eux, et sont considérés comme très-anciens. Les Juifs prétendent qu'ils ont été composés vers l'an 30 de Jésus-Christ.

RABDOLOGIE. Cette invention du baron Neper, Écossais, est une manière d'exécuter facilement les opérations les plus compliquées de l'arithmétique, la multiplication et la division, par les deux plus simples, l'addition et la soustraction; et cela au moyen de bâtons, verges ou baguettes séparés et marqués de nombres.

RABDOMANCIE. divination par le moyen de verges ou bâtons. Elle fut en vogue chez les Hébreux, chez les Perses, chez les Scythes et chez les Tartares, qui en sont descendus. Elle se pratiquait de diverses manières chez ces différents peuples. Elle a été également connue en Occident. Voici comment Tacite s'exprime sur l'espèce de rabdomancie des Germains : « Ils sont, dit-il, fort adonnés aux augures et aux sorts, et n'y observent pas grande cérémonie. Ils coupent une branche de quelque arbre fruitier en plusieurs morceaux, et les marquent de certains caractères, puis les jettent à l'aventure sur un drap blanc; alors le prêtre ou le père de famille lève chaque brin trois fois, après avoir prié les dieux, et les interprète selon les marques qu'il y a faites. » Ammien Marcellin représente ainsi la rabdomancie des Alains : « Ils devinent, dit-il, l'avenir d'une manière merveilleuse. Les femmes coupent des baguettes bien droites, ce qu'elles font avec des enchantemens secrets, et à certains jours marqués exactement. Ils connaissent par ces baguettes ce qui doit arriver. » On peut rapporter à la rabdomancie la fameuse flèche d'Abaris, sur laquelle les anciens ont débité tant de fables, et la baguette divinatoire qui a fait tant de bruit sur la fin de l'avant-dernier siècle.

RACHITIS ou RHACHITIS, (épine du dos). Ce mot désigne une maladie qui attaque les enfants, et qui consiste dans la courbure de l'épine du dos et de la plupart des os longs, dans des nœuds qui se forment aux articulations, et dans le rétrécissement de la poitrine. Elle n'a point été connue avant le milieu du XVIe siècle, époque où elle commença ses ravages par les provinces occidentales de l'Angleterre, d'où elle se répandit avec beaucoup de promptitude dans tous les pays septentrionaux de l'Europe. On dit ordinairement des enfans qui sont atteints de cette maladie, qu'ils sont *noués*.

RADEAU. Ce mot vient probablement du latin *ratis*. L'usage de cet assemblage de pièces de bois, dont on se sert au lieu de bateaux pour passer les fossés et quelquefois pour aller attaquer le mineur au pied d'une muraille, fut connu des anciens peuples. Annibal fit passer le Rhône à ses éléphants sur des radeaux. Charles XII ne passa jamais les rivières que sur des radeaux; et ils étaient construits avec un tel art, que les soldats étaient rangés dessus en bataille sur dix de profondeur, et même avec du canon.

RADEAU PLONGEUR. Cette machine, pour laquelle M. Thilorier a obtenu, en 1817, un brevet d'invention de quinze années, est le résultat d'une idée aussi simple que féconde; car à l'aide de son procédé, qui est très-peu dispendieux,

le courant d'une rivière, fût-il même très-lent, devient un moteur puissant applicable non seulement au remontage des bâteaux, mais encore à tous les besoins des arts, au moyen de la conversion toujours facile d'un mouvement de va et vient en un mouvement de rotation. La vitesse avec laquelle les radeaux plongeurs remontent les plus forts bateaux est égale au tiers environ de la vitesse moyenne du courant; de sorte que plus le courant est rapide, plus le remontage est accéléré. Deux hommes suffisent pour manœuvrer un radeau assez puissant pour remonter quinze, dix-huit et jusqu'à vingt bateaux à-la-fois.

RAGE. Une foule de moyens ont été conseillés et employés contre l'hydrophobie déclarée. En 1824, le docteur Heller, membre de l'académie royale de médecine, a communiqué à cette société un fait qui a été aussi observé récemment en France : c'est qu'en Grèce, on examine avec attention la langue des individus qui ont été mordus, parce qu'au bout de huit à neuf jours après cette morsure, il s'élève de chaque côté de la langue et près de son filet des pustules qu'on appelle *lyssès* chez les Grecs. Ces lyssès paraissent contenir tout le virus *rabique ;* aussitôt leur apparition, on s'empresse de les couper et de cautériser les plaies avec un fer chaud ; par cette méthode, on prétend avoir garanti l'individu de l'hydrophobie. Les Russes ont une plante qui, dit-on, guérit la rage.

RAGUSE. Ville de Dalmatie, sur l'Adriaque, fondée avant J.-C. par des Grecs sortis d'Épidaure.

RAIA. Qualification injurieuse donnée aux Chrétiens par les Turcs.

RAMAZAN, nom de la lune ou du mois dans lequel les Turcs font leur carême : ce jeûne a été ainsi appelé parce que Mahomet prétendait que le 1er chapiter de l'Alcoran lui avait été envoyé du ciel dans ce mois-là.

RAMES. Les vaisseaux des anciens allaient en même temps à rames et à voile. Les uns n'avaient qu'un rang de rames, les autres en avaient deux, trois, quatre et jusqu'à cinq; ces rangs de rames étaient les uns sur les autres, en sorte qu'il fallait que parmi ces rames les unes fussent plus longues et les autres plus courtes. Au rapport de Thucydide, on ne connaissait point, dans les anciens temps, les navires à plusieurs rangs de rames; les rameurs, en quelque nombre qu'ils fussent, étaient tous disposés sur la même ligne : telle était la flotte que les Grecs envoyèrent contre Troie. Le même historien pense que les Corinthiens furent les premiers qui changèrent la forme des vaisseaux; ils firent des galères à trois rangs.

RAMEURS « Les Grecs et les Romains, dit Furgault dans son *Dictionnaire d'antiquités*, étaient dans l'usage de prendre à leur solde des étrangers pour ramer; les Lacédémoniens surtout n'auraient pas voulu s'avilir à manier la rame. Outre les étrangers, les Romains employaient à cette fonction les esclaves qui avaient été mis en liberté, ils les enrôlaient et leur faisaient prêter serment entre les mains du consul. Dans des temps fâcheux où il y avait disette d'hommes, on forçait les particuliers de donner leurs esclaves pour les mettre à la rame, mais alors ils devenaient citoyens et libres. Les rameurs étaient chez les Grecs distingués par degrés : ceux du plus bas s'appelaient *thalamites ;* ceux du milieu, *zugites ;* ceux d'en haut, *thranites.* » Les rameurs étaient placés moitié d'un côté du vaisseau, moitié de l'autre, tous à couvert des coups sous le pont. Ils n'avaient point d'autres lits que les bancs mêmes sur lesquels ils étaient assis pour ramer; ainsi ils passaient la nuit et le jour sous leurs rames.

RAMISTES (*Consonnes*). On appelle ainsi l'*i* et l'*u* lorsqu'ils sont consonnes. Ce fut vers le milieu du XVIe siècle que l'on commença à distinguer les *j* et les *v* consonnes des *i* et des *u* voyelles; et cette distinction utile fut imaginée par Pierre Ramus ou la Ramée, et employée dans sa grammaire latine, qui parut en 1557. Le libraire Gilles Beys est le premier qui en ait fait usage à Paris dans l'édition des commentaires de Claude Mignault sur les Épîtres d'Horace, imprimés en 1584, chez Denys Duval.

RAMONEUR. On dit que les Savoyards ayant vu la marmote s'élever, en s'appuyant de son dos et de ses pattes, le long des fentes des rochers, concurent l'idée de suivre la même méthode pour monter dans les cheminées et les nettoyer. On sait que les mots *ramoneur, ramoner*, etc., viennent de *ramon*, vieux mot qui signifie *balai*, et qui lui-même est formé de *ramus* (rameau, branche). Les Anglais ont été les premiers qui ont imaginé des moyens de substituer pour le ramonage des cheminées une machine, au travail si pénible et si périlleux des petits Savoyards. Ils ont substitué aux fagots, qui souvent s'engorgent et ne fonctionnent pas convenablement, des brosses en fil de fer armées de ressorts qui les tiennent constamment en contact avec les parois du tuyau.

RAMPONEAU. C'est le nom d'un cabaretier de la Courtille qui, en 1760, attira chez lui l'affluence et fixa l'attention du public. Cet homme, qui avait pour enseigne *le Tambour*, avait trouvé le moyen de donner son vin à un sou par pinte meilleur marché que ses confrères; il n'en fallait pas davantage pour attirer la foule chez lui. Cette affluence de monde excita la curiosité des personnes de la plus grande distinction, qui voulurent voir par eux-mêmes ce prodige.

RANZ DES VACHES. Ceux qui ont visité les vallées et les glaciers de l'Helvétie, connaissent les *ranz des vaches* si célèbres, dont la mélodie pure et touchante produisait des effets si surprenants sur les âmes des Suisses, et rappelaient à ceux qui étaient éloignés de leur patrie, le souvenir du jeune âge, et le charme attaché aux lieux où l'on a vu le jour. On croit assez généralement que le premier *ranz des vaches* a pris naissance dans les Alpes d'Appenzel, un des cantons de la Suisse allemande. Chaque contrée a, pour ainsi dire, depuis un temps immémorial, son air ou son poëme champêtre, tels que ceux du Mont-Pilate, du Jorat, des Ormouds, et celui des Alpes-de-Gruyères.

RAPPORTEUR (*Nouveau*). Instrument imaginé, en 1801, par M. Maissait, ingénieur-géographe (*Voyez* GRAPHOMÈTRE), au moyen duquel les directions prises avec la boussole peuvent être rapportées ou sur les méridiennes ou sur les perpendiculaires. Les rapporteurs ordinaires n'étant gradués que sur une circonférence, ne servent à rapporter que sur les méridiennes. Le nouveau rapporteur doit être construit en corne flexible et transparente; il présente deux graduations : l'une faite sur une demi-circonférence, et l'autre sur un arc intérieur de cent degrés seulement. La première est un *rapporteur* ordinaire; la seconde porte le nom de *rapporteur complémentaire* : les zéros et les nombres semblables des deux rapporteurs sont mis sur des rayons qui forment entre eux des angles droits; conséquemment, la direction prise sur un objet avec la boussole, et dont l'angle est donné avec le méridien, peut être rapportée en se servant des méridiens ou de la demi-circonférence, ou en servant des perpendiculaires et du rapporteur complémentaire. Il y a un instrument, à l'usage des arpenteurs, qui porte le nom de *rapporteur*.

RAPSODES ET RAPSODIE, en grec *chants cousus ensemble*. On donnait chez les anciens le nom de *rapsodes* à des gens qui composaient des chants héroïques ou des poëmes en l'honneur des hommes illustres, et qui allaient chanter leurs ouvrages de ville en ville pour gagner leur vie. Ceux qui ensuite s'avisèrent de chanter ou de réciter simplement en public des morceaux des poëmes d'Homère prirent aussi le nom de rapsodes; ils étaient habillés de rouge quand ils chantaient l'*Iliade*, et de bleu quand ils chantaient l'*Odyssée*. Ce ne fut, selon Winckelmann, que dans la soixante-unième olympiade qu'on songea à rassembler les morceaux dispersés d'Homère, car ce grand génie n'avait point divisé son poëme par livres, et de là vient le nom de *rapsodies* qu'il porte encore dans toutes les éditions. Tous les ouvrages de poésie à l'usage des rapsodes se nommaient *rapsodies*; mais, depuis, ce mot est devenu un terme de mépris.

RAPT. Il faut distinguer deux sortes de rapt : l'un qui se fait par violence, et celui-là est le rapt proprement dit; l'autre qui se commet sans que la personne ravie apporte de la résistance, et c'est le rapt de séduction. L'enlèvement des filles et des femmes a presque toujours été suivi des malheurs les plus déplorables; il a même allumé très-souvent des guerres sanglantes. C'est l'enlèvement de Dina fille de Jacob, qui porta Siméon et Lévi, ses frères, à massacrer les Sichimites; et Troie n'aurait point été détruite, si Pâris n'eût pas enlevé la femme de Ménélas. Les Romains furent d'abord peu délicats sur le rapt; témoin l'enlèvement des Sabines. Dans la suite ils établirent des peines, mais trop légères pour un aussi grand crime. La loi *Julia de vi publicâ* ne prononçait que l'interdiction de l'eau et du feu, à laquelle succéda la déportation. Les empereurs Constantin, Constance, Majorien et Jovien changèrent ces punitions, et les rendirent plus rigoureuses. Justinien les augmenta encore; il ordonna que tous les ravisseurs de filles et de femmes mariées seraient, ainsi que leurs complices, condamnés à mort et leurs biens confisqués. L'ordonnance de Louis XIV en 1670 met le crime de rapt au nombre de ceux qui ne sont pas susceptibles de lettres de grâce.

RAQUETTE. L'usage des raquettes ne remonte pas plus haut que le XVe siècle. Avant cette époque, on poussait la balle avec la paume de la main, d'où est venu le nom de jeu de paume.

RARÉFACTION DE L'AIR. *Voyez* CONDENSATION.

RATANHIA. La ratanhia est une plante assez commune au Pérou, découverte en 1779

par don Hippolyte Ruis, qui la fit dessiner, et en publia une description dans le premier volume des mémoires de l'académie royale de médecine de Madrid. Elle est connue dans le pays sous le nom de *ratanhia* c'est-à-dire *plante traçant sous terre*. et appartient au au genre *krameria* de Linné, et plus particulièrement à l'espèce *krameria triandra*. On s'en sert au Pérou pour nettoyer les dents et colorer les lèvres.

RAZ ou RAS DE SAINT-MAUR. Ce fut à Saint-Maur, bourg situé à deux lieues de Paris au-dessus de Vincennes, qu'on a fabriqué d'abord, dans l'avant dernier siècle, le ras dit de *Saint-Maur*, espèce d'étoffe de l'invention d'un nommé Charlier. Il est probable que deux autres espèces de ras, l'un dit de *Saint-Cyr* et l'autre *de Sicile*, tirent également leurs noms des lieux où ils ont été d'abord fabriqués.

RÉBUS. Les rébus dont le sieur Désaccords a fait un recueil, surtout à l'égard de ceux de Picardie, qui sont les plus fameux, ne consistent que dans un jeu d'esprit sur des mots coupés ou joints ensemble, ou sur quelques peintures qui les représentent. C'est ainsi que la maison de Savoie-Raconis, qui porte des choux cabus dans ses armes, a pour cri et devise, *Tout n'est;* et ils veulent dire par là, *Tout n'est qu'abus*. On les appelle communément *rebus de Picardie*, parce que, dans l'avant dernier siècle encore, les clercs de Picardie faisaient tous les ans au carnaval certains libelles qu'ils appelaient, *De rebus quæ geruntur*, c'est-à-dire des railleries de ce qui passait dans la ville où ils faisaient de ces jeux de mots.

RÉCITATIF. « Il y a, dit Millin, un débit passionné du discours qui tient le milieu entre le chant proprement dit et la déclamation ordinaire; il se fait, comme le chant, par des tons déterminés et qui appartiennent à une gamme, mais sans observer le mètre ni le rhythme du véritable chant : c'est ce qu'on appelle le *récitatif* ». Ce nom vient de ce qu'on l'applique à la narration, au récit, et de ce qu'on s'en sert dans le dialogue dramatique. Les anciens ont distingué ces trois manières de débiter le discours, en attribuant au chant des tons détachés ou séparés; à la déclamation, des tons continus; et en faisant tenir le milieu au récitatif. D'après cela on peut dire que, chez les anciens Grecs et Romains, les poëmes étaient débités comme notre récitatif; leur langue était mélodieuse, il suffisait d'ajouter la cadence du mètre à la récitation soutenue pour rendre cette récitation tout-à-fait musicale, d'où vient que chez les anciens l'étude de la musique était inséparable de celle de la poésie, et que ceux qui versifiaient appelaient cela chanter. Nous nous servons du récitatif dans les oratorio, dans les cantates, et dans les opéras.

RÉCLAME. On appelle ainsi, en terme d'imprimerie, le mot qui se trouve au bas de la page *verso*, et qui est le même que celui qui commence la page suivante. La *réclame* a été en usage en Italie dès 1468; on ne s'en est servi en France que vers l'an 1520. Les *réclames* datent du XIe siècle dans les manuscrits. L'usage en est aujourd'hui assez généralement réformé.

REDINGOTE. Le mot, comme la chose, nous vient des Anglais, chez qui *riding-coat*, dont nous avons fait *redingote*, signifie habit, casaque pour aller à cheval. Cette sorte de vêtement fut apportée en France en 1725.

REFENDRE (*Machine à refendre les peaux*). Les divisions des peaux par tranches dans leur épaisseur sont des opérations qui ont été tentées en Angleterre et en France avec plus ou moins de succès. Mais de tous ceux qui s'en sont occupés, aucun n'a obtenu plus de succès que M. Buscarlet, tanneur à Nantua, département de l'Ain, et M. Choumert, de Londres. Ces divisions sont plus ou moins multipliées, suivant les usages qu'on se propose d'en faire. Les deux premières tranches des deux peaux de mouton, par exemple, peuvent être employées pour vélin ou pour éventails, et les autres peuvent servir à la ganterie.

RÉFÉRENDAIRE. Ce que l'on appelait chez les Romains *notaires, excepteurs, gardes des archives*, ceux enfin qui étaient chargés de l'expédition des actes, ou de l'office de *rapporteur*, comme l'on remarque que l'exerçait le célèbre jurisconsulte Ulpien auprès l'empereur Alexandre-Sévère, furent, au Ve siècle, plus connus sous le nom de référendaires. Alors ils eurent rang après les personnages décorés du titre d'*illustre*, et on leur donna l'épithète de *spectabilis* (considérable). Sous la première race, ils furent encore plus en honneur chez les Francs qu'en Orient et en Italie. Le *grand référendaire*, ou le chef des autres, avait la garde de l'anneau royal. Cette charge de grand référendaire a été unie, sous la troisième race, à celle de la chancellerie, avec celle de comte du palais. Dans la chancellerie romaine il y a aussi des référendaires : ce sont les douze plus anciens prélats qui ont droit de rapporter les

suppliques des parties, comme en France les maîtres de requête au conseil.

RÉFLEXION DE LA LUMIÈRE. Que ce soit par voie d'émission ou d'ondulation que se propage la lumière, toujours est-il vrai qu'un de ses rayons qui rencontre une surface se replie vers le milieu qu'il avait déjà traversé, en faisant un angle de réflexion égal à l'angle d'incidence. Lambert, membre de l'académie de Berlin, avait remarqué, en 1761, qu'en exposant une lame diaphane à faces parallèles, à l'action de la lumière, la seconde face réfléchit sous le même angle plus de lumière que la première. M. Arago a reconnu depuis que les sinus des angles sous lesquels les deux faces dont il s'agit réfléchissent la même proportion de lumière, sont comme les sinus des angles d'incidence et de réfraction, et M. Poisson a démontré, par l'analyse mathématique, que ce résultat est une conséquence de la théorie des ondes.

RÉFLEXION DU SON. Le son, lorsqu'il rencontre une surface, est susceptible de se réfléchir à la manière de la chaleur, et peut, dans des circonstances convenables, produire ce qu'on appelle un écho. Dans les espaces clos, les ondes sonores sont renvoyées d'un mur à l'autre avec une telle vitesse, que le son direct et le son réfléchi sont inappréciables; mais à l'air libre, et à une certaine distance de l'obstacle, il s'écoulera un temps sensible entre les deux sons. S'il arrive qu'il y ait plusieurs obstacles, il se produira autant d'échos. On cite des échos qui répétaient le même son jusqu'à quarante fois. C'est sur la réflexion du son que sont fondés les portevoix, les cornets acoustiques, etc.

REFLUX. *Voyez* MARÉE.

RÉFORME. Ce mot signifie généralement l'effet qui résulte de l'action de réformer, de la réformation; mais il s'applique particulièrement aux changements que les Protestants introduisirent, vers le milieu du XVI[e] siècle, dans la doctrine de l'Église.

RÉFRACTION DE LA LUMIÈRE. On appelle de ce nom l'effet que produisent sur la lumière les milieux transparents qu'elle traverse. On a remarqué qu'elle était plus fortement attirée par un milieu dense que par un plus rare, et cela perpendiculairement vers le milieu, de la même manière que les corps sont sollicités par la gravitation. Aussi lorsque le rayon de lumière est perpendiculaire, la réfraction devient nulle, et généralement la déviation du rayon est d'autant plus sensible que sa direction est plus oblique. Les effets de la réfraction ont été étudiés avec un soin tout particulier par les physiciens; ils présentent des phénomènes aussi importants pour la science que curieux pour l'homme du monde. La rupture apparente qu'on croit apercevoir entre la partie d'un bâton droit plongée dans l'eau et la partie hors de ce liquide, est due à la réfraction. De même, en regardant le fond d'un ruisseau limpide, les rayons qu'il réfléchit, étant réfractés par leur passage de l'eau dans l'air, feront paraître le fond plus élevé qu'il ne l'est réellement; aussi lorsqu'on veut mesurer la profondeur de l'eau faut-il la regarder perpendiculairement afin de rendre nul l'effet de la réfraction. C'est le même phénomène qui nous fait voir l'image du soleil avant et après son coucher, et qui nous procure des jours plus longs qu'ils ne le seraient sans cette circonstance. Un autre effet curieux de la réfraction est le passage de la lumière dans un *prisme* de verre. Newton est le premier qui opéra la séparation des rayons composant un rayon de lumière blanche. Il découvrit que cette séparation a lieu parce que les rayons colorés, possédant différents degrés de réfrangibilité, prennent, en traversant le prisme, des directions différentes, suivant leur susceptibilité de réfraction, et forment une image qu'on nomme *spectre solaire*, lequel offre la série des couleurs suivantes dans l'ordre que nous les indiquons ici : *rouge*, *orange*, *jaune*, *vert*, *bleu*, *indigo* et *violet*.

RÉFRACTION ASTRONOMIQUE. Un rayon lumineux qui nous vient d'un astre, en suivant d'abord une ligne droite, traverse l'atmosphère en changeant à chaque instant de direction, par suite de l'accroissement successif de densité des couches d'air jusqu'à l'observateur; et comme la courbe ou *trajectoire* décrite par le rayon a sa convexité tournée vers le ciel, il s'en suit que l'astre, vu dans la direction de la tangente à cette courbe, nous paraît plus élevé qu'il ne l'est réellement. L'angle par lequel on verrait le lieu vrai et le lieu apparent est ce qu'on nomme la *réfraction*. Elle est à son maximun lorsque l'astre est à l'horizon; et nulle lorsqu'il est au zénith. Ce phénomène n'a pas été tout-à-fait inconnu aux anciens et particulièrement à Ptolémée, puisqu'il en parle dans son *Almageste*. Alhazen, opticien arabe du X[e]. siècle, donna le moyen de le constater par une expérience, mais Tycho-Brahé fut le premier qui détermina la réfraction de manière à en former une table. En 1655, Dominique Cassini en dressa une

autre moins défectueuse, à l'aide d'observations plus précises; et celle de Bradley a une exactitudes qui ne laisse presque rien à désirer. Toutefois Euler et Lagrange, et en dernier lieu Laplace, ont singulièrement perfectionné la théorie mathématique des réfractions; celle qui fait l'objet du x[e] livre de la *Mécanique céleste* est la plus exacte dont l'astronomie se soit enrichie de nos jours.

REFRAIN. De l'espagnol *refran*, fait du latin *referaneus*, proverbe, adage. On appelle ainsi un ou plusieurs mots qui se répètent à chaque couplet d'une chanson, d'une ballade, d'un rondeau. Ce mot, selon Festus, vient de ce que le refrain est dit et répété, dans les comédies, par le chœur, *fertur referturque, quasi referanium*. « Du temps de Voiture et de Sarrasin, on commença, dit Mervesin à se servir des refrains, comme les *lanturlur*, les *landerirettes*, et l'on en inventa bientôt après d'autres composés de mots qui se liaient au sens de la chanson, et lui donnaient un grand agrément. » Les anciens ont connu les refrains; Bion nous en donne un exemple dans son idylle sur la mort d'Adonis.

RÉGALE (*Droit de*). C'était le droit qu'avait le roi de France de percevoir les fruits des évêchés vacants, des abbayes vacantes, et de pourvoir, pendant ce temps-là, aux bénéfices qui étaient à la collation de l'évêque.

RÉGENT, RÉGENTE. Ce nom se donne à celui ou à celle qui gouverne l'état pendant la minorité des rois ou dans quelques autres circonstances particulières, comme absence, maladie, etc. Le régent scellait autrefois les actes de son propre sceau, et non de celui du roi mineur; mais cet usage fut aboli sous le règne de Charles VI. « Il était temps, dit le président Hénault, de mettre ordre à l'abus des régences qui absorbaient l'autorité royale. »

RÉGENT. *Voyez* DIAMANT.

RÉGIMENT, corps de troupes composé de plusieurs compagnies. La dénomination de *régiment* ne remonte pas au-delà du XVI[e] siècle. Henri II la donna, en 1558, aux légions qu'il institua: encore les quatre premières conservèrent-elles leur ancien nom de *Vieilles Bandes*. Chez les premiers Francs, on désignait les troupes par le nom de leurs bannières; les compagnies étaient comptées par enseignes; de là l'influence que les bannerets acquirent sur leurs compagnons d'armes. Les capitaines chefs des compagnies, appelés dans les premiers temps *captal*, seulement, étaient amovibles; ils n'étaient nommés que pour une expédition: leur autorité finissait avec la campagne. Charles V érigea les compagnies en charge. Le *captal* (capitaine) qui commandait les compagnies réunies (c'était le plus ancien) avait la dénomination de *capitaine-général*; par la suite, on lui donna le titre de *général*; et lorsque l'on eut créé des maréchaux-de-camp, le capitaine commandant plusieurs compagnies réunies eut le titre de *colonel* ou de *mestre-de-camp*. Ce titre varia en raison de l'existence ou de la non-existence du grand-officier qui était placé à la tête de chaque arme, avec le titre de *colonel-général*. Charles IX ayant formé, en 1563, un régiment avec les compagnies d'infanterie de la garde, le fit commander par un *colonel*. Alors, il existait déjà quatre régiments d'infanterie, créés par Henri II.

Par un décret de la Convention Nationale, du 12 Août 1793, l'infanterie fut formée en demi-brigades. Chaque demi-brigade fut composée d'un bataillon des ci-devant régiments de ligne, et de deux bataillons de volontaires. Ces nouveaux corps ne devaient être dénommés que par leur numéro; mais, à la paix, cette dénomination aurait été remplacée par celle du nom des départements auxquels ils étaient attachés. Au 1[er]. Vendémiaire an XII les demi-brigades d'infanteries reçurent la dénomination de *régiments*.

REGISTRE. Livre public qui sert à garder des mémoires, ou des actes, ou des minutes pour la justification de plusieurs faits dont on a besoin dans la suite. L'empire romain vit naître les registres publics. Les Grecs, dès le septième siècle, avaient déjà suivi cet exemple. M. de la Mare prétend que les plus anciens registres de nos greffes et de nos archives ne commencent que sous Philippe-le-Bel; mais cette assertion n'est pas juste, puisqu'il y avait des registres sous Philippe-Auguste, et qu'ils furent pris par les Anglais, à la bataille de Fretteval. Il y avait des registres publics dès le douzième siècle dans plusieurs communes de la Belgique. Le synode du diocèse de Séez, célébré en 1524, ordonna aux curés et aux vicaires, sous peine de cinquante sous tournois d'amende, de tenir des registres de baptême, et d'y inscrire les noms et surnoms de l'enfant, ainsi que ceux du père et de la mère. François I[er], dans son ordonnance de 1539, prescrit la même chose.

RÈGLE DE L'OCTAVE. Formule harmonique publiée pour la première fois par Delaire en 1700. Elle détermine, sur la marche diatonique de la basse, l'accord convenable à

chaque degré de ton, tant en mode majeur qu'en mode mineur, et tant en montant qu'en descendant.

RÉGLEUR DE PAPIER (*Art du*). L'art de régler le papier par des procédés mécaniques, date la fin du XVIII[e] siècle seulement. Avant cette époque on employait des procédés dont on se sert encore dans les bureaux pour rayer au crayon. Méguin, régleur et typographe, et M. Robberger-de-Vatenville, ont inventé à cet égard des machines fort ingénieuses.

RÉGLISSE. Cette plante, dont la racine est la seule partie employée, croît naturellement dans le Midi. On la cultive en certains pays qui en font un objet de commerce. Le principe sucré qu'elle contient en fait faire un fréquent usage pour les tisanes et les pâtes pectorales préparées dans nos officines.

REIMS. Les historiens ne sont pas d'accord sur l'origine de cette ville, la plus importante du département de la Marne. On sait seulement que du temps de César elle faisait partie de la Gaule belgique, qu'elle s'appellait *Durocortorum*, et qu'elle était la capitale d'un peuple allié des Romains, les *Remi*, dont elle prit plus tard le nom. Elle tomba ensuite au pouvoir des Francs. Clovis fut baptisé à Reims par Saint Remi, en 496. Les monarques français, depuis Philippe-Auguste, choisirent cette ville pour le lieu de la cérémonie de leur sacre. La cathédrale de Reims, célèbre monument gothique, commencée en 1211 par l'archevêque Albéric de Humbert, ne fut terminée que vers la fin du XV[e] siècle.

REINE, souveraine d'un royaume; reine est aussi la femme d'un roi. Les filles des empereurs de l'ancien empire, au V[e] siècle et antérieurement, se qualifiaient *reines*, et plus souvent *nobilissimes*. Ce fut peut-être à cet exemple que l'on donna, dès leur naissance, le nom de *reines* aux filles des rois jusque vers 1202.

REINE (*au jeu d'échecs*). Cette pièce, la seconde du jeu, n'a pas toujours été ainsi nommée, on l'appellait au XII[e] siècle *fercia*, en langue persane *fers*, qui signifie un ministre d'état, un visir. Insensiblement, sans doute, on changea le ministre en reine.

REITRE. Ce mot vient de l'allemand *reitter*, qui signifie *cavalier*. Les reitres ou cavaliers allemands ne furent connus en France que sous la régence de Catherine de Médicis. Le mot reitre n'est plus d'usage aujourd'hui que dans cette locution triviale, *c'est un vieux reitre*, pour dire c'est un homme fin, rusé, et qui a de l'expérience en plusieurs choses.

RELEVÉE. Ce terme de palais, qui signifie le temps de l'après-dînée, vient de la coutume ancienne de se coucher après dîner sur son lit de repos, d'où on se levait ensuite pour vaquer à ses affaires.

RELIGION, en latin *religio*, de *religo* (lier, attacher). Croyance que l'on a dans la Divinité, et culte qu'on lui rend. Dans quelques pays qu'on se transporte, à quelque époque que ce soit, on trouve des sacrifices et des cérémonies religieuses, des temples et des lieux consacrés à la religion. Partout les peuples, soit par respect, soit par crainte, rendent à un être suprême des hommages et des honneurs; dans tous leurs besoins cette puissance est invoquée : les mariages, les alliances, les marchés se règlent sous ses auspices; c'est par là que commencent et finissent les repas. Un consentement si général, si uniforme, si constant, de toutes les nations de l'univers, n'a donc pu venir que d'un premier principe qui fait partie de la nature de l'homme, et d'une tradition primordiale aussi ancienne que le monde même. Nous dépasserions les bornes de cet ouvrage si nous nous livrions à la recherche de l'origine des diverses religions qui ont été ou qui sont encore observées chez tous les peuples; d'ailleurs les principales sectes, les dogmes les plus importants, ont été traités dans ce dictionnaire. Les différentes religions, tant anciennes que modernes peuvent se diviser en deux grandes classes : le *Polythéisme* et le *Théisme*. Le polythéisme consiste à reconnaître plusieurs dieux; on y distingue : 1° le *fétichisme* ou l'adoration des choses animées ou inanimées que les peuples sauvages ont déifiées; 2° le *sabéisme* ou l'adoration des corps célestes : ce culte, autrefois très-répandu, n'existe plus que chez quelques peuplades isolées; 3° la *mythologie*, ou la religion des Égyptiens, des Grecs, et des Romains et des Celtes; 4° le *bramisme*, en vigueur dans l'Inde; 5° le *boudhisme*, ou l'adoration de Boudha, est suivi à Siam, à Ceylan, à la Chine et chez les Birmans; 6° enfin, le *chamanisme*, qui a pour chef le *Dalai lama*, est relégué en Tartarie et dans quelques contrées de la Russie. Dans le théisme, qui n'admet qu'un dieu, on distingue : 1° le *judaïsme*, divisé lui-même en koraïtes, qui ne reconnaissent que l'autorite de l'Ancien Testament; en rabbinistes, qui reconnaissent celle du *Talmud*; 2° l'*islamisme* fondé par Mahomet en 620, domine dans la Turquie d'Europe, en Afrique et dans une grande partie de l'Asie; 3° le *christia-*

nisme, ou la religion révélée par Jésus-Christ : il comprend l'église *grecque* ou *orientale*, qui, dominante en Russie, est tolérée chez les Turcs ; et l'église *latine* ou *occidentale*, laquelle est divisée en deux parties, savoir : l'église *catholique*, *apostolique et romaine*, dont le *pape* est le chef spirituel ; elle domine en Italie, en Autriche, en Pologne, en Bavière, en Belgique, en France, en Espagne, en Portugal, en Irlande, dans quelques cantons suisses, et dans les colonies espagnoles, portugaises et françaises. Le *protestantisme*, qui ne reconnaît point l'autorité du pape ; il se divise en trois branches, savoir : le *luthéranisme*, reconnu en Prusse, en Allemagne, en Danemarck, en Suède ; le *calvinisme*, en Suisse, en Allemagne, en Hollande ; l'église *anglicane*, qui domine en Angleterre, et qui se distingue des autres communions protestantes en ce qu'elle a conservé la hiérarchie des évêques. M. Letronne, dit que des calculs assez exacts donnent à penser que, sur à-peu-près sept cent millions d'hommes qui peuplent la terre, il y a environ deux cent trente millions de Chrétiens, cent quinze millions de Mahométans, cinq millions de Juifs, et trois cent cinquante millions de Polythéistes, tant Bramistes que Boudhistes, Chamanistes et Fétichistes.

RELIURE. L'art de relier, du moins tel qu'il s'exerce aujourd'hui, ne doit son origine qu'à la découverte du papier et de l'imprimerie, car, auparavant on ne faisait que rouler (*volvere*, d'où est venu le mot *volume*) le parchemin et les feuilles ou écorces sur lesquelles les livres étaient écrits.

RENDEZ-VOUS PUBLICS. « De tous les temps, dit Goguet, le genre de vie des peuples a décidé de l'endroit de leurs rendez-vous publics. Du temps des patriarches, les hommes, occupés du soin des troupeaux et de la culture des terres, obligés de sortir de la ville tous les matins, pour n'y rentrer que le soir, se réunissaient aux portes de la ville lorsqu'ils avaient à traiter d'affaires, parce que c'était l'endroit où il y avait plus d'occasion de se voir et de se rencontrer. Chez les Grecs et chez les Romains, le rendez-vous pour toutes les affaires était le marché ou la place, eu égard à leur genre d'occupation, qui était le commerce ou la plaidoirie. Chez nos ancêtres, les vassaux de chaque seigneur s'assemblaient dans la cour de son château. Dans le Levant, où les souverains sont ordinairement renfermés dans leurs palais, les affaires se font à la porte de leur sérail. Cette coutume de faire sa cour à la *porte* des palais des monarques de l'Orient était en usage dès le temps des anciens rois de Perse, comme on le voit en plusieurs endroits du livre d'Esther. »

RENONCULE. Selon Dulard, dans son poème *de la Grandeur de Dieu*, ce fut Saint Louis qui, de retour du voyage d'outre-mer, apporta en France les premières renoncules. Tournefort leur donne une origine moins ancienne : « On dit, que ce fut Kara Mustapha, le même qui échoua devant Vienne avec une formidable armée, qui mit les renoncules à la mode, et qui donna lieu à toutes les recherches qu'on en a faites. On les rectifia en Europe par la culture. » Tournefort cite un M. Malaval qui n'y contribua pas peu à Marseille ; il en fournit toute la France, et la France en pourvut tous les pays étrangers.

RENTES CONSTITUÉES. Les Romains n'ont pas connu ces sortes de rentes, parce que le prêt d'argent à intérêt était permis chez eux, sauf quelques tempéraments qui y furent apportés. Cependant on trouve en la loi 2, au code *De debitoribus civit*, et en la novelle 160, que les deniers, prêtés à intérêt par les villes, n'étaient exigibles qu'en principal, mais que le débiteur pouvait les racheter quand il voulait, ce qui revient à nos rentes constituées.

RENTES SUR L'HÔTEL DE VILLE DE PARIS. Ces rentes étaient perpétuelles ou viagères. L'origine des rentes perpétuelles remonte à François Ier. Ce prince, se voyant chassé du Milanais, en 1521, aliéna au prévot des marchands et aux échevins de la ville de Paris une somme de rentes annuelles et perpétuelles, à prendre sur certains revenus de l'état, avec faculté au prévôt des marchands et aux échevins de revendre ces rentes aux particuliers qui se présenteraient pour en acquérir. Le premier édit des rentes viagères est du mois d'Août 1693.

RENTES PERPÉTUELLES (*Grand livre des*). *Institution* (1793). Toute la dette publique non viagère est enregistrée, par ordre alphabétique des noms des créanciers, sur un *grand-livre*, dit *de la dette publique* ; chaque créancier y est crédité sous un seul et même article, et sous un même numéro.

REPAS. Les Grecs faisaient, dans les temps héroïques, ordinairement deux repas par jour, l'un à midi et l'autre le soir ; ce dernier était le plus fort et le plus considérable. On servait les viandes toutes coupées, et chaque convive avait sa portion marquée, qu'on lui présentait séparément. Dans les derniers siécles héroïques

les Grecs mangeaient assis et non couchés sur des lits, comme la coutume s'en introduit par la suite. Les femmes ne mangeaient point avec les hommes. Les convives étaient dans l'usage de boire à la santé les uns des autres. Les Lacédémoniens ne prenaient jamais de repas en particulier dans leurs maisons : ils avaient des salles publiques où ils mangeaient en commun. Minos avait établi dans la Crête la communauté des tables et des repas. mais c'était le public qui fournissait aux dépenses. Ainsi femmes, enfants, hommes faits, vieillards, tous étaient nourris au nom et aux dépens de la république ; en quoi Aristote donne la préférence aux repas de Crête sur ceux de Sparte, où les particuliers étaient obligés de fournir leur quote-part. Si l'on en excepte les enfants, les vieillards et les ouvriers, qui mangeaient plusieurs fois le jour, l'usage constant à Rome était de ne faire qu'un repas sur les quatre heures du soir, ce repas s'appellait *cœna* (cène), car si l'on prenait quelque chose vers midi, ce léger dîner, appelé *prandium*, ne peut être regardé comme un repas, puisqu'il ne consistait qu'en un morceau de pain sec ou en quelques fruits. Dans les premiers temps, les Romains mangeaient assis sur des bancs de bois rangés autour de la table : mais le luxe et les richesses ayant corrompu ces mœurs antiques, ils empruntèrent des Asiatiques et des Grecs l'usage de manger sur des lits, où ils étaient à demi couchés sur le côté gauche, le coude appuyé sur un coussin ou un oreiller. Ces sortes de repas n'étaient qu'à deux services, qui s'appelaient *primæ mensæ* et *secondæ mensæ* : le premier se nommait *gustatio*, et commençait toujours par des œufs frais accompagnés de salade, de laitues d'olives, d'huîtres, et d'autres choses propres à aiguiser l'appétit ; on n'y buvait point de vin, mais de l'hydromel. Le second service formait proprement le repas : le mets principal se nommait *caput cœnæ*. On servait au dessert des fruits crus, cuits ou confits, et surtout des raisins qu'on avait le secret de conserver frais toute l'année, avec des pâtisseries. Cette frugalité qu'on remarque chez ces anciens peuples a incontestablement régné chez les Francs, chez les Belges et chez les autres Gaulois ; car ce n'est que par la suite et lorsque la civilisation a fait des progrès sensibles, que la délicatesse et le luxe s'emparent des différentes classes de la société. Nos aïeux dînaient à dix heures du matin, et ce repas très-léger était à bien dire le déjeuner d'aujourd'hui ; plus d'un siècle après, on a dîné à onze heures, et cette heure était encore, au milieu du XVIIIe siècle, celle du dîner des colléges, des artisans et de la petite bourgeoisie, surtout dans les provinces. Au XVIe siècle et au commencement du XVIIe, les bons bourgeois de Paris et la bonne société dînaient encore à midi : c'était l'heure de Louis XIV. Le souper a suivi les mêmes progressions : on a soupé à cinq, six, sept, huit et neuf heures ; dans les grandes maisons et dans la bonne bourgeoisie on a même soupé à dix heures. Enfin depuis la révolution, l'usage s'est établi chez les grands de ne dîner qu'à cinq ou six heures; mais on fait à onze heures ou midi un déjeuner plus solide que celui qui avait lieu auparavant, déjeuner que l'on appelle *à la fourchette*, parce qu'on y mange de la viande. Du temps de François Ier, on dînait à neuf heures du matin et l'on soupait à cinq heures du soir.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. La Convention Nationale se constitua le 20 Septembre 1792, et ouvrit ses délibérations le 21. Dès la première séance, elle abolit la royauté et proclama la république.

RÉPUBLIQUE ITALIENNE. La république cisalpine que les Français avaient formée en 1797 des Milanais autrichien et sarde, du Mantouan et de plusieurs autres états d'Italie, prit le nom de *république italienne*, en Janvier 1802, et subsista jusqu'en 1805, qu'elle forma la majeure partie du royaume d'Italie.

RÉSÉDA. Pline rapporte qu'aux environs d'Ariminium, il y avait une certaine herbe que les habitants de la contrée nommaient réséda ; que cette herbe était fort propre pour résoudre tous apostumes et inflammations, et que ceux qui s'en servaient ont coutume, en l'appliquant, de dire les paroles suivantes : *reseda morbos reseda, scisne, scisne quis hic pullos egerit* ? Ainsi la propriété essentielle du réséda était d'apaiser (*resedare*) les inflammations. Cette plante, qui nous est inconnue, n'a pas été décrite par Pline. Le genre *reseda* des botanistes linnéens se compose des trois genres *reseda*, *luteola*, et *sesamoïdes* de Tournefort. On le croit originaire de la Virginie.

RÉSERVE. On doit, dit Végèce, l'invention des corps de réserve aux Lacédémoniens. Les Carthaginois les imitèrent, et les Romains ensuite ; mais l'institution en est bien plus ancienne. Cyrus avait une réserve composée de chameaux, portant chacun des archers, et dont la vue et l'odeur commencèrent à ébranler les cavaliers lydiens.

RÉSINES. On désigne sous ce nom des substances d'origine organique qui sont blanches

ou jaunâtres, plus ou moins transparentes, solides à froid, fusibles à chaud, cassantes, inodores et insipides quand elles sont pures, un peu plus pesantes que l'eau et s'électrisant négativement avec une grande facilité par le frottement. Les résines se trouvent presque toutes contenues dans des arbrisseaux ou des arbres de différentes hauteurs. La plupart sont unies à des huiles essentielles qui les ramollissent. Les principales qui se trouvent dans le commerce presque toujours unies à de l'huile essentielles, sont : la *résine animée*, d'un jaune soufre, très-odorante, qui provient du *carouge*, arbre de l'Amérique septentrionale ; le *baume de copahu*, d'un blanc jaunâtre, extrait par incision du *copaifera officinalis*, qui croît dans l'Amérique méridionale. Le *baume de la Mecque*, de *Judée*, très-recherché par les Turcs à cause de sa vertu médicinale, fourni par l'*amyris opobalsamum*, arbre qui croît en Arabie. La *résine copale*, la *résine élémi*, le mastic, qu'on extrait par incision du *pistacia lentiscus*, de l'île de Chio, la *sandaraque*, arbre qui croît en Arabie, etc.

RESTAURATEUR. Le premier fut un nommé Boulanger, qui, vers 1765, forma son établissement rue des Poulies. Sur sa porte il avait mis cette devise, application tant soit peu profane : *Venite ad me, omnes qui stomacho laboratis, et ego restaurabo vos.*

RESTAURATION DES OUVRAGES IMPRIMÉS. Il y a quinze ans environ que M. Chaptal publia un procédé par lequel il blanchissait des livres et des estampes par le secours de l'acide muriatique oxigéné ; mais il paraît que les dangers qui accompagnaient cette opération et les précautions qu'il fallait prendre étaient tels qu'elle n'a point été mise en usage.

RESTAURATION DES TABLEAUX. L'art de restaurer les tableaux gâtés par le temps, les accidents, la poussière, la fumée, etc, de leur rendre leur premier éclat, leur première beauté, est une découverte due aux temps mordernes, et on l'a porté de nos jours à une très-grande perfection Il paraît que c'est surtout aux Vénitiens qu'est dû l'art de restaurer les tableaux; mais c'est à Paris qu'il a surtout fait des progrès. En 1752, un sieur Picaut a transporté dans toute sa beauté, sur une nouvelle toile, le tableau qui représente Saint Michel foudoyant les anges rebelles. Ce tableau a été peint sur bois par Raphaël en 1518.

RETORDEUR. Machine propre à donner une nouvelle torsion aux substances filamenteuses dans la vue de réunir ensemble deux ou trois fils pour n'en former qu'un seul. Vaucanson fut le premier qui imagina le mécanisme que l'on voit au Conservatoire des arts et métiers. Après lui plusieurs artistes habiles ont inventé des instruments semblables.

REUMAMÈTRE Cet instrument, qui sert à faire connaître la force du courant des fleuves, a été inventé, en 1809, par M. Regnier.

RÉVEIL. Carovagius fit, sur la fin du XV[e] siècle, pour André Aliciat, un réveil qui sonnait à l'heure marquée, et du même coup battait le fusil et allumait la bougie.

RÉVERBÈRES. Les rues des principales villes ont longtemps été éclairées par des lanternes qui ne jetaient qu'une lumière pâle et incertaine qui indiquait confusément les accidents auxquels on était exposé. Ce n'est qu'en 1766 qu'on a substitué à Paris les réverbères aux lanternes, et plusieurs villes ont successivement adopté ce nouveau mode d'éclairage, bien supérieur à celui qu'on avait employé jusqu'alors.

REVERSI. Le jeu du reversi nous vient d'Espagne où il s'appelle la *ganna pierde*, qui perd gagne, parce qu'à ce jeu, au *revers* de tous les autres, c'est celui qui fait le moins de levées qui gagne le plus. Avant l'usage des carrosses, les dames montaient à cheval; pour prévenir le danger, elles faisaient monter un écuyer qui se mettait en selle. Elles s'asséyaient sur la croupe, se tenaient à leur conducteur qui s'appelait *quinola*, du mot celtique *kinnol*, qui veut dire *appui*. M. Bullet prétend que cet usage a fait naître l'idée du jeu de reversi. Le roi, dans la plupart des jeux, est la carte dominante; on voulut que dans celui-ci ce fût un valet. On fit choix du valet de cœur, on donna à ce valet le nom de *quinola*.

RÉVOCATION DE L'ÉDIT DE NANTES, le 22 Octobre 1685. L'édit de Nantes avait été accordé par Henri IV en 1598. Par cet édit, l'entier exercicee de la religion réformée était autorisé dans les lieux qui ressortissaient immédiatement à un même parlement. Les Calvinistes pouvaient faire imprimer leurs livres dans les villes où leur religion était permise. Ils étaient déclarés capables de toutes les charges et dignités de l'état.

REVUE. C'est l'examen que l'on fait d'un corps de troupes que l'on range en ordre de bataille, et qu'on fait ensuite défiler, pour s'assurer si les compagnies sont complètes, si elles sont en bon état, ou pour quelque autre

raison particulière. Les rois, comme nous le voyons dans l'histoire de Clovis, faisaient la revue de leurs troupes avant de les mettre en campagne ; mais comme on licenciait ces troupes en temps de paix, on doit penser qu'on n'en faisait la revue qu'en temps de guerre.

RHÉTEUR. On appelait *rhéteurs*, chez les anciens, ceux qui faisaient profession d'enseigner l'éloquence, et qui en ont laissé les préceptes.

RHÉTORIQUE. Quintilien définit la rhétorique l'art de bien dire, *ars bené dicendi*. La Harpe trouve cette définition peut-être meilleure en latin qu'en français, parce que le mot *dicere* a une toute autre force dans une des deux langues que dans l'autre, et parce que l'auteur entend par *bien dire* non seulement parler éloquemment, mais ne rien dire que d'honnête et de moral. La rhétorique est la théorie de l'art oratoire ; elle est à l'éloquence ce que la poétique est à la poésie. Les écrivains grecs ne parlèrent pendant les premiers siècles que le langage de la poésie. Ce furent le philosophe Phérécide de Scyros et l'historien Cadmus de Milet, qui commencèrent, dit l'abbé Barthélemy, à s'affranchir des lois sévères qui enchaînaient la diction ; et quoiqu'ils eussent ouvert une route nouvelle et plus facile, on avait tant de peine à quitter l'ancienne, qu'on vit Solon entreprendre de traduire ses lois en vers, et les philosophes Empédocle et Parménide parer leurs dogmes des charmes de la poésie. Il fallut donc beaucoup de temps pour former le style de la prose, ainsi que pour découvrir les préceptes de la rhétorique. C'est en Sicile qu'on fit les premiers essais de cet art : environ cent ans après la mort de Cadmus, un Syracusain, nommé Corax, assembla des disciples, et composa un traité encore estimé du temps d'Aristote, quoiqu'il ne fasse consister le secret de l'éloquence que dans le calcul trompeur de certaines probabilités. Protagoras, témoin de la gloire de Corax, s'adonna à de profondes recherches, et publia sur les différentes parties de l'art oratoire, ces propositions générales qu'on appelle *lieux communs ;* mais, quoique très-abondants, ces lieux se réduisent à un petit nombre de classes : aussi peut-on considérer Platon comme le premier qui posa les bases de la vraie rhétorique et de la véritable éloquence. La rhétorique d'Aristote a joui et jouit encore d'une grande célébrité, tant pour l'ordre merveilleux qui y règne que pour la solidité des réflexions qui accompagnent ses préceptes, et pour la profonde connaissance du cœur humain, qui paraît surtout dans son traité des mœurs et des passions. C'est en 1521 que parut la première rhétorique française ; elle était intitulée *le grand et vray art de pleine Rhétorique*, par Pierre Fabry, natif de Rouen, curé de Morai.

RHODIUM. Métal trouvé, en 1803, par Wollaston, dans la mine de platine. Ce métal a été peu étudié.

RHUBARBE. Plante célèbre en médecine, qui n'a pas été connue des anciens. La rhubarbe croît en abondance dans la Tartarie orientale, d'où elle nous vient, d'un côté par la Perse, et de l'autre par la Moscovie. On prétend qu'il en vient aussi de cette partie de l'Ethiopie que les anciens nommaient *Barbarica*, et que c'est de là qu'on lui a donné le nom de *rheum barbaricum*. Ceux qui pensent ainsi ajoutent que la première rhubarbe fut apportée en Europe par Charles-Quint, à son retour de Tunis.

RHUM. Cette liqueur est une distillation du sucre, ou, si l'on veut, l'alcool qu'on retire des sirops de sucre fermentés. Afin de lui communiquer le goût particulier qu'il a, on fait infuser dans une partie de liquide des proportions variables de pruneaux, de râpures de cuir tanné, de clous de girofle, etc, en y ajoutant la quantité nécessaire de goudron.

RIBAUDS. « Philippe-Auguste, dit Hurtaut (*Dictionnaire historique de la ville de Paris*), fut le premier qui entretint des armées sur pied, même en temps de paix. On parle sous son règne d'une espèce de soldats appelés *ribauds*. C'étaient des déterminés, qu'on mettait à la tête des assauts et dont on se servait dans toutes les actions de hardiesse et de vigueur. » Le libertinage auquel ils s'adonnaient a rendu dans la suite leur nom infâme. Les ribauds avaient un chef qui portait le titre de *roi*, suivant l'usage établi alors de donner cette qualité à ceux qui avaient sur d'autres quelque espèce de commandement.

RICOCHET. C'est un terme d'artillerie : *charger à ricochet, tirer à ricochet*, etc. Pour tirer à ricochet, on charge la pièce à demi ; elle ne porte alors le boulet qu'à une certaine distance, où il tombe, saute, roule, et fait des ricochets, comme les pierres plates qu'on jette sur l'eau en l'effleurant. C'est le maréchal de Vauban qui est l'inventeur du ricochet. Il commença à en faire usage au siége d'Ath, en 1679.

RIGAUDON ou RIGODON. Cet air et cette danse doivent leur nom à un maître de danse nommé Rigaud.

RIME. La rime est le retour de sons égaux ou équivalents à la fin de deux ou d'un plus grand nombre de vers qui correspondent entre eux. Dans l'original, le *Cantique des cantiques* de Salomon est écrit en vers ; les vers en sont rimés, ce qui suffirait, pour prouver l'ancienneté de la rime, qui, selon toute apparence, prit naissance chez les Orientaux. Les troubadours, qui furent nos premiers poètes, empruntèrent la rime des Arabes. Jean Le Maire de Belges fait remonter beaucoup plus haut cette invention, puisqu'il l'attribue à Bardus V, roi des Gaules, le même qui introduisit une secte de poètes qui de ce nom furent appelés *bardes*. *Rime*, en langue grecque, signifie *mesure*. Ce fut, dit Mervesin (*Histoire de la poésie française*), du temps de Blanche de Castille, mère de Saint Louis, que l'on commença à entrelacer les rimes masculines et féminines, qu'on appela croisées. Au IVe siècle, Saint Ambroise introduisit la rime dans la poésie latine. Saint Thomas-d'Aquin s'imposa la même entrave, vers 1257, lorsqu'il composa la belle prose *Lauda Sion*.

RIOLANISTE, un des muscles fléchisseurs de la cuisse, doit son nom à Jean Riole, médecin de la reine Marie de Médicis, mort en 1657, qui fit en anatomie plusieurs découvertes utiles.

RIPAILLE, lieu devenu célèbre par la retraite d'Amédée, qui fut anti-pape sous le nom de Félix V, et par la vie joyeuse qu'il y mena. Ce mot ripaille (*ripalia*) vient, selon le père Labbe, du latin *ripa* (rive) : *A* ripâ *Lemani lacus*, ripalia. *Faire ripaille*. « Cette façon de parler, lisons-nous dans l'*Étymologie des proverbes français* par Bellingen, a pour auteur Amédée septième du nom, dernier comte et premier duc de Savoie, lequel à l'âge de cinquante-six ans, après le trépas de sa femme, Marguerite de Bourgogne, prit la résolution de quitter le grand monde, remit ses états entre les mains de Louis, son fils aîné, l'an 1439, et se retira à la Ripaille, lieu solitaire, rebâti par lui au rivage du lac de Genève, à une demi-lieue de la ville de Thonon. Il y fit grande chère. »

RIPUAIRES, du latin *riparii*, formé de *ripa* (rive), nom qui a désigné anciennement les peuples qui habitaient en deça des rives du Rhin et de la Meuse. Il fut porté d'abord par les Romains qu'on envoyait pour garder les rives du Rhin. Ensuite les Francs qui s'emparèrent de Cologne et des environs retinrent le nom de Ripuaires. Ils eurent leur roi et leurs lois particulières. Ces lois sont appelées *lois des Ripuaires* ou *des Francs ripuaires*.

RIVIÈRE, du latin *riparia* ou *rivaria*, assemblage d'eaux qui coulent dans un lit d'une étendue considérable Les eaux de pluie font les sources ; les sources font les fontaines ; les fontaines font les ruisseaux ; les ruisseaux forment les rivières.

RIZ. Le nom de ce céréale vient du latin *oryza*, d'où les Italiens ont fait *riso*, en retranchant comme nous l'*o* du commencement. Il n'existe point de plante qui nourrisse une plus grande quantité d'hommes que le riz, qui, en conséquence, soit plus cultivée. Non seulement il fait la base de la nourriture de la plupart des peuples intertropicaux de l'Asie, de l'Amérique et de l'Afrique, mais même il s'en consomme considérablement dans les autres parties du monde. Les variétés du riz sont innombrables en Asie et dans les îles qui en dépendent parce qu'il y est cultivé de temps immémorial. Elles sont moins multipliées en Amérique et encore moins en Europe. Il y en a dont les grains sont presque ronds : le *gonondouli* de l'Inde ; d'autres qui offrent une longueur de six lignes, sur une demi-ligne de diamètre : le *benasouli* de l'Inde. Il y en a de rougeâtres, de jeaunâtres, de noirâtres, de transparents, d'opaques, de hâtifs, de tardifs, de barbés et d'imberbes. C'est dans l'eau que croît naturellement le riz, et c'est là où, en l'inondant souvent, il faut le cultiver, si on veut en obtenir d'abondantes récoltes. En 1811, M. de Lasteyrie a proposé un moyen qui faciliterait l'introduction de la culture du riz en France et dans un grand nombre de pays en Europe, sans craindre que la santé des habitants soit altérée par cette culture. Ce moyen consisterait dans l'irrigation périodique qu'il substituerait à l'irrigation permanente.

ROBE. *Voyez* HABILLEMENT.

ROBE DE RABELAIS. Le chancelier Duprat ayant fait abolir, par arrêt du parlement, les priviléges de la Faculté de médecine de Montpellier, Rabelais se rendit à Paris, et parvint à faire révoquer cet arrêt. Ce fut en considération de ce service que l'on conserva à Montpellier la robe que revêtait Rabelais, en qualité de médecin. Cette robe resta en très-grande considération ; c'était elle que revêtaient les médecins quand ils étaient reçus docteurs de la Faculté de Montpellier : cela s'appelait *prendre la robe*, comme on disait *recevoir le bonnet*, quand on était reçu docteur en théologie. Cette robe dura jusqu'au commencement

du XVIIe siècle. Elle était si courte alors qu'elle n'allait plus que jusqu'à la ceinture, parce que chacun de ceux qui la revêtaient en emportaient un lambeau par curiosité. François Ranchin, étant chancelier de l'Université, en fit faire à ses dépens une toute pareille, en laissant les lettres initiales qui étaient brodées sur la première robe, qui signifiaient *Franciscus Rabelæus, Chinonensis* (François Rabelais, né à Chinon), et pouvaient aussi signifier *Franciscus Ranchinus, Cancellarius* (François Renchin, chancelier).

ROC. « La cinquième pièce des échecs, dit Fréret, est nommée aujourd'hui *tour;* on l'appelait autrefois *rok;* d'où le terme de *roquer*, pour dire faire un échange de place entre le roi et la tour, nous est demeuré. » Cette pièce, qui entre dans les armoiries de quelques anciennes familles, y a conservé le nom de *roc.* Les Orientaux la nomment, de même que nous, *rokh*, et les Indiens lui donnent la figure d'un chameau monté d'un cavalier, l'arc et la flèche à la main. Le terme de *rok*, commun aux Persans et aux Indiens, signifie, dans la langue de ces derniers, une espèce de chameau dont on se sert à la guerre, et que l'on place sur les ailes de l'armée en forme de cavalerie légère.

ROCAILLE. Composition d'architecture rustique qui imite les rochers naturels, et qui se fait de pierres trouées, de coquillages et de pétrifications de diverses couleurs, comme on en voit aux grottes et bassins de fontaines. Cet art a passé d'Italie en France. Le premier *rocailleur* qui ait fait dés grottes dans nos jardins, et au goût duquel on ait applaudi, parut à Fontainebleau.

ROGATIONS. Ces prières publiques furent instituées, vers l'an 468, par Saint Mamart, évêque de Vienne en Dauphiné, pour demander à Dieu la cessation des tremblements de terre, des tempêtes continuelles et des ravages causés par les bêtes féroces. En 511, le concile d'Orléans, convoqué par Clovis, ordonna que ces prières auraient lieu dans toute la France et la Belgique pour la conservation des biens de la terre.

ROGER BONTEMPS. Cette expression proverbiale vient d'un seigneur, nommé *Roger*, de la maison des *Bontemps*, fort illustre dans le Vivarais. Parce que le chef de cette maison fut très-estimé pour sa valeur, sa belle humeur et sa bonne chère, on se fit une gloire, en ce temps-là, de l'imiter en tout, et plusieurs se firent, par honneur, appeler *Roger Bontemps;* ce qui, dans la suite, s'est étendu à tous ceux qui passent la vie agréablement et sans souci.

ROI. Aux juges, qui longtemps avaient gouverné les Hébreux, succédèrent les rois, l'an du monde 2900; déjà depuis longtemps les Égyptiens étaient gouvernés par des rois. Tous les petits états de la Grèce reconnaissaient des rois pour leurs fondateurs. Lacédémone, dès son origine, en eut deux, qui commandaient ensemble avec égalité de puissance et d'autorité. Romulus, fondateur de Rome, en fut élu le premier roi par le consentement de tout le peuple, et il fut convenu qu'il partagerait l'autorité avec le sénat et le peuple assemblé.

Il paraît que ce titre de roi était prodigué anciennement: il y avait un roi de la basoche, un roi des ribauds, un roi des merciers, un roi des arbalétriers, un roi des arquebusiers un roi des barbiers, un roi des arpenteurs, un roi des violons, etc.; et plusieurs chefs de corporation portèrent cette dénomination, jusqu'à ce que Henri III défendit en France de prendre le titre de roi, et ne laissa subsister que le roi de la fève.

ROI D'ARMES. L'institution des rois d'armes est très-ancienne en France. Ces ministres d'un prince et d'un peuple guerriers avaient sous leur commandement les hérauts d'armes, les chevaucheurs d'armes et les poursuivants d'armes; on ne parvenait à ces différents degrés que successivement et après avoir servi, pendant certain nombre d'années, dans les armées et dans les cours. Les rois d'armes jouissaient de priviléges et d'exemptions sans nombre. Quelques uns disent que ce fut Clovis qui institua ces sortes d'officiers, et qui leur donna le nom de son cri: *Saint-Denys Montjoie;* d'autres disent que ce fut Dagobert. La Colombière prétend que ce fut le roi Robert, et que le premier qui eut cette charge fut un nommé Robert Dauphin, noble et vaillant chevalier.

ROI DES MERCIERS. C'est le titre que portait autrefois en France un officier qui avait une très-grande autorité, et veillait sur tout ce qui concernait le commerce. La charge du roi des merciers fut créée du temps de Charlemagne, supprimée en 1544 sous François 1er, rétablie l'année suivante, et supprimée de nouveau par Henri IV, en 1597.

ROI DE LA FÈVE. « C'est, dit l'abbé Tuet, dans ses *Matinées senonoises*, celui à qui est échue la fève du gâteau qu'on partage la veille ou le jour de la fête des Rois. L'usage de *faire les rois* nous vient des saturnales que célébraient les Romains aux calendes de Janvier. »

ROMAINE. On donne ce nom à une balance où les poids sont mesurés par la flexion d'un ressort. Dans le tom. VII, de son *Recueil d'antiquités*, Caylus a publié une balance antique connue aujourd'hui sous ce nom ; on ne peut en avoir une plus complète. « La balance, dit Millin, y est placée en équilibre avec un de ces bustes de princes qui servaient de poids. »

ROMAINE (*Académie*), autrement appelée l'*académie de Saint-Luc*. Elle fut fondée par le Mutian, peintre célèbre, qui lui légua deux maisons, et l'institua son héritière dans le cas où ses enfants ne laisseraient point de postérité : les papes Grégoire XIII et Sixte V confirmèrent cet établissement par des brefs. Cette académie ayant désiré d'entretenir entre elle et celle des peintres français que le roi avait établie à Rome, en 1665, un commerce d'amitié et d'instruction, ayant même nommé le célèbre Lebrun pour son directeur et son prince, titre qu'elle n'avait accordé alors qu'à des peintres romains, Louis-le-Grand fit expédier, en 1676, des lettres de jonction des deux corps, et fonda un revenu pour le directeur que l'académie de Paris y envoie, et pour les pensions de douze élèves qui ont remporté les premiers prix de peinture, de sculpture ou d'architecture.

ROMAN. La langue romance ou le *romanum rusticum*, c'est-à-dire la langue romaine ou latine rustique, corrompue, ayant été la langue dominante en France jusqu'au VIIIe siècle, les premières histoires, soit vraies, soit fabuleuses, furent écrites en ce jargon. De là il nous est resté le mot de *roman*, qui ne se dit plus que des histoires feintes. On croit que les Égyptiens, les Arabes, les Perses, les Syriens et les Indiens, sont les premiers inventeurs des romans, et que, de chez eux, ces fictions ont passé chez les Grecs et chez les Romains. Antoine Diogène écrivit les *Amours de Dinace et de Déocillis* : c'est, dit-on, le premier des romans grecs. Jamblique a peint les *Amours de Rhodanis et de Simonide*; Achille Tatius composa le *Roman de Leucippe et de Clitophon*; enfin Héliodore, dans le IVe siècle de notre ère, raconta les *Amours de Théagène et de Chariclée*. Les premiers romans heroïques et amoureux furent, selon Winckelmann, composés en France par les Provençaux, dans le moyen-âge. Ces romans donnèrent naissance à ceux des autres peuples, même des Italiens. Le plus ancien roman écrit en langue romance ou vulgaire française, est celui qui a pour titre *Garin le Lohérans* ou *le Lorrain*. L'auteur vivait en 1150, sous le règne de Louis VII, dit le Jeune. C'est à-peu-près du règne de Charlemagne que datent les romans de chevalerie ; celui de Turpin, archevêque de Reims, a été composé, selon l'opinion commune, sur la fin du XIe siècle. Ce sont les Arabes qui ont communiqué aux Espagnols le goût des romans. En France, Honoré d'Urfé est le premier qui ait donné, au commencement du XVIIe siècle, un roman bien conduit, sous le titre d'*Astrée*. Le premier roman qui présenta des aventures raisonnables et écrites avec goût fut celui de *Zaïde*. *La princesse de Clèves*, autre production de madame de La Fayette, offre encore plus d'intérêt. Scarron dans un autre genre a fait un ouvrage qui survivra à ses autres écrits : c'est le *Roman comique*.

ROMANCE. Nos premiers poètes, c'est-à-dire toutefois ceux qui ont paru après nos troubadours, qui écrivaient en idiome provençal, se sont servis de la langue romance ou *romanum rusticum* ; de là vient que les chansons qui expriment les malheurs et les plaintes de l'amour, selon La Harpe, s'appellent encore *romance*. La première pièce de vers connue en notre langue, est, si l'on en croit Berquin, la romance de Roland, que les soldats de Charlemagne avaient coutume de chanter en marchant au combat.

ROMANE ou ROMANCE (*Langue*). Quelques-uns l'ont appelée *romans* ou *romant*. C'était une langue composée de celtique et de latin, mais dans laquelle celui-ci l'emportait assez pour autoriser les noms qu'on vient de dire. Ce fut cette langue qui fut en usage durant les deux premières races : elle était nommée *rustique* ou *provinciale* par les Romains et par ceux qui leur succédèrent ; ce qui semble prouver qu'elle n'était parlée que par le peuple et les habitants de la campagne. Les auteurs du roman d'*Alexandre* disent cependant qu'ils ont traduit cette composition du latin ou *roman*. Il y avait dans la Gaule, lorsque les Français y entrèrent, trois langues vivantes : la latine, la celtique et la romane ; et c'est de celle-ci sans doute que Sulpice-Sévère, qui écrivait au commencement du Ve siècle, entend parler lorsqu'il fait dire à Posthumien : Tu vero *vel celticè vel, si mavis, gallicè loquere*. La langue qu'il appelait *gallicane* devait être la même qui dans la suite fut nommée plus communément la *romane ;* autrement il faudrait dire qu'il régnait dans les Gaules une quatrième langue, sans qu'il fût possible de la déterminer ; à moins

que ce ne fût un dialecte du celtique non corrompu par le latin, et tel qu'il pouvait se parler dans quelques cantons de la Gaule avant l'arrivée des Romains. Mais quelque temps après l'établissement des Francs, il n'est plus parlé d'autre langue en usage que de la romane et de la tudesque. Le plus ancien monument que nous ayons de la langue romane est le serment de Louis-le-Germanique, auquel répondirent les seigneurs français du parti de Charles-le-Chauve.

ROMANTISME. Nom qu'on donne à la littérature moderne. Le genre romantique cherchant ses images dans le moyen-âge et les choses gothiques, est opposé au classique, toujours fidèle à l'antiquité. Ce genre est dû à Mr de Chateaubriand et à Mad. de Staël.

ROMARIN. Cet arbrisseau croît au midi de la France, en Espagne et en Italie, sur les bords de la mer et dans les terrains secs et pierreux. Il est toujours vert, très-aromatique. Les abeilles recherchent avec avidité le nectar de ses fleurs. C'est à lui que les miels de Narbonne, de Mahon et sans doute du Mont-Hymète doivent leur supériorité.

ROME, *Roma*. Ville métropole du culte catholique, capitale des états de l'Église; traversée par le Tibre et entourée d'une campagne aride et presque dépeuplée. Suivant la tradition la plus accréditée, Romulus, en l'an 753 avant Jésus-Christ, fonda, sur le Mont-Palatin, une ville d'un assemblage de cabanes grossières, habitées par des pâtres et des malfaiteurs dont il fut le chef, auxquels il donna une sorte de constitution qui fut la base sur laquelle s'éleva plus tard la puissance romaine. Tatius, roi des Sabins, vint ensuite s'établir dans les mêmes lieux avec une partie de son peuple et occupa le Mont-Tarpéien, appelé depuis Capitolin, lequel fut alors renfermé dans la nouvelle ville. Numa-Pompilius y joignit une partie du Mont-Quirinal; Tullus-Hostilius, le Mont-Célius, et Ancus-Martius, le Mont-Aventin. Servius-Tullius entoura Rome d'un mur en pierres de taille en y comprenant les Monts Esquilin et Viminal, et une partie du du Quirinal. Cette enceinte subsista jusqu'à Sylla qui l'agrandit un peu. Plusieurs empereurs firent ensuite des augmentations partielles; enfin, l'empereur Aurélien bâtit, en 171 après Jésus-Christ, le mur qui a porté son nom et dont il ne reste que des vestiges. La partie la plus ancienne des murs actuels fut bâtie, en 402, par l'empereur Honorius. Le pape Léon IV fit élever, en 850, une muraille autour du Vatican, et cette partie fut désignée sous le nom de *Citta Leonina*. Rome actuelle est divisée en quatorze *rioni* ou quartiers, dont douze sont sur la rive gauche du Tibre. Les sept collines sur lesquelles était bâtie l'ancienne ville sont: le Mont-Capitolin, seul couvert de maisons; les Monts Quirinal, Viminal et Esquilin, qui ne le sont qu'en partie; et les Monts Palatin, Aventin et Célius qui sont déserts. A droite du Tibre sont deux collines, le Janicule (*Gianicolo*) au Sud, et le Vatican au Nord de ce même côté du Tibre, et au Nord-Ouest de Rome est le fort Saint-Ange, surmonté d'une statue d'ange en bronze, qu'on appelle encore *Mole-Adriana*, parce qu'il remplace le superbe mausolée que l'empereur Adrien s'était fait bâtir dans les jardins de Domitien. Parmi les monuments modernes, l'église Saint-Pierre est considérée comme le plus bel édifice de l'univers. Cette basilique fut d'abord bâtie par Constantin, sur l'emplacement des jardins de Néron; dans le XVe siècle, le pape Nicolas V conçut le projet de la refaire, mais ce fut Jules II qui en posa la première pierre en 1506; les papes qui vinrent ensuite l'achevèrent d'après les plans et les dessins des plus célèbres architectes d'alors: tels furent Bramante, Michel-Ange, Vignole, Maderno et le Bernin, qui déployèrent dans cette vaste entreprise tout ce que l'art et le goût pouvaient offrir de beau et de grandiose à l'admiration des hommes. L'église Sainte-Marie-Majeure, qui tire son surnom de ce qu'elle est la plus grande de vingt-six autres consacrées dans Rome à la mère du Sauveur, est bâtie sur le Mont-Esquilin: on la nomme encore basilique Libérienne, à cause du pape Saint Libère qui en fit jeter les fondements dans le IVe siècle. La basilique de Saint-Jean de Latran, construite d'abord par Constantin et rebâtie dans le XIVe siècle avec plus de magnificence, a le titre de première église du monde, parce qu'elle est le siége du souverain pontife, comme évêque de Rome: c'est là qu'après son exaltation le pape vient prendre le *possesso*. *Voyez* Italie, Papes.

RONDACHE. Bouclier rond qu'on appelait aussi *rondelle*. On s'en servait encore du temps de Henri IV.

RONDEAU. Cette petite pièce de poésie est d'origine française.

Les premiers rondeaux dont parle notre histoire littéraire ont été composés par Venceslas de Luxembourg, duc de Brabant, et recueillis par Jean Froissard, l'historien, qui fit aussi

des rondeaux, des virelais et des ballades vers la fin du XIVe. siécle. Villon est le premier qui ait trouvé le vrai tour du rondeau, et qui l'ait asservi à des refrains réglés.

ROSAIRE. Chapelet en usage dans l'église romaine, lequel est composé de quinze dizaines d'*Ave-Maria*, dont chacune commence par un *pater*. Ce nombre de prières devant être dites en l'honneur de la Vierge, le chapelet semble composer une couronne ou un chapeau de *roses*, d'où vient probablement le nom de *rosaires*. Quelques auteurs, et entre autres Mézeray, attribuent à Saint Dominique l'origine du rosaire; mais dom Luc d'Achery prouve qu'il était en usage dès l'an 1100, et qu'ainsi l'ordre de Saint Dominique n'a servi depuis qu'à le rendre plus célèbre. On ne sait pas certainement qui est l'instituteur du *rosaire*. Les uns l'attribuent à Paul, abbé du mont Phermée en Lybie, contemporain de Saint Antoine; d'autres à Saint Benoît, et d'autres au vénérable Bède. Polydore Virgile raconte que Pierre l'ermite, voulant disposer les peuples à la croisade, sous Urbain II, en 1096, leur enseignait le psautier laïque, composé de plusieurs *pater* et de cent cinquante *ave*, de même que le psautier ecclésiastique est composé de cent cinquante psaumes, et qu'il avait appris cette pratique des solitaires de la Palestine. On a trouvé dans le tombeau de Sainte Gertrude de Nivelle, décédée en 667, et dans celui de Saint Norbert, décédé en 1134, des grains enfilés qui paraissent des restes de chapelets. Mais tous ces faits, pour la plupart incertains, n'empêchent point de croire que l'on doit à Saint Dominique cette manière de prier, et qu'il est le premier qui ait mis le rosaire en honneur, environ l'an 1208, par l'institution de la confrérie du Rosaire.

ROSE. *Voyez* Rosier.

Rose blanche, Rose rouge. Sous le règne de Henri VI d'Angleterre, en 1453, il y avait un descendant d'Édouard III. Ce prince était un duc d'York; il portait sur son écu une *rose blanche*, et le roi Henri VI, de la maison de Lancastre, portait une *rose rouge*. Ce fut de là que vinrent ces noms célèbres consacrés à la guerre civile. La bataille de Bosworth, donnée en 1485, et dans laquelle périt Richard III, mit fin aux désolations dont la *rose rouge* et la *rose blanche* avaient rempli l'Angleterre.

Rose d'or. L'usage où est le pape de bénir une rose d'or, le quatrième dimanche de carême, pour en faire présent à quelque église, à quelque prince ou princesse, ne s'est introduit que dans le XIIe siècle; du moins il n'en est pas parlé plus tôt dans l'histoire. Alexandre III envoya la rose d'or à Louis-le-Jeune, roi de France.

ROSE-CROIX. On attribue l'établissement des rose-croix à Elfride, reine d'Angleterre, qui institua, dit-on cet ordre pour engager ses sujet, à défendre leur pays, lors d'une invasion des Danois.

Rose-croix. Cet fut en 1610 que l'on commença à entendre parler de cette société chimérique dont on n'a découvert ni trace ni vestige. On débitait qu'il paraissait une illustre société, jusque-là cachée, et qui devait son origine à Christian Rosen-Creuz. On ajoutait que cet homme, né en 1387, ayant fait le voyage de la Terre-Sainte pour visiter le tombeau de Jésus-Christ, avait eu à Damas des conférences avec les sages chaldéens, desquels il avait appris les sciences occultes, entre autres la magie et la cabale; qu'il avait perfectionné ses connaissances en continuant ses voyages en Égypte et en Lybie; que, de retour dans sa patrie, il avait conçu le généreux dessein de réformer les sciences; que pour réussir dans ce projet, il avait institué une société secrète composée d'un petit nombre de membres auxquels il s'était ouvert sur les profonds mystères qui lui étaient connus, après les avoir engagés sous serment à lui garder le secret, et leur avoir enjoint de transmettre ses mystères de la même manière à la postérité. Mais il paraît plus probable que le nom allemand du chef de cette prétendue association secrète est supposé, qu'il n'est que le titre de la secte même, et signifie *Chrétien de la rose-croix*. Gabriel Naudé a publié deux ouvrages, recherchés par les curieux, qui ont pour objet de prouver la vérité de l'histoire de ces philosophes alchimistes; et le baron de Mosheim donne de la manière suivante l'étymologie de ce mot: « Le titre de rose-croix, dit-il, désigne évidemment les philosophes chimistes, qui joignaient les secrets de la chimie aux vérités de la religion; il est tiré de la chimie elle-même, et il n'y a que ceux qui entendent cet art et la langue qui lui est propre qui puissent en saisir le vrai sens et toute l'énergie. Il n'est pas composé, comme quelques personnes le croient, des deux mots *rose* et *croix*, mais bien du dernier de ces mots et de celui de *ros*, qui, en latin, signifie la *rosée*, le plus puissant dissolvant de l'or. Dans le style des chimistes, la *croix* est équivalente au mot *lu*-

mière. » Il existe dans l'ordre des francs-maçons un grade appelé *rose-croix;* là, ce nom est allégorique.

Rose trémière. Cette plante est originaire de Syrie. Sa graine nous a été apportée du temps des croisades. Elle vient aussi en Chine. La *rose trémière à feuilles de figuier* est originaire de Sibérie. Elle possède, comme la précédente, des propriétés médicinales.

ROSÉE, du latin *ros*, on appelle *rosée* une vapeur humide qui se trouve le matin sur la terre et sur les feuilles de toutes les plantes de la campagne. On appelle *serein* celle qui paraît tomber le soir, quand le ciel est pur, et qui mouille sensiblement le linge et les habits. Les observations ont prouvé que ces deux phénomènes ne sont que la continuation l'un de l'autre, et que si quelquefois l'un d'eux seulement s'observe, c'est que le ciel, en cessant d'être serein, en interrompt le cours. Ce n'est que depuis fort peu d'années que les physiciens ont conçu une juste idée de la formation de la rosée. Généralement on l'assimilait à la pluie en la faisant dépendre immédiatement d'un refroidissement de l'atmosphère, qui déterminait la précipitation d'une partie de l'humidité dont elle était chargée. Cependant Aristote rapporte qu'on avait observé déjà de son temps que la rosée ne déposait que pendant les nuits calmes et sereines; et l'on a remarqué depuis longtemps que les métaux polis avaient moins d'aptitude que les autres corps à se couvrir d'humidité. Le docteur Wells, physicien anglais, est le premier qui ait donné sur la formation de la rosée une explication satisfaisante.

ROSIER. Les rosiers sont des arbrisseaux de toute grandeur, indigènes ou exotiques, qui doivent être comptés parmi les plus agréables productions du règne végétal. Il en existe un grand nombre d'espèces et de variétés. Les anciens connaissaient beaucoup de roses. Ils les cultivaient avec soin; ils en composaient leurs parfums, en formaient des couronnes. Les roses donnent par la distillation une eau odorante, appelée *eau de rose*, et une huile essentielle, transparente, figée à une température ordinaire, qui est consacré à la toilette des dames: elle est très-recherchée pour son parfum qui se développe par le frottement. Les Orientaux en font un grand usage : ils enfoncent une épingle dans cette huile figée, et la quantité médiocre que l'épingle enlève, suffit pour parfumer pendant la journée plusieurs personnes. Autrefois, dans plusieurs villes de France, le droit d'élever des rosiers était restreint : c'était un privilége particulier. On attribue généralement au roi René d'Anjou, qui se plaisait beaucoup à la culture des fleurs, l'introduction en France des roses de Provins et des roses musquées.

ROSIÈRE. C'est le nom qu'on donne à la jeune fille qui obtient, dans certains endroits, le prix sur ses compagnes, comme étant jugée la plus sage. Ce mot vient sans doute de la guirlande de roses dont on la couronne. La première rosière fut instituée à Salency, en 535, par Saint Médart, évêque de Noyon.

ROSTRES, du latin *rostra*, qui signifiait tribune aux harangues, ou la tribune d'où l'on haranguait le peuple romain. Ce mot *rostra* est le pluriel de *rostrum*, qui signifiait bec d'oiseau, et par extension éperon de navire, de galère, à cause de la forme de ces éperons, qui ressemblaient à des becs d'oiseaux. La tribune aux harangues fut nommée *rostra*, en français *rostres*, parce qu'elle était ornée des éperons de galères prises sur les Antiates ou peuples d'Antium.

ROTE. Juridiction établie à Rome par le pape Jean XXII, vers le commencement du XIV[e] siècle, pour juger par appellation de toutes matières bénéficiales et patrimoniales de tout le monde catholique, qui n'a point d'indult pour les agiter devant ses propres juges; comme aussi de tous les procès de l'état ecclésiastique. Ce mot *rote* vient, dit-on, de ce que le pavé de la chambre où les juges s'assemblent, est de marbre figuré en forme de *roue*, ou, selon quelques-uns, parce que, quand ils jugent, ils forment un cercle.

ROTIN. L'art de filer le rotin des Philippines, de manière à le substituer au crin dans la fabrication des étoffes, a été inventé, il y a sept ou huit ans, ainsi que l'art de teindre ce produit, par M. A. Hanssens, fabricant d'étoffes de crin à Vilvorde (entre Bruxelles et Malines).

ROUBLE Pièce de monnaie de Russie, qui vaut quatre francs de notre monnaie. « La dénomination de *rouble*, vient de *rubbli*, qui signifie *dentelure* ou *crénelage*. Dans l'origine, les monnaies étaient *crénelées*. »

ROUE, du latin *rota*.

Roue des potiers de terre. Strabon et Pline attribuent l'invention de cette roue au scythe Anacharsis, qui mourut environ cinquante ans avant Jésus-Christ. Mais Homère en parle dans ses ouvrages, et l'on sait que le père de la poésie grecque précéda de plusieurs siècles le disciple de Solon.

Roue (*Supplice de la*). Cujas prétend que ce supplice était inconnu aux anciens, et Furgault, dans son *Dictionnaire d'antiquités grecques et romaines*, dit que la roue est un supplice de la plus haute antiquité. « On y attachait, ajoute-t-il, fortement le criminel; on la faisait tourner de façon que ses membres y étaient dilatés et déchirés. » Dans les temps modernes ce genre de supplice a été imaginé en Allemagne, et on l'a appelé le supplice de la *roue*, ou parce qu'on expose le supplicié sur la roue, ou parce qu'en Allemagne on le rompt avec une *roue*. Sous la première race de nos rois, on l'employait même contre les femmes, mais ce n'était que pour les plus grands crimes. Frédégonde, épouse de Chilpéric, attribuant à des maléfices la mort du jeune prince Thierry, fils de Childebert II, roi d'Austrasie, fit, sur ce prétexte, brûler plusieurs femmes de Paris, et en fit attacher d'autres sur la roue, après qu'elles eurent eu les os rompus. En 1127, Louis-le-Gros fit mettre en croix Louis Berthold, principal auteur de l'assassinat de Charles-le-Bon, comte de Flandre, avec un chien attaché auprès de lui, qu'on battait de temps en temps afin de lui faire mordre le visage, et le meurtrier, nommé Bouchard, fut roué. Ces exemples cependant étaient rares en France avant François 1er, qui, par son édit de l'année 1538, ordonna d'infliger le supplice de la roue aux voleurs de grands chemins. Ce supplice a été aboli depuis la révolution, et remplacé par la guillotine.

ROUEN. Les historiens sont incertains sur l'origine de cette importante ville manufacturière, jadis capitale de la Nomandie, et aujourd'hui chef-lieu du département de la Seine-Inférieure. On sait seulement que du temps de Jules-César elle n'était qu'une bourgade de la Gaule-Belgique. Au IIIe siècle, elle consistait en une seule rue. En 840 elle était encore très-peu considérable. Elle fut successivement agrandie vers le Nord dans les XIIe et XIIIe siècles, et vers l'Ouest dans le XIVe siècle. Cette ville porta le nom de *Rothomagus* jusqu'à la conquête des Normands qui le changèrent en celui qu'elle a aujourd'hui.

ROUET. L'art de filer, presque aussi ancien que le monde, a commencé par le fuseau, et le rouet pour filer n'a été inventé à Brunswich qu'en 1530, par un bourgeois de cette ville, que l'on nommait Jurgen. En 1777, M. de Bernières a imaginé d'ajouter au rouet à pédale une seconde bobine pour pouvoir filer des deux mains à la fois, ce qui double presque le produit du fil que peu faire une fileuse.

ROUILLE. Cette matière, qu'on appelait jadis *safran de mars apéritif*, est du peroxide de fer hydraté et carbonaté. Elle se forme à la surface du fer exposé à l'action de l'air et de l'eau, et résulte de la double décomposition de ces deux substances. Le moyen dont on fait usage ordinairement pour préserver de la rouille les ustensiles de fer et d'acier, consiste à les frotter légèrement d'huile ou de graisse.

ROUISSAGE. *Voyez* Broie.

ROULADE. C'est le passage dans le chant de plusieurs notes sur une même syllabe. La roulade est une invention de la musique moderne. Il ne paraît pas que les anciens en aient fait usage, ni qu'ils aient jamais battu plus de deux notes sur la même syllabe. Cette différence est un effet de celle des deux musiques, dont l'une était asservie à la langue, et dont l'autre lui donne la loi.

ROULEAU. Ce que nous appelons aujourd'hui livre se nommait autrefois *rouleau*, *volume*, du latin *volumen* dont la racine est *volvere* (rouler). En peinture on appelle *rouleaux* ces écriteaux que les peintres du moyen-âge, et quelques-uns de ceux qui ont vécu lors de la renaissance des arts, mettaient à la main des figures, ou qu'ils faisaient sortir de leur bouche, et sur lesquels ils écrivaient ce qu'ils supposaient que ces figures disaient de conforme au sujet représenté. Ces rouleaux, ont disparu avec le goût gothique.

ROUSSILLON. Cette ancienne province du Sud-Est de la France, et dont Perpignan était la capitale, se trouve comprise à-peu-près dans le département des Pyrénées-Orientales. Elle tire son nom de la ville de *Ruscino*, qui faisait partie, sous les Romains, de la première Narbonaise. Les comtes de Roussillon, de gouverneurs amovibles qu'ils étaient dans l'origine, parvinrent à se rendre maîtres du pays sous le règne de Charles-le-Simple. En 1640, Louis XIII s'empara du Roussillon.

ROUTES. Sémiramis s'était, dit-on, appliquée à faire pratiquer des routes dans toute l'étendue de son empire. C'est le plus ancien exemple que l'histoire fournisse de pareils travaux. *Voyez* Chemin de Fer.

ROUTE, Routiers. Espèce de brigands qui ont longtemps ravagé la France, et qui formaient un corps de troupes dont les rois se sont servis dans plusieurs occasions, mais qui furent entièrement dissipés sous le règne de Charles V.

RUBAN. Si l'on veut remonter à l'origine des rubans, on la voit se perdre dans la nuit des temps. Quoique l'usage des sandales ne fût pas commun en Égypte, on en voit cependant à une statue d'Isis, qui sont attachées avec des rubans. Pietro della Valle dit en avoir vu de semblables à une momie. Chez les Juifs, chez les Grecs et chez les Romains, on attachait la chaussure, et l'on en vint à l'orner avec des rubans ordinairement croisés les uns sur les autres. Quelquefois les femmes grecques liaient leurs cheveux avec des rubans; Numanus reprochait aux Troyennes leurs mitres ornées de rubans; les Juives s'en paraient la tête, et le goût en passa aux Romains. Certains prêtres hébreux s'environnaient la tête d'un ruban de la largeur du petit doigt. La mitre du roi d'Égypte se nouait sous le menton avec des rubans, ainsi que le chapeau des voyageurs à la thessalienne. Le ruban gaufré est celui sur lequel on imprime certains ornements de fleurs, d'oiseaux, de ramages ou de grotesques. La mode de ces rubans ayant commencé à s'établir vers l'an 1680, et la nouveauté leur donnant un grand cours, un nommé Chandelier, rubanier à Paris, lassé de gaufrer ses rubans en y appliquant successivement, comme ses confrères, plusieurs plaques d'acier gravées de divers ornements, ainsi qu'il se pratique pour la gaufrure des étoffes, imagina une espèce de laminoir, assez semblable à celui dont on se sert à la monnaie pour aplatir les lames des métaux, mais beaucoup plus simple. A l'aide de cette machine, une pièce entière de ruban recevait la gaufrure en moins de temps que les autres ouvriers n'en employaient pour une seule aune. Le génie et l'invention de ce rubanier eurent leur récompense : les rubans gaufrés firent sa fortune. Les rubans de *fil*, de *coton*, de *laine*, de *filoselle*, connus sous le nom de *padoues*, prirent naissance dans la ville de Padoue, en Italie; ils se fabriquent actuellement pour la plupart aux environs de Lyon; Saint-Étienne en fournit une grande quantité. Les rubans de *fil*, unis ou croisés, sont fournis par les manufactures d'Ambert (Puy-de-Dôme), et de Flandre. Les rubans de *laine* ont leur principale fabrique à Amiens. La fabrique de Paris l'emporte sur toutes les autres, pour les rubans d'*or* et d'*argent*.

RUBIS, du latin *rubius*. C'est le nom d'une pierre précieuse, transparente, et d'une couleur plus ou moins rouge On en distingue de quatre sortes, savoir : le *rubis oriental*, il est d'un rouge cochenille et d'une dureté à-peu-près égale à celle du diamant; le *rubis spinelle* moins dur que le précédent; quoique rouge, il a un reflet tirant sur l'orangé; le *rubis balais* est d'un rouge clair; et le *rubis du Brésil* est d'un rouge tirant sur le jaune. Romé de Lisle, dans sa *Cristallographie*, parle de cachets des anciens gravés sur le rubis; cependant on n'en connaît dans aucune collection. Nous savons par Pline que les anciens le trouvaient très-difficile à graver; ils disaient aussi qu'il emportait la cire, et que son approche la faisait fondre : sa couleur et son nom ont dû facilement accréditer cette superstition.

RUNIQUES ou **RUNES** (*Caractères*). On nomme ainsi des caractères, très-différents de ceux qui nous sont connus dans une langue que l'on croit être la celtique, que l'on trouve gravés sur des rochers, sur des pierres et sur des bâtons, en Danemarck, en Suède, en Norwège et au Nord de la Tartarie. Quelques-uns en attribuent l'invention à Ulphilas, parce que cet évêque des Goths, établis dans la Thrace et la Mésie, traduisit la Bible en langue gothique sous le règne de l'empereur Valens, et l'écrivit en caractères runiques. Mais l'historien Mallet présume qu'Ulphilas n'a fait qu'ajouter quelques nouveaux caractères à l'alphabet runique déjà connu des Goths; ce qui est certain, c'est que toutes les chroniques et les poésies du Nord s'accordent à attribuer aux *runes* une antiquité très-reculée. Suivant ces monuments, c'est Odin, le conquérant, le législateur et le dieu de ces peuples septentrionaux, qui leur donna ces caractères, qu'il avait vraisemblablement apportés de la Scythie, sa patrie : aussi trouve-t-on, parmi les titres de ce dieu, celui d'*inventeur des runes*. L'usage de ces caractères s'est maintenu dans le Nord longtemps après qu'on y eut embrassé le Christianisme; il subsiste même encore parmi les montagnards d'une province de Suède. On distinguait plusieurs espèces de *runes* : on employait les *runes amères*, lorsqu'on voulait faire du mal; les *runes secourables*, pour détourner les accidents; les *runes victorieuses*, pour procurer la victoire à ceux qui en faisaient usage; les *runes médicinales*, pour guérir des maladies; enfin il y avait des *runes* appropriées à toute espèce de choses; mais une faute d'orthographe était de la dernière conséquence, et les accidents qui pouvaient en résulter n'étaient éloignés que par la formation d'autres *runes* écrites avec la plus grande exactitude.

Runiques (*Vers*). L'espèce de vers employée dans la poésie des Finlandais est ce qu'on appelle *vers runiques*, d'après l'ancien mot gothique *runoot*. Ce sont des vers de huit trochées ou pieds

de deux syllabes, une longue et une brève. Ces vers n'ont pas de rimes.

RUSSIE. Le plus vaste empire de la terre, où toute l'autorité suprême est concentrée dans la personne du czar, qui prend le titre d'autocrate. Il embrasse le Nord de l'hémisphère boréal dans une étendue de 211 degrés de longitude. La plus grande longueur de cette immense monarchie est d'environ 3,000 lieues, et se trouve vers le 55e parallèle; sa plus grande largeur est de 700 lieues. Les éléments hétérogènes qui composent la population de ce grand empire, ont introduit quarante langues différentes et une foule de dialectes particuliers qui s'y rattachent. La langue principale dérive de l'ancien slavon : elle a son alphabet particulier, en partie imité des caractères grecs. Quoiqu'il ait existé des chroniques en russe, ce n'est que depuis Pierre Ier que la littérature et les sciences ont été cultivées. La plupart des religions pratiquées dans l'ancien continent le sont librement en Russie depuis 1702, mais le Christianisme, modifié par le schisme grec, est la religion dominante. Les anciens désignaient vaguement par le nom de *Scythie* l'ensemble des pays enclavés dans l'empire de Russie, et dont ils n'eurent qu'une connaissance imparfaite. Cependant les Grecs étendirent leurs relations chez les Cimmériens, peuple situé sur les côtes septentrionales de la mer Noire, où ils fondèrent des colonies florissantes. C'est probablement du sein de la nation scythe, répandue dans le Nord de l'Europe et de l'Asie, qu'est sortie la grande peuplade des Huns, qui, sous la conduite d'Attila, surnommé le fléau de Dieu, ravagea les Gaules au milieu du Ve siècle, et qui bientôt après fondit sur l'empire romain. Au VI siècle, le nom de Sarmates paraît avoir été remplacé par celui de *Slaves*, dont l'étymologie est très-incertaine; celle du nom de *Russie* ne l'est pas moins : suivant les uns, il dérive de *Rouss*, fils de Japhet; suivant d'autres, d'un *Ross*, prince polonais, de date beaucoup plus récente; mais le plus grand nombre d'auteurs croient trouver l'origine du nom et de la nation russes dans la tribu sarmate des Roxolans. Ce n'est, qu'au IXe siècle de notre ère, que l'histoire parle, pour la première fois, des Russes sous ce nom; auparavant, les peuplades slaves n'en avaient pas qui les désignât en commun. En 882, les Slaves de Novgorod se soumirent à Rurik, chef des Varègues russes, peuple scandinave. Les successeurs de Rurik agrandirent graduellement leurs états, et les tribus slaves furent appelées *Russes*. Au Ve siècle, cette nation embrassa le Christianisme.

RYDER ou RUYDER. Monnaie d'or hollandaise qui vaut 31 fr. 65 cent. *Ryder* signifie *courir*, et cette monnaie est ainsi appelée parce qu'elle représente un guerrier et un cheval courant.

S.

S, dix-neuvième lettre de notre alphabet. S se trouve dans plusieurs abréviations des anciens, et veut dire assez souvent *sanctus*; SS, *sanctissimus*. Les monnaies frappées à Reims sont marquées d'un S.

SABBAT. Nous avons pris ce mot du latin *sabbatum*, dérivé de l'hébreu *sabbath*, qui signifie *cessation* ou *repos*. Quelques auteurs prétendent que, dès les premiers temps de la création, Dieu commanda aux hommes d'observer le jour du sabbat, il en fit un précepte exprès et formel aux Hébreux, comme on le voit dans l'*Exode*. Le sabbat commençait le vendredi au soir, suivant l'usage des Juifs, qui célèbrent leurs fêtes d'un soir à l'autre.

SABBAT. Assemblée nocturne où l'on suppose que les sorciers se rendent. Cette réunion, s'appelle le sabbat, soit que ce nom vienne de Bacchus, qui s'appelait encore *Sabasius*, soit à cause du samedi (en latin *sabbatum*) jour indiqué pour la grande assemblée.

SABLE. Les sables quartzeux sont employés à divers usages importants : les plus blancs et les plus purs servent pour la fabrication des glaces et des verres blancs; on utilise les plus ordinaires en les mêlant avec de la chaux vive pour former le mortier qu'on emploie dans les constructions auxquelles on veut donner une plus grande solidité; dans la fabrication des poteries, on ajoute à l'argile une certaine quantité de sable quartzeux pour lui donner du corps, l'empêcher de se gercer, et le rendre susceptible de supporter l'action du feu sans éclater. On emploie également les sables cristallins à amender les terres : à cet effet, on donne la préférence aux sables marins, à cause des sels et des détritus de substances animales dont ils sont naturellement imprégnés

et qui sont très-propres à activer la végétation. Parmi les sables qui ont été transportés par les eaux, on en trouve qui sont riches en substances métalliques : tels sont les sables aurifères d'Afrique et du Mexique ; la poudre d'or, les paillettes et quelquefois les pépites de ce métal qu'on en retire, proviennent des dépôts de roches anciennes que les eaux de ces fleuves entraînent et mêlent à leur propre sable. Outre le sable de terrain, celui de rivière et celui de mer, les anciens avaient un sable volcanique que Vitruve appelle *carbunculus*, et qu'on tirait de l'Étrurie.

SABLIER. L'invention du sablier remonterait à une haute antiquité, puisque Millin rapporte que dans un bas-relief antique représentant les noces de Tétis et de Pélée, publié par Winckelmann, dans ses *Monumenti inediti*, pl. 8, on voit Morphée tenant à la main gauche un sablier semblable à nos sabliers modernes ; mais l'usage de ces espèces de clepsydres, où l'on se sert de sable au lieu d'eau, était entièrement perdu, et les cadrans étaient déjà connus, quand les moines, las de chercher dans les étoiles les heures de l'office, imaginèrent de nouveau les sabliers, qui leur tenaient lieu de cadrans.

SABRE. L'invention du sabre paraît être aussi ancienne que celle de l'épée.

SACS. On a imaginé, depuis une douzaine d'années, des métiers propres à faire des *sacs* sans couture. En 1821, MM. Hobon, Peau et compagnie, prirent à cet effet, un brevet d'invention. Un autre fabricant, M. Vandewyver, présenta également, en 1824, un sac sans couture.

SACERDOCE. Le sacerdoce appartenait anciennement aux chefs de famille, d'où il a passé aux chefs des peuples, aux souverains, qui s'en sont déchargés en tout ou partie sur des ministres. Les Grecs et les Romains avaient une véritable hiérarchie, c'est-à-dire des souverains pontifes, des prêtres et d'autres ministres subalternes. A Delphes, il y avait cinq princes des prêtres, et avec eux des prophètes qui annonçaient les oracles. Le sacerdoce, à Syracuse, était dans une très-grande considération, mais il ne durait qu'un an. Il y avait quelques villes grecques, comme Argos, où les femmes exerçaient le sacerdoce avec autorité.

SACRE. L'histoire de Saül sacré par Samuel nous offre le premier exemple de l'onction des rois. Cet usage a été, dans la suite, adopté par les peuples catholiques. L'inauguration de l'empereur d'Allemagne se fait ordinairement à Francfort. En Russie, le couronnement a lieu dans l'église de Notre-Dame de Moscou. En Angleterre, le prince qui succède est proclamé à Westminster. L'inauguration des premiers rois de France était fort simple : elle consistait à élever le nouveau roi sur un pavois, et à le porter sur les épaules trois fois autour du camp. Clovis fut sacré à Reims, Pépin-le Bref, second fils de Charles-Martel, à Soissons. Les rois de la troisième race furent sacrés par les archevêques de Reims. Du Tillat nous apprend que quand les rois étaient mariés à leur avènement au trône, les reines recevaient en même temps la couronne et l'onction royale à Reims ; on se servait pour elles non de la Sainte Ampoule, mais d'un chrême différent. Les princesses qui n'épousaient les rois qu'après leur couronnement n'étaient point couronnées à Reims, mais dans d'autres églises, comme à Orléans, Sens, Paris et plus ordinairement à Saint-Denis. Cet usage, qui, depuis Marie de Médicis, n'avait plus été observé en France, avait été rétabli par Napoléon : ainsi, le même jour qu'il fut sacré, l'impératrice Joséphine le fut également par le pape Pie VII ; et son époux la couronna comme il s'était couronné lui-même.

SACREMENT (*Exposition du Saint-*). Le premier réglement pour l'exposition du Saint-Sacrement fut fait, en 1452, dans le concile de Cologne, par le cardinal Cusa, sous le pontificat de Nicolas V.

SACRIFICE. L'origine des offrandes est de la plus haute antiquité : Caïn offrit au Seigneur des fruits de la terre, et Abel lui fit l'hommage des prémices de ses troupeaux. Le législateur des Hébreux établit des sacrifices, dont les uns étaient sanglants et les autres non sanglants. Les Grecs s'étaient fait de tout temps un devoir de religion d'offrir à leurs dieux les prémices des biens de la terre. Les Romains, au rapport de Plutarque, n'immolaient point dans le commencement d'animaux dans leurs sacrifices ; Numa, disciple de Pythagore, leur avait recommandé de n'offrir aux dieux que des gâteaux de froment ou d'orge, du vin, du lait, du miel, et autres choses semblables ; mais bientôt après ils imitèrent les Grecs dans leurs sacrifices et dans toutes les cérémonies qui les accompagnaient. Comme ils révéraient une infinité de dieux grands et petits, ils avaient adopté un nombre infini de sacrifices différents, et chaque divinité avait ses victimes favorites.

SACRIFICE DE VICTIMES HUMAINES. La plupart des peuples ont immolé des victimes humaines. Les Phéniciens, les Égyptiens, les Arabes, les

Chananéens, les habitants de Tyr et de Carthage, les Perses, les Athéniens, les Lacédémoniens, les Ioniens, tous les Grecs du continent et des îles, les Romains, les anciens Bretons, les Espagnols et les Gaulois ont été également plongés dans cette affreuse superstition. On ne sait pas qui le premier osa conseiller cette barbarie. Que ce soit Saturne, comme on le trouve dans le fragment de Sanchoniaton, ou que ce soit Lycaon, comme Pausanias semble l'insinuer, il est certain que cette horrible idée fit fortune. L'immolation des victimes humaines faisait partie des abominations que Moïse reproche aux Amorrhéens. Les Moabites sacrifiaient leurs enfants à leur dieu Moloch. Cette coutume sanguinaire fut établie chez les Tyriens et les Phéniciens. De la Phénicie elle passa dans la Grèce, d'où les Pélasges la portèrent en Italie. Pline assure que l'usage d'immoler des victimes humaines subsista jusqu'à l'an 95 de Jésus-Christ, qu'il fut aboli par un sénatus-consulte de l'an 657 de Rome; mais on a des preuves qu'il continua dans les sacrifices de quelques divinités, et entre autres de Bellone. Les édits renouvelés en différents temps par les empereurs ne purent mettre un frein à cette fureur superstitieuse; et à l'égard du sacrifice des victimes humaines, prescrit en conséquence des vers sibyllins, Pline assure en avoir vu des exemples.

SAFRAN. Beckmann ne doute point que le *crocus* des anciens ne soit la plante connue maintenant sous le nom de safran; mais il s'étonne de la réputation qu'elle avait acquise comme parfum. Il en conclut que le goût des anciens pour les odeurs fortes n'était pas meilleur que celui qui régnait dans leur cuisine. Les passages que cite l'auteur se rapportent tous à des essences liquides, et non à l'odeur d'une fleur quelconque; et les modernes ont retrouvé le secret d'extraire du safran une liqueur dont l'odeur est très-agréable et la saveur fortement aromatique. Quelques personnes veulent que nous soyons redevables aux Maures du safran, que d'autres disent avoir été apporté par un pélerin venu du Levant. Des marins pensent qu'un sachet de safran porté sur l'estomac préserve du mal de mer.

SAGE-FEMME. *Voyez* Accouchement.

SAGOU. Cette substance alimentaire, blanchâtre, féculente, qui se trouve dans le commerce sous forme granuleuse, est la partie médullaire qui compose la presque totalité du tronc du sagoutier, genre de plante de la famille des palmiers qui croissent à Amboine, à Sumatra, aux îles Moluques, etc.

SAGUM. L'habillement des gens de guerre, parmi les Romains, s'appelait *sagum;* il était le symbole de la guerre, comme la toge était celui de la paix. Le *sagum* était un manteau de laine blanche que l'on attachait communément avec une fibule ou une agrafe, et dont la forme était la même que celle du paludamentum, vêtement des généraux, dont il ne différait que par la couleur et les ornements.

SAHARA, Zahara ou Ssahhra (grand désert), vaste contrée qui s'étend dans le Nord de l'Afrique et qui, en y comprenant la Lybie, forme le plus grand désert du globe. On peut lui donner onze cents lieues de longueur de l'Est à l'Ouest, et quatre cents lieues de largeur vers le cinquième méridien oriental. On croit assez généralement que le Sahara a été couvert autrefois par une mer qu'une grande convulsion de la nature aurait fait disparaître. Cette hypothèse paraît fortifiée par la quantité de sel parsemée sur le sol. Les Garamantes et les Gélates habitèrent jadis dans cette région si peu connue des anciens, et qui l'est encore bien faiblement des modernes.

SAIE. Les Celto-Scythes et les Gaulois avaient coutume de porter par dessus leur tunique, qui leur descendait jusqu'à la ceinture, une peau d'animal sauvage ou domestique, ou une pièce d'étoffe grossière ronde comme nos blouses ou carrée comme une dalmatique. C'est la *saie* ou *sayon*.

SAIGNÉE. Pline, qui fait partager aux animaux la plupart de nos découvertes, prétend que nous sommes redevables de la saignée à l'instinct de l'hippopotame ou cheval marin, qui se frotte les jambes contre les joncs du Nil pour en faire sortir le sang. Mais, sans nous arrêter à cette origine fabuleuse, nous dirons que les hommes ont dû s'apercevoir de bonne heure des avantages que procuraient les hémorrhagies excitées par les efforts critiques de la nature, ou même occasionnées par des plaies accidentelles; et que, par conséquent, il a dû nécessairement tomber dans leur idée d'imiter la nature ou le hasard dans les cas qui leur paraissaient semblables. Le premier exemple que nous ayons de la saignée ne remonte pas à des temps moins reculés que ceux de la guerre de Troie. Podalyre, frère de Machaon, fut jeté, en revenant, sur les côtes de Carie, où il guérit Syrna, fille du roi Damathus, qui était tombée du haut d'une maison, en la saignant des deux bras. Ce trait, conservé par Étienne de Bysance, est le seul que nous trou-

vions avant Hippocrate, qui vivait sept cents ans après la prise de Troie, et qui parle souvent avec éloge de la saignée comme d'une ancienne pratique.

SAINFOIN. Sorte d'herbe propre pour la nourriture des chevaux, que les Perses ont apportée en Grèce, du temps de l'invasion de Xerxès; il parait que les Romains l'avaient reçue des Grecs, puisqu'ils l'appelaient foin grec.

SAINTE AMPOULE. C'était une petite fiole de verre, longue d'un pouce et demi; elle était remplie aux deux tiers d'un baume coagulé et adhérent aux parois de la fiole. Pour le sacre des rois, on en détachait une parcelle de la grosseur d'un grain de blé, à l'aide d'une aiguille d'or, et on la mêlait avec le saint chrême sur une patène d'argent, ce qui communiquait à l'huile sacrée une teinte rougeâtre. C'est à Hincmar, archevêque de Reims, que nous devons les premières notions sur la sainte ampoule. Ce prélat, en parlant du sacre de Clovis, s'exprime ainsi : « On était arrivé au baptistère. Dieu permit que le clerc qui portait le saint chrême pour la cérémonie du baptême ne pût pénétrer dans l'église, à cause de la foule qui en fermait l'entrée; et, comme Saint Remi levait les yeux au ciel pour le prier que cette sainte entreprise ne demeurât pas sans effet, une colombe plus blanche que la neige parut aussitôt, portant en son bec une fiole remplie d'une baume divin, qui rendit une odeur plus suave que tous les parfums qu'on avait épanchés dans l'église. Le prélat ayant reçu ce gage céleste, la colombe disparut incontinent, et Saint Remi versa dans les fonts sacrés une partie de la liqueur. Le roi, témoin d'un si grand miracle, demanda à être baptisé, et le nouveau Constantin s'avança vers la sainte piscine. » Tel est le plus ancien témoignage de l'histoire sur ce miracle, dont Saint Remi, Grégoire de Tours et Fortunat, ne font pas mention. La sainte ampoule avait échappé, en 1774, à un incendie qui consuma la plus grande partie du monastère de Saint-Remi; mais elle ne put être soustraite à la fureur des révolutionnaires : cependant l'officier municipal à qui fut confiée la mission d'apporter la relique au représentant du peuple chargé de la briser, eut, dit-on, la pensée d'en enlever auparavant, avec l'aiguille d'or quelques parcelles, qui furent soigneusement conservées. Plusieurs fragments furent également recueillis par un habitant de Reims lorsque le député Rühl, en brisant la fiole la fit voler en éclats. Le 26 Janvier 1819, ces précieux restes furent rassemblés par les soins du procureur du roi, et déposés dans le tombeau de Saint Remi qui avait été rétabli dès l'année 1803. Ils ont servi au sacre de Charles X.

SAINT-AUGUSTIN. Ce caractère d'imprimerie est ainsi appelé du livre de Saint Augustin intitulé *la Cité de Dieu*, imprimé à Rome, dans ce caractère, en 1467.

SAINT-BARTHÉLEMI (*La*). C'est le nom qu'on a donné à la journée du 24 Août 1572, où plusieurs milliers de Huguenots furent massacrés à Paris, sous le règne de Charles IX.

SAINT-DENIS. Cette basilique, où est la sépulture des rois de France, fondée par Dagobert, était, avant la révolution, desservie par des religieux bénédictins. En 1816, il y a été établi, un chapitre sous le titre de *Chapitre royal de Saint-Denis*. Le grand aumônier de France était chef du chapitre, et prenait le titre de *primicier*.

SAINT-ESPRIT (*Ordre du*). *Voyez* ESPRIT.

SAINT-ESPRIT-DU-NOEUD. Cet ordre fut institué, en 1352, par Louis, prince de Tarente, roi de Naples. Il ne dura que pendant le règne de ce prince, c'est-à-dire jusqu'en 1362. Lorsque Henri III passa par Venise, à son retour de Pologne, on lui fit présent du manuscrit qui contenait les statuts de cet ordre. Ce prince s'en servit pour établir son ordre du Saint-Esprit.

SAINTETÉ. Dans les premiers siècles, les papes ont donné ce titre à des évêques, comme le pape Hilaire, vers l'an 465, à Léon, archevêque d'Arles; Jean VIII, vers l'an 800, à trois évêques. Il y a eu même des abbés, jusqu'au temps de Saint Bernard, à qui on attribuait le titre de *sainteté*. On a aussi donné souvent ce titre aux rois. Le prêtre Attota traita de *votre sainteté* Louis-le-Débonnaire, et Étienne de Tournay traita de même Bela, roi de Hongrie. Les empereurs de Constantinople portaient le titre de *saint* et de *sainteté*, à cause de l'onction de leur sacre. On a aussi donné le nom de *sainteté* à quelques rois d'Angleterre. Mais une chose assez singulière, c'est que l'on ait donné le titre de *saint père* au roi Robert. Les papes furent bien plus souvent que d'autres qualifiés de cette épithète, qui n'excluait pourtant pas celle de *paternité*, de *grandeur*, de *majesté apostolique*. Le titre de *sainteté* leur est resté exclusivement depuis le XIVe siècle.

SAINT-LOUIS (*Ordre royal et militaire de*). Cet ordre, créé par Louis XIV au mois d'Avril

1693, a été confirmé par Louis XV en 1719. Il était institué pour récompenser les services militaires, et divisé en grand'croix, commandeurs et chevaliers. Le roi en était le grand-maître. Les membres de l'ordre de Saint-Louis ne portent plus la décoration depuis la révolution de Juillet 1830, quoique aucune disposition officielle n'ait statué sa suppression.

SAINT-MALO. La duchesse Anne de Bretagne fit, dit-on, construire le château de Saint-Malo sur le modèle de son coche. Quatre tours placées aux quatre coins représentent les quatre roues : les quatre courtines, le coffre de la voiture; et il se termine par une fausse braie, ou angle ou pointe, qui peut ressembler à la flèche d'un carrosse.

SAINT-OFFICE. La congrégation du saint-office dut son institution au pape Paul III. Elle était composée au moins de douze cardinaux et d'un grand nombre de prélats et de théologiens réguliers et séculiers qui prenaient le titre de *consulteurs* et de *qualificateurs du saint office,* parmi lesquels il y avait toujours un Cordelier et trois Dominicains. Ce tribunal connaissait des hérésies, de l'apostasie, de la magie, des sortiléges, de l'abus des sacrements, et de la condamnation des mauvais livres. *Voyez* Inquisition.

SAISONS. On attribue à un Jupiter, roi d'Égypte ou de Phrygie, la première distinction de l'année en quatre saisons. On ajoute même qu'il leur donna les noms qu'elles portent.

SALABERTIN. Instrument propre à battre les céréales, inventé par M. Salabert en 1815.

SALADE. Espèce de casque léger, assez semblable au pot en tête; on lui donne aussi le nom de *bourguignote*. La salade était appelée *morion* dans l'infanterie.

SALADINE (*Dîme*). A l'époque des croisades, lorsque les victoires de Saladin émurent toute l'Europe, Philippe-Auguste, qui régnait alors en France, et le vieux Henri II, roi d'Angleterre, suspendirent leurs différends et mirent toute rivalité à marcher à l'envi au secours de l'Asie; ils ordonnèrent, chacun dans leurs états, que tous ceux qui ne se croiseraient point paieraient le dixième de leurs revenus et de leurs biens-meubles pour les frais de l'armement. C'est ce qu'on appelle la *dîme* saladine.

Saladine. Dans l'origine on appela ainsi la cotte d'armes, parce que les Chrétiens qui firent la conquête de la Palestine la prirent à l'imitation des Turcs, dont Saladin était alors le chef.

SALEP. Nom d'une substance végétale et alimentaire qu'on prépare avec les racines de plusieurs orchis et dont les Orientaux surtout font un grand usage. Mais c'est une erreur de croire que cette substance est propre à restaurer complètement les forces épuisées.

SALICINE. Principe organique contenu dans l'écorce du saule. M. Buchner, de Munich, a le premier annoncé l'existence de cette matière employée en médecine, comme un fébrifuge puissant; mais c'est à M. Haskell, médecin anglais, qu'on en doit la découverte en 1820. L'espèce connue des botanistes sous le nom de *salix helix*, est celle sur laquelle on a opéré avec le plus d'avantage.

SALIENS. Tribu des Francs qui dut son nom à cette circonstance qu'après avoir passé le Rhin elle vint s'établir aux bords de la Sala, ensuite Isala, aujourd'hui l'Yssel, dans le pays des Bataves.

SALIÈRES. *Voyez* Sel.

SALINES. Lieux d'exploitation du sel marin (*chlorure de calcium* ou *hydrochlorate de soude*), soit que l'extraction s'en fasse par l'évaporisation d'eaux salées, soit que l'on tire des mines le sel en bloc. Lorsque les eaux contiennent dix à quinze livres de sel par cent livres d'eau, on les fait immédiatement évaporer par le feu dans de grandes chaudières qu'on nomme *poêles*, où elles déposent la sélénité quelles tiennent en dissolution, et l'on en retire le sel marin, à mesure qu'il se précipite en se cristalisant par l'effet de l'évaporisation. Mais lorsque les eaux sont moins riches, on a trouvé le moyen d'en élever l'évaporation sans le secours du feu, et par le seul contact de l'air. A cet effet, les eaux salées sont élevées à l'aide de pompes dans des réservoirs placés au sommet d'un vaste hangar long et étroit d'où on les fait tomber goutte à goutte sur des lits de fagots d'épines de dix-huit à vingt pieds d'épaisseur. L'eau, après avoir été ainsi divisée en une infinité de petites larmes, est reçue dans un grand bassin qui occupe toute l'étendue du hangar, puis reportée par d'autres pompes dans le réservoir supérieur. On fait ainsi passer et repasser les eaux à travers les épines jusqu'à ce qu'elles se soient évaporées et concentrées au point de se trouver à dix ou douze degrés de salure. Lorsqu'elles sont arrivées à ce degré, on les fait couler dans des chaudières où s'achève leur évaporation. L'invention de cette méthode des bâtiments de graduation est due à Mathieu Meth, médecin à Langesaltz en Thu-

ringe; elle date de 1599. Une grande partie du sel qui se consomme se trouve dans la terre, tout formé. Il constitue des dépôts très-considérables, d'où on l'extrait en masses solides et qui donnent lieu à d'abondantes sources salées également exploitables. La France ne possède point, comme la Pologne, l'Espagne et l'Angleterre, des mines de *sel gemme*, mais elle a des sources salées d'un produit immense, notamment dans les départements de la Meurthe et du Jura. Les *marais salants* sont des réservoirs creusés ordinairement sur les bords de la mer et dans lesquels se fait à l'air libre l'évaporation de l'eau de la mer.

SALINOGRADE. C'est le nom que M. Hassenfratz a donné à un instrument qu'il a inventé en l'an IV, et à l'aide duquel on peut reconnaître, par la pesanteur spécifique, la proportion d'un sel déterminé, dissous dans l'eau.

SALIQUE (*Loi*). C'est la plus ancienne loi que nous connaissions en France. Il n'est pas possible de déterminer positivement en quel temps ni par qui elle a été faite; mais les dispositions qu'elle contient annoncent la plus haute antiquité. L'étymologie de ce mot *salique* ne paraît pas moins incertaine. Un docteur ès-droit, nommé Ferrarius Montanus, a voulu dire que Pharamond fut appelé *Salicq*. Les autres la tirent de *Salagast* un des principaux conseillers de Pharamond. D'autres enfin la tirent des Français saliens, comme il est fait mention dans Marcellin. On croit généralement qu'elle fut publiée vers l'an 420 de notre ère, lorsque les Francs occupaient encore la rive droite du Rhin, les bords du Weser et de l'Elbe. Afin de mettre de l'uniformité dans la jurisprudence de ces temps antiques, Wisogast, Bodogast, Salagast et Windogast, quatre chefs de la nation franque, firent un extrait des décisions qui avaient été portées dans les assemblées générales, appelées *mall*: s'étant réunis à Salaheim, à Bodaheim et à Widoheim, ils publièrent en leur langue, dans trois assemblées générales, ce recueil, auquel on donna force de loi. Telle est l'origine de la loi salique. Le roi Clovis fit traduire cette loi en langue latine, afin de la rendre intelligible aux habitants de la Gaule, qu'il avait soumis à ses armes; mais en faveur des Francs, qui n'avaient point l'usage du latin, il fit conserver en leur langue les formules principales du texte, auquel les rois Childebert et Clotaire firent quelques additions. On rapporte ordinairement à la loi salique le principe qui excluait les filles des rois de la succession à la couronne; cependant on ne trouve rien de positif sur cela dans cette loi : on y lit seulement, dans le paragraphe 6 du titre 62, que *les mâles seuls pourront jouir de la terre salique et que les femmes n'auront aucune part à l'héritage*. On doit entendre par *terre salique* les terres qui furent distribuées aux Francs, à mesure qu'ils s'établissaient dans les Gaules, en récompense du service militaire, et sous la condition qu'ils continueraient de porter les armes. La loi déclare que les femmes ne doivent avoir aucune part à cette espèce de bien, parce qu'elles ne pouvaient acquitter la condition sous laquelle leurs pères l'avaient reçu.

SALPÊTRE, nitrate de potasse (corruption du latin *sal petræ*, sel de pierre). Ce sel, connu de toute antiquité, est blanc; il a une saveur fraîche et piquante; exposé au feu, il fond à une température peu élevée; coulé dans cet état de fusion et refroidi, il forme le *cristal minéral*. Ses usages sont très-étendus : mêlé avec le soufre et le charbon, dans des proportions données, il forme la *poudre de guerre*; brûlé lentement avec huit parties de soufre dans une chambre de plomb dont le sol est couvert d'eau, on obtient l'acide sulfurique du commerce. C'est généralement du nitrate de potasse qu'on retire l'acide nitrique. On s'en sert dans les officines pour préparer les compositions que l'on connaît sous le nom de *foie d'antimoine*, de *crocus metallorum*, ou de *safran des métaux*, de *fondant de Rotrou*, de *flux blanc* et de *flux noir*. On l'emploie encore pour brûler certaines matières combustibles, particulièrement l'arsenic et le soufre, dans le traitement des mines métalliques. Mais c'est surtout dans la fabrication de la poudre qu'on en fait usage. On fabriqua, dit-on, pour la première fois, le salpêtre en Angleterre en 1625.

SALPÊTRIÈRE. Cet hôpital, fondé à Paris en 1656, a été ainsi nommé parce qu'il a été construit dans un lieu où se fabriquait anciennement le *salpêtre*.

SALSEPAREILLE. Les Espagnols sont les premiers qui ont rapporté du Pérou la racine de salsepareille, et qui en ont introduit l'usage en Europe. Elle croît aussi abondamment au Mexique et au Brésil : on la regarde dans ces pays comme très-propre à exciter abondamment les sueurs. Mais elle n'a pas en Europe les mêmes vertus qu'on lui attribue, peut-être avec trop de confiance, dans les pays où elle croît

SALUT. Chaque peuple a eu sa manière de

saluer. Les habitants de la Palestine et des contrées adjacentes, dès les premiers temps, se saluaient d'une façon très-respectueuse, en courbant le corps profondément; il y avait même, comme on le voit par l'histoire des patriarches, des occasions où l'on s'embrassait. Les Grecs et les Romains ne négligeaient pas de se rendre ces marques de considération. Parmi nous, c'est une incivilité de montrer ses pieds déchaussés : le Japonais, au contraire, ôte un pied de sa pantoufle pour saluer. Ici, nous baisons la main par respect; dans l'Indostan, on prend par la barbe celui qu'on salue et qu'on veut respecter. Ici, les grands sont assis et les inférieurs debout; le roi de Ternate ne donne audience que debout et ses sujets assis, comme en posture plus humiliée, à moins que par distinction il ne laisse quelqu'un se lever comme lui. Les insulaires voisins des îles Philippines prennent le pied ou la main de celui qu'ils veulent honorer, et s'en frottent le visage. Les Lapons appuient fortement leur nez sur celui de la personne qu'ils saluent. A la nouvelle Guinée, on place des feuilles sur la tête de ceux à qui on fait politesse. Dans les détroits du Sund, on élève le pied gauche de la personne saluée, on le pose doucement sur la jambe droite, et de là sur la figure. Les habitants des îles Philippines se courbent très-bas, en mettant leurs mains sur leurs joues; ils lèvent un pied en l'air en pliant le genou. L'Éthiopien prend la robe d'un autre, la noue autour de lui de manière à laisser son ami presque nu. Deux rois noirs de la côte d'Afrique s'accostent en se serrant trois fois le doigt du milieu. Les habitants de Carmène, en témoignage d'un attachement particulier, s'ouvrent une veine, et offrent à leurs amis le sang qui en sort en guise de breuvage. Quand les Chinois se rencontrent après une longue séparation, ils se jettent à genoux, et penchent leur visage vers la terre deux ou trois fois, ils ont un formulaire de compliments, où se règlent le nombre de révérences, de génuflexions et les paroles à dire dans l'occasion. Les ambassadeurs répètent cette cérémonie quarante jours avant de paraître à la cour. Les Otahitiens cognent leur nez l'un contre l'autre. Les Hollandais, grands mangeurs, ont un salut commun à tous les rangs : avez-vous dîné? Au Caire, on se demande : Comment suez-vous? parce qu'on regarde une peau sèche comme un indice d'une fièvre mortelle. Le *salut militaire* est un témoignage de soumission et de respect, ou un honneur que les troupes rendent aux souverains, aux princes, aux généraux : on *salue* du drapeau, de la mousqueterie, du canon, etc. Le *salùt*, en terme de marine, est un honneur que l'on rend au pavillon d'une nation arboré et déployé sur ses vaisseaux ou sur ses forteresses.

Salut d'or. Ancienne monnaie ainsi nommée parce qu'elle portait l'empreinte de la Vierge recevant la *salutation* de l'ange. Ces espèces furent frappées sous le règne de Charles VI, roi de France, et sous celui de Henri IV, roi d'Angleterre. Elles valaient vingt-cinq sous tournois.

SALVE REGINA. La plupart des écrivains qui ont parlé de l'origine du *Salve regina* l'ont attribué à Saint Bernard; mais, selon l'opinion des plus habiles critiques. Le *Salve regina* fut composé, au XIe siècle, par Ademar ou Aymar, évêque du Puy en Velay, et fut nommé d'abord l'*antienne du Puy*, parce qu'il venait de cette ville. Cette belle antienne ne tarda pas à se répandre dans la Chrétienté.

SAMARITAINS (*Caractères*). Ce sont les vieux *caractères* hébreux avec lesquels les *Samaritains* écrivaient autrefois le *Pentateuque*. Ces signes sont fort laids. C'étaient les lettres des Phéniciens, de qui les Grecs ont pris les leurs. Scaliger montre suffisamment leur ressemblance avec le vieil alphabet ionien, dans ses notes sur la chronique d'Eusèbe. Ce fut après la captivité de Babylone que ces caractères furent remplacés par ceux que les Hébreux emploient aujourd'hui.

SAMARITAINE (*La*). Ce bâtiment hydraulique, construit à Paris, sur la seconde arche du Pont-Neuf, du côté du Louvre, sous le règne de Henri III, renfermait une pompe qui élevait l'eau et la distribuait, par plusieurs canaux, au Louvre et à plusieurs endroits de la ville. Ayant été détruit en 1712, il fut rétabli avec art et avec un nouveau goût. Le bas se trouvait rempli par un groupe représentant Jésus-Christ avec la Samaritaine, auprès du puits de Jacob, qui était figuré par un bassin dans lequel tombait une nappe d'eau qui sortait d'une coquille au-dessus : la figure du Christ était de Bernard et celle de la Samaritaine de Frémin, sculpteurs habiles; dans le milieu, au-dessus du cintre, on avait élevé une campanille de charpente, revêtue de plomb doré, où étaient les timbres de l'horloge et ceux qui composaient le carillon, qui jouaient à toutes les heures et demi-heures. Cette machine, qui menaçait ruine, fut entièrement démolie en 1813.

SAMBUQUE. Instrument à cordes inventé en Syrie, selon les uns, par Samlice ; selon Suidas, par Ibicus. Si l'on en croit Athénée, c'est un instrument aigu, composé de quatre cordes ; selon Porphyre, sa forme était triangulaire, et ses cordes de différentes longueurs. Saint Jérome, Saint Isidore et plusieurs autres, assurent que c'était un instrument à vent, fait avec la branche d'un arbre qu'on appelle *sambucus* ou sureau.

SAMBUQUE. On appelait également de ce nom, chez les anciens, une échelle longue et large, terminée par une plate-forme pouvant contenir vingt hommes ; elle était transportée sur un chariot, où l'on pouvait la dresser ou l'appuyer sur un mur. Celle qui était destinée à l'attaque des villes maritimes était portée sur une galère d'une construction particulière.

SAMEDI. C'est le nom qu'on a donné au septième ou dernier jour de la semaine. Anciennement consacré à la planète de Saturne. Il s'appelle encore en anglais *saturday* et en flamand *zaterdag*.

SAMOS, SOUSAM-ADASSI. Ile de la Turquie d'Asie, dans l'Archipel, sur la côte de l'Anatolie. Lorsque cette île était habitée par les Cariens, elle se nommait *Parthenios* : elle ne reçut le nom de *Samos* qu'après avoir éprouvé diverses vicissitudes. Parmi les rois qui la gouvernèrent, Polycrate fut le plus célèbre, et c'est sous son règne, environ six cents ans avant Jésus-Christ, que naquit Pythagore. Dans la suite, elle passa successivement au pouvoir des Perses et des Athéniens. On reconnaît, à l'extrémité orientale, sur une montagne, l'emplacement de l'ancienne ville de Samos, dont la magnificence était si vantée chez les anciens.

SAMSKRET (*Le*), ou la langue sacrée des brames. Suivant les écrivains anglais, que les nôtres n'ont fait que copier, le samskret ou *shanscrit*, est un langage abondant et précis; la grammaire en est très-compliquée, quoique très-régulière ; son alphabet a cinquante caractères ; les déclinaisons y sont au nombre de dix-sept ; la prosodie en est très-marquée : c'est un idiome noté et musical.

SAN-BENITO. Nom que l'on donne à l'habit dont on revêt les malheureux condamnés par l'inquisition : c'est une espèce de sac de toile jaune composé d'une large pièce qui pend par devant, et d'une autre qui pend par derrière, et sur lequel sont peints des flammes et des diables.

SANCTION. Le mot latin *sanctio*, dont nous avons fait *sanction* dans le sens de ratification d'une loi, d'un arrêté, etc, dérive du mot *sanctus* (sacré), et les Romains le consacrèrent à désigner la souscription simple du grand-pontife, auquel ils avaient accordé la promulgation et l'exécution de plusieurs lois relatives au culte et à la police. Ce mot sanction signifiait qu'une main sainte et vénérée présentait les lois au peuple, et lui commandait le respect pour elles. Ce fut lorsque le code romain eut soumis nos contrées, lorsque les rois réunirent à une puissance héréditaire l'influence religieuse que leur donna la cérémonie de leur sacre, que le mot de *sanction* fut accordé à la promulgation des lois sous leur nom. De *sanction* nous avons dérivé le verbe *sanctionner*. *Voyez* PRAGMATIQUE.

SANDALE, du latin *sandalium*, venu du grec. Espèce de chaussure antique, qui ne consiste qu'en une semelle attachée au pied avec des courroies et des rubans, de sorte que les doigts du pied et la partie supérieure du pied restaient à nu. Parmi les ordres religieux, il y en a quelques-uns à qui la règle prescrit l'usage des sandales. Outre ces sandales les anciens avaient aussi des chaussures qui couvraient le pied entier, et montaient souvent jusqu'aux chevilles et même jusqu'aux mollets. Le mot propre par lequel les Romains désignaient cette dernière chaussure était *calceus*. *Solea* était le nom propre pour désigner les sandales attachées seulement avec des courroies. Nous appelons encore *sandales* les pantoufles que mettent les prélats quand ils officient, et qui sont, à ce que l'on croit, semblables à la chaussure de Saint Barthélemi.

SANDARAQUE. Suivant les observations faites par M. Broussonnet pendant son séjour dans le royaume de Maroc, c'est du *tuya articulé* de Desfontaines, arbre de la famille des conifères, qui croît naturellement sur les côtes septentrionales d'Afrique, que l'on extrait la sandaraque, résine d'un fréquent emploi dans l'art des vernis : les musiciens et les écrivains en font également usage. Cette résine a été pendant longtemps attribuée à une espèce de genévrier (*juniperas oxycedrus* L.) ; mais cet arbrisseau ne produit point de résine dans nos contrées méridionales où il n'est pas rare.

SANDWICH, un des archipels les plus septentrionaux de l'Océanie. L'île principale est Hawaii ou Owhyhée à l'extrémité Sud-Est. Les seuls quadrupèdes indigènes, sont : les chiens, les rats et les cochons qui y sont extrêmement nombreux. Depuis les visites des navigateurs, on y élève beaucoup de bœufs, de

moutons et de chèvres. On y remarque des corbeaux qui n'ont pas le croassement de ceux d'Europe; cet archipel est sous l'empire d'une monarchie tout-à-fait absolue. En 1780, Tamehameha, devenu souverain des îles Sandwich, forma le projet de détruire l'idolâtrie et d'y introduire la civilisation européenne; mais la mort qui le surprit, en 1819, laissa à son successeur Riboribo la gloire de l'accomplir. Certains historiens croient que cet archipel fut découvert par des navigateurs espagnols, et que l'île d'Hawaii reçut d'eux le nom de *Mesa;* mais il est positif que les capitaines Cook et King le virent en 1778, et lui donnèrent le nom du comte de Sandwich, sous l'administration duquel les Anglais se signalèrent par tant de découvertes importantes. C'est là que Cook perdit la vie, en 1779, dans une émeute populaire.

SANG. Il n'est point de corps qui ait été plus étudié que le sang. Dans tous les temps, les médecins, les physiologistes et les chimistes s'en sont occupés. Tous ont essayé d'en déterminer la nature, et cependant on ne savait presque rien à cet égard avant les expériences de Rouelle le cadet, expériences qui ont été répétées dans tous les laboratoires et auxquelles Lavoisier, Fourcroy, Parmentier, Deyeux, Brande et Berzélius, Prévost et Dumas, etc. ont beaucoup ajouté. Le sang tiré de l'homme ou d'un animal, lorsqu'on l'abandonne à lui-même, ne tarde point à se prendre en une masse solide qui se sépare ensuite peu à peu en deux parties distinctes : l'une liquide, transparente, jaunâtre, et qui a été désignée sous le nom de *serum;* l'autre molle, opaque d'un brun rougeâtre, et nommée *cruor*, *coagulum* ou *caillot*. Le sang forme la majeure partie du boudin; il sert à clarifier le sucre et à fabriquer le bleu de Prusse. On l'emploie depuis quelques années avec beaucoup de succès comme engrais.

SANG (*Transfusion du*). On est redevable de la transfusion du sang d'un animal dans un autre, à André Libavius, médecin de Halle en Saxe, qui publia cette découverte en 1615. Le docteur Christophe Wren, professeur d'astronomie à Oxford, communiqua ensuite cette pratique au célèbre Boyle, en 1659. *Voyez* CIRCULATION DU SANG.

SANGSUE. Si, contre toute vraisemblance, Thémison n'est pas le premier qui se soit servi des sangsues, il est du moins le premier auteur connu qui en fait mention. Hippocrate n'en a point parlé; et Cælius Aurelianus n'en dit rien dans les extraits qu'il a faits des écrits de ceux qui ont pratiqué la médecine depuis Hippocrate jusqu'à Thémison. Les disciples de Trémison se servaient de sangsues en plusieurs occasions; ils appliquaient quelquefois les ventouses à la partie d'où les sangsues s'étaient détachées, pour en tirer une plus grande quantité de sang. Galien ne fait aucune mention de ce remède, apparemment parce qu'il était particulier à la secte méthodique qu'il méprisait.

SANGSUE MÉCANIQUE. Cet instrument, inventé en 1819 par M. Sarlandière, médecin, sert à remplacer les sangsues.

SANS-SOUCI (*Les enfants*). Troupe de comédiens qui se forma en France sur la fin du XVe. siècle. *Voyez* SOTIE.

SANTAL (*Bois de*). On en distinguait autrefois en droguerie trois espèces différentes : le *santal blanc*, le *santal citrin* et le *santal rouge*. Ces bois nous sont expédiés de l'Inde, en bûches plus ou moins volumineuses. Il croît principalement dans le royaume de Siam et dans les îles de Timor et de Solor.

SANTÉ (*Boire à la*). Cette coutume est si ancienne qu'Homère et d'autres auteurs de l'antiquité en font mention. Diogène Laërce dit qu'on donnait un peu de pain, que l'on coupait en autant de morceaux qu'il y avait de conviés qui devaient boire les uns aux autres. Si nous en croyons Athénée, la coutume de boire à la santé ne se pratiquait chez les anciens qu'à la fin du repas, et quand on était près de se lever de table. Si quelqu'un sortait d'un repas sans qu'on eût bu à sa santé, et sans avoir été provoqué à boire par son ami, Pétrone dit qu'il regardait cet oubli comme un affront. Lorsque les Celtes, les anciens Belges et les Germains se mettaient à table, la cruche de vin ou de bière y était servie; celui qui buvait saluait son voisin et lui remettait la cruche, et celui-ci en usait de même à l'égard d'un autre qui était assis à côté de lui.

SAPHIQUE (*Vers*). Ce vers (de onze syllabes), fréquemment usité dans la poésie grecque et latine, est ainsi appellé de Sapho, à qui on en doit l'invention.

SAPIN. Arbre de première grandeur, toujours vert, dont on retire la térébentine et la poix. Le *sapin balsamique* croît dans l'Amérique septentrionale. Il est beaucoup moins élevé que le sapin commun. On en extrait une résine claire et d'une odeur agréable qu'on vend en Angleterre pour le baume de giléad dont cet arbre porte aussi le nom.

SAPONINE. On trouve dans le commerce, sous le nom de *saponaire d'Égypte*, une racine qui est employée depuis longtemps dans l'Orient pour nettoyer les tissus de laine et de cachemire. Sa propriété la plus remarquable est de donner à l'eau dans laquelle on la fait bouillir une viscosité particulière qui la rend mousseuse par l'agitation comme une dissolution de savon. M. Bussy a reconnu, en 1832, que cet effet était dû à la présence d'une matière particulière, la saponine, qui sous un très-petit volume, communique à l'eau les mêmes propriétés que la racine elle-même, puisqu'il suffit qu'elle en contienne un millième de son poids pour devenir mousseuse par l'agitation.

SARABANDE. Ancienne danse qui nous était venue d'Espagne, et qui se dansait avec des castagnettes. L'inquisition la défendit.

SARBACANE. Tube en métal ou en bois dans lequel on mettait des flèches; le soufle de la bouche les poussait avec assez de force pour blesser à une certaine distance : on s'en sert encore contre les oiseaux, en y mettant des balles de terre ou des poids secs.

SARCOPHAGE. Pline veut que ce nom ait reçu son origine d'une pierre qui se trouvait dans la Troade, et dont on faisait des tombeaux à cause de ses qualités caustiques et de la propriété qu'elle avait de dévorer promptement les chairs. « Cette opinion, dit Millin, a été admise dans la plupart des ouvrages sur l'antiquité. Il ne paraît cependant pas que les Romains, chez lesquels se trouvent le plus communément ces sarcophages, aient connu l'usage de cette pierre; et le mot *sarcophage* semble être plutôt une expression allégorique pour dire que le tombeau dévore les chairs, parce que le corps de l'homme s'y détruit en effet. » Les caisses sépulcrales que nous nommons *sarcophages* étaient de pierre, de marbre ou de porphyre; les Grecs en avaient aussi de bois dur, résistant à l'humidité, et principalement de chêne, de cèdre ou de cyprès, quelquefois de terre cuite et même de métal. C'est vers le IIIe siècle de l'ère vulgaire que s'est introduit l'usage de ces sarcophages de grandeur colossale, capables de contenir une famille entière.

SARDAIGNE, *Sardegna*, nommée SARDINIA par les Romains, et ICHNUSA par les Grecs. Ile de la Méditerranée, formant une partie considérable des états sardes, qui lui empruntent leur nom. Selon toutes les apparences, cette île et celle de la Corse n'ont fait autrefois qu'un seul pays; mais l'époque des commotions qui les auraient divisées est absolument inconnue. Comme on ne peut donner rien de précis sur l'origine des premiers habitants de cette île, nous dirons d'après les auteurs les plus accrédités, qu'il est probable que les Étrusques, sous la conduite de Phorcus, vinrent s'y établir dix-sept cents ans avant Jésus-Christ, et qu'ils lui donnèrent le nom de *Sandaliotis* ou *Ichnusa*, à cause de sa forme assez semblable à celle du pied humain; que Sardus, chef d'une colonie de Lybiens, parvint à adoucir les mœurs des premiers habitants de cette contrée et à les initier dans l'art de l'agriculture, et que c'est alors qu'elle changea son nom en celui de ce chef. Les Carthaginois sous la conduite d'Asdrubal, s'emparèrent de cette île cinq cent douze ans avant l'ère chrétienne, et ils y dominèrent en tyrans deux cent soixante-huit ans. Attaqués ensuite plusieurs fois par les Romains, ils en furent enfin chassés vers l'an de Rome 515; et sept années après, cette île fut déclarée province romaine. Les Sardes ne tardèrent pas à embrasser la religion chrétienne. A la chute de l'empire romain, la Sardaigne tomba successivement au pouvoir des Vandales, des Goths, des empereurs d'Orient et des Sarrasins; mais ceux-ci en furent chassés, en 1022.

SARRASINS. Peuples de l'Arabie qui descendaient des *Saraceni*. Ils faisaient la principale force de l'armée de Mahomet, et ses successeurs achevèrent par leur bravoure les conquêtes que ce fondateur de la religion musulmane avait commencées, et qu'il se proposait de poursuivre quand il mourut, en 633. Les Sarrasins, qui avaient soumis les côtes de l'Afrique le long de la Méditerranée, furent appelés en Espagne par le comte Julien. On les nomme également Sarrasins à cause de leur origine, et Maures parce qu'ils étaient établis dans les trois Mauritanies. Command s par un émir, ils conquirent toute l'Espagne, après avoir gagné, en 714, la célèbre bataille où Rodrigue perdit la vie. Sous Abdérame, vers l'an 734, d'autres Sarrasins subjuguèrent la moitié de la France; et, quoique dans la suite ils furent affaiblis par les victoires de Charles-Martel et par leurs divisions, ils ne laissèrent pas de conserver des places dans la Provence. Enfin, ils se rendirent maîtres de la Perse, de l'Arabie, et de toutes les côtes d'Afrique.

SARRASIN (*Style*), genre d'architecture. Sous le règne de Philippe-Auguste, un nouveau genre d'architecture s'établit en Europe, et Paris vit pour la première fois s'élever dans

son sein un vaste édifice (Notre-Dame) dans le style sarrasin. Ce nouveau genre, improprement appelé *gothique*, fit oublier l'architecture grecque, introduite dans la Gaule par les Romains, architecture dont la pureté avait reçu, vers la fin de l'empire d'Occident, plusieurs atteintes, et qui acheva de se dégrader pendant la domination des Francs.

SARRASIN (plante céréale). Semence d'une plante originaire d'Asie, transportée en Afrique, et introduite en Europe par les Maures d'Espagne, ou Sarrasins, d'où lui vient son nom. On l'appelle aussi *blé noir*.

SAS. Les sas de crin ont été inventés en France; mais nous sommes redevables aux Espagnols de ceux avec lesquels on passe la farine.

SASSAFRAS. On donne ce nom à la racine d'une espèce de laurier (*laurus sassafras*) qui croit dans l'Amérique septentrionale, depuis la Floride jusqu'au Canada. On lui attribue, comme à la salsepareille et au gaïac, une propriété sudorifique.

SATELLITES, en terme d'astronomie, se dit des planètes secondaires qui se meuvent autour d'une planète principale, comme la Lune fait par rapport à la Terre. Les satellites ont été inconnus jusqu'à ces derniers siècles, parce qu'on avait besoin du secours des lunettes pour les apercevoir. Les satellites de Jupiter, au nombre de quatre, furent découverts par Galilée, le 7 Janvier 1610. Les satellites de Saturne sont au nombre de sept, dont six se meuvent à-peu-près dans le plan de l'anneau; les cinq premiers sont nommés suivant l'ordre de leur distance à Saturne; le sixième et le septième, quoique les deux plus proches, ont été ainsi désignés par les astronomes pour ne pas déranger leurs tables : ils ont été découverts, en 1789, par Herschell, au moyen de son grand télescope; le quatrième a été découvert par Huyghens, le 25 Mars de l'année 1655; et les quatre autres par Cassini, savoir : le troisième en 1671, le cinquième en 1672, et les deux premiers en 1684. Les satellites d'Uranus, au nombre de six, ont été découverts par Herschell : ils se meuvent, d'Occident en Orient, dans des orbites dont les plans sont presque perpendiculaires à l'écliptique. *Voyez* PLANÈTES.

SATIN. Parmi les étoffes dont les modèles nous sont venus de la Chine se trouve le *satin*, dont la surface paraît glacée, et qui se fabrique sur un métier de tisserand à plusieurs marches.

SATIRE. Espèce de poème dont le but est de peindre les travers ou les vices des hommes. *Satire* vient du mot *satura*, qui, dans les auteurs de la plus ancienne latinité, signifiait un mélange de toutes sortes de sujets. Dans la suite, on l'appliqua plus particulièrement aux ouvrages qui avaient pour objet la raillerie et la plaisanterie. Ennius et Lucilius déterminèrent la nature de ce genre d'écrire, et l'on ne donna plus le nom de *satires* qu'aux poésies dont le sujet était la censure des mœurs. Les Romains durent aux Toscans la connaissance de ce genre de poésie, qui avait été cultivé par les Grecs. Quoiqu'on puisse regarder les ouvrages de Rabelais et la *Bible Guyot*, qui n'est qu'une critique mordante de tous les états dans le commencement du XII[e] siècle, comme de véritables satires, Mathurin Regnier, né à Chartres, et mort à Rome en 1613, passe pour notre plus ancien poète satirique.

SATRAPE. Cet mot, persan d'origine, a d'abord signifié amiral, général d'armée navale; il fut ensuite étendu à tous les gouverneurs de province et même aux principaux ministres de Perse. Des Persans il passa chez les Grecs, les Latins l'employèrent dans le même sens; il se trouve même des chartes d'Angleterre, sous le roi Ethelrède, où les seigneurs qui signent après les ducs prennent le titre de *satrapes* du roi.

SATURNIENS (*Vers*), *saturnius numerus* dans Horace. C'étaient les mêmes que les vers fescennins, qui prirent ces noms de deux des plus anciennes villes de Toscane. *Saturnia* était dans le quartier des Ruselans, vers la source de l'Albegna; et ses ruines portent encore aujourd'hui le nom de Sitergna.

SAULE. Cet arbre croît généralement dans les terrains humides de toutes les parties du monde, même dans les pays les plus froids.

SAULE PLEUREUR. Tournefort est, selon l'abbé Delille, le premier qui ait fait connaître cet arbre à branches inclinées, surnommé *le pleureur*; il est même vraisemblable que l'Europe doit à ce naturaliste cet arbre venu d'Orient.

SAUMON. Ce poisson vit dans les mers du Nord de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique. On le prend en grande quantité dans les rivières, qu'il remonte pour y déposer son frai.

SAUTERELLES. Les pays orientaux sont exposés plus fréquemment que d'autres aux ravages de ces insectes. Ils arrivent en corps d'armée innombrable. Tous les témoignages sont unanimes à cet égard. Ils dépouillent la

campagne de sa verdure et la rendent presque nue. Viennent-ils à périr subitement, l'air est empoisonné par l'infection que répandent leurs cadavres pourris.

SAUTEURS CHINOIS. Ces figures ont été imaginées à la Chine; elles exécutent les tours d'équilibre que nous voyons faire aux sauteurs, en s'élançant successivement sur tous les degrés du gradin, depuis le plus élevé jusqu'à celui qui est le plus bas. Le célèbre Musschenbroeck, dans son *Introduction à la philosophie naturelle*, a daigné entrer dans la description de cette mécanique ingénieuse, dont toute la magie consiste dans la mobilité des parties de la figure et dans une quantité de mercure qui, passant alternativement de la partie supérieure du corps dans la partie inférieure, change les positions de la figure de degré en degré jusqu'à ce que le centre de gravité trouve un point d'appui : tous ces mouvements s'exécutent lentement et successivement, parce que, étant produits par l'écoulement du mercure, il faut un temps d'une certaine durée pour qu'il puisse passer de la cavité supérieure dans la cavité inférieure.

SAVOIE. *Savoja*, partie très-montagneuse, formant une division des états sardes, enclavée entre la France, l'Italie et la Suisse. Son nom actuel dérive du mot latin *Sabaudia*, qui paraît n'avoir été mis en usage que dans le IVe siècle, pour désigner la partie septentrionale des *Allobroges*. Elle fut comprise autrefois dans la division du territoire que les Romains nommaient Gaule narbonnaise. Le courage de ses montagnards, uni à celui des Allobroges, lui conserva longtemps son indépendance, et lors des premières guerres puniques, son alliance fut recherchée par les Carthaginois contre les Romains, qui enfin la subjuguèrent sous le règne d'Auguste. La Savoie fit plus tard partie du royaume d'Arles ou de Provence; érigée en comté, depuis 998, par Rodolphe, roi d'Arles, elle vit ses limites s'agrandir progressivement et accroître son élévation et son influence politique. En 1416, l'empereur Sigismond érigea le comté de Savoie en duché, partie aujourd'hui du royaume de Sardaigne.

SAVON. Combinaison d'une huile grasse avec un alcali caustique. Pline attribue l'invention du savon aux anciens Gaulois; d'autres prétendent qu'il a été inventé à Savone, en Italie, et que c'est de là que lui est venu son nom. En Europe, le savon se fabriquait, au VIIe siècle, avec de l'huile et des cendres gravelées Un Anglais nommé Everhard, perfectionna, en 1811, les procédés en usage pour fabriquer les savons ordinaires : il y fit servir l'eau de mer avec tant de succès, qu'ils sont considérés comme étant d'une qualité supérieure pour l'apprêt des draps, des flanelles et des autres étoffes de laine et de coton.

SAVONNERIE. Cette manufacture royale de tapis de pied, à l'imitation de ceux de Perse et de Turquie, et d'ouvrages en tapisserie veloutée, fut établie au Louvre, en 1604, en faveur de Pierre Dupont, tapissier du roi, et de Simon Lourdet, son élève. En 1631, Louis XIII la plaça dans la maison de *la Savonnerie*, située à Chaillot, sur le chemin de Versailles : elle est aujourd'hui réunie à la manufacture des Gobelins.

SCANDALE (*Pierre de*). C'était une pierre élevée devant le portail du Capitole de l'ancienne Rome, sur laquelle était gravée la figure d'un lion, et où allaient s'asseoir à nu ceux qui faisaient banqueroute et qui abandonnaient leurs biens à leurs créanciers; ils étaient obligés de crier à haute voix, *Cedo bona* (j'abandonne mes biens), et frapper ensuite avec leur derrière trois fois sur la pierre. Cette formule de cession fut, dit-on, substituée par Jules-César, à l'article de la loi des douze tables qui autorisait les créanciers à tuer ou à faire esclaves leurs débiteurs, ou du moins à les punir corporellement.

SCAPHANDRE. Espèce de vêtement ou de plastron nautique qui sert à se soutenir à la surface de l'eau. Le chevalier de Lanquer est le premier qui paraît avoir imaginé le scaphandre : le sien était composé, à ce qu'on présume, d'espèces de vessies remplies d'air, puisqu'il a pu mettre son appareil dans sa poche; Louis XIV le récompensa de son invention. Le docteur Bachstrom, grand-chancelier de Lithuanie, imprima, en 1641, la description d'un cuirasse en liége propre à faciliter aux soldats le passage d'une rivière. Boral, de Digne, imagina une soubreveste de liége, dont on fit l'essai vers l'an 1659. En 1751, Gelaci proposa une espèce de gilet, composé de plusieurs morceaux de liége, placés comme des écailles de poissons. Wilkinson, en Angleterre, fit des gilets garnis de liége dont le navigateur Byron s'est servi dans quelques circonstances. Le comte de Puységur imagina, en 1756, une ceinture de liége, avec laquelle il fit des expériences dans la rade de Granville. M. Knigt Spencer, de Londres, a proposé, en 1802, une ceinture composée de huit cents bouchons de liége, enfilés, réunis en-

semble et recouverts d'une enveloppe de toile cirée. Dans l'été de l'an XII, Mangin a fait une expérience sur la Seine avec des scaphandres de liége, et a obtenu un succès très-brillant. Le scaphandre que M. de Bretteville a imaginé en 1828, consiste en un ceinturon rempli de tuyaux de plumes, qui sont plus légères et moins chères que le liége : ce ceinturon a environ onze pouces de largeur sur un pouce d'épaisseur et trois pieds de longueur, le nageur n'emploie ses forces qu'en mouvement de progression, et il peut se reposer à loisir; il peut flotter tant qu'il veut sur l'eau sans faire aucun mouvement, et par conséquent sans avoir à craindre la fatigue, les crampes et autres accidents.

SCARIFICATEUR. Instrument propre à remplacer l'opération de la pose des sangsues, inventé par M. Delcuil.

SCEAU ou SCEL. L'usage des sceaux remonte à la plus haute antiquité; il en est fait mention dans l'Écriture : il est dit, au chap. XIV de Daniel, que Darius fit mettre son sceau sur le temple de Bel. Les sceaux des Égyptiens étaient ordinairement gravés sur des pierres précieuses; souvent la figure du prince y était représentée, quelquefois aussi des symboles. Pline dit que de son temps on ne faisait point usage de sceaux dans le reste du monde et hors de l'empire. Cependant, il ne paraît pas que les Romains eussent des sceaux publics : les empereurs signaient seulement les rescrits avec une encre particulière. Les rois de France de la première race, avaient pour sceaux des anneaux orbiculaires; Charlemagne le pommeau de son épée. Sous Philippe-Auguste, les sceaux tenaient encore lieu de signature. Les anneaux (*Voyez* ce mot) ont précédé les sceaux, et ceux-ci les cachets. Nos rois ont emprunté des Romains l'usage des sceaux de cire; celle d'Espagne, mélangée de gomme-laque, de poix-résine, de craie et de cinabre, a été inventée, depuis cent cinquante ans, par un nommé Rousseau, marchand de Paris. La couleur des sceaux a varié comme leur matière : les plus anciens sont de cire blanche. L'usage de la cire jaune ou naturelle ne remonte qu'au XIIe siècle; l'éclat de la cire rouge porta ensuite les souverains à en faire la matière de leurs sceaux. Les empereurs et les patriarches d'Orient scellèrent en cire verte les lettres qu'ils écrivaient à certaines personnes : cet usage ne date guère que du XIIe siècle en France, où il fut adopté plus tard qu'en Allemagne; mais les sceaux de cire verte sont très-rares. En Angleterre, la cire verte est aujourd'hui réservée pour les chartes. Le privilége de sceller en cire azurée ou bleue, accordé, en 1524, par l'empereur Charles-Quint, prouve qu'on a donné cette couleur aux sceaux; mais on n'en a que cet exemple unique. Le plus ancien sceau que l'on connaisse ne remonte pas plus loin qu'à l'an 1000. Les *contre-sceaux* ont été établis pour assurer la verité des sceaux : les plus anciens sont du XIIIe siècle. Le P. de Montfaucon, tome II de ses *Monuments de la monarchie française*, dit que Philippe-Auguste est le premier qui se soit servi d'un contre-scel, et que celui de ce prince était une fleur de lis.

SCEAUX (*Garde-des-*). La charge de garde-des-sceaux n'est pas fort ancienne; on ne trouve point qu'avant Louis XII aucun autre que le chancelier ait eu la garde du sceau royal. Ce prince la donna à Étienne Poncher, évêque de Paris, pour soulager le chancelier Jean de Gaunai, dont la santé était fort altérée. Sous François Ier, les sceaux furent souvent en d'autres mains qu'en celles du chancelier. Enfin le roi Henri II, par son édit de 1551, érigea en titre d'office un garde-des-sceaux.

SCELLÉ. Il est fait mention de cet acte conservatoire dans le code théodosien et dans celui de Justinien, d'où l'on peut conjecturer que c'est des Romains que nous vient la précaution de mettre les scellés sur les effets mobiliers des défunts, des criminels et des débiteurs en faillite.

SCÈNE. Ce mot vient du latin *scena*, pris lui-même du grec; il signifie un lieu ombragé. On a donné ce nom à la partie du théâtre qui est en face des spectateurs, parce que avant, que la comédie fût transportée à Athènes des villages où elle avait pris naissance, les représentations théâtrales ayant lieu en plein air, on avait la précaution de poser des arbres ou des branches de verdure dans le lieu où se passait la chose représentée, pour empêcher que les acteurs ne fussent incommodés par le soleil. Ce terme ne signifiait donc d'abord que le lieu destiné à la représentation; mais comme dans les premières pièces on n'observait pas l'unité de lieu, on donna aussi le nom de scène au changement qu'apportait au théâtre l'entrée ou la sortie des acteurs, comme pour marquer qu'ils passaient d'un lieu à un autre.

SCÉNOGRAPHIE. C'est l'art de peindre des scènes, des décorations. Les anciens ont aussi employé ce mot pour exprimer l'art de mettre les objets en perspective, parce que cette science a été d'abord consacrée à la peinture des décorations. Vitruve nous apprend qu'elle existait dès le temps d'Eschyle.

SCEPTRE (bâton). Le sceptre n'était dans l'origine qu'une canne ou un bâton dont les rois ou les généraux se servaient pour s'appuyer; et c'est ce qu'on appelle en termes d'antiquaire, *hasta pura* (la pique sans fer), qu'on voit à la main des divinités et des rois. Selon Justin, la lance était considérée comme le sceptre des héros, qui prenaient l'une ou l'autre lorsqu'ils paraissaient aux assemblées publiques. Dans la suite le sceptre devint un ornement royal et la marque du souverain pouvoir: il fut de bonne heure revêtu d'ornements de cuivre, d'ivoire, d'argent ou d'or, et de figures symboliques. Dans Homère, les princes grecs ligués contre Troie portent des sceptres d'or: celui d'Agamemnon, dit-il, ouvrage incomparable de Vulcain, qui l'avait donné au fils de Saturne, passa de Jupiter à Mercure, puis à Pélops, à Atrée, à Thyeste et à Agamemnon. Tarquin l'Ancien fut le premier qui porta le sceptre à Rome; le sien était surmonté d'un aigle d'or. Dans la suite, les consuls adoptèrent une espèce de sceptre appellé *scipio*. Les Empereurs ont conservé jusque dans les derniers temps cette marque de puissance, et les rois la portent encore dans les grandes cérémonies.

SCHALL. Les premiers schalls de Cachemire furent apportés en France par les ambassadeurs de Tippo-Saëb, et étaient regardés comme la partie la plus précieuse des présents du prince. Cependant l'usage ne s'en répandit point en France à cette époque. Lorsque l'armée française entra en Égypte, généraux, officiers et soldats, tous absolument ignoraient la valeur de ces tissus précieux: aussi, après la bataille des Pyramides, les soldats qui s'étaient emparés des cachemires roulés en turbans les découpèrent et s'en firent des cravates. Une partie considérable de ces riches dépouilles des Mamelucks fut envoyée en France, et servit de parure à nos élégantes. Au lieu de les porter en cravates, on les porta sur les épaules. L'industrie s'est emparée de cette fabrication: c'est à M. Ternaux que nous sommes redevables de la première fabrication de schalls avec la matière de cachemire.

SCHEIK. C'est le nom que les Turcs donnent à leurs prélats dans la religion mahométane. Les *scheiks* se distinguent des autres Musulmans par un turban vert. Le mufti est qualifié de *scheik-alismani* ou prélat des élus. Le titre de *scherif*, c'est-à-dire de saint, se donne ordinairement aux prélats des grandes mosquées.

SCHELLING, du saxon *sylling*, dont les Anglais ont fait *shelling*, les Allemands *schelling*. C'est une monaie d'argent dont la valeur est différente selon les pays où elle a cours. Le schelling (ancien) vaut en Angleterre un franc vingt-trois centimes; depuis 1818, un franc seize centimes.

SCIAGRAPHIE (peinture des ombres). Les Grecs employaient ce mot dans le même sens que nous donnons au mot *clair-obscur*. Apollodore fut le premier des peintres grecs qui sut rompre les couleurs, et exprimer la privation de toute couleur dans les ombres. Ses succès lui méritèrent le surnom de *sciagraphe*.

SCIE. Les Grecs attribuaient l'invention de cet instrument à Dédale ou à son élève Talus. Plusieurs peuples, parmi lesquels on peut citer les habitants d'une partie de la Russie, ne connaissent point encore l'usage de la scie. Un italien nommé Massuco de Castellamonte, et M. Bayard, mécanicien à Guéret, ont imaginé, chacun de son côté, il y a une vingtaine d'années, un moyen de tailler mécaniquement les dents des grosses scies des scieurs de long. Les établissements dans lesquels on opère le sciage mécanique prennent le nom de scieries. Les moteurs qu'on y emploie sont le vent, comme en Hollande de temps immémorial; l'eau, en France, en Suisse, dans tous les pays montagneux ou qui avoisinent les forêts; enfin la machine à vapeur.

Scie (*Supplice de la*). Ce supplice fut en usage chez plusieurs peuples. David y fit condamner les Ammonites de Rebbath qui avaient maltraité ses ambassadeurs; et Duback, prince arabe, le fit éprouver au tyran Giemsched, roi de Perse.

SCOLASTIQUE. Ce nom a été longtemps un titre d'honneur: on le donnait, sous le règne d'Auguste, à ceux qui se distinguaient par l'éloquence et la déclamation; sous le règne de Néron, on appliqua ce nom à ceux qui étudiaient le droit et se destinaient au barreau. Lorsque Charlemagne eut conçu le dessein de faire refleurir les études ecclésiastiques, on nomma scolastiques les premiers maîtres des écoles où l'on enseignait aux clercs les lettres, la théologie et la philosophie.

Scolastique (*Théologie*). C'est dans le XII[e] siècle que commença ce mode d'enseignement, c'est-à-dire à l'époque où la philosophie d'Aristote s'introduisit dans les écoles sous la forme sèche et décharnée que lui avaient donnée les Arabes. Roscelin et Anselme, auxquels

succédèrent Abailard et Gilbert de la Porrée, l'introduisirent dans les écoles de Paris. Dans le XV[e] siècle, la scolastique commença à perdre son crédit; aujourd'hui elle est entièrement bannie des écoles.

SCORBUT. Cette maladie qui affecte le plus ordinairement un certain nombre de personnes à-la-fois, règne habituellement dans les parties septentrionales de la Russie, à Cronstadt, en Groënland, en Islande, etc. Les principales causes qui occasionnent l'invasion de cette maladie, sont les viandes salées, l'air renfermé des navires et des cachots, la privation des aliments végétaux, l'humidité de l'air, etc.

SCRUTIN. Ce mot vient du latin *scrutari* (rechercher, examiner). On donne ce nom à une manière de recueillir les suffrages par des billets ou par de petites boules noires et blanches, ce qui empêche que ceux qui donnent leurs voix pour ou contre ne soient connus. Jusqu'à l'an de Rome 613, les suffrages avaient été donnés de vive voix dans le choix des magistrats; depuis, leur élection se fit par scrutin.

SCULPTURE, du latin *sculpto, sculptum* (graver, tailler au ciseau). C'est un art qui, par le moyen de la matière solide et du dessin, imite les objets palpables de la nature. On emploie à cet effet le bois, la pierre, le marbre, l'ivoire; quelques métaux, tels que l'or, l'argent, le cuivre; les pierres précieuses, comme l'agate, la cornaline, et autres. Il est difficile de démêler, dans l'obscurité des siècles éloignés, les premiers inventeurs de la sculpture; son origine, comme celle de la peinture, doit remonter à la plus haute antiquité. Moïse parle d'ouvrages de sculpture faits dans des siècles bien antérieurs à ceux où il écrivait; il paraîtrait même, d'après la Genèse, que l'art de fondre les métaux et de les faire servir à des imitations de la nature fut connu des Israélites dans des temps fort reculés. Les Égyptiens se glorifient d'avoir découvert la sculpture; mais des obstacles s'opposèrent à ce qu'ils pussent la perfectionner : ces obstacles existaient principalement dans les lois, qui prescrivaient une continuité de principes et de pratique qui ne permettait pas aux artistes de rien ajouter à ce qu'avaient fait leurs prédécesseurs; aussi leurs statues conservèrent-elles toujours une position raide et les bras pendants sur les côtés, attitude des porteurs de brancards, la seule qu'ils connussent. L'anatomie était inconnue aux artistes de l'Égypte : l'étude en était interdite; ceux même qui ouvraient les corps pour les embaumer étaient obligés de fuir pour se soustraire à la fureur du peuple. Les statues égyptiennes, ordinairement exécutées en granit ou en basalte, sont toutes polies avec le plus grand soin, aussi bien celles qui sont placées sur les obélisques que celles qui devaient être vues de près. Quelques artistes inséraient souvent dans les yeux des statues des prunelles d'une matière précieuse. Les Indiens ont conservé cet usage, qui a été pratiqué quelquefois par les Grecs. Les Phéniciens ont été habiles dans l'art de sculpter. Le temple de Salomon fut décoré de statues d'or par les artistes de cette nation. Leurs ouvrages ont été détruits; mais Homère rend hommage à leur habileté dans les arts en parlant du cratère de Pélée, qui l'emportait, dit-il, en beauté sur tous les ouvrages de la terre entière; car c'étaient les Sidoniens, ces hommes habiles, qui l'avaient travaillé. Les Étrusques, qui avaient donné une certaine perfection à la sculpture avant les Grecs, imprimèrent à leurs ouvrages la dureté de leurs mœurs; le mouvement y est indiqué jusqu'à l'exagération.

Ce ne fut que dans le commencement du VI[e] siècle avant Jésus-Christ que l'on fit des incisions sur la pierre ou sur le bois pour séparer les jambes, les bras et les mains. Ce nouveau progrès, attribué à Dédale de Sicyone, fut regardé comme prodigieux. Mais à peine les artistes grecs eurent-ils fait les premiers pas dans leur carrière, que les encouragements, les récompenses, la gloire, les excitèrent à en faire de nouveaux. Ils fixèrent l'art chez eux, et il y fit des progrès successifs, conformément à la marche de la nature, qui, n'opère jamais brusquement. De grands talents se formèrent et les siècles de Périclès et d'Alexandre produisirent Phidias, Polyclète, Myron, Lysippe, Praxitèle, Scopas On cite comme les monuments les plus considérables de cette époque Niobé et ses filles, et une Pallas qui se trouve dans la Villa-Albani. Après la chute des républiques grecques, les beaux-arts furent transportés à Rome; mais il est difficile d'établir dans quel temps ils y ont fleuri. On ne trouve point de bonnes statues avec des noms latins. Jusqu'à Néron les arts n'eurent que peu d'éclat à Rome; mais de beaux ouvrages furent exécutés du temps de ce prince. On attribue à des artistes grecs la plupart des chefs-d'œuvre produits sous Trajan et sous Adrien. Il appartenait à la Toscane, qui avait donné les premiers peintres parmi les modernes, de produire

aussi les premiers sculpteurs. Donato, plus connu sous le nom de Donatello, parut à la fin du XIV[e] siècle, et étonna sa patrie par son premier essai en sculpture : c'était une Annonciation en pierre. André Verrochio imagina le premier, entre les modernes, ce qu'avaient pratiqué les anciens, de mouler le visage des personnes mortes, pour conserver leur parfaite ressemblance. Il exécutait lui-même la fonte de ses ouvrages. Son élève, Jean François Austia, devint un des plus habiles sculpteurs de son temps; il fit plusieurs ouvrages remarquables. Mais celui qui contribua le plus à faire sortir du néant la sculpture fut sans contredit Michel-Ange, qui, né vers la fin du XV[e] siécle, rappela chez les modernes le talent des Praxitèle en imitant si parfaitement les anciens maîtres grecs, que les plus savants y furent trompés.

Sculpture en bois. En l'an XI, M. Lenormand inventa un procédé à l'aide duquel il est parvenu à mouler les sculptures en bois, avec une pâte composée de râpures de bois tamisées, de colle de Flandre et de colle de poisson. Ces moulures imitent parfaitement le bois sculpté à la manière ordinaire et peuvent être dorés facilement.

SCYTALE, (fouet de cuir). Ce terme désigne une invention dont se servent les Lacédémoniens pour écrire d'une manière secrète. C'était, au rapport de Plutarque, une bande de cuir ou de parchemin qu'ils entortillaient autour d'un bâton, de manière qu'il n'y avait aucun vide; ils écrivaient sur cette bande, et, après avoir écrit, ils la déroulaient et l'envoyaient au général à qui elle était adressée. Le général, qui avait un autre bâton semblable à celui sur lequel cette bande avait été roulée et écrite l'appliquait sur ce bâton, et par ce moyen il trouvait la suite et la liaison des caractères, qui sans cela étaient si dérangés qu'ils ne pouvaient être lus sans quelque difficulté.

SECTEUR ASTRONOMIQUE. Cet instrument, inventé en 1725 par Georges Graham, célèbre horloger et membre de la société royale de Londres, sert à prendre les différences d'ascension droite et de déclinaison de deux astres, qui seraient trop grandes pour être observées avec un télescope immobile.

SEIGLE. Les anciens faisaient peu de cas du seigle comme grain; mais ils employaient beaucoup de terres à le cultiver comme fourrage; c'est surtout pendant l'hiver que cette ressource devenait précieuse. On ignore le pays natal du seigle; mais il est cultivé aujourd'hui dans toute l'Europe, surtout dans les pays froids et élevés. Sa farine est la base du pain d'épice.

SEIGNEUR et SEIGNEURIE. *Seigneur* vient du latin *senior* (vieillard); mais il a reçu dans les temps modernes une signification différente de celle qu'avait chez les Latins le mot dont il tire son étymologie. Dans nos mœurs les seigneurs sont des hommes distingués par leur naissance ou par leurs titres, et qui composent les cours des monarques de l'Europe. Dans le V[e] siècle on donnait cette qualification non seulement aux hommes, mais même aux saints; elle fut par la suite accordée aux princes, aux papes, aux évêques, aux abbés et aux moines. Avant la révolution, on appelait *seigneur* celui qui tenait en fief la justice d'un lieu, ou qui possédait un héritage soit en fief, soit en franc aleu. Les grands du royaume et ceux qui possédaient des seigneuries titrées, prenaient le titre de *haut et puissant seigneur*. Chez les Hébreux, les Grecs, les Romains, et autres peuples de l'antiquité, il n'y eut d'autre seigneurie et supériorité que celle qui était attachée à la souveraineté, ou aux offices qui faisaient patie de la puissance publique.

SEL, du latin *sal, salis*. L'usage du sel remonte à la plus haute antiquité. Homère, pour donner une idée de l'ignorance et de la stupidité de certains peuples, en apporte pour preuve qu'ayant du sel, ils ne savent pas même en user pour assaisonner et pour conserver leur viande. Les Grecs mettaient cette substance au rang des choses qui devaient être consacrées aux dieux, et c'est en ce sens qu'Homère lui donne l'épithète de *divin*. Les anciens tiraient, comme nous, le sel de l'eau de la mer, des sources salées et des montagnes de sel *gemme*. Ils n'ont pas étendu, autant que les modernes, le nom de sel à toutes les substances qui, comme le sel marin, se fondent très-aisément dans l'eau (*Voyez* Salines). Phidippas fut le premier des Grecs qui s'avisa de saler le poisson et de corriger cet excès d'humidité qui le rend si susceptible de corruption. Apicius, cet amateur de la bonne chère, le plus délicat et le plus sensuel des Romains, employa aussi le sel pour la conservation des poissons de toute espèce qu'il faisait venir pour sa table, de tous les ports de la Méditerranée.

SÉLÉNOGRAPHIE. Description de la Lune. Parmi le grand nombre de cartes de ce satellite de la Terre, nous citerons celle d'Hévelius; la carte qui a été construite vers 1680, par Dominique Cassini, et le recueil de soixante dessins des principales taches, avec les des-

criptions autographes de cet astronome; la sélénographie de Lahire, que l'on conserve à la bibliothèque de Sainte-Geneviève; enfin celle de M. Lohrmann, publiée récemment, et qui est d'une exactitnde parfaite.

SELLE. Les Grecs n'ont jamais su s'aider de selles pour se tenir à cheval, ni d'étriers pour y monter. Ces secours furent également inconnus aux Romains, qui cependant, à une certaine époque, placèrent sur leurs chevaux, pour être moins durement assis, une espèce de couverture qu'ils appelaient *ephippium*, mot qui, d'après son étymologie, désigne ce qu'on place sur le cheval; mais cet *ephippium*, dont Pline attribue l'invention à Pelethronius, n'avait pas d'arçon. L'invention de la selle date donc des temps modernes. La première fois qu'il en est parlé dans l'histoire, c'est en 340; il y est dit que Constance qui combattait contre son frère Constantin, pour lui ôter l'empire, pénétra jusqu'à l'escadron où il était en personne, et le renversa de dessus sa selle (*Voyez* ÉTRIERS). Ce ne fut en 1380 que les dames commencèrent à monter à cheval sur des selles en travers. Anne de Luxembourg, épouse de Richard II, introduisit cet usage en Angleterre, parce qu'elle le trouvait plus décent.

SELLETTE. C'est ainsi qu'on nommait, sous l'ancien régime, un siége sur lequel on faisait asseoir, au dernier interrogatoire, l'accusé lorsqu'il paraissait devant les juges qui instruisaient son procès. L'usage de la sellette a été aboli par un décret de l'Assemblée Nationale, du mois d'Octobre 1789.

SEMAINE, division du temps en sept jours. Dion Cassius prétend que les Égyptiens ont été les premiers qui aient divisé le temps en semaines, et que les sept planètes leur avaient fourni cette idée. On ne lit nulle part que les Grecs et les Romains aient fait usage de cette manière de mesurer le temps. Les Grecs comptaient leurs jours par décades ou dizaines, et les Romains par neuvaines. L'usage de diviser le temps en semaines ne s'est établi en Occident qu'avec le Christianisme.

SÉMINAIRE, du latin *seminarium* (pépinière), maison où l'on prépare, dans chaque diocèse, les jeunes clercs à la réception des ordres, à la science et à la discipline ecclésiastique. On a d'abord donné ce nom aux écoles qui se tenaient anciennement dans les églises cathédrales et dans les principaux monastères; c'est en 1545, que le concile de Trente ordonna l'établissement des séminaires.

SEMOIR. En 1791, M. Gairal, de Lyon, a obtenu un brevet d'invention pour la construction d'un semoir qui peut s'adapter à toute espèce de charrue. Cet instrument répand la semence à neuf différents degrés d'épaisseur.

SÉNAT, du latin *senatus*; racine *senex* (vieillard) : conseil de vieillards, assemblée des plus notables d'une nation. Le sénat fut un des établissements que Solon fonda en Grèce : il avait pour but de fixer et de modérer l'inconstance des assemblées populaires. Pour le former, Solon tira cent personnes de chacune des quatre tribus, entre lesquelles Cécrops, le premier roi des Athéniens, avait partagé tous les citoyens de l'Attique. Ces quatre cents personnes furent considérées comme les députés de la nation. Mais Clistène, environ un siècle après Solon, ayant porté le nombre des tribus jusqu'à dix, augmenta aussi celui des sénateurs jusqu'à cinq cents, chaque tribu en fournissant cinquante : c'est ce qui fit donner au sénat le nom de *Conseil des cinq cents*. Le sénat romain fut créé par Romulus. Ceux qu'on nommait originairement *patres* étaient en même temps sénateurs. On en choisit un dans chaque tribu et trois dans chaque curie, ce qui les portait à quatre-vingt-dix-neuf, auxquels on adjoignit un citoyen notable, de manière que le sénat était originairement composé de cent membres. Ce nombre fut doublé par l'introduction des Sabins, après que Romulus eut fait alliance avec Tatius, roi de ce peuple. Mais lorsque, sous le règne de Tullus Hostilius, Albe fut démolie, six familles de cette ville furent inscrites dans le sénat pour y remplir les places vacantes. Tarquinius Priscus grossit encore cette assemblée d'un tiers, pris dans la classe des plébéiens. Sylla y ajouta un nombre égal de chevaliers, ce qui la porta à six cents; mais, vers la fin de la République, ce nombre ayant été au-delà de mille, Auguste le réduisit de nouveau à six cents. Les sénateurs rassemblés en corps se nommaient *patres conscripti*. Dans les temps modernes, on a donné le nom de *sénat* à des assemblées revêtues d'une autorité à-peu-près analogue à celle des sénats d'Athènes et de Rome : tels étaient ceux de Venise, de Gênes, de Pologne, etc. En France, le *sénat conservateur* fondé par la constitution de l'an VIII, supprimé en 1814, fut remplacé par une chambre des Pairs. En Belgique les sénateurs sont élus par le peuple.

SÉNÉ. L'usage de ce médicament n'est connu en France que depuis 1623. Cet arbuste vient dans la Haute-Égypte. La récolte du séné se

fait vers le milieu de Septembre. Il est déjà naturalisé en Italie : il n'y a plus qu'un pas à faire pour l'introduire dans l'île de Corse. Le baguenaudier, que Boërhaave nomme le séné d'Europe, se rencontre dans presque tous nos jardins.

Séné américain. Le docteur P. C. Barton vient de décrire, dans sa *Matière médicale végétale des États-Unis*, une sorte de séné, ou de feuille d'un *cassia*, très-propre à remplacer celui d'Alexandrie. Cet arbuste croît communément vers New-Yorck, et en général dans la Caroline, sur les bords des rivières et autres lieux aquatiques. Le professeur Hewson, de Philadelphie, annonce que son usage est aussi salutaire que celui du séné d'Égypte.

SÉNÉCHAL DE FRANCE (*Grand*-). Cette charge, qui, depuis le règne de Lothaire, était héréditaire dans la maison des comtes d'Anjou, était sans doute la première de l'état, et réunissait les fonctions du grand-maître de l'hôtel, du connétable et du comte du palais. Dans les auteurs du XI[e] siècle, le sénéchal est quelquefois appelé *maire du palais*, *maire de France :* c'est ce nom, si redoutable ou plutôt le pouvoir énorme qui y était attaché, qui fit aneantir cette charge, en 1191, sous Philippe-Auguste.

SÉNÉCHAUX. L'autorité de ces officiers, qui s'étendait autrefois en France sur les lois, les armes et les finances, pouvait être comparée à celle des baillis d'épée. Depuis que le commandement des armées et la conduite du ban et de l'arrière-ban avaient été accordés par Henri III aux baillis et sénéchaux, l'administration de la justice avait été laissée à leurs lieutenants, qui devaient être gradués. Les appels de leurs sentences se relevaient aux parlements.

SÉNÉGAL (*Colonie française du*), en grande partie dans la contrée d'Afrique nommée *Sénégambie :* elle se compose de plusieurs îles et de quelques portions du continent; Saint-Louis en est le chef-lieu. En 1637, les Français furent les premiers Européens qui s'établirent au Sénégal, et y construisirent quelques habitations sur la rive gauche du fleuve. En 1664, la première compagnie des Indes-Orientales, établie à Dieppe, fit de ce point un des principaux centres de ses opérations. En 1756, cette colonie fut conquise par les Anglais, auxquels le traité de 1763 l'assura. Les Français la reprirent en 1779, et elle leur fut confirmée par la paix de 1783. Ils la perdirent de nouveau pendant la révolution; mais les événements de 1814 et 1815 les remirent en possession de ce pays, qu'ils n'occupent cependant que depuis le 25 Janvier 1817.

SENSITIVE. Hook en Angleterre est le premier qui ait observé les divers phénomènes qu'offre la sensitive, plante originaire du Brésil et de l'Amérique méridionale. Après lui, Dufay et Duhamel ont fait en France un grand nombre d'expériences sur la même plante. On sait qu'elle a la propriété de se contracter et de resserrer certaines parties sur elles-mêmes, quand on les touche. Les naturalistes en ont cherché vainement la cause. Un phénomène très-remarquable en elle, et peut-être aussi étonnant que son irritabilité, c'est que sa graine conserve pendant plus d'un siècle la faculté de germer.

SEPTANTE (*Version des*). On dit la version des septante, c'est-à-dire des soixante-dix, au lieu de dire la version des soixante-douze interprètes qui, selon les Pères de l'Église, traduisirent l'Écriture-Sainte en grec, à la prière de Ptolémée Philadelphe, environ trois cents ans avant Jésus-Christ. Cette traduction grecque des livres de Moïse est la première et la plus célèbre de toutes. Le livre le plus ancien qui en parle porte le nom d'*Aristée*, et est parvenu jusqu'à nous. Suivant cet auteur, qualifié d'officier aux gardes de Ptolémée Philadelphe, le roi d'Égypte ayant à cœur la belle bibliothèque qu'il formait à Alexandrie, en donna la direction à un illustre Athénien Démétrius de Phalère. Démétrius, sachant que les Juifs avaient un livre qui contenait les lois de Moïse, en avertit le roi : ce prince écrivit à Éléazar, souverain sacrificateur à Jérusalem, pour lui demander le livre de Moïse, et six personnes de chaque tribu pour le traduire en grec. Aristée et André furent les porteurs de cette lettre avec des présents immenses, qui leur obtinrent toutes sortes d'honneurs. Ils revinrent à Alexandrie, munis d'une bonne copie de la loi de Moïse écrite en lettres d'or, et accompagnés de six anciens de chaque tribu, c'est-à-dire de soixante-douze interprètes, pour la traduire en grec.

SEPTEMBRE. Le nom de *paophi*, que ce mois portait chez les Égyptiens, et celui de *proedromion*, que les Grecs lui avaient donné, était l'un et l'autre une allégorie de la station du soleil en ce moment de l'année, c'est-à-dire qu'ils désignaient l'équinoxe. Ce mois était le second de l'année égyptienne, et le troisième dans le calendrier athénien. Romulus lui assigna une autre place ; il en fit le septième mois des Romains, et lui donna le nom numérique de *sep-*

tembre, que César lui conserva, lors même qu'il eut réformé le calendrier. Il est le neuvième mois depuis que l'année commence au mois de Janvier.

SÉPULCRE. Les Hébreux creusaient ordinairement leurs tombeaux dans les rocs; c'est pour cette raison qu'Abraham acheta une double caverne pour en faire son sépulcre. Lorsque leurs tombeaux étaient en plein champ, ils mettaient une pierre taillée par-dessus, pour avertir qu'il y avait dessous un sépulcre, afin que les passants ne se souillassent point en y touchant.

SÉPULTURE. *Voyez* Funérailles.

SEQUIN. Monnaie d'or qui se fabrique à Venise, à Malte, en Turquie et à Tunis. Le mot *sequin*, suivant l'auteur des *Amusements philologiques*, vient de *Zecchia*, nom de l'hôtel des monnaies à Venise, qui passe pour le plus beau de l'Europe, et où le sequin d'or a été frappé pour la première fois. En Italie, le mot sequin s'écrit *zecchine*.

SÉRAIL. C'est un mot turc qui signifie *palais*: on dit à Constantinople *le sérail de l'ambassadeur de France*; mais parce que les sultanes du grand-seigneur sont dans son *sérail*, c'est-à-dire dans son *palais*, nous nous servons de ce mot pour exprimer un lieu où il y a beaucoup de femmes.

SÉRAPHINS (*Ordre des*). Ordre de chevalerie en Suède. Il fut institué, l'an 1234, par le roi Magnus IV, rétabli en 1748, par le roi Frédéric.

SÉRÉNISSIME, SÉRÉNITÉ, titres d'honneur pris autrefois par les rois mêmes et par les évêques. Nos rois de la première et de la seconde race, en parlant d'eux-mêmes, disaient *notre sérénité*. Adelard, évêque de Clermont, s'appliquait la même qualité. Depuis que le titre de *majesté* est devenu commun aux têtes couronnées, celui de *sérénissime* est resté aux souverains qui ne sont pas rois, aux républiques de Venise et de Gênes, aux princes.

SERFS. *Voyez* Servitude.

SERINS DE CANARIE. Plus de cent ans après la découverte des îles Canaries, les jolis oiseaux maintenant si répandus en Europe sous le nom de *serins*, n'y étaient point encore connus. C'est vers le milieu du XVII[e] siècle qu'on a commencé à les élever en Europe.

SERINETTE. Cet instrument, inventé pour l'instruction des serins, aurait, d'après notre poète Delille, été imaginé en Lorraine.

SERMENT. Abraham dit au roi de Sodome : *J'en lève la main devant le Seigneur, le Dieu très-haut, le possesseur du ciel et de la terre.* Abimélech ayant exigé de ce patriarche qu'il lui jurât, *par le nom de Dieu*, qu'il ne lui ferait aucun mal, le père d'Isaac lui répondit : *Je vous le jure*. Éliézer fit serment à Abraham *par le seigneur du ciel et de la terre*, et Jacob jura à Laban *par le Dieu que son père redoutait*. La religion fut toujours la base du serment; et quand elle dégénéra en idolâtrie, on jura par les idoles. C'est ainsi que les Égyptiens jurèrent non seulement par leurs dieux Isis et Osiris, mais encore par Anubis, par le bœuf Apis, par le crocodile, par l'ail, par le poireau, objets de leur culte superstitieux. Les Perses prenaient le soleil à témoin; les Scythes juraient par l'air et par le cimeterre, leurs deux principales divinités. A Athènes, on jurait le plus souvent par Minerve, déesse tutélaire de cette ville; à Lacédémone, par les fils de Jupiter, Castor et Pollux descendus par leur mère des rois du pays; en Sicile, par Proserpine. Les vestales juraient par Vesta, à qui elles étaient consacrées; les femmes mariées, par Junon, qui présidait à la paix et au bonheur du ménage; les laboureurs, par Cérès, les vendangeurs, par Bacchus; les chasseurs, par Diane. Quand les anciens Francs partaient pour la guerre, ils juraient de ne se point faire la barbe qu'ils n'eussent vaincu leurs ennemis : c'est ce qu'ils firent quand Clovis les conduisit contre Alaric. Après avoir embrassé le Christianisme, ils juraient communément dans quelque lieu saint, sur l'Évangile, sur la croix, ou sur les reliques des saints. *Voyez* Jurements.

SERPENT. Instrument de musique à vent qui sert pour soutenir un chœur de chantres. Sa figure lui a fait donner le nom de *serpent*. Lebœuf, dans le premier volume de son *Histoire d'Auxerre*, dit qu'un chanoine de la cathédrale de cette ville, nommé Edme Guillaume, trouva, vers 1590, le secret de tourner un cornet en forme de serpent; on s'en servait pour les concerts qu'on exécutait chez lui et cet instrument ayant été perfectionné devint commun dans les grandes églises.

SERRES CHAUDES. Ces serres, si communes aujourd'hui, ont commencé à être en usage il y a un siècle : l'invention en est due aux Flamands. On n'avait jamais pu parvenir, sous le règne de Louis XIV, à faire produire du fruit aux ananas, et depuis plus de cinquante ans on les obtient par milliers, et d'un aussi bon goût que s'ils avaient été produits sur leur terrain naturel.

SERRURE. Dans les temps les plus reculés on n'avait pas de serrures pour fermer les portes d'entrée des maisons. On se contentait, dit

Millin, d'attacher la porte avec des cordes. Par la suite on imagina la serrure *lacédémonienne;* elle consistait en un verrou de fer qui ne passait pas transversalement par-dessus ou par-devant toute la porte, mais qui était appliqué seulement par-devant, du côté où la porte s'ouvrait, et dans l'intérieur de la chambre. Pour l'ouvrir, lorsqu'on était en dehors, on enfonçait la clé dans une petite ouverture faite à cet effet, et on soulevait ainsi le verrou. Quelquefois on plaçait dans l'intérieur un second verrou qu'on ne pouvait pas ouvrir du dehors, et qui ne servait que pour s'enfermer soi-même. Au retour de l'expédition d'Égypte, nos savants, qui exploraient toutes les branches utiles, ont rapporté des serrures en bois qui, quoique grossièrement travaillées, présentent toute la sûreté désirable. On en a découvert de semblables dans les fouilles de Pompéia. Cette même serrure s'est conservée depuis quatre mille ans en Égypte. Le perfectionnement des serrures a suivi dans ces derniers siècles les progrès de l'art de la serrurerie. En 1099, M. Papin, professeur de mathématiques à Marbourg, inventa une serrure d'une construction si singulière que, quoiqu'on eût remis la clé entre les mains de quelques serruriers fort habiles, en présence desquels on avait ouvert et fermé plusieurs fois la cassette où cette serrure était attachée, ils ne purent jamais la rouvrir. Un grand nombre de serrures fort ingénieuses ont été inventées depuis.

SERRURERIE. L'art de travailler le fer a acquis dans le dernier siècle un haut degré de perfection.

SERVIETTE. « Les serviettes, dit Winckelmann, n'étaient pas en usage chez les Romains; elles ne furent introduites que très-tard, et encore l'usage était-il que chaque convive apportât son linge. » Les premiers linges qu'on a faits pour serviettes ont été fabriqués à Reims. Ce n'est pas qu'auparavant on ne se lavât et qu'on ne s'essuyât les mains avec des serviettes, mais elles étaient de laine, et d'une laine assez grossière. A table la nappe tenait lieu de serviette; on en mettait un bout devant soi pour s'essuyer la bouche et les doigts pendant et après le repas.

SERVITES. Ces religieux, très-répandus en Italie, font profession d'une dévotion particulière à la Vierge. Le premier auteur de cet ordre fut Bonfilio Monaldi, marchand de Florence, qui quitta le négoce avec six autres de sa profession, et se retira, en 1225, au mont Sénaire, à deux lieues de Florence. En 1239, ils reçurent de l'évêque la règle de Saint Augustin.

SERVITEUR. Grégoire-le-Grand, mort à Rome le 12 Mars 604, est le premier pape qui ait pris le titre de *serviteur des serviteurs de Dieu*, titre qui a passé à tous ses successeurs.

SERVITUDE. Il y a une véritable différence entre l'esclavage des anciennes nations de l'Europe et celui que l'on retrouve encore dans plusieurs nations modernes. Les anciens voulaient-ils affaiblir leurs voisins, alors tous les hommes qu'ils ne leur avaient pas tués, ils les dégradaient dans la servitude, ils en remplissaient leurs maisons, ou ils les traitaient comme les animaux voués à leur service; voulaient-ils conquérir, alors ils recevaient les vaincus sous leurs lois, ils les associaient à tous leurs avantages politiques, et souvent même ils en adoptaient plusieurs institutions. Il n'en fut pas de même des barbares qui, comme un torrent, vinrent inonder l'empire romain. Manquant de civilisation, ils la méprisèrent chez les peuples qu'ils soumirent; ne trouvant dignes d'eux que les travaux de la guerre, ils avaient besoin des vaincus pour cultiver une terre dont ils ne voulaient que jouir; ils ne les attachèrent pas à leurs personnes, ils les asservirent aux champs où ils les trouvèrent. Les Romains faisaient déjà cet emploi d'une partie de leurs esclaves, et l'on pourrait croire aussi que les barbares ne firent que conserver un usage qui convenait si bien à leurs mœurs. Bientôt tout se divisa dans l'empire des vainqueurs. Le gouvernement féodal s'éleva, s'étendit et s'affermit; alors les paysans devinrent des hommes de servitude, enfermés dans le territoire des seigneurs, comme les cerfs dans leurs parcs, et livrés à la tyrannie d'un maître qui ne reconnut d'autre loi que sa volonté, d'autre justice que son intérêt.

SESSION. On ne connaît guère le terme de *session*, que depuis la constitution de l'an VIII. Il y a depuis ce temps une session par année pour le corps législatif, sauf les sessions extraordinaires qui ont lieu sur la convocation qui est faite par le chef du gouvernement.

SESTERCE. Le *sestertius* au masculin (sous-entendez *nummus*), valait quatre sous un denier de notre monnaie; le *sestertium* au neutre (sous-entendez *pondus*), valait deux cent quatre livres trois sous quatre deniers.

SÊVE. La circulation de la sêve, a été découverte, en 1667, par Malpighi, médecin du pape Innocent XII.

SEXTANT. Cet instrument à réflexion sert principalement aux navigateurs, pour mesurer les hauteurs du soleil au dessus de l'horizon de la mer, et observer les distances des étoiles ou du soleil à la lune. On en attribue généralement l'invention au docteur Hooke, anglais, qui la fit connaître en 1664 ou 1665; cependant le premier instrument construit d'après le principe de la double réflexion, dont les navigateurs se soient servis dans le même but, fut celui dont Hadley donna le modèle en 1731. Le sextant est avantageusement remplacé aujourd'hui par le cercle à réflexion de Borda.

SI. Cette note de musique fut inventée par Le Maire, entre le milieu et la fin de l'avant-dernier siècle, si toutefois l'invention consiste à avoir introduit dans la pratique l'usage de la syllabe *si;* le véritable inventeur est celui qui a vu le premier la nécessité d'une septième syllabe, et qui en conséquence en a ajouté une. Le Maire ne mérite nullement ce titre; car on trouve, en plusieurs endroits des écrits du P. Mersenne, la nécessité de cette septième syllabe pour éviter les nuances; et il temoigne que plusieurs l'avaient mise en pratique et entre autres Gilles Grand-Jean, maître écrivain de Sens; mais que les uns nommaient cette syllabe *ci*, d'autres *di*, d'autres *ni*, d'autres *si*, d'autres *za*, etc.; de sorte que toute la prétendue invention de Le Maire consiste, à avoir écrit ou prononcé *si*, au lieu d'écrire ou de prononcer *bi* ou *ba*, *ni* ou *di*. L'usage du *si* n'est connu qu'en France, et il ne s'est pas conservé en Italie.

SIAM (*Youdra* ou *Thaï*). Pays de l'Asie méridionale, borné au Nord par le Laos, et à l'Est par la Cochinchine. « Quoiqu'il existe, dit M. Eyriès, des chroniques qui racontent avec beaucoup de détails les événements arrivés durant les dix siècles précédents, l'histoire de ce pays est peu connue des Européens avant le XVIe siècle. Alors des aventuriers portugais prêtèrent leur secours aux factions qui se disputaient le gouvernement. En 1684, des ambassadeurs siamois vinrent saluer Louis XIV. Le pays fut ensuite agité par de longues et sanglantes dissensions; il eut la guerre avec les Birmans qui prirent et pillèrent la capitale, massacrèrent la famille royale et emmenèrent beaucoup d'habitants en esclavage. Les provinces ressemblèrent à des déserts. En 1769, Pitack, fils d'un riche Chinois, chassa les Birmans, fit des conquêtes et fonda une nouvelle dynastie. Son petit-fils est monté sur le trône en 1824, sans la moindre convulsion et sans une goutte de sang répandue, événement rare dans les annales de Siam. »

SIAMOISE. Étoffe de coton fort commune, mêlée de soie et de coton. Les premières furent importées en France par les personnes de la suite de l'ambassadeur du roi de Siam, vers la fin du règne de Louis XIV. Pan inventa le chiné qu'on exécuta à Yvetot, et on donna aux siamoises chinées le nom de *siamoises flambées,* nom qu'elles portent encore aujourd'hui.

SIBÉRIE, ou RUSSIE D'ASIE ORIENTALE. Vaste contrée du Nord de l'Asie, et qui comprend la principale portion des possessions russes dans cette partie du monde. Tobolsk est la capitale de la Sibérie occidentale, et Irkoutsk celle de la Sibérie orientale. Ce pays, ignoré des Grecs et des Romains, ne fut connu des Russes qu'en 1499, et ceux-ci ne le soumirent que sous le czar Ivan IV, dans la dernière moitié du siècle suivant, après la conquête du cosaque Iermak, lequel, pour prix de ses services et malgré le mal qu'il avait fait aux Russes par son brigandage et ses actes de piraterie, reçut, vers l'an 1582, le titre de prince de Sibir. Le reste de la contrée fut peu à peu conquis.

SIBYLLE. Il y eut en différents temps des femmes qui se firent passer pour avoir le don de prédire l'avenir, et qui portèrent le nom de sibylles. Par ce nom les anciens désignaient des femmes qui, sans être prêtresses ni attachées à aucun oracle particulier, annonçaient l'avenir et se disaient inspirées. La fameuse sibylle de Cumes, en Italie, rendait quelquefois ses oracles de vive voix, après avoir demeuré quelque temps sur son trépied, où elle entrait en fureur. D'autres fois elle écrivait ses réponses sur des feuilles d'arbre qu'elle arrangeait à l'entrée de sa caverne, et il fallait être assez prompt pour les prendre dans l'ordre où elle les avait laissées; car si le vent ou quelque accident les dérangeait, il n'était pas possible de tirer d'elle aucune réponse. Saint Augustin, dans sa *Cité de Dieu*, liv. XVII, ch. XXIII, parle d'un acrostiche de la sibylle Érythrée, dont les lettres initiales formaient ce sens : IESOUS CHRISTOS THEOU UIOS SOTER ; *Jésus-Christ fils de Dieu sauveur.*

SIBYLLINS (*Livres*). Les livres appelés *sibyllins* contenaient un recueil en vers des prédictions des sibylles, que l'on conservait à Rome avec grand soin. Les historiens ne sont d'accord ni sur le nombre des livres qui composaient ce recueil, ni sur le roi auquel il a été présenté; les uns prétendent que ce fut à Tarquin l'Ancien. Si nous croyons Denys

d'Halicarnasse, Pline et plusieurs autres anciens, ce fut la sibylle de Cumes elle-même qui apporta à Rome les livres sibyllins : elle vint les présenter à Tarquin-le-Superbe.

SICILE, *Sicilia, Sicania, Trinacria*. Une des plus grandes îles de la Méditerranée, formant. avec l'ancien royaume de Naples, le royaume des Deux-Siciles ; separée de l'Italie par le détroit nommé Phare de Messine : c'est à cause de sa forme triangulaire que les anciens lui avait donné le nom de *Trinacria*. Une chaîne de montagnes, appelées Neptuniennes par quelques géographes, paraissant former la continuation des Apennins, longe la côte septentrionale de l'île, et couvre la partie méridionale de ses rafimications ; au Sud de de cette chaine, l'Etna forme près de la côte orientale un groupe indépendant : il s'élève à environ 3,300 mètres ; c'est, dans cette île, le seul volcan en activité. Celui de Maccaluba, près de la côte Sud-Ouest, est un volcan qui vomit de la boue par une multitude de cratères. Dès les premiers temps historiques, la partie continentale de ce pays était habitée par des peuples d'origine grecque, ce qui la fit surnommer *grande Grèce*; et, au rapport de Thucydide, les Cyclopes et les Lestrygons furent les premiers habtants de cette île. A l'arrivée des Sicaniens, partis de l'Ibérie, elle perdit son nom de *Trinacrie* pour prendre celui de Sicanie. Quelque Troyens y fondèrent, dit-on, Eryx et Ségeste. Les Sicules, chassés d'Italie, vainquirent les Sicaniens, s'emparèrent des parties méridionales et occidentales de cette île, et changèrent son nom en celui qu'elle a conservé jusqu'à ce jour. Trois siècles après, les Grecs commencent à y fonder des colonies, dont les plus importantes sont Syracuse, Agrigente, Messine, et plus tard ils résistent aux Athéniens, qui avaient formé une expédition contre ce pays. En 1516, Ferdinand-le-Catholique réunit la Sicile à la couronne d'Espagne, et, par le traité d'Utrecht, elle fut donnée, en 1713, au duc de Savoie Victor Amédée.

SIÉGE. La forme qu'avaient anciennement les siéges dans la Grèce ne nous est pas bien connue : on présume qu'ils étaient entièrement de bois ; et n'avaient qu'un simple dossier sans bras. Ces siéges étaient toujours accompagnés d'un marchepied. Chez les grands, on les couvrait de peaux, de tapis et d'étoffes couleur de pourpre.

SIÉGE D'UNE VILLE. Cette partie de l'art militaire, qui concerne l'attaque et la défense des places, n'était pas absolument inconnue dans l'Asie. Il est parlé dans l'Écriture de plusieurs siéges : ceux de Samarie, de Tyr et de Jérusalem, peuvent nous fournir quelques lumières sur les moyens dont les Asiatiques faisaient usage pour réussir dans ces sortes d'opérations : la défense de ces mêmes places consistait dans la force et l'épaisseur des murailles, qui souvent étaient terrassées, dans la largeur du fossé qui les environnait, dans la hauteur des tours, et dans les différentes machines qu'on employait pour lancer au loin de longues flèches et jeter de gros quartiers de pierres. Ces moyens étaient suffisants alors pour mettre une place en état de tenir longtemps. Le siége de Tyr par Nabuchodonosor dura treize ans ; et celui d'Azoth par Psammétique, vingt-neuf.

SIFFLET. Petit instrument avec lequel on siffle. C'est au temps d'Auguste que les battements de mains et les coups de sifflets paraissent s'être introduits dans les spectacles, comme signe d'approbation et d'improbation. *Voyez* APPLAUDISSEMENTS.

SIGILLÉE. *Voyez* TERRE SIGILLÉE.

SIGNATURE. Anciennement on ne signait point les actes : le sceau ou le cachet tenait lieu de signature. Les contrats étaient signés des notaires sans l'être des parties. Ce ne fut qu'en 1579 que le parlement de Paris ordonna que les actes par-devant notaires seraient signés des parties.

SIGNAUX. L'invention des signaux, c'est-à-dire des moyens que l'on emploie pour se donner quelque avis quand on est hors de la portée de la voix, est due aux Grecs ; il y en avait pour le jour et pour la nuit. Ces signaux, dont l'origine est fort ancienne, puisque Agamemnon en fit usage pour annoncer à Clytemnestre la prise de Troie, et qu'elle en fut informée le jour même, malgré la grande distance qui la séparait de l'armée des Grecs, consistaient en feux ou en flambeaux qu'on plaçait sur les hauteurs, de distance en distance, de manière à ce que les deux plus proches pussent être vus de leurs stations. On voit dans Tite-Live, dans Plutarque et dans d'autres auteurs, qu'en plusieurs occasions, les généraux romains se sont servis avec succès des signaux par le feu, qu'ils avaient appris des Grecs. (*Voyez* TÉLÉGRAPHE). On entend par *signaux*, en terme de marine, des pavillons, des flammes et autres objets qu'on hisse à la tête d'un mât, au bout d'une vergue, pour être aperçus et communiquer au loin quelque ordre. Les signaux de nuit se font au moyen des fusées, des coups de canon et des fanaux.

SILHOUETTE (*Portrait à la*). On appelle ainsi des portraits faits à l'ombre de quelqu'un. C'est M. de Silhouette, contrôleur-général des finances, sous Louis XV, qui a donné son nom à ce genre de peinture.

SILICE (oxide de silicium). La silice, connue de toute antiquité, fut regardée comme un corps simple jusqu'à la découverte du potassium et du sodium : elle fut appellée *terre vitrifiable*, parce qu'elle entre dans la composition du verre. Le nom de *silice* lui vient du *silex*, où elle se trouve en abondance.

SILICIUM. Ce métal, qui n'a encore été trouvé qu'uni à l'oxigène, et qui forme dans cet état de combinaison la silice, s'obtient par la combustion du potassium dans le gaz fluorique silicé. C'est à M. Berzélius qu'on en doit la découverte.

SILLOMÈTRE, instrument qui sert à mesurer le sillage d'un vaisseau en mer, imaginé en 1781, par Degaule, ingénieur hydrographe.

SILOS. L'usage des fosses pour la conservation des grains était établi chez les peuples anciens; plusieurs peuples modernes l'ont conservé, et il est connu en Afrique, en Chine aux Indes orientales. Il existe de ces fosses en Sicile, à Malte, en Espagne, en Italie. Pour leur construction, il est essentiel de choisir un lieu sec, non exposé à l'infiltration des eaux. Il est prouvé que les grains se conservent parfaitement dans ces fosses pendant très-longtemps, étant à l'abri des intempéries de l'air et inaccessibles aux insectes. M. Ternaux l'aîné a fait de nombreuses expériences : toutes ont servi à démontrer l'avantage de cet usage.

SIMPLON, en allemand *Sempelen*, ou *Simpeln*, en italien *Sempione*, montagne des Alpes lépontiennes, en Suisse, canton du Valais, célèbre par la belle route qui la traverse, et dont la construction est due au gouvernement français consulaire et impérial. Cette route, chef-d'œuvre de l'audace humaine, présente un développement de près de quatorze lieues et a 8 mètres de largeur : elle a coûté six années de travaux. Des maisons de cantonniers, bâties de distance en distance, offrent un abri aux voyageurs. Il y a diversité d'opinions sur l'origine du nom Simplon : quelques auteurs désignent cette sommité par *Mons-Cœpionis ;* d'autres, par *Mons-Scipionis ;* d'autres encore, par *Mons-Sempronius*.

SIPHON. Ce mot est emprunté du grec, et signifie un *tuyau*. On donne ce nom à un tube recourbé dont une branche est ordinairement plus longue que l'autre, et dont on se sert pour faire monter les liqueurs, pour vider les vases, et pour différentes expériences hydrostatiques. Héron est un des premiers qui aient expliqué les propriétés des siphons, dans son livre de pneumatique. Le siphon dit de *Wurtemberg* fut inventé, en 1683, par Jean Jordan de Stuttgard. Wolf, voulant observer les pores insensibles dans une vessie inventa, en 1709, un siphon anatomique.

SIRE. C'est le titre dont les Français et les Anglais se servent sans autre addition en parlant au roi ou en lui écrivant. Ducange le dérive de *ser*, qu'on a dit dans la basse latinité pour signifier *dominus*. Anciennement, les seigneurs français distingués par leur naissance prenaient le nom de *sire*, et le mettaient devant le nom propre de leur maison, comme *le sire de Joinville, le sire de Coucy*, etc ; mais depuis le XVe siècle on ne donne ce titre qu'aux rois.

SIRÈNE. C'est le nom qu'on a donné à une machine d'acoustique inventée, en 1719, par M. Cagniard de la Tour. Lorsque cet instrument est mû avec une certaine vitesse, il produit des sons d'une octave plus haute que le dernier *fa* des pianos à six octaves, et qui sont beaucoup mieux caractérisés.

SIRIUM. Un nouveau métal a été découvert, il y a quelques années, par le docteur Laurent de West, professeur de chimie et de botanique à Gratz, dans le minérai de Schladming (Haute-Styrie). Ce docteur allemand a proposé de donner le nom de *sirium* à ce nouveau métal, qu'il croit qu'on avait jusqu'alors confondu avec le sulfure d'arsénic.

SIROP. Les sirops étaient inconnus aux Grecs; ce sont les Arabes qui les ont inventés.

SIRVENTE. Ce fut sous le règne de Guillaume-le-Roux que parut la sirvente ou sirventois, espèce de chanson assez généralement satirique, qui semble avoir pris naissance en Picardie, et qui fut bientôt répandue dans toute la France.

SISTRE. Il paraît d'après Virgile, que cet instrument était égyptien d'origine.

Les Égyptiens faisaient usage de cet instrument de musique dans leurs cérémonies religieuses, principalement dans les fêtes qui se célèbraient lorsque le Nil commençait à croître. Il était ordinairement de forme ovale, à jour, et à-peu-près semblable à nos raquettes. Ses branches, percées de trous à égales distances, recevaient trois ou quatre petites baguettes mobiles, de même métal que l'instrument ; elles passaient au travers, et lorsqu'on les agitait

elles rendaient un son aigu qui s'accordait assez bien avec la plainte. Les Hébreux se servaient du sistre dans leurs réjouissances

SIX-BLANCS. *Voyez* BLANCS.

SOBRIQUET. Il y a des *sobriquets* qui ne sont que des jeux de mots, comme celui de *Biberius Mero* donné à Néron, à cause de sa passion pour le vin ; et celui de *Cacoergète*, donné à Ptolémée VII, roi d'Égypte pour le qualifier de mauvais prince, par imitation d'*Evergète* qui signifie un prince bienfaisant ; tel est encore celui d'*Epimane* donné à Antiochus IV, qui, au lieu d'*Epiphane* ou roi illustre, dont il usurpait le titre, ne signifie qu'un furieux. Il y en a souvent dont la malignité consiste dans l'emprunt du nom de quelque animal ou de quelques personnes célèbres notées dans l'histoire par leurs figures ou par leurs vices. Les Syriens tirèrent de la ressemblance du nez crochu d'Antiochus VIII au bec d'un griffon le sobriquet de *Gryphus*, qui lui est resté, et l'on connaît assez dans l'histoire ancienne les princes et les personnes célèbres à qui on a donné le nom de *bouc*, de *cochon*, d'*âne*, de *veau*, de *taureau*, d'*ours*, comme on donne aujourd'hui ceux de *Silène*, d'*Ésope*, de *Sardanapale* et de *Messaline* aux personnes qui leur ressemblent par la figure ou par les mœurs. Les sobriquets de *Pogonate* ou *Barbe longue*, donnés à Constantin V, empereur de Constantinople, de *Crépu*, à Boleslas, roi de Pologne ; de *Grise gonelle*, à Geoffroy Ier, comte d'Anjou, de *Court-mantel*, à Henri II, roi d'Angleterre, de *Longue épée*, à Guillaume, duc de Normandie, n'ont jamais pu blesser la réputation de ces princes. Les surnoms de *Bras de fer*, et *Cotte de fer* donnés, l'un à Baudouin 1er, comte de Flandre, et l'autre à Edmond II, roi d'Angleterre, sont de vrais éloges de la force de corps dont ces princes étaient doués. Celui de *Temporiseur* fait pour Fabius l'apologie de sa politique militaire. comme celui de *Sans-peur* marque, à l'égard de Richard, duc de Normandie, et de Jean, duc de Bourgogne, leur intrépidité. *Voyez* NOMS.

SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT. Déjà depuis longtemps il existait à Londres une société dont le but était l'encouragement des arts, des manufactures et du commerce de la Grande-Bretagne ; cette société, qui doit son origine à M. Shipley, eut dès 1756 une forme régulière. C'est sur le modèle de celle de Londres que fut formée en France une société d'encouragement plusieurs années avant la révolution ; cette société, dont les travaux avaient été suspendus pendant les temps de trouble, fut rétablie, en 1802, par les soins du savant Chaptal.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE, fondée à Paris le 2 Novembre 1821, par une réunion de savants célèbres, dans le but d'encourager les études et les découvertes géographiques.

SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE. Son origine date de 1793. D'après le réglement qui la régit, les séances sont consacrées à l'audition tant des rapports verbaux de ce qui a été l'objet des travaux des dernières séances des autres sociétés savantes, que des mémoires des membres et des personnes étrangères. Les membres résidant à Paris et les correspondants sont en nombre fixe.

SOCIÉTÉ ROYALE DE LONDRES. Association de savants établie à Londres pour la culture des arts et des sciences. Elle doit son origine à quelques philosophes anglais qui, sous l'administration de Cromwell, s'assemblaient à Oxford. Cette société, qui ne s'établit par des lettres patentes qu'en 1660, sous le règne de Charles II, commença à adoucir les mœurs en éclairant les esprits : les belles-lettres renaquirent et se perfectionnèrent de jour en jour.

SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE. Cette société, qui tenait ses séances dans une des salles du couvent des Grands-Augustins à Paris, fut établie en 1780 ; elle doit son origine à sept hommes zélés qui entreprirent de soulager les malheureux et de les secourir sans ostentation. Plusieurs sociétés de bienfaisance sont instituées en Belgique. Il vient de se former à Malines, en 1836, une société philanthropique, toute de charité, et une société nationale pour la publication des bons livres.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE. Cette société, établie à Paris par arrêt du conseil du 1er Mars 1761, s'occupe de tout ce qui peut concourir au perfectionnement de cet art. Elle a survécu aux orages de la révolution ; avantage que n'ont pas eu un grand nombre d'institutions fastueuses.

SOCIÉTÉ ROYALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE. Cette société, qui a pour objet les recherches sur les mœurs et les antiquités nationales, fut instituée en 1805 sous la dénomination d'*Académie celtique*. Après avoir interrompu quelque temps ses travaux, elle se réorganisa en 1814, sous le nom de *Société royale des antiquaires de France*.

SOCIÉTÉ DE LA PROPAGANDE. Elle fut établie

dans la Grande-Bretagne, en 1649, pour la propagation de la religion chrétienne dans les pays du Nouveau-Monde qui appartiennent aux Anglais.

SOCIETE BIBLIQUE PROTESTANTE DE PARIS. Son unique objet est de répandre parmi les Protestants, les saintes Ecritures, dans les versions reçues et en usage dans leurs églises.

Il y a en Belgique une foule de sociétés d'encouragement, d'utilité et d'agrément, dont la plupart sont anciennes. *Voyez* ACADEMIES.

SOCQUES ARTICULÉS. Les sabots, les galoches, les patins, garantissent de l'humidité, et sont économiques; mais comme ils ont l'inconvénient de ne pas plier, il faut y être habitué dès l'enfance. Le socque paraît avoir résolu la difficulté. L'inventeur, M. Duport, en a fait une chaussure extrêmement commode et qui ne fatigue en aucune manière. Cette invention date de 1822.

SODIUM. Ce métal, découvert, en 1807, par Davy, a été étudié par lui et MM. Gay-Lussac et Thénard. Il n'a été trouvé que combiné avec d'autres corps; c'est en traitant l'hydrate de soude par le fer ou par la pile voltaïque que l'on se procure ce métal. Il est la base de la soude.

SOFA. Espèce de lit de repos dont on se sert comme de siége. Ce nom nous est venu de la langue turque.

SOIE, du latin *sericum,* probablement parce que ce fil fin et léger, ouvrage du ver à soie, est venu d'abord de la *Sérique,* (la Chine) pays que Ptolémée a placé à l'Orient de la Scythie, et auquel il a donné l'Inde pour limite du côté du Midi. Le ver à soie est originaire de ce pays, dont, au temps d'Auguste, les Romains et les Grecs, suivant d'Hancarville, ne connaissaient que le nom. Ils ne connaissaient pas davantage, ajoute cet auteur, la manière de recueillir la soie, puisqu'ils croyaient qu'on la tirait de l'écorce de certains arbres, comme le coton et le byssus se recueillent sur des arbustes. On n'en savait guère plus sous le règne de Titus, à qui Pline dédia son histoire; cet auteur écrit que la soie croissait sur des feuilles dont on ôtait un duvet au moyen de l'eau. Les livres que nous avons de Pausanias ne furent finis que vers l'an 193 de notre ère. On savait alors que la soie était travaillée par un insecte, mais on le connaissait si peu qu'on le prenait pour une sorte d'araignée. On la nourrissait, disait-on, pendant quatre ans, et dans la cinquième année on lui donnait à manger du roseau vert; après sa mort on tirait de son corps quantité de filets de soie. Ce discours montre que les gens de qui Pausanias prit ces notions n'étaient guère bien instruits de la manière dont la soie se produisait. Les anciens ne connaissaient ni les usages de la soie ni la manière de la travailler. Pamphylie, habitante de l'île de Cos, fut la première, suivant Aristote et Pline, qui inventa l'art de la façonner. Cette découverte passa bientôt chez les Romains, qui n'en retirèrent des avantages certains que longtemps après. Cette précieuse production, qui pendant plus deux cent cinquante ans fut vendue à Rome au poids de l'or, y était réservée aux vêtements des femmes; mais plus tard, et après que le dissolu Héliogabale en eut donné l'exemple, les hommes se permirent de porter des étoffes de soie. Ce ne fut qu'à la suite d'un événement arrivé au VIe siècle de l'ère chrétienne que la véritable nature de la soie fut connue en Europe. L'empereur Justinien, désirant affranchir le commerce de ses sujets des exactions des Perses, s'efforça, par le moyen de son allié, le roi chrétien d'Abyssinie, d'enlever aux Perses une partie du commerce de la soie. Il ne réussit pas dans cette entreprise; mais, au moment où il s'y attendait le moins, un événement imprévu lui procura jusqu'à un un certain point la satisfaction qu'il désirait. Deux moines perses, ayant été employés en qualité de missionnaires dans quelques-unes des églises chrétiennes qui, comme le dit Cosmas, étaient établies en différents endroits de l'Inde, s'étaient ouvert un chemin dans le pays des Sères ou la Chine. Là ils observèrent les travaux du ver à soie, et s'instruisirent de tous les procédés par lesquels on parvenait à faire de ses productions cette quantité d'étoffes dont on admirait la beauté. Ils expliquèrent à l'Empereur l'origine de la soie, et les différentes manières de la manufacturer et de la préparer. Encouragés par ses promesses libérales, ils se chargèrent d'apporter dans la capitale un nombre suffisant de ces étonnants insectes aux travaux desquels l'homme est si redevable. En conséquence ils remplirent de leurs œufs des cannes creusées en dedans; on les fit éclore, on les nourrit des feuilles d'un mûrier sauvage, et ils multiplièrent et travaillèrent comme dans les climats où ils avaient attiré pour la première fois l'attention et les soins de l'homme. On éleva bientôt un grand nombre de ces insectes dans les différentes parties de la Grèce, et surtout dans le Péloponèse. Louis XI, en 1470, établit à Tours des manufactures de soieries; mais les ouvriers appelés dans ces manu-

factures venaient de Gênes, de Venise, de Florence et même de la Grèce. Henri IV établit des manufactures de soie, à Paris. C'est à ce prince que la ville de Lyon doit l'établissement de ses manufactures de soie, il traita avec des entrepreneurs pour élever les vers à soie, dont chaque année on allait chercher les œufs en Espagne. Il fit planter une grande quantité de mûriers blancs, et élever des pépinières dans les paroisses circonvoisines. Octavio Ney, négociant de Lyon, trouva, vers le milieu du dix-septième siècle, la manière de donner du lustre à la soie. En 1717, Jurines, maître passementier de la même ville, inventa un métier commode pour la fabrique des étoffes; et, vers 1738, M. Falcon imagina une mécanique ingénieuse pour le métier pénible des tireuses de corde. Depuis quelques années, on s'occupe en Belgique de l'éducation des vers à soie; et ce pays aura aussi ses manufactures.

Soie sina. Nous n'élevions autrefois que le ver qui produit la soie jaune ordinaire, laquelle ne peut servir aux tissus blancs qu'après avoir subi des opérations qui en diminuent la force et la durée. Ces procédés. perfectionnés en 1809, par un de nos manufacturiers les plus savants en chimie, M. Roard, ne peuvent empêcher un déchet qui dépasse encore vingt-cinq pour cent. Le blanc qu'on obtient s'altère à la longue; il reprend, avec les années, une teinte jaunâtre. On trouve à la Chine un ver qui donne de la soie d'un blanc parfait, et qu'à raison de son origine on nomme soie *sina*. L'éducation du ver qui produit cette espèce de soie fut introduite en France il y a plus de soixante ans. Depuis cette époque on l'avait presqu'entièrement abandonnée; elle fut reprise, en 1808, par les soins du gouvernement. La culture de cette précieuse chrysalide s'étend de plus en plus; elle donne des fils dont les prix sont plus élevés que ceux de la soie jaune ordinaire, et que néanmoins le commerce recherche avec avidité. *Voyez* Tissage.

Soie végétale. Une industrie d'un nouveau genre est exploitée depuis peu de temps à Paris: c'est la fabrication de tapis de toute espèce, de cordages, de divers articles de passementerie, et d'une foule d'autres objets d'une consommation usuelle, dont la matière première a été importée en France par M. Pavy, et à laquelle il a donné le nom de soie végétale. Cette matière a en effet l'apparence de la soie, et peut la remplacer avec avantage dans une infinité de circonstances. Elle se récolte en fils qui ont de quinze à vingt pieds de longueur. La force de ces fils est très-grande, et si on réunit quatre d'entre eux en un seul faisceau, ils supporteront un poids de quarante livres. L'ensemble de ces qualités rend la soie végétale applicable à un grand nombre d'usages.

SOLE ou SOULE (*Jeu de la*). Le jeu de la *sole* ou de la *soule* était en usage autrefois dans le Berri, le Bourbonnais, la Picardie, et la Belgique. Ce mot vient, selon Ducange, de *solea*, une semelle de soulier, parce que c'était avec la plante du pied que l'on poussait l'instrument. C'était un ballon enflé de vent, ou une boule de bois.

SOLEIL. Dans tous les temps, les philosophes ont émis diverses opinions sur la nature du soleil. Selon les anciens, tels que Platon, Zénon, Pythagore, etc, c'est un globe de feu; parmi les modernes, Kepler, Kircher, Riccioli, ont été du même sentiment. Descartes, au contraire, et quelques autres après lui, ont pensé qu'il était composé d'une matière très-subtile, capable d'exciter en nous la sensation de lumière et de chaleur. Cet astre, vu au télescope, et à l'aide de verres colorés qui en affaiblissent l'éclat, présente souvent des taches noires et irrégulières, environnées d'une bordure moins foncée, et douées toutes d'un mouvement commun. Ce phénomène, dont la découverte appartient à l'astronomie moderne, et qui a fait reconnaître la rotation du soleil sur lui-même, s'explique selon M. de Laplace, en supposant que cet astre est une masse embrasée qui éprouve d'immenses éruptions, et laisse voir par intervalles de vastes cavités; et, selon Herschell, en le supposant au contraire un corps solide environné d'une atmosphère lumineuse dans laquelle flottent des nuages enflammés, lesquels, en se séparant quelquefois, mettent à nu le noyau obscur : opinion en effet d'accord avec les remarques de Wilson sur les différents aspects sous lesquels les taches se présentent. Le soleil est le centre de notre système planétaire; ses révolutions diurnes et annuelles fixent les durées des jours et des saisons.

SOLITAIRE. Vers l'an 1400, un arithméticien grec, nommé Manuel Moscopule, inventa le carré magique, ou du moins le fit connaître en Europe; car ceux qui, de nos jours, ont voyagé aux Indes et en Chine, disent que cette espèce de jeu arithmétique y est en usage depuis longtemps. Les astrologues ont fait servir ces carrés magnifiques à la fabrication de leurs horoscopes, les soi-disant sorciers à leur divinations par les nombres; les oisifs en ont composé un jeu que l'on nomme *le solitaire*, parce

qu'on y joue seul, en combinant, pour sa propre satisfaction, différentes figures ou nombres de diverses manières.

SOMNAMBULISME. En 1785, la magnétisme produisit le somnambulisme; et c'est à M. de Puységur qu'on doit ce perfectionnement. Il parvint à endormir ceux qui se soumettaient à l'opération, leur faisant des questions, auxquelles les dormeurs inspirés répondaient par des paroles qui étaient reçues comme des oracles ou des prophéties.

SON. Les corps sonores sont ceux qui ont la propriété de produire, par leur élasticité, certains mouvements vibratoires qui se communiquent à l'air et qui sont perceptibles à notre oreille. Les premières expériences exactes qui furent faites sur la vitesse du son, par des académiciens français, remontent à l'année 1738; elles prouvèrent que cette vitesse est uniforme et de 337^{m}, 118 par seconde à la température de 6 degrés, quelle que soit d'ailleurs l'intensité du son. La direction et la force du vent sont seules capables de l'augmenter ou de la diminuer. *Voyez* ACOUSTIQUE, ÉCHO.

SONATE. Pièce de musique instrumentale composée de trois ou quatre morceaux consécutifs de caractères différents. La sonate est à-peu-près pour les instruments ce qu'est la cantate pour les voix. Elle nous est venue des Italiens, et les premières qui aient paru en France sont dues à Corelli.

SONDE DE MINES. L'origine de la sonde, a toujours été enveloppée d'un voile que jusqu'à présent on n'avait pas tenté de déchirer. Plusieurs peuples tour à tour se sont attribué l'invention d'un instrument aussi éminemment utile, et principalement les Anglais et les Allemands. La France se présente avec des titres non moins fondés. Bernard de Palissy, qui vivait au seizième siècle, ne dit en aucun endroit de ses ouvrages que la sonde fût en usage; il peut être considéré, selon M. Héricart de Thury, comme l'inventeur de la sonde.

SONGES. La superstition a longtemps regardé les songes comme des avertissements du ciel; c'est pourquoi l'art de les interpréter était très-estimé des Égyptiens et des Chaldéens. Pharaon, Nabuchodonosor et Balthasar avaient à leur cour, parmi leurs principaux officiers, des interprètes des songes.

SONNET. Ouvrage de poésie composé de quatorze vers distribués en deux quatrains et deux tercets ou stances de trois vers. Il est assez probable que cette pièce de poésie a été inventée par les troubadours; que Pétrarque la mit en vogue, en Italie, vers l'an 1325, et que Jean Dubellay l'a fait revivre en France au milieu du seizième siècle. Ce qu'il y a de certain, c'est que le mot *sonnet* était déjà en usage parmi nous dès le commencement du règne de Saint Louis. Mais il n'est pas certain que cette sorte de poëme fût dès lors réglée à quatorze vers disposés de la manière que le sont nos sonnets.

SONOMETRE. Cet instrument, inventé en 1808, par M. Montu, peut servir à faire des expériences sur les proportions musicales relatives aux systèmes des anciens et à ceux des modernes.

SORBONNE. La maison de Sorbonne fondée en 1253, a été ainsi nommée de son fondateur Robert, appelé Robert de Sorbonne ou Robert Sorbon, à cause du village de Sorbonne, auprès de Sens, où il était né. Le nombre des écoliers admis dans le collége, du temps de Saint Louis, s'élevait à cent. Ce collége prit d'abord la dénomination très-modeste de *Pauvre maison*. Bientôt les maîtres du collége de Sorbonne, formèrent une association de docteurs qui jugea tous les ouvrages et les opinions théologiques Les bâtiments et la chapelle de la Sorbonne étaient peu remarquables et tombaient de vétusté, lorsque le cardinal de Richelieu, se rappelant avec intérêt ces écoles, où il avait fait son cours de théologie, et désirant laisser à la postérité un monument de sa munificence, fit reconstruire ces bâtiments sur un plan plus vaste et plus magnifique. C'est à la Sorbonne que furent établies les premières presses d'imprimerie. La Sorbonne et son enseignement furent supprimés le 5 Avril 1792.

SORCIERS. *Voyez* MAGIE.

SORTS. Leur usage remonte à la plus haute antiquité. Les Israélites, ainsi que nous l'apprend l'Écriture (*Josué* liv. VII), avaient recours à ce moyen. Les plus célèbres entre les sorts étaient à Préneste et à Antium, deux petites villes d'Italie : à Préneste était la Fortune, et à Antium les Fortunes. Dans la Grèce et dans l'Italie, on tirait souvent les sorts de quelque poëte célèbre, comme Homère, Euripide : ce qui se présentait à l'ouverture du livre était l'arrêt du ciel. Quelque deux cents ans après la mort de Virgile, on faisait déjà assez de cas de ses vers pour les croire prophétiques, et pour les substituer aux sorts qui avaient été à Préneste : car Alexandre Sévère, encore particulier, et dans le temps que l'empereur Héliogabale lui était contraire, reçut pour ré-

ponse, dans le temple de Préneste, cet endroit de Virgile, dont le sens est : « Si tu peux surmonter le destin, tu seras Marcellus. »

SOTIE. Poëmes dramatiques plus badins et plus légers que les pièces appelées *moralités*, qui les avaient précédées. Ces drames, que représentait une troupe de comédiens nommés les *enfants sans souci*, s'attachaient aux événements présents, et désignaient les personnes qui étaient l'objet de leurs critiques, sans aucun égard même pour les rangs les plus élevés. Louis XII, qui avait permis aux *enfants sans souci* de représenter ces sortes de pièces, ne fut point à l'abri de leurs sarcasmes. La troupe des enfants sans souci était présidée par un acteur qui prenait le titre de *Prince des sots*; elle ne résidait pas continuellement à Paris, mais elle s'y rendait de temps en temps; elle s'est associée quelquefois aux confréres de la Passion, dont elle égayait le théâtre par des farces et des bouffonneries. La sotie répondait à la comédie grecque du moyen-âge.

SOUDAN. Nom qu'on donnait autrefois aux lieutenants-généraux des califes dans leurs provinces et dans leurs armées. La puissance des califes étant déchue peu à peu par diverses révolutions, et surtout par la trop grande étendue des pays soumis à leur domination, ces lieutenants-généraux s'érigèrent en souverains. Saladin, général des troupes de Noradin, roi de Damas, voyant les califes, dans leur triste grandeur, languissants sous un nom sans pouvoir, prit ce titre, et fut le premier soudan d'Égypte.

SOUDE. On appelle de ce nom le deutoxide de sodium. La soude a été regardée comme corps simple jusqu'à la découverte du métal dont elle est l'un des oxides : elle est blanche, très-caustique, et spécifiquement plus pesante que le sodium. Cette base salifiable ne se trouve jamais pure dans la nature : unie aux corps gras, elle forme le savon solide; combinée avec environ trois fois son poids de silice, elle constitue le verre; elle est aussi employée à lessiver le linge, et sert dans quelques opérations de teinture. Ce deutoxide provient du sous-carbonate de soude, sel qu'on trouve abondamment en France, en Espagne, etc, dans la plupart des plantes qui croissent sur les bords de la Méditerranée, et en dissolution dans les eaux de certains lacs. Le carbonate de soude, mêlé avec toutes les matières terreuses entrant dans la composition des plantes marines, reçoit le nom *de soude du commerce*. Les soudes d'Alicante, de Carthagène et de Malaga, sont les plus estimées : on les extrait particulièrement de la barille, que l'on cultive avec soin sur les côtes d'Espagne.

SOUDURE. Dès avant la guerre de Troie, les Grecs connaissaient plusieurs parties de l'orfévrerie. On voit, dans les écrits d'Homère, les princes des Grecs se servir de coupes, d'aiguières et de bassins d'or et d'argent. Ce poète parle souvent d'ouvriers qui savaient mêler l'or avec l'argent pour en faire des vases précieux : les Grecs connaissaient donc, dès les siècles héroïques, l'art de souder ces métaux. Selon l'auteur du *Voyage du jeune Anacharsis*, ce fut un nommé Glacus, de Chio, qui, le premier, trouva le secret de souder le fer.

SOUFFLET. On attribue communément l'invention de cet instrument au philosophe Anacharsis, scythe de nation, qui vivait cinq cent quatre-vingt-douze ans avant Jésus-Christ; mais il paraît que cette invention remonte beaucoup plus haut, et que les Grecs ont connu, dès l'époque de leur civilisation, l'usage des soufflets tels que nous les employons, et qui peuvent avoir été inventés en imitation de l'organe de la respiration humaine. Homère dit que Vulcain faisait agir vingt soufflets à-la-fois lorsqu'il fabriquait le fameux bouclier d'Achille. Les soufflets dans la construction desquels on emploie du cuir exigent des soins continuels, de fréquentes réparations; les soufflets construits entièrement en bois n'ont pas cet inconvénient. On doit cette invention, qui date de l'an 1630, aux deux frères Schellam, meûniers en Franconie. On lit, dans la *Bibliothèque germanique*, qu'on a vu en Angleterre une espèce de soufflets, d'invention récente, plus commodes et plus durables encore que ceux de bois : ils sont composés d'un gros cylindre de fer fondu, dans lequel se meut un piston soulevé par une machine et destiné à aspirer l'air; mais il n'est pas dit à qui l'on est redevable de cette invention.

SOUFRE, du latin *sulphur*, l'un des huit corps combustibles simples non métalliques. Sa découverte remonte à la plus haute antiquité : il est d'une couleur jaune citron, friable et insipide; quoique inodore, il prend une légère odeur dès qu'on le frotte entre les doigts; il est fusible à la température de 107 à 109°. Le soufre est très-répandu dans la nature, soit à l'état natif, soit à l'état de combinaison. La plus célèbre soufrière est celle de la Solfatare, près de Pouzzol, dans le royaume de Naples, d'où l'Europe tire, depuis Pline, presque tout le soufre dont elle a besoin. Mêlé au salpêtre et au charbon, le soufre constitue la poudre à

canon; combiné et sublimé avec le mercure, il il forme le cinabre.

SOULÈVEMENT DES TERRAINS. Il est à-peu-près généralement admis parmi les géologues, depuis Saussure, que la formation des montagnes provient du soulèvement de la croûte terrestre, et M. Elie de Beaumont est parvenu à l'aide de recherches ingénieuses, à déterminer l'ancienneté relative des différentes chaînes des montagnes d'Europe. M. Arago, pour fortifier l'hypothèse sur laquelle ces recherches reposent, a rédigé sur ce sujet une notice intéressante qu'il a insérée dans l'*Annuaire du bureau des longitudes* pour l'année 1830, et dans laquelle il cite divers terrains qui ont été, même de nos jours, le théâtre d'événements de ce genre et subits. Après avoir, en outre, rapporté les observations qui montrent qu'en peu d'heures de vastes étendues de terrain sont sorties de leur niveau primitif, il annonce, dans le but de compléter le tableau de ces soulèvements, qu'en Europe, le sol du grand pays de la Suède et de la Norwège s'élève aussi, mais *graduellement*, au-dessus de la mer. Un phénomène de ce genre, dont le lieutenant *Burnes* a donné quelques détails circonstanciés, arriva en Asie, en 1819, pendant un violent tremblement de terre. Cet officier rapporte qu'autour de Sindrée (delta de l'Indus), une étendue de terrain, plus vaste que le lac de Genève, s'affaissa et fut envahie par la mer. Ce mouvement descendant ne démolit pas le petit fort de Sindrée, dont les quatre tours restèrent debout; aussi le lendemain de l'événement, la garnison, qui s'était réfugiée dans l'une d'elles, put-elle se sauver en bateau. Pendant que le terrain s'affaissait près de Sindrée, à deux lieues de ce village, dans une plaine basse et parfaitement de niveau, il se formait de l'Est à l'Ouest, et sur une étendue de plus de seize lieues, une protubérance que les habitants appelèrent *Ullah bund* ou levée de Dieu.

SOULIERS. Si l'on remonte aux temps les plus anciens, on voit les hommes marcher pieds nus : l'usage où l'on était chez les Hébreux de présenter de l'eau pour se laver les pieds en fournit la preuve. Les Grecs et les Romains, dans les premiers temps, en usaient de même ; mais, chez l'un et l'autre peuple, le luxe et la mollesse introduisirent dans la suite l'usage des chaussures. La matière des souliers, chez les anciens, a été l'écorce d'arbre, le jonc et le cuir ; à l'égard de leur forme, elle a varié suivant le génie et les mœurs des nations. Les chaussures à Athènes étaient de cuir préparé. La couleur uniforme des souliers, pour les hommes, était le noir; les femmes en portaient de différentes couleurs, qu'elles faisaient orner d'or, d'argent et pierreries. *Voyez* POULAINE.

SOUPER. *Voyez* REPAS.

SOURCES (*Origines des*). Sources vient de *surgere*, d'où l'on a fait sourdre et sourcer, pour sortir. On donne, en physique, le nom de source à l'eau vive qui sort de terre en plus ou moins grande quantité, et qui devient l'origine des puits, des fontaines, des rivières, etc. Les grands fleuves sortent presque tous des principales chaines de montagnes ; les moindres cours d'eau prennent naissance au pied des collines, parce que les eaux qui les produisent ou les alimentent sont en général celles qui ont pénétré le sol jusqu'à ce qu'une couche imperméable, comme de l'argile ou des lits de pierre, les oblige à se répandre sur leur surface, le long de laquelle elles coulent, et paraissent au jour là où cette couche vient rencontrer la surface du terrain. La correspondance observée entre la chute des pluies et l'accroissement des cours d'eau, ne laisse aucun doute sur cette explication de la formation des sources, et elle se confirme encore par la marche des eaux dans les puits, qui ne sont autre chose que des ouvertures pratiquées dans le terrain, jusqu'à la rencontre de la couche par laquelle les eaux sont retenues.

SOURDELINE. Instrument de musique à vent. C'est une espèce de musette, à-peu-près comme la zampogne d'Italie. Elle a quatre chalumeaux avec plusieurs trous garnis de boîtes qui servent à les ouvrir ou fermer. On en attribue l'invention à Jean-Baptiste Riva à dom Julio et à Vincenze.

SOURDS-MUETS. Pierre de Ponce, bénédictin espagnol, mort en 1584, est regardé comme le premier inventeur connu de l'art d'instruire les sourds-muets. Il n'a rien publié à cet égard; mais un de ses amis, François Vallès, auteur d'une *Philosophie sacrée*, imprimée à Salamanque, en 1588, et l'historien Moralès, contemporain de Ponce, dans ses *Antiquités d'Espagne*, ont fait connaître le mérite de leur compatriote, qui n'a été imité qu'après un long intervalle par les Pereyre, et abbés de L'Epée et Sicard. Plusieurs ont réclamé l'honneur d'avoir découvert l'art d'instruire les sourds-muets; mais Ponce est antérieur à tous : ce qui n'empêche pas que d'autres ne puissent avoir trouvé, après lui, des mé-

thodes d'instruction pour ceux que la nature a privés de la parole et de l'ouïe. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que, selon les assertions des contemporains, ce bénédictin ingénieux a eu des succès tels, que les instituteurs modernes des sourds-muets ne peuvent se vanter d'en avoir eu de pareils : à peine même ces succès paraissent vraisemblables. Moralès prétend que Ponce avait instruit les deux frères et une sœur du connétable, ainsi qu'un fils du grand-juge d'Aragon, tous quatre sourds-muets de naissance, et il dit que non seulement ces élèves écrivaient très-bien une lettre ou toute autre chose, mais qu'ils répondaient de vive voix aux questions que leur instituteur leur adressait par signes ou par écrit. Voilà un résultat que d'autres maîtres n'ont point obtenu, à moins qu'on ne veuille appeler langage quelques sons mal articulés. Le premier qui écrivit sur la méthode d'instruire les sourds-muets fut encore un Espagnol, Jean-Paul Bonet, auteur du *Reduccion de las letras, y arte para ensegnar a hablar los mudos*, 1620, in-4°.

Sourds et Muets (*Institutions des*). On avait déjà essayé plusieurs méthodes pour suppléer au défaut de la parole, lorsque l'abbé de L'Épée mit la sienne en usage : elle prévalut et obtint seule un succès soutenu. L'abbé de L'Épée mourut à Paris en 1790 ; il fut remplacé par l'abbé Sicard, son élève. La Belgique doit au vénérable chanoine Triest plusieurs maisons de sourds-muets.

SOUSCRIPTION. Les souscriptions commencèrent en Angleterre au milieu de l'avant-dernier siècle ; elles furent inventées pour l'édition de la Bible polyglotte de Walton, et c'est le premier livre qui ait été imprimé par souscription. Cet usage passa d'Angleterre en Hollande, et de là en France, pour la collection des *Antiquités* du P. Montfaucon.

SOUTANE. Ducange dérive ce mot de *subtaneum*, qui dans la basse latinité signifiait la même chose. Dans le douzième, le treizième, quatorzième et quinzième siècle, on portait une soutane qui descendait jusqu'aux pieds. Il n'y a pas plus de deux cents ans que la soutane a été réservée aux ecclésiastiques ; avant ce temps, tous les gens de robe, les professeurs et les médecins étaient en soutane, même chez eux.

SOUVERAIN, du latin *supra*, ou *superior*, dont les Italiens ont fait *sovrano*. Ce nom se donnait autrefois à celui qui était le premier en quelque chose, ou supérieur aux autres. Dans le douzième siècle, sous Charles VI, on trouve des ordonnances qui conféraient le titre de souverain à des baillis et sénéchaux, et en général à des juges qui connaissaient des appellations des juges inférieurs. Ce nom n'est aujourd'hui appliqué qu'aux rois ou aux princes régnants. L'exemple le plus ancien que nous connaissions où le pape soit appelé *Souverain pontife* se trouve dans la souscription d'un concile composé de trois provinces d'Afrique, adressée au pape Théodore 1er, mort en 649. Pour le titre de *Pontife* ou de *Souverain prélat*, il se voit dans les bulles dès le cinquième siècle. Souverain est aussi le nom d'une monnaie frappée dans les Pays-Bas vers le milieu du dix-huitième siècle, par un édit de la reine de Hongrie ; elle est au titre de 22 karats. Le *souverain* qui a cours en Autriche vaut 17 fr. 58 cent.

SPA. Au commencement du dix-huitième siècle, un bourgeois de cette jolie ville belge inventa un vernis célèbre qui est le fondement de la réputation des ouvrages recherchés qu'on appelle bois de Spa.

SPALME. Le spalme est un vernis-mastic dont on fait usage pour garantir les bois de charpente ou autres exposés à l'air ou qui trempent dans l'eau ; il a été inventé par le sieur Maill, il y a un siècle environ.

SPARTERIE. C'est ainsi que nous nommons certains ouvrages faits en nattes. Ce mot est dérivé de *sparte*, pris du latin *spartum*, par lequel les Latins désignaient une plante ou espèce de jonc qui croît en Espagne sur les montagnes arides des royaumes de Valence, de Murcie, etc. Au rapport de Pline, de Clusius, de Varron, de Dioscoride et autres, les anciens en fabriquaient des cordages, des corbeilles, des paniers, des chaussures, des nattes, etc. En Espagne on est parvenu à le filer comme le lin et le chanvre, et à en faire des toiles excellentes et très-fines. Les tapis qui sont composés de cette plante, résistent non seulement à l'humidité des murs et des planchers, mais l'eau les nourrit et en augmente la durée. Les vers, les mites, les insectes, les punaises même non seulement ne se logent pas dans les tissus du sparte, mais n'osent pas même en approcher.

SPATH FLUOR. Cette substance se présente sous les couleurs aussi variées que brillantes des différentes pierres précieuses : on la voit revêtir tour-à-tour le vert velouté de l'émeraude, la couleur de rose du rubis balais, ainsi que le jaune doré de la topaze et le blanc limpide du cristal de roche. C'est le célèbre chi-

miste Schéele qui a découvert que l'acide qui entre dans la composition du spath fluor est un acide particulier, qu'on a nommé acide fluorique, le seul jusqu'à présent dans lequel on ait reconnu la propriété de dissoudre la silice. Tout le monde connaît aujourd'hui la propriété que possède l'*acide fluorique* de corroder le verre. M. Puymaurin a su tirer parti de cette propriété; il a employé l'*acide fluorique* à graver sur le verre, en suivant le même procédé dont on se sert pour graver sur le cuivre avec l'eau forte.

SPECTACLE. *Voyez* Théatre, Comédie, Tragédie.

SPÉCULAIRES (*Pierres*), du latin *speculum* (miroir). C'est au temps de Sénèque qu'on doit rapporter l'origine et l'usage des pierres spéculaires; c'était une sorte de pierre blanche et transparente qui se coupait par feuilles et qui ne résistait pas au feu. Les Romains s'en servaient pour garnir leurs fenêtres, comme nous y employons le verre; ils s'en servaient aussi pour les litières des dames et pour les ruches, afin d'y pouvoir considérer l'ingénieux travail des abeilles. L'usage de la pierre spéculaire était si général, qu'il y avait des ouvriers dont l'unique profession était de la travailler et de la poser.

SPHÈRE. Ensemble des cercles fictifs auxquels on rapporte les mouvements, soit apparents, soit réels, des astres à l'égard de la terre. Cicéron attribue l'invention de la *sphère* à Archimède de Syracuse; Diogène de Laërce en fait honneur à Musée; Pline dit qu'on en est redevable à Anaximandre; Ovide présente comme inventeur de la sphère Atlas, roi de Mauritanie, prince astronome qui demeurait sur la montagne appelée de son nom le Mont-Atlas.

Sphère harmonique. On trouve la description de cet instrument (dont l'invention est due à M. Montu, et dont le but est de donner une démonstration mathématique des principes de l'harmonie) dans les *Archives des découvertes et inventions nouvelles* pendant l'année 1808.

SPHÉROMÈTRE. Cet instrument d'optique, imaginé par M. Cauchoix, sert à mesurer la courbure d'une surface, et principalement celle des verres de lunettes.

SPINTHÉROMÈTRE. M. Leroy, de l'académie des sciences, est l'inventeur de cet instrument, qu'il a imaginé pour mesurer la force des étincelles électriques.

SPIRALE. C'est ainsi qu'on nomme en géométrie, une ligne courbe dont Archimède est l'inventeur, et qu'on appelle *spirale d'Archimède*.

SPITZBERG ou SPITZBERGEN, et selon quelques géographes, Groenland oriental; mot dérivé du scandinave *spit*, point, et du mot allemand *berg*, montagne. Groupe d'îles de l'Océan glacial, à environ 150 lieues Nord-Nord-Ouest du cap Nord, point le plus septentrional de la Norwège, découvert en 1753 par le capitaine anglais Hugh Willoughby, qui le crut une partie du Groenland. Son nom de Spitzberg lui fut donné, à cause des rochers pointus et escarpés dont il est couvert, par deux Hollandais, Guillaume Barentz et Jean Cornélius, qui, l'ayant visité en 1595, prétendirent l'avoir découvert les premiers. Le capitaine Phipps, en explorant cette partie du Nord en 1773, reconnut qu'elle était entièrement isolée.

SQUELETTE. Galien est, selon Goguet, le premier qui se soit servi du mot squelette, pour exprimer l'assemblage de tous les os du corps humain dépouillés de leurs enveloppes.

STABAT MATER Cet hymne a été composé vers le XIVe siècle, par Jacoponus, de l'ordre des frères mineurs franciscains. Plusieurs des compositeurs les plus distingués se sont exercés à mettre cet hymne en musique; les plus célèbres sont Pergolèze et Haydn.

STADE. Mot qui désignait l'endroit, l'espace où les athlètes s'exerçaient à la course. C'était aussi, chez les Grecs, une mesure itinéraire dont il est souvent parlé dans les auteurs anciens. Le stade ordinaire et le plus universellement adopté contenait deux cents mètres.

STALACTITES et STALAGMITES. On donne le nom de *stalactites* à des substances pierreuses qui se forment dans les grottes par la stillation des eaux chargées de molécules calcaires qu'elles déposent à mesure qu'elles perdent l'acide carbonique qui les tient en dissolution Ces dépôts sont tantôt de forme cylindrique, tantôt de forme conique. Leur surface est lisse ou mamelonnée, et quelquefois hérissée de cristaux. Outre ces matières pierreuses qui tapissent les parois ou le sol des grottes, il s'y forme aussi des excroissances minérales qui ont l'apparence de végétaux. Ces dernières substances sont connues sous le nom de *stalagmites*. Ces productions singulières se rencontrent dans un grand nombre de grottes, surtout dans les montagnes calcaires secondaires. La plus belle grotte qui existe, sous le rapport des stalactites et des stalagmites, est sans contredit celle de l'île d'Anti-Paros, dans l'Archi-

pel, à laquelle on peut comparer la magnifique grotte de Han, près de Namur.

STALLE. Autrefois les chanoines devaient se tenir debout pendant tous les offices : on accordait aux anciens et aux infirmes la permission de porter à l'église un bâton sur lequel ils s'appuyaient. Comme cette posture est pénible, on permit ensuite aux chanoines de s'appuyer sur les deux bords des espèces de niches basses que chacun d'eux occupait. Dans les temps suivants on plaça, à hauteur d'homme, une espèce de cul-de-lampe, qui est à présent le morceau de bois qui déborde de la stalle quand elle est levée; et ce cul-de-lampe fut nommé *patience*, sans doute parce que le corps, qui ne porte que sur cette petite pièce de bois, est dans une position peu commode.

STANCE, de l'italien *stanza*, venu de *stare* (s'arrêter, se reposer), parce que à la fin de chaque stance il faut qu'il y ait un sens complet et un repos. Les stances n'ont été introduites dans la poésie française que sous le règne de Henri III, en 1580. Jean de Lingendes, natif de Moulins, est le premier poète français qui ait fait des stances.

STAPHYLORAPHIE (*suture du voile du palais*). Cette opération des plus ingénieuses a été imaginée, il y a peu d'années, par le professeur Roux.

STATHOUDER. Titre de l'ancien chef des Provinces-Unies. Cette dignité fut créée en 1576, en faveur de Guillaume, prince d'Orange; en 1674, elle fut déclarée héréditaire; en 1794 elle fut abolie.

STATIQUE. C'est le nom donné à la science de l'équilibre des forces qui agissent les unes sur les autres. Les lois suivant lesquelles on produit cet état sont fondées sur des principes généraux qu'on peut réduire à trois, dit Lagrange, savoir : celui du *levier*, celui de la *composition des forces* et celui des *vitesses virtuelles*. Archimède est, parmi les grands géomètres de l'antiquité, le seul qui nous ait laissé une théorie de l'équilibre : elle se trouve dans ses deux livres de *æqui ponderantibus* ou de *planorum æquilibris*. Quelques auteurs modernes, tels que Stevin de Bruges, Galilée, Huyghens, et de nos jours seulement, Fourier, ont fait faire de nouveaux pas à cette science. La recherche du rapport de la puissance au poids sur un plan incliné a occupé souvent les mathématiciens du XVIIe siècle. Ce problème a été résolu en premier lieu par Stevin, à l'aide d'un moyen très-ingénieux mais indirect, et dans le cas particulier de deux puissances faisant entre elles un angle droit (*Hypomnemata mathematica*, Leyde, 1605). La théorie du plan incliné a été présentée d'une manière plus directe par Galilée, dans ses *Mécaniques*. C'est dans le *Projet de la nouvelle mécanique* de Varignon, publié en 1687, que se trouve une théorie complète sur l'équilibre des forces dans les différentes machines, déduite de la seule considération de la composition et de la décomposition des forces; laquelle a été reproduite dans presque tous les traités de statique qui ont paru depuis. Toutefois celui que M. Poinsot, membre de l'académie des sciences, a publié il y a peu de temps, est fondé sur un nouveau principe qu'il a appelé *Théorie des couples*, et qui jouit d'une grande généralité. Peut-être est-il juste de dire que l'idée première en est due à M. de Prony; mais, par les belles et utiles applications que M. Poinsot en a faites, ce géomètre a rendu un véritable service à l'enseignement.

STATISTIQUE. M. Achenwal, professeur à l'université de Gottingue, paraît avoir créé, pour un ouvrage qu'il publia en 1768, ce terme, qu'il dérive de l'allemand *stat*, qui signifie *état, empire, république*. Cette science, dont le but est de faire connaître les richesses ou les ressources d'un pays, d'un état, par la connaissance du nombre de ses habitants, de l'étendue de son territoire, de la nature de ses productions, de son commerce, etc., semble avoir pris naissance en Angleterre. Les Allemands ont suivi de bonne heure l'exemple que les Anglais avaient donné, par des tableaux statistiques assez exacts. Déjà, sous Louis XIV, il fut demandé aux intendants des détails précis sur l'état civil, ecclésiastique, militaire et agricole de leur généralité respective; mais tous les intendants ne répondirent pas aux demandes qui leur furent faites par le ministre avec une égale méthode et un égal soin : celui qui paraît avoir mis dans ce travail plus de lumière et de savoir est M. Lamoignon de Basville, alors intendant du Languedoc, et, malgré les changements qui ont eu lieu depuis l'époque où ce célèbre magistrat écrivait, on peut lire encore avec fruit la description qu'il a donnée de cette province, ainsi que l'ouvrage de M. Bonvallet-Desbrosses, imprimé en 1789. C'est surtout depuis la révolution que cette science a été cultivée.

STATUE, du latin *stare* (être debout). Sans savoir chez quel peuple a commencé la coutume d'exécuter en bois, en pierre ou dans une autre matière solide, la figure d'un homme et

de l'ériger en public, on peut assurer que cet usage remonte à une très-haute antiquité. Si l'on en croit Hérodote, les premières statues furent faites en Égypte et en l'honneur des dieux. Les Égyptiens, qui regardaient le soleil et la lune comme des divinités bienfaisantes, ornèrent de statues le dehors et l'intérieur des temples qu'ils leur élevèrent. L'art de faire des statues passa promptement chez les Grecs et ensuite chez les Romains. Après avoir érigé des statues aux dieux, on en éleva de bonne heure aux demi-dieux et aux héros; les législateurs surtout furent honorés de statues chez tous les peuples, et les femmes qui avaient rendu quelques services à la patrie furent associées à cette prérogative.

STÉNOGRAPHIE. Art d'écrire en abrégé ou de réduire l'écriture dans un plus petit espace. Cet art d'écrire en caractères ou signes abréviateurs était connu des Grecs et fut probablement inventé par eux. Plutarque parle des signes dont se servait Xénophon pour suivre les discours de Socrate. La sténographie passa de la Grèce à Rome : Cicéron avait un affranchi, nommé Tiron, qui y était très-habile. Ce sont les notes de Tiron qui ont donné lieu à la sténographie que l'on pratique aujourd'hui en Angleterre et en France, et à d'autres écritures abrégées, connues sous les noms de *brachygraphie*, *cryptographie*, *tachygraphie*. M. Retcliffe, de Plimouth, s'occupa le premier de la sténographie; il employa dans son système l'alphabet ordinaire, en supprimant les voyelles. En 1588, T. Brigt dédia à la reine Élisabeth une méthode sténographique, sous le titre d'*Art d'écrire proprement et secrètement par signes*. Depuis plus de cinquante ans l'on s'occupe, chez nous, des moyens d'écrire par abréviation. M. Coulomb de Thévenot a publié, en 1790, une *Tachygraphie* assez estimée des partisans de cette écriture.

STÉRÉO-CALLI-TYPOGRAPHIE. En 1807, MM. Boileau et Duplat ont obtenu un brevet de dix ans pour l'invention d'un procédé qu'ils nomment stéréo-calli-typographique. Les lettres de l'alphabet, capitales, traits et ornements, sont gravés sur bois, et moulés en cuivre.

STÉRÉOTYPIE. L'art de convertir en formes solides des planches composées avec des caractères mobiles. Les premiers essais d'imprimerie ont été de vrais stéréotypes, c'est-à-dire produits avec des planches solides, sur lesquelles se trouvaient gravés en relief tous les caractères compris dans la page; mais on ne donne aujourd'hui le nom de stéréotypes qu'aux impressions faites avec des planches coulées sur des pages composées avec des caractères ordinaires ou avec des caractères en cuivre, gravés en creux au lieu de l'être en relief. On a long-temps regardé William Ged, orfèvre à Édimbourg, comme l'inventeur du stéréotypage, mais *le Moniteur* (an X, p. 686) nous apprend que les planches stéréotypées coulées étaient connues en France dès l'année 1735; qu'elles y étaient en usage chez l'imprimeur Walleyre. Ainsi quand William Ged, devenu imprimeur, publia son *Salluste*, d'après ce procédé typographique, en 1739, il n'avait fait que perfectionner ce que les Français avaient inventé. De nos jours, MM. Firmin Didot et Herhan, chacun par des procédés divers, ont porté à une grande perfection l'art de la stéréotypie.

STERLING, nom d'une monnaie de compte en Angleterre. On n'est nullement d'accord sur l'origine de ce mot : les uns le font venir de la ville de Stryvelin ou Stirling, en Écosse, où ils prétendent, quoique sans preuve, que l'on battait anciennement de la monnaie très-pure; d'autres disent que ce mot vient du saxon *steore*, qui signifie règle : ainsi une monnaie sterling n'est autre chose qu'une monnaie faite selon la règle; quelques autres ont jugé que ce mot était plus moderne, et qu'il peut avoir été pris de certains ouvriers flamands, qui, sous le règne de Jean-sans-Terre, furent attirés en Angleterre pour y raffiner l'argent, à quoi ils réussissaient mieux que les Anglais. Comme on appelait communément les gens de ce pays Esterlings, à cause de leur situation à l'Est de l'Angleterre, on prétend que la monnaie qu'ils firent fut appelée *esterliny* ou *sterling*, c'est-à-dire faite par les Esterlings ou Flamands, et plus pure que celle qu'on avait battue jusqu'alors. Le mot anglais *sterling* adjectif, signifie *pure*.

STÉTHOSCOPE. Instrument dont on se sert pour pratiquer l'auscultation médiate, inventé par M. Laennec. *Voyez* AUSCULTATION.

STICHOMÉTRIE. Division d'un ouvrage par versets, lorsqu'on met chaque phrase ou chaque demi-phrase à l'alinéa. (*Voyez* VERSET).

STOCKHOLM, capitale de la Suède. L'académie des sciences y fut fondée, en 1739, par une petite association qui comptait Linnée parmi ses membres. Cette ville paraît avoir été bâtie dans le XIII[e] siècle, par Birger, qui fut gouverneur de la Suède, après la mort du roi Éric-le-Bègue; et l'on prétend qu'elle reçut son nom (*stock*, morceau de bois, *holm*, île), d'une

grande quantité de poutres qu'on apporta pour la construire. La cour y a fixé sa résidence depuis le XVIIe siècle ; auparavant elle habitait Upsal.

STORAX. La meilleure et la principale espèce de ce baume, anciennement connue dans le commerce, est devenue très-rare, la plupart des botanistes, contrairement à l'opinion de Linnée, qui prétend que cet arbre découle par incision d'un alibousier nommé *styrax officinale*, attribuent le storax au copahu d'Orient.

STRASBOURG. Ville et place forte de France, près de la rive gauche du Rhin; remarquable par plusieurs édifices, dont la cathédrale, de belle construction gothique, tient le premier rang. Clovis, vers l'an 504, jeta les fondements de cette superbe église, que Dagobert ensuite enrichit de dons considérables, et Charlemagne fit bâtir le chœur tel qu'on le voit encore aujourd'hui, tout le reste fut la proie des flammes en 1007. Cet édifice fut reconstruit dans l'intervalle de 1015 à 1275; mais la tour, si remarquable par la hardiesse et la légèreté de son architecture, ne fut terminée qu'en 1439. Strasbourg, ancienne capitale de l'Alsace, doit, dit-on, sa fondation aux Romains qui l'élevèrent pour défendre l'entrée des Gaules aux Germains. Elle reçut d'eux le nom d'*Argentoratum*, et leur servit de place importante. Les *Triboques*, peuples de la Gaule celtique, occupaient alors son territoire, que les conquérants comprirent ensuite dans la première Germanique. Les Germains finirent par s'emparer du pays et s'y maintenir jusqu'au temps de Clovis, qui les rejeta au-delà du fleuve. Cette ville fit plus tard partie de l'Austrasie, ensuite de la Lorraine, puis au Xe siècle, les empereurs d'Allemagne s'en emparèrent et l'enclavèrent dans le cercle du Haut-Rhin. Dans la suite, elle jouit de grands priviléges, devint ville libre et se constitua en république. En 1681, cette cité se soumit volontairement à Louis XIV.

STRASS. C'est ainsi qu'on appelle une composition qui imite les pierres précieuses, et qui, dit-on, a conservé le nom de son inventeur. Quoiqu'il y eût déjà longtemps que les chimistes français connussent la composition du strass et des verres colorés, ce n'est que depuis vingt-cinq ans environs que nos fabriques de pierres colorées artificielles peuvent sur ce point rivaliser avec celles d'Allemagne.

STRÉLETZ, au pluriel *strélitz ;* mot russe, qui vient de *strelai* (flèche). C'était le nom d'une ancienne milice qui dans les temps reculés était la seule troupe réglée de la Russie. Ce corps, qui s'élevait à vingt-cinq mille hommes environ, ressemblait assez, quant au relâchement de la discipline, aux milices prétoriennes de Rome sous les premiers empereurs, et aux turbulents janissaires de Constantinople. En 1598, les strélitz s'étant révoltés pendant l'absence du czar Pierre, ce souverain, à son retour en Russie, en extirpa jusqu'au nom, et mit ses troupes sur le pied des autres nations de l'Europe.

STRONTIANE (*oxide de strontium*). Cette terre salifiable, d'un blanc gris, plus caustique que la chaux, se comporte de la même manière que cette dernière avec les fluides impondérables, l'oxigène, l'air atmosphérique et les corps combustibles. Son existence fut soupçonnée, en 1790, par Crawford, dans un minéral venant de Strontian en Écosse, et qui se trouvait être du carbonate de strontiane ; mais elle ne fut réellement constatée que par Hope et Klaproth, de 1793 à 1794.

STROPHE, du grec *strophè* (conversion, retour). Ce mot vient de ce que dans la tragédie grecque les choristes exécutaient une marche d'abord à droite, puis à gauche. La partie du chant qui répondait au mouvement du chœur allant à droite s'appelait *strophe*, et la partie du chant qui répondait à son retour se nommait *anti-strophe*.

STUC. Ce mot, dérivé de l'italien *stucco*, désigne une espèce de mortier dont on forme une pierre de composition avec laquelle on imite les plus beaux marbres. Cette composition était connue des anciens ; il paraît que Vitruve parle du stuc dans les chapitres 2, 3 et 6 du VIIe livre, sous le nom d'*opus albarium* ou *opus coronarium*. Jean d'Udine prétend avoir découvert la manière dont les anciens composaient leur stuc. (*Voyez* le *Journal des Savants*).

STYRIE, *Styer* ou *Steyermark*, contrée de la partie centrale de l'empire d'Autriche, avec le titre de duché ; Gratz en est la capitale. La partie orientale de ce pays était anciennement comprise dans la *Pannonie ;* la partie occidentale l'était dans la *Norique*. Après la domination romaine, les Avares vinrent occuper la Haute-Styrie, et les Wendes ou Vénèdes s'établirent dans la basse, qui fut désignée plus tard sous le nom de Wendich-Mark. Vers la fin du VIIIe siècle, Charlemagne y établit un margraviat; le comté de Steyer, dans la Haute-Autriche, y ayant été réuni, le nom de Steyermark fut donné à toute la contrée.

SUBSTANCES ALIMENTAIRES. Depuis plusieurs années, quelques personnes, en France, se sont occupées des moyens de conserver les aliments sans qu'ils éprouvassent d'altération. En 1809, M. Appert, de Paris, a trouvé un procédé qui soustrait à l'action de l'air des substances renfermées dans des vases, et les garantit ainsi de la corruption.

SUCRE, de l'italien *zucchero*, dérivé de l'arabe *sucar*. La canne à sucre est, dit-on, originaire des Indes orientales ; d'après les témoignages de Théophraste, de Pline, d'Arrien, de Lucain et d'autres auteurs, elle n'a point été totalement inconnue aux anciens peuples de l'antiquité. Paul Éginète et tous les médecins grecs ont désigné le sucre sous le nom de *sel indien*. Théophraste en parle dans son fragment du miel, où il l'appelle miel de roseau. Pline l'a connu aussi, et en parle sous le nom de sel des Indes; Galien et Dioscoride l'ont nommé *sac-char*. Il paraît que les Chinois ont connu l'art de cultiver cette canne ou roseau précieux, et même d'en extraire le sucre, près de deux mille ans avant que cette plante fût connue en Europe. L'art de cultiver la canne semble avoir été inconnu aux Égyptiens, aux Phéniciens, aux Grecs et aux Latins. La canne à sucre fut transportée en Arabie à la fin du XIIIe siècle, de là elle passa en Nubie, en Égypte, en Éthiopie, où l'on fit du sucre en abondance. Vers la fin du XIVe siècle, on la porta en Syrie, en Chypre, en Sicile; le sucre qu'on en tirait était, comme celui d'Arabie, gras et noir. Après la découverte de Madère, en 1420, don Henri, régent de Portugal, y fit transporter des cannes de Sicile, où on les avait introduites depuis peu; elles y furent cultivées avec succès ainsi qu'aux Canaries, et bientôt le sucre qu'elles y produisirent fut préféré dans le commerce à tous les sucres de ce temps-là. Après la découverte de l'Amérique, cette belle plante fut transportée à Saint-Domingue, où elle se reproduit de boutures, et se multiplie ainsi avec une merveilleuse fécondité. La longue guerre que la France soutint contre l'Angleterre pendant le gouvernement impérial, avait, comme on le sait, élevé très-haut le prix du sucre des colonies. Le sucre était demandé à toutes les productions de la terre; le gouvernement donnait des primes pour toutes les découvertes de ce genre. M. Provost obtint cent mille francs et la croix d'honneur; M. Fouquet, quarante mille francs, à titre d'encouragement, pour la découverte qu'ils avaient faite du sirop de raisin. Mais de toutes ces tentatives, il ne reste aujourd'hui que la fabrication des sucres de betterave : c'est Margraff, chimiste prussien, qui, en 1747, s'est le premier occupé d'extraire le sucre de cette plante. Le comte Chaptal et Mathieu de Dombasle ont puissamment secondé, par leurs ouvrages de chimie appliquée à l'agriculture, cette branche d'industrie toute nouvelle, qui peut lutter maintenant avec les produits de l'Inde et des colonies.

SUÈDE ET NORWÈGE, contrée du Nord-Ouest de l'Europe, formant la péninsule scandinave. Dans les temps anciens, la Suède et la Norwège furent partagées entre un grand nombre de petits chefs; la Suède surtout paraît avoir été primitivement peuplée par les Finnois et par les Goths, qui, vers la décadence de l'empire romain, se répandirent dans les parties méridionales de l'Europe et y exercèrent d'affreux ravages. Le Christianisme y fut introduit dans le IXe siècle, par des missionnaires de France et d'Angleterre, mais il ne s'y affermit que dans le XIe siècle. Vers le Xe siècle, chacun de ces pays ne fut plus soumis qu'à un seul chef. L'extinction de la race masculine des rois de Norwège fit passer la couronne de ce pays à Marguerite de Valdemar, qui, devenue également reine de Suède, proclama, à Calmar, en 1397, l'union de la Suède, de la Norwège et du Danemarck; mais la Suède, jalouse de son indépendance, la reconquit, en 1523, sous la conduite de Gustave Vasa, qui abdiqua en 1560. A la mort de Charles XIII, en 1818, un général français, Bernadotte, élu prince royal en 1810, fut appelé au trône sous le nom de Charles XIV.

SUETTE, maladie grave et meurtrière dont l'Angleterre fut affligée en 1483, et qui reparut jusqu'à cinq fois dans l'espace d'un demi-siècle. Les personnes attaquées de cette maladie périssaient en vingt-quatre heures et souvent en moins de temps. Cette affection épidémique était ainsi appelée à cause des sueurs continuelles qui l'accompagnaient dès le commencement.

SUISSE, en allemand *Schweiz*, en italien *Svizzera*, république fédérative de l'Europe centrale, composée de vingt-deux cantons, qui forment vingt-quatre états ou républiques, parce que Unterwald et Appenzell sont divisés chacun en deux républiques particulières. Ce pays correspond presque en entier à celui des *Helvétiens*, peuple gaulois célèbre par son caractère belliqueux, et partagé en quatre cantons confédérés, sous les noms de *Tigurins*,

d'Urigènes, d'*Aventicum* et de *Tugium*. Lorsque les Romains les soumirent, l'Helvétie fit partie de la province de la Grande-Séquanie ou cinquième Lyonnaise. Au commencement du Ve siècle, les Bourguignons et les Allemands se rendirent maîtres de cette contrée et se la partagèrent. Bientôt les Francs s'emparèrent de tout le pays, et ce fut sous leur roi Dagobert que le Christianisme s'établit dans toute l'ancienne Helvétie, où il avait déjà pénétré du temps des Romains. En 1032, sous Conrad-le-Salique, cette région fut incorporée dans l'empire germanique. Depuis la fin du XIe siècle jusqu'en 1218, les ducs de Zabringen, suzerains des empereurs d'Allemagne, gouvernèrent équitablement; mais ensuite la famille de Habsbourg, devenue maîtresse de l'Autriche, exerça une domination tyrannique sur les lieux mêmes de son origine. En 1308, trois petits cantons du centre, Schwitz, Uri et Unterwald, exaspérés par le despotisme du gouverneur Gessler, secouèrent le joug de l'empereur Albert 1er, et durent leur indépendance au courage et au patriotisme de Guillaume Tell, de Melchthal, de Furst et de Stauffacher : ils formèrent une confédération, qui reçut le nom de Suisse, de l'un des trois cantons, et qui eut longtemps à lutter contre l'Autriche. Cette confédération s'accrut de Lucerne en 1332, de Zurich en 1351, de Glaris et de Zug en 1352; Berne y fut admise en 1353, Soleure et Fribourg y entrèrent en 1481, Bâle et Schaffouse en 1501, enfin Appenzell s'y joignit en 1513. Tels furent les treize cantons qui formèrent, pendant près de trois cents ans, la ligue helvétique. Assez calme jusqu'à la révolution française, la Suisse fit alors éclater des insurrections tendant à renverser l'ancienne constitution, empreinte de trop de féodalité, et peu en harmonie avec les besoins de l'époque. Une armée française seconda ces mouvements insurrectionnels en envahissant le pays, en 1798, et imposa à ce pays une constitution calquée sur celle qui régissait alors les Français. Les cantons confédérés, leurs alliés et leurs sujets, furent réunis par cette constitution en une république, une et indivisible, qui prit le nom de *république helvétique*, et qui se composa de dix-huit cantons. Un nouveau pacte fédéral fut arrêté le 7 Août 1815 et reconnu par les puissances. A la suite de troubles sérieux survenus en 1830, 1831 et 1832, ce pacte a été révisé.

SUISSES. Les premiers Suisses qui aient servi dans les armées françaises furent ceux que Jean d'Anjou, duc de Calabre, fils de Réné, roi de Naples, amena à Louis XI en 1464; ils étaient au nombre de cinq cents, et ils commencèrent à être à la solde de ce monarque. C'est Charles VIII qui créa, en 1406, la compagnie des *Cent-Suisses* dont Louis de Menton fut le premier capitaine-colonel. Cette compagnie, ainsi nommée à cause du nombre des hommes dont elle était composée, faisait encore partie de la garde du roi de France à l'époque de la révolution; supprimée quelque temps après, elle fut recréée, à la rentrée des Bourbons, par ordonnance royale du 15 Juillet 1814; des troupes suisses furent comprises aussi dans le cadre des armées; elles formèrent six régiments, mais depuis 1830, ces troupes ne font plus partie de l'armée française.

SUIVANTE. On appelle *suivante*, en style de théâtre, une demoiselle attachée au service d'un dame. C'est le grand Corneille qui est l'inventeur du rôle de suivante, destiné à remplacer celui des nourrices qu'on introduisait antérieurement sur la scène. Ce rôle de nourrice était joué par des hommes habillés en femmes, et masqués.

SULFUREUX (*Gaze, acide*). Quoique cet acide ait été connu de toute antiquité, il ne fut cependant distingué comme corps particulier que depuis Stahl. Examiné par Priestley, en 1774, il fut soumis à l'analyse, dans ces dernières années, par M. Gay-Lussac, qui reconnut qu'en faisant brûler du soufre dans le gaz oxigène, l'on obtient toujours un volume de gaz sulfureux plus petit de quelques centièmes que celui de l'oxigène que l'on emploie.

SULFURIQUE (*Acide*). La découverte de cet acide est due à Basile Valentin : elle remonte au XVe siècle. Il a d'abord été extrait du sulfate de fer par la distillation, puis obtenu en faisant brûler un mélange de soufre et de nitre au-dessus de l'eau, dans de grands ballons de verre; enfin on le fabrique de nos jours en substituant de grandes chambres de plomb à ces ballons.

SULTAN. Ce mot, qui est arabe, signifie *seigneur, empereur;* on croit qu'il vient de *selatat*, qui veut dire *conquérant* ou *puissant*. Ce fut, dit-on, Bajazet qui le premier porta le nom de *sultan*.

SUMAC. Ce genre de plantes de la famille des térébinthacées comprend des arbres de moyenne grandeur, et des arbrisseaux indigènes ou exotiques. Le *sumac des corroyeurs* croit naturellement en Espagne, en Turquie, en Italie et s'est naturalisé dans le Midi de la

France. Le *sumac de Virginie* se trouve dans presque toute l'Amérique septentrionale; il est cultivé dans nos jardins à raison de ses fleurs. Le *sumac au vernis* est un petit arbre qui croît naturellement au Japon et dans plusieurs parties de l'Amérique septentrionale.

SUPERLATIFS. A peu d'exemples près qu'on trouve dans le roman de *Perceforest*, édition de 1520, dans Rabelais et dans Marot, les superlatifs en *issime*, et notamment celui *révérendissime* donné aux évêques, étaient des mots nouveaux dans notre langue au seizième siècle. Apparemment elle en était redevable à ces Italiens que Catherine de Médicis avait attirés à sa cour.

SUPPLICES. Un dictionnaire des différents supplices pratiqués chez tous les peuples du monde ferait frémir la nature. C'est, dit M. d'Origny, un phénomène inexplicable que l'étendue de l'imagination des hommes, en fait de barbarie et de cruauté. De ces supplices, chez les anciens comme chez les modernes, les uns entraînaient la mort des criminels, les autres n'étaient que des châtiments passagers. Les Perses étouffaient les grands criminels dans de la cendre dont on remplissait une grande tour jusqu'à une certaine élévation, puis on y précipitait le coupable, la tête la première, et avec une roue on remuait cette cendre autour de lui jusqu'à ce qu'il fût étouffé. Les Hébreux avaient inventé une quantité prodigieuse de supplices. Chez les Grecs et chez les Romains, la *croix* était le supplice le plus ordinaire : on y condamnait les esclaves. Ce supplice était si commun dans toute l'antiquité, que les Latins ont donné au mot *crux* (croix) et à ses dérivés *cruciatus* et *cruciare* une signification qui s'étend à toutes sortes de peines et de tourments, soit du corps, soit de l'esprit, comme on le voit dans Plaute, Térence, Cicéron et autres auteurs. La *fourche* était un supplice qui quelquefois n'était que passager, et quelquefois allait à la mort. On mettait la fourche au cou des esclaves qu'on voulait châtier, et on les promenait ainsi dans les rues pour leur faire honte et les exposer à la risée du peuple; de là est venu le mot latin *furcifer* (pendard). Le *chevalet* était une machine dont la forme n'est pas très-connue; on croit qu'elle ressemblait à un petit cheval. On attachait les coupables sur cette machine pour les tourmenter à coups de fouet et de scorpion. On *pendait* chez les anciens, non à des potences, mais à des arbres : pendant le supplice on voilait le visage du criminel. On pendait quelquefois les coupables par un pied seulement, et on leur attachait un poids au cou; on les pendait aussi par un bras ou par les deux, et on les fouettait avec violence jusqu'à ce qu'ils rendissent l'âme. On se servait aussi d'un cordon ou lacet pour étrangler les criminels, comme on en usa à Rome à l'égard de Lentulus et des autres complices de la conjuration de Catilina. La coutume de *couper la tête* avec des haches est fort ancienne : les Romains en usèrent dès le temps de la fondation de leur ville; c'est pour cela que les licteurs des premiers rois et dans la suite ceux des magistrats portaient des haches dans leurs faisceaux de verges. Il paraît qu'on *empalait* chez les Romains, comme on fait aujourd'hui chez les Turcs. « Pense à la prison, dit Sénèque, pense à différentes sortes de croix, et à un homme percé par le milieu du corps d'un pieu qui lui sort par la bouche. » A Athènes et à Rome on punissait les traîtres à la patrie en les *précipitant*, à Athènes, dans une fosse profonde, et, à Rome, du haut de la roche Tarpéienne. Métius Suffetius, dictateur des Albains, fut écartelé par ordre de Tullus Hostilius, troisième roi de Rome, pour avoir violé l'alliance qu'il avait faite avec les Romains. Le supplice du *poison* et de la *ciguë* était aussi fort en usage dans l'antiquité, surtout chez les Grecs, et particulièrement à Athènes. A Rome les parricides étaient cousus dans un sac où l'on renfermait, dit-on, avec eux un singe, un cop et un serpent, après quoi on jetait le sac dans la mer, ou dans un gouffre hérissé de pointes tranchantes, pour hâter leur trépas. Un supplice très-commun chez les anciens, était d'exposer les coupables aux bêtes dans l'amphithéâtre. Le supplice de la *roue* fut introduit en Allemagne dans les temps d'anarchie, où ceux qui s'emparaient des droits régaliens voulaient épouvanter, par l'appareil d'un tourment inouï, quiconque oserait attenter contre eux. En Angleterre on *ouvrait le ventre* d'un homme convaincu de haute trahison; on lui arrachait le cœur, on lui en battait les joues, et le cœur était jeté dans les flammes. Au commencement de la troisième race le supplice d'*enfouir tout vivant* était employé contre les Juifs. La *roue* était en usage au commencement du treizième siècle, et le *feu*, la *décapitation*, la *potence*, le *pilori*, suivant les crimes, l'étaient dans le quatorzième et le quinzième, ainsi que l'*essorillement* et la *hart*. Nos lois pénales ont adouci les supplices; elles ont remplacé la roue, le feu et la potence par la guillotine. (*Voyez ce mot*).

SUREAU. Genre de plantes de la famille des caprifoliacées, qui comprend des arbrisseaux ou des arbres de moyenne grandeur à feuilles opposées et à fleurs disposées en ombelles. Le *sureau commun*, autrement appelé *sureau noir*, croît en Europe sur tous les sols et à toutes les expositions.

SURNOM. Terme composé des mots *sur* et *nom*, parce qu'anciennement on écrivait, dans les actes, *le surnom* sur le nom. Nous sommes redevables à Ducange de cette étymologie, on doit, selon Velly (*Hist. de France*), remonter à la fin du X[e] siècle pour trouver l'origine des surnoms. C'est dans ce temps d'anarchie, de confusion et de tyrannie, que, pour se distinguer plus particulièrement, on imagina d'ajouter à son nom quelque épithète tirée de la dignité, ou de la couleur, ou de quelque qualité personnelle; de là ces noms si connus dans l'histoire : Hugues-l'Abbé, Robert-le-Fort, Hugues-le-Blanc, Hugues-Capet. *Voyez* NOMS PROPRES et SOBRIQUETS.

SUSE. *Susa*, SEGUSIUM, ville des États-Sardes. On y remarque un arc-de-triomphe en marbre blanc, érigé en l'honneur d'Auguste par le préfet romain nommé Cottius, d'où dérive, à ce que l'on croit, le nom de Cottiennes donné à la partie des Alpes qui l'avoisine : il existe dans les environs un marbre renommé sous le nom de Vert de Suse. Cette ville, très-ancienne, fut autrefois d'une grande importance comme place de guerre, et la clef de l'Italie de ce côté de la France. Saccagée tour-à-tour par les Goths, les Vandales, Constantin, les Sarrasins, l'empereur Barberousse, elle perdit son antique splendeur, et elle n'a pu se relever de tant de désastres.

SUZERAINETÉ. « Sous la seconde race des rois de France, dit le président Hénault, les ducs, les comtes, les gouverneurs de provinces et les gouverneurs des villes, profitant de l'affaiblissement de l'autorité royale, rendirent héréditaires dans leurs maisons des titres que jusque-là ils n'avaient possédé qu'à vie, et ayant également usurpé les terres et la justice, s'érigèrent eux-mêmes en propriétaires des lieux dont ils n'étaient que les magistrats, soit civils, soit militaires. Par là fut introduit un nouveau genre d'autorité dans l'état, auquel on donne le nom de *suzeraineté*, mot, dit Loiseau, qui est aussi étrange que cette seigneurie est absurde. » La destruction de la féodalité en France a supprimé les droits.

SWEVEGHEM, village à une lieue de Courtrai, dont le nom signifie *demeure des Suèves*. C'est avec Swevezeele (cour des Suèves) dans le voisinage, un vestige du séjour des Suèves, transplantés dans cette contrée par Tibère.

SYCOMORE. Caylus et les antiquaires, désignent sous ce mot simple tous les ouvrages faits de ce bois. Mais cette dénomination est propre à induire dans quelque confusion ; car l'arbre que les Égyptiens employaient est le figuier sycomore, *ficus sycomorus*, et non pas celui que nous appelons aussi sycomore, et qui est un érable. Le figuier sycomore vient très-gros en Égypte ; les vers ne l'attaquent point. Les Égyptiens en ont fait des plaques ou tables chargées de caractères hiéroglyphiques ; ils en ont aussi façonné beaucoup de statues et d'autres ouvrages.

SYDUS NAVAL. C'est le nom que M. Bordier-Marcet, de Paris, a donné, en 1820, à un fanal à courant d'air de son invention. Ce fanal est applicable aux usages de la marine, et spécialement aux signaux de nuit de la télégraphie nautique.

SYLVANE ou **SYLVANITE.** C'est le nom que Werner et les minéralogistes allemands donnent au *tellure*. *Voyez* ce mot.

SYMBOLE, signe, marque, caractère qui sert à représenter une chose. C'était chez les anciens peuples, une espèce d'emblême ou représentation de quelque chose morale, par les images. Ainsi la boule était le symbole de l'inconstance, le lion celui de la valeur. En Égypte, les symboles étaient fort estimés et répandus, et servaient à couvrir les mystères de la religion. Symbole se dit aussi du formulaire qui contient les principaux articles de la foi, ou, parce qu'il est la marque à laquelle on connaît les vrais Catholiques, ou parce qu'il est le résultat de la conférence que les apôtres assemblés eurent entre eux au sujet de la foi; car le mot *symbole*, en grec, signifie aussi *conférence*. On prétend que Saint Cyprien est le premier qui ait employé le mot *symbole* pour signifier l'abrégé de la foi chrétienne. On donne ce nom, par excellence, à trois fameuses professions de foi : le *symbole* des Apôtres, le *symbole* de Nicée et le *symbole* de Saint Athanase.

SYMPHONIE. Les anciens connaissaient trois sortes de symphonie : la vocale, l'instrumentale, et celle que forme l'union des voix et des instruments; mais ils ne connaissaient point l'harmonie dans le sens que nous donnons à ce mot. Ainsi leur symphonie résultait du concours de plusieurs voix ou de plusieurs instruments; elle s'appelait *homophonie* quand tout concertait à l'unisson, et *antiphonie* lorsque la

moitié des concertants était à l'octave ou à la double octave de l'autre.

SYMPHYSE, (union ou liaison naturelle des os). La section de la symphyse des os pubis, inventée en 1768 par Sigaud de Lafond, médecin de la faculté de Paris, membre de l'académie de Dijon, et par lui pratiquée avec le plus grand succès en 1777, a été regardée dans ces derniers temps, par quelques praticiens, non seulement comme pouvant en certains cas être substituée à l'*opération césarienne*, mais même comme devant lui être préférée, parce qu'ils l'estiment moins dangereuse.

SYNAGOGUE, du grec (congrégation). On appelle de ce nom l'assemblée des fidèles sous l'ancienne loi, et aussi le lieu destiné chez les Juifs au culte public. Selon quelques historiens, l'usage des synagogues parmi les Juifs, serait antérieur à la captivité de Babylone; d'autres pensent que ces temples secondaires existaient du temps même de David.

SYPHILIS. Cette maladie, que les Français nommèrent d'abord *mal de Naples*, et les autres nations *mal français*, fut terrible dans sa naissance. Plusieurs auteurs espagnols s'accordent à déclarer que la syphilis a été apportée d'Amérique par les compagnons de Colomb, qu'elle est principalement originaire d'Hispaniola, qu'elle se propagea en Espagne, fut transportée à Naples, et de là en France par les troupes de l'expédition de Charles VIII, roi de France, en 1495, et depuis se répandit avec une rapidité effrayante dans le reste de l'Europe. On serait pourtant porté à croire que la syphilis n'était pas inconnue aux anciens, quoique ignorée en Europe avant le retour de Christophe Colomb de son premier voyage aux îles Caraïbes. Hippocrate et Galien parlent, en divers endroits de leurs écrits, d'ulcères malins, qui n'étaient probablement autres que syphilitiques. Celse, Lanfranc, Arnaud de Villeneuve et Guy de Chauliac notent des symptômes sur le caractère desquels on ne saurait se méprendre. Juvénal et Martial, dans leurs satires, l'évêque Palladius, etc, sans indiquer précisément la maladie, donnent assez de notions pour en constater la nature. Le premier qui se soit servi du mercure dans le traitement de cette maladie est Jacques Bérenger, médecin à Carpi, dans le seizième siècle.

SYRACUSE, *Siracusa*. Ville de Sicile, sur la côte orientale. Il ne reste plus que cette ancienne et opulente ville de l'île d'Ortygie, séparée du continent par un canal étroit au-delà duquel on a élevé plusieurs ouvrages de fortification. L'ancien temple de Minerve en est la cathédrale, et la plus ancienne église de la Chrétienté est celle de Saint-Jean, située *extra-muros*. Des deux ports qui existent, le plus petit, celui du Nord, se nommait autrefois Trogile; le second, au Sud, appelé Grand-Port; est un des plus vastes de la Sicile. On remarque la célèbre fontaine Aréthuse qui jaillit très-près de la mer, et dont l'eau cessa, en 1110, d'être douce, à la suite d'un tremblement de terre. Cette ville est la patrie de plusieurs grands hommes de l'Antiquité, notamment d'Archimède et de Théocrite. Une colonie de Corinthiens, conduite par Archias, la fonda en 736 avant J.-C. Elle brillait encore d'un certain éclat, lorsqu'en 1693 un tremblement de terre détruisit la plupart de ses monuments.

SYRIE ou LE SOURISTAN. Vaste contrée de la Turquie d'Asie, appelée *Cham* par les Turcs; comprenant les provinces anciennement appelées la Phénicie, la Séleusie, la Judée ou Palestine, la Mésopotamie, la Babylonie et l'Assyrie.

SYRINGA. Ce charmant arbrisseau, qui est cultivé depuis longtemps dans les jardins, croît naturellement dans les Alpes et les Apennins. Le *syringa* inodore est remarquable par ses grandes fleurs. Il est originaire de la Caroline.

SYSTÈME ATOMIQUE (*en chimie*). On suppose assez généralement parmi les savants que tous les corps de la nature résultent de l'agrégation de corpuscules infiniment petits, qui échappent à l'investigation de nos sens, même aidés des meilleurs instruments, et qu'ils nomment *monades*, *molécules*, *atomes*. Newton, qui partageait cette opinion sur la constitution intime de la matière, supposait les atomes solides, durs, invariables surtout, de dimensions, de figures, de qualités différentes, et propres à constituer par leur réunion toute espèce de corps. Les chimistes modernes paraissent avoir adopté l'opinion de ce grand géomètre, et ils ont prétendu que les molécules matérielles diffèrent pour chaque espèce de corps, *par la grosseur et par le poids*. C'est sur cette dernière hypothèse qu'est établi le système chimique connu sous le nom d'*atomistique* ou d'*atomique*, et généralement attribué au physicien anglais Dalton, quoique la première idée paraissent devoir être reportée à Higgins et à Richter, et que ce soit aux travaux de Humphrey, Davy et de MM. Berzélius et Gay-Lussac qu'il doive la perfection où il est arrivé aujourd'hui.

T.

T. Cette lettre, la vingtième de notre alphabet, est le *theth* des Phéniciens, des Samaritains et celui des Hébreux, dont le *t*, accompagné d'un sifflement *ts*, se nomme *tsade;* les anciens Celtes changeaient souvent le *d* en *t;* les Allemands changent l'un et l'autre dans la prononciation. Le T, chez les anciens, était une lettre numérale qui signifiait 160, et avec un trait dessus elle valait 160,000; c'est également le caractère de la monnaie qui se fabrique à Nantes.

TABAC. Au milieu de leurs forêts, les anciens Gaulois et les Germains avaient, dit-on, l'équivalent du tabac; on prétend qu'ils recevaient la fumée du chanvre brûlé sur des pierres rougies au feu, et qu'ils s'enivraient de vapeur, devant les idoles de Teutatès.

Introduit en Europe vers l'an 1560, le tabac y porta d'abord divers noms, on l'appela *nicotiane*, *herbe du grand-prieur*, *herbe à la reine*, parce que Nicot, ambassadeur de France à la cour de Portugal, l'ayant reçue d'un marchand flamand, la présenta, à son arrivée à Lisbonne, au *grand-prieur*, et puis, à son retour en France, à la reine Catherine de Médicis; elle fut aussi appelée *herbe de Sainte-Croix*, *herbe de Torna-Buona*, des noms des cardinaux de Sainte-Croix et de Torna-Buona, qui, les premiers, la mirent en réputation dans l'Italie. Aux Indes occidentales, au Brésil et dans la Floride, elle portait le nom de *pétun*, qu'elle y conserve encore, mais les Espagnols lui donnèrent le nom de *tabacco*, dont nous avons fait tabac, parce qu'ils la connurent premièrement à Tabago, l'une des petites Antilles. C'est de cette même île de Tabago que sir Francis Drake l'apporta en Angleterre, en 1585. Les Espagnols et les autres Européens ayant fait usage du tabac, à l'imitation des Indiens, le portèrent bientôt partout où s'étendait leur commerce : ainsi cette plante, qui n'était qu'une simple production sauvage d'une petite île de l'Amérique, se répandit en peu de temps dans un très-grand nombre de climats différents. Les lieux les plus renommés où elle croît et où on la cultive aujourd'hui sont le Brésil, Bornéo, la Virginie, le Maryland, le Mexique, l'Italie, l'Espagne, la Hollande, l'Angleterre, et quelques contrées de la France. Le tabac a eu ses détracteurs et ses panégyristes : Amurat IV, empereur des Turcs, le czar Michel Fédérowitz, grand-père de Pierre-le-Grand, et un roi de Perse, en défendirent l'usage à leurs sujets, sous peine d'être privés de la vie ou d'avoir le nez coupé.

Ce sont les sauvages qui ont les premiers appris à fumer des cigares; ils en aspirent la fumée par le nez, et la font sortir par la bouche. Il y a cinq ou six ans que M. Duchatellier, ancien fabricant de tabac à Orléans, a imaginé en France une poudre sternutatoire, composée de feuilles de vigne et de noyer, et destinée à remplacer le tabac qu'elle n'a pas encore détrôné.

TABERNACLE, du latin, *tabernaculum* (tente, pavillon); c'était, chez les Juifs, le lieu où reposait l'arche d'alliance. La fête des Tabernacles fut instituée par les Israélites après qu'ils eurent pris possession de la terre de Chanaan, en mémoire de ce qu'ils avaient habité sous des tentes dans le désert.

TABLE. Les Hébreux, dans leurs fêtes solennelles et dans leurs repas de sacrifices, avaient deux tables : à la première ils se régalaient de la chair de la victime, et à la seconde ils donnaient à la ronde la coupe de bénédiction, qu'ils appelaient la *coupe de louange*. Chez les anciens, les tables à manger étaient rondes, ovales, carrées, ou de différentes faces; quelques-unes formaient le croissant; celles des Grecs se pliaient ordinairement. Le frêne, l'érable, le chêne, furent employés à faire les premières tables : elles étaient basses, avaient un ou plusieurs pieds sans aucun ornement. Mais lorsque les Grecs eurent pénétré en Asie par le commerce ou par leurs conquêtes, et qu'ils eurent rapporté les mœurs et les usages des peuples de cette contrée, on ne vit plus à Athènes et dans toute la Grèce que des tables de citronnier, de cèdre et d'autres bois odoriférants, ornées de mosaïques ou de marqueteries, de nacre de perle et d'ébène. Les pieds de ces tables étaient de même bois, et le plus souvent d'ivoire, enrichis de lames d'or, d'argent et d'autres matières du plus grand prix. Si les anciens mettaient tant de luxe et de magnificence dans leurs tables, c'est parce qu'ils n'avaient point l'usage des nappes et des serviettes, et qu'ils les nettoyaient avec une éponge, lorsqu'elles étaient sales; cependant, dans la

suite, il y eut des nappes de toile peinte avec des raies d'or et de pourpre. *Voyez* LIT.

TABLES (*La loi des Douze*). Les Romains, après l'expulsion des rois, voulant affermir leur gouvernement par une législation sage, empruntèrent des Grecs leurs meilleures lois. Les décemvirs, aidés d'un certain Hermodorus, rédigèrent, sur dix tables, ces lois, dont la confirmation fut consacrée, l'an 303 de Rome, par le sénat et l'assemblée du peuple. L'année suivante, les législateurs, ayant reconnu l'insuffisance de ce code, firent graver, sur deux nouvelles tables, quelques lois des anciens rois de Rome, que des coutumes et que l'usage avaient autorisées : c'était là la loi des douze tables, si célèbre dans la jurisprudence romaine.

TABLE DE MARBRE. C'était une grande table qui servait, du temps de Saint Louis, à recevoir les redevances en nature des vassaux de la tour du Louvre, et qui resta depuis comme une marque de juridiction. Il n'y a guère que deux siècles qu'on voyait dans la grande salle du Palais-de-Justice à Paris, une table de marbre d'une grandeur énorme, et dont trois juridictions ont longtemps porté le nom : c'est autour de cette table que seyaient, dans les grandes solennités, des têtes couronnées, pour prendre part aux festins royaux, tandis que, dans la même enceinte, les princes et seigneurs mangeaient sur des tables particulières. Anciennement, à diverses époques de l'année, cette table servait de théâtre, où les clercs du Palais, dits *clercs de la basoche*, montaient et jouaient publiquement des scènes bouffones ou satiriques appelées *farces*, *soties*, *moralités*, *sermons*.

TABLES ASTRONOMIQUES. On appelle ainsi en astronomie des calculs des mouvements, des lieux et autres phénomènes des planètes. Les plus anciennes tables astronomiques sont celles de Ptolémée, que l'on trouve dans son *Almageste*. En 1252, Alphonse X, roi de Castille, s'unit à Isaac Hazan, astronome juif, et composa, de concert avec lui, les fameuses tables astronomiques nommées *alphonsines*, pour lesquelles il dépensa, dit-on, quatre cent mille ducats; elles furent imprimées à Venise en 1492, et à Paris en 1545. Copernic, dans son livre des *Révolutions célestes*, au lieu des tables alphonsines, en donne d'autres, qu'il a calculées lui-même sur ses propres observations. Elles furent publiées en 1543. Kepler, en 1627, publia, à Lintz, les tables *rudolphines*, qui sont fort estimées : elles tirent leur nom de l'empereur Rodolphe, à qui Kepler les dédia. Depuis les tables rudolphines, on en a publié un grand nombre d'autres : telles sont les tables de Bouillaud, de Newton, du comte de Pagan, de Riccioli, etc. Les tables nommées *tabulæ ludovicæ*, publiées en 1702 par de Lahire, sont entièrement construites sur ses propres observations et sans le secours d'aucune hypothèse; ce que l'on regardait comme impossible avant l'invention du micromètre, du télescope et du pendule. *Voyez* ARITHMÉTIQUE.

TABLES DE SINUS. Ces tables, qui contiennent par ordre les longueurs des sinus, tangentes et sécantes, de tous les degrés et minutes d'un quart de cercle, ont été calculées pour la première fois par Jean Muller ou Régiomontan, qui naquit à Koningshoven, dans la Franconie, en 1436. La résolution des triangles rectilignes et sphériques exige l'usage de ces tables; mais depuis l'invention des logarithmes par Jean Napier, au moyen desquels les multiplications et les divisions sont changées en additions et soustractions, les géomètres ont substitué aux sinus et tangentes naturels leurs logarithmes. (*Voyez* ce mot). Les tables de Taylor et celles de Callet, dans lesquelles les logarithmes se trouvent réduits à sept décimales, sont généralement adoptées aujourd'hui, à cause de leur exactitude et de leur disposition. Enfin M. de Prony entreprit, de son côté, des tables logarithmiques décimales qui forment, par leur étendue et leur exactitude, un des plus précieux monuments élevés aux sciences, elles sont restées en manuscrit.

TABLE DE PEUTINGER. Cette *table* est un parchemin large d'environ un pied sur une longueur de vingt-deux pieds au moins, formée par plusieurs parchemins joints les uns aux autres : les noms des mers, des îles, des lacs, des fleuves, des montagnes, des villes, etc., marqués sur cette *table* en caractères lombards, représentent le monde soumis aux Romains entre la fin du IVe et le commencement du Ve siècle. Leurs possessions s'étendaient encore alors des *colonnes d'Hercule* aux *autels d'Alexandre*, c'est-à-dire des extrémités de l'Orient aux extrémités de l'Occident, ce monument géographique fut exécuté, suivant Scheyb, à Constantinople, en 393, par l'ordre de l'empereur Théodose, ou, suivant des critiques plus récents, en 435. On ignore par quel hasard et en quel temps ce précieux reste de l'antiquité fut porté en Allemagne, où il est demeuré dans l'oubli près de douze cents ans, puisque ce ne fut qu'à la fin du XVe siècle qu'on

le découvrit. Conrad Protucius Celtes, ce grand restaurateur des lettres en Allemagne, avait entrepris, par l'ordre de Maximilien Ier, un voyage à travers la meilleure partie de l'Empire. L'objet de sa course littéraire était de rechercher tous les monuments qui concernaient l'histoire du pays. Il trouva dans la bibliothèque d'un monastère de Spire la *table* dont il s'agit, et l'emporta. C'était son nom qu'elle devait naturellement garder : on lui a cependant donné celui de *Conrad-Peutinger*, à qui Protucius Celtes, la donna. Peutinger eut un soin extrême de conserver cette carte, qu'il jugeait être celle de l'*Itinéraire d'Antonin*. La mort de cet antiquaire (1547) pensa être funeste à ce trésor; il disparut avec lui, et demeura de nouveau caché pendant quarante ans : on le retrouva enfin dans un des réduits les plus secrets de son immense bibliothèque. Aussitôt tous les savants lui demandèrent la gloire d'en enrichir le public; Abraham Ortélius, géographe flamand, fut celui qui l'obtint, mais la mort ne lui permit point de le publier : sentant sa fin approcher avantd'avoir pu y mettre la dernière main, il en nomma héritier Jean Moretus, célèbre imprimeur d'Anvers, qui l'acheva. Tout dans les copies est conforme à l'original, à l'exception du caractère lombard, auquel on a substitué le caractère romain, plus commode. Depuis Jean Moretus, on a donné différentes éditions de la *Table de Peutinger*.

Table ronde (*Ordre de la*). Cet ordre ou plutôt cet exercice de chevalerie a été, dit-on, institué vers l'an 516, sous Arthur, premier roi des Bretons; cependant il paraît que la *table ronde* était une espèce de joûte ou d'exercice militaire entre des hommes armés de lances, et qu'on nommait ainsi cette joûte parce qu'elle était terminée par un souper où les chevaliers étaient assis à une *table ronde*, pour éviter le cérémonial et les disputes sur le rang.

Table de nuit. Il paraît que, ce meuble commode, qu'on place auprès d'un lit, n'a été inventé qu'en 1717.

Tables votives : expression que l'usage a fait passer dans notre langue pour désigner des offrandes promises par un vœu. Les temples des anciens étaient ornés de *tabellæ votivæ* ou d'*ex-voto* : on leur donnait ce nom, parce que la plupart étaient accompagnées d'une inscription qui finissait par les mots *ex-voto*, pour marquer que le donateur s'acquittait de la promesse qu'il avait faite dans un extrême danger.

TABLEAUX (*Exposition publique des*). C'est au mois d'Août 1737 qu'eut lieu, dans le salon du Louvre, la première exposition en France des tableaux récemment peints. Mais il y avait eu des expositions publiques et des prix de peinture à Anvers dès le seizième siècle.

TABLETTES. C'étaient de petites planches de bois enduites d'une couche légère de cire, sur lesquelles les anciens écrivaient au moyen du *style*, sorte de poinçon pointu par un bout pour tracer les caractères, et aplati de l'autre pour les effacer.

TACHES SUR LE DISQUE DU SOLEIL. On donne le nom de *taches* à des endroits obscurs, d'une figure irrégulière et changeante, qu'on observe sur la face du soleil. Ce n'est qu'en 1611 que les taches noires qui couvrent souvent le disque du soleil ont été observées pour la première fois, et presque en même temps, par Fabricius à Wittemberg, par le jésuite Scheiner, et par Galilée. Ce dernier suivit leur marche, et développa les particularités de leur mouvement avec tant de soin et d'exactitude, qu'on n'a presque rien ajouté depuis aux descriptions qu'il a données.

TACHYGRAPHIE ou TACHÉOGRAPHIE. L'art d'écrire aussi vite que la parole. Les anciens n'ignoraient point cet art. Nous trouvons chez les Grecs des tachéographes et seméiographes, comme on le peut voir dans Diogène-Laërce et autres auteurs. *Voyez* Sténographie.

TACHYPOTAMÈTRE. Cet instrument, qui sert à mesurer la rapidité du courant d'un fleuve, a été inventé par le professeur Vincenzo Gurzio, de l'institut royal de Naples.

TAFFETAS. Ce mot n'a d'autre étymologie que le bruit que l'étoffe fait quand les plis en sont frottés les uns contre les autres, *taffe*, *taffe*. Dans un livre du quinzième siècle, qui a pour titre *les Fous du monde*, on lit que les dames portaient des ceintures de *taffe-taffe*.

Taffetas lustrés de Lyon. Il y avait au commencement du dernier siècle un marchand de soie établi à Lyon, nommé Octavio Maï, homme intelligent et attaché à son commerce; mais une succession d'événements malheureux le mit dans la position la plus inquiétante, d'autant plus qu'il connaissait le danger d'une indiscrétion qui n'eût fait que consommer sa ruine. Un jour que, seul dans sa boutique, il s'occupait tristement des suites du discrédit dans lequel il allait tomber, et que, sans y penser, il retournait entre ses dents une petite touffe de soie écrue que le hasard lui avait fait trouver sous sa main, et qu'enfin il avait crachée assez près de lui, il fut surpris d'y remarquer une espèce de lustre extraordinaire, qui

le frappa au point de le tirer de sa rêverie. Il la ramasse, l'examine, et se rappelant les circonstances qui avaient pu produire les progrès de cette étonnante opération, c'est-à-dire de l'avoir macérée dans ses dents à travers une liqueur visqueuse telle que la salive, et dans une place modérément chaude, telle que la bouche, il ne tarda pas à soupçonner d'où avait pu naître ce changement inattendu. L'habile négociant saisit à l'instant cette idée, se met à l'œuvre, et en partant des données de la nature, produit bientôt ces taffetas brillants et lustrés qui, depuis, ont rendu les manufactures de Lyon si célèbres, et au moyen desquels il acquit personnellement une immense fortune.

TAILLE. En France les premiers impôts furent appelés *fouages;* ils ne duraient qu'un an, et ne prirent le nom de *taille* que quand ils devinrent annuels. Ce ne fut même, selon le chevalier d'Eon, que sous Charles VI que cette imposition, qui avait porté une infinité de noms différents dans les siècles précédents, reçut déterminément le nom de *taille*. Pasquier prétend que ce roi la nomma ainsi par ses lettres de l'an 1388; mais Borel assure que ce nom lui fut donné parce que les paysans collecteurs ne sachant pas écrire, marquaient leur recette sur une *taille* de bois. D'autres prétendent que le mot de *taille* vient de *taleari*, dont Pline, Varron et Columelle usent souvent, pour *partiri* et *dividere* (partager), parce que la taille se lève sur les particuliers *divisim et per partes*.

TAILLE DE LA VIGNE ET DES ARBRES. Pline, en parlant de la vigne, attribue au hasard la connaissance du besoin qu'elle a d'être taillée. Une chèvre ayant brouté le jeune bois d'un cep de vigne, le propriétaire s'aperçut l'année suivante, que ce même cep donnait plus de grappes, et que le raisin était d'un meilleur goût. Il en conclut qu'en taillant, chaque année, le bois superflu, il obtiendrait plus de raisins; son travail réussit. Ce propriétaire eut des imitateurs. C'est par un pareil hasard que la *taille des arbres* fut trouvée dans le Nouveau-Monde.

TAILLE (*Opération de la*). On voit par le serment que fit Hippocrate de ne jamais faire cette opération, qu'elle était déjà pratiquée du temps de ce célèbre médecin, qui sans doute fut rebuté par les mauvais succès qu'il avait obtenus. On ignore absolument les procédés qu'on employait alors, et aucun auteur n'a parlé de cette opération depuis lui jusqu'à Celse, qui l'a décrite exactement. L'usage s'en perdit dans les siècles suivants, et, au commencement du seizième, il n'y avait personne qui osât la pratiquer, du moins sur les hommes faits. C'est en France qu'on a d'abord essayé d'étendre ce secours sur tous les âges, et l'honneur en est dû à Germain Collot, qui imagina une opération nouvelle, et la pratiqua avec une sage hardiesse sur un archer de Meudon, au mois de Janvier 1474. *Voyez* LITHOTRITIE.

TALENT. C'était, chez les anciens, un poids pour les métaux, comme en France nous avons eu le *marc* jusqu'à l'établissement du système décimal. Il est difficile d'estimer au juste la valeur du talent, attendu que ce poids n'était pas uniforme dans tous les pays où il était en usage. Nous ne ferons mention ici que du talent d'argent antique, du talent babylonien et de celui des Hébreux : le premier répondait à une valeur de 5,500 fr.; le second valait environ 6,416 fr.; le talent des Hébreux répondait à 4,625 fr. de notre monnaie.

TALION. Cette loi, qui prescrivait une punition pareille à l'offense, tire son origine de la jurisprudence des Hébreux : elle fut pratiquée chez les Grecs et adoptée par les Romains, mais seulement dans le cas où l'on ne pouvait apaiser ou faire désister de poursuites celui qui se plaignait.

TALISMAN. Terme arabe francisé, qui signifie proprement *consécration*. Un *talisman* est une figure magique, gravée en conséquence de certaines observations superstitieuses sur les caractères et configurations du ciel ou des corps célestes, auxquels les astrologues, les philosophes hermétiques et autres charlatans attribuent des effets merveilleux, et surtout le pouvoir d'attirer les influences célestes. Quelques-uns attribuent l'invention des talismans à l'Égyptien Jacchis, qui vivait sous Sennyès; d'autres à Nécepsos, roi d'Égypte, qui était postérieur à Jacchis, et néanmoins régna plus de deux siècles avant Salomon; d'autres enfin à Apollonius de Tyane : mais il paraît, comme le remarque Millin, que leur origine remonte à une époque bien antérieure à ce dernier. On voit que les anciens avaient la plus grande confiance à la vertu de ces prétendus préservatifs. Suivant l'opinion commune, Milton de Crotone ne devait ses victoires qu'à des talismans ou pierres gravées qu'il portait dans les combats, et, à son exemple, les athlètes avaient soin de s'en munir. Elien dit qu'en Égypte les gens de guerre portaient des figures de scarabées pour fortifier leur courage, parce qu'ils croyaient que le scarabée, consacré au soleil, était la figure animée de cet astre, qu'ils regardaient

comme le plus puissant des dieux. A Rome, la bulle d'or que les généraux ou consuls portaient au cou, dans la cérémonie du triomphe, renfermait des talismans. On pendait de pareilles bulles au cou des enfants pour les défendre dss génies malfaisants, et les garantir de tous dangers. Les Arabes, fort adonnés à l'astrologie judiciaire, répandirent les talismans en Europe après l'invasion des Maures en Espagne. On distingue en général trois sortes de talismans, les *astronomiques*, que l'on connaît par les signes célestes ou constellations que l'on a gravés dessus, et qui sont accompagnés de caractères inintelligibles, les *magiques*, qui portent des figures extraordinaires, des mots superstitieux, des noms d'anges, de génies, etc; enfin les *mixtes*, sur lesquels on a gravé des signes célestes et des mots barbares.

TALMUD, ouvrage qui comprend le corps complet de la doctrine traditionnelle de la religion judaïque. Ce fut après la destruction de Jérusalem que les Juifs mirent par écrit le Talmud, lequel est composé de deux parties : l'une appelée *Mischna*, ou seconde loi, qui comprend le texte; et l'autre le *Gemare*, ou complément, qui renferme le commentaire du texte. On compte deux *Talmuds* : le premier fut composé par le rabbin Johanam à Jérusalem, trois cents ans environ après Jésus-Christ; le second, attribué au rabbin Juda, fut terminé à Babylone vers l'an 506 de Jésus-Christ. Les Juifs regardent ce dernier Talmud comme le meilleur.

TAMARIN. « Le tamarin, dit Castel dans les notes qui accompagnent son poème des *Plantes*, est un arbre élevé, d'un vaste ombrage, originaire des montagnes de Guzarate, répandu aujourd'hui dans la Perse, l'Égypte, les parties méridionales de l'Asie et jusqu'en Amérique : ses fleurs ressemblent assez à celles de l'amandier... » Cet arbre est très-sensible aux changements que l'air éprouve par la vicissitude des jours et des nuits. On dit que son fruit se retire régulièrement sous les feuilles au coucher du soleil, et que le lendemain il reparait dès le lever de l'aurore. Les Hollandais emploient la plus grande partie des fruits du tamarin à faire cette bière sucrée qui forme la boisson ordinaire de l'Inde.

TAMBOUR (instrument militaire). Les tambours, du moins tels que nous les voyons aujourd'hui, ne paraissent pas être aussi anciens que les trompettes; les Grecs ne les ont point connus, et l'on ne voit pas non plus que les Romains s'en soient servis à la guerre. Quelques-uns croient que le tambour vint originairement des Sarrasins.

TAMIS. Les Egyptiens faisaient leurs tamis ou sas des filaments de la plante nommée *papyrus* et des joncs les plus menus. Cette dernière plante était aussi celle dont les Grecs se servaient pour le même usage; les anciens habitants de l'Espagne les faisaient de fil. Les Gaulois, au rapport de Pline, sont les premiers qui aient eu l'adresse d'y employer le crin des chevaux.

TAM-TAM. Cet instrument de musique qui nous est venu de la Chine dans ces derniers temps, produit un son très-éclatant par la percussion. C'est un disque peu épais, d'un assez grand diamètre et dont les bords sont légèrement relevés. D'après l'analyse que M. Thénard en a faite, il est formé de 80 parties de cuivre et de 10 parties d'étain.

TANNAGE. De temps immémorial le cuir se prépare avec l'écorce de chêne moulue qu'on appelle *tan*; mais, en 1765, M. Ranquin, irlandais, imagina la manière de le tanner avec de la bruyère, et l'épreuve réussit.

TANTALE. Ce métal, nouvellement découvert, est ainsi nommé parce qu'il ne peut être dissous par aucun acide, et que, plongé au milieu d'eux, il n'en est pas saturé. On n'a pu encore l'obtenir parfaitement pur. *Voyez* COLUMBIUM.

TAPIS. On fait en France, à la Savonnerie et à Aubusson, des tapis de pied bien supérieurs à ceux de Turquie et de Perse, par la beauté du dessin et le fini du travail. La manufacture royale de tapis dite *la Savonnerie* fut établie au Louvre, en 1604, en faveur de Pierre Dupont et de Simon Lourdet, et fut placée par Louis XIII dans la maison de la Savonnerie, située à Chaillot, maison dont elle a conservé le nom. Nous croyons devoir remarquer que les tapis connus sous le nom de *tapis de Turquie* sont faits en Perse. On n'en fabrique point en Turquie, et si on leur a donné ce nom, c'est parce que ces tapis nous viennent de la Turquie.

TAPISSERIE. « Je crois pouvoir assurer, dit Goguet, que l'usage des tapisseries avait lieu chez les Mèdes. Cette sorte de meubles, en effet, était connue des Perses, et on sait que les Perses avaient emprunté des Mèdes tout ce qui pouvait contribuer au luxe et à la magnificence. On peut dire même que les tapisseries ne devaient pas être un objet uniquement de luxe chez les Mèdes. La Médie est un pays en

général assez froid, et dès lors l'usage de tapisser les appartements était très-utile et très-nécessaire..» Depuis les temps les plus reculés on a fabriqué dans l'Orient des tapis plus ou moins riches. Ce genre d'ameublement passa des Grecs aux Romains, surtout depuis qu'Attale, roi de Pergame, qui possédait de magnifiques tapisseries brodées d'or, eut institué le peuple romain héritier de ses états et de tous ses biens. Lorsque, sous le règne de Charles-Martel, les Sarrasins firent une irruption en France, quelques-uns de leurs ouvriers s'y établirent, et y fabriquèrent des tapis à la manière de leur pays. Cette fabrique se perfectionna sous Henri IV. C'est surtout en Flandre que, dans le XV[e] et le XVI[e] siècle, on a exécuté de très-belles tapisseries. C'est à Jean Papillon, manufacturier à Paris, que l'on doit l'invention des papiers de tapisserie, qu'il commença à mettre en vogue en 1688.

TARENTULE. On a cru pendant longtemps que la piqûre de cette araignée, désignée par le nom de *phalangium apulum*, occasionnait une maladie dont un des symptômes était une envie et une manie continuelle de danser, que l'on guérissait par la musique. On ne trouve pas de trace du *tarentisme* avant le XV[e] siècle. Nic. Perotti, célèbre philologue du XV[e] siècle (1430 à 1480), est probablement le premier auteur qui ait parlé de la tarentule et de la maladie que la morsure de cette araignée occasionnait. Il est maintenant reconnu que la prétendue piqûre de la tarentule est une superstition populaire, et que cette araignée est innocente des maux dont on l'accusait autrefois.

TARGE. C'était ainsi que les Francs appelaient une espèce de bouclier carré et courbé. De *targe*, on a fait *se targuer*, pour dire se prévaloir de quelque chose, en faire bouclier.

TAROT. Le jeu de tarot tire son origine des cartes, du *trappola* des Italiens, qui furent inventés après 1450.

TARRIÈRE A TERRE. Cet instrument, avec lequel on ouvre un passage à l'eau quand elle noie un terrain, a été inventé en Angleterre par M. Elkington. On l'a attribué au docteur Anderson, qui l'a peut-être perfectionné.

TARTARES ou TATARES. Tous les peuples de l'Asie moyenne, depuis la mer Caspienne jusqu'aux côtes orientales, ont reçu vaguement ce nom; mais il est certain que la race qui doit être comprise sous cette dénomination n'est pas aussi étendue. Cette race paraît avoir eu son berceau dans la Tartarie indépendante, et s'être ensuite dispersée dans le Nord et l'Ouest de l'Asie, et dans l'Europe orientale. Au XII[e] siècle Tchinghiz-Khan, chef des Mongols, subjugua ce peuple sous la conduite de Batou-Khan, petit-fils de Tchinghiz, ils envahirent la Russie dans le XIII[e] siècle. A la fin du XIV[e] ils passèrent sous le joug de Tamerlan; après la mort de ce conquérant, les hordes des Tartares furent presque toutes successivement soumises par la Russie.

TATOUEMENT. Nous lisons dans Hérodote que, parmi certaines nations, les figures tracées sur la peau étaient des marques de noblesse. Claudien nous apprend que les Pictes, et les Gélons, peuples des bords du Dnieper, gravaient sur leur peau différentes figures avec un instrument de fer. Les Tongouses ont la même pratique, au rapport de Gmelin. Dans l'île de Miaugis, près de Mindanao, les hommes et les femmes découpent leur peau et y gravent certaines figures irrégulières, puis y introduisent une poudre colorée, et frottent le tout avec de la graisse. Dampier, qui avait examiné cette espèce de peinture sur la peau d'un prince miangi, assure qu'elle produisait un bon effet. Il dit que les feuilles et les fleurs étaient bien imitées, et indiquaient une connaissance de l'art que l'on n'aurait pas supposée chez un peuple sauvage. La même coutume règne dans la Floride, la Virginie, la Louisiane, le Canada, etc.

TAUPINS, (Francs-Taupins). Charles VII, ayant résolu d'avoir continuellement une troupe d'infanterie sur pied, demanda, en 1448, à chaque paroisse du royaume, un homme en état de faire des campagnes et de servir, en qualité d'archer, avec l'arc et la flèche; et il promit des priviléges aux miliciens. En effet il les exempta presque de tous subsides, ce qui les fit appeler *francs-archers* ou *francs-taupins; taupins*, nom que l'on donnait alors aux gens de la campagne, à cause des *taupinières* qui se trouvent ordinairement dans leurs clos.

TAUREAUX (*Combats de*). Les Espagnols ont emprunté des Maures ces sortes de spectacles, auxquels ils sont si attachés, que ni le danger que l'on court dans ces exercices, ni les excommunications que les papes ont lancées contre ceux qui s'y exposent, n'ont pu les en éloigner. Les combats de taureaux font donc partie des réjouissances publiques : on les donne dans les grandes places destinées à cet usage, en présence du roi et de la cour, des ministres étrangers, et d'un nombre infini de spectateurs placés sur des amphithéâtres autour de la place.

TAXIDERMIE. Terme nouvellement créé pour exprimer l'art de préparer, monter et conserver les animaux. Réaumur paraît être le premier qui ait publié quelques principes sur l'art de garantir de la corruption les peaux des oiseaux. Les plus gros animaux étaient bourrés avec de la paille, d'où est venu le mot *empailler*, que les naturalistes modernes ont réformé pour y substituer celui de *monter*. Schœffer, qui vint après, se contenta de couper les oiseaux en deux parties, après les avoir dépouillés, et de les remplir de plâtre : c'est cette méthode perfectionnée qu'on suit encore en Allemagne. Les moyens qu'on emploie maintenant au cabinet d'histoire naturelle de Paris, sont le savon arsenical de Bécœur, apothicaire de Metz, et le créateur de l'art de la *taxidermie*, une colle de gomme et du coton gommé.

TEINTURE. Les premières plantes, les premiers fruits que l'on aura écrasés, l'effet des pluies sur certaines terres et sur certains minéraux, ont dû donner l'idée des différentes matières propres à la teinture. Dans tous les climats, l'homme a sous sa main des terres ferrugineuses, des terres bolaires de toute nuance, des matières végétales et salines. La difficulté a été de trouver l'art de les employer : Cependant cet art paraît avoir fait, dès les premiers temps, des progrès rapides. Moïse parle d'étoffes teintes en bleu céleste, en pourpre, en écarlate double ; de peaux de mouton teintes en orangé et en violet ; ces teintures demandaient des préparations fort étudiées.

TÉLÉGRAPHE. Les anciens ont connu l'art des signaux : ils ont employé les feux, les phares, les torches, les pavillons, les étendards, etc., pour annoncer promptement et au loin des avis ou des événements prévus d'avance. Polybe fait particulièrement mention d'un certain Cléoxène, qui avait inventé une méthode par laquelle on pouvait faire lire à un observateur ce qu'il était intéressant d'apprendre. Sans doute qu'aux signaux faits avec des torches ou flambeaux (du temps de Polybe), on avait substitué depuis des signaux faits avec des bâtons ou des planches : car Végèce, qui vivait au IVe siècle, parle de cette sorte de télégraphe comme étant si bien connue de son temps qu'il juge inutile de la décrire. Quelque simples que fussent les procédés des anciens, le défaut de lunettes devait rendre très-courtes les distances entre les stations, et la plupart des signaux n'étaient visibles que de nuit. Parmi les modernes, les premiers essais télégraphiques connus sont ceux de Kircher, de Kesler, d'Amontons, de Rob-Flock, de Gauthey, de Guyot et de Paulian ; mais leurs méthodes, plus ou moins ingénieuses, n'auraient jamais pu présenter tous les avantages que M. Chappe a su réunir dans le télégraphe de son invention. MM. Chappe firent l'expérience de leur première méthode, en 1791, dans le département de la Sarthe. Le 12 Juillet 1793, le comité d'instruction publique de la Convention Nationale en fit faire une expérience nouvelle. Le succès fut complet, et il fut reconnu qu'en treize minutes quarante secondes, la transmission d'une dépêche pouvait se faire à la distance de quarante-huit lieues. On reçoit à Paris des nouvelles de Calais en trois minutes, par le moyen de trente-trois télégraphes. L'usage du télégraphe a passé chez les différents peuples de l'Europe ; d'autres ont cherché à étendre et à perfectionner ces établissements.

Télégraphe acoustique. On a formé récemment le projet d'établir en Angleterre des télégraphes de ce genre, au moyen desquels des paroles pourraient être transmises d'une extrémité à l'autre de la Grande-Bretagne en moins d'une heure. M. Jobard de Bruxelles a pris un brevet d'invention pour un procédé de cette sorte qu'il nomme *logophore*.

TÉLESCOPE. L'invention du télescope est une des plus belles dont les modernes puissent se vanter : elle fut faite à ce qu'il paraît, vers l'année 1609. Il est très-douteux que Jean-Baptiste Porta ait eu une idée nette du télescope, comme on l'a supposé d'après un passage obscur de sa *Magie naturelle*, imprimée en 1529. Vers l'an 1609, Jacques Métins, frère d'un professeur de mathématiques à Franeker, composa, dit-on, la première lunette de longue vue. Cet homme, dit Descartes, qui n'avait jamais étudié, mais qui prenait plaisir à faire des miroirs et des verres brûlants, ayant, à cette occasion, des verres de différentes formes, s'avisa de regarder au travers de deux, dont l'un était convexe, et l'autre concave, et il les appliqua si heureusement aux bouts d'un tuyau, que la première des lunettes en fut composée. Ce Métius était tellement avare de son secret, qu'il n'en fit pas même part à son frère Adrien. Heureusement Galilée, au mois d'Avril ou de Mai 1609, entendant parler de cet instrument au moyen duquel les objets éloignés paraissaient comme s'ils étaient voisins, se mit à chercher comment la chose était possible, d'après la marche des rayons lumineux dans des verres sphériques de diverses formes. Quelques essais,

tentés avec des verres qu'il avait sous la main, produisirent l'effet désiré : peu de jours après, il présenta plusieurs télescopes au sénat de Venise, avec un écrit où il en développait les immenses conséquences pour les observations nautiques et astronomiques ; depuis il perfectionna, et mit enfin son instrument en état d'être tourné vers le ciel. Le télescope a été perfectionné par Kepler et Huyghens. De tous les télescopes, le plus célèbre est, sans contredit, celui de Herschell : il présente un tube de fer de quatre pieds dix pouces de diamètre et de quarante pieds de long, pesant plusieurs milliers de livres. Ce tube s'incline du zénith à l'horizon, et peut se mouvoir dans tous les sens avec autant de facilité que de sûreté. Il fut établi en 1788. C'est au moyen de cet instrument que son auteur a enrichi l'astronomie d'importantes découvertes. On a eu, depuis plus de quarante ans, l'idée de faire usage des liquides dans la construction des objectifs des télescopes, et M. le professeur P. Prévost revendique, dans la *Bibliothèque universelle* (Avril 1834) la priorité en faveur de Robair-Blair, dont les titres, reconnus par MM. Brewster et Barlow eux-mêmes, sont consignés dans un mémoire lu en Janvier et Avril 1791, et contenant ses tentatives, ses succès, ses espérances.

TÉLESCOPE SCIOTÉRIQUE. Cet instrument, dont on attribue l'invention à Molineux, est un cadran horizontal, garni d'un télescope, pour observer le temps vrai, pendant le jour et la nuit, et pour régler les horloges à pendules, les montres, etc.

TELLURE. Cette substance minérale a été découverte, en 1782, dans les mines d'or de la Transylvanie, par M. Muller, de Reichenstein, et nommée *tellurium*, par M. Klaproth, du latin *tellus, telluris* (terre), à l'exemple des anciens, qui donnèrent aux autres métaux le nom des différentes planètes ; d'autres l'ont appelée *sylvane* ou *sylvanite*, de la Transylvanie, où elle a été trouvée.

TEMPÉRATURE. Les expériences de Saussure, faites en Juillet sur le col du Géant, dont la hauteur au-dessus de l'Océan est de 3.600 mètres, ont donné une diminution d'un degré du thermomètre de Réaumur, pour 100 toises d'élévation ; ce qui correspond à un degré centigrade pour 156 mètres. Dans la première ascension aérostatique de MM. Gay-Lussac et Biot, au mois d'Août 1804, ces savants ont remarqué un abaissement de 3°, 2 centig. pour une hauteur de 2,700 mètres ; et dans la seconde ascension du mois suivant, M. Gay-Lussac vit un abaissement de 4°,25 centig. pour une hauteur de 7,000 mètres. En s'arrêtant à la moyenne entre ces observations, la hauteur correspondante à un degré centig. d'abaissement serait de 164m,5. Cependant si l'on recueille les observations de Saussure dans les Alpes, de M. de Humboldt en Amérique, et de Ramond dans les Pyrénées, l'on en déduit avec plus de certitude une élévation de 190 mètres pour un degré d'abaissement.

TEMPLE. Le temple de Bel, à Babylone, passe pour le plus ancien de tous ; mais ceux de Brama, dans l'Inde, doivent être d'une antiquité plus reculée ; au moins les Brames le prétendent.

TEMPLE DE JÉRUSALEM. Ce superbe édifice, qui surpassait en magnificence tous les temples élevés jusqu'alors, fut bâti par le roi Salomon, 480 ans après la sortie d'Égypte, l'an 1015 avant J.-C. Ce prince y dépensa des sommes énormes qui paraîtraient aujourd'hui incroyables si le commerce considérable qu'il faisait avec les Indes et les côtes d'Afrique par les ports de la mer Rouge, n'expliquait pas l'origine de ses immenses richesses.

TEMPLE (LE), édifice situé rue de ce nom, à Paris, servait d'abord de demeure au grand-prieur des Templiers. Au treizième siècle, l'enclos du Temple s'était considérablement accru par des acquisitions de terrains, et embelli par des bâtiments magnifiques pour le temps. Les biens immeubles des Templiers, après l'anéantissement de leur ordre, ayant été donnés aux chevaliers de Malte, le Temple de Paris devint le chef-lieu du grand-prieuré de France. La tour du Temple fut bâtie en 1212 par frère Hubert, trésorier des Templiers. C'est dans cette tour que les rois de France ont longtemps déposé leur trésor. Le 11 août 1792, Louis XVI y fut enfermé avec sa famille ; il n'en sortit, le 21 Janvier 1793, que pour monter sur l'échafaud. Cette tour fut abattue en 1811.

TEMPLIERS. Appelés, dans les écrits du treizième siècle, *fratres templi* (frères du temple). Ils avaient été institués, dit Bossuet (*Histoire universelle*), sous le titre de *pauvres chevaliers de la sainte cité*. Neuf des chevaliers qui avaient suivi Godefroi de Bouillon à la conquête de la Palestine, se consacrèrent à protéger, contre les attaques et les brigandages des Musulmans, les pieux voyageurs qui de toutes parts accouraient à Jérusalem. Leur exemple excita le zèle de beaucoup d'autres guerriers qui se joignirent à eux. Cette milice généreuse parut bientôt avec gloire dans les champs de

bataille. Ainsi se forma l'ordre religieux et militaire des *chevaliers du temple* ou Templiers, qu'on appela aussi *les soldats du Christ, la milice du temple de Salomon, la milice de Salomon*. Le concile de Troyes approuva cet ordre en 1128. Un des points les plus importants de notre histoire, est la destruction de l'ordre des Templiers. L'an 1307, sur la dénonciation d'un bourgeois de Béziers et d'un Templier apostat, détenus tous deux en prison pour crime, Philippe-le-Bel, roi de France, fit arrêter tous les chevaliers le même jour, s'empara du Temple, à Paris, et de tous les titres de l'ordre. Les accusations dont on les chargeait étaient d'une atroce absurdité. Le désir de s'emparer de leurs richesses fit prononcer une suppression générale de l'ordre. Cinquante-neuf chevaliers furent brûlés vifs à Paris. La dépouille des Templiers fut donnée aux chevaliers de Saint-Jean de Jésusalem (les chevaliers de Malte); mais ceux-ci n'eurent que les bénéfices, le roi en eut l'argent.

TENAILLES, du latin *tenacula* fait de *tenax*, qui tient fortement. Les Égyptiens croyaient être redevables à Vulcain, un de leurs premiers souverains, de l'invention de l'enclume et des tenailles; mais Pline fait honneur de l'invention des tenailles à Cynira, fille d'Agriope.

TENANT. Se dit en terme de blason de ce qui soutient les écus ou les armoiries, et particulièrement des figures humaines. Les premiers tenants ont été des troncs ou des branches d'arbres, auxquels les écussons étaient attachés avec des courroies et des boucles. L'origine de ces *tenants* vient de ce que, dans les anciens tournois, les chevaliers faisaient porter leur écu par des valets déguisés en Maures, en sauvages, quelquefois même en lions, en ours, en monstres, etc. Il y a aussi des tenants qui ont été tirés des corps des devises et des animaux du blason, comme le porc-épic de Louis XII, la salamandre de François Ier.

TENSON. Anciennes pièces de poésie qui avaient pour objet des questions ingénieuses que nos poètes, appelés troubadours, se proposaient les uns aux autres : il en naissait d'agréables disputes qu'on appelait *jeux mipartis*.

TENTE. L'usage des tentes remonte à une très-haute antiquité. Les Hébreux, dans le désert, logèrent pendant quarante ans sous des tentes. Il paraît que les Grecs ne faisaient point usage de cette sorte d'abri. Différents passages d'Homère, prouvent que ses héros n'habitaient point sous des tentes. C'étaient tout simplement des huttes de terre et de bois couvertes de roseaux; c'est ainsi qu'Homère nous peint à-peu-près l'habitation d'Achille. L'usage des tentes eut lieu chez les Romains; on en voit sur des bas-reliefs de la colonne antonine.

TENUE DES LIVRES. On peut remarquer que les Banians de l'Inde ont connu de temps immémorial l'art de tenir les livres en parties doubles, et que Venise était l'entrepôt du commerce de l'Inde dans le temps où le moine Lucas écrivit son traité. Beckmann doute si les Romains ont eu quelque teinture de cet art.

TÉRÉBENTHINE. Parmi les différentes espèces de térébenthines qui sont employées dans les arts, on doit citer notamment celles de Bordeaux et de Strasbourg. La première découle du *pinus maritima* et du *pinus sylvestris* qui croissent en abondance dans les landes qui séparent Bordeaux de Bayonne. La *térébenthine de Strasbourg* est fournie par le *pinus picea* qui croît abondamment dans les Vosges, le Jura, la Suisse et les contrées septentrionales de l'Europe.

TERMONDE. Autrefois Dendermonde, *teneræmunda* bouches de la Dendre. Ville bâtie sur l'Escaut au lieu où il reçoit la Dendre, elle est très-ancienne; elle avait des comtes au VIIIe siècle.

TERRE. La quatrième du système planétaire, suivant l'ordre de distance au soleil. La figure et la grandeur de cette planète ont probablement été, de tous temps, un objet de curiosité et de recherches; mais l'histoire de la haute antiquité est trop incertaine pour y retrouver l'origine des connaissances que l'on pouvait posséder à cet égard. On sait cependant que la sphéricité de la terre fut enseignée six cents ans avant Jésus-Christ, par Thalès de Millet, fondateur de l'école ionienne, que Pythagore, son disciple, connaissait les deux mouvements de la terre sur elle-même et autour du soleil, sans cependant en instruire le vulgaire; et que Philolaüs, successeur de ce dernier, exposa plus librement la même doctrine. Plus de deux siècles, avant l'ère chrétienne, Aristarque de Samas remit en crédit l'opinion de l'école pythagoricienne sur le mouvement de la terre; Eratosthène mesura, en Égypte, l'arc du méridien compris entre le puits de Syène et Alexandrie, et assigna à la circonférence de la terre une longueur de 250,000 stades. D'autres évaluations de cette longueur, données par Aristote, Cléomède, Possidonius et Ptolémée, paraissent répondre à la mesure de Thalès, traduite en stades différents. Selon Fréret, le stade alexandrin était de 400 grandes coudées

de la même longueur que le nilomètre du Caire, évalué à 0 m., 556125, et qui, depuis un grand nombre de siècles, est toujours le même, et, selon les apparences, est antérieur à Sésostris. Il suivait de là que les 180,000 stades que Ptolémée attribue à la circonférence terrestre, vaudraient 40,041,000 mètres; ce qui ne diffère pas beaucoup des mesures actuelles qui fixent cette circonférence à 40,000,000 de mètres.

TERRE-NEUVE, en anglais *Newsound-land*, île de la Nouvelle-Bretagne, dans l'océan Atlantique, à l'Est du golfe Saint-Laurent. M. Cormak est le premier voyageur qui ait exploré, en 1822, l'intérieur de l'île. Le Norwégien Bion découvrit, en 1001, le Winland, qu'on croit être Terre-Neuve. En 1497, Jean Cabot reconnut cette île, dont il prit possession pour le roi d'Angleterre : il l'appela *Baccalaos*, nom que les indigènes donnaient aux morues, et donna au premier cap qu'il aperçut sur la côte orientale le nom de Bonavista. Deux autres navigateurs, Gaspard de Corte-Real et Jacques Cartier, visitèrent successivement, au commencement du XVIe siècle, le littoral de Terre-Neuve. En 1525, Jean Verrazini s'en empara au nom de François Ier, et lui donna le nom qu'elle a conservé depuis. Les anglais et les Français ne tardèrent pas à s'y établir : la propriété en fut cédée aux premiers par le traité de 1713; reprise par les Français en 1762, et cédée de nouveau, par les traités de 1763 et de 1783, elle est demeurée depuis ce temps aux Anglais. C'est devant cette île, et surtout sur le grand banc de Terre-Neuve, situé à soixante lieues au Sud-Est, et qui a environ quatre cents lieues de tour, que se rassemblent chaque année six à huit cents vaisseaux de toutes les nations pour la pêche de la morue et de la baleine, qui commence avec le mois de Mai et ne se termine qu'à la fin de Septembre. Ces poissons y sont en si grande abondance, qu'ils embarrassent quelquefois les vaisseaux : un bon pêcheur prend jusqu'à quatre cents morues par jour, quoique cette pêche ne se fasse qu'avec des lignes.

TERRRE CUITE. La terre ou l'argile a été la première matière employée par les artistes. Au temps de Pausanias, on voyait dans plusieurs temples des statues de divinités en argile : quelquefois on peignait ces figures de terre; Pline et Pausanias en rapportent plusieurs exemples. Dans les premiers temps de l'art, on peignait aussi les bas-reliefs exécutés en terre cuite; dans la suite, on ne se permit plus de faire usage de ce procédé; mais les anciens n'ont jamais dédaigné d'employer la terre cuite à leurs monuments publics. Souvent les bas-reliefs de terre cuite étaient employés aux frises des temples; ils servaient aussi de modèles aux artistes. Pour les multiplier, on les moulait dans des creux préparés : c'est pourquoi on trouve tant de bas-reliefs en terre-cuite qui se ressemblent.

TERRE SIGILLÉE. C'est une espèce de terre glaise qui vient des îles l'Archipel. Les anciens lui attribuaient des vertus sans nombre; Pline dit merveilles de celle de Lemnos, qui est une île de la mer Égée : on prétendait que cette terre avait guéri Philoctète des blessures que lui avaient faites les flèches empoisonnées. Les médecins grecs la mirent en réputation, et elle était regardée comme si précieuse, que, du temps des empereurs grecs, on ne la recueillait qu'avec de grandes cérémonies : on la vendait ensuite au plus haut prix. Lorsque les Vénitiens et les Turcs se furent rendus maîtres des îles où se trouvait cette terre, l'enthousiasme pour ses qualités occultes durait encore; il ne fut permis de la ramasser qu'une fois l'an, et en présence d'un aga du grand-seigneur, qui appliquait le *sceau* (*sigillum* en latin) de son maître sur chaque paquet, d'où lui est venu le nom de terre *sigillée*. On vend encore ces paquets chez les apothicaires du Levant; mais on est bien revenu, en Europe, du préjugé qui régnait autrefois en faveur de la *sigillée* ou *terre sigillée*.

TESTAMENT. L'usage des testaments est de la plus haute antiquité, et leur origine doit être rapportée au droit naturel des gens, et et non au droit civil, puisqu'ils avaient lieu dès les temps où les hommes n'avaient encore d'autre loi que celle de la nature. Eusèbe dit que Noé partagea la terre à ses trois fils, et qu'après avoir déclaré ce partage à ses enfants, il dressa un écrit, qu'il scella et remit à Sem, lorsqu'il se sentit proche de sa fin. Abraham, avant qu'il eût un fils, se proposait de faire son héritier le fils d'Éléazar son intendant. Il est parlé de legs et d'hérédité dans le prophète Ézéchiel. Isaac donna sa bénédiction à Jacob, lui laissa ses possessions les plus fertiles, et ne voulut point révoquer cette disposition, quoiqu'il en fût vivement sollicité par Esaü. Jacob régla pareillement l'ordre de succéder entre ses enfants. L'on testait à Lacédémone, à Athènes et dans les autres villes de la Grèce. Si la loi des douze tables restreignait aux seuls pères de famille le droit de faire des dispositions

testamentaires et de recevoir des legs, la faculté de tester n'en était pas moins en usage chez les Romains.

TESTON, ancienne pièce de monnaie de France qui fut fabriquée en 1513. Ces nouvelles espèces furent nommées ainsi à cause de la tête de Louis XII qui y était représentée. Sous François 1er le teston valait dix sous et le demi-teston en valait cinq; d'autres pays, tels que la Lorraine, la Suisse, le Milanez, avaient aussi leurs testons et leurs doubles testons, qui portaient d'un côté la tête du prince et de l'autre ses armes.

TÊTE COUVERTE. Les anciens étaient dans l'usage de se couvrir la tête avec le bout de la robe; les Romains se couvraient du pan de la toge; mais on paraissait la tête découverte en présence des personnes à qui on voulait marquer du respect. Autrefois c'était l'usage, en France, d'avoir la tête couverte devant le roi : lorsque le monarque adressait la parole à quelque courtisan, celui-ci devait seulement baisser son chaperon. Cet usage a duré jusqu'à la fin du XIVe siècle, que Charles VIII, qui passa en Italie, voyant les seigneurs napolitains découverts devant lui, ordonna à tous les seigneurs français qui l'accompagnaient de ne pas se couvrir dans sa chambre lorsqu'il y aurait quelques princes ou seigneurs italiens. Vers la fin du règne de Louis XII, les seigneurs s'étaient peu-à-peu accoutumés à se tenir découverts devant le roi; mais plusieurs, pour n'avoir pas la tête absolument nue, mettaient des coiffes faites à-peu-près comme les béguins que les enfants portent. Sous François 1er, la politesse italienne nous subjugua : personne ne parut plus couvert devant le roi, et cette politesse a passé insensiblement de la cour à la ville

TEUTONIQUE (*Ordre*). Cet ordre prit naissance l'an 1190, au camp des croisés, devant la ville de Saint-Jean-d'Acre. Quelques citoyens de Lubeck et de Brême, touchés de compassion pour le grand nombre de malades et de blessés qui se trouvaient dans l'armée des croisés, consacrèrent leurs biens et leurs personnes au soulagement de ces infortunés. Pour cet effet, ils dressèrent une tente avec la voile d'un vaisseau teutonique, nommé Cocka, y reçurent tous les infirmes et les blessés de leur nation, et les traitèrent avec tout le soin qu'inspire la plus tendre charité. Le roi et le patriarche de Jérusalem engagèrent Frédéric, duc de Souabe, qui commandait le corps des croisés allemands, à écrire au roi de Germanie, Henri, son frère, pour demander au pape Célestin III la confirmation de cet établissement. Henri fit la demande, et obtint une bulle, datée du 12 Février 1191, par laquelle Célestin confirmait l'institut des frères hospitaliers *teutoniques* de Notre-Dame de Sion; leur ordonnant de porter une croix noire sur un manteau blanc, et de vivre sous la règle de Saint-Augustin, avec tous les priviléges accordés aux hospitaliers de Saint-Jean et aux chevaliers du Temple. Bientôt les hospitaliers teutoniques devinrent militaires, sur le modèle des deux ordres qui les avaient précédés. Ils possédèrent en toute souveraineté la Prusse, la Livonie, les duchés de Courlande et de Semigalle; mais la discorde s'étant introduite parmi eux, les princes voisins en profitèrent pour enlever à l'ordre une partie de ses possessions. Le Luthéranisme acheva sa ruine. Napoléon décréta la suppression de leur ordre en 1809.

THÉ. Arbuste qui croît de temps immémorial à la Chine et au Japon, où il s'élève à la hauteur de cinq à six pieds. Les Chinois le nomment *thek*, et les Japonais *tsiaa*. Cet arbrisseau est toujours vert; il se plaît dans les plaines basses, et sur les collines et les revers des montagnes qui jouissent d'une température douce. Il paraît que le thé fut introduit en Europe par des négociants d'Ostende en 1610, qu'il fut apporté en France en 1636, et de Hollande en Angleterre en 1666, par les lords Arlington et Ossory : il se vendit d'abord excessivement cher. Déjà les Anglais avaient essayé d'acclimater chez eux le thé, et cet arbrisseau y avait pu fleurir et être placé en espalier, lorsqu'en 1808 les premiers essais de cette culture, tentés dans l'île de Corse, laissèrent entrevoir les plus grandes espérances de procurer à ses habitants une branche de commerce assez considérable. Du thé apporté de Russie en 1814, et désigné sous le nom de *xenomopa thea imperialis*, réussit à Toulouse; et un pied de thé *bouho* ou *hokea* est venu également bien, en 1819, au Bourdette, près de Foix, département de l'Arriège. L'odeur que répand le thé, ne tient point de sa nature, mais des plantes, et surtout de l'olivier odorant, avec lesquelles on le mêle. Les auteurs des *Lettres édifiantes* rapportent que les Chinois gardent pour eux le meilleur thé, et que celui qu'on exporte a souvent bouilli plus d'une fois dans les théières de ce pays.

THÉATINS. Ordre de clercs réguliers, institué en 1524. Le cardinal Mazarin fit venir à Paris quelques-uns de ces religieux en 1644

et leur donna la seule maison qu'il aient possédée en France.

THÉATRE. Les Perses, les Assyriens, les Égyptiens, ont eu leurs jeux, leurs courses, leurs danses, en un mot, leurs divertissements, leurs fêtes publiques; mais les Grecs, les premiers, ont eu des théâtres C'est chez eux que les représentations théâtrales ont pris naissance. On en peut fixer l'époque vers l'an 590 avant Jésus-Christ. Ces spectacles n'avaient lieu qu'en certains temps de l'année, et particulièrement à la célébration des fêtes de Bacchus. Thespis, chez les Grecs, fut le premier qui, pour représenter ses pièces, promenait ses acteurs sur un théâtre ambulant, qui n'était autre qu'un chariot. *Voyez* Comédie, Tragédie, Spectacle.

Les théâtres des Grecs, dit M. Schlegel, étaient entièrement découverts; les spectacles se donnaient de jour en plein air. L'usage de mettre les spectateurs à l'abri du soleil, au moyen de voiles étendues, est une recherche de luxe, probablement inconnue aux Grecs, qui s'introduisit plus tard chez les Romains. Ces théâtres découverts nous paraissent mal imaginés; mais les Grecs n'étaient point un peuple accoutumé à la mollesse, et nous ne devons pas oublier la douceur de leur climat; s'il survenait un orage, ou une ondée subite, le spectacle était interrompu, et d'ailleurs ils aimaient mieux se soumettre à quelques désagréments passagers, que de troubler l'éclat pur et solennel d'une fête en se renfermant dans un bâtiment obscur et mal sain. Les théâtres des anciens étaient, en comparaison des nôtres, tracés sur une échelle colossale. Il fallait que ces théâtres pussent contenir à la fois tous les citoyens, ainsi que les étrangers qui arrivaient en foule pour assister aux fêtes; et, sans doute, on voulait encore ajouter à la majesté du spectacle, en ne le montrant qu'à une distance imposante. Les siéges des spectateurs consistaient en des gradins qui s'élevaient davantage à mesure qu'ils s'éloignaient du demi-cercle de l'orchestre; on composait avec beaucoup d'art la diminution des différents genres d'effets produits par l'éloignement, en donnant aux acteurs des masques construits de manière à renforcer la voix, et en rehaussant leur taille par le costume.

THÈBER, THIVA ou THIVAI, ville de Grèce, en Livadie. Sa population est de 5,000 âmes. On y reconnaît encore l'enceinte de l'ancienne *Thèbes;* la nouvelle ville occupe à peine l'emplacement de l'ancienne forteresse qu'on nommait *Acropolis*. Il reste peu de vestiges de cette antique cité, détruite par Alexandre-le-Grand.

THÈBES, ville détruite de la Haute-Égypte, à dix lieues nord-est d'Esné, et à cent seize lieues sud sud-est du Caire. Ses ruines occupent, le long des deux rives du Nil, un espace de trois lieues; la circonférence de l'antique Thèbes était d'environ dix lieues. Les ruines les plus considérables sont à l'est du Nil. Les principales sont celles d'un temple dont on trouve la description dans le beau travail de la commission d'Égypte : ses immenses colonnes et ses murs sont couverts d'hiéroglyphes. Ce temple est renfermé dans le village de Karnac.

THÉODOLITE. Instrument de géodésie et d'astronomie employé à la mesure des angles. C'est un cercle entier dont le limbe, sur lequel sont tracées les divisions, se dispose toujours horizontalement. Nous ignorons la date précise de l'invention de cet instrument, mais il paraît que les Anglais sont les premiers qui en aient fait usage dans les opérations de l'arpentage. Celui qui est à réflexion et dont on se sert dans la marine, a été décrit par Borda, dans un ouvrage publié en 1787. *Voyez* Cercle astronomique.

THÉOPHILANTHROPES. Mot nouveau qui désigne des sectaires qui s'établirent en France en 1796 : ils prêchaient l'amour de Dieu et des hommes, et faisaient profession de suivre la religion naturelle. Le 4 Octobre 1801, le gouvernement consulaire mit fin à l'existence de la théophilanthrophie, en défendant aux membres de cette association de s'assembler dans les édifices nationaux.

THÉORBE. Cet instrument, fait en forme de luth, fut, à ce que l'on croit, inventé en France par Hottemann, qui s'est rendu célèbre pour le jeu et les pièces de la basse de viole; d'autres prétendent que le théorbe nous est venu de l'Italie, où il a été inventé par un musicien nommé *Tiorba*, qui lui aurait donné son nom. Il servait autrefois dans les accompagnements; mais il n'est plus d'usage depuis qu'on a imaginé le violoncelle.

THÉRIAQUE. Les anciens ont donné ce nom à diverses compositions médicinales qu'ils croyaient propres à détruire l'effet des poisons; mais aujourd'hui on le restreint à une espèce d'opiat composé de plusieurs ingrédients et particulièrement de chair de vipère. Les anciennes pharmacopées font entrer soixante-six substances dans la composition de ce médicament, que l'on considérait comme l'un des plus im-

portants de l'art de guérir. Cet antidote fut inventé, ou du moins perfectionné par Andromaque de Crète, médecin de l'empereur Néron. On n'estimait autrefois que la thériaque de Venise; mais il est reconnu maintenant que celle de Paris ne lui est point inférieure. On fait aussi beaucoup de cas de la thériaque de Montpellier.

THERMES. Les anciens donnaient le nom de thermes à de vastes édifices destinés à se baigner. L'usage des bains vient des Orientaux, auxquels le climat de leur pays les rendait nécessaires. Cet usage a passé chez les Grecs et s'est introduit de là chez les Romains. A Paris, dans la partie méridionale de cette ville, il s'est conservé des restes considérables d'un édifice de construction romaine, qui porte encore le nom de *palais des Thermes*, les travaux de la restauration de cet édifice ont été suspendus en 1821.

THERMIDOR. Ce nom avait été donné au onzième mois du calendrier de la république française. Il commençait le 19 Juillet, et finissait le 17 Août.

THERMOLAMPE. C'est le nom que M. Lebon, ingénieur à Paris, a donné à un poêle de son invention. L'expérience du thermolampe a été faite, en 1800, en présence de Fourcroy, Guyton-Morveau, et plusieurs autres savants. Elle a parfaitement réussi sous les trois rapports de l'économie domestique, de la chaleur et de la lumière. La lumière est brillante, la chaleur douce, et l'on brûle moins de bois que dans les poêles ordinaires.

THERMOMÈTRE. Cet instrument de physique, qui sert à faire connaître et à mesurer les degrés de chaleur et de froid, a été inventé, en 1600, par Corneille Drebbel, Hollandais, mort à Londres en 1634. Ce thermomètre, était imparfait. Réaumur le perfectionna : la construction de son instrument fut généralement accueillie; on ne parla plus que du thermomètre de Réaumur, et il se forma une liaison si intime entre le nom de l'inventeur et celui de l'instrument, que les thermomètres dont nous nous servons sont appelés *thermomètres de Réaumur*, quoiqu'ils ne soient pas faits d'après sa méthode. Le thermomètre de Fahrenheit, qui est à mercure, a pour terme fixe le degré de la congélation formée par l'hydrochlorate ammoniacal et celui qui répond à la chaleur de l'eau bouillante. L'intervalle entre ces deux termes est divisé en 212 parties. Le 32e degré coïncide avec le 0 de notre thermomètre; ainsi 9 degrés de Fahrenheit valent 4 degrés du thermomètre divisé en 80 parties, ou 5 degrés du thermomètre centigrade. L'expérience nous démontre que les métaux sont susceptibles de dilatation pendant les grandes chaleurs, et de condensation pendant les grands froids. Cette observation a donné à Breguet l'idée d'un thermomètre métallique composé d'une spirale en acier, à l'une des extrémités de laquelle est placée une aiguille qui marque sur un cadran les variations de température les plus légères et qui paraîtraient insensibles sur un thermomètre ordinaire. En 1806, M. Goubert a eu l'idée ingénieuse de faire un thermomètre avec le baromètre lui-même : on peut observer sur son instrument, d'abord, la hauteur barométrique; puis, par un simple changement de situation, la température du mercure. L'académie de Dijon, sur le rapport d'une commission, a donné son approbation à cet instrument. Plusieurs physiciens, et notamment M. Gay-Lussac, ont indiqué les meilleurs procédés pour construire d'excellents thermomètres.

THERMOPHILAX. C'est le nom que Chaussier a donné à un appareil propre à conserver la chaleur, qu'il a inventé dans l'année 1810.

THERMOSCOPE, THERMOMÈTRE DIFFÉRENTIEL. Le comte de Rumfort et M. Leslie, deux des savants qui ont contribué à l'avancement de nos connaissances dans la partie de la physique relative au rayonnement de la chaleur, sont parvenus à rendre très-sensibles les plus légers changements de température. Le premier a imaginé, en 1804, un instrument qu'il a nommé *thermoscope*, et M. Leslie un instrument d'une grande sensibilité qu'il appelle thermomètre différentiel. Il en a donné la description dans l'ouvrage qu'il a publié à Londres, en 1804.

THÉURGIE. Les anciens donnaient ce nom à la magie par laquelle ils se flattaient d'avoir commerce avec les divinités bienfaisantes. Aristophane et Pausanias attribuent l'invention de la théurgie à Orphée, qu'on met au nombre des magiciens théurgiques. Il enseigna comment il fallait servir les dieux, apaiser leur colère, expirer les crimes et guérir les maladies. Il y avait une grande conformité entre la magie théurgique et la théologie mystérieuse du paganisme, c'est-à-dire celle qui concernait les mystères secrets de Cérès, de Samothrace, etc.

THON, du latin *thynnus* ou *tunnus*. La pêche du thon avait lieu jadis à Anchiale, ville bâtie sur la mer Noire, et à Byzance. Les Grecs et les Romains faisaient grand cas de ce poisson. Il

se trouve sur quelques médailles des villes de la Bétique et de la Sicile, où la pêche du thon était aussi fort abondante ; on en voit également sur les médailles de Byzance. En France, la pêche du thon se fait aux côtes des Basques et du Labour : elle commence ordinairement à la mi-avril ou au plus tard au commencement de Mai ; elle dure jusqu'à la fin du Septembre, et même quelquefois elle se continue encore en Octobre.

THORINE (oxide de thorinium). Cette terre a été découverte par Berzelius. Il a tiré ce nom de celui de *Thor*, ancienne divinité scandinave : elle est très-rare, et s'extrait particulièrement de la gadolinite de Korarfret. La thorine est sans usages.

THULÉ ou THYLE. Ile, ou portion de l'ancien continent, située dans l'Océan septentrional, et dont on doit la découverte à Pythéas, philosophe marseillais, contemporain d'Aristote que ses concitoyens employèrent à faire des découvertes dans le Nord, pendant qu'Eutymène parcourait les contrées du soleil. Les anciens faisaient un commerce très considérable avec ce pays, en étain, cuivre, fer, etc. On n'est pas d'accord sur le nom actuel et sur la position géographique de la terre connue des anciens sous le nom de *Thulé*. Procope prétend que les anciens ont désigné sous ce nom toute la Scandinavie. Malte-Brun a établi, avec assez de vraisemblance, que Pythéas a voulu désigner une partie de la côte de Jutland, nommée encore aujourd'hui *thyland*, et dans l'ancien scandinave, *Thynland*.

THUYA. Ce genre de plantes, de la famille des conifères, qui se rapproche beaucoup du cyprès, comprend des arbres et des arbrisseaux dont le feuillage est toujours vert et communément aplati. Le *thuya d'Occident* ou *du Canada*, vulgairement appelé *arbre de vie*, est le plus anciennement connu en France : il y fut apporté pour la première fois du Canada pour François I[er]. Cet arbre est originaire de cette partie de l'Amérique ; il croît aussi naturellement en Sibérie et dans d'autres contrées septentrionales. Le *thuya d'Orient* ou *de la Chine* a une verdure plus gaie que celui du Canada : ce sont les missionnaires français qui nous l'ont fait connaître.

THYM. Cette plante croît dans des lieux pierreux en Italie, en Espagne et dans la France méridionale ; on la cultive dans les jardins à cause de son odeur forte et aromatique.

TIARE. Les prêtres juifs portaient une tiare semblable à une petite couronne, faite de bysse ; mais le grand-prêtre en avait une d'hyacinthe, entourée d'une triple couronne d'or, garnie sur le devant d'une lame d'or sur laquelle était gravé le nom de *Jehova*. Le tiare du pape est une espèce de bonnet rond assez élevé, environné de trois couronnes d'or, enrichies de pierreries posées en trois rangs l'une sur l'autre ; il se termine en pointe, et soutient un globe surmonté d'une croix. Cet ornement, dont le souverain pontife couvre sa tête dans les grandes solennités, est considéré comme le symbole de sa dignité et la marque principale de son rang. Le pape Hormisdas, élu en 514, n'avait sur ce bonnet que la couronne royale d'or dont l'empereur de Constantinople avait fait présent à Clovis, roi de France, et que ce monarque avait envoyée à Saint-Jean de Latran. Le pape Boniface VIII, élu en 1294, y ajouta la seconde, et le pape Jean XXII, mort en 1334, y mit la troisième couronne, pour marquer la juridiction spirituelle du chef de l'Église sur les trois parties du monde qui étaient alors connues.

TIBET ou TUBET. Pays de l'Asie centrale, dans la partie occidentale de l'empire chinois ; séparé de l'Hindoustan par la gigantesque chaîne de l'Himalaya, dont les sommets atteignent la hauteur de 7800 mètres, et qui est couverte de neiges perpétuelles. Les villes sont rares au Tibet, mais les temples y sont nombreux. On remarque près de la capitale le beau palais du Dalaï-Lama, chef de la religion et souverain temporel de cette contrée ; lequel fut construit l'an 630 de l'ère chrétienne, sur le mont Poutala, ce palais renferme plus de 10,000 chambres, et possède une foule d'idoles et d'obélisques sacrés en or et en argent. Suivant les traditions, cette contrée était anciennement habitée par différentes tribus barbares, vivant de chasse et du produit de leurs bestiaux. Ces tribus commencèrent à se civiliser sous un prince indien qui devint, l'an 313 avant J.-C., le chef de la famille des rois du Tibet. En l'année 1206, le Tibet, conquis par Tchinghiz-Khan, a été plus ou moins soumis aux empereurs de la Chine.

TIERS-ÉTAT. Sous Louis-le-Gros, cinquième roi de la troisième race, la France, commençant à sortir de la servitude où ses prédécesseurs l'avaient tenue plongée, vit ses cités devenir riches et puissantes. Non seulement elles eurent la faculté de se choisir des maires et des échevins, mais aussi leurs députés eurent entrée aux assemblées générales de la nation. Elles formèrent insensiblement dans

le royaume un troisième corps qui eut, dans les diètes de la nation, une autorité égale à celle de la noblesse et du clergé : on l'appella *tiers-état*, nom inconnu dans les siècles précédents.

TILLEUL. Cet arbre croît à toute exposition et dans tous les terrains, cependant il prospère mieux au Nord et dans un sol léger; ses fleurs sont très-recherchées des abeilles qui en retirent un miel excellent. On en compose une boisson théiforme qui est considérée comme anti-spasmodique et bonne contre les affections hypocondriaques.

TIMBALE ou TABALA, était suivant Plutarque dans la vie de Crassus, et suivant Hesychius, un tambour dont se servaient les Parthes. C'est *tablon* en arabe, *tympanon* en grec, et *tympanum* en latin.

La timbale passe pour avoir été inventée par les Perses; les Sarrasins s'en servirent dès les premières croisades.

TIMBOUCTOU, TEMBOUCTOU, ou TOMBOUCTOU. Ville de l'intérieur de l'Afrique, dans la Nigritie; à 17° 50 de latitude nord et 6° de longitude ouest, selon M. Jomard; située à environ trois lieues du Niger au milieu de plaines immenses de sable blanc mouvant, sur lequel il ne croît que de frêles arbrisseaux. Cette ville, de forme triangulaire, est percée de rues propres, mais seulement assez larges pour laisser passer trois cavaliers de front. Les habitations en général de forme ronde, sont des cases en paille ayant l'aspect de ruches. On remarque huit mosquées dont trois sont surmontées d'une tour carrée, en briques; les cinq autres ne se distinguent des maisons particulières que par un minaret. Les notions les plus exactes qu'on ait eues jusqu'à présent sur cette ville sont dues à M. Caillié; avant ce voyageur français, l'étendue de Timbouctou et le nombre de ses habitants passaient pour être beaucoup plus considérables. Suivant lui, on ne peut pas porter cette population au-delà de 10,000 à 12,000 individus, presque tous commerçants. Cette ville est gouvernée par un roi qui est très-respecté de ses sujets, et dont la dignité est héréditaire. Les seules richesses qu'il possède sont le fruit de son négoce. l'Arabe Sidi-Abhmed-Baba, auteur d'une histoire de Timbouctou, fait remonter l'origine de cette ville à l'an 510 de l'hégire : il attribue cette fondation à une femme de la horde des Touaricks, nommée *Bouk-Tout*, qui se serait établie dans une petite Oasis, près du Niger, et qui devint ensuite un lieu de repos pour les tribus voisines, auquel elles donnèrent le nom de *Tim-Bouctou*, c'est-à-dire, propriété de Bouctou. D'autres historiens attribuent la fondation de Timbouctou à Meusé-Suléiman, en l'an 610 de l'hégire (1213 de l'ère chrétienne). Suivant Léon l'Africain, elle a été bâtie par les Maures d'Espagne, après leur expulsion de cette partie de l'Europe : il paraît du reste, qu'elle avait déjà perdu de sa splendeur première quand elle fut visitée par cet historien, puisqu'il représente les anciennes habitations, comme changées en de pauvres cabanes. Depuis le voyage de ce Maure de Grenade, très-peu d'Européens sont parvenus à Timbouctou.

TIMBRE. L'origine de la formalité du timbre remonte au temps des Romains. Justinien, afin de prévenir certaines faussetés qui pouvaient se glisser dans les actes que les tabellions recevaient journellement, ordonna, par sa novelle 44, que les originaux de ces actes ne pourraient être écrits que sur du papier en tête duquel seraient marqués le nom de l'intendant des finances alors en place et le temps de la fabrication du papier. Depuis plusieurs siècles, la formalité du timbre est en usage en Espagne, en Hollande, dans l'Allemagne, dans l'Italie et dans les iles Britanniques; elle ne fut introduite en France qu'en 1655, par un édit du mois de Mai, qui ordonnait qu'une marque serait appliquée sur le papier et le parchemin pour la validité des actes. Les journaux ne commencèrent à être soumis au timbre que sous la république française.

TISSAGE. Avec le métier qu'on appelle *à la Jacquart*, du nom de son inventeur, on exécute les tissus façonnés, quelle que soit leur complication, par le secours d'un seul ouvrier, et cet ouvrier manœuvre avec autant d'aisance et de rapidité que s'il fabriquait le plus simple tissu. Au nombre des machines propres à rendre plus facile et plus parfait le tissage des différentes étoffes de soie, de chanvre, de laine ou de coton, on peut encore compter celle qui a été inventée par M. Briard, de Rouen, au commencement de ce siècle, machine qui, du nom de son inventeur, a reçu le nom de *briarde*.

TISSU. Ce mot se dit de toutes sortes d'étoffes, rubans et autres ouvrages semblables, faits de fils entrelacés sur le métier avec la navette. L'art du tisserand, qui, depuis trente années, a fait des progrès étonnants, paraît avoir été connu chez nous à une époque très-reculée. On a trouvé dans les tombeaux du Xe siècle, découverts dans les fouilles faites à

Saint-Germain-des-Prés, des étoffes anciennes qui consistent en coupons de taffetas à tissus serrés et à tissus lâches, en galons de différentes largeurs et compositions, en échantillons d'une étoffe à *dessins scutulés*, et avec laquelle on avait taillé des étoles, des franges et des guêtres; en échantillons d'une autre étoffe taillée en forme de mitre, en étoffes gaufrées par deux systèmes, enfin en rubans à tissus lâches, drap, étoffe de laine et calemaudes moirées. Tous ces tissus ont été exécutés par des procédés analogues à ceux qui sont employés de nos jours. Les gants des évêques sont de soie et bien conservés : ce sont des tissus exécutés à l'aiguille, sur un moule de bois cylindrique; on peut les considérer comme formés de plusieurs systèmes de fils croisés avec des trous à jour, suivant certaines distributions régulières, et assez semblables au point d'Alençon.

TITANE ou TITANIUM, substance métallique découverte, en 1781, par l'Anglais William Grégor, dans le sable d'un ruisseau qui traverse la vallée de Ménakan dans le comté de Cornouailles, et qui fut en conséquence appelée ménakanite. Le nom de *titane*, pris des Titans, enfants de la terre, lui fut ensuite donné par Klaproth, qui, en analysant le schorl rouge de Hongrie, y découvrit la même substance en 1795.

TITRE, se dit de certaines qualités qu'on donne par honneur aux princes et aux grands seigneurs. On donne au roi le titre de *majesté*; au pape, le titre de *sainteté*; aux cardinaux, celui d'*éminence*; aux princes, celui d'*altesse*, au sultan, celui de *hautesse*; aux ambassadeurs, celui d'*excellence*, etc. *Voyez* l'origine de ces différents titres à leurs articles.

Titre des ouvrages. Ce que les Latins nommaient *titulus*, les Grecs l'appelaient *didascalia*. En terme de monnaie et d'orfèvrerie, *titre* se dit de la quantité de métal que contient une pièce d'or ou d'argent ou un ouvrage fait avec ces métaux.

TOAST. Mot anglais qui se prononce *tôste*, et qui se dit pour porter une santé à table; on en a fait le mot *toster*, qui signifie boire en énonçant le vœu que l'on fait pour ou contre quelqu'un, pour ou contre quelque chose. Ce mot, en lui-même, signifie *rôtie*, et vient de l'usage qu'ont les Anglais de mettre quelquefois du pain rôti dans leur vin pour boire les santés. Ils ont formé ce mot *toaste* ou *toste*, du latin *tostus*, participe de *torrere* (rôtir, faire rôtir).

TOILE, du latin *tela*. C'est aux Sidoniens et en général aux Phéniciens que l'on attribue l'invention de la toile de lin : car il ne paraît pas que les anciens aient fait usage de toile de chanvre, quoiqu'ils employassent, dès le temps d'Hérodote, cinq siècles avant l'ère vulgaire, l'écorce de ce végétal pour fabriquer des cordes et pour étouper des navires. « Lorsque les Romains ignoraient encore l'usage de la toile, les hommes du premier rang parmi les Samnites, dit Winckelmand, en avaient des habits. » Quoique deux siècles environ avant les croisades on ait commencé à fabriquer des toiles avec le chanvre, ce ne fut cependant que dans les XIIe, XIIIe et XIVe siècles, que l'usage des toiles de chanvre devint général : à cette époque, on vit cesser l'usage habituel des bains, que paraissait exiger l'emploi de la laine pour les vêtements placés immédiatement sur la peau : mais une observation bien plus importante, c'est qu'à cette même époque disparurent aussi les maladies cutanées connues sous le nom de lèpre, maladies qui avaient nécessité l'établissement, dans les grandes villes, d'hôpitaux appelés *léproseries*. Il y a longtemps que l'on fait des toiles peintes en France : Charles VI en envoya à Bajazet, avec de superbes tapisseries de Flandre, représentant les batailles d'Alexandre. L'art de teindre les toiles de coton paraît très-ancien en Angleterre, puisqu'on lit dans le second volume des Voyages et Découvertes de Richard Hakluyt, qu'en 1579, il envoya en Perse un certain Morgan Hablet Horne, teinturier de profession pour apprendre l'art de la teinture suivant les procédés des Persans. C'est en 1651 qu'on trouve la première proclamation (qui est de Charles Ier) où, parmi les marchandises qui doivent être exportées d'Angleterre pour l'Inde, et de l'Inde pour l'Angleterre, il est fait mention des toiles de coton peintes. Mais l'impression des toiles de coton, en tant que distinguée de l'art de les teindre, n'a commencé en Angleterre que vers l'an 1676. « On n'a pas de preuves, dit Millin, que les fabricants de l'antiquité aient peint sur toile avant le règne de Néron. Depuis la renaissance des arts, on a longtemps peint sur le bois ou sur le cuivre. »

Toiles cirées. Ce nom est improprement donné à des toiles sur lesquelles on applique des matières emplastiques, composées ordinairement d'huile de lin cuite et de matières colorantes. Cette fabrication a fait beaucoup de progrès dans ces derniers temps.

Toiles imperméables. Quoique les procédés

employés dans la fabrication de ces tissus soient encore tenus secrets, on sait que la gomme élastique entre dans la composition de plusieurs.

TOILES INCOMBUSTIBLES. M. Gay-Lussac est parvenu à empêcher l'inflammation d'un tissu en l'imprégnant de phosphate d'ammoniaque. Depuis on a reconnu que d'autres corps jouissaient des mêmes avantages : tels que le sulfate de potasse, etc.

TOILETTE. Dans les premiers siècles d'Athènes et de Rome la toilette était peu recherchée, et le silence des anciens auteurs prouve que les dames grecques et romaines ne faisaient point de cet objet une affaire sérieuse. Mais bientôt les dames grecques perdirent de vue cette noble simplicité, compagne de la sévérité des mœurs, et, dès le temps de Solon, le goût des femmes pour la parure fut regardé comme un abus que le législateur n'osa entreprendre de réformer ; il se contenta de créer des magistrats chargés du soin d'en réprimer les excès. Les dames d'Athènes étaient fort soigneuses de leur parure ; elles y employaient ordinairement toute leur matinée. Les dames romaines, dans les premiers temps, consacraient, pour l'ordinaire, leur chevelure à Apollon ; ainsi elles n'avaient point de toilette à faire, d'ailleurs la plupart étaient occupées à un travail journalier et continuel qui ne leur permettait pas de songer à la parure. il n'en fut pas de même dans la suite, lorsque la vanité, le luxe et la mollesse s'étant introduits à Rome, avec les richesses et les mœurs des Grecs et des Asiatiques, les femmes abandonnèrent à des esclaves le soin de leur maison, pour ne s'occuper que d'ajustements.

TOISE. Selon Ménage, ce mot vient du latin *tesa*, dérivé de *tensus*, étendu. C'est l'unité de mesure des longueurs ; elle varie selon les lieux où elle est en usage. Longtemps la toise du Châtelet de Paris a été l'étalon le plus généralement reconnu en France : elle se compose de six pieds de roi, et le pied se divise en douze pouces, le pouce en douze lignes, etc. Toutefois la toise dite de l'Académie est l'unité légale à laquelle on a comparé jusqu'à présent toutes les mesures géodésiques. Cette toise en fer est celle qui fut construite, en 1735, par l'ingénieur Langlois, sous la direction de l'académicien Godin, et qui fut employée, en 1740, par Bouguer, pour la mesure d'un arc de méridien sous l'équateur.

TOISON-D'OR. On ne peut pas décider au juste ce que c'était que la Toison-d'Or, dont les Argonautes se proposaient la conquête. Les sentiments des auteurs anciens sont très-partagés sur ce point. Le voyage des Argonautes avait pour but, suivant quelques uns, de retirer de la Colchide les trésors que Phryxus y avait portés. D'autres pensent que l'idée de la Toison-d'Or est née de l'usage où l'on était dans ces contrées, de ramasser, par le moyen des peaux de moutons, l'or que roulaient certains torrents. Le Phase, comme les autres rivières de la Colchide, est riche en or, et cet or est le plus pur, étant séparé, par la nature même, des matières étrangères avec lesquelles il est confondu dans la mine. Les habitants le pêchaient dans le Phase et dans les torrents qui s'y rendent, et pour le séparer du sable fin avec lequel il était mêlé, ils se servaient de toisons velues dont les poils retenaient les petites parcelles d'or. De tous ceux qui ont essayé de développer cet événement, Eustade est celui qui en a donné peut-être l'idée la plus juste et la plus exacte. Il l'avait tirée d'un ancien historien. Le voyage des Argonautes, selon cet auteur, était tout à la fois une expédition militaire et marchande. L'objet qu'ils se proposaient était de s'ouvrir le commerce du Pont-Euxin, et de se l'assurer en même temps par quelques établissements commerciaux. Varron pense que cette fable tire son origine d'un voyage entrepris par quelques habitants de la Grèce, afin d'aller acheter les laines et les autres fourrures précieuses que la Colchide fournit en abondance ; ces deux opinions, dont l'une vient à l'appui de l'autre, paraissent les plus probables ; et, par la fable de la Toison-d'Or les Grecs ont voulu, sans doute, désigner les tissus précieux, célèbres encore de nos jours, qu'ils tiraient de la Colchide.

TOISON-D'OR (*Ordre de la*). Cet ordre fut institué, le 10 Janvier 1430, par Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, à l'occasion de son mariage avec Isabelle de Portugal. Napoléon institua, par lettres-patentes du 15 Août 1809, un ordre des Trois-Toisons-d'or, destiné à récompenser les services civils et militaires. Il n'y eut point d'autres nominations faites dans cet ordre que celles du grand-chancelier et du grand-trésorier.

TOLE. La fabrication de la tôle avait encore peu d'étendue en France en 1806 : maintenant elle est en grande activité dans plusieurs départements. L'art de donner à la tôle un vernis solide a été connu dès la plus haute antiquité en Chine, au Japon et dans plusieurs parties de l'Asie. Cet art a été tenté avec succès à Rome,

en 1740 : ces premiers essais ont été ensuite perfectionnés, par le père Bonamis, jésuite italien. En France, la première fabrique de tôle vernissée date de l'année 1768; on la doit à Clément, peintre vernisseur.

TOLÉNO. Machine de guerre des anciens. C'était un long levier suspendu à une pièce de bois verticale plus élevée que le rempart d'une ville assiégée. A un bout du levier était fixée une espèce de coffre pouvant contenir jusqu'à vingt hommes; en manœuvrant à l'autre bout du levier, on portait ces hommes au niveau des créneaux pour tirer sur les assiégés, et même descendre sur le rempart.

TOMBAC, ou DEMI-OR. On doit cette composition, plus malléable que le pinchbeck anglais, aux recherches de Jean-Henri Pott, chimiste allemand, né à Halberstadt en 1692, et mort à Berlin en 1777. Dans l'Orient, le tombac est un métal composé d'or, d'argent et de cuivre. En France, on donne le nom de *tombac* à un alliage de cuivre et de zinc, qui s'obtient par la fusion directe et simultanée de ces deux métaux. Il est cassant, d'une très-belle couleur, et susceptible de prendre un beau poli. On a donné également à cet alliage les noms de *similor*, et d'or *de Manheim*.

TOMBEAU. Ce fut la vanité et l'envie de survivre à eux-mêmes qui portèrent les rois d'Égypte à se bâtir des maisons éternelles qui devaient leur servir de tombeaux après la mort : voilà l'origine de leurs obélisques et de leurs superbes pyramides. Les Grecs, dans les premiers temps, enterrèrent leurs morts sans cérémonie, jetant seulement sur eux quelques fruits ou des fleurs en les couvrant de terre; dans la suite, les richesses et le luxe introduisirent chez eux les tombeaux, dont la magnificence fut telle qu'on fit une loi à Athènes pour la réprimer. Les tombeaux des premiers Romains se ressentaient de la simplicité de leurs mœurs. Dans la suite, s'étant enrichis des dépouilles des peuples de l'Asie, et ayant pris des Grecs le goût du luxe et de la magnificence, ils construisirent, comme eux, de superbes tombeaux, dont les dehors étaient ornés de plusieurs rangs de colonnes, de statues, de chars et de trophées. Sous les rois de la première et de la seconde race, on n'enterrait pas dans l'enceinte des villes, et le moine de Saint-Vaast nous apprend que Gaucelin, évêque de Paris, mort en 886, ne fut enterré dans la ville, contre un ancien usage (tandis que les Normands en faisaient le siége) que parce qu'il était impossible de l'inhumer dehors, ou parce qu'on voulait cacher sa mort aux assiégeants. Les tombeaux des rois de la première race, depuis Clovis, étaient de grandes pierres profondément creusées, et couvertes d'autres pierres en forme de voûte; il n'y avait sur ces pierres ni figures ni épitaphes : c'était en dedans qu'il y avait quelques inscriptions et qu'on prodiguait la magnificence. Les Goths enterrèrent leur roi Alaric, premier du nom, avec quantité de richesses, au milieu du lit de la rivière de Busance dans l'Abruzze, afin d'empêcher qu'on ne fouillât son tombeau et qu'on n'emportât les richesses qui étaient audans. On n'a commencé à mettre des épitaphes sur les tombeaux des rois que sous la seconde race. Éginard nous a conservé celle qu'on mit dans l'église de Notre-Dame d'Aix-la-Chapelle, au-dessus de l'endroit où Charlemagne fut inhumé. *Voyez* FUNÉRAILLES.

TONDEUSE. Machine propre à tondre les draps. En 1820 et 1822, M. Abraham Poupart a pris des brevets d'invention pour deux machines de ce genre. La première, appelée *tondeuse circulaire*, l'autre *tondeuse à mouvement d'oscillation*. Avec la tondeuse circulaire on économise les 19/20 de la force motrice; avec l'autre tondeuse on économise les 9/10 seulement, mais on obtient des résultats plus parfaits.

TONNEAUX. C'est aux Gaulois que Pline attribue l'invention des tonneaux. Les Grecs et les Romains conservaient leur vin dans des cruches de terre ou dans des peaux. Depuis quelques années on a imaginé, en Angleterre, de fabriquer par mécanique des tonneaux de toute dimension, avec une très-grande perfection et une célérité qui paraît incroyable. Ce genre de fabrication existe à Glasgow, en Écosse.

TONNERRE, du latin *tonitru*. Les anciens n'ont point été d'accord sur la cause du tonnerre; Socrate, Leucippe, Aristote, etc. avaient des sentiments différents sur la nature de ce phénomène. Chez les modernes, les uns pensaient avec Newton que le tonnerre est produit par une exhalaison enflammée qui fait des efforts pour sortir de la nue qui la renferme; d'autres croient avec Descartes que le tonnerre est occasionné par le choc de deux nuées, dont l'une venant à se condenser et à se précipiter sur l'autre fait une pression considérable sur l'air qui se trouve entre les deux; que cet air trouvant alors de l'obstacle à son passage se dilate avec force, et produit un bruit éclatant par le choc de l'air extérieur. *Voyez* PARATONNERRE.

TONGRES. Ville très-ancienne de Belgique. Elle existait à ce qu'on croit lors de l'invasion de César. C'était une des principales cités du pays, lorsque Dioclétien y passa. Sous les Francs, elle devint capitale des Tongri ou Thoringi. Elle eut des évêques dès le quatrième siècle. Mais les vieux chroniqueurs ont bien pu se tromper, lorsqu'ils ont donné pour fondateur à cette ville un certain Tongrus, premier roi de Tongres, huit cents ans, avant Jésus-Christ. Cette ville aujourd'hui est peu considérable. Pline parle d'une fontaine minérale qui existait à Tongres, de son temps.

TONSURE. On assure que la pratique de la tonsure fut recommandée aux prêtres et aux moines durant le IXe siècle, par le motif que Saint Pierre s'était rasé la tête en mémoire de la *couronnes d'épines*.

TONTINE. L'inventeur de ces rentes viagères, distribuées en plusieurs classes, et qui sont payées au dernier vivant, fut un banquier napolitain, nommé Laurent Tonti, dont elles ont retenu le nom. La première tontine établie en France le fut par édit du mois de Novembre 1653.

TOPAZE. Gemme ainsi appelée par les Grecs du nom de *Topazos*, île de la mer Rouge, où elles se trouvaient. Notre topaze n'est pas la pierre à laquelle les Romains donnaient ce nom, puisque celle-ci était verte, et que la pierre que nous appelons topaze est jaune : c'est celle qu'ils appelaient *chrysolithe*. Vers le milieu du dernier siècle, on a découvert dans le Brésil une espèce de topaze dont la teinte est peu constante et des plus singulières ; cette topaze étant exposée dans un petit creuset rempli de cendres sur un feu gradué, mais jusqu'à faire rougir le creuset, perd sa couleur jaune orangée, et y acquiert celle d'un véritable rubis-balais des plus agréables.

TOPOGRAPHIE. Description de quelque lieu particulier. L'arpentage en étant la partie la plus essentielle, elle n'a pu être ignorée des Égyptiens ; et il est probable que de tout temps les ingénieurs des travaux publics y ont eu recours pour étudier leurs projets et les rendre intelligibles au vulgaire ; mais c'est seulement vers le milieu du XVIIIe siècle que l'on eut, en Europe, l'heureuse idée d'établir la topographie d'un grand état sur un canevas trigonométrique, afin de fixer avec une grande précision les positions respectives des principaux lieux et de bien coordonner toutes les opérations de détail. La carte de France que Cassini a exécutée de la sorte est en ce genre un des plus vastes et des plus utiles monuments.

TORTUE. Nom d'une manœuvre de guerre que les anciens formaient en se couvrant de leurs boucliers unis, pour l'escalade et souvent pour mettre les archers à couvert des traits, des pierres, etc, que les assiégés pouvaient jeter d'en haut.

TORTURE. *Voyez* QUESTION.

TORY. Les voleurs en Irlande ont les mots *torie me*, donnez-moi (c'est-à-dire donnez-moi la bourse), d'où l'on fit *tory*, voleur. Ce nom fut ensuite donné aux Catholiques d'Irlande, qui, sous le règne de Charles 1er, avaient pris l'ascendant sur les Protestants. Plus tard il fut appliqué en Angleterre aux partisans de l'autorité royale, que l'on accusait de favoriser la rébellion d'Irlande. Ceux-ci, pour se venger, donnèrent à leurs adversaires le nom de *whigs*, (mangeurs de lait). *Voyez* ce mot.

TOSCAN (*Ordre*). Cet ordre d'architecture, le plus simple et le plus solide de tous, est ainsi appelé parce que d'anciens peuples de Lydie étant venus habiter dans la Toscane y bâtirent les premiers des temples de cet ordre.

TOSCANE, ÉTRURIE, grand duché d'Italie, dont il occupe la partie centrale ; formé du Florentin, du Pisan, du Siennois, de l'état des Présides, de l'île d'Elbe, de la principauté de Piombino, et des anciens fiefs impériaux de Vernio, de Montalto et de Monte Santa-Maria. C'est le long des côtes que s'étendent les *Maremmes*, plaines basses, marécageuses et malsaines, de Toscane, qui rendent le séjour de Piombino très-incommode pendant l'été. Au rapport de Tite-Live, l'ancienne *Étrurie*, que cette contrée remplace en grande partie, était occupée par douze peuples appelés *Étrusques* ou *Tasciens*, ayant chacun leur roi, dont le plus célèbre fut Porsenna, qui assiégea Rome pour remettre les Tarquins sur le trône. La confédération que ces peuples formaient entre eux fut dissoute après la prise de Veiës par les Romains, qui devinrent ensuite maîtres du reste du pays. Les Étrusques contribuèrent beaucoup à la civilisation de leurs vainqueurs : célèbres dans l'antiquité par la culture des beaux-arts, ils surent donner encore plus d'éclat à cette renommée dans les temps modernes.

TOUR. Machine qui se meut circulairement et sert à arrondir les ouvrages. L'art de tourner est ancien, mais l'origine du tour est obscure. Tous les auteurs donnent aux Grecs l'honneur de cette invention. Diodore de Sicile l'attribue au neveu de Dédale, nommé Talus ; Pline, au

contraire, veut que ce soit Phidias, ce célèbre statuaire, contemporain de Périclès, et il ajoute que cet art naissant fut perfectionné dans la suite par Polyclètes. Longtemps auparavant, Théodore de Samos avait mis en usage le tour pour les ouvrages de poterie, selon le témoignage de Pline; ainsi l'on doit à Phidias, sinon la première idée de cette ingénieuse machine, du moins les premiers ouvrages en bois qu'elle enfanta.

TOUR (architecture). Aristote prétend que les Cyclopes ont imaginé les premiers de construire des tours; mais Théophraste pense que ce sont les Phéniciens, et Virgile, dans ses *Bucoliques*, semble en attribuer la gloire à Minerve. Quoi qu'il en soit, l'Écriture fait mention de plusieurs tours destinées à divers usages : il y en avait pour fortifier les villes, comme celles de Sichem, de Thèbes, de Tyr, de Syène, et toutes celles de Jérusalem; d'autres servaient à découvrir de loin, comme celle de Jezrael, d'où la sentinelle aperçut l'armée de Jéhu qui s'avançait. On élevait aussi des tours dans les campagnes pour garder les fruits et les troupeaux. Ce fut pour veiller à la conservation du bétail qu'Ozias fit bâtir des tours dans le désert.

Tours mobiles. Machines de guerre dont les anciens faisaient un fréquent usage dans les siéges. Elles étaient construites en charpente, et revêtues de peaux crues ou de pièces d'étoffe faites de poils pour les mettre à l'abri du feu. Leur hauteur surpassait celle des remparts et même des tours de la ville : elles étaient placées sur plusieurs roues, au moyen desquelles on les approchait des murailles; il y avait au bas un bélier pour battre en brèche, et vers le milieu un pont-levis qui s'abattait sur le rempart, et par lequel on pénétrait dans la ville.

Tour des vents, ou Tour d'Andronicus Cyrrhestes. « C'est, dit Millin, une tour octogone qu'Andronicus Cyrrhestes, un de ceux qui reconnaissaient huit vents principaux dans la nature, érigea à Athènes après le siècle de Périclès. La partie supérieure de chacune des huit faces de l'édifice est occupée par une figure symbolique représentant le vent qui souffle de ce côté; le comble, formant une pyramide, était terminé par un triton en cuivre qui tournait au gré du vent et en indiquait la direction, en faisant toujours face au point d'où il partait.

Tour de Londres. C'est le nom qu'on a donné à une forteresse d'Angleterre, à cause d'une grande tour blanche et carrée qui est au milieu, et qui sert de prison d'état : elle a été bâtie, en 1077, par Guillaume-le-Conquérant.

TOURBE. Il n'y a guère plus de quatre-vingts ans qu'on a trouvé en Allemagne la manière de convertir la tourbe en charbon, et les fourneaux qu'on emploie pour cet effet n'ont été inventés, dans le comté de Wernigerode, que depuis environ soixante-dix ans.

TOURBILLONS. Le système des tourbillons imaginé par Descartes pour expliquer la formation des corps célestes, quoique étant loin d'être fondé sur des principes solides, fut cependant longtemps accrédité, parce qu'il avait en soi quelque chose d'ingénieux et de brillant. Il paraît toutefois avoir été puisé chez les anciens : car Leucippe, et après lui Démocrite, avaient enseigné que le mouvement et la formation des corps célestes avaient été produits par une quantité infinie d'atomes de toutes sortes de figures, qui, s'étant rencontrés et accrochés ensemble, formèrent des *tourbillons*, lesquels venant à s'agiter en tous sens, les corps subtils qui en faisaient partie s'échappèrent vers les bornes de la circonférence de ces tourbillons; et les autres, moins subtils (parties d'un élément plus grossier), restèrent vers le centre, et formèrent des concrétions sphériques, qui sont les planètes, la terre et le soleil.

TOURHOUT et TURNHOUT, deux villes de Belgique, bâties au troisième ou au quatrième siècles par les Francs; elles doivent leur nom au Dieu Thor qui y avait des autels.

TOURMALINE. Cette pierre, qui devient électrique par les changements de température, fut apportée de Ceylan par les Hollandais, vers la fin de l'avant-dernier siècle ou au commencement du dernier.

TOURNAI. L'une des villes les plus anciennes de la Belgique, la patrie de Clovis, le berceau de la monarchie française. On ne sait pas si elle existait au temps de César. Mais elle était déjà importante au cinquième siècle. On y a découvert en 1653 le tombeau de Childéric, quatrième roi des Francs.

TOURNESOL. Cette plante, qu'on appelle aussi *soleil* ou *grand soleil*, est le nom vulgaire de de l'*héliante* à grandes fleurs; elle fut introduite en Europe vers la fin du XVIe siècle.

TOURNIQUET. C'est le nom d'un instrument qui sert à comprimer les vaisseaux dans certaines opérations, et que Morel, chirurgien de Besançon, inventa en 1668, pendant le siége de cette ville. Petit a présenté, en 1718,

à l'académie des sciences, un tourniquet de son invention beaucoup meilleur que celui qu'avait imaginé Morel.

TOURNOI. « Il y avait cette différence entre les joûtes et les tournois, dit Caseneuve, qu'aux joûtes on combattait seul à seul, et qu'aux tournois on se battait par escadrons. » Caseneuve, Ménage et Le Duchat dérivent ce mot de *tourner*, en latin barbare *tornare*, *torneamentum*, parce que ces courses se faisaient en tournant et retournant. *Torneamentum* se trouve en ce sens dans les œuvres de Saint Bernard, et *tournoyement*, pour *tournoi*, dans Jean Le Maire de Belges. On ne saurait guère, selon La Curne de Sainte-Palaye, assigner des époques sûres aux divers progrès que firent les tournois; cependant plusieurs auteurs en ont attribué l'invention à Geoffroi de Preuilli, mort en 1066; d'autres ont conjecturé plus raisonnablement qu'il n'avait fait que rédiger les lois qui devaient s'y observer. Les exercices guerriers commencèrent à prendre naissance en Italie vers le règne de Théodoric, qui venait de supprimer les combats des gladiateurs. Cet usage passa bientôt chez les autres nations. En 870, les enfants de Louis-le-Débonnaire signalèrent leur réconciliation par une de ces joûtes solennelles qu'on appella depuis tournois. L'empereur Henri-l'Oiseleur, pour célébrer son couronnement, en 920, donna une de ces fêtes militaires: on y combattit à cheval. L'usage s'en perpétua en France, en Angleterre, chez les Espagnols et chez les Maures. Les lois faites par Geoffroi de Preuilli pour la célébration de ces jeux furent renouvelées dans la suite par René d'Anjou, roi de Sicile. L'usage des tournois se conserva dans toute l'Europe jusque vers le temps qui suivit la mort du roi de France Henri II, tué dans un tournoi au palais des Tournelles, en 1559. Les tournois cessèrent, il en resta une image dans les pas-d'armes, dont Charles IX et Henri III furent les tenants un an après la Saint-Barthélemi.

TOURNOIS (monnaie). Cette petite monnaie, ainsi nommée de la ville de Tours, où on la fabriquait, était bordée de fleurs de lis. Il y avait des livres tournois, des sous tournois, des petits tournois, des doubles tournois, que l'on distinguait en tournois blancs ou d'argent, en tournois noir ou billons. Quatre-vingts francs valent quatre-vingt-une livres tournois.

TOUSSAINT. En 607, le pape Boniface IV obtint de l'empereur Phocas le Panthéon, qu'on nomme aujourd'hui *Notre-Dame de la Rotonde*, et le dédia à la Vierge et à tous les martyrs. C'est de cette dédicace qu'est venue la fête de tous les saints.

TRABÉE. Vêtement qui, chez les Romains, se plaçait sur la tunique. Elle était ornée d'un grand nombre de bandes de pourpre mises en travers, à la manière des poutres (instar *trabium*, d'où est venu le mot de *trabée*), soit que ces bandes fussent peintes dans l'étoffe, soit qu'elles y fussent cousues.

TRAGÉDIE. Ce mot vient du grec, *chanson du bouc*, parce qu'un bouc, ou, comme quelques-uns le prétendent, une peau de bouc remplie de vin, était le prix de celui qui avait le mieux chanté les louanges de Bacchus. On doit donc rapporter l'origine de la tragédie aux hymnes que l'on chantait, dans le temps des vendanges, en l'honneur du dieu du vin. Thespis apporta à ces divertissements informes et grossiers divers changements. Il fut le premier qui, environ 534 ans avant Jésus-Christ, introduisit dans les chœurs de musique et de danse un acteur qui récitait quelques discours pour donner aux musiciens et aux acteurs le temps de se reposer. On donna aux récits de cet acteur le nom d'*épisode*. Peu à peu ces épisodes formèrent la tragédie, et les chœurs n'en furent plus que les accompagnements. Cinquante ans environ après Thespis, Eschyle mit deux acteurs dans les épisodes, leur donna des masques, des habits convenables et forma tout d'un coup le drame héroïque ou la *tragédie* : il y mit exposition, nœud, dénouement, passions et intérêts; il donna à ses acteurs des caractères, des mœurs; et le chœur, qui dans l'origine était la base du spectacle, n'en fut plus que l'accessoire. Après Eschyle vinrent Sophocle et Euripide, qui perfectionnèrent la tragédie. *Voyez* DRAME.

TRAGI-COMÉDIE. Il paraît que ce genre n'a point été connu des anciens, et qu'il a pris naissance en Angleterre, où il a été longtemps en crédit: Chez nous, ce nom a été donné, du temps du cardinal de Richelieu, à quelques tragédies dont la catastrophe était heureuse, quoiqu'il n'y eût rien de comique dans la pièce, et que les personnages aussi bien que le sujet fussent tragiques, c'est-à-dire héroïques. Garnier essaya d'introduire la tragi-comédie sur la scène française, et semble avoir été le premier qui se soit servi de ce mot, au moins il a fait porter ce titre à sa *Bradamante*. Corneille travailla aussi dans ce genre.

TRAIN DE BOIS A BRULER. La construction de ces trains fut inventée en 1549; mais elle était bien différente de ce qu'elle est au-

jourd'hui. Ce ne fut que vers la fin de l'avant-dernier siècle qu'on imagina, à Clamecy, les nages pour conduire et guider les trains; avant ce temps, ceux qui les conduisaient avaient des plastrons de peau rembourrés, et ils guidaient les trains par la seule force de leur corps. *Voyez* FLOTTAGE.

TRAINEAU. Le traîneau a dû être naturellement la plus ancienne de toutes les voitures. Le premier changement qu'on y fit fut de le poser sur des rouleaux, qui devinrent roues lorsqu'on les eut attachés à cette machine.

TRAITE DES NÈGRES. Dès le temps des Carthaginois, et même longtemps auparavant, les nègres ont été vendus et réduits en esclavage; les Assyriens, les Perses et les Égyptiens avaient des eunuques à leur service. Le prophète Joel rapporte que Tyr et Sidon trafiquaient aussi d'esclaves; mais ce furent surtout les Carthaginois qui en faisaient un grand usage; ils les employaient aux travaux de leur immense commerce et à l'exploitation des mines. Les conquêtes des Grecs, ensuite celles des Romains, rapportèrent en Europe de l'or et des esclaves. Les *Nègres* ou *Éthiopiens* furent fréquents à Rome sous les empereurs et à Constantinople au temps même du bas-Empire. Bientôt après les conquêtes des Sarrasins, les irruptions des Maures et des Arabes au sein de l'Afrique disséminèrent les peuples de l'Éthiopie; mais on n'en tirait qu'un service domestique. Ce sont les Portugais qui, vers le commencement du XV[e] siècle, ramenèrent d'Afrique des esclaves qu'on employa à la culture des terres. En 1503, des esclaves furent envoyés des établissements portugais d'Afrique dans les colonies espagnoles d'Amérique. En 1511, ce commerce acquit beaucoup d'étendue sous l'influence de Ferdinand V, roi d'Espagne. Immédiatement après que les Portugais eurent étendu leurs découvertes sur les côtes d'Afrique, au-delà du fleuve Sénégal, ils s'efforcèrent de tirer, par la vente des esclaves, quelques profits des établissements qu'ils y avaient. Différentes circonstances contribuèrent à faire naître ce trafic odieux. Dans toutes les parties de l'Amérique dont les Espagnols s'emparèrent, ils s'aperçurent que les naturels, par la faiblesse de leur constitution, par la manière rude avec laquelle on les traitait, étaient incapables des travaux nécessaires à l'exploitation des mines ou à la culture de la terre. Impatients de trouver des bras plus industrieux et plus forts, les Espagnols s'adressèrent aux Portugais, leurs voisins, qui leur vendirent des esclaves nègres. L'expérience fit bientôt voir que c'étaient des hommes plus robustes et plus capables que les Américains de supporter la fatigue. Le travail d'un seul nègre était égal à celui de quatre de ces derniers; et, depuis ce temps, l'emploi qu'on en a fait dans le Nouveau-Monde a toujours été en augmentant, et de la manière la plus rapide. Cet usage, non moins offensant pour l'humanité que pour la religion, est malheureusement passé des Espagnols à toutes les nations de l'Europe qui ont acquis des territoires dans les climats les plus chauds du Nouveau-Monde. Ce sont les Quakers qui les premiers censurèrent ce genre de commerce, à Londres, en 1727, et les premiers ils l'abolirent dans la Pensylvanie, en 1774. Des tentatives pour l'abolition de la traite des nègres furent faites dès l'année 1787 par le parlement britannique, mais cette abolition ne fut obtenue qu'en 1807, et plus complètement encore en 1808. En France, elle fut consacrée en 1815, mais elle avait eu lieu de fait pendant la révolution.

TRAJECTOIRE. C'est, en général, la ligne décrite par un projectile. Newton parait être le premier qui ait fait usage de ce terme.

TRANCHÉE. Les anciens étaient bien dans l'usage de creuser des fossés pour s'approcher à couvert des murailles d'une place assiégée; mais ils ne paraissent pas avoir connu ces lignes de contre-approche que font les assiégés pour venir attaquer ou reconnaître les travaux de l'ennemi. On en attribue l'invention au marquis d'Uxelles, depuis maréchal de France, à la défense de Metz. Elles furent perfectionnées par Vauban, qui, en 1673, inventa, au siége de Maestricht, les parallèles.

TRANSFIGURATEUR ou KALEIDOSCOPE. Le transfigurateur est une espèce de lunette armée à l'extrémité qui touche l'œil d'un verre lenticulaire, et à l'extrémité opposée d'un verre dépoli. On introduit, dans l'espace ménagé entre ce dernier verre et un troisième verre placé à un pouce environ du précédent, des objets d'un petit volume, comme morceaux d'étoffes de différentes couleurs, coquillages, pierres fausses, pétales de fleurs, etc. Ces objets, en se mêlant, se combinent à l'œil de mille manières piquantes, toujours régulières et jamais semblables. Ce jouet est une prétendue invention anglaise, dont M. Roberston a fait depuis longtemps l'application dans son cabinet, et dont M. Chevalier, ingénieur, a retrouvé la description dans un livre imprimé il y a plus de cinquante ans.

TRANSFUSION DU SANG due à André Libavius, en 1615. Nous lisons dans les *Amusements philologiques* : « Les docteurs Denys et Riga guérirent à Paris un homme enseveli dans une léthargie incurable, en remplissant de sang d'agneau ses veines, d'où l'on avait tiré son sang ; ils guérirent aussi un fou, en faisant couler dans ses veines du sang de veau. Quelques inconvénients firent abandonner cette méthode. Durosoy, condamné au dernier supplice, en 1792, demanda que son trépas fût utile au genre humain, et qu'on fit sur lui l'expérience de la transfusion de son sang dans les veines d'un vieillard. Sa demande fut rejetée. » Cependant des essais du même genre ont été récemment renouvelés, et l'ont été avec succès. (*Voyez* la *Revue britannique*, de Décembre 1825.)

TRANSPIRATION INSENSIBLE. On appelle ainsi la sortie des humeurs par les pores de la peau, quand elle n'est pas assez abondante pour être aperçue par les sens, comme dans la sueur. Les anciens, Hyppocrate, Galien, etc., connaissaient cette espèce d'évacuation. On ne sait pas au juste à quelle époque remontent les expériences sur la transpiration insensible ; mais les plus nombreuses et les plus certaines sont celles qu'a faites Sanctorius, célèbre médecin italien, qui a vécu de 1561 à 1636. Il se mettait dans une balance, après avoir pesé les aliments qu'il prenait, et par ce moyen répété tous les jours, il tâchait de parvenir à déterminer le poids et la quantité de la transpiration insensible : il a reconnu que l'on perd plus dans un jour par la transpiration, que l'on ne fait en quinze par les autres évacuations, et que si les aliments et la boisson d'un jour pèsent huit livres, la transpiration montera jusqu'à cinq, et l'on ne rendra que trois livres par les voies ordinaires.

TRANSPLANTATION DES ARBRES. L'art de transplanter les grands arbres fruitiers n'est pas ancien : un particulier en fit l'essai, en Angleterre, avec succès dans l'avant dernier siècle.

TRANSYLVANIE, en allemand *Sichenburgen*, grande principauté, dans la partie orientale de l'empire d'Autriche. Cette contrée fut connue des Romains sous le nom de *Dacia consularis mediterranea* ; Trajan la conquit et y établit une colonie. Plus tard elle passa successivement sous la domination des Goths, des Huns, des Alains, des Slaves, des Avares et enfin des Hongrois.

TRAPPE (*La*). Abbaye célèbre de l'ordre de Cîteaux, située dans le Perche, fondée en 1140, par Rotrou, comte du Perche. Les religieux de la Trappe étaient tombés dans le relâchement lorsque, par les soins d'Armand-Jean Le Bouthillier de Rancé, premier aumônier de Jean-Gaston de France, duc d'Orléans, et abbé commendataire de cette abbaye, ils embrassèrent l'étroite observance de Cîteaux, en 1663 ou 1664. Cet abbé de Rancé est le même qui dans sa jeunesse, avait traduit Anacréon, mais que la mort subite de madame de Montbazon, qu'il aimait éperdûment, jeta dans les austérités de la pénitence.

TRASS. Tuf volcanique qu'on trouve aux environs d'Andernach, sur la rive gauche du Rhin, entre Coblentz et Bonn. Il paraît avoir la même propriété que la pouzzolane.

TRAVAIL DÉFENDU PENDANT LES FÊTES. Tout travail était défendu dans l'antiquité pendant la durée des fêtes publiques. Les Juifs ne travaillaient point pendant le sabbat. Les Anglais portent plus loin que nous le respect pour la sainteté du dimanche, puisque les boutiques même des boulangers sont fermées ce jour-là

TREMBLEMENT DE TERRE. Phénomène assez fréquent en Europe. Quelquefois il se manifeste soudain, et occasionne de grandes catastrophes : par exemple, en 1755, la ville de Lisbonne fut tout-à-coup surprise et bouleversée ; mais le plus souvent ce phénomène est précédé par des bruits sourds et des mugissements souterrains plus ou moins forts, sans direction déterminée. C'est ainsi qu'en 1746 les habitants de Lima furent avertis assez à temps du tremblement de terre qui allait renverser leur ville, pour échapper aux désastres. Les anciens philosophes, qui interprétaient la nature au lieu de l'étudier, et qui se livraient ainsi à des faux systèmes, étaient partagés sur la cause des tremblements de terre. Démocrite, entre autres, les attribuait aux efforts que les eaux pluviales en surabondance dans les réservoirs qu'il supposait dans l'intérieur de la terre, faisaient pour s'échapper. Aristote prétendait, au contraire, que ces mêmes eaux, converties en un volume d'air par l'effet de la chaleur intérieure du globe ou du soleil, ne trouvant pas d'issue, ébranlaient et soulevaient les couches supérieures de la terre. Les géologues actuels, suivant une méthode d'investigation plus conforme à la saine physique, pensent, comme Buffon, que ces grandes crises de la nature sont dues à des

fluides élastiques qui, après avoir été retenus et comprimés dans l'intérieur du globe, parviennent à s'échapper par les ouvertures qu'ils se sont faites. Les éruptions volcaniques sont ordinairement accompagnées de tremblements de terre; et l'on a vu de nouveaux volcans prendre naissance au milieu des secousses des contrées environnantes : il est donc vraisemblable que des feux souterrains sont la cause de ces deux terribles effets.

TREMPE. Quoique l'airain remplaçât le fer en beaucoup de circonstances dans les temps antiques, et que le premier de ces métaux paraisse avoir été connu longtemps avant le second, les anciens n'ont ignoré absolument l'usage du fer, ni par conséquent l'art de le rendre malléable. Chez les Égyptiens, il y avait une tradition qui portait que Vulcain leur avait appris à forger les armes de fer. Les Phéniciens mettaient aussi au nombre de leurs anciens héros deux frères qui passaient pour avoir trouvé le fer et la manière de le travailler. Moïse compare la dureté de la servitude que les Israélites éprouvèrent en Égypte à l'ardeur du fourneau où le fer est mis en fusion. On en faisait des épées, des couteaux, des cognées, et des instruments à tailler les pierres; ce qui prouve que l'on n'ignorait pas comment le fer pouvait être converti en acier.

TRÉPAN. Instrument de chirurgie de l'espèce du vilebrequin, fait en forme de scie ronde qu'on tourne pour enlever une pièce d'os, principalement du crâne où cette opération se fait plus particulièrement. On n'avait point encore trépané l'os de la cuisse, lorsque M. Tenon tenta, en 1795, cette opération sur un homme de trente-trois ans, et obtint un succès complet.

TRÉPASSÉS. Le nom de *trépassés*, que l'on donne encore aux morts, semble être une conséquence de l'opinion religieuse où étaient nos pères, que les âmes, après la mort, étaient *trépassées*, c'est-à-dire transportées d'un monde dans un autre.

TRÉPIED. Ce mot se dit en général pour désigner toutes sortes de vaisseau, siége, table ou instrument à trois pieds. Les anciens se servaient de trépieds, soit pour les usages domestiques, pour y poser des lampes, des vases, soit dans les cérémonies religieuses, soit pour y brûler des parfums dans les temples et pendant les sacrifices, soit pour y conserver l'eau lustrale dans les temples, ou l'eau commune dans les habitations. L'usage des trépieds, chez les anciens, remonte aux temps les plus reculés. Homère en parle de manière à faire voir que cet usage était commun au temps où il écrivait, et qu'il était lié à la religion. Un des trépieds sacrés les plus célèbres était celui de la Pythie de Delphes, sur lequel elle se plaçait pour recevoir les vapeurs enivrantes de l'antre de Delphes, qui lui faisaient rendre les oracles.

TRÈVE *du Seigneur*. Tel fut le nom qu'on donna à une loi que Henri I[er] roi de France, porta en 1041. Cette loi défendait les combats particuliers depuis le mercredi au soir jusqu'au lundi matin, à cause du respect dû à ces jours que Jésus-Christ a consacré par les derniers mystères de sa vie.

TRIANGLE. Cette figure géométrique a servi depuis longtemps de signe, de marque ou de symbole à bien des choses différentes. Plutarque nous apprend que le philosophe Xénocrates comparait la Divinité à un triangle équilatéral, les génies au triangle isocèle, et les hommes au triangle scalène.

TRIANGLE. Instrument de fer qui a trois angles ou trois côtés. Celui qui en joue le soutient par un anneau stable posé à sa partie la plus élevée, et bat les trois côtés avec une petite baguette de fer. Dans le côté d'en bas, qui est horizontal, on met quelquefois des anneaux de fer roulants qui augmentent le son par leur frémissement. On voit, par quelques monuments, que les anciens en connaissaient l'usage.

TRIBOMÈTRE. Instrument inventé par le physicien hollandais Musschenbroeck, mort en 1761. Il sert à mesurer ou à faire connaître les degrés de frottement, par la quantité de poids qu'on met dans un bassin suspendu à un cylindre mobile.

TRIBU. Dans l'antiquité on appelait tribu une certaine quantité, une certaine portion de peuple distribuée sous différents districts. Les Hébreux formèrent douze tribus, selon le nombre des enfants de Jacob. Athènes, dans sa splendeur, était divisée en dix tribus, qui avaient emprunté leurs noms de dix héros du pays. Chez les Romains, le mot *tribu* avait deux acceptions; il se prenait également pour une certaine partie, et pour une portion des terres qui lui appartenaient.

TRIBUN DU PEUPLE. Les Romains nommèrent *tribuns*, certains magistrats établis pour soutenir les droits des tribus ou du peuple contre les entreprises des consuls et du sénat. La personne de ces tribuns, qui étaient proprement les hommes du peuple, fut déclarée in-

violable et sacrée. On en créa d'abord deux, et ils furent multipliés dans la suite jusqu'au nombre de dix. De là viennent encore *tribunal*, qui signifiait dans son origine, le lieu élevé d'où les tribuns rendaient la justice aux tribus, et qui s'est dit ensuite de tout siége établi pour juger; *tribut*, impôt, parce qu'à Rome la répartition des impôts se faisait par tribus.

TRIBUNAL DU COMMERCE. Cette juridiction fut instituée, en 1564, par le chancelier Michel de l'Hôpital, sous le titre de *juridiction consulaire* : elle fut connue ensuite sous la dénomination de *juridiction de juges-consuls*.

TRIBUNAL SECRET. Le tribunal secret de Westphalie appelé aussi la cour Vehmique et la cour des Francs-Juges, fut fondé, dit-on, par Charlemagne, pour contenir la Saxe. Il se livra à des excès d'arbitraire; et fut supprimé par l'empereur Maximilien en 1512.

TRIBUNAUX DE PAIX. Ces tribunaux, qui pouvaient en quelque sorte être regardés comme des tribunaux de famille, et dont la principale fonction était et est encore de concilier les parties et de leur éviter des procès, furent établis en France par la loi du 24 Août 1790.

TRICOT. Les tricots ont pris leur nom du village de ce nom, situé à deux lieues et sur le chemin de Montdidier à Paris, et le mot *tricoter* vient de ce que les fils sont croisés dans les étoffes faites à Tricot. C'est au commencement du XVIe siècle seulement que l'art de tricoter avec des broches a été inventé. En 1805, M. Boiteux, de Paris, a reçu une médaille de la société d'encouragement, pour avoir fabriqué le premier, en France, le tricot appelé, en Angleterre, *bonneterie à toison*, et destiné à soulager ceux à qui la goutte ou les rhumatismes font une nécessité de se couvrir chaudement. En 1807, M. Bonnard, fabricant de tulles, a introduit en France l'étoffe connue sous le nom de *tricot de de Berlin*. En 1827, M. Favreau exposa au Louvre un métier d'une nouvelle construction pour la fabrication des tricots pour jupes, pantalons et gilets. Il donne par minute dix rangées de mailles sur trente-six pouces de largeur.

TRICTRAC. Ce mot est une véritable onomatopée, et imite fort bien le bruit que font les dés et les dames en roulant sur le tablier. Les anciens avaient un jeu qui ressemblait assez à notre trictrac. Les Grecs l'appelaient *diagrammismos* et les Latins *duodena scripta*. La table sur laquelle on jouait était carrée et partagée par douze lignes sur lesquelles on arrangeait les jetons comme on le jugeait à propos, en se réglant néanmoins sur les points des dés qu'on avait amenés. *Voyez* ÉCHECS.

TRIESTE, *Triest*, TERGESTE, ville d'Illyrie, au fond du golfe de Trieste, dans la mer Adriatique. Trieste paraît être sur l'emplacement de l'ancienne *Tergeste* qui tirait son nom de trois ruisseaux dont les eaux s'y rendaient dans la mer. Elle ne commença à devenir florissante que lorsque Marie-Thérèse, en 1750, y jeta les fondements d'un port considérable qu'elle érigea en port franc.

TRIGONE. Espèce de lyre ancienne, de forme triangulaire. « Cet instrument, dit Furgault, a passé jusqu'à nous sous le nom de *harpe*. »

TRIGONOMÉTRIE. Science qui a pour objet la résolution des triangles rectilignes et sphériques, c'est-à-dire la détermination de quelques angles et côtés de ces figures au moyen d'autres parties données. La trigonométrie rectiligne paraît n'avoir pas été ignorée des Égyptiens, et il est certain qu'elle a été connue des Grecs : son antiquité est due à la simplicité des principes sur lesquels elle est fondée. Hipparque, au rapport de Théon, s'en occupa avec succès; Ménélaüs, qui vivait vers l'an 55 de l'ère chrétienne, laissa un savant ouvrage sur la manière de résoudre la plupart des cas de la trigonométrie sphérique que l'on considérait dans l'ancienne astronomie. Dans son *Nouvel essai de trigonométrie sphéroïdique*, M. Puissant a traité tous les cas de cette trigonométrie par une analyse aussi simple que rigoureuse.

TRINITÉ (*Fête de la*). Le concile d'Arles, tenu en 1260, ordonna la célébration de l'office de la Sainte Trinité le jour de l'octave de la Pentecôte.

TRIOMPHE. C'était une cérémonie pompeuse et solennelle qui se faisait chez les anciens, lorsqu'un général d'armée, qui avait remporté quelque grande victoire, entrait dans la capitale de l'Empire. Le mot *triomphe*, tire son origine de *Triambos*, un des noms de Bacchus. Les acclamations du soldat et du peuple qui criaient après le vainqueur, *Io triumphe!* ont donné naissance au mot *triumphus* (triomphe), et étaient imitées du *Triambe Bacche*, qu'on chantait au triomphe de Bacchus. Bacchus, conquérant des Indes, établit donc l'usage du triomphe dans la Grèce, et presque tous les peuples l'adoptèrent. A Carthage les généraux qui s'étaient distingués par leurs exploits, recevaient l'honneur du triomphe; mais les vainqueurs ne furent nulle part aussi magnifiquement récompensés que chez les Ro-

mains. Tant que l'ancienne forme de la république subsista, aucun général ne pouvait prétendre au triomphe qu'il n'eût reculé les limites de l'Empire par ses conquêtes, et qu'il n'eût tué au moins cinq mille ennemis dans une bataille, sans une perte considérable de ses propres soldats. Il était d'ailleurs défendu à tout général victorieux qui demandait le triomphe, d'entrer dans la ville avant de l'avoir obtenu; il fallait encore pour obtenir le triomphe que le général fût revêtu d'une charge qui donnait droit d'auspices, et que la guerre fût légitime et étrangère. On ne triomphait jamais lorsqu'il s'agissait d'une guerre civile. Le général qui avait battu les ennemis dans un combat naval avait les honneurs du triomphe naval; ce fut C. Duillius qui les obtint le premier, en 449, après avoir défait les Carthaginois. Le dernier des citoyens qui soit entré dans Rome en triomphe est Cornelius Balbus, connu dans l'histoire par ses liaisons avec Pompée, Cicéron et Jules César. Lorsque les avantages qu'on avait remportés sur l'ennemi ne méritaient pas le grand triomphe, on accordait au général le petit triomphe, nommé *ovation*.

TRIOMPHE (jeu de cartes). On trouve dans la Vie de Saint Bernard de Sienne, parmi les instruments des jeux divers, tels que les palets, les dés, qu'on apporta dans la place publique pour les brûler, des figures peintes. des *cartes de triomphe*, dont l'un de nos jeux de cartes retient encore le nom.

TRIPOLI. Royaume occupant la partie la plus orientale de la Barbarie. Tripoli, capitale de ce royaume, est baignée de trois côtés par la mer. C'est dans cette ville que subsiste encore en son entier l'un des plus grands arcs de triomphe de l'antiquité : il fut bâti l'an 164 de l'ère chrétienne, en l'honneur de Marc-Aurèle: Tripoli a indubitablement pris son nom de l'ancienne contrée de *Tripolis*, ainsi nommée parce qu'elle renfermait trois villes principales : *Sabrata*, *OEa* et *Leptis magna*. Quelques restes de cette peuplade, que les anciens appelaient *Psylles*, et à laquelle on attribuait le pouvoir de guérir de la morsure des serpents et de faire d'autres choses merveilleuses, parcourent les rues dans la dénuement le plus absolu, et sont encore révérés comme des saints par les autres habitants. Le Tripoli fit originairement partie des possessions des Carthaginois; il passa ensuite sous la puissance des Romains, puis tomba sous le joug des Sarrasins. Du temps de Charles-Quint, ce pays fut occupé quelque temps par les chevaliers de Malte, qui en furent dépossédés par Sinan-Bacha, lieutenant de Soliman, empereur des Turcs.

TRISECTION DE L'ANGLE. Le problème de diviser un angle en trois parties égales, par le moyen dont on se sert pour en faire la bissection, a beaucoup occupé les géomètres autrefois, et l'inutilité de leurs efforts a fini par le faire assimiler, à cet égard, à la duplication du cube et à la quadrature du cercle. (*Voyez* ces mots.) Obligé de recourir à une plus haute géométrie que celle du cercle et de la ligne droite, Pappus indique par quel moyen élégant les anciens employaient l'hyperbole pour résoudre ce problème. Les modernes, au nombre desquels on remarque Viète, Huyghens, Viviani, ont proposé des moyens analogues, et le P. Ceva a imaginé un *compas de trisection*. Malgré tous ces moyens ingénieux, ce n'est qu'à l'analyse moderne qu'est due la solution complète de la trisection de l'angle, laquelle, en définitive dépend d'une équation du troisième degré.

TRITON. Machine inventée, en 1811, par M. le baron de Drieberg, au moyen de laquelle un homme peut plonger dans l'eau, et y rester aussi longtemps qu'il veut.

TROCAR ou TROIS-QUARTS. Cet instrument, dont les chirurgiens se servent pour faire des ponctions, est un poinçon d'acier, terminé en pointe triangulaire et renfermé dans une canule d'argent; il a été perfectionné par M. Petit.

TROCHLÉON. M. Dietz, à qui nous sommes redevables du clavi-harpe, a inventé le trochléon, en 1814. Les sons de cet instrument ont une expression plus douce que celle du clavi-harpe; ses vibrations harmoniques et nerveuses causent une sensation des plus agréables.

TROMPE. En 1806, M. Frichot présenta au Conservatoire un instrument appelé *basse-cor*. Ce basse-cor n'était, à cette époque, que le serpent, dont la forme incommode avait été rendue moins embarrassante, et dont les sons, inégaux dans leur intensité, peu justes dans leurs rapports réciproques, avaient acquis de la justesse et de l'égalité par l'adjonction de plusieurs clés de l'invention de l'auteur. Depuis les changements faits à cet instrument par M. Frichot, il l'a nommé *basse-trompette*. La commission formée, en 1811, pour faire un rapport sur cet instrument a cru que le nom générique de *trompe* semblait mieux lui convenir que celui de *basse-trompette*, parce que

son diapason se compose de deux parties très-caractérisées, l'une comprenant toute l'étendue du serpent, et l'autre les étendues réunies de la deuxième et de la première trompette.

TROMPES DE FALLOPE (*tubæ Fallopii*). On appelle ainsi certaines parties du corps, parce qu'elles ont à peu près la figure d'une trompette, et qu'elles passent pour avoir été découvertes par Fallope, modénois, mort en 1562. On les trouve cependant décrites dans Ruffus d'Ephèse; et Drelincourt a fait voir que ces trompes avaient été très-connues de presque tous les anciens, à commencer par Hippocrate.

TROMPETTE. Les premiers instruments militaires auront été de gros roseaux, des morceaux de bois creusés, des cornes d'animaux, de grosses coquilles, etc. On perfectionna ensuite cette découverte. On imagina d'imiter avec le métal la structure des corps naturels qui, par le moyen du souffle, rendaient un son éclatant. C'est ainsi qu'on sera parvenu à inventer la trompette. On voit dans Job, que cet instrument était employé à la guerre. Il est dit que Moïse fit faire deux trompettes d'argent battu au marteau. C'en est assez pour montrer que l'usage de cet instrument remonte à des temps fort reculés. Il paraît avoir été inventé en Égypte, ou par Messraïm, ou par quelqu'un de ses premiers descendants. Les Grecs mêmes ont reconnu qu'Osiris, un des premiers rois d'Égypte, était l'inventeur de la trompette. Remarquez qu'il n'est jamais parlé de trompettes dans l'*Iliade*. Si Homère en fait mention ce n'est que comme terme de comparaison. Il n'en donne ni aux Grecs ni aux Troyens. En effet, cet instrument ne s'introduisit dans les armées grecques qu'environ un siècle après la destruction de Troie. Les modernes ont extrêmement perfectionné le mécanisme de la trompette. Les frères Gambatti, qui étaient attachés en 1825 à l'orchestre du théâtre Italien, à Paris, font usage de trompettes à clef et à soupape, tellement perfectionnées que, ces artistes produisent avec ces instruments des effets jusqu'ici inconnus.

TROMPETTES (*Fête des*). Cette solennité, qui se célébrait chez les Hébreux, et qu'observent encore les Juifs, fut instituée, selon quelques auteurs, en mémoire du tonnerre que l'on entendit sur le mont Sinaï, lorsque Dieu y donna sa loi; et suivant d'autres, en mémoire de la délivrance d'Isaac, à la place duquel Abraham immola un bélier.

TRONC. L'origine des troncs remonte au temps de Joas, roi de Juda. Ce prince, élevé sur le trône par les soins du grand-prêtre Joïada, vit avec douleur les désordres que l'impie Athalie, son aïeule, avait commis dans le temple, dont elle avait enlevé toutes les richesses pour en orner le temple et l'autel de Baal. Résolu de réparer ces outrages, mais ne pouvant soutenir lui seul une si grande dépense, il fit avertir le peuple de son dessein, afin que ceux qui seraient portés à le seconder, y contribuassent en quelque chose. On trouva un nouveau moyen de recueillir les aumônes du peuple, en faisant une petite ouverture à un coffre où chacun mettait ce qu'il avait résolu d'offrir à Dieu, et l'on vidait tous les jours ce coffre en présence du roi et du grand-prêtre. Les troncs dans les églises furent établis en France, vers la fin du douzième siècle, par le pape Innocent III, afin que les fidèles y pussent déposer leurs aumônes en tout temps.

TROPHÉE. Les trophées n'étaient, dans l'origine, que des troncs de chêne revêtus des dépouilles ou des armes des vaincus, c'est-à-dire d'une cuirasse, d'un casque et d'un bouclier. Le trophée se dressait aussitôt après la victoire, sur le champ de bataille. Cette coutume passa des Grecs aux Romains, et l'on prétend qu'elle fut introduite par Romulus. On imagina dans la suite de faire porter les trophées devant le char du triomphateur. Pour rendre plus durable la gloire du vainqueur, on en construisit de pierre, de marbre, ou de toute autre matière solide. Le premier dont l'histoire romaine fasse mention, est celui qu'érigea C. Flaminius, l'an de Rome 530; il était d'or, et était placé dans le Capitole.

TROPIQUE. Ce sont deux petits cercles de la sphère, parallèles à l'équateur, et passant par les points solsticiaux. *Voyez* BAPTÊME DU TROPIQUE.

TROUBADOUR. Nom qu'on donnait à nos anciens poètes provençaux, du verbe *troubar*, qui signifie *trouver, inventer*. Les plus célèbres troubadours sont Arnaud Daniel, né dans le douzième siècle; Anselme Faydit, Hugues Brun, Pierre Roger. Ce fut vers le onzième siècle que les troubadours, qui faisaient des vers et les jongleurs qui les chantaient, vinrent des provinces méridionales, et se répandirent dans les principales cours de l'Europe dont ils faisaient les délices. Ils inspirèrent le goût de la poésie aux seigneurs; il y eut même, parmi les troubadours, des hommes du plus haut rang.

TROUVÈRES ou TROUVEURS. Les trou-

vères, sont les anciens poètes du Nord de la France. Ces deux mots *trouveurs* et *troubadours*, qui au fond ne sont qu'un, expriment assez bien, dit Rivarol, la physionomie des deux langues, le provençal et le picard. Les uns étaient les poètes de la langue d'*Oyl*, ou du Nord de la France; les autres de la langue d'*Oc*, ou du Midi. Ce sont les trouvères qui ont formé notre langue et commencé notre théâtre.

TRUFFE. L'Espagne nous apprit l'usage des truffes. C'est vers les rivages incultes des ruisseaux, les terrains en pente, les coteaux, le voisinage des bois, l'ombrage des chênes, des trembles, des peupliers noirs, des bouleaux blancs, des saules, que se rencontre le plus communément la truffe; elle n'appartient pas à tous les pays, mais on la trouve fréquemment dans plusieurs départements méridionaux. Les pays septentrionaux en fournissent aussi, mais en petite quantité, et d'une saveur moins recherchée. L'indice des truffes le plus certain se tire de l'odeur qu'on peut saisir à la distance de quelques mètres. Comme on acquiert difficilement ce tact, cette finesse d'odorat, on a employé pour cet objet les cochons; mais attendu que ces animaux sont gourmands, on a trouvé plus avantageux de dresser les chiens à indiquer les truffières. Les chiens les plus propres à cette espèce de chasse sont les barbets de moyenne taille.

TSAAD (*Lac*). Trois voyageurs anglais, MM. Denham, Clapperton et Oudney, ont découvert, au centre du royaume de Bornou, un grand lac nommé dans le pays le *Tsaad*, et dont l'étendue, du Nord au Sud, doit être au moins de quatre-vingt-dix lieues. Deux rivières considérables s'y jettent: l'une s'appelle le *Shary*; elle vient du Sud. L'autre vient de l'Ouest et porte le nom d'*Yaou*: quoiqu'elle ait peu de largeur, quelques personnes supposent que c'est le Niger.

TUBE. Torricelli, médecin du grand-duc de Toscane, inventa, en 1643, les tubes nommés, d'après lui, tubes *torricelliens*, qui ne sont autres que le baromètre.

TUBE D'ASPIRATION. A l'aide de cet instrument de chimie, inventé, en 1817, par M. Brize-Fradin, l'air, ayant déposé ses principes nuisibles, peut servir à la respiration.

TUBE PHOSPHORI-MÉTALLIQUE. Cet instrument, dû à M. Collot, produit une lumière assez vive pour qu'on puisse lire pendant la nuit et distinguer tous les objets.

TUBÉREUSE. Cette fleur, dont l'odeur est très-agréable, est originaire de Java et de Ceylan. L'opinion la plus répandue est que nous devons la tubéreuse à un Minime que le savant Peiresc avait envoyé en Perse; néanmoins le père Dardenne, de l'Oratoire, prétend que les Indes ont donné cette étrangère charmante à l'Italie, qui l'a fait passer jusqu'à nous. D'un autre côté, Beckmann s'appuie de l'autorité de Papon, pour attribuer l'introduction de cette fleur en Europe, avant l'an 1594, à Tovar, médecin espagnol.

TUDESQUE. Langue que l'on parlait à la cour après l'établissement des Francs dans les Gaules; elle se nommait aussi *franc-theuch*, *théotiste*, *théotique* ou *thivil*. Mais, quoiqu'elle fût en règne sous les deux premières races, elle prenait de jour en jour quelque chose du latin et du roman, en leur communiquant aussi, de son côté, quelques tours ou expressions.

TUILE. Quelques auteurs en attribuent l'invention à Cyniras, roi de Chypre. Les anciens connaissaient l'art de fabriquer la tuile; ils en faisaient de différentes espèces: il y en avait de carrées et de plates, d'un pied et demi à deux pieds de longueur; il y en avait aussi de creuses et à bords relevés. Pline nous apprend que, dans la partie de la Gaule appelée Belgique, une pierre molle, de couleur blanche, servait à faire des tuiles.

TUILERIES (*Palais des*). Nicolas de Neuville, sieur de Villeroi, secrétaire des finances, possédait hors de Paris une maison avec cour et jardin, dans un lieu voisin de celui où l'on fabriquait de la tuile, lieu que, dans les titres du XIVe siècle, on nommait *la Sablonnière*. En 1518, François Ier fit l'acquisition de cette propriété pour la donner à sa mère, Louise de Savoie, qui ne garda que peu de temps l'hôtel des Tuileries, et le donna, en 1525, pour en jouir pendant sa vie, à Jean Tiercelin, maître-d'hôtel du dauphin. C'est sur l'emplacement de cette propriété que s'éleva dans la suite, par les soins de Catherine de Médicis, le vaste et magnifique château des Tuileries, après que Charles IX, par son édit du 28 Janvier 1564, eut ordonné la démolition du palais des Tournelles. Les fondements de ce nouveau palais, dont Philibert Delorme et Jean Cullau avaient donné les plans furent jetés au mois de Mai de la même année.

TULIPE. Ce mot nous vint autrefois de Turquie avec la fleur qu'il désigne, selon la remarque de Ménage dans ses *Origines de la langue française*, où il dit, après Vossius et Stappel, que cette fleur a pris son nom de la ressemblance qu'elle a avec le turban des

Turcs, appelé en Turquie *tulipan* (*tuliband*, de *dul-bend*, turban, mot persan). Nous avons dit au commencement *tulipan*, comme les Turcs, et enfin on a dit *tulipe*. Cette fleur est originaire de Syrie, et elle croît naturellement dans plusieurs contrées de l'Asie méridionale et aux environs de la mer Noire. Il est probable que Busbeck apporta le premier les tulipes en Occident : Conrad Gesner, célèbre naturaliste, surnommé le Pline de l'Allemagne, a donné la description botanique de la première plante de cette espèce qu'il vit, en 1559, à Augsbourg, où auparavant elle était inconnue, et dont l'oignon était venu de Constantinople. On sait quel degré de faveur cette fleur obtint vers le milieu de l'avant-dernier siècle, où elle devint, en Hollande, l'objet d'un commerce considérable et d'un agiotage effréné.

TULLE. Étoffe à réseaux qui imite le fond de dentelle. Cette étoffe tire son nom de la ville de Tulles, chef-lieu du département de la Corrèze, où l'on commença à fabriquer ces tissus. En 1802, la France ne savait pas encore fabriquer le tulle à mailles fixes et à double nœud. M. Bonnard, de Lyon, réussit à nous donner cette nouvelle branche d'industrie, dont il ravit le secret à l'Angleterre, qui l'avait elle-même emprunté de la France, et rendu fructueux par une ingénieuse application.

TUNGSTÈNE. Ce métal, découvert par les frères d'Elhuyart, en 1781, est solide, très-dur, cassant, brillant, et blanc-grisâtre comme le fer; on ne le trouve dans la nature qu'à l'état de tungstate de chaux et de tungstate de fer. Il n'est d'aucun usage.

TUNIQUE. Espèce d'habit de dessous que portaient autrefois les anciens, tant à Rome qu'en Orient. Les Romains mettaient sous leur robe une tunique de laine blanche plus étroite et plus courte que la robe, et qui leur descendait vers le milieu de la jambe. Autrefois elle n'avait point de manches; cela aurait paru trop mou et trop voluptueux. Cependant on en usa autrement dans la suite, et ce vêtement fut commun aux hommes et aux femmes. C'était une chemise qui d'abord fut de laine, et plus tard de lin.

TURBAN. Ce mot est corrompu de *tulipan* ou *tulpen*, qui, dans la langue turque, désigne cette espèce de coiffure de la plupart des peuples orientaux, et surtout des sectateurs de Mahomet. Le turban tire son origine des anciens Asiatiques. Les émirs, qui se prétendent de la race de Mahomet, portent un turban vert, et eux seuls, parmi les Turcs, jouissent de l'avoir entièrement de cette couleur, qui est celle du prophète.

TURC (*Grand*-). Mahomet II fut le premier des empereurs ottomans que les Chrétiens qualifièrent du titre de *Grand-Turc*. En comparaison du sultan de Cappadoce, son contemporain, que Monstrelet désigne sous le nom de *Petit-Turc*.

TURIN, TORINA, AUGUSTA TURINORUM. Ville capitale des États-Sardes, dans une très-belle plaine, sur la rive gauche du Pô. Turin a pris son nom des *Turini*, peuple belliqueux, dont elle était la capitale lors du passage d'Annibal. César en fit une place d'armes lors de son passage dans les Gaules, et lui donna le nom de *Colonia Julia*, changé ensuite par son successeur en celui d'*Augusta Turinorum*.

TURNHOUT. *Voyez* THOUROUT.

TURQUIE. Vaste empire qui s'étend en Europe, en Asie et en Afrique, et qui n'existe dans la plénitude de sa puissance que depuis environ quatre siècles. Sa population, évaluée à vingt millions d'individus, se compose de six à sept millions d'Ottomans ou Turcs, et de Tartares, Turcomans, Arabes, Grecs, Bulgares, Serviens, Bosniaques, Monténégrins, Morlaques, Croates, Arméniens, Valaques, Moldaves, Juifs, Bohémiens, Géorgiens, etc; enfin de Francs ou Chrétiens venus, pour le commerce de diverses contrées de l'Europe occidentale. Les Turcs sont Mahométans de la secte d'Omar; la règle de leur foi est le koran. La Turquie d'Europe, primitivement peuplée par des Scythes, comprend le pays que les anciens nommaient Mœsie, Illyrie, Thrace, Macédoine, Thessalie et Épire. Elle fut d'abord partagée entre un grand nombre de royaumes, de républiques et de peuplades, jusqu'au temps où Alexandre-le-Grand la réduisit sous sa puissance; elle fut ensuite réunie à l'empire romain, puis à celui des Grecs; enfin, dans le XIVe siècle, elle se vit soumise à la domination des Turcs. La Turquie d'Asie remplace un grand nombre de contrées célèbres dans l'antiquité : c'est là que l'histoire nous fait voir les premières villes s'élever, les premiers empires se former : Babylone, Ninive, Troie, ont à peine laissé des vestiges; Jérusalem est encore debout. L'Assyrie, la Babylonie ou Chaldée, l'Arménie, la Mésopotamie, la Syrie, la Phénicie, la Palestine ou Judée; enfin l'Asie-Mineure qui comprenait la Mysie, la Lydie, la Carie, la Bithynie, la Paphlagonie, le Pont, la Phrygie, la Galatie, la Cappadoce, la Lycie, la Pamphilie et la Cilicie : tels sont les anciens pays englobés aujourd'hui dans la Turquie

d'Asie. Après avoir formé des royaumes indépendants, ils passèrent sous la domination des rois de Perse, puis sous celle d'Alexandre-le-Grand; se divisèrent de nouveau sous les successeurs de ce dernier, et subirent ensuite le joug des Romains, un peu avant Jésus-Christ; puis ils dépendirent des Arabes, dont les souverains ou khalifes, successeurs de Mahomet, résidaient à Bagdad, et ils furent enfin envahis par les Turcs dont les Mongols abaissèrent un moment la puissance, mais qui, se relevant bientôt, étendirent leur domination dans cette contrée, et en reculèrent longtemps les limites aux dépens de la Perse; cependant depuis environ un siècle, ils ont été obligés de lui céder, ainsi qu'à la Russie, plusieurs de leurs provinces.

TURQUOISE. Pierre précieuse ainsi appelée de sa couleur bleue, qui est la couleur favorite des Turcs. La turquoise *orientale* se trouve en Turquie et en Perse; la turquoise *occidentale* est moins recherchée; sa couleur est verdâtre. On donne aussi ce nom à des dents fossiles de différents animaux, qui ont été colorées en vert ou en bleu par des oxides métalliques. « La turquoise, dit Millin, est la seule pétrification qui soit travaillée par les graveurs. » Joannon de Saint-Laurent croit que c'est la *Callaïs* des anciens. Plusieurs gravures égyptiennes sont sur turquoise. En 1809, M. de Sauviac est parvenu à imiter parfaitement les turquoises naturelles.

TUTEUR. L'établissement des tuteurs est d'une très-haute antiquité. Tarquin fut tuteur des enfants d'Ancus Martius, l'un des premiers rois de Rome; et comme cette tutelle fut vraisemblablement déférée par testament, la tutelle testamentaire paraît être la plus ancienne de toutes. Elle fut en effet autorisée par la loi des douze tables; ce qui fait croire qu'elle avait lieu chez les Grecs.

TYCHO-BRAHÉ (*Système de*). En 1350, Copernic substitua au système de Ptolémée, celui qu'il avait imaginé pour expliquer de la manière la plus simple et la plus naturelle la plupart des mouvements apparents des corps célestes; mais l'opinion que la terre est immobile et que tous les astres tournent autour d'elle en 24 heures, était trop enracinée dans les esprits pour qu'elle ne fût pas longtemps un obstacle au triomphe de la vérité. C'est peut-être pour cette raison ou dans le but d'attacher son nom à un système astronomique, que Tycho-Brahé, l'un des plus grands observateurs qui aient existé, proposa, vers la fin du seizième siècle, de placer la terre immobile au centre du monde, et de faire tourner autour d'elle, la lune, le soleil et les étoiles fixes, pendant que les cinq autres planètes tourneraient autour du soleil dans des orbites circulaires, emportées avec lui dans sa révolution autour de la terre. Tycho-Brahé n'avait pas eu le premier l'idée de ce système. Suivant Gassendi, Apollonius de Perge, géomètre célèbre d'Alexandrie, qui vivait environ 260 ans avant l'ère chrétienne, avait avancé que non-seulement Mercure et Vénus, mais encore Mars, Jupiter et Saturne décrivaient leur cercle autour du soleil, tandis que le soleil et la lune tournaient autour de la terre comme centre du monde; ce qui a été depuis appelé le système de Tycho-Brahé. Ce système fut combattu par tous ceux à qui il répugnait d'attribuer un mouvement diurne si rapide à la sphère céleste; et Képler, disciple de Tycho-Brahé, renversa une erreur qui avait traversé tous les siècles, en reconnaissant que les planètes se meuvent dans des orbites elliptiques dont le soleil occupe un des foyers.

TYMPANUM. Cet instrument, assez semblable à nos timbales, ou, si l'on veut, à nos tambours de basque, consistait, chez les anciens, en une peau ou un cuir tendu sur du bois ou métal tourné en cercle. On employait quelquefois à cet usage la peau de bœuf, mais le plus souvent celle de l'âne. On frappait le *tympanum*, avec la main et les doigts, ou avec des bâtons ou baguettes. Les Grecs le nommaient *tympanon* et *typanon;* en l'appelant *tympanum,* les Romains n'ont fait, comme l'on voit, que changer sa terminaison. Chez les Grecs le tambour passait pour avoir été inventé par les Phrygiens. Les Romains en attribuaient l'invention aux Syriens.

TYPOLITHOGRAPHIE. Cette manière d'imprimer, dont l'invention est nouvelle, consiste à composer les pages en caractères mobiles, dont l'empreinte se prend sur une pierre de l'espèce de celles qu'on emploie pour la lithographie : c'est cette pierre qui est mise sous presse. Cet heureux precédé compense avantageusement les frais qu'il demande, puisque les vignettes, les notes de musique et les dessins de toute nature peuvent s'imprimer ainsi en même temps que le texte, et être placés sur la même page. Cette invention est due à M. Senefelder, qui l'a importée de Munich en France.

TYPOMÉTRIE. Art d'imprimer des plans à l'aide des types mobiles. L'auteur de cette invention est Augustin Théophile Preuschen, conseiller ecclésiastique à Carlsruhe, en 1792,

mort en 1803. Preuschen en a rendu compte en allemand, dans son *Précis de l'histoire typométrique*, Bâle, 1778, in-8°, et dans un autre ouvrage intitulé *Monument consistant en une carte typométrique de la province de Sausenberg*, 1783; il en avait donné le premier aperçu en français sous ce titre : *Essais préalables sur la typométrie*, ou *le moyen de dresser les cartes géographiques* à la façon de imprimeurs, Carlsruhe 1776, in 8°.

TYRANNIE. Nemrod, fils de Chus et petit-fils de Cham, fils de Noé, fut, selon Eidous, le premier qui établit la tyrannie sur la terre, ou, pour nous servir des propres expressions de cet auteur, le premier qui découvrit l'art d'assujettir les hommes à sa volonté arbitraire. Si de l'histoire des Juifs nous passons à l'histoire profane, le premier qui paraît avoir établi la tyrannie est Thésée, et le second, Phalaris d'Agrigente.

U.

L'*U* rond et le *J* consonne à queue furent introduits dans les lettres capitales, en 1629, par Lazare Zetznez, imprimeur à Strasbourg. Dans le siècle précédent, Ramus avait déjà distingué le V consonne de l'U voyelle; ce qui avait fait donner à ces deux lettres la dénomination de *ramistes*. Il n'y a pas longtemps que les vocabulaires, etc, placent l'U avant le V.

ULMINE. Cette substance, qui paraît exister dans l'écorce de presque tous les bois, fut découverte, en 1797, par M. Vauquelin, dans une exsudation brune d'écorce d'orme.

UNANUENA. Cette plante fébrifuge, employée avec succès par les Indiens de Quito, fut introduite en Europe, en 1819, par le docteur Paron.

UNCIALES. Les antiquaires donnaient cette épithète à certaines lettres ou grands caractères dont on se servait autrefois pour faire des inscriptions, on les nommait *unciales* d'*uncia*, qui veut dire une once et un pouce: telle était la grosseur de ces lettres.

UNIFORME DES TROUPES. Il est à croire que du moment où les hommes se réunirent pour se faire la guerre, les chefs donnèrent à leurs soldats des marques particulières au moyen desquelles ils pussent les distinguer dans les combats, les reconnaître après la victoire, ou les rallier dans la déroute. Ces marques distinctives durent consister soit dans la forme, soit dans la couleur des armes ou des vêtements : de là naquit naturellement ce que nous appelons l'*uniforme des troupes*. Le sayon de peau fut l'uniforme des premiers Francs, et leur unique armure défensive jusqu'au Ve siècle, qu'ils s'armèrent à la romaine. L'uniformité de costume dans les troupes n'a commencé à être générale que sous Louis XIII, quelque temps avant le siége de La Rochelle, elle ne fut même introduite dans tous les régiments, tant pour les officiers que pour les soldats, que vers l'an 1670, sous le ministère de Louvois. En 1759, le maréchal de Belle-Isle imagina, pour distinguer les grades, les épaulettes, telles à-peu-près que nous les voyons maintenant : ce nom leur fut donné parce qu'on les plaça sur les épaules, comme la partie de l'ancienne armure nommée *épaulière*.

UNIGENITUS (*Constitution*). Constitution en forme de bulle, donnée à Rome, en 1713, par le pape Clément XI, portant condamnation du livre intitulé *Réflexions morales sur le nouveau Testament*, par le père Quesnel, prêtre de l'Oratoire. Cette bulle commence par le mot *unigenitus*, d'où lui vient son nom.

UNION D'UTRECHT. En 1579, le prince d'Orange fit convoquer une assemblée des États de Hollande, de Gueldre, de Frise et d'Utrecht : ce fut dans cette dernière ville que l'on s'unit en corps, et qu'il fut convenu de ne rien résoudre en paix, en guerre, ni à l'égard des impositions de provinces, que d'un commun consentement.

UNIVERSITÉ, du latin *universitas* (proprement la généralité, l'universalité des choses). Ce nom a été donné au corps des professeurs et des étudiants de Paris et des autres grandes villes, parce qu'on y enseignait tous les arts, toutes les sciences qui contribent à former l'esprit et à rendre les hommes savants, telles que la grammaire, la poétique, la rhétorique, les mathématiques, la théologie, la médecine et la jurisprudence; toutes lesquelles choses, *quæ omnia et universa*, comme dit Jacques Bourgoing, ont fait naître le mot d'*université*. Les

universités ont commencé à se former dans le douzième et le treizième siècle. Celles de Paris et de Bologne en Italie prétendent être les premières qui aient été établies en Europe ; mais elles n'étaient point alors sur le pied où sont les universités de notre temps. L'histoire dit que Charlemagne fonda une école dans son palais, c'est-à-dire dans le palais qu'il habitait le plus ordinairement ; ce palais n'était certainement pas celui de Paris, où il ne résida jamais ; car sa résidence ordinaire était Aix-la-Chapelle. De ce fait, les écrivains ont tiré la conséquence que Charlemagne est le fondateur de l'université de Paris : cette opinion n'est pas soutenable. Sous Charlemagne, et pendant plus de quatre cents ans après lui, il n'y eut à Paris ni la chose ni le mot : la chose commença à se former sous le règne de Philippe-Auguste, et le mot d'*université* ne figura pour la première fois dans l'histoire que sous celui de Saint Louis. L'université de Louvain fut fondée en 1426.

URANE. Ce métal, dont le nom dérive de la planète *Uranus*, fut découvert par M. Klaproth, en 1789, dans un minéral appelé *pechblende*. L'urane ne se trouve qu'en petite quantité dans la nature, et toujours dans l'état d'oxide : il est sans usage.

URANORAMA. Le mécanisme uranographique, auquel M. Ch. Rouy, son auteur, a donné le nom d'*uranorama*, rappelle, après un siècle et demi, les planétaires du P. Nic. de Harrouis. Ces planétaires, au nombre de cinq à six, un pour chaque système, y compris celui de Copernic, avaient chacun neuf à dix pieds de diamètre ; ce sont les plus grands qu'on ait exécutés. On les voyait en 1678, à Paris, au collége de Louis-le-Grand : ils ont été décrits par le P. Garnier ; on ignore ce qu'ils sont devenus. Dans le cours d'un demi-siècle parurent ensuite plusieurs planétaires, plus ou moins réguliers ; celui de la Roëmer, présenté à l'académie des sciences, en 1680 ; l'automate de Huyghens, en 1704 ; une sphère qui se mouvait au moyen d'une pendule, par J. Pigeon, présentée au roi en 1706 ; elle avait dix-huit pouces de diamètre. Mais, vers 1720, le célèbre horloger anglais Graham exécuta, pour le comte d'Orrery, un planétaire plus parfait qu'aucun de ceux qu'on avait entrepris jusqu'alors. Sur ce modèle, des instruments sembables, connus encore aujourd'hui sous le nom d'*Orrery*, se sont multipliés, et se trouvent en Angleterre dans tous les cabinets de physique. Le mécanisme uranographique de M. Rouy produit les effets les plus divers avec les moyens les plus simples. Les révolutions diurne et annuelle de la terre, l'ellipse qu'elle décrit autour du soleil en conservant le parallélisme de son axe, les révolutions de Mercure et de Vénus, le mouvement de la lune autour de la terre, la rotation du soleil sur son axe, etc., s'exécutent par un même mécanisme, c'est-à-dire par un jeu de poulies mues par des fils de soie, au moyen d'une manivelle. Les autres planètes extérieures avec leurs satellites n'ont pu, à cause de leur trop grand éloignement du centre de la machine, avoir un mouvement dépendant de ce mécanisme ; mais chacune peut, d'après la *Connaissance des temps*, être placée dans la position véritable où elle se trouve pour un jour donné.

URANUS. *Voyez* PLANÈTES.

URÉE. Rouelle découvrit cette substance dans l'urine, qu'elle rend propre à diverses applications dans les arts. Fourcroy et Vauquelin en ont indiqué les principales propriétés.

URNE. On appelait particulièrement *urne* chez les anciens les vases destinés à recevoir et à renfermer les cendres des morts, et ce nom indiquait suffisamment leur usage ; il est formé du mot latin *urna*, *urnula*, dérivé de *urere*, qui signifie brûler. Il est bon de remarquer que l'on faisait quelquefois servir d'anciens vases à cet emploi ; c'est pourquoi on a trouvé, dans les tombeaux des environs de Naples, quelques vases grecs, en petit nombre cependant, qui contenaient des os et des cendres. Souvent les Égyptiens renfermaient dans les urnes des oiseaux sacrés, après les avoir embaumés ; ces urnes étaient d'ordinaire chargés d'hiéroglyphes. Les Romains enfermaient dans des urnes les cendres des morts qu'ils se faisaient un devoir de brûler. Ils se servaient aussi de ces vases pour jeter les bulletins de suffrages dans les jugements et dans les assemblées des citoyens ; ils les employaient encore pour la divination. C'était des urnes que sortaient les noms de ceux qui devaient combattre les premiers aux jeux publics. Enfin on conservait le vin dans des urnes ; dans ce cas on les appelait *amphores*. L'*urne* était aussi chez les Romains une mesure de capacité, qui tenait environ quatorze pintes.

USURE. La loi de l'Évangile défend de prêter à usure. Les conciles et les papes se sont aussi élevés fortement contre cette sorte de prêt. Les Grecs, dit Furgault, entendaient mieux que tous les autres peuples l'art de faire valoir leur argent, et l'usure chez eux était portée aux plus grands excès. Ils le plaçaient, ou chez des

banquiers, ou chez d'autres personnes, à douze pour cent par an, ou plutôt à un pour cent à chaque nouvelle lune ; mais comme les lois de Solon ne défendaient pas de demander le plus fort intérêt possible, on voyait des particuliers tirer de leur argent plus de seize pour cent par mois; et d'autres, surtout parmi le peuple, exiger tous les jours le quart du principal. Si le débiteur manquait de payer à l'échéance, les arrérages s'accumulaient chaque jour, et à la fin égalaient ou même surpassaient le capital. Alors le débiteur ayant épuisé tous les délais qui lui avaient été fixés, était abandonné à ses créanciers, qui souvent le retenaient en prison, ayant les fers aux pieds. L'époque des échéances était le premier de chaque mois, jour de la *néoménie*, c'est-à-dire de la nouvelle lune. Les Grecs l'appelaient *apophrada* (malheureux, qu'on n'ose nommer). Les premiers Romains n'eurent point de lois pour régler le taux de l'usure. L'an 398 de Rome, les tribuns Duellius et Menenius firent passer une loi qui réduisait les intérêts à un pour cent par an. C'est cette loi que Tacite confond avec la loi des douze tables, et c'est la première qui ait été faite chez les Romains pour fixer le taux de l'intérêt. Dix ans après, cette usure fut réduite à la moitié; dans la suite on la supprima tout-à-fait; et, si nous en croyons quelques auteurs qu'avait vus Tite-Live, ce fut sous le consulat de C. Martius Rutilius et de P. Servilius, l'an 413 de Rome. Sous Sylla, L. Valerius Flaccus fit une loi qui permettait l'intérêt à trois pour cent par an.

UTRECHT, province du royaume de Hollande. Elle appartenait anciennement au pays des Bataves ; elle fut ensuite comprise dans le pays des Frisons et convertie à la foi catholique, vers 696, par saint Willibrord, évêque des Frisons, qui établit son siége à Utrecht. Charles-Martel, Charlemagne, Othon III, enrichirent successivement les évêques de cette ville, devenus souverains temporels; et plus tard, la seigneurie d'Utrecht prit rang dans la république des Provinces-Unies.

V.

V. C'est la vingt-deuxième lettre et la dix-septième consonne de notre alphabet. Il paraît que c'était le principal caractère ancien pour représenter la voyelle et la consonne. Dans la numération romaine, V vaut cinq; surmonté d'un trait horizontal, il vaut mille fois plus, c'est-à-dire cinq mille. Celles de nos monnaies qui portent la lettre V ont été frappées à Troyes. Celles qui ont un double W viennent de Lille.

VACCINE. L'inoculation de la petite-vérole était déjà un grand bienfait pour l'humanité; grâce à elle, on commençait à moins redouter les effets de cette cruelle et hideuse maladie, mais la bannir tout-à-fait du milieu de nous était une espèce de prodige que devait opérer la vaccine. Il paraît prouvé que M. Rabaud-Pommier, frère de M. Rabaud de Saint-Étienne, ministre protestant, eut la première notion de la vaccine avant que les Anglais eussent rien écrit sur cette découverte. Il a déclaré que, vers l'année 1780, il avait observé qu'aux environs de Montpellier la petite-vérole, le claveau des moutons et les pustules des vaches, étaient regardés comme des maladies identiques, connues sous le nom de *picote*. Ayant reconnu que celle des vaches est la plus bénigne de ces affections, et que les bergers, lorsqu'ils la gagnaient par hasard, en trayant ces animaux, passaient dans le pays pour être, par cela seul, préservés de la petite-vérole, il pensa que ce procédé serait aussi sûr et moins dangereux que l'inoculation de la variole. M. Rabaud-Pommier racontait qu'en 1784, il eut occasion de communiquer ses observations à un Anglais, M. Pugh, en présence de sir James Ireland, de Bristol. M. Pugh promit qu'à son arrivée en Angleterre il ferait part de ce qu'il venait d'entendre au docteur Jenner, son intime ami. M. Rabaud-Pommier était possesseur d'une lettre de M. Ireland, qui rappelle ce fait. Dans plusieurs provinces de l'Angleterre, renommées par la fertilité de leurs pâturages, et notamment dans le comté de Glocester, les vaches sont sujettes à une éruption de boutons ou pustules irrégulières, qui se manifestent au pis de ces animaux. On avait remarqué que ces boutons se communiquaient aux filles de basse-cour, chargées de traire les vaches qui en étaient infectées, et l'on avait observé que les personnes qui les avaient contractés étaient inaccessibles à la contagion de la petite-vérole; mais cette croyance n'avait été longtemps qu'une tradition populaire, qui même ne s'était pas répandue au loin. Le docteur Jenner, à qui M. Pugh avait probablement communi-

qué les observations de M. Raband, instruit d'ailleurs de l'opinion vulgaire sur la vertu préservative de cette affection, crut devoir recourir à l'expérience pour en reconnaître la valeur. Un grand nombre d'individus, qui, plus ou moins longtemps auparavant, avaient pris la vaccine en soignant des vaches, furent soumis par lui à l'inoculation variolique ordinaire, et aucun d'eux ne put en contracter la contagion. La bénignité de la maladie, dans les personnes qui l'avaient reçu ainsi de l'animal même, le détermina à l'inoculer à différents sujets qui ne l'avaient jamais éprouvée; et ces individus, soumis ensuite à l'inoculation variolique ordinaire, n'en éprouvèrent, comme les premiers, aucun effet sensible. Ces expériences furent répétées à Londres; de nombreuses inoculations de vaccine furent faites sur des sujets de différents âges, et furent couronnées d'un succès complet. A peine ces succès furent-ils connus à Paris, que l'école de médecine nomma des commissaires pour faire des expériences. Du fluide vaccin ayant été apporté à Paris, des essais furent tentés par le docteur Pinel, à la Salpêtrière. Un jeune médicin, M. Aubert, passa en Angleterre pour suivre les inoculations de vaccine que l'on y pratiquait; enfin une souscription fut ouverte, et un comité fut chargé de faire des expériences publiques, dans un hospice qui reçut le nom d'hospice central de la vaccine. Dans le même temps des relations étaient établies avec les médecins des départements et des pays étrangers, afin d'y répandre la nouvelle pratique; et dans l'espace de trois ou quatre ans, depuis 1798 jusqu'en 1802, toute l'Europe et une partie de l'Asie avaient été témoins des progrès et de l'efficacité de la vaccine.

VAIR, du latin *varius* (varié). C'est le nom qu'on a donné à la peau d'une espèce d'écureuil des pays froids. Cette peau, grise sur le dos et blanche sous le ventre, variété qui lui a fait donner le nom qu'elle porte, était, après l'hermine, la fourrure la plus estimée dans le XIV[e] siècle. En France, les premiers présidents des parlements et les présidents à mortier portaient des robes fourrées de vair.

VAISSEAU. Originairement on n'avait que des radeaux, des pirogues ou de simples barques; on se servait de la rame pour conduire ces bâtiments faibles et légers. A mesure que la navigation s'étendit et devint plus fréquente, on perfectionna la construction des navires; on les fit d'une plus grande capacité; il fallut alors et plus de monde et plus d'art pour les faire manœuvrer. On ne tarda pas à reconnaître l'utilité qu'on pouvait retirer du vent pour hâter et faciliter la course d'un navire, et l'on trouva l'art de s'en aider par le moyen des mâts et des voiles. Il règne une très-grande obscurité sur le temps auquel ces parties accessoires du vaisseaux furent inventées. On pense que les Phéniciens ont été les premiers à se servir du vent; on croit même cette manière de naviguer assez ancienne chez ces peuples. Chez les Grecs, comme chez les Romains, les vaisseaux étaient distingués par le nombre des rangs de rames, en *birèmes*, *trirèmes*, *quadrirèmes* et *quinquerèmes;* ces derniers étaient les plus grands. Tous les vaisseaux des anciens allaient à la rame et à la voile en même temps. On prétend que ce fut en cherchant à s'échapper de l'île de Crète que Dédale inventa les voiles, à la faveur desquelles il traversa la flotte de Minos sans qu'on pût l'arrêter. *Voyez* NAVIGATION.

VAISSEAUX LYMPHATIQUES. Olaüs Rudbeck, né en 1630, mort en 1702, un des plus savants hommes qu'ait produit la Suède, en recherchant l'origine et l'insertion des vaisseaux lactés, découvrit, de 1649 à 1650, les vaisseaux lymphatiques, qu'il nomma conduits hépatico-aqueux. Cette découverte, à laquelle il n'attacha pas d'abord toute l'importance qu'elle mérite, puisqu'il négligea de la publier, lui fut disputée par Thomas Bartholin; mais elle appartient incontestablement à Rudbeck. Il en avait fait la démonstration sur un animal injecté, dès le mois d'Avril 1652, en présence de la reine Christine; par conséquent deux ans avant que Bartholin se la fût attribuée dans l'*Historia nova vasorum lymphaticorum.*

VAISSELLE D'ARGENT. La première époque où il soit fait mention de l'usage de la vaisselle d'argent, dans notre histoire, remonte à Gontran, roi d'Orléans et de Bourgogne; on y voit qu'en 585 ce prince trouva, dans la dépouille du duc Mummol, trois cent quarante marcs de vaisselle d'argent, qu'il fit briser, afin d'en faire des aumônes, et qu'il n'en réserva que deux plats, disant que c'était autant qu'il en fallait pour le service de sa table.

VALACHIE, en valaque, *Zaro-Roumanaska;* province du Nord de la Turquie, en Europe, avec le titre de principauté. On conjecture que les Valaques, ainsi que leurs voisins les Moldaves, descendent des Daces, dont ils occupent le territoire, des Romains qui y demeurèrent après avoir conquis la Dacie, et des Slaves qui s'y établirent à la suite des ir-

ruptions des barbares. Ils prennent le nom de *Rumani* ou *Rumniasti*, probablement par corruption du mot *romani*. Le nom de Valaque, qui signifie *pasteur* en langue slave, leur fut donné à l'époque où ils émigrèrent avec leurs troupeaux, de l'autre côté du Danube. La Valachie, dont Boukharest est la capitale, se partage en grande et petite Valachie. Ce fut pendant le IXe siècle qu'elle adopta les doctrines de l'église grecque, et vers le commencement du XIIe que fut fondée la ville de Boukharest.

VALET. Le terme de *valet* ou *valeton* a été autrefois un titre honorable; les fils mêmes des empereurs étaient appelées *varlets* ou *valets*; Ville-Hardouin s'en sert en plusieurs endroits de son Histoire de Constantinople. C'était le titre que prenaient tous les nobles qui, étant issus de chevaliers et prétendant à l'ordre de chevalerie obtenu par leurs pères, entraient au service de quelque grand seigneur pour y apprendre les vertus et les devoirs de la chevalerie. Saintré était au service de Preuilly, où on l'appelait page et valeton; Bayard, placé comme page dans la maison de l'évêque de Grenoble, son oncle, le suivit un jour chez le duc de Savoie, et lui servit à boire à table. On lit dans les registres de la chambre des comptes un acte de Philippe-le-Bel, qui définit le *valet* un serviteur noble allant partout où le chevalier son maître lui commande d'aller.

VAN. L'usage du van pour nettoyer le blé, après l'avoir battu, remonte à la plus haute antiquité. Mais le van des anciens ne ressemblait point au nôtre; on conjecture qu'il était fait comme une espèce de pelle; et cette manière de vanner les grains se pratique encore aujourd'hui dans les pays chauds.

VANDALES. Nation barbare faisant partie de celle des Goths, et qui, comme cette dernière, était venue de Scandinavie. Le nom de *Vandales* vient, dit-on, du mot gothique *vandelen*, qui signifie encore aujourd'hui, en allemand, *errer*, parce que ce peuple changea très-souvent de demeure. Au sortir du Nord, les Vandales s'établirent dans les pays connus aujourd'hui sous le nom de Brandebourg et de duché de Mecklenbourg. Ils se rendirent maîtres de la Pannonie, où il furent chassés par l'empereur Marc-Aurèle, en 170. Ils firent, en 271, de nouvelles irruptions sur les terres de l'empire romain, et furent défaits par Aurélien et par Probus. L'an 409, les Vandales, accompagnés des Suèves et des Alains, se rendirent maîtres d'une partie de l'Espagne, qu'ils partagèrent avec ces barbares; de là, sous la conduite de leur roi Genseric, ils passèrent en Afrique en 428. Après plusieurs victoires remportées sur les Romains, ils les forcèrent à leur céder la plus grande partie des provinces que l'Empire possédait dans cette partie du monde. Bélisaire ayant détruit ces barbares dans une grande bataille, l'an 534 de J.-C., les provinces dont ils s'étaient emparés furent de nouveau réunies à l'Empire.

VANILLE. La vanille est une gousse ou silique, qui renferme la graine d'une plante; et de là lui vient le nom espagnol *vaynilla*, dont nous avons fait *vanille*, et qui signifie *petite gaine*. L'usage de la vanille, destinée particulièrement à parfumer le chocolat, a passé des Mexicains aux Espagnols, et des Espagnols aux autres peuples de l'Europe.

VANNERIE. Cet art est très-ancien. Les pieux solitaires et les pères du désert l'exerçaient dans leur retraite, et en tiraient la plus grande partie de leur subsistance. On voyait autrefois sur les tables des grands de très-fins ouvrages de vannerie; mais ils ont fait place aux vases de cristal.

VAPEURS (*Physique*). La volatilisation des liquides est due à l'action de la chaleur. Pour passer du premier état au second, il faut un certain accroissement de température dont le terme est la température de l'ébullition. Par exemple, le souffre devient liquide à 109 degrés centigrades et passe à l'état de vapeur à 300 degrés environ; la glace fond à zéro et se volatilise à 100 degrés; la fusion du mercure a lieu à 40 degrés au-dessous de zéro, et se réduit en vapeur à 360 degrés. (*Voyez* CONGÉLATION.) En 1759, le célèbre physicien Black démontra, contre l'opinion admise alors, qu'un corps solide, au moment où il passe à l'état liquide, absorbe plus ou moins de chaleur sans pour cela augmenter de température (*Voyez* CHALEUR); il est constant en outre que, pendant tout le temps que dure la volatilisation d'un liquide, la température reste la même. Un liquide quelconque, arrivé à son point d'ébullition, jouit d'une force élastique capable de vaincre la pression à laquelle il est soumis; telle est l'eau à 100 degrés qui peut soulever l'atmosphère.

VAPEUR (*Machines à*). Le jeu des machines à vapeur est fondé sur deux principes, le développement de la force élastique de la vapeur aqueuse par la chaleur, et sa précipitation subite par le refroidissement. L'exécution des machines à vapeur a eu, comme celle des au-

tres machines, ses différentes époques auxquelles répondent successivement de nouveaux degrés de perfection. Tous les mouvements de la machine à vapeur tirent leur origine du jeu d'un piston qui s'élève et s'abaisse alternativement dans un tuyau cylindrique en communication avec une chaudière où la vapeur se forme par l'action du feu que l'on entretient en dessous. La manière dont la vapeur contribue au jeu du piston varie suivant les différentes méthodes. Pendant longtemps le marquis de Worcester a passé pour être le premier inventeur de la machine à vapeur; à la suite de ce nom viennent ceux de Savery, Newcomen, Bighton, Watt, Hornblower, Wolf, etc., tous anglais qui se sont fait remarquer par d'importants services rendus à l'industrie et à la navigation, et qui ont fait fleurir les immenses manufactures de Birmingham, de Manchester, de Glasgow, etc. Toutefois une notice historique et scientifique sur toutes les espèces de machines à vapeur, due à M. Arago, et insérée dans l'Annuaire du Bureau des longitudes pour l'année 1829, est bien propre à dissiper cette erreur accréditée, que les Anglais sont les seuls et les premiers inventeurs de la machine à vapeur. Héron d'Alexandrie, dit l'Ancien, qui vivait environ 120 ans avant J.-C. imagina un petit appareil qui offre la première application qu'on ait faite de la vapeur d'eau comme moteur. Cet appareil est décrit dans un traité qui a pour titre : *Spiritalia seu pneumatica*, et porte le nom de *machine à reaction*. En 1543, Blasco de Garay, capitaine de mer, proposa à l'empereur et roi Charles-Quint une machine pour faire aller les bâtiments et les grandes embarcations, même en temps de calme, sans rames et sans voiles. L'expérience en fut faite dans le port de Barcelonne le 17 du mois de Juin de la même année, et quoique Garay ne voulût pas faire connaître entièrement sa découverte, on vit au moment de l'épreuve, qu'elle consistait dans une grande chaudière d'eau bouillante et dans des roues de mouvement attachées à l'un et à l'autre bord du bâtiment, qui était un navire de deux cents tonneaux appelé la *Trinité*. Mais M. Arago observe qu'en supposant même que la vapeur d'eau eût engendré le mouvement dans la machine de Garay, il ne s'ensuivrait pas nécessairement que cette machine était nouvelle et qu'elle avait quelque ressemblance avec celles d'aujourd'hui; car Héron, comme on l'a vu plus haut, avait déjà décrit, 1600 ans auparavant, le moyen de produire un mouvement de rotation par l'action de la vapeur. Salomon de Caus, né Français, est auteur d'un ouvrage qui fut imprimé à Francfort en 1615 et qui a pour titre : *Les raisons des forces mouvantes avec diverses machines tant utiles que plaisantes*, *etc.* On y trouve entre autres choses ingénieuses, que plusieurs mécaniciens ont présentées de nos jours comme nouvelles, un théorème ainsi conçu, *l'eau montera, par l'aide du feu, plus haut que son niveau*. Son appareil, dont M. Arago rapporte la construction, est une véritable machine à vapeur propre à opérer des épuisements Branca est l'auteur d'une compilation intitulée: *Le machine del sig. G. Branca*, Roma, 1629. Cet ouvrage contient la description de toutes les machines non décrites dont l'auteur avait eu connaissance. Dans ce nombre on remarque un éolipile placé sur un brasier et disposé de manière que le courant de vapeur sortant par un tuyau, allait frapper les ailes ou les augets d'une petite roue horizontale et la faisait tourner. Le vent de la tuyère d'un soufflet, dit M. Arago, aurait évidemment produit le même effet, et il n'y a aucune raison de voir avec certains auteurs, dans cet éolipile, le premier germe des machines à vapeur employées de nos jours, puisque le recueil de Branca est postérieur de beaucoup aux deux premières éditions de Salomon de Caus. L'ouvrage du marquis de Worcester, publié en 1663 pendant le règne de Charles II, est généralement connu sous le nom de *Century of Inventions*. Dans la description que l'auteur donne de sa machine, M. Arago y voit d'abord une expérience propre à montrer que l'eau réduite en vapeur, peut à la longue rompre les parois des vases qui la renferment : or, cette expérience était déjà connue en 1605; car Flurence Rivault dit expressément que les éolipiles crèvent avec fracas quand on empêche la vapeur de s'échapper; il ajoute même : l'effet de la raréfaction de l'eau a de quoi épouvanter les plus assurés des hommes. Cette idée d'élever de l'eau à l'aide de la force élastique de la vapeur appartient donc à Salomon de Caus, qui l'avaient publiée 48 ans avant l'auteur anglais, dont la machine est du reste propre à opérer cet effet. M. Robert Stuart, dans son excellente Histoire descriptive de la *machine à feu*, écrite avec une abnégation complète de tout préjugé national, a trouvé qu'on approcherait autant que possible de la description de son compatriote, si l'on groupait deux appareils de Salomon de Caus, de manière à produire par leur jeu alternatif un écoulement

continu. La machine de Denis Papin, né à Blois, vers le milieu du XVIIe siècle, se trouve expliquée fort nettement dans les Actes de Leipsick pour l'année 1688, page 644, et ensuite avec quelques nouveaux développements dans une lettre au comte Guillaume Maurice; Il est constant que Papin a imaginé le premier la machine à vapeur à piston, qu'il a vu le premier que la vapeur aqueuse fournit un moyen simple de faire le vide dans une grande capacité, et qu'il est aussi le premier qui ait songé à combiner dans une même machine à feu l'action de la vapeur élastique avec la propriété dont cette vapeur jouit et qu'il a signalée, de se condenser par le refroidissement. Avant la machine à feu du capitaine Savery, dont la construction date du 25 Juillet 1698, et qui ne présente rien de bien neuf, on n'avait fait aucune expérience en grand dont l'industrie pût tirer un parti avantageux : les essais de cette nature, qui furent faits en présence de la société royale de Londres, en Juin 1690, assurent donc à leur auteur l'honneur d'avoir le premier exécuté sous de grandes dimensions une machine d'épuisement à feu, et d'avoir opéré la condensation de la vapeur par le refroidissement que des aspersions d'eau froide occasionnaient dans les parois extérieures du vase métallique qui la renfermait. La machine de Thomas Newcomen, ou *machine atmosphérique*, est la première qui ait rendu de véritables services à l'industrie, depuis 1705. Elle est à simple effet. James Watt, qui naquit à Greenock en Écosse, l'année 1736, perfectionna successivement les machines de ses devanciers. Cet illustre mécanicien résolut le problème très-important de faire disparaître la nécessité des échauffements et refroidissements successifs, comme dans la machine de Newcomen, et cela par une méthode qui permet de laisser toujours au corps de pompe une température de 100 degrés centigrades : elle consiste à opérer la condensation dans un vase séparé totalement du corps de pompe, et ne communiquant avec lui qu'à l'aide d'un tube étroit; procédé vraiment ingénieux et qui formera toujours le principal titre de Watt à la reconnaissance de la postérité. Il a de plus imaginé une petite pompe mue par la machine même, pour épuiser l'eau qui s'accumule dans le condenseur, et qu'on appelle *pompe à air*, parce qu'elle enlève l'air qui, inévitablement est contenu dans l'eau de la chaudière et dans sa vapeur : cette eau de condensation est très-chaude et c'est avec elle qu'on alimente la chaudière. On obtient par ce moyen une économie de plus de moitié du combustible.

Machine a haute pression. Il n'est pas nécessaire, dans les machines dont nous venons de parler, que la vapeur qui les met en mouvement exerce une pression supérieure à celle de l'atmosphère, et l'on se débarrasse de cette vapeur en la condensant par le refroidissement; opération qui exige l'emploi d'une abondante quantité d'eau froide, mais qui est, dans beaucoup de localités, un grand inconvénient. Papin est le premier qui ait construit une machine dans laquelle la vapeur à haute pression s'échappait dans l'atmosphère, après avoir produit son effet. Cette machine était exclusivement destinée à élever l'eau : Leupold, qui la fit connaître, en a décrit une de même genre, en 1728, dans son *theatrum machin. hydraul.* celle-ci était à piston et à balancier, mais à simple effet. Enfin, en 1802, MM. Trevithick et Vivian imaginèrent, en Angleterre, une machine à haute pression à double effet, qui a été appliquée par eux et par d'autres constructeurs aux voitures sur des ornières en fer.

Bateaux a vapeur. Ces bateaux sont considérés comme une des découvertes les plus importantes des mécaniciens modernes par l'utilité dont ils sont pour la navigation et le commerce. L'Amérique en a déjà obtenu les résultats les plus avantageux. M. Arago, qui a savamment discuté la question de priorité ne balance pas à regarder encore Papin comme le premier qui ait proposé de faire marcher les navires à l'aide de la machine à vapeur, 42 ans avant Jonatham Hull, cité par l'Angleterre pour être l'inventeur.

VAPEURS. On prétend que ce fut un certain abbé Ruccelaï, fils d'un fameux partisan sous Louis XIII, né à Florence d'une famille alliée aux Médicis, qui le premier apporta les vapeurs en France, ou pour mieux dire, qui le premier mit à la mode le mot *vapeurs*, pour désigner ce malaise, ces inquiétudes, compagnes ordinaires de la mollesse et du désœuvrement.

VARSOVIE, en polonais *Warszawa*; ville capitale de la Pologne, composée de la cité, de très-beaux faubourgs et de quatre petites villes nommées Grzyhov, Leszno, Solec et Praga. Varsovie, ville très-ancienne, n'a commencé à prendre quelque importance qu'à l'époque de la réunion de la Lithuanie à la Pologne. La diète, qui se tenait alors à Cracovie, y fut transférée en 1566. Dans le dernier partage en 1795, cette partie de la contrée passa sous la domination de la Prusse, et Varsovie

n'eut que le titre de chef-lieu d'une province jusqu'à la fin de 1806, que Napoléon forma du grand duché de ce nom un État indépendant, mais à la chute de l'empire français, en 1815; cette ville devint la capitale du royaume de Pologne, dépendant de la Russie.

VASES. Les anciens étaient persuadés que les cornes des animaux avaient été les premiers vases dont on s'était servi pour conserver et pour boire les liqueurs; cet usage même a subsisté longtemps chez plusieurs peuples. Galien remarque qu'à Rome, on mesurait l'huile, le vin, le miel et le vinaigre dans des vases de corne; Horace et César en parlent fort clairement. Pline attribue en général le même usage à tous les peuples septentrionaux; Xénophon fait la même remarque à l'égard de plusieurs peuples de l'Asie et de l'Europe. Les anciens poètes représentent toujours les premiers héros buvant dans des cornes : ces sortes de coupes sont encore aujourd'hui fort communes dans la Géorgie. Bartholin assure qu'autrefois, en Danemarck, on ne buvait que dans des cornes de bœuf; et dans une grande partie de l'Afrique, ce sont les seuls vaisseaux que l'on connaisse pour conserver les liqueurs. On ne tarda pas cependant à imaginer les vases de terre cuite : les Phéniciens, les Grecs et plusieurs autres peuples, s'en sont servis.

VASSAL. C'est celui qui a prêté foi et hommage à un seigneur pour raison d'un fief mouvant et dépendant de lui. César nous apprend que la plupart des Germains vivaient de lait, de fromage et de chair; que chez eux personne n'avait de terres ni de limites qui lui fussent propres : ainsi, chez les Germains, il ne pouvait pas y avoir de fiefs; mais, selon Tacite, chaque prince avait une troupe de gens qui s'attachait à lui et le suivait à la guerre. C'est, dit ce auteur, la dignité, c'est la puissance d'être toujours entouré d'une foule de jeunes gens que l'on a choisis : c'est un ornement dans la paix, c'est un rempart dans la guerre. Ces jeunes gens, qu'il nomme *comites* (compagnons), prennent l'engagement sacré de défendre le prince, qui, de son côté, est tenu de leur fournir le cheval du combat et le javelot terrible. Ainsi, chez les Germains, il n'y avait point de fiefs parce que les princes n'avaient point de terres à donner; il y avait des vassaux parce qu'il y avait des hommes fidèles qui étaient liés par leur parole, qui étaient engagés pour le guerre, et qui faisaient à-peu-près le même service que l'on fit depuis pour les fiefs. Depuis Clovis jusqu'au règne de Charles-le-Chauve, un Français n'était vassal que de la patrie. Sous la seconde race, il y avait les grands et les petits vassaux; et Hugues-Capet, à son avènement au trône, fut obligé de les conserver dans la possession de leurs fiefs.

VAUDEVILLE. Sorte de chanson faite sur un air facile à chanter, et dont le sujet est ordinairement quelque aventure, quelque intrigue du temps. Ce mot se trouve écrit dans nos anciens auteurs *va-de-ville*, *voix-de-ville*. *vau-de-ville* et *vau de-vire*. Le vaudeville est d'origine normande, et ce mot vient du nom de *val de Vire*, c'est-à-dire de la vallée de la rivière de Vire, où le foulon Olivier Basselin, qui passe pour l'inventeur de ce genre de poésie, amusait au XV[e] siècle ses compatriotes par ces chansons facétieuses et satiriques. On appelle aussi *vaudeville* une petite comédie dans laquelle le dialogue est semé de vaudevilles. Panard essaya de rassembler dans un cadre quelques chansons qu'il sut lier à une intrigue peu compliquée; il réussit parfaitement, et donna ainsi naissance aux pièces dramatiques appelées *vaudevilles*.

VAUDOIS. Un nommé Pierre de Vaud ou Valdo, selon Bossuet, riche négociant de Lyon, après avoir donné tout son bien aux pauvres, attaqua, vers l'an 1170, les abus de L'Église dominante, et attira à lui un grand nombre de partisans qui, de son nom, furent appelés *Vaudois*. Ces sectateurs, après avoir été exposés, depuis 1209 jusqu'en 1229, à une guerre cruelle, se virent livrés à l'inquisition et une croisade fut suscitée contre eux. Ils se sont éteints.

VEILLEUSES. Les *Veilleuses d'Allemagne* consistent en un petit porte-mèche en fer-blanc à trois bras, qu'on fait surnager à l'huile. On a imaginé, en 1826, une veilleuse sans mèche : elle consiste en une petit capsule très légère en cuivre argenté, garnie au centre d'un petit tube de verre vertical, dans lequel entre l'huile qu'on enflamme avec une allumette. Cette petite veilleuse sans mèches est jolie, mais le tube s'engorgeant facilement, elle est sujette à s'éteindre.

VEINES LACTÉES. Ce sont de petits vaisseaux blancs, longs et transparents, qui des intestins portent le chyle dans le réservoir commun. On croit qu'Hippocrate, Érasistrate et Galien les ont connues; mais Asellius, médecin italien, fut le premier qui publia, en 1622, une description exacte de celles qu'il avait vues dans les animaux, et qui les nomma *veines lactées*, parce que la liqueur qu'elles contiennent res-

semble à du lait. Tulpius est le premier qui les ait vues dans l'homme en 1537.

VÉLIN. Le vélin est une espèce de parchemin qu'on nomme ainsi, parce qu'il est fabriqué de la peau d'un veau mort-né ou de celle d'un veau de lait. Saint Jérome, et après lui la plupart des savants, font honneur de l'invention du vélin à Cratès le grammairien, contemporain d'Attale, et son ambassadeur à Rome. On appelle *papier vélin* celui qui est fabriqué sans vergeures, parce qu'il est uni comme la peau de vélin.

VÉLITES, du latin *velites*. Soldats romains vêtus à la légère ainsi appelés à cause de leur promptitude et de leur légèreté. On les voit figurer pour la première fois dans l'armée romaine au siége de Capoue.

VÉLOCIPÈDES. Cette machine, nommée *draisienne*, destinée aux piétons, est due au baron de Drais, Prussien, et date de 1818.

VÉLOCIPÈDE MARIN. M. Kent, de Glascow, a inventé, en 1821, cette machine; au moyen de laquelle on peut marcher sur l'eau.

VELOURS, du latin *villosus* (velu). Étoffe de soie de coton à poil court et serré. « Outre les étoffes de soie, dit Millin, dont on faisait usage au treizième siècle, et qui étaient brochées en or et en argent, on connaissait, comme aujourd'hui, le velours, le satin, qui se nommait *sanit*, et le taffetas, qu'on appelait *cendal* ou *sendal*. Aussi voit-on, ajoute-t-il, le velours figuré dans les plus anciennes peintures. » On voit à la Bibliothèque du Roi des manuscrits antérieurs au règne de François Ier, qui ont été reliés en velours; et cette étoffe était déjà si commune sous le règne de Henri III, qu'il fut défendu aux États tenus à Blois, en 1576, à tout domestique de porter des habits de velours. Dans le vieux français de nos fabliaux, on lit *veluuil* et *veluyau* pour velours. Saint Louis, qui avait peu de cheveux, se couvrait la tête d'un bonnet de velours cramoisi, orné de glands d'or. Ceci prouve que l'invention du velours est d'une époque bien antérieure à celle que quelques auteurs lui supposent; car ils attribuent cette découverte aux Génois, sous le règne de Louis XII. La fabrique des velours de coton a été imaginée en Angleterre en 1747. La fabrication en a été fort perfectionnée par Fonrobert, négociant de Lyon.

VÉNALITÉ. La vénalité des offices a commencé en France sous le règne de Louis XI. Ce prince manquait d'argent, et, ne sachant plus où en trouver, il fit de grands emprunts sur les officiers, et destitua ceux qui refusaient de lui prêter ce qu'il demandait. Louis XII, en 1499, se disposant à faire valoir ses droits sur le duché de Milan, et cherchant à se procurer l'argent nécessaire, sans augmenter les impôts, vendit plusieurs charges de son royaume; c'étaient celles qu'on appelait *offices royaux*, qui n'étaient point de judicature. Cette innovation est une seconde époque de la vénalité des charges. Le premier soin de François Ier, en montant sur le trône, fut de se disposer à la conquête du Milanais. Pour trouver les fonds nécessaires, il augmenta, en 1515, les impôts, et fixa pour toujours, la vénalité dans les charges de la magistrature. Suprimée par décret de l'Assemblée Nationale du mois d'Août 1789.

VENDÉMIAIRE. Le premier mois de l'année de la république française; il commençait le 22 Septembre et finissait le 21 Octobre. Ce mois est ainsi appelé parce que c'est communément le temps des vendanges.

VENISE, *Venezia*, en allemand Venedig; l'une des deux capitales du royaume lombard-venitien, chef-lieu du gouvernement, de province et de district, et résidence ordinaire d'hiver du vice-roi; située près de l'extrémité septentrionale de l'Adriatique, vers l'embouchure de la Brenta. Cette ville est bâtie sur piloits, au milieu des lagunes auxquelles elle donne son nom, sur plus de quatre-vingts îles réunies par trois cent soixante points : du côté de la terre ferme elle est défendue de toute incursion par les lagunes dans lesquelles sont creusés un grand nombre de canaux; du côté de la mer, elle est précédée d'une longue suite d'îles étroites appelées *littorales*, entre lesquelles sont des passages défendus par de l'artillerie. La prospérité commerciale de Venise remonte au moyen âge : les croisades ouvrirent un champ vaste aux entreprises des Vénitiens, et leur procurèrent la possession de diverses parties de l'empire grec. Depuis la découverte de la route de l'Inde par le cap de Bonne-Espérance, le commerce de cette célèbre cité a graduellement diminué; et aujourd'hui il est moins important que celui de Trieste, et n'a de relations un peu actives qu'avec le Levant et les autres pays qui bordent la Méditerranée. On attribue la fondation de Venise à quelques commerçants de Padoue, qui, cherchant un asile après l'invasion des Lombards, s'arrêtèrent en ce lieu l'an 596. Quelques auteurs, cependant, en font remonter l'origine jusqu'aux Venètes de l'Armonique ou aux Hénètes de la Paphalagonie.

VENTILATEUR. C'est une espèce de soufflet

ou de pompe d'air qui attire tout l'air d'un endroit fermé, et donne lieu à celui du dehors de le remplacer. Hales, célèbre physicien anglais, a inventé cette machine au mois de Mai 1741. Six mois après, Triévald, ingénieur du roi de Suède, écrivit à Mortimer, secrétaire de la société royale de Londres, qu'il avait inventé une machine propre à renouveler l'air des entre-ponts les plus bas des vaisseaux, et dont la moindre pouvait, en une heure de temps, puiser trente-six mille cent soixante-douze pieds cubiques d'air; de sorte que la même idée est venue, à peu près simultanément, à deux personnes fort éloignées l'une de l'autre. Presque dans le même temps un nommé Sutton inventa un ventilateur supérieur, dit-on, à celui de Hales, mais il n'eut pas assez de crédit pour le faire adopter.

VENTOSE. C'était le sixième mois de l'année dans le calendrier de la république française; il commençait le 19 Février et finissait le 20 Mars. On lui a donné ce nom à cause des vents qui soufflent ordinairement dans ce mois.

VENTOUSE. Nom d'un vase qu'on applique sur quelque partie du corps, après l'avoir échauffée, pour attirer les humeurs du dedans au dehors. Les ventouses ont été employées de tout temps en médecine dans un grand nombre de maladies. Rien ne prouve mieux l'ancienneté et l'efficacité de ce remède qu'un passage d'Hérodote, rapporté par Oribasse dans ses collections médicales. Au magnifique éloge qu'il fait des propriétés des ventouses, on peut ajouter qu'Hippocrate et les autres anciens en parlent, d'après leur expérience, comme du remède le plus propre à détourner le sang d'une partie sur une autre, et en général à produire des révulsions et des évacutions très-utiles. On donne aussi le nom de *ventouse* à un soupirail pratiqué sous la tablette ou aux deux angles de l'âtre d'une cheminée pour chasser la fumée; ce soupirail est de l'invention de M. Perrault.

VENTRILOQUE. Ce nom est formé des deux mots latins *venter* (ventre), *loqui* (parler). Cet art de parler la bouche fermée et de sembler tirer les paroles du ventre n'était point inconnu chez les anciens; indépendamment des pythonisses qui employaient ce moyen pour rendre leurs oracles, l'histoire fait mention d'un certain Eurycle, reconnu ventriloque, et qui passait pour devin à Athènes.

VENTS. Les changements qui interviennent dans la pesanteur spécifique et dans le ressort de l'air, par les causes qui agissent inégalement sur ses différentes parties, donnent naissance aux *vents*, en déplaçant une portion de ce fluide et en lui communiquant un mouvement progressif. L'intensité de la force du vent varie entre des limites très-étendues, depuis l'agitation légère qui produit le zéphyr jusqu'au mouvement impétueux d'où naissent les ouragans. Dans ce qu'on peut appeler un vent doux, l'air parcourt de soixante-six à quatre-vingt-trois pouces dans une seconde; dans un vent élevé, la vitesse varie de quarante-un à quarante-huit pieds; enfin, dans un ouragan qui renverse les édifices et déracine les arbres, la vitesse s'élève à cent trente-huit pieds par seconde (plus de vingt-neuf lieues par heure). Les plus anciens auteur n'ont connu que quatre vents principaux, qu'ils faisaient sortir des quatre points cardinaux du monde, qui sont : l'*Orient* l'*Occident*, le *Midi*, et le *Septentrion*. Homère n'en nomme que quatre. Les Latins les ont appelés, comme lui, *Curus*, *Zephyrus*, *Notus*, et *Boreas*. Dans la suite on en ajouta quatre autres qu'on plaça entre les premiers, et le nombre en fut fixé à huit chez les Grecs. Les Romains enchérirent. On voyait à Caiéte, aujourd'hui Gaëte au royaume de Naples, une colonne à douze faces, sur chacune desquelles était gravé le nom d'un vent. Les modernes en ont désigné beaucoup plus que les anciens, puisqu'ils en comptent trente-deux. L'on suppose la circonférence du même cercle divisée en trente-deux parties égales par seize rayons, ce qui donne, en allant de la circonférence au centre, trente-deux directions, que l'on a nommées *airs* ou *rumbs* de vents, et dont l'ensemble forme la *rose des vents*. Les dénominations de *Sud*, *Est*, *Nord* et *Ouest*, données encore aujourd'hui aux vents qui soufflent de ces points de l'horizon, leur furent, dit-on, appliquées par Charlemagne.

VÉNUS. *Voyez* Planètes.

VÊPRES. Les vêpres, ainsi nommées du latin *vesper* (soir), sont de la plus haute antiquité dans l'Eglise; elles ont été instituées pour honorer la mémoire de la sépulture de Jésus-Christ ou de sa descente de la croix; c'est ce que porte la glose *Vesperat deponi*. Cassien dit que les moines d'Égypte y récitaient douze psaumes.

Vêpres Siciliennes. C'est le nom qu'on a donné au massacre qui se fit en Sicile de tous les Français, en l'année 1282, le jour de Pâques, et dont le signal fut le premier coup de cloche qui sonna les vêpres. On a donné, à-peu-près dans le même sens, le nom de *Matines fran-*

çaises au massacre de la Saint-Barthélemi en 1572 ; et celui de *matines de Moscou*, au carnage que firent les Moscovites de Démétrius, et de tous les Polonais ses adhérents qui étaient à Moscou, le 27 Mai 1600, à six heures du matin.

VÉRATRINE. Alcali végétal découvert dans la cévadille, en 1818, par MM. Pelletier et Caventou.

VERMICELLE. On nomme ainsi à cause de sa forme qui ressemble à un ver, une pâte de gruau de froment légèrement salée, réduite en filets pour être employée dans les potages. Les Italiens passent pour l'avoir inventée. Le macaroni est une espèce de vermicelle.

VERNIER. Quel que soit le nombre des parties égales tracées sur la circonférence d'un cercle, il importe souvent de pouvoir estimer avec exactitude des fractions de l'une de ces parties ; et c'est à quoi l'on parvient très-aisément au moyen du procédé imaginé dans le seizième siècle par un artiste français nommé *Vernier*. Il consiste simplement à adapter aux instruments destinés à la mesure des angles et des longueurs, une petite pièce de métal embrassant un arc du limbe, et divisée en autant de parties égales, plus une, qu'il en existe sur cet arc. Cette petite *échelle* est depuis lors jointe aux intruments de géodésie et d'astronomie. Elle a longtemps porté le nom de *Nonius*, parce que Pierre *Nunes*, astronome portugais, mort en 1577, est auteur d'un moyen très-ingénieux aussi pour estimer les parties de degré ; mais il est moins simple et moins commode que le précédent.

VERNIS. L'art de composer le vernis a été longtemps ignoré en Europe. Ce n'est qu'au seizième siècle que les missionnaires jésuites étant entrés dans la Chine, on commença à connaître le vernis, qui est devenu l'objet de tant de recherches. Ce vernis est une résine qui découle d'un arbre nommé au Japon *sitzdsiu*, et *tsichu* à la Chine. Depuis ce qu'en ont publié, au dix-septième siècle, le père Martini et le père Kircher dans leurs ouvrages, il est incroyable combien l'on s'est exercé en Europe pour trouver un vernis supérieur à celui-là, soit en le perfectionnant, soit en imaginant différentes combinaisons de gommes, de résines, etc. Le vernis sur terre cuite a été trouvé par un potier de Schelestadt, dans la haute-Alsace, au treizième siècle. On distingue en général deux sortes de vernis : les vernis *gras* et les vernis *dessicatifs*. C'est à M. de Laloge qu'on a dû les premiers tapis vernis qui se mettent sur les tables, les pianos, les commodes, les consoles. *Voyez* Spa.

VÉROLE (*Petite-*). On écrivait autrefois *variole*, ce qui était plus conforme à l'étymologie latine : cette dénomination commence à reprendre faveur. Il paraît que la petite-vérole était inconnue aux anciens. Hippocrate, Galien, ne prescrivent ni l'un ni l'autre de règles pour le traitement de cette maladie. Dans les descriptions de tant de personnages de l'antiquité, il ne s'en trouve pas un qui soit caractérisé par des marques de la petite-vérole au visage. Les Romains paraissent également avoir ignoré cette maladie, à moins que leurs médecins n'aient regardé ces éruptions comme un vice accessoire à la fièvre, et qu'ils ne les aient confondues avec d'autres fièvres éruptives dont ils nous parlent. On croit que cette maladie est originaire d'Éthiope, et qu'elle parut pour la première fois en Arabie, en 572. On conjecture que c'est là que la prirent les Sarrasins, qui ensuite la portèrent chez les Orientaux, d'où elle se propagea à la Chine et jusque sur les confins de l'Asie. C'est vers le dixième siècle, dit-on, que nos pères allèrent en Asie chercher cette active contagion. D'autres auteurs font remonter son introduction en Europe, avant les croisades ; ils pensent que la petite-vérole traversa la Méditerranée, et nous fut apportée, dès le huitième siècle, au temps de la conquête des Espagnes par les Maures. Les Hollandais la portèrent aux Indes et chez les Hottentots, lorsqu'ils conquirent le Cap de Bonne-Espérance en 1648. Christophe Colomb l'a transportée au Nouveau-Monde. L'inoculation, puis la vaccine, ont arrêté les ravages de la petite-vérole. *Voyez* Inoculation, Vaccine.

VÉRONIQUE. Cette plante se trouve abondamment dans toute l'Europe. Elle est vivace, amère, passe pour être sudorifique, vulnéraire, diurétique et astringente.

VERRE. On sait que le verre est un produit qu'on obtient en exposant un mélange de silice et de différentes matières à l'action d'un feu violent suffisamment continué. Tout porte à croire que le verre fut connu dès les temps les plus reculés : il en est parlé dans les livres de Moïse et de Job. Aristote demande pourquoi nous voyons au travers du verre, et pourquoi le verre ne peut se plier. Lucrèce est le premier poète latin qui parle du verre et de sa transparence. Pline dit que des marchands de nitre, qui traversaient la Phénicie, s'étant arrêtés sur les bords du fleuve Bélus pour y faire cuire leur viande, mirent, au défaut de pierres, des

morceaux de nitre pour soutenir leurs vases, et que ce nitre, mêlé avec le sable, ayant été embrasé par le feu, se fondit et forma une liqueur transparente et claire qui se figea et donna la première idée du verre. On lit également dans Pline, que Sidon fut la première ville fameuse par sa verrerie, et qu'on ne commença à faire du verre à Rome que sous Tibère. Le même historien nous apprend que, sous le règne de Néron, on inventa l'art de faire des vases et des coupes de verre blanc transparent : ces vases se tiraient d'Alexandrie et étaient d'un prix immense. Malgré ces passages, De Pauw croit que les Égyptiens sont, de tous les anciens peuples, ceux qui ont le mieux travaillé le verre, et que la verrerie de la grande Diospolis, capitale de la Thébaïde, est, dans l'ordre des temps, la première fabrique régulière de cette espèce. Les anciens, selon Winckelmann, ont porté l'art de la verrerie à un plus haut point de perfection qu'il ne l'a été dans les temps modernes. Outre les vaisseaux dont on se servait pour l'usage ordinaire, et dont il se trouve une grande quantité au cabinet d'Herculanum, on en voit encore qui étaient destinés à conserver les cendres des morts. Sir William Hamilton, ambassadeur d'Angleterre à la cour de Naples, possédait les deux plus grands vases de verre qu'on ait conservés entiers; l'un, passant la hauteur de deux palmes et demie, s'est trouvé dans un tombeau près de Pozzuoli; l'autre, plus petit, a été découvert à Cumes. Indépendamment de ces vases de verre, les anciens, au rapport du même antiquaire, employaient cette matière pour paver les salles de leurs maisons : à cet effet, ils ne se servaient pas seulement de verres d'une seule couleur, ils en prenaient aussi de colorés, et en composaient des espèces de mosaïques.

L'art de la verrerie paraît avoir passé successivement d'Italie en France, et de France en Angleterre. Ce fut en 674 que les fabriques de verre furent introduites de France en Angleterre, à l'occasion de la construction de la nouvelle abbaye de Wiremouth, dont l'église fut bâtie par des maçons et architectes de France, d'après le goût romain.

Verre coloré. Les verres de couleur ne sont que des verres ordinaires auxquels on ajoute, quand on les fabrique, une certaine quantité d'oxide colorant. Ces verres s'emploient comme verres à vitres : on en remarque beaucoup dans les anciens temples : on les emploie encore pour imiter les pierres précieuses; et l'art est si avancé à cet égard, qu'on ne peut distinguer les pierres naturelles des artificielles, qu'en ce que celles-ci sont moins dures que celles-là.

VERSAILLES, chef-lieu du département de Seine-et-Oise. Versailles n'était autrefois qu'un prieuré dépendant de Saint-Magloire. En 1630, Louis XIII acheta 60,000 livres la terre de Versailles, et y fit bâtir un petit château pour loger ses équipages de chasse. Ce n'était qu'une maison de campagne ; mais Louis XIV, la trouvant à son gré, fit de la terre une ville, et du petit château un superbe palais, dans lequel J. Hardouin Mansard et Charles Lebrun ont déployé leurs talents; ce palais est embelli de magnifiques jardins, tracés par Le Nôtre; il va être transformé en un musée où seront exposés diverses productions nationales de différents âges, etc.

VERT. Jusqu'aux premières années du XIX[e] siècle la couleur verte n'avait pu être obtenue dans les étoffes imprimées que par deux applications successives de bleu sur jaune ou de jaune sur bleu. La découverte du vert solide produit par une seule application eut lieu en France en 1810 dans la manufacture de M. Oberkampf.

VERT-DE-GRIS. Combinaison de l'oxide de cuivre avec l'acide de vinaigre. On l'emploie beaucoup en teinture et en peinture. Autrefois le vert-de-gris se préparait uniquement à Montpellier, d'après l'opinion où l'on était que les caves de cette ville étaient seules propres à cette opération; aujourd'hui on en fabrique à Grenoble et ailleurs.

VERTUGADIN, par corruption pour *vertugardien*. C'est au règne de Louis XIII que nous devons les vertugadins, espèce de vêtement de femme : les jupes, enflées par des cerceaux, formaient un cylindre. A cette mode ridicule succédèrent les paniers, qui n'étaient pas de meilleur goût.

VESPER (*Ile de*). Cette île fut découverte, en 1702, par Roggewan.

VESTA, découverte, le 19 Mars 1807, à Brême, par le docteur Olbers, astronome distingué. Cette planète, qui a reçu le nom de *Vesta*, paraissait alors comme une étoile de cinq à sixième grandeur, d'une lumière blanche et pure, en quoi elle diffère des trois autres (découvertes depuis le 1[er] Janvier 1800), c'est-à-dire de Cérès, Pallas et Junon, qui paraissent enveloppées d'une atmosphère épaisse. Elle est un peu plus voisine du soleil. *Voyez* Planètes.

VESTALES. Ces prêtresses, dont l'ordre venait originairement d'Albe, furent établies à Rome par Numa Pompilius. Ce législateur n'en

avait d'abord institué que quatre; Servius Tullius, suivant Plutarque, ou Tarquin l'Ancien, selon Valère Maxime et Denys d'Halicarnasse, en ajouta deux. L'occupation la plus importante des vestales était la garde du feu sacré allumé en l'honneur de la déesse Vesta.

VESTIBULE du latin *vestibulum*. Le culte de *Vesta* et du feu fut apporté de Phrygie en Italie par Enée et les autres Troyens qui y abordèrent. Virgile observe qu'Enée, avant de sortir du palais de son père, avait retiré le feu du foyer sacré. Aussi chaque particulier prit-il soin dans la suite d'entretenir le feu de *Vesta* à la porte de sa maison; et c'est de là, selon Ovide, qu'est venu le nom de *vestibule*.

VESTIUM. Ce nouveau métal a été découvert dans la platine en grains, en 1808, par un chimiste allemand. Il a été appelé *vestium*, du nom de *Vesta*, donné à la planète découverte par Olbers.

VÉSUVE. Volcan situé dans le royaume de Naples, à trois lieues Est-Sud-Est de la ville et dont la hauteur au-dessus de la mer est de 1198 mètres. Le sommet, déchiré par une suite d'effroyables convulsions est jonché de ses propres fragments. C'est le seul volcan actuellement en ignition sur la partie continentale de l'Europe; il s'est éteint et rallumé à plusieurs reprises. Avant le règne de Titus, cette montagne n'était citée que pour son étonnante fécondité. Vitruve et Diodore de Sicile, qui vivaient du temps d'Auguste, disent, il est vrai, d'après des témoignages historiques, que le Vésuve avait anciennement vomi des feux comme l'Etna : mais ces souvenirs se rapportaient à des époques si reculées qu'ils étaient presque effacés. Ce fut en l'an 79 de l'ère chrétienne, le 24 Août, que le Vésuve se rouvrit. Pline le naturaliste périt victime de la curiosité que cet imposant phénomène lui avait inspirée. Depuis lors le volcan resta enflammé pendant un millier d'années. Plus tard, il parut s'être éteint totalement, et à tel point qu'en 1611 la montagne était habitée jusque près de son sommet, et qu'il existait un taillis ainsi qu'un petit lac dans l'intérieur du cratère. On compte une trentaine d'éruptions principales; les plus fameuses, après celle de l'an 79, arrivèrent en 1631, 1794 et 1819; dernièrement même (Avril 1835), une grande éruption a jeté l'épouvante jusque dans Naples.

VÉTÉRINAIRE (*Médecine*), du latin *veterinaria*, dérivé de *veterina* (bêtes de somme, de trait); *medecina veterinaria* se trouve dans Columelle. « Au temps de Pline et de Columelle, on comprenait le cheval, l'âne, le mulet et le bœuf sous le nom générique de *veterina*. On appelait vétérinaires non seulement les hommes chargés du soin de ces animaux, mais aussi toutes les choses qui les concernaient. Ceux qui traitaient ces mêmes animaux dans leurs maladies étaient des médecins vétérinaires. » Dans les temps modernes, la France peut être regardée comme le berceau de la médecine vétérinaire. Déjà, en 1762, une école vétérinaire avait été ouverte, à Lyon, par les soins de M. Bourgelat, écuyer du roi; et de nos jours non seulement cette école a reçu un grand degré d'accroissement, mais une nouvelle école, non moins célèbre, a été établie à Alfort; et, depuis peu d'années, un élève de l'école d'Alfort est fondateur et directeur d'une institution du même genre à Madrid. Un autre élève d'Alfort a fondé aussi une école vétérinaire à Bruxelles.

VICAIRE. Dans l'empire romain, c'était un lieutenant que l'empereur envoyait dans les provinces qui n'étaient point régies par un gouverneur; aujourd'hui, *vicaire* se dit particulièment de ceux qui soulagent les évêques et les curés dans l'exercice de leurs fonctions. Les papes eurent au XIIe siècle le titre de *vicaires de Jésus-Christ*.

VICOMTE, vient de *vice-comte*, tiré du latin *vicem comitis gerens*. Le titre de *vicomte* fut d'abord donné aux lieutenants ou vicaires des comtes, qui, chargés en même temps du commandement des armées et de l'administration de la justice, abandonnèrent cette dernière partie aux soins des vicomtes. Le titre de *vicomte* était connu en France dès l'an 819, sous le règne de Louis-le-Débonnaire. En Angleterre, cette qualification n'a commencé à paraître que vers l'an 1430.

VIDAME. Ce mot vient du latin *vicedominus* (vice-seigneur), c'est-à-dire, *vicaire* ou *lieutenant du seigneur*. On croit que les vidames ont pris leur origine des anciens économes établis autrefois dans les évêchés pour avoir soin du temporel et pour défendre les ecclésiastiques : c'est pourquoi on les appelait *avoués* et *défenseurs de l'Église*. Le vidame était à l'égard de l'évêque ce qu'était le vicomte à l'égard du comte, avec cette différence cependant, que sous un même comte il pouvait y avoir plusieurs vicomtes, et que ceux-ci n'avaient pas la plénitude de l'administration de la justice, au lieu que dans chaque évêché il n'y avait qu'un seul vidame. On trouve dès l'an 851 le titre de vidame pris par des seigneurs du diocèse de Narbonne.

VIELLE. Cet instrument tire son origine de la lyre des anciens. Les Grecs le nommaient *sambuké*, les Latins *sambuca*, et nos anciens Français lui donnaient le nom de *sambuque*. Jean de Meun, dans son *roman de la Rose*, attribue à la vielle les prodiges opérés par Orphée; et Alexandre de Paris dans son roman d'*Alexandre-le-Grand*, décrivant les fêtes que l'on fit pour recevoir ce prince dans une ville où il entra victorieux, parle d'un joueur de vielle qui charmait tout le monde par la mélodie de ses chants, et par celle de l'instrument avec lequel il les accompagnait. Mais il est assez probable que ce que les Grecs appelaient *sambuké*, les latins *sambuca*, et ce que nous avons d'abord appelé *sambuque* et ensuite *vielle*, ne ressemblait pas à l'instrument qui porte maintenant ce nom. Quoi qu'il en soit la vielle, dont J.-J. Rousseau fait honneur à Gui d'Arezzo, commença à être goûtée en France vers l'an 1085: dans le siècle suivant elle fut admise dans les meilleurs concerts. Sous le règne de Saint Louis, elle accompagnait les voix, animait les danses, faisait l'objet de l'amusement des plus grands seigneurs. Vers l'an 1674, Janot et la Rose rétablirent la vielle dans son ancien crédit, et obtinrent les applaudissements de la cour de Louis XIV. La mécanique fut perfectionnée en 1716 par le sieur Barton, luthier. Cet artiste sut aussi en embellir la forme, et par là déterminer les dames à en faire leur amusement.

VIENNE, *Wien*, VINDOBONA. Ville capitale de l'empire et de l'archiduché d'Autriche, sur la rive droite du Danube, qui y reçoit la petite rivière de Vienne. Cette ville, nommé anciennement *Vindobona*, était compris dans la Pannonie supérieure: elle fut pendant longtemps une des stations des légions romaines, qui l'appelèrent aussi *Flaviana-Castra*, *Juliobona*, *Fabiana*, *Cæsarea*, et elle devint ensuite la proie des Turcs et des Huns. Réunie à l'empire de Charlemagne sous la domination de ses margraves et de ses ducs, elle s'agrandit peu-à-peu. En 1484, les Hongrois s'en rendirent maîtres. Sous le règne de Maximilien, elle devint la résidence habituelle de la maison d'Autriche.

VIGILES. Du latin *vigiliæ* (veilles, veillées). C'est ainsi qu'on nomme les jours qui précèdent immédiatement les fêtes solennelles. Leur origine est attribuée à une coutume de l'ancienne église, suivant laquelle les fidèles s'assemblaient la veille de Pâques pour prier et veiller ensemble en attendant l'office que l'on faisait de grand matin en mémoire de la résurrection de Jésus-Christ. Par la suite les Chrétiens firent la même chose à d'autres fêtes; mais comme il s'était glissé des abus dans ces assemblées, elles furent défendues par un concile tenu en 1322, et, à leur place on institua des jeûnes qui jusqu'à présent ont retenu le nom de *vigiles*.

VIGNE. La culture de la vigne fut l'objet des soins des plus anciens peuples. L'histoire sainte nous présente Noé comme l'inventeur de l'art de faire le vin, et nous apprend qu'il y avait dans la Palestine d'excellents vignobles, entre autres ceux de Sorec, de Sébama, de Jazer, d'Abel et de Chelbon. Les Égyptiens apprirent d'Osiris la manière de planter la vigne et de faire le vin. Servius et Eutrope attribuent à Bacchus la découverte du vin. Properce et quelques autres écrivains en font honneur à Icare, père de Pénélope; et Athénée dit que la première vigne fut plantée en Sicile sur le mont Etna. La culture de la vigne, connue dans la Grèce sous les Titans, fut négligée après eux; mais Cadmus la remit en vogue dans la Béotie, 1519 ans avant l'ère chrétienne, et lors de la guerre de Troie, les Grecs tiraient beaucoup d'argent de leurs vins. La vigne formait un objet intéressant de l'agriculture romaine. Numa passait pour être le premier qui enseigna à tailler la vigne. Les Gaulois, longtemps avant Domitien, connaissaient la culture des vignes, puisque cet empereur les fit arracher; mais Probus et Julien les firent replanter. Les anciens naturalistes et les voyageurs modernes sont d'accord entre eux sur la longueur et sur les étonnantes proportions de la vigne dans son état agreste. Strabon rapporte qu'on voyait, dans la Margiane, des ceps d'une telle grosseur que deux hommes pouvaient à peine en embrasser la tige. Pline nous dit que les anciens l'avaient classée parmi les arbres, à cause du volume auquel elle est susceptible de parvenir. Les modernes savent que les grandes portes de la cathédrale de Ravenne sont construites en bois de vigne, dont les planches ont plus de deux toises de hauteur sur dix à douze pouces de largeur.

VILEBREQUIN. Pline attribue aux Gaulois l'invention de cet outil.

VILLANELLE. Ce mot vient de l'italien *villanella*, et est dérivé de *villanello* (paysan), ou de l'espagnol *vilano*. C'est une sorte de poésie pastorale dont tous les couplets finissent par le même refrain.

VIN. Les pressoirs sont de la plus haute antiquité. L'usage en était connu dès le temps de Job; mais on ne sait pas comment ces machines

étaient faites. « Les anciens, dit M. Chaptal (*Chimie appliquée à l'agriculture*), séparaient avec soin les divers sucs qu'on peut extraire du raisin, et les faisaient fermenter séparément. Le premier, qui coule par la plus légère pression, et qui provient du raisin le plus mûr, fournissait le meilleur de leurs vins, qu'ils appelaient *protopon, mustum sponte defluens antequam calcentur uvœ* (moût qui coule de lui-même avant que les grappes soient pressées). Baccius a décrit ce procédé employé par les Italiens; cette première liqueur, les Italiens l'appellent *lacryma* (mère-goutte); il peut-être bu en sortant de la cuve. Les vins grecs étaient célèbres dans l'antiquité; les poètes qui les ont chantés les estimaient les meilleurs de l'univers, surtout ceux des îles de Crète ou Candie, de Chypre, de Lesbos, de Chio. Ceux de Chypre sont encore aujourd'hui fort estimés. Les Romains avaient des vins de plusieurs sortes. Le seul territoire de Capoue fournissait les vins de Massique, de Calène, de Formie, de Cécube et de Falerne, si vantés dans Horace. Nos ancêtres ne buvaient que le vin qu'ils recueillaient de leurs vignes. Louis-le-Jeune faisait des largesses de son vin d'Orléans; Henri Ier voulait toujours en avoir lorsqu'il allait à la guerre. Les crûs de la Champagne, de la Bourgogne, du Dauphiné, du Lyonnais et du Bordelais, et ceux de Languedoc, de la Provence et du Roussillon, climats favorisés par le ciel ont une véritable réputation, et sont recherchés de tous les pays. L'Espagne compte parmi ses meilleurs vins ceux de *Rota*, d'*Alicante* et de *Xérès*. En Portugal, les vins naturels du *Douro* ont des qualités précieuses. En Allemagne, les vins du Rhin méritent une mention honorable, à cause de leur excellente qualité. Les vins de Hongrie seraient excellents si la culture des vignes et la fabrication de leurs produits n'y étaient pas encore négligées. Cependant le vin de *Tokai* a acquis une grande réputation. C'est avec des raisins à demi séchés qu'on prépare ce vin. Sans nous arrêter à faire le dénombrement des vins qui jouissent d'une célébrité, tels que ceux de *Madère*, de *Perse*, et du *Cap de Bonne-Espérance*, nous ferons seulement connaître que les provinces septentrionales de l'Amérique sont très riches en vignobles, et que l'on trouve des vignes sauvages dans toutes les forêts des États-Unis et du Canada, depuis les bords du Mississipi jusqu'aux rives du lac Érié.

VIN (*Abstinence du*). Chez tous les peuples de l'antiquité, l'abstinence du vin était une des lois sévères que leur imposaient les plus sages législateurs. Dans la Judée, un des principaux vœux des Nazaréens était de s'en abstenir. Suivant Xénophon, on n'en donnait pas aux jeunes Perses durant tout le temps qu'ils fréquentaient les écoles. Les Crétois pareillement l'interdisaient dans les mêmes circonstances. Enfin, au rapport de Pline et d'Aulu-Gelle, dans les premiers temps de la république romaine, toutes les dames devaient s'abstenir du vin. On connaît la loi de Zaleucus, par laquelle, chez les Locres épizéphyriens, l'usage du vin, excepté le cas de maladie, était généralement interdit sous peine de mort. Le Coran défend le vin à tous les fidèles.

VINAIGRE. Second produit de la fermentation que subit le moût du raisin, et qu'on appelle la *fermentation acéteuse*. L'analyse chimique a fait reconnaître que l'acide acétique existe dans tous les vins; et depuis que la nature du vinaigre est ainsi mieux connue, on est parvenu a en obtenir avec le poiré, le cidre, la bière, l'hydromel, le lait, etc. On en retire également du bois par sa distillation en grand, pour l'usage des arts qui employaient auparavant le vinaigre de vin; mais il n'a jamais l'arôme et le moelleux de ce dernier, et pris avec excès il peut devenir très-nuisible. Les anciens ont fait un grand éloge du vinaigre. En 1742, un nommé Lecomte, fabriqua le premier vinaigre blanc. C'est seulement de 1800 que datent les premières expériences, qui eurent pour objet d'extraire du bois l'acide acétique appelé aussi acide pyroligneux.

VINCENNES, bourg et château-fort de France, à trois quarts de lieue des murs de Paris, à l'entrée du bois de Vincennes. Le château est très-ancien, et n'était, dans l'origine, qu'un rendez-vous de chasse. Philippe-Auguste en fit une place forte en l'entourant de murs et en construisant le donjon. Saint Louis l'habita longtemps avec sa mère et son épouse. Depuis Saint Louis jusqu'à Louis XIV, il reçut de grandes améliorations. Louis XV y séjourna pendant la première année de son règne, et ensuite il a presque toujours servi de prison.

VIOLE. Instrument de musique à cordes, dont on ignore l'origine. Le père du célèbre Ferabosco, excellent joueur de lyre, en Angleterre, y fit connaître le premier l'usage de la la viole, et c'est de l'Angleterre que les premières violes nous sont venues. Cet instrument n'avait autrefois que six cordes; Sainte-Colombe, musicien français, et maître du célèbre Marais, y ajouta une septième corde, vers la fin de l'avant-dernier siècle.

VIOLETTE. La violette a été célébrée dans tous les temps par les poètes.

VIOLON. L'origine de cet instrument, probablement inconnu aux anciens, puisqu'il paraît que ce que les antiquaires ont pris pour les violons, dans des tableaux ou sur des statues, n'était autre chose que des lyres, remonte aux premiers temps de la monarchie française. Ce qu'il y a de certain c'est que le violon était connu au temps des croisades. On trouve dans la bibliothèque royale de Paris un manuscrit de chansons du roi de Navarre, comte de Champagne, où ce prince est représenté jouant d'un instrument qui a la forme de notre violon : les dames s'accompagnaient elles-mêmes avec cet instrument, et l'on en voit plusieurs représentations sur divers monuments. Pendant longtemps on ne mit que trois cordes au violon, qu'alors on nommait *rebec*. On ignore l'époque précise à laquelle la quatrième corde fut invariablement ajoutée. Laborde pense que ce fut dans le XVI[e] siècle. Il se fonde sur ce que les meilleurs violons que nous ayons sont encore ceux que Charles IX, roi de France, fit faire à Crémone par le fameux Amati, et que ce sont encore les plus beaux modèles possibles. Le premier qui a débrouillé l'art très-difficile de jouer du violon est un musicien nommé Jean-Marie Leclair, né à Lyon en 1697 ; il a fait apercevoir dans cet instrument des beautés inconnues jusqu'alors. Mais il y a loin sans doute des succès de cet artiste à ceux qu'ont obtenus de nos jours les Mestrino, les Pugnani, les Viotti, les Rode, les Lafont, les Bériot, les Kreutzer, les Baillot, les Habeneck, les Paganini.

VIOLONCELLE. Cet instrument de musique à cordes fut inventé par un Italien, nommé Buonocini, maître de chapelle du roi de Portugal, et fut apporté en France, ou du moins mis en vogue, dans l'avant-dernier siècle, par les sieurs Batistin Struk et l'Abbé, tous deux excellents artistes.

VIRELAI. Sorte d'ancienne poésie française, dont on attribue l'invention aux Picards. Le virelai, dans son origine, ainsi que l'indique le mot *virer*, était un *lai* sur lequel le poète retournait par des vers de même mesure, et sous les deux mêmes rimes qu'il avait d'abord adoptées, avec cette différence cependant, que celle qui avait dominé dans le *lai* servait à terminer les couplets dans le *virelai*, tandis que celle qui avait servi à terminer les couplets dans le *lai* devenait dominante dans le *virelai*. « Le *virelai*, comme il se pratique aujourd'hui, dit le P. Mourgues, tourne sur deux rimes seulement, dont la première doit dominer dans toute la pièce; l'autre ne vient que de temps en temps, pour faire un peu de variété... »

VIRGINIE, *Virginia*, un des États-Unis d'Amérique, dans la région des états méridionaux (*southern states*). Le nom de Virginie fut d'abord donné à toute la contrée, qui forma ensuite les treize colonies anglaises de l'Amérique septentrionale ; Walter Raleih l'avait imposé à ce pays en l'honneur de la reine Élisabeth qui ne fut point mariée. Ce fut en 1607, que se fit le premier établissement dans le territoire correspondant à l'état actuel ; lequel fut souvent contrarié par les Indiens.

VIS. On appelle de ce nom l'une des six machines simples employées en mécanique. La vis qui porte le nom d'*Archimède* est une machine propre à élever les eaux ; elle fut inventée par ce grand géomètre de l'antiquité. On appelle aussi *vis sans fin* une vis dont l'action est continue du même sens ; elle diffère en cela de la vis ordinaire, qui cesse de tourner lorsqu'elle est entrée dans l'écrou de toute sa longueur.

VISIGOTHS. Ce peuple, venu de la Scandinavie, et qui faisait partie de la nation des Goths, s'appela d'abord *Westergoth* ou Goth occidental, d'où, par corruption, on l'a nommé *Visigoth*, parce qu'il habitait originairement la partie occidentale de la Suède, du côté du Danemarck. Après que ce peuple eut changé plusieurs fois de demeure, l'empereur Théodose lui accorda des terres en Thrace ; de là il fit plusieurs incursions en Italie, enfin, en 410, sous la conduite d'Alaric, il prit et pilla la ville de Rome. Après la mort d'Alaric, les Visigoths élurent pour roi Ataulphe, son beau-frère, lequel alla faire une invasion dans les Gaules et en Espagne, où ils fondèrent, en 418, une monarchie puissante dont Toulouse était la capitale. Lorsqu'ils eurent chassé d'Espagne les Alains et les Suèves, ils soutinrent la guerre contre les Romains, qu'ils dépouillèrent totalement de ce royaume. La puissance des Visigoths dura dans les Gaules jusqu'à l'an 507, où Clovis tua leur roi Alaric, dans la bataille de Vouglé, près de Poitiers, et se rendit maître de la plus grande partie de ses états. La puissance des Visigoths subsista en Espagne jusqu'à la conquête de ce royaume par les Maures.

VISIR (*Grand-*), premier ministre de la Porte ottomane. Ce fut Amurat I[er] qui, en 1370, établit cette dignité. Le grand-visir nomme à

toutes les charges de l'Empire, excepté à celles de judicature. Il a sous lui six autres visirs qui sont conseillers du divan ou du conseil du grand-seigneur.

VISITATION DE LA VIERGE. Cette fête fut instituée par le pape Urbain, en 1389.

VITRES. On est surpris avec raison que les anciens n'aient point employé le verre pour leurs fenêtres. Le verre cependant était en usage chez eux : sans parler des glaces et miroirs dont les chambres étaient parées, on employait le verre pour faire des vases, des tasses, des gobelets, qui imitaient parfaitement le cristal, et qui n'étaient pas un des moindres ornements des buffets. Les riches mettaient à leurs fenêtres des pierres transparentes, telles que l'agate, l'albâtre, la phengite, le talc, etc., *voyez* SPÉCULAIRES ; et les pauvres étaient exposés aux incommodités du froid et du vent. Chez les modernes, c'est dans les pays froids que l'usage des vitres a été, sinon inventé, du moins généralement adopté, et cet usage était déjà pratiqué vers la fin du IV[e] siècle, puisque Saint Jérôme en fait mention. Les Orientaux, chez qui tous les arts ont pris naissance, se servaient, au lieu de vitres, de jalousies ou de rideaux : c'est ce qu'on voit encore dans la Turquie asiatique et à la Chine, où les fenêtres ne se ferment qu'avec des étoffes fines enduites d'une cire luisante. *Voyez* VERRE et PEINTURE SUR VERRE.

VIVIER. L'invention des viviers, pour nourrir le poisson, est due à Hirrius, édile romain, et fournisseur de la table de César.

VOEU. L'usage des vœux remonte à la plus haute antiquité ; et cet usage était si fréquent chez les Grecs et chez les Romains, que les anciens monuments offrent des preuves fréquentes de l'accomplissement de ces promesses dictées par la religion ou par la superstition. *Voyez* TABLES VOTIVES.

VOEUX DE RELIGION. Ces vœux sont ordinairement au nombre de trois, savoir : celui de chasteté, celui de pauvreté et celui d'obéissance ; les religieuses font en outre vœu de clôture. Quelques auteurs attribuent l'établissement des vœux de religion à Saint Basile, qui vivait au milieu du IV[e] siècle.

VOEU DU PAON *ou* DU FAISAN (*Le*) était le plus authentique de tous les vœux que faisaient les chevaliers lorsqu'ils s'apprêtaient à prendre quelque engagement pour entreprendre une expédition. La chair du paon et du faisan était, selon nos vieux romanciers, la nourriture particulière des preux. Le jour auquel on devait prendre l'engagement, on apportait, dans un grand bassin d'or ou d'argent, un paon ou un faisan, quelquefois rôti, mais toujours paré de ses plus belles plumes ; on le présentait à chacun des chevaliers, lequel faisait son *vœu* sur l'oiseau, après quoi on le rapportait sur une table, pour être distribué à tous les assistants, et l'habileté de celui qui le découpait était de le partager de manière à ce que chacun en pût avoir. Les cérémonies de ce vœu sont expliquées dans un mémoire fort curieux de Sainte-Palaye sur la chevalerie, où il rapporte un exemple de cette cérémonie pratiquée à Lille le 9 Février 1454, à la cour de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, à l'occasion d'une croisade projetée contre les Turcs, qui venaient de s'emparer de Constantinople.

VOIE LACTÉE. Cette zone lumineuse et blanchâtre qu'on voit au firmament parmi les étoiles fixes, a du fixer de bonne heure l'attention des anciens, et leur faire avancer beaucoup de conjectures sur ce qui pouvait l'occasionner. Les astronomes grecs l'ont appelée *galaxie*, qui signifie chemin couleur de lait. Les Pythagoriciens prétendaient que le soleil avait suivi une fois ce sentier, et y avait laissé cette trace de blancheur que nous y observons ; les Péripatéticiens ont dit, après Aristote, que la voie lactée était formée par une exhalaison suspendue en l'air. Sans le secours du télescope, Démocrite avait dit, avant Galilée, que la *voie lactée* était la clarté d'un grand nombre d'étoiles rapprochées qui se prêtaient réciproquement leur lumière. Mais il était réservé au télescope d'Herschell d'en donner la certitude. Quelques places de cette zone sont tellement peuplées que, dans le seul champ du télescope, on comptait depuis soixante étoiles jusqu'à cent dix, et que, dans une zone de quinze degrés de longueur sur deux de largeur. Herschell a vu passer, dans une heure, *cinquante mille* étoiles assez distinctes pour être comptées.

VOIES MILITAIRES ou PUBLIQUES. On dit que les anciens Perses ont eu de très-bonnes chaussées. Selon Diodore de Sicile, Sémiramis en établit dans toutes ses possessions, et pour les construire, elle fit abattre des hauteurs et des collines, et remplir les lieux bas et les vallons : Justin assure que Xerxès employa aussi de grandes sommes pour la construction des voies publiques. Selon Isidore, à la fin de son XV[e] livre, les Carthaginois ont les premiers pavé leurs voies publiques. Strabon dit dans son V[e] livre, que les Grecs ont négligé trois

objets pour lesquels les Romains n'ont épargné ni frais ni travail, savoir : la construction des cloaques, des aqueducs et des voies publiques. C'est donc aux Romains qu'est due la gloire d'avoir porté au plus haut degré de perfection la construction des voies publiques, et d'avoir, par ce moyen, établi des communications aisées entre les différentes parties de leurs possessions. Les restes de leurs grands chemins attirent encore aujourd'hui l'attention, et excitent l'admiration de tous les voyageurs.

VOILE (du latin *velum*). On appelle ainsi l'étoffe qui sert à couvrir la tête entière ou le visage. L'usage du voile pour dérober les femmes aux regards des hommes remonte jusqu'aux temps fabuleux et héroïques. Dans la *Théogonie* d'Hésiode, Minerve, après avoir revêtu Pandore d'une robe, la pare d'un beau voile. Dans l'*Odyssée*, c'est le visage couvert d'un magnifique voile que Pénélope paraît devant ses prétendants. Chez les Grecs et chez les Romains, les femmes ne paraissaient guère en public sans être voilées.

VOITURES (du latin *vectura*, fait de *veho*, porter). Les anciens avaient, comme nous, des voitures roulantes; les premières qu'on fit étaient un ouvrage informe et grossier, monté sur deux roues, tel à-peu-près que nos tombereaux. Les Phrygiens furent les premiers qui les firent à quatre roues, et les Scythes en mirent jusqu'à six, ce qui n'est pas étonnant pour ces derniers, dont les voitures étaient des espèces de maisons mobiles pour leurs femmes et leurs enfants. Les Romains avaient seize ou dix-sept espèces de voitures, qui avaient des dénominations différentes. Les chars, qui servaient à porter les images des dieux dans les pompes et cérémonies publiques, n'avaient que deux roues. Le *carpentum* fut d'abord la voiture des dames de qualité et des vestales; on y attelait des chevaux ou des mulets blancs; dans la suite les empereurs et les impératrices se l'approprièrent. Ces sortes de chars étaient ordinairement chargés de dorures et de bas-reliefs, et quelquefois de pierreries. Le carruque, *carruca*, et le *pilentum*, étaient des voitures couvertes à quatre roues, qui ne servaient qu'aux personnes de qualité, on y attelait des mules et des mulets. Les calèches et les cabriolets n'étaient pas inconnus aux Romains; on en trouve sur les anciens monuments qui sont tirés par un seul cheval, et ces voitures ne diffèrent en rien de la plupart des nôtres. Les voitures de charge, dont les Grecs attribuaient l'invention à Éricthon, quatrième roi d'Athènes, étaient aussi à deux ou à quatre roues. Elles étaient tirées par des chevaux, des mulets, des bœufs ou des ânes qu'on attachait toujours à un joug. La voiture appelée *rheda* était un char à quatre roues; on s'en servait comme on se sert aujourd'hui des coches. Outre les voitures roulantes, les anciens avaient des litières et des chaises à porteurs. La basterne fut inventée à Rome, sous les consuls, et succéda à la litière, dont elle différait peu. La litière était portée sur les épaules des esclaves, au lieu que la basterne était portée par des bêtes. La mode des basternes passa d'Italie dans les Gaules. *Voyez* CARROSSE.

VOITURES A VAPEUR. Depuis 1821, on s'est occupé en Angleterre de trouver le moyen de construire des voitures à vapeur allant sur des chemins ordinaires, et chaque année il a été délivré des patentes aux divers inventeurs qui ont eu la prétention d'avoir résolu le problème. Ce n'est que dans le commencement de 1831 qu'il s'est fait des essais assez heureux, mais non encore complets. *Voyez* CHEMINS DE FER et VAPEUR.

VOITURES A VOILES. On a vu courir à Baltimore en 1830 et à Paris en 1834, des voitures à voiles; cette dernière s'appelait l'éolienne; le vent était son seul moteur; elle était gouvernée comme celle de Baltimore par un timonier de navire. Si on a présenté ces essais comme une invention, on s'est trompé, car Simon Stévin de Bruges imagina en 1603 les voitures et chariots à voile dont on s'est si fréquemment servi en Flandre et en Hollande. On pense qu'il en dut l'idée aux Chinois qui mettent de petites voiles à leurs brouettes, comme les villageois du Brabant y mettent des chiens.

VOLCANS. On a nommé anciennement *Vulcanie* une des îles Éoliennes, près de la Sicile. Cette île est couverte de rochers dont le sommet vomit des tourbillons de flamme et de fumée : c'est là que les poëtes ont placé la demeure ordinaire de Vulcain, dont elle a pris le nom, car on l'appelle encore aujourd'hui *Volcano*, d'où est venu le nom de *volcan*, appliqué à toutes les montagnes qui jettent du feu. En Europe il n'existe qu'un petit nombre de volcans brûlants. (*Voyez* ETNA, VÉSUVE.) On compte 205 volcans brûlants : 107 sont situés dans les îles, et 98 dans les continents près des côtes. Cette position des volcans en activité au voisinage de la mer, quoiqu'un fait déjà assez remarquable par lui-même, le devient encore davantage lorsque l'on considère les phéno-

mènes qui ont eu lieu à Santorin, aux Açores, sur les côtes d'Islande, lesquels ne doivent laisser aucun doute sur l'existence des *volcans sous-marins*. Indépendamment des volcans enflammés, la terre en a eu autrefois beaucoup qui se sont éteints, et dont l'existence n'est prouvée que par les traces de leurs dévastations. Beaucoup de physiciens pensent que les volcans et les tremblements de terre sont dus aux mêmes causes.

VOLER. (Art de voler, ou de se soutenir dans les airs.) Depuis Dédale, qui, dit-on, s'échappa du fameux labyrinthe de Crète, à l'aide d'ailes artificielles que lui-même avait fabriquées, jusqu'à nos jours, on a vu, à différentes époques, les hommes essayer, avec plus ou moins de succès, de traverser les régions de l'air. Vers la fin du XVe siècle, un mathématicien, natif de Pérouse, nommé Jean-Baptiste Dante, trouva le moyen de faire des ailes artificielles si bien proportionnées à la pesanteur de son corps, qu'il s'en servait pour voler. Après en avoir fait plusieurs expériences sur le lac de Trasimène, il voulut donner ce spectacle à sa patrie. Il s'éleva en effet très-haut, et vola par-dessus la place de Pérouse; mais le fer avec lequel il dirigeait une de ses ailes s'étant cassé, l'artiste tomba sur l'église Notre-Dame et se rompit la cuisse. En 1660, un nommé Cook fit publiquement l'essai de plusieurs machines de son invention, à l'aide desquelles il prétendait s'élever et se soutenir dans les airs. En 1772, M. Desforges, chanoine d'Étampes, annonça, dans les papiers publics, une machine propre à s'élever en l'air, machine qu'il nommait *cabriolet volant*. Dans le siècle dernier, un nommé Baqueville imagina un appareil qui lui permit de s'élancer d'une fenêtre de sa maison, au coin de la rue des Saints-Pères, à Paris, jusqu'au milieu de la rivière, où il tomba sur un bateau et se cassa la cuisse. Malgré sa triste aventure, il fallait que son invention fût encore assez ingénieuse, puisqu'elle le soutint dans un pareil trajet. Enfin, en 1812, M. Degen, horloger, à Vienne en Autriche, a inventé une machine qu'il croit pouvoir perfectionner assez pour mériter le surnom de *Dédale moderne*.

VOLT. Mot ancien qui exprimait une opération magique en usage chez nos aïeux, et qui prouve en même temps leur superstition et leur froide cruauté. Lorsqu'on voulait estropier, faire languir ou mourir un individu, dont on ne pouvait facilement approcher, on composait un *vœu* ou *volt*, on l'envoltait. Voici en quoi consistait l'*envoltement* : on fabriquait une image en limon, le plus souvent en cire, et autant qu'on le pouvait, on la façonnait à la ressemblance de la personne à laquelle on voulait nuire ; de plus on donnait à cette image le nom de cette personne, en lui faisant administrer le baptême. On proférait ensuite sur cette image certaines invocations ou formules magiques. Toutes ces cérémonies terminées, la figure de cire ou de *volt* se trouvant, suivant l'opinion des fabricateurs, en quelque sorte identifiée avec la personne dont elle avait la ressemblance et le nom, était à leur gré torturée, mutilée, ou bien ils lui enfonçaient un stylet à l'endroit du cœur. On était persuadé que tous les outrages faits, tous les coups portés à cette figure, étaient ressentis par la personne dont elle portait le nom... Depuis le XIIe siècle, jusqu'au règne de Louis XIII, les monuments historiques offrent des exemples assez nombreux de cette pratique absurde, empruntée du Paganisme.

VOLUME. Ce mot est formé du latin *volumen*, dérivé du verbe *volvere* (rouler), d'où nous avons formé *rouleau*. Le rouleau est la forme qu'avaient les livres sacrés des Hébreux; c'est celle que les premiers Grecs et les Romains ont donnée aux leurs, et c'est encore celle qu'on trouve aux manuscrits déterrés à Herculanum.

VOYAGES. Les anciens n'étaient pas moins convaincus que les modernes de l'utilité des voyages; ils croyaient avec raison que rien ne pouvait suppléer à ce genre d'étude. Aussi Homère, dans l'Odyssée, commence-t-il l'histoire de son héros en disant qu'il *a vu les villes de beaucoup de peuples et connu leurs mœurs*. Diodore de Sicile nomme, parmi les voyageurs illustres, Homère, Lycurgue, Solon, Pythagore, Démocrite, Eudoxe et Platon. Aristote voyagea, avec son disciple Alexandre, dans toute la Perse et dans une partie de l'Asie; Cicéron met Xénocrate, Crantor, Arcésilas, Carnéades, Philon, Possidonius, etc, au rang des hommes célèbres qui illustrèrent leur patrie par les lumières qu'ils avaient acquises en visitant les pays étrangers.

VRANKRYCK. Nom qui signifie royaume des Francs et que porte encore une plaine célèbre entre Herck et Haelen dans la province de Limbourg (Belgique). C'est dans cette plaine que les premiers rois des Francs étaient inaugurés et portés sur le pavois.

VULGATE, du latin *vulgus* (peuple). On appelle ainsi la version latine de la Bible qui

a été reconnue par le concile de Trente. Elle a été faite d'après les corrections que Saint Jérôme apporta à l'ancienne *Vulgate* de l'ancien Testament, traduite mot pour mot sur le grec des Septante, et connue sous le nom de *vieille version*.

W.

W. Cette lettre n'appartient pas proprement à l'alphabet français; elle est particulière aux langues du Nord. Elle est consonne et voyelle en anglais. Bien qu'elle ne soit pas latine on la trouve sur quelques inscriptions. D'après Mabillon, les deux VV bien distingués durant le IXe siècle furent confondus seulement au XIIe par la complication de leurs branches. Cependant on trouve le W dans un diplôme de Clovis III, à la fin du VIIe siècle.

WAGON. Du mot flamand wagen, voiture, nom qu'on a donné aux voitures qui vont sur les chemins de fer.

WAIGATZ (*Détroit de*). Ce détroit fut découvert par l'Anglais Stevens Borroug, en 1556.

WALDEMIR (*Saint*). Cet ordre russe fut fondé en 1783 comme récompense du mérite militaire et civil.

WALLON ou LANGUE WALLONE. On croit que c'est l'ancien langage des Gaulois. On lit dans le Dictionnaire de Lunier que les Romains ayant subjugué quelques provinces de la Gaule y établirent des préteurs ou proconsuls, qui administraient la justice en latin. Ainsi les Gaulois empruntèrent un grand nombre de mots latins qu'ils mêlèrent avec leur langage, et de ce mélange se forma un nouveau langage qu'on appelle *roman;* mais le vieux gaulois, qui n'était point confondu avec le latin, s'appela *wallon*.

WALLONES (*Gardes*). C'est un corps de troupes dans les armées d'Espagne; on l'a appelé ainsi parce que dans l'origine il avait été levé en Belgique.

WASA. Ce nom suédois signifie *gerbe*. L'ordre de Wasa fut fondé en 1772. La décoration est un épi d'or attaché à un ruban bleu de mer ondoyé.

WERVICK. Ancienne petite ville de la Flandre, appelée *Viroviacum* dans l'itinéraire d'Antonin.

WESTPHALIE, *Westphalen*, province des états prussiens; elle ne contient qu'une partie de l'ancien cercle de Westphalie, qui s'étendait entre le cercle de Basse-Saxe et les Pays-Bas, du Wéser au Rhin, et qui forma le royaume de Westphalie donné par Napoléon à son frère Jérôme; la capitale était Cassel. La chute de ce royaume éphémère fut amenée par la bataille de Leipsick, en 1813.

WHIGS. Nom donné en Angleterre au parti opposé à celui des *torys*. L'origine du nom des whigs et des torys, quoique peu ancienne, est très-obscure. *Whig* est un mot écossais, et, selon quelques-uns, il est aussi en usage en Irlande, pour signifier du *petit-lait; tory* est un autre mot irlandais, qui veut dire brigand et voleur de grand chemin. Pendant que le duc d'Yorck, frère du roi Charles II, s'était réfugié en Écosse, ce pays fut agité par deux partis, dont l'un tenait pour le duc et l'autre pour le roi. Les partisans du duc, étant les plus forts, persécutaient leurs adversaires, et les obligeaient souvent à se retirer dans les montagnes et dans les forêts où ils ne vivaient que de lait, ce qui fut cause que les premiers les appelèrent par dérision *whigs* ou *mangeurs de lait :* ces fugitifs donnèrent à leurs persécuteurs le nom de *torys* ou de *brigands*. Selon cette conjecture les noms de *torys* et de *whigs* seraient venus d'Écosse avec le duc d'York. Walter Scott pense que le mot *whig*, contraction de *whig a more*, est un mot dont se servent les paysans de l'Ouest de l'Écosse pour faire avancer leurs chevaux, dans ce sens que *tho whig* signifie aller vite; *whig a more* aller plus vite. Ce nom fut donné pour la première fois aux Presbytériens d'Écosse, en 1648, lorsque le roi Charles Ier, étant déjà prisonnier entre les mains du parlement, ils prirent les armes, attaquèrent les royalistes, et s'emparèrent enfin du pouvoir suprême; le parti du roi donna alors le nom de *whigs*, aux Presbytériens écossais, parce que la plupart n'étaient que des paysans et des charretiers. Dans la suite ce nom devint commun à tout le parti, et l'usage s'en établit aussi en Angleterre.

WHIST, qu'on prononce *vouist*, sorte de jeu de cartes. On écrivait et on prononçait anciennement *wisk* avec un *k* à la fin; on disait même *wisker* pour jouer au *wisk*, et *wiskeur* pour joueur de wisk. Le jeu du wisk fut apporté en Angleterre par Guillaume-le-Conquérant, en 1066. Ce ne fut qu'après la paix de 1763,

que les Anglais introduisirent en France le jeu du whist.

WISKI. C'est le nom d'une espèce de voiture légère et très-élevée, inventée par les Anglais, à qui nous l'avons empruntée, il y a environ cinquante ans.

WORMIENS. Ces petits os, qui se développent quelquefois accidentellement le long de la suture lambdoïde, ont été découverts par Olaüs Worms, célèbre médecin danois, mort à Copenhague, le 7 Septembre 1654.

WURTEMBERG, royaume de l'Allemagne méridionale. La capitale est Stuttgart, peuplée de 28,000 habitants. Les souverains eurent d'abord le titre de ducs; ils possédèrent longtemps la principauté de Montbéliard, en France, et ils résidèrent dans la ville de ce nom pendant la plus grande partie du XVIII[e] siècle. Cette principauté fut cédée à la république française en 1796.

X.

L'X est la vingt-troisième lettre de l'alphabet français; elle nous vient des Latins qui en avaient pris l'idée dans l'alphabet grec. Dans la numération romaine X valait 10, et avec un trait horizontal X valait 10,000; quelquefois on se servait de la lettre renversée ainsi ⋈ pour exprimer 1,000. La monnaie d'Amiens était marquée de la lettre X.

XÉROPHAGIE. On donnait ce nom, dans la primitive église, à l'abstinence des Chrétiens qui ne mangeaient pendant le carême que du pain et des fruits secs.

XYLOPHORIE. On désignait sous ce nom une fête des Juifs dans laquelle on portait, en solennité du bois au temple pour l'entretien du feu sacré qui brûlait toujours sur l'autel des holocaustes. L'Écriture n'en parle pas, mais Josèphe en fait mention dans le second livre de la guerre des Juifs, et l'on croit communément qu'elle fut instituée dans les derniers temps de la nation.

XYSTE. Lieu d'exercice consacré à plusieurs usages. Chez les Grecs, le *xyste* était un portique couvert ou découvert, où les athlètes s'exerçaient à la course et à la lutte; chez les Romains, les *xystes* n'étaient autre chose que des allées d'arbres qui servaient de promenade.

Y.

L'Y est la vingt-quatrième lettre de l'alphabet. La dénomination de *i grec* vient de ce que nous en faisons usage au lieu de l'*u* (*u psilon*) dans les mots qui en dérivent, et que nous prononçons comme un *i*, tels que *martyr*, *syntaxe*, etc. Y valait autrefois 150 dans la numération, et Y surmonté d'un trait horizontal valait 150,000. Y était la marque de la monnaie de Bourges. Cette lettre était appelé *pythagoricienne*, parce que Pythagore en faisait usage pour démontrer la différence du vice et de la vertu : la branche gauche, disait-il, étant plus large, indique le chemin du vice; tandis que la branche droite, qui est plus étroite, représente le chemin de la vertu.

YACHT. Ce mot, d'origine teutonique, adopté d'abord par les Hollandais, et ensuite par les Anglais, désigne un bâtiment léger destiné à la promenade. Les grands personnages ont tous un yacht.

YATAGAN. On appelle ainsi un poignard turc, à lame droite ou courbe, tranchante des deux côtés, et fortifiée vers le milieu par une arête qui règne dans la longueur et sans évidement : cette lame et ordinairement en damas.

YORK (*La Nouvelle*). Cette province de l'Amérique septentrionale, sur la côte orientale, fut découverte, en 1609, par Henri Hudson. Dès 1610, la république de Hollande jeta les fondements de la culture et du commerce dans cette région, qu'elle s'appropria sous le nom de Nouvelle-Belgique. En 1664, les Anglais se rendirent maîtres de cette colonie, dont la paix de Breda leur assura la conquête; mais en 1673, ils s'en virent dépouillés encore par les Hollandais. Un second traité rendit les Anglais maîtres de la Nouvelle-Belgique, qui depuis leur resta sous le titre de *Nouvelle-York* : nom qu'elle avait pris dès 1664.

YPRES. Ancienne ville de Flandre, que les chroniques disent fondée par un prince anglais fugitif, nommé Yperbolus, et qui donne son nom à la petite rivière d'Yperlée. On ne trouve

aucun indice certain de son existence avant le IXe siècle.

YTTRIA (oxide d'yttrium). Terre découverte, en 1794, par le professeur Gadolin, dans le minéral auquel le chimiste Ekebert a donné le nom de *gadolinite*. Ce nom vient de celui d'Ytterby, en Suède, où la gadolinite a été découverte. L'yttria a plusieurs propriétés qui la rapprochent de la glucine; mais elle en a d'autres qui l'en distinguent essentiellement. C'est la neuvième des terres simples. Elle a été regardée comme un corps simple jusqu'à la découverte du potassium et du sodium, en 1807 : elle est aujourd'hui placée par analogie au rang des oxides.

YTTRO-CÉRITE. Ce métal fut découvert près de Fahlun, par MM. Gahn et Berzelius.

YUCATAN. La partie méridionale du Yucatan fut découverte, en 1508, par l'espagnol Diaz de Solis. En 1517, Ferdinand de Cordoue reconnut entièrement cette grande péninsule.

YVETOT (*Royaume d'*). On fait monter l'établissement de ce royaume à l'an 539. On raconte que Clotaire tua de sa main, dans l'église de Soissons, un nommé Gauthier, seigneur d'Yvetot, et que ce roi, revenu de son emportement, érigea cette terre en royaume, pour réparer sa violence. On trouve un arrêt de l'échiquier de Normandie, rendu l'an 1393, qui donne le titre de roi au seigneur d'Yvetot, et les rois de France ont donné plusieurs lettres pour maintenir les seigneurs de ce lieu dans leur indépendance et dans la jouissance des droits royaux, sans même qu'ils pussent être obligés à faire foi et hommage. François Ier a donné le titre de reine à une dame d'Yvetot; Henri IV, dans la cérémonie du couronnement de Marie de Médicis, à Saint-Denis, a dit, en voyant Martin du Bellay, seigneur d'Yvetot: « Je veux qu'on donne une place honorable à mon petit roi d'Yvetot, selon la qualité et le rang qu'il doit avoir. »

Z.

Z, vingt-cinquième et dernière lettre de l'alphabet français. Elle dérive, selon toutes les probabilités, du *tsade* des Hébreux. Selon Pline, elle aurait été trouvée par Palamède au temps de la guerre de Troie, tandis que Bochart la range au nombre des seize lettres que les Grecs reçurent des Phéniciens. Z, lettre numérale grecque, vaut 7; dans l'ancienne numération elle valait 2,000; et avec un trait horizontal au-dessus, 200,000. La monnaie frappée à Grenoble était marquée Z.

ZAGAIE, de l'espagnol *azagaya*. C'est le nom qu'on donne à une arme en forme de lance dont les Maures se servent dans les combats avec une dextérité remarquable. La zagaie est aussi en usage parmi les sauvages de la Nouvelle-Hollande; elle consiste, chez eux, en une hampe armée d'une pierre dure, aiguë et rendue tranchante, fixée à l'une des extrémités par le moyen de cordes à boyau.

ZAMBRA, danse expressive que les Espagnols ont empruntée des Maures.

ZAPATA. C'était encore, dans le dernier siècle, un usage reçu, dans les cours de plusieurs princes d'Italie, de cacher, le jour de Saint-Nicolas, des présents dans les souliers ou les pantoufles de ceux à qui l'on portait honneur, afin de les surprendre le matin lorsqu'ils venaient à s'habiller. Cette fête ou cérémonie était appelée *zapata*, de l'espagnol *zapato*, qui signifie *soulier* ou *pantoufle*. On prétendait par là imiter Saint Nicolas, qui, dit-on, avait coutume de jeter, pendant la nuit, par les fenêtres, des bourses pleines d'argent dans certaines maisons, pour aider à marier de pauvres filles.

ZÉLANDE, *Zeeland* (pays de la mer), la plus occidentale des provinces de la Hollande; elle se compose d'îles formées entre les deux grands bras de l'Escaut, et la mer du Nord. La surface de ce pays est plate et basse; elle n'est interrompue que par des *terpen* (élévations artificielles). La Zélande paraît avoir changé d'aspect par suite de l'action continue des eaux depuis que les Romains s'en étaient rendus maîtres. Après de nombreuses vicissitudes ce pays passa sous la domination de l'Espagne, et fut ensuite une des provinces qui s'affranchirent du joug de Philippe II, dans le XVIe siècle.

ZÉLANDE (*Nouvelle*), deux grandes îles du grand Océan austral dans le Sud-Est de l'Australie, séparées l'une de l'autre par le détroit de Cook. Une longue chaine de montagnes très-élevées et couverte de neiges perpétuelles, traverse la Nouvelle-Zélande et quelques-unes de ces montagnes sont volcaniques. Plusieurs des rivières qui en descendent se précipitent en magnifiques cascades, comme celle qui tombe de 900 pieds de hauteur, près de la baie Dusky. Les Nouveaux-Zélandais appartiennent à la race polynésienne; ils ont une couleur basannée,

une taille élevée, des traits réguliers et agréables, des cheveux noirs, tantôt lisses, tantôt frisés. Leur langage est radicalement le même que celui des Otahitiens. Ils embaument les morts avec un art supérieur à celui qu'on employait en Égypte pour conserver les momies. L'anthropophagie est révoltante dans cette contrée. Tout étranger que la tempête jette sur leurs côtes y trouve une mort certaine. Les naturels de la partie Nord sont les seuls qui souffrent volontiers parmi eux le séjour des Européens. La Nouvelle-Zélande fut découverte le 13 Décembre 1642, par le Hollandais Abel Tasman ; mais il ne s'y est formé des établissements européens que dans ces derniers temps.

ZEMBLE (*Nouvelle*), en russe *Novoïa Zemlia* (Nouvelle-Terre). Terre inhabitée, située dans l'Océan glacial arctique, et dépendante de la Russie européenne, gouvernement d'Arkangel. Cette froide contrée, que les Anglais ont découverte en 1556, est généralement peu connue, surtout dans sa partie occidentale. Le capitaine russe Litke est un des voyageurs qui ont le plus soigneusement exploré la Nouvelle-Zemble.

ZINC. Le zinc est une substance métallique brillante, d'un blanc bleuâtre, très-ductile, à contexture lamelleuse, et dont la cassure présente de larges facettes. Il entre en fusion au-dessous de la chaleur rouge et se volatilise au-dessus de cette température. L'extraction du zinc s'opère au moyen de son oxide qu'on calcine avec du charbon, car ce métal ne se trouve point à l'état natif dans la nature ; on ne le rencontre qu'à l'état d'oxide, de sulfure et du sel. C'est seulement vers le milieu du seizième siècle que la nature de cette substance a été connue ; rien, en effet, de plus inexact que ce que les anciens auteurs en ont écrit. Paracelse est le premier qui en ait fait mention. Valmont de Bomare et Linnée sont les seuls qui parlent du zinc vierge ou natif, et sans doute par erreur. M. Douy, de Liége, est le premier qui se soit occupé de la fabrication du zinc. Au commencement de ce siècle, M. Guyton-Morveau a trouvé au moyen de son oxide un blanc préférable pour la peinture au blanc de céruse ; M. Vincent de Montpetit prétend qu'il peut-être substitué au blanc de plomb, si souvent funeste, soit dans la peinture en tableaux, soit dans celle des bâtiments.

ZIRCONE. Ce minéral fut découvert, en 1789, par Klaproth.

ZODIACALE (*Lumière*). La découverte de l'atmosphère lumineuse qui environne le globe du soleil, et qu'on nomme *lumière zodiacale*, est due à Cassini ; elle a été faite en 1682.

ZODIAQUE. Le zodiaque est, comme on sait, une zone de sphère céleste, dont la largeur est d'environ dix-huit degrés, dans laquelle sont renfermées les planètes anciennement connues, et qui est partagée en deux parties égales par l'écliptique, grand cercle oblique à l'équateur qu'il coupe aux points des équinoxes. On y représente les douze signes qui sont comme les douze maisons du soleil. Le nom de zodiaque vient d'un mot grec qui signifie *animal*, parce que plusieurs des signes qu'on y a figurés sont des animaux : le soleil parcourt chaque mois un de ces signes.

Cette division du zodiaque, en douze parties égales de trente degrés chacune, est de la plus haute antiquité, et l'on ne saurait en assigner la véritable époque. Bailly, dans son histoire de l'astronomie, la croit antérieure au déluge. Parmi ceux qui ne la fixent qu'après cette catastrophe fameuse, il y en a qui l'attribuent aux Égyptiens, et qui prétendent que les douze signes étaient les symboles des douze grands dieux de l'Égypte. D'autres savants, et notamment Laplace, pensent que les Grecs, treize ou quatorze siècles avant l'ère chrétienne, avaient partagé le ciel en constellations, et que c'est à cette époque que la sphère d'Eudoxe doit être rapportée. Pour aider la mémoire on a compris ces douze signes dans les vers latins suivants : attribués au poète Ausonne, qui vivait dans le IVe siècle ; ces noms viennent dans l'ordre où le soleil les parcourt :

Zodiacus monstrat bis sex ea signa notanda :
Sunt aries, taurus, gemini, cancer, leo, virgo,
Libraque, scorpius, arcitenens, caper, amphora, pisces.

Parmi les monuments égyptiens que les siècles ont épargnés, les temples d'Esné et de Dendérah sont ceux que les savants, attachés à la mémorable expédition française, ont étudiés avec le plus de soin. Les sculptures qui ornent le plafond du second temple, situé au-dessous de Thèbes, figurent symboliquement les douze constellations zodiacales, et leur interprétation ne laisse aucun doute sur leur haute antiquité. D'après la discussion à laquelle les savants se sont livrés pour remonter à l'époque de l'érection de ce monument ou du moins à celle où les aspects du ciel étaient d'accord avec les symboles qui les rappellent, on est porté à conclure que 140 ans avant notre ère, l'équinoxe arrivait à la limite qui sépare les

Poissons du Bélier, et que les signes et les constellations coïncidaient. Le zodiaque qui fut découvert, en 1799, par le général Desaix, et transporté à Paris, en 1821, par les soins de M. Saulnier, est déposé au musée. Il était placé aussi dans le temple de Dendérah, au plafond d'une petite chambre. C'est un planisphère de sept pieds de diamètre dont les sculptures, formant médaillon, sont une copie du grand zodiaque dont nous venons de parler. Les constellations y sont disposées en cercle autour du pôle.

ZONE. Ce mot vient du grec, qui signifie *bande, ceinture,* parce que les cinq zones sont comme autant de bandes ou de ceintures qui environnent le globe terrestre et le divisent en cinq parties. La plupart des savants de l'antiquité étaient persuadés que des cinq zones il n'y en avait que deux qui fussent habitables; d'un côté le froid excessif et de l'autre les chaleurs extrêmes ne permettant pas, à ce qu'ils pensaient, d'habiter les trois autres.

ZOOGÈNE. Cette substance fut découverte, en 1820, dans les eaux thermales de Baden, et dans celles d'Ischia; elle ressemble à la chair humaine recouverte de peau, et l'analyse en donne les mêmes résultats que ceux des matières animales.

ZOOLIQUE. On nomme ainsi un bateau à manége inventé par M. Guilbaud, de Nantes, en 1822.

ZYMOSIMÈTRE. Instrument propre à mesurer la chaleur du sang des animaux, et le degré de fermentation dans le mélange des matières susceptibles de fermenter. On pourrait attribuer à Swammerdam l'invention de cet instrument, puisqu'il l'a proposé dans son traité de la respiration. Boerhaave a profité de cette belle idée, en engageant Fahrenheit à faire des thermomètres de mercure qui mesurent tous les degrés de froid et de chaud, depuis vingt degrés au-dessous de la glace jusqu'à la chaleur des huiles bouillantes. *Voyez* THERMOMÈTRE.

FIN



